
UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01882462 3





LIBRARY



UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

LA

SAINTE BIBLE

TEXTE DE LA VULGATE, TRADUCTION FRANÇAISE EN REGARD

AVEC COMMENTAIRES

THÉOLOGIQUES, MORAUX, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, ETC., RÉDIGÉS D'APRÈS LES MEILLEURS TRAVAUX ANCIENS ET CONTEMPORAINS.

ET ATLAS GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

LE CANTIQUE DES CANTIQUES

AVEC TRADUCTION SPÉCIALE SUR L'HÉBREU ET COMMENTAIRES

Par M. l'abbé LE HIR

Autrefois professeur d'Écriture Sainte et d'Hébreu au Séminaire de St-Sulpice

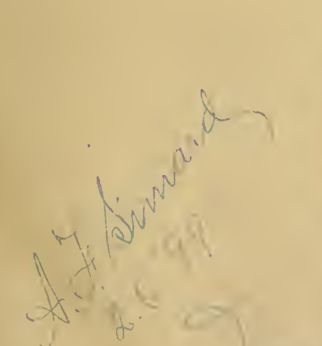
PRÉCÉDÉ D'UNE

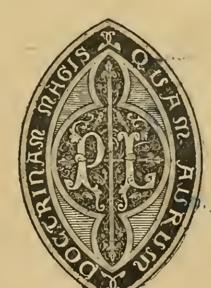
ÉTUDE SUR LE VRAI SENS DU CANTIQUE

Par M. l'abbé GRANDVAUX

Directeur au même séminaire

Ignoratio Scripturarum, ignoratio Christi est.
S. Hieron.





PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, rue Cassette, 10

1898

IMPRIMATUR

✝ J. Hipp. Card. Guibert, archiepiscopus Parisiensis.

Parisiis, die 5 septembris, 1882.

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel notre travail a été conçu et exécuté, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter à saint Bernard (Ép. CLXXIV, n. 9) la protestation suivante :

Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini, totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare. »

AVANT-PROPOS

Il y a bien des années que l'on nous demande de divers côtés, la publication du travail de M. Le Hir, sur le Cantique des Cantiques. Nous ne pensions pas qu'il suivrait de si loin les *Études bibliques*, le *livre de Job*, les *Psaumes*, et les *Trois Grands Prophètes Isaïe*, *Jérémie* et *Ézéchiel*, que nous avons successivement édités et qui ont été si bien reçus du public. Ce retard a été indépendant de notre volonté et a été imposé à nos désirs par d'autres occupations et d'autres devoirs.

La publication de cet ouvrage demandait un travail complémentaire assez considérable; et il nous a fallu beaucoup de temps pour réunir la somme de moments détachés, nécessaire à l'exécution de ce travail. M. Le Hir a laissé une traduction très littérale du saint Cantique; et il y a joint un commentaire pour l'expliquer dans son vrai sens. Mais pour M. Le Hir ce vrai sens est le sens spirituel, sans aucun intermédiaire du mariage de Salomon, ni d'aucun autre mariage humain.

Or montrer que ce sens est celui de la tradition, dans l'Église, c'est l'objet que nous nous sommes proposé dans cette étude. Nous avons vu des auteurs d'ailleurs estimables, se prévaloir de la Tradition, avec tant d'assurance pour entendre ce Cantique, d'abord d'un mariage naturel, et ensuite de l'union de Dieu avec l'humanité, et de Jésus-Christ avec son Église, que nous avons voulu essayer de résoudre cette question en étudiant la tradition toute entière, et nous avons abouti à ce résultat que M. Le Hir a été le fidèle écho de la tradition constante et moralement universelle.

Notre auteur n'ayant laissé aucune introduction à l'appui de son interprétation, nous y avons pourvu dans cette étude qui tout à la fois, remplacera les notes et commentaires sur chaque verset, qui accompagnent ordinairement les traductions des Livres Saints. La méthode que nous avons suivie a des antécédents, comme par exemple les remarquables dissertations de l'abbé de Vence. Mais elle est particulièrement indiquée pour le Cantique des Cantiques, dont le sens vrai, qui est spirituel, est indépendant des nuances minutieuses de chaque mot; et ce livre est d'ailleurs

d'une nature si délicate, qu'il n'est point du tout à propos d'attirer l'attention sur ces nuances.

On aura une connaissance très suffisante du sens des mots par la traduction si nette et si précise de M. Le Hir. Son commentaire en fera connaître le sens spirituel, et notre étude a pour but de démontrer par toute la tradition, que ce sens est immédiat et qu'il est le seul vrai.

N. B. — Le caractère particulier de ce livre, et la disposition donnée à sa traduction par notre savant auteur, expliquent assez la disposition particulière aussi adoptée pour la partie typographique du commentaire.

(Note de l'Éditeur).

ÉTUDE

SUR LE

CANTIQUE DES CANTIQUES

Non littera, sed spiritu; littera enim occidit, spiritus autem vivificat.
(2 Cor. III, 6).

Le Cantique des Cantiques est un des livres saints qui ont eu le plus de commentaires et de traductions. Si l'on fait attention que celui des autres livres de la Bible qui a le plus partagé cette faveur est l'Apocalypse, on est tenté d'expliquer ce fait par la difficulté même d'entendre ces deux livres sacrés. Mais cette difficulté, isolée de toute autre circonstance, aurait plutôt restreint que multiplié le nombre de ces travaux, ou du moins, des travaux sérieux.

Il faut donc chercher ailleurs la cause de ce concours empressé, et la chercher dans quelque chose de commun à ces deux livres. Or, ce quelque chose semble être tout simplement les caractères que présentent ces livres, soit quant au fond, soit quant à la forme. Pour le fond, l'importance et l'élévation de la doctrine ou des faits. Pour la forme, la grandeur des images ou la vivacité des sentiments; un langage fortement figuré, quoique d'une manière bien différente, dans les deux livres. Enfin, au point de vue combiné de l'objet et de la manière, c'est le caractère de la doctrine assez accusé, pour exciter le plus vif intérêt, et assez indécis pour piquer la curiosité et permettre au lecteur d'y voir ses propres pensées et ses désirs. C'est ainsi que le Cantique des Cantiques a fourni le texte d'un grand nombre de traités de la théologie mystique quelquefois la plus élevée et la plus pure.

Comme ce livre a été beaucoup attaqué, surtout dans ces derniers temps, par des esprits, et surtout par des cœurs qui ne l'ont pas compris, et qu'il n'a pas été l'objet d'études critiques assez considérables, du moins au point de vue traditionnel, nous ne craindrons pas d'être un peu long dans cette étude. Si l'on trouve que c'est une faute, on voudra bien tenir compte de notre excuse.

Pour mettre, dans cette étude, un ordre que son étendue rend encore plus nécessaire, nous divisons notre travail en trois parties. La première est consacrée à quelques préliminaires sur le saint Cantique. La seconde qui est fondamentale, dans notre plan, a pour objet de montrer le sens de ce livre, en déroulant la chaîne de la tradition qui l'a expliqué. Enfin, la troisième rappelle et confirme les conséquences de l'interprétation traditionnelle, et présente les principes et les règles d'interprétation du Cantique.

PREMIÈRE PARTIE

PRELIMINAIRES A L'INTERPRÉTATION TRADITIONNELLE DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

Dans cette partie de notre étude, nous nous bornerons : 1° à rappeler bièvement les preuves de son authenticité, 2° à examiner les divers sens dans lesquels on a tenté de l'expliquer, 3° à exposer quelques systèmes d'interprétation de ce livre, qui sont étrangers à la tradition et qui presque tous, se sont produits dans le sein du protestantisme ou du rationalisme.

Nous ne traiterons pas directement de la canonicité de ce livre qui n'a pas été contestée même par les protestants; ni de son intégrité qui ne présente pas de difficultés sérieuses, et qui est pleinement assurée quant à la substance. Au reste, en montrant l'authenticité de ce livre, nous mettrons assez en relief sa canonictié; et quant à son intégrité, elle résultera assez visiblement de ce qu'il conserve son identité substantielle, au milieu de toutes les interprétations de la tradition.

§ 1. — AUTHENTICITÉ DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

La question de l'authenticité du Cantique des Cantiques, restreinte à savoir quel en est précisément l'auteur, n'est, sans doute, pas capitale; car elle n'intéresse essentiellement, ni le caractère sacré, ni le sens du livre. Elle n'est cependant pas sans importance, puisqu'elle peut avoir des liaisons avec le sens plus précis de certaines parties du livre, et qu'elle a été d'ailleurs positivement résolue par la tradition constante des Juifs et des chrétiens.

Le titre du livre prêtait beaucoup, sans contredit, à cette tradition, bien que ce titre soit un peu elliptique, et par là même puisse paraître obscur. Voici ce titre tel que les Juifs l'ont reçu et transmis aux chrétiens, et tel que les uns et les autres l'ont conservé : שיר השירים אשר לשלמה.

Or, les deux premiers mots ne présentent pas de difficulté sérieuse. La signification propre et directe est : *Cantique des Cantiques*. En isolant ces mots, du milieu philologique, où ils se sont produits, on pourrait, sans doute, y voir à la rigueur, *un des Cantiques* de Salomon, comme l'ont fait certains Allemands qui cherchent indifféremment leurs difficultés trop près ou trop loin, pourvu qu'ils trouvent quelque chose de nouveau.

Mais ce sens n'est pas celui qui a été embrassé de concert par la tradition, et qui est particulièrement dans le génie et dans les habitudes de la langue hébraïque. C'est dans cette langue la forme ordinaire du superlatif; et *Cantique des Cantiques* veut dire le cantique par excellence, comme *serviteur des serviteurs* (1), veut dire serviteur le plus humble et le plus dévoué; et l'*ornement des ornements* (2), l'ornement le plus beau,

(1) Gen., IX, 25.
(2) Ez., VI, 7.

le plus magnifique, le plus éclatant. Il serait aussi aisé que superflu de multiplier les exemples qui se présentent en foule dans l'Ancien Testament.

Mais les deux autres mots sont plus embarrassants, ou plutôt l'embarras est dans le dernier, et plus précisément encore dans la particule ל qui précède le nom de Salomon; car le premier de ces mots n'est que la forme du pronom relatif ou le *que* relatif chez les Hébreux. Mais quel est ici le sens précis de cette particule ל? Il faut avouer que, en elle-même, elle a un sens assez général et indéterminé. Elle peut indifféremment indiquer un cantique *de* Salomon, composé par lui, ou bien un cantique *pour* Salomon, ou composé à sa louange. Mais le premier cas est plus ordinaire, comme le remarque Gésénius, dans son dictionnaire. Il se présente fréquemment dans les Psaumes, où cette particule avant le nom de David, le désigne comme auteur du Psaume qui suit (1). Les raisons intrinsèques préparent donc la voie à la tradition des Juifs et des chrétiens qui est constante à attribuer ce cantique à Salomon, comme la suite de cette étude en fournira bien des preuves. Il est vrai que dans les Bibles grecques le livre de la Sagesse, porte le nom de *Sagesse de Salomon*, Σοφία Σαλωμων, quoiqu'il soit d'un auteur postérieur de bien des siècles. Mais il faut remarquer que ce livre n'a pas de place nettement marquée dans la tradition des Juifs de la Palestine, ni même dans celle des Juifs hellénistes, et qu'ainsi ce titre manque du premier appui qui lui serait nécessaire. Ainsi que beaucoup d'autres titres ou inscriptions des livres saints, il peut être considéré comme étranger à la rédaction primitive du livre inspiré, et comme l'œuvre des copistes. Ajoutons, toutefois, que ce livre n'est peut-être pas aussi étranger qu'on le pense, à la *Sagesse de Salomon*, qu'il peut bien être un extrait, un abrégé d'un ou de plusieurs des livres composés en grand nombre, avec ou sans inspiration divine par ce royal écrivain, ou être à tout le moins, un mémorial de ses maximes et de sa doctrine; abrégé ou mémorial fait par un auteur inspiré.

Pour revenir au Cantique des Cantiques, si le titre du livre n'est pas une raison péremptoire pour attribuer à Salomon, ce livre inscrit partout sous son nom, on conviendra du moins que c'est déjà une très forte présomption, à l'appui de laquelle vient la tradition tout entière. On ne peut disconvenir que la possession ne soit fortement établie.

Or, qu'allègue-t-on contre une possession si constamment maintenue et respectée? Un mot étranger (2) à la langue hébraïque, mot qui ne se trouve que deux fois dans la Bible (3). On objecte de plus, une forme grammaticale, qui comme le mot que l'on vient de mentionner, paraît ne s'être introduite dans la Bible, qu'à une époque bien plus récente que celle de Salomon (4). Le mot est פרדס, *paradis*, en grec παράδεισος (5), mot que Rosenmüller dit être persan (6), et dont Gésénius cherche la source dans le sanskrit, l'arménien, l'arabe, le syrien et le grec (7). La forme gramma-

(1) Ps., III, IV, XXIV, XXV, XXVI, XXVII, ỳ. 1.
(2) Cant., IV, 13.
(3) Ecl., II, 5; 2 Esd., II, 8.
(4) Rosenmül. Prooem. in Cant. p. 279, éd. 1830.
(5) Xénoph., Econ., VI, 13; Cyrop. 1, 3, 12, ap. Gesen.
(6) Prooem., in Eccl. p. 23.
(7) Voir Lexicon à ce mot.

ticale est של dans שלשלמה, où le ש est pour אשר *que relatif,* et le ל est la particule dont nous avons parlé tout à l'heure.

Mais, en vérité, possède-t-on assez de livres hébreux et de caractères assez variés, pour assigner à l'introduction d'un mot ou d'une forme, dans cette langue, la date du premier livre où on les voit figurer ? Une certaine variété de formes n'était-elle pas un besoin pour un livre où il y avait tant d'impressions et de sentiments à rendre, sur un fond assez restreint ? Et quant au mot exotique, n'avait-il pas pu, rayonnant de proche en proche, dans les langues orientales, se faire jour jusqu'à Jérusalem, sous la brillante civilisation du règne de Salomon ? Comment prouve-t-on que les Juifs aient eu besoin de la captivité de Babylone, pour faire la conquête de cette expression ? Est-il bien sûr que ce soit là que Néhémie l'ait prise ? Et l'Ecclésiaste se trouve-t-il définitivement relégué à cette époque récente, pour s'en être servi ? Nous avons dit, à propos de ce dernier livre, nos raisons pour penser le contraire.

Veut-on un autre échantillon des chicanes d'Allemands. « Les nouveaux interprètes (1), dit le docteur catholique de Brentano, veulent prouver par son style et par son contenu qu'il (le Cantique) est d'un temps postérieur, car on y trouve des mots étrangers et de nouveaux mots hébreux. Jérusalem et Thirtsa (cap. VI, 4) existent comme deux villes *royales ;* et cependant Thirtsa n'a été élevée capitale du royaume d'Israël qu'un temps notable après Salomon (2). » Or, les mots « deux villes royales » sont dans l'allemand, comme on vient de le voir, mais ne sont pas dans l'hébreu. Voici la traduction exacte du verset : « Tu es belle, ma bien-aimée, comme *Thirtsa*, élégante comme Jérusalem, etc. » Où sont les deux villes royales ? Voici sans doute le raisonnement allemand : Les deux villes sont employées dans la même phrase comme termes de comparaison. Or, Jérusalem était royale. Donc Thirtsa l'était aussi. N'est-ce pas bien concluant ? Il n'est parlé que de la beauté de Thirtsa, ne pouvait-elle pas être belle avant d'être capitale ? Il a bien fallu qu'elle eût quelque chose pour attirer les regards des premiers rois d'Israël, qui la choisirent comme lieu de résidence. Elle était très ancienne, car son roi est un des trente qui furent défaits par Josué (3). Il est vrai que Jéroboam, premier roi des dix tribus séparées, bâtit Sichem (4), mais n'en résida pas moins à Thirtsa (5). Baasa qui lui succède presque immédiatement y régna vingt-quatre ans (6). Il est vrai encore qu'une vingtaine d'années après, Amri bâtit la ville de Samarie où il régna six ans ; mais il en avait régné autant à Thirtsa (7). Manahem qui avait assassiné le roi Sellum à Samarie était parti de Thirtsa dont les habitants lui fermèrent ensuite les portes (8). D'après ces quelques détails, on voit que ni Sichem ni Samarie n'étaient bâties, lorsque les dix tribus se séparèrent du royaume de Juda, sous le successeur de Salomon. Il n'est donc pas étonnant que Thirtsa choisie bientôt pour capitale d'Israël, ait déjà attiré les regards de Salomon par sa beauté.

(1) Ewald, cité par Rosenmüller *In cantic.* Proœm., fine p. 2, not. 34.
(2) De Brentano, sur Cant. des cantiq.
(3) Jos., XII, 24.
(4) III Reg., XII, 25.
(5) XIV, 17.
(6) XV, 21, 33.
(7) XVI, 24, 25, etc.
(8) IV Reg., XV, 14, 16, 17. — Joseph., Antiq., jud. lib. IX, c. XI.

Nous supposons que le Cantique est tout entier du même auteur et d'un seul jet. Richard Simon l'a-t-il contesté, ainsi que le dit Rosenmüller qui le cite comme la première source de cette opinion (1). On peut douter pour le moins, que le savant exégète allemand ait bien saisi la pensée du critique français. Pour en juger, il faut prendre d'un peu plus haut la citation de Richard Simon. Cet auteur parlant du livre de Job : « Ce que l'on a, de plus, inséré dans ce poème, dit-il, pour marquer les différences des personnes qui y parlent, y a apporté de grands éclaircissements : au lieu qu'il y a beaucoup de confusion dans le livre du Cantique où l'on a de la peine à distinguer les *auteurs,* parce qu'ils n'ont pas été marqués (2). »

Nous ne voudrions pas aller jusqu'à affirmer expressément que le mot *auteur* a été mis ici à la place du mot *acteur*. Mais il nous paraît fort avoir ce sens, et désigner les personnages qui sont en scène dans ce livre. Il semble que la liaison de la phrase le demande. Car pour trouver dans le passage du critique français l'harmonie désirable. en dehors de cette supposition, et en faire sortir le sens que lui a donné Rosenmüller, il faudrait d'abord rattacher le mot *auteur* bien plus haut, à l'endroit où Richard Simon dit que les deux premiers chapitres du livre de Job ne sont pas du même auteur que ce livre en lui-même. Mais ce ne serait pas encore assez ; la difficulté ne serait pas résolue. En effet, les derniers mots de la phrase : « Ces auteurs n'ont pas été marqués », ne peuvent se rapporter à divers auteurs du Cantique, puisque, à cet égard, il n'y aurait pas entre ce livre et celui de Job, l'opposition qui fait le fond du passage. Car les auteurs du livre de Job ne sont point marqués non plus. Ces mots se rapportent donc, non pas aux auteurs, mais aux personnages qui sont en scène, et qui marqués nettement dans Job, ne le sont ordinairement que d'une manière très obscure dans le Cantique.

Au reste, les Allemands n'ont pas besoin que l'on invente pour eux en fait de critique hasardée. Ils ont assez, de leur fond, ce genre de richesse. Plusieurs, parmi eux, ont regardé le livre qui nous occupe comme un recueil de poésies érotiques, réunies par l'analogie ainsi que les psaumes Herder semble avoir ouvert la voie dans laquelle Dœderlein, Paulus, Pareau sont entrés (3).

Mais l'unité de sujet et de style s'oppose à cette gratuite hypothèse. L'unité de sujet se révèle à la plus simple lecture. Si on l'entend au sens propre ce sont les entretiens d'un jeune homme et d'une jeune fille, qui viennent de s'unir par le mariage (4), et qui s'aiment mutuellement d'un amour tendre et ardent. Le jeune époux semble être présenté comme roi (5), et appelé Salomon, et fait paraître quelque chose de l'opulence de ce prince (6). Il figure aussi avec la qualité de pasteur, de berger, et s'occupe du soin des champs et des vignes (7). On rencontre çà et là ses amis en scène (8). Il a plusieurs épouses du premier et du second ordre,

(1) Rosenmül., Procem., in cant. p. 253.
(2) R. Simon, Hist. critiq. du V. T. 1re p., IV, in-4o, Paris, 1735.
(3) Institutio interpretis, ℣. 6, p. 559. Les auteurs cités par Rosenmüller, p. 254.
(4) Cant. III, 4.
(5) I, 3. II; III, 9.
(6) III, 7, 9; 11 ; VIII, 11 et 12.
(7) VI, 1.
(8) I, 6 ; ℣. 1 ; VIII, 13.

et un grand nombre de jeunes filles. Mais parmi elles toutes, il en distingue une qu'il aime d'un amour de prédilection, et qu'il appelle *sa colombe, sa toute belle* (1), son épouse (2). Elle semble désignée sous le nom de Sulamite (3). Sa beauté est louée, célébrée, exaltée à plusieurs reprises (4). Elle avait été commise par ses frères à la garde des vignes ; mais elle n'avait pas pu garder même la sienne (5). Comme son époux, elle prend part à la vie pastorale (6). On trouve en scène, à diverses reprises, les jeunes filles de Jérusalem, qu'elle a pour compagnes (7). Les gardes de la ville figurent deux fois, avec une conduite bien différente à l'égard de l'épouse. L'unité est amenée par les rencontres des deux époux. Il est vrai qu'il faut entendre ce poème dans un sens figuré et allégorique, comme nous le dirons plus bas, mais on verra en même temps que l'unité n'en est pas altérée.

Que si, du fond du poème, on passe à la forme, au style, au ton, à la couleur, on n'est pas moins frappé de l'unité. Ce sont partout les mêmes, figures avec le même cachet d'hyperboles orientales.

Les SS. Pères n'ont pas seulement reconnu cette unité, mais ils ont encore remarqué et admiré les liaisons étroites, qu'il y a entre ce livre, et ceux des Proverbes et de l'Ecclésiaste, et les ont attribués tous trois à Salomon.

Il est naturel, quand il s'agit des études sur le Cantique sacré, de citer en première ligne Origène, moins encore parce qu'il vient le premier dans l'ordre des temps, que parce qu'il a été le brillant modèle et la source féconde de tant d'autres qui sont venus après lui. On lui doit encore cet honneur à un autre titre, si, comme le dit S. Jérôme, Origène s'est autant surpassé lui-même, dans son grand ouvrage sur le saint Cantique, qu'il a surpassé tout le monde, dans l'explication des autres livres sacrés : « Origenes cum in cæteris libris omnes vicerit, in Cantico Canticorum ipse se vicit (8). »

Le génie d'Origène, élevé, hardi, fécond, ne connaissant guère la contrainte, et aimant les vastes horizons de l'allégorie, son cœur ardent, son imagination luxuriante, se trouvaient à l'aise dans un petit livre, dont le sujet est si relevé par son vrai sens allégorique et spirituel, et où les sentiments sont si tendres, et les images si riantes et si fortes.

Pour mettre en relief l'harmonie frappante qu'il découvre entre les trois livres *que l'Eglise* a reçus, dit-il, *de Salomon,* il compare ces trois livres aux trois parties principales de la philosophie chez les Grecs. Nous citons ici, à défaut de l'original qui a péri, la traduction de Rufin, qui, comme on va le voir, parle ici et ailleurs, en semblant oublier qu'il n'est que traducteur. « Les études générales », « disciplinæ generales », dit-il, par lesquelles on arrive à la science des choses sont au nombre de trois que

(1) VI, 7 et 8.
(2) IV, 8-12.
(3) VI, 12 et Vulg. VII, 1.
(4) I, 7, 9, etc., I entier, VI, 8 et 9.
(5) I, 5.
(6) I, 7.
(7) III, 6, 9-11 ; ℣. 8 et 9 ; VI, 1 ; VIII, 4.
(8) Interpret. homil., duar., Orig., in Cantic., præf. initio. Ces deux homélies sont un abrégé qu'Origène avait fait lui-même de son grand commentaire.

les Grecs ont appelées : « *L'éthique, la physique* et la *théorique, ethicam, physicam et theoricam,* que nous pouvons appeler, (dit-il, comme s'il continuait à traduire Origène), la *morale,* la *naturelle et l'inspective, moralem, naturalem et inspectivam.* » Et continuant à mêler son rôle à celui d'Origène. « Quelques Grecs ont, à la vérité, placé au quatrième rang, la *logique,* que nous pouvons, ajoute-t-il, nommer la *rationelle, logicam... rationalem.* Mais d'autres l'ont envisagée, comme mêlée à tout le corps des sciences principales que nous venons de rappeler (1). »

Origène arrive ensuite à l'explication. « Ce maître, dit-il, en parlant de Salomon, qui le premier apprend aux hommes, la divine sagesse, a mis à la tête de son œuvre, le livre des Proverbes qui, comme nous l'avons dit, occupe la place de la morale, et a pour but de développer l'intelligence et de former les mœurs... Celui qui veut avancer encore, passant des Proverbes à l'Ecclésiaste, s'applique à l'étude de la nature, afin que connaissant les causes et le fond des choses, il voie la vanité *de tout cela,* et se tourne vers les choses éternelles. Car ce livre apprend que toutes les choses visibles et corporelles sont caduques et fragiles. Et celui qui en sera convaincu les dédaignera, et avec elles, le monde entier, pour arriver aux choses invisibles, impérissables et immuables, que le Cantique des Cantiques fait voir dans un sens spirituel en les voilant sous certaines figures de poésies amoureuses : « Sensibus spiritualibus, sed adopertis *amorum* quibusdam figuris (2). » Le saint Cantique est donc « placé en dernier lieu, afin que l'on n'y arrive qu'après avoir épuré ses mœurs, et s'être bien pénétré de la *profonde* différence qu'il y a entre les choses corruptibles et les incorruptibles. On se trouve ainsi en état de n'être blessé d'aucune des figures sous lesquelles est décrit, comme il se forme, l'amour de l'épouse pour le céleste époux, c'est-à-dire, de l'âme parfaite pour le Verbe de Dieu (3). »

S. Jérôme pensait s'être borné à resserrer Origène. Mais il appelle *logique,* la dernière des trois sciences des Grecs ; et même dans les manuscrits on lit : *theoloicam ou theologicam,* mots que les éditeurs de Venise, Vallarsi et Maffei, regardent comme des corruptions de *theoricem ou theoricam* (4). Ce qui ramènerait la formule de S. Jérôme à celle d'Origène.

Théodoret pense, sans doute, à Origène plus qu'à tout autre, quand il reconnaît dans l'épître dédicatoire, de son explication du Cantique, avoir beaucoup profité de ses devanciers. Il ajoute avec raison, que l'on ne doit pas voir un larcin dans ce qu'il s'est approprié ; car, dit-il, ce n'est point là un larcin, mais un héritage paternel : Ἔστιν δὲ τὸ τοίουτον οὐ κλοπὴ, ἀλλὰ κληρονομία πατρῷα (5). Il prend les trois livres dans le même ordre qu'Origène et S. Jérôme, et il conclut « que la doctrine de Salomon est comme une échelle de trois degrés : le *moral,* le *naturel,* le *mystique,* τον ηθικον, τον φυσιολογικον, τον μυστικον (6). »

S. Grégoire-le-Grand envisage les mêmes livres, dans le même ordre et

(1) Orig. in Cantic., cantic. Prolog. p. 307, t. XIV, in-12, éd., Lommatzsch, Berolini, 1842.
(2) P. 311 et 312.
(3) P. 312.
(4) Comment. in Eccl. cap. 1, vers. init. (n. 383 et 364, ap. Mig., t. III, col. 1012).
(5) T. 1, p. 995, éd. Sirmond, 1642.
(6) P. 994.

sous le même point de vue. Ce n'est pas sans mystère, selon lui, que le Cantique des Cantiques tient le premier rang dans les œuvres de Salomon; et ce n'est point par hasard, mais avec une pleine connaissance de cause, « plena ratione » que Salomon a placé après les Proverbes, l'Ecclésiaste, et après l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques. Dans les Proverbes, il présente la vie morale, car il dit: *Mon fils, écoutez la sagesse;* dans l'Ecclésiaste, la vie naturelle; car on y considère la fin de toutes choses, puisqu'il dit: *Vanité des vanités, et tout est vanité.* Mais dans le Cantique des Cantiques, est exposée la vie contemplative, puisqu'on y désire la venue et la vue du Seigneur lui-même, et que l'épouse y dit: « Qu'il me baise d'un baiser de sa bouche, etc. (1). »

S. Bernard arrive aussi par l'Ecclésiaste et par les Proverbes, (Parabolæ) au Cantique sacré qu'il appelle « hunc sacrum, theoricumque sermonem (2). »

On pourrait invoquer ici une multitude de Pères de l'Eglise, qui parlent de concert avec ceux que nous venons d'entendre; ils attribuent à Salomon le Cantique des Cantiques, et reconnaissent ce livre comme sacré, au même titre que les Proverbes et l'Ecclésiaste, avec lesquels il forme un seul corps de doctrine. Mais l'authenticité et l'inspiration du saint Cantique, ressortiront encore des nombreux et éclatants témoignages. où nous verrons la tradition constante et moralement unanime, assurer au poème sacré du divin amour, le sens spirituel et allégorique, proclamé par les SS. Pères que nous venons de citer.

§ 2. — DES DIVERS SENS DANS LESQUELS ON A TENTÉ D'EXPLIQUER LE CANTIQUE DES CANTIQUES.

Pour bien comprendre ces divers sens, il importe d'entrer dans quelques détails et d'y mettre de la précision. Et d'abord, il ne faut point confondre le sens d'un mot avec sa signification. La signification d'un mot est sa puissance, « potentia », comme disaient les Latins; et le sens d'un mot est son acte, son effet dans une phrase et dans un contexte. Or, on ne fait jamais que ce que l'on peut; mais on ne fait pas toujours tout ce que l'on peut. Il en est de même d'un mot. Il peut avoir plusieurs significations ou puissances, que les dictionnaires font connaître. Mais un mot dans un cas particulier, dans une phrase, dans un contexte, n'a pas toutes les significations qu'il peut avoir. Pour concourir à l'action d'ensemble, il faut qu'il s'encadre dans une phrase, qu'il perde pour ainsi dire sa liberté d'allure, et s'assujettisse à n'avoir qu'un sens, qu'une seule action déterminée par le contexte. A cette précision près, on peut dire du sens d'un mot. ce que l'on dirait de sa signification. et réciproquement. Mais, comme on le voit, cette précision ne doit jamais être oubliée.

Le sens propre d'un mot est celui qu'il tire directement de sa signification, soit que cette signification soit unique ou multiple, comme on vient de le dire, sens qu'il conserve intact dans une phrase, par exemple: *pierre, fer,* etc. Il est opposé au sens figuré ou métaphorique, qui est transporté

(1) S. Greg., Magni, Exposit., in Cantic. Cantic., proœm.
(2) S. Bern. in Cantic. cantic. serm. I, n. 3, ed. Gaume.

d'un objet à un autre, à raison de quelque ressemblance ou analogie, par exemple : *un cœur de pierre,* une *âme de fer.*

Peut-on donner au sens propre, le nom d'immédiat, et au sens figuré, celui de médiat? Pour cela, il faudrait que le sens propre fût un sens vrai, réel, auquel l'esprit s'attache, bien qu'en outre, il en cherche un autre. Or, il est des cas où le sens propre d'un mot n'arrête nullement l'esprit, et n'est qu'une sorte de corps transparent qui laisse pénétrer la vue au sens figuré. Par exemple, quand on dit : cet homme a un cœur d'or, une tête de bronze, etc., évidemment, les mots, *or, bronze,* ne sont là que pour exprimer certaines similitudes ou analogies, et pour porter l'esprit aux idées de bonté, de dureté, etc. D'où l'on voit que les figures ou métaphores sont des comparaisons, traitées par l'ellipse, et dont on supprime les moyens termes. Mais on voit aussi que bien des propositions n'ont pas de vrai sens propre, et ne peuvent être entendues que dans le sens figuré. Or, le premier sens auquel on s'arrête, soit qu'il soit propre, soit qu'il soit figuré est appelé immédiat ou littéral, sens générique dont les espèces sont le sens propre et le sens métaphorique. Le savant Rosenmüller a donc confondu le genre avec l'espèce, quand parlant du premier sens ou du sens immédiat du Cantique des Cantiques, il l'appelle indifféremment propre ou litteral, « in proprio, sive quem dicunt litterali sensu (1). »

Si l'on peut dire que la métaphore est une comparaison abrégée, on peut dire que l'allégorie, le proverbe, l'apologue ou la fable, et même de grands poèmes, comme le poème épique, sont, pour le fond, des métaphores prolongées.

Mais il faut ajouter que le langage propre et le langage figuré sont tellement mêlés dans une composition quelconque, que le sens propre est fréquent dans les morceaux les plus poétiques, et le sens figuré dans les traités les plus métaphysiques. Le premier est nécessaire à la précision du discours, et le second à son élégance et à son énergie.

Le sens immédiat ou littéral comprend donc le sens propre et le sens métaphorique du mot. Mais au-dessus du sens immédiat et littéral, il y en a un autre dans les livres saints, qui est médiat parce qu'il s'appuie sur le premier et qu'il en part. Il n'est pas à proprement parler celui des mots, mais celui des choses exprimées par les mots dans le sens littéral. Ce sens nouveau est appelé mystique et spirituel : *mystique,* parce qu'il est caché dans le sens immédiat; et *spirituel,* parce qu'il a pour objet des choses de l'ordre spirituel, ou plutôt de l'ordre surnaturel. Il est bien allégorique, mais c'est une allégorie qui s'ajoute au sens immédiat complet, dont l'allégorie littérale fait partie.

Peut-être est-ce la facilité de confondre ces deux sortes d'allégories cependant si différentes, qui a conduit Rosenmüller à présenter le sens propre et le sens littéral, comme une sorte de synonymie.

Ce second sens, caché ou mystique, se trouve quelquefois dans les auteurs profanes. On a cru le voir dans la Lusiade du Camoëns. L'académicien Thomas a indiqué ce sens, comme un moyen de donner de la finesse au style, et Winkelmann en a étudié les fondements. Mais il est surtout très fréquent dans les livres saints, plus particulièrement, dans les prophètes et dans les morceaux poétiques. Dieu qui voit et fuit les rela-

(1) In Cantic. procem., fin. p. 277.

tions entre les choses ; et qui, dans l'ordre surnaturel, opère en dehors et au-dessus des lois de la nature et des conceptions de la raison, a manifesté aux écrivains sacrés des relations entre les faits gouvernés par sa providence, entre les évènements dont se compose la trame de l'histoire, et les mystères de la vie surnaturelle des âmes en particulier, et de l'Eglise qui les renferme. Et c'est ainsi que ce qui concerne le peuple Juif, a des relations plus élevées avec l'Eglise ; que les institutions de l'ancienne loi sont des figures de celle de la nouvelle, et que les saints personnages de l'Ancien Testament, présentent des traits épars qui se retrouvent réunis et fondus dans la personne sacrée du Verbe incarné.

On comprendra maintenant sans peine, les divers sens qui ont été donnés au Cantique des Cantiques. Il y a des auteurs qui n'ont pas voulu en élever le sens littéral au-dessus d'un épithalame ; ou qui sont même restés au dessous. D'autres n'y ont vu qu'une allégorie littérale sous laquelle l'auteur a voulu cacher, en partie, et rendre cependant plus saisissantes par des figures vives, les diverses vicissitudes du peuple juif.

Plusieurs ont vu ce dernier sens ressortir d'un premier sens, et ont présenté le Cantique comme une allégorie mystique, mais dont l'objet n'est pas de l'ordre spirituel. Beaucoup d'interprètes catholiques n'ont fait que transporter cette allégorie mystique dans le domaine de l'ordre spirituel, en lui donnant pour objet l'union de Dieu, de Jésus-Christ avec l'Eglise ou les âmes, union figurée par le mariage de Salomon. Mais la chaîne vraiment continue, et toujours grossissante de la tradition catholique (1), supprime le sens relatif au mariage de Salomon, et présente l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise, comme l'objet vraiment spirituel d'une allégorie purement littérale. Et ainsi nous exposerons surtout cette dernière interprétation dans notre seconde partie, et nous la défendrons dans la troisième, contre les partisans de l'allégorie purement mystique. Nous allons donc nous contenter ici, de rappeler en quelques mots, les interprétations tout à fait étrangères à la tradition, et qui repoussent toute allégorie spirituelle.

§ 3. — DE QUELQUES SYSTÈMES D'INTERPRÉTATION DU CANTIQUE DES CANTIQUES, OPPOSÉS A L'EXPLICATION TRADITIONNELLE.

Il s'est trouvé de bonne heure, même dans le sein du christianisme, des esprits qui n'ont pu voir dans le Cantique des Cantiques, autre chose qu'un morceau de poésie *érotique,* ou tout au plus un épithalame ; et les modernes qui sont entrés dans cette voie, n'ont guère innové. Ecoutons Théodoret, auteur du ve siècle. « La plupart, dit-il, de ceux qui calomnient le Cantique des Cantiques, et ne veulent pas y voir un livre spirituel, en font un tissu de fables insensées, indignes même des bonnes vieilles. Les uns veulent que le *sage* Salomon l'ait écrit de lui, et de la fille de Pharaon ; et quelques autres de la même classe, ταυτησί τῆς συμμορίας, substituent comme épouse à la fille de Pharaon, Abisag, Ἀβισαγ, la sunamite (2). »

(1) Se rattachant à celle des Juifs.
(2) Theod. In cantic., p. 984. Voir III Reg., I, 2-4 ; II, 21, 22, etc.

De tous les auteurs anciens dont parle Théodoret, on ne connaît que le fameux Théodore de Mopsueste, homme de beaucoup d'esprit et de savoir; mais d'un esprit mal discipliné et d'un cœur peu constant dans le bien. Quoiqu'il ait été ramené au devoir par son ami S. Jean Chrysostome, il n'en paraît pas moins qu'il avait été le précurseur de Nestorius.

Il a doublement prêté à l'imitation, et par la nature de l'opinion qu'il a adoptée relativement au saint Cantique, et par la manière dont il l'a exposée. On dirait certain critique moderne écrivant en grec. Il répond à un ami que jusque là « il n'a pas eu le courage de le lire (le Cantique), parce qu'il n'est ni historique, ni prophétique, ni doctrinal; mais que la lettre de son ami, l'a rendu, il ne sait comment, plus diligent malgré lui; qu'ainsi par le désir de lui plaire, il n'a point cessé sa lecture, bien que dès le commencement, il ne put s'empêcher de bailler et de sommeiller, à chaque pas, comme sous le charme du royal festin de noces, célébré dans ce Cantique. Cum me piguisset perlegere... nescio quomodo tuarum litterarum præceptum de Cantico Canticorum, exigens a nobis irrecusabiliter causam, fecit me circa eum diligentiorem, violenter quidem. Et sic enim non cessavi, et initio ipso lectionis, quasi studiosa alacritate, oscitans frequenter et dormitans; sicut convivio *codicis* nuptiali, et hoc regali percantatus (1). »

Les Pères du Ve concile auxquels nous avons emprunté cette citation, ont flétri ces boutades indécentes comme elles le méritaient, et condamné la doctrine dont elles étaient le digne ornement. Les saillies de Théodore de Mopsueste ne semblent pas avoir eu de l'influence dans les siècles suivants. Mais on voit que le souvenir n'en était pas perdu au VIIe siècle, par la manière dont Léonce de Byzance les qualifie. « Ce saint et très saint Cantique, loué des chrétiens et admiré des Juifs ennemis de la croix de Jésus-Christ, il l'a retranché des livres sacrés, par une audace tout à fait incroyable, en l'interprétant d'une manière licencieuse, avec *son esprit et sa langue de* femme perdue, *meretricia* (2). »

Julien d'Eclane, ardent pélagien, qui s'était mis en rapports intimes avec Théodore de Mopsueste, avait ainsi une raison de plus pour expliquer le Cantique, dans le sens d'un naturalisme grossier. Nous le passons sous silence, disent les bénédictins éditeurs des œuvres de S. Grégoire-le-Grand, comme ennemi de la grâce qui se répand en abondance dans ce saint livre. « Prætermittimus utpote gratiæ hostem quæ in hoc libro sacro copiossissime effunditur (3). » Le vénérable Bède s'est proposé dans son commentaire du Cantique, de combattre les erreurs que cet hérétique avait répandues dans le sien.

Parmi les modernes qui, dans les Cantiques, n'ont vu que le mariage de Salomon avec la fille de Pharaon, il en est un qui ne peut pas être passé sous silence. C'est le célèbre Grotius qui conciliait tant bien que mal, une foi assez prononcée sur le gros des dogmes chrétiens, avec des allures bien hardies. même aux yeux des protestants, et qui a émis plus d'une opinion téméraire sur les livres saints. Voici comment il apprécie le Can-

(1) Conc., œcum. V, C. P. II, Coll. IV; Ap. S. Binium, t. II, p. 535, ap. Mansi, t. IX, col. 225.

(2) Contra Nestor., et Eutychen, in Canisii lect. antiq., vol. 1, p. 577, Rosenmüller, p. 270, note

(3) S. Greg. Magni Opp., Admonit., in Cant., t. III, 2e p., p. 393 et 394.

tique des Cantiques. — Remplacer la fille de Pharaon par Abisag la sunamite, n'est qu'un accessoire dans l'espèce, et cela modifie peu les difficultés intrinsèques qui ne peuvent échapper à une lecture un peu attentive du livre de Salomon. On y trouve d'abord des expressions et des figures qui sembleraient bizarres à force d'être ampoulées, si elles devaient s'arrêter à un époux et à une épouse de l'ordre naturel. Mais, de plus, est-il aisé de ramener tous les détails à une harmonieuse unité, quand on voit l'épouse, tantôt dans le palais du grand roi dont l'amour fait sa joie, tantôt errant dans la campagne, en paissant les troupeaux avec son bien-aimé? On peut être surpris de voir les deux époux préférer si fort la verdure, aux poutres de cèdre et aux parquets de cyprès (1). On est encore plus surpris d'entendre l'épouse représenter bondissant par monts et par vaux, le roi son bien-aimé, qu'elle compare à un chevreau (2), avec une complaisance marquée. Et puis, elle-même est-elle bien naturelle dans ses démarches, quand la nuit, elle quitte sa couche, va chercher son bien-aimé à travers les rues et les places de la ville, demande aux gardes s'ils l'ont vu, le trouve, le conduit dans la maison de sa mère (3), et bientôt le cherche encore par les voies publiques, mais cette fois est arrêtée et battue par les gardes (4)?

Il est fort à croire que Grotius n'aurait pas été aussi frappé des incohérences du saint Cantique, s'il l'avait envisagé comme une allégorie littérale. Le sens spirituel qu'il s'est contenté de regarder comme possible, aurait été pour lui le sens immédiat, et aurait fait disparaître les incohérences qui l'ont frappé.

Plusieurs ont imaginé que l'amant n'est point Salomon, mais un berger à qui l'épouse a donné sa foi, et la lui conserve, malgré les efforts tentés par le roi, pour la séduire. Rosenmüller cite quelques docteurs allemands qui ont écrit sur ce thème, et dont le plus célèbre est J. David Michaelis dans ses notes sur Lowth, « De sacra Hebræorum poesi (5). » Mais, comme le remarque Rosenmüller, chacun de ces auteurs, pour donner de la vraisemblance à son hypothèse, est obligé de faire entrer dans le cadre du poème, des détails plus arbitraires les uns que les autres, et tous également étrangers à la vraisemblance et à la pensée de l'auteur.

G. H. A. Ewald avait déjà été frappé des difficultés de ce système d'interprétation. Mais il l'a remplacé par un autre qui, s'il n'avait pas été de lui, dit Rosenmüller, n'aurait pas échappé à la causticité de sa verve (6). Selon Ewald, c'est la Sulamite qui est en scène; en se promenant dans la riante campagne d'Engaddi, elle s'embarrasse entre les chars du roi, qui, épris d'amour pour elle, la fait arrêter et conduire dans son gynécée. Mais il faut, ce semble, être bien préoccupé d'une idée, pour voir une arrestation de ce genre, dans les ℣℣. 11 et 12 du chapitre VI, qui sont d'ailleurs fort mal placés près de la fin du livre pour commencer le drame. Et si l'on compare ce passage à un autre (7) qui précède de beaucoup dans le

(1) I, 16 et 17.
(2) II, 8 et 9.
(3) III, 1-4.
(4) V, 1-7.
(5) Not. 123. Rosenmül., in cantic., procem., p. 261.
(6) Rosenmül., p. 263.
(7) I, 3.

livre, et qui doit suivre dans l'hypothèse, il faut avouer que l'épouse semble avoir pris bien aisément son parti, en faisant de nécessité amour; tandis qu'en comparant les ℣℣. 1, 9-11, avec les ℣℣. 1, 12-14, on voit les vains efforts du roi pour vaincre la résistance de l'amante fidèle à son berger.

Ce n'est pas tout, les paroles de l'épouse à l'époux, il les prend pour un monologue, où l'amante prisonnière du roi, regrette les jours heureux où elle recevait son bien-aimé dans sa vigne (1). Elle désire que son amant vienne la tirer de sa captivité avant la nuit (2). Enfin, quand l'auteur est par trop embarrassé du rôle de son héroïne, il la fait rêver et parler en dormant (3).

Cette idée n'a pu manquer de paraître piquante à M. Renan, dont souvent les héros éveillés semblent rêver. Habitué à faire passer, en France, les découvertes de la savante Allemagne, il n'a pas voulu nous priver de celle-là. Il l'a même enrichie de son fonds, de ses riantes peintures, de ses fantaisies inattendues.

DEUXIÈME PARTIE

INTERPRÉTATION TRADITIONNELLE DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

Tout ce que nous avons à dire dans cette partie de notre travail, montrera que pour s'élever au vrai sens du Cantique des Cantiques, il faut y voir une allégorie et une allégorie littérale.

Or l'allégorie, par là même qu'elle se dégage et s'éloigne des paroles prises dans le sens le plus matériel, a besoin d'être retenue, réglée et préservée des écarts de l'imagination qui pourrait substituer au vrai sens, un sens arbitraire.

Il lui faut donc des règles; et la principale est la tradition et l'histoire. On sait que l'histoire qui embrasse tous les signes, tous les monuments de la pensée, est un des grands moyens, et si l'on va au fond, le principal moyen d'interpréter les monuments qui remontent à une époque un peu éloignée, elle a souvent le dernier mot à dire sur le sens de ces monuments. Mais cela est encore plus vrai, quand il s'agit d'un sens allégorique détourné, et quelquefois bien éloigné du sens obvie des paroles.

L'Eglise, en accordant une grande importance à ce moyen, entre donc au fond des nécessités philologiques. Mais il faut ajouter que dans l'Eglise, fondée par Jésus-Christ et toujours assistée de l'Esprit-Saint, la tradition jouit constamment de cette assistance, et en reçoit, quand il faut et dans des conditions déterminées, le privilège même de l'infaillibilité assurée à l'Eglise. Nous exposerons donc avec ordre l'interprétation donnée au saint Cantique, par la tradition chrétienne, précédée de la tradition judaïque.

Il serait dès lors naturel de diviser tout d'abord la tradition qui va nous occuper, en tradition judaïque et en tradition chrétienne. Mais la première

(1) II, 8-15.
(2) 16 et 17.
(3) III, 1-4; ℣. 2, etc.

comparée à la seconde est peu de chose, et pour simplifier, nous préférons présenter la tradition comme une seule chaîne, divisée immédiatement en quatre sections : la première, pour la tradition des Juifs, la deuxième, pour la tradition des Pères de l'Eglise, la troisième, pour celle des scholastiques du moyen âge, et la quatrième pour les auteurs modernes.

§ 1. — TRADITION DES JUIFS SUR LE SENS DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

Jusqu'à la venue de Jésus-Christ, les Juifs ont été constants à voir dans ce livre une allégorie purement littérale, c'est-à-dire, qui ne suppose pas un premier sens relatif à un mariage humain. C'est peu après Jésus-Christ que Schammaï se hasarda à présenter le Cantique de Salomon comme un livre humain étranger à toute inspiration divine, et par là même, au sens spirituel qu'y a vu la tradition. Mais Rabbi Ben Eléazar, président du sanhédrin, poursuivit ce novateur et le fit condamner vers l'an 90 de notre ère (1).

Quand on connaît le respect religieux et profond que les Juifs avaient pour leurs livres sacrés, on comprend aussitôt que le Cantique des Cantiques n'eût jamais été inséré, maintenu ou réintégré dans leurs canons des saintes Ecritures, et n'eût jamais obtenu le nom qu'il porte de Cantique par excellence, s'il n'avait été qu'un épithalame ordinaire, ne représentant que la scène d'un amour charnel.

C'est ce que proclame bien haut Aben-Ezra, savant docteur juif du XIIe siècle : « Loin de nous, loin de nous ! dit-il, dans sa préface à l'explication de ce livre, loin de nous la pensée de ne voir qu'un amour charnel dans le Cantique des Cantiques ! Si la dignité de ce livre n'était pas éminente, il n'aurait jamais fait partie du corps des livres saints ; et c'est là, du reste, un point hors de toute controverse (2). »

Quoiqu'on ne puisse pas assigner au juste la date de la paraphrase chaldaïque de ce livre sacré, elle doit cependant remonter plus haut qu'Aben-Ezra ; et ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle interprète le Cantique dans un sens purement allégorique. Elle ne se borne pas à traduire même largement en imitant et en paraphrasant, elle se jette résolûment et dès le début dans l'interprétation allégorique et spirituelle. Nous allons en traduire deux ou trois phrases, où nous trouverons pour le fond, le sentiment des saints Pères qui, bien avant cette paraphrase, ont expliqué le saint Cantique dans le même esprit, en ajoutant ou substituant à Dieu, Jésus-Christ, et au peuple juif, l'Eglise, l'âme chrétienne. Voici les premiers mots de cette paraphrase : « ℣. 1. Cantiques et louanges que le prophète Salomon, roi d'Israël, a chantés par l'Esprit-Saint, devant le Seigneur, dominateur de tous les siècles. Le prophète Salomon a dit : Béni soit le nom du Seigneur qui nous a donné la loi par la main de Moïse..., Et les justes de cette génération ont dit : Dominateur de tous les siècles, tirez-nous après vous et nous courrons dans la voie de votre bonté (3). »

On peut assurément citer à l'appui de cette paraphrase, bien des

(1) M. Vigouroux, Man. bibl. n. 818.
(2) Rosenmül. in Cant. cant. Proœm. p. 264, note.
(3) In Cant. Parph. chald., I, 1, 2 et 4 Polyglot. de Walt. t. III, p. 428.

textes de l'Ancien Testament, qui montrent avec éclat l'amour de Dieu pour celui qu'il appelait son peuple, ou font voir que ce peuple et surtout les saints personnages qui en étaient la gloire savaient rendre à Dieu amour pour amour. La prédilection de Dieu pour ce peuple, qui seul a maintenu le culte du vrai Dieu, au milieu du polythéisme et de l'idolâtrie répandus dans toutes les nations, cette prédilection est si marquée et exprimée en termes si forts, que des critiques superficiels, l'ont prise pour un amour exclusif, et le vrai Dieu adoré par les Juifs, pour un Dieu national. En cela, ils n'ont pas su lire à travers des figures transparentes par elles-mêmes, et réduites à leur juste valeur par l'ensemble des livres saints. Toutefois, l'amour n'en est pas moins admirable et vraiment surprenant dans les termes, le Seigneur s'est *attaché* (1) aux pères du peuple juif, il les a aimés et a choisi leur postérité après eux, c'est-à-dire, « vous-mêmes, dit Moïse, à ses contemporains », d'entre toutes les nations, comme il est visible en ce jour (2). Aussi Dieu par ses prophètes, montre-t-il son peuple, comme une « épouse tendrement aimée (3); ses actes d'idolâtrie, comme des actes de fornication et d'adultère (4); et sa conversion, comme un retour à la fidélité conjugale (5). »

Il paraît que l'hérésiarque Luther est demeuré dans cette interprétation judaïque, et n'est pas allé plus loin que la paraphrase judaïque et le rabbin Aben-Ezra (6).

Rosenmüller cite un passage fort explicite du rabbin Jarchi, dont le but est de montrer dans le saint Cantique, la nation juive convertie par la captivité de Babylone (7). Le docteur Hug, critique allemand de notre temps, catholique, mais hardi parfois jusqu'à l'excès, s'est un peu approché du point de vue de Jarchi, et a vu dans le Cantique les tentatives faites sous Ezéchias, par les restes d'Israël pour se réunir au royaume de Juda. Il a été réfuté par le protestant Berthold.

Théodoret rappelle l'opinion des auteurs de son temps qui ne s'élevaient pas plus haut que Jarchi et Hug, et qui, toutefois, se refusaient à ne reconnaître qu'un chant nuptial dans le Cantique sacré. Envisageant les choses, dit-il, avec plus de sagesse, ils ont regardé ce Cantique comme royal, car le peuple y est représenté par l'épouse, et le roi par l'époux (8).

Isaac Abarbanel, célèbre médecin et philosophe juif du XVIe siècle, dans le dernier de ses trois dialogues *sur l'amour,* dit que le Cantique des Cantiques a pour objet de montrer la sagesse souveraine appliquée au beau suprême, comme une femme éprise d'amour pour l'homme parfait, et celui-ci la recherchant avec une bienveillance réciproque : « Summam sapientiam summi pulchri, tanquam feminam perfectissimo viro amore irretitam, eoque mutua benevolentia ipsam persequente (9). » Mais nous opposerons deux difficultés à cette interprétation : la première, c'est que l'auteur semble s'attacher à la sagesse abstraite, la deuxième, c'est que la

(1) חשק.
(2) Deut., x, 15.
(3) Is., LIV, 5 ; Jér., II, 2.
(4) Ezéch., VI et XXIII ; Os., I, II et III.
(5) Os., II, 5.
(6) Opp. lat. ed. Ien., t. IV, fol. 228, cité par Rosenmüller, l. c. p. 270, note.
(7) L. c. p. 266 et 267.
(8) Explan., in Cant. Cantic., préambule vers le comm., col. 29, t. LXXXI, P. G. Migne.
(9) Dial., III, p. 581, Venet., 1553 et 1564, ap. Rosenmül., l. c., p. 276, note 28.

représentant comme une femme, il semble intervertir les rôles, et assigner le principal à l'homme qui aime la sagesse.

Rosenmüller, que nous venons de citer plus d'une fois, déclare avoir suivi autrefois l'explication de la paraphrase chaldéenne et de Salomon Jarchi (1), et être venu ensuite à l'amour de Salomon pour la sagesse avec laquelle il fit alliance (2), qu'il appelle sa parente, sa *sœur* dans les Proverbes (3) comme dans le Cantique (4), dont il célèbre l'excellence avec l'éclat de la plus belle poésie (5); qu'il préfère à tout (6) et dont il loue l'inclination à s'attacher par amour à ceux qui la cherchent (7). L'auteur n'a pas de peine à trouver de nombreux et fermes appuis dans le livre saint qui porte le nom de Sagesse (8), dans l'Ecclésiastique (9) et dans le titre même de Sagesse des Sagesses ou de Sagesse par excellence, donné au Cantique des Cantiques par la version syriaque (10).

Cette explication n'a pas les inconvénients de celle d'Abarbanel, si comme il paraît, Rosenmüller n'a pas eu en vue la Sagesse abstraite, mais la Sagesse divine elle-même, Sagesse incréée, et procédant de Dieu le Père par voie de génération, en un mot, le Verbe divin, dont va nous entretenir constamment la tradition chrétienne.

§ 2. — TRADITION DES SS. PÈRES SUR LE SENS DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

Quand on veut étudier la tradition des SS. Pères sur un point, on éprouve le besoin, pour simplifier cette étude, de diviser les SS. Pères en deux classes : l'une pour les Pères grecs ou orientaux, et l'autre pour les Pères latins ou occidentaux.

1. — Tradition des Pères grecs.

Théodoret en rappelant quelques Pères de l'Eglise qui se sont occupés du Cantique des Cantiques, dit qu'il y en a eu d'autres *plus près des apôtres*.

Or, nous n'en connaissons pas de plus ancien que S. Hippolyte, qui ait écrit un ouvrage spécial sur le saint Cantique, comme le rapportent Eusèbe (11) et S. Jérôme (12). Gallandius qui cite ces auteurs, a reproduit, d'après Anastase le Sinaïte, un passage d'une demi-colonne où S. Hippolyte parle des Proverbes, de la Sagesse, de l'Ecclésiaste et du Cantique des Cantiques (13). Mais d'après ce fragment si court, il n'est pas possible de juger quel était le sens du commentaire de S. Hippolyte.

(1) P. 270.
(2) III Reg., IV, 31 ; V, 11.
(3) Prov., VII, 4.
(4) IV, 9, 10, 12 ; V, 2 et 3.
(5) Prov., VIII.
(6) VIII, 19.
(7) *Ibid.*
(8) Sap., VII, 7 ; VIII, 18.
(9) Eccli., XXIV, 1-47.
(10) Rosenmül. p. 271, 277 et p. 275 et 276, note 28.
(11) Hist. eccl. lib. VI, cap. XII.
(12) De Viris illustribus, cap. XLI.
(13) Galland, Bibl. veter. Pat. t. II, p. 411 et 412.

On n'éprouve pas le même embarras pour Origène, son contemporain. Cet illustre docteur a fait deux commentaires du livre sacré qui nous occupe. L'un fruit de sa jeunesse, mais gage d'un brillant avenir, est compris dans deux homélies que S. Jérôme a traduites. L'autre, travail de l'âge mûr, comprenait dix volumes, au témoignage de S. Jérôme, dans l'épître dédicatoire de sa traduction adressée au pape S. Damase. Il ne reste de ce grand ouvrage, que quatre livres, non dans le texte grec qui a péri, mais dans la traduction latine de Rufin. Or, il importe de préciser autant que possible, le sens dans lequel Origène a entendu le saint Cantique, parce que cet illustre docteur, par l'ascendant de son génie, et par la place qu'il occupe dans l'antiquité chrétienne, a exercé une grande influence sur les commentaires qui ont suivi le sien. Origène a-t-il vu dans le Cantique une allégorie littérale ou une allégorie mystique? A-t-il reconnu oui ou non, dans le texte sacré, un sens antérieur au sens spirituel relatif à Jésus-Christ et à son Eglise ou aux âmes fidèles?

Ecoutons l'auteur lui-même : « Il faut se rappeler l'avertissement que nous avons donné dans notre préface, que ce petit livre qui est une espèce d'épithalame (1), est écrit sous la forme de drame. Or, le drame, comme nous l'avons dit, consiste en ce que certaines personnes sont introduites et parlent, que d'autres surviennent, que les unes se retirent et les autres arrivent, et qu'ainsi tout se fait par ce changement de personnes. Telle est donc l'espèce à laquelle appartient ce petit livre, et à laquelle nous nous attacherons, pour adapter dans la mesure de nos forces, l'exposition *historique* à notre explication. » Toutefois, « ce livre doit être entendu dans le sens spirituel, *intelligentia vero spiritualis*, comme nous l'avons fait observer dans notre préface, c'est-à-dire, dans le sens de l'union de l'Eglise avec Jésus-Christ, sous les noms d'épouse et d'époux, ou de l'union de l'âme avec le Verbe divin. »

L'auteur entre davantage dans les faits : « On introduit donc maintenant par *manière d'histoire* (2), *introducitur nunc per historiæ speciem*, une épouse qui a reçu d'un époux très noble, des présents dignes de lui, à titre de dot ou de fiançailles. Mais l'époux différant longtemps de venir, l'épouse est pressée par le désir de son amour, elle languit dans sa maison, et elle fait tout pour arriver enfin à voir son époux, et à jouir de ses embrassements. Comme elle sent que son amour ne souffre pas de délai, et qu'elle ne peut obtenir ce qu'elle désire, *elle se tourne vers la prière, et elle supplie Dieu, puisqu'elle sait qu'il est le père de son époux* (3). Voilà poursuit Origène, ce que contient l'explication historique, composée sous la forme d'un drame. Voyons maintenant si le sens qui est au fond pourra s'y adapter convenablement. Il avertit là que sous le nom d'Eglise, il faut entendre l'assemblée de tous les fidèles. *Ecclesiam autem cœtum omnium adverte fidelium* (4). »

Or, pour remonter à ce qu'Origène appelle l'explication historique, quel est cet époux auquel on parvient à s'unir par la prière, parce que Dieu est son père? quel est-il sinon le Fils de Dieu? Et dès lors, que devient Salomon? L'auteur l'a dit un peu plus haut dans son prologue

(1) Ou apparence *species*.
(2) Ou sous apparence d'histoire.
(3) Orig. in Cant. cant. lib. I, init. ad Cant., I, col. 3, t. XIII, P. G. Migne.
(4) Col. 84.

ou sa préface, en examinant les titres des trois livres de Salomon. Il y fait remarquer qu'en tête des Proverbes, l'auteur est appelé *Salomon fils de David qui régna en Israël,* qu'en tête de l'Ecclésiaste, le nom de Salomon est remplacé par celui d'*Ecclésiaste, fils de David;* mais qu'en tête du Cantique, on ne lit que le nom de Salomon, sans rien qui rappelle sa filiation de David, ni rien qui porte la pensée à un nom charnel. « Neque aliqua in his prorsus miscetur carnalis nominis intelligentia (1). »

Origène pouvait-il mieux, en quelques mots, exclure du Cantique, le mariage de Salomon, et ramener le texte sacré à un sens purement spirituel, sans aucun sens intermédiaire? Son interprétation est donc dans le sens d'une allégorie purement littérale; et ce qu'il appelle explication historique, n'est rien autre chose que l'indication sommaire de la trame du poème ou du drame.

Nous passons immédiatement d'Origène à S. Grégoire de Nysse, qui déclare se rattacher aux grands travaux d'Origène; et nous parlerons après de quelques Pères qui l'ont précédé dans l'ordre des temps. S. Grégoire de Nysse a commenté une partie seulement du saint Cantique, dans ses quinze homélies adressées à Olympiade. Il caractérise nettement sa méthode qui consiste à attacher aussitôt ou immédiatement au texte son sens le plus élevé : Προς λεξιν προαγαγων την των ῥητων θεωριαν (2). Et un peu plus bas : « Croyez-vous, dit-il, que je parle de Salomon fils de Bersabée?.. Celui-là désigne un autre Salomon qui est aussi né de David, selon la chair », et qui « s'est servi de Salomon, comme d'un instrument pour nous parler d'abord dans les Proverbes, ensuite dans l'Ecclésiaste, et enfin, dans la philosophie du Cantique des Cantiques, montrant par quelle voie et dans quel ordre on monte à la perfection. » Et plus bas encore, après avoir exposé les effets des deux premiers livres, il ajoute : « Et lorsque le cœur est purifié de l'inclination aux choses qui apparaissent au dehors, il est introduit par le Cantique des Cantiques à la connaissance mystique et intime des secrets divins, dans lesquels *ce qui est écrit est un appareil nuptial,* mais ce qui est compris, est l'union de l'âme humaine avec Dieu (3). »

S. Athanase était du même siècle que S. Grégoire de Nysse; et ne l'a précédé que d'une trentaine d'années. Comme Origène, il eut l'Egypte pour patrie, et le monde pour théâtre. Photius dit qu'il a lu le commentaire du grand Athanase sur l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques (4). Il ne reste que de très légers fragments de son travail sur le saint Cantique, qui ont été publiés par Meursius en 1617, et qui n'occupent qu'une page dans l'édition des œuvres du S. docteur, donnée par les bénédictins en 1698 (5). Mais si courts que soient ces fragments, on n'a pas de peine, ce semble, à y surprendre l'allégorie sans la moindre trace d'un premier sens littéral : « L'époux à l'épouse, connais-toi toi-même, afin que tu puisses ensuite me connaître (6)... Je lirai la loi, je lirai les prophètes, j'approfondirai les Evangiles (7)... Pendant que je dormais, le Verbe m'a infusé la

(1) Prolog. col. 81. Voir aussi 80 et 82.
(2) S. Grég. Nys. in Cant. Cant. Proœm. t. XLIV, P. G. Migne.
(3) Hom. I vers. init. col. 765.
(4) Col. 769 et 772.
(5) Phot. Biblioth. n. cxxxix.
(6) T. I. p. 1105.
(7) In Cant. III, 6.

connaissance de Dieu (1) Inspirez-moi vos enseignements, et gravez vos commandements sur la table de mon cœur (2). »

Un contemporain de S. Athanase, montre nettement qu'il a expliqué le Cantique dans le sens de l'allégorie purement littérale. Nous voulons parler de Philon, évêque de Carpase dans l'île de Chypre, ou de Carpathe dans l'île de Chio, et nommé pour cela tantôt *Caspasius,* tantôt *Carpathius.* Dans l'épître dédicatoire, il dit que « celui qui n'a pas délivré son esprit des affections charnelles, ne peut pénétrer ni dans le Cantique des Cantiques, ni dans le saint des saints. » A la fin de cette épître, il dit en abordant son interprétation : « La sainte épouse, l'Eglise, échange avec son époux des paroles mystiques »; et il explique le livre sacré dans cet esprit, sans aucune allusion au mariage de Salomon (3).

P. J. Foggini a publié à Rome en 1750, sous le nom d'Epiphane, évêque de Salamine, le texte latin d'un commentaire du Cantique qui ne paraît être qu'une traduction très imparfaite de l'ouvrage de Philon, que Cassiodore fit faire par son ami Epiphane (4).

Théodoret, une des gloires des IVe et Ve siècle, entend le saint Cantique dans le même sens, et l'explique dans le même esprit qu'Origène, dont il met à profit les travaux. Il ne voit dans le Cantique sacré, que l'union de Dieu avec l'Eglise, de la majesté divine avec notre *pauvre humanité* (5). Il rappelle dans son prologue, qu'un grand nombre parmi les anciens Pères, l'ont *enrichi de commentaires,* ou en ont tiré des passages dont ils ont orné leurs écrits, et il cite « Eusèbe de Palestine, Origène d'Egypte, Cyprien de Carthage, S. Basile-le-Grand en expliquant le commencement des Proverbes, les deux Grégoires (de Nysse et de Nazianze) unis à Basile, l'un par le sang, l'autre par l'amitié, Diodore, le courageux défenseur de la piété (6), et Jean (Chrysostome), qui, jusqu'à ce jour, arrose l'univers du fleuve de sa doctrine (7)... »

Ces auteurs, si l'on excepte Origène et S. Grégoire de Nysse, n'ont pas laissé sur le Cantique, de traités spéciaux qui, du moins, soient arrivés à notre connaissance. Mais on peut étendre à eux ce que Bossuet a écrit de S. Ambroisse : « Nec defuit *Ambrosius apis instar,*melitissima oratione passim hunc librum depascens (8). »

Le Cantique des Cantiques, si étranger aux affaires du monde était fait pour retentir avec toute la pureté de ses accents dans le cœur des solitaires. Aussi, tandis que Théodoret l'expliquait dans le monde, le saint abbé Nil le méditait dans le désert pour sa propre édification et pour celle de tant d'âmes contemplatives qui le regardaient comme un maître. Le commentaire de S. Nil, mêlé à ceux de S. Grégoire de Nysse et de S. Maxime abbé au VIIe siècle, sous le nom d'*Explication par paraphrase,* a été publié dans le tome II, de la bibliothèque des Pères grecs, en 1624, avec une tra-

(1) III, 2.
(2) VI, 1.
(3) Enar. in Cant. Ap. Migne. P. G. t. XL, col. 32.
(4) Rosenmül. Proœm. in Cant., p. 282; Gallandius; Bibl. vet. Pat. t. IX, app. p. 713-769, Ap. Migne, P. G., t. XL; Fessler, Inst. Patrol., t. I, p. 615.
(5) Col. 32.
(6) Prêtre d'Antioche et maître de S. Jean Chrysostome.
(7) P. 285 et 286.
(8) Bossuet, in Cant. préf. p. 221, t. II, éd. Lebel.

duction latine de Zimes (1). Michel Psellus auteur du XIe siècle, auquel on doit beaucoup de travaux de seconde main, a publié ce triple commentaire avec le sien propre, composé en vers civils, δια στιχων πολιτικων, c'est-à-dire, comme le fait remarquer J. M. Suarez après Joseph Scaliger (2), en vers grecs où le nombre des syllabes est compté, indépendamment de leur quantité (3).

Ces quatre commentaires s'harmonisent parfaitement ensemble, et entrent sans aucune discordance dans le concert des autres Pères sur l'allégorie littérale ; de sorte que la chaîne traditionnelle des Pères grecs, se tient admirablement jusqu'au milieu du Ve siècle avec des anneaux considérables pour y rattacher les siècles suivants.

Un auteur grec du VIe siècle, Procope *sophiste*, c'est-à-dire *philosophe* chrétien, fait entrer plusieurs autres Pères dans la chaîne traditionnelle, par le titre même de l'ouvrage qu'il a composé sur le Cantique : « Procope de Gaza, sophiste chrétien, sur le Cantique des Cantiques, abrégé des explications choisies de la bouche de Grégoire de Nysse, de Cyrille d'Alexandrie, d'Origène, de Philon de Carpathe, d'Apollinaire, d'Eusèbe de Césarée et de divers autres, comme Didyme, S. Isidore (de Péluse), Théodoret et Théophile d'Alexandrie. » Or, tous les auteurs que Procope fait concourir avec lui à ce commentaire, n'ont sans doute pas composé de commentaires spéciaux sur le Cantique, plusieurs n'y contribuent que par des passages détachés de leurs divers ouvrages. Mais tous expliquent le livre sacré dans le même sens qui est celui de l'allégorie littérale.

Ce commentaire mentionné par J. M. Suarez (4) et par Léon Allacci (5), et dont Fabricius, Ernesti et le cardinal Maï ont prouvé l'authenticité, a été publié par cet illustre savant de notre siècle, qui le déclare *propre à montrer la piété de l'auteur, mais inutile pour l'érudition historique* (6).

J. M. Suarez rappelle que Mursius a publié à la Haye, en 1617, le commentaire sur le Cantique d'Eusèbe, de Polychrône et de Psellus, Léon Allatius ajoute et d'autres « et aliorum (7). » Le manuscrit de Polychrône est à la Bibliothèque nationale.

Nous terminons la chaîne des auteurs grecs par Michel Cantacuzène, associé à l'empire d'Orient, d'abord par son père Jean, et ensuite par Jean Paléologue qui le détrôna dans la deuxième moitié du XIVe siècle. Rétiré, paraît-il, dans un monastère du mont Athos, il y composa par manière de scholies une courte explication du saint Cantique (8). Comme plusieurs auteurs latins du moyen âge dont nous parlerons bientôt, il entend principalement ce livre, du mystère de l'Incarnation, il en fait ainsi l'application constante à la sainte Vierge, et arrive par là à l'union de Jésus-Christ avec son Eglise (9). Dès qu'il aborde le premier verset, il montre bien qu'il ne voit dans ce livre sacré, qu'une allégorie littérale, sans aucune allusion au

(1) Joseph Marie Suarez, *Dissert.*, de opp. S. Nili, n. 638, col. 1364 et 1365, t. LXXIX P. L. Migne ; Léon Allatius diatriba de Psellis.
(2) In Euseb. Chron. 7.
(3) Michaël, Psel. col. 537-40, t. CXXII, P. G. Migne.
(4) L. c., n. 638, col. 1364.
(5) L. c., n. 45, col. 504-506.
(6) Voir ces trois pièces dans Migne, P. G., t. LXXXVII, col. 9-18.
(7) L. c., col. 505.
(8) Fabricius, ap. Migne, P. G., t. DLII, col. 997-998.
(9) Par exemple, in Cant. I, col. 997-998.

mariage de Salomon : « Le nom de Salomon, dit-il, signifie en hébreu *pacifique*. Salomon aussi fils de David, rempli de l'Esprit-Saint, a prédit touchant le Christ pacifique et il l'a appelé Salomon, en disant Cantique des Cantiques qui est à Salomon (1). »

2. — Tradition des Pères latins sur le sens du Cantique des Cantiques.

Dans les quatre ou cinq premiers siècles de l'Eglise, ce sont les Grecs qui dominent par le nombre, parmi les commentateurs du Cantique. Toutefois, dans ce laps de temps, les Pères latins ont apporté aussi leurs témoignages sur le sens de ce livre sacré, et dans les siècles suivants où la sève du christianisme s'est retirée peu à peu de l'Eglise grecque desséchée par les hérésies, ce sont les Pères latins qui forment, pour la plus grande partie, la chaîne traditionnelle sur le point qui nous occupe, comme sur l'ensemble des vérités révélées.

S. Cyprien que nous avons vu cité par Théodoret parmi ceux qui ont fait, du saint Cantique, l'objet de leurs méditations, et qui en ont enrichi et orné leurs écrits, S. Cyprien n'a point fait de traité spécial sur ce livre sacré; mais il en a souvent profité, particulièrement dans les lettres où il soutient avec une ardeur excessive, son erreur de l'invalidité du baptême conféré par les hérétiques, et où il prend les divers textes de ce livre dans des sens éminemment spirituels (2).

S. Ambroise n'a fait non plus aucun commentaire suivi de ce livre; mais il l'a si souvent cité dans ses divers ouvrages, que Guillaume de S. Thierry en a extrait un de ses commentaires du Cantique, qui est tout dans le sens de l'allégorie littérale, comme la suite le montrera.

S. Jérôme, qui comme nous l'avons dit, à propos d'Origène, a élevé si haut le grand commentaire d'Origène, et qui en a traduit en latin l'abrégé, compris en deux homélies, n'a eu garde de s'écarter de cet illustre guide.

S. Augustin touchant aux trois livres qui sont sans contredit de Salomon, qualifie ainsi le Cantique des Cantiques : « C'est une certaine volupté spirituelle des saintes âmes, aux noces du roi et de la reine de cette cité, c'est-à-dire, de Jésus-Christ et de son Eglise. Mais cette volupté est enveloppée de voiles allégoriques, pour donner plus d'aiguillon au désir de la connaître et au plaisir de la dévoiler (3). » S. Augustin voit des images riantes et des allégories piquantes dans le Cantique; mais il ne s'arrête pas un instant au prétendu fond historique de ce poème sacré et ne paraît nullement y apercevoir le mariage de Salomon.

En même temps que Procope commentait les saintes Ecritures en Palestine, l'abbé Cassiodore, d'abord ministre du roi Théodoric et consul sous Athalaric, mais retiré alors dans un cloître en Calabre, sa patrie, honorait l'Eglise par ses vertus et par ses écrits. On trouve dans ses œuvres *une exposition sur le Cantique des Cantiques,* qui suit pas à pas le texte original. Le but et le caractère de cette exposition sont nettement caractérisés dans le prologue. Il y est dit que Salomon inspiré par le divin

(1) Col. 999-1000.
(2) Epist. LXXIV, LXXV, LXXVI.
(3) De Civ. Dei lib. XVI, cap. XX.

Esprit, a célébré dans ce petit livre, les noces de Jésus-Christ et de son Eglise (1).

Mais dom Garet éditeur des œuvres de Cassiodore, regarde comme très certain que ce commentaire n'est point de cet auteur, et il en donne des raisons dignes d'un bénédictin (2). La précision qui se fait remarquer dans le prologue, et qui dans l'ouvrage entier est toujours accompagnée d'une rigoureuse méthode, peut aisément s'expliquer par cette raison que l'auteur est S. Thomas d'Aquin. Nous en parlerons plus bas. Nous nous contentons de rappeler ici que ce travail a déjà été imprimé dans l'édition de ses œuvres, donnée à Anvers en 1612. Il peut paraître surprenant que dom Garet ne s'en soit pas douté; mais à cette surprise s'en joint une autre. C'est que ni les éditeurs de S. Thomas, ni le Père Touron, auteur de sa vie, n'aient pas eu le plus léger soupçon que l'ouvrage eût été attribué à Cassiodore et maintenu dans ses œuvres par l'éditeur bénédictin, un siècle avant le travail biographique du Père Touron.

Une des raisons qui ont porté dom Garet à laisser ce commentaire dans les œuvres de Cassiodore, c'est qu'on en a trouvé un abrégé dans les œuvres de S. Isidore de Séville (3). Nous en dirons un mot en son lieu. Pour le moment, nous nous contentons d'ajouter que Cassiodore ne paraît pas avoir composé un autre commentaire sur le saint Cantique; et que les raisons alléguées à l'appui de l'opinion contraire, manquent de solidité, comme nous l'avons fait voir dans l'*Etude* sur le Cantique des Cantiques dont nous donnons ici l'abrégé.

Nous trouvons, en Espagne, un commentateur du Cantique, contemporain de Cassiodore. C'est S. Juste, évêque d'Urgel, qui a souscrit aux conciles de Tolède en 527 et en 531. Son travail divisé en deux cents versets, n'est pas très long, et n'occupe guère avec l'épître dédicatoire que trente colonnes dans l'édition de M. Migne (4). Il est concentré tout entier sur Jésus-Christ et sur l'Eglise, sans la moindre allusion au mariage de Salomon. On en saisit tout l'esprit dès les premiers mots : « *Osculetur osculo oris sui*. Voix de l'Eglise venant à Jésus-Christ par le baiser et voulant trouver la paix, par laquelle d'ennemis que nous étions de Dieu le Père, nous sommes réconciliés par son propre Fils (5). »

On trouve une exposition sur le Cantique dans le troisième volume des œuvres de S. Grégoire-le-Grand, publiées en 1705 par deux savants bénédictins de S. Maur, Denis de Sainte-Marthe, et Bessin (6). Des doutes avaient été émis sur l'authenticité de cet ouvrage; mais les savants éditeurs ont opposé à ces doutes de solides raisons (7). Ils ne se dissimulent pas quelques différences de style surtout dans le préambule; mais outre que ces différences peuvent s'expliquer en partie par le caractère particulier du livre sacré, l'empreinte du grand pontife est parfois profondément marquée; et d'ailleurs, il se plaint de ce que son disciple Claude

(1) Cassiod., op. p. 505, t. II, éd. BB. 1679.

(2) Præf. p. VII et VIII. Voir aussi Rosenmül., in cant. Proœm., p. 282, Fessler, Inst. Pat. t. II, p. 929.

(3) Cassiod. opp., præf., p. 8.

(4) Pat. Lat. t. LXVII, col. 962-994.

(5) Col. 963.

(6) Col. 397-559, 2e p. t. II.

(7) Col. 393-396. Voir aussi, Ep. CXXVII, col. 1048, 2e p. t. II. Fessler, Inst. Pat. t. II, p. 1027 not.

a souvent altéré sa pensée en reproduisant les choses qu'il lui avait entendu dire de vive voix (1). Le S. Docteur accuse nettement l'esprit de son travail, en caractérisant l'œuvre qu'il a pour but d'expliquer. Après avoir fait connaître les divers genres de cantiques répandus dans les livres saints, il vient à celui qu'il appelle *Cantique d'union* avec Dieu, *Cantica conjunctionis cum Deo.* « Ce Cantique, dit-il, est celui qui se chante aux noces de l'Epoux et de l'Epouse, qui s'élève d'autant plus au-dessus des autres cantiques, que la solennité des noces qu'il a pour objet de célébrer, est elle-même plus sublime (2). » Et un peu plus loin : « Il faut remarquer, dit-il, que Dieu dans l'Ecriture, s'appelle quelquefois Seigneur, quelquefois Père, et quelquefois Epoux. Quand il veut être craint, il se nomme Seigneur, quand il veut être honoré, Père, et quand il veut être aimé, Epoux. Ainsi donc, dans ce livre, ce n'est pas le Seigneur et l'Eglise, le maître et la servante, mais l'Epoux et l'Epouse. Quand il se nomme Seigneur, il indique que nous avons été créés ; quand il se nomme Père, il indique que nous avons été adoptés ; quand il se nomme Epoux, il indique que nous lui avons été unis. Or, c'est plus d'avoir été uni à Dieu que d'avoir été créé ou adopté. Lors donc que dans ce livre il est appelé Epoux, on se sent élevé à quelque chose de plus sublime, en présence de ce pacte d'union (3). » Et ici encore pas un mot du mariage de Salomon.

Les bénédictins ont imprimé à la suite de S. Grégoire, quarante-cinq petits chapitres de passages relatifs au saint Cantique, que S. Patère, secrétaire de S. Grégoire, a tirés des divers ouvrages du S. Docteur (4), mais qu'il a traités très librement, changeant souvent les expressions, l'ordre et la liaison des pensées, modifiant même quelquefois les pensées ; mais restant toujours du reste (5) dans le sens suivi par son saint et illustre maître.

On a inséré dans les œuvres de S. Isidore de Séville, comme sixième appendice, l'exposition sur le Cantique (6), dont nous avons parlé plus haut, et qui est donnée par dom Garet comme un abrégé de celle de Cassiodore. Mais comme celle-ci est de S. Thomas d'Aquin, l'abrégé ne peut être antérieur au XIIIe siècle. Arevallo, éditeur des œuvres de S. Isidore, explique comment cet abrégé y a été glissé ; et il affirme que c'est par le fait d'un Espagnol, parce qu'il y trouve comme dans S. Juste d'Urgel, la formule usitée dans les Bibles gothiques : *Vox Christi, vox Ecclesiæ* (7). Mais la surprise que nous avons éprouvée plus haut se renouvelle ici. Ce docte critique dans la nation d'Espagne, si éminemment théologique, où la théologie de S. Thomas était tant étudiée, n'a pas remarqué l'identité parfaite du commentaire imprimé dans les œuvres de S. Thomas, avec celui dont l'abrégé a été ajouté aux œuvres de S. Isidore.

Nous arrivons à un autre commentaire du VIe ou du VIIe siècle qui a été souvent cité. Bellarmin lui avait assigné la date de 812. Mais il est cité par le vénérable Bède qui est mort en 735 (8). Nous voulons parler du com-

(1) Præf. in lib., I Reg., p. 1, 2e p., t. III.
(2) Procem. n. 8, p. 400.
(3) P. 400-401.
(4) Ap. Migne, P. L., t. LXXIX, col. 905-916.
(5) Præf. BB., in S. Pateris. exp. x, col. 681-682.
(6) Ap. Migne, P. L., t. LXXXIII, col. 1119-1132.
(7) Ad opp. S. Is. id., Proleg. II, cap. LXV, n. 45.
(8) Bibl. S. Pat., t. XIV, Præf. ed p. 98-99.

mentaire d'Aponius, qui occupe cinquante-six colonnes grand *in-folio* dans la *Bibliotheca sanctorum patrum* (1). Il est divisé en six livres et n'est pas exempt de prolixité. L'auteur s'est affranchi de l'ordre même du livre sacré suivi jusque-là. Il s'est fait son plan d'après un certain ordre d'idées. Il paraît avoir été moine d'après quelques traits de son épître dédicatoire adressée au moine Arminius (2). Il était latin malgré la forme grecque de son nom et l'usage constant qu'il fait de la Bible des Septante. Il ne voit dans le livre sacré que l'*Exposition énigmatique et figurée de tout ce que le Verbe de Dieu a fait et doit faire pour l'Eglise* (3) ; et il a pris ses mesures pour qu'on ne puisse pas glisser dans son interprétation l'ombre même d'un sens littéral antérieur : « In quo (cantico) utique, dit-il, nihil de carnali amore... sed totum spirituale, totum dignum Deo, totumque animæ salutare (4). »

Ce premier sens est aussi totalement étranger aux autres explications données par tous ceux qui ont comme terminé la liste des Pères de l'Eglise latine. Le vénérable Bède a donné à son commentaire le titre d'*Exposition allégorique*. Elle est divisée en sept livres. Mais dans le premier, il expose les idées qui président à son travail ; le deuxième est rempli par le saint Cantique lui-même dans le latin de la Vulgate ; le septième et dernier est composé de traits empruntés aux divers ouvrages de S. Grégoire-le-Grand. Mais à partir du troisième livre, il suit pas à pas son texte, où il montre « l'Eglise succédant à la synagogue et devenant l'épouse de Jésus-Christ (5). » Cet ouvrage a été entrepris pour réfuter un hérétique du ve siècle, Julien d'Eclane, qui avait expliqué le saint Cantique dans le sens de son naturalisme.

Un disciple de Bède, le célèbre Alcuin a laissé aussi, paraît-il, une courte explication du Cantique intitulée *Compendium in Canticum Canticorum* (6). Elle est précédée, dans le manuscrit du Vatican, de huit vers assez bons qui accentuent fortement le sens purement spirituel du Cantique (7).

Un commentaire plus long dû à un disciple d'Alcuin, nommé Haymon, d'abord moine de Fulde, et mort évêque d'Halberstad en 833 (8), est conçu dans le même esprit (9) que l'on trouve aussi dans la Glose ordinaire (10), dont l'auteur Walafride Strabon, aussi moine de Fulde, et mort évêque de Reichenau en 849, a eu pour maître Raban Maur (11), aussi disciple d'Alcuin.

Enfin le même esprit se retrouve dans le commentaire d'Angelomme, moine de Luxeuil au IXe siècle, sous le règne de l'empereur Louis et de son fils Lothaire (12). L'auteur a largement exploité ses devanciers ; et

(1) L. c.
(2) P. 99, col. 1.
(3) *Ibid.* et Lib. I, p. 99, col. 2.
(4) P. 99, col. 2.
(5) Ap. Migne, P. L. t. XCI, col. 1083.
(6) Migne. P. G., t. C, col. 641-664.
(7) Col. 641.
(8) Fabricius, ap. Migne, P. L., t. CXVI, col. 185.
(9) T. CXVII, col. 295-358.
(10) T. CXIII, col. 9.
(11) Fabricius, ap. Migne, l. c., col. 9.
(12) Ap. Migne, t. CXV, col. 551-628.

vers la fin de son prologue, il a reproduit mot à mot un passage d'Aponius, sans indiquer la source (1).

§ 3. — TRADITION DES SCHOLASTIQUES DU MOYEN AGE, SUR LE SENS DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

Nous n'avons rencontré aucun commentaire du xe siècle sur le Cantique des Cantiques. Ce siècle est, en effet, au moins pour l'Occident, le plus pauvre de tous les siècles chrétiens, en monuments scientifiques, littéraires et artistiques, soit sacrés, soit profanes. Les guerres du dedans et du dehors, et les autres maux qui en furent la suite, comme celles-ci furent la suite des invasions des barbares si souvent renouvelées, toutes ces causes réunies avaient non pas étouffé, mais affaibli et refoulé dans les monastères, le goût et le culte des lettres et des arts, avec les beaux restes des antiques civilisations, et les riches monuments des siècles chrétiens. Mais dès le milieu du xie siècle, la face du monde catholique changea, grâce à la vigoureuse action d'un moine de Cluny, Hildebrand, qui après avoir longtemps gouverné l'Eglise sous divers Pontifes, fut élevé sur le Saint-Siège, malgré lui, et illustra pour jamais, le nom de S. Grégoire VII. On vit alors la lumière trop longtemps concentrée, éclater de toutes parts. On eut alors les luttes philosophiques, moins stériles qu'on ne pense de Roscelin, de Guillaume de Champeaux et d'Abailard, et surtout les œuvres plus solidement philosophiques et plus littéraires de Lanfranc et de S. Anselme. Le mouvement continua au xiie siècle, où l'on vit apparaître quatre hommes surtout du premier ordre pour la science sacrée, quoique de génies bien différents : Pierre Lombard, Alexandre de Halle, Hugues de S. Victor et S. Bernard. Ainsi rencontrerons-nous bientôt surtout à partir de ce siècle, des commentaires du Cantique, plus précis, plus méthodiques que ceux qui les ont précédés, et généralement plus littéraires que ceux des Pères latins qui sont venus après S. Grégoire. Nous verrons aussi paraître avec éclat un nouveau sens du Cantique, qui était assurément bien connu, mais qui jusque-là était resté dans l'ombre. Nous voulons parler du sens relatif à la sainte Vierge. Les Pères de l'Eglise, et à leur suite les autres auteurs qui ont vu et montré dans le saint Cantique, l'union de Jésus-Christ avec l'humanité, par l'Incarnation, n'ont pas pu ne pas remarquer que cette union s'était consommée dans le sein de la Vierge Marie; mais ils n'ont pas insisté sur l'admirable Vierge mère, comme l'ont fait les commentateurs du moyen âge, au moment où la dévotion à la sainte Vierge, s'est dégagée, au moins en partie, de la théologie mieux étudiée dans son ensemble.

Nous diviserons ces scholastiques du moyen âge en trois périodes : la première pour le xie siècle, la deuxième pour le xiie siècle, et la troisième pour les trois siècles suivants.

1. — Tradition des scholastiques du XIe siècle.

Nous trouvons dans ce siècle, trois commentateurs qui, comme des satellites ont gravité autour de S. Grégoire VII, et ont tous expliqué le

(1) Col. 561, vers. fin.

Cantique, dans le sens de l'allégorie purement littérale. C'est d'abord le cardinal S. Pierre Damien, ami et confident de l'illustre Pontife. On a de lui sous ce titre : *Testimonia de Canticis Canticorum,* des passages extraits de ses sermons et de ses lettres, et divisés en vingt-sept chapitres (1). Oldéric Vital fait mention d'un commentaire de Robert de Tombaleine, *a Tumbalæna,* ou Tumbalenâ, moine de S. Michel, prieur de S. Vigueur près de Bayeux (2) et mort à Rome où S. Grégoire VII l'avait invité. Mais la question de savoir quel était ce commentaire, n'est pas facile à résoudre. On a publié dans la *Patrologie latine* de M. Migne, sous ce nom, une épître dédicatoire, un prologue et le commentaire des douze premiers versets du Cantique, où le vénérable Bède est cité. On ajoute que le reste est dans les œuvres de S. Grégoire-le-Grand (3).

S. Bruno d'Asti, ou Astiensis du diocèse où il est né, ou *Signensis* du siège épiscopal que lui confia S. Grégoire VII, et qui se signala au concile tenu à Rome en 1079, contre Béranger (4), a laissé un commentaire du Cantique parsemé de vers pleins de grâce et d'onction. Il n'est mort qu'en 1125 (5).

A la même époque, Anselme de Laon, *Laudunensis,* auteur de la glose interlinéaire sur l'Ecriture sainte, maître en théologie à Laon, où il est mort en 1117 (6), a montré par sa glose sur le Cantique : « l'Esprit-Saint prophétisant les dispositions de l'Eglise à l'égard de Dieu, soit avant la venue de Jésus-Christ, soit dans les divers états par lesquels elle doit passer jusqu'à la fin du monde (7). »

2. — Tradition des Scholastiques du XIIe siècle.

Ce siècle est sans contredit, celui qui a produit le plus de commentaires du Cantique des Cantiques.

Nous y trouvons, ainsi que nous en avons prévenu tout à l'heure, un certain nombre de commentateurs qui ont appliqué le Cantique des Cantiques à la sainte Vierge et à l'Incarnation du Verbe.

Nous nommerons en premier lieu le docte et pieux Rupert, abbé de Deutz vis-à-vis de Cologne, dans la première moitié du XIIe siècle, qui dit avoir reçu cette idée de quelques inspirations divines (8), qu'il ne faut sans doute entendre que de quelques mouvements pieux. Il présente comme ont fait beaucoup d'autres, le titre du saint Cantique au pluriel, « Cantica Canticorum », parce que d'une part, célébrant le plus grand des bienfaits de Dieu, il est le Cantique par excellence, et que d'autre part, il est divisé en plusieurs, par la formule trois ou plutôt quatre fois répétée : *Adjuro vos,* etc. (9).

Un autre auteur de la première moitié du XIIe siècle, moins connu qu'il

(1) Migne, P. L., t. CXLV, col. 1143-1154.
(2) Ap. Migne, t. CL. Voir aussi, t. LXXIX, col. 467-468.
(3) T. CL, col. 1364-1370.
(4) Ap. Migne, t. CLXIV, col. 128.
(5) Col. 1223-1288.
(6) Ap. Migne, t. CLXIV, col. 1175-1180.
(7) Col. 1189.
(8) Prolog. inter opp., t. I, p. 985, in-fol. 1638.
(9) II, 79, III, 5 ; V, 8 ; VIII, 4. — Prolog. de col., 984 à 986 ; et le texte de col. 986 à 1034. Ap. Migne, P. L. t. CLXVIII.

ne mérite de l'être, parce qu'il a écrit d'une manière remarquable sur toute la science de son temps, le prêtre Honorius d'Autun, a appliqué comme Rupert, le saint Cantique à la très sainte Vierge, dans un petit livre intitulé : *Sigillum Beatæ Mariæ* (1). « Ce Cantique, dit l'auteur, est lu dans la fête de sainte Marie, parce qu'elle est le type de l'Eglise qui est vierge et mère, vierge comme pure de toute hérésie, et mère comme enfantant tous les jours des fils spirituels par la grâce. C'est pour cela, que tout ce qui a été dit de l'Eglise, peut être entendu de la Vierge épouse et mère du divin époux (2). »

Le même auteur a composé ensuite sur le même livre, un autre commentaire plus long (3) qui mérite une attention particulière. Il le divise en quatre traités, sur un plan qui n'est pas exempt de puérilité. Chacun de ces traités est pour un des points cardinaux qui comprennent l'universalité de l'Eglise et qui sont représentés, le premier, par la fille de Pharaon, épouse de Salomon, le deuxième par la fille du roi de Babylone, le troisième par la sunamite, et le quatrième, par la mandragore, « puella sine capite (4). »

Mais ce qui mérite une toute autre attention, c'est que cet auteur est le premier, dans la chaîne traditionnelle qui ait vu, dans le saint Cantique un premier sens littéral, relatif au mariage de Salomon. D'où il suit que, selon lui, le saint Cantique est une allégorie mystique. Pour bien saisir la manière dont il l'entend, il n'y a qu'à se rappeler les deux vers bien connus :

« Littera facta docet, quid credas allegoria,
« Moralis quid agas, quo tendas anagogia. »

Dans le premier sens comme nous l'avons dit, il s'agit du mariage réel de Salomon; dans le deuxième de l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise; dans le troisième de l'union de Jésus-Christ avec l'âme fidèle dont la fécondité est la bonne œuvre; dans le quatrième, de l'Ascension de Jésus-Christ dans le ciel où il s'est associé les anges, et toute l'Eglise après la résurrection dans la vision de sa divinité (5). Toutefois, dans la pensée de l'auteur, le sens allégorique avec les deux autres qui en découlent, est de beaucoup le principal : « Materia libri », dit-il, « est sponsus, et sponsa, id est Christus et Ecclesia (6). »

Dans la deuxième moitié du même siècle (7), Richard, abbé de S. Victor, a laissé sur le Cantique, un commentaire divisé en quarante-deux chapitres dont les titres parlent de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, et surtout de l'âme chrétienne, des états et des devoirs de la perfection sans aucune allusion au mariage de Salomon (8).

Un contemporain de Richard, et qui n'a pas un aussi bon goût, bien qu'il ait vécu dans l'intimité de S. Bernard, Philippe Harveng, dit l'Aumônier, abbé de Bonne Espérance, de l'ordre de Prémontrée, dans l'ancien

(1) Maxim. biblioth. Vet. Pat., t. XX, vol. 2, p. 1217-1296; ap. Migne, P. L., t. CLXVIII
(2) Maxim. bibl., l. c. p. 1217, col. 1.
(3) P. 1153-1217.
(4) Prolog. 1, p. 1155, col. 1.
(5) L. c., col. 1154, col. 1.
(6) *Ibid.*
(7) Migne, P. L., t. CXCVI, p. XI.
(8) *Ibid.*, col. 410-425.

diocèse de Cambrai (1), a fait deux ouvrages sur le Cantique : un commentaire et des moralités. Il dit en tête de son commentaire : « La Vierge qu'a eu en vue Salomon... est Marie qui occupe joyeusement la première partie de ce drame. » *Maria est quæ primam hujus dramatis partem occupat lætabunda* (2). C'est à peine s'il parle de l'Eglise dans son commentaire ; disant vers la fin : « Que l'époux, Jésus-Christ, aime à entrer par la Vierge dans l'ensemble des fidèles et à secourir ceux qui ont confiance en elle (3). » Mais dans ses moralités, il parle de l'Eglise, de la sainte Vierge et de l'âme fidèle (4). C'est cet ouvrage qui présente quelques rapprochechements puérils, bien que l'auteur dise l'avoir entrepris *Deo aspirante* (5).

On trouve un meilleur goût dans le commentaire d'Alain de Lile, Élevé à la vie monastique par S. Bernard, en 1128, il fut fait premier abbé de Ripatoire dans le diocèse de Troyes, vers 1140, évêque d'Auxerre en 1151, se démit de ce siège en 1167, pour retourner à Clairvaux, assista en 1179 au troisième concile général de Latran, et mourut à Citeaux en 1203, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. L'auteur qui se fait remarquer par sa précision, détermine nettement dans un petit prologue, l'esprit de son commentaire : « Ce Cantique, dit-il, se rapporte *spécialement et spirituellement à l'Eglise, et très spécialement et très spirituellement à la glorieuse Vierge* (6). »

Nous rangeons S. Bernard parmi les scholastiques du XIIe siècle, parce qu'il a vécu avec eux, et en a bien un peu subi l'influence, bien qu'il soit toujours demeuré fidèle à la théologie positive, et que par les qualités du style, il se soit mis bien au-dessus de tous les écrivains et de tous les orateurs de son temps. Son pieux et éloquent commentaire du saint Cantique est le principal de ses ouvrages. Il consiste en quatre-vingt-six sermons et ne va guère au-delà du troisième chapitre. Il se tient fort au large vis-à-vis de son texte, qui souvent ne tient guère plus de place dans ses sermons que les textes mis en tête des sermons de nos jours. Mais toute l'Ecriture sainte, dont le saint docteur était rempli et qu'il savait admirablement faire entrer dans l'ordre de ses pensées, ou plutôt fondre dans ses phrases onctueuses et coulantes, vient mettre en lumière les figures hardies et souvent obscures du divin Cantique, ramenant à son texte toute la théologie, surtout la partie la plus élevée de cette science, la théologie mystique.

S. Bernard dont on connaît l'ardente dévotion à la sainte Vierge, a suivi souvent les mouvements de cette dévotion en expliquant ce texte sacré. Mais il n'a assigné à aucun de ces quatre-vingt-six sermons le but et le titre spécial d'un discours à la louange de Marie. Il expose nettement sa pensée sur le sens du Cantique, dans son premier sermon, et il n'y donne d'autre rôle à Salomon, que celui d'écrivain inspiré de Dieu. « Salomon, dit-il, divinement inspiré a chanté les louanges du Christ et de l'Eglise, la grâce du saint amour, et les mystères des noces éternelles. Il a exprimé en même temps, les désirs de l'âme sainte, et ravi en esprit, il

(1) Ap. Migne, P. L., t. CCIII, p. VII.
(2) Tituli, Cant. Cant. explicatio, col. 186-188.
(3) Col. 483.
(4) Col. 493.
(5) Moral. proœm., col. 493, et plus haut proœm., col. 186.
(6) Col. 53, vid. et col. 109 et 110.

a composé ce chant nuptial, en l'ornant de tout ce qui pouvait le rendre agréable, mais sous le voile de figures. Epithalamii carmen... *jucundo composuit elogio, figurato tamen* (1). »

S. Bernard a donné le premier de ses sermons en 1135, dix-huit ans avant sa mort; et dans le temps de l'avent, puisqu'il y parle de la fête de Noël, comme prochaine (2). Dans les sermons XLII et XLIV, il dit que l'infirmité l'empêche d'aller plus loin; et le sermon LXXXVI et dernier semble avoir été terminé brusquement, et sans la petite conclusion que l'on trouve dans les autres.

Gilbert d'Hoï, irlandais d'origine, a pris la tâche difficile de continuer le travail de S. Bernard et l'a remplie par cent huit sermons, de manière à mériter cet éloge de Dom Mabillon : « Vir sane Bernardo, dicendi gravitate et pietate, non *multum inferior* (3). »

Vers le même temps, Guillaume de Saint Thierry, près de Reims, a composé sur le saint Cantique, trois ouvrages intéressants à des points de vue différents : l'un, tiré des divers ouvrages de S. Ambroise (4), un autre tiré de S. Grégoire-le-Grand (5), et un troisième dont il est l'auteur, mais qu'il a arrêté vers le commencement du troisième chapitre (6), pour travailler à réfuter Abailard et composer ensuite la vie de S. Bernard (7). L'auteur dit avec beaucoup de modestie, qu'il ne veut pas tenter de sonder les plus profonds mystères de Jésus-Christ et de l'Eglise, mais se renfermer en lui-même et se contenter d'un certain sentiment de l'union de Jésus-Christ avec l'âme chrétienne (8).

Un autre auteur, du même siècle, est très modeste dans le titre même de son commentaire : « *Summariola* Lucæ abbatis S. Cornelii in Aponii comment. in Cantica (9). » En réalité, il ne fait guère qu'abréger Aponius dont il reproduit souvent les propres termes (10). Il est superflu d'ajouter qu'il en a gardé l'esprit.

Cet esprit se trouve aussi dans un commentaire anonyme qui représente, non la fille du roi d'Egypte, mais celle du roi de Babylone, comme figure du monde (11).

Wolbéron, élu abbé de S. Pantaléon, à Cologne, en 1147 et mort en 1167 (12), présente l'objet de son long commentaire (13) en des termes vraiment scholastiques. « Il faut considérer trois choses dans ce livre : la *matière*, *l'intention* et la *cause finale*. La matière, ce sont les noces ou fiançailles (14) de Jésus-Christ et de l'Eglise, ou bien de toute âme fidèle, noces qui consistent dans un vrai et parfait amour de Jésus-Christ, s'ex-

(1) Serm. I. n. 8, col. 2668.
(2) Voir Préf. des BB., t. IV, col. 2653-2654.
(3) Gilbertus de Hoylandia, not. p. 3197-3198 ; — Præf. n. 6, p. 2659-2660.
(4) Maxim. bib. Vet. Pat., t. XIV, p. 128 etc.; ap. Migne, P. L., t. XV, col. 1851, inter opp. S. Amb.
(5) Migne, P. L., t. CLXXX, col. 442.
(6) Col. 474.
(7) Not. ed., col. 546.
(8) Præf. fin. col. 476.
(9) Maxim. bibl. Vet. Pat., t. XIV, p. 128.
(10) P. 98.
(11) Prolog. p. 1126, col. 2, t. II, vol. 2, Maxim. bibl. — Ap. Migne, t. CLXXII.
(12) Not. ap. Migne, P. L., t. CLXLVI, col. 1001.
(13) Col. 1017-1272.
(14) Sponsalia.

primant par la mortification des vices, la délectation des vertus, et l'observance des commandements. L'intention est de porter les auditeurs à s'unir à Jésus-Christ, par la charité, de telle sorte qu'ils deviennent dignes du nom d'époux. La cause finale est d'obtenir ainsi le souverain bien qui est Dieu (1). » Comme Rupert, il divise son commentaire en quatre livres à raison de la formule *Adjuro vos,* trois fois répétée (2). Mais nous avons déjà dit qu'elle l'est quatre fois.

Il parut vers la même époque, en Angleterre, un autre commentaire du Cantique composé par Gilbert Foliot, abbé de Leicester, puis évêque de Midlessex, ensuite de Hereford, mort en 1187 évêque de Londres (3) où il fit ce commentaire (4). Il se défend, par une sorte de boutade, de faire un prologue, parce que les auteurs sacrés n'en ont point mis à la tête de leurs livres. Mais il dit cela dans une préface à la fin de laquelle il caractérise en peu de mots l'objet du Cantique : « Salomon, dit-il, élevant son vol au-dessus de toutes choses, se présente à la majesté divine, l'embrassant comme époux, en lui offrant, du fond du cœur, tout ce que l'amour peut inspirer (5). »

En rendant compte des commentaires du Cantique des Cantiques qui ont été faits au XII[e] siècle, nous avons commencé par ceux qui présentent expressément la sainte Vierge comme objet au moins partiel de l'allégorie littérale; puis, arrivé à S. Bernard, nous avons dressé la liste de ceux qui, se rattachant à l'ancienne tradition, se bornent à l'Eglise et à l'âme chrétienne. Mais nous terminons ce vaste catalogue de travaux du XII[e] siècle, par un commentaire démesurément long (6), qui réunit ces deux points de vue. C'est qu'il a eu deux auteurs successifs, Thomas, moine de l'abbaye de Citeaux, qui a composé son ouvrage de l'an 1175 à 1189 (7), et Jean Algrin, surnommé d'Abbeville, lieu de sa naissance, docteur de Paris en 1220, archevêque de Besançon en 1225, et cardinal évêque de Sainte-Sabine en 1227 (8). Il a terminé son travail en 1233 (9).

On a eu de la peine à faire les justes parts respectives des deux collaborateurs (10). Mais on a fini par y arriver, et on les a marquées par les premières lettres de leurs noms, *Tho* pour Thomas et *Car* pour le cardinal. Le premier expose l'objet de son commentaire en termes qui rappellent les idées du temps, dans une lettre à Ponce, évêque de Clermont : « Il y a, dit-il, trois épithalames : le premier, *historique,* le deuxième, *philosophique* et le troisième *théologique.* Le premier a pour objet l'union du mari et de la femme ; le deuxième exprime l'union du *trivium* de l'éloquence, *trivialis eloquentiæ,* et le *quadrivium* de la sagesse, *quadrivialis sapientiæ ;* le troisième *l'union* de l'épouse et de Dieu, du Christ et de l'Eglise. Dieu a institué le premier dans Adam et Eve ; le deuxième a été institué par

(1) Præf. gen., col. 1012.
(2) Col. 1015.
(3) Fabricius, ap. Migne, t. CCII, col. 1145.
(4) Col. 1147.
(5) Col. 1150.
(6) Migne, t. CVI, col. 21-862.
(7) Col. 9.
(8) Col. 19-22. Voir aussi Oudin, ap. Migne, l. c., col. 11.
(9) Col. 861 862.
(10) Col. 9-12.

Martian (1), traitant des noces de la philologie et de Mercure; le troisième par Salomon, traitant dans ce livre (le Cantique) des noces spirituelles de l'époux et de l'épouse (2). »

Dans un préambule intitulé... « *Ad laudem Virginis Mariæ* commentariorum in Cantica Canticorum proœmium », il ne fait qu'expliquer les mots principaux du titre : *A la louange de la Vierge Marie.* La souscription qui termine le commentaire porte qu'il a été terminé en 1233 (3) ; ce qui le rattache au XIIIe siècle.

3. — Tradition des scholastiques des XIIIe, XIVe et XVe siècles, sur le sens du Cantique des Cantiques.

Il s'est produit, au XIIe siècle, un si grand nombre de commentaires du Cantique des Cantiques, que tout ce qui a été dit dans les siècles passés sur ce livre sacré se trouve comme résumé dans ces commentaires; et d'autre part, on y rencontre un sens, sinon nouveau, du moins passé de l'état implicite et enveloppé, à l'état explicite et manifeste. C'est celui qui est relatif à la Vierge mère qui se montre comme médiatrice de l'union du Verbe divin avec l'humanité.

Aussi semble t-il que, dans les trois siècles suivants, les doctes et pieux auteurs ont vu peu d'utilité à donner de nouvelles explications de ce poème du divin amour. Le goût des travaux plus métaphysiques, plus méthodiques et plus serrés avait entraîné les esprits au XIIIe siècle, et ce mouvement a continué dans les deux siècles suivants. Voilà pourquoi nous groupons ces trois siècles ensemble.

Le treizième est admirablement représenté, puisqu'il l'est par S. Thomas d'Aquin ; de sorte que S. Bernard, la gloire du XIIe siècle, et S. Thomas, la gloire du XIIIe, ont commenté, chacun à sa manière, le même texte sacré. Sixte de Sienne attribue à S. Thomas deux commentaires du Cantique, un qui est long et un autre plus court, celui dont nous avons parlé à propos de Cassiodore (4). Mais rien ne prouve que S. Thomas ait fait ce premier travail, et l'on ne peut douter que le second ne soit celui qu'il a composé peu avant sa mort à l'abbaye de Fosse-Neuve (5). Il est inséré dans la collection de ses œuvres (6). Le texte sacré est encadré dans celui du commentaire, comme la pensée de l'Esprit-Saint l'est dans celle de son saint et savant interprète. On y remarque du premier coup d'œil le cachet de S. Thomas, sa pénétration, sa clarté, sa précision, sa piété angélique comme son intelligence. Il saisit le texte sacré dès le premier mot, ne le quitte qu'au dernier, et, pressant ce texte sacré des patientes et vigoureuses étreintes de son génie, mais sans violence, il en fait sortir le suc sans briser l'écorce.

Il trouve ce saint Cantique obscur, par ce qu'on ne voit en scène aucun personnage réel : *Quia nullæ ibi commemorantur personæ* (7). Mais

(1) Martianus Capella.
(2) Col. 17-18.
(3) Col. 861-862.
(4) Sixt. Senens. Bibl. sancta, lib. IV, t. I, p. 484, Neap. 1742.
(5) Voir le P. Touron, Vie de S. Th. d'Aq., liv. VI, ch. XIII, p. 605.
(6) Ed. d'Anvers. 1612, in-fol., t. XIII, fol. 70-80, verso.
(7) Prolog., fol. 70.

du reste, pour le saint Docteur, ce Cantique est consacré tout entier à célébrer l'union et les noces de Jésus-Christ avec son Eglise. Il l'a composé dans la Pouille, à l'abbaye de Fosse-Neuve, de l'ordre de Citeaux, où il a été arrêté par la maladie, en se rendant au II[e] concile de Lyon. sur l'ordre du pape Grégoire X. L'abbé et les religieux du couvent reçurent un pareil hôte comme une grande faveur du ciel, et furent heureux de lui offrir la plus généreuse hospitalité. Mais, pleins d'admiration pour ses prodigieux talents et pour ses éminentes vertus, ils le prièrent avec instance, de leur expliquer le divin poème du divin amour, et S. Thomas, plus pressé par les ardeurs de sa charité que retenu par celle de la fièvre, se rendit à ces pieux désirs (1); de sorte que les dernières étincelles de cet incomparable génie sont vraisemblablement les derniers mots de ce commentaire : « Hinc apostolus de se sibique similibus dixit : *Nostra conversatio in cœlis est* (2); et alibi *Christi bonus odor sumus in omni loco* (3). »

Joseph Marie Suarez, que nous avons cité ailleurs, attribue dans sa dissertation préliminaire aux œuvres de S. Nil, le grand commentaire dont parle Sixte de Sienne, non pas à S. Thomas, mais à Gilles de Rome, *Ægidius Romæ* (4), appelé aussi Gilles de Bourges dont il fut archevêque, autrefois précepteur de Philippe-le-Bel, et devenu zélé défenseur de Boniface VIII, savant du XIII[e] et du XIV[e] siècle, connu sous le titre : *Doctor fundatissimus.* C'est donc encore un commentateur de plus et dans le même esprit que S. Thomas.

Le commentateur du XIV[e] siècle est Nicolas de Lyre, juif converti, bien connu par son commentaire court, méthodique et précis de toute l'Ecriture. Il fait dans le saint Cantique la part aux Juifs et à la synagogue; et bien d'autres commentateurs l'ont précédé et suivi en cela ; mais il la fait un peu forte, puisqu'il attribue à l'Ancien Testament les sept premiers chapitres, ne réservant que le huitième au Nouveau et à l'Eglise (5). De plus, il oublie un peu trop ses devanciers, en prenant, à tort, entre les Juifs et les chrétiens, le rôle de médiateur qui allèche souvent les esprits légers et superficiels. C'est ce rôle que lui reproche Denys le chartreux, dont nous parlerons bientôt. Du reste, il déclare s'attacher au sens littéral, mais figuré, ce qu'il ne dit pas assez nettement tout en le faisant bien comprendre par ses exemples : « Est hic sensus litteralis, non ille qui per voces significatur, sed qui per res significatas primo intelligitur » ; et il cite en exemple, l'apologue proposé par Joathan à Achimélec et aux Sichimites (6) dont il a parlé plus haut. Pour lui, l'objet du saint Cantique est l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise, tant sous l'Ancien que sous le Nouveau Testament (7).

Denys Lewis, dit le *chartreux*, qui a vécu quarante-huit ans dans la chartreuse de Ruremonde, est le commentateur du Cantique au XV[e] siècle. On l'a surnommé le docteur extatique. Le pape Eugène IV disait de lui, que l'Eglise « était heureuse d'avoir un tel fils. »

(1) Sixt. Sen., P. Touron, l. c.
(2) Philip., III, 20.
(3) II Cor., II, 15.
(4) Ap. Migne, P. G., t. LXXIX, n. 639, col. 1365.
(5) Biblia maxima, t. VII, p. 394.
(6) Judic., IX, 7, etc.
(7) Bibl. max. p. 393-394.

Parmi ses nombreux ouvrages sur les livres saints, il y en a un sur le Cantique des Cantiques, au 4e volume de la magnifique édition de ses œuvres, imprimée à Cologne en 1533 (1).

Dans le préambule, il fait observer que la très sainte Trinité et chacune des personnes divines peuvent être appelées épouses de toute *créature raisonnable et intellectuelle, existant dans la grâce ou dans la gloire;* « mais que, néanmoins, l'époux et l'épouse étant ordinairement de même nature, ce titre convient *mieux* (2) au Verbe incarné. » Bien que le titre soit mieux rempli dans l'état de gloire que dans l'état de grâce, il s'en tient à ce dernier état. Mais dans le titre même de son ouvrage, il assigne au saint Cantique trois sens *continus et simultanés,* un pour l'Eglise universelle, un autre pour l'âme chrétienne et un troisième pour la très sainte Vierge. Il appelle la première l'épouse *générale* ou *commune* de Jésus-Christ, *generalis,* et plus bas *communis;* la seconde, animée par l'amour, *amorosa,* l'épouse *particulière;* et la troisième, qui a porté ou produit le Christ, *christifera,* l'épouse *singulière* (3).

C'est là qu'il repousse, comme nous l'avons dit, la prétention de Nicolas de Lyre qui a parlé comme s'il avait eu seul l'intelligence du livre sacré, et il lui oppose Origène, S. Jérôme, S. Grégoire, S. Bernard et Anselme (de Laon) (4).

On a pu voir aisément, en parcourant les témoignages des Pères de l'Eglise et des théologiens scholastiques du moyen âge, que ceux-ci, cherchant à tirer du saint Cantique ce qui pouvait entretenir leur piété et servir de texte à leurs traités de théologie mystique, ont développé les pensées des SS. Pères, selon le sens où l'on voit la théologie se développer dans les monuments de la tradition. Au XIIe siècle, la sainte Vierge prend une place marquée et plus ou moins étendue dans plusieurs commentaires considérables du Cantique; et Denys Lewis, ou le chartreux, cherche à faire les parts respectives de l'Eglise, de l'âme chrétienne et de la sainte Vierge, par un triple sens allégorique et littéral du Cantique.

La série de tant de témoignages est assez considérable par le nombre, assez importante par l'autorité, assez continue dans le temps, assez répandue dans l'espace, assez expresse dans les termes, pour que l'on y voie bien des marques d'une vraie tradition de l'Eglise, tradition établie d'une manière si claire qu'il ne reste plus de doute sur sa pensée, et d'une manière si juste, qu'il n'en reste pas davantage sur sa valeur, bien que nous ne la regardions pas comme tout à fait décisive et obligatoire. Or, cette tradition se rattachant, comme nous l'avons dit, à celle des Juifs, présente le sens du Cantique non seulement comme une allégorie, mais comme une *allégorie littérale.*

On n'a rencontré jusqu'ici, dans la chaîne traditionnelle, qu'Honorius d'Autun qui défendît l'allégorie mystique. Mais on lui trouvera des partisans dans la période suivante.

(1) Du feuillet 110 au feuillet 173.
(2) *Specialiter et appropriate.*
(3) Proœm., fol. 109 et 110 recto.
(4) Fol. 110 recto.

---

§ 4. — TRADITION DES AUTEURS MODERNES SUR LE SENS DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

Rosenmüller. qui a passé entièrement sous silence les auteurs du moyen âge, a enregistré cent seize commentateurs du Cantique sacré. depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'en 1830. Encore paraît-il s'être borné aux commentaires spéciaux, et ne s'être pas occupé de ceux qui sont compris dans les commentaires genéraux de l'Ecriture sainte. Il y a même des auteurs qui lui ont échappé comme Louis de Léon, cité avec honneur par Bossuet; et d'autres sont venus après lui comme Cazazza.

Jusque vers la fin du XVIIIe siècle, presque tous les commentateurs que nous avons rencontrés dans la période qui commence au XVIe siècle, ont entendu le Cantique de Dieu, de Jésus-Christ, de la synagogue, de l'Eglise et des âmes fidèles, dans le sens de l'allégorie, soit littérale, soit mystique; et nous pensons qu'il en est de même de ceux que nous n'avons pu rencontrer. Mais à la fin du XVIIIe siècle, les choses ont commencé à bien changer de face, et l'exégèse rationaliste qui a envahi le protestantisme. surtout en Allemagne, a suscité un grand nombre d'interprètes qui sont restés dans le sens purement ou plutôt impurement naturaliste et faux.

Sans contester les progrès considérables qu'a faits la philologie, dans notre siècle, nous ne saurions y voir, à aucun degré, la cause de ce changement; car s'il est vrai que les travaux réalisés ont pu aboutir parfois à mieux déterminer le sens propre et métaphorique des mots, il est vrai aussi que le sens allégorique et vrai du Cantique, ne dépend point de ces nuances légères, et que c'est par la tradition surtout qu'il faut le déterminer.

Toutefois, dans la période qui nous occupe, et bien avant le XVIIIe siècle, tandis que le plus grand nombre des commentateurs catholiques sont restés fidèles à l'interprétation traditionnelle, exposée jusqu'ici, plusieurs se sont attachés à l'allégorie simplement mystique, et d'autres sont demeurés dans une sorte de milieu entre ces deux interprétations.

Voilà pourquoi nous adopterons pour cette section de la chaîne traditionnelle, une autre méthode que pour les précédentes où nous avons suivi l'ordre chronologique. Ici donc nous traiterons : 1° des commentateurs restés fidèles à l'allégorie littérale; 2° de ceux qui préfèrent l'allégorie mystique, assignant à Salomon et à son épouse une part active dans la trame du Cantique; 3° de ceux qui restent, comme nous l'avons dit, dans une sorte de milieu. Mais nous laissons dans la première catégorie, ceux qui, sans reconnaître que Salomon et son épouse aient une part active dans ce drame, pensent néanmoins que le Cantique a été composé à l'occasion du mariage de Salomon, ou qui croient y voir des allusions à ce fait historique.

Nous ne tenons pas absolument à faire entrer un à un tous les interprètes, même catholiques, dans celui de ces trois groupes qui leur convient. Nous nous attacherons aux principaux, et surtout à ceux qui, ayant commenté toute la Bible ou une grande partie, ont été plus faciles à trouver, et sont moins exposés aux fantaisies que ceux qui se sont bornés à commenter le saint Cantique.

1. — Auteurs modernes partisans de l'allégorie littérae du Cantique des Cantiques.

Nous commençons par ceux du XVIe siècle. qui ont une célébrité méritée et qui ont été successivement professeurs d'hébreu au collège royal fondé par François Ier, et devenu le Collège de France. Le premier est Vatable. mort en 1547, et qui, dans ses notes précises sur la Bible, altérées d'abord par Robert Etienne et corrigées par les docteurs de Salamanque, a expliqué le Cantique, dans le sens de l'allégorie perpétuelle, « non seulement, disent ses éditeurs, sans se donner aucun souci du sens littéral (c'est-à-dire du sens primitif des mots), *mais sans en faire même la plus légère mention* (1). »

Le second est le savant Génebrard, d'abord moine de Cluny, puis professeur comme nous l'avons dit, enfin archevêque d'Aix, et mort dans son prieuré de Semur en Auxois, où l'on a mis sur sa tombe un vers digne d'être conservé :

« Urna capit cineres, nomen non orbtenetur. »

Il y a parmi ses ouvrages deux courtes explications du saint Cantique : l'une en vers latins iambiques pour réfuter celle que Théodore de Bèze avait donnée en trochées. « Versibus iambicis adversus trochaicam Theod. Bezæ (2) »; l'autre en prose latine, avec les commentaires de trois rabbins : Salomon Jarchi, Abraham Aben Ezra et un anonyme (3), où il dit que « dans le Cantique et dans les autres paraboles, on n'entend rien historiquement, mais on élève tout à l'esprit par une sorte d'allégorie perpétuelle (4). »

On trouve, peu après, deux commentateurs de la sainte Ecriture, aussi célèbres, qui ont écrit au XVIe et au XVIIe siècle, l'un, Estius (5), professeur à l'Université de Douai, mort en 1613; et l'autre, Cornelius à Lapide, de la compagnie de Jésus, mort en 1637, âgé comme le précédent de soixante et onze ans. L'un et l'autre ont expliqué le Cantique dans le sens de l'allégorie littérale, en admettant cependant qu'il a été composé à l'occasion du mariage de Salomon. « Ce Cantique, pris même *à la lettre*, dit Estius, comme les locutions figurées et paraboliques, se rapporte à Jésus-Christ et à l'Eglise son épouse (6). » « Selon la lettre et dans le sens propre, dit Cornelius, il ne faut voir, dans ce livre, ni la fille du roi Pharaon, ni aucune autre femme, mais l'Eglise elle-même (7). »

Peu après, et presque sans sortir de la première moitié du XVIIe siècle, deux autres jésuites, dont les œuvres, avec celles de Nicolas de Lyre et celles d'Estius, composent la *Biblia maxima*, le P. Tirin, professeur d'Ecriture sainte à Anvers, mort en 1536 à l'âge de cinquante-six ans, et le Père Ménochius (fils du célèbre jurisconsulte de Pavie, qui avait déjà

(1) Bibl. Vatab. in Cant. Cant. t. II, p. 199 in-fol., Paris, 1729-1745.
(2) In-8o, Paris, 1585.
(3) In-4o, Paris, 1570, fol. 3-85.
(4) Fol. 5.
(5) De la maison d'Este, 1613.
(6) Annot. in Cant. Præf., p. 251, col. 1, in-fol., ed. 1684.
(7) Corn. à Lap. in Cant., Proleg., cap. I, vers. fin.

illustré ce nom), mort en 1655 à l'âge de soixante-dix-neuf ans, ne se sont pas occupés de la question de savoir si le mariage de Salomon avait été l'occasion du saint Cantique. Mais Tirin voit dans le premier verset « le baiser de l'Incarnation par lequel le Fils de Dieu fut uni hypostatiquement à notre nature, le baiser de la sanctification, par lequel l'Esprit-Saint est intimement uni à nos âmes, etc. (1) » ; et Ménochius dit que « le Cantique se rapporte principalement à l'Eglise, mais sans exclure ni la sainte Vierge, ni l'âme juste quelconque (2). »

En descendant à la seconde moitié du XVIIe siècle, nous passons de la compagnie de Jésus à Port-Royal, sans y trouver une idée différente sur le sens du Cantique des Cantiques. L'abbé Le Maistre de Sacy, mort en 1684, n'y voit « qu'une allégorie continuelle, renfermant, sous des expressions paraboliques, les mystères tout spirituels de l'alliance du Verbe avec la nature humaine dans l'Incarnation, et de l'alliance de l'Homme-Dieu avec l'Eglise, sa sainte épouse (3). »

Ce même sens est défendu avec la même force par Mgr de Beauvillers de Saint-Aignan, frère du gouverneur du duc de Bourgogne, évêque de Beauvais, qui se démit de ce siège pour se retirer dans une maison de l'ordre de Prémontré, et qui, parmi d'autres ouvrages de piété, fit une traduction nouvelle et des commentaires de la Bible, imprimés à Bruxelles en 15 volumes in-4°, 1745-51 (4).

L'abbé de Vence, docteur de Sorbonne, conseiller d'Etat de Léopold, duc de Lorraine, et précepteur de ses enfants, connu dans l'Eglise par l'édition qu'il a donnée du Père de Carrières, et par les analyses et dissertations qu'il y a ajoutées, divise le Cantique en sept jours, comme Bossuet ; mais il n'adopte cette division qu'au sens spirituel dont il s'est exclusivement occupé. Voici comment l'abbé Rondet qui a inséré ces dissertations dans sa version de la Bible, rend compte de la pensée de l'abbé de Vence : « Cette vue générale de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise, n'exclut point une autre vue plus particulière qui est l'union de chaque âme avec le divin époux. Mais M. l'abbé de Vence qui reconnaît ce double sens, s'est particulièrement attaché au premier, dans l'analyse qu'il a donnée de ce livre et que nous insérons ici (5). »

En 1688, la trop célèbre madame Guyon a publié, sans nom d'auteur, un livre intitulé : « *Le Cantique des Cantiques de Salomon*, interprété selon le *sens mystique* et la *vraie* représentation des *états intérieurs*. » C'est un des ouvrages où elle a consigné ses erreurs. Mais on pense bien qu'il ne faut pas y chercher la moindre trace du mariage de Salomon.

Il a été aussi publié, sans nom d'auteur, à la Rochelle, en 1667, une traduction du Cantique en vers latins avec un avant-propos en français, où l'auteur, après avoir flétri les opinions de Théodore de Mopsueste et de Grotius, s'attache à montrer qu'il faut voir dans cette *idylle prophétique*, une « allégorie remplie seulement et parfaitement dans l'union de la divinité avec l'homme par le Verbe fait chair (6). Cette idylle, selon lui, ne paraît

(1) Bib. Maxima, t. VII, in-fol., Paris, 1660, in Cant., I, 1.
(2) Ibid. Ménoch., in Cant. Cant., et p. 139, t. I, in-fol., éd. Tournemine, 1758.
(3) Préf. au Cant., p. 15-16, in-8°, 1694.
(4) Préf. sur le Cant., p. 367, t. XI.
(5) La Sainte Bible en latin et en français, préf. sur le Cantiq. § 7, p. 394, t. VIII, 1771.
(6) Le Cantique des Cantiques, idylle prophétique, le Ps. XLIV, etc. Avant-prop. p. 6-16.

avoir duré que quelques heures, commencer dans l'après-midi et finir vers le soir (1). »

M. Alexandre Guillemin a traduit le même livre sacré en vers français (2), et il en fait assez connaître l'esprit par ces paroles : « S'il nous est permis d'exprimer ici une pensée différente de celle du grand évêque de Meaux, nous dirons que le sentiment d'après lequel le Cantique des Cantiques est entièrement étranger aux émotions terrestres, nous semble infiniment préférable à tout autre (3). »

Non seulement Mgr Martini, archevêque de Florence, préfère cette interprétation; mais il s'attache à la défendre, en montrant l'inconvenance d'un premier sens relatif à Salomon, par cinq chefs de preuves dont nous parlerons plus bas. Ce savant prélat qui s'est signalé en 1784 par son attachement au Saint-Siège et à la saine doctrine, dans l'assemblée tenue à Florence, contre les innovations schismatiques de Ricci et son synode de Pistoie, avait publié une traduction italienne de Nouveau Testament, en 1769 et de l'Ancien en 1776, honorée d'un bref de Pie VI, en 1778 (4).

Le même sens est exposé et défendu à la fin du siècle dernier, par un traducteur allemand de la Bible, Dominique Brentano : « Le Cantique des Cantiques, dit-il, est une poétique description de l'amour tendre du fiancé pour sa fiancée... Ce fiancé était Dieu pour les interprètes juifs, et pour les interprètes chrétiens, Jésus-Christ qui, par son Incarnation s'unit à l'Eglise sa très pure fiancée (5). »

Un demi-siècle après, un autre traducteur allemand, J. F. Allioli, en 1851, soutient le même fonds d'idées. « Selon l'interprétation commune des anciens Juifs, dit-il, sous le nom de l'amour conjugal, il faut voir une peinture allégorique de l'union de Dieu avec l'ensemble des âmes justes et avec chacune de ces âmes en particulier... D'après l'enseignement unanime des SS. Pères, c'est le mariage (l'union) du Fils de Dieu et avec l'Eglise et avec chaque âme juste, qui y est dépeint (6). »

La tradition sur l'allégorie littérale du Cantique, relative à Dieu et à Jésus-Christ, est donc encore bien soutenue dans les temps modernes, et M. Le Hir se présente comme un digne anneau de cette chaîne imposante qui en recevra bien d'autres.

2. — Auteurs modernes partisans de l'allégorie mystique du Cantique des Cantiques.

Le P. de Pinéda, jésuite, dont nous aurons à exposer plus bas le sentiment sur le sens du Cantique, résume ainsi le sentiment de Jansénius de Gand. « Le Messie et l'Eglise sont l'époux et l'épouse, non pas toutefois d'une manière absolue, *non quidem absolute,* mais en tant que Jésus-Christ et l'Eglise tirée de la gentilité, sont préfigurés par Salomon et par la fille de Pharaon (7). » Le même P. de Pinéda ajoute que le docte

(1) P. 67.
(2) Le Cant. des Cant. en vers français d'après l'héb., in-8°, Paris 1839.
(3) Vue générale, p. XXIV.
(4) Il vecchio Testam. secondo la Vulgata. Voir Prefaz. cap. IX, p. 34.
(5) Die Heilige Schrift des Alten Testaments. Francfort am Main 1800.
(6) Nouv. comment. lit. traduit de l'allemand par M. l'abbé Gimarey, t. IV, p. 135 et 136.
(7) Jansen. Gand., Paraph., in Psalm. XLIV, arg., fol. 115 verso, in-8°, Lov. 1574.

Sotomajor a exposé le même sentiment avec plus de travail et de développement, *operosius et fusius,* dans la préface de son commentaire sur le Cantique (1); et il cite dans le même sens, des vers du poète de Monceaux (2), qui ne semblent pas s'arrêter là

« Ipse suos quamvis Salomon, si verba moreris,
« Et celebrare suæ videatur conjugis ignes,
« *Nihil Solomonis in hoc nisi nomen et umbra*
« *Carmin'nil Phariæ nisi nomen et umbra puellæ.* »

Mais il montre assez qu'il n'abonde pas dans le sens de ces auteurs, quand il cherche à ramener Honorius d'Autun lui-même au sens commun de la tradition, en faisant, ce nous semble, une *douce* violence à cet auteur : « Il entend, dit-il, le sens littéral du Cantique, de la fille de Pharaon. Toutefois, il n'a pas du tout entendu, je pense, par sens littéral, celui que l'Esprit-Saint s'est proposé en premier lieu, mais celui que les paroles supposent grammaticalement, et auquel le premier sens que l'Esprit-Saint a eu en vue, se rattache par une allusion fine, comme à une chose plus connue ou plus vulgaire (3). »

Le P. Mariana, célèbre écrivain de la même compagnie et du même temps que le P. de Pinéda, puisqu'ils sont morts tous deux à un grand âge, celui-ci en 1624 et l'autre en 1637, le P. Mariana a fait connaître, ce semble, très-catégoriquement sa pensée sur le sens du Cantique, dans un très court préambule à l'explication de ce livre : « C'est, dit-il, un chant nuptial, c'est là l'histoire; » et il laisse à qui voudra, le soin d'édifier pardessus les significations mystiques (4). Mais il n'en est pas moins vrai que dès la première de ses notes, il voit Jésus-Christ au sens littéral du premier verset du Cantique : « *Oris sui,* dit-il, olim per prophetas, per amicos et nuntios, osculatus est, nunc loquatur nobis in Filio (5). »

Les significations mystiques auxquelles Mariana a préparé le terrain, se trouvent dans des notes de son confrère et contemporain Emmanuel Sa, mort en 1596, et qui sont ajoutées à celles de Mariana. Et il paraît assez que Sa est pour l'allégorie littérale. Car au ℣. 8 du chapitre Ier du Cantique, il introduit Salomon qui parle, dit-il, « comme représentant la personne de Jésus-Christ (6). »

Nous arrivons à Bossuet qui doit nous arrêter un instant. Il a commenté le saint Cantique en latin, avec la clarté, la concision de pensées, la propriété et souvent l'élégance d'expression qui lui étaient propres. Partant du mariage institué de Dieu au commencement du monde, si l'on sépare, dit-il, « de l'œuvre de Dieu, qui est sainte et chaste, la tache honteuse de la concupiscence imprimée par le péché, on comprendra facilement que Salomon a très bien pu exprimer, sous le couvert de l'amour et de la vie conjugale, la sainte et chaste union de l'Eglise et des âmes fidèles avec Dieu (7). »

« Voilà pourquoi, ajoute-t-il plus bas, celui qui veut rapporter les chastes

(1) Publié à Lisbonne en 1599.
(2) Qui toutefois ne semble pas attacher autant d'importance à Salomon et à la fille du roi d'Egypte.
(3) J. de Pineda ad suos in Salomonem commentarios seu de Rebus Salom. lib. V, cap. II, § 11, p. 337, col. 1, in-4o, 1613.
(4) In-fol. Antuer. 1624, p. 922, col. 1.
(5) Heb. I, 2; Mariana, in Cant. I. 1, p. 928.
(6) P. 923, col. 1 et 2.
(7) Bossuet Præf. in Cant. II, p. 215-217, t. II, in-8o, Lebel 1815.

amours de l'époux et de l'épouse à l'amour divin pour lequel ces choses ont été écrites, doit nécessairement saisir l'allégorie, en embrassant l'amour humain et l'amour divin. Car il ne peut, autrement que par ce lien, arriver à la véritable interprétation (1). »

Ainsi, d'après Bossuet, le sens littéral du Cantique, a pour objet le mariage de Salomon déjà célébré avec pompe, dans le Psaume XLIV. Mais dans ce Psaume, on est frappé de la grandeur du prince, tandis que, dans le Cantique, on ne voit en action que son amour ; et pour que la *majesté royale n'y soit pas compromise,* Salomon n'apparaît que sous la figure d'un berger (2), chère aux Juifs, comme tout ce qui tient à la vie pastorale et champêtre. L'illustre commentateur croit s'inspirer de l'esprit et des coutumes de cette nation (où la semaine jouait un grand rôle, notamment pour le deuil et le mariage), en divisant le Cantique et son commentaire en sept jours, et en y adaptant sept degrés de perfection dans l'union de l'âme avec Dieu (3).

Assurément, Bossuet peut s'appuyer de toute la tradition pour prouver que l'on ne peut embrasser le vrai sens du Cantique en s'arrêtant à l'écorce de la lettre, et qu'il faut passer à l'allégorie. et il a raison de citer en ce sens : Origène, S. Jérôme, Philon de Carpathe, que S. Bernard, dit-il, a principalement suivis, et d'y ajouter Théodoret, S. Grégoire-le-Grand, Aponius, Bède, S. Thomas et d'autres plus modernes (4). Mais le contexte porte à croire qu'il attribue à ces auteurs de voir dans le Cantique un premier sens relatif au mariage de Salomon, et qu'il les fait partisans de l'allégorie mystique. C'est bien en ce sens qu'un peu plus haut il cite avec complaisance un texte de S. Bernard (5) d'où il n'est pas possible de faire sortir ce sens, non plus que d'autres Pères, dont nous avons fait connaître successivement la pensée. Bossuet nous paraît donc s'être mépris sur ce point, et c'est sans doute la raison pour laquelle il a abandonné le grand fleuve de la tradition pour suivre un petit ruisseau détaché.

Au reste, Bossuet ne peut pas toujours se contenir dans le sens littéral relatif au mariage de Salomon. Il rompt parfois cette écorce, pour voir au sens littéral, sainte Magdeleine, comme figure de l'Eglise : « Hæc etiam, dit-il, juxta litteram in Maria Magdalene quæ Ecclesiæ typum tenuit impleta sunt, Joan. XX, 12 et 13 (6). » Il ajoute ailleurs que l'Eglise, à la suite des SS. Pères, particulièrement de S. Ambroise, reconnaît et vénère la très sainte Vierge dans le sens littéral d'un grand nombre de passages (7). Mais il est juste de remarquer que Bossuet pourrait être dégagé de cette difficulté, par ce fait, qu'il attribuait un double sens littéral à plusieurs passages des livres saints, et que le caractère figuré et par là même assez général et indéterminé du S. Cantique, entre assez bien dans les conditions des textes qui se prêtent à ce double sens.

Toutefois, il y a un écueil que Bossuet ne pouvait pas éviter, en cherchant et en suivant, dans le Cantique, un sens relatif au mariage de Salomon. Il n'a pas pu ne pas aboutir à des détails peu dignes de l'inspiration,

(1) IV, p. 222.
(2) II, p. 218-219.
(3) III, p. 219-222, *et summa et conclusio operis*, p. 276-277.
(4) P. 222-223.
(5) II, p. 218.
(6) P. 243.
(7) P. 276-277.

comme M. Le Hir le fait observer dans sa note sur le chapitre VII. Cependant, notre auteur ne laisse pas pour cela de reconnaître l'empreinte de l'aigle de Meaux, dans son commentaire, et d'en défendre avec admiration le sens le plus élevé contre le léger persifflage de M. Renan : « Quand, dit-il, il enfonce sa dent venimeuse dans les pages si chastes et si pures du sacré Cantique, et qu'il jette à la multitude des sots, ce poison d'un nouveau genre à dévorer ; quand il se rit de l'admiration de Bossuet pour les contre-sens de la Vulgate, parce que ce noble génie y a vu de la raison, de la suite, de l'ordre, de la sagesse, de la grandeur, de la profondeur, de la majesté, un éclat de vérité et une flamme de charité incomparables, quand il y substitue de gré ou de force le décousu, la contradiction et le blasphème... a-t-il encore le droit d'exiger que notre indignation se contienne (1) ? »

Dans l'édition donnée à Paris de la Bible de Vatable, en deux volumes in-folio, publiés l'un, en 1729 et l'autre en 1745, les éditeurs se posent la question « si le sens allégorique et mystique suppose un sens naturel et historique. Ils répondent qu'ils inclinent plutôt pour l'affirmative », et ils ajoutent qu'ayant pour eux *Sanctius, de Compiègne, Leclerc, Calmet*, etc., ils n'ont pas senti le besoin, pour avoir un appui, de bouleverser les notes de Vatable, qui soutient l'opinion contraire (2).

Nous parlerons plus bas de dom Calmet. Nous ne savons rien de l'auteur nommé ici *de Compiègne;* Gaspard Sanctius, de la compagnie de Jésus, est connu par un volume considérable sur l'Ecriture sainte (3). Mais nous n'y avons rien trouvé qui ait trait à cette opinion sur le Cantique des Cantiques. C'est vraisemblablement le socinien Jean Leclerc, que les éditeurs ont indiqué sous le nom *Clericum,* et l'ouvrage pseudonyme de ce critique publié sous le titre : « Sentiments de quelques théologiens de Hollande sur l'*histoire critique* du Vieux Testament (4), par le prieur de Bonneville. » Or, Jean Leclerc, dans cet ouvrage, exclut du canon des livres inspirés, le Cantique des Cantiques avec l'Ecclésiaste, les Proverbes et le livre de Job, et regarde aussi le Cantique *comme une idylle amoureuse* (5). Et ainsi, quand on fait réflexion que les éditeurs de Vatable prétendent soutenir une des opinions des théologiens catholiques, c'est-à-dire l'allégorie mystique du saint Cantique, qu'ils s'appuient de dom Calmet et négligent Bossuet, et qu'ils comptent parmi leurs auteurs, Leclerc dont nous venons d'exposer les sentiments, on est conduit à conclure ou qu'ils ne savaient pas ce qu'ils disaient, ou qu'ils n'osaient pas dire ce qu'ils pensaient.

Deux auteurs de notre temps, qui ont traduit et commenté la Bible en espagnol, se déclarent expressément pour le sentiment de Bossuet. Ce sont Philippe Scio, de Saint-Michel des Ecoles Pies, et Tones Amat, évêque d'Astorges. Tous deux, à l'exemple de Bossuet, entendent le Cantique au sens littéral du mariage de Salomon, et y reconnaissent un sens spirituel ou mystique relatif à Jésus-Christ et à l'Eglise. Le premier, après avoir présenté la division du Cantique, dit : « Avec cet arrangement, il est facile de diviser le divin poème en sept dialogues des différentes entrevues des

(1) Epigraph. phén. Études bibliq., t. II, p. 446-447.
(2) En tête du Cantique, t. II, p. 199.
(3) In-fol. Antuerpiæ, 1624.
(4) Ouvrage de Richard Simon.
(5) Richard Simon : Réponse à la défense *des sentiments*, etc., ch. x, p. 165, Rotterdam, 1687.

époux (1). Le second dit que le Cantique écrit à la manière des orientaux est un drame représentant les sept premiers jours et les sept premières nuits de noces, sous forme de sept cantiques. » Mais poursuit-il, « chacun de ces cantiques a son action et son dénouement propre, et tous forment un même épithalame (2). »

Un auteur italien, aussi de notre temps, dans un ouvrage latin intitulé : « Cantici Canticorum illustratio », cite ces deux auteurs avec beaucoup d'autres, et s'attache à défendre le même sentiment (3). Il dit que Salomon a profité de l'occasion de son « mariage pour prophétiser allégoriquement sous les très saints mystères de noces très chastes, l'amour de Jésus-Christ avec l'Eglise unique, composée des enfants tant de l'ancienne loi que de la nouvelle(4).» Il a vu dans le Cantique un petit drame qu'il a divisé en cinq actes, et chacun des actes en diverses scènes (5).

3. — Auteurs modernes flottants entre l'allégorie littérale et l'allégorie mystique du Cantique des Cantiques.

Le P. de Pinéda, cité plus haut (6), qui s'est fait une réputation méritée par beaucoup d'ouvrages, en particulier par un grand commentaire du livre de Job, en a fait un autre sur le Cantique des Cantiques (7). Nous n'avons pu le trouver. Mais l'auteur dit sa pensée sur ce livre sacré, dans un autre de ses ouvrages intitulé : *De rebus Salomonis regis libri octo.* Sa pensée est peu nette : « Il n'y a rien, dit-il, d'indigne de la pureté et de la majesté des saintes Ecritures, à affirmer que, dans le Cantique, sont décrites les noces de Jésus-Christ et de l'Eglise, avec une certaine *allusion aux noces de Salomon,* et que ces mêmes noces ont servi d'*occasion.* » Ces paroles n'expriment pas un rôle actif de Salomon dans le drame du Cantique. Mais l'auteur, d'une part, s'appuyant sur Jansénius de Gand, qui admet un sens littéral relatif à Salomon, semble par là même s'attacher à l'allégorie mystique; et, d'autre part, en cherchant à ramener Honorius d'Autun à l'allégorie littérale, il montre sa préférence pour ce sens. Le parti le plus sûr est donc de le ranger parmi les indécis.

C'est aussi la place que nous donnons à Louis de Léon, de l'ordre de saint Augustin, cité avec honneur par Bossuet (8). Cet auteur est embarrassé aussi dans sa manière d'entendre le Cantique. D'un côté, il semble y assigner parfois un rôle actif à Salomon (9). Mais, d'un autre côté, dans son préambule, il *n'ose donner au sens obvie des paroles* le nom d'histoire ou d'interprétation historique, malgré l'exemple d'anciens ou des anciens écrivains ecclésiastiques : « Quanquam scio priscos Ecclesiæ scriptores historiam aut *historicam* intelligentiam nominasse. »

(1) La Biblia en espanol; Advertenza sobre el Cantico de los canticos.
(2) La Biblia traducida, a l'espanol. Notas al Cantar. de cantares, la advertencia, Madrid, 1824.
(3) In-8°, Neapolis, 1846.
(4) 2e p., cap. IV, p. 68.
(5) P. 133.
(6) Mort en 1637.
(7) In 4°, Hispali, 1602, ap. Rosenmüll. in Cant. p. 185, Procœm.
(8) Præf. IV. p. 223.
(9) Aloys. Legion, Expos., in Cant., Paris... 1649, in cap. I, p. 27.

Le nom qui lui plaît c'est celui du *son des paroles,* « verborum sonus. » Il ne paraît donc ici vouloir dire autre chose, sinon que, pour ne pas tomber dans l'arbitraire, il faut comprendre le sens obvie des paroles « litteralis intelligentia », et s'élever ainsi à leur véritable sens. qui est autre « *quanquam vera sententia non sit illa quam ipsa* scripta *ostentant,* sed is potius quam intra se occultant et includunt. » Il s'agit donc ici non pas d'une allégorie mystique qui s'appuie sur un premier sens, mais d'une allégorie littérale ; ce qu'il dit, du reste, un peu plus haut de la manière la plus expresse : « Allegoriam dico, non ea... quam, divo Paulo auctore, inducunt theologi, cum in sacris litteris, *a litteræ quem vocant sensu allegoricum* (1) *sensum distinguunt, sed quam tradunt rhetores effici in perpetua metaphora* (2). »

Le P. de Carrières, prêtre de l'Oratoire, mort en 1717, a publié un *commentaire littéral de la Bible,* qui est une traduction française paraphrasée, au moyen de quelques mots glissés en lettres italiques dans les versets, et qui est maintenant très répandue, ordinairement avec les commentaires de Ménochius, en latin.

Or, il commence ainsi son court avertissement mis en tête du Cantique sacré : « On a toujours regardé Salomon comme l'auteur de ce Cantique. *Quelques-uns même ont cru* qu'il l'avait composé à l'occasion de son mariage avec la fille du roi d'Egypte. Mais le Saint-Esprit, dont Salomon n'était que l'organe, y avait principalement en vue, le mariage tout spirituel du Verbe de Dieu avec la nature humaine par son Incarnation, son union avec son Eglise par ses mystères, ses sacrements, son sacrifice ; et la consommation de cette union ineffable par la glorification de tous ses élus et leur consommation en Dieu. »

L'auteur est très exact, quand il réduit à *quelques-uns,* les partisans de l'allégorie simplement mystique, et il fait sans doute, allusion à Bossuet son illustre contemporain. Cependant, quand il dit aussitôt après. que le Saint-Esprit avait *principalement en vue le mariage tout spirituel* du Verbe de Dieu, il n'exclut pas tout sens relatif à Salomon. Il met même ce prince en scène dans la paraphrase du chapitre I, ℣. 8 ; et fait ailleurs une légère allusion à la fille du roi d'Egypte (3). bien que dans les titres assez développés, par lesquels il a découpé le saint Cantique, il ne s'occupe que du mariage spirituel.

Dom Calmet, mort en 1757, a composé beaucoup de gros volumes, particulièrement sur l'Ecriture sainte ; mais en lui, la critique n'est pas à la hauteur de sa vaste érudition. Il le laisse un peu voir par la manière dont il apprécie le saint Cantique. Dans la préface sur le Cantique. il cite Bossuet dont il embrasse l'opinion : « La *plupart,* dit-il, *croient* qu'il fut écrit à l'occasion du mariage de Salomon avec la fille du roi d'Egypte ; et cette opinion est, non seulement *la plus suivie, mais encore la plus probable* (4)... » Peu après : « *Quelques Pères et quelques commentateurs...* ont porté le respect... jusqu'à dire qu'on ne devait point y chercher de *sens littéral et historique,* et qu'en vain on voulait rapporter au mariage de Salomon avec une femme égyptienne ou juive, ce qui

(1) Sens mystique.
(2) P. 2.
(3) III, 6.
(4) Préf. sur le Cant., p. 150, in-4°, 1713.

n'était dit que de l'alliance spirituelle de Jésus-Christ avec son Eglise (1). »

On a pu voir par notre longue exposition, que ces quelques Pères sont tous les Pères, et ces quelques commentateurs, l'immense majorité. Et ainsi, la plupart ne croient pas que le Cantique ait été composé à l'occasion du mariage de Salomon, etc., mais croient le contraire, et croient surtout que ce mariage n'est pas l'objet du sens *littéral,* que le Cantique n'a point ce sens *historique,* mais que son vrai sens littéral est l'union de Dieu avec l'humanité, de Jésus-Christ avec l'Eglise; et que c'est non pas, ce semble, précisément l'opinion, mais le sentiment arrêté, le plus *suivi,* et par là même le plus *probable.*

On dirait que dix-sept ans après, dans son dictionnaire de la Bible, l'auteur est un peu moins affirmatif, bien qu'il semble assez garder son opinion : « On croit que Salomon le composa *à l'occasion* de son mariage avec la fille du roi d'Egypte, et que c'est comme son *épithalame.* Mais pour en pénétrer le sens et en comprendre tout le mystère, il faut s'élever au-dessus des sentiments de la chair et du sang, et y considérer le mariage de Jésus-Christ avec la nature humaine, avec l'Eglise et avec une âme sainte et fidèle (2). »

En examinant de près les quatre auteurs que nous venons de citer comme flottants entre l'allégorie littérale et l'allégorie mystique du saint Cantique, on voit que l'on pourrait classer dom Calmet parmi les partisans de l'allégorie mystique, Louis de Léon, parmi les partisans de l'allégorie littérale, et qu'il ne reste guère en suspens, que le P. de Pinéda et le P. de Carrières.

TROISIÈME PARTIE

CONSÉQUENCES ET CONFIRMATION DE L'INTERPRÉTATION TRADITIONNELLE — PRINCIPES ET RÈGLES D'INTERPRÉTATION DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

L'analyse qui précède, peut paraître un peu longue, bien qu'elle soit très sommaire. Mais elle était nécessaire pour bien établir le caractère propre et le sens précis que la tradition chrétienne et catholique a reconnu au saint Cantique.

Il ne nous reste plus maintenant qu'à confirmer et à mettre mieux en relief ce sens précis, par la sainte Ecriture, et dans une certaine mesure par la raison, en groupant, dans un résumé substantiel, les traits épars dans la tradition, et en les complétant par l'Ecriture et par la raison; de manière à formuler les principes dont il faut s'inspirer, et les règles qu'il faut suivre pour bien entendre le saint livre qui nous occupe. Or, pour bien atteindre ce but, nous nous attacherons à quatre points principaux : 1° à l'objet propre du saint Cantique; 2° à la manière dont il est présenté; 3° au caractère littéraire et à la division de ce livre; 4° à la

(1) P. 154.
(2) Diction. de la Bible, au mot, Cantiq. des Cant., p. 377, col. 2, in-fol., 1730.

manière d'en expliquer les détails et de les ramener à l'esprit général du livre.

§ 1. — OBJET PRÉCIS DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

Nous avons déterminé par la tradition l'objet précis du Cantique sacré. Nous avons vu que toute la tradition chrétienne s'accorde à y voir au moins le même objet principal ; et que l'immense majorité de cette même tradition, enseigne que cet objet principal est le seul.

Nous avons à montrer dans ce premier paragraphe, à de nouveaux points de vue, que l'objet principal, du Cantique est bien celui qui a été déterminé par la tradition ; et dans le second paragraphe, nous ferons voir que cet objet est l'unique.

Ces points de vue nouveaux sont la sainte Ecriture qui confirme la tradition sur l'objet du saint Cantique, et la raison qui, s'appuyant sur les données de la foi, en montre la parfaite convenance.

1. — L'Écriture sainte.

L'objet au moins principal du saint Cantique est, dans le sens le plus général, l'union de Dieu avec notre pauvre humanité ; dans un sens spécial, transitoire et figuratif, l'union de Dieu avec le peuple d'Israël qu'il appelait son peuple ; dans un sens propre qui est le plus éminent, l'union du Verbe divin avec la Vierge Marie par l'Incarnation ; dans un sens spécial mais incomplet, l'union de Jésus-Christ avec le genre humain par le même mystère, enfin dans le sens propre, permanent et complet, l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise par son divin Esprit, et, par là même, avec les âmes fidèles, à proportion de leur perfection, et principalement avec la plus parfaite de toutes, la très sainte Vierge, non plus précisément à raison de sa dignité de mère de Dieu, mais à raison de sa sainteté.

Tel est, selon la tradition, le sens de l'union nuptiale dont les vicissitudes remplissent le Cantique des Cantiques.

Or, l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise nous est clairement présentée, dans l'Ecriture comme une union nuptiale. En exposant plus haut la tradition des Juifs sur le sens du Cantique, nous avons montré par quelques traits, pris au milieu de tant d'autres de l'Ancien Testament, que Dieu traitait son peuple comme une épouse. Mais tout était figure dans ce peuple, et sa gloire était de présenter à l'avance, l'image et comme la première esquisse l'Eglise. Ecoutons le prophète Osée annonçant la substitution future de la réalité à la figure, de l'Eglise à l'ancien peuple, et la conversion des Gentils : « Alors, je vous épouserai pour toujours..., je vous rendrai mon épouse par une inviolable fidélité. Je dirai à celui que j'appelais *non* mon peuple : Vous êtes mon peuple, et il me dira : Vous êtes mon Dieu (1). »

Aussi, dès les premières lueurs de l'Evangile, voyons-nous le saint Précurseur se plaire à donner au Sauveur le nom d'*époux* (de l'Eglise), et à

(1) Os., II, 19, 20, 23.

prendre par lui-même celui d'amis de l'époux (1). Notre-Seigneur poursuit la même idée, quand il fait découler de ce premier titre d'époux, le bonheur et la joie qu'il répand dans ses premiers disciples. Il répond aux pharisiens et aux disciples de Jean, que ses propres disciples ne peuvent jeûner, tandis que l'époux, c'est-à-dire lui-même, est avec eux; mais que quand sa présence sensible leur sera retirée, alors sera venu pour eux le temps de jeûner (2).

S. Paul entre à fond dans la voie ouverte par le saint Précurseur et par le divin Sauveur. Il nous dit que « Jésus-Christ a aimé l'Eglise, et s'est livré pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant dans l'eau du baptême par la parole de vie (3). » Mais (ce qui vient à notre sujet) c'est que Jésus-Christ a aimé l'Eglise comme une épouse. En effet, S. Paul veut que les femmes soient soumises à leurs maris, comme l'Eglise l'est à Jésus-Christ, « parce que le mari est le chef de la femme, comme Jésus-Christ est le chef de l'Eglise qui est son corps... » il veut que « les maris aiment leurs femmes, comme Jésus a aimé l'Eglise, comme leurs propres corps (4). C'est pourquoi l'homme abandonnera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme. Ce sacrement est grand, je dis en Jésus-Christ et dans l'Eglise (5). »

Ce que S. Paul dit ici de l'Eglise universelle, il le dit ailleurs de l'Eglise de Corinthe, car il écrit aux Corinthiens : « Je vous ai fiancés à cet unique époux, qui est le Christ, pour vous présenter à lui, comme une vierge chaste (6), sans tache (7). » Enfin le même apôtre insinue clairement que tous les fidèles sont à l'égard de Jésus-Christ, comme l'Eglise elle-même, et comme les femmes à l'égard de leurs maris, « parce que, dit-il, nous sommes les membres de son corps, de sa chair et de ses os (8). »

Jésus-Christ montre l'Eglise comme son épouse proprement dite, et les âmes fidèles comme les amies de l'épouse, dans le moment le plus solennel, celui où le temps se perd dans l'éternité, et où se fixe le bonheur éternel des élus. C'est dans la parabole des dix vierges, d'où il tire la leçon la plus importante : Quand l'époux vint, les cinq vierges sages « qui étaient prêtes, entrèrent avec lui dans la salle des noces (le ciel). Enfin, les autres vinrent aussi, disant : Seigneur, Seigneur, ouvrez-nous. Mais il leur répondit... Je ne vous connais point. Veillez donc, parce que vous ignorez le jour et l'heure (9). »

L'Apocalypse dévoile un peu ce qui se passe dans cette salle des noces éternelles : après la ruine des ennemis de l'Eglise, les saints de la terre se réjouissent, « parce que les noces de l'Agneau sont venues, et que son épouse s'y est préparée (10). » Cette épouse est l'Eglise à qui « il a été donné de se revêtir d'un fin lin, d'une blancheur éclatante, » qui désigne « la

(1) Joan., III, 29.
(2) Matth., IX, 15; Marc, II, 19; Luc, V, 34-35.
(3) Eph., V, 25-26.
(4) 22-24.
(5) 28, 31-32.
(6) II Cor., XI, 2.
(7) Eph., V, 27.
(8) 30.
(9) Matth., XXV, 1-13.
(10) Apoc., XIX, 7.

justice » ou les bonnes œuvres « des saints (1). » L'ange dit alors : « Heureux ceux qui sont appelés au festin des noces de l'Agneau (2). » Cette Eglise est la cité sainte, cette nouvelle Jérusalem, qui venait de Dieu, et que S. Jean vit bientôt *descendre*, parée comme une épouse l'est pour son époux (3). Le festin annoncé vient enfin tout terminer. « L'époux et l'épouse disent : Venez. Que celui qui écoute, dise : Venez. Que celui qui a soif, vienne ; et que celui qui le désire, reçoive gratuitement l'eau de la vie éternelle (4). »

2. — La raison.

La raison appuyée sur les données de l'Ecriture et de la tradition, peut aisément découvrir des analogies frappantes entre le mariage et l'union de Dieu, de Jésus-Christ avec l'Eglise et les âmes fidèles. On peut rapporter ces analogies, ces liaisons étroites à cinq principaux caractères du mariage chrétien : 1° la liberté ; 2° l'unité ; 3° l'intimité ; 4° la fécondité ; 5° la perpétuité.

1° *La liberté*. On ne choisit pas son père, on n'est pas souvent libre de choisir son maître ; mais on peut choisir son ami, et l'on doit choisir librement son époux ou son épouse. De même, Dieu est notre maître souverain, comme premier principe et dernière fin de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes. Il est même notre Père par son ineffable amour, soit que nous le voulions, soit que nous ne le voulions pas. Cependant il veut qu'on se donne à lui par un libre choix, et il dit équivalemment à chacun, comme il disait aux Juifs par le ministère de Josué : « Eligite cui potissimum servire debeatis (5). » Dieu nous prévient toujours, mais nous pouvons lui obéir ou lui résister.

On est donc libre de s'attacher à Dieu par amour et de devenir épouse de Jésus-Christ, à quelque degré que ce soit. Il est vrai que certaines âmes privilégiées, comme la très sainte Vierge (6), arrivées à un certain degré de perfection, sont tellement confirmées dans la grâce, qu'elles ne peuvent plus la perdre. Mais, outre que ces exceptions sont très rares, elles prouvent bien qu'une âme peut être parfois dans l'heureuse impuissance de cesser d'être unie à Jésus-Christ, et d'être son épouse, à un certain degré ; mais elles ne prouvent pas qu'une âme ne soit pas toujours libre de devenir *épouse* de Jésus-Christ, et quand elle l'est, de le devenir toujours de plus en plus, jusqu'à ce que son état soit immuablement fixé dans l'éternité.

Les âmes vierges sont les épouses de Jésus-Christ à un titre spécial ; car tandis que la femme s'occupe de plaire à son mari, la vierge s'occupe de ce qui est de Dieu, afin d'être sainte de corps et d'esprit (7) ; et telle est la haute raison du vœu de chasteté et de la profession religieuse. Cependant, il y a des âmes très parfaites et des épouses très chères à

(1) Apoc., XIX, 8.
(2) 9.
(3) XXI, 2.
(4) XXII, 17.
(5) Jos., XXIV 15.
(6) S. Th. 3, q. 27, art. 5, ad 2um.
(7) I Cor., VII, 34.

Jésus-Christ, dans les liens du mariage chrétien, et qui sont d'autant plus fidèles aux devoirs qu'il impose, et à l'amour conjugal, que cet amour est sanctifié et par là même surnaturalisé, protégé, fortifié et élevé, par l'amour spirituel qu'elles ont pour Jésus-Christ, leur divin époux.

Toutefois les vierges sont plus libres par état de se donner à Dieu; et c'est parmi elles, au moins communément, que se rencontrent les âmes d'élite favorisées d'un mariage spirituel ou mystique, plus spécial encore, avec Jésus-Christ, comme sainte Catherine de Sienne, sainte Thérèse, etc. Mais cet état n'est ni une conséquence rigoureuse, ni une marque certaine d'un certain degré très élevé de perfection. C'est un état extraordinaire auquel Dieu appelle qui il veut. Mais, bien qu'on ne puisse pas le mériter, ces âmes d'élite y parviennent par la correspondance à certaines grâces de préparation; et elles ont ordinairement de grandes occasions de développer leur amour pour leur divin époux, dans des œuvres difficiles à conduire, ou dans des épreuves difficiles à supporter.

2° *L'unité.* D'après l'institution primitive, sanctifiée encore par un sacrement spécial, dans la Nouvelle Loi, le mariage est le don mutuel de un à un pour une fin déterminée. Or le mariage du Verbe divin avec l'humanité, accompli par l'Incarnation dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie, est un comme le mariage accompli par suite entre Jésus-Christ et son Eglise. Et quant au mariage de Jésus-Christ avec les âmes en particulier, il est un aussi, en ce que chaque âme doit aimer Dieu d'un amour unique, qui domine, gouverne et transforme tous les autres amours; et en ce que Notre-Seigneur, comme Dieu, peut se donner à chacun sans se diviser: *unicus, multiplex* (1); ce qui faisait dire à S. Paul: « Dilexit me, et tradidit semetipsum pro me (2). »

3° *L'intimité.* Elle résulte de l'unité. Mais elle y conduit d'ailleurs, et elle y maintient. Les amis mettent en commun des idées ou des sentiments, une sympathie réciproque et la disposition sincère et plus ou moins généreuse de se servir mutuellement, par des encouragements, des conseils, des efforts, et même, à l'occasion, par le sacrifice de biens temporels. Or, ce qui est mis en commun dans le mariage, c'est d'abord tout ce que nous venons de dire; ce sont de plus tous les intérêts de ce monde; c'est le corps même et la vie temporelle, dans les termes où cette vie peut être communiquée à des êtres semblables qui sont le terme, la raison d'être et comme le ciment permanent de cette union. Mais qu'est-ce qui est mis en commun dans l'union et le mariage spirituel de Jésus-Christ avec son Eglise et avec les âmes fidèles? Du côté de Jésus-Christ, qui est l'époux, ce sont d'abord tous les biens de la grâce, et ensuite tous les biens de la gloire; c'est la vie surnaturelle et divine qui est en Jésus-Christ comme à sa source, et à laquelle l'Eglise et, à divers degrés, les âmes fidèles participent: « divinæ consortes naturæ (3) », et sont appelées à participer de plus en plus, « ut vitam habeant et abundantius habeant (4). » Jésus-Christ applique parfois aux âmes fidèles et généreuses, les paroles qui lui ont été adressées à lui-même par son Père céleste: « Omnia mea tua sunt et

(1) Sap., vii, 22.
(2) Gal., ii, 20.
(3) II Petr., i, 4.
(4) Joan., x, 10.

tua mea sunt (1). » Mais les âmes, qu'apportent-elles de leur côté et que mettent-elles en commun? L'humble sentiment de leur néant primordial, de leur origine souillée et de fautes librement commises; d'une puissance de correspondre à la grâce et d'obéir à Dieu, mais qui a besoin d'être excitée, soutenue et fortifiée par la grâce; enfin la bonne volonté qui en résulte, l'obéissance même, la confiance, l'amour, la générosité, le dévouement complet par le plein abandon à Dieu sans réserve, par le sacrifice sans réserve; dispositions qui ont mis sainte Thérèse en état d'entendre ces paroles de la bouche de Notre-Seigneur : *Meum perpetuo zelabis honorem.*

On peut juger des dispositions de Jésus à l'égard des âmes fidèles ses épouses, par ses dispositions à l'égard de l'Eglise qui est comme son épouse universelle. Il veut qu'elle soit revêtue *de gloire,* sans tache ni ride, mais sainte et sans reproche (2). Non-seulement il veut vivre en elle selon l'esprit, mais il y veut vivre encore selon la chair, dans l'ineffable mystère de l'Eucharistie, où l'âme fidèle, en le recevant, peut, comme l'Eglise elle-même, dire avec S. Paul, selon l'esprit et selon la chair : « Vivo... jam non ego; vivit vero in me Christus (3). »

Or, ne résulte-t-il pas de tout cela, que l'intimité de l'union conjugale est la plus propre à mener à l'intelligence de l'union de Jésus-Christ avec son Eglise et avec les âmes fidèles?

4° *La fécondité.* Après l'éternelle fécondité qui se consomme dans le sein de la Trinité sainte, la plus admirable de toutes est l'Incarnation du Verbe divin qui s'est consommée dans le sein de la Bienheureuse Vierge Marie. « Le Verbe et la chair, dit S. Augustin, sont une union nuptiale, le siège de cette union est le sein de la Vierge... le Verbe est l'époux, la chair l'épouse, et l'un et l'autre un fils unique, fils de Dieu et fils de l'homme... L'Eglise a été tirée du genre humain afin que la chair unie au Verbe fût le chef de cette Eglise, et que tous les croyants fussent les membres de ce chef : Assumpta est Ecclesia ex genere humano, ut caput esset Ecclesiæ ipsa caro Verbo unita, et cæteri credentes membra essent illius capitis (4). »

En effet, le Verbe divin s'est incarné pour se communiquer, pour que les hommes aient la vie, et qu'ils l'aient de plus en plus abondante (5). Il est venu faire régner la vérité et la vertu. Voilà pourquoi il s'est montré « plein de grâce et de vérité (6) »; il a voulu que son saint précurseur le représentât par ces deux grands traits : « lucerna ardens et lucens (7) »; et que ses apôtres, qui devaient être ses premiers ministres, fussent transformés intérieurement par le Saint-Esprit descendant sur eux sous forme de *langues de feu* (8), désignant la lumière de la vérité et les ardeurs de la charité.

Assurément la très sainte Vierge, mère immaculée du Fils de Dieu;

(1) Luc., xv, 31.
(2) Eph., v, 27.
(3) Gal., II, 20.
(4) In Psal. XLIV, § 3; vid. et in Psal. XVIII, 6; In Joan. cap. II, Tract., VIII, § 4.
(5) Joan.
(6) Joan., I.
(7) Joan., v, 35.
(8) Act., II, 3, 4, etc.

S. Jean Baptiste, qui s'est dit l'ami de l'Epoux; les apôtres, que le divin Sauveur a appelés ses amis, ont été à divers degrés très élevés, les épouses de Jésus-Christ selon l'esprit, non pas toutefois précisément à raison de leurs sublimes ministères, mais à raison de leur éminente sainteté. Car les grâces de ministère sont données à ceux qui en sont les dispensateurs, non pour eux-mêmes, mais pour les autres. Elles peuvent traverser ceux qui en sont les canaux, sans les pénétrer. Néanmoins, comme le divin Maître l'a déclaré, la bouche parle de l'abondance du cœur (1), et la fécondité des grâces de ministère est terriblement diminuée par la résistance que les ministres de Jésus-Christ opposent aux grâces de sanctification propre. Sans doute, la parole de Dieu ne perd pas alors toute sa vertu, et les sacrements gardent la leur; mais les effets du ministère sont bien amoindris; de sorte que la sainteté des ministres de Jésus-Christ et des pasteurs des âmes, est la meilleure garantie de leur fécondité dans l'ordre de la grâce.

Or, c'est par la sanctification propre qu'une âme s'élève par degrés dans les rangs des épouses de Jésus-Christ; et, grâce à l'union étroite que la charité établit entre les membres de l'Eglise, à la communication de mérites qui en résulte, certaines âmes obscures, mais grandes devant Dieu, sans exercer aucun ministère visible, ont souvent une influence profonde et étendue sur l'œuvre de sanctification qui s'opère dans l'Eglise; car ce sont surtout les saints qui sont les vrais nourriciers de l'Eglise.

5° *La perpétuité.* Le mariage est indissoluble et ne se rompt que par la mort de l'un des conjoints. Mais le mariage de Jésus-Christ avec son Eglise est indissoluble dans le sens le plus absolu; il est pour l'éternité. Il en est de même, dans les desseins de Dieu, du mariage de Jésus-Christ avec les âmes fidèles. Il ne les abandonne jamais, à moins qu'elles ne l'abandonnent elles-mêmes. La vie surnaturelle qu'elles reçoivent de leur union avec Jésus-Christ, qui en est la source, s'accroît de toutes les bonnes œuvres qu'elles font, même des plus petites, pourvu qu'elles soient animées d'une intention pure. Souple pour s'étendre, elle est ferme pour se soutenir. Les fautes légères peuvent affaiblir par degrés et énerver les vertus acquises. Mais l'homme intérieur n'en est pas directement atteint, la grâce habituelle n'en est pas diminuée. Elle se perd tout d'un coup par un péché mortel. Mais si elle renaît par la pénitence, elle renaît au degré où elle était avant la chute. Le degré définitif est celui où l'âme fidèle est parvenue lorsque, par la mort du corps, se rompent les liens de la vie d'épreuve, et que le temps de mériter et de démériter est fini. Ce même degré est alors fixé pour l'éternité, là où la vie de la grâce et du concours laborieux, est remplacée par celle de la gloire et du bonheur parfait.

§ 2. — MANIÈRE DONT SE PRÉSENTE L'OBJET PRÉCIS DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

Nous avons deux choses à faire sur ce point : 1° tirer les conclusions générales des données de la tradition; 2° confirmer ces conclusions

(1) Matth., XII, 34.

générales par des textes du Cantique des Cantiques et, par conséquent, par des caractères intrinsèques de ce livre sacré.

1. — Conclusions générales des données de la tradition sur la manière dont se présente l'objet précis du Cantique des Cantiques.

1° Le mariage de Salomon a-t-il été l'occasion du Cantique des Cantiques?

Nous avons fait connaître dans la 2e partie de cette étude, quelques commentateurs considérables qui, tout en soutenant que le mariage de Salomon n'est, à aucun point de vue, l'objet du saint Cantique, pensent qu'il en a été l'occasion. Tels sont Estius et Cornelius à Lapide.

Mais il en est d'autres (et ce sont ceux de la 3e classe des commentateurs modernes du Cantique) qui tiennent une sorte de milieu difficile à déterminer. Le P. de Pinéda dit que l'on peut, sans manquer de respect à la sainte Ecriture, penser que le saint Cantique a décrit les noces de Jésus-Christ avec l'Eglise, à l'occasion du mariage de Salomon, en y faisant une certaine allusion.

Nous parlerons tout à l'heure de ces sortes d'allusions. Pour le moment, nous nous contentons de dire que nous n'avons rien à opposer à l'hypothèse que le mariage de Salomon a été l'occasion du Cantique.

Mais s'il n'a été que cela, il ne faut voir dans le Cantique sacré qu'une sorte de mémorial du fait de ce mariage, sans aucune circonstance de détail; s'il y a aussi, dans le Cantique, quelques allusions au fait de ce mariage, cela reporte à une autre question.

Assurément l'union de Dieu avec la synagogue et avec le peuple juif, se présentait à Salomon comme une occasion suffisante. Mais cet auteur sacré a pu avoir d'autres occasions, et l'inspiration a fort bien pu le dispenser d'en avoir aucune.

2° Le Cantique des cantiques présente-t-il quelques allusions au mariage de Salomon?

Il semble qu'il serait puéril de le nier. D'abord le mariage de Salomon avec la fille du roi d'Egypte est un fait historique attesté par le IIIe livre des Rois (1). En second lieu, le saint Cantique, étant une allégorie continuelle, destinée d'abord au peuple juif, doit faire souvent allusion à des faits intéressants pour cette nation, et propres à conduire au vrai sens du livre, comme les figures conduisent aux réalités. Or, Salomon et son mariage probablement avec la fille du roi d'Egypte, sont des figures très convenables à ce double point de vue. Aussi Salomon est-il nommé deux fois à la fin du Cantique sacré (2); et la *Sulamite,* dont il est parlé aussi deux fois un peu plus haut (3), semble avoir un nom dérivé de celui de Salomon. Le lit de Salomon est entouré de soixante braves choisis parmi les plus forts d'Israël (4); son trône est fait de cèdres du Liban, avec des colonnes d'argent, un siège d'or, etc. (5), et les filles de Jérusalem sont appelées à contempler ce prince, sous le diadème dont sa mère l'a

(1) III Reg., III, 1.
(2) Cant., VIII, 11 et 12.
(3) VI, 12; VII, 1.
(4) III 7.
(5) 9 et 10.

orné au jour de ses fiançailles (1). L'épouse se compare par la beauté aux pavillons de Salomon; et, quand l'époux compare sa bien-aimée aux cavales attelées au char de Pharaon (2), on peut y voir une allusion aux chevaux et aux chars que le roi d'Egypte aurait donnés à Salomon, en lui accordant sa fille en mariage. Mais on peut aussi se contenter d'y voir une allusion à la beauté des chevaux d'Egypte, que Salomon faisait acheter à si haut prix pour en faire un ornement de son règne (3). On ne peut donc assurer que, dans ce passage du saint Cantique, il soit question du mariage de Salomon avec la fille du roi d'Egypte. A la vérité, l'épouse dit elle-même aux filles de Jérusalem : « Je suis noire, mais je suis belle. Veuillez ne pas considérer que j'ai le teint hâlé, parce que le soleil m'a décolorée (4) ».

Mais cette expression : « Je suis noire », ne doit pas se prendre à la rigueur; elle est atténuée par ce qui suit et ramenée à son vrai sens, c'est-à-dire, à un teint hâlé par le soleil plutôt qu'à la couleur cuivrée, commune aux Juifs de la Palestine aussi bien qu'aux Egyptiens. D'ailleurs, la couleur noire serait caractéristique non d'une Egyptienne, mais d'une Ethiopienne; et même les monuments de l'ancienne Egypte attribuent aux femmes une couleur plus blanche que celle des hommes. Quant à l'expression *fille du prince* (5), elle peut indiquer, sans doute, une origine royale, mais elle est aussi pleinement justifiée, au sens figuré et spirituel, si elle désigne la sainte Vierge, l'Eglise ou une âme fidèle.

Nous ne contestons donc pas ces allusions, pas même la dernière si l'on veut. Mais il faut ne pas y voir autre chose. Or, les allusions faites, dans un ouvrage littéraire, à certains personnages, à certaines choses qui peuvent être d'un autre temps et d'un autre lieu, ne supposent pas que ces personnages et ces choses aient un rôle actif dans les récits de cet ouvrage. On ne saurait donc être autorisé à conclure, des allusions précédentes, que Salomon et son épouse aient un rôle quelconque dans ce saint Cantique. Et ces allusions n'empêchent pas de dire, avec M. Le Hir, que « les deux époux sont des personnages purement allégoriques (6). » Nous allons essayer d'en rappeler les preuves en peu de mots.

3° Le Cantique des cantiques ne présente aucun sens suivi relatif à Salomon et à son épouse, qui ainsi n'y ont aucun rôle actif.

Un auteur italien que nous avons cité plus haut, s'est attaché à réunir des textes des SS. Pères et des auteurs ecclésiastiques, auxquels il a même joint deux Juifs célèbres, pour montrer que le sens spirituel suppose le sens littéral comme son fondement nécessaire (7). Il aurait pu allonger de beaucoup cette liste sans sortir des généralités vagues et sans avancer la question d'un pas. En effet, si l'on entend par sens spirituel de l'Ecriture, le sens médiat, second, que l'on appelle *mystique,* il est évident qu'il suppose le sens littéral ou immédiat. Mais si l'on caractérise le sens spirituel par son objet, il est aussi évident qu'il est souvent le sens immédiat de

(1) Cant, III, 11.
(2) Cant. I, 8.
(3) III Reg., X, 28 et 29; II Paralip., I, 16 et 17.
(4) Cant., I, 6 et 7.
(5) Cant. VII, 1.
(6) Sur le chapitre VIII, 1.
(7) Casazza, Cantici canticorum, etc., 1 p. cap. VII, VIII et XIII.

certains livres sacrés, en tout ou en partie, par exemple des livres sapientiaux.

Comme il est reconnu de part et d'autre que le Cantique doit être entendu dans le sens spirituel, il importe de ne pas se méprendre sur le double sens de ce mot. L'union de Dieu avec l'humanité, de Jésus-Christ avec l'Eglise et avec les âmes fidèles, est célébrée, de l'aveu de tout le monde, dans le livre sacré. Mais y est-elle célébrée au sens littéral ou immédiat, ou bien sous le voile du mariage de Salomon, et au sens médiat ou mystique? En d'autres termes, l'allégorie est incontestable ; mais est-ce une allégorie littérale, comme on en trouve partout, ou bien une de ces allégories mystiques propres aux livres inspirées ? Toute la question est là.

Nous l'avons déjà résolue en exposant la chaîne de la tradition qui est si unanime et si constante à nous présenter le sens spirituel comme l'unique sens du livre sacré, que parmi les SS. Pères et les auteurs ecclésiastiques jusqu'au XVI[e] siècle, on ne trouve qu'Honorius d'Autun qui ait vu dans le Cantique un sens littéral et un sens mystique. Depuis le XVI[e] siècle, parmi les trois classes de commentateurs catholiques, la première et la plus nombreuse suit la voie battue dans les siècles précédents ; la troisième s'en écarte peu, et la deuxième se réduit à un petit nombre. Enfin, comme nous l'avons dit, la tradition si constante de l'Eglise se rattache à une imposante tradition des Juifs.

Nous pourrions nous en tenir là; mais il est utile d'ajouter quelques mots pour débarrasser la thèse des objections dont on cherche à l'encombrer.

Pour commencer par les deux docteurs juifs allégués plus haut, il est manifeste que Salomon Jarchi professe un figurisme outré, quand il dit que toute l'Ecriture a un premier sens historique (1), et nous avons parlé, plus haut, d'Aben-Ezra.

Passant aux SS. Pères, notre auteur italien fait deux choses : 1° il essaye de montrer qu'Origène, S. Grégoire de Nysse, S. Augustin, ne rejettent pas du Cantique la réalité de tout sens historique antérieur au sens principal ; 2° il avoue que les SS. Pères insinuent à peine ce dernier sens : « Sed ista Patres vix innuunt », parce qu'ils le regardaient comme assez clair pour tout le monde (raison un peu trop expéditive) et qu'ils souscrivaient aux raisons d'Origène, qui, dit-il, après avoir exposé brièvement l'histoire, ajoute : « Mais ces choses, en ce qui concerne la narration historique, ne me paraissent avoir aucune utilité, si ce n'est pour concevoir au moins une certaine suite de narration, comme nous la trouvons dans toutes les histoires de l'Ecriture. »

Nous avons assez mis au jour, plus haut, la pensée d'Origène; nous ferons seulement remarquer que la réflexion de l'illustre docteur, dans ce dernier passage, ne porte que sur les deux versets qui l'occupent (2), qui n'ont point spécialement trait au mariage de Salomon, et qui semblent réduire les mots *narration historique* à un sens très général.

Nous renvoyons, pour S. Grégoire de Nysse, à ce que nous en avons dit, en exposant la chaîne de la tradition.

Mais l'objection tirée de S. Augustin appelle notre attention. Notre auteur en cite plusieurs passages. Mais il y en a qui restent dans de

(1) Sal. Jarchi in Ps. LI, 11 ; Casaz. cap. XIII, p. 50.
(2) II, 13 et 14.

telles généralités, que nous les laisserons de côté. Nous nous en tiendrons donc aux deux principaux. Le premier est tiré d'un sermon où S. Augustin presse un donatiste de sa vive argumentation. Ces sectaires lui ayant opposé un texte du Cantique, il leur répond : « Qu'est-ce que vous objectez du Cantique des Cantiques? Ce que peut-être vous n'entendez pas. Car ce Cantique est énigmatique, il est connu d'un petit nombre d'hommes intelligents, il s'ouvre à un petit nombre de ceux qui frappent. Tenez et acceptez pieusement ce qui est ouvert, afin de mériter que les choses obscures vous soient manifestées. Comment pénétrerez-vous les choses obscures, vous qui êtes contempteur des choses manifestes : Quomodo eris penetrator obscurorum, contemptor manifestorum (1)? » Or, y a-t-il là un seul mot qui insinue un sens antérieur au sens spirituel? Le Cantique ne demeure-t-il pas assez mystérieux sans ce premier sens? Et si ce sens antérieur rend le Cantique plus obscur, est-ce une raison de l'accepter ?

L'autre texte du saint Docteur sert encore moins notre auteur. Il est tiré du livre *de Genesi ad litteram*. Réfutant les Manichéens qui ne voulaient prendre qu'au sens figuré ce que la Genèse rapporte du Paradis terrestre, il écrit : « La narration dans ces livres (il s'agit des livres historiques) n'est pas cette espèce de langage des choses (ou propre aux choses) *qui sont figurées, comme dans le Cantique des Cantiques,* mais des choses *qui se sont accomplies*, comme dans les livres des Rois et autres de ce genre (2). » Nous arrêtons là cette citation, parce qu'il serait inutile de l'allonger. Or, elle se retourne manifestement contre celui qui l'a faite. En effet, d'après ce texte, le Cantique des Cantiques diffère des livres historiques, en ce qu'il parle *de choses figurées qui ne se sont pas accomplies*. Le Cantique n'a donc pas de sens historique antérieur au sens spirituel. S. Augustin parle ici avec sa sagacité et sa précision ordinaires. Il distingue deux sortes de sens spirituels : l'un est médiat et se tire d'un premier sens qui est littéral, comme dans les livres historiques ; l'autre est immédiat et résulte, sans intermédiaire, de la signification propre ou figurée des paroles ; ce qui veut dire que, dans ce dernier cas, l'allégorie est littérale, tandis que dans le premier elle est mystique.

Tel est bien le sens auquel s'attache S. Grégoire de Nysse, qui ne voit dans Salomon que l'auteur du livre, et dans le livre que le sens mystique sous un appareil nuptial. C'est aussi le sens d'Origène, *de son épithalame sous forme de drame,* et de sa narration historique réduite à si peu de chose. De plus, les mots *narrationem historicam*, qui sont du traducteur Rufin, doivent être pris, ce semble, dans un sens très général. Ils expriment d'abord le sens littéral qui sert de base au sens mystique ; car, comme les faits de l'Ancien Testament sont souvent des figures du Nouveau, et que, de plus, ce genre de figures est plus fréquent dans les livres historiques que dans les livres prophétiques ou sapientiaux, les SS. Pères et les auteurs ecclésiastiques ont donné les noms communs d'*histoire* ou de faits au premier sens sur lequel est fondé le sens mystique, bien que ce sens se rattache parfois à un premier sens qui est doctrinal, comme dans les livres sapientiaux. Et c'est dans cet esprit qu'ont été conçus

(1) S. Aug. Serm. XLVI, cap. XV, 35.
(2) De Gen. ad litt. cap. I, n. 2.

les deux vers latins biens connus, et qui réduisent les divers sens de la sainte Ecriture à quatre, savoir : les sens *historique, allégorique, moral et anagogique.*

« *Littera gesta* docet, quid *credas allegoria,*
« *Moralis* quid *agas,* quo *tendas anagogia.* »

Il y a plus : les mots de Rufin, dans sa traduction d'Origène, paraissent tout à fait être pris dans un sens encore plus général, pour désigner la trame dramatique, le fond même des figures de langage qui portent au sens spirituel sans l'intermédiaire d'aucun sens antérieur. Ces termes, *histoire* ou *narration historique,* n'exprimeraient donc, en général, que le matériel des mots pris au sens figuré et même au sens propre, dans un livre.

Ainsi on ne peut rien tirer des SS. Pères contre l'allégorie littérale du Cantique. Mais nous avouons qu'il n'en est pas de même pour un certain nombre d'auteurs ecclésiastiques, comme Honorius d'Autun, au XIIe siècle ; et, à partir du XVIe siècle, pour la deuxième des trois classes dans lesquelles nous avons rangé les commentateurs du Cantique, dans les derniers siècles, et jusqu'à un certain point pour la troisième. Nous saluons avec honneur, dans la deuxième classe, le génie de Bossuet ; mais sans oublier que le grand homme a vu poindre parfois, dans le texte du Cantique, des sens littéraux relatifs à sainte Magdeleine et à la sainte Vierge.

2. — Confirmation de ce sens traditionnel du Cantique des Cantiques, par quelques textes de ce livre sacré.

Il y a des textes du saint Cantique qui s'harmonisent très bien avec le sens que la tradition a reconnu à ce livre, c'est-à-dire avec l'allégorie littérale, et qu'il serait très difficile de concilier avec l'hypothèse où le sens littéral se rapporterait au mariage de Salomon, et où l'union de Jésus-Christ ne serait que l'objet du sens mystique, c'est-à-dire avec l'allégorie mystique. Ces textes sont donc des convenances ou des nécessités pour la première manière d'entendre le Cantique, et des inconvenances ou incohérences pour la seconde.

Pour plus de netteté, nous nous attacherons au point de vue des incohérences, et nous les ramènerons à cinq chefs :

1° Incohérences de parenté entre l'époux et l'épouse ;
2° Incohérences d'état, de condition ;
3° Incohérences d'origine ;
4° Incohérences morales ;
5° Incohérences de figures.

1° *Incohérences de parenté entre l'époux et l'épouse.*

On ne peut pas s'arrêter un instant à la pensée que Salomon, roi d'Israël, ait célébré, dans le Cantique, un mariage entre frère et sœur, si formellement défendu par la loi de Moïse (1). Or, si le Cantique doit être entendu au sens littéral d'un mariage naturel et humain, il semble, d'après quelques textes du saint livre, que c'est un mariage entre frère et sœur, et Mgr Martini, archevêque de Florence, a tiré de là ses deux premières raisons d'écarter du Cantique l'idée d'un mariage humain.

(1) Lév., XVIII, 9.

Mais il faut avouer que ces raisons n'ont guère de force, et ne sont guère fondées que sur une interprétation très contestable des textes, pour ne rien dire de plus. De sorte que, si nous nous y arrêtons, ce n'est que pour débarrasser le terrain de cette objection assez répandue et pour la réduire à sa juste valeur, qui est peu considérable.

Ainsi, notre auteur, s'attachant à la version des Septante (1), fait donner à l'époux par l'épouse le nom de petit frère, *fratello*. A la vérité, le mot grec ἀδελφιδός, expression de tendresse, veut dire *frère bien-aimé;* mais le mot hébreu (2) dont il est la traduction, n'a point la signification de frère et veut dire simplement *bien-aimé*, *dilectus*, comme traduit la Vulgate. L'idée de frère n'est donc pas expressément renfermée dans le texte.

Elle est bien dans le texte suivant (3), que notre auteur traduit ainsi : « Chi a me ti darà, fratello mio? » « Qui te donnera à moi, mon petit frère? » C'est aussi la traduction des Septante. Mais la Vulgate évite le vocatif, et fait du mot *frère* le complément direct du verbe : « Quis mihi det te fratrem meum? » « qui te donnera à moi *comme frère?* et tel est bien le sens de l'hébreu, où l'adverbe *comme* est exprimé par la particule כ. Aussi M. Le Hir a-t-il traduit : « Qui me donnera que tu fusses mon frère, nourri du lait de ma mère? » Le texte ne dit donc pas que l'époux et l'épouse fussent frère et sœur, il dit plutôt le contraire. Mgr Martini croit voir dans ces derniers mots du texte sacré la preuve qu'il faut prendre le mot *frère* au pied de la lettre; et S. Thomas conclut des mêmes paroles qu'il ne peut être question ici d'un mariage humain, parce que le désir de l'épouse que l'époux soit un enfant à la mamelle ne paraît pas naturel. Mais nous répondons à Mgr Martini que, d'après le texte hébreu, l'épouse ne donne pas à l'époux le nom de frère; mais elle désire qu'il soit pour elle comme un frère, suçant les mamelles de sa propre mère. Pourquoi? La suite du verset le dit: « Te rencontrant dans les rues, dit l'épouse, je te donnerais le baiser sans m'attirer le mépris. » Et ces paroles répondent aussi à S. Thomas; elles sont une des formes passagères sous lesquelles s'exprime la tendresse de l'épouse pour son bien-aimé.

Cependant il y a dans le Cantique d'autres textes où l'époux donne expressément à l'épouse le nom de *frère* (4), et où il l'appelle en même temps sa sœur et son épouse (5), אחותי כלה, *soror mea, sponsa*, comme traduit la Vulgate; et S. Jérôme s'appuie sur ces mots pour montrer à Jovinien que le Cantique des cantiques ne peut pas être entendu d'un mariage charnel.

Mais il faut avouer que M. Casazza, comme Gésénius et tant d'autres, n'ont pas de peine à prouver que les mots hébreux אח אחות, frère et sœur, se prêtent à un sens très général, comme dans bien d'autres langues, surtout dans les langues sémitiques, qui, étant très anciennes, sont aussi très elliptiques. En effet, ces mots sont employés dans l'Ancien Testament et même dans le Nouveau pour désigner les frères et sœurs, les consanguins ou alliés à divers degrés, ceux de la même tribu ou du même peuple, les associés, etc., etc.; et c'est pour cela qu'il est si aisé de montrer aux

(1) Cant., I, 12, 13 et 15.
(2) דוד.
(3) Cant., VIII, 1.
(4) Cant., V, 2; VIII, 8, deux fois.
(5) IV, 9, 10 et 12; V, 1.

esprits légers ou prévenus, que ceux qui sont appelés frères de Jésus-Christ dans l'Evangile (1) et dans les écrits des apôtres (2), n'étaient point des enfants de la Bienheureuse Vierge.

On conçoit donc sans beaucoup de peine que, par manière de familiarité et de caresse, l'époux donne à son épouse le nom de sœur, comme sainte Elisabeth, dans sa gracieuse histoire par M. de Montalembert, se plaît souvent à appeler son époux du nom de frère. Il est vrai que la sainte reine Elisabeth, ayant passé une partie de son enfance avec son fiancé, avait contracté l'habitude de l'appeler frère. Mais c'était bien là aussi une expression particulière de tendresse, et peut-être encore l'expression du sentiment, si vif dans la sainte, de la fraternité surnaturelle en Jésus-Christ.

Cependant S. Jerôme, qui vivait en Judée et connaissait si bien le génie de la langue hébraïque, voit dans la réunion de ces deux mots l'exclusion immédiate et décisive d'un mariage charnel: « Illico excludit hunc sensum... Ubi soror nomen est, suspicio omnis fœdi amoris excluditur (3). » Et Estius commence sa courte préface au Cantique des Cantiques, par ce texte de S. Jérôme, pour indiquer le sens qu'il attache lui-même au livre sacré.

Néanmoins, nous ne voyons rien de décisif dans ces considérations, ni dans tout ce premier chef de preuve contre la réalité d'un mariage humain qui serait la figure de celui de Jésus-Christ avec son Eglise.

2° *Incohérences d'état, de condition.*

Le règne de Salomon fut le point culminant de la gloire temporelle d'Israël, parce que ce prince fit goûter dans la paix, des biens obtenus par les conquêtes de David son père. Aussi avons-nous vu, plus haut, que les quelques allusions faites à Salomon, dans le Cantique, le représentent toujours avec quelque chose de la splendeur qui lui convient (4). Mais les choses changent bien de face si on essaye de lui donner une part active dans ce poème sacré, si l'on veut lui assigner le rôle d'époux. Alors on le trouve confondu avec les bergers et occupé à faire paître les chevreaux (5).

Il en est de même de l'épouse, qui est dite *fille d'un prince* (6), et supposée fille du roi d'Egypte, et qui, cependant, après avoir été préposée à la garde des vignes (7), est occupée aussi à la garde des chevreaux (8). L'incohérence se trouverait jusque dans son état physiologique, si, ce qui à la vérité est loin d'être forcé, la petite sœur dont il est parlé au dernier chapitre (9), était la même que l'épouse bien-aimée ; car, dans le premier de ces textes, elle est encore une enfant : « Soror nostra parva est, et ubera non habet », et dans les autres elle est présentée avec les développements et la plénitude de la puberté (10).

On essaye de résoudre les premières difficultés, en supposant que Salo-

(1) Conf. Gen., XIV, 14 et 16 ; XX, 2, 5 et 12, XXVI, 7, etc.
(2) Gal. I, 19., Conf. Jac. I, 1 et Jud., I.
(3) S. Hier. Cont. Jovian., lib. I, cap. XXX.
(4) Cant. I, 16 ; III, 7 et 11.
(5) I, 6, 7.
(6) VII. 1.
(7) I, 5.
(8) I. 7.
(9) VIII, 8.
(10) III, 5 et 10 ; VII, 3 et 8.

mon a voulu célébrer son mariage avec la fille du roi d'Egypte par une scène de la vie pastorale. Mais on peut douter que Salomon eût goûté le rôle qu'il jouerait et celui qu'il ferait jouer à la reine, dans ce livre sacré, s'il avait voulu attirer les pensées sur ses noces.

Mais, de plus, il y a dans le Cantique des traits qui semblent résister absolument à cette supposition. Comment comprendre que la fille d'un grand roi et l'épouse de Salomon évoque un souvenir de sa vie passée, comme celui qui se lit au commencement du Cantique : « Les fils de ma mère se sont irrités contre moi ; ils m'ont mise à la garde des vignes ; je n'ai point gardé ma propre vigne (1). » Au sens propre, ces paroles ne peuvent convenir à une jeune fille née dans la pourpre, et qui, jusqu'à son mariage, n'est déchue en rien de cet état. Mais que peuvent-elles signifier au sens figuré, si elles se rapportent à l'épouse de Salomon ?

Mais allons un peu plus loin. Voici un passage qui déroge encore plus à la dignité d'une reine d'Israël : « Je me lève, je parcours la ville, je cherche sur les places, sur les voies publiques, celui qu'aime mon âme... Les gardes qui font la ronde dans la ville m'ont rencontrée : Avez-vous vu celui qu'aime mon âme (2) ? » Ce trait est, sans doute, bien propre à montrer les ardeurs de l'amour ; mais n'indiquerait-il pas un dérangement d'esprit, dans une reine d'Israël, qui sort la nuit, sans aucune suite, et parcourt non pas les jardins et les bocages, mais les rues et les places de Jérusalem où elle ne rencontre que les gardes de nuit ? Si l'on veut représenter là une scène pastorale, pourquoi la mêler à une scène de la vie urbaine qui choquerait les bienséances partout, mais plus encore chez les peuples orientaux et particulièrement dans le peuple d'Israël ?

Ce n'est pas tout ; les choses ne se sont pas arrêtées là. Dans une autre excursion nocturne, l'épouse royale a fini par être arrêtée : « Les gardes, dit-elle, qui font la ronde dans la ville, m'ont rencontrée ; ils m'ont frappée et blessée ; les gardes des murailles m'ont enlevé mon voile (3). » Comment ! s'écrie Mgr Martini, « cette épouse, fille de roi, reine et compagne d'un grand roi, dans la ville même de sa résidence, va, pendant la nuit, à la recherche de son bien-aimé, est rencontrée par les sentinelles et par les gardes des murailles, qui la battent, la blessent et la dépouillent de son voile ! Il est aisé de voir l'inconvenance de toutes ces choses entendues littéralement (4). »

M. Casazza convient bien qu'on ne peut pas les entendre au sens propre ; mais il veut un sens figuré relatif à l'épouse de Salomon ; il répond que le fait n'est point *physiquement* vrai, mais qu'il l'est *grammaticalement*, et qu'il ne faut y voir autre chose que la véhémence de l'amour, qui mettait l'épouse hors d'elle-même, parce qu'elle avait manqué la visite de son époux. Il appelle à son secours les hardiesses du génie oriental et des langues dans lesquelles il s'est déployé, et les analogies d'une foule de paraboles ou d'apologues de l'Ancien Testament, par exemple de Joathan, fils de Jérobaal et neveu de Gédéon, sur le choix à faire d'un roi (5) ; de Nathan avertissant David de la gravité de son péché et des justes châti-

(1) I, 5.
(2) III, 2 et 3.
(3) V, 7.
(4) L. c.
(5) Judic., IX, 8, etc.

ments qu'il mérite (1) ; de cette femme qui, dressée par Joab, cherche à obtenir de David le retour de son fils Absalom (2), et d'autres paraboles familières aux prophètes (3).

Mais ces exemples ne servent-ils pas précisément à montrer avec force que ce n'est point sortir des analogies de l'Ecriture, que de ne voir dans le Cantique sacré, qu'une allégorie littérale se rapportant à Jésus-Christ et à l'Eglise? On convient, en tout cas, qu'il ne faut pas prendre au sens propre les versets qui nous occupent, et qu'il ne faut y voir qu'une locution poétique, une hyperbole orientale, l'ornement d'une scène champêtre et pastorale. Mais il faut avouer que si les sentinelles de Jérusalem sont bien restées dans leurs rôles, elles ont très mal joué ceux qu'on voudrait leur assigner dans le drame champêtre. La scène où figurent ces soldats se présente deux fois, et, unie à celle de la garde des vignes et des mauvais traitements qui en sont la suite, elle tient une place notable dans le Cantique; et ainsi livrer tout cela à de pures figures de rhétorique, n'est-ce pas ouvrir une porte qu'il ne serait pas facile de fermer; n'est-ce pas s'abandonner soi-même à la fantaisie et à l'arbitraire?

N'est-il pas plus naturel de voir là les épreuves auxquelles Dieu soumet les âmes justes, les peines par lesquelles il les purifie de leurs infidélités les plus légères ; les persécutions qui leur sont suscitées dans le monde, parce que ces âmes veulent s'attacher à Jésus-Christ et se conformer aux règles de l'Evangile? La pauvre humanité comprend et justifie toutes les folies, excepté celles de la croix, qui préservent ou délivrent de toutes les autres, parce que celles-ci, inspirées par une sagesse surnaturelle et fortifiées par la vertu de Dieu, élèvent l'âme au-dessus d'elle-même et dans une région sereine où ces âmes participent aux pensées, aux sentiments, aux désirs, à la vie même de l'Etre infini.

3° *Incohérences d'origine.*

Ceux qui prétendent que l'épouse du Cantique était la fille du roi d'Egypte, doivent éprouver quelque difficulté à expliquer ce qu'elle dit, peu après avoir rencontré les gardes de nuit : « Lorsque je me fus éloignée d'eux, j'ai trouvé celui qu'aime mon âme, je l'ai suivi et je ne le quitterai plus, jusqu'à ce que je l'aie conduit dans la maison de ma mère, dans la chambre de celle qui m'a mise au monde (4). »

Si l'on prend ces paroles au sens propre, il faut supposer ou bien que l'épouse voulait conduire son époux en Egypte et ne pas le quitter jusque-là, ou bien que sa mère l'avait suivie à Jérusalem, ou bien que, par on ne sait quelle circonstance, elle l'avait réellement mise au monde dans cette ville. Or, la moins invraisemblable de ces trois hypothèses est la deuxième. Encore est-ce une hypothèse toute gratuite, qui n'est fondée sur rien. A la vérité, on peut y chercher un appui dans un autre texte du Cantique, où, selon une certaine interprétation, l'époux disait à l'épouse : « Je t'ai réveillée sous un arbre fruitier (5), là ta mère t'avait enfantée, là elle t'avait donné le jour (6). » Mais un tel appui serait trompeur et ne ferait

(1) II Reg., XII, 1-14.
(2) II Reg., XIV, 4-15.
(3) Ezech., XV, XVII, XIX ; Joel, I ; Amos, IV, 7.
(4) Cant., III, 4.
(5) Sous *cet* arbre.
(6) Cant., VIII, 5.

qu'aggraver la difficulté. On ne demanderait plus seulement comment la reine d'Egypte avait sa maison à Jérusalem, au moment des noces de sa fille ; mais on demanderait encore comment elle était déjà là quand elle a mis au monde cet enfant, et surtout comment une reine a pu mettre au monde son enfant sous un arbre et en plein air.

Il faut convenir qu'une partie de la difficulté disparaît de ce texte, si la mère dont il s'agit n'était pas une étrangère, et si l'enfant était Salomon, au lieu d'être son épouse. Or, c'est ce qui résulte du texte hébreu, tel qu'il existe dans les Bibles communes munies des points massorétiques ; car les verbes hébreux, חבל et ילד que nous venons de traduire par *enfanter*, ont une particule annexée (1) tellement ponctuée qu'elle indique le masculin et par conséquent Salomon, auquel son épouse adresserait la parole, de sorte que les rôles seraient renversés.

Rosenmüller s'appuie sur la ponctuation massorétique pour soutenir que c'est l'épouse qui parle (2). Les versions syriaque et arabe ont un pronom commun au masculin et au féminin, et sont par conséquent équivoques. Mais la paraphrase chaldaïque donne la parole à Salomon, qui représente le peuple de Dieu, et par conséquent l'époux.

D. Michaëlis, au contraire, croit que la parole est à l'époux (3). C'est aussi l'avis de M. Le Hir : « D'après la ponctuation massorétique dans l'hébreu, dit-il, ces paroles appartiendraient à l'épouse, et seraient adressées à son époux. Mais, quelque respectable que soit, en général, la tradition dont les massorètes ne sont que les organes, nous ne pouvons les suivre en cet endroit. Nous sommes persuadé, avec la plupart des interprètes catholiques, que ces paroles sont mieux placées dans la bouche de l'époux. Nous laissons néanmoins subsister la ponctuation des versets suivants (6 et 7), parce que rien ne s'y oppose (4). »

Toutefois, que l'on donne la parole à l'époux ou à l'épouse, il faut joindre ensemble les parties de la phrase. Or, pourquoi l'un des époux dit-il à l'autre : « Je t'ai éveillé sous l'arbre fruitier sous lequel ta mère t'a enfanté ? » C'est, selon Rosenmüller, qui s'appuie (5) sur divers textes grecs et latins, c'est que cet arbre fruitier est le pommier, symbole de l'amour (6). Mais, dans ce cas, il aurait mieux valu traduire comme A. Schultens, fondé sur les analogies de l'arabe : C'est là que ta mère t'a *conçu* ou *conçue* (7). Et puis, ce serait passer du sens historique à une figure poétique.

Quoi qu'il en soit, on ne s'explique pas que l'épouse de Salomon, si elle était fille du roi d'Egypte, ait pu être mise au monde ou conçue sous un arbre des jardins du palais de Sion ; et il n'est guère naturel de penser, et il était encore moins raisonnable de dire à Salomon qu'il avait été conçu là, et surtout qu'il y était né, en plein air. Il semble donc bien que ce passage pris à la lettre ne doit pas s'entendre de Salomon et de son épouse.

Il est vrai que D. Michaëlis épure la phrase, qu'il trouve inconvenante, et fait disparaître les incohérences ou incompatibilités dont nous venons

(1) Le pronom suffixe כ.
(2) In Cant., VIII, 5.
(3) In notis ad Lowth, l. c.
(4) Sur le Cant., VIII, 5.
(5) חור ח.
(6) In Cant., VIII, 5.
(7) *Ibid.*

de parler, en disant que l'époux a trouvé son épouse sous tel arbre fruitier, et que là elle lui a été promise en mariage. Il appelle à son secours les analogies du verbe arabe pour amener le verbe hébreu חבל, deux fois employé dans la même phrase, au sens de lier par un pacte, par une alliance (1). Mais Rosenmüller dit que Michaëlis aurait évité cette méprise s'il avait fait attention au symbolisme de cet arbre fruitier.

Il est vrai que le verbe hébreu a bien la signification que lui attribue Michaëlis. Mais, selon Gésénius, ce verbe, à la forme (2) où il se présente dans cette phrase, signifie enfanter avec douleur, ce que les Septante ont bien traduit par ὠδίνησε.

4° *Incohérences morales* entre un premier sens littéral relatif au mariage de Salomon et le caractère d'un livre inspiré. Il y a, sans doute, dans plusieurs livres de la Bible, particulièrement dans les plus anciens, comme la Genèse, le livre de Ruth, des scènes de la vie de famille dépeintes avec une naïveté qui n'est pas sans danger pour plus d'un lecteur. Le Lévitique, en pressant la propriété des termes, qui convient assez aux lois, présente souvent des formules qui ne conviennent plus à nos mœurs. Mais on rencontre partout ces inconvénients dans les monuments les plus anciens des langues diverses. Il y a des choses qu'il faut dire le plus clairement possible à l'esprit, en excitant le moins possible les sens. Mais la corruption du cœur a bientôt percé à jour les expressions dont on habille certaines pensées; de sorte que le langage doit reculer à mesure que la corruption avance, et se retirer vers les expressions plus générales, à mesure que les termes propres sont compromis. Voilà pourquoi des tableaux de livres antiques, qui étaient peut-être sans danger pour les contemporains, font rougir les lecteurs plus modernes, et le langage devient d'autant plus raffiné, que les mœurs sont plus amollies par les abus de la civilisation.

Mais il faut remarquer que le Cantique des cantiques n'appartient pas aux premiers temps du peuple hébreu, et qu'il appartient plutôt au point culminant de la civilisation et de la littérature hébraïques. Il est vrai que, même plusieurs siècles après, on trouve dans Osée des faits, dans Ezéchiel des descriptions, où des matières très délicates sont peu voilées. Mais, dans ces prophètes comme dans les livres plus anciens que nous avons rappelés tout à l'heure, ces détails sont des incidents passagers, tandis qu'ils composeraient toute la trame du Cantique des Cantiques, s'il fallait y reconnaître un premier sens littéral, purement naturel. Aussi les anciens Juifs ont-ils discerné de bonne heure le caractère particulier de ce livre sacré pour en défendre la lecture avant l'âge de trente ans, sans comprendre aucun autre des livres saints dans cette exclusion générale.

C'est que, en effet, tout allégorique qu'on le suppose, la lecture en est dangereuse pour ceux qui n'ont pas purifié leurs affections, en les mortifiant dans la partie sensible; et cette « lecture, dit Bossuet, ne doit être entreprise que par les âmes chastes, éprises de l'amour divin (3). » Mais cette lecture serait plus dangereuse encore si les scènes de ce livre se rapportaient d'abord à un mariage ordinaire, bien que ce fût pour élever ensuite l'esprit jusqu'à Dieu; car l'esprit se trouverait conduit à des détails

(1) In Lowth Prælect. xxx, not. 123.
(2) Pihel.
(3) In Cant. Præf. iv, p. 222, éd. Lebel.

qui seraient peu dignes de l'inspiration dans cette hypothèse. C'est la remarque de M. Le Hir dans sa note sur le chapitre VII, où il combat l'opinion de Bossuet.

De plus, le même Gésénius constate que le même verbe à la forme simple, signifie en second lieu *corrompre, dépraver, agir mal*, signification encore renforcée à la forme qui nous occupe, et où il veut dire *corrompre, perdre, dévaster*.

Ceci nous amène à la traduction de la Vulgate, qui, dès lors, ne doit pas trop étonner : « Ibi corrupta est mater tua, ibi violata est genitrix tua. » Il est cependant vrai qu'il faudrait substituer dans ces verbes l'actif au passif : « Ibi corrupit te mater tua, ibi fœdavit te mater tua. » Le traducteur de la version arabe faite au xe siècle, et dont Walton a reproduit le travail, a rendu à peu près le même sens : « Ibi te destruxit mater tua, te parturivit genitrix tua. »

Or, cette manière d'entendre le texte nous élève bien au-dessus de Salomon et de son épouse, et nous conduit à Jésus-Christ et à son Eglise ou aux âmes fidèles. « C'est ici la fin du Cantique, dit M. Le Hir. C'en est aussi la partie la plus difficile et la plus obscure. Le passage d'une idée à l'autre y est si brusque qu'on est tenté d'y voir au moins trois compositions distinctes et tout à fait étrangères l'une à l'autre : la première du ℣. 5e au 8e; la deuxième du 8e au 11e, et la dernière du ℣. 11e jusqu'à la fin. Cependant il n'est pas impossible d'établir une connexion entre ces diverses parties. Dans la première, l'âme sanctifiée, au terme de sa course mortelle, s'avance, appuyée sur son bien-aimé, vers le palais de l'amour éternel. L'époux, d'un mot, lui rappelle tout ce dont elle lui est redevable. Il l'a réveillée et rappelée du sommeil de la mort, sous l'arbre fruitier, c'est-à dire sous l'arbre funeste où Eve *l'avait déposée à sa naissance* et où elle dormait d'un sommeil de mort. L'arbre de mort dont le fruit, en répandant son venin dans les veines de la mère, avait infecté tous les enfants, dont les feuilles mêmes donnaient une ombre funeste, est devenu l'arbre divin. Son ombre guérit les nations, *et folium ejus ad sanitatem gentium* (1), et son fruit est une manne cachée qui procure l'immortalité. L'arbre est devenu la croix, et le fruit qu'on y cueille est Jésus-Christ (2). »

Cette remarque acquiert une nouvelle force, si l'on fait réflexion que les scènes de mariage réel qui figurent dans ce livre, seraient des scènes personnelles à l'auteur, qui ainsi semblerait encore moins se préoccuper des convenances qu'inspire la pudeur.

Il y a plus encore : ce seraient des scènes du mariage même du roi d'Israël, peu propres, ce semble, à lui concilier le respect de ses sujets. Il est vrai que les ancêtres illustres du peuple juif, les grands patriarches dont il avait raison de se glorifier, étaient des bergers ; que le plus grand de ses rois, David, père de Salomon, avait été tiré de la garde des troupeaux pour être élevé sur le trône d'Israël. Mais cela rend-il vraisemblable que Salomon ait voulu faire de ses relations les plus intimes, secrètes de leur nature, l'objet d'un drame adressé à tout le monde, rendre publiques les scènes les plus privées, jouer la reine, se jouer lui-même, sous les personnages

(1) Apoc., XXII, 2.
(2) Sur le Cant., VIII, 5.

d'un berger et d'une bergère? Ne sont-ce pas là des détails que les mœurs de l'Orient, où le rôle de la femme est renfermé dans la vie de famille, comporteraient encore moins que les nôtres? Il faut, sans doute, faire à cet égard la part des temps anciens. Mais on peut la faire aussi large qu'il faut, sans rendre l'hypothèse assez vraisemblable.

Elle l'est encore moins si l'on soutient que l'épouse est la fille du roi d'Egypte. En effet, il était défendu aux Israélites de s'allier avec des étrangers par le mariage, et le motif de cette loi était la crainte d'ouvrir la porte à l'idolâtrie (1); loi qui est appliquée à Salomon, à propos des pratiques idolâtriques auxquelles devaient le faire descendre ses alliances avec des femmes étrangères (2).

Il est vrai que la fille du roi d'Egypte n'est pas nommée parmi les femmes qui entraînèrent ce prince au culte des faux dieux. En peut-on conclure qu'elle n'y eut aucune part? Ce serait peut-être trop. Mais ce serait plus encore d'en conclure qu'elle était prosélyte (3), et non seulement *prosélyte de la porte,* mais *prosélyte de justice,* assujettie à toutes les lois et jouissant de tous les privilèges des Israélites (4), et par conséquent de celui du mariage (5). A la vérité, Salomon la traita avec des égards particuliers (6). Mais ces attentions prouvent l'estime et l'affection du prince, et non pas la conversion de la princesse. Il y a même un trait dans un autre livre sacré qui inclinerait dans le sens contraire. Salomon « fit passer la fille de Pharaon de la cité de David, roi d'Israël, dans la maison qu'il lui avait bâtie; car il dit: Ma femme n'habitera pas dans la maison de David, roi d'Israël, puisque (cette maison) a été sanctifiée, parce que l'arche du Seigneur y est entrée (7). »

Or est-il vraisemblable que Salomon ait voulu augmenter la publicité d'un mariage contracté en opposition à la loi de Moïse, par la publicité de son épithalame, et montrer par là l'excès de son amour pour une étrangère à laquelle il ne pouvait pas légitimement s'allier? Il est vrai que, d'après S. Jérôme, les psaumes LIX et LXXI regardent historiquement Salomon: *secundum historiam super Salomone conscripti sunt,* et que le premier de ces psaumes célèbre le mariage de ce prince; mais rien ne montre que ce soit avec la fille de Pharaon. D'ailleurs ces deux psaumes semblent fort atteindre Jésus-Christ et l'Eglise, même au sens littéral: « Tametsi », dit plus haut le même Père, « ad prophetiam Christi et Ecclesiæ pertinentes, *felicitatem* et vires Salomonis excedunt (8). » Et d'ailleurs, ces psaumes ne présentent rien de commun avec les détails que nous avons opposés au Cantique des Cantiques.

On peut dire, à la vérité, que Salomon, ayant fait un premier pas contre la loi de Moïse, en épousant une princesse étrangère, a bien pu en faire, pour ainsi dire, un second, en donnant la plus grande publicité à ce mariage, et en faire même un troisième, en étalant son amour pour cette

(1) Exod., XXXIV, 16; Deut., VII, 3 et 4.
(2) III Reg., XI, 2, etc.
(3) Casaz, 2e p., ch. VI, p. 72-75.
(4) Dom Calm., Dict. de la Bible, mot *Prosélytes.*
(5) Casaz, l. c.
(6) III Reg., VII, 8.
(7) II Paralip., VIII, 11.
(8) In Ecclesiasten comment. init. Casaz, l. c., p. 73.

femme étrangère, dans les scènes que nous avons rappelées. Mais si la passion, avec la politique peut-être, a pu le porter à faire le premier pas, la politique et la prudence ont dû le détourner de faire les autres. Que s'il avait voulu venir jusque-là, au moins, ne serait-il pas allé plus loin, et n'aurait-il pas osé présenter le Cantique comme livre inspiré. Et s'il l'eût fait, il eût échoué devant l'esprit public et la résistance des prophètes. On dit bien que ce livre, nonobstant son sens littéral, a été reçu dans le canon par une sorte d'entraînement par le respect que les Juifs avaient pour Salomon. Mais on fait là des conjectures sans l'histoire et contre l'histoire, on prête au peuple juif un caractère bien opposé à celui qu'on lui connaît. Rien n'est plus frappant, dans l'histoire de l'Ancien Testament, que l'impartialité avec laquelle les rois sont jugés, et la constance avec laquelle les considérations de personnes sont subordonnées aux droits de la vérité et de la religion.

Ces remarques pèsent de tout leur poids sur Salomon. Le troisième Livre des Rois lui reproche d'avoir aimé et épousé plusieurs femmes étrangères, entre autres la fille de Pharaon, contre les prescriptions de la loi, de s'être laissé entraîner par elles, dans sa vieillesse, à l'idolâtrie et au culte des faux dieux qu'adoraient toutes *ces femmes,* Astharté, déesse des Sidonies, Moloch, idole des Ammonites, et Chamos, des Moabites (1). Mais écoutons la suite. Le Seigneur, qui avait déjà apparu deux fois à Salomon (2), irrité contre ce prince, lui dit : « Puisque vous vous êtes ainsi comporté et que vous n'avez pas gardé mon alliance,... je déchirerai et diviserai votre royaume, et j'en donnerai une partie à un de vos serviteurs. Je ne le ferai point néanmoins pendant votre vie, à cause de David, votre père, et je le diviserai entre les mains de votre fils (3). »

Le patriotisme se serait donc uni à la religion, chez les Juifs et chez les prophètes qui ont présidé à la confection du canon des livres saints, pour en exclure le Cantique, non-seulement s'il n'avait été qu'un épithalame, mais même si Salomon y avait mis en scène son mariage avec une femme étrangère.

Sans doute, la fille du roi d'Egypte ou une autre princesse ou femme étrangère aurait bien pu, par son union avec Salomon, être la figure de la gentilité à convertir. Mais cette union défendue par la Loi, ne pouvait pas, ce semble, être présentée simplement et sans explication, même dans un sens littéral qui en amène un autre, comme l'objet, soutenu du commencement à la fin, d'un livre inspiré.

5° *Incohérences de figures.*

Les langues anciennes, moins précises que les langues modernes, sont par là même plus hardies dans leurs figures. Le besoin de figures dans le langage est un besoin primitif de la nature humaine. Les analogies même les plus superficielles, par cela seul qu'elles sont apparentes, se prêtent au langage figuré et y sollicitent d'une manière d'autant plus efficace, que la réflexion sur soi-même, et surtout l'étude de la nature, n'ont pas encore été assez profondes pour tenir en garde contre les analogies peu fondées. Cette disposition spontanée de la nature humaine au

(1) III Reg., XI, 1-8.
(2) III Reg., XI, 9; III, 5; II Paralip., VII, 12.
(3) III Reg., XI, 9, 11-12.

langage figuré, explique pourquoi les littératures des divers peuples ont commencé par la poésie.

Voilà pourquoi ceux qui ne veulent rien voir dans les figures du Cantique, qui ne puisse se rapporter au mariage de Salomon, disent que l'on trouve des figures très hardies dans les auteurs les plus anciens, comme sont ceux de l'Ancien Testament, surtout dans les poètes, comme Homère, et pour la même raison dans les livres poétiques de la Bible. Nous convenons aussi que sous le ciel ouvert de l'Orient, et en présence d'une végétation luxuriante, les figures prennent souvent une allure gigantesque et grandiose.

Nous ferons cependant remarquer qu'en Israël et en Judée, la littérature, qui est celle de la Bible, présente deux caractères frappants qui viennent bien à la question et qui semblent assez être des indices de l'inspiration divine. Le premier de ces caractères, est que l'on trouve dans l'Ancien Testament une histoire suivie, simple, calme, où les figures un peu fortes et hardies n'interviennent guère que d'une façon accidentelle, et dans de rares passages, ordinairement très courts, qui se mêlent à l'histoire, sans se confondre avec la suite des faits; tandis que pour les monuments antiques des autres nations de l'Orient, l'histoire s'est ordinairement évanouie dans la poésie. Le second caractère signalé tout à l'heure, est que, dans les œuvres prophétiques de l'Ancien Testament, il y a jusque dans les horizons les plus étendus et les plus élevés, et à travers les figures les plus hardies, une sérénité de vue et une fermeté d'expression qui montrent des hommes parfaitement sûrs de ce qu'ils avancent.

Nous avons dit qu'il y a des figures hardies jusque dans les livres historiques. On en trouve des exemples dans le deuxième livre des Rois (1) et dans le livre des Juges (2), où se remarque surtout le cantique de Débora (3); mais ce qu'il y a de plus hardi dans ce cantique, s'explique par la nature du sujet; les figures y sont toujours d'une justesse si vigoureusement soutenue, que ce morceau est un modèle à part des chants de victoire. La hardiesse des figures est comme acclimatée dans le livre de Job; mais c'est particulièrement dans le long et magnifique discours où Dieu lui-même expose les merveilles de la création (4). Les mêmes figures se retrouvent à peu près dans les psaumes et dans les prophètes, mais généralement sous un ton plus tempéré. Toutefois, c'est ordinairement pour glorifier Dieu, le remercier de ses grands bienfaits, solliciter ses secours dans des besoins pressants, célébrer les triomphes de son peuple et annoncer les triomphes futurs de son Eglise.

Pour avoir des exemples encore plus rapprochés du Cantique, les auteurs que nous combattons vont les prendre dans les deux autres livres de Salomon, dans le livre des Proverbes et dans celui de l'Ecclésiaste. Il est vrai que dans le premier de ces livres, Salomon emploie des figures très fortes pour détourner le jeune homme des pièges que la femme corruptrice dresse contre lui (5). La maison de cette femme est le chemin de l'enfer (6)

(1) II Reg., XIV, 17, 20; XVII, 13.
(2) Judic., IX, 7-20; XX, 10.
(3) *Ibid.* V.
(4) Job. XXXVIII. XLI. Voir aussi XXIX, 6.
(5) Prov., V. 4. 6, 19.
(6) *Ibid.* VII, 27.

dans les profondeurs duquel elle engloutit ses convives (1), etc. L'Ecclésiaste dit que la femme est *plus amère que la mort,* qu'elle est un rets, un filet, que ses mains sont des chaînes dont se délivrent les bons, mais dont les mauvais ne se dégagent pas (2), etc.

A la vérité, ces figures du livre de l'Ecclésiaste et de celui des Proverbes sont fortes. Rien, cependant, ne semble y troubler la proportion qui doit être entre les figures et les choses.

En serait-il de même, s'il fallait ramener les expressions figurées du Cantique des Cantiques, au mariage de Salomon, nous ne disons pas *uniquement*, comme le veulent les partisans du sens naturel exclusif ; mais en premier lieu, comme le prétendent les partisans de l'allégorie mystique ?

Pour résoudre la question, il est bon de toucher en quelques mots aux principes qui concernent la matière. Toute figure de langage est, en dernière analyse, une comparaison dont on a éliminé les moyens termes et dont on ne laisse subsister que les deux extrêmes. Il faut donc, avant tout, que ces deux termes aient de la ressemblance, et c'est là-dessus qu'est fondée la métaphore. Mais la ressemblance n'est pas l'identité, elle lui est même opposée. Et ainsi, quant aux dimensions des deux extrêmes, l'égalité n'est point requise, et l'on peut par l'objet de la figure en agrandir le sujet, comme on le fait par l'hyperbole, ou le rapetisser, comme on le fait par une autre figure de rhétorique, qui s'appelle *litote*. Ce qu'il faut donc, c'est une certaine proportion. Or, nous avons vu qu'elle existe dans les figures des prophètes qui ont de grands objets, qui ont Dieu, son peuple et son Eglise devant les yeux.

Mais où trouver dans les livres saints, ailleurs que dans le Cantique des Cantiques, des expressions comme celles-ci pour exprimer les charmes d'une femme : « Tu es belle, ma bien-aimée... Tes yeux sont comme des colombes, quand ils brillent derrière ton voile. Ta chevelure est comme un troupeau de chèvres qui pendent de la montagne de Galaad. Tes dents sont comme un troupeau de brebis qui monte du lavoir ; chacune d'elles a sa jumelle et aucune n'en est privée. Tes lèvres sont comme un filet de pourpre. Ton cœur est comme la tour de David bâtie avec des créneaux ; mille boucliers y sont suspendus, tous les boucliers des forts. Tes deux seins sont comme les faons jumeaux d'une gazelle, qui paissent parmi les lis (3). » Et comment arrêter à une simple femme la comparaison suivante : « Tu es belle, ma bien-aimée, comme Thirsa, élégante comme Jérusalem, terrible comme une armée rangée en bataille (4). » Un peu plus bas, l'épouse est comparée à *l'aurore, belle comme le soleil, pure comme la lune,* terrible comme une armée rangée en bataille (5) ; mais la comparaison au soleil et à la lune, est assez usitée dans le langage, et les dimensions apparentes des disques lumineux ne s'y opposent pas trop. La même exagération de figures apparaît dans le passage où il est parlé de la jeune sœur de l'un des époux : « Que ferons-nous à votre sœur au jour où l'on traitera pour elle ? Si elle est une *muraille*, nous bâtirons par-dessus un couronnement d'argent. Si elle est *une porte,* nous y met-

(1) Prov. IX, 18.
(2) Eccli., VII, 27.
(3) Cant., IV, 1-15. Voir aussi VI, 4-6.
(4) *Ibid.* VI, 3-4.
(5) *Ibid.* VI, 9.

trons des ais de cèdre. » Et la jeune sœur répond : « Je suis un mur et mes mamelles sont comme des tours (1). »

S. Jean dans l'Apocalypse a vu la nouvelle Jérusalem descendant du ciel, comme une épouse qui se pare pour son époux (2), qui a l'Agneau pour époux (3) : « Elle avait une grande et haute muraille où étaient douze portes... et des noms écrits, qui étaient les noms des douze tribus d'Israël (4). Et la muraille avait douze *fondements* sur lesquels étaient écrits les noms des douze apôtres de l'Agneau (5). » Mais la céleste Jérusalem n'est pas une personne, c'est l'Eglise triomphante ou la société des élus et des bienheureux dans le ciel.

Il est vrai que M. Le Hir, à qui nous avons emprunté cette traduction, a semblé peu frappé de l'exagération relative de ces figures appliquées à une seule personne, et qu'il y voit même en premier lieu la très sainte Vierge. Mais il faut remarquer que la sainte Vierge est comme le germe et l'abrégé de toute l'Eglise, et que M. Le Hir, quand il s'occupe des traits sous lesquels l'épouse est représentée plus haut, insiste moins qu'il ne le fait ailleurs sur l'âme fidèle prise en particulier : « Il y a, dit-il, pour l'Eglise et pour l'âme fidèle, des jours d'exaltation et de triomphe non-seulement dans la vie future qui est le temps propre de la gloire, mais même dans la vie présente... Représentez-vous l'Eglise sous Constantin, Théodose ou Charlemagne (6). » Et par rapport au chapitre VI : « Ce qui paraît certain c'est que l'épouse *principale,* unique et parfaite et seule incomparable, ne peut être *dans le sens le plus littéral* que la sainte Vierge (7) » dont l'Eglise dit qu'« elle a détruit toutes les hérésies dans le monde entier (8). »

Mais toutes ces images conviennent aussi parfaitement à l'Eglise, et nous prendrons volontiers pour conclusion ce que dit S. Augustin à propos du Psaume XLIV : « Je ne présume pas que nul soit assez insensé pour croire que les traits de cette prédiction se rapportent à quelque femmelette (9), et non pas plutôt à l'épouse de Celui dont il est dit : Votre trône, ô Dieu, est un trône éternel... C'est la cité du Grand Roi.... C'est Sion, la Jérusalem spirituelle (10) »; c'est l'Eglise ; c'est, dans la perfection, l'Eglise triomphante ; mais c'est aussi, dans la réalité, l'Eglise militante.

§ 3. — ORDRE ET DIVISION DU CANTIQUE DES CANTIQUES

Comment se divise le livre ? Question difficile à résoudre et qui a exercé l'esprit de beaucoup d'interprètes, sans amener aucun résultat certain. Et le doute ne se présente pas seulement pour les grandes divisions ; mais souvent encore pour les petites et pour la succession des personnages qui sont en scène. Cependant, comme on le voit, par ce simple énoncé, la

(1) Cant. VIII, 8-10.
(2) Apoc., XXI, 2.
(3) *Ibid.* 9.
(4) *Ibid.* 12.
(5) *Ibid.* 14.
(6) M. Le Hir, Com., IV, 4-5.
(7) *Ibid.*, VI.
(8) Brev. Rom.
(9) « Aliquam mulierculam ; sed », etc.
(10) De Civ. Dei lib. XVII, cap. XVI, n. 2.

solution de la question ne serait pas sans utilité, ni même sans importance pour l'intelligence du livre. Nous enregistrerons donc ici en peu de mots, les principaux essais qui ont été tentés à cet égard, sans nous arrêter à en faire la critique; ce qui demanderait des longueurs, et nous exposerait à ne sortir du doute que pour tomber dans l'arbitraire.

Les essais dont nous venons de parler peuvent se ramener à trois époques : 1° aux siècles des Pères de l'Eglise; 2° au moyen âge (les scolastiques); 3° aux temps modernes.

I

Les Massorètes ont divisé les livres de la Loi ou le Pentateuque en *parasches* pour les besoins du culte. Mais nous ne trouvons aucune division de ce genre et de cette source pour le Cantique des Cantiques.

On chercherait en vain l'intention d'une division logique, symétrique, dans les travaux d'Origène sur le Cantique, soit dans ses deux homéliés traduites par S. Jérôme, soit dans ses trois livres avec les fragments conservés dans la traduction latine de Rufin; et l'on peut dire la même chose des quinze homélies de S. Grégoire de Nysse. Théodoret a divisé son commentaire en quatre livres, dont le premier va jusqu'à II, 6 : *Læva ejus sub capite meo,* etc.; le deuxième commence II, 7 : *Adjuro vos,* etc., et s'arrête IV, 7 : *Tota pulchra es,* etc.; le troisième commence IV : *Veni de Libano,* etc., et finit VI, 7 : *Sexaginta reginæ,* etc.; enfin le quatrième, omettant le ℣. 8, prend à VI, 9 : *Quæ est ista,* etc., et va jusqu'à la fin. Mais si le savant évêque de Cyr s'est proposé un autre but que celui de diviser le Cantique et le travail qu'il y a consacré en quatre parties à peu près égales, on ne voit pas quelle idée a présidé à sa division. Juste d'Urgel, qui est d'un siècle après Théodoret, a eu sans doute pour but de rendre les citations du Cantique plus faciles, mais non pas, assurément, d'en rendre le sens plus clair par sa division en deux cents versets plus petits que ceux des Bibles actuelles, qui n'en ont que cent seize.

Dans le commentaire faussement attribué à Cassiodore; dans celui qui est imprimé à la suite des œuvres de S. Isidore de Séville, et que dom Garet, éditeur de Cassiodore, et Faustin Arevallo, éditeur de S. Isidore, regardent comme un abrégé du premier, et enfin dans celui que les bénédictins attribuent à S. Grégoire le Grand, malgré certaines difficultés, on trouve le Cantique divisé comme il l'a été au XIIIe siècle par Hugues de Saint-Cher. Mais si, comme nous l'avons dit, le prétendu commentaire de Cassiodore est de S. Thomas, ce à quoi ni dom Garet, ni Arevallo n'a songé, cette division était toute faite, et les éditeurs de S. Grégoire, soit Pierre Gassanvillars en 1665, soit les bénédictins de Saint-Maur en 1705, n'ont sans doute pas trouvé cette division dans les manuscrits antérieurs au XIIIe siècle.

Les éditeurs d'Honorius d'Autun et de l'abbé Rupert, ont introduit dans le Cantique la division faite au siècle suivant et qui s'est répandue partout. Elle est due au cardinal dominicain Hugues de Saint-Cher, qui l'a faite pour le besoin de sa concordance de la Bible. Elle consiste en chapitres subdivisés chacun en sept versets désignés par les premières lettres de l'alphabet. Robert Etienne, en 1551 et 1555, a rendu les versets

plus nombreux et les a distingués par des chiffres, en rendant ainsi les citations plus simples et plus faciles. Le Juif Isaac Nathan fit passer la division d'Hugues de Saint-Cher dans le texte hébreu au xv[e] siècle, et depuis on la trouve, sauf de rares exceptions, dans toutes les éditions de la Bible, en quelque langue qu'elles soient.

La division du Cantique est en huit chapitres et en cent seize versets, tels qu'on les voit dans toutes les Bibles.

On n'est pas surpris de la trouver dans le commentaire du Cantique par S. Thomas d'Aquin, contemporain de son confrère Hugues de Saint-Cher, et mort plus de dix ans après lui (1).

Nicolas de Lyre, qui adopte la même division, prétend que les sept premiers chapitres se rapportent à la synagogue, et le huitième à l'Eglise.

La division d'Aponius est en six livres, appliqués aux Juifs et aux Gentils ; et celle du vénérable Bède, en sept ; mais le septième est tiré des divers ouvrages de S. Grégoire ; de sorte que son travail personnel est divisé en six livres, comme celui d'Aponius, dont il a, d'ailleurs, profité. Mais ni l'un ni l'autre de ces auteurs ne semble avoir été conduit à cette division par aucune idée systématique fondée sur le contenu du saint Cantique.

II

Honorius d'Autun et l'abbé Rupert, au xii[e] siècle, sont les premiers qui semblent s'être inspirés d'une idée de ce genre dans la division du Cantique. Honorius a partagé son commentaire en quatre traités, dont le premier renferme les deux premiers chapitres du Cantique, qui s'occupent de la fille de Pharaon représentant l'Orient et figurant la synagogue. Les autres sont relatifs à la gentilité ; le deuxième traité, comprenant les chapitres iii-vi, 9, représente le Midi par la reine de Saba. Le troisième, comprenant depuis vi, 10, jusqu'à vii, 10, représente l'Occident par la Sunamite, et le quatrième comprenant vii, 11-viii, représente le Nord.

L'abbé Rupert explique le pluriel *Cantica Canticorum,* en disant qu'il y a équivalemment dans ce livre sacré, quatre cantiques, indiqués par la formule trois fois répétée *Adjuro vos, filiæ Jerusalem :* ii, 7 ; iii, 5 ; ỳ. 8 ; viii, 4 (2). Au reste, son commentaire est divisé en sept livres.

Il serait inutile de chercher une division dans les quatre-vingt-six sermons de S. Bernard, et dans ceux de son continuateur anglais.

III

Ferdinand Quirini de Salazar publia à Lyon, en 1642, *in-folio,* ses *Expositiones in Canticum canticorum* (3), c'est-à-dire : *allegorica, mystica, hypermystica... Expositio* (4). Il divise le Cantique en quatre parties, pour les quatre jours que duraient, selon lui, les fêtes nuptiales chez les Juifs.

(1) 1263-1274.
(2) L'auteur n'a compté que trois fois cette formule, qui se lit quatre fois, et il a passé sous silence v, 8, sans quoi il aurait été conduit à diviser le Cantique en cinq parties.
(3) Rosenmüller in Cantic., p. 288.
(4) Casaz., 2[e] p., cap. x, p. 85.

Mais, avec toute son érudition, il n'aboutit pas à établir le fondement de cette division (1).

Au même siècle, Cocceius s'est inspiré, selon sa coutume, de visions, plutôt que d'idées raisonnées, pour faire sept parties du Cantique, à raison des sept épîtres, des sept sceaux et des sept trompettes de l'Apocalypse (2). S'il n'avait été protestant, il aurait peut-être mieux aimé y voir les sept sacrements que Jésus-Christ a donnés à son Église.

Bossuet a voulu fonder la même division, mais dans un ordre bien différent, sur un fondement sinon plus solide, au moins plus naturel. Il a cherché dans le saint Cantique, qu'il considérait comme un drame champêtre, les sept jours que duraient, selon lui, chez les Juifs, les deuils, les fêtes nuptiales, etc.

Le 1er jour va jusqu'à II, 6 ; le 2e jour, jusqu'à II, 17 fin ; le 3e, à V, 1 ; le 4e, à VI, 8 ; le 5e, à VII, 10 ; le 6e, à VIII, 3 ; le 7e, à la fin.

Bossuet, envisageant le cantique comme une allégorie mystique, voit dans chaque jour marqué par une *rencontre* des époux, un certain état de l'âme ; dans la succession, le progrès ; et dans l'ensemble, sept degrés de perfection (3).

Le docteur Lowth s'attache, *ex professo*, à montrer qu'il n'y a pas dans le Cantique, l'action dramatique qu'y a vue Bossuet (4). Michaëlis, annotateur de Lowth, emploie son érudition d'orientaliste à exclure même l'idée de fêtes nuptiales, et il ajoute qu'il faudrait retrancher au moins un des sept jours de Bossuet (5). Mais nous avons déjà dit plus haut que Michaëlis avait une idée inconvenante du saint Cantique.

Philippe Scio, qui s'est fait un nom en Espagne par sa traduction et ses commentaires de la Bible dans sa langue maternelle, s'attache à l'idée de Bossuet avec de légères variantes (6).

L'auteur italien que nous avons plusieurs fois cité, a fait du Cantique un petit drame ingénieux qui se divise en cinq actes, chacun subdivisé en trois ou quatre scènes. Le 1er s'arrête à II, 15 ; le 2e, à III, 11 ; le 3e, à V, 1 ; le 4e, à VI, 8, et enfin le 5e termine. On trouve dans ce drame des monologues de l'époux et de l'épouse, leurs entretiens mutuels, des chants de jeunes gens et de jeunes filles, la mère de l'époux, un jeune frère, une jeune sœur, des parents et des alliés (7).

Bien que nous écartions du saint Cantique l'idée du mariage de Salomon, nous ne partirions point de là pour rejeter une division du Cantique fondée sur les sept jours qu'auraient duré, chez les Juifs, les fêtes nuptiales. Mais, cette coutume des Juifs fût-elle incontestable, il resterait encore à prouver que le saint Cantique s'y est adapté, et encore faudrait-il ne pas produire des scènes qui ne conviendraient pas à la sainteté de l'objet du livre sacré.

Dans le premier quart de notre siècle, le savant Rosenmüller, que nous avons souvent cité avec l'honneur qu'il mérite à bien des égards, quoique protestant et parfois rationaliste, dans ses *Scholies* sur la plupart des

(1) Casaz., l. c.
(2) *Cogitationes* de Cant. cant., Adnot. ad Cant. 1, ap. Casaz., p. 86.
(3) Voir son comment., aux versets indiqués.
(4) Lect. XXX, vers. fin.
(5) Not. 124-129.
(6) Advertencia sobre el Cantico de los canticos, cité par Çasaz., p. 87.
(7) Casaz., p. 135, etc.

livres de l'Ancien Testament, traite le saint Cantique avec respect. Il a divisé sa traduction latine en treize paragraphes, sans avoir eu d'autre but que de distribuer commodément son commentaire perpétuel, qui est verbal, bien qu'il entende le saint livre dans un sens allégorique. Voici sa division, que l'on pourra, si l'on veut, comparer aux autres :

Le 1er paragraphe va jusqu'à I, 6; le 2e, jusqu'à II, 17; le 3e, à II; le 4e, à II, 17; le 5e, à III, 9; le 6e à III, 11; le 7e, à V, 1; le 8e à VI, 3; le 9e, à VI, 9; le 10e, à VII, 11; le 11e, à VIII, 4; le 12e, à VIII, 7; et le 13e, à la fin.

M. Le Hir a divisé le Cantique en six actes, dont il a sous-divisé en deux, le 2e et le 6e; d'où il résulte huit parties ou sections dans l'ordre qui suit :

Le 1er s'arrête à I, 3.
Le 2e — à II, 7.
Le 3e — à II, fin.
Le 4e — à III, 5.
Le 5e — à VI, 1.
Le 6e — à VII, 10.
Le 7e — à VIII, 4.
Le 8e — à la fin.

Mais quelle est l'idée qui a présidé à cette division? M. Le Hir ne le dit pas. Il y a lieu de croire qu'il a eu simplement en vue l'ordre naturel des matières, pour les divisions de son commentaire. Ce qui appuierait cette conjecture, c'est qu'il a sous-divisé deux des six actes. Peut-être a-t-il envisagé le nombre sept, sacré chez les Juifs, comme désignant sept degrés de perfection, et le nombre huit comme exprimant la récompense ou consommation par laquelle il termine son commentaire. Il n'est pas impossible qu'il ait pensé à la phrase de S. Ambroise sur les huit béatitudes : *Sicut enim spei nostræ octava perfectio est, ita octava summa virtutum est* (1).

Ce ne sont là que des conjectures, et auxquelles nous ne tenons pas. Mais. M. Le Hir n'ayant laissé sur le saint Cantique que sa traduction avec un pieux commentaire, peut-être sans aucun dessein de publication, et, en tout cas, sans un seul mot d'introduction, nous nous trouvons abandonné aux pures conjectures.

D'ailleurs, nous n'avons guère besoin d'autre chose ; car, pour redire ici notre pensée, nous croyons que toutes ces divisions sont assez arbitraires, et qu'il sera toujours difficile d'en faire de bien sûres, soit pour les grandes lignes, soit même pour bien des détails, comme, par exemple, pour la succession des interlocuteurs.

§ 4. — MANIÈRE D'EXPLIQUER LE CANTIQUE DES CANTIQUES PARTICULIÈREMENT DANS LES DÉTAILS.

I

Il convient d'examiner, avant tout, le caractère littéraire du Cantique. Or, le plus léger examen conduit à ranger ce livre parmi les œuvres poétiques de la Bible. Plusieurs auteurs ont prétendu qu'il a été écrit en

(1) In Luc., V, 6, vers. fin. Brev. Rom., Comm. plur. martyr, 2o loco, lect. 8 fin.

vers hébreux; et Rosenmüller s'est attaché à le traduire vers pour vers. Quelques auteurs ont tenté de trouver dans ces vers, la mesure des vers grecs et latins; mais ils ont eu assurément bien de la peine à les scander.

M. Le Hir, qui a écrit sur le rythme chez les Hébreux, qui s'est appliqué à mesurer les vers de plusieurs psaumes, et qui a traduit Job vers pour vers, a traité le Cantique comme un ouvrage en prose, dans sa traduction, sans en méconnaître le caractère poétique; car il a paru bien des livres où la poésie est écrite dans le langage libre de la prose, et un plus grand nombre encore où des pensées et des sentiments très peu poétiques ont été assujettis à la mesure des vers.

Or, l'interprète d'un livre doit se mettre, autant qu'il peut, à la place de l'auteur; mais pour suivre l'ordre inverse, c'est-à-dire pour réduire à leur juste valeur philosophique, des expressions où l'auteur, en rendant sa pensée, a voulu la couvrir d'un voile plus ou moins transparent, l'atténuer ou l'amplifier. L'interprète doit donc tenir grand compte du style de l'auteur; voir (ce qui souvent est facile) s'il s'éloigne du sens propre des mots, en employant des métaphores ou d'autres figures; examiner (ce qui souvent est plus difficile) la vraie portée de ces figures, c'est-à-dire leur signification générale, ou leur *puissance*, et leur signification en *acte*, ou leur sens dans l'ensemble du texte dont elles font partie.

Pour bien entendre et expliquer le saint Cantique, il est donc bon de connaître, outre l'hébreu, les autres langues orientales, et, outre les antiquités judaïques, celles des autres peuples de l'Orient qui ont été en rapports avec les Juifs. Or, nous avons dit ailleurs que M. Le Hir se trouvait à ce double point de vue dans les meilleures conditions. Aussi sa traduction est-elle remarquable par l'exactitude, la simplicité et l'élégance. Mais il est regrettable que, en tirant son commentaire du sein de sa vaste érudition et de sa science profonde, il n'ait point donné de notes philologiques, et se soit contenté d'exprimer le suc le plus pur de la tradition, sans faire connaître ses sources. On peut dire que, à cet égard, il n'échappe au petit reproche qu'on pourrait lui adresser, que par son désir d'être court, et par le peu de temps qu'il a mis à composer cet ouvrage, qu'il ne paraît pas avoir destiné à la publicité.

Sans doute, dans un ouvrage même allégorique, il faut, avant tout, faire passer dans la traduction, le sens propre ou figuré des mots, et M. Le Hir n'y a pas manqué. Mais, à l'exemple de Vatable et de presque toute la tradition des anciens, Juifs et chrétiens, il est passé immédiatement au sens allégorique dans son commentaire, sans s'arrêter à aucun sens antérieur. Rosenmüller, qui a envisagé le saint cantique comme une allégorie même littérale, l'interprète cependant comme s'il avait un autre sens, et ne s'attache à mettre en relief que le sens propre ou figuré des mots. « *Nostra quidem interpretatio omnis,* dit-il, *in* PROPRIO *sive quem dicunt* LITTERALI sensu explicando versabitur (1). » La pensée de Rosenmüller ne pouvait pas s'exprimer par un seul mot; mais il y en emploie deux qui ne sont pas synonymes et qui ne se complètent pas mutuellement. En effet, le sens littéral ou immédiat des mots peut être propre ou figuré; il y a bien des mots, dans le Cantique, qui étant figurés ne peuvent être entendus dans le

(1) In Cant. Procem., p. 277.

sens propre ; et si l'allégorie est littérale, les mots employés au sens propre, deviennent figurés ; tandis que ceux qui sont déjà employés à un sens particulier figuré, sont deux fois figurés, puisque par l'allégorie ils atteignent une figure plus élevée.

Il est superflu de rappeler que les partisans de l'allégorie littérale qui regardent l'union de Jésus-Christ avec l'Eglise comme le sens immédiat du saint Cantique, aussi bien que les partisans de l'allégorie mystique qui arrêtent le sens littéral au mariage de Salomon, doivent également s'appliquer à faire ressortir le sens propre ou figuré des mots, pour y adapter le sens allégorique ou spirituel plus élevé.

II

Il est donc important dans l'une et dans l'autre hypothèse, de bien expliquer tous les termes pour donner des bases tout à la fois plus larges et plus solides à l'allégorie soit littérale soit mystique dont l'objet est spirituel. Néanmoins il faut expliquer le saint Cantique, comme les paraboles de l'Evangile, sans vouloir faire sortir l'allégorie de chacun des mots, ce qui serait souvent la faire tomber dans le ridicule. La précaution est encore plus nécessaire pour le Cantique que pour les paraboles ordinaires, parce qu'il est beaucoup plus étendu, que l'objet en est aussi élevé, aussi profond, aussi vaste, aussi mystérieux, aussi varié dans son unité, que les rapports de l'âme avec Dieu. Les figures y ont par là même une hardiesse souvent imprévue, où il n'est pas facile à l'esprit de suivre ni de démêler la pensée qu'elles recouvrent. Comme dans les allégories en général, et en particulier dans les paraboles de l'Evangile, bien des mots peuvent, dans le cours du Cantique, orner ou animer le discours, ou servir de liens aux mots significatifs. Voilà pourquoi le docteur Lowth recommande avec raison deux règles à celui qui entreprend l'explication du saint Cantique : 1° qu'il ne pousse pas l'allégorie trop loin et jusqu'aux moindres détails, de manière à exciter les risées des savants et des ignorants : « Ne in omnibus rem urgendo et minutissima quæque in partes pertrahendo, etc. » ; 2° « qu'il s'attache constamment, par rapport à cette allégorie, à une coutume et à une règle pleinement et nettement exposées dans les monuments sacrés ; et qu'il permette que celui qui en est l'auteur (c'est-à-dire l'Esprit-Saint), en soit le seul interprète : *Ut constanter teneat* hujus allegoriæ consuetudinem ac legem in sacris monumentis plane explicateque traditam, permittatque ut qui ejus est auctor, idem sit solus interpres (1). » Mais, ici plus encore qu'ailleurs, l'Ecriture sainte est loin de suffire à une explication tant soit peu détaillée; car ce livre a un caractère tout à fait à part, et, bien qu'il ne soit pas complètement isolé dans la sainte Ecriture, qu'il ait des rapports avec les autres livres de Salomon, et avec l'histoire de ce prince, cependant la forme sous laquelle il se présente et l'objet qui en fait le fond, ont peu d'analogies avec les autres parties de l'Ecriture, et même l'objet précis n'en est connu que par la tradition. Il faut donc chercher dans la tradition le complément régulier et ordinaire, et la véritable explication de ce livre sacré.

(1) Prælect. xxxi, p. 628 et 629 ; Casaz., I p., cap. vi, p. 24. — Pour la 1re règle, Rosenmüller, p. 277.

Toutefois la tradition est loin de faire disparaître toutes les difficultés ; elle en accentue même davantage un certain nombre, et leur donne, pour ainsi dire, plus de corps. Ces difficultés font surgir des diversités d'interprétation qui parcourent la tradition tout entière et la divisent par groupes plus ou moins considérables. Mais ces diversités n'empêchent pas que la tradition ne soit universelle et constante sur le fond des idées principales, et ne s'accorde assez bien sur une foule de points de détail. D'ailleurs ces diversités ont été souvent, pour les auteurs, un moyen de rattacher au cadre si peu étendu de ce livre sacré, les divers points de vue sous lesquels ils ont envisagé, chacun à sa manière, les diverses parties bien arrêtées en elles-mêmes de la vie spirituelle, et sous ce rapport, elles fournissent matière à des études utiles et intéressantes.

La seule difficulté de déterminer les diverses parties du dialogue et de marquer la succession des personnages, a donné lieu à de nombreuses divergences; et les divergences n'ont pas été moindres, et ont été parfois plus profondes encore, quand il s'est agi de caractériser ces personnages. Montrons quelques exemples de ces divergences dont on pourrait suivre les traces dans toute la tradition. Bossuet entend les gardiens et les sentinelles (v, 7), de la soldatesque, et les mêmes (iii, 3), des pasteurs de l'Eglise, aussi bien que les frères dont il est parlé (i, 5), sans doute parce qu'il a trouvé pour le premier texte, dans la Vulgate, *custodes*, et dans les Septante, φυλακες; et pour le deuxième, dans la Vulgate, *vigiles*, et dans les Septante, τηρουντες; tandis qu'en hébreu, c'est pour les deux textes le même mot השמרים. Mais M. Le Hir voit dans ces trois textes, le monde, et la famille qui en a l'esprit. Bossuet et M. le Hir renversent les rôles des personnages qui figurent aux ỳỳ. 6 et 7 du chapitre premier. Bossuet entend les mots *greges sodalium*, des pasteurs de l'Eglise, et *tabernacula pastorum*, de *ses adversaires*, tandis que c'est le contraire pour M. Le Hir, dont nous citons ce court passage : « Ce troupeau ici nommé, est le troupeau de Jésus-Christ, et les pasteurs qui en prennent soin, sont ses ministres, bien différents des compagnons qui ont été nommés plus haut. Si on voulait les confondre, comme ont fait beaucoup de commentateurs, il serait difficile de trouver de la suite et de la liaison dans ce dialogue. » A propos du texte vi, 7 : « Que sont les reines, dit-il, et les épouses inférieures? Qui le dira? Est-ce la multitude des élus, avec les degrés divers de leurs mérites et de leur gloire? Ou bien n'est-ce pas ce même nombre complet des élus, mais distingués selon les temps et selon les peuples?... Ce qui paraît certain, c'est que l'épouse principale (1), unique, parfaite et seule incomparable, ne peut être dans le sens littéral, autre que la très sainte Vierge. »

Notre divin Médiateur, voit toutes choses ou dans la science éminente infuse à sa sainte âme, ou dans sa propre lumière de Verbe divin ; et d'un autre côté, par sa sainte humanité, il est le chef-d'œuvre, l'abrégé, le centre, la source de tout ce qu'il y a de sainteté dans notre humanité. En lui, l'admirable Vierge, sa mère selon la nature, et la nôtre selon la grâce; les âmes chrétiennes, fidèles, parfaites; le bel ensemble de l'Eglise de la terre; la glorieuse et éternelle hiérarchie de l'Eglise du ciel, se réunissent dans une ravissante harmonie et dans une sublime unité : « Instaurare omnia in

(1) vi, 8.

Christo, quæ in cœlis, et quæ in terra sunt, in ipso : Tout réunir en Jésus-Christ, ce qui est dans le ciel et ce qui est sur la terre »; où le texte grec est encore plus énergique : *Tout récapituler en Jésus-Christ,* Ανακεφαλαιωσασθαι τα παντα εν τῳ Χριστῳ (1); et ailleurs : « Omnia et in omnibus Christus (2). » Il parle en figures, parce que les figures donnent du relief à la pensée. Elles semblent s'écarter, s'éloigner de la pensée pour la mieux saisir et la mieux embrasser, en la dominant de plus haut. Par là, notre divin Maître renferme plus d'objets dans la même expression. Il se manifeste diversement aux divers esprits; il laisse cachée, pour un temps, une partie de sa pensée, en attendant que la suite des faits l'éclaircisse, que la tradition la voie sous une nouvelle face, et la présente successivement avec une nouvelle étendue. Il en est de même du saint Cantique où nous est représentée l'union de Jésus-Christ avec sa sainte Mère, avec l'Eglise et avec les âmes fidèles; les expressions en sont figurées, souvent laconiques, elliptiques, profondes. Mais elles ne sont pas livrées à l'arbitraire. On peut du moins déterminer les lignes en dehors desquelles il ne faut pas les pousser. Elles nous offrent sous des formes variées et attrayantes, les fondements, les principes, les caractères, les degrés, les épreuves, les consolations, les récompenses de la vraie piété, de la solide vertu, de la perfection chrétienne, non point par la lettre grossière et mal entendue, mais par la lettre qui va immédiatement à l'esprit; car la lettre tue et l'esprit vivifie : « Non littera, sed spiritu ; littera enim occidit, spiritus autem vivificat (3). »

(1) Eph., I, 10.
(2) Coloss., III, 11.
(3) II Cor., III, 6.

LE CANTIQUE DES CANTIQUES

DE

SALOMON

(Traduction de M. Le Hir, sur l'Hébreu).

PREMIER ACTE.

L'épouse à l'époux :

CHAP. I. 1. Qu'il me baise des baisers de sa bouche. Car votre amour est plus délicieux que le vin; 2. vos parfums sont doux à l'odorat; votre nom est une huile épandue; c'est pourquoi les jeunes vierges vous aiment.

3. Tirez-moi; nous courrons après vous. Le roi m'a introduite dans ses appartements secrets. Nous tressaillerons, et nous nous réjouirons en vous. Nous célébrerons votre amour plus (délicieux) que le vin. Que justement on vous aime!

CHAPITRE I

1. Osculetur me osculo oris sui : quia meliora sunt ubera tua vino,

1. Qu'il me donne un baiser de sa bouche; car vos mamelles sont meilleures que le vin,

---

PREMIER ACTE.

La nature humaine, séparée de Dieu par le péché, mais rapprochée de lui par la promesse du salut, aspire à l'accomplissement du grand mystère qui doit l'unir à la nature divine. Les patriarches l'ont attendu, et l'entrevoyant de loin en ont tressailli d'allégresse. Les prophètes, dont les sacrés oracles illuminaient les ombres de l'avenir, ont proportionné l'ardeur de leurs vœux et la vivacité de leurs espérances au degré de leurs lumières. Tous les justes de l'ancienne alliance ont demandé avec larmes et par un gémissement non interrompu, ce baiser de pleine réconciliation de la terre avec le ciel. Quels n'ont pas été les désirs du saint vieillard Siméon, destiné à résumer en lui seul quarante siècles d'attente, placé sur le seuil des deux Testaments pour leur donner la main, et les unir, en quelque sorte, en sa personne. C'est en lui que la synagogue entière est exaucée, et qu'elle reçoit le baiser du Rédempteur promis avant de disparaître pour toujours. Mais quelque purs, saints et brûlants que soient ses soupirs, ils ne sont plus rien, comparés à ceux de la bienheureuse Vierge Marie. Elle sait que les temps approchent, et elle fait plus par ses prières pour en hâter le terme, que toutes les générations passées ensemble.

Aussi est-elle exaucée bien au-delà de ses espérances. En suppliant le ciel de s'ouvrir et le Messie d'en descendre, elle ne soupçonnait pas, cette humble fille de Juda, qu'il dût se donner à elle d'abord, et par elle seule à tous les hommes. Sous tous les voiles des Ecritures et des sacrifices, elle embrassait le Dieu qui devait naître d'une femme, sans aspirer à en devenir la mère. Mais quand elle eut été saluée par l'Ange, et qu'elle connut le secret de sa grandeur future, et de l'amour de son Sauveur pour elle, en quel esprit se présenta-t-elle au Verbe pour recevoir son baiser, qui devait ne faire qu'une âme de

2. Suaves comme le plus exquis parfum. Votre nom est une huile répandue ; aussi les jeunes filles vous ont consacré leur amour :

2. Fragrantia unguentis optimis. Oleum effusum nomen tuum : ideo adolescentulæ dilexerunt te :

---

leurs deux âmes, et réunir le Fils et la Mère en une seule et même chair (1).

Toute âme, purifiée par le baptême ou par le bain de la pénitence, doit s'unir à ces ardeurs de Marie. Déjà épouse du Verbe par le don de son Esprit, elle ose aspirer à s'unir à lui dans sa chair, et lui demande le chaste baiser conjugal. Elle se tourne vers nos sacrés tabernacles, vers l'autel, centre unique où viennent aboutir et se confondre tous les désirs des enfants de Dieu ; elle y tend d'un mouvement d'autant plus impétueux, qu'elle a su se dégager plus pleinement de tout le reste.

Voyez cet enfant, paré d'innocence et de candeur, qui s'apprête à sa première communion ; voyez ce jeune prêtre qui va monter pour la première fois les degrés de l'autel : quels désirs et quelles pensées les animent, sinon cet unique désir, cette unique pensée qui remplissait l'âme de Marie ? Avertis comme elle de l'approche du bien-aimé, ils sentent palpiter leur cœur d'une émotion inconnue, et ils présentent à ses lèvres divines leurs lèvres tremblantes de respect, de joie et d'amour. Ici, comme à Nazareth, tout est suavité et délices, tout est transport, tout est ivresse. Mais aussi tout est pur, tout est saint, tout est chaste, tout est virginal, tout est pudique. Les parfums de l'Epoux n'attirent que les vierges. Elles seules ont le sens intérieur assez exercé, le palais et l'odorat assez fins pour goûter le breuvage, sentir les aromates et se rassasier du banquet de l'Epoux. Les âmes émoussées par les joies grossières du siècle sont fermées à ces délicates impressions.

L'âme pure, au contraire, y est toujours ouverte ; Non-seulement à la table sainte, et dans la communion réelle du corps de Jésus Christ, mais dans l'oraison, dans les voies publiques et partout où son désir se réveille, il attire sur elle de nouveaux baisers de l'Epoux. Quand la lumière d'en haut, après avoir inondé tout l'entendement de ses rayons, pénètre dans le cœur et s'y transforme en un foyer de chaleur vivifiante, alors s'opère proprement ce contact de Dieu, qui n'est pas encore l'union consommée, mais qui y prépare très prochainement. Les âmes éminentes, que le Seigneur élève à des voies plus sublimes, ont éprouvé et goûté dans un sens plus littéral et plus précis ce don de Dieu qu'elles ne savent comment exprimer autrement que par le terme d'un baiser de la bouche. Sainte Thérèse nous en parle quelque part. Discernant dans son âme ce que les philosophes eux-mêmes les plus subtils n'y discernent guère que d'une manière assez vague, elle y reconnaissait plusieurs demeures, plus intimes les unes que les autres. Elle y découvrait une première porte extérieure, et une sorte de sanctuaire intérieur, impénétrable à tout autre qu'à Dieu. Quand la présence et l'action du Bien-Aimé se rendent sensibles dans ce sanctuaire le plus profond, et se répandent de là dans les autres demeures, pour remplir de sa majesté tout son temple, alors l'union est consommée. Mais quand il frappe, pour ainsi dire, à la porte et avertit l'âme de sa présence en la touchant seulement à la surface, alors c'est comme un baiser pudique par lequel il la ravit et la prépare aux opérations plus excellentes de son amour.

Il ne nous appartient point de dévoiler ces secrets qui tiennent moins de la terre que du ciel. Il nous suffit de savoir par l'expérience des saints, et par les termes merveilleusement choisis dont ils usent pour en parler, que ces opérations surnaturelles sont véritables, pour y entrevoir toute la profondeur des Ecritures, et spécialement du sacré Cantique. Loin de nous ces esprits légers qui tournent en dérision ce qu'ils n'entendent pas ; et ces esprits plus sérieux, mais peut-être plus dangereusement égarés, qui n'y voient que des phénomènes naturels !

Nul ne connaît le Père, si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils le révèle. Nul ne peut venir au Fils, s'il n'est tiré par le Père. Le monde de la grâce restera éternellement fermé à l'orgueil et à toute la subtilité des philosophes qui se persuadent y entrer par la seule puissance de leur raison. Les fidèles eux-mêmes ont besoin que Jésus les attire. Oui, l'âme juste, déjà unie au Verbe par l'habitude de la charité et de la grâce, et déjà par conséquent son épouse, ne peut encore se tourner vers lui la première. Elle reste assoupie, endormie, jusqu'à ce que le

(1) « *Oris* illius pulcherrimi, suavissimi, facundissimi : quo, more amantium, totam infundat animam, et eliciat meam. » dit Bossuet. « Ecclesia igitur qua parte perfecta est, hoc est sublimes animæ divino amore percitæ, unoque spiritu afflatæ conjunctim et singulatim hæc dicunt, et synagoga quidem : qui tamdiu locutus est per prophetas, ipse nunc adsit. Ecclesia vero Novi Testamenti, quam hic magis spectamus, jam nupta, jam potita, postulat ut non per speculum et in ænigmate ac per fidem, sed ipse manifesta in luce refulgeat. Ac sublimes animæ, alii alia ; ego sacratissimum osculum flagito non pedum, quod pœnitentis est, sed oris, quod est sponsæ. » In cap. I, v. 1.

3. Trahe me : post te curremus in odorem unguentorum tuorum. Introduxit me rex in cellaria sua : exultabimus et lætabimur in te, memores uberum tuorum super vinum : recti diligunt te.

3. Traînez-moi ; nous courons après vous, à l'odeur de vos parfums. Le roi m'a introduite dans ses celliers : nous tressaillerons, nous serons ravis de joie en vous, par le souvenir de vos mamelles meilleures que le vin : les cœurs droits vous aiment.

DEUXIÈME ACTE.

L'épouse à ses compagnes :

Chap. I. 4. Je suis noire, mais belle, filles de Jérusalem, comme les tentes de Cédar, comme les pavillons de Salomon (*a*). 5. Ne considérez point que je suis brunie, parce que le soleil m'a frappée (*b*). Les fils de ma mère se sont irrités contre moi ; ils m'ont mise à garder les vignes ; je n'ai point gardé ma propre vigne.

(*a*) Entendez : noire comme les tentes de Cédar, ou des Arabes du désert ; belle comme les pavillons de Salomon.
(*b*) Litt. m'a regardée.

---

4. Nigra sum, sed formosa, filiæ

4. Je suis noire, mais fort belle, ô

---

bien-aimé la prévienne. C'est ce qu'expriment ici les parfums délicieux qui s'enexhalent. Si l'Epoux ne s'était approché et n'avait réveillé dans l'âme, par la suavité de ses attraits, le sentiment de sa présence, celle-ci ne l'aurait point cherché. Tout son mérite est d'obéir au charme de cet attrait, comme à une voix qui lui crie : *Ecce sponsus* (1).

Cet attrait a la force du vin et la douceur de l'huile. Il transporte l'âme et l'enivre ; mais sans dérèglement et sans violence. Votre nom, ô Jésus, est comme une huile répandue. L'onction de ce nom si suave se mêle heureusement à la vertu plus piquante du vin, pour calmer toute douleur et adoucir les blessures que l'amour nous cause. Cette même onction se répand sur tous nos membres, et les rend souples et forts pour le combat ou pour la course.

Il y a, en effet, pour l'épouse, une longue carrière à parcourir. Le baiser de l'Epoux et les premiers instincts par lesquels il a réveillé sa bien-aimée, l'ont peut-être surprise au milieu d'occupations séculières ou distrayantes. Mais il la veut conduire au désert ; et ce n'est guère que dans la solitude qu'il se donne à elle sans réserve. Il semble donc à présent fuir devant celle qu'il avait recherchée d'abord ; mais c'est pour l'éprouver et l'affermir. Il lui laisse l'odeur de ses parfums, qui la guide et qui enflamme ses désirs, c'est-à-dire qu'il la fortifie et la dirige par ses exemples, et par le mouvement de sa grâce. Résolue à ne s'attacher qu'à lui seul, elle efface tout autre souvenir de sa mémoire, toute autre lumière de son entendement, et surtout toute autre affection de son cœur. Libre désormais, et dégagée, elle ne marche pas, elle court plutôt, et se précipite, et vole à la suite du céleste ami, jusqu'à ce qu'elle arrive à son lieu le plus retiré et le plus secret. Une fois introduite en ce délicieux séjour, comment aurait-elle le moindre sentiment de ses fatigues ? Elle se repose, elle contemple, elle admire, elle aime, elle ne sait plus où elle est, ni ce qu'elle fait. Muette et ravie, à la conscience réfléchie d'elle-même, elle reçoit les inspirations de l'Epoux et converse avec lui sans paroles et sans discours. Moments heureux et trop courts, s'écriait un grand contemplatif, S. Bernard : *Rara hora, et brevis mora !* Mais, si ces moments sont abrégés, le fruit en demeure. L'âme, nourrie, abreuvée et rassasiée de la manne céleste, n'oublie pas aisément cet avant-goût des délices éternelles. Elle marche, fortifiée par ce pain, jusqu'à la montagne de Dieu. Là sera la jouissance sans fin et la dernière consommation de l'amour.

(1) « Sponsa, quantumvis vehementissimo amore incitata, agnoscit se, nisi tractam, blandaque vi ductam, accedere non posse. » Boss. in c. I, v. 3.

DEUXIÈME ACTE.

Sine dolore non vivitur in amore, dit le pieux auteur de l'*Imitation*. Le Saint-Esprit nous enseigne la même vérité en cet endroit.

filles de Jérusalem, comme les tentes de Cédar, comme les pavillons de Salomon.

5. Ne considérez pas que mon teint a bruni, le soleil m'a ôté mon éclat; les enfants de ma mère se sont élevés contre moi; ils m'ont placée à la garde des vignes : je n'ai pas gardé ma vigne.

Jerusalem, sicut tabernacula Cedar, sicut pelles Salomonis.

5. Nolite me considerare quod fusca sim, quia decoloravit me sol : filii matris meæ pugnaverunt contra me, posuerunt me custodem in vineis : vineam meam non custodivi.

On ne va pas loin dans la piété sans rencontrer la persécution. L'épouse n'avait reçu jusqu'ici que des douceurs; si elle avait couru, c'était sans fatigue, parce qu'elle était portée par la grâce, fortifiée par l'odeur des parfums. Dieu, dans les commencements, ménage souvent ainsi notre faiblesse; puis il nous envoie l'épreuve nécessaire à l'affermissement de notre vertu. Cette première épreuve décrite ici vient des hommes. Il semble que le Saint-Esprit ait voulu nous montrer l'auguste Vierge, paisible, durant ses jeunes années, dans la maison paternelle, dans le temple ou dans l'humble demeure de Joseph. La persécution commence pour elle dès les premiers jours qui suivent la naissance de son Fils. Elle fuit devant Hérode, brûlée par le soleil du désert et par le soleil de l'Égypte, plus brûlée au dedans par la vue de l'ingratitude des hommes.

L'Eglise, dont Marie est le type et la mère, passera par les mêmes voies (1). Enivrée du vin de l'amour au jour de sa formation, quand le Saint Esprit descendit sur les apôtres et sur leurs premiers disciples, elle vit promptement les enfants de la synagogue, et puis toutes les nations sorties d'Eve, s'irriter contre elle et la poursuivre. Mais le soleil de la persécution put bien la noircir au dehors, non lui rien ôter de sa véritable et perdurable beauté. Tout épris de l'amour divin, les martyrs bafoués, maltraités et condamnés aux travaux les plus durs, par la malice des tyrans, souffraient tout sans se plaindre, et sacrifiaient leur âme en ce monde, pour la retrouver plus sûrement dans l'autre. C'est ce que signifie le dernier trait du discours de l'épouse : « Je n'ai point eu souci de ma propre vigne. » Jouant sur les significations diverses de la vigne, elle désigne par là ce que l'homme a de plus personnel et naturellement aussi de plus cher.

Depuis que l'ère des persécutions violentes est close, les âmes dévotes n'en sont pas moins exposées à des persécutions de plus d'un genre. Il faut que tous les élus de Dieu boivent au calice de Jésus-Christ, vendu et livré à la mort par ses propres frères. *Omnes qui pie vivere volunt in Christo Jesu persecutionem patientur*. Il faut que tous aient part à la plus grande des béatitudes : *Beati qui persecutionem patientur propter justitiam* (1). L'expérience le confirme. Dès qu'une âme entre généreusement dans le service du divin Maître, et qu'il l'attire pour se l'unir plus intimement, cette âme, éprise de son bonheur, commence à négliger tout le reste. Le commerce des hommes lui est à charge. Leurs entretiens l'ennuient, leurs plus importantes affaires la trouvent indifférente. Elle cherche le silence et la solitude, pour s'occuper tout entière de son bien-aimé. Elle aspire à la vie du cloître, ou du moins elle en a l'esprit. Le monde, qui ne la comprend pas, la croit folle. Et lui, si indulgent pour toutes les passions, et pour tant d'autres folies, ne peut lui pardonner la sienne. Il prétend l'en guérir à tout prix, et les remèdes que lui suggère sa compassion, plus cruelle souvent que sa malice même, réduisent cette pauvre âme à d'étranges extrémités. Mais rien ne la surmonte, et, fidèle au saint époux qui l'appelle, elle livre ses biens, sa réputation, sa santé, elle livrerait sa propre vie plutôt que de renoncer à la perfection à laquelle elle aspire. « Je ne crains rien de tout cela, s'écrie S. Paul, le modèle de ces âmes héroïques, en présence des chaînes et de la prison qu'on lui prépare, je ne crains rien de tous ces maux, et je n'ai souci de mon âme, c'est-à-dire de ma vie temporelle, pourvu que j'accomplisse ma course, et le ministère de la parole que j'ai reçu du Seigneur Jésus (2). »

(1) « Ecclesia in terris peregrinata vere simillima est regiis tentoriis soli, pulveri, pluviæ expositis, adeoque extra deformibus ac nigris, intus ornatis. » Boss. in hunc vers. — C'est pour cela que le tabernacle de Moïse, figure de l'Église, était recouvert d'une étoffe faite de poil de chèvre, par-dessus la tenture de *byssus* richement brodée des couleurs les plus vives.

(1) Matth. v.
(2) Act. xx.

DEUXIÈME ACTE (*suite*).

Dialogue entre l'époux et l'épouse :

CHAP. I. 6. Indiquez-moi, ô le bien-aimé de mon âme, où vous menez paître, où vous faites reposer vos brebis à l'heure du midi, afin que je ne sois pas semblable à une femme égarée qui suit les troupeaux de vos compagnons.

7. Si tu l'ignores, ô la plus belle des femmes, sors sur les traces du troupeau, et mène paître tes chevreaux près des tentes des pasteurs.

8. Je te compare, ô ma bien-aimée, à mon coursier (choisi) parmi la cavalerie de Pharaon (*a*). 9. Tes joues sont belles dans les colliers, ton cou entouré d'un filet de perles. 10. Nous ferons pour toi des colliers d'or, entremêlés de mouches d'argent.

11. Pendant que le roi était dans son divan, mon nard a exhalé son odeur. 12. Mon bien-aimé est pour moi un faisceau de myrrhe, il repose dans mon sein. 13. Mon bien-aimé est pour moi une grappe de cypre (*b*), une grappe des vignes d'Engaddi (*c*).

(*a*) « Ægypti meminit, unde optimi equi adducerentur, » dit justement Bossuet.
(*b*) « Arboris cujusdam odoriferæ fructus, dit Bossuet. Cyprus, odoramenti genus, Plinio memoratum l. XII, cap. XXIV. »
(*c*) « Engaddi in campis Jerichuntinis usque hodie vicus prægrandis Judæorum, juxta mare mortuum, unde et opobalsamum venit. » Hieron. *de Loc. hebr.*

---

6. Indica mihi, quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie, ne vagari incipiam post greges sodalium tuorum.

6. Apprenez-moi, ô vous qu'aime mon âme, où vous faites paître *vos brebis*, où vous vous reposez à midi, afin que je ne sois pas exposée à errer après les troupeaux de vos compagnons.

7. Si ignoras te, o pulcherrima inter mulieres, egredere, et abi post

7. Si vous ne vous connaissez pas, ô la plus belle d'entre les femmes,

---

DEUXIÈME ACTE (*suite*).

L'épouse montre bien qu'elle ne s'inquiète guère de la persécution des hommes, puisqu'à peine en a-t-elle dit un mot à sa compagne pour prévenir le scandale qu'elle en aurait pu recevoir, elle se retourne vers le bien-aimé, et l'appelle de ses vœux les plus ardents. Elle veut savoir où il se retire pour donner le frais à ses brebis dans la chaleur étouffante du midi. Elle n'est point présomptueuse, et craint de s'égarer dans des voies détournées, à la suite d'autres pasteurs que ceux qui travaillent pour son époux. C'est ainsi, ce me semble, qu'il faut entendre le terme de *compagnons* en cet endroit. Rien n'est plus périlleux, en effet, que les voies extraordinaires pour les âmes qui ne sont pas solidement établies dans l'humilité. C'est la leçon que nous donne la réponse de l'époux. Il nous enseigne à aimer la voie commune, à suivre les traces du troupeau, à consulter les pasteurs de l'Eglise, et à ne nous point éloigner de leur conduite. Ainsi seulement l'âme éprouvée par l'absence retrouvera son époux qu'elle semblait avoir perdu.

Ce troupeau ici nommé, est donc le troupeau de Jésus-Christ, et les pasteurs qui en prennent soin, sont ses ministres, bien différents de ces *compagnons* qui ont été nommés plus haut. Si on voulait les confondre, comme ont fait beaucoup de commentateurs, il serait difficile de trouver de la suite et de la liaison dans le dialogue.

Ces paroles adressées à l'épouse, sont pour elle une instruction et non un reproche. Il est vrai que la Vulgate, au lieu de *si ignoras tibi*, a mis : *Si ignoras te,* terme plus dur en apparence ; mais il faut le ramener au même sens. D'après le contexte, s'ignorer, c'est ignorer sa voie et craindre de s'égarer; ce

sortez, allez à la suite des troupeaux, paissez vos chevreaux près des tentes des pasteurs.

8. Je vous ai comparée, ô mon amie, à mes coursiers *attelés* au char de Pharaon.

9. Vos joues ont la beauté de la tourterelle ; votre cou *brille* comme un collier.

10. Nous vous ferons des chaînes d'or, émaillées d'argent.

11. Tandis que le roi était sur son lit, mon nard a exhalé son parfum.

12. Mon bien-aimé est pour moi un faisceau de myrrhe, il demeurera entre mes mamelles.

13. Mon bien aimé est pour moi une grappe de raisin de cypre dans les vignes d'Engaddi.

vestigia gregum, et pasce hœdos tuos juxta tabernacula pastorum.

8. Equitatui meo in curribus Pharaonis assimilavi te, amica mea.

9. Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis : collum tuum sicut monilia.

10. Murenulas aureas faciemus tibi, vermiculatas argento.

11. Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum.

12. Fasciculus myrrhæ dilectus meus mihi, inter ubera mea commorabitur.

13. Botrus cypri dilectus meus mihi, in vineis Engaddi.

---

qui est prudence et humilité, non ignorance vicieuse et condamnable.

Le Sauveur ne tarde pas à récompenser l'humble et fidèle recherche de sa bien-aimée. Celui qui s'est soustrait pendant trois jours aux embrassements maternels et à l'ardente sollicitude de Marie, se dérobe aussi de temps en temps à ses meilleurs amis, pour leur procurer le mérite d'un désir plus vif, et doubler la joie de la possession qui suit l'absence. Mais ce rôle coûte trop à sa tendresse pour qu'il le prolonge sans mesure. Il se montre soudain à son épouse désolée, et loue sa beauté, relevée et rendue plus éclatante par ce qu'elle a souffert. Les images dont il se sert, sont empruntées aux mœurs et aux usages des anciens. Ces mêmes comparaisons sont encore aujourd'hui familières aux Arabes du désert, et font le charme de leur poésie. Qu'y a-t-il, en réalité, de plus gracieux, de plus élégant que les formes élancées des coursiers qui font rouler sur leurs pas les chars superbes de Pharaon (1). Ses harnais, garnis d'or et d'argent, sont comme les perles et les métaux précieux qui ceignent le front de la bien-aimée, ou qui pendent sur ses joues et sur sa poitrine. Au fond, il n'y a là que des emblèmes des vertus les plus excellentes du christianisme. L'argent par son éclatante blancheur figure bien la pureté, qui s'unit à l'or de la charité, pour rendre l'épouse aimable et parfaite aux yeux de son époux. S'il lui promet d'ajouter à sa parure, cela marque l'accroissement de ses mérites, et de la grâce sanctifiante qui en est la juste récompense.

Cet accroissement de la grâce qui la rend plus chère au grand Roi, lui attire, de sa part, de nouvelles caresses. C'est un nard odorant qui le charme et l'attire de nouveau dans ses bras (1). Jésus repose sur cette âme comme un faisceau de myrrhe, amère au goût, mais d'une odeur suave (2). C'est ainsi qu'il reposait dans les bras de Marie, au jour de sa présentation au temple, quand cette mère racheta son Fils devant l'autel, en se rappelant l'autel du Calvaire. C'est ainsi qu'aux délices dont il inondait l'âme du glorieux François d'Assise, il sut mêler l'amertume et la douleur inouïes des sacrés stigmates. C'est ainsi qu'en se donnant à la séraphique Thérèse pour époux, il lui perçait le cœur d'un dard enflammé avec d'incroyables souffrances.

Mais ces souffrances même ont leurs délices, puisque l'âme qui les ressent ne voudrait, pour aucun prix, en être soulagée. C'est pourquoi l'amour triomphe, l'âme oublie sa peine, et ne voit plus dans son époux que la grappe de Cypre, qui est une fleur odorante, aux calices multipliés et pendants en forme de grappe, qui ne cause que de la joie sans mélange d'amertume.

(1) Parmi tant de nobles animaux, brille d'un éclat supérieur celui que monte le roi Salomon. C'est à lui seul que l'épouse est comparée.

(1) « Neque enim tantum Christo, sed etiam piis animabus sua odoramenta sunt, *quæ sunt orationes sanctorum*, castusque Verbi amor, Sponsum invitans. » Boss.

(2) « Per myrrham mortuis impendi solitam Patres intelligunt Christi mortem ac sepulturam, iisque inhærentem pœnitentiam christianam. » Boss.

DEUXIÈME ACTE (*suite*).

Dialogue entre l'époux et l'épouse :

CHAP. I. 14. Tu es belle, ma bien-aimée, tu es belle, tes yeux sont des colombes.
15. Vous êtes beau, mon bien-aimé, et charmant. Notre couche est verdoyante.
16. Les poutres de notre maison sont des cèdres; nos lambris sont des cyprès.
CHAP. II. 1. Je suis le narcisse du Saron, (*a*) le lis des vallées.
2. Comme le lis entre les épines, telle est ma bien-aimée parmi les jeunes filles.
3. Comme l'oranger parmi les bois de la forêt, tel est mon bien-aimé parmi les
jeunes hommes. J'ai souhaité me reposer (*b*) à son ombre, et son fruit est doux à mon
palais. 4. Il m'a fait entrer dans son cellier à vin (*c*), et l'armée qu'il envoie contre
moi est l'amour.
5. Soutenez-moi par l'odeur des fruits, fortifiez-moi par le parfum des oranges,
car je languis d'amour.
6. Sa main gauche est sous ma tête, et sa droite m'embrasse.
7. Je vous adjure, filles de Jérusalem, par les gazelles, ou par les biches de la
campagne, n'éveillez point et ne troublez point ma bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle le
veuille.

(*a*) Le Saron est une plaine de la Palestine, renommée pour sa fertilité. Elle s'étend du midi au nord le long de la Méditerranée, depuis Joppé, aujourd'hui Jaffa, jusques au mont Carmel.

(*b*) Littér. J'ai souhaité et je me suis reposée, ce qui est plus expressif, et marque plus nettement le désir accompli.

(*c*) Vinum in locis mundis et ornatis cum oleo aliisque liquoribus veteres recondebant. Qualis erat Ulyssis apotheca, in edito cœnaculo, ubi testas vino et oleo plenas cum auro, argento et veste asservabat. Odys. B. 237. Ubi etiam thalamus erat nuptialis.

---

14. Ecce tu pulchra es, amica mea, ecce tu pulchra es, oculi tui columbarum.	14. Oui, vous êtes belle, ô ma bien-aimée, vous êtes belle ! Vos yeux sont *les yeux* des colombes.
15. Ecce tu pulcher es, dilecte mi, et decorus ! Lectulus noster floridus.	15. Vous êtes beau, mon bien-aimé, vous êtes plein de charmes. Notre lit est jonché de fleurs.
16. Tigna domorum nostrarum cedrina, laquearia nostra cypressina.	16. Les bois de nos maisons sont de cèdre, nos lambris de cyprès.

DEUXIÈME ACTE (*suite*).

On peut douter si ce dialogue n'est que la suite du précédent, ou s'il en doit être détaché pour former un acte à part. Une assez forte raison qui milite pour cette dernière opinion, c'est que les versets qui précèdent immédiatement ceux-ci, marquaient déjà l'union mystique, laquelle est la conclusion naturelle de chaque acte. Cependant, comme les deux époux sont toujours en présence, et que le discours offre une liaison naturelle, nous avons mieux aimé ne point rompre cette suite. Nous réduirons ainsi plus aisément tout le Cantique à sept actes ; nombre fixé par Bossuet, et conforme au génie et au symbolisme des Hébreux, quoiqu'il soit permis de douter si l'auteur sacré l'a eu en vue dans cette occasion.

Quoi qu'il en soit, nous apprenons ici que ce qui charme surtout l'époux, c'est la simplicité et l'unité d'affection figurées par la colombe. Comme c'est dans le regard surtout que ces dispositions intérieures se peignent au dehors, l'époux loue celui de l'épouse. Notre-Seigneur a loué de même, dans l'Évangile, l'œil simple et pur qui répand sa lumière sur tout le corps. Aimons donc la droiture d'intention et ne regardons qu'à Dieu seul.

On traduit d'ordinaire comme la Vulgate : « Tes yeux sont des yeux de colombe. » Le sens est le même. Mais si cette dernière mé-

CHAPITRE II

1. Je suis la fleur du champ, et le lis des vallées.
2. Comme le lis parmi les épines, telle ma bien-aimée entre les filles.
3. Comme le pommier parmi les arbres des forêts, tel mon bien-aimé parmi les jeunes hommes. A l'ombre de celui que j'avais désiré, je me suis assise, et son fruit est doux à ma bouche.
4. Il m'a introduite dans son cellier à vin, il a réglé en moi l'amour.
5. Soutenez-moi avec des fleurs, fortifiez-moi de fruits, parce que je languis d'amour.

1. Ego flos campi, et lilium convallium.
2. Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias.
3. Sicut malus inter ligna silvarum, sic dilectus meus inter filios. Sub umbra illius, quem desideraveram, sedi, et fructus ejus dulcis gutturi meo.
4. Introduxit me in cellam vinariam, ordinavit in me charitatem.
5. Fulcite me floribus, stipate me malis : quia amore langueo.

---

taphore est plus dans le goût des Européens, l'autre, plus hardie et plus originale, entre mieux dans le génie de la poésie des Orientaux. D'ailleurs, nous verrons plus loin, par un verset qui exclut toute équivoque, que c'est vraiment à la colombe que les yeux de l'épouse sont comparés.

Mais qui n'admirerait comme toute la nature prend une voix pour nous presser d'aimer Dieu ? L'herbe verte qui pare la nudité du sol, et le vert feuillage des arbres qui cachent leurs fronts dans le ciel, tout ce que les forêts ont de bois incorruptibles et ce qu'il y a de plus frêle et de plus prompt à se flétrir sur la terre, se réunit pour former à l'âme solitaire une magnifique chambre nuptiale. En louant le Seigneur de ses œuvres, elle s'en sert très efficacement pour l'incliner vers sa bassesse. Elle n'est qu'une fleur épanouie, qu'un lis abrité au fond d'une vallée. Mais dans sa petitesse, elle connaît Dieu, et l'adore. N'en est-ce pas assez pour le gagner ?

Oui, le Tout-Puissant est vaincu par ses attraits. Il confirme le nom qu'elle s'est donné. C'est un lis agréable par sa blancheur et par son odeur ; mais un lis au milieu des épines, c'est-à-dire qu'elle surpasse autant ses compagnes que le lis l'emporte sur les épines. Ces paroles nous montrent clairement que l'intention du Saint-Esprit dans ce Cantique est de louer surtout les âmes parfaites, qui sont en très petit nombre dans l'Eglise, et très spécialement la très sainte Vierge, seule incomparable entre toutes.

L'épouse s'efforce, de son côté, de donner à l'époux une louange digne de lui. Dans son impuissance, elle fait au moins ce qu'elle peut, elle choisit l'arbre le plus agréable par la beauté de ses feuilles, par le parfum de ses fleurs, et par l'excellence de son fruit. La suite montre assez que sous le nom de *pommier*, nom commun à plusieurs arbres, elle désigne ou l'oranger ou quelque arbre analogue à celui-là. Son époux l'emporte sur tous les hommes autant que cet arbre excelle sur tous les bois infructueux de la forêt. L'ombre de cet arbre, qui est l'arbre de vie, et le fruit de cet arbre, qui est la vie même, excitent tous les désirs de l'épouse. Ce n'est pas sans raison que les auteurs spirituels ont appliqué ces mots à la croix, puisque, l'arbre de vie du Paradis terrestre nous ayant été justement ravi, nous n'en avons plus d'autre que la croix, et le fruit divin qu'on y cueille. C'est là que Jésus crucifie les âmes en les consommant en lui, le divin crucifié, l'unique et universelle victime. Mais tous les supplices sont peu de chose en comparaison de ceux que cause l'amour. C'est ce dernier tourment qui jette l'âme amante dans la langueur, et la réduit à l'agonie. Comme Jésus au jardin des Olives ou sur la croix, elle a besoin d'être fortifiée, et demande quelque breuvage rafraîchissant, ou au moins quelques senteurs qui la raniment. Elle en mourrait, si l'amour ne guérissait lui-même les blessures dont il est la cause. La main gauche de Dieu qui soutient la tête défaillante de l'épouse, et sa main droite qui l'embrasse, c'est cette vertu

6. Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

7. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, quoadusque ipsa velit.

6. Sa main gauche sera sous ma tête, et il m'embrassera de sa main droite.

7. Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, par les chevreuils et par les cerfs des champs, ne troublez pas, n'éveillez point la bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle-même le veuille.

---

divine qui soutient et console : « Quo divinæ gratiæ adumbratur virtus sustentans, ac fovens et delectans », dit Bossuet.

O divine Mère, vous le savez, vous la reine des martyrs. Mieux que personne, vous avez été couverte de l'ombre de la croix; mais quand vous teniez entre vos bras le corps inanimé et ensanglanté de votre Fils, vous avez senti sa puissance divine qui vous élevait au-dessus de vos douleurs. Ses mains visibles étaient transpercées et sans vie; mais invisiblement il soutenait d'une main votre tête prête à défaillir, et vous embrassait de l'autre. Votre douleur se changeait en une joie immense par l'assurance d'une prochaine résurrection. C'est aussi ce qu'ont éprouvé mille fois les âmes les plus fortes et les plus généreuses à vous suivre. Au pied de la croix, elles ont goûté d'abord les souffrances, et puis la mort du Fils de Dieu. Avec lui, elles sont descendues dans le sépulcre, comme dans un doux et paisible sommeil. Qu'y a-t-il, en effet, de plus semblable à la mort et à la sépulture de Jésus-Christ que l'extase, où l'âme est comme séparée de son corps, n'en sent plus le poids, et n'en peut plus prendre aucun soin?

Or, comme Jésus est sorti de son sépulcre quand il l'a voulu, et de son plein gré, il veut qu'on respecte aussi le sommeil mystique de sa bien-aimée. C'est pourquoi il commande à toute créature de faire silence autour d'elle, jusqu'à ce que lui-même la rappelle à la vie des sens, par un effet de sa puissance, analogue à celui qui s'opère dans l'ordre naturel, quand un homme s'éveille de lui-même; c'est ce que signifient proprement ces mots : « jusqu'à ce qu'elle le veuille ».

Enfants de l'Eglise, qui est la véritable Jérusalem, et vous surtout, directeurs des âmes, apprenez de là avec quels soins et quel respect vous devez traiter les âmes de vos frères. Craignez de troubler les opérations de Dieu en elles, et de mettre obstacle aux desseins qu'il a sur elles, pour sa gloire et pour leur propre perfection. Si le Seigneur les traite lui-même avec une sorte de révérence, « cum summa reverentia disponis nos », sa colère ne punira-t-elle point ceux qui témérairement et par une grossière ignorance les détournent de leur voie ou les y arrêtent, au lieu de les diriger et de les pousser suavement. Sainte lumière du ciel, que vous êtes nécessaire aux prêtres chargés de la conduite des âmes! Demandons-la, soyons humbles et recueillis, et elle ne nous sera pas refusée (1).

(1) « Quiescentem *sponsam carnales qui sunt in Ecclesia importune excitant* (Gregor.), quia ejus vitam a vulgatis laboribus abstinentem inutilem existimant. Capreæ et hinnuli, quorum hic passim mentio, fidelium animarum sunt imagines; quod statim tacta terra resultent, saltibusque potius quam gressibus ferantur. » Boss.

TROISIÈME ACTE.

Chap. ii. 8. Voix de mon bien-aimé. Voici qu'il vient, bondissant sur les mon-
tagnes, franchissant les collines. 9. Mon bien-aimé est semblable à un petit de ga-
zelle, ou à un faon de biche. Le voilà qui se tient derrière notre muraille, regardant
par la fenêtre, se montrant à travers le tréillis (*a*).
10. Mon bien-aimé prend la parole, et me dit : lève-toi ma bien-aimée, ma toute
belle, et viens, 11. Car l'hiver est passé; les pluies sont écoulées, elles ont fui. 12.
Les fleurs ont paru sur la terre, le temps de la taille des arbres (*b*) est venu; la voix
de la tourterelle s'est fait entendre dans notre terre. 13. Le figuier a formé ses fruits
naissants. et les vignes en fleur ont répandu leur odeur; lève-toi, ma bien-aimée, ma
toute belle, et viens. 14. Ma colombe, dans les ouvertures de la pierre, dans les
enfoncements de la muraille, montre-moi ton visage, et fais-moi entendre ta voix;
car ta voix est douce et ton visage est beau.
15. Prenez-nous les renards, les petits de renards qui ravagent les vignes, pendant
que les vignes fleurissent.
16. Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui; il se repaît parmi les lis 17. jusqu'à
ce que la brise de l'aurore se lève, et que les ombres déclinent. Allez, mon époux,
soyez semblable au petit de la gazelle, au faon de biche sur la montagne de Béther (*c*).

(*a*) Dans les chaudes régions de l'Orient, les fenêtres ne sont jamais fermées par des vitres, mais par de simples treillis, qui laissent circuler l'air.

(*b*) D'autres : le temps des chants. La racine hébraïque, qui réveille l'idée de couper, exprime aussi bien la coupe des vers et la cadence du chant, que la taille des arbres au printemps. Nous avons conservé le sens de la Vulgate.

(*c*) Le sens de cette dernière phrase est assez obscur. Elle reviendra plus d'une fois. Voici comme je l'entends. L'épouse est elle-même cette plaine ou cette hauteur sur laquelle paissent les faons de biche ou de gazelle. Elle invite donc son époux à y prendre ses ébats, jusqu'à ce que le jour paraisse, c'est-à-dire jusqu'à ce que les ordres de la Providence obligent cette pauvre âme à suspendre pour un temps ses entretiens secrets avec son Dieu, et à vaquer aux obligations de son état ou de la vie commune.

---

8. Voix de mon bien-aimé!... Le voici qui vient bondissant sur les montagnes, franchissant les collines.
9. Il est semblable, mon bien-aimé, au chevreuil, au faon de la biche. Le voici qui se tient debout derrière notre muraille, il regarde par les fenêtres, observant au travers des treillis.

8. Vox dilecti mei, ecce iste venit saliens in montibus, transiliens colles.
9. Similis est dilectus meus capreæ, hinnuloque cervorum : en ipse stat post parietem nostrum, respiciens per fenestras, prospiciens per cancellos.

TROISIÈME ACTE.

Nous pouvons distinguer dans cette action, comme cinq progrès divins, par lesquels le bien-aimé témoigne son amour à son épouse, et la conduit à l'union qui en est le terme. Nous y trouvons, en effet, clairement marqués : 1° le point de départ et la course de l'époux; 2° son abord et son arrivée; 3° sa tendre allocution à l'épouse; 4° ses ordres donnés à ses ministres; et 5° enfin l'acte même de l'union. Il faut considérer à part chacun de ces détails.

1° La voix du bien-aimé a fait tressaillir la terre. C'est la première annonce de sa visite. Mais cette voix a retenti de loin; car pour arriver jusqu'à nous, l'Époux sacré, qui réside au plus haut du ciel, a de profonds abîmes et d'incommensurables distances à franchir. Son amour pourtant n'en est pas étonné. Il excite sa puissance, et il vient. Rapide comme l'éclair, impétueux comme la tempête, il bondit de sommet en sommet, et touche à peine, dans sa course de géant, la cime des collines et des montagnes.

Que signifient ces hauteurs et ces précipices, sinon d'immenses obstacles qui semblent s'opposer à la descente du Roi de gloire?

10. En dilectus meus loquitur mihi : Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea. et veni.

11. Jam enim hiems transiit, imber abiit, et recessit.

12. Flores apparuerunt in terra nostra, tempus putationis advenit ; vox turturis audita est in terra nostra;

13. Ficus protulit grossos suos : vineæ florentes dederunt odorem suum. Surge, amica mea, speciosa mea, et veni :

10. Voilà mon bien-aimé qui me parle : Levez-vous, hâtez-vous, mon amie, ma colombe, ma toute belle, et venez.

11. Car l'hiver est déjà passé, la pluie a cessé, elle a disparu.

12. Les fleurs se sont montrées sur notre terre, la saison d'émonder est venue ; la voix de la tourterelle a été entendue dans notre terre ;

13. Le figuier a poussé ses *premiers* fruits, les vignes en fleur ont répandu leur parfum. Levez-vous, mon amie, ma toute belle, et venez ;

Auteur des lois de la nature, c'est peu pour lui que de les renverser, quand il lui plaît. Mais il est d'autres lois plus immuables, ce sont celles que Dieu porte en sa propre essence. Eternel, infini et saint, comment s'alliera-t-il à un être d'un jour, que le néant presse de toutes parts et surtout que le venin du péché a infecté jusqu'à la moëlle des os. Surmonter cet obstacle et en triompher, c'est le chef-d'œuvre de sa puissance, de sa sagesse et de son amour. Mais l'amour est le poids de son cœur, et comme rien ne résiste à Dieu, Dieu ne résiste point à l'amour. Cette force victorieuse nous est dépeinte par l'impétuosité qui le transporte, en un moment, du sein du Père, dans le sein d'une femme, de l'infini de la grandeur, dans l'infini de la bassesse. Mais non ; ce n'est encore que le premier pas de cette course rapide. Il en fait un second quand il descend dans la crèche, un troisième de la crèche au Calvaire, un quatrième du Calvaire au sépulcre, et un cinquième, le plus merveilleux de tous, quand du sépulcre neuf, vierge et taillé dans le roc pur, il descend dans la poitrine du pécheur.

Que vos sorties sont admirables, ô Roi d'amour ! Que vos voies sont impénétrables ! Je les révère et je les loue, sans chercher à les comprendre. Vous voilà donc, ô Verbe incarné, Fils consubstantiel de Dieu le Père, frappant à la porte de ce cœur que vous avez aimé avant les siècles, et résolu éternellement de rechercher et de sauver !

Comment vous y tenez-vous? Vous êtes semblable au faon de biche, ou au petit de la gazelle. Quelle image ! N'en rougissons pas. Le Créateur a imprimé dans toutes ses œuvres un vestige de ses attributs et de sa substance. La gazelle est encore aujourd'hui pour l'habitant du désert brûlé de l'Asie le type de la grâce naïve, de la vivacité, de l'exquise beauté des formes. Elle rappelle donc heureusement l'extérieur humble, mais attrayant, sous lequel Jésus parut dans les bras de sa Mère, se jouant innocemment sur son sein. et n'ayant pour tous ceux qui l'approchaient, rois ou bergers, que d'enfantines caresses.

Ses attraits sont-ils moindres aujourd'hui, quand il frappe par sa grâce à la porte d'une âme : « Ecce sto ad ostium, et pulso (1) » ; ou qu'il l'invite amoureusement à venir à lui, du fond de son tabernacle ?

La plupart des hommes sont trop durs et trop grossiers pour en faire l'épreuve. Mais s'il ne peut pénétrer jusqu'à eux, et déployer à leurs yeux tous ses charmes, il ne se rebute point. Il se montre à demi, et se laisse entrevoir à travers les treillis, donnant à chacun la lumière et la grâce qui lui conviennent.

Cette vérité ressortira mieux dans les paroles mêmes de l'Epoux, qui sont comme le troisième progrès par lequel il s'avance vers l'union parfaite.

Ce discours est plein de tendresse, et les termes habilement ménagés pour se prêter sans violence à plusieurs applications diverses, selon la diversité de ceux à qui il s'adresse.

Car 1° cette description du printemps est une image des temps heureux de la prédication de l'Evangile et des effets qu'il a produits parmi les nations. Ce fut une infusion nouvelle de la vie dans un cadavre déjà putréfié. Ce fut une résurrection du sentiment moral et de tous les plus nobles instincts de notre nature ; semblable à la résurrection qui s'accomplit dans le monde physique après l'hiver. « Lève-toi, semble donc dire le Sauveur à une âme que la main glacée de la mort a déjà touchée. Lève-toi, âme ingrate et trop aimée. Vois la terre fécondée par le souffle vivifiant de mon esprit, et reconnais à cette marque que je suis l'auteur de la vie. Les temps

(1) Apoc., III, 20.

14. Columba mea, in foraminibus petræ, in caverna maceriæ, ostende mihi faciem tuam, sonet vox tua in auribus meis; vox enim tua dulcis, et facies tua decora.

14. Ma colombe, qui vous retirez dans le creux de la pierre, dans les fentes du mur d'enclos. Montrez-moi votre visage, que votre voix résonne à mes oreilles; car votre voix est douce, et votre visage plein de grâces.

15. Capite nobis vulpes parvulas, quæ demoliuntur vineas; nam vinea nostra floruit.

15. Prenez-nous les petits renards qui ravagent la vigne, car notre vigne est en fleur.

---

d'ignorance et de stérilité, la saison du dépérissement et de la mort, l'hiver sombre et froid est passé. Les frimas ne sont plus; le ciel sourit à la terre, et sous ses bénignes influences la terre verdoyante se transforme en un beau jardin. La tourterelle, plaintive et solitaire, y trouve ces lieux retirés qu'elle préfère; sa voix, monotone et pure, dit la pureté de son amour. Là des vertus sans nombre brillent de l'éclat et exhalent le parfum des fleurs. Là les fruits les plus exquis promettent de mûrir; là d'actifs et laborieux ouvriers émondent les arbres, pour en obtenir une plus abondante récolte. Au milieu de cette puissante et luxuriante végétation, resteras-tu seule stérile? Viens à celui qui seul a le pouvoir de te rendre féconde. »

Que l'accent de sa voix est plus mélodieux encore, quand il s'adresse à l'âme juste, la seule qui mérite le nom d'épouse : « Pourquoi, semble-t-il lui dire, cette langueur et cette pusillanimité? Lève-toi, âme chérie, et belle à mes yeux, et viens. L'hiver, le temps où tu étais morte à ma grâce, est passé. La saison des pluies, celle de la pénitence et des larmes n'est déjà plus. Le printemps a paru sur notre terre. J'ai fait germer en toi les fleurs du pieux désir et des saintes pensées. J'y ai mis la racine des plus excellentes vertus. Mais ces commencements ont besoin de se développer, et ces rameaux fleuris doivent porter leur fruit. J'aime ces bas sentiments de ton mérite, qui te cachent dans les enfoncements de la pierre, cette componction qui te dérobe aux yeux et te fait goûter la retraite et le silence. Fuis les hommes, mais ne fuis pas ton époux; qu'il entende ta voix, et qu'il contemple ton visage. Ta voix lui est douce et les traits de ton visage le ravissent. »

Tel est le langage du saint époux, nous appelant à la prière, à l'oraison et à la communion de son sacré corps. Car c'est dans la prière, dans l'oraison et dans la communion que nous paraissons vraiment devant Dieu et qu'il entend notre voix.

Quelle âme ne sentirait revivre sa dévotion et son ardeur pour les exercices de la piété chrétienne, pour les visites au saint Sacrement, et surtout pour la réception de la très adorable Eucharistie, si elle avait plus présentes ces aimables et pressantes invitations de son Dieu!

Avec quelle confiance ne lui parlerait-elle pas, et quels miracles de grâce n'en obtiendrait-elle pas, si, avant de parler elle-même, elle se rendait attentive à ces mots de son Epoux : « Fais-moi entendre ta voix, car ta voix résonne doucement à mon oreille. »

Ce qui étouffe notre ardeur et allanguit notre espérance, c'est peut-être la persuasion que ces paroles du Sauveur ne s'adressent qu'aux âmes parfaites. Il est vrai qu'elles les regardent principalement, surtout la très auguste Vierge; mais elles ne sont pas si restreintes, et la suite nous en donne la preuve. Le jardin de l'Epoux, et sous ce nom il faut entendre l'épouse elle-même, est loin d'être dans un état de parfait entretien. Il s'y est glissé des ennemis dangereux qui le ravagent. Mais l'Epoux ne les peut souffrir plus longtemps, et c'est le quatrième progrès par où son zèle et son amour se déploient.

4° Il se tourne dans un moment vers ses ministres, et leur donne ses ordres. Il a vu ses vignes ravagées par de jeunes renards, et il commande à ses serviteurs de les détruire.

Ce trait nous enseigne 1° quelle est la sainteté de Dieu, sa lumière pénétrante pour discerner, sa jalousie, et son zèle pour détruire les plus légères imperfections dans les âmes, surtout dans celles qu'il appelle à un plus haut degré d'union.

2° L'aveuglement des âmes sur leurs propres défauts, et le besoin qu'elles ont d'un aide, d'un directeur qui les leur découvre et leur en applique le remède. Les renards ici nommés figurent ces ennemis secrets qui ravagent l'âme et se retirent dans d'obscurs terriers, dans de ténébreuses tanières, où l'on ne songe même pas à les poursuivre. Que fait le maître du jardin ou de la vigne? Il n'agit pas immédiatement par lui-même; mais il se choisit un ministre, auquel il donne mission d'agir en son nom, et d'empê-

16. Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia,
17. Donec aspiret dies, et inclinentur umbræ. Revertere; similis esto, dilecte mi, capreæ, hinnuloque cervorum super montes Bether.

16. Mon bien-aimé est à moi, et moi à lui; il paît au milieu des lis,
17. Jusqu'à ce que le jour se lève, et que les ombres se dissipent. Retournez, soyez semblable, ô mon bien-aimé, au chevreuil, au faon des biches sur les montagnes de Béther.

QUATRIÈME ACTE.

CHAP. III. 1. Sur ma couche pendant la nuit, j'ai cherché celui qu'aime mon âme; je l'ai cherché, et ne l'ai pas trouvé. 2. Je me lève, et je parcours la ville. Je cherche, sur les places et sur les voies publiques celui qu'aime mon âme. Je l'ai cherché, et ne l'ai point trouvé. 3. Les gardes qui font la ronde dans la ville m'ont rencontrée. « Avez-vous vu celui qu'aime mon âme? » 4. A peine les avais-je dépassés, que j'ai trouvé le bien-aimé de mon âme. Je le tiens, et ne le laisserai point aller, jusqu'à ce que je l'amène dans la maison de ma mère, dans la chambre de celle qui m'a donné le jour.

5. Je vous adjure, filles de Jérusalem, par les gazelles et par les biches de la campagne, n'éveillez point ma bien-aimée et ne troublez point son sommeil jusqu'à ce qu'elle le veuille.

CHAPITRE III

1. In lectulo meo per noctes quæ-

1. Sur ma couche, pendant les

---

cher désormais de tels ravages. Ame chrétienne, ne t'appuie donc pas sur ta prudence; demande à Dieu cet homme de sa droite, ou plutôt cet ange Raphaël qui te conduise; puis si tu veux en être conduite avec une pleine sécurité, aie pour lui l'ouverture, le respect et la docilité que tu aurais pour la personne même de Jésus-Christ.

3° Les directeurs aussi doivent apprendre de là, combien leur négligence ou leur sommeil occasionnent de dégoût dans une âme; combien la lumière d'en haut leur est nécessaire, dans quel recueillement et quelle sorte d'intimité avec le Sauveur, ils doivent se conserver jour et nuit, afin d'entendre les avertissements qu'il leur donne non-seulement pour eux-mêmes, mais pour tous ceux qu'ils dirigent; enfin de quelle vigilance ils doivent user pour découvrir les ruses de l'ennemi, et ses plus secrets asiles; de quelle force ils doivent être revêtus pour lutter contre eux et les exterminer sans pitié.

4° Que dirons-nous des pasteurs qui ont sous leur conduite toute une paroisse, ou un vaste diocèse? La charge pastorale est belle, mais difficile : *ars artium*. Seigneur, éloignez les mercenaires de votre troupeau ou de votre vigne; vivez vous-même, par une plénitude de lumière, d'adresse, de douceur et de fermeté, dans ceux que vous mettez à votre place.

5° Quand l'âme a été ainsi préparée, quand toutes les affections en sont réglées, et qu'il n'y reste plus de tache, quand elle est semblable à une vallée dont les lis font l'ornement et la gloire, l'époux en fait ses délices et se livre à elle sans réserve. L'ami de l'époux, qui a travaillé pour sa gloire, y trouve lui-même sa joie et sa récompense. « Amicus sponsi, qui stat et audit eum, gaudio gaudet propter vocem sponsi. »

QUATRIÈME ACTE.

La vie surnaturelle est comme un flux et reflux continuel. Jusqu'à ce que l'âme soit plongée dans l'océan de la béatitude sans fin, elle voit sur le rivage le flot grandir, et puis se retirer, pour remonter encore. L'épreuve

nuits, j'ai cherché celui qu'aime mon âme; je l'ai cherché, et ne l'ai point trouvé.

2. Je me lèverai, je ferai le tour de la ville; par les rues, sur les places publiques, je chercherai celui qu'aime mon âme; je l'ai cherché, et ne l'ai point trouvé.

3. Ceux qui veillent pour garder la ville m'ont rencontrée : Celui qu'aime mon âme, ne l'avez-vous pas vu?

4. Quand je les eus un peu dépassés, j'ai trouvé celui qu'aime mon âme; je l'ai saisi, je ne le laisserai point aller jusqu'à ce que je l'introduise dans la maison de ma mère, et dans la chambre de celle qui m'a donné le jour.

5. Je vous conjure, ô filles de Jérusalem, par les chevreuils et par les cerfs des campagnes, ne troublez point, n'éveillez point la bien-aimée jusqu'à ce qu'elle le veuille elle-même.

sivi quem diligit anima mea; quæsivi illum, et non inveni.

2. Surgam, et circuibo civitatem; per vicos et plateas quæram quem diligit anima mea; quæsivi illum, et non inveni.

3. Invenerunt me vigiles, qui custodiunt civitatem : Num quem diligit anima mea vidistis?

4. Paululum cum pertransissem eos, inveni quem diligit anima mea; tenui eum; nec dimittam, donec introducam illum in domum matris meæ, et in cubiculum genitricis meæ.

5. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, per capreas cervosque camporum, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.

---

succède à la jouissance, et l'absence à la possession; mais ce n'est qu'un stratagème du divin amant pour réveiller le goût et affermir la fidélité des âmes qu'il mène ainsi à une plus haute perfection. Ici nous remarquons qu'il s'est éloigné, sans que l'épouse s'en fût aperçue. Elle le cherche au temps et au lieu où elle a coutume de goûter sa présence, dans le repos de la nuit et le silence de l'oraison, mais elle ne le trouve point. Que de fois les aridités, les scrupules, et mille tentations accablantes sont venus fondre sur l'âme dévote, lorsqu'elle se flattait d'avoir fait quelque progrès dans le service de Dieu, ou même avait déjà savouré les suavités d'une union intime et passive avec lui!

Si elle est sage et courageuse, elle est alors dans l'occasion la plus belle de montrer le progrès qu'elle a fait. Qu'elle soit patiente et résignée, mais non pas inerte et indifférente. Qu'elle multiplie sa prière, ses larmes et ses gémissements. Qu'elle s'élève au-dessus de la faiblesse de l'âge ou du sexe, et, s'il le faut, qu'elle ne craigne pas de devenir la risée des hommes, par le mépris qu'elle fera de leur estime. Les vies des saints sont pleines de ces transports extraordinaires, et de ces singularités saintes par lesquelles ils se sont affermis, en quelques instants, dans l'amour de la mortification et de la souffrance, ou dans la pratique de la plus solide humilité. Une seule action héroïque fait souvent plus avancer une âme, que plusieurs années d'efforts ordinaires.

L'épouse, à peine dégagée des mains des gardes, tombe dans celles de son bien-aimé, et reçoit la récompense de son ardeur à le rechercher et à le poursuivre. Gardons-nous donc de condamner légèrement ces conduites extraordinaires, que le ciel inspire quelquefois, et bornons-nous à recommander, aux âmes émues de ces transports, l'ouverture et la docilité, pour ne rien faire sans le conseil du guide auquel il appartient toujours d'examiner et de prononcer en dernier ressort.

CINQUIÈME ACTE.

CHAP. III. 6. Quelle est celle-ci qui s'avance du désert comme une colonne de fumée, exhalant la myrrhe, l'encens et toutes les poudres du parfumeur?

7. Voilà le lit de Salomon, soixante forts l'environnent, d'entre les forts d'Israël. 8. Tous sont armés de l'épée et exercés au combat; chacun porte son glaive au côté contre les terreurs nocturnes.

9. Le roi Salomon s'est fait un trône portatif de bois de Liban. 10. Il en a fait les colonnes d'argent, les appuis d'or, le siége de pourpre, et le fond en ouvrage de marqueterie qui ravit les filles de Jérusalem (*a*).

11. Sortez et regardez, filles de Sion, le roi Salomon avec la couronne dont l'a couronné sa mère, au jour de la célébration de ses noces, et au jour de la joie de son cœur.

CHAP. IV. 1. Tu es belle, ma bien-aimée, tu es belle; tes yeux sont des colombes (quand ils brillent) derrière ton voile. Ta chevelure est comme un troupeau de chèvres qui pendent de la montagne de Galaad. 2. Tes dents sont comme un troupeau de brebis tondues, qui montent du lavoir : chacune d'elles a sa jumelle, (*b*) et aucune n'en est privée. 3. Tes lèvres sont comme un filet de pourpre, et ton parler est agréable. Tes joues sont comme des moitié de grenade, (entrevues) sous ton voile. 4. Ton cou est comme la tour de David, bâtie avec des créneaux : mille boucliers y sont suspendus, tous les boucliers des forts. 5. Tes deux seins sont comme les deux faons jumeaux d'une gazelle, qui paissent parmi les lis, 6. jusqu'à ce que la brise du jour se lève et que les ombres disparaissent, je m'en irai sur la montagne de la myrrhe et sur la colline de l'encens.

7. Tu es toute belle, ma bien-aimée, et il n'y à point de tache en toi.

8. Tu viens à moi (*c*) du Liban, mon épouse, tu viens à moi du Liban. Ton regard tombe sur moi du sommet d'Amana, du sommet du Sanir et de l'Hermon, des cavernes, des lionnes, des montagnes des léopards.

9. Tu m'as enlevé le cœur, ma sœur, mon épouse, tu m'as enlevé le cœur, par un seul de tes regards, par une seule des boucles (qui pendent) sur tes épaules. 10. Que ton amour est beau, ma sœur, mon épouse, que ton amour est délectable! Il est préférable au vin; et l'odeur de tes parfums vaut mieux que toutes les senteurs. 11. Tes lèvres distillent le rayon de miel, mon épouse; le miel et le lait coulent de ta langue, et l'odeur de tes vêtements est comme l'odeur du Liban. 12. Tu es un jardin fermé, ma sœur, mon épouse, une fontaine close, une source d'eau scellée. 13. De ta terre poussent des grenadiers, des fruits exquis, le cypre et le nard, 14. le nard et le crocus, la canelle et le cinnamome, avec tous les arbres du Liban, la myrrhe, l'aloès et tous les aromates précieux. 15. Source des jardins, puits d'eaux vives, qui coulent du Liban.

16. Lève-toi, aquilon, viens aussi vent du midi; souffle sur mon jardin, et que tous les parfums s'en exhalent.

L'épouse :

CHAP. V. 1° Que mon bien-aimé vienne dans son jardin, et qu'il mange de ses fruits les plus exquis.

(*a*) Les derniers mots du verset sont obscurs. Je prends le mot אהבה dans un sens adverbial et passif, « amabiliter propter filias » ou « modo digno amore filiarum Jerusalem. »

(*b*) Omnes gemellis fœtibus, dit la Vulgate. Ces mots peuvent se ramener au même sens qui est le mieux assorti à la justesse de la comparaison. Omnes gemellis fœtibus (ortæ). Chacune d'elle est née par un enfantement de jumeaux.

(*c*) Le mot אתי fait difficulté, parce qu'il peut se lire et se prononcer de plusieurs manières. Le plus naturel serait de prononcer אתי pronom de la 2e pers. au féminin : *Tu de Libano, tu de Libano venis.* Ton regard est si puissant que tu ressembles à un des terribles habitants de la montagne et des forêts du Liban, à une lionne ou à un léopard qui fond de là et se précipite dans la plaine. La Vulgate, en prenant ce mot pour un impératif, offre un sens difficile à s'allier avec les antécédents. La leçon אתי de l'hébreu ne se prête à la liaison du contexte, qu'autant qu'on regarderait ce mot comme indiquant l'accusatif et synonime de אותי, *tu viens à moi.* Les formes אתי et אותי, se confondent quelquefois, et le verbe *venir* se construit bien avec l'accusatif.

L'époux:

Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse. J'ai cueilli ma myrrhe et mon baume; je me suis nourri de mon miel, du rayon de miel; j'ai bu mon vin et mon lait. Mangez, mes amis; buvez et enivrez-vous, mes bien-aimés.

---

6. Quelle est celle-ci qui s'élève du désert comme une vapeur légère d'aromates de myrrhe, d'encens et de toutes sortes de parfums?

7. Voici le lit de Salomon, soixante guerriers l'environnent, *élus* parmi les plus vaillants d'Israël.

8. Tous tiennent le glaive, tous très habiles au combat; chacun d'eux a l'épée au côté à cause des frayeurs de la nuit.

9. Le roi Salomon s'est fait une litière de bois du Liban.

10. Il en a fait les colonnes d'argent, le dossier d'or, les degrés de pourpre: au milieu il a tendu ses tapis précieux en faveur des filles de Jérusalem.

11. Sortez, filles de Sion, et contemplez le roi Salomon avec le diadème dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces et au jour de la joie de son cœur.

6. Quæ est ista, quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii?

7. En lectulum Salomonis, sexaginta fortes ambiunt ex fortissimis Israel:

8. Omnes tenentes gladios, et ad bella doctissimi; uniuscujusque ensis super femur suum propter timores nocturnos.

9. Ferculum fecit sibi rex Salomon de lignis Libani:

10. Columnas ejus fecit argenteas, reclinatorium aureum, ascensum purpureum: media charitate constravit propter filias Jerusalem:

11. Egredimini et videte, filiæ Sion, regem Salomonem in diademate, quo coronavit illum mater sua in die desponsationis illius, et in die lætitiæ cordis ejus.

CINQUIÈME ACTE.

Il y a pour l'Eglise, ou pour l'âme fidèle, des jours d'exaltation et de triomphe, non-seulement dans la vie future, qui est le temps propre de la gloire, mais même dans la vie présente, où Dieu lui donne comme un avant-goût et un pressentiment de l'avenir. Nous avons vu l'épouse éprouvée par la persécution des hommes, par la persécution du démon, et enfin par le bien-aimé lui-même, lorsqu'il s'est soustrait pour un temps à ses embrassements. Ici, il n'y a que fête et allégresse. L'épouse est couronnée: elle est belle et elle est forte. Portée triomphalement sur un magnifique lit de parade, à côté de son époux, elle reçoit les hommages des anges et des hommes; elle reçoit les témoignages d'estime et les louanges de son époux même.

Représentez-vous l'Eglise sous Constantin, Théodose ou Charlemagne. Voyez son triomphe à Nicée, à Ephèse ou à Trente, et vous ferez aisément l'application de tous les versets que vous venez de lire.

Ou bien, transportez-vous par la pensée au jour brillant d'une procession solennelle du très saint Sacrement. Contemplez le Dieu de l'Eucharistie sur un trône, et l'Eglise dans toute la splendeur de ses vêtements sacrés, au milieu de la pompe de ses cérémonies et de ses chants, et dites si elle ne triomphe pas, et si la gloire de son époux n'est pas aussi la sienne.

Mais remarquez qu'elle ne triomphe jamais sans lui. Comme elle a embrassé tous ses intérêts, elle partage toutes ses destinées. Tant que l'Epoux est caché, elle se cache; elle se montre, quand il se montre, et ne se revêt du manteau royal et de la couronne, que quand il est couronné lui-même. C'est pourquoi l'écrivain sacré nous présente ici Jésus-Christ, l'époux de l'Eglise, couronné par les mains de sa mère, et invite les filles de Jérusalem à sortir pour le voir en cette pompe.

Les auteurs mystiques ont souvent appliqué ces paroles au couronnement d'épines, que le Sauveur reçoit de la synagogue sa

CHAPITRE IV

1. Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es ! Oculi tui columbarum, absque eo quod intrinsecus latet. Capilli tui sicut greges caprarum, quæ ascenderunt de monte Galaad.

2. Dentes tui sicut greges tonsarum, quæ ascenderunt de lavacro, omnes gemellis fœtibus, et sterilis non est inter eas.

3. Sicut vitta coccinea, labia tua : et eloquium tuum, dulce. Sicut fragmen mali punici, ita genæ tuæ, absque eo quod intrinsecus latet.

1. Que vous êtes belle, ô mon amie ! que vous êtes belle ! Vos yeux *sont les yeux* de la colombe, sans ce qui est caché à l'intérieur ; vos cheveux *sont* comme des troupeaux de chèvres qui sont montées de la montagne de Galaad.

2. Vos dents sont comme des troupeaux de brebis dépouillées de leur toison, qui sont montées du lavoir ; toutes portent un double fruit, il n'y en a pas de stérile parmi elles.

3. Vos lèvres sont comme une bandelette de pourpre, et votre parole est suave : vos joues sont comme une moitié de grenade, sans ce qui est caché au dedans.

---

mère. Quelque belle et pieuse que soit cette application, elle ne paraît pas littérale. La mère qui couronne son fils dans le Cantique, n'est pas une marâtre, mais une mère tendre qui prend part à la joie de son fils. C'est dans le sens le plus littéral, la Vierge Marie, par qui, selon les magnifiques paroles de S. Cyrille au concile d'Ephèse et de l'Eglise, en sa liturgie, *la croix a été exaltée, les nations ont été converties et amenées au baptême, l'idolâtrie et toutes les hérésies confondues, le royaume de Jésus-Christ solidement établi sur la terre :* qui seule enfin, par un privilège inestimable, a écrasé, et continuera d'écraser jusqu'à la fin, toutes les têtes sans cesse renaissantes du dragon infernal.

La couronne que reçoit Jésus-Christ est donc la même qu'il porte dans l'Apocalypse, quand il vient renverser la reine du paganisme, la Rome des Césars, pour fonder la Rome chrétienne et y fixer le centre de son empire éternel. C'est celle qu'il portera à la fin des siècles, quand tout étant consommé, il rentrera avec la plénitude de ses élus dans son immuable repos. C'est ainsi que l'Epoux se glorifie, disons plutôt, pour rester fidèles à la pensée de l'auteur inspiré du Cantique, c'est ainsi que sa sainte Mère le glorifie, au jour solennel de ses noces et de son alliance indissoluble avec son Eglise.

Voyons maintenant ce qu'il fait de son côté pour glorifier son épouse. Tout ce que la nature a de richesses, tout ce que la terre et la mer renferment de trésors cachés, tout ce que les forêts et les montagnes ont de plus terrible, tout ce que les régions parfumées de l'Orient et du Midi ont de plus suave, tout ce que nos parterres ont de plus fleuri, et nos vergers de fruits les plus délicieux, est ici rapproché et condensé pour former le bouquet de l'épouse, et exprimer, sous autant d'emblèmes, ses nobles et grandes qualités. Ne nous étonnons pas de retrouver si souvent ces images de parfums et de fruits. Le Créateur qui nous a donné cinq organes de nos sensations, les a si sagement distribués et diversifiés, que par les uns nous percevons les qualités extérieures des corps ; par d'autres, nous discernons leurs qualités internes et secrètes. La vue et le toucher s'arrêtent à la surface ; le goût et l'odorat pénètrent plus avant.

Rien n'est plus juste, par conséquent, pour relever les beautés et les mérites intérieurs de l'épouse, que les comparaisons empruntées aux objets sur lesquels s'exercent ces deux sens.

Les objets qui flattent la vue ne sont pas, au reste, moins prodigués. Les couleurs éclatantes, modifications diverses de la lumière, ont leur signification mystique toute naturelle. Dieu est lumière, source de toute lumière ; et toutes les créatures qui lui plaisent participent à sa splendeur. Les belles couleurs ne sont donc, dans leur agréable variété, que l'expression naïve des faces diverses par

4. Votre cou est comme la tour de David qui est bâtie avec des créneaux : mille boucliers y sont appendus, toute l'armure des forts.

5. Vos deux mamelles sont comme deux faons jumeaux de la gazelle, qui paissent parmi les lis.

6. Jusqu'à ce que le jour paraisse, et que les ombres se dissipent, j'irai à la montagne de la myrrhe, et à la colline de l'encens.

7. Vous êtes toute belle, ô mon amie, et il n'y a pas de tache en vous.

4. Sicut turris David collum tuum, quæ ædificata est cum propugnaculis ; mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium.

5. Duo ubera tua, sicut duo hinnuli capreæ gemelli, qui pascuntur in liliis.

6. Donec aspiret dies, et inclinentur umbræ, vadam ad montem myrrhæ, et ad collem thuris.

7. Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te.

---

lesquelles une âme droite et pure réfléchit la lumière increéée.

C'est pour cela que le lit de Salomon resplendit de l'éclat de l'or, de l'argent de la pourpre et de plusieurs autres couleurs qui se croisent, pour tirer un charme nouveau de ce contraste.

Rien n'est beau, en effet comme la combinaison des beautés partielles, d'ou résulte l'ordre qui est la beauté du tout. L'ordre a sa racine en Dieu même, dans la distinction de ses personnes, ramenées à l'unité de leur principe, et à l'unité de son essence. L'ordre est aussi le cachet de toutes ses œuvres. Quand le Créateur vit chacun de ses ouvrages à part, il le trouva beau ; quand il les vit tous ensemble, il en fut comme saisi d'admiration, et leur donna cette louange, qu'ils étaient très beaux (1). Il en devait être de même ici ; il fallait un éloge particulier pour l'ordre parfait et la régularité merveilleuse dont l'épouse offre le spectacle. Ce n'est rien qu'un cheveu ; mais, tous ensemble, les cheveux font l'ornement de la femme ; ils servent de voile à sa modestie, et en reflètent l'image au dehors. Combien d'éléments déliés et presque imperceptibles doivent se coordonner pour obtenir cette composition exacte, sage, harmonieuse de tout l'extérieur, qui s'appelle la modestie ! Comme les flancs escarpés de la montagne de Galaad disparaissent sous le tapis noir et luisant d'un nombreux troupeau de chèvres aux formes sveltes et à la marche élancée, ainsi l'épouse se dérobe-t-elle aux regards sous les boucles ondoyantes de sa longue chevelure. Ou, pour parler sans figure, tout est empreint chez elle, du sentiment délicat des convenances les plus exquises. Ce sentiment règle dans leurs moindres détails le port et le geste, les mouvements de la tête, des yeux, de la bouche, du corps et des membres. C'est là le manteau qui la couvre, la pare, et l'enveloppe tout entière dans ses plis serrés avec grâce.

Faut-il être surpris qu'une seule boucle pendante sur ses épaules, qu'un seul trait de cet ensemble harmonieux, blesse le cœur de l'époux et le ravisse ?

Une pensée analogue ressort de la comparaison qui suit. Les dents blanches, fines et régulières, sont un agrément auquel tous les peuples, et surtout ceux qui vivent plus près de la nature, sont fort sensibles. Il n'est rien que les Arabes célèbrent plus volontiers dans leurs chants. L'époux sacré ne dédaigne pas cette image pour peindre au vif l'excellent mérite d'une vie pure, toujours égale et toujours remplie, parce que tous les moments en sont réglés, et que les bonnes actions s'y succèdent, sans y laisser aucun vide. Pour nous rendre plus attentifs à cette figure, il la relève même par une comparaison pleine d'innocence, de fraîcheur et de charme. Comme un troupeau de brebis récemment tondues, dont la peau blanche et polie, brille au sortir du bain, ainsi brille entre les lèvres de l'épouse la nacre de ses dents. Leurs rangs pressés et leur symétrique ordonnance ont leur parallèle dans la marche serrée du troupeau, groupé par couples de brebis jumelles.

Aimons cette vie paisible, unie, dont l'assujettissement aux devoirs d'état, et une constante fidélité aux petites choses, font le principal mérite : la constance suppose la force, et la force procède d'un grand amour, dont le cachet est celui de la perfection.

Réglons tout le menu de nos œuvres, autant que la justice et la charité le permettent.

Réglons tous nos pas ; mais réglons surtout notre langue ; la nature l'a mise, comme à l'abri, derrière un double rang de dents, pour

(1) S. Thomas.

8. Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano; veni, coronaberis de capite Amana, de vertice Sanir et Hermon, de cubilibus leonum, de montibus pardorum.

8. Venez du Liban, ô mon épouse, venez du Liban : venez, vous serez couronnée du sommet d'Amana, des hauteurs de Sanir et d'Hermon, des cavernes des lions, des montagnes des léopards.

9. Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum, et in uno crine colli tui.

9. Vous avez blessé mon cœur, ô ma sœur, mon épouse; vous avez blessé mon cœur par un de vos yeux et par un cheveu de votre cou.

10. Quam pulchræ sunt mammæ tuæ, soror mea sponsa : pulchriora sunt ubera tua vino, et odor unguentorum tuorum super omnia aromata.

10. Que vos mamelles sont belles, ô ma sœur, mon épouse! Vos seins sont plus agréables que le vin, et l'odeur de vos parfums est au-dessus de tous les aromates.

11. Favus distillans labia tua, sponsa, mel et lac sub lingua tua; et odor vestimentorum tuorum sicut odor thuris.

11. Vos lèvres, *ô mon* épouse, sont un rayon d'où le miel découle; sous votre langue est le lait et le miel, et l'odeur de vos vêtements est comme l'odeur de l'encens.

---

nous enseigner la garde sévère qui doit toujours régner autour d'elle. Celle de l'épouse tient en réserve le miel et le lait qui découlent de ses lèvres; image d'une douceur inaltérable et d'une admirable candeur dans ses paroles. Le filet de pourpre qui colore ses lèvres exprime la grâce qui assaisonne tous ses discours, et le feu de la charité qui les inspire.

Ses joues entrevues à peine et modestement voilées, nous apprennent qu'aucune vertu n'est belle si elle s'empresse à se produire, et que l'humilité seule en rehausse l'éclat.

Les yeux, nobles organes de l'intelligence et du cœur, redisent tout cela, et plus encore : voilés par la pudeur, simples et tendres comme ceux de la colombe, ils sont puissants et redoutables comme ceux de la lionne, qui se précipite du sommet du Liban dans la plaine, pour chercher à ses petits leur pâture.

Au fond, c'est toujours la même pensée, présentée sous un nouveau jour; car cette puissance du regard tient à la tendresse même et à l'incomparable pureté qui s'y reflètent.

Si l'œil est simple et l'intention droite, tout le corps est lumineux comme le soleil, transparent comme le cristal. Celui de l'épouse est comparé aux lis, parmi lesquels se détache avec grâce la tête d'innocents animaux qui paissent dans la vallée. C'est une campagne fleurie, un jardin fermé (1), où croissent les fruits les plus succulents, et les parfums les plus recherchés.

Ce jardin est fermé, car nul autre que l'époux n'a droit d'y pénétrer. Lui seul en goûte les fruits, et commande aux vents du nord et du midi d'en cueillir les parfums et de les porter à ses narines.

C'est une fontaine scellée, dont les eaux sont toujours limpides, parce que nul étranger n'en approche et n'en trouble la surface. L'époux seul s'y désaltère et s'y mire avec délices.

C'est la tour de David, bâtie avec des créneaux, où sont suspendus tous les boucliers des forts. Il y a dans l'épouse du vrai Salomon, une noble et sainte fierté, un courage et une grandeur d'âme qui commandent le respect, même de loin. C'est là ce que signifie cette tête droite, posée avec fermeté sur les épaules. Les colliers précieux qui pendent à son cou ne sont point des attraits à la mollesse; ce sont des emblèmes de vertus mâles et sévères, qui méritent d'être comparés aux mille boucliers des forts.

Le cou est chez les Orientaux l'image de la dignité et de la force. On en devine aisément la raison. C'est le cou qui porte le joug. La tête s'incline quand les vertèbres du cou fléchissent. Mais le cou qui refuse de plier, figure soit une âme raide et opiniâtre, soit,

(1) « Ecclesia vere est hortus ille conclusus, ac fons signatus, quo nullus error; sublimis quoque anima, quam nulla prava penetret cupiditas; ac vera illa Jerusalem, civitas sancta, qua nulla mœdat *incircumcisus et immundus*. Isai., LII, 1; hujus horti mira fœcunditas, fructus qui toto orbe diffusi. » Bossuet.

12. Elle est un jardin fermé, ma sœur, mon épouse ; un jardin fermé, une fontaine scellée.

13. Vos plants sont un jardin de délices, chargés de pommes, de grenades, et de toutes sortes de fruits. *Là sont* les cyprès avec le nard,

14. Le nard et le safran, la canne et le cinnamome, avec tous les arbres du Liban ; la myrrhe et l'aloès, avec les parfums les plus exquis.

15. Vous êtes la fontaine des jar-

12. Hortus conclusus, soror mea, sponsa, hortus conclusus, fons signatus.

13. Emissiones tuæ paradisus malorum punicorum cum pomorum fructibus. Cypri cum nardo,

14. Nardus et crocus, fistula et cinnamomum cum universis lignis Libani, myrrha et aloe cum omnibus primis unguentis.

15. Fons hortorum ; puteus aqua-

---

comme ici une volonté ferme et généreuse dans le bien. Gardons-nous de nous récrier, comme si cette image excédait toute proportion, et tombait dans le monstrueux. Tout l'excès, s'il y en a, est dans la sobriété mesquine de nos goûts et de nos habitudes.

La grande poésie nous échappe, parce que nous avons perdu le sens du livre de la nature. Nous mesurons les distances des cieux, et nous disséquons les insectes ; mais nous ne portons jamais notre pensée au-delà du sensible, et les rapports du monde visible avec l'invisible ne nous frappent que comme des rêves. Quand retrouverons-nous ces suaves harmonies ?

Mon Dieu, que la nature est morte quand on l'étudie hors de vous ! Qu'elle s'anime soudain, qu'elle devient belle, aimable, éloquente, quand elle nous parle de vous, et que nos yeux vous découvrent partout sous le voile transparent qu'elle jette autour de vos divins attributs.

Apprenez-nous à comprendre vos ouvrages et à les goûter. Otez de notre cœur les appétits grossiers et les passions sensuelles, afin que nous soyons dignes de nous élever jusqu'à votre trône, par l'échelle des créatures, pour vous adorer, vous aimer, et prendre en vous seul notre repos. C'est à ce repos dont les deux époux jouissent ensemble, que nous conduisent les derniers versets du texte sacré. La myrrhe et le baume que l'époux aspire, le miel, le vin et le lait dont il se nourrit et qu'il fait passer en sa substance, expriment admirablement l'union, disons mieux l'unité qui s'achève dans l'amour (1).

Ce qu'il est moins aisé de comprendre, c'est la dernière invitation adressée aux amis de l'époux : « Mangez, mes amis, buvez et enivrez-vous, mes bien-aimés. » Dans l'amour profane, ces paroles n'auraient point de sens ou seraient d'une extrême inconvenance. Elles seraient inconciliables avec la sainte jalousie de l'époux, avec ces images de jardin fermé, de fontaine scellée, par lesquelles il a célébré son droit exclusif sur son épouse.

Ce trait est donc un de ceux qui nous avertissent et nous contraignent de chercher un sens allégorique, sous tous ces emblèmes. Suivons cet avertissement, et tout deviendra clair et naturel. L'époux a des rivaux, objet de sa jalousie, qu'il poursuit d'une haine implacable. C'est le monde et Satan qui lui disputent la possession des âmes. Il leur défend d'approcher de celles qui sont à lui, et de les flétrir de leur souffle empesté. Mais quant à ses amis, il ne les distingue point de lui-même. Ils sont ses membres, sa plénitude, à ce titre ils entrent en participation de tous ses biens. Leur joie est la sienne ; toutes les richesses, toutes les grâces, tous les attraits de l'épouse font leur bonheur comme le sien. Si l'Eglise universelle est l'épouse, n'est-il pas juste que tous les amis de l'époux s'enivrent de ses délices, et goûtent d'abord, sous les voiles eucharistiques, puis sans voile dans le ciel, le vin nouveau qu'elle offre à son époux. Si toute âme sainte prétend au rang d'épouse, que la table du banquet nuptial soit encore ouverte à tous, puisque, par la communion des saints, les grâces, les mérites et la gloire de chaque membre, rejaillissent sur tout le corps.

Mais si votre pensée se reporte sur l'unique et l'incomparable épouse du Fils de Dieu, la seule à qui vous puissiez appliquer, dans toute leur étendue en ce monde de péché, les éloges que l'époux donne à sa bien-aimée, la seule qui n'ait point de tache, et n'en ait

(1) « Christus, dit Bossuet, in hunc loc... non tantum pascit, sed etiam pascitur. Nostra salute pascitur ; nos in se trajicit, et in corpus suum coagmentat. Hoc est mel ejus, inquit Ambrosius l. III, *de Virg.* quod diversarum virtutum concretum floribus, illarum apum quæ sapientiam prædicant, consono opere congregatum, sancta Ecclesia in favis condit, ut cibus Christi sit. »

rum viventium, quæ fluunt impetu de Libano.

16. Surge, aquilo, et veni, auster, perfla hortum meum, et fluant aromata illius.

dins, et le puits des eaux vives qui coulent avec impétuosité du Liban.

16. Lève-toi, aquilon; viens, vent du midi; souffle dans mon jardin, et qu'il exhale tous ses parfums

---

CHAPITRE V

1. Veniat dilectus meus in hortum suum, et comedat fructum pomorum suorum. Veni in hortum meum, soror, mea sponsa; messui myrrham meam cum aromatibus meis; comedi favum cum melle meo, bibi vinum meum cum lacte meo; comedite, amici, et bibite, et inebriamini, charissimi.

1. Que mon bien-aimé vienne dans son jardin, et qu'il mange du fruit de ses arbres. Je suis venu dans mon jardin, ma sœur, mon épouse; j'ai recueilli ma myrrhe avec mes parfums; j'ai mangé le rayon avec mon miel; j'ai bu mon vin avec mon lait : mangez, mes amis, et buvez; enivrez-vous, mes bien-aimés.

---

jamais souffert aucune, la seule qui soit toute belle dans l'Eglise, ou en qui l'Eglise soit toute belle, combien plus est-il raisonnable que tous s'abreuvent à cette fontaine, et s'enivrent de ce vin, puisque tout sol qui n'est point fécondé par elle, reste sec et stérile, et que tous les fleuves de la grâce s'alimentent à cet immense et unique réservoir des eaux célestes!

O vous qui n'êtes que de petits enfants en Jésus-Christ, qui êtes à peine nés, ou qui malheureusement êtes déjà morts à la vie de la grâce, si vous êtes dans un âge trop tendre encore, pour aspirer au rang d'épouse, ne vous laissez pas abattre sous le poids de votre indignité. Aimez les épouses du Sauveur, et réjouissez-vous des faveurs qu'il leur prodigue. Aimez les saints du paradis, lisez les histoires de leurs travaux et de leurs combats, célébrez leurs fêtes comme leurs jours de triomphe, et recommandez-vous instamment à leur intercession ; aimez les saints qui vivent sur la terre ; soulagez leurs peines, compatissez à leurs maux, aidez leurs entreprises, autant que votre condition dans le monde le permet. Vous y trouverez le salut, et la seule joie que vous ressentirez de leurs mérites, vous en rendra participants. La complaisance que nous prenons dans les dons faits au prochain nous est souvent plus avantageuse que ne le seraient ces dons eux-mêmes, s'il plaisait à Dieu de nous les accorder.

Particeps ego sum omnium timentium te, dit le Psalmiste (1). Faisons de ces paroles notre devise; mais que notre complaisance pour les bénédictions accumulées sur la tête de Marie, notre confiance en elle et notre zèle à l'invoquer, soient supérieurs à tout. *Beatus qui vigilat ad fores meas quotidie,* nous dit-elle, par l'organe de l'Eglise, *et observat ad postes ostii mei. Qui me invenerit inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino* (2).

(1) Ps., CXVIII, 63.
(2) Prov., VIII, 34-35.

SIXIÈME ACTE.

L'épouse :

Chap. v. 2. Je dors, et mon cœur veille. Voix de mon bien-aimé qui frappe : « Ouvre-moi, ma sœur, mon amie, ma colombe, ma parfaite ! car ma tête est humectée de rosée, les boucles de ma chevelure (sont mouillées) des gouttes de la nuit. » 3. J'ai ôté ma tunique, comment la revêtirais-je ? je me suis lavé les pieds, comment les salirais-je ?

4. Mon bien-aimé a passé sa main par le trou de la serrure, et mes entrailles se sont émues sur lui. 5. Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé, et mes mains ont distillé la myrrhe, et mes doigts la myrrhe la plus pure, en touchant le manche du verrou.

6. J'ai ouvert à mon bien-aimé ; mais mon bien-aimé s'était éloigné, il avait fui. Mon âme était transportée de ses paroles. Je l'ai cherché et ne l'ai point trouvé ; je l'ai appelé, et il ne m'a point répondu.

7. Les gardes qui font la ronde dans la ville m'ont rencontrée ; ils m'ont frappée et blessée ; les gardes des murailles m'ont enlevé mon voile.

8. Je vous conjure, filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, de lui dire que je suis languissante d'amour.

Les compagnes de l'épouse :

9. Qu'a ton bien-aimé par dessus tous, ô la plus belle des femmes, qu'a ton bien-aimé entre tous les bien-aimés, pour que tu nous conjures de la sorte ?

L'épouse :

10. Mon bien-aimé est blanc et vermeil, supérieur à dix mille. 11. Sa tête est comme l'or épuré, ses boucles de cheveux sont comme les rameaux du palmier, d'un noir éclatant comme le corbeau. 12. Ses yeux sont des colombes qui se mirent dans une eau vive, lavées dans le lait ; reposant dans l'enfoncement de leur demeure. 13. Ses joues sont comme un carré de baume, des tours de parfums. Ses lèvres sont des lis, elles distillent la myrrhe la plus pure. 14. Ses mains sont des globes d'or, incrustés de rubis (*a*) ; son sein est un ouvrage d'ivoire, incrusté de saphirs. 15. Ses jambes sont des colonnes de marbre, posées sur des bases d'or pur ; son aspect est comme le Liban, distingué comme les cèdres. 16. Son langage est doux et tout en lui est délice. Tel est mon époux, tel est mon bien-aimé, filles de Jérusalem.

Les compagnes :

17. Où est allé ton bien-aimé, ô la plus belle des femmes, par où s'est tourné ton bien-aimé, pour que nous le cherchions avec toi ?

L'épouse retrouvant soudain son bien-aimé :

Chap. vi. 1. Mon bien-aimé est descendu dans son jardin, dans les carrés de baume, pour se repaître dans le jardin, et pour cueillir des lis. 2. Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi ; il se repaît parmi les lis.

(*a*) Il faut se représenter la main à demi fermée, avec les os saillants des articulations.

---

2. Je dors, et mon cœur veille : la voix de mon bien-aimé qui frappe : Ouvrez-moi, ma sœur,

2. Ego dormio, et cor meum vigilat ; vox dilecti mei pulsantis : Aperi mihi, soror mea, amica mea, columba

---

SIXIÈME ACTE.

Le Sauveur, affligé de l'ingratitude des hommes, et ne trouvant dans la plupart que froideurs, oubli de ses bienfaits et de son amour, se compare à un voyageur qui passe la nuit sans asile, trempé par la rosée, saisi par le froid, et harassé de fatigue. Il frappe

immaculata mea : quia caput plenum est rore, et cincinni guttis noctium.

mon amie, ma colombe, mon immaculée; car ma tête est chargée de rosée, et les boucles de mes cheveux, de l'humidité des nuits.

3. Expoliavi me tunica mea, quomodo induar illa? lavi pedes meos, quomodo inquinabo illos?

3. Je me suis dépouillée de ma tunique, comment m'en revêtirai-je encore? J'ai lavé mes pieds, comment les salirai-je?

4. Dilectus meus misit manum suam per foramen, et venter meus intremuit ad tactum ejus.

4. Mon bien-aimé a passé sa main par l'ouverture de la porte, et mes entrailles se sont émues au bruit qu'il a fait.

5. Surrexi, ut aperirem dilecto meo; manus meæ stillaverunt myrrham, et digiti mei pleni myrrha probatissima.

5. Je me suis levée pour ouvrir à mon bien-aimé : mes mains distillaient la myrrhe, et mes doigts étaient pleins de la myrrhe la plus précieuse.

6. Pessulum ostii mei aperui dilecto meo, at ille declinaverat, atque transierat. Anima mea liquefacta est, ut locutus est; quæsivi et non inveni illum; vocavi, et non respondit mihi.

6. J'ai levé pour mon bien-aimé le verrou de ma porte; mais il s'était retiré, il avait passé *ailleurs*. Mon âme s'était fondue au son de sa voix; je l'ai cherché, et ne l'ai point trouvé; je l'ai appelé, et il ne m'a pas répondu.

7. Invenerunt me custodes qui circumeunt civitatem; percusserunt me, et vulneraverunt me. Tulerunt pallium meum mihi custodes murorum.

7. Les gardes qui parcourent la ville m'ont rencontrée; ils m'ont frappée, ils m'ont blessée; les gardiens des murs m'ont ôté mon manteau.

8. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo.

8. Je vous en conjure, filles de Jérusalem, si vous trouvez mon bien-aimé, annoncez-lui que je languis d'amour.

9. Qualis est dilectus tuus ex dilecto, o pulcherrima mulierum?

9. Quel est-il votre bien-aimé au-dessus de tout bien-aimé, ô la plus

---

à la porte de son épouse, d'une de ces âmes d'élite qu'il s'est réservées, au milieu de la corruption du siècle, et il lui demande un abri.

Mais qu'il est rare que nous soyons parfaitement fidèles à l'époux, et que nous payons cher ces légères résistances à sa grâce! Au lieu de se lever à l'instant même pour ouvrir à celui qui l'appelle, l'épouse trouve des prétextes et des excuses (1). Le bien-aimé la sollicite de nouveau; il passe lui-même la main à travers l'ouverture de la porte, comme pour essayer de l'ouvrir; puis il se lasse et se retire, non sans laisser après lui comme trace de son passage les parfums qu'il répand sur ce qu'il touche. Cependant l'épouse, confuse d'un moment de faiblesse, et pressée par son amour, s'est levée; elle court à la porte, elle en tourne le verrou. Le baume que l'époux y a laissé en partant lui parfume les doigts, mais en vain le cherche-t-elle, l'appelle-t-elle? Il a fui. Que de courses au travers de la ville, que de périls affrontés, que d'humiliations subies pour expier cette faute d'un moment! Nous ne reviendrons point sur les

(1) « Delicatæ sponsæ colorata excusatio; sed sanctis animabus magno documento futura », dit Bossuet, qui cependant ajoute à propos du v 6 : « Ostendit se non sponsi neglectu, sed desidia quadam et indignatione cunctatam, sive quodam ejus probandi studio ».

belle des femmes? Qu'a donc votre bien-aimé au-dessus de tout bien-aimé, pour que vous nous conjuriez ainsi?

qualis est dilectus tuus ex dilecto, quia sic adjurasti nos?

10. Mon bien-aimé est blanc et vermeil, il est choisi entre mille.

10. Dilectus meus candidus et rubicundus, electus ex millibus.

11. Sa tête est un or très pur; ses cheveux sont comme les rameaux du palmier, noirs comme le corbeau.

11. Caput ejus aurum optimum. Comæ ejus sicut elatæ palmarum, nigræ quasi corvus.

12. Ses yeux sont comme les colombes *qui reposent* sur les bords des ruisseaux, qui ont été lavées dans le lait, et qui se tiennent près des grands cours d'eau.

12. Oculi ejus sicut columbæ super rivulos aquarum, quæ lacte sunt lotæ, et resident juxta fluenta plenissima.

13. Ses joues sont comme des parterres d'aromates, plantés par les parfumeurs. Ses lèvres sont des lis qui distillent une myrrhe pure.

13. Genæ illius sicut areolæ aromatum consitæ a pigmentariis. Labia ejus lilia distillantia myrrham primam.

14. Ses mains faites au tour, sont d'or, pleines d'hyacinthes. Son sein est un ivoire, orné de saphirs.

14. Manus illius tornatiles aureæ, plenæ hyacinthis. Venter ejus eburneus, distinctus sapphiris.

15. Ses jambes sont des colonnes de marbre, posées sur des bases d'or. Son aspect est comme celui du Liban, il est distingué comme les cèdres.

15. Crura illius columnæ marmoreæ, quæ fundatæ sunt super bases aureas. Species ejus ut Libani, electus ut cedri.

16. Sa voix est suave, il est tout désirable : tel est mon bien-aimé, et il est mon ami, ô filles de Jérusalem.

16. Guttur illius suavissimum, et totus desiderabilis; talis est dilectus meus, et ipse est amicus meus, filiæ Jerusalem.

---

circonstances rappelées ici (1), qui sont les mêmes que nous avons déjà expliquées.

Que fera cette âme inconsolable de la perte qu'elle a faite? Elle invitera toutes ses compagnes, toutes les âmes pieuses que l'amitié unit à la sienne, à l'aider de leurs intercessions et de leurs recherches. Elle se complaira dans le souvenir de celui qu'elle aime, elle s'étendra sur ses qualités, elle exaltera sa beauté, elle ne tarira point sur ses mérites. La fraîcheur de la jeunesse s'unit, chez lui, à la vigueur et à la fermeté de l'âge mûr. Majestueux comme le Liban, fort comme le cèdre, solide comme un édifice bâti sur des colonnes de marbre, invincible à dix mille rangés en bataille contre lui, il n'en est ni moins tendre ni moins affectueux pour son épouse. Le parallèle, entre les yeux et les colombes, souvent répété, est ici relevé par des traits dignes d'attention. Représentez-vous deux colombes penchées sur le courant des eaux; leur image peinte dans ce miroir semble participer à la transparence de l'élément liquide. Tels sont les yeux de l'époux, et telle la transparence, la limpidité de son regard. Comme il ne connaît point la ruse, et qu'il n'a rien à dissimuler, il y laisse percer son âme toute entière. Cet œil est si pur, si chaste et si doux que vous le diriez baigné dans le lait, ou semblable à une colombe sortant d'un bain de lait. Il est si modeste, calme et serein, qu'on dirait un diamant richement enchâssé, ou une colombe qui se repose dans un enfoncement dont elle remplit exactement tous les contours.

Les autres images empruntées aux métaux, à l'ivoire, aux fleurs et aux plantes aromatiques, etc., ont été déjà expliquées, ou

(1) Entendons cependant deux mots de Bossuet : « Cæsa, spoliata, non tamen plagas, sed amoris vim sentit; idque unum solatio est, si dilectus sciat amari se, quem nuncium ad eum perferendum quibusvis obviis mandat. »

17. Quo abiit dilectus tuus, o pulcherrima mulierum? quo declinavit dilectus tuus? et quæremus eum tecum.

17. Où est allé votre bien-aimé, ô la plus belle des femmes; où s'est retiré votre bien-aimé? Et nous le chercherons avec vous.

CHAPITRE VI

1. Dilectus meus descendit in hortum suum ad areolam aromatum, ut pascatur in hortis, et lilia colligat.
2. Ego dilecto meo, et dilectus meus mihi, qui pascitur inter lilia.

1. Mon bien-aimé est descendu dans son jardin, dans le parterre des aromates, pour se nourrir dans les jardins et pour cueillir des lis.
2. Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi, lui qui se repaît parmi les lis.

SIXIÈME ACTE (*suite*).

L'époux :

Chap. vi. 3. Tu es belle, ma bien-aimée, comme Thirsa (*a*), élégante comme Jérusalem, terrible comme des armées rangées en bataille. 4. Détourne de moi tes yeux, car ils me troublent. Ta chevelure est comme un troupeau de chèvres suspendues à la montagne de Galaad. 5. Tes dents sont comme un troupeau de brebis qui montent du lavoir; chacune d'elles a sa jumelle, et nulle n'en est privée. 6. Tes joues sont comme des moitiés de grenades, (entrevues) sous ton voile.

7. Il y a soixante reines, et quatre-vingt épouses d'un moindre rang, et des vierges sans nombre; 8. unique est ma colombe, ma parfaite, l'unique fille de sa mère, la préférée de celle qui l'a mise au jour. Les jeunes filles l'ont vue et ont envié son bonheur; les reines et les épouses d'un moindre rang, et elles l'ont louée. 9. « Quelle est celle-ci (se sont-elles écriées) qui s'avance comme l'aurore, belle comme la lune, brillante comme le soleil, terrible comme une armée rangée en bataille ? »

10. Je suis descendu dans mon jardin de noyers pour voir les fruits de la vallée, pour voir si la vigne bourgeonne, si les grenadiers sont en fleurs (*b*). 11. Je n'ai plus été maître de mes pensées; mon âme m'a emporté comme les chariots d'Aminadab.

12. (*c*) Reviens, reviens, Sulamite, reviens, reviens que nous te contemplions.

(*a*) « Thirsa erat urbs regia antiqua sub Chananæis (Jos. xii, 14), quæ Jeroboami, et insequentium Israelis regum sedes fuit, III Reg. xiv, 17, xv, 23, etc., sub Salomon quoque nobilis. Sensus est : non ita Thirsa Ephraïmitis, Judæis urbibus Jerusalem, ut tu cunctis mulieribus antecellis. » Bossuet.

(*b*) C'est-à-dire, je suis venu vers ma bien-aimée pour voir le soin qu'elle prend du jardin de son âme, ses progrès, et les espérances qu'elle me donne d'arriver à une perfection plus haute.

(*c*) Je ne vois pas la nécessité d'admettre un changement d'interlocuteur en cet endroit, et de placer ces paroles dans la bouche des jeunes compagnes. C'est toujours l'époux qui appelle l'épouse et qui l'engage à se tourner vers lui, puis qui la contemple avec ravissement, pendant qu'elle s'avance vers lui. Qu'on se garde aussi de supposer, comme Bossuet, que rien paraisse sous les habits soit de l'époux, soit de l'épouse, qui blesse les convenances. Disons plutôt que les deux époux se contemplent des yeux de l'âme, beaucoup mieux qu'ils ne feraient de ceux du corps.

---

peuvent se déduire par analogie de ce que nous avons dit.

Ce que nous ne devons pas omettre de remarquer, c'est la promptitude avec laquelle époux se présente aux yeux de son épouse, et s'approche d'elle pendant qu'elle se complaît dans l'énumération de ses beautés. Tant l'amour de complaisance est un moyen puissant, pour nous préparer à l'union mystique dans l'oraison.

Chap. vii. 1. Ne voyez-vous pas la Sulamite, semblable à un nombreux chœur de
danses? Que tes pieds sont beaux dans leurs chaussures, fille de prince, les contours de
tes flancs sont comme des colliers, travaillés par la main d'un habile ouvrier. 2. Ton
nombril est une coupe faite au tour, remplie de liqueur; (*a*) ton sein est un mon-
ceau de froment, recouvert de lis. 3. Tes deux mamelles sont comme deux faons
jumeaux d'une gazelle. 4. Ton cou est comme une tour d'ivoire ; tes yeux sont comme
les piscines d'Hésébon, (comme celles qu'on aperçoit) aux portes de Beth-rabbim. Ton
nez est comme la tour du Liban, qui regarde Damas. 5. Tu portes la tête comme le
Carmel, et le diadème qui la ceint est comme la pourpre ; le roi est captivé par les
boucles (de tes cheveux).
6. Que tu es belle, et que tu es agréable, ma bien-aimée, dans tes délicieux attraits !
7. Ta stature ressemble au palmier, et tes deux mamelles à deux grappes. 8. J'ai
dit : « je monterai sur le palmier, je m'attacherai à ses branches, et tes mamelles
seront comme des grappes de raisin, et l'odeur de ton haleine comme l'orange. » 9. Ton
parler est comme un vin précieux, qui coule sur la langue de mon bien-aimé sans
effort, qui coule doucement sur les lèvres d'homme sommeillant.
10. Je suis à mon bien-aimé, et son regard est fixé sur moi.

(*d*) « Orientales totum corpus, ac præsertim umbilicum, etiam valetudinis causa, unguentis perfundebant; unde crateri tornato et pleno comparatur. » Boss.

---

3. Vous êtes belle, ô mon amie, pleine de douceur, et gracieuse comme Jérusalem ; terrible comme une armée rangée en bataille.

4. Détournez de moi vos yeux, parce qu'ils m'ont fait retirer à la hâte. Vos cheveux sont comme un troupeau de chèvres, que l'on voit venir de Galaad.

5. Vos dents sont comme un troupeau de brebis, qui sont montées du lavoir ; toutes portent un double fruit, il n'y en a pas de stérile parmi elles.

6. Vos joues sont comme l'écorce de grenade, sans ce qui est caché en vous.

7. Il y a soixante reines, et quatre-vingts femmes de second rang, et des jeunes filles sans nombre.

3. Pulchra es, amica mea, suavis, et decora sicut Jerusalem ; terribilis ut castrorum acies ordinata.

4. Averte oculos tuos a me, quia ipsi me avolare fecerunt. Capilli tui sicut grex caprarum, quæ apparuerunt de Galaad.

5. Dentes tui sicut grex ovium, quæ ascenderunt de lavacro, omnes gemellis fœtibus, et sterilis non est in eis.

6. Sicut cortex mali punici, sic genæ tuæ absque occultis tuis.

7. Sexaginta sunt reginæ, et octoginta concubinæ, et adolescentularum non est numerus.

---

sixième acte (*suite*).

Nous ne déciderons point si cet éloge de la bien-aimée forme avec le trait final ordinaire un acte distinct et complet, ou s'il vaut mieux n'y voir que la continuation du précédent. Les deux discours offrent une correspondance si naturelle, l'épouse recevant de l'époux des félicitations analogues à l'éloge qu'elle en a fait d'abord, que nous ne croyons pas devoir les séparer. Il est vrai que ce verset (vi, 2) : « Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est à moi, semble marquer l'union, et la fin d'un acte », et le ℣. 10 du ch. vii, auquel nous nous sommes arrêtés, en répétant presque les mêmes paroles, n'indique pas plus clairement la fin de l'action. Mais si on tient compte de l'ensemble, on

8. Una est columba mea, perfecta mea, una est matris suæ, electa genitrici suæ. Viderunt eam filiæ, et beatissimam prædicaverunt; reginæ et concubinæ, et laudaverunt eam.

8. Elle est unique, ma colombe, ma parfaite, elle est l'unique de sa mère, la préférée de celle qui lui a donné le jour. Les filles l'ont vue, et elles l'ont proclamée bienheureuse; les reines et les autres femmes *l'ont vue*, et l'ont comblée de louanges.

9. Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata?

9. Quelle est celle-ci qui s'avance comme l'aurore à son lever. belle comme le soleil, brillante comme la lune, terrible comme une armée rangée en bataille?

10. Descendi in hortum nucum, ut viderem poma convallium, et inspicerem si floruisset vinea, et germinassent mala punica.

10. Je suis descendu dans le jardin des noyers, pour voir les fruits des vallées, et pour examiner si la vigne avait fleuri et si les grenades avaient germé.

11. Nescivi; anima mea conturbavit me propter quadrigas Aminadab.

11. Je n'ai plus su *où j'étais;* mon âme s'est troublée à cause des chariots d'Aminadab.

12. Revertere, revertere, Sulamitis : revertere, revertere, ut intueamur te.

12. Revenez, revenez, ô Sulamite : revenez, revenez, afin que nous vous contemplions.

---

dira qu'ils s'interprètent d'après les circonstances et qu'ils marquent quelquefois la simple présence des époux, et quelquefois leur union consommée.

Quoi qu'il en soit, il y a ici parmi des images déjà connues, plusieurs autres traits qui se présentent pour la première fois, et qui demandent une interprétation.

Que sont les reines, les épouses inférieures et les vierges? Qui le dira? Est-ce la multitudes des élus, avec les degrés divers de leurs mérites et de leur gloire? Ou bien n'est-ce pas ce même nombre complet des élus, mais distingué selon les temps, et selon les peuples? Les reines, par exemple, comptées au nombre de soixante, figureraient-elles tous les hommes sauvés sous l'économie mosaïque; les épouses inférieures, les justes qui ont adoré Dieu au milieu des ténèbres de la gentilité, et les innombrables vierges, toutes les âmes appelées aux christianisme, sanctifiées par le saint baptême, et qui ne sont encore sauvées qu'en espérance. Enfin ne pourrait-on pas dans ces trois ordres d'épouses reconnaître les âmes glorifiées, celles qui souffrent encore dans le purgatoire, mais avec l'assurance pleine de leur salut, et celles qui attendent encore sur la terre la voix de l'époux, et le jour par lui fixé pour consommer leur union? Je ne sais; mais, en tout cas, je ne puis me persuader que ces nombres et ces distinctions ne soient rien de plus, sous la plume du Saint-Esprit, qu'un stérile ornement.

Ce qui paraît certain, c'est que l'épouse principale, unique, parfaite, et seule incomparable, ne peut être, dans le sens le plus littéral, autre que la très sainte Vierge. D'anciens auteurs (Aponius, etc.) ont été tellement frappés de la magnificence des éloges qui lui sont donnés, qu'ils ont voulu y reconnaître la sainte humanité du Sauveur, épouse du Verbe dans le mystère de l'Incarnation. Mais l'ensemble du sacré Cantique se prête mal à cette interprétation, et il est visible que le Verbe, envisagé dans sa nature humaine, est l'époux lui-même, mais que l'épouse est son corps mystique, son Eglise considérée dans son tout ou dans ses membres. Considérée dans son tout, elle ne laisse aucun lieu à la multiplication et à la distinction des épouses de rangs divers. Elle est une non seulement par préférence, et par l'excellence d'un plus haut mérite, mais absolument, et dans le sens rigoureux du terme, puisqu'elle embrasse tous les élus. D'où il suit, qu'en cet endroit il la faut considérer dans ses membres, et que Marie seule est cette épouse d'un mérite suréminent qui éclipse celui des âmes les plus parfaites. Elle est la Sulamite, c'est-à-dire l'épouse de Salomon, selon l'in-

CHAPITRE VII

1. Que verrez-vous dans la Sulamite, sinon les chœurs d'un camp? Qu'ils sont beaux vos pas avec vos *riches* chaussures, ô la fille du prince! Les jointures de vos jambes sont comme des colliers travaillés par la main de l'ouvrier.

2. Votre nombril est une coupe faite au tour, elle n'est jamais vide; votre sein est comme un monceau de froment, entouré de lis.

3. Vos deux mamelles sont comme les deux faons jumeaux de la biche.

4. Votre cou est comme une tour d'ivoire; vos yeux comme les piscines d'Hésébon, près de la porte où s'assemble la foule. Votre nez *est* comme la tour du Liban qui regarde vers Damas.

5. Votre tête *est* comme le Carmel, et les cheveux de votre tête, comme la pourpre du roi liée et *teinte* dans les canaux *des teinturiers*.

6. Que vous êtes belle et pleine de charmes, ô ma très chère! délices de mon cœur!

7. Votre taille est pareille à celle du palmier, et vos mamelles à des grappes de raisin.

8. J'ai dit : Je monterai sur le palmier et je cueillerai ses fruits; et

1. Quid videbis in Sulamite, nisi choros castrorum? Quam pulchri sunt gressus tui in calceamentis, filia principis! Juncturæ femorum tuorum, sicut monilia quæ fabricata sunt manu artificis.

2. Umbilicus tuus crater tornatilis, nunquam indigens poculis. Venter tuus sicut acervus tritici, vallatus liliis.

3. Duo ubera tua, sicut duo hinnuli gemelli capreæ.

4. Collum tuum sicut turris eburnea. Oculi tui sicut piscinæ in Hesebon, quæ sunt in porta filiæ multitudinis. Nasus tuus sicut turris Libani, quæ respicit contra Damascum.

5. Caput tuum ut Carmelus; et comæ capitis tui sicut purpura regis vincta canalibus.

6. Quam pulchra es et quam decora, charissima, in deliciis!

7. Statura tua assimilata est palmæ, et ubera tua botris.

8. Dixi : Ascendam in palmam, et apprehendam fructus ejus; et

---

terprétation la plus vraisemblable de ce mot; des pieds à la tête, elle est sans tache et sans défaut. Ses pieds, qui marquent les affections et les mouvements de son âme, sont beaux, parce que toutes ses tendances et toutes ses démarches ont son seul bien-aimé pour but. Son sein virginal est béni à cause du fruit qu'il porte, véritable froment des élus. Les lis de sa parfaite chasteté recouvrent non pas un seul grain de froment, mais plusieurs et d'innombrables, parce que la même fécondité merveilleuse qui l'a rendue mère du Sauveur selon la chair, en fait aussi la mère de tous les membres du Sauveur selon l'esprit, et que les saints forment tous ensemble un seul monceau de froment, destiné à être moulu et pétri par la souffrance, pour devenir un seul pain de Dieu, dans la bienheureuse éternité. Ses deux mamelles sont des sources universelles et inépuisables de vie et de grâces, où tous les enfants de Dieu s'abreuvent du lait de ses consolations et se rafraîchissent dans les ardeurs de la convoitise. Rien de plus juste que la comparaison des faons de gazelle pour peindre la suavité de ses attraits, qui rassurent les âmes les plus timides, et gagnent les plus endurcies

erunt ubera tua sicut botri vineæ; et odor oris tui sicut malorum.

vos mamelles seront comme les grappes de la vigne, et l'odeur de votre bouche comme celle des pommes.

9. Guttur tuum sicut vinum optimum, dignum dilecto meo ad potandum, labiisque et dentibus illius ad ruminandum.

10. Ego dilecto meo, et ad me conversio ejus.

9. Votre gosier est comme un vin généreux, digne d'être bu par mon bien-aimé, et savouré entre ses lèvres et ses dents.

10. Je suis à mon bien-aimé, il s'est tourné vers moi.

SEPTIÈME ACTE.

L'épouse :

CHAP. VII. 11. Viens, mon bien-aimé, sortons dans la campagne, passons la nuit parmi les villages.

12. Empressons-nous de visiter les vignes. Voyons si la vigne bourgeonne, si elle ouvre son calice, si les grenadiers fleurissent; là je te donnerai mon amour. 13. Les mandragores (*a*) ont donné leur odeur et des fruits de toute sorte sont servis sur notre table. Fruits nouveaux et fruits secs.

CHAP. VIII. 1. Mon bien-aimé, j'ai tout réservé pour toi, qui me donnera que tu fusses mon frère, nourri du lait de ma mère! Te rencontrant dans la rue, je te donnerais le baiser, sans m'attirer le mépris. 2. Je t'amènerais, et t'introduirais dans la maison de ma mère, pour y recevoir tes leçons. Je te verserais un vin mêlé d'aromate, le jus exprimé des grenades. 3. Sa main gauche est sous ma tête, et sa droite m'embrasse. 4. Je vous adjure, filles de Jérusalem, n'éveillez pas ma bien-aimée, ne troublez point son sommeil, jusqu'à ce qu'elle le veuille.

(*a*) « Mandragoræ: quæ odorata radice celebrantur », dit Bossuet. Il aurait dû ajouter que cette plante était regardée dans l'Orient comme propre à exciter l'amour et à rendre les femmes fécondes. Voy Gen. ch. xxx, 14. Les anciens croyaient découvrir, dans la forme de ses racines, une ébauche grossière de la forme humaine, ils s'y figuraient un enfant nouveau-né, et l'idée d'enfantement est rendue, dans l'écriture égyptienne par un hiéroglyphes qu'on croit être une peinture de cette racine.

---

11. Veni, dilecte mi, egrediamur in agrum, commoremur in villis.

11. Venez, mon bien-aimé, sortons dans la campagne, demeurons dans les villages.

Ce sont ces attraits invincibles qui la rendent comparable à des chœurs de danses nombreux comme une armée. Aussi forte et terrible que belle, elle ne nourrit pas seulement ses enfants, mais elle les protège aussi et les défend.

Elle les recueille tous en son sein, semblable à Jérusalem par la dilatation de sa charité, comme par l'élégante beauté de ses formes. Elle a le port droit, le front (1) haut, l'aspect intrépide et ferme, comme une tour qui menace Damas, la cité des ténèbres et de la mort. Sa tête, dont la majesté est tempérée par la grâce, ressemble au Carmel, qui enfonce ses racines immobiles dans les flots, mais dont les riants coteaux sont ombragés de vignes fleuries et de jardins délicieux. Son œil, net et pur, est une eau limpide comme une glace; sa stature est celle du palmier toujours droit, que ni la violence des vents ni la violence des hommes ne peuvent courber.

C'est ce palmier qui attire l'époux, et c'est là qu'il va cueillir les fruits dont il se délecte. L'épouse, humble et obéissante, n'a pour exprimer sa reconnaissance et son bonheur que ces paroles: « Je suis à mon bien-aimé, et mon bien-aimé est tourné vers moi. »

(1) Le nez chez les Orientaux, comme le front parmi nous est un symbole de dignité fière et inflexible.

SEPTIÈME ACTE.

Avant de se livrer au repos de la contemplation, l'épouse a deux devoir à remplir. Le premier est de faire, avec l'assistance et sous

12. Levons-nous dès le matin, *allons* dans nos vignes; voyons si la vigne a fleuri, si les fleurs produisent des fruits, si les grenadiers sont en fleur : là je vous offrirai mes mamelles.

12. Mane surgamus ad vineas, videamus si floruit vinea, si flores fructus parturiunt, si floruerunt mala punica; ibi dabo tibi ubera mea.

13. Les mandragores ont exhalé leur odeur. A nos portes sont toutes sortes de fruits, anciens et nouveaux; ô mon bien-aimé, je vous les ai gardés.

13. Mandragoræ dederunt odorem. In portis nostris omnia poma; nova et vetera, dilecte mi, servavi tibi.

CHAPITRE VIII

1. Qui me donnera de vous avoir pour frère, suçant les mamelles de ma mère! que je vous trouve dehors, que je vous couvre de baisers, et que nul désormais ne me méprise?

1. Quis mihi det te fratrem meum sugentem ubera matris meæ, ut inveniam te foris, et deosculer te, et jam me nemo despiciat?

2. Je vous prendrai, je vous conduirai dans la maison de ma mère; là vous m'instruirez, et je vous donnerai une coupe de vin aromatique, et le suc de mes grenade,

2. Apprehendam te, et ducam in domum matris meæ; ibi me docebis, et dabo tibi poculum ex vino condito, et mustum malorum granatorum meorum.

3. Sa *main* gauche sera sous ma tête, et de sa droite il m'embrassera.

3. Læva ejus sub capite meo, et dextera illius amplexabitur me.

4. Je vous *en* conjure, ô filles de Jérusalem, ne troublez pas, n'éveillez pas la bien-aimée, jusqu'à ce qu'elle-même le veuille.

4. Adjuro vos, filiæ Jerusalem, ne suscitetis, neque evigilare faciatis dilectam, donec ipsa velit.

---

l'œil de son époux, une revue exacte de son intérieur. Il est dangereux de s'endormir, sans s'être assuré préalablement, de l'ordre qui règne dans sa maison, et de la sécurité où l'on est. Le repos doit être la récompense du travail, et ceux qui y aspirent, avant le temps, se préparent souvent de tristes mécomptes

Le second devoir est de considérer si les temps sont opportuns et convenables. Si l'épouse ne suivait que l'impulsion de son cœur, elle scandaliserait peut-être les faibles. C'est pourquoi autant que l'esprit de Dieu le lui permet, elle se conforme en public et devant les hommes, aux bienséances communes de la vie. Elle n'affecte point de singularités; elle les fuit plutôt, comme des effets de l'amour-propre, ou comme des saillies d'une charité mal réglée. Elle cherche la solitude et le secret; et là, elle se livre et s'abandonne plus sûrement à l'esprit qui la meut : *Quo splendidior est, eo magis ad solitudinem properat,* dit Bossuet dans la conclusion de son commentaire, *eoque jam ipsa sponsum ultro invitat ut amori liberius ac sine ulla interpellatione serviant, ac plenius ipsa doceatur*. Dans cette disposition, la solitude devient comme nécessaire, non dans de courts et rares instants, mais comme un état fixe et permanent. « *Novum vitæ genus instituunt,* dit encore l'évêque de Meaux; *non enim, inquit* (*sponsa*) *jam ambulemus per agros, sed commoremur deinceps, et pernoctemus*. C'est la vocation ordinaire des âmes contemplatives, celle des Chartreux, celle de Marie, aux pieds du Sauveur; vie céleste, béatifiée

HUITIÈME ACTE.

Chap. viii. 5. Quelle est celle-ci qui s'avance du désert, appuyée sur son bien-aimé ?

L'époux :

Je t'ai réveillée (*a*) sous un arbre fruitier. Là ta mère t'avait enfantée ; là elle t'avait donné le jour.

L'épouse :

6. Posez-moi comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre bras. Car l'amour est fort comme la mort ; le zèle jaloux est dur comme l'enfer. Ses traits sont des traits de feu, une flamme divine. 7. Les grandes eaux ne peuvent éteindre l'amour, ni les fleuves le submerger. Que l'homme donne toutes les richesses de sa maison pour l'amour, et il méprisera comme rien tous ces dons.

8. Notre sœur est petite, et n'a pas encore de mamelles. Que ferons-nous à notre sœur, au jour où l'on traitera pour elle? 9. Si elle est une muraille, nous bâtirons par dessus un couronnement d'argent. Si elle est une porte, nous y mettrons des aisde cèdre.

10. Je suis un mur et mes mamelles sont comme des tours ; dès lors, je suis à ses yeux comme celle qui trouve le repos.

11. Salomon avait une vigne à Baal-Hamon, il a loué sa vigne à des gardiens ; chacun d'eux lui doit rapporter pour sa vigne, mille pièces d'argent. 12. Ma vigne à moi est en ma présence. Que vos mille pièces d'argent soient pour vous, Salomon, et deux cent pièces pour ceux qui gardent les fruits de votre vigne.

13. Toi qui habites dans les jardins, mes compagnons sont attentifs à ta voix ; fais que je t'entende.

14. Fuyez, (*b*) mon bien-aimé, et soyez semblable à une gazelle, ou à un faon de biche sur les montagnes de parfums.

(*a*) D'après la ponctuation massorétique dans l'hébreu, ces paroles appartiendraient à l'épouse et seraient adressées à son époux. Mais quelque respectable que soit en général la tradition dont les Massorètes ne sont que les organes, nous ne pouvons les suivre en cet endroit. Nous sommes persuadé avec la plupart des interprètes catholiques, que ces paroles sont mieux placées dans la bouche de l'époux. Nous laissons néanmoins subsister la ponctuation des versets suivants 6 et 7), et nous y reconnaissons un discours de l'épouse, parce que rien ne s'y oppose.

(*b*) Cette expression *fuyez*, remplacée plus haut dans une phrase analogue par le terme *revenez*, ne peut être une invitation à l'époux de s'éloigner. Rien ne serait plus contraire, ce semble, au but que l'épouse se doit proposer, surtout dans un trait final, et pour le couronnement de l'œuvre. On pourrait traduire : *fuyez* ou *courez vers moi*. Mais peut-être sera-t-il mieux de conserver au mot son sens indéfini d'une course faite à l'aventure comme celles des faons qui cherchent leur pâture : Courez, ô mon bien-aimé, bondissez, prenez vos ébats, et sillonnez, en tout sens, cette montagne de parfums que vous-même avez plantée, dans la terre des vivants ; c'est-à-dire visitez, pénétrez, remplissez toutes les facultés de votre épouse trop heureuse.

---

5. Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum? Sub arbore malo suscitavi te; ibi corrupta est mater tua, ibi violata est genitrix tua.

5. Quelle est celle-ci qui monte du désert enivrée de délices, appuyée sur son bien-aimé? Je vous ai éveillée sous le pommier ; là votre mère a été flétrie ; là celle qui vous a donné le jour a perdu son innocence.

---

par la bouche du fils de Dieu : *Optimam partem elegit quæ non auferetur ab ea* (1).

HUITIÈME ACTE.

C'est ici la fin du sacré Cantique. C'en est aussi la partie la plus difficile et la plus obscure. Le passage d'une idée à l'autre y est si brusque qu'on serait tenté d'y voir, au moins, trois compositions distinctes et tout à fait étrangères l'une à l'autre ; la première du ℣. 5 au 8 ; la deuxième du ℣. 8 au 11, et la dernière du ℣. 11 jusqu'à la fin.

(1) c. x, 42.

6. Mettez-moi comme un sceau sur votre cœur, comme un sceau sur votre bras, parce que l'amour est fort comme la mort, le zèle de l'amour inflexible comme l'enfer; ses lampes sont des lampes de feu et de flammes.

6. Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum; quia fortis est ut mors dilectio, dura sicut infernus æmulatio; lampades ejus lampades ignis atque flammarum.

7. Les grandes eaux n'ont pu éteindre la charité, et les fleuves ne la submergeront point; si l'homme donnait toutes les richesses de sa maison pour l'amour, il les dédaignerait comme un rien.

7. Aquæ multæ non potuerunt extinguere charitatem, nec flumina obruent illam; si dederit homo omnem substantiam domus suæ pro dilectione, quasi nihil despiciet eam.

8. Notre sœur est petite, et elle n'a point de mamelles. Que ferons-nous à notre sœur, au jour où il lui faudra parler?

8. Soror nostra parva, et ubera non habet; quid faciemus sorori nostræ in die quando alloquenda est?

9. Si elle est un mur, bâtissons dessus des tours d'argent; si elle est une porte, fermons-la avec des ais de cèdre.

9. Si murus est, ædificemus super eum propugnacula argenta; si ostium est, compingamus illud tabulis cedrinis.

10. Je suis un mur, et mes mamelles sont comme une tour, depuis que j'ai paru devant lui comme ayant trouvé la paix.

10. Ego murus; et ubera mea sicut turris, ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens.

Cependant il n'est pas impossible d'établir connexion entre ces diverses parties. Dans la première, l'âme sanctifiée au terme de sa course mortelle, s'avance, appuyée sur son bien-aimé, vers le palais de l'amour éternel. L'époux, d'un mot, lui rappelle tout ce dont elle lui est redevable. Il l'a réveillée, et rappelée du sommeil de la mort sous un arbre fruitier, c'est-à-dire, sous cet arbre funeste où Eve l'avait déposée à sa naissance, et où elle dormait d'un sommeil de mort; nul ne s'occupait d'elle, et sa perte était inévitable, quand le bien-aimé, la rencontrant dans cet abandon et ce délaissement, en a eu pitié. Il a tiré le remède à sa léthargie du poison même qui déjà tenait ses membres engourdis. L'arbre de mort dont le fruit, en répandant son venin dans les veines de la mère, avait infecté tous les enfants, dont les feuilles même donnaient une ombre funeste, est devenu l'arbre de vie. Son ombre guérit les nations, *et folia ejus ad sanitatem gentium* (1); et son fruit est une manne cachée qui procure l'immortalité. L'arbre est devenu la croix, et le fruit qu'on y cueille, c'est Jésus-Christ. Ainsi au même lieu où nous avions trouvé la mort en naissant, nous avons reçu la résurrection et la vie. La chute et la réparation, c'est en deux mots toute notre histoire, telle que l'époux la rappelle à l'âme qu'il est sur le point de couronner.

Cette âme, à son tour, demande au Sauveur l'achèvement de son œuvre de miséricorde. Elle célèbre son amour supérieur à tout, semblable à une flamme inextinguible, qui devient plus vive et plus ardente au milieu des eaux mêmes de l'Océan, qu'aucune ingratitude, aucune noirceur, aucune perfidie des hommes n'a ralentie; qui l'a attiré sur notre terre, appauvri, dépouillé de tous ses biens, anéanti dans sa gloire, sa puissance, sa grandeur, et qui lui fait encore envisager tous les sacrifices comme rien. Il est doux au fidèle de s'endormir entre les bras d'un tel amour.

On peut encore, en mettant ces paroles dans la bouche du Sauveur, se le figurer comme présent à la mort du juste, et lui demandant le sacrifice de sa vie, dernière et suprême marque d'amour. C'est pour nous donner la force de l'accomplir, que Jésus vient alors visiter le mourant, et entre dans son cœur, par la communion, afin que l'époux et l'épouse soient consommés comme un seul et même holocauste.

Mais nous avons suivi le premier sens, comme plus conforme à l'hébreu, où la dis-

(1) Apoc. XXII, 2.

11. Vinea fuit pacifico in ea quæ habet populos; tradidit eam custodibus, vir affert pro fructu ejus mille argenteos.

11. Le pacifique a eu une vigne dans celle qui renferme un peuple nombreux; il l'a donnée à des gardiens; chaque homme rend pour ses fruits mille pièces d'argent.

12. Vinea mea coram me est. Mille tui pacifici, et ducenti his, qui custodiunt fructus ejus.

12. Ma vigne est devant moi; les mille *pièces d'argent* sont pour toi, ô pacifique, et deux cents pour ceux qui la gardent.

13. Quæ habitas in hortis, amici auscultant; fac me audire vocem tuam.

13. O vous qui habitez dans les jardins, nos amis écoutent : faites-moi entendre votre voix.

14. Fuge, dilecte mi, et assimi-

14. Fuyez, ô mon bien-aimé, et

---

tinction des genres est marquée dans les pronoms de la deuxième personne, et indique ici que la parole est adressé à l'époux.

Dans la deuxième partie, l'âme, rassurée sur son propre sort, recommande à son époux ceux qu'elle laisse sur la terre, exposés aux tentations du siècle. Le jour viendra pour elle, où elle sera mûre pour se prononcer entre une alliance terrestre et l'alliance avec le saint époux. Alors, dit le bien-aimé, je me souviendrai de la sollicitude avec laquelle cette âme m'a été recommandée. Je veillerai sur son innocence, qui est la virginité spirituelle nécessaire pour l'alliance avec Dieu. C'est ce que signifient les deux comparaisons tirées d'un mur que l'on revêt à son sommet de plaques d'argent, pour empêcher les pluies de le dégrader, et d'une porte que l'on ferme avec du bois de cèdre, pour que sa clôture soit inviolable.

Quant à l'âme parfaite, elle peut, en rendant le dernier soupir, et paraissant devant son époux, se comparer à un mur flanqué de tours inaccessibles et inexpugnables; car elle ne connaîtra plus d'ennemis qui osent l'attaquer et troubler son repos. Son union avec son époux ne souffrira plus d'interruption.

Dans la troisième partie, Salomon, l'auteur supposé de tout le Cantique parle de lui-même comme d'un étranger; ce qu'il n'aurait pu faire s'il avait eu pour but, comme plusieurs l'ont pensé, de célébrer son union avec la fille de Pharaon; mais ce qui se conçoit aisément, quand une fois on admet que les deux époux sont des personnages purement allégoriques. L'époux donc, sous la figure d'un vigneron, compare son sort et le préfère à celui du roi Salomon. Salomon a de vaste coteaux plantés de vignes. Ces vignes l'enrichissent et en sus fournissent abondamment à l'entretien de ceux qui les cultivent; mais l'époux n'en est point jaloux. Il préfère aux revenus de Salomon, et aux revenus de ses serviteurs, son humble vigne à lui-même, qu'il cultive de ses propres mains, qu'il a toujours en sa présence, et dont il goûte les fruits. En d'autres termes, et sans métaphore, le Sauveur nous enseigne qu'il préfère la simplicité du juste à toute la magnificence des rois de la terre. Qu'ils gardent pour eux toute leur pompe et toutes leurs richesses; je n'en suis nullement touché ni jaloux. Quant à moi, dit le Sauveur, voici l'âme en laquelle je me complais, et je me glorifie. Et cette âme, cette vigne mystique est peut-être un Job étendu sur un fumier et couvert d'ulcères, un mendiant mourant de misère, et dont quelques lambeaux d'étoffe couvrent à peine la nudité.

A defaut de la foi, la raison naturelle suffirait à nous faire comprendre cette conduite de Dieu. Il est assez riche, pour n'avoir rien à demander aux hommes que leurs adorations et leur amour.

Le vrai pacifique, le mystique Salomon a donc transplanté sa vigne dans les jardins célestes. Il suspend un moment sa métaphore, et, considérant cette âme béatifiée au milieu des saints et des anges qui sont accourus pour prendre part à son exaltation, il lui dit : Ma bien-aimée, vois cette troupe innombrable de mes amis qui t'environnent. Eux et moi, nous unissons nos désirs pour te presser de nous faire entendre ta voix.

O mon céleste époux, répond l'âme ravie, puisque vous m'avez plantée comme une vigne qui jouira toujours de vos regards, puisque vous m'avez arrosée comme un jardin, et élevée comme une montagne de parfums, prenez vos délices dans ce jardin; promenez-vous dans cette vigne; répandez-vous au milieu des parfums et dans tous les bosquets odoriférants de cette montagne.

devenez semblable au chevreuil, au faon des cerfs sur les montagnes des aromates.

lare capreæ, hinnuloque cervorum super montes aromatum

Soyez semblable au jeune faon qui se nourrit d'herbes parfumées, et qu'ainsi je sois à vous uniquement pour les siècles des siècles. Amen.

TABLE DU CANTIQUE DES CANTIQUES

ÉTUDE SUR LE CANTIQUE DES CANTIQUES

Par M. Grandvaux

PREMIERE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

TROISIÈME PARTIE

LE CANTIQUE DES CANTIQUES DE SALOMON

Traduction et commentaires, par M. Le Hir

RREMIER ACTE

DEUXIÈME ACTE

DEUXIÈME ACTE (*suite*)

DEUXIÈME ACTE (*suite*)

TROISIÈME ACTE

QUATRIÈME ACTE

CINQUIÈME ACTE

SIXIÈME ACTE

SIXIÈME ACTE (*suite*)

SEPTIÈME ACTE

HUITIÈME ACTE

FIN DU CANTIQUE DES CANTIQUES.

LA

SAINTE BIBLE

L'ECCLÉSIASTIQUE

IMPRIMATUR

† J. Hipp. Card. Guibert, archiepiscopus Parisiensis.

Parisiis, die 16 julii 1880.

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel notre travail a été conçu et exécuté, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter à saint Bernard (Ép. CLXXIV, n. 9) la protestation suivante :

« *Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini, totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare.* »

LA

SAINTE BIBLE

TEXTE DE LA VULGATE, TRADUCTION FRANÇAISE EN REGARD

AVEC COMMENTAIRES

THÉOLOGIQUES, MORAUX, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, ETC., RÉDIGÉS D'APRÈS LES MEILLEURS TRAVAUX ANCIENS ET CONTEMPORAINS.

ET ATLAS GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

L'ECCLÉSIASTIQUE

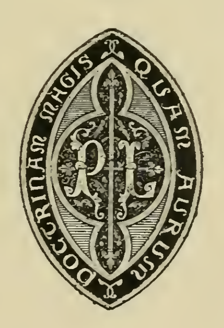
INTRODUCTION CRITIQUE

TRADUCTION FRANÇAISE ET COMMENTAIRES

Par M. l'abbé H. LESÊTRE

Prêtre du diocèse de Paris

Ignoratio Scripturarum, ignoratio Christi est.
S. Jérome.



PARIS
P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
10, rue Cassette, 10

1896

L'ECCLÉSIASTIQUE

PRÉFACE

I

TITRE DU LIVRE

Le livre qui, dans la Vulgate, vient après celui de la Sagesse, porte le nom d'*Ecclésiastique.* Ce titre, assez semblable à celui d'Ecclésiaste donné à l'un des ouvrages de Salomon, indique l'usage auquel fut primitivement consacré ce recueil d'instructions morales : c'était un livre de lecture. « Sapientia, quæ dicitur filii Sirach... apud Latinos hoc ipso generali vocabulo *Ecclesiasticus* appellatur, quo vocabulo non auctor libelli, sed scripturæ qualitas cognominata est ». Rufin, qui nous fournit ce renseignement (1), atteste aussi qu'en dehors des livres appelés *canoniques,* il y avait « alii libri, qui non sunt canonici, *ecclesiastici* a majoribus appellati. » Ainsi, le nom générique qui servait à désigner toute une classe de livres, devint en latin le nom propre de l'un deux. L'Ecclésiastique servait donc dans les assemblées des fidèles « ad ædificationem plebis (2) », et comme nous le verrons plus loin, il était éminemment propre à cet usage. « Ecclesiasticus unicuique justo prædicatori potest absolute congruere, qui Ecclesiam Domini sanctissimis solet monitis congregare (3) ».

En grec, le livre est intitulé Σοφία Ἰησοῦ υἱοῦ Σειράχ. Il est cité parfois avec un titre plus abrégé, σοφία Σειράχ, ou même simplement ἡ σοφία (4). Ailleurs, il est appelé ἡ πανάρετος σοφία (5), « id est, propter excellentiam virtutum suarum... virtutum omnium capax (6) ». Nous avons vu que, pour la même raison, cette épithète avait été appliquée aussi aux Proverbes, application d'autant plus concevable que les canons des premiers siècles joignaient ordinairement ensemble les trois livres de Salomon, la Sagesse

(1) *Comment. in Symbol.* 38.
(2) S. Hier., *Prol. gal.*
(3) Cassiodor. *Divin. Lect.* I, 5.
(4) Clem. Alex., *Pædag.*, I, 8, 69; Orig., *in Matt.* XIII, 4; S. Hier. : « liber Sapientiæ », *cont. Pel.* I, 33.
(5) Euseb., *Demonst.* VIII, 2, 71.
(6) S. Hier., *in II Salom.*

et l'Ecclésiastique sous cette dénomination : « Salomonis libri V (1). » Aussi le nom de *Sagesse* est-il parfois attribué indistinctement à ces cinq livres (2), et c'est l'usage que l'Eglise a retenu dans sa liturgie. Pour un motif analogue, beaucoup de Pères citent l'Ecclésiastique sous le nom de Salomon, comme fait S. Cyprien (3) : « Apud Salomonem in Ecclesiastico ». S. Jérôme rapporte que l'Ecclésiastique portait aussi quelquefois le même nom que les *Mishle* de Salomon : « Fertur et panaretos Jesu filii Sirach liber... quorum priorem hebraicum reperi, non Ecclesiasticum, ut apud Latinos, sed *Parabolas* prænotatum, cui juncti erant Ecclesiastes et Canticum canticorum, ut similitudinem Salomonis non solum librorum numero, sed etiam materiarum genere coæquaret (4) ». Ce nom était parfaitement applicable à un livre qui, par le fond comme par la forme, pouvait si justement être comparé aux Proverbes du sage roi.

II

L'AUTEUR DU LIVRE. — LE TRADUCTEUR. — ÉPOQUE OU ILS ONT VÉCU

I. L'auteur se nomme à la fin du livre : c'est Jésus, fils de Sirach, de Jérusalem ; L, 29. Ce nom de Jésus, Ἰησοῦς, que les Septante donnent aussi à Josué et au fils de Josédech, attire l'attention sur le fils de Sirach, au point de vue messianique. « Josue, dux populi Israelitici, expressit typum Jesu Christi fideles suos in terram promissam, id est, in regnum cœleste deducentis. Jesus, filius Josedech, tanquam pontifex, repræsentavit sacerdotium et pontificatum Christi. Denique Jesus, Ecclesiastici auctor, præfiguravit Christum tanquam magistrum et doctorem universi (5) ». Jésus est fils de Sirach, (Σιράχ, Σειράχ, parfois Σηράχ) sur lequel l'histoire ne nous fournit aucun renseignement. Quelques manuscrits, il est vrai, donnent Sirach comme fils d'Eléazar; cet Eléazar pourrait être le grand-prêtre, frère et successeur de Simon le Juste, par qui les Septante furent envoyés à Ptolémée Philadelphe. Malheureusement, les principaux manuscrits grecs n'ont pas tous cette indication.

S. Isidore de Séville dit (6) que Jésus, fils de Sirach est « nepos Jesu sacerdotis, de quo meminit Zacharias, III, 1. » Mais il n'est rapporté nulle part que le fils de Sirach ait eu un oncle du nom de Jésus, et ce Jésus dont fait mention Zacharie est le fils de Josédech, qui vivait 536 ans avant Jésus-Christ, date qui ne peut s'accorder avec aucune de celles qu'on assigne à la composition de l'Ecclésiastique.

Quelques-uns veulent reconnaître l'auteur de notre livre dans un Jésus mentionné par Aristée au nombre des soixante-douze interprètes envoyés à Ptolémée Philadelphe pour traduire le Pentateuque. Il serait possible

---

(1) Concil. Carthag. III, c. 47; Innoc. I, Ep. VI.
(2) S. Augustin cite les Proverbes sous ce nom. *Ep.* 140.
(3) *Testim.*, III, 35, 95.
(4) *Præf. in II Salom.*
(5) Veith, *Script. sacr. contr. Incred. propugn. De Ecclesiast.* p. 1
(6) *De Eccles. Offic.* I, 12.

qu'il en fût ainsi, mais les détails que contient la lettre attribuée à Aristée ont trop peu d'authenticité pour qu'on puisse y ajouter foi. Si d'ailleurs le fils de Sirach eût été parmi les Septante, son petit-fils en ferait sûrement mention dans son prologue.

Dans sa chronique, Georges le Syncelle (1) nous a laissé une indication plus inacceptable encore. Le douzième grand-prêtre (après l'exil) fut Simon, et ensuite Ἰουδαίων ιγʹ ἀρχιεράτευσεν Ἰησοῦς ὁ τοῦ Σιράχ, ὁ τὴν σοφίαν γράψας τὴν καλουμένην πανάρετον, ἐν ᾗ μέμνηται καὶ Ὀνείου τοῦ πρὸ αὐτοῦ. Les deux premiers grands-prêtres du nom d'Onias ont eu pour successeurs Simon I et Simon II; le Jésus, fils de Sirach, successeur d'Onias, ne serait autre que le successeur d'Onias III, Jason, dont le nom grécisé est le même que celui de Jésus. Or, il est de toute impossibilité de concilier ce que nous connaissons positivement du caractère de Jason, II Mach., IV, 7-10, avec l'idée que nous devons nous faire d'un auteur sacré, sans parler des autres raisons qui démontrent que le chroniqueur a fait une confusion de noms.

La version syriaque appelle notre auteur, au commencement du livre, fils de Siméon Asiro. Ce nom de Siméon ou de Simon, porté par deux grands-prêtres, n'a pu être ajouté que sur la foi de traditions erronées. Le nom d'Asiro, qui signifie « captif », n'est autre chose que le nom de Sirach, défiguré par le traducteur.

Ce qui est certain, c'est que Jésus était de Jérusalem, comme il le dit dans la suscription du livre, L, 29, et comme le donne à penser la manière dont il parle de la ville sainte, notamment XXIV, 13. Il traite avec le plus grand respect la tribu sacerdotale, mais rien dans son livre ne fait supposer qu'il lui appartînt, et, quand il décrit les pompes religieuses où le grand-prêtre apparaissait escorté des lévites, il parle moins en ministre du culte qu'en spectateur respectueux des magnifiques cérémonies du temple; L, 13, 14. Du chapitre XXXVIII, 1-15, d'autres infèrent qu'il était médecin, et Grotius trouve même dans ce qui est dit, LI, 35, la preuve que le fils de Sirach, enrichi par l'exercice de son art, s'était acquis « multam requiem », c'est-à-dire « vitam non inopem ». On pourrait conclure presque aussi logiquement de XXXVIII, 29-31, que notre sage était forgeron. Le texte du livre nous donne à penser seulement que Jésus était un de ces sages qui cherchaient dans l'étude des Saintes Lettres et dans les voyages, XXXIV, 12, particulièrement en Egypte, où la situation des Juifs était alors si florissante, les éléments d'une solide instruction. Pourtant, la plus grande partie de sa vie dut se passer à Jérusalem, près de ce temple qu'il aimait à contempler tout rayonnant aux mille feux du soleil, L, 7, et dont il suivait avec tant d'amour les mystérieuses cérémonies. Après avoir eu à gémir de l'oppression plus ou moins déguisée qui pesait sur son peuple, XXXVI, 1-19, il finit par être lui-même victime de dénonciations calomnieuses auprès du roi, et n'échappa qu'à grand'peine à la mort, LI, 5-10.

On sait donc peu de chose sur la vie du fils de Sirach; quant à l'époque où il a vécu, il serait assez facile de la déterminer, sans une coïncidence tout à fait extraordinaire de noms identiques. Le tableau suivant aidera à

(1) Cité par Fritzsche, *Einleit.* p. 11.

comprendre la discussion que nous allons entamer pour éclairer la question.

DATES	ROIS D'ÉGYPTE.	GRANDS PRÊTRES.	ROIS DE SYRIE.
323	Ptolémée I, Soter.		
321	....	Onias I.	
310 (?)	....	Simon I, le Juste.	
290 (?)	....	Eléazar.	
285	Ptolémée II, Philadelphe		
	....	Manasseh.	
247	Ptolémée III, Evergète.		
241 (?)	....	Onias II.	
226 (?)	....	Simon II.	
223	....	....	Antiochus le Grand.
222	Ptolémée IV, Philopator.		
217	*Tentative de Ptolémée pour entrer dans le Saint des Saints.*	....	*Bataille de Raphia, à la suite de laquelle Antiochus s'empare de la Judée.*
205	Ptolémée V, Epiphane.		
199 (?)	....	Onias III.	
187	....	....	Séleucus Philopator.
181	Ptolémée VI, Philométor.		
175	....	Jason.	Antiochus Epiphane.
172	....	Menelaus.	
170	Ptolémée VII, Physcon. (Evergète II) *pendant la captivité de son frère.*		
164	....	....	Antiochus Eupator.
163	....	Alcimus.	
162	....	....	Démétrius Soter.
160	....	Jonathan.	
150	....	....	Alexandre Bala.
146	Ptolémée VII, (*seul*).		
117	Ptolémée VIII, Soter II.		

L'Ecclésiastique nous fournit des données historiques qui peuvent servir de base à nos recherches. Dans son prologue, le traducteur nous dit qu'il est venu en Egypte sous le règne de Ptolémée Evergète, et dans le cinquantième chapitre du livre, l'auteur fait l'éloge du grand-prêtre Simon, fils d'Onias. Or, l'histoire nous parle de deux Ptolémées qui ont porté le nom d'Evergète, Ptolémée III (247-222), et Ptolémée VII (170-117), et les annales juives comptent aussi deux grands-prêtres du nom de Simon, tous deux fils d'Onias, Simon I, fils d'Onias I (310-290), et Simon II, fils d'Onias II (226-199), à peu près aussi distants l'un de l'autre que les deux Ptolémées. On ne saurait imaginer une coïncidence plus singulière. De là, quatre opinions sur l'époque où a dû vivre le fils de Sirach.

1° D'après les partisans d'une première opinion, Delitzsch, Fritzche, Rohrbacher, Bossuet, etc., c'est sous Ptolémée VII que le traducteur est venu en Egypte; il y arriva en effet « la trente-huitième année sous le roi Evergète »; et qu'entendre par cette trente-huitième année, sinon celle du règne? On sait que dans l'antiquité la chronologie reposait sur les années du règne, et c'était ainsi que comptaient les Juifs en particulier; du reste, si on faisait commencer ces trente-huit ans à une autre époque, à la naissance du traducteur, par exemple, il est de toute évidence que cette indication n'aurait plus aucun intérêt. Or, le premier Ptolémée Evergète n'a régné que 25 ans; c'est donc du second qu'il est ici question.

Ptolémée V Epiphane avait laissé deux enfants en bas âge ; l'aîné, Ptolémée Philométor, commença son règne à l'âge de cinq ans, sous la régence de sa mère Cléopâtre, qui sut maintenir la paix jusqu'à sa mort (173). Trois ans après, à la suite d'une guerre malheureuse, le jeune prince fut emmené en captivité par le roi de Syrie, Antiochus Epiphane, et son frère Ptolémée VII gouverna en son absence pendant quatre ans. A son retour, Philométor règna conjointement avec son frère, jusqu'à ce que, sur l'ordre du sénat romain intimé par Popilius, il fut obligé de lui céder à titre de royaume particulier la Lybie, la Cyrénaïque et l'île de Chypre (164). En 146, Philométor périt dans une guerre contre le prétendant de Syrie, Alexandre Bala, et toutes les provinces qui relevaient de la couronne d'Egypte passèrent sous le sceptre d'Evergète. Il semblerait que ce dernier n'aurait dû compter ses années de règne qu'à dater de la mort de son frère, mais un document positif nous apprend qu'il les faisait remonter jusqu'à son premier avènement, en 170. Voici comment s'en exprime Porphyre, dont Eusèbe nous a conservé les paroles dans sa chronique : « Rappelé de Cyrène, et proclamé roi, Evergète enregistre (ἀναγράφει) ses années du moment où il fut nommé roi pour la première fois, de sorte qu'à la mort de son frère, il sembla qu'il avait déjà régné 25 ans, et en tout 54 ; car c'est la trente-neuvième année de Philométor qu'il fut proclamé roi, mais il ordonna de compter cette année pour la vingt-cinquième de son règne; et ainsi tous les deux régnèrent en tout 64 ans, Philométor 35, et Evergète le reste : c'est cette subdivision qui parfois est cause qu'on s'est trompé. » Ainsi, point de doute possible; si Evergète a régné 29 ans en réalité, il en a régné 53 d'après la supputation officielle qu'il imposait lui-même; la trente-huitième année de son règne est donc l'an 132. Si le traducteur du livre vivait en 132, l'auteur, son grand-père, florissait sous Ptolémée IV, pendant les dernières années du pontificat de Simon II, et ensuite sous Onias III; et comme, de l'aveu presque général, il parle du grand-prêtre Simon en témoin oculaire dans l'éloge qu'il fait de lui, il reste à conclure que cet éloge est celui de Simon II. L'Ecclésiastique fait allusion à une époque troublée, ce qui convient parfaitement au pontificat de Simon II, qui « curavit gentem suam et liberavit eam a perditione », L, IV, en particulier à l'occasion de la tentative sacrilège de Philopator, racontée au troisième livre des Machabées (1). Sans doute, Simon II n'est guère connu dans l'histoire que par cet épisode, mais nous n'en savons pas beaucoup plus sur Simon I, et le surnom de Juste qui lui est attribué, tout en donnant une haute idée de sa piété, n'est pas suffisant pour prouver qu'il ait été un personnage important, digne du grand éloge que le fils de Sirach fait de lui. L'auteur ne prend pas soin, il est vrai, de distinguer son héros d'avec Simon I, mais les contemporains ne s'y trompaient pas, et pour eux, Simon était le dernier grand-prêtre de ce nom qu'ils eussent connu. D'après ces données, l'Ecclésiastique aurait été terminé après la mort de Simon II, vers l'an 180, et traduit vers l'an 130.

2° Les trois autres opinions ont ceci de commun qu'elles reconnaissent Simon I dans le personnage que l'auteur loue si magnifiquement. Les par-

---

(1) Cf. Comment. de L, 4.

tisans de la première opinion déprécient par trop les mérites de ce grand-prêtre, à qui fut décerné le surnom de Juste, à cause de sa piété envers Dieu et de son dévouement envers ses frères : ὁ δίκαιος ἐπικληθεὶς διά τε τὸ πρὸς τὸν θεὸν εὐσεβὲς καὶ τὸ πρὸς τοὺς ὁμοφύλους εὔνουν, dit Josèphe (1), qui reconnaît ainsi à Simon le Juste les mérites que le fils de Sirach salue dans son héros. L'histoire ne nous parle guère de Simon le Juste, mais nous savons qu'il eut un rôle important dans les temps qui suivirent la captivité. Il passe pour avoir été le dernier chef de la grande synagogue (2), instituée par Esdras pour la conservation et l'interprétation des Livres sacrés. On lui attribue même parfois l'honneur d'avoir clos le canon de l'Ancien Testament (3). En présence d'une personnalité si illustre et si populaire, l'auteur ne pouvait faire l'éloge de Simon II sans le distinguer formellement de son prédécesseur, et, à son défaut, le traducteur devait prendre ce soin : « scilicet Simonem II ut ipse Siracides Oniæ filium simpliciter appellare potuerit, tamen nepos debebat, populariam gratia, accuratius significare, cum et prior ille Simon Oniam quemdam patrem habuisset (4). » Ni l'un ni l'autre n'ont fait cette distinction, c'est donc que pour un Juif il n'était pas plus facile de se tromper quand on lui parlait du grand pontife Simon, qu'il n'est possible à un chrétien d'être embarrassé quand on célèbre la gloire d'un Grégoire, d'un Léon et d'un Innocent.

Ce premier point établi, on se sépare dès qu'il est question de fixer l'époque où vivait le fils de Sirach. J. Horowitz (5) admet deux points comme incontestables : l'auteur a bien vécu du temps de Simon I dont il fait l'éloge; le traducteur est venu en Egypte sous Ptolémée VII, le seul des deux Evergètes qui ait eu trente-huit ans de règne. Mais de la mort de Simon I à la trente-huitième année du roi d'Egypte, il s'est écoulé 168 ans; il n'est donc pas possible que le traducteur soit le petit-fils de l'auteur. Toute la difficulté, dans cette hypothèse, vient du nom de πάππος, que l'auteur du prologue donne au fils de Sirach; voici comment Horowitz cherche à la résoudre. Le traducteur ne paraît pas avoir connu personnellement celui qu'il appelle son grand-père, car la mention qu'il en fait dans son prologue est des plus brèves : « Mon grand-père Jésus, après s'être appliqué à lire attentivement la loi, les prophètes et les autres livres qui nous ont été légués par nos pères, voulut aussi écrire quelque chose qui eût trait à l'instruction et à la sagesse. » On est donc en droit de ne pas prendre à la lettre les mots ὁ πάππος μοῦ, ils ne désignent ici, comme dans plusieurs endroits de la littérature classique, que l'ancêtre en général. Le livre serait donc de l'an 280 environ, et sa traduction de l'an 130.

3° Winer (6), de Wette, vers le sentiment desquels penche Wetscott (7),

(1) *Antiq.* II, 2, 5.
(2) « On croit qu'elle existait du temps d'Esdras ou fut fondée par lui. Elle compta cent-vingt membres et fut gardienne de la doctrine et de la loi. On cite comme un de ses derniers chefs Simon le Juste, grand-prêtre, et un des docteurs les plus distingués sous les premiers Ptolémées. Plus tard la triple dignité de Pontife, de Docteur ou *Rabbi* et de *Nasi* ou prince de la Synagogue, ne fut plus réunie dans une seule personne. » Dollinger, *Pagan. et Jud.* X, 13.
(3) *Dict. of the Bibl. High-Priest,* p. 811.
(4) Winer, *de Utriusque Sirac. ætat.* 16.
(5) *Das Buch. J. Sirach. Monatsschr. des Judenth.* Breslau, Mars-Mai 1865.
(6) *Op. cit.*
(7) *Dict. of the Bibl. Ecclesiast.*

admettent l'éloge de Simon le Juste, et le séjour du traducteur en Egypte sous Ptolémée VII; seulement ils prennent à la lettre le mot de πάππος. Le traducteur a vécu en l'an 130, donc son grand-père écrivait vers l'an 180. On veut qu'il ait été contemporain de Simon I, mais on n'a pour confirmer cette idée que la manière dont il décrit la magnificence du culte auquel présidait le grand-prêtre; or, c'est là une base assez fragile, car, en voyant officier Onias II ou Simon II, le fils de Sirach pouvait facilement se représenter ce qu'étaient les augustes cérémonies sous Simon le Juste. Les allusions à l'oppression d'Israël, XXXVI, LI, que contient le livre, conviennent très bien aux premières années du second siècle; c'était le moment où la Palestine venait de passer de la domination des rois d'Egypte à celle du roi de Syrie, et la transition n'avait pas laissé que d'être pénible. On peut donc placer la composition du livre vers cette année 180, et sa traduction cinquante ans plus tard.

4° La quatrième opinion, qui est la plus probable (1) et fait vivre le traducteur sous Ptolémée II Evergète, est soutenue par les protestants Hug, Keil, et les catholiques Welte, Danko (2), Corneille Lapierre, Haneberg, etc. Les auteurs qui font vivre le traducteur sous Ptolémée VII sont amenés à cette conclusion, en grande partie, par le désir de reculer la traduction des Septante jusqu'à la fin du second siècle avant Jésus-Christ. Notons d'abord que ce retard n'est nullement nécessaire. Ce fut sous Ptolémée Philadelphe (285-247) que les Septante furent envoyés à Alexandrie pour traduire le Pentateuque; ce travail n'a pas demandé de longues années, et l'on put s'occuper très rapidement de la traduction des Prophètes et des Hagiographes, impatiemment réclamée par la communauté des Juifs hellénistes. Pour exécuter cette grande entreprise, à laquelle bon nombre d'hommes habiles ont pu mettre la main, a-t-il fallu un siècle et demi (270-130)? C'est infiniment peu probable : la traduction a dû se terminer bien plus tôt, et être fort avancée dès le règne de Ptolémée III Evergète. Le traducteur de l'Ecclésiastique a donc très bien pu vivre sous le règne de ce prince, et trouver dès cette époque traduits en grec la Loi, les Prophètes, et une partie des Hagiographes, car les mots τὰ λοιπὰ τῶν βιβλίων, remarque fort à propos H. Reusch (3), n'impliquent pas que les Hagiographes fussent déjà complètement traduits.

La mention que fait le prologue de la traduction grecque des Saintes Ecritures ne nous fait donc pas nécessairement descendre jusqu'à l'année 130.

Voyons maintenant sur quelles raisons on peut se fonder pour faire vivre le petit-fils de Jésus sous le règne du premier Evergète. Tout d'abord, si Ptolémée VII prenait le nom d'Evergète, il ne faut pas oublier que ce titre honorifique était loin d'obtenir la ratification de ses sujets : ὁ αὐτὸν μὲν Εὐεργέτην ἀνακηρυττῶν, ὑπὸ δὲ Ἀλεξανδρέων Κακεργέτης ὀνομαζόμενος (4). Si les Alexandrins se gênaient si peu pour donner à leur prince le nom de Kakergète, qu'il méritait à coup sûr, pour quelle raison l'auteur de notre prologue eût-il tenu à lui conserver un surnom immérité? C'eût été une basse flatterie, indigne d'un homme grave et indépendant. Porphyre, dans

(1) Cf. M. Vigouroux, *Man. bibl.* II, *Ecclesiast.*
(2) Cf. H. Reusch, *Einleit. in das Alt. Testam.* p. 149.
(3) *Op. cit.* p. 196.
(4) Athen. XII, 73.

le texte cité plus haut, maintient à Ptolémée VII l'appellation d'Evergète, il est vrai; mais il faut remarquer que cet écrivain nous fait surtout connaître l'idée que le prince se faisait de lui-même, de son caractère et de la durée de son règne. Ajoutons que les monuments du temps ne donnent le surnom d'Evergète qu'à Ptolémée III (1). Ptolémée VII est beaucoup plus connu sous le nom railleur de Physcon, le Ventru, que lui ont donné les contemporains, et que l'histoire lui a conservé. « Erat et vultu deformis et statura brevis et sagina ventris non homini, sed belluæ similis (2) ». Enfin le texte grec du prologue ne s'explique pas nécessairement de la trente-huitième année d'Evergète. Voici, en effet, ce que nous y lisons : ἐν γὰρ τῷ ὀγδόῳ καὶ τριακοστῷ ἔτει ἐπὶ τοῦ Ἐυεργέτου βασιλέως, κ. τ λ. Il est très vrai que des tournures identiques marquent la date d'un règne dans Aggée et Zacharie (3); dans tout le reste de la Bible grecque, on trouve la formule bien plus régulière : ἐν ἔτει... avec le génitif, pour donner une indication chronologique de cette nature (4). Le traducteur de l'Ecclésiastique qui maniait habilement la langue grecque, comme son travail en fait foi, n'aurait pas employé une expression si peu correcte s'il avait voulu marquer la trente-huitième année du règne fictif de Ptolémée VII. En tous cas, nous sommes parfaitement en droit de traduire, comme Haneberg (5) : « dans sa trente-huitième année, sous le règne de Ptolémée Evergète. »

Drusius et Linde (6) font aussi dater ces trente-huit ans de la naissance de l'auteur. Nous trouvons dans Ezéchiel, I, 1; VIII, 1, des indications chronologiques qui n'ont pour base ni le début d'un règne, ni la naissance de l'écrivain, mais des évènements marquants; il se pourrait donc que les trente-huit ans en question eussent un autre point de départ, que le manque de documents empêche malheureusemet de préciser.

Si le traducteur est venu en Egypte sous Ptolémée III, c'est au plus tard vers l'an 223. Son grand-père, le fils de Sirach, avait donc connu Simon le Juste, mort en 290; et s'il n'est pas permis de le conclure absolument du texte, on peut du moins le conjecturer de la manière la plus plausible. « Simonis... pietatem, egregia facta et decus sacerdotale vividissimis coloribus prolixius depinxit, ita ut vix dubitandum quin ipse illum cognoverit, ipseque, quæ narravit, viderit (7). » C'est par l'éloge de ce grand pontife qu'il termine son ouvrage; mais il en parle comme de quelqu'un qui n'est plus, L, 1, d'où nous concluons que la fin tout au moins de l'Ecclésiastique est postérieure à son pontificat.

Eusèbe (8) nous fournit un autre renseignement assez précis sur le fils de Sirach : « Après la mort d'Alexandre le Macédonien, et après le pon-

(1) H. Rosellini, *Monum. d'Égypt. et de Nubie,* I, 2.
(2) Justin, XXXVIII, 8.
(3) Agg., I, 1 : ἐν τῷ δευτέρῳ ἔτει, ἐπὶ Δαρείου του βασιλέως. Zach., I, 1; I Mach., XIV, 27. C'est par des considérations extrinsèques, et non *en vertu du texte,* qu'on traduit ici : sous la seconde année de Darius.
(4) Cf. III Reg. XIV, 25; XV, 9; IV Reg., VIII, 16; IX, 29; Judit., I, 1; Jer., I, 3; Dan. IX, 1 : ἐν τῷ πρώτῳ ἔτει Δαρείου...; Luc, III, 1, etc.
(5) *Révél. bibl.* VI, 4, 36.
(6) Cf. Van Gilse, *Comment. ad quæst.* Amsterd. 1830, p. 10.
(7) Bretschneider, *Lib. Jes. Sirac. Prol.* p. 6.
(8) *Demonst. evang.* VIII, 2.

tife que nous avons nommé (Jaddus), Onias fut investi du souverain pontificat, et mis à la tête de la nation... Après Onias, le pouvoir juif passa aux mains d'Eléazar, sous lequel les Septante traduisirent les divines Ecritures, en faveur des bibliothèques d'Alexandrie. Après lui, vint un autre Onias, auquel succéda Simon. C'est de son temps que vécut le célèbre Jésus, fils de Sirach qui composa la Sagesse qui porte le titre *panaretos.* » S. Jérôme (1) reproduit le même document, avec une légère modification : « ... Simon, quo regente populum, Jesus, filius Sirach, *scripsit* librum qui græce πανάρετος appellatur. » D'après toutes ces indications, le fils de Sirach, après avoir été contemporain quelques années de Simon le Juste, aurait encore vécu et écrit sous son quatrième successeur, Simon II, ce qui est fort possible. D'après le tableau que nous avons donné au commencement de ce paragraphe, le fils de Sirach, en lui supposant dix ans à la mort de Simon le Juste, en aurait eu quatre-vingt-quatorze à l'avènement de Simon II. Mais hâtons-nous de dire que rien n'est plus incertain que la chronologie des grands-prêtres. R. S. Poole (2) fait mourir Onias II, fils de Simon le Juste, et lui donne pour successeur Simon II, son fils, en 226; Haneberg (3), place, dubitativement, il est vrai, le pontificat de Simon II de 254 à 222, ce qui nous donne une toute autre facilité pour faire vivre notre auteur sous l'un et l'autre Simon.

Le dernier document dont on cherche à tirer parti pour fixer l'époque de la composition du livre, ce sont les allusions à l'état politique de la nation, que renferme l'Ecclésiastique. Ces allusions, à vrai dire, se bornent à des généralités. Le chapitre XXXIX implore la miséricorde divine en faveur d'Israël; l'auteur y demande que son peuple soit délivré de ses ennemis, et que les tribus soient rassemblées de nouveau dans le sein de la patrie. Pour comprendre cette prière, il suffit de se rappeler qu'à la suite de ses expéditions en Judée, Ptolémée I Soter avait emmené une foule de Juifs en Egypte; qu'après le retour de la captivité, beaucoup d'autres étaient demeurés parmi les nations, et que pendant le règne de Ptolémée Philadelphe, la Palestine eut à souffrir de la lutte engagée entre l'Egypte et la Syrie, à raison de sa position qui en faisait le champ de bataille ordinaire de toutes les guerres entre l'Afrique et l'Asie. Simon le Juste est loué pour avoir délivré son peuple de la perdition, L, 4; mais « verba ista de quovis Pontifice, quacumque etiam occasione bene de populo merito dici queunt, imprimis de tali Pontifice, qualem Simonem I ex historia cognovimus (4). » Quant à la persécution dont parle le dernier chapître, elle est purement personnelle à l'auteur, et rien dans le texte n'autorise à l'étendre à d'autres.

En résumé, il est difficile de donner raison de la date contenue dans le prologue; mais on peut regarder comme certain que le fils de Sirach fait l'éloge de Simon le Juste, et comme très probable qu'il a vécu du temps de ce pontife, et que son petit-fils est venu en Egypte sous Ptolémée III Evergète. En conséquence, l'Ecclésiastique aurait été écrit vers l'an 280 et

---

(1) In IX Daniel.
(2) *Dict. of the Bibl. Onias.*
(3) *Op. cit.* VI, 4, 7.
(4) Van Gilse, *Op. cit.* p. 9.

traduit vers 230, c'est-à-dire un siècle plus tôt que ne le prétendent la plupart des auteurs protestants et rationalistes.

II. Le traducteur du livre ne nous est pas plus connu que l'auteur. Nous trouvons cependant sur lui quelques renseignements dans un autre prologue dont l'authenticité n'est pas établie, mais qui est attribué à S. Athanase (1). En voici la teneur : « Ce Jésus fut fils de Sirach, et petit-fils (ἔγγονος) de son homonyme Jésus. Il vécut dans les temps qui suivirent la captivité et le retour, et ainsi, après presque tous les prophètes. Or, son aïeul Jésus, comme il le témoigne lui-même, fut parmi les Hébreux un homme habile et très sage, qui non-seulement recueillit les bonnes maximes des autres hommes instruits qui l'avaient précédé, mais formula de son côté beaucoup de sentences pleines de science et de sagesse. Lorsque, laissant ce livre, qui est comme une sorte de recueil, le premier Jésus quitta la vie, Sirach le recueillit après lui et le laissa à son fils Jésus. Celui-ci l'ayant eu enfin entre les mains, rédigea avec soin le tout en un seul volume, et lui donna pour titre la Sagesse, avec son nom et celui de son père, par conséquent, le nom de son grand-père, afin d'engager le disciple, par ce titre de Sagesse, à parcourir le livre avec plus de zèle et d'attention. Il contient donc des maximes de sagesse, des énigmes, des paraboles, et quelques histoires particulières, aussi anciennes que pieuses, d'hommes aimés de Dieu; de plus, des prières et des hymnes du même auteur, et enfin l'énumération des bienfaits que Dieu a accordés à son peuple, et des maux dont il a accablé ses ennemis. Ce Jésus fut certainement un disciple de Salomon, non moins digne que lui de porter le nom de sage et de savant, et qui en eut en effet et la réalité et le nom. » Ce document, qui doit être du IVe siècle après Jésus-Christ, renferme quelques indications auxquelles le nom de S. Athanase donne de la valeur : le traducteur se serait appelé Jésus, fils de Sirach, comme son grand-père; c'est aussi lui qui aurait réuni en collection les écrits laissés par son aïeul, et peut-être agencé par groupes certaines sentences autrefois détachées. Quant à ce qui est dit à la fin de cette pièce, que la Sagesse de Sirach renferme, après les histoires particulières, l'énumération des bienfaits accordées à Israël, et des châtiments qui ont accablé les ennemis du peuple de Dieu, nous n'en trouvons point la justification dans le contenu de l'ouvrage. Nous avons lieu de croire que l'auteur de ce prologue a eu entre les mains un manuscrit où le livre de la Sagesse était transcrit à la suite de l'Ecclésiastique, ce qui expliquerait pleinement la mention qui termine sa courte notice. Ce second prologue n'est pas inséré dans les éditions authentiques du texte sacré.

III

LE TEXTE ORIGINAL. — LES TRADUCTIONS.

I. — A l'époque où écrivait le fils de Sirach, le syro-chaldaïque ou araméen était la langue usuelle du peuple. Plusieurs auteurs, J. Van Gilse entre autres, en concluent que l'Ecclésiastique a été primitivement com-

(1) *Sinops S. Script.*

posé dans cette langue. Ceci ne peut se soutenir, surtout depuis que Delitzsch a savamment démontré (1) que si, au second siècle avant Jésus-Christ, l'araméen était parlé par le peuple, l'hébreu n'avait pas cessé d'être la langue écrite et officielle. Ce n'est donc pas par amour-propre national ni pour pallier la décadence littéraire et politique de sa patrie que le traducteur nous dit que son aïeul a écrit ἑβραϊστί : cette expression doit se prendre à la lettre. S. Jérôme, dont nous avons cité le témoignage au début, a vu le manuscrit hébreu. On a contesté sa parole. Van Gilse imagine qu'il n'a eu sous les yeux qu'une version araméenne écrite en lettres hébraïques; Fritzsche (2) s'étonne de voir réunis ensemble dans le manuscrit dont parle le savant Docteur, l'Ecclésiaste, le Cantique et l'Ecclésiastique; ce dernier n'aurait-il pas été confondu avec les Proverbes? La compétence du Saint en pareille matière, et le soin minutieux qu'il apportait au contrôle de tout ce qui avait rapport à ses études bibliques, ne permettent pas de penser qu'il ait pu se tromper au point qu'on l'insinue. Au reste, l'examen du texte lui-même confirme l'existence d'un original hébreu. Le traducteur a fait quelques fautes qui consistent à prendre, parmi plusieurs sens du mot qu'il doit rendre, celui qui convient le moins; en reconstituant l'original selon les exigences du contexte, on arrive parfois à un mot hébreu à double sens, tandis que le terme chaldéen correspondant est dépourvu de toute ambiguïté. En voici un exemple. Au chapitre XXV, 22, le traducteur nous dit qu'il n'y a point de « tête pire que la tête du serpent. » Le mot hébreu correspondant est *rosh*, qui veut dire *tête* et *venin*. Les commentateurs sont d'accord qu'il fallait traduire ici : « pas de venin pire que le venin du serpent »; or en chaldéen, le mot *rosh* veut bien dire *tête*, mais non *venin;* en cette langue, la faute de traduction n'aurait donc pas été possible. Les remarques de ce genre pourraient être multipliées. Le Talmud contient, sous le nom de Ben-Sira, plus de quarante citations, plus ou moins textuelles, empruntées à l'Ecclésiastique; or presque toutes sont en hébreu, et quelques-unes seulement en chaldéen. Notre livre a donc été écrit primitivement en hébreu (3), et Scaliger (4) s'est lourdement mépris en prétendant que le livre a été « ab ipso Jesu græce editum. »

II. — Le petit-fils de l'auteur a traduit le livre en grec. Sa traduction prouve qu'il était également versé dans les lettres hébraïques et dans les lettres grecques. Il se trompe quelquefois, mais assez rarement, et encore beaucoup des erreurs qu'on lui reproche sont-elles discutables. Sa traduction mérite à coup sûr plus d'éloges que la plupart de celles que nous devons aux continuateurs des Septante. Son grec est assez élégant, et les passages où il laisse quelque peu à désirer sous ce rapport sont visiblement calqués sur l'hébreu, ce qui est pour nous une garantie de plus en faveur de la fidélité de son travail. Linde (5) observe que « nepos in versione sua... perspicue ostendit, se familiaritatem cum hac (Alexandrina) versione contraxisse ». Il s'inspire en effet, autant que possible, de la tra-

(1) *Gesch. der jud. Poes.* p. 205.
(2) *Einleit.* p. 20.
(3) Ainsi pensent Lowth, *Poés. sacr. des Hébr.*, Eichhorn, etc.
(4) *Ep.* 291.
(5) *Sent. Jes. Sirach., Introd.*, 16.

duction des Septante. Ainsi le mot ἐπαγωγῆς, II, 2, est emprunté à Deut., XXXII, 36; δῶρα ἀποτυφλοῖ ὀφθαλμοὺς σοφῶν, XX, 31, vient de Deut., XVI, 19. Dans les chapitres XLIV et XLV, beaucoup d'expressions sont empruntées aux passages correspondants du Pentateuque; une des plus caractéristiques est celle-ci : Ἐνὼχ μετετέθη. C'est aussi d'après les Septante que le traducteur transcrit le nom de Josué : Ἰησοῦς Ναυῆ, XLVI, 1. Grâce à cette fidélité de traduction, la perte de l'original est moins sensible pour nous, et nous sommes assurés qu'il y aurait peu à gagner à la découverte de l'hébreu primitif. Le texte alexandrin a quelques membres de phrase qui ne sont pas dans le manuscrit du Vatican : nous les avons signalés en les mettant entre parenthèses dans la traduction française.

La version latine que nous possédons et qui a été insérée dans la Vulgate est antérieure à S. Jérôme; le S. Docteur ne l'a point retouchée (1). Cette version a été faite par une main assez malhabile. On y trouve des mots qu'on ne rencontre nulle part ailleurs dans la Vulgate, comme par exemple, « defunctio », I, 13, « religiositas », I, 17, 18, 26, « compartior », I, 24, « inhonoratio », I, 38, « obductio », II, 2, V, 1, 10, « receptibilis », II, 5, etc., et des formes de basse latinité, comme « peries, periet », VIII, 18, XXIII, 7, etc. En outre, la version latine est surchargée d'un grand nombre d'additions qui ne sont pas dans le grec, doubles traductions, répétitions, gloses introduites dans le texte, qui alourdissent singulièrement la pensée et dénaturent la forme poétique et parallélique du livre. Nous avons signalé toutes ces modifications, et nous donnons en italiques dans la traduction française les passages de la Vulgate qui ne sont pas dans le grec. Toutefois, il est rare que le sens soit notablement changé par ces variantes et ces additions qui sont « utilia pleraque et bonæ frugis plena (2). »

Corneille Lapierre, Sabatier, Bertholdt croient que le traducteur latin avait l'hébreu sous les yeux; il est bien plus probable qu'il a travaillé sur un texte grec; autrement on ne trouverait pas dans sa traduction des mots comme « acharis », XX, 21, « eucharis », V, 5, etc. Il est à peu près certain, d'autre part, qu'avant S. Jérôme aucun livre de l'Ancien Testament n'avait été traduit directement de l'hébreu en latin.

La version syriaque, du premier ou du second siècle après Jésus-Christ, est également faite sur le grec (3), mais elle est incomparablement plus infidèle que la version latine. Elle tourne souvent à la paraphrase (4), et partant n'est que d'un médiocre secours pour l'intelligence du grec. La version arabe suit pas à pas la précédente.

---

(1) Cf. *Sagesse, Préf.* p. 3.
(2) Huet, *Demonst. evang.* 1.
(3) Sur l'hébreu, d'après Horowitz.
(4) En voici un exemple cité par Fritzsche : οὕτως ὀλίγα (ου χίλια) ἔτη ἐν ἡμέρᾳ αἰῶνος, XVIII, 9, est ainsi rendu en syriaque : mille ans dans le siècle présent ne sont pas comparables à un seul jour dans le siècle des justes.

IV

LA FORME ET LES DIVISIONS DU LIVRE.

I. — Le fils de Sirach a la connaissance parfaite de la Sainte Ecriture, à l'intelligence de laquelle il a fait servir ses études et ses voyages. Il s'inspire des pensées et des doctrines de ses prédécesseurs; pour composer son œuvre, il a glané « comme celui qui cueille les raisins derrière les vendangeurs », XXXIII, 16, dans le vaste domaine de la tradition. Non content de recueillir les sages maximes de ceux qui avaient enseigné avant lui, il ajoute à sa collection, à la manière de Salomon dans les Proverbes, de nombreuses et instructives sentences tirées de son propre fonds. Il est de toute évidence que son livre n'a pas été composé d'un seul jet; ce serait même, s'il faut en croire le prologue de S. Athanase, le petit-fils de l'auteur qui aurait « rédigé avec soin le tout en un seul volume. » Ce qui est certain, c'est que le fils de Sirach est véritablement un disciple de Salomon; non-seulement il est fidèle à sa doctrine, comme nous le constaterons plus loin, mais de plus il adopte et sa méthode et ses procédés d'exposition.

L'Ecclésiastique a d'un bout à l'autre la forme rhythmique caractérisée par le parallélisme, que nous a déjà présentée le livre des Proverbes. Le style, qui se tient habituellement dans les régions voisines de la prose, comme il convient à un ouvrage didactique, s'élève parfois à la hauteur du plus pur lyrisme, comme au chapitre XXIV.

Tous les genres de parallélisme y sont représentés. On y trouve des distiques *synonymiques*, où le second membre répète le premier en l'accentuant d'une manière plus ou moins sensible :

Omnis sapientia a Domino Deo est,
Et cum illo fuit semper, et est ante ævum. I, 1.
Noli facere mala, et non te apprehendent,
Discede ab iniquo, et deficient mala abs te. VII, 1

D'autres fois, l'*antithèse* est le nœud de la pensée :

Non sit porrecta manus tua ad accipiendum,
Et ad dandum collecta. IV, 36.
Qui quærit legem, replebitur ab ea,
Et qui insidiose agit, scandalizabitur in ea. XXXII, 19.

Les maximes antithétiques sont beaucoup plus rares dans le livre du fils de Sirach que dans les Proverbes.

Les sentences *synthétiques*, où la pensée se développe à travers les deux hémistiches, sont assez communes :

Benefac justo, et invenies retributionem magnam,
Et si non ab ipso, certe a Domino. XII, 2.
Qui effundit sanguinem
Et qui fraudem facit mercenario, fratres sunt. XXXIV, 27

Le chapitre XL, 19-28, nous offre toute une série de distiques où l'idée du second vers est en *progression* sur l'idée du premier :

Vinum et musica lætificant cor,
Et super utraque dilectio sapientiæ. XL, 20.

Les distiques *paraboliques* sont fréquents, et d'allure très vive et très expressive dans l'Ecclésiastique :

Ignem ardentem extinguit aqua,
Et eleemosyna resistit peccatis. III, 33.
Vinum novum, amicus novus,
Veterascet, et cum suavitate bibes illud. IX, 15.
Qui tetigerit picem inquinabitur ab ea,
Et qui communicaverit superbo, induet superbiam. XIII, 1.

La forme des distiques est régulière dans tout l'ouvrage, à l'exception de deux ou trois sentences où l'on reconnaît une lacune dans le grec. Il est facile de se rendre compte de cette régularité en lisant le grec, ou en supprimant dans le latin les nombreuses additions qui défigurent le parallélisme de l'hébreu.

Toutefois, le fils de Sirach ne s'attache pas servilement à la forme consacrée par Salomon, et à ce point de vue, on peut dire des deux auteurs :

... Facies non omnibus una,
Neç diversa tamen, qualis decet esse sororum.

Le parallélisme, qui est « la mesure la plus simple des divers membres des poèmes », qui répète harmonieusement la pensée, de telle sorte que « à peine la première vague s'est-elle doucement écoulée, ou superbement brisée contre un rocher, qu'une vague nouvelle lui succède », le parallélisme est un guide indispensable à l'intelligence de la poésie hébraïque, car « comment pourrions-nous sans lui saisir le sens de certains passages tellement obscurs que nous ne pouvons parvenir à les deviner qu'à l'aide » de cet artifice de langage (1)? Il est surtout sensible dans la langue primitive des Hébreux, qui ignore totalement le nombre oratoire de la période grecque ou latine. Mais avec le temps, cette forme poétique perd peu à peu la place privilégiée qu'elle occupait d'abord; dans les écrits gnomiques, elle cesse d'être employée d'une manière exclusive, et le fils de Sirach, en particulier, lui est assez fréquemment infidèle. Un certain nombre de sentences de l'Ecclésiastique ont les simples allures de la prose, I, 8; II, 1, 11; III, 24, 25; IV, 6, 18-20, 29; V, 3, etc.

Salomon procède habituellement par maximes brèves; ses proverbes comprennent rarement plus d'un distique, et ils sont jetés dans le livre pêle-mêle, sans ordre ni liaison. Dans l'Ecclésiastique, les proverbes détachés sont l'exception ; la pensée se développe ordinairement à travers plusieurs versets, et on saisit dans celui qui a composé ou agencé le livre l'intention manifeste de grouper ensemble un certain nombre de sen-

---

(1) Herder, *Hist. de la Poés. des Hébr.*, 1 Dial.

tences analogues pour le fond ou dans la forme. Salomon était comme le représentant officiel et authentique de la Sagesse, il lui suffisait d'affirmer pour être cru; aussi est-il sentencieux, et parle-t-il comme quelqu'un qui ne redoute ni l'objection ni l'incrédulité. Le fils de Sirach, dont la personnalité est moins imposante, vit à une époque où la raison humaine, éveillée par les théories moins certaines que brillantes de la philosophie païenne, est déjà plus jalouse de ses droits : elle admet le précepte, mais elle aime à savoir pourquoi elle obéit. Aussi « simplicia illa effata, nullis firmata rationibus, non amplius satisfaciebant desiderio hominum qui Sirachidis vivebant ætate. In hos si effectum habitura essent præcepta, omnibus, quas possidebat auctor, circumdata esse debebant rationibus atque argumentis, atque munita contra objectiones, quæ priscis ac parum excultis (et aussi de foi plus vive) Salomonis temporibus, nullius hominis menti oboriebantur (1) ». Ainsi, par exemple, l'auteur veut-il exhorter son disciple à honorer le médecin, il ne se contente pas d'écrire, comme eût fait Salomon :

> Disciplina medici exaltabit caput illius,
> Et in conspectu magnatorum collaudabitur,

mais il donne les raisons qui rendent le respect nécessaire : c'est Dieu qui a créé le médecin, qui lui a donné la science, et qui veut par son intermédiaire procurer l'allègement des maux corporels; c'est Dieu qui a fait les remèdes, et qui commande la confiance envers celui qui nous les indique de sa part; personne n'a donc droit de traiter le médecin avec mépris, et de lui refuser une confiance raisonnable, quand on est dans le cas d'avoir besoin de lui, XXXVIII, 1-15. Voilà un conseil étayé de bonnes raisons, et entouré de tout ce qui est capable de le faire accepter. Les exemples de pareils développements sont nombreux dans le livre.

Il y a donc, dans l'Ecclésiastique, des ressemblances assez marquées avec les Proverbes, pour justifier la parole du prologue de S. Athanase, que le fils de Sirach est le disciple de Salomon, ce que confirmera bien plus amplement l'étude de la doctrine du livre; quant aux différences entre les deux œuvres, différences de pure forme, elles s'expliquent très bien par les changements survenus avec le temps dans les habitudes intellectuelles du peuple juif, auquel s'adresse l'auteur.

II. — Il est impossible de discerner dans l'Ecclésiastique une ordonnance générale présidant à l'agencement des sujets que traite l'auteur; il ne faut donc pas compter sur une division logique du livre.

Ewald a pourtant des idées très arrêtées sur la question. D'après lui, l'ouvrage se divise en trois parties : la première I-XVI, 22, existait au quatrième siècle avant Jésus-Christ; la seconde, XVI, 23-XXXVI, 19, est l'œuvre du troisième siècle; la troisième seule serait due au fils de Sirach. On pourrait justifier la division, jusqu'à un certain point, mais il faut renoncer à connaître les raisons péremptoires sur lesquelles s'appuie Ewald pour fixer la date de chaque partie du livre.

---

(1) Van Gilse, p. 97.

Totens (1) a cru remarquer que les sentences étaient groupées selon l'ordre des préceptes du décalogue, mais il est seul à faire cette remarque.

Sonntag (2) croit que l'Ecclésiastique renferme les matériaux d'un livre qui n'a pu être achevé ni mis en ordre. Pourtant ce livre n'a pas un autre aspect que les ouvrages gnomiques des anciens, les Proverbes, par exemple, et que les livres modernes qui paraissent avec le titre de Pensées ou de Maximes.

Bossuet, Corneille Lapierre, Eichhorn (3), divisent le livre en trois parties, I-XXIII; XXIV-XLII. 14; XLII, 15-L.

Bretschneider marque la fin de ses trois divisions à XXIV, 32; XXXIII, 16; L, 27. Fritzsche garde les divisions fondamentales de Corneille Lapierre, mais les subdivise en se basant sur des formules qui paraissent commencer de nouvelles instructions.

Le texte grec renferme bien un certain nombre de titres qui pourraient nous guider : XVIII, 30 : gouvernement de l'âme; XX, 29 : discours de paraboles; XXIII, 7 : enseignement de la bouche; XXIV, 1 : éloge de la sagesse; XXX, 1 : des enfants; XXX, 14 : de la santé; XXXII, 1 : des présidents; XXXIII, 25 : des esclaves; mais ces titres ne commandent que de courts morceaux, manquent dans la plupart des manuscrits, et sont l'œuvre assez arbitraire des éditeurs.

Pour donner l'idée du contenu du livre, nous reproduisons à peu près la division de Fritzsche, qui est purement accidentelle et se base sur des passages qui semblent bien indiquer le commencement et la fin de recueils différents, sans pourtant que ces sections, sauf les deux dernières, aient un caractère nettement tranché. Fritzsche subdivise en deux la troisième, ce qu'il ne nous est pas possible de faire, parce que, dans la Vulgate et dans quelques éditions grecques, les deux morceaux XXX, 27-XXXIII, 16 et XXXIII, 16-XXXVI, 19, ont été interposés. Nous indiquons, sous chaque titre principal, les sujets les plus importants traités par l'auteur.

DIVISION DU LIVRE.

PROLOGUE DU TRADUCTEUR

I. — Origine de la Sagesse. Devoirs qu'elle nous impose dans nos relations avec Dieu, avec la famille et la société, et dans notre conduite par rapport aux vices et aux vertus. I-XVI, 23.

Origine de la Sagesse, I, 1-27; ses bienfaits, IV, 12-22; exhortation à l'acquérir, VI, 18-37; avantages de sa possession, XV, 1-10.

Devoirs envers Dieu, II, 1-23. envers les parents, III, 1-18. envers les pauvres, IV, 1-11, envers les amis, VI, 6-17. Rapports avec les femmes, IX, 1-13. Les princes et les nations, X

Les riches et les pauvres, XIII. Usage des biens de la vie. XIV.

Dieu et la liberté de l'homme, XV, 11-22; la liberté de l'homme et la justice divine, XVI, 1-23.

---

(1) *Disquisit. in Sap. Jes. Sir.* 1779.
(2) *Comment. de J. S. Ecclesiast. non libro, sed libri farragine,* 1792.
(3) *Einleit in die Apocryp. Schrift. des A. T.* 1795.

II. — Dieu Créateur et Providence. De la manière dont l'homme doit se conduire pour lui plaire dans les différentes circonstances de la vie, XVI, 24-XXIII, 38.
Bonté et sagesse de Dieu dans l'exercice de sa puissance créatrice et de sa Providence, XVI, 24-XVIII, 14.
L'amitié, XXII, 24-32.
Prière et instruction sur l'impureté et les péchés de la langue, XXIII.
III. — Eloge de la Sagesse. Recommandations pour se bien conduire dans la société, et s'acquitter de ses devoirs extérieurs envers Dieu. XXIV-XXXVI, 19.
Eloge de la Sagesse, XXIV.
La femme vertueuse et la femme méchante, XXVI. Péchés de la langue, XXVIII. Les créances et les cautions, XXIX. Conduite à tenir dans les festins, XXXI, 26. XXXII, 17.
Des sacrifices et de la prière, XXXV. Prière en faveur d'Israël, XXXVI, 1-19.
IV. — Différentes règles à suivre dans les relations sociales. Portrait du vrai sage. XXXVI, 20-XXXIX, 15.
Les conseillers, XXXVII, 1-16. Les savants, 21-29. Les médecins, XXXVIII, 1-15. Le deuil, 16-24. Conditions nécessaires pour pouvoir acquérir la science, 26-39.
Portrait du sage, XXXIX, 1-15.
V. — De la création et du rôle particulier assigné à l'homme, XXXIX, 16-XLII, 14.
Les œuvres de Dieu, XXXIX, 16-41.
Misères de la vie humaine, XL, 1-11.
Pensée de la mort, XLI, 1-7.
VI. — Louange du Seigneur par les merveilles de la nature et les hauts faits des grands hommes, XLII, 15-L, 23.
Les merveilles de la nature, XLII, 15-XLIII, 37.
Eloge des hommes illustres, XLIV-L, 23.

Conclusion du livre, L, 23-31.
Dernière prière et dernière instruction de l'auteur, LI.

Quelques-uns ont douté de l'authenticité de ce dernier chapitre, et l'ont attribué au traducteur; mais bien qu'il ait été ajouté après coup, il n'en est pas moins du fils de Sirach, comme tout le reste du livre : il n'y a aucune raison sérieuse pour penser autrement.

V

CANONICITÉ ET INSPIRATION DU LIVRE

Les Juifs n'avaient pas inscrit l'Ecclésiastique dans leur canon, qui probablement était clos à cette époque, et qui n'admettait que des livres écrits en hébreu; or ce fut surtout dans sa traduction grecque que l'Ecclésiastique se répandit, et le succès même qu'il obtint parmi les Juifs hellénistes n'était pas de nature à le faire accueillir en Palestine comme livre sacré. D'autre part, remarque Ewald (1), il pouvait sembler inutile à plusieurs de placer une nouvelle collection de sentences à côté des Proverbes de Salomon. Les Pharisiens proscrivaient le livre parce qu'il ne mettait pas assez en saillie quelques-unes des doctrines qui leur tenaient le plus

(1) Ap. Fritzsche, *Einleit.* p. 36.

au cœur, comme, par exemple, le dogme de la résurrection; d'autres, parce qu'en un temps où le souverain pontificat était devenu le prix de l'intrigue et le jouet de l'ambition, il leur déplaisait d'entendre rappeler que cette dignité avait été assignée à perpétuité par Dieu à la famille d'Aaron, XLV, 30. Une glose du rabbin Salomon Yarhi, insérée dans la Gémara, avoue que ce livre a été rejeté parce qu'on y reconnaît la pluralité des personnes divines, et sur ces paroles du Talmud : « nul Israélite n'aura part au siècle futur s'il lit les livres étrangers », le même recueil ajoute : « tels que le livre de Ben-Sira », en parlant de l'Ecclésiastique. Peut-être les oppositions qui faillirent amener la mort de l'auteur poursuivirent-elles son œuvre, et empêchèrent-elles qu'après sa mort elle ne fût accueillie comme elle méritait de l'être.

A Alexandrie, les hellénistes mettaient ce livre dans leur canon, comme tous ceux de la Bible grecque; au quatrième siècle, il y avait des rabbins qui le regardaient comme canonique, et qui saluaient dans le fils de Sirach un héritier de la sagesse de Salomon. Une partie de ses sentences passait même dans le Talmud sous le nom de Ben-Sira; on trouve en effet dans cette compilation rabbinique bon nombre de maximes de notre livre, reproduites plus ou moins littéralement, quelques-unes en chaldéen, presque toutes en hébreu, sous le titre d'Alphabet ou Livre de Ben-Sira. On s'est demandé si Ben-Sira était le même personnage que le fils de Sirach; quelques-uns n'en doutent pas (1), et reconnaissent l'identité des deux noms סירח et סירא. Horowitz (2) est au contraire pour la négative, et observe que les rabbins ayant toujours aimé à prendre le nom des anciens sages, on ne doit pas être étonné de trouver dans la suite des temps un ou plusieurs moralistes portant le nom de Ben-Sira, en l'honneur du fils de Sirach. La question a peu d'importance, mais en eût-elle beaucoup, il serait difficile de la résoudre à l'aide des données talmudiques, ordinairement si sujettes à caution.

L'Ecclésiastique, à raison même de l'exclusion dont l'avaient frappé les Juifs de Palestine, ne fut reçu qu'avec hésitation par les premiers chrétiens, comme tous les autres livres deutéro-canoniques (3). Il y a des interprètes qui vont jusqu'à douter que les écrivains du Nouveau Testament aient connu ce livre. Stier (4) cite quelques passages comme empruntés par les Apôtres et les Evangélistes au fils de Sirach; on peut comparer à ce sujet IV, 29 et V, 11 avec Jacob. I, 19; II, 18 avec Joan., XIV, 23; XI, 10 avec I Tim., VI, 9; XI, 18, 19 avec Luc., XII, 19. Il faut avouer qu'on peut voir là aussi bien des allusions générales que des citations formelles, et même on soutiendrait avec quelque droit que ces rapprochements sont purement fortuits; mais c'est tout ce qu'on peut conclure logiquement, et le silence des écrivains sacrés, fût-il encore bien plus complet à l'endroit de l'Ecclésiastique, ne pourrait fournir la preuve qu'ils ont ignoré totalement ce livre, ou l'ont tenu pour profane. Ils citent clairement d'autres livres deutéro-canoniques, et en général tout ce que renferme la Bible grecque, et il serait inconcevable qu'ils eussent ignoré ou méprisé celui

---

(1) Huet, *Demonst. evang.* 4; Bertholdt, *Einleit.* 4.
(2) *Loc. cit.* p. 191.
(3) Cf. *Sagesse*, Préf. p. 10.
(4) *Die Apocryph.* p. 14.

qui avait eu un si grand retentissement parmi les hellénistes, et qui était traduit et mis en circulation depuis près de deux cents ans, d'après les supputations les moins favorables. Le silence des apôtres peut venir simplement de ce qu'ils n'ont pas eu occasion de citer ce recueil de sentences morales, et si l'on ne peut pas prouver qu'ils l'ont cité catégoriquement, il est encore plus impossible de démontrer qu'ils ne l'ont pas connu.

Les premières citations formelles sont dans Clément d'Alexandrie, mieux placé que tout autre pour connaître et apprécier l'ouvrage; aussi le traite-t-il toujours comme Ecriture sainte (1). Origène le cite avec la formule caractéristique : γέγραπται (2). S. Athanase transcrit XV, 9, comme τὰ ὑπὸ τοῦ πνεύματος εἰς αὐτὸν εἰρημένα (3). S. Epiphane (4), S. Jean Chrysostôme (5), accordent la même autorité et reconnaissent la même inspiration aux passages de l'Ecclésiastique dont ils font usage. En Occident, les Pères finissent par lui assigner la même valeur qu'aux proto-canoniques. S. Cyprien écrit, par exemple : « Loquitur in Scripturis divinis Spiritus sanctus et dicit... Item denuo dicit : Sicut aqua... » Eccli., III, 38 (6). S. Ambroise (7), S. Optat (8), S. Augustin (9), partagent le même sentiment. Ce dernier père ne craint pas d'employer le livre contre les hérétiques (10), et il affirme au sujet des deutéro-canoniques que « eos in auctoritatem maxime occidentalis antiquitus recipit Ecclesia (11). » S. Jérôme enfin, malgré ses doutes sur la canonicité de l'ouvrage, ne laisse pas de l'employer comme écrit inspiré (12). Sans doute, ce père ne croit pas qu'on puisse l'apporter en témoignage dans la controverse; d'autres, comme S. Jean Damascène (13), ne sont pas assurés de son inspiration et les canons de l'Eglise d'Abyssinie l'admettent seulement « pour l'instruction des enfants; » mais le grand courant de la tradition finit par emporter tous ces doutes, et le décret du pape Gélase, en 374, plus tard les canons du concile de Trente, ne laissent plus lieu de discuter ni sur la canonicité ni sur l'inspiration du livre.

Les premiers protestants le traitent avec respect, et y signalent un enseignement capable de former des hommes craignant Dieu. Quand les catholiques, au concile de Trente, établirent définitivement sa canonicité, il se produisit chez les hétérodoxes une réaction en sens contraire, et l'on chercha mille prétextes pour battre en brèche et l'inspiration, et même la valeur doctrinale du livre (14). Depuis lors, l'esprit d'antagonisme s'est

---

(1) *Pædag.*, I, 8, 62; II, 2, 34; 5. 46; 8, 69, etc.
(2) *In Joan.*, XXXII, 14; *in Matth.*, XVI, 8.
(3) *Contr. Arian.*, 1, etc.
(4) *Hæres.*, XXIV, 6, etc.
(5) *De Lazar.* II, 4.
(6) *De Op. et Eleemosyn.*, II. *De Mortal.* 9, etc.
(7) *De Bon. mort.*, 8.
(8) *De Schism. Donat.* III, 3.
(9) *Serm.*, LXXXVII, 11; XXXIX, 1.
(10) *De Grat. et lib. Arbit.*, II, 3.
(11) *De Civ. Dei*, XVII, 20.
(12) *Ep.* XXXIV, *ad Julian.*
(13) *De Fid. orthodox.*, IV, 17.
(14) C'est ainsi que J. Raynold, cité par Fritzche, *Einleit.* p. 39, signale dans l'ouvrage trois erreurs capitales : « primus, e cap. XXIV de Sapientia, favet hæresi arianorum; secundus e cap. XLVI de Samuele, impuræ necromantiæ; tertius e cap. XLVIII de Elia, execrabili errori Judæorum. » On voit que le critique ne ménage pas les épithètes.

apaisé, et si les protestants d'aujourd'hui conservent l'Ecclésiastique au rang des apocryphes, ils rendent du moins justice à son mérite. J. Van Gilse conclut son étude en ces termes : « Si mea quæratur sententia, tantam libri præstantiam mihi videri libenter præ me fero, ut quum ea vivamus tempora, quibus non amplius nefas habetur libro nostro debitum tribuere honorem, quia scilicet non sit liber canonicus, verum apocryphus; profecto eum esse librum Sirachidis dicam, cui inter libros Veteris codicis summo jure locus adsignaretur, eodem saltem, quo alii nonnulli in eo locum obtinent. Jam inter nostrates indignum tenet locum. » Aveu dont la franchise confirme une fois de plus cette vérité que quand l'Eglise catholique prend une décision, elle peut avoir contre elle l'ignorance, le préjugé ou la mauvaise foi, mais jamais la science véritable et sincère.

La nature des sujets traités dans l'Ecclésiastique ne demande pas évidemment une inspiration aussi étendue que celle des prophètes; dans tout le livre, l'impulsion divine et l'assistance ont suffi, sans qu'il y ait eu besoin de révélation proprement dite. La simplicité des enseignements de l'auteur ne saurait porter atteinte à sa qualité d'écrivain sacré, car pour être tel, il n'est pas nécessaire d'avoir une doctrine sublime et de ne traiter que des mystères les plus relevés; autrement, la plupart des hagiographes ne mériteraient pas le nom d'auteurs sacrés : les conseils les plus simples sont du ressort de l'enseignement divin, aussi bien que les communications les plus surnaturelles.

Il n'est pas nécessaire d'étendre la canonicité et l'inspiration au prologue du traducteur (1). Personne ne soutient qu'il ait été assisté surnaturellement de Dieu pour faire passer de l'hébreu en grec l'œuvre de son grand-père, et comme le prologue ne contient aucune vérité dogmatique qui rende l'inspiration indispensable, il ne faut pas la supposer gratuitement et sans motif suffisant.

VI

DOCTRINE DU LIVRE

Luther dit (2), en parlant de l'Ecclésiastique : « Ecclesiasticus verus est legista et jurista : nihil scit de Christo. Quid est Jesus Sirach (quamvis liber sit optimus) ad Christi et Apostolorum verba? Tantum est legalis liber. Est sicut Talmud ex variis libris collectus; loquitur de jure et œconomia. Hoc miratur mundus et verba Christi excellentissima negliguntur. » Il est assez curieux de voir le réformateur reprocher au fils de Sirach d'être au-dessous du fils de Dieu, et à sa doctrine de n'avoir pas la sublimité de l'Evangile. Il y a une différence sans mesure entre le serviteur et le Maître, entre le sage et le Verbe divin; mais on ne peut exiger de notre écrivain plus que ne comportaient et le but qu'il se proposait, et les circonstances où il se trouvait, et les besoins des lecteurs auxquels il

(1) Sic Veith, *Script. contra Incredul, propug.* VI, 14, contra Bonfrère, *Præloq. in Script. sacr.* IV, 14.
(2) *Colloq. de Libr. Vet. Testam.*

s'adressait, et surtout la volonté de l'Esprit de qui il recevait ses inspirations. Et pourquoi, au moment de faire briller la vive splendeur de l'Evangile, Dieu n'aurait-il pas voulu qu'un représentant de la Loi qui allait disparaître réunît comme en un faisceau toutes les clartés de la révélation mosaïque, afin qu'ensuite le peuple chrétien fît une comparaison reconnaissante entre la lueur mêlée d'obscurités qui perçait à travers les ténèbres de l'ancien monde, et la lumière éclatante qui allait bientôt éblouir les yeux des hommes assis à l'ombre de la mort? Au-dessous du Messie et de ses Apôtres, au-dessous même des Prophètes, la place est encore belle et honorable pour le fils de Sirach. Il aura même, par la clarté et la simplicité de sa doctrine, la gloire de préluder à l'enseignement messianique des humbles et des petits, et il pourra inscrire en tête de son œuvre, comme signe de sa mission divine, le « pauperes evangelizantur » que le Verbe divin se réservera de réaliser dans toute sa plénitude.

Autre remarque importante commandée par la logique la moins exigeante : le silence d'un auteur au sujet de certains points doctrinaux ne donne droit de conclure à son ignorance ou à son incrédulité qu'autant que ce silence est affecté, et inexplicable par toute autre raison. Or, dans un livre de maximes détachées, mille sujets peuvent être traités, et chaque sujet en particulier peut être omis, sans qu'on ait droit de s'en étonner. En conséquence, et sans tenir compte des conclusions contraires de quelques auteurs protestants, nous croirons que, quand le fils de Sirach laisse de côté certains points dogmatiques, ce n'est pas qu'il les nie ou les ignore, mais c'est qu'il ne juge pas à propos de les traiter. Bien plus, quand on est en face d'un écrivain si visiblement et si étroitement attaché aux traditions nationales et religieuses de ses devanciers, il faut être convaincu, sauf déclaration formelle de sa part, qu'il admet toutes leurs croyances. Aussi, alors même que notre auteur ne nous dirait mot du Messie, des anges et des démons, de la chute originelle, etc., jamais de son silence on ne pourrait tirer un argument, même spécieux, contre sa foi. Et que resterait-il des croyances de S. Pierre, par exemple, si on posait en principe qu'il nie toutes celles dont il ne fait pas mention dans ses épîtres?

Comme dans les Proverbes, nous parcourrons rapidement dans cette étude ce qui se rapporte à la dogmatique et à la morale de l'Ecclésiastique.

Dogmatique de l'Ecclésiastique.

I. L'idée de *Dieu*, telle que l'entend le fils de Sirach, est exclusivement inspirée par le Pentateuque. Dieu, qu'il nomme de préférence le Très-Haut, *hillaï*, le Tout-Puissant, *schaddaï*, le Souverain Seigneur, *adonaï* (1), est le Dieu unique, en dehors duquel il n'en est point d'autre, XXXVI, 5. Il demeure éternellement, XVIII, 1, et bien qu'on ne puisse comprendre ni sa grandeur ni sa miséricorde, XVI, 18-22, XVIII, 4, c'est par ses attributs qu'il se manifeste à l'homme. Les théories de la philosophie grecque, grâce aux relations qui s'étaient multipliées entre la Palestine et les autres pays du monde, avaient dû avoir quelque écho jusqu'aux pays de

(1) Les traditions juives disent qu'à partir de la mort de Simon le Juste, le nom de Jéhova a été remplacé par celui d'Adonaï. Dollinger, *Pag. et Jud.* X, 159.

la révélation; le fils de Sirach, qui avait voyagé pour s'instruire, ignorait moins que tout autre les idées des maîtres les plus renommés sur l'éternité du monde : il les réfute en affirmant de nouveau la doctrine révélée touchant la *création*, XVIII, 1, XXIV, 12. Tout est l'œuvre de Dieu, tout doit l'existence à sa parole : de ses mains sont sortis le soleil et tous les astres, la terre et tout ce qui la recouvre, XLII, 15-XLIII; et encore la plus grande partie des œuvres divines nous demeure-t-elle inconnue, XLIII, 36. Dans la création, non-seulement tout est grand, mais aussi tout est bon, même les êtres dont l'homme n'a pas encore découvert l'utilité, même ceux qui depuis le péché sont devenus les exécuteurs de la justice divine, XVI, 26-31, XXXIX, 25-41. Parmi toutes ses créatures, Dieu a concentré ses soins sur l'*homme*, le roi de la création, XVII, 1-4, appelé à dominer tous les autres êtres par la connaissance qu'il a de son créateur, XVII, 5-8, par la liberté qui lui est donnée en apanage, XV, 14-22, par la responsabilité qui en est la conséquence et l'attention avec laquelle Dieu suivra sa conduite, XVII, 9-16. L'homme a donc la *liberté* morale, et quoique, pour des raisons d'ordre supérieur, Dieu laisse subsister le mal, l'homme ne peut le commettre que par un abus de sa liberté, et contre le gré de Dieu, qui n'a pas créé le mal, qui le déteste, et n'a fait aucun être obligé par nature à y tomber, XV, 11-22. En formulant cette doctrine, le fils de Sirach voulait combattre à la fois et les Esséniens, qui détruisaient la liberté de l'homme en exagérant l'action de la Providence divine, et les Sadducéens, qui niaient toute intervention divine dans les affaires humaines, double erreur contre laquelle luttaient aussi les Pharisiens (1).

La liberté de l'homme fournit à Dieu l'occasion de manifester deux autres de ses attributs, sa *miséricorde* et sa *justice*, XVI, 12-17, XI, 11-17. « Comme est grande sa miséricorde et sa compassion pour ceux qui reviennent à lui! » XVII, 28; mais il n'en faut pas abuser, ni retarder son retour au Dieu qu'on a offensé, car alors « sa colère se déchaîne tout d'un coup, et il châtie au jour de la vengeance. » V, 7-9.

Parmi toutes les nations, Dieu a choisi Israël pour son héritage; c'est là qu'il veut faire habiter sa divine Sagesse, XXIV, 12-16. Le fils de Sirach ne fait que rappeler à Dieu les promesses faites aux patriarches, quand il le prie pour le salut de son peuple et lui demande de se souvenir de ceux qui « depuis l'origine sont ses créatures. » XXXVI, 1-19.

II. — La pluralité des *personnes divines* est au moins supposée très nettement dans l'Ecclésiastique. Le texte si formel du chapitre I, 9, n'est que dans la Vulgate, il est vrai; mais au chapitre XXIV, les Pères ont reconnu la Sagesse personnelle, proclamant elle-même sa divine génération. « Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, produite avant toute créature... J'ai été faite dès l'origine et avant tous les siècles, et je subsisterai jusqu'au siècle futur. » 5, 14. C'est cette même Sagesse que nous avons déjà saluée au livre des Proverbes (2); et quand, au dernier chapitre, LI, 14, l'auteur écrira : « J'ai invoqué le Seigneur, père de mon Seigneur, » qui reconnaîtrons-nous dans ce Seigneur qui a un père, sinon le Fils même de Dieu, qui doit bientôt venir en qualité de Messie pour délivrer Israël?

(1) Cf. Dollinger, *Pag. et Jud.* x, 29.
(2) Prov., Préf. p. 34.

Dans notre livre, il n'est pas question formellement du *Messie*, et malgré le voisinage des temps où les promesses allaient s'accomplir, ce silence est commun à tous les livres écrits depuis Malachie, le dernier des prophètes. Les espérances messianiques étaient-elles donc tombées dans l'oubli ? Non certes, mais les écrivains inspirés n'avaient plus rien à ajouter aux traits du Messie futur dont la divine figure était suffisamment éclairée par les prophéties antérieures. Chaque jour, depuis les temps d'Esdras, l'Israélite fidèle récitait cette prière que nous a conservée la Mishna (1) : « Envoie bientôt le rejeton de David, ton serviteur; que sa puissance s'élève, car nous avons toujours espéré en la rédemption. Sois loué, ô Seigneur, qui fais germer la tige du salut ! » Le fils de Sirach avait ces vœux dans le cœur plus encore que sur les lèvres; quand il attend de Dieu des merveilles nouvelles en faveur de son peuple, XXXVI, 1-19, quand il appelle la délivrance, quand il réclame l'accomplissement des prophéties et la glorification de sa nation, s'il ne nomme point le Messie, il pense certainement à lui, comme pense au ciel le chrétien qui demande à son Dieu la délivrance des maux de cette vie. Son silence n'est point celui de l'oubli ni de la négation ; c'est le silence de la foi et de l'espérance, le silence du captif qui a entendu et qui médite le conseil du prophète : « Bonum est præstolari cum silentio salutare Dei. » Thren., III, 26.

III. — L'Ecclésiastique touche en passant aux questions qui se rapportent à la *destinée humaine*. Il fait allusion directe au récit de la chute quand il nous dit que le péché a commencé par la femme, et que si nous mourons, c'est à cause d'elle, XXV, 33. C'est de la déchéance originelle que viennent « ce grave souci qui s'impose à tous les hommes, ce joug qui pèse sur tous les fils d'Adam », et ces passions vivaces qui agitent le sommeil de tout être vivant, « depuis celui qui est vêtu de pourpre et porte une couronne, jusqu'à celui qui est couvert de toile grossière. » XL, 1-11. Cet état malheureux n'est point naturel à l'homme, aussi Dieu a-t-il pitié de lui, XVIII, 9-11, comme d'une créature faible vaincue par un plus fort, et d'un être ignorant trompé par un plus rusé.

L'eschatologie du fils de Sirach est loin de pouvoir se comparer à celle de l'auteur inconnu de la Sagesse. Ce dernier, il est vrai, vivait à Alexandrie, où ses affirmations solennelles sur les réalités de l'autre vie étaient appelées par les défaillances de la philosophie païenne. Notre auteur écrivait à Jérusalem, un siècle plus tôt, en face de Sadducéens dont l'influence restreinte devait s'affaiblir encore au contact du grand mouvement patriotique et religieux soulevé par les Asmonéens. Gardant au fond du cœur leur scepticisme, ces sectaires restaient extérieurement fidèles aux croyances et aux pratiques nationales, et se contentaient, pour lors, de repousser les innovations et les prescriptions multipliées dont les Pharisiens surchargeaient la Thora. Surveillés d'ailleurs et combattus par ces derniers, ils ne donnèrent en Palestine de grand retentissement à leurs doctrines que sous le gouvernement des Hérodes. Les réalités de l'autre vie ne couraient donc péril ni d'oubli, ni de négation, parmi les contemporains du fils de Sirach. Il se contente de les rappeler comme un moyen de lutter avantageusement contre le péché, VIII, 40, et contre les exemples

---

(1) *Berachoth*, IV, 5, ap Haneberg, *Révél. bibl.* VI, 2, 7.

pernicieux des impies dont la gloire sera éphémère et se terminera au châtiment, IX, 16, 17. C'est ce qui fait que la mort, désirée par le faible et l'opprimé comme l'heure du repos et de la justice, est si redoutée de l'impie qui vit heureux. XLI, 1-7. Ce n'est donc pas aux seuls biens et aux seuls maux terrestres que se borne la sanction morale : « Il est bien aisé à Dieu, au jour de la mort, de rendre à chacun selon sa conduite. » XI, 28.

Il est une idée, assez fréquente dans les Psaumes, et qu'on retrouve aussi dans l'Ecclésiastique : « Non mortui laudabunt te, Domine, neque omnes qui descendunt in infernum. » Ps., CXIII, 17. Cette idée trahit la croyance à l'état relativement peu heureux des âmes justes après la mort. Elles attendent encore le vrai bonheur, impossible avant la rédemption, et sont incapables d'ajouter quoi que ce soit à leurs mérites ; les hommages qu'elles rendent à Dieu n'étant plus libres, sont par là même inférieurs en quelque chose à ceux qu'elles lui adressaient pendant la vie. Le fils de Sirach tire de cette situation une conclusion pratique très importante : « Avant de mourir, pratique la justice... car toute œuvre de corruption périra à la fin, et son auteur avec elle, et toute œuvre de vertu sera récompensée, et son auteur en sera honoré. » XIV, 17-21. Et c'est pendant qu'on est vivant, en force et en santé, qu'il faut pratiquer la vertu et rendre gloire à Dieu, si l'on veut un jour avoir part à ses miséricordes. XVII, 25-27.

Morale de l'Ecclésiastique.

La plus grande partie du livre est consacrée à la morale, morale strictement mosaïque, fondée sur la Loi, et n'inclinant jamais vers le rigorisme étroit des Pharisiens. A ce point de vue, le livre répond très bien aux besoins d'une époque comme celle qui suivait la captivité. Les Juifs, éprouvés par de terribles malheurs, se décident à obéir fidèlement à leur Dieu ; la ligne de conduite à suivre a été nettement tracée par Moïse, par les Prophètes et les Sages : l'Ecclésiastique la leur remet sous les yeux. Ce n'est pas à dire « que dans son enseignement moral, le fils de Sirach ne s'en tienne qu'à ce qui a déjà été énoncé dans l'Ancien Testament, ou ne formule pas ses préceptes d'une manière légèrement différente. Il ne faut pas s'attendre à une telle conformité dans un recueil si considérable de recommandations variées. Il y a beaucoup de maximes que l'auteur a empruntées d'ailleurs, des proverbes qu'il a intercalés, ou des sentences qu'il a tirées de son propre fonds. Il ne faut pas croire non plus qu'on trouvera dans l'Ancien Testament des règles sur tous les points auxquels touche notre auteur ; ses habitudes, le temps où il vivait et bien d'autres circonstances lui ont fait acquérir des idées qui lui sont personnelles. Mais ce que nous prétendons, c'est que tous les préceptes qu'a écrits le fils de Sirach s'inspirent de l'esprit qui domine dans l'Ancien Testament, et ne s'écartent pas de la nuance, pour ainsi parler, des autres écrits sacrés. Aussi peut-on dire que l'Ancien Testament est l'unique source de la doctrine morale du fils de Sirach (1). »

(1) J. Van Gilse, *Op. cit.* p. 57.

I. — Ici, comme dans les livres de Salomon, la perfection morale à laquelle l'homme doit tendre, avec le secours de Dieu, s'appelle la *sagesse.* L'auteur inspiré en raconte tout d'abord l'origine. c'est sa première parole : « toute sagesse vient du Seigneur Dieu. » Cette sagesse que Dieu possède éternellement, et dont il a mis l'empreinte dans tous ses ouvrages, doit devenir l'apanage de l'homme; le Seigneur la lui communique, I, 1-10, mais à condition qu'il vivra dans la pureté et la crainte de Dieu, sans lesquelles les dons divins ne pourraient descendre jusqu'à lui. I, 11-28, XIX, 18-22.

L'homme aura donc, de son côté, des *efforts* à faire pour l'acquérir. Il sera d'abord mis à l'épreuve, IV, 18-22, il aura à travailler comme le laboureur et le semeur, VI, 18-23, il sera attentif aux enseignements de ceux qui possèdent ce don divin, VI, 34-37, VIII, 9-12, XXV, 5-8, il fera de la sagesse le but de tous ses désirs, « cherchant ses voies dans son cœur, découvrant ses cachettes, la poursuivant comme un chasseur, s'embusquant sur son chemin, regardant par sa fenêtre, écoutant à sa porte, s'asseyant près de sa demeure et dressant sa tente côte à côte avec la sienne. » XIV, 22-27. Quand il l'aura acquise, il ne devra pas en jouir en égoïste, mais il appellera les autres à partager son trésor, car « la sagesse cachée et le trésor enfoui, à quoi servent-ils l'un et l'autre? » XX, 32, 33. Le fils de Sirach a suivi le premier les conseils qu'il donne; il a prié, il a multiplié ses efforts, il a travaillé à communiquer la sagesse aux autres, IV, 28, 29, LI, 18-36, réalisant ainsi le portrait qu'il trace du sage, XXXIX, 1-15, et que l'Eglise applique à ses Docteurs.

Il nous avertit que la peine qu'on prend pour acquérir la sagesse est peu de chose, si on la compare au résultat obtenu : « In opere enim illius exiguum laborabis, et cito edes de generationibus illius, » VI, 20. Les *fruits* de la sagesse sont en effet inestimables, et les auteurs sacrés qui les ont déjà décrits n'ont point su épuiser le sujet. C'est elle qui relève de l'abjection, XI, 1, qui est pour l'homme une mère, une tendre épouse, source de joie et d'allégresse, XV, 1-6, qui le comble de tous les biens, XXIV, 24-31, qui est pour lui le principe de la vie, IV, 12-17, et qui lui ménage au dernier jour le repos et la consolation éternelle, VI, 24-32.

La sagesse ne doit pas rester purement théorique, mais comme déjà l'ont enseigné Job, XXVIII, 28, le Psalmiste, CX, 10 et Salomon, Prov., I, 7 : ἀρχὴ σοφίας φοβεῖσθαι τὸν θεόν, I, 16. Tel est l'axiôme fondamental de toute la morale hébraïque : point de sagesse, point de vie morale sans la *crainte de Dieu,* c'est-à-dire sans le service affectif et effectif du Seigneur. Cette crainte entraînera à sa suite toutes les autres vertus, la foi, l'espérance, l'amour, II, 7-10, la soumission de l'esprit et l'obéissance à tous les commandements, II, 18-23, X, 23-27, XXXII, 18-20. Elle fera le bonheur de l'homme, XXXIV, 14-20, XL, 26-28, et aussi sa gloire, car « rien de meilleur que la crainte de Dieu, rien de plus doux que la docilité à ses préceptes : c'est une grande gloire que d'obéir au Seigneur. » XXIII, 37, 38, XXXIII, 1-3.

La crainte doit conduire à l'*amour,* XIII, 18, XXV, 16, de ce Dieu qui « non colitur nisi amando », qui réclame notre confiance, XI, 22, et qui n'abandonne jamais ceux qui le servent dans la sincérité de leur cœur, II, 11-13. Ce n'est pas, du reste, que la fidélité à Dieu soit chose facile; le disciple de la sagesse est averti dès l'abord qu'il aura à affronter la *tentation.* Il triomphera de l'épreuve en attendant avec patience le secours

divin, II, 1-6, et en sachant dans l'occasion « mettre sa vie en péril pour la justice et combattre pour elle jusqu'à la mort. » IV, 33.

Le *culte extérieur,* pour le juif comme pour le chrétien, fait partie essentielle du service de Dieu ; le sage devra donc être en ce point fidèle observateur de la loi. S'il craint Dieu, il sera fidèle à remettre aux mains de ses ministres les offrandes destinées aux *sacrifices*, VII, 31-35. L'influence pharisaïque tendait depuis longtemps à faire dégénérer en pur formalisme le culte extérieur. Le fils de Sirach cherche à prescrire énergiquement contre cet abus; pour lui, interprète fidèle de l'esprit et du texte de la Thora, « observer la loi, c'est faire de riches offrandes, le sacrifice le plus utile, c'est d'obéir aux commandements et de fuir l'iniquité... ce qui plaît au Seigneur, c'est de s'éloigner du mal, et le vrai sacrifice propitiatoire, c'est de rompre avec l'injustice. » XXXV, 1-5. Les Pharisiens, sous prétexte de mettre « une haie à la loi », finirent par lui substituer des pratiques minutieuses, souvent absurdes, parfois impies, que Notre-Seigneur leur reprochera sévèrement. Matth., XV, 3-11. Pour notre auteur, il entend encore l'écho du dernier oracle prophétique, l' « onus verbi Domini ad Israel » de Malachie, I, 1-14, et il répète bien haut à ses compatriotes : « Ne dis pas : la multitude de mes présents attirera les regards de Dieu, et quand j'offrirai un sacrifice au Très-Haut, il recevra mes dons. » VII, 11. Il en est de même pour la *prière.* Le Pharisien prie solennellement à la vue de tout le peuple, et fait ses dévotions sur les places publiques ; mais seule, « la prière de celui qui s'humilie traverse les nues. » XXXVI, 1-26. C'est cette loi que le Sauveur remettra sous les yeux de ses contemporains dans la parabole significative du Pharisien et du Publicain. Ce précepte d'humilité, le fils de Sirach, comme plus tard le divin Maître, ne le sépare pas du précepte de la douceur : « Mon fils, fais toutes tes œuvres avec mansuétude.., plus tu es grand, plus il te faut t'humilier en toutes choses. » II, 19-21.

II. — Les conseils qui ont trait à la fuite des *vices* ont bonne place dans l'Ecclésiastique ; l'auteur en les multipliant nous laisse deviner le besoin qu'on en pouvait avoir autour de lui. Nous rattachons cette énumération à la série des péchés capitaux.

L'*orgueil* détruit la santé de l'âme, III, 30, même quand il reste confiné dans les replis du cœur, VI, 2-4, à plus forte raison donc quand il se manifeste par des démarches ambitieuses, VIII, 4-6, XXI, 5. L'auteur fait une longue instruction pour rappeler les maux qu'entraîne ce vice, et il termine par cette vérité qui devait mal sonner à certaines oreilles : « personne n'est plus grand que celui qui craint Dieu. » X, 14-30. De l'orgueil procèdent directement la *présomption,* qui croit se suffire à elle-même et n'avoir rien à redouter de la justice divine, V, 2-7, XI, 25-29, et la *curiosité* téméraire qui veut chercher à savoir ce qui est hors de sa portée, III, 22-26. Que l'orgueilleux l'apprenne donc, s'il ne le sait : « il y a telle confusion qui produit la gloire et la grâce, » IV, 25, 31, et qu'il se rappelle que quand on pratique la vertu, il importe peu qu'on s'attire l'estime ou le mépris des hommes, XLII, 2-7.

L'*avarice* se présente avec une main « porrecta ad accipiendum et ad dandum collecta », IV, 36, et pourtant, on ne peut point compter sur les richesses qui sont périssables, V, 1, XI, 18-21, et qu'on devrait employer à faire le bien, XIV, 11-16. L'avarice est une iniquité, X, 9, 10, dont on

subit le châtiment dès cette vie, xiv, 3-10, châtiment qui devient éternel si l'on cherche à s'enrichir par l'injustice, v, 10, xx, 14-16, xxxi, 5-7, xli, 24, 26.

L'*envie* dessèche le cœur et engendre une mélancolie funeste à l'âme aussi bien qu'au corps, xxx, 22-27, xxxvi, 22.

L'*impureté* qui a pour causes ordinaires l'intempérance et les fréquentations dangereuses, ix, 1-13, est une pourriture qui ronge le cœur, xix, 1-3. Le moyen de s'en corriger, c'est de prier, xxiii, 5, 6, et de se rappeler la présence de Dieu et les tristes conséquences du crime, 22-38.

La *colère* est la mère de grands maux : elle fait naître les querelles, xxviii, 10-14, et inspire la vengeance, qui est un empiètement sur les droits de Dieu, xxviii, 1-9. Il faut donc remplacer la colère par la mansuétude, 1, 28, 35, et ne pas se souvenir de l'injure reçue, x, 6.

L'*intempérance* est un vice qui a un contre-coup fatal aussi bien sur le physique que sur le moral, xxxvii, 30-34.

La *paresse* ne doit être ni dans le cœur ni dans la main, vii, 9, 16, car rien ne soulève plus le dégoût que le paresseux, xxii, 1, 2.

Outre les péchés capitaux, il y a un vice sur lequel les moralistes sacrés reviennent avec une insistance étonnante, et que le fils de Sirach n'a garde d'oublier. La *mauvaise langue* ne devrait-elle pas être regardée comme un huitième vice capital, plus tristement fécond que tous les autres, si elle n'était l'expression vivante de tout ce qu'il y a de plus défectueux et de plus dépravé dans le cœur? Notre auteur ne la ménage pas, et ce qu'il proscrit, ce n'est pas seulement le mensonge, iv, 30, vii, 13, 14, ni le jugement téméraire, xi, 2, 3, mais c'est surtout cette langue double dont l'hypocrite se sert, i, 36-40, ii, 14-17, iii, 27-29, pour propager la médisance et la calomnie, v, 16, 17, xxviii, 15-27; « car le joug d'une telle langue est un joug de fer, sa chaîne est une chaîne d'airain, la mort qu'elle cause est la mort la plus terrible, et l'enfer vaut encore mieux qu'elle. » xxviii, 24, 25. Ceux qui ont senti ses atteintes se consoleront en voyant avec quelle sévérité le S. Esprit la traite, quand il va jusqu'à la mettre au même niveau que l'impureté, xxiii. Puis donc que la mauvaise langue est si nuisible et si odieuse, ix, 25, xxi, 8, 31, il faut prier pour en être délivré, xxiii, 1-3, et faire la plus grande attention à ce qu'on dit et à ce qu'on écoute, xxiii, 7-20, xxviii, 28-30, bien qu'il ne soit pas facile de tenir sa langue, xxii, 33. Comme le silence est un signe de sagesse, xx, 5-8, et que c'est à la parole qu'on connaît un homme, xxvii, 5-8, le sage saura écouter et parler à propos, v, 13-15, xi, 7, 8, éviter le bavardage, surtout en présence des vieillards, vii, 15, et se concilier par de douces paroles l'affection et l'estime du prochain, vi, 5, xviii. 15-18, xx, 13. Par contre, il fuira le sot qui parle à tort et à travers, xix, 11, 12, et est aussi prompt à discourir que lent à agir, iv, 34 ; se commettre avec le bavard, ce serait « mettre du bois dans son foyer. » viii, 4.

Tous ces *penchants* sont la malheureuse conséquence du péché originel; il faut donc leur résister énergiquement : « Post concupiscentias tuas non eas », xviii, 30, 31, nous dit l'Esprit-Saint, renversant ainsi la dégradante théorie de ceux qui prétendent qu'on peut se laisser entraîner à tout vent, v, 11, 12, et suivre les instincts de sa nature. Bien loin de là, il faut s'éloigner du vice, vii, 1-3, dont l'atteinte est plus à craindre que la morsure du serpent ou de la bête féroce, xxi, 1-4.

Il faut aussi fuir la compagnie du *méchant,* XI, 31-36, XXII, 14-18; car le méchant est un insensé, XX, 17-22, XXI, 9-23, qui, pour mieux tromper, cache hypocritement sa malice, XII, 10-19, XIX, 23-28, XXV, 25, 26. Mais il sera terriblement puni, et dans sa personne, VII, 17-19, et dans sa postérité, héritière et imitatrice de ses vices, XVI, 1-11, XLI, 8-14.

III. — L'Ecclésiastique touche encore à une foule de points qui se rapportent aux relations domestiques et sociales, et c'est ce qui fait le charme et l'intérêt particulier de ce livre.

Sur la *famille,* sa doctrine est tout à fait celle des Proverbes. Le sage doit avant tout se choisir une *épouse* vertueuse, XXXVI, 23-26, XL, 19-23, car autant est précieuse la femme selon Dieu, autant est désastreuse celle qui penche du côté du vice, XXVI, 1-24; une telle femme est la plus grande calamité qui puisse fondre sur le sage, XXV, 17-36. Le père de famille doit donc avoir grand souci que sa *fille* devienne une femme vertueuse; il n'est point de peine qu'il ne doive s'imposer dans ce but, XLII, 9-14, et en général, il doit veiller à tout ce qui est autour de lui, depuis ses troupeaux jusqu'à ses *enfants,* VII, 24-30. Ces derniers, mal élevés, deviendraient la honte de leurs parents, XXII, 3-5; qu'on ne leur ménage donc pas la correction, XXX, 1-13, et plus tard ils s'efforceront de mériter les bénédictions divines par les pieux égards dont ils entoureront leurs parents, III, 1-18.

Les *esclaves* doivent être traités avec fermeté, et avec une bienveillance toute fraternelle, s'ils sont fidèles, XXXIII, 25-33.

Le fils de Sirach a connu tous les charmes de l'*amitié;* la manière dont il en parle le donne assez à comprendre. Il veut qu'on choisisse avec soin ses amis, et qu'on ne les admette dans son affection qu'après les avoir bien éprouvés, VI, 6-13. L'ami est alors un trésor incomparable, mais un trésor dont la crainte de Dieu peut seule assurer la découverte et la possession; c'est un « medicamentum vitæ et immortalitatis », VI, 14-17, dont le temps fera de mieux en mieux apprécier la valeur, IX, 14, 15; les épreuves de la vie ne serviront qu'à faire éclater son dévouement, XII, 8, 9, et il aura le cœur assez large pour comprendre et pardonner les courtes défaillances auxquelles sont sujettes les meilleures affections, XXII, 25-32. Par contre, quoi de plus détestable que l'ami qui se change en ennemi, VI, 1, qui trahit les secrets du cœur qui s'est ouvert à lui, XXVII, 17-24, qui sacrifie l'amitié à une moquerie, XXXIII, 6, à une question de vil intérêt, VII, 20, et ne reste fidèle qu'au temps de la prospérité, XXXVII, 1-6?

Qui peut se passer d'un bon *conseiller?* « Fili », nous dit le Sage, « sine consilio nihil facias ». L'ami fidèle et prudent sera le meilleur conseiller, XXXII, 21-24; c'est lui, et non l'impie, qui sera un guide sûr dans les difficultés de la vie, VIII, 20-22, XXXVII, 7-16. Celui qui a reçu de bons avis paiera son ami de retour en lui disant la vérité sincèrement et courageusement, ne craignant point de le reprendre, XIX, 13-17, pour le remettre dans la bonne voie, XX. 1, 4.

Des rapports quotidiens que les hommes ont entre eux résultent des *devoirs sociaux* de grande importance. Le fils de Sirach ne parle pas des droits de l'homme, il juge et plus utile et plus urgent de l'entretenir de ses devoirs. Aujourd'hui, il est souvent question d'*égalité;* s'il est juste de l'établir en regard des lois humaines, il serait aussi inique qu'impossible de passer le niveau sur les intelligences, sur les volontés, sur les facultés

de l'âme, sur les aptitudes diverses qui constituent la personnalité de chacun; ici, comme toujours, le sens commun est dans le plus complet accord avec les institutions divines. Les hommes sortent tous du même père, il est vrai, mais parmi eux, il en est que Dieu a élevés, d'autres qu'il a mis dans une situation plus humble, XXXIII, 7-15. Nous trouverons donc dans toute société humaine des grands et des petits, des riches et des pauvres, des savants qui ont la sagesse en partage, XXXVII, 21-29, et qui l'ont acquise, grâce aux loisirs que leur fait leur condition sociale, XXXVIII, 25, et des artisans appliqués à toutes sortes de métiers manuels, XXXVIII, 26-39. Ces deux classes doivent-elles vivre dans un antagonisme irréconciliable? Oui, certes, si aux grands on ne dit rien de leurs devoirs, et si aux petits on ne parle que de leurs droits. Mais l'enseignement qui se fait l'auxiliaire des passions égoïstes du riche et des appétits jaloux du pauvre ne vient pas de Dieu : ceux qui parlent en son nom, comme le fils de Sirach, tiennent un tout autre langage. Ce langage, le voici :

Que le *prince* soit sage, qu'il se rappelle qu'il est sous la main de Dieu, et qu'il gouverne en conséquence, X, 1-13, se montrant bon justicier en faveur des petits aussi bien que des grands, V, 18.

Que le *riche* vienne en aide à l'homme de bien, XII, 1-7; qu'il connaisse la compatissance et la générosité à l'égard du pauvre, IV, 1-11; l'aumône est pour lui le moyen de racheter ses fautes, III, 33, 34, VII, 10, 36. Qu'il console l'affligé et visite le malade, VII, 38, 39, malgré le penchant naturel qui porte à consoler l'affliction du riche, et à délaisser le pauvre dans son malheur, XIII, 35-29. Un cœur dur n'appartient guère à un homme de sens, XXXIV, 25-29.

De son côté, que le *petit* soit prudent; il doit se mettre en garde contre le puissant qui ne craint pas Dieu, et à qui la richesse donne tant de facilités dès qu'il veut satisfaire ses convoitises. Pas de discussion avec plus grand que soi, VIII, 1-13, surtout quand il a pouvoir de vie et de mort, IX, 18-21; le vieil apologue du pot de fer et du pot de terre vient à propos sous la plume de notre moraliste pour inculquer ce conseil, XIII, 1-8. Se rappeler cette vérité : le riche impie a horreur du pauvre, XIII, 24.

Qui que l'on soit, d'ailleurs, il faut se conduire en homme de bonne éducation, et éviter certains travers qui choquent à bon droit, XXI, 25-27. Il faut être prudent et prévoyant, tant dans les affaires de la vie que dans le service de Dieu, XVIII, 19-25.

Voici enfin quelques points spéciaux sur lesquels notre auteur donne de précieux conseils. Il trace les règles à suivre dans les *repas*, où le souci de la tempérance n'est pas un obstacle à la joie du cœur, XXXI, 12-42; il rappelle les devoirs de celui qui a été élu *roi du festin*, et qui doit pourvoir aux besoins des autres avant de songer aux siens; du vieillard à qui il convient de parler, mais qui doit savoir se taire pour laisser entendre la musique (1); du jeune homme qui doit garder un silence attentif, et se retirer au moment voulu, XXXII, 1-17.

Il en est qui aiment à vivre à la table d'autrui; cette existence est fertile

(1) Le fils de Sirach peut être compté au nombre des meilleurs amis de la musique dans l'antiquité; il en parle toujours avec une prédilection marquée. XL, 20, XLVII, 11, XLIX, 2, L, 20.

en ennuis de toute nature, XXIX, 28-35; mieux vaut la mort que la vie du *parasite,* XL, 29-32.

La *santé* est un bien précieux, XXX, 14-17; est-elle compromise, qu'on appelle avec confiance le *médecin* aux mains duquel le Seigneur lui-même a mis la guérison, XXXVIII, 1-15.

Il ne faut pas attacher d'importance aux *songes,* à moins qu'ils ne viennent de Dieu, XXXIV, 1-8.

Le *marchand* est très exposé à pécher dans son commerce, XXVI, 28, XXVII, 1-4; le préservatif est pour lui dans la crainte de Dieu.

Il faut se garder de prêter au mauvais payeur, et de répondre pour une somme au-dessus de ses moyens, VIII, 15, 16; on ne doit pas cependant refuser de rendre service à celui qui se trouve dans le besoin, se souvenant que « le trésor que l'on place selon les préceptes du Très-Haut est plus utile que tout l'or » du monde. XXIX, 1-27.

Enfin, il faut penser aux *morts,* VII, 37, et leur rendre sans parcimonie ni exagération les devoirs que commandent l'affection et les convenances, XXXVIII, 16-24.

Le fils de Sirach termine son livre en faisant, d'après l'histoire, l'éloge des grands hommes de sa nation. Eichhorn et Linde soutiennent que l'auteur s'efforce d'expliquer par des causes naturelles les faits merveilleux contenus dans ce résumé. On se convaincra facilement du contraire à la simple lecture des derniers chapitres du livre. En parlant d'Enoch, XLIV, 16, de Samuel, XLVI, 23, d'Elie, XLVIII, 9, 10, d'Elisée, 14, l'auteur reproduit non-seulement les faits merveilleux, mais les expressions mêmes dont les historiens se sont servis avant lui.

VII

COMMENTATEURS

L'Ecclésiastique a été assez peu commenté. Raban Maur est le premier qui l'ait étudié, plutôt au point de vue moral qu'au point de vue littéral.

Robert Holkot, Corn. Jansenius, Corneille Lapierre, Bossuet, en ont donné des commentaires assez connus.

Les protestants n'ont pas non plus de nombreux travaux sur ce livre qu'ils tiennent pour apocryphe. Leurs principaux commentateurs sont Joach. Camerarius, *Sententiæ J. S... cum necessariis notationibus,* Leipz. 1570. Drusius, 1596, Linde, C. G. Bretschneider, *Liber J. S...* Ratisb. 1806, et O. F. Fritzsche, *Die Weisheit J. S.* Leipz. 1860, dans le *Kurzgef. exeget. Handbuch zu den Apocr. des A. T.* Ce dernier travail a une valeur réelle au point de vue du texte littéral.

J. Van Gilse, « theologiæ in seminario teleiobaptistarum amstælodamensi studiosus, » a écrit une thèse sur le livre en réponse à une question posée par l'Académie de Groningue, 1830, et le juif J. Horowitz a donné dans la Revue historique et scientifique du Judaïsme, de Breslau, Mars-Mai 1865, une série d'articles sur l'auteur et le traducteur du livre.

L'ECCLÉSIASTIQUE

NOTA. — *Dans la traduction française, nous mettons en* italiques *les additions de la Vulgate, et* entre parenthèses *les compléments ajoutés au texte grec du Vatican, d'après l'Alexandrin et les Bibles polyglottes, dans l'édition que Valent. Loch a donnée des Septante. Ratisb.* 1866.

PROLOGUS

Multorum nobis, et magnorum, per legem et prophetas, aliosque qui secuti sunt illos, sapientia demonstrata est; in quibus oportet laudare Israel doctrinæ et sapientiæ causa; quia non solum ipsos loquentes necesse est esse peritos, sed etiam extraneos posse et dicentes et scribentes doctissimos fieri. Avus meus Jesus, postquam se amplius dedit ad diligentiam lectionis legis, et prophetarum, et aliorum librorum qui nobis a parentibus nostris traditi sunt; voluit et ipse scribere aliquid horum, quæ ad doctrinam et sapientiam pertinent; ut desiderantes discere, et illorum periti facti, magis magisque attendant animo, et confirmentur ad legitimam vitam. Hortor itaque venire vos cum benevolentia, et attentiori studio lectio-

PROLOGUE

Nous avons de nombreuses et grandes preuves de sagesse dans la loi, les prophètes et les autres écrivains qui les ont suivis; aussi doit-on louer Israël à raison de sa doctrine et de sa sagesse, puisque ce ne sont pas seulement ceux qui ont parlé qui ont dû nécessairement être habiles, mais que les étrangers eux-mêmes ont pu devenir très doctes dans leurs discours et leurs écrits. Jésus, mon aïeul, après s'être appliqué avec le plus grand soin à la lecture de la loi, des prophètes, et des autres livres qui nous ont été transmis par nos pères, voulut, lui aussi, écrire quelque chose qui eût trait à la doctrine et à la sagesse, afin que ceux qui ont le désir d'apprendre, instruits par cet ouvrage, s'appliquent de plus en plus et s'affermis-

---

PROLOGUE

A L'ECCLÉSIASTIQUE DE JÉSUS, FILS DE SIRACH

Per legem. — L'auteur du prologue fait allusion à la division des Livres saints en trois classes, la *Thora,* ou loi, comprenant le Pentateuque, les *Nebiim* ou prophètes, et enfin ceux qui suivent les prophètes, les *Ketoubim* ou hagiographes. Cette indication suppose formellement l'existence d'un canon des Ecritures au temps de l'écrivain. Notre-Seigneur reproduit la même classification, Luc, XXIV, 44, mais en ne désignant les hagiographes que par leur partie principale, les psaumes. — *Doctrinæ et sapientiæ,* παιδείας, la formation morale, l'éducation, aboutissant à la possession de la sagesse, σοφίας. — *Extraneos,* τοῖς ἐκτός, ceux du dehors, les Gentils, à qui la traduction des Septante ouvrait les sources de la vraie science, mais surtout les Juifs hellénistes, qui pouvaient entendre les divines Ecritures dans leur texte original. — *Amplius,* ἐπὶ πλεῖον, magis ac magis. — *Diligentiam.* Gr. : « s'étant adonné à la lecture de la loi, des prophètes et des autres livres de nos pères, et ayant apporté à ces choses une application convenable. » — *Voluit,* προήχθη, fut amené à écrire, terme qui convient parfaitement aux auteurs inspirés, puisque c'est l'impulsion divine qui les porte à écrire. — *Magis ac magis.* Gr. simplement : « s'appliquent bien davantage à une manière de vie conforme à la loi, ἐννόμου. » Ce dernier mot indique que l'auteur a voulu écrire sur-

sent dans une vie conforme à la loi. Je vous engage donc à vous approcher avec bienveillance, à faire cette lecture avec le soin le plus attentif, et à vous montrer indulgents dans les endroits où, tout en nous attachant à reproduire l'image de la sagesse, nous aurons laissé à désirer dans l'agencement des mots. Car les termes de l'hébreu perdent leur force quand on les fait passer dans une autre langue. Ce défaut n'apparaît pas seulement ici, mais la loi elle-même, les prophètes et le reste des livres présentent de notables différences, quand on compare la version à l'original. La trente-huitième année, au temps du roi Ptolomée Evergète, lorsque j'arrivai en Egypte et que j'y eus séjourné longtemps, j'y trouvai des livres qui étaient restés, et dont la doctrine n'était ni médiocre ni méprisable. Aussi je crus bon et utile de consacrer quelque chose de mes soins et de mes peines à la traduction de cet ouvrage, et à force de veilles, durant cet espace de temps, j'ai mis en œuvre tout mon savoir, pour arriver à bonne fin, et offrir ce livre à ceux qui veulent s'y appliquer, et apprendre comment il faut régler ses mœurs, quand on se propose de mener une vie conforme à la loi du Seigneur.

nem facere, et veniam habere in illis in quibus videmur, sequentes imaginem sapientiæ, deficere in verborum compositione. Nam deficiunt verba hebraica, quando fuerint translata ad alteram linguam. Non autem solum hæc, sed et ipsa lex, et prophetæ, cæteraque aliorum librorum, non parvam habent differentiam, quando inter se dicuntur. Nam in octavo et trigesimo anno temporibus Ptolemæi Evergetis regis, postquam perveni in Ægyptum, et cum multum temporis ibi fuissem, inveni ibi libros relictos, non parvæ neque contemnendæ doctrinæ. Itaque bonum et necessarium putavi et ipse aliquam addere diligentiam et laborem interpretandi librum istum; et multa vigilia attuli doctrinam in spatio temporis, ad illa quæ ad finem ducunt, librum istum dare, et illis qui volunt animum intendere, et discere quemadmodum oporteat instituere mores, qui secundum legem Domini proposuerint vitam agere.

---

tout pour les Juifs. — *Veniam habere.* Gr. : « et avoir indulgence quand, dans l'interprétation de passages travaillés avec soin, πεφιλοπονημένων, nous paraîtrons être restés au-dessous de certains termes. » Les mots *sequentes imaginem sapientiæ* ne rendent que très imparfaitement le verbe grec. Il faut bien remarquer que, si l'interprète réclame l'indulgence, c'est uniquement pour sa traduction : il va indiquer lui-même la raison de cet appel à la bienveillance du lecteur. — *Deficiunt,* Gr. : « n'ont pas la même force. » — *Inter se,* entre eux, tels qu'ils sont dans l'original et dans la version. Les Septante eux-mêmes n'ont pu faire une traduction parfaite, c'est une excuse pour notre traducteur. — *Inveni libros,* εὗρον οὐ μικρᾶς παιδείας ἀφόμοιον, ce que Vatable, la Sixtine, et la plupart des interprètes traduisent : « inveni exemplar non parvæ doctrinæ ». Or, ἀφόμοιον ne signifie pas exemplaire ; ce mot marque bien plutôt la différence, et le passage signifie, d'après Fritzsche, que le traducteur trouva, parmi les Juifs qui résidaient en Egypte, « une différence d'éducation non petite », en les comparant avec leurs compatriotes de Palestine, et qu'il entreprit son travail pour maintenir, entre eux et leurs frères, l'identité de pensées et de sentiments. Les leçons ἀφορμήν et ἐφόδιον, qu'on lit dans d'autres manuscrits, ne paraissent point authentiques. — *Bonum et necessarium,* en grec seu-

CHAPITRE I

Origine divine et insondable de la sagesse (℣℣. 1-10). — Heureux fruits de la crainte du Seigneur, commencement et plénitude de la sagesse (℣℣. 11-27). — La colère et la patience (℣℣. 28-35). — Châtiment de la duplicité (℣℣. 36-40).

1. Omnis sapientia a Domino Deo est, et cum illo fuit semper, et est ante ævum.

III Reg. 3, 9 *et* 4, 29.

2. Arenam maris, et pluviæ guttas, et dies sæculi quis dinumeravit? Altitudinem cœli, et latitudinem terræ, et profundum abyssi quis dimensus est?

3. Sapientiam Dei præcedentem omnia quis investigavit?

4. Prior omnium creata est sapientia, et intellectus prudentiæ ab ævo.

5. Fons sapientiæ verbum Dei in excelsis, et ingressus illius mandata æterna.

1. Toute sagesse vient du Seigneur Dieu, *elle a toujours été avec lui*, elle y est avant tous les siècles.

2. Qui a compté le sable de la mer, les gouttes de la pluie et les jours du temps? *Qui a mesuré* la hauteur du ciel, la largeur de la terre et *la profondeur de* l'abîme?

3. Qui a pénétré la sagesse *de Dieu antérieure à toutes choses?*

4. La sagesse a été créée avant tout le reste, et la lumière de la prudence existe dès l'origine.

5. (La parole de Dieu est au plus haut des cieux la source de la sagesse, et ses voies sont les préceptes éternels.)

---

lement : ἀναγκαιότατον. — *Multa vigilia* : « et j'ai apporté de grandes veilles et une grande étude dans cet espace de temps, pour mener à terme la livraison de ce livre, en faveur de ceux qui, dans leur séjour à l'étranger, ἐν τῇ παροικίᾳ, veulent avoir le goût de l'étude, et se disposent à vivre avec des mœurs conformes à la loi ».

I. — Origine de la Sagesse. Devoirs qu'elle nous impose dans nos relations avec Dieu, avec la famille, avec la société, et dans notre conduite par rapport aux vertus et aux vices. I-XVI, 23.

CHAP. I. — 1. — *Sapientia*, la *chocmah* des Proverbes, désignant tantôt la sagesse possédée par l'homme, tantôt la sagesse personnifiée, tantôt la sagesse increée, soit comme attribut impersonnel, soit comme seconde personne de la sainte Trinité. Ce premier verset indique l'origine de la sagesse. Prov., VIII, 22, 23.

2. — Toutes ces images sont usitées dans la Bible pour marquer des choses inaccessibles à l'intelligence humaine. Is., XL, 12; Jér., XXXIII, 22. — *Dies sæculi*, de l'avenir, ou de la totalité du temps : car l'homme peut connaître les années du passé.

3. — Gr : « la hauteur du ciel, l'épaisseur de la terre, l'abîme et la sagesse, qui les scrutera ? »

4. — *Prior*, προτέρα πάντων ἔκτισται, même expression que Prov., VIII, 22. Aussi « generationem ejus quis enarrabit »? Is., LIII, 8. — *Intellectus prudentiæ*, locution synonyme de sagesse. — *Ab ævo, meholam*, de toute éternité, en Dieu dont elle est l'attribut.

5. — *Fons sapientiæ*. La source de la sagesse est la parole de Dieu, c'est-à-dire sa toute-puissance, qui accorde ce don comme il lui plaît. Prov., II, 6; Sap., IX, 4; Ps., XXXV, 10. C'est aussi par excellence le Verbe de Dieu, source de vie et de grâce. Joan., IV, 14, VII, 37, 38. — *In excelsis*, résidence de la sagesse. — *Ingressus illius*, αἱ πορεῖαι αὐτῆς, les voies qu'elle suit et qu'elle apprend à suivre. La sagesse serait une pure et inutile théorie, si elle ne se traduisait par la pratique du bien. I Joan., III, 24. La sagesse et les œuvres sont inséparables.

6. A qui a été découverte la racine de la sagesse, et qui a connu ses habiletés?

7. (A qui la science de la sagesse a-t-elle été révélée et manifestée; et qui a compris la multitude de ses voies?)

8. Il n'y a que *le Très-Haut, le Créateur tout-puissant,* le Roi fort et souverainement terrible, assis sur son trône, le Seigneur *Dieu.*

9. C'est lui qui l'a créée *dans le Saint Esprit;* il l'a vue, il l'a comptée, *il l'a mesurée.*

10. Il l'a répandue sur toutes ses œuvres, et sur toute chair dans la mesure de ses dons, et il l'a livrée à ceux qu'il aime.

11. La crainte du Seigneur est une gloire, une illustration, une joie et une couronne d'allégresse.

12. La crainte du Seigneur réjouit le cœur, elle procure la joie, le bonheur et la longueur des jours.

13. Celui qui craint le Seigneur

6. Radix sapientiæ cui revelata est, et astutias illius quis agnovit?

7. Disciplina sapientiæ cui revelata est, et manifestata? et multiplicationem ingressus illius quis intellexit?

8. Unus est altissimus Creator Omnipotens, et Rex potens, et metuendus nimis, sedens super thronum illius et dominans Deus.

9. Ipse creavit illam in Spiritu Sancto, et vidit, et dinumeravit, et mensus est.

10. Et effudit illam super omnia opera sua, et super omnem carnem secundum datum suum, et præbuit illam diligentibus se.

11. Timor Domini gloria, et gloriatio, et lætitia, et corona exultationis.

12. Timor Domini delectabit cor, et dabit lætitiam, et gaudium, et longitudinem dierum.

13. Timenti Dominum bene erit

---

6. — *Radix.* Dieu seul la connaît parfaitement, parce que cette racine est en lui; l'homme ne peut en savoir quelque chose que par révélation : τίνι ἀπεκαλύφθη ; — *Astutias,* pris dans le bon sens, comme ערמה, *hormah,* Prov., I, 4.

7. — *Multiplicationem ingressus,* πολυπειρίαν, la science expérimentale, comme Sap., VIII, 8.

8. — *Unus est.* Gr. : « Il n'y a qu'un sage, grandement redoutable, assis sur son trône, le Seigneur ».

9. — *Creavit,* ἔκτισεν, il la produisit éternellement et nécessairement en lui-même, comme attribut et comme personne divine, et il en créa l'expression extérieure, de la manière qu'indique le verset suivant. — *In Spiritu sancto* n'est pas dans le grec. La sagesse est un don de l'Esprit-Saint, et c'est par lui que Dieu la transmet aux hommes. Ces mots n'indiqueraient en Dieu que la spiritualité impersonnelle, si par la sagesse on entendait ici la seconde personne de la Sainte Trinité. — *Dinumeravit,* expression de la connaissance multiple de Dieu. Job, XXVIII, 27.

10. — *Effudit.* C'est un don abondant. — *Super omnia opera.* « Dominus sapientia fundavit terram. » Prov., III, 19. Même les créatures inanimées portent l'empreinte de la sagesse divine, et servent par là à faire reconnaître le Créateur. Sap., XIII, 5. — *Super omnem.* Gr.: « et avec toute chair, selon son don. » Dieu donne la sagesse conformément aux desseins qu'il a sur chaque âme. — *Præbuit,* ἐχορήγησεν, il la conduisit en qualité de chorége, il l'accorda joyeusement, sans restriction. Trois degrés dans le don de la sagesse : 1° effusion générale sur toutes les créatures; 2° don plus abondant aux créatures raisonnables, selon leur prédestination; 3° don très libéral aux serviteurs de Dieu qui ont fait bon usage de la mesure commune.

11. — *Timor Domini.* Ici, comme dans les autres livres sapientiaux, la crainte, c'est-à-dire en général, le service de Dieu, est le fondement de la sagesse.

12. — *Longitudinem dierum.* Bienfait attribué également à la sagesse. Prov., III, 2, 16; X, 27.

13. — *In extremis,* ἐπ' ἐσχάτων, à la mort, et aux instants qui suivront. « Non timeo, mori, disait S. Ambroise au lit de mort, quia Dominum bonum habemus ». Paulin. Vit. S. Ambr., X, Cfr. Possid. Vit. S. Aug., XXVII. Cette joie de la dernière heure illumine parfois la vie entière : « Il y a un empressement doux et tranquille qui nous fait attendre la

in extremis, et in die defunctionis suæ benedicetur.

14. Dilectio Dei honorabilis sapientia.

15. Quibus autem apparuerit in visu, diligunt eam in visione, et in agnitione magnalium suorum.

16. Initium sapientiæ, timor Domini, et cum fidelibus in vulva concreatus est, cum electis feminis graditur, et cum justis et fidelibus agnoscitur.

Ps. 110, 10; *Prov.* 1, 7 *et* 9, 10.

17. Timor Domini, scientiæ religiositas.

18. Religiositas custodiet et justificabit cor, jucunditatem atque gaudium dabit.

19. Timenti Dominum bene erit, et in diebus consummationis illius benedicetur.

20. Plenitudo sapientiæ est timere Deum, et plenitudo a fructibus illius.

21. Omnem domum illius implebit a generationibus, et receptacula a thesauris illius.

s'en trouvera bien à la fin, et au jour de sa mort il sera béni.

14. (Aimer Dieu, c'est être glorieusement sage.

15. Ceux à qui se montre la sagesse, la chérissent dès qu'ils la voient et qu'ils reconnaissent ses grandeurs.)

16. Le commencement de la sagesse, c'est la crainte du Seigneur, qui naît avec les fidèles dès le sein de leur mère, qui accompagne les femmes d'élite, et se montre avec les justes et les fidèles.

17. *La crainte du Seigneur est la science de la religion.*

18. *Cette religion garde et sanctifie le cœur, elle donne la joie et l'allégresse.*

19. *Celui qui craint le Seigneur s'en trouvera bien, et au jour de sa fin il sera béni.*

20. La crainte de Dieu est la plénitude de la sagesse, et cette plénitude se montre par ses fruits.

21. Elle remplit toute la maison du sage de ses produits, et tous ses greniers de trésors.

---

mort avec un extrême bonheur, et qui rend notre vie plus diligente ». Faber. Conf. spir. Mort, IV. — *Benedicetur*. Gr. : « il trouvera grâce ». Un proverbe grec dit : βίου δικαίου γίγνεται τέλος καλόν.

14. — *Honorabilis*. Sap., VII, 11. Quoi de plus glorieux que de servir Dieu, « cui appropinquare clarescere est, quem timere gaudere est, cui servire regnare est ». De Humil. ad Demetr. IV.

15. — Gr. : « ceux à qui elle se montre, elle leur en fait part par sa vue », c'est-à-dire, elle donne en se montrant l'amour de Dieu. Dans le latin, l'amour porte sur la sagesse elle-même, qui n'a qu'à se montrer pour le faire naître.

16. — *Initium sapientiæ*. Maxime fondamentale dans la doctrine de la sagesse. Prov., I, 7; Ps., CX, 10. — *Concreatus est*, dans le grec, se rapporte plutôt à la sagesse. La crainte de Dieu et la sagesse sont des dons divins reçus à l'état de vertus infuses, au moment de la délivrance du péché originel. — *Cum electis feminis*, μετὰ ἀνθρώπων θεμέλιον αἰῶνος ἐνόσσευσε, « cum hominibus fundamentum æternum nidificavit », touchante expression pour faire comprendre la tendresse et la constance de la sagesse dans son union avec l'homme. Prov., VIII, 31. — *Et cum justis*. Gr. : « elle se confiera, ἐμπιστευθήσεται, dans leur race », elle y demeurera fidèlement.

17. — *Scientiæ religiositas*, le caractère religieux de la science, la science de la religion elle-même. Cette expression un peu vague est une addition du texte latin.

18. — *Justificabit*, non pas *ex opere operato*, mais parce qu'elle porte à l'accomplissement des bonnes œuvres.

19. — *Timenti*. Répétition du ℣. 13. Ces trois versets ne sont d'ailleurs qu'une variante ou une seconde traduction des ℣℣. 11-13.

20. — *Plenitudo*. La sagesse ne consiste qu'à servir Dieu : commencer à craindre Dieu, c'est donc commencer à être sage, et le servir parfaitement, c'est être pleinement sage. — *Et plenitudo*. Gr. : « et elle les enivre de ses fruits. »

21. — *Generationibus*, « des choses désirées. » — *Thesauris*, « de ses fruits » pour cette vie et pour l'autre.

22. La couronne de la sagesse, c'est la crainte du Seigneur, qui fait abonder la paix et les fruits de salut;

23. Elle voit la sagesse et la comprend; (toutes deux sont des dons de Dieu.)

24. La sagesse répand la science et la lumière de la prudence, et elle exalte la gloire de ceux qui la possèdent.

25. La racine de la sagesse, c'est la crainte du Seigneur, et ses rameaux sont de longue durée.

26. *La sagesse a dans ses trésors l'intelligence et la science religieuse, mais elle est en exécration aux pécheurs.*

27. (La crainte du Seigneur bannit le péché,

28. Mais celui qui est sans crainte ne pourra devenir juste;) car l'emportement de sa colère causera sa ruine.

29. L'homme patient attendra jusqu'au temps marqué, et alors la joie lui sera rendue.

30. *L'homme de bon sens* cachera ses paroles pour un temps, et les lèvres d'un grand nombre publieront sa sagesse.

31. Dans les trésors de la sagesse sont les maximes de la science.

32. Le culte de Dieu est en horreur au pécheur.

22. Corona sapientiæ, timor Domini, replens pacem, et salutis fructum.

23. Et vidit, et dinumeravit eam; utraque autem sunt dona Dei.

24. Scientiam, et intellectum prudentiæ sapientia compartietur; et gloriam tenentium se, exaltat.

25. Radix sapientiæ est timere Dominum, et rami illius longævi.

26. In thesauris sapientiæ intellectus, et scientiæ religiositas; execratio autem peccatoribus sapientia.

27. Timor Domini expellit peccatum;

28. Nam qui sine timore est, non poterit justificari; iracundia enim animositatis illius, subversio illius est.

29. Usque in tempus sustinebit patiens, et postea redditio jucunditatis.

30. Bonus sensus usque in tempus abscondet verba illius, et labia multorum enarrabunt sensum illius.

31. In thesauris sapientiæ significatio disciplinæ.

32. Execratio autem peccatori, cultura Dei.

---

22. — *Replens,* « faisant pleuvoir. »

23. — *Utraque,* la sagesse et la crainte de Dieu.

24. — *Compartietur,* ἐξώμβρησε, a fait pleuvoir, sans sujet dans le grec, et pouvant se rapporter soit à Dieu soit à la sagesse.

25. — *Longævi.* Gr. : « et ses rameaux sont la longueur des jours. »

26. — *Execratio.* « Qui male agit, odit lucem. » Joan., III, 20.

27. — *Expellit peccata.* VII, 40. « Rarissime accidit, imo vero nunquam, ut quisquam veniat volens fieri christianus, qui non sit aliquo Dei timore perculsus. » S. Aug.. de Cat. Rud. V.

28. — *Qui sine timore.* Gr. : « l'homme injuste. » — *Iracundia.* Gr. : « l'homme injuste ne pourra pas être justifié, car l'impétuosité de son esprit est une ruine pour lui. »

29. — *Usque in tempus,* le temps marqué par le Seigneur, la fin de l'épreuve, la mort. — *Sustinebit,* résistera patiemment à la tentation, attendra en souffrant avec résignation. — *Redditio,* « plus tard le bonheur lui rendra, » lui reviendra.

30. — *Bonus sensus.* Gr. : « il cachera jusqu'au temps ses paroles, et les lèvres des fidèles publieront sa sagesse. » Silentium illius in tempore compensabitur multorum de ipso sermonibus. Grotius.

31. — *Significatio.* παραβολή, la maxime de la science.

32. — *Cultura Dei,* synonyme de la sagesse du ✝. 26.

33. Fili concupiscens sapientiam, conserva justitiam, et Deus præbebit illam tibi.

34. Sapientia enim et disciplina timor Domini; et quod beneplacitum est illi,

35. Fides, et mansuetudo; et adimplebit thesauros illius.

36. Ne sis incredibilis timori Domini; et ne accesseris ad illum duplici corde.

37. Ne fueris hypocrita in conspectu hominum, et non scandalizeris in labiis tuis.

38. Attende in illis, ne forte cadas, et adducas animæ tuæ inhonorationem,

39. Et revelet Deus absconsa tua, et in medio synagogæ elidat te;

40. Quoniam accessisti maligne ad Dominum, et cor tuum plenum est dolo et fallacia.

33. *Mon fils,* si tu désires la sagesse, pratique la justice, et Dieu te l'accordera.

34. Car la sagesse et la science, c'est la crainte du Seigneur, et ce qui lui est agréable,

35. C'est la foi et la mansuétude, *et il comblera les trésors de celui qui les possède.*

36. Ne te dépouille point de la crainte du Seigneur, et ne viens pas à lui avec un cœur double.

37. Ne sois pas hypocrite aux yeux des hommes, et que tes lèvres ne te soient point une occasion de chute.

38. Veilles-y, de peur de tomber et de déshonorer ton âme.

39. Car Dieu révèlerait ce que tu caches, et te briserait au milieu de l'assemblée,

40. Pour t'être approché de lui malicieusement, et avoir eu le cœur plein de fraude *et de tromperie.*

CHAPITRE II

Conduite à tenir vis-à-vis de la tentation (℣℣. 1-6). — Crainte de Dieu et vertus théologales (℣℣. 7-10). — Confiance en Dieu (℣℣. 11-13). — Duplicité et incrédulité des méchants (℣℣. 14-17). — Vertus de ceux qui craignent Dieu (℣℣. 18-23).

1. Fili, accedens ad servitutem Dei, sta in justitia, et timore, et præ-

1. Mon fils, si tu te disposes au service de Dieu, *demeure ferme*

---

33. — *Conserva justitiam.* Gr. : « garde les commandements ». « Qui facit veritatem, venit ad lucem. » Joan., III, 21.

34. — *Beneplacitum,* ἡ εὐδοκία, sa complaisance.

36. — *Ne sis incredibilis,* μὴ ἀπειθήσῃς, ne manque pas de confiance dans la crainte du Seigneur, ne crois pas pouvoir t'en dispenser.

37. — *Ne scandalizeris.* Gr. : « fais attention à tes lèvres. »

38. — *Attende.* Gr. : « ne t'élève pas toi-même. » Matt., XXIII, 12.

39. — *Et revelet.* Ce sera le châtiment de l'orgueilleux et de l'hypocrite au jour du jugement. I Cor., IV, 5.

40. — *Maligne.* Gr. : « parce que tu n'as pas approché du Seigneur avec crainte. » Sap. I, 1-4.

CHAP. II. — 1. — *Sta,* dans l'attitude de la fermeté. — *Præpara.* « Quia quasi ad quemdam agonem sancti operis introimus, ad pugnas tentationum animas præparemus... Nulla sunt enim, dilectissimi, sine tentationum experimentis opera virtutis, nulla

dans la justice et dans la crainte, et prépare ton âme à la tentation.

2. Humilie ton cœur et sois patient; *prête l'oreille pour recueillir les paroles de la sagesse,* et ne te hâte pas au temps de l'épreuve.

3. *Souffre les délais que Dieu t'impose,* demeure-lui attaché, et attends, afin que ta vie s'accroisse pour le dernier jour.

4. Reçois tout ce qui te sera imposé, *sois calme dans ton affliction,* et dans ton humiliation conserve la patience.

5. Car si l'or et l'argent s'éprouvent au feu, les hommes que Dieu aime s'éprouvent au creuset de l'humiliation.

para animam tuam ad tentationem. *Matth.* 4, 1; *II Tim.* 3, 12.

2. Deprime cor tuum, et sustine; inclina aurem tuam, et suscipe verba intellectus; et ne festines in tempore obductionis.

3. Sustine sustentationes Dei; conjungere Deo, et sustine, ut crescat in novissimo vita tua.

4. Omne quod tibi applicitum fuerit, accipe; et in dolore sustine, et in humilitate tua patientiam habe;

5. Quoniam in igne probatur aurum et argentum, homines vero receptiles in camino humiliationis. *Sap.* 3, 6.

---

sine probationibus fides, nullum sine hoste certamen, nulla sine congressione victoria... Et ideo sapientissimus Salomon : Fili, inquit, accedens, etc. Vir enim sapientia Dei plenus, sciens studium religionis laborem habere certaminis, cum prævideret pugnæ periculum, ante admonuit pugnaturum : ne forte, si ad ignorantem tentator accederet, imparatum citius vulneraret. » S. Leo, Serm. I in Quadrag. 3. « Il n'y a donc point d'illusion à se faire. Qui que nous soyons, où que nous allions, quoi que nous fassions, la tentation nous suit un peu plus que notre ombre. Elle sort de nos adversités, elle fond sur nous d'en haut... elle est dans l'air que nous respirons... elle est dans ce qu'il y a de plus sacré comme dans ce qu'il y a de plus profane... elle est en nous, et jaillit de notre fond comme d'une source intarissable, et il en ira ainsi jusqu'à notre dernier soupir. » Mgr Gay, Vie chrét. I, p. 468. Heureusement pour nous, « fortior est qui in nobis est, quam qui adversum nos est, et per ipsum validi sumus in cujus virtute confidimus. » S. Leo, loc. cit. Dans tout ce passage, il faut comprendre sous le nom de tentation toutes les épreuves que Dieu peut permettre ou envoyer.

2. — *Deprime,* εὔθυνον, rends droit ton cœur, par conséquent, sous la main de Dieu, humilie-le. — *Sustine,* non avec l'orgueil du stoïcien, mais avec l'humble résignation du serviteur de Dieu. — *Inclina aurem,* à la voix de Dieu qui parle surtout par les Saints Livres, et par les conseillers de la conscience. — *Ne festines.* Point de hâte, d'impatience. Il n'y a rien qui empire plus le mal et qui éloigne plus le bien, que l'inquiétude et empressement. Les oiseaux demeurent pris dedans les filets et les lacs, parce que, s'y trouvant engagés, ils se débattent et remuent déréglément pour en sortir, ce que faisant, ils s'enveloppent toujours tant plus. » S. Fr. de Sales, Introduct., IV, 11. — *Obductionis,* ἐπαγωγῆς, de l'invasion, de la tentation, des ténèbres. Il est dit dans un vieux proverbe français : « Quand Dieu aurait retiré son soleil des cieux, si faudrait-il avoir patience. »

3. — *Sustine sustentationes.* Puisque Dieu combat en nous et pour nous, c'est bien à lui de marquer l'heure de la victoire. I Cor., X, 13. — *Conjungere Deo.* « Dieu qui gouverne toutes choses autour de nous est personnellement présent en nous, au fond de notre âme, au centre de notre être... il y est en somme comme il n'est nulle part excepté en lui-même... et nous envoie à propos toutes les grâces actuelles nécessaires pour nous faire résister aux suggestions mauvaises. » Mgr. Gay, Vie et Vert. chrét. I, p. 515-517. — *Ut crescat.* Car la tentation est une source de mérites. Ps. XC, 15, 16.

4. — *Accipe.* Dieu le veut : « fiat voluntas tua ! » Job, II, 10. — *In humilitate.* Gr. : « dans les vicissitudes de ton humiliation, sois patient. » « Ipse enim nos hortatur ut pugnemus, adjuvat ut vincamus : certantes in bello spectat, deficientes sublevat, vincentes coronat ». S. Bern., de Anima, XIV.

5. — *Receptibiles,* δεκτοί, agréables à Dieu. Tob. XII, 13. La pensée exprimée dans ce verset revient souvent dans la Sainte Ecriture. Prov., XVII, 3; XXVII, 21; Sap., III, 6; Zach., XIII, 9; Mal., III, 3; I Pet., I, 7.

6. Crede Deo, et recuperabit te; et dirige viam tuam, et spera in illum. Serva timorem illius, et in illo veterasce.
7. Metuentes Dominum sustinete misericordiam ejus; et non deflectatis ab illo ne cadatis.

8. Qui timetis Dominum, credite illi; et non evacuabitur merces vestra.
9. Qui timetis Dominum, sperate in illum; et in oblectationem veniet vobis misericordia.
10. Qui timetis Dominum, diligite illum, et illuminabuntur corda vestra.
11. Respicite, filii, nationes hominum; et scitote quia nullus speravit in Domino, et confusus est.

12. Quis enim enim permansit in mandatis ejus, et derelictus est? aut quis invocavit eum, et despexit illum?

Ps. 30, 2.

13. Quoniam pius et misericors est Deus, et remittet in die tribulationis peccata; et protector est omnibus exquirentibus se in veritate.

14. Væ duplici corde, et labiis scelestis, et manibus malefacienti-

6. Aie foi en Dieu, et il te rétablira; suis la voie droite, et espère en lui. *Garde la crainte de Dieu, et vieillis avec elle.*
7. Vous qui craignez le Seigneur, attendez sa miséricorde, et ne vous détournez pas de lui, de peur de tomber.
8. Vous qui craignez le Seigneur, ayez foi en lui, et votre récompense ne sera pas perdue.
9. Vous qui craignez le Seigneur, espérez en lui, et sa miséricorde fera votre bonheur.
10. *Vous qui craignez le Seigneur, aimez-le, et vos cœurs seront remplis de clarté.*
11. Mes enfants, considérez les générations humaines, et sachez qu'aucun de ceux qui ont espéré au Seigneur n'a été confondu.
12. Qui donc est resté fidèle à ses préceptes, et a été abandonné? Qui donc l'a invoqué, et n'a reçu que du mépris?

13. Car Dieu est bon et miséricordieux, et il pardonne les péchés, au jour de l'affliction, et il est le protecteur *de tous ceux qui le cherchent avec sincérité.*
14. Malheur au cœur double, *aux lèvres criminelles,* aux mains mal-

---

6. — *Crede,* aie confiance. — *Recuperabit.* Gr. : il te relèvera.
7. — *Sustinete,* attendez sa miséricorde, comptez sur elle. — *Cadatis,* d'une chute morale.
8. — *Credite,* avec foi en la miséricorde de Dieu. — *Evacuabitur.* Gr. : ne se heurtera point aux obstacles, ne périra pas. Ἀνδρὸς δικαίου καρπὸς οὐκ ἀπόλλυται, dit une maxime grecque.
9. — *Sperate.* Gr. : « espérez les biens et la joie de l'éternité et de la miséricorde. »
10. — *Diligite.* Dans le grec, les deux versets précédents ont principalement trait à la confiance en Dieu, rémunérateur de la vertu; celui-ci, absent dans le texte primitif, a été ajouté en latin pour compléter le cycle des vertus théologales. — *Illuminabuntur.* L'amour de Dieu est une lumière pour la direction de la vie; c'est ce qui faisait dire à S. Augustin : « Ama, et fac quod vis. »
11. — *Nationes hominum.* Gr. : « les antiques générations ». « Le Seigneur lui-même daigne se vanter solennellement de sa fidélité. Il appelle sans cesse l'attention de ses créatures sur ce point, de peur qu'elles ne l'apprécient pas à sa juste valeur. Son extrême compassion pour nous fait qu'il insiste sur celle de ses perfections qui invite le plus notre confiance ». Faber, Conf. spir. Confiance.
12. — *Derelictus est.* « Fidelis enim socius est, nec deserit sperantes in se, nisi ipse prior deseratur ». S. Bern. de Anima, vii.
13. — *Pius,* Gr. : clément. — *Malefacientibus,* Gr. : remissis. — *Ingredienti.* Gr. : « marchant dans deux voies ». Qui servire se posse putat duobus dominis. Estius.

faisantes, et au pécheur qui s'avance *sur terre* par deux chemins.

15. Malheur aux cœurs lâches et sans confiance en Dieu : ils n'auront point sa protection.

16. Malheur à ceux qui ont perdu la patience, *et qui ont abandonné les voies droites, pour s'écarter dans des chemins pervers.*

17. Que feront-ils donc quand le Seigneur viendra juger?

18. Ceux qui craignent le Seigneur ne seront pas incrédules à sa parole, et ceux qui l'aiment suivront fidèlement ses voies.

19. Ceux qui craignent le Seigneur chercheront ce qui lui plaît, et ceux qui l'aiment seront tout pénétrés de sa loi.

20. Ceux qui craignent le Seigneur prépareront leurs cœurs, et ils sanctifieront leurs âmes à ses yeux.

21. *Ceux qui craignent le Seigneur gardent ses commandements, et ils auront patience jusqu'au jour de sa visite,*

22. *En disant :* Si nous ne faisons pénitence, c'est aux mains du Seigneur et non aux mains des hommes que nous tomberons.

23. Car autant il a de grandeur, autant il a de miséricorde.

bus, et peccatori terram ingredienti duabus viis.

III Reg. 18, 21.

15. Væ dissolutis corde qui non credunt Deo; et ideo non protegentur ab eo.

16. Væ his qui perdiderunt sustinentiam, et qui dereliquerunt vias rectas, et diverterunt in vias pravas.

17. Et quid facient, cum inspicere cœperit Dominus?

18. Qui timent Dominum, non erunt incredibiles verbo illius; et qui diligunt illum conservabunt viam illius.

Joan. 14, 23.

19. Qui timent Dominum, inquirent quæ beneplacita sunt ei; et qui diligunt eum, replebuntur lege ipsius.

20. Qui timent Dominum, præparabunt corda sua, et in conspectu illius sanctificabunt animas suas.

21. Qui timent Dominum, custodiunt mandata illius, et patientiam habebunt usque ad inspectionem illius,

22. Dicentes : Si pœnitentiam non egerimus, incidemus in manus Domini, et non in manus hominum.

23. Secundum enim magnitudinem ipsius, sic et misericordia illius cum ipso est.

---

15. — *Non protegentur.* Gr. : « ne sera pas couvert ». Ps., XVI, 8. Ce verset est la contre-partie des ℣℣. 8 et 9.

16. — *Sustinentiam,* ὑπομονήν, la patience. Ce verset regarde ceux qui n'ont pas tenu compte des conseils donnés ℣℣. 2-4.

17. — *Inspicere,* visiter, juger. « Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi ». Sap., IV, 20.

20. — *Præparabunt corda,* par la pratique des vertus recommandées plus haut. — *Sanctificabunt.* Gr. : « ils humilieront leurs âmes ».

22. — *Incidemus.* Dans le grec, le verset ne commence qu'à ce mot ; il est un acte de foi en la providence divine. II Reg., XXIV, 14. Le sens du latin présente la même idée que Heb., X, 31.

23. — *Secundum magnitudinem.* Le livre de la Sagesse établit le rapport qui existe entre la grandeur de Dieu et sa miséricorde, XI, 24.

CHAPITRE III

Devoirs des enfants envers leurs parents, et bénédictions attachées à la pratique de ces devoirs (℣℣. 1-18). — Douceur (℣. 19). — Humilité (℣℣. 20-21). — Point de curiosité téméraire (℣℣. 22-26). — Dureté et duplicité du cœur (℣℣. 27-29). — Orgueil (℣. 30). — Le cœur du sage (℣℣. 31-32). — L'aumône (℣℣. 33-34).

1. Filii sapientiæ, ecclesia justorum; et natio illorum, obedientia et dilectio.

1. *Les enfants de la sagesse composent la société des justes, et toute leur race est obéissance et amour.*

2. Judicium patris audite, filii, et sic facite ut salvi sitis.

2. Mes enfants, écoutez *le précepte de* votre père, et faites en sorte d'assurer votre salut.

3. Deus enim honoravit patrem in filiis; et judicium matris exquirens, firmavit in filios.

3. Car Dieu a rendu le père honorable pour ses enfants, et il *s'est appliqué* à établir sur les fils l'autorité de la mère.

4. Qui diligit Deum, exorabit pro peccatis, et continebit se ab illis, et in oratione dierum exaudietur.

4. Celui qui aime Dieu implorera pardon pour ses péchés, *il s'en abstiendra, et il sera exaucé dans sa prière de chaque jour.*

5. Et sicut qui thesaurizat, ita et qui honorificat matrem suam.

5. C'est amasser un trésor qu'honorer sa mère.

6. Qui honorat patrem suum, jucundabitur in filiis, et in die orationis suæ exaudietur.

6. Celui qui révère son père trouvera sa joie dans ses enfants, et sera exaucé au jour de sa prière.

7. Qui honorat patrem suum, vita vivet longiore; et qui obedit patri, refrigerabit matrem.

7. Celui qui honore son père vivra longtemps, et en lui obéissant, il assistera sa mère.

8. Qui timet Dominum, honorat parentes, et quasi dominis serviet his qui se genuerunt.

8. (Celui qui craint le Seigneur honore ses parents), et sert comme ses maîtres ceux qui lui ont donné la vie.

9. In opere et sermone, et omni patientia honora patrem tuum.

Exod. 20, 12; *Deut.* 5, 16; *Matth.* 15, 4; *Marc.* 7, 10; *Ephes.* 6, 2.

9. Dans tes actes et dans tes paroles, *en toute patience,* respecte ton père.

CHAP. III. — 1. — *Obedientia et dilectio*, deux vertus corrélatives : « Si quis diligit me, sermones meos servabit », Joan., XIV, 23.

3. — *Honoravit,* a rendu digne d'honneur pour les enfants, ἐπὶ τέκνοις. — *Exquirens* n'est pas dans le grec, et ne fait qu'embarrasser en latin.

4. — *Deum.* Gr. : « celui qui honore son père expie ses péchés. » Ce qui est plus en harmonie avec le contexte.

5. — *Thesaurizat.* Donc double avantage spirituel à honorer ses parents : expiation du péché, acquisition de mérites.

6. — *Jucundabitur in filiis.* Vérité d'expérience quotidienne. les parents sont traités par leurs enfants comme ils ont traité eux-mêmes leurs parents. Marc, IV, 24.

7. — *Vita longiore.* C'est la promesse formelle du quatrième précepte. — *Patri.* En grec, plus justement : « au Seigneur ».

8. — *Domini*, à cause de l'autorité divine qu'ils représentent.

10. Afin que sa bénédiction descende sur toi, *et que cette bénédiction te demeure jusqu'à la fin.*
11. La bénédiction du père affermit la maison des enfants, et la malédiction de la mère la détruit de fond en comble.
12. Ne tire point gloire de l'opprobre de ton père, car sa honte ne fait pas ton honneur.
13. C'est l'honneur du père qui fait la gloire du fils, et un père méprisé est la honte de son enfant.
14. Mon fils, soutiens la vieillesse de ton père, et ne le contriste pas tant qu'il vit.
15. Son esprit s'affaiblit-il, supporte-le, et parce que tu es fort, ne le méprise pas. La charité exercée vis-à-vis d'un père ne sera pas oubliée.
16. *Tu seras récompensé de ce que tu auras supporté de ta mère.*
17. Tu seras établi dans la justice, au jour de la tribulation on se souviendra de toi, et tes péchés disparaîtront comme la glace aux rayons du soleil.
18. Qu'il est infâme celui qui abandonne son père, et comme Dieu maudit celui qui irrite sa mère !
19. Mon fils, accomplis tes œuvres avec douceur, et tu auras parmi les hommes plus d'amour encore que de gloire.

10. Ut superveniat tibi benedictio ab eo, et benedictio illius in novissimo maneat.
11. Benedictio patris firmat domos filiorum; maledictio autem matris eradicat fundamenta.
Gen. 27, 27 *et* 49, 2.
12. Ne glorieris in contumelia patris tui; non enim est tibi gloria, ejus confusio;
13. Gloria enim hominis ex honore patris sui, et dedecus filii pater sine honore.
14. Fili, suscipe senectam patris tui et non contristes eum in vita illius;
15. Et si defecerit sensu, veniam da, et ne spernas eum in virtute tua; eleemosyna enim patris non erit in oblivione.
16. Nam pro peccato matris restituetur tibi bonum.
17. Et in justitia ædificabitur tibi, et in die tribulationis commemorabitur tui; et sicut in sereno glacies, solventur peccata tua.
18. Quam malæ famæ est, qui derelinquit patrem; et est maledictus a Deo, qui exasperat matrem.
19. Fili, in mansuetudine opera tua perfice, et super hominum gloriam diligeris.

---

9. — *In opere.* Jac., II, 15, 16.
11. — *Benedictio.* Allusion à la bénédiction et à la malédiction de Noé. — *Maledictio matris.* Cfr. S. August., de Civ. Dei, XXII, 8, in fin.
12. — *Ne glorieris.* Gen., IX, 22.
13. — *Pater.* Gr. : « la mère ».
14. — *Suscipe senectam.* « O fili, quantum tibi sumis judicium, si non pascas parentem! illi debes quod habes, qui debes quod es ». S. Ambr., in Luc, VIII, 75.
15. — *In virtute,* ἐν ἰσχύϊ. Souvent, si les facultés du père s'affaiblissent avec l'âge, les travaux multipliés qu'il s'est imposés pour ses enfants en sont la cause. — *Eleemosyna.* Ici, la piété filiale.
16. — *Pro peccato,* au lieu du péché de votre mère dont vous avez souffert, au lieu de ses défauts. Ce n'est donc pas à cause des vertus de ses parents que l'enfant doit les honorer, c'est à cause de leur qualité de père et de mère, qualité qu'aucune faute ne peut effacer. En grec : « et au lieu des péchés, il sera bâti pour toi », expression hébraïque qui marque la prospérité. C'est ce membre de phrase que le latin traduit une seconde fois au commencement du verset suivant.
17. — *Solventur.* Il n'en restera donc plus trace.
19. — *In mansuetudine.* Cfr. S. Franc. de Sales, Introduct. III, 8. — *Super hominum gloriam.* Gr. : « tu seras aimé par l'homme

20. Quanto magnus es, humilia te in omnibus, et coram Deo invenies gratiam;

Philip. 2, 3.

21. Quoniam magna potentia Dei solius, et ab humilibus honoratur.

22. Altiora te ne quæsieris, et fortiora te ne scrutatus fueris; sed quæ præcepit tibi Deus, illa cogita semper et in pluribus operibus ejus ne fueris curiosus.

Prov. 25, 27.

23. Non est enim tibi necessarium ea quæ abscondita sunt, videre oculis tuis.

24. In supervacuis rebus noli scrutari multipliciter et in pluribus operibus ejus non eris curiosus.

25. Plurima enim super sensum hominum ostensa sunt tibi.

26. Multos quoque supplantavit

20. Montre en tout d'autant plus d'humilité que tu es plus grand, et tu trouveras grâce devant Dieu.

21. Car Dieu seul a la toute-puissance, et c'est par les humbles qu'il est glorifié.

22. Ne cherche pas ce qui est au-dessus de toi, et ne scrute pas ce qui dépasse tes forces; mais songe toujours aux prescriptions de Dieu, *et n'étends pas ta curiosité à toutes ses œuvres.*

23. Car tu n'as que faire (de voir de tes yeux) les choses cachées.

24. Point de recherches multipliées sur des choses superflues, *et point de curiosité sur les œuvres de Dieu.*

25. Il t'a été révélé, en effet, bien des choses qui dépassent l'entendement humain.

26. Il en est beaucoup qu'ont éga-

---

acceptable », l'homme de bien. « Popularis enim et grata est omnibus bonitas, nihilque quod tam facile illabatur humanis sensibus... Ea si mansuetudine morum ac facilitate... adjuvetur gratia, incredibile quantum procedit ad cumulum dilectionis. » S. Ambr., de Offic. II, 8, 29.

20. — *Quanto magnus es.* « Non magnum est humilem esse in abjectione; magna prorsus et rara virtus, humilitas honorata. » S. Bern. sup. Missus, S. IV. — *Gratiam,* Jac., IV, 6. Le verset suivant donne la raison de cette prescription. Toute grandeur vient de Dieu. et l'humilité consistant tout d'abord à faire hommage à Dieu de ce qu'on a reçu de lui, plus on est grand, plus cet hommage doit être étendu, et l'humilité profonde.

22. — *Altiora te.* Gr. : « ne cherche pas ce qui est trop difficile pour toi. » Prov., XXV, 27; Rom., XIII, 3.

Quant aux volontés souveraines
De Celui qui fait tout, et rien qu'avec dessein,
Qui les sait, que lui seul? Comment lire en son sein?
Aurait-il imprimé sur le front des étoiles,
Ce que la nuit des temps enferme dans ses voiles?

La Font., II, 13. — *Ne fueris curiosus.* C'est la condamnation de l'étude téméraire et purement curieuse des secrets divins, comme des mystères de la Providence, de la prédestination, etc., dont Dieu s'est réservé l'intelligence.

23. — *Non necessarium.* C'est inutile, et même impossible, à cause des bornes de l'intelligence créée. « Quo enim intellectu Deum capit homo, qui ipsum intellectum suum, quo eum vult capere, nondum capit? » S. Aug. de Trin., V, 1.

24. — *In supervacuis,* περισσοῖς, les choses supérieures, transcendantes pour l'homme.

25. — *Super sensum.* Gr. : « car il t'a été découvert plus de choses que l'intelligence des hommes » n'en peut trouver et comprendre. Les mystères que Dieu a bien voulu nous révéler ne sont-ils pas déjà un honneur pour notre raison? « Melius est vel modicum quid de Deo scire, quam cœlestium vel terrestrium notitiam habere? » S. Bonav., L, III, d. 23, I, 4. Et d'ailleurs, même sur la révélation divine, l'intelligence humaine n'a-t-elle pas lieu d'exercer légitimement ses forces, d'abord parce que « divinæ revelationis factum diligenter inquirat oportet, ut certo sibi constet. » Pius IX, Encycl. 9 nov. 1846. De plus, parce que « qui vera ratione jam quod tantummodo credebat intelligit, profecto præponendus est ei qui cupit adhuc intelligere quod credit : si autem non cupit, et ea quæ intelligenda sunt credenda tantummodo existimat, cui rei fides prosit ignorat ». S. Aug., Ep. ad Consent. CXX, 3.

26. — *Supplantavit suspicio,* ἐπλάνησεν ἡ ὑπόληψις, la conjecture a égaré. — *Detinuit,*

rés leurs opinions, et que leurs manières de voir ont enchaînés à la vanité.

27. Le cœur dur sera malheureux au dernier jour, et qui aime le péril y périra.

28. *Le cœur qui s'engage dans deux voies ne réussira pas, et l'âme corrompue y trouvera sa perte.*

29. Le cœur méchant sera accablé de douleurs, et le pécheur entassera faute sur faute.

30. Il n'y a point de remède pour la race des orgueilleux, car le rejeton du péché s'enracine en eux, *sans qu'ils s'en aperçoivent.*

31. Le cœur du sage se reconnaît à sa sagesse, et l'oreille vertueuse met toute son ardeur à écouter la sagesse.

32. *Le cœur sage et intelligent s'abstiendra de pécher, et il prospèrera en œuvres de justice.*

33. L'eau éteint le feu ardent, et l'aumône combat le péché.

suspicio illorum, et in vanitate detinuit sensus illorum.

27. Cor durum habebit male in novissimo; et qui amat periculum, in illo peribit.

28. Cor ingrediens duas vias, non habebit successus, et pravus corde in illis scandalizabitur.

29. Cor nequam gravabitur in doloribus, et peccator adjiciet ad peccandum.

30. Synagogæ superborum non erit sanitas; frutex enim peccati radicabitur in illis, et non intelligetur.

31. Cor sapientis intelligitur in sapientia, et auris bona audiet cum omni concupiscentia sapientiam.

32. Sapiens cor et intelligibile abstinebit se a peccatis, et in operibus justitiæ successus habebit.

33. Ignem ardentem extinguit aqua et eleemosyna resistit peccatis.

Dan. 4, 24.

ὠλίσθησε, pris dans le sens actif : a fait glisser : « et il en est beaucoup que la conjecture a égarés, et les pensées mauvaises ont fait errer leur intelligence. » Quelle confirmation de ce verset dans l'histoire de tous ceux qui cherchent en dehors de la révélation la solution des grands problèmes de la destinée humaine ! Aussi aujourd'hui, « ce qu'il faut rappeler, mettre en lumière et venger, c'est le *bon sens,* non-seulement dans ses rapports avec les vérités spéculatives, mais dans ses rapports avec les réalités de la vie les plus inévitables et les plus saisissantes, avec les intérêts matériels, moraux et religieux de l'individu, de la famille et de la société ». Mgr Darboy. Lettre pour l'Avent, 1865.

27. — *Cor durum,* le cœur, c'est-à-dire l'intelligence insensible aux enseignements de la sagesse, « ipsum est quod nec Deum timet, nec hominem veretur ». S. Bern., de Consid. 1. Prov., XXVIII, 14. — *In illo peribit,* non pas fatalement, mais parce que la grâce de Dieu n'étant pas avec le présomptueux, celui-ci finit par succomber.

28. — *Nequam,* Gr. : « dur ». — *Adjiciet.* Gr : « ajoutera péché à péché ». עברה גוררת עברה, la transgression attire la transgression, disait Ben-Sira. Avec l'accoutumance, le premier péché une fois commis, le méchant boit l'iniquité comme l'eau. Job, XV, 16.

30. — *Synagogæ,* ἐπαγωγῇ, « pour le malheur de l'orgueilleux, pas de guérison, car la tige du péché s'est enracinée en lui. » Tant qu'il reste orgueilleux, Dieu lui résiste, et la source de la conversion est tarie pour lui.

31. — Gr. . « le cœur de l'intelligent méditera la parabole, et l'oreille de l'attentif est le désir du sage ». Le sage désire cette oreille pour lui-même, ou bien encore : « sapiens cupit habere dociles auditores ». Boss.

33. — *Eleemosyna.* L'aumône a une triple efficacité à l'endroit du péché : 1° elle efface les péchés légers que commettent les justes eux-mêmes ; 2° elle expie les restes du péché déjà pardonné ; 3° elle obtient la contrition des péchés graves, et peut leur servir de satisfaction sacramentelle. « Hic quoque ostenditur et probatur, quia sicut lavacro aquæ salutaris gehennæ ignis extinguitur, ita et eleemosynis atque operationibus justis delictorum flamma sopitur ». S. Cypr., de Op. et Eleemos. 2. « Si tamen, ajoute S. Gaudentius de Brescia, post conversionem non iterum renovatis criminibus (ignis) inardes-

34. Et Deus prospector est ejus qui reddit gratiam; meminit ejus in posterum, et in tempore casus sui inveniet firmamentum.

34. Dieu regarde celui qui fait miséricorde, il s'en souvient plus tard, et au jour du malheur, celui-là trouvera un appui.

CHAPITRE IV

Devoirs de charité et de justice à remplir envers les pauvres (℣℣. 1-11). — Bienfaits que procure la sagesse (℣℣. 12-17). — Epreuves qu'elle fait subir à son disciple (℣℣. 18-22). — Contre le respect humain (℣℣. 23-27, 31). — Le bon conseil (℣℣. 28-29). — Mensonge (℣. 30). — Résistance inutile (℣. 32). — Combat pour la justice (℣. 33). — Parler et agir (℣. 34). — Avarice (℣. 35).

1. Fili, eleemosynam pauperis ne defraudes, et oculos tuos ne transvertas a paupere.

Tob. 4, 7.

2. Animam esurientem ne despexeris; et non exasperes pauperem in inopia sua.

3. Cor inopis ne afflixeris, et non protrahas datum angustianti.

4. Rogationem contribulati ne abjicias; et non avertas faciem tuam ab egeno.

5. Ab inope ne avertas oculos tuos propter iram, et non relinquas quærentibus tibi retro maledicere;

1. Mon fils, ne prive pas le pauvre de son aumône, et ne détourne point tes yeux du malheureux.

2. Ne méprise pas celui qui a faim, et n'aigris pas l'indigent dans sa détresse.

3. N'afflige pas le cœur du pauvre, et ne diffère point de donner au nécessiteux.

4. Ne rejette pas la prière de celui qui souffre, et ne détourne pas ton visage du pauvre.

5. Ne retire point tes regards du malheureux *de peur qu'il ne s'irrite*, et ne donne point lieu à ceux qui te supplient de te maudire par derrière.

---

cat. Is enim qui eleemosynis remedium peccatorum pœnitens quœrit, debet jam non agere pœnitenda, ne quod uno latere extinguitur, alio succendatur ». Serm. XIII. L'aumône compte aux nombre des sacramentaux. — *Resistit*, ἐξιλάσεται, expie.

34. — *Et Deus* Gr. : « et celui qui récompense les bienfaits s'en souvient ensuite ». — *Firmamentum*. « Præclara et divina res, fratres carissimi, salutaris operatio, solatium grande credentium, securitatis nostræ salubre præsidium, munimentum spei, tutela fidei, medela peccati... verum Dei munus et maximum... quo christianus adjutus perfert gratiam spiritualem, promeretur Christum judicem, Deum computat debitorem ». S. Cyp., Op. cit. in fin.

CHAP IV. — 1. — *Eleemosynam*, τὴν ζωήν, la vie, ce qui est nécessaire à la vie. — *Ne defraudes*. Gr. : « ne prive pas ». Refuser au pauvre ce dont il a besoin, c'est léser les droits de Dieu. — *Ne transvertas*, μὴ παρελκύσῃς, « ne fais pas attendre les yeux de l'indigent », qui par son regard adresse une prière muette, mais si touchante.

2. — *Non exasperes*, par l'indifférence ou la lenteur qu'on met à le secourir, ce qui peut le porter à des excès, car la faim est mauvaise conseillère.

3. — *Non protrahas*. Prov., III, 28; XIII, 12. « Nihil æque amarum est, quam diu pendere; æquiore quidem animo ferunt præscindi spem suam, quam trahi ». Senec., de Benef. II, 5.

Bienfaict sur bienfaict il essemble,
Qui tost l'accorde et tost le faict. XVIme s.

6. Car si quelqu'un te maudit dans l'amertume de son âme, son imprécation sera exaucée, *exaucée* par celui qui l'a créé.

7. Rends-toi agréable à la société *des pauvres, humilie ton âme devant un ancien,* et devant un grand abaisse ton front.

8. Prête l'oreille au pauvre (sans chagrin), *paie ta dette,* et réponds-lui amicalement avec douceur.

9. Arrache celui qui souffre l'injustice à la main de l'orgueilleux, et ne tolère pas cela méchamment en ton âme.

10. Dans tes jugements, aie pour les orphelins *la compassion* d'un père, et sois comme un mari pour leur mère.

11. Tu seras alors comme le fils *obéissant* du Très-Haut, et il aura pour toi plus de tendresse qu'une mère.

12. La sagesse inspire la vie à ses enfants, elle accueille ceux qui la cherchent, *pour les précéder dans la voie de la justice.*

6. Maledicentis enim tibi in amaritudine animæ, exaudietur deprecatio illius; exaudiet autem eum qui fecit illum.

7. Congregationi pauperum affabilem te facito, et presbytero humilia animam tuam, et magnato humilia caput tuum.

8. Declina pauperi sine tristitia aurem tuam, et redde debitum tuum, et responde illi pacifica, in mansuetudine.

9. Libera eum qui injuriam patitur de manu superbi; et non acide feras in anima tua.

10. In judicando esto pupillis misericors ut pater, et pro viro matri illorum;

11. Et eris tu velut filius Altissimi obediens, et miserebitur tui magis quam mater.

12. Sapientia filiis suis vitam inspirat, et suscipit inquirentes se, et præibit in via justitiæ.

---

6. — *Exaudietur.* Dieu qui récompense l'aumône, III, 34, se souvient aussi de la dureté impitoyable du cœur. Le pauvre peut avoir tort de maudire, mais le riche est encore plus coupable en refusant l'aumône nécessaire.

7. — *Pauperum* n'est pas dans le grec. Il s'agit ici des rapports sociaux en général. — *Presbytero, magnato,* μεγιστᾶνι, le supérieur, ordinairement le vieillard. La pensée est traduite deux fois en latin.

8. — *Declina,* pour « inclina ». — *Sine tristitia,* II Cor., IX, 7. — *Debitum,* ce qui est dû au pauvre en justice, s'il nous a rendu quelque service, ou en charité. — *In mansuetudine.* « On est excusable de n'être pas toujours gai, car on n'est pas maître d'avoir de la gaîté quand on veut. Mais on n'est pas excusable de n'être pas toujours doux, maniable et condescendant, car cela est au pouvoir de notre volonté; il ne faut pour cela que se résoudre à surmonter l'humeur et l'inclination contraire ». S. François de Sales, Am., de Dieu. XI, 21.

9. — *Libera eum,* Prov., XXIV, 11. — *Non acide feras,* ne souffre pas méchamment et avec indifférence que le puissant opprime le pauvre. Gr. : « ne sois pas sans courage pour juger » et défendre l'opprimé.

10. — *In judicando,* dans le grec, appartient au verset précédent. Job, XXIX, 11; Jac., I, 27.

11. — *Filius Altissimi.* « Deo quanto similior, tanto fit quisque propinquior ». S. Aug., De Civ., Dei, IX, 17. « Nihil adeo divinum habet homo, quam benefacere. Fac calamitoso sis Deus, Dei misericordiam imitando. » S. Greg., Naz., Or. 16 de Pauper. Quoi de plus touchant que les prescriptions de ces onze premiers versets, et comme y éclate la prédilection et la tendresse de Dieu pour le pauvre!

12. — *Vitam inspirat.* Gr. : « exalte ». Clément d'Alexandrie lit, comme a traduit le latin : ἐνεφυσίωσε, a soufflé, a inspiré. Strom. VII, 16. La sagesse inspire la vie morale et surnaturelle, devant se transformer un jour en vie immortelle. — *Præibit,* comme lumière et guide de la vie.

13. Et qui illam diligit, diligit vitam : et qui vigilaverint ad illam, complectentur placorem ejus.
14. Qui tenuerint illam, vitam hæreditabunt; et quo introibit, benedicet Deus.
15. Qui serviunt ei, obsequentes erunt sancto : et eos, qui diligunt illam, diligit Deus.
16. Qui audit illam, judicabit gentes : et qui intuetur illam, permanebit confidens.
17. Si crediderit ei, hæreditabit illam, et erunt in confirmatione creaturæ illius.
18. Quoniam in tentatione ambulat cum eo, et in primis elegit eum.
19. Timorem et metum, et probationem inducet super illum; et cruciabit illum in tribulatione doctrinæ suæ, donec tentet eum in cogitationibus suis, et credat animæ illius.
20. Et firmabit illum, et iter adducet directum ad illum, et lætificabit illum.
21. Et denudabit absconsa sua illi, et thesaurizabit super illum scientiam et intellectum justitiæ.
22. Si autem aberraverit, derelin-

13. Celui qui l'aime, aime la vie, et ceux qui veillent près d'elle sentiront toute sa douceur.
14. Ceux qui s'attacheront à elle hériteront de la vie, et là où elle entrera, Dieu enverra sa bénédiction.
15. Ceux qui la servent obéiront au Saint, et ceux qui l'aiment sont aimés de Dieu.
16. Celui qui l'écoute, jugera les nations, et celui qui la contemple demeurera en sécurité.
17. Celui qui a confiance en elle, la possèdera, et sa postérité s'y affermira.
18. Car la sagesse s'avance avec lui dans l'épreuve, et commence *par faire choix de lui.*
19. Elle amène sur lui la crainte, la frayeur *et l'épreuve,* elle le tourmente par *les exercices pénibles de* sa discipline, jusqu'à ce qu'elle le sonde par ses enseignements et qu'elle se confie à son âme.
20. *Alors elle le fortifie,* elle vient droit à lui, le comble de joie,
21. Lui révèle ses mystères *et lui prodigue des trésors de science et d'intelligence de la justice.*
22. Mais s'il s'égare, elle l'aban-

13.— *Qui vigilaverint,* οἱ ὀρθρίζοντες, Prov., VIII, 17.
14. — *Vitam,* δόξαν. — *Quo introibit.* Sap., VII, 11. On peut aussi donner au verbe pour sujet le possesseur de la sagesse.
15. — Les serviteurs λατρεύοντες de la sagesse sont les ministres λειτουργήσουσιν du Saint, de Dieu lui-même, parce que la Sagesse est inséparable de Dieu, considérée soit comme attribut, soit comme personne divine. — *Diligit,* Prov., VIII, 17.
16. — *Judicabit.* Expression marquant seulement la puissance, la supériorité. Sap., III, 8. — *Qui intuetur.* Gr. : « celui qui vient à elle habitera en sécurité ». Prov., I, 33.
17. — *Si crediderit,* s'il a confiance, et se laisse guider par elle. — *Creaturæ ejus*, Gr. : « ses descendants seront en possession ». Les bienfaits de la sagesse s'étendront à toute la race du sage.
18. — *In tentatione.* Gr. : « parce que dans le commencement elle s'avance avec lui difficultueusement ». La sagesse, comme Dieu lui-même, II, 1, commence par éprouver son disciple, en le menant par des sentiers difficiles.
19. — *Timorem.* C'est la suite de l'épreuve : l'initié doit surmonter le découragement et la crainte que lui causent les travaux et les périls à venir. — *Cruciabit.* Gr. : « elle le tourmente par sa discipline, jusqu'à ce qu'elle se fie à son âme, et qu'elle l'ait éprouvé par ses enseignements ». Il faut, en effet, au disciple de la sagesse un caractère fortement trempé pour rester sage ensuite en dépit de toutes les tentations.
20. — Quand le résultat de l'épreuve a été heureux, la sagesse, que l'effort humain ne peut acquérir tout entière, se donne alors surnaturellement à l'homme.
22. — *Oberraverint,* par un égarement volontaire. — *Inimici,* Gr. : « de sa chute »

donne et le livre aux mains de son ennemi.

23. *Mon fils,* observe le temps et fuis le mal.

24. Pour le bien de ton âme ne rougis pas *de dire la vérité.*

25. Il y a une honte qui cause le péché, et une honte qui attire la gloire et la grâce.

26. N'aie égard à personne à ton préjudice, et ne mens point au dépens de ton âme.

27. *Point de respect pour le prochain dans sa chute.*

28. Ne retiens point la parole au moment où elle peut sauver, (et ne cache point une sagesse qui t'honore).

29. Car c'est au langage qu'on connaît la sagesse; *l'intelligence, la*

quet eum, et tradet eum in manus inimici sui.

23. Fili, conserva tempus, et devita a malo.

24. Pro anima tua ne confundaris dicere verum.

25. Est enim confusio adducens peccatum, et est confusio adducens gloriam et gratiam.

26. Ne accipias faciem adversus faciem tuam, nec adversus animam tuam mendacium.

27. Ne reverearis proximum tuum in casu suo;

28. Nec retineas verbum in tempore salutis. Non abscondas sapientiam tuam in decore suo.

29. In lingua enim sapientia dignoscitur; et sensus, et scientia, et

---

Ces versets, 18-22, nous révèlent la marche ordinaire que Dieu suit, quand il veut attirer une créature plus particulièrement à son service. Les débuts sont arides, Héb., XII, 11. « Interdum a Deo relinqueris, interdum a proximo exercitaberis, et quod amplius est, sæpe tibimetipsi gravis eris ». Mais bientôt arrive la force surnaturelle, « si in Domino confidis, dabitur tibi fortitudo de cœlo », et enfin la douceur et la consolation : « si libenter crucem portas, portabit te, et ducet ad desideratum finem ». De Imit. Christ., II, 12.

23. — *Conserva tempus,* garde le temps, ne le perds pas par le péché, ou bien, dans l'autre sens du grec συντήρησον, observe le temps, fais attention à tous les instants, car « omnia tempus habent ». Ecclé., III, 1-8.

24. — Gr. : « ne rougis pas au sujet de ton âme », ne la souille pas par le péché, et ne te mets pas dans le cas d'en avoir honte. Le latin fait de ce verset un conseil en faveur de la sincérité.

25. — *Confusio adducens peccatum.* C'est la fausse honte du respect humain, « cum erubescit quisque pravam mutare sententiam, ne aut inconstans putetur, aut diu errasse, seipso judice, teneatur ». La honte devient au contraire glorieuse et profitable « cum erubescit quisque de propria iniquitate, et pœnitendo in melius commutatur ». S. Aug., Ep., 93 ad Vincent. in fin. La première honte est aussi pour S. Bernard celle qu'on a à avouer ses fautes. Ad Milit. Templ. 12. C'est cette honte que le verset précédent exhorte à éviter.

26. — Gr. : « ne prends pas un visage contre ton âme », c'est-à-dire ne prends pas en face de ta conscience un autre visage que le tien, ne mens pas à ta conscience, c'est la pire illusion. D'autres traduisent : « ne prends point parti contre ton âme ». Il est préférable pourtant de prendre la locution grecque dans le sens biblique qu'elle a le plus souvent : μὴ λάβῃς πρόσωπον, « n'aie égard à personne contre ton âme », ne te laisse entraîner par personne contre les intérêts de ton âme, fuis le respect humain. Ce sens est confirmé par la suite du verset. — *Nec adversus.* Gr. : « n'aie point de honte pour ta chute », qui tourne à ta chute. Il faut avoir le courage de faire autrement que les méchants, et par conséquent de leur déplaire, comme S. Paul, Gal., I, 10. « Nihil est quod admirere, si in hoc vitæ salo, circumstantibus agitemur procellis, quibus hoc maxime propositum est, pessimis displicere ». Boèce, Cons., phil., I, Pros. 3.

27. — *Ne reverearis.* Seconde traduction du verset précédent. « Ne te falsa reverentia prohibeat quominus proximum tuum errantem et cœcum candidis monitis a certa pernicie deterreas ». Boss. Ou encore : point de fausse pitié qui soit une approbation du mal commis, point de respect qui entraîne à l'imitation.

29. — *Ne retineas.* Que de maux épargnés par un conseil donné à propos! — *In decore suo.* La charité est comme la splendeur de la sagesse : la sagesse égoïste cesse d'être une vertu.

doctrina in verbo sensati, et firmamentum in operibus justitiæ.

30. Non contradicas verbo veritatis ullo modo, et de mendacio ineruditionis tuæ confundere.

31. Non confundaris confiteri peccata tua, et ne subjicias te omni homini pro peccato

Infr. 6, 6.

32. Noli resistere contra faciem potentis, nec coneris contra ictum fluvii.

33. Pro justitia, agonizare pro anima tua, et usque ad mortem certa pro justitia, et Deus expugnabit pro te inimicos tuos.

34. Noli citatus esse in lingua tua; et inutilis, et remissus in operibus tuis.

35. Noli esse sicut leo in domo

science et la doctrine sont dans les paroles *de l'homme sensé, et il se confirme par les œuvres de la justice.*

30. Ne t'oppose en aucune manière à la parole de vérité, mais aie honte (du mensonge qui vient) de ton ignorance.

31. Ne rougis point de confesser tes péchés, et ne te fais l'esclave d'aucun homme *pour pécher.*

32. Ne résiste point en face au puissant, et ne fais point d'efforts contre le courant du fleuve.

33. *Pour le bien de ton âme combats pour la justice,* combats pour la justice jusqu'à la mort, et le Seigneur combattra pour toi *contre tes ennemis.*

34. Ne sois ni prompt à parler, ni lent et paresseux à agir.

35. Ne sois pas comme un lion

---

30. — *De mendacio.* Avoir honte d'être tombé dans le mensonge par ignorance, *a fortiori* ne pas contredire volontairement la vérité.

31. — *Confiteri peccata.* Cfr. Prov., XXVIII, 13. « An melius est damnatum latere quam palam absolvi ? » Tert., de Pœn. 10. « Nihil est quod pudori esse debeat, nisi non fateri, cum omnes simus peccatores ». S. Ambr., de Pœn., II, 10. « Rogo ergo vos, fratres, etiam pro periculo meo, per illum Dominum quem occulta non fallunt, desinite vulneratam tegere conscientiam ». S. Pacian., Paræn. ad Pœnit. 8. — *Ne subjicias te,* « ne te soumets pas à un homme qui te ferait pécher », sens réclamé par le grec : « ne te soumets pas à un homme fou ».

32. — *Noli resistere,* sauf pourtant la restriction indiquée au verset précédent. Résister au puissant, c'est vouloir remonter le courant, se donner une peine inutile. Dans le grec, ces deux versets sont ainsi disposés : « n'aie pas honte d'avouer tes fautes, et ne force pas le courant du fleuve. Ne te soumets point à l'homme insensé, et ne fais pas acception du puissant ».

33. — *Pro justitia agonizare.* C'est le témoignage que S. Grégoire VII se rendait en mourant : « Dilexi justitiam et odivi iniquitatem, propterea morior in exsilio ». Ce combat pour la justice a été soutenu dans tous les siècles par les enfants de l'Eglise militante, mais surtout par les martrys. « Crevit pugna, écrivait S. Cyprien à ses frères persécutés, crevit et pugnantium gloria... Ex quibus quosdam jam comperi coronatos, quosdam vero ad coronam victoriæ jam jamque proximos, universos autem quos agmine glorioso carcer inclusit pari ac simili calore virtutis ad gerendum certamen animatos, sicut esse oportet in divinis castris milites Christi ». Ep. VIII, ad Martyr. — *Deus expugnavit.* « Certamini suo adfuit, præliatores atque assertores sui nominis erexit, corroboravit, animavit. Et qui pro nobis mortem semel vicit, semper vincit in nobis. » S. Cypr., Ibid.

34. — Ce verset signale deux travers qui vont souvent de compagnie. « De grans vanteurs petits faiseurs », mais au contraire : « A peu parler bien besogner ». Prov. du XVe s.

35. — *Evertens domesticos,* φαντασιοκοπῶν ἐν τοῖς οἰκέταις, fantasque, capricieux, insupportable pour ceux de la maison, semblable à ceux dont parle S. François de Sales, et qui « en la rue semblent des anges, et en la maison des diables ». Introduct. III, 8. « Ce qu'on appelle humeur est une chose trop négligée parmi les hommes; ils devraient comprendre qu'il ne leur suffit pas d'être bons, mais qu'ils doivent encore paraître tels, du moins s'ils

dans ta maison, bouleversant ceux de ta famille, *et tyrannisant ceux qui te sont soumis.*

36. Que ta main ne soit pas tendue pour recevoir, et fermée pour donner.

tua, evertens domesticos tuos, et opprimens subjectos tibi.

36. Non sit porrecta manus tua ad accipiendum et ad dandum collecta.

CHAPITRE V

Vaine confiance dans les richesses (℣℣. 1, 10). — Présomption (℣℣. 2-7). — Délai de la conversion (℣℣. 8-9). — Inconstance et fermeté (℣℣. 11-12). — Comment il faut écouter et parler (℣℣. 13-15). — Médisance (℣℣. 16-17). — Impartialité (℣. 18).

1. Ne t'attache pas aux richesses *injustes*, et ne dis pas : j'ai suffisamment (pour vivre), *car cela ne servira de rien au jour de la vengeance et de la mort.*

2. Ne consacre pas ta force à poursuivre les désirs de ton cœur.

3. Et ne dis pas : *comme je suis puissant!* et qui pourra me contraindre (au sujet de mes actes?) car Dieu vengeur te jugera.

4. Ne dis point : j'ai péché, et que m'est-il arrivé (de fâcheux?) car le Très-Haut est lent à punir.

1. Noli attendere ad possessiones iniquas, et ne dixeris : Est mihi sufficiens vita; nihil enim proderit in tempore vindictæ et obductionis.

2. Ne sequaris in fortitudine tua concupiscentiam cordis tui;

3. Et ne dixeris : Quomodo potui? aut quis me subjiciet propter facta mea? Deus enim vindicans vindicabit.

4. Ne dixeris : Peccavi, et quid mihi accidit triste? Altissimus enim est patiens redditor.

---

tendent à être sociables, capables d'union et de commerce, c'est-à-dire à être des hommes... L'on désirerait de ceux qui ont un bon cœur, qu'ils fussent toujours pliants, faciles, complaisants, et qu'il fût moins vrai quelquefois que ce sont les méchants qui nuisent, et les bons qui font souffrir ». La Bruyère, de l'Homme.

36. — Act., xx, 35. Ce verset est cité par S. Barnabé, Ep. xix et Constit. Apost., vii, 11.

Chap. v. — 1. — *Noli attendere.* Le latin vise le bien mal acquis. En grec : « ne t'appuie pas sur tes richesses, et ne dis pas : c'est tout ce qu'il me faut pour vivre ». Luc, xii, 19. — *Nihil proderit.* Job, xxvii, 19. C'est la même pensée qui doit régler le chrétien dans l'usage des richesses. « Facile contemnit omnia, qui se semper cogitat esse moriturum ». S. Hier., Ep. liii, ad Paulin. in fin.

2. — Gr. : « Ne suis point ton âme et ta force, pour marcher dans les désirs de ton cœur », n'abuse pas des dons de Dieu pour faire le mal.

3. — *Quomodo potui.* Cri de l'orgueil satisfait de lui-même. — *Deus vindicabit.* « Videsne qualis superbis retributio debeatur, qui si quo modo ad cognitionem veritatis accesserint, suæ hoc sapientiæ tribuunt ». De Humil. lib. ad Demet. vii.

4. — *Quid mihi accidit.* Le pécheur blasphème la patiente bonté de Dieu, qui pourtant ne se lasse pas d'exercer sa miséricorde. « cumque habeat in potestate vindictam, mavult diu tenere patientiam, sustinens scilicet clementer et differens, ut si fieri potest, multum malitia protracta aliquando mutetur ». Mais si le pécheur se laisse prévenir par la mort, « tunc repræsentatur pœna impio et peccatori, quando jam non potest pœnitentia prodesse peccati ». S. Cypr. de Bon. pa-

5. De propitiato peccato noli esse sine metu, neque adjicias peccatum super peccatum.
6. Et ne dicas : Miseratio Domini magna est, multitudinis peccatorum meorum miseribitur.
7. Misericordia enim et ira ab illo cito proximant, et in peccatores respicit ira illius.
Prov. 10, 6.
8. Non tardes converti ad Dominum, et ne differas de die in diem.

9. Subito enim veniet ira illius, et in tempore vindictæ disperdet te.

5. Ne sois pas sans crainte au sujet de l'offense pardonnée, et n'entasse pas péché sur péché.
6. Ne dis pas : la miséricorde du Seigneur est grande, il pardonnera la multitude de mes péchés.
7. Car en lui la miséricorde et la colère *se suivent de près*, et son indignation tombe sur les pécheurs.

8. Ne tarde point à te convertir au Seigneur, et ne diffère point de jour en jour.
9. Car sa colère fondra inopinément, et au jour de la vengeance, il te fera périr.

---

tient. IV. Ce qui rend coupable la réflexion du pécheur, c'est qu'il trouve un encouragement au mal dans ce qui n'est, de la part de Dieu, qu'une invitation à la conversion. « An patientia illius ignorantia est? Absit, inquies. Videt ergo quæ facimus, sed utique exspectat et patitur, et pœnitentiæ tempus indulget, et Christo suo præstat ut differat, ne cito pereant quos redemit. Bene, tu peccator, intellige; spectaris a Domino, potes illum placare, si velis ». S. Pacian., Paræn. ad pœnit. 6.

5. — *De propitiato peccato*, περὶ ἐξιλασμοῦ, « à l'égard de l'expiation ne sois pas sans crainte, de telle sorte que tu ajoutes péché sur péché ». Le grec pourrait s'entendre du présomptueux qui pèche en comptant sur la facilité de l'expiation, mais il vaut mieux rapporter l'avertissement au passé, comme dans la Vulgate. Il nous est impossible de connaître avec certitude l'état de notre âme au point de vue de la possession de la grâce. « Quilibet, dum seipsum, suamque propriam infirmitatem et indispositionem respicit, de sua gratia formidare et timere potest; cum nullus scire valeat certitudine fidei, cui non potest subesse falsum, se gratiam Dei esse consecutum ». Conc. Trid., s, VI. 9. Inf. IX 1. Il se peut donc que le péché que nous croyons pardonné ne le soit pas en effet, à cause de l'insuffisance de nos dispositions, ou encore qu'il y ait beaucoup à expier, même après le pardon du péché. Aussi les saints disaient-ils que « satis est semel peccasse ad fletus æternos ». On ne saurait donc trop prendre de précautions. « Pigeat sane peccare, sed pœnitere non pigeat ». S. Pacian. Ep ad Symphron. I, 5. Cfr. Tert. de Pœn. 7. Pourtant, ce que l'Esprit-Saint veut inspirer ici, ce ne sont pas les scrupules, mais seulement la crainte salutaire. « Aliquod securitatis genus et permittit sapiens, et imperat religio; christianum enim de Dei gratia misericordiaque, constitutisque in Ecclesia salutis nostræ adminiculis, non confidere nefas. At nimiam fiduciam damnat, vetatque ne in audaciam degeneret ». D. Calmet.

6. — *Ne dicas.* La pensée est juste et légitime, mais seulement quand elle conclut à la pénitence. « Absit ut aliquis ita interpretetur, quasi eo sibi etiam nunc pateat ad delinquendum, quia patet ad pœnitendum, et redundantia clementiæ cœlestis libidinem faciat humanæ temeritatis! Nemo idcirco deterior sit, quia Deus melior est, totiens delinquendo quotiens ignoscitur ». Tert., de Pœn. 7.

7. — *Cito proximant.* Gr. : « car la miséricorde et la colère en lui, et son courroux persiste sur les coupables ». La justice est en Dieu un attribut que la bonté peut tempérer, mais non supprimer dans son exercice.

8. — *Non tardes.*

Nam qui peccatum moriens dimittere, et ipsa
In serum tempus differt admissa fateri,
Non tam dimittit, quam dimittatur ab illis.
S. Avit, de Trans. Mar. rubr.

9. — *Disperdet te.* Gr. « tu périras ». Ces deux versets indiquent que la patience de Dieu doit avoir un terme pour le pécheur. Dieu permet que parfois l'heure de la mort devance celle de la pénitence, « ita potestatem suam timeri volens, ut hic terror omnibus prosit, et quod quibusdam tepidis aut negligentibus accidit, nemo non metuat ». S. Leo., Ep. CVIII, ad Theod. foroj. 3. « Qui pœnitenti veniam spopondit, peccanti diem crastinam non promisit. » S. Greg., Hom. XII, in Evang. En conséquence, « ne converti ad Deum de die in die differat, nec satisfactionis sibi tempus in

10. Ne t'embarrasse pas de richesses injustes, car elles ne serviront de rien au jour du malheur *et de* la vengeance.

11. Ne flotte pas à tout vent, et ne vas point par toutes les routes; c'est à cela *qu'on reconnaît* le pécheur à la langue double.

12. Sois ferme *dans la voie du Seigneur,* dans *la sincérité de* tes sentiments *et dans la science,* et que la parole *de paix et de justice* te suive toujours.

13. Sois patient à entendre la parole, *afin de comprendre,* et fais avec sagesse une réponse *sincère.*

14. Si tu as de l'intelligence, réponds à ton prochain, sinon mets la main sur ta bouche *de peur de t'embarrasser dans une parole indiscrète, et de te couvrir de honte.*

15. L'honneur et la gloire suivent les discours de l'homme *sensé,* mais la langue de l'*imprudent* cause sa ruine.

16. Ne t'attire point le nom de médisant, de peur que ta langue ne te soit un sujet de chute et de confusion.

10. Noli anxius esse in divitiis injustis, non enim proderunt tibi in die obductionis et vindictæ.

Prov. 11, 4, 28.

11. Non ventiles te in omnem ventum, et non eas in omnem viam; sic enim omnis peccator probatur in duplici lingua.

12. Esto firmus in via Domini, et in veritate sensus tui et scientia, et prosequatur te verbum pacis et justitiæ.

13. Esto mansuetus ad audiendum verbum, ut intelligas; et cum sapientia proferas responsum verum.

14. Si est tibi intellectus, responde proximo; sin autem, sit manus tua super os tuum, ne capiaris in verbo indisciplinato, et confundaris.

15. Honor et gloria in sermone sensati, lingua vero imprudentis subversio est ipsius.

16. Non appelleris susurro, et lingua tua ne capiaris, et confundaris.

---

fine vitæ suæ constituat : quia periculose hac se conditione fragilitas et ignorantia humana concludit, ut ad paucarum horarum se reservet incertum; et cum possit pleniore satisfactione indulgentiam promereri, illius temporis angustias eligat, quo vix inveniat spatium vel confessio pœnitentis, vel reconciliatio sacerdotis ». S. Leo, loc. cit. 5.

10. — *Anxius.* Gr. : « ne t'appuie pas sur des richesses mal acquises ». Cfr. ℣. 1; Prov., x, 2.

11. — *Non ventiles.* Eph., iv, 14. — *Sic enim.* Gr. : « ainsi le pécheur qui a double langue ». Il parle, en effet, selon le vent qui souffle, il n'a pas de conviction arrêtée. « Inconstantia ex levitate generatur... Nisi ergo mentis levitas caveatur, cogitationum inconstantia minime vincitur ». S. Greg., Past., iii, 18.

12. — Ce verset est la contre-partie du précédent. En grec : « sois ferme dans ta pensée, et que ta parole soit une ». Une fois la pensée passée à l'état de conviction, il faut s'y tenir fermement et n'avoir plus qu'une parole.

13. — *Mansuetus,* ταχύς, prompt. — *Cum sapientia,* ἐν μακροθυμίᾳ, avec patience. S. Jacques a emprunté cette sentence, i, 19. Nos pères disaient :

> La langue ne doit jamais parler
> Sans congé au cœur demander.

14. — *Manus super os,* symbole du silence. H' λέγε τι σιγῆς κρεῖττον, ἢ σιγὴν ἔχε, dit un proverbe grec.

15. — *Gloria.* C'est le contraire en grec : ἀτιμία. La pensée vient de Prov., xviii, 21. — *Sensati* n'est qu'en latin, et serait d'ailleurs incompatible avec le sens du grec.

16. — *Susurro,* ψίθυρος, que S. Isidore de Séville explique ainsi : « Susurro de sono locutionis appellatus, quia non in facie alicujus, sed in aure loquitur de altero detrahendo ». Cfr. Prov., xxvi, 20. — *Ne capiaris.* Gr. : « et avec ta langue ne trame pas des embûches ».

17. Super furem enim est confusio et pœnitentia, et denotatio pessima super bilinguem; susurratori autem odium, et inimicitia, et contumelia.

17. La honte *et le regret* tombent sur le voleur, et la note la plus infâme sur la langue double : *au médisant la haine, l'inimitié et l'infamie.*

18. Justifica pusillum, et magnum similiter.

18. Fais également justice au petit et au grand.

CHAPITRE VI

L'inimitié (ỳ. 1). — Châtiment de l'orgueil (ỳỳ. 2-4). — Bonté en paroles (ỳ. 5). — L'amitié et ses avantages : distinction entre les faux et les vrais amis (ỳỳ. 6-17). — Exhortation à la sagesse : efforts nécessaires pour l'acquérir (ỳỳ. 18-23). — Avantages qu'elle procure (ỳỳ. 24-33). — Compagnies dans lesquelles on peut la trouver (ỳỳ. 34-37).

1. Nolit fieri pro amico inimicus proximo; improperium enim et contumeliam malus hæreditabit, et omnis peccator invidus et bilinguis.

1. D'ami ne deviens pas l'ennemi *de ton prochain;* car le méchant aura en partage la honte et l'opprobre, ainsi que le pécheur *envieux* et à langue double.

2. Non te extollas in cogitatione animæ tuæ velut taurus; ne forte elidatur virtus tua per stultitiam.
Rom. 12, 16; *Philip.* 2, 3.

2. Ne t'élève pas dans les pensées de ton âme comme un taureau, de peur que ta force ne soit brisée *par la folie,*

3. Et folia tua comedat, et fructus tuos perdat, et relinquaris velut lignum aridum in eremo.

3. Qui dévorerait tes feuilles, perdrait tes fruits et te laisserait comme un bois aride *dans le désert.*

4. Anima enim nequam disperdet qui se habet et in gaudium inimicis

4. L'âme perverse sera la ruine de son possesseur, elle fera de lui la

17. — *Denotatio,* κατάγνωσις, la condamnation. L'homme à mauvaise langue est souvent plus coupable que le voleur : l'un ne s'attaque qu'aux biens matériels, mais l'autre touche à des biens d'un ordre plus élevé, et dont la perte est plus difficilement réparable.

18. — Gr. : « dans le grand et le petit, ne sois pas ignorant », ne te trompe ni sur ce qui est grand, ni sur ce qui est petit, apporte un égal soin à juger les grands et les petits, les grandes et les petites choses.

CHAP. VI. — 1. — *Noli fieri.* Cette première partie du verset n'est que le second membre du verset précédent. — *Improperium.* Gr. : « le nom mauvais héritera de la honte et de l'opprobre : tel est le pécheur qui a double langue ». C'est précisément celui-là qui est disposé à changer l'amitié en haine.

2. — *Velut taurus.* Dans le grec, ce terme de comparaison est relégué au second membre du verset : « ne t'emporte pas dans la pensée de ton âme, afin que ton âme ne soit pas déchirée comme un taureau ». Il faudrait plutôt « par un taureau »; ou bien il faut revenir à la leçon de la Vulgate : le taureau peut très bien être considéré comme un type d'orgueil. Le verset suivant, qui semble se relier à celui-ci, emprunte sa comparaison au règne végétal. Au lieu de כשור, *keshor,* ut bos, Bendtsen soupçonne que l'original hébreu devait porter כשורק, *kesçorek,* ut vitis. Alii aliter. Aucune modification du texte n'est nécessaire, si le taureau est considéré comme dévastateur de la plantation, dont il détruit les feuilles et les fruits.

4. — *Inimicis,* aux démons surtout, qui se moquent de leurs victimes une fois tombées.

risée de ses ennemis, *et le réduira au sort des impies.*

5. La parole douce fait de nombreux amis *et adoucit les ennemis,* et dans l'homme de bien la langue est riche en amabilité.

6. Aie de bons rapports avec beaucoup, mais prends conseil d'un seul sur mille.

7. Pour posséder un ami, il faut l'acquérir en l'éprouvant, et ne pas se fier à lui à la légère.

8. Car tel est ami à ses heures, qui ne le restera pas au jour du malheur.

9. Tel est ami, qui se change en ennemi, et tel est ami qui dévoilera la haine, les disputes *et les reproches.*

10. Tel ami n'est que compagnon de table, et ne restera pas au jour de la nécessité.

11. Si l'ami demeure fidèle, il te sera comme un autre toi-même, et il traitera familièrement les gens de ta maison.

dat illum, et deducet in sortem impiorum.

5. Verbum dulce multiplicat amicos, et mitigat inimicos; et lingua eucharis in bono homine abundat.

6. Multi pacifici sint tibi, et consiliarius sit tibi unus de mille.

7. Si possides amicum, in tentatione posside eum, et ne facile credas ei.

8. Est enim amicus secundum tempus suum, et non permanebit in die tribulationis.

9. Et est amicus qui convertitur ad inimicitiam; et est amicus qui odium et rixam, et convicia denudabit.

10. Est autem amicus socius mensæ, et non permanebit in die necessitatis.

11. Amicus si permanserit fixus, erit tibi quasi coæqualis, et in domesticis tuis fiducialiter aget :

---

5. — *Lingua eucharis.* Gr. : « la langue bien parlante multiplie εὔπροσήγορα, les choses affables ». Prov., xv, 1.

6. — *Unus de mille.* Ben-Sira dit aussi dans une des sentences : dévoile ton secret à un sur mille, même si beaucoup recherchent ton amitié. S. François de Sales applique cette pensée au choix du directeur de la conscience. Introduct., I, 4. « Quidam quæ tantum amicis committenda sunt, obviis narrant, et in quaslibet aures, quidquid illos urit, exonerant; quidam rursus etiam carissimorum conscientiam reformidant, et si possent, ne sibi quidem credituri, interius premunt omne secretum. Neutrum faciendum est : utrumque enim vitium est, et omnibus credere, et nulli ». Senec., ad Lucil. Ep. III.

7. — *In tentatione,* par le moyen de l'épreuve, après l'avoir éprouvé. « Sunt firmi et stabiles et constantes eligendi (amici); cujus generis est magna penuria, et judicare difficile est sane, nisi expertum. Experiendum est autem in ipsa amicitia... Est igitur prudentis sustinere, ut currum, sic impetum benevolentiæ, quo utamur, quasi equis tentatis, sic amicitiis, aliqua parte periclitatis moribus amicorum ». Cic., de Amicit. XVII. — *Ne facile credas.* Mich., VII, 5.

8. — *In die tribulationis.* Prov., XVII, 17. « Au besoin voit-on son ami », dit un vieux proverbe.

9. — *Qui convertitur,* sans motif, par caprice et inconstance; dans de telles conditions, « amicitia quæ desinere potest, vera nunquam fuit ». S. Hier., Ep. 41 ad Ruf. — *Convicia denudabit.* « On doit faire choix d'amis si sûrs et d'une si exacte probité, que venant à cesser de l'être, ils ne veuillent pas abuser de notre confiance, ni se faire craindre comme ennemis ». La Bruyère, du Cœur.

10. — *Socius mensæ.* C'est de tels amis que se plaint prophétiquement le psalmiste, au nom du Sauveur : « Tu vero homo unanimis... qui simul mecum dulces capiebas cibos » I Ps., LIV, 14, 15. Les proverbes abondent sur ce sujet; en voici un des plus anciens, cité par Fritzsche :

Πολλοί τοὶ πόσιος καὶ βρώσιος εἰσιν ἑταῖροι,
Ἐν δὲ σπουδαίῳ πρήγματι παυρότεροι. Theognis.

11 et 12. — Gr. : « Dans ta prospérité, il sera comme toi, et il agira familièrement avec les gens de ta maison; si tu es abaissé, il sera contre toi, et se cachera de ta présence ». Ce n'est point là de l'amitié « Non enim vectigalis amicitia est, sed plena decoris, plena gra-

12. Si humiliaverit se contra te, et a facie tua absconderit se, unanimem habebis amicitiam bonam.
13. Ab inimicis tuis separare, et ab amicis tuis attende.
14. Amicus fidelis, protectio fortis; qui autem invenit illum, invenit thesaurum.
15. Amico fideli nulla est comparatio, et non est digna ponderatio auri et argenti contra bonitatem fidei illius.
16. Amicus fidelis, medicamentum vitæ et immortalitatis; et qui metuunt Dominum, invenient illum.
17. Qui timet Deum, æque habebit amicitiam bonam, quoniam secundum illum erit amicus illius.
18. Fili, a juventute tua excipe doctrinam, et usque ad canos invenies sapientiam.

12. S'il s'abaisse devant toi et s'il se dérobe à tes regards, *tu auras là une excellente amitié réciproque.*
13. Eloigne-toi de tes ennemis, et sois sur tes gardes avec tes amis.
14. L'ami fidèle est une puissante sauvegarde, celui qui le trouve a trouvé un trésor.
15. Rien ne vaut un fidèle ami, et il n'y a pas de poids *d'or et d'argent* comparable au prix *de sa fidélité.*
16. L'ami fidèle est une panacée de vie et *d'immortalité;* ceux qui craignent le Seigneur le trouveront.
17. Celui qui craint Dieu aura par là même une excellente amitié, car son ami lui sera semblable.
18. Mon fils, dès ta jeunesse reçois l'instruction, et jusqu'à tes vieux jours tu possèderas la sagesse.

---

tiæ. Virtus est enim amicitia, non quæstus, quia non pecunia paritur sed gratia, nec licitatione pretiorum sed concertatione benevolentiæ. Denique meliores amicitiæ sunt inopum plerumque quam divitum, et frequenter divites sine amicis sunt, quibus abundant pauperes. Non est enim vera amicitia, ubi est fallax adulatio ». S. Ambr. de Offic., III, 134, 135. Le sens de la Vulgate est tout différent; le ℣. 11 est pris en bonne part, et le ℣. 12 donne comme marque de la vraie affection la facilité avec laquelle l'ami s'humilie et s'éclipse devant son ami, c'est-à-dire lui cède le pas, s'incline devant ses désirs, se sacrifie à ses goûts, et disparaît tout à fait quand sa présence peut devenir importune.

13. — *Ab amicis,* de la foule des amis suspects dont il est parlé précédemment.

14. — *Protectio fortis.* « Quumque plurimas et maximas commoditates amicitia contineat, tum illa præstat omnibus, quod bonam spem prælucet in posterum, nec debilitari animos aut cadere patitur ». Cic., de Amic., VII.

15. — Gr. : « Il n'y a rien d'équivalent à un ami fidèle, et il n'y a point de poids pour sa beauté. » « Qua nihil a diis immortalibus melius habemus, nihil jucundius... Vos autem hortor ut ita virtutem locetis, sine qua amicitia esse non potest, ut ea excepta, nihil amicitia præstabilius putetis ». Cic., ibid., XIII, XXVII.

17. — *Medicamentum vitæ.* « Solatium quippe vitæ hujus est, ut habeas, cui pectus aperias tuum... ut colloces tibi fidelem virum, qui in prosperis gratuletur tibi, in tristibus compatiatur, in persecutionibus adhortetur... Quid amicitia pretiosius, quæ angelis communis et hominibus est? » S. Ambr., de Offic., III, 132, 136. — *Qui metuunt Dominum.* Un bien aussi précieux qu'un ami fidèle ne peut venir que de Dieu; c'est donc à lui qu'il faut le demander. « Ii nos multum justeque delectant, a quibus vicissim sancte casteque diligimur. Isti cum habentur, ut teneantur, cum autem non habentur, ut habeantur, orandum est ». S. Aug., Ep., CXXX, ad Prob. 13. 14.

17. — *Habebit amicitiam bonam,* εὐθύνει φιλίαν, rectam facit amicitiam. « Difficile est amicitiam manere, si a virtute defeceris ». Cic., de Amic., XI. — *Secundum illum.* C'est sur la sympathie, c'est-à-dire sur la conformité des goûts, des désirs, des idées, que se fonde l'amitié. « Qui se ressemble, s'assemble ».

18. — Ce verset commence une exhortation à la sagesse, qui s'étend jusqu'à la fin du chapitre. Cette exhortation se compose de trois courtes instructions, qui débutent chacune par l'appellation τέκνον, ℣℣. 18, 24, 33. — *Excipe,* Gr. : choisis. — *Usque ad canos.* Prov., XXII, 6. « Difficulter eraditur, quod rudes animi præbiberunt. Lanarum conchylia quis in pristinum candorem revocet? Recens testa diu et saporem retinet et odorem, quo primum imbuta est ». S. Hier., Ep. CVII, ad Læt. 4. Il faut donc à la jeunesse des mai-

19. Approche d'elle comme un laboureur et un semeur, et compte sur ses bons fruits.

20. Car si pour la cultiver tu travailles quelque peu, tu ne tarderas pas à manger de ses fruits.

21. Que la sagesse paraît amère aux ignorants! L'insensé ne pourra lui rester attaché.

22 Elle leur servira d'épreuve, comme une pierre pesante, et ils ne tarderont pas à la rejeter.

23. *La doctrine* de la sagesse justifie son nom, et ne se découvre pas au grand nombre; *mais elle reste en ceux qui la connaissent jusqu'à ce qu'ils voient Dieu.*

19. Quasi is qui arat, et seminat, accede ad eam, et sustine bonos fructus illius;

20. In opere enim ipsius exiguum laborabis, et cito edes de generationibus illius;

21. Quam aspera est nimium sapientia indoctis hominibus, et non permanebit in illa excors.

22. Quasi lapidis virtus probatio erit in illis, et non demorabuntur projicere illam.

23. Sapientia enim doctrinæ secundum nomen est ejus, et non est multis manifesta; quibus autem cognita est, permanet usque ad conspectum Dei.

---

tres recommandables de tous points, car, ajoute le saint Docteur, en rappelant l'exemple d'Alexandre, qui hérita des vices de son précepteur Léonide, « proclivis est malorum æmulatio : et quorum virtutes assequi nequeas, cito imitaris vitia ».

19. — *Sustine,* attends. Sur la métaphore employée par le fils de Sirach, Cfr. Jac., v, 7; I Cor., III, 9.

20. — *Exiguum.* Inf. LI, 35.

21. — *Quam aspera.* Prov., XXIV, 7. « Unum est quod multos a profectu et ferventi emendatione retrahit, horror difficultatis, seu labor certaminis ». Imit. Christ. I, XXV, 3.

22. — Gr. : « Elle leur sera lourde ἰσχυρός, comme une pierre d'épreuve, λίθος δοκιμασίας». Cfr. Is., XXVIII, 16; Zach., XII. 3 : « ponam Jerusalem lapidem oneris, אבן מעמסה, *eben mahemasah,* cunctis populis ». S. Jérôme explique ce qu'est cette pierre d'épreuve : « Mos est in urbibus Palestinæ et usque hodie per omnem Judæam vetus consuetudo servatur, ut in viculis, oppidis et castellis, rotundi ponantur lapides gravissimi ponderis, ad quos juvenes se exercere soleant, et eos pro varietate virium sublevare, alii ad umbilicum, alii ad humeros et caput, nonnulli super verticem erectis junctisque manibus magnitudinem virium demonstrantes pondus extollant ». In loc. Zach.

23. — *Secundum nomen.* On a cherché dans l'étymologie du mot sagesse l'explication de ce verset. Mais tout d'abord. il faut écarter le grec, puisque l'auteur écrivait en hébreu. Drusius explique ainsi : חכמה quasi אכמה, nigrum, obscurum; aut in animo habuit nomen sapientiæ arabicum אלעלם. Ce dernier mot se rattache bien à la racine hébraïque עלם. *halam,* occultare, mais en hébreu, il n'y a pas de trace d'un nom analogue désignant la sagesse. Le nom d'Elymas, qui signifie le mage, le sage, Act., XIII, 8, et que J. Van Gilse, p. 89, met en avant pour justifier cette interprétation, est un nom purement arabe donné au juif Barjésus, et identique au mot *ulema.* le savant des Turcs actuels. On ne peut pas non plus faire venir grammaticalement חכמה, *chocmah*, sagesse, du verbe כמס. *camas,* abscondere, proposé par quelques-uns. Force est donc de conclure avec Fritzsche que l'auteur a du avoir en vue une étymologie que nous ne pouvons plus reconnaitre, en supposant toutefois que le fils de Sirach a voulu dire que la sagesse est cachée, comme l'insinue son nom. Mais il a bien pu vouloir dire aussi que la sagesse a telle ou telle autre qualité, indiquee par son nom, et indépendante du sens qu'apporte la suite du verset : la sagesse est comme son nom, c'est une affaire d'habilete (חכם, *chacam,* peritus esse), il n'y a que les habiles qui peuvent l'atteindre, et elle est cachée au plus grand nombre, car « stultorum infinitus est numerus ». Ecclé., I. 15. J. Horowitz pour arriver à ce sens, suppose simplement que l'original hébreu portait, *ki hachocmah raq* בשמה. *bishemoh hi lo,* « parce que la sagesse seulement de nom. elle pour lui ». l'insensé, dont il est question dans tout le passage, ne peut posséder la sagesse que de nom. Au lieu de בשמה, le traducteur grec aurait lu כשמה. *kishemoh.* Monatsschr. Breslau, Mai 1865, p. 197. Bossuet réunit les deux explications possibles : « secundum famam suam est : talis est qualis esse memoratur, nempe abscondita, impervestigabilis : Sapientia enim ubi invenitur? Job. XXVII, ». שם, *shem,* que le traduc-

24. Audi, fili, et accipe consilium intellectus, et ne abjicias consilium meum.

25. Injice pedem tuum in compedes illius, et in torques illius collum tuum;

26. Subjice humerum tuum, et porta illam, et ne acedieris vinculis ejus.

27. In omni animo tuo accede ad illam, et in omni virtute tua conserva vias ejus.

28. Investiga illam, et manifestabitur tibi, et continens factus ne derelinquas eam.

29. In novissimis enim invenies requiem in ea, et convertetur tibi in oblectationem.

30. Et erunt tibi compedes ejus in protectionem fortitudinis, et bases virtutis, et torques illius in stolam gloriæ.

31. Decor enim vitæ est in illa, et vincula illius alligatura salutaris.

32. Stolam gloriæ indues eam, et coronam gratulationis superpones tibi.

33. Fili, si attenderis mihi, disces; et si accommodaveris animum tuum, sapiens eris.

34. Si inclinaveris aurem tuam, excipies doctrinam; et si dilexeris audire, sapiens eris.

24. Ecoute, mon fils, reçois l'avis *de la prudence* et ne rejette pas mon conseil.

25. Engage ton pied dans ses entraves, et ton cou dans son collier.

26. Courbe ton épaule pour la porter, et ne prends pas ses liens en dégoût.

27. Viens à elle de tout ton cœur, et garde ses voies de toutes tes forces.

28. Recherche-la, et elle se découvrira à toi, et quand tu la posséderas, ne l'abandonne pas.

29. Car à la fin, tu y trouveras le repos, et elle se changera pour toi en sujet de joie.

30. Ses entraves deviendront pour toi une puissante protection *et un ferme appui*, et son collier un vêtement de gloire.

31. En elle est l'honneur de la vie, et ses liens sont des chaînes salutaires.

32. Tu t'en revêtiras comme d'une tunique de gloire, et tu la mettras sur ta tête comme une couronne de joie.

33. Mon fils, si tu me prêtes attention, tu t'instruiras, et si tu appliques ton esprit, tu deviendras sage.

34. Si tu prêtes l'oreille, tu recueilleras (l'instruction), et si tu aimes à écouter, tu deviendras sage.

---

teur grec a rendu par ὄνομα, veut à la fois dire « nomen » et « fama ».

25. — *Torques*, κλοιόν, le collier de l'assujettissement.

26. — *Subjice humerum.* « Tollite jugum ». Matth. XI, 29. — *Porta illam*, comme la pierre d'épreuve du ℣. 22.

28. — Gr. : « Suis sa trace, cherche-la, et elle se fera connaître à toi ». *Continens*, ἐγκρατής. Cfr. Sap., VIII, 21.

29. — *In oblectationem.* « Initia quidem sapientiæ difficilia atque aspera cupiditatibus edomandis : at jam edomitis ac sub jugum missis, omnia libertati et honori vertunt ». Boss.

30. — *Compedes.* La vraie force n'est pas dans l'indépendance absolue, mais dans la soumission à la loi divine : l'homme vertueux est esclave du devoir.

31. — Gr. : « Un ornement d'or est sur elle, et ses liens sont des fils d'hyacinthe », c'est-à-dire, de couleur hyacinthe, jaune tirant sur le rouge. C'était la couleur des bandelettes que les Juifs devaient porter à leurs manteaux pour se rappeler les préceptes du Seigneur. Num., XV, 38.

33. — *Si attenderis.* Gr. : « si tu veux. »

35. — *Presbyterorum.* « Omnes pene virtutes corporis mutantur in sensibus, et crescente sola sapientia, decrescunt cætera...

35. Tiens-toi dans la compagnie des vieillards prudents, et attache-toi *de tout cœur* à leur sagesse, afin que tu puisses écouter tout ce qu'ils diront de Dieu, et que leurs louables maximes ne t'échappent point.

35. In multitudine presbyterorum prudentium sta, et sapientiæ illorum ex corde conjungere, ut omnem narrationem Dei possis audire, et proverbia laudis non effugiant a te.

Infr. 8, 9.

36. Si tu vois un homme de sens, sois près de lui dès le réveil, et que ton pied use le seuil de sa porte.

36. Et si videris sensatum, evigila ad eum, et gradus ostiorum illius exterat pes tuus.

37. Fixe ta pensée sur les préceptes du Seigneur, et préoccupe-toi surtout de ses commandements; et lui-même te donnera du cœur, et ton désir de la sagesse sera exaucé.

37. Cogitatum tuum habe in præceptis Dei, et in mandatis illius maxime assiduus esto; et ipse dabit cor, et concupiscentia sapientiæ dabitur tibi.

Ps. 1, 2.

CHAPITRE VII

Eviter le mal pour n'en pas subir le châtiment (℣℣. 1-3, 17-19). — Contre l'ambition et l'orgueil (℣℣. 4-6). — Conduite vis-à-vis du peuple (℣. 7). — Contre la présomption (℣℣. 8, 11). — Indolence et paresse (℣℣. 9, 16). — Moquerie coupable (℣. 12). — Mensonge (℣℣. 13-14). — Abus de paroles (℣. 15). — Avarice (℣. 20). — Devoirs de la vie domestique : les troupeaux (℣. 24). — Les serviteurs (℣℣. 22-23). — Les enfants (℣℣. 25-27). — L'épouse (℣℣. 21, 28). — Les parents (℣℣. 29-30). — Devoirs envers Dieu et ses ministres (℣℣. 31-35). — Charité envers les pauvres (℣℣. 10, 36). — Les morts (℣. 37). — Les affligés (℣. 38). — Les malades (℣. 39). — Pensée des fins dernières (℣. 40).

1. Ne fais point de mal, et il ne t'en arrivera pas.

2. Eloigne-toi de ce qui est injuste, et les maux ne t'atteindront pas.

3. Mon fils, ne sème point *de maux* dans les sillons de l'iniquité, et tu n'en récolteras pas sept fois autant.

1. Noli facere mala, et non te apprehendent.

2. Discede ab iniquo, et deficient mala abs te.

3. Fili, non semines mala in sulcis injustitiæ et non metes ea in septuplum.

Audi... patrem senio, qui te ab incunabulis fidei usque ad perfectam ducat ætatem, et per singulos gradus vivendi præcepta constituens, in te cæteros erudiat ». S. Hier., Ep., LII, ad Nepot. 3, 4. — *Et sapientiæ.* Gr. : « et si quelqu'un est sage, attache-toi à lui ». « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es ». — *Narrationem.* Exod., X, 2; XIII, 8. — *Laudis,* συνέσεως.

37. — *Ipse dabit.* Gr. : « Lui-même fortifiera ton cœur, et ton désir de la sagesse te sera donné », c'est-à-dire la sagesse que tu désires te sera accordée. Toutes les idées de cette exhortation, parfois les termes mêmes, sont empruntés aux premiers chapitres des Proverbes.

CHAP. VII. — 1. — *Non te apprehendent.* Gr. : « et le mal ne te saisira pas ». Κακά, malum culpæ, κακόν, malum pœnæ. « Si non essent peccata, dit un proverbe, non essent flagella ».

2. — *Ab iniquo,* au neutre. La pensée est la même dans ces trois premiers versets.

3. — *Non semines.* Métaphore qu'on re-

4. Noli quærere a domino ducatum, neque a rege cathedram honoris.

5. Non te justifices ante Deum, quoniam agnitor cordis ipse est; et penes regem noli velle videri sapiens.

Job. 9, 2, 20; *Ps.* 142, 2; *Eccles.* 7, 17; *Luc.* 18, 11.

6. Noli quærere fieri judex, nisi valeas virtute irrumpere iniquitates; ne forte extimescas faciem potentis, et ponas scandalum in æquitate tua.

7. Non pecces in multitudinem civitatis, nec te immittas in populum.

8. Neque alliges duplicia peccata; nec enim in uno eris immunis.

Infr. 12, 7.

4. Ne demande pas au Seigneur un gouvernement, ni au roi un siège d'honneur.

5. Ne fais pas le juste devant Dieu, *car il connaît bien les cœurs,* et ne cherche pas à paraître sage aux yeux du roi.

6. Ne brigue pas la fonction de juge, si tu n'as assez de force pour briser l'iniquité, de peur qu'intimidé à la vue du puissant tu ne fasses courir des dangers à ton équité.

7. Ne te rends pas coupable envers les habitants de la ville, et ne te jette point dans la foule.

8. N'unis point deux fautes successives, car la première même ne te laissera pas impuni.

---

trouve Prov., XXII, 8; Os., X, 12; Gal., VI, 8. — *Septuplum,* pris pour un nombre indéterminé, comme Gen., IV, 24; Ps. LXXVIII, 12.

4. — *A Domino,* παρὰ κυρίου, Dieu lui-même qui fait les rois. — *Ducatum,* ἡγεμονίαν, une charge de gouverneur, une satrapie, comme celle de Zorobabel au retour de la captivité. — *Cathedram honoris,* une fonction de ministre, de grand dignitaire. Alors comme aujourd'hui, l'aptitude aux charges publiques était ce qu'il y avait de moins rare! « Habet ambitio domesticum periculum; ut enim dominetur aliis, prius servit, et curvatur obsequio ut honore donetur, et dum vult esse sublimior, fit remissior ». S. Ambr., in Luc. IV. L'ambitieux procède toujours de même sorte : « Du même fond d'orgueil dont on s'élève fièrement au-dessus de ses inférieurs, l'on rampe vilement devant ceux qui sont au-dessus de soi : c'est le propre de ce vice, qui n'est fondé ni sur le mérite personnel ni sur la vertu, mais sur les richesses, les postes... » La Bruyère, Des Biens de Fort.

Fugiens periculosam
 Sortem sedis amænæ,
Humili domum memento
 Certus figere saxo...
Duces serenus œvum
 Ridens ætheris iras.
Boèce, Cons. phil. II, met. 4.

5. — *Non te justifices,* comme le Pharisien de l'Evangile, Luc, XVIII, 11. — *Videri sapiens.* On court risque ou de ne pouvoir donner des preuves de la sagesse dont on se targue, ou de s'attirer parfois la jalousie des puissants, car il n'est pas toujours prudent d'avoir raison contre son maître.

6. — *Nisi valeas.* Dans le grec : ne valeas. « Quorumdam parum idonea est verecundia rebus civilibus, quæ firmam frontem desiderant ». Sen., de Tranquill. 4. Le juge qui ne remplit pas son devoir encourt la responsabilité des abus qui se perpétuent sous le couvert de sa nonchalance, « quia inferiorum culpæ ad nullos magis referendæ sunt quam ad desides negligentesque rectores... At luctu amarissimo dignum quid secutum est. Quid hoc? Impunitas incuriæ soboles, insolentiæ mater, radix impudentiæ, transgressionum nutrix ». S. Bern. de Consid. III. 5. — *Ne forte extimescas.* Alors les services sont rendus à la place des arrêts. La Bruyère dit finement : « Il n'est pas absolument impossible qu'une personne qui se trouve dans une grande faveur perde un procès ». De qq. usages.

7. — *In multitudinem.* Le prince, le juge ne doit rien faire qui soit contraire à l'intérêt public. — *Nec te immittas.* Ne te jette pas dans la foule, pour partager sa vie vulgaire, pour soulever ses passions, t'y livrer à des disputes déplacées, et en général, pour y commettre le mal.

8. — *Duplicia peccata.* Gr. : « ne lie pas deux fois le péché », c'est-à-dire ne fais pas une seconde fois la faute déjà commise, sous prétexte que le châtiment n'a pas suivi, v, 4. Le péché est un mal que le méchant lie à son âme. Is., v, 18.

9. Ne sois pas indolent *de caractère.*

10. Ne néglige point de prier et de faire l'aumône.

11. Ne dis pas : Dieu regardera à la multitude de mes offrandes, et quand je ferai un sacrifice au Très-Haut, il agréera *mes présents.*

12. Ne te moque pas de l'homme dont l'âme est en proie à l'affliction, car celui qui abaisse et qui élève *est le Dieu qui voit tout.*

I Reg. 2, 7.

13. Ne trame point de mensonge contre ton frère, ne le fais pas non plus contre ton ami.

14. Garde-toi de commettre aucun mensonge; ce n'est point une habitude qui soit bonne.

15. Ne sois point grand parleur en la compagnie des vieillards, et ne répète point tes paroles en priant.

16. N'aie point de haine pour les labeurs pénibles, ni pour le travail des champs institué par le Très-Haut.

16. Ne te mets point au nombre des rebelles.

18. Rappelle-toi que la vengeance ne tardera pas.

9. Noli esse pusillanimis in animo tuo :

10. Exorare, et facere eleemosynam ne despicias.

11. Ne dicas : In multitudine munerum meorum respiciet Deus, et offerente me Deo altissimo, munera mea suscipiet.

12. Non irrideas hominem in amaritudine animæ; est enim qui humiliat et exaltat, circumspector Deus.

13. Noli arare mendacium adversus fratrem tuum; neque in amicum similiter facias.

14. Noli velle mentiri omne mendacium; assiduitas enim illius non est bona.

15. Noli verbosus esse in multitudine presbyterorum, et non iteres verbum in oratione tua.

16. Non oderis laboriosa opera, et rusticationem creatam ab Altissimo.

17. Non te reputes in multitudine indisciplinatorum.

18. Memento iræ, quoniam non tardabit.

---

9. — *In animo tuo.* Gr. . « ne te décourage pas dans la prière ». La confiance et la persévérance sont nécessaires pour être exaucé. Dans le latin, c'est le découragement et la pusillanimité qui sont ici dénoncés.

10. — *Exorare,* qui n'est pas dans le grec, représente l'idée ἐν τῇ προσευχῇ du verset précédent.

11. — *In multitudine.* Les présents du cœur impie et présomptueux sont abominables au Seigneur, Prov., XV, 8, et les sacrifices que n'accompagnent point la contrition et la volonté de s'éloigner du mal, ne peuvent obtenir la rémission du péché; Dieu préfère même aux plus pompeux sacrifices la miséricorde et la justice, Prov., XXI, 3, par conséquent, la prière et l'aumône.

12. — L'adversité n'est pas toujours une punition, elle est parfois une épreuve. La moquerie peut donc léser à la fois la justice et la charité.

13. — *Noli arare.* Gr. « ne fabrique pas ». Le verbe hébreu correspondant חרש, *charash,* a d'ailleurs les deux sens, Prov., III, 29. — *Neque in amicum.* On doit moins à un ami qu'à un frère, mais le mensonge n'est pas plus permis contre l'un que contre l'autre.

15. — *Noli verbosus esse,* μὴ ἀδολέσχει, ne bavarde pas. Le rôle du jeune homme au milieu des vieillards, c'est d'écouter, VI, 35. — *Non iteres.* Matt., VI, 7, et VII, 21 : « Non omnis qui dicit mihi : Domine, Domine... »

16. — *Rusticationem.* C'est un travail salutaire à la santé de l'âme autant qu'à celle du corps. Virgile constate qu'au milieu de la corruption romaine, le laboureur était resté relativement vertueux :

Extrema per illos
Justitia excedens terris vestigia fecit.
Georg. II, 472.

Creatam ab Altissimo Dieu, en effet, établit le premier homme dans le paradis « ut operaretur ». Gen., II, 15.

17. — *Ne te reputes,* προσλογίζου, ne te mets pas au rang des pécheurs par ta conduite. Le verset qui suit dit pourquoi.

19. Humilia valde spiritum tuum; quoniam vindicta carnis impii, ignis et vermis.

20. Noli prævicari in amicum pecuniam differentem, neque fratrem charissimum auro spreveris.

21. Noli discedere a muliere sensata et bona quam sortitus es in timore Domini; gratia enim verecundiæ illius super aurum.

22. Non lædas servum in veritate operantem, neque mercenarium dantem animam suam.

Levit. 19, 13.

23. Servus sensatus sit tibi dilec-

19. Humilie profondément ton esprit, car il y aura pour punir *la chair de* l'impie, le feu et le ver.

20. Ne te rends pas coupable contre l'ami qui te fait attendre de l'argent, et pour un peu d'or ne méprise pas ton frère bien-aimé.

21. Ne te sépare pas de l'épouse intelligente et vertueuse *qui t'est échue dans la crainte du Seigneur*, car le charme *de sa modestie* vaut mieux que l'or.

22. Ne maltraite pas le serviteur qui travaille fidèlement, ni le mercenaire qui te consacre sa vie.

23. Aime comme ton âme le ser-

---

19. — *Humilia,* de cette humilité qui consiste à se soumettre à la loi divine. — *Quoniam.* Gr. : « car le châtiment de l'impie est le feu et le ver ». Le feu et le ver, déjà annoncés par Isaïe, LVI, 24, sont rappelés par Notre-Seigneur, Marc., IX, 45. Le premier terme doit être pris dans son sens propre et véritable. « Qua de re nulla quidem existit Ecclesiæ definitio : temerarium tamen foret a communi recedere sententia, cujus oppositum theologi nonnulli, ut Toletus et Bannez, vocant errorem vel errori proximum ». Hurter, Theol. dogm. Tr., X, th. 263. Ce feu, tout réel et véritable qu'il est, n'est pourtant point nécessairement de même nature que le nôtre : « Qui ignis cujusmodi sit, hominum scire arbitror neminem, nisi forte cui Spiritus divinus ostendit ». S. Aug., de Civ., Dei, XX, 16. La Vulgate ajoute le mot *carnis,* qui désigne ici toute la personne de l'impie ; car le feu de l'enfer tourmente l'âme du pécheur avant même la résurrection du corps. Pour obtenir ce résultat, « Deus non eget aliquo medio, sed facile omnem medii effectum et defectum supplere potest ». Lessius, de Perf. div., XIII, 30. « Potuit brevius dici : Vindicta impii. Cur ergo dictum est : *carnis impii,* nisi quia utrumque, id est, et ignis et vermis, pœna erit carnis? Aut si vindictam carnis propterea dicere voluit, quia hoc in homine vindicabitur, quod secundum carnem vixerit, eligat quisque quod placet, aut ignem tribuere corpori, animo vermem, hoc proprie, illud tropice ; aut utrumque proprie corpori ». S. Aug. de Civ. Dei, XXI, 9. Quant au second terme, « in uno tantum sermone utitur Christus voce *vermis* (Marc., IX, 43, ss.), hinc facillime potest accipi metaphorice ». Hurter, loc. cit. « Hic est vermis qui non moritur, memoria præteritorum. Semel injectus, vel potius innatus per peccatum, hæsit firmiter, nequaquam deinceps avellendus ». S. Bern., de Consid., V, 12.

20. — *Pecuniam differentem,* soit une dette, soit l'argent qu'on lui demande. En grec, la pensée, tout en demeurant analogue, est légèrement différente : « n'échange pas ton ami pour une chose sans importance, ni ton proche frère pour l'or d'Ophir ». Prov., XII, 26. Sur Ophir, Cfr. Prov., VIII, 19. « Il y a des âmes sales, pétries de boue... capables d'une seule volupté qui est celle d'acquérir et de ne point perdre... De telles gens ne sont ni parents, ni amis, ni citoyens, ni chrétiens, ni peut-être hommes : ils ont de l'argent ». La Bruyère, des Biens de Fort.

21. — *Noli discedere.* Prov., XVIII, 22. Le mari pouvait, moyennant la lettre de divorce, renvoyer l'épouse qui avait cessé de lui plaire « propter aliquam fœditatem ». Deut., XXIV, 1. Quand le défaut n'était qu'extérieur, et racheté par de sérieuses qualités morales, ne valait-il pas beaucoup mieux, comme le conseille le fils de Sirach, garder une épouse sensée, vrai présent du Seigneur?

22. — *In veritate,* sincèrement, fidèlement. — *Dantem animam,* se donnant tout entier au service de son maître. La liberté était parfois le prix des mauvais traitements subis par l'esclave. Exod., XXI, 26, 27. Quant au mercenaire, on ne devait même pas lui faire attendre le salaire de son travail. Levit., XIX, 13.

23. — *Dilectus.* Prescription qui établit une différence fondamentale entre le serviteur chez les Juifs et l'esclave des nations païennes. — *Libertate.* L'esclave hébreu avait droit à sa liberté après six ans de servitude,

viteur intelligent, ne lui refuse pas la liberté, *et ne le laisse pas dans l'indigence.*

24. Tu as des troupeaux? Prends-en soin, et s'ils te sont utiles, qu'ils demeurent chez toi.

25. Tu as des fils? Elève-les bien, et plie-les au joug dès leur enfance.

26. Tu as des filles? Garde bien leur corps, et ne leur montre pas un visage gai.

27. Marie ta fille, ce sera une grosse affaire de faite, mais donne-là à un homme de sens.

28. Si tu as une femme selon ton cœur, ne la répudie pas; (mais ne te livre pas à une femme méprisable).

29. Honore ton père de tout ton cœur, et n'oublie pas les douleurs de ta mère.

30. Souviens-toi que sans eux tu ne serais pas né, et rends-leur les soins dont ils t'ont entouré.

31. Crains le Seigneur de toute ton âme, et vénère ses prêtres.

tus quasi anima tua, non defraudes illum libertate, neque inopem derelinquas illum.

24. Pecora tibi sunt? attende illis; et si sunt utilia, perseverent apud te.

25. Filii tibi sunt? erudi illos, et curva illos a pueritia illorum.

26. Filiæ tibi sunt? serva corpus illarum, et non ostendas hilarem faciem tuam ad illas.

27. Trade filiam, et grande opus feceris, et homini sensato da illam.

28. Mulier si est tibi secundum animam tuam, non projicias illam; et odibili non credas te. In toto corde tuo,

29. Honora patrem tuum, et gemitus matris tuæ ne obliviscaris.

Tob. 4, 3.

30. Memento quoniam nisi per illos natus non fuisses; et retribue illis, quomodo et illi tibi.

31. In tota anima tua time Dominum, et sacerdotes illius sanctifica.

Exod., XXI, 2, et toutes les fois qu'arrivait l'année jubilaire, Lévit., XV, 41. Aux derniers temps de l'histoire juive, il n'y avait à peu près plus d'esclaves d'origine hébraïque; il est conseillé ici d'étendre même aux esclaves étrangers le bénéfice d'une bienveillance qui était dans l'esprit de la loi. On remarquera du reste que la liberté n'est réclamée que pour l'esclave qui saura s'en servir, l'esclave de bon sens. — *Neque derelinquas,* quand il est encore à la maison, et même quand il en part : la loi a pourvu à ce dernier cas. Deut., XV, 13, 14.

22. — *Attende illis.* Prov., XII, 10; XXVII, 23. — *Perseverent.* Il ne faut point les vendre. « Hoc contra eos dictum est qui semper nova appetunt ». Grotius.

25. — *Erudi,* παίδευσον, corrige. Prov., Préf., p. 41. — *Curva illos.* Gr. : « courbe leur cou dès leur jeunesse ».

26. — *Serva corpus,* veille à leur chasteté. La peine de mort était pour la jeune fille la conséquence de sa légèreté dans la maison paternelle. Deut., XXII, 20, 21. — *Non ostendas.* Ecclé., VII, 4. S. Bernard enseigne la vraie mesure de cette sévérité : « Nec austeritatem tamen suadeo tibi, sed gravitatem. Illa infirmiores fugat, hæc reprimit leviores. Illa, si adsit, odibilem; hæc si desit, contemptibilem reddit; in omnibus tamen modus melior. Ego nec severius velim; nec dissolutius. Quid hac mediocritate gratius, ut non de severitate sis oneri, nec de familiaritate contemptui?... Ille convenientior habitus, si tu actu quidem severus sis, vultu serenus, verbo serius ». de Consid., III, 6. Ces avis, adressés au pape Eugène IV, s'appliquent à tous les rapports des supérieurs avec leurs subordonnés.

27. — *Grande opus.* A cause de la double difficulté qu'il y a à garder la jeune fille à la maison paternelle, et à lui trouver un parti honorable.

28. — *Non projicias.* ℣. 21. — *Odibili,* par ses défauts, quels que soient les attraits extérieurs.

30. — *Natus non fuisses,* qu'il faut entendre dans le sens du grec : « souviens-toi que par eux tu es né, et que leur rendras-tu selon ce qu'ils t'ont donné? » L'enfant a reçu la vie; quel bien équivalent pourra-t-il rendre à ses parents? Quelque grands que soient son amour et sa reconnaissance, il ne devra donc jamais croire avoir acquitté sa dette.

31. — *Sanctifica,* θαύμαζε, respecte. L'honneur et le respect sont dûs au ministre de

32. In omni virtute tua dilige eum qui te fecit; et ministros ejus ne derelinquas.

33. Honora Deum ex tota anima tua, et honorifica sacerdotes, et propurga te cum brachiis.

Deut. 12, 18.

34. Da illis partem, sicut mandatum est tibi, primitiarum et purgationis; et de negligentia tua purga te cum paucis.

Levit. 2, 3; *Num.* 18, 15.

35. Datum brachiorum tuorum et sacrificium sanctificationis offeres Domino et initia sanctorum;

36. Et pauperi porrige manum tuam, ut perficiatur propitiatio et benedictio tua.

37. Gratia dati in conspectu omnis viventis, et mortuo non prohibeas gratiam.

38. Non desis plorantibus in consolatione, et cum lugentibus ambula. *Rom.* 12, 15.

39. Non te pigeat visitare infir-

32. Aime de toutes tes forces celui qui t'a fait, et n'abandonne pas ses ministres.

33. Honore Dieu *de toute ton âme,* respecte les prêtres, *et acquitte-toi des offrandes d'épaules.*

34. Donne-leur, comme il t'est prescrit, la part des prémices et des hosties d'expiation, *et purifie-toi de ta négligence avec de légères offrandes.*

35. *Présente au Seigneur* le don des épaules, le sacrifice de sanctification et les prémices des choses saintes.

36. Tends aussi la main au pauvre, afin de compléter l'*expiation et* la bénédiction.

37. Le présent est le bien-venu pour tout vivant, mais ne prive pas le mort de ta générosité.

38. Ne manque point *de consoler* ceux qui pleurent, et sois aux côtés des affligés.

39. Ne sois pas paresseux à visi-

Dieu à raison de son caractère, et indépendamment de ses qualités personnelles. « Beatus apostolus Paulus, cum ei dictum esset : sic insilis in sacerdotem Dei maledicendo (Act., XXIII, 4), quamvis Domino jam crucifixo sacrilegi et impii et cruenti illi esse cœpissent, nec jam quidquam de sacerdotali honore et auctoritate retinerent, tamen ipsum quamvis inane nomen et umbram quamdam sacerdotis cogitans Paulus : Nesciebam, inquit, fratres, quia pontifex est ». S. Cypr., Ep. LV, ad Corn. 4.

32. — *In omni virtute.* Deut., VI, 5. Dans ces versets, les devoirs envers le prêtre sont rattachés aux devoirs envers le Dieu dont il est le ministre. — *Ne derelinquas,* au point de vue des subsistances que la loi obligeait à lui fournir. I Tim., V, 17, 18. — *Cum brachiis,* purifie-toi, acquitte ta dette pour le péché avec les membres des victimes qui revenaient au sacrificateur. Levit., VII, 33; VIII, 25; IX, 21.

33. — *Primitiarum.* Levit., VII, 32; Num., XVIII, 19. — *Purgationis,* les sacrifices expiatoires, Exod., XXIX, 28. — *Et de negligentia,* seconde traduction du grec περὶ πλημμελείας, ce qui regarde le délit, le sacrifice *purgationis,* les sacrifices non sanglants, Levit., II, ou les offrandes de la consécration du nazaréen, Num., VI, 20. — *Initia sanctorum,* les prémices des choses saintes, en général, toutes les redevances dûes au Seigneur.

36. — *Benedictus.* Deut., XIV, 29; Tob., XII, 9; II Cor., IX, 6.

37. Gr. : « La grâce du présent par devant tout vivant », c'est-à-dire toute libéralité est agréable aux vivants, ils en savent gré; pourtant, il ne faut par oublier les morts qui ne sont plus là pour remercier. Il faut songer à eux « sepeliendo, famam tutando, propinquos solando », Grot., mais surtout en priant pour la délivrance de leur âme ; car « orationibus sanctæ Ecclesiæ et sacrificio salutari et eleemosynis, quæ pro eorum defunctorum spiritibus erogantur, non est dubitandum mortuos adjuvari, ut cum eis misericordius agatur a Domino, quam eorum peccata meruerunt. Hoc enim a patribus traditum universa observat Ecclesia ». S. Aug., Serm., CLXXII, 2. Procurer la sépulture et défendre la réputation est un bienfait qui profite moins aux morts qu'à leur famille : la prière pour leurs âmes est le seul bien qui les atteigne personnellement.

38. — *Plorantibus.* Job, XXX, 25.

39. — *Visitare infirmum.* C'est une des

ter les malades, car de la sorte tu te feras aimer *fidèlement*.

40. En toutes tes actions souviens-toi de ta fin, et tu ne pècheras jamais.

mum; ex his enim in dilectione firmaberis.

Matth. 25, 36.

40. In omnibus operibus tuis memorare novissima tua, et in æternum non peccabis.

CHAPITRE VIII

Des rapports sociaux : Ceux avec qui il faut se tenir sur ses gardes : les puissants et les riches (℣℣. 1-3), — ceux qui demandent caution (℣℣. 15, 16), — les sots (℣. 20), — les étrangers (℣℣. 21, 22). — Ceux qu'il faut éviter : le grand parleur (℣. 4), — l'ignorant (℣. 5), — le méchant (℣. 13), — l'insolent (℣. 14), — le téméraire (℣. 18), — l'emporté (℣. 19). — Ceux avec qui il faut être en bons termes · celui qui se convertit (℣. 6), — les sages vieillards (℣℣. 7, 9, 12), — l'ennemi mort (℣. 8), — le juge (℣. 17).

1. Ne dispute pas avec un homme puissant, de peur de tomber entre ses mains.

2. N'aie point de querelle avec un homme riche, de peur qu'il ne suscite un procès contre toi.

3. Car l'or *et l'argent* ont perdu beaucoup de gens, et *sont même arrivés jusqu'à* retourner le cœur des rois.

1. Non litiges cum homine potente, ne forte incidas in manus illius.

2. Non contendas cum viro locuplete, ne forte contra te constituat litem tibi :

Matth. 25, 25.

3. Multos enim perdidit aurum et argentum, et usque ad cor regum extendit et convertit.

Infr. 31, 6.

œuvres de miséricorde au sujet desquelles Dieu récompensera ou punira au dernier jugement. Matth., XXV, 36, 43. — *Firmaberis.* Gr. : « c'est par de telles choses que tu seras aimé » de Dieu et des hommes.

40. — *Operibus,* λόγοις, dans le sens de l'hébreu דברים, *debarim,* les choses. « Memorare novissima tua et non peccabis. Nimirum quod hæc maxime recordatio faciat timoratum, timor expellat peccatum, negligentiam non admittat. Hinc et Moyses de quibusdam : Utinam, ait, saperent et intelligerent, ac novissima providerent. Deut., XXXII, 29 ». S. Bern., Serm. II, de SS. Petr. et Paul. « Bonum tamen est, ut si necdum amor a malo te revocat saltem timor gehennalis coerceat. Qui vero timorem Dei postponit, diu stare in bono non valebit, sed diaboli laqueos citius incurret ». De Imit. Christ. I, XXIV, 7.

CHAP. VIII. — 1. — *Non litiges.* « Qui de tout se tait, de tout a paix », disait Gerson dans une harangue à Charles VI; et un vieux proverbe ajoute : « Homme qui plaide avec son maître jamais ne gagne ».

2. — *Litem.* Gr. : « de peur qu'il n'oppose son poids » à ton poids, et qu'étant plus puissant, il ne fasse pencher la balance de son côté.

3. — *Extendit.* Le grec porte seulement : « et il a incliné le cœur des rois ». Les Grecs disaient :

Χρυσὸς δ' ἀνοίγει πάντα, κ' Ἀΐδου πύλας.

La Pythie avait répondu, dit-on, à Philippe de Macédoine :

Ἀργυρέαις λόγχαισι μάχου, καὶ πάντα κρατήσεις,

et le roi avait mis la leçon à profit : « Philippus omnia castella expugnari posse dicebat, in quæ modo asellus onustus auro posset ascendere ». Cic. Ep. ad Attic. I, XIII.

Aurum per medios ire satellites,
Et perrumpere amat saxa, potentius
Ictu fulmineo. Hor., Od. III, 16.

4. Non litiges cum homine linguato, et non strues in ignem illius ligna.
5. Non communices homini indocto, ne male de progenie tua loquatur.
6. Ne despicias hominem avertentem se a peccato, neque improperes ei; memento quoniam omnes in correptione sumus.

II Cor. 2, 6; *Gal.* 6, 1.

7. Ne spernas hominem in sua senectute; etenim ex nobis senescunt.

Levit. 19, 32.

8. Noli de mortuo inimico tuo gaudere; sciens quoniam omnes morimur, et in gaudium nolumus venire.
9. Ne despicias narrationem presbyterorum sapientium, et in proverbiis eorum conversare;

Supr. 6, 35.

10. Ab ipsis enim disces sapientiam, et doctrinam intellectus, et servire magnatis sine querela.

11. Non te prætereat narratio seniorum; ipsi enim didicerunt a patribus suis;

4. Ne dispute pas avec le grand parleur, et n'entasse pas du bois dans son feu.
5. N'aie point de relations avec l'homme mal élevé, de peur qu'il ne parle mal de ta race.
6. Ne méprise pas l'homme qui se détourne du péché, *et ne lui adresse point de reproches;* souviens-toi que tous nous méritons la réprimande.

7. Ne te moque d'aucun homme dans sa vieillesse, car c'est de nos rangs que sortent les vieillards.

8. Ne te réjouis pas de la mort *de ton ennemi;* rappelle-toi que tous nous mourons, *et que nous ne voulons pas devenir un sujet de risée.*
9. Ne néglige pas les discours des sages *vieillards,* mais entretiens-toi de leurs maximes.

10. C'est d'eux que tu apprendras la sagesse, *les enseignements de la science,* et l'art de servir les grands (sans reproche).
11. Fais attention à ce que racontent les vieillards, car c'est de leurs pères qu'eux-mêmes l'ont appris.

Théodulphe d'Orléans recommande aux juges de ne pas se laisser séduire par cet argent que

Janitor omnis amat, non hoc tamen arbiter odit,
Vix de mille unus, qui horreat illud erit...
Magna velut magni cupiunt, sic parvula parvi.
Parœn. ad Judic.

4. — *In ignem,* Prov., XXVI, 20. Πῦρ ἐπεμβάλλοντες πυρὶ καὶ ἔλαιον ἐπιστάζοντες καμίνῳ χαλεπῇ. S. Chrys. Hom., VIII, Ep. ad Rom. III.
5. — *Non communices.* Gr. : « ne sois pas familier ». — *Ne male.* Gr. : « de peur que tes parents ne soient déshonorés ». Ce serait une honte pour eux si leur fils fréquentait une telle compagnie. Dans le latin, *progenie* doit s'entendre de la race en général, des ascendants aussi bien que des descendants; autrement la sentence aurait une application trop restreinte.
6. — *Ne despicias.* Celui qui se convertit fait preuve de courage, et les anges du ciel se réjouissent de son retour. Luc, XV, 7. — *In correptione,* ἐν ἐπιτιμίοις, dans les châtiments, à cause de nos fautes quotidiennes. Il ne sied donc à personne de tourner en dérision le coupable repentant. Joan., VIII, 7; Gal., VI, 1.
7. — *Ex nobis.* C'est du milieu de nous que sortent les vieillards, ils ont été comme nous, mais nous ne sommes pas assurés de devenir comme eux.
8. — *Inimico.* Prov. XXIV, 17. Dans le grec, la pensée est plus générale, grâce à l'absence de ce mot. — *Omnes morimur.*

Spectamus toto quidquid in orbe perit,
Nec miseros, alio tanquam sub sole manentes,
Mortis non propriæ mors aliena monet.
S. Oriens, Commonit.

10. — *Sine querela,* εὐμαρῶς, aisément. Dans d'autres textes : εὐμαθῶς.
11. — *A patribus.* La Sainte Ecriture ne se lasse pas de recommander la fidélité aux enseignemets traditionnels, si précieux pour la prospérité des familles et des sociétés. C'était là du reste l'esprit des peuples de

12. C'est par eux que tu sauras comprendre et répondre quand il sera besoin.

13. N'enflamme point les charbons des méchants *en les reprenant,* de peur d'être consumé par le feu ardent *de leurs péchés.*

14. Ne tiens point tête à un insolent, de peur qu'il ne se mette à l'affût de tes paroles.

15. Ne prête pas à plus puissant que toi, et ce que tu aurais prêté, tiens-le pour perdu.

16. Ne te porte pas caution au-delà de tes moyens; si tu as répondu, persuade-toi bien qu'il faudra payer.

17. Ne juge point contre le juge, car il rend une sentence conforme à la justice.

18. Ne fais point route avec un téméraire de peur qu'il ne fasse tomber sur toi *ses méfaits;* car il va à sa fantaisie, et tu périras avec lui par sa folie.

12. Quoniam ab ipsis disces intellectum, et in tempore necessitatis dare responsum.

13. Non incendas carbones peccatorum arguens eos, et ne incendaris flamma ignis peccatorum illorum.

14. Ne contra faciem stes contumeliosi, ne sedeat quasi insidiator ori tuo.

15. Noli fœnerari homini fortiori te; quod si fœneraveris, quasi perditum habe.

Infr. 29, 4.

16. Non spondeas super virtutem tuam; quod si spoponderis, quasi restituens cogita.

17. Non judices contra judicem; quoniam secundum quod justum est judicat.

18. Cum audace non eas in via, ne forte gravet mala sua in te; ipse enim secundum voluntatem suam vadit, et simul cum stultitia illius peries.

Gen. 4, 8.

---

l'Orient, et la loi de Moyse l'avait officiellement encouragé. Deut., IV, 9, XI, 19; Ps., LXXVII, 3.

13. — *Carbones peccatorum.* La Vulgate, par ses additions, détermine nettement le sens de ces mots. Les charbons du méchant, ce sont ses instincts de colère toujours prêts à prendre feu à la première remontrance. — *Ne incendaris,* en se laissant emporter à imiter soi-même la colère du méchant, ou en subissant les effets de sa fureur. Il ne faut donc faire des réprimandes qu'à propos. Prov., XXVI, 4. « Jamais je ne me suis permis de répliques piquantes ni de paroles contraires à la douceur que je ne m'en sois repenti; les âmes se gagnent par l'amour plus que par la rigueur, et nous ne devons pas seulement être bons, mais très bons ». S. Fr. de Sales.

14. — *Insidiator,* qui guette toutes les paroles pour les envenimer et les tourner contre leur auteur, comme faisaient les ennemis de Notre-Seigneur.

15. — *Quasi perditum.* Il ne faut pas s'aviser de reclamer contre un plus puissant que soi : trait de mœurs qui n'a pas trop vieilli. « Il est souvent plus utile de quitter les grands que de s'en plaindre ». La Bruyère, des Grands.

16. — *Non spondeas.* Conseil fréquent dans les Proverbes, VI, 1, XI, 15, etc. — *Quasi restituens.* On ne te fera pas grâce, à toi qui n'es pas grand.

17. — Dans le grec, la pensée est analogue aux précédentes : « ne plaide pas avec le juge, car on juge en sa considération », qu'il ait tort ou raison, on décide en sa faveur.

Selon que vous serez puissant ou misérable,
Les jugements de cour vous feront blanc ou noir.

La Font., VII, 1. On connaît le mot du comte de Gramont à Louis XIV : « Sire, c'est vous qui avez tort... Ne voyez-vous pas que, pour peu que la chose eut été seulement douteuse, tous ces messieurs vous auraient donné gain de cause? » Siècl. de L. XIV, c. XXVIII. Le latin consacre cette maxime, que la présomption est toujours en faveur du juge et de sa sentence. « Considérez les grâces spéciales que Dieu leur donne pour gouverner, grâces qui sont avant tout des lumières, et qui vous manquent à vous, puisqu'elles sont attachées aux charges. Que de raisons accumulées pour que vos supérieurs aient véritablement raison, et pour vous obliger dès lors, dans le cas d'un dissentiment, à préférer leur jugement au vôtre ». Mgr Gay,

19. Cum iracundo non facies rixam, et cum audace non eas in desertum; quoniam quasi nihil est ante illum sanguis, et ubi non est adjutorium, elidet te.

Prov. 22, 24.

20. Cum fatuis consilium non habeas; non enim poterunt diligere nisi quæ eis placent.

21. Coram extraneo ne facias consilium; nescis enim quid pariet.

22. Non omni homini cor tuum manifestes; ne forte inferat tibi gratiam falsam, et convitietur tibi.

19. Ne te prends point de querelle avec un homme emporté, et ne va point dans un lieu désert *avec un audacieux,* car le sang n'est rien pour lui, et loin de tout secours, il te terrassera.

20. Ne délibère pas avec des sots, car ils ne pourront aimer que ce qui leur plaît.

21. Ne tiens point conseil devant un étranger, car tu ne sais pas ce qu'il est capable de faire.

22. Ne découvre pas ton cœur à tout venant, de peur qu'il ne te montre une (fausse) amitié *et ne parle mal de toi.*

CHAPITRE IX

Grande circonspection à apporter dans les rapports avec les femmes (ỳỳ. 1-13). — Le vieil ami (ỳỳ. 14, 15). — Punition future du méchant (ỳỳ. 16, 17). — Se tenir sur ses gardes vis-à-vis des puissants (ỳỳ. 18-20). — Vigilance sur les fréquentations, les paroles et les pensées (ỳỳ. 21-24). — Le grand parleur (ỳ. 25).

1. Non zeles mulierem sinus tui, ne ostendat super te malitiam doctrinæ nequam.

2. Non des mulieri potestatem animæ tuæ, ne ingrediatur in virtutem tuam, et confundaris.

3. Ne respicias mulierem multivolam; ne forte incidas in laqueos illius.

1. Ne sois pas jaloux de la femme qui t'est unie, de peur qu'elle ne commette contre toi le mal qu'elle aura appris.

2. Ne donne pas à la femme la puissance sur ton âme, de peur qu'elle ne s'empare de ta volonté, *et ne te soit une cause de honte.*

3. Ne considère pas une femme volage, de peur de tomber dans ses filets.

Vie et Vert. chrét. II, p. 213. S. Vincent de Lérins rappelle ce texte aux hérétiques qui s'élèvent contre l'enseignement de l'Eglise. Commonit. 21.

19. — *Elidet te.* Allusion au meurtre d'Abel.

20. — *Non enim.* Gr. : « car il ne pourra point taire la parole », le secret sera révélé bientôt.

21. — *Extraneo,* un inconnu, un tiers inutile.

Secret de deux, secret de Dieu,
Secret de trois, secret de tous.

Prov. du XVIme s.

Quid pariet, τί τέξεται, comme l'hébreu ילד, *ialad,* produire, mettre au jour. Prov., XXV, 9.

CHAP. IX. — 1. — *Non zeles.* Le soupçon injuste éteint l'affection, ébranle la fidélité et donne l'idée du mal à commettre.

2. — *Potestatem.* C'est ce que firent Samson, Salomon et tant d'autres. — *Ne ingrediatur.* Gr. : « de façon qu'elle s'élève par dessus ta force », qu'elle te domine absolument, ce qui est contraire à l'institution divine. Gen., III, 16.

3. — *Ne respicias,* Gr. : « ne va pas au de-

4. Ne fréquente pas la danseuse, *et ne l'écoute pas,* de peur de trouver ta perte dans ses artifices.

5. N'arrête pas les yeux sur la jeune fille, de peur que sa beauté ne cause ta chute.

6. Ne livre jamais ton cœur aux courtisanes ; ce serait tout perdre, *et toi* et tes biens.

7. Ne laisse pas errer tes yeux dans les rues de la ville, et ne t'attarde pas sur les places.

8. Détourne les yeux de la femme élégante, et ne considère pas la beauté de l'étrangère.

9. Car beaucoup ont péri par les charmes de la femme, et la passion s'y allume comme le feu.

10. *Toute femme débauchée est comme une ordure qu'on foule aux pieds dans le chemin.*

11. *Beaucoup, pour avoir admiré la beauté d'une étrangère, sont tombés dans la réprobation ; car sa conversation est un feu qui enflamme.*

12. Ne prends jamais place près de la femme d'un autre, (et ne t'accoude pas à table avec elle).

4. Cum saltatrice ne assiduus sis; nec audias illam, ne forte pereas in efficacia illius.

5. Virginem ne conspicias, ne forte scandalizeris in decore illius.

Gen. 6, 2.

6. Ne des fornicariis animam tuam in ullo, ne perdas te, et hæreditatem tuam.

Prov. 5, 2.

7. Noli circumspicere in vicis civitatis, nec oberraveris in plateis illius.

8. Averte faciem tuam a muliere compta, et ne circumspicias speciem alienam.

Gen. 34, 2; *II Reg.* 11, 4 *et* 13, 1; *Matth.* 5, 28.

9. Propter speciem mulieris multi perierunt; et ex hoc concupiscentia quasi ignis exardescit.

10. Omnis mulier quæ est fornicaria, quasi stercus in via conculcabitur.

11. Speciem mulieris alienæ multi admirati, reprobi facti sunt; colloquium enim illius quasi ignis exardescit.

12. Cum aliena muliere ne sedeas omnino, nec accumbas cum ea super cubitum.

---

vant d'une femme courtisane, ἑταιριζομένῃ ». Prov., vii, 10.

4. — *Cum saltatrice,* Gr. : « avec une chanteuse ». Les deux vont ensemble. « Cujus cantu tolerabilius est audire basiliscum sibilantem ». S. Cypr., de Sing. cleric. — *In efficacia,* par ses efforts, ses intrigues.

5. — *Virginem.* « Quippe animum ipsum ferit ac commovet, non impudicæ tantum, sed etiam pudicæ mulieris oculus ». S. Chrys. de Sacerd. vi, 8. — *Ne conspicias.* Job, xxxii, 1. Matth., v, 28. — *In decore illius.* ἐν τοῖς ἐπιτιμίοις αὐτῆς, par ses châtiments, la flagellation et l'amende qu'on pouvait encourir à ce sujet, Deut., xxii, 19. Le sens tout différent du latin a donné lieu de supposer dans le texte primitif ψιμμυθίοις, la céruse, le fard, les couleurs attrayantes, Grot., ἐπιτιμίαις, les choses honorables, dignes d'admiration, Gesner; et préférablement ἐπιθυμίαις, les désirs, les passions, Fritzsche.

6. — *Hæreditatem.* Les biens du corps et ceux de l'âme. Prov., v, 10; vi, 26; xxix, 3.

7. — *In plateis.* Gr. : « dans les lieux solitaires » où l'on sait devoir rencontrer ces sortes de dangers.

8. — *Compta,* εὐμόρφου. « Nullarum fere pretiosior cultus est, quam quarum pudor vilis est ». S. Cypr., de Habit. Virg. — *Alienam,* de l'étrangère, en général, de la courtisane. Cfr. Prov., ii, 16.

9. — *Multi perierunt.* « Vidimus multos et audivimus a patribus nostris (quod sine magno tremore non recolo), ascendisse primitus usque ad cœlos, et inter sidera nidum suum collocasse, postmodum autem recidisse usque ad abyssos, et animas eorum in malis obstupuisse. Vidimus stellas de cœlo cecidisse ab impetu ferientis caudæ draconis ». S. Aug., Solil. 29. — *Concupiscentia,* φιλία.

12. — *Cum aliena,* ὑπάνδρου, la femme mariée, la femme d'un autre, Prov., vi, 24. — *Ne sedeas.* « Ex illis omnibus fœminarum personis posse (clericos) una commorantibus vel adventantibus, aut tentationibus humanis perire, aut certe malis hominum suspicionibus

13. Et non alterceris cum illa in vino ne forte declinet cor tuum in illam, et sanguine tuo labaris in perditionem.

14. Ne derelinquas amicum antiquum; novus enim non erit similis illi.

15. Vinum novum, amicus novus; veterascet, et cum suavitate bibes illud.

16. Non zeles gloriam et opes peccatoris; non enim scis quæ futura sit illius subversio.

Judic. 9, 4; *II Reg.* 15, 10.

17. Non placeat tibi injuria injustorum, sciens quoniam usque ad inferos non placebit impius.

18. Longe abesto ab homine potestatem habente occidendi, et non suspicaberis timorem mortis.

19. Et si accesseris ad illum, noli aliquid committere, ne forte auferat vitam tuam.

20. Communionem mortis scito; quoniam in medio laqueorum ingre-

13. Ne dispute pas avec elle en buvant du vin, de peur que ton cœur ne penche de son côté, et que ta passion ne t'entraîne à la perdition.

14. N'abandonne pas un vieil ami, car un nouveau ne le vaudra pas.

15. Vin nouveau, nouvel ami; qu'il vieillisse, et tu auras plaisir à le boire.

16. N'envie pas la gloire *et l'opulence* du pécheur, tu ne sais pas ce que sera sa ruine.

17. Ne prends point plaisir à l'iniquité des méchants, sachant bien que l'impie ne sera pas impuni jusque dans l'autre monde.

18. Tiens-toi loin de celui qui peut faire mourir, et tu n'auras pas à craindre la mort.

19. Si tu l'approches, garde-toi de toute faute, de peur qu'il ne t'ôte la vie.

20. Sache *que la mort est près de toi,* que tu marches au milieu des

---

pessime diffamari; ob hoc ergo dicebat (Augustinus) numquam debere fœminas cum servis Dei, etiam castissimis, una manere domo, ne aliquid scandalum aut offendiculum tali exemplo poneretur infirmioribus ». Possid., Vit. S. Aug. 26. — *Nec accumbas.* Les Hébreux avaient introduit chez eux les coutumes des Grecs et des Romains dans les festins, et pour prendre leur repas, ils se tenaient couchés sur des lits, appuyés sur le coude gauche, de telle façon que la tête d'un convive pouvait s'appuyer sur la poitrine de son voisin; c'est ce que fit S. Jean à la Cène.

13. — *Non alterceris,* μὴ συμβολοκοπήσῃς, ne te livre pas à la débauche. — *In vino,* Prov., XX, 1. — *Sanguine tuo,* τῷ πνεύματι. Le sang doit donc désigner ici la passion, la convoitise.

14. — *Amicum.* « Num quando amici novi, digni amicitia, veteribus sint anteponendi, ut equis vetulis teneros anteponere solemus. Indigna homine dubitatio! Non enim amicitiarum debent esse, sicut aliarum rerum, satietates. Veterrima quæque, ut ea vina, quæ vetustatem ferunt, esse debent suavissima; verumque illud est quod dicitur, multos modios salis simul edendos esse, ut amicitiæ munus expletum sit ». Cic., De Amicit. 19.

15. — *Cum suavitate.* « Bene quidam dixit de amico suo : Dimidium animæ meæ ». S. Aug., Conf., IV, 5. « Si quis interrogaverit me, quid eorum quæ in vita sunt, pulcherrimum sit, dicerem utique amicos esse ». S. Greg. Naz., Ep. CIII, ad Pallad.

16. — *Gloriam et opes.* En grec simplement : δόξαν. La prospérité temporelle du méchant est le plus terrible indice de la certitude de son malheur éternel.

17. — *Injuria.* Gr. : « ne prends pas plaisir au plaisir des méchants », ne partage pas leurs manières de voir, leurs passions, « souviens-toi qu'ils ne seront pas justifiés jusqu'à l'Adès ». Job, XXIV, 19. Aux portes de la mort, ils se trouveront en face de la justice divine.

18. — *Longe abesto,* surtout dans les temps où l'arbitraire règne en maître. Prov., XVI, 14; XX, 2.

19. — *Si accesseris.* Prov., XXIII, 1, 2.

20. — *Communionem.* Non-seulement la mort est proche, mais nous la portons dans

pièges, et que tu foules les armes de ceux qui sont tombés.

21. Autant que possible, sois sur tes gardes avec ton prochain, et aie affaire aux sages *et aux prudents.*

22. Que des hommes justes soient tes commensaux, et mets ta gloire à craindre Dieu.

23. Que la pensée de Dieu soit dans ton esprit, et que tes entretiens aient trait aux préceptes du Très-Haut.

24. Une œuvre tire son prix de la main de l'artiste, le prince du peuple de la sagesse de ses discours, *et la parole des vieillards de sa prudence.*

25. Le grand parleur est le fléau de sa cité, et l'homme à la parole inconsidérée est détestable.

dieris, et super dolentium arma ambulabis.

21. Secundum virtutem tuam cave te a proximo tuo, et cum sapientibus et prudentibus tracta.

22. Viri justi sint tibi convivæ, et in timore Dei sit tibi gloriatio.

23. Et in sensu sit tibi cogitatus Dei, et omnis enarratio tua in præceptis Altissimi.

24. In manu artificum opera laudabuntur, et princeps populi in sapientia sermonis sui, in sensu vero seniorum verbum.

25. Terribilis est in civitate sua homo linguosus; et temerarius in verbo suo odibilis erit.

---

notre sein. « Ex quo enim quisque in isto corpore morituro esse cœperit, nunquam in eo non agitur ut mors veniat... Ex quo esse incipit in corpore, in morte est ». S. Aug., de Civ. Dei, XIII, 10. — *In medio laqueorum,* à cause du grand nombre de circonstances qui peuvent amener une mort inopinée; les deux versets précédents en donnent des exemples. — *Dolentium.* Nous marchons sur les armes de ceux qui souffrent, qui ont été vaincus par la mort. Quelques-uns donnent à *dolentium* le sens actif qu'il a, assez rarement du reste, en latin : sur les armes de ceux qui font souffrir, de ceux qui veulent nous donner la mort. Le premier sens, qui représente la vie comme un champ de bataille jonché d'armes et de blessés, a quelque chose de plus saisissant. En grec : « tu te promènes sur les créneaux de la ville », exposé, par conséquent, à tous les traits de l'ennemi. « Tout nous appelle à la mort. La nature, comme si elle était presque envieuse du bien qu'elle nous a fait, nous déclare souvent et nous fait signifier qu'elle ne peut pas nous laisser longtemps ce peu de matière qu'elle nous prête... Les enfants qui naissent, à mesure qu'ils croissent et qu'ils s'avancent, semblent nous pousser de l'épaule et nous dire : Retirez-vous... » Boss., sur la Mort, 1. P.

21. — *Cave,* στόχασαι, vise, observe, afin de connaître le caractère de ton prochain, et de te comporter en conséquence.

22. — *Convivæ.* « In ipsa mensa magis lectionem vel disputationem, quam epulationem potationemque diligebat, et contra pestilentiam humanæ consuetudinis in ea ita scriptum habebat :

Quisquis amat dictis absentum rodere vitam
Hanc mensam indignam noverit esse sibi.

Et ideo omnem convivam a superfluis et noxiis fabulis et detractionibus sese abstinere debere admonebat ». Possid., Vit. S. Aug. 22.

23. — *In sensu.* Gr. : « avec les intelligents ». Ces deux versets 22 et 23 sont intervertis dans le grec. — *In præceptis Altissimi.* « Animi recursum ad interiora mentis et superiora faciebat, quo de inveniendis divinis rebus cogitaret, vel de jam inventis aliquid dictaret... Et id agebat in die laborans, et in nocte lucubrans ». Possid., Op. cit. 24.

24. — *Laudabuntur,* les œuvres sont louées, c'est-à-dire reçoivent la perfection qui les rend dignes de louanges. De même dans le prince et dans le vieillard, les discours sont l'expression de la sagesse de l'esprit.

25. — *Terribilis,* parce qu'avec lui, personne, si irréprochable qu'il soit, n'est sûr de sa réputation.

CHAPITRE X

Le prince sage et l'insensé (ꝟꝟ. 1-3). — Les princes sont dans la main de Dieu (ꝟꝟ. 4, 5, 11-13). — Oubli des injures (ꝟ. 6). — Orgueil et punition de nations (ꝟꝟ. 7, 8, 16-21). — Avarice (ꝟꝟ. 9-10). — Orgueil des particuliers (ꝟꝟ. 14, 15, 22, 29, 30). — La fidélité à Dieu fait la gloire de l'homme (ꝟꝟ. 23-27, 33, 34). — L'esclave intelligent (ꝟ. 28). — Estime de son âme (ꝟꝟ. 31, 32).

1. Judex sapiens judicabit populum suum, et principatus sensati stabilis erit.

2. Secundum judicem populi, sic et ministri ejus; et qualis rector est civitatis, tales et inhabitantes in ea.
Prov. 29, 12.

3. Rex insipiens perdet populum suum; et civitates inhabitabuntur per sensum potentium.
III Reg. 12, 13.

4. In manu Dei potestas terræ; et utilem rectorem suscitabit in tempus super illam.

5. In manu Dei prosperitas hominis, et super faciem scribæ imponet honorem suum.

6. Omnis injuriæ proximi ne memineris, et nihil agas in operibus injuriæ.

1. Le juge sage jugera son peuple, et le gouvernement de l'homme sensé sera stable.

2. Tel le juge du peuple, tels ses ministres, et tel le gouverneur de la cité, tels aussi ses habitants.

3. Un roi insensé perd son peuple, et ce qui fait habiter les cités, c'est l'intelligence des puissants.

4. La domination du pays est aux mains du Seigneur, qui suscitera pour lui en son temps un *gouverneur* convenable.

5. La prospérité de l'homme est aux mains de Dieu, et c'est lui qui imprime sa majesté sur le front du scribe.

6. Ne garde le souvenir d'aucune injustice de ton prochain, et ne fais rien au milieu des actes de violence.

CHAP. X. — 1. — *Judex,* κριτής, le *shophet,* le gouverneur. — *Stabilis,* τεταγμένη. L'ordre est une condition de durée. Ici, comme dans les autres livres sapientiaux, la sagesse consiste pour le prince à se conduire et à commander selon les prescriptions divines. Prov., XX, 8, XXIX, 14.

2. — *Sic et ministri.*

Regis ad exemplum totus componitur orbis.

Claudien, de IV Cons. Honor. L'exemple des supérieurs est tout-puissant sur la conduite des subordonnés. S. Paul recommande instamment ce point à ses disciples. I Tim., IV, 12; Tit., II, 7.

3. — *Inhabitantur*, sont peuplées, prospèrent. Prov., XIV, 28; XXIX, 4.

4. — *In manu Dei,* Dan., II, 21. Ceci n'est pas seulement vrai dans un gouvernement théocratique, mais dans tous les autres, quels qu'ils soient. — *Utilem*. Il permet parfois le règne des méchants et des insensés, mais ordinairement il ménage à chaque nation les princes qui lui conviennent.

5. — *Scribæ,* γραμματέως, le *shoter,* le préposé, le dignitaire. — *Suum,* du scribe. C'est aussi le bonheur du scribe que Dieu tient en main, et par le scribe, le bonheur de tous les sujets.

6. — *Ne memineris.* Levit., XIX, 18. — *Nihil agas.* Gr. : « ne fais rien dans les œuvres d'outrage », c'est-à-dire quand on te traite outrageusement, tiens-toi en repos. C'est là la traduction la plus grammaticale : le grec en effet ne porte pas : μηδὲν ὕβρεως ἐν ἔργοις, mais bien μηδὲν ἐν ἔργοις ὕβρεως. C'est ainsi la même pensée qui est exprimée dans les deux membres du verset.

7. L'orgueil est odieux à Dieu et aux hommes, et toute iniquité des peuples est digne d'horreur.

8. La principauté est transférée d'une nation à l'autre à cause des injustices, des iniquités, des outrages et des fraudes de toutes sortes.

9. (Rien de plus scélérat que l'avare). Pourquoi l'orgueil dans ce qui est terre et poussière?

10. *Rien n'est plus impie que celui qui aime l'argent;* (il est prêt à vendre son âme), car tout vivant, il a arraché ses entrailles.

11. *Toute puissance a peu de durée. La maladie qui se prolonge fatigue le médecin.*

12. Le médecin arrête le malaise

7. Odibilis coram Deo est et hominibus superbia; et execrabilis omnis iniquitas gentium.

8. Regnum a gente in gentem transfertur propter injustitias, et injurias, et contumelias, et diversos dolos.

Dan. 4, 14.

9. Avaro autem nihil est scelestius. Quid superbit terra et cinis?

10. Nihil est iniquius quam amare pecuniam; hic enim et animam suam venalem habet, quoniam in vita sua projecit intima sua.

11. Omnis potentatus brevis vita. Languor prolixior gravat medicum.

12. Brevem languorem præcidit

---

7. — *Exsecrabilis.* Gr. : « c'est devant l'un et l'autre qu'il commet le mal ». Répétition du premier membre.

8. — *Transfertur.* Voir sur ce sujet la seconde partie de l'admirable sermon de Fénelon pour le jour de l'Epiphanie. — *Propter injustitias.* — Gr. : « à cause des injustices, des injures et des richesses ». « Sociorum atque civium, præterea armorum et equorum major copia nobis quam illis (majoribus nostris) est. Sed alia fuere quæ illos magnos fecere, quæ nobis nulla sunt : domi industria, foris justum imperium, animus in consulendo liber, neque delicto neque libidini obnoxius. Pro his nos habemus luxuriam atque avaritiam, publice egestatem, privatim opulentiam; laudamus divitias, sequimur inertiam; inter bonos et malos discrimen nullum; omnia virtutis prœmia ambitio possidet. Neque mirum, ubi vos separatim sibi quisque consilium capitis, ubi domi voluptatibus, hic pecuniæ aut gratiæ servitis, eo fit ut impetus fiat in vacuam rempublicam ». Cato, ap. S. Aug. de Civ. Dei, v, 12; Prov., xiv, 34. A ces signes de décadence nationale, Fénelon ajoute quelques traits propres aux peuples chrétiens : « Des hommes profanes et téméraires ont franchi les bornes, et ont appris à douter de tout... Prodige réservé à nos jours! l'instruction augmente et la foi diminue... Le dérèglement ne se contente pas d'être toléré, il veut être la règle même, et appelle excès tout ce qui s'y oppose... Le jour de la ruine est proche, et les temps se hâtent d'arriver ». Loc. cit. — *Diversos dolos,* χρήματα. « Ingemiscebat vehementer (Ambrosius) cum videret radicem omnium malorum avaritiam pullulare... maxime in iis, qui in potestatibus erant constituti... Quæ res primo omne malum invexit Italiæ; et exinde omnia verguntur in pejus ». Paulin. Vit. S. Ambros. 9.

9. — *Avaro.* « Vocat sapiens avaritiam rem scelestissimam, scilicet quia est cupiditas maxime inordinata, utpote amor rei abjectissimæ, pecuniæ, quæ est res prorsus terrena, et in infimo ordine rerum creatarum ». Estius. I Tim., vi, 10. Cfr. S. Th. 2a 2æ, cxviii, 5. — *Quid superbit.* Pour rattacher cette pensée au contexte, il faut supposer que l'orgueil prend sa source dans la richesse. — *Terra et cinis.* Gen., iii, 19.

10. — *Nihil iniquius,* « si in tantum amor divitiarum crescat quod præferatur charitati, ut scilicet propter amorem divitiarum aliquis non vereatur facere contra amorem Dei et proximi ». S. Th., 2a 2æ, cxviii, 5. Et le S. Docteur cite S. Basile expliquant la nature de cette iniquité : « Est panis famelici, quem tu tenes; nudi tunicam, quam conservas; indigentis argentum, quod possides; quo circa tot injuriaris, quot exhibere valeres ». — *Venalem.* L'avare vend son âme pour des biens matériels. — *Projecit.* Il a rejeté ses entrailles, il n'a plus de sentiment, le son de l'or touche seul son cœur.

11. — *Brevis vita.* Car la puissance de l'homme ne dure pas au-delà du tombeau. — *Languor.* Dans le grec : « le médecin σκώπτει, raille la maladie longue », c'est-à-dire il se rit de la longue maladie, il se flatte que le mal sera de courte durée.

12. — *Brevem languorem.* Seconde traduction de l'hémistiche précédent, seulement

medicus : sic et rex hodie est, et cras morietur.

13. Cum enim morietur homo, hæreditabit serpentes, et bestias, et vermes.

14. Initium superbiæ hominis, apostatare a Deo;

15. Quoniam ab eo qui fecit illum, recessit cor ejus; quoniam initium omnis peccati est superbia; qui tenuerit illam, adimplebitur maledictis, et subvertet eum in finem.

Prov. 18, 12.

16. Propterea exhonoravit Domi-

qui dure peu; tel est roi aujourd'hui qui mourra demain.

13. Quand l'homme mourra, il aura en partage les reptiles, les bêtes et les vers.

14. Le commencement de l'orgueil de l'homme, c'est de se détourner de Dieu,

15. Quand le cœur se retire de celui qui l'a fait. Le principe de tout péché est l'orgueil; celui qui s'y attache sera accablé de malédictions, *et y trouvera sa ruine finale.*

16. Voilà pourquoi le Seigneur a

---

le traducteur latin a lu μικρόν au lieu de μακρόν, et κώπτει au lieu de σκώπτει. — *Cras morietur.* « Le dernier acte est sanglant, quelque belle que soit la comédie en tout le reste; on jette enfin de la terre sur la tête, et en voilà pour jamais ». Pascal.

13. — *Hæreditabit.* La nature réclame « ce peu de matière qu'elle nous prête, qui ne doit pas demeurer dans les mêmes mains, et qui doit être éternellement dans le commerce; elle en a besoin pour d'autres formes, elle la redemande pour d'autres ouvrages ». Boss., sur la Mort, I P.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière
Dont l'esclat orgueilleux éblouit l'univers;
Et dans ces grands tombeaux, où leurs âmes hautaines
Font encore les vaines,
Il sont mangés des vers. Malherbe.

Tout ce passage depuis ℣. 9 est bouleversé dans la traduction latine, ce qui rend à peu près insaisissable la liaison des idées. Voici la période primitive, en élaguant les doubles traductions et le morceau sur l'avare, appelé par le χρήματα du ℣. 8 : « Pourquoi s'énorgueillit la terre et la poussière? Car dès sa vie, je lui ai arraché les entrailles. D'une longue maladie se rit le médecin. et celui qui est roi aujourd'hui, mourra demain, et quand l'homme sera mort, il aura pour héritage les serpents, les bêtes et les vers ». Ce passage est l'expression saisissante du pouvoir absolu de vie et de mort que Dieu possède et qu'il exerce en dépit des efforts de l'homme; c'est lui qui arrache les entrailles, c'est-à-dire ôte la vie du cœur même de l'homme.

14. — *Apostatare,* ἀφισταμένου, s'éloignant de Dieu, ne reconnaissant plus sa puissance et sa bonté, prétendant se passer de lui. « Quid autem superbia, nisi perversæ celsitudinis appetitus? Perversa enim celsitudo est, deserto eo, cui debet animus inhærere, principio, sibi quodammodo fieri atque esse principium. Hoc fit, cum sibi nimis placet, sibi vero ita placet, cum ab illo bono incommutabili deficit, quod ei magis placere debuit, quam ipse sibi ». S. Aug., de Civ. Dei, XIV, 13.

15. — *Initium.* Dans le grec : ἀρχὴ ὑπερηφανίας ἁμαρτία. Le péché est bien le principe de l'orgueil, puisque le péché, de quelque nature qu'il soit, porte à la rebellion contre Dieu. La leçon du latin se retrouve dans le texte de Complut, le syriaque, l'arabe. S. Chrys., et tous les Pères latins. La pensée, exprimée de cette sorte, est vraie historiquement : « Initium omnis peccati superbia. Quæ itaque tunc initium sumpsit, cum angelus adversus Deum elatus, et ipsa elatione prostratus, per concupiscentiam (quæ radix est omnium malorum volens usurpare quod illi datum a Deo non fuit, a Deo discessit ». S. Fulgent., I ad Monim. 17. Elle n'est pas moins vraie, par rapport aux fautes actuelles de chaque homme. « Initium peccati superbia est : quæ congruenter et avaritia nominatur, quia utraque appellatio eum significat appetitum, qui et suam mensuram concupiscat excedere, et non dignetur dives esse, nisi propriis, tanquam habeat hoc simile Deo, ut bonorum suorum ipse sibi fons, ipse sibi sit copia ». De Humil. ad Demet., IX. — *Qui tenuerit.* « Celui qui le possède fait pleuvoir l'abomination ». L'orgueil est un des péchés capitaux, une des sources du péché. — *Subvertet.* Il est facile d'éviter ce châtiment. « Nullius rei, fratres, indigus est Dominus omnium, nec quidquam desiderat, præterquam ei fiat confessio ». S. Clem., Ep. I ad Cor., LII.

16. — *Exhonoravit.* Gr. : « a rendu incroyables, παρεδόξασε, les calamités ». Les deux plus effroyables sont la chute des anges,

couvert de honte les assemblées *des méchants*, et les a détruits à jamais.

17. Le Seigneur a renversé les trônes des princes *superbes*, et a fait asseoir les humbles à leur place.

18. Dieu a desséché les racines des peuples (superbes), et il a planté les humbles à la place *de ces nations*.

19. Le Seigneur a ravagé les terres des nations, et il les a ruinées de fond en comble.

20. Il en a desséché plusieurs, il a exterminé les habitants, et a effacé leur mémoire de la terre.

21. *Dieu a aboli le souvenir des superbes, et il a laissé la mémoire des humbles de cœur*.

22. L'orgueil n'a pas été créé pour l'homme, ni l'emportement pour la race de la femme.

nus conventus malorum, et destruxit eos usque in finem.

17. Sedes ducum superborum destruxit Deus, et sedere fecit mites pro eis.

18. Radices gentium superbarum arefecit Deus, et plantavit humiles ex ipsis gentibus.

19. Terras gentium evertit Dominus, et perdidit eas usque ad fundamentum;

20. Arefecit ex ipsis, et disperdidit eos, et cessare fecit memoriam eorum a terra.

21. Memoriam superborum perdidit Deus, et reliquit memoriam humilium sensu.

22. Non est creata hominibus superbia; neque iracundia nationi mulierum.

---

et la dégradation de l'homme après la faute d'Adam.

17. — *Sedes*. L'histoire est pleine du récit de ces renversements. « Deposuit potentes de sede, et exaltavit humiles ». Luc, I, 52. Ps. CXXXI, 1.

18. — *Radices gentium*. « L'orgueil des Chaldéens (c'était le caractère de la nation et l'esprit de tout cet empire) est abattu sans retour. Le superbe est tombé et ne se relèvera pas, disait Jérémie. L, 31, 32, 40; et Isaïe devant lui : Babylone la glorieuse dont les Chaldéens s'enorgueillissaient, a été faite comme Sodome et comme Gomorrhe, XIII, 19, à qui Dieu n'a laissé aucune ressource ». Boss. Disc. sur l'Hist. univ. II P. VII. Dieu punit les individus en ce monde ou en l'autre; les nations n'ont pas d'éternité : c'est donc dans le temps que Dieu doit châtier leur orgueil.

19. — *Gentium*, les *goïm*, adorateurs des idoles.

20. — *Arefecit*. Continuation de la métaphore du ℣. 18. — *Cessare fecit*. Il en fut ainsi des Chananéens et de bien d'autres peuples dont l'histoire nous a transmis les noms, mais dont nous ne pouvons pas même connaître sûrement le séjour. I Reg. II, 8; Deut. XXXII, 26. « Cette suite des empires, même à la considérer plus humainement, a de grandes utilités, principalement pour les princes, puisque l'arrogance, compagne ordinaire d'une condition si éminente, est si fortement rabattue par ce spectacle. Car si les hommes apprennent à se modérer en voyant mourir les rois, combien plus seront-ils frappés en voyant mourir les royaumes mêmes; et où peut-on recevoir une plus belle leçon de la vanité des grandeurs humaines? » Boss., op. cit., III, P. I.

22. — *Non est creata*. L'orgueil n'a pas Dieu pour père, et ce n'est pas lui qui l'a légué à l'homme; c'est un penchant qui provient originairement de l'imperfection de la créature, et qui a été fortement accentué en nous par la chute de notre premier père, mais qui n'est pas irrésistible, qu'on doit combattre et qu'on peut surmonter avec la grâce de Dieu. — *Nationi*, γεννήμασι, aux rejetons des femmes, aux enfants des hommes. — *Iracundia*, ὀργὴ θυμοῦ, terme parallèle à orgueil, l'insolence. Dans tout ce passage, ℣℣. 16-22, l'orgueil est flétri dans les nations aussi bien que dans les particuliers. L'humilité doit donc être une vertu nationale, non pas en ce sens qu'un peuple doive rien céder de ses droits ni transiger avec son honneur, mais parce qu'il doit faire profession publique de tout tenir de Dieu et de ne rien pouvoir sans lui. Ce qui est vrai des nations, l'est aussi de toute association humaine. S. Vincent-de-Paul l'avait admirablement compris : « Notre-Seigneur, disait-il, ne fut pas seulement humble en soi, mais il le fut encore en sa petite compagnie... La compagnie, dit-on, et la communauté doit acquérir et conserver de l'estime et de l'honneur dans ce monde. Car, je vous prie, comment se pourra-t-il faire que les particuliers puissent vraiment et sincère-

23. Semen hominum honorabitur hoc, quod timet Deum; semen autem hoc exhonorabitur, quod præterit mandata Domini.

24. In medio fratrum rector illorum in honore; et qui timent Dominum, erunt in oculis illius.

25. Gloria divitum, honoratorum, et pauperum, timor Dei est.

26. Noli despicere hominem justum pauperem, et noli magnificare virum peccatorem divitem.

27. Magnus, et judex, et potens est in honore : et non est major illo qui timet Deum.

28. Servo sensato liberi servient; et vir prudens et disciplinatus non murmurabit correptus, et inscius non honorabitur.

Prov. 17, 2; *II Reg.* 12, 13.

29. Noli extollere te in faciendo opere tuo, et noli cunctari in tempore angustiæ.

23. La race d'hommes qui sera honorée, c'est celle qui craint le Seigneur, et la race qui sera méprisée, c'est celle qui transgresse les commandements du Seigneur.

24. Au milieu de ses frères, l'honneur est à celui qui commande; aux yeux du Seigneur, il est à celui qui le craint.

25. La gloire des riches, des nobles et des pauvres, c'est la crainte du Seigneur.

26. Ne méprise point l'homme juste qui est pauvre, et ne glorifie point le pécheur *qui est riche.*

27. Le grand, le juge, le puissant sont en honneur, mais aucun n'est plus grand que celui qui craint Dieu.

28. Les hommes libres seront les serviteurs de l'esclave intelligent; l'homme prudent *et bien élevé* ne murmure point (si on le reprend), *et l'ignorant ne sera* pas en honneur.

29. Ne t'enorgueillis pas en accomplissant ton œuvre, et ne tombe pas dans l'indolence au temps de l'adversité.

---

ment aimer et chercher le mépris, et que néanmoins la compagnie, qui ne se compose que de particuliers, doive aimer et rechercher l'honneur? Il faut certainement reconnaître et confesser que ces deux choses sont incompatibles ». Maynard, Vert. de S. Vinc. XII, 2.

23. — Ce verset est ainsi formulé en grec: « Quelle est la race honorée? Ceux qui craignent le Seigneur. Quelle est la race méprisable? Ceux qui transgressent les commandements ».

24. — Le Seigneur juge autrement que les hommes : c'est la consolation de ceux que maudit le monde. Le texte de Complut ajoute ici un verset : « Le commencement de l'élévation, προσλήψεως, c'est la crainte du Seigneur, et le commencement du bannissement, c'est l'endurcissement de l'orgueil ».

25. — *Timor Dei.* C'est là la vraie et salutaire égalité. Jér., IX, 23.

26. — Jac., II, 2.

27. — Analogue à ỳ. 25. « Cum itaque discipuli veritatis humanam gloriam fugiunt, et a temporalium amore desciscunt, ut quæ Dei sunt sapiant, non quæ hominum, proficiunt sensibus, non deficiunt, neque vigorem cordis amittunt, sed excellentissimæ intelligentiæ lumen accipiunt... Nihil hujusmodi mentibus rectius, nihil invenietur erectius, quæ sacratissimis desideriis universa transcendunt, neque ad ullam creaturam, quamvis potentem atque mirabilem, sed ad ipsius omnium visibilium et invisibilium ambiunt creatorem, cui appropinquare clarescere est, quem timere gaudere est, cui servire regnare est ». De Humil. ad Demet. IV.

28. — *Liberi servient.* C'est ainsi que Joseph esclave devint maître de toute l'Egypte. — *Non murmurabit.* Prov., IX, 8. — *Inscius.* « Qui ignorat, ignorabitur ».

29. — *Noli extollere.* Maxime contre l'orgueil; celle qui suit est contre l'indolence. En grec, c'est le contraire : « Ne raisonne pas, μὴ σοφίζου, quand il faut travailler, et ne te vante pas dans le temps de l'adversité », ne fais pas le fier quand tu manques de tout. Dans le latin, les verbes sont intervertis; le verset suivant montre que la leçon du grec est préférable.

30. Mieux vaut celui qui travaille *et a tout en abondance*, que le glorieux qui manque de pain.

31. Mon fils, garde ton âme dans la douceur, et rends-lui l'honneur qu'elle mérite.

32. Qui justifiera celui qui pèche contre son âme, et qui honorera celui qui la déshonore?

33. Le pauvre cherche sa gloire dans sa science *et sa crainte de Dieu*, tel autre la met dans ses richesses.

34. Celui qui a de la gloire au sein de la pauvreté, combien plus en aurait-il dans l'opulence! Quant à celui qui se glorifie de sa richesse, qu'il prenne garde à la pauvreté.

30. Melior est qui operatur et abundat in omnibus, quam qui gloriatur, et eget pane.

Prov. 12, 9.

31. Fili, in mansuetudine serva animam tuam, et da illi honorem secundum meritum suum.

32. Peccantem in animam suam quis justificabit? et quis honorificabit exhonorantem animam suam?

33. Pauper gloriatur per disciplinam et timorem suum; et est homo qui honorificatur propter substantiam suam.

34. Qui autem gloriatur in paupertate, quanto magis in substantia? et qui gloriatur in substantia, paupertatem vereatur.

---

30. — Tout à l'heure, le glorieux manquant de pain était rapproché du paresseux, ici il est opposé au travailleur. — *Quam qui*, Gr. : « que celui qui se promène, qui s'enorgueillit et manque de pain ». — *Et eget*. Prov., XII, 9.

Panvre orgueilleux soit hony
Et jeune paresseux, et vieil luxurieux.
Prov. du XVe s.

31. — *Serva*. Gr. : « honore ». La douceur procure au chrétien l'honneur de ressembler au Verbe incarné : « mitis sum ». Matth., XI, 29. — *Secundum meritum suum*. « O anima, erige te, tanti vales! Si vos vobis ex terrena fragilitate viluistis, ex pretio vestro vos appendite ». S. Aug., Enarr. in Ps. XXXII, 4.

32. — *Peccantem*. A chacun incombe le soin de garder et de rendre juste son âme : c'est là un devoir exclusivement personnel; si nous n'en avons pas souci, qui pourra le remplir pour nous?

33. — *Et est homo*. Gr. : « et le riche est honoré à cause de sa richesse ».

Bona pars hominum, decepta cupidine falsu :
Nil satis est, inquit, quia tanti, quantum habeas, sis.
Hor., I Sat. 1, 61.

34. — *Et qui gloriatur*. Gr. : « et celui qui est sans gloire dans la richesse, combien le serait-il dans la pauvreté?

CHAPITRE XI

La sagesse ennoblit (ꝟ. 1). — Ne juger personne sur les apparences (ꝟꝟ. 2, 3). — La vraie et solide gloire n'est pas dans les vêtements (ꝟ. 4), — ni dans la puissance de ce monde (ꝟꝟ. 5, 6). — Ecouter avant de parler (ꝟꝟ. 7, 8). — Ne point s'associer aux pécheurs, à cause du mal qu'ils peuvent nous faire (ꝟꝟ. 9, 31-36). — Activité excessive (ꝟ. 10). — La fortune n'est pas au pouvoir de l'homme, c'est Dieu qui donne les biens matériels et les biens spirituels (ꝟꝟ. 11-17). — S'assurer pour la vieillesse, non les richesses, mais la vertu (ꝟꝟ. 18-21). — Confiance en Dieu de qui vient tout bien (ꝟꝟ. 22-24). — Désespoir et présomption ; songer à son dernier instant (ꝟꝟ. 25-29). — Ne louer personne avant sa mort (ꝟ. 30).

1. Sapientia humiliati exaltabit caput illius, et in medio magnatorum considere illum faciet.

Gen. 41, 40; *Dan.* 6, 3; *Joan.* 7, 18.

2. Non laudes virum in specie sua: neque spernas hominem in visu suo.

3. Brevis in volatilibus est apis, et initium dulcoris habet fructus illius.

4. In vestitu ne glorieris unquam, nec in die honoris tui extollaris; quoniam mirabilia opera Altissimi solius, et gloriosa, et absconsa, et invisa opera illius.

Act. 12, 21, 22.

1. La sagesse relèvera la tête de celui qui est humble, et le fera asseoir au milieu des grands.

2. Ne loue pas un homme pour sa beauté, et ne le méprise pas sur sa mine.

3. L'abeille est un bien petit volatile, et ce qu'elle produit est ce qu'il y a de plus doux.

4. Ne te glorifie jamais de tes habits, et ne t'enorgueillis pas au jour de ton honneur, car le Très-Haut seul fait des œuvres admirables, *glorieuses, inconnues* et cachées.

Chap. xi. — 1. — *Humiliati,* ταπεινοῦ. « Est igitur aliquid humilitatis miro modo quod sursum faciat cor ». S. Aug., de Civ. Dei, xiv, 13.

2. — *In specie,* ἐν κάλλει. — *In visu,* d'après le parallélisme . à sa mauvaise mine. Il ne faut pas juger quelqu'un sur l'extérieur ; on se tromperait fréquemment. I Reg., xvi, 17. Pouvait-on juger S. Paul à sa chétive apparence? II Cor., x, 10. Pour avoir oublié cette règle de bon sens, Hérode ne prit-il pas le Sauveur pour un insensé? Luc, xxiii, 11. Un proverbe, d'une application fréquente, dit :

Major in exiguo regnavit corpore virtus,
Nulla in tam vasto corpore mica salis.

3. — *Initium dulcoris,* ἀρχὴ γλυκασμάτων, la tête, ראש, *rosh,* ce qu'il y a de principal parmi les douceurs. L'abeille sert d'exemple à l'appui de la sentence précédente. « Ape quid abjectius, et quid pavone pulchrius?... Pavonem de medio tolle, et nihil detrimenti attuleris ; apem de medio tolle, et ingens utilitas adempta erit ». S. Chrys., in Ps. l. Cfr. Prov., vi, 8. Une touchante application de ce verset : «Brevis in volatilibus apis est Christus infans, qui mellificat in animabus sanctis, et pascitur floribus lilia; vilis in pannis, dulcis in paleis, suavis in præsepio, suavissimus in cœlo ». Corn.

4. — *In vestitu.* Gr. : « dans l'amplitude de tes manteaux ». — *Ne glorieris.* « Est-ce pas s'accoutumer insensiblement à un grand mépris de son âme, que d'avoir tant d'attache à parer son corps? » Boss. sur l'Integr. de la Pénit. 3e P. — *Quoniam.* Gr. : « parce que les œuvres du Seigneur sont étonnantes, et cachées sont ses œuvres parmi les hommes ». Au Seigneur importent peu les marques de puissance et les vêtements de gloire ; quand il lui plaît, il frappe le roi au milieu des honneurs. Act., xii, 23. Le *solius* qu'ajoute le latin accentue la comparaison entre les œuvres de Dieu, et celles dont l'homme tire vanité.

5. Beaucoup de princes se sont assis sur le trône, et celui auquel on ne songeait pas a porté la couronne.

6. Beaucoup de puissants ont été rudement maltraités, et des hommes illustres ont été livrés aux mains des autres.

7. Avant de t'informer, ne blâme personne, et quand tu as interrogé, reprends équitablement.

8. Ne réponds rien avant d'avoir écouté, et ne te mets pas à parler au milieu des discours d'un autre.

9. Ne dispute point sur une chose qui ne te regarde pas, et ne t'asseois pas pour juger avec les méchants.

10. Mon fils, ne t'occupe pas d'une multitude de choses; si tu es riche, tu ne seras pas exempt de fautes; si tu poursuis trop, tu n'atteindras pas, et si tu cours en avant, tu n'échapperas pas.

11. Tel *impie* travaille, se hâte et souffre, et en devient d'autant moins riche.

12. Tel est sans vigueur, a besoin de secours, manque de force et est au comble de l'indigence.

13. Mais Dieu le regarde d'un œil favorable, le tire de son humiliation et relève sa tête; beaucoup sont

5. Multi tyranni sederunt in throno, et insuspicabilis portavit diadema.

6. Multi potentes oppressi sunt valide, et gloriosi traditi sunt in manus alterorum.

I Reg. 15, 28; *Esther.* 6, 7.

7. Priusquam interroges, ne vituperes quemquam; et cum interrogaveris, corripe juste.

8. Priusquam audias, ne respondeas verbum; et in medio sermonum ne adjicias loqui.

Prov. 18, 13.

9. De ea re quæ te non molestat, ne certeris: et in judicio peccantium ne consistas.

10. Fili, ne in multis sint actus tui; et si dives fueris, non eris immunis a delicto; si enim secutus fueris, non apprehendes; et non effugies, si præcucurreris.

I Tim. 6, 9.

11. Est homo laborans, et festinans, et dolens impius, et tanto magis non abundabit.

Eccles. 4, 8.

12. Est homo marcidus, egens recuperatione, plus deficiens virtute, et abundans paupertate:

13. Et oculus Dei respexit illum in bono, et erexit eum ab humilitate ipsius, et exaltavit caput ejus; et

---

5. — *In throno.* En grec, l'antithèse est bien plus frappante : ἐπὶ ἐδάφους, sur les pavés, à terre. — *Insuspicabilis.* Ps. CXII, 7, 8. C'est l'histoire de David remplaçant Saül, et de bien d'autres révolutions.

7. — *Oppressi sunt.* Gr. : « ont été fortement déshonorés ». Tels Samson, Judic., XVI, 21-30; Aman, Esth., VII, 10, etc.

7. — Précepte d'équité et de bon sens. Act., XXV, 16.

> Qui statuit aliquid parte inaudita altera,
> Æquum licet statuerit, haud æquus erit.
> Senec., in Med.

8. — *In medio.* Gr. : « au milieu des discours, n'interromps pas ».

9. — *Quæ te non molestat.* Gr. : « qui ne te regarde pas ». « Tu non indiges respondere pro aliis, sed pro te ipso rationem reddes. Quid ergo te implicas? » de Imit. Christ. III, XXIV, 1. — *In judicio.* Ps. I, 1.

10. — *Ne in multis,* « quia videlicet nequaquam plene in uniuscujusque operis ratione colligitur, dum mens per diversa partitur. » S. Greg., Past. 1, 4. — *Si dives fueris.* Gr. : « si tu abondes » en actions, si tu te mêles de beaucoup de choses. — *Si secutus.* Qui trop embrasse, mal étreint. — *Si præcucurreris,* διαδράς, t'enfuyant pour éviter les affaires, courant en avant pour les laisser derrière.

11. — *Est homo.* La Vulgate en fait un impie. Dans le grec, le proverbe est général. Ecclé., IX. 11 ; Ps. CXXVI, 1, 2.

12. — *Recuperatione.* Gr. : de secours.

13. — *In bono.* Hébraïsme, לטובה, *letobah.* Am., IX. 4.

mirati sunt in illo multi, et honoraverunt Deum.

Job. 42, 10.

14. Bona et mala, vita et mors, paupertas et honestas a Deo sunt.

Job. 2, 10.

15. Sapientia et disciplina, et scientia legis apud Deum. Dilectio, et viæ bonorum apud ipsum.

16. Error et tenebræ peccatoribus concreata sunt; qui autem exultant in malis, consenescunt in malo.

17. Datio Dei permanet justis, et profectus illius successus habebit in æternum.

18. Est qui locupletatur parce agendo, et hæc est pars mercedis illius,

19. In eo quod dicit : Inveni requiem mihi, et nunc manducabo de bonis meis solus.

Luc. 12, 19.

20. Et nescit quod tempus præteriet, et mors appropinquet, et relinquat omnia aliis, et morietur.

21. Sta in testamento tuo, et in

dans l'admiration à son sujet *et rendent gloire à Dieu.*

14. Les biens et les maux, la vie et la mort, la pauvreté et la richesse viennent de Dieu.

15. (La sagesse, l'instruction et la science de la loi sont aux mains de Dieu; il est la source de la charité et des bonnes œuvres.

16. L'erreur et les ténèbres sont créées avec les pécheurs, et ceux qui se plaisent dans le mal y veillissent).

17. Le don de Dieu demeure aux justes, et ses effets progressent éternellement.

18. Tel s'enrichit par sa parcimonie, et voici quelle est sa part de récompense :

19. Il peut dire : je me suis gagné le repos, et à présent je mangerai mon bien *tout seul.*

20. Et il ne pense pas que le temps passe, *que la mort approche,* qu'il laissera tout à d'autres et mourra.

21. Sois fidèle à ton pacte, fais-en

---

14. — *Bona et mala.* Résumé des trois versets qui precedent. « Gratias ago ut in lætis rebus, ita etiam in acerbis : quia exploratum habeo mihi rerum nostrarum apud summam rationem expers esse rationis ». S. Greg., Naz., Ep. 63.

15. — *Viæ bonorum.* Le verset n'énumère que des vertus; la voie des biens n'est donc pas la voie du bonheur, mais la voie des bonnes œuvres. « Debemus gratiæ quod vocamur, debemus gratiæ quod occultis itineribus, nisi resistamus, sapor nobis vitalis infunditur ». Ennodius ticin. l. II, ep. XIX. Cfr. Ps. CXVIII, 5.

16. — *Concreata sunt,* c'est-à-dire accompagnent le pécheur dès sa naissance. « Omnes qui ex Adam oriuntur, in iniquitatibus concipiuntur damnatione collapsi proavi sui ». S. Athan., in Ps., I, 7. Mais, avec l'aide de la grâce, l'homme peut sortir de cet état, et trouver une nouvelle vie par la régénération spirituelle. S'il préfère le mal, s'il y met volontairement son plaisir, l'erreur et les ténèbres de sa naissance l'accompagnent jusqu'à sa vieillesse. Job, XX, 11.

17. — *Permanet.* Les dons de Dieu sont sans repentance. Rom., XI, 29. — *Et profectus.* Gr. : « et sa faveur fera son chemin éternellement ». « Deus enim, nisi ipsi illius gratiæ defuerint, sicut cœpit opus bonum, ita perficiet, operans velle et perficere ». Conc. trid., S. VI, 13.

18. — *Parce agendo.* Gr. : « par ses soins et sa parcimonie », σφιγγίας, mot qui ne se trouve qu'ici.

20. — *Quod tempus,* τίς καιρός. Ecclé., IV, 8; Luc, XII, 19-21. Les biens précaires de ce monde sont opposés aux vrais biens que Dieu donne à ses serviteurs. « An non conturbatur ille vane, qui summo labore coacervat, quod nesciat, cui hæredi relinquat? Sæpe quod avarus summa congesserit sollicitudine, præcipiti effusione dilacerat hæres luxuriosus, et diu quæsita turpis helluo, præsentium cœcus, futuri improvidus, quadam absorbet voragine ». S. Ambr., de Offic., 1, XLIX, 244.

21. — *Testamento,* le pacte, l'alliance avec Dieu. — *Colloquere,* ὁμίλει, conversare, vis dans la pensée et dans la pratique de ce pacte. — *Veterasce.* « Cœpisse multorum est, ad

ton entretien, et vieillis dans la pratique *de tes devoirs*.

22. Ne t'arrête point aux affaires des pécheurs; mais aie confiance en Dieu, et reste à ton poste.

23. Car il est facile à Dieu d'enrichir tout d'un coup celui qui est pauvre.

24. La bénédiction de Dieu *se hâte* de récompenser le juste, et en peu de temps sa venue porte des fruits.

25. Ne dis pas : qu'ai-je besoin? quel bien en tirerai-je?

26. Ne dis pas : j'ai ce qu'il me faut; que puis-je encore avoir à souffrir?

27. Au jour du bonheur n'oublie point le malheur, et au jour du malheur n'oublie point le bonheur.

28. Il est facile à Dieu, au jour de la mort, de rendre à chacun selon ses œuvres.

29. Le mal d'un moment fait oublier les grands plaisirs, et à la fin de l'homme, ses actes seront dévoilés.

illo colloquere et in opere mandatorum tuorum veterasce.

22. Ne manseris in operibus peccatorum. Confide autem in Deo, et mane in loco tuo.

23. Facile est enim in oculis Dei subito honestare pauperem.

24. Benedictio Dei in mercedem justi festinat, et in hora veloci processus illius fructificat.

25. Ne dicas : Quid est mihi opus, et quæ erunt mihi ex hoc bona?

26. Ne dicas : Sufficiens mihi sum; et quid ex hoc pessimabor?

27. In die bonorum ne immemor sis malorum; et in die malorum ne immemor sis bonorum;

Infr. 18, 25.

28. Quoniam facile est coram Deo in die obitus retribuere unicuique secundum vias suas.

29. Malitia horæ oblivionem facit luxuriæ magnæ, et in fine hominis denudatio operum illius.

---

culmen pervenisse paucorum ». S. Hier., Ep. xxviii ad Lucin. Il faut, pour persévérer, une grâce de Dieu qui n'est donnée qu'à la prière, « cum constet alia Deum danda etiam non orantibus, sicut initium fidei, alia nonnisi orantibus præparasse, sicut usque in finem perseverantiam ». S. Aug., de Don. Persev. xvi. Voir ce beau traité, où le saint explique si nettement la doctrine de la persévérance chrétienne, et qu'il termine en demandant que Dieu soit lui-même le « doctor interior » de ses lecteurs.

22. — *Ne manseris.* Gr. : « ne t'étonne pas des œuvres du pécheur », de ses fautes, que tu pourrais être tenté d'imiter, de sa prospérité éphémère, qui pourrait séduire ton cœur. Ps. xxxvi, 1. — *In loco,* « à ton travail ». Le traducteur latin a lu τόπῳ pour πόνῳ.

23. — *Honestare,* πλουτίσαι.

24. — Gr. : « la bénédiction du Seigneur est en récompense à l'homme pieux, et en une heure rapide il fait fleurir sa bénédiction ». Prov. x, 22.

25. — *Quid mihi est opus,* qu'ai-je besoin de quoi que ce soit, à quoi bon? Cri de désespoir suivi du cri de la présomption. Inutile de supposer avec Fritzsche que χρεία, opus, traduit mal le mot qui devait être en hébreu, comme יתרון, *iteron,* profit, avantage, ou quelqu'autre terme analogue.

27. — *Ne immemor sis.* Leçon pratique servant de conclusion aux deux versets précédents. Gr. : « au jour des biens on oublie les maux ». Le grec énonce un fait, le latin donne un conseil. « Quisque enim dona percipit, sed donorum tempore nequaquam etiam flagella pertimescit, in elatione per lætitiam corruit. Quisquis autem flagellis atteritur, sed flagellorum tempore nequaquam se in donis, quæ eum contigit accepisse, consolatur, a statu mentis omnimoda desperatione destruitur. Sic ergo utraque jungenda sunt, ut unum semper ex altero fulciatur, quatenus et flagelli pœnam memoria temperet doni, et lætitiam mordeat suspicio ac formido flagelli ». S. Greg., moral., iii, 7.

28. — Ce verset indique la grande pensée qui doit éclairer et diriger la vie entière, la pensée du jugement, où Dieu récompensera les bons de leurs souffrances méritoires et punira les méchants de leurs joies coupables.

29. — *Malitia horæ,* d'une heure quelconque de tourment, principalement de la dernière heure. « Quamvis insana gaudia non

30. Ante mortem ne laudes hominem quemquam, quoniam in filiis suis agnoscitur vir.

31. Non omnem hominem inducas in domum tuam; multæ enim sunt insidiæ dolosi.

32. Sicut enim eructant præcordia fœtentium, et sicut perdix inducitur in caveam, et ut caprea in laqueum; sic et cor superborum, et sicut prospector videns casum proximi sui.

33. Bona enim in mala convertens insidiatur, et in electis imponet maculam.

34. A scintilla una augetur ignis, et ab uno doloso augetur sanguis; homo vero peccator sanguini insidiatur.

35. Attende tibi a pestifero, fabricat enim mala; ne forte inducat super te subsannationem in perpetuum.

36. Admitte ad te alienigenam, et subvertet te in turbine, et abalienabit te a tuis propriis.

30. Ne loue personne avant sa mort, car c'est par ses fils qu'on reconnaît un homme.

31. N'introduis pas tout le monde dans ta maison, car les intrigues de l'hypocrite sont nombreuses.

32. *L'estomac malade exhale une haleine fétide*, la perdrix est conduite au piège *et le chevreuil au filet :* tel est le cœur des orgueilleux, et de celui qui épie pour voir la chute *de son prochain.*

33. Il change astucieusement le bien en mal, et imprime la souillure à ce qu'il y a de meilleur.

34. Une seule étincelle allume l'incendie, *et un seul hypocrite multiplie les meurtres ;* le pécheur dresse des pièges pour ôter la vie.

35. Garde-toi du corrupteur qui trame le mal, de peur qu'il ne tourne à jamais la moquerie contre toi.

36. Reçois chez toi l'étranger, il y mettra le trouble pour te ruiner, et aliènera même tes proches contre toi.

---

sint gaudia, tamen qualiacumque sint... aufert omnia ista una febricula, et adhuc viventibus totam falsam beatitudinem subtrahit ». S. Aug., de Cat. Rud. XVI. Sap., V, 8. — *Denudatio.* « Remanet inanis et saucia conscientia, Deum sensura judicem, quem noluit habere custodem, et inventura asperum Dominum, quem dulcem patrem quærere et amare contempsit ». S. Aug., loc. cit.

30. — *Ante mortem.* C'est par cette pensée que Sophocle termine son Œdipe-roi :

Λόγος μέν ἐστ' ἀρχαῖος ἀνθρώπων φανείς,
ὡς οὐκ ἂν αἰῶν' ἐκμάθοις βροτῶν, πρίν ἂν
θάνοι τις, οὔτ' ει χρηστός, οὔτ' εἰ τῳ κακός.

Cfr. Ovid., Met. III, 135, etc. — *In filiis suis.* Car « filius sapiens doctrina patris ». Prov., XIII, 1. A la conduite des enfants, on verra quelle éducation ils ont reçue, et partant quelle était la sagesse du père.

31. — Maxime de prudence dont il ne faut pourtant pas faire une excuse en faveur du défaut de charité. « Non hæc cautio receptori datur, ne, dum hospes eligitur, hospitalitas minuatur ». S. Ambr., in Luc.

32. — Gr. : « Comme la perdrix servant à la chasse est dans la cage, ainsi le cœur de l'orgueilleux, comme l'espion, épie la chute ». Ce verset explique le précédent. L'orgueilleux intrigant entre dans la maison et s'y embusque pour faire tomber dans le mal ; il ressemble à la perdrix que le chasseur enferme dans une cage pour attirer les autres oiseaux près du piège. Le latin a surchargé le texte ; la perdrix et le chevreuil y apparaissent non plus comme appeaux, mais comme victimes eux-mêmes des pièges du chasseur.

33. — Le méchant trouve à redire à tout ; il donne au mal les couleurs du bien, afin d'inspirer le désir de le commettre.

34. — *A scintilla.* Jac., III, 5. Nouvelle image pour peindre le méchant. — *Augetur ignis.* Gr. : « le charbon est rempli de feu » — *Insidiatur.* Prov., I, 11.

35. — *Pestifero,* Gr. : le méchant. — *Subsannationem,* μῶμον, une tache, une flétrissure, l'effet de son contact.

CHAPITRE XII

Bienfaisance envers les bons, non envers les méchants qui peuvent en abuser (℣℣. 1-7). — Où l'on reconnaît l'ami et l'ennemi (℣℣. 8, 9). — Méchanceté et hypocrisie (℣℣. 10-19).

1. Si tu fais du bien, sache à qui tu le fais, et l'on te saura *beaucoup de* gré de tes bienfaits.
2. Fais du bien au juste, et tu recevras une *grande* récompense, sinon de lui, du moins du Seigneur.
3. Il n'y a, en effet, rien de bon pour celui qui persiste dans le mal et qui ne fait point d'aumônes; *car le Très-Haut déteste les pécheurs et fait miséricorde aux repentants.*
4. Donne au miséricordieux et ne soulage pas le pécheur; (et il tirera vengeance des impies et des pécheurs, il les réserve pour le jour de la vengeance).

1. Si benefeceris, scito cui feceris, et erit gratia in bonis tuis multa.

2. Benefac justo, et invenies retributionem magnam; et si non ab ipso, certe a Domino.
3. Non est enim ei bene qui assiduus est in malis, et eleemosynas non danti; quoniam et Altissimus odio habet peccatores, et misertus est pœnitentibus.
4. Da misericordi, et ne suscipias peccatorem, et impiis et peccatoribus reddet vindictam, custodiens eos in diem vindictæ.

Gal. 6, 10.

Chap. XII. — 1. — *Scito cui feceris.* Matth. VII, 6.

Benefacta male locata malefacta arbitror. Ennius.

« La libéralité consiste moins à donner beaucoup qu'à donner à propos ». La Bruyère, du Cœur. Notre-Seigneur dit : « Benefacite his qui oderunt vos... Omni autem petenti te tribue ». Luc, VI, 27, 30. Mais dans ces paroles, il faut faire la part du précepte et du conseil. Il est strictement commandé de pardonner à son ennemi, d'avoir pour lui des sentiments de charité, et de l'assister effectivement dans le cas de nécessité extrême, devoir dont Notre-Seigneur met l'obligation en lumière dans la parabole du bon samaritain. Luc, X. 26-37. Dans les circonstances ordinaires de la vie, exercer la bienveillance effective envers un ennemi est un simple conseil de perfection évangélique. « Quilibet homo, saltem privatus, tenetur proximo etiam inimico, communia dilectionis signa et beneficia exhibere ex præcepto, specialia vero ex consilio tantum, nisi aliunde ratio obligationis accedat ». S. Lig., Theol. mor. de præcep. carit. 28. Encore y a-t-il des cas où, comme on le verra, ℣℣. 4, 6, le droit naturel restreint ou supprime l'application du conseil évangélique. Quand donc le fils de Sirach recommande de ne pas faire de bien au méchant et à l'ingrat, il donne un conseil de prudence, qui reste en-deçà du conseil évangélique, mais qui a sa légitimité et sa moralité pour ceux qui veulent s'en tenir au devoir strict.

2. — *Retributionem.* Ps., CXVIII, 112; Matth., VI, 4, X, 41; Gal., VI, 10. — *Si non ab ipso.* « Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables ». La Bruyère, du Cœur.

3. — *Non est ei bene.* Il n'a droit ni aux bienfaits des hommes, ni aux récompenses divines. — *Odio habet peccatores,* dans le sens composé, tant qu'ils restent dans le péché.

4. — *Ne suscipias.* S. Augustin entend ici par le pécheur le péché lui-même : « intelligas figurate positum pro peccato peccatorem, ut peccatum ejus non suscipias ». De Doct. christ. III, 16. Cette explication, un peu forcée, ne s'accorde pas avec le contexte, où il n'est question que de bienfaits envers les justes et les méchants. Voici comment S. Thomas entend ce verset : « Peccatori non est subveniendum in quantum est peccator, id est, ut per hoc in peccato foveatur; sed in quantum homo est, id est, ut natura sustentetur ». 2a 2æ, XXXII, 9 ad 1. Bellarmin, de Bon. Oper. III, 12, croit qu'il n'est pas ici question de l'aumône faite au nécessiteux, mais du simple présent d'amitié qu'il faut

5. Da bono, et non receperis peccatorem.

6. Benefac humili, et non dederis impio; prohibe panes illi dari, ne in ipsis potentior te sit.

7. Nam duplicia mala invenies in omnibus bonis, quæcumque feceris illi; quoniam et Altissimus odio habet peccatores, et impiis reddet vindictam.

8. Non agnoscetur in bonis amicus, et non abscondetur in malis inimicus.

9. In bonis viri, inimici illius in tristitia; et in malitia illius, amicus agnitus est.

10. Non credas inimico tuo in æternum; sicut enim æramentum, æruginat nequitia illius:

11. Et si humiliatus vadat curvus, adjice animum tuum, et custodi te ab illo.

12. Non statuas illum penes te, nec sedeat ad dexteram tuam, ne

5. Donne à l'homme de bien, et n'assiste pas le pécheur.

6. Fais du bien à celui qui est humble, et ne donne pas à l'impie; abstiens-toi de lui donner du pain, au moyen duquel il pourrait devenir plus fort que toi.

7. Car tu recevras double mal pour tous les biens que tu lui auras faits; le Très-Haut déteste les pécheurs, et tirera vengeance des impies.

8. Ce n'est pas dans la prospérité qu'on reconnaît un ami, et pendant l'adversité l'ennemi ne peut se cacher.

9. Quand un homme prospère, ses ennemis sont dans la tristesse; quand il est malheureux, son ami se reconnaît.

10. Ne te fie jamais à ton ennemi; sa malice est comme l'airain qui se couvre de rouille.

11. S'il a un air modeste et la tête basse, fais bien attention, et garde-toi de lui.

12. Ne le place pas à côté de toi, qu'il ne s'asseye pas à ta droite, de

---

s'abstenir d'offrir au méchant, pour ne point paraître approuver ou encourager sa conduite. Si les termes qu'emploie le texte portent à penser plutôt qu'il s'agit bien d'aumônes envers ceux qui en ont besoin, il est hors de doute que ces aumônes ne sont pas requises par une rigoureuse nécessité : dans ces conditions, il est contraire à toute sagesse de fournir à quelqu'un des biens dont il abusera ; « officere enim istud est, non prodesse alteri, si largiaris ei, qui conspirat contra patriam, etc, etc. » S. Ambr., de Offic. I, 30.

6. — *Prohibe panes.* « Utilius esurienti panis tollitur, si de cibo securus justitiam negligat, quam esurienti panis frangitur ut injustitiæ seductus acquiescat ». S. Aug., Ep., XCIII. Ce pain qu'il faut refuser n'est pas d'une nécessité absolue, puisque son effet irait à rendre l'impie plus fort que son donateur : si celui-ci est obligé de tirer le méchant de la mort, il fait souvent bien de ne pas le tirer de sa faiblesse.

7. — *Duplicia*, Il paiera double, mais en mal. « Faites bien le vilain, et il vous fera mal. » XIIIe siècle.

8. — *Non agnoscitur,* οὐκ ἐκδικηθήσεται, ne sera pas vengé. Cette leçon paraît fautive; les manuscrits du reste offrent plusieurs variantes, dont quelques-unes s'accordent bien avec le latin : ἐπιγνωσθήσεται, ἐκφανήσεται.

9. — *In malitia,* ἐν τοῖς κακοῖς. — *Agnitus est.* Gr. : se sépare, s'éloigne. Prov., XVII, 17, XIX, 4, 7. La leçon du latin, suivie par le syriaque, semble réclamée par le contexte.

10. — *Æramentum,* χαλκός, le cuivre, l'airain. Le cuivre se ternit facilement, et prend une apparence différente de son état intérieur; de même le méchant couvre sa malice d'un voile hypocrite. Ce verset fait allusion aux miroirs antiques qui étaient faits de métal, et dont l'oxydation ternissait promptement le poli.

11. — *Curvus.* Prov., XXVI, 25. Le grec ajoute : « sois pour lui comme si tu polissais un miroir, et tu connaîtras qu'il n'est pas rouillé jusqu'à la fin ». Sous son apparente humilité, tu trouveras bientôt la malice.

12. — *Ad dexteram,* la place d'honneur. Gr. : « ne le place pas près de toi, de peur que t'ayant renversé il ne se mette à ta

peur qu'il n'envahisse ta place, n'occupe ton siège, et qu'à la fin tu ne reconnaisses mes avis, et que mes paroles ne te causent des remords.

13. Qui aura pitié de l'enchanteur mordu par le serpent et de tous ceux qui approchent les bêtes! Il en est de même de celui qui s'associe au méchant, et se plonge dans ses crimes.

14. Il restera bien une heure avec toi, mais si tu t'écartes, il n'y tiendra pas.

15. L'ennemi a la douceur sur les lèvres, et au fond du cœur il songe à te précipiter dans la fosse.

16. L'ennemi a les larmes dans les yeux, mais s'il trouve l'occasion, il sera insatiable de sang.

17. Si les maux t'assaillent, c'est lui que tu trouveras en avant.

18. (L'ennemi a les larmes aux yeux), et sous prétexte de te secourir, il s'efforce de te faire tomber.

19. Il branle la tête, bat des mains, chuchotte beaucoup et change de visage.

forte conversus in locum tuum, inquirat cathedram tuam; et in novissimo agnoscas verba mea et in sermonibus meis stimuleris.

13. Quis miserebitur incantatori a serpente percusso, et omnibus qui appropiant bestiis? et sic qui comitatur cum viro iniquo, et obvolutus est in peccatis ejus.

14. Una hora tecum permanebit; si autem declinaveris, non supportabit.

15. In labiis suis indulcat inimicus; et in corde suo insidiatur ut subvertat te in foveam.

Jerem. 41, 6.

16. In oculis suis lacrymatur inimicus; et si invenerit tempus, non satiabitur sanguine;

17. Et si incurrerint tibi mala, invenies eum illic priorem.

18. In oculis suis lacrymatur inimicus, et quasi adjuvans suffodiet plantas tuas.

19. Caput suum movebit, et plaudet manu, et multa susurrans commutabit vultum suum.

---

place; ne le fais pas asseoir à ta droite, de peur qu'il ne brigue ton siège ». *Stimuleris.* Gr. : tu n'aies du chagrin, du remords, au souvenir de mes paroles que tu n'as pas écoutées.

13. — *Incantatori,* ἐπαοιδόν, un de ces hommes que les Hébreux appelaient מנחשים, *monachashim,* et qui pratiquaient l'incantation, לחש, *lachash,* dont il est question, Jér., VIII, 17; Ecclé., X, 11. Cfr. Ps. LVII, 5, 6. C'était ordinairement au son de la flûte que les anciens charmaient les serpents. Cfr. Dict. of the Bibl. Serp. charming. Notre verset vous fait comprendre que les charmeurs ne réussissaient pas toujours à souhait dans leurs opérations, et que les dompteurs d'autrefois, comme ceux d'aujourd'hui, étaient parfois victimes de leur audace. On n'a pas pitié de pareils hommes, parce qu'ils s'exposent eux-mêmes au danger. — *Cum viro iniquo.* Il est plus à craindre que les serpents et les bêtes féroces, car c'est à la vie de l'âme qu'il s'attaque. Inf. XXI, 2; Matth., X, 28.

14. — *Si declinaveris,* ἐὰν ἐκκλίνῃς. Presque tous traduisent : si tu tombes dans le malheur. Le verbe grec n'a pas ce sens. De plus, l'adversité n'est pas le seul ni le plus facile moyen de se débarrasser du méchant; la volonté énergique de l'homme de bien doit obtenir ce résultat dans la généralité des cas. Il faut donc traduire : si tu te détournes.

15. — *Indulcat,* γλυκανεῖ, Prov., V, 3.

19. — *Movebit.* Ces traits sont empruntés au portrait que Salomon trace du pervers. Prov., VI, 12-14.

CHAPITRE XIII

Des rapports entre les grands et les petits; leurs dangers pour ces derniers, circonspection qu'ils doivent y apporter (℣℣. 1-8, 10-17, 19-24). — Confiance en Dieu (℣℣. 9, 18). — Prévenance qu'on a pour le riche, mépris pour le pauvre (℣℣. 25-29). — Valeur morale de la richesse et de la pauvreté (℣. 30). — Influence des pensées de l'âme sur l'expression du visage (℣℣. 31, 32).

1. Qui tetigerit picem, inquinabitur ab ea; et qui communicaverit superbo, induet superbiam.

Sup. 7, 2.

1. Qui touche à la poix se souille, et qui s'unit à l'orgueilleux contracte son orgueil.

2. Pondus super se tollet, qui honestiori se communicat. Et ditiori te ne socius fueris.

2. C'est s'imposer un fardeau *que se lier* à un plus grand que soi; ainsi ne vous faites pas le compagnon d'un plus riche que vous.

3. Quid communicabit cacabus ad ollam? quando enim se colliserint, confringetur.

3. Comment le pot de terre peut-il s'associer au chaudron? car quand ils se heurteront, il sera brisé.

4. Dives injuste egit, et fremet; pauper autem læsus tacebit.

4. Le riche commet une injustice et jette les hauts cris; le pauvre est maltraité, et il se tait.

5. Si largitus fueris, assumet te; et si non habueris, derelinquet te.

5. Tant que tu pourras lui servir, le riche t'accueillera, et quand tu n'auras plus rien, il t'abandonnera.

6. Si habes, convivet tecum, et evacuabit te, et ipse non dolebit super te.

6. Si tu possèdes, il vivra avec toi, il te dépouillera, et n'aura aucune compassion *pour toi*.

7. Si necessarius illi fueris, supplantabit te, et subridens spem dabit, narrans tibi bona, et dicet: Quid opus est tibi?

7. Si tu lui es nécessaire, il te trompera, te donnera en souriant de bonnes espérances, te prodiguera de belles paroles et dira : de quoi as-tu besoin?

CHAP. XIII. — 1. — *Induet*. Gr. : lui deviendra semblable.

2. — Dans le grec tout le verset est impératif : « ne prends pas sur toi un fardeau, et ne t'associe pas à un plus fort et plus riche que toi ».

3 — *Cacabus*, χύτρα, chaudière qu'il faut supposer faite de métal. — *Olla*, λέβης, la marmite de terre. — *Quando*. Gr. : « celle-ci heurtera, et celle-là sera brisée ». La vieille fable du pot de fer et du pot de terre vient ainsi à l'appui de la maxime précédente.

Ne nous associons qu'avecque nos égaux,
Ou bien il nous faudra craindre
Le destin d'un de ces pots. La Font. v, 2.

4. — *Tacebit*. Gr. : « et lui-même supplie », s'excuse. Les rôles sont ainsi renversés. Prov. XVIII, 23.

5. — *Largitus fueris*, χρησιμεύσῃς, « si tu es profitable », au riche, à l'orgueilleux. On a souvent besoin d'un plus petit que soi.

7. — *Supplantabit*, il te trompera, te jouera. — *Subridens*. Le grand se fait aimable par intérêt. — *Et dicet*. « Il coûte si peu aux grands à ne donner que des paroles, et leur condition les dispense si fort de tenir les belles promesses qu'ils ont faites, que c'est modestie à eux de ne promettre pas encore plus largement ». La Bruyère, des Grands.

8. Il te circonviendra par ses festins, jusqu'à ce qu'il te ruine deux et trois fois; à la fin il se moquera de toi, et ensuite en te regardant, il t'abandonnera et branlera la tête.
9. *Humilie-toi devant Dieu et compte sur son secours.*
10. Prends garde à ne pas être humilié en te laissant entraîner à la sottise.
11. *Ne t'abaisse pas dans ta sagesse, de peur que cet abaissement ne t'entraîne à la sottise.*
12. Si un plus puissant que toi t'appelle, tiens-toi à l'écart, il t'en appellera d'autant plus.
13. Ne sois pas importun, de peur d'être maltraité, et ne demeure pas trop loin de lui, de peur d'être mis en oubli.
14. N'affecte pas de causer avec lui d'égal à égal, et ne te fie pas à tout ce qu'il dit; car avec son flux de paroles il te tentera, et en souriant (t') interrogera *sur tes secrets.*
15. Son cœur impitoyable con-

8. Et confundet te in cibis suis, donec te exinaniat bis, et ter; et in novissimo deridebit te; et postea videns derelinquet te, et caput suum movebit ad te.
9. Humiliare Deo, et expecta manus ejus.
10. Attende ne seductus in stultitiam humilieris.
11. Noli esse humilis in sapientia tua, ne humiliatus in stultitiam seducaris.
12. Advocatus a potentiore discede; ex hoc enim magis te advocabit.
13. Ne improbus sis, ne impingaris; et ne longe sis ab eo, ne eas in oblivionem.
14. Ne retineas ex æquo loqui cum illo; nec credas multis verbis illius; ex multa enim loquela tentabit te, et subridens interrogabit te de absconditis tuis.
15. Immitis animus illius conser-

---

8. — *Donec exinaniat.* Il sera prodigue de festins tant qu'il n'aura pas réussi à le dépouiller à plusieurs reprises, donnant peu pour avoir beaucoup. Les versets de ce chapitre sur les rapports du riche et du pauvre sont des traits de mœurs et nullement des maximes de conduite; ils décrivent une situation qui se reproduit dans tous les temps et dans toutes les sociétés. Ici, l'antithèse a un sens plus mordant encore et plus accentué que le fils de Sirach laisse lire entre les lignes. Les puissants, les riches, ce sont les représentants des conquérants étrangers, qui travaillent à rendre de plus en plus complet l'asservissement de la nation, et qui sans oublier leurs intérêts personnels, ℣. 23, cherchent à gagner le Juif à la cause du maître par la corruption, ℣. 8, et l'oppression ℣. 15. Le petit, le pauvre, c'est l'Israélite. Le moraliste inspiré s'applique à détourner celui-ci de toute relation dangereuse avec le puissant du jour; car ce n'est pas seulement son indépendance qui est en jeu, c'est son culte national, sa foi en Jéhova. Ces recommandations pratiques sont l'écho de la grande voix prophétique qui s'est fait sans cesse entendre à Israël pour le tenir éloigné des idolâtres qui l'entouraient.

10. — *In stultitia,* ἐν εὐφροσύνῃ, dans la joie des festins. Le latin suppose ἀφροσύνῃ dans le texte qu'il a traduit. Le sage veut qu'on s'humilie devant Dieu et qu'on mette sa confiance en lui; celui qui s'humilie devant les hommes et met sa confiance en eux, s'expose à tomber encore au-dessous du niveau où il s'est honteusement abaissé.

11. — *Humilis,* d'une humilité qui devient bassesse et abdication de sa propre dignité.

12. — Prov. xxv, 17. « Assiduitatem tuam periculosæ regum familiaritati celer exime; quorum consuetudinem spectatissimus quisque flammarum naturæ bene comparat, quæ sicut paululum a se remota illuminant, ita satis admota consumunt ». Sidon. Apollin. Ep. iii, 3, apud Corn.

13. — *Ne improbus sis,* μὴ ἔμπιπτε, ne te précipite pas. — *Ne impingaris.* Gr. : « de peur d'être repoussé. » — *Ne longe sis.* Car loin des yeux, loin du cœur. Il faut tenir un juste milieu. « Cognitum est Alexandri responsum, quo monebat ita principes accedendos esse ut ad ignem accedimus : a quo, inquit, si procul abfueris, frigebis, si propius accesseris, te combures ». Drusius.

15. — *Conservabit verba tua.* « Une parole échappe, et elle tombe de l'oreille du prince

vabit verba tua; et non parcet de malitia, et de vinculis.

servera tes paroles, et il ne se fera pas faute de te maltraiter et de t'enchaîner.

16. Cave tibi, et attende diligenter auditui tuo; quoniam cum subversione tua ambulas.

16. Veille sur toi, et fais la plus grande attention *à ce que tu entendras,* parce que tu marches avec ta ruine.

17. Audiens vero illa quasi in somnis vide, et vigilabis.

17. (Mais en écoutant tout cela, *fais comme si c'était* un songe et tiens-toi éveillé.

18. Omni vita tua dilige Deum, et invoca illum in salute tua.

18. Toute ta vie aime Dieu, et invoque-le pour ton salut).

19. Omne animal diligit simile sibi, sic et omnis homo proximum sibi.

19. Tout animal aime son semblable, et tout homme aussi son prochain.

20. Omnis caro ad similem sibi conjungetur, et omnis homo simili sui sociabitur.

20. Toute chair s'unit à celle qui lui ressemble, et tout homme s'associe à son semblable.

21. Si communicabit lupus agno aliquando, sic peccator justo.

21. Le loup ne peut jamais lier société avec l'agneau, ni le pécheur avec le juste.

22. Quæ communicatio sancto ho-

22. Quelle union entre l'homme

---

bien avant dans sa mémoire et quelquefois jusque dans son cœur. Il est impossible de la ravoir : tous les soins que l'on prend et toutes les adresses dont on use pour l'expliquer ou pour l'affaiblir servent à la graver plus profondément et à l'enfoncer davantage ». La Bruyère, de la Cour. Dans le grec : « sans pitié et ne gardant point les paroles ». Le sens est le même au fond que dans le latin; le puissant ne garde pas les paroles quand il les répète, et il les garde pour les répéter au besoin. — *Malitia,* κακώσεως, le mauvais traitement.

16. — *Cum subversione tua,* tu marches avec ta ruine, le danger ne peut être plus près de toi.

17. — *Audiens illa.* D'après le latin, ces choses qu'on entend, ce sont les paroles du puissant, au ℣. 14 : il n'en faut pas plus tenir compte que des paroles entendues en songe. Les manuscrits grecs qui ont ce verset portent : ἀκούων ταῦτα ἐν ὕπνῳ σου γρηγόρησον, en entendant ces choses, ces conseils que je te donne, dans ton sommeil veille, c'est-à-dire réveille-toi de ton sommeil imprudent, secoue toute illusion, ou plutôt, sois vigilant jusque dans ton sommeil, à tout moment sois sur tes gardes, puisque tu marches avec ta ruine.

18. — *Omni vita,* toute la durée de ton existence, et aussi de toute l'intensité de ta vie, de toute ton âme et de toutes tes forces,

19. — *Diligit.* Τὸ ὅμοιον τῷ ὁμοίῳ φίλον, dit aussi Aristote. — *Proximum,* τὸν πλησίον, non pas son semblable dans l'espèce humaine, mais l'homme qui se trouve voisin de lui par l'analogie de situation. Ainsi le pauvre aime le pauvre, mais le riche n'aime pas le pauvre : ce dernier doit donc bien se convaincre que la société du riche et du puissant ne peut que lui être funeste.

20. — *Sociabitur.* « Similitudo proprie loquendo est causa amoris... uno modo, ex hoc quod utrumque habet idem in actu... alio modo ex hoc quod unum habet in potentia et in quadam inclinatione illud quod aliud habet in actu. » S. Th., 1a 2æ, XXVII, 3.

21. — *Si,* τί. — *Lupus agno.* Matth., VII, 15.

> Lupis et agnis quanta sortito obtigit,
> Tecum mihi discordia est...
> Licet superbus ambules pecunia,
> Fortuna non mutat genus. Hor., Epod. 4.

Cette incompatibilité du loup et de l'agneau a servi de thème à des fables bien connues. Le loup et l'agneau, le grand et le petit, ne peuvent faire la paix qu'aux pieds du Sauveur Jésus : « Habitabit lupus cum agno, et pardus cum hædo accubabit ». Is., XI, 6; Luc, X, 3.

22. — *Sancto homini,* traduction qui suppose la leçon ὑγιεῖ, ou une autre analogue et non moins fautive. Le chien doit alors être considéré comme le symbole de l'impie. Matth., XII, 6. En grec : « quelle paix entre l'hyène, ὑαίνῃ, et le chien? » L'hyène est un

pieux et le chien? et quel rapport entre le riche et le pauvre?

23. Le lion chasse l'onagre dans le désert; de même les pauvres sont la proie des riches.

24. De même que l'orgueilleux déteste l'humilité, ainsi le riche a le pauvre en horreur.

25. Le riche qui chancelle est soutenu par ses amis, mais quand l'humble tombe, il est repoussé même par ses compagnons.

26. Quand le riche se trompe, beaucoup prennent son parti, il parle insolemment et on l'approuve.

27. L'humble est trompé et *encore* on lui fait des reproches, il parle sagement, et on ne prête pas l'oreille.

28. Le riche parle et tous se taisent, et on exalte son discours jusqu'aux nues.

29. Le pauvre parle et on dit : quel est celui-là? et s'il heurte, on le renverse.

30. La richesse est une bonne chose quand on n'a point le péché *dans la conscience*, et la pauvreté est abominable au dire de l'impie.

mini ad canem? aut quæ pars diviti ad pauperem?

II Cor. 6, 14.

23. Venatio leonis onager in eremo, sic et pascua divitum sunt pauperes.

24. Et sicut abominatio est superbo humilitas; sic et execratio divitis pauper.

25. Dives commotus confirmatur ab amicis suis; humilis autem cum ceciderit, expelletur et a notis.

26. Diviti decepto multi recuperatores; locutus est superba, et justificaverunt illum;

27. Humilis deceptus est, insuper et arguitur : locutus est sensate, et non est datus ei locus.

28. Dives locutus est, et omnes tacuerunt, et verbum illius usque ad nubes perducent.

29. Pauper locutus est, et dicunt : Quis est hic? et si offenderit, subvertent illum.

30. Bona est substantia, cui non est peccatum in conscientia; et nequissima paupertas in ore impii.

---

carnassier qui chasse surtout la nuit, et qui par là même a souvent à combattre le chien de garde.

23. — *Onager*, l'âne sauvage qui n'existe plus guère aujourd'hui que dans les déserts de l'Afrique et du centre de l'Asie. — *Pascua divitum*, des riches, des puissants, des gouverneurs étrangers. « Quid enim aliud omnium dignitas sublimium quam proscriptio civitatum? Aut quid aliud quorumdam, quos taceo, præfectura, quam præda? Nulla siquidem major pauperculorum est depopulatio, quam potestas. Ad hoc enim honor a paucis emitur, ut cunctorum vastatione solvatur... Reddunt miseri dignitatum pretia, quas non emunt ». Salvian.. de Gub. Dei, IV.

24. — *Exsecratio*. « Comme nous nous affectionnons de plus en plus aux personnes à qui nous faisons du bien, de même nous haïssons violemment ceux que nous avons beaucoup offensés ». La Bruyère, du Cœur. Pour aimer les pauvres, comme l'ordonne l'Evangile, il faut commencer par leur faire du bien : la bienfaisance généreuse attire la grâce de la charité surnaturelle.

25. — *Commotus*, σαλευόμενος. Il n'est qu'ébranlé; s'il tombait, tous l'abandonneraient. Prov., XIX, 4, 7.

26. — *Decepto*, σφαλέντος, chancelant, au physique comme au moral. C'est la seconde acception que réclame ici le contexte. — *Superba*. Gr. : « des choses insensées, qu'on ne dit pas ».

27. — *Non est datus*. Ecclé., IX, 16.

28. — *Usque ad nubes*. Act., XII, 22.

Omnis enim res,
Virtus, fama, decus, divina humanaque pulchris
Divitiis parent : quas qui construxerit, ille
Clarus erit, fortis, justus. Sapiensne? Etiam et rex,
Et quidquid volet. Hor., Sat. II, 3, 94.

29. — *Quis est hic*. C'est ce qu'on disait de Notre-Seigneur. Matth., XIII, 55; Luc, IV, 22. — *Si offenderit*, s'il choque ses auditeurs.

30. — L'auteur n'a pas parlé des riches par envie ou par dépit de n'être pas comme eux; il a attaqué les vices et les abus de la

31. Cor hominis immutat faciem illius sive in bona, sive in mala.

32. Vestigium cordis boni, et faciem bonam difficile invenies, et cum labore.

31. Le cœur de l'homme change sa mine, soit en bien, soit en mal.

32. Pour trouver la trace d'un bon cœur et un bon visage, il y a des difficultés et de la peine.

CHAPITRE XIV

Heureux celui qui n'a point de fautes à se reprocher (℣℣. 1, 2). — Malice et sottise de l'avarice (℣℣. 3-10). — Il faut user des biens de la vie d'une manière glorieuse à Dieu, utile à soi et au prochain (℣℣. 11-16). — Car on ne le pourra plus dans l'autre monde, après cette vie qui passe si vite (℣℣. 17-21). — Il faut poursuivre la sagesse pour arriver à habiter avec elle, et à vivre sous sa protection (℣℣. 22-27).

1. Beatus vir, qui non est lapsus verbo ex ore suo, et non est stimulatus in tristitia delicti.

Infr. 19, 17.

2. Felix, qui non habuit animi sui tristitiam, et non excidit a spe sua.

3. Viro cupido et tenaci sine ratione est substantia : et homini livido ad quid aurum?

4. Qui acervat ex animo suo in-

1. Heureux l'homme qui n'a point péché par les paroles de sa bouche, et qui n'a pas senti l'aiguillon du remords.

2. Heureux qui n'a pas eu de regrets dans l'âme, et qui n'a pas déchu de ses espérances.

3. La richesse est inutile à l'homme *cupide* et avare, et que sert l'or à l'envieux?

4. Celui qui amasse dans un es-

---

richesse, non la richesse elle-même. Il donne à présent la vraie doctrine sur la richesse et la pauvreté. La richesse est un bien relatif, dangereux pour les méchants, avantageux pour les bons qui savent en user conformément aux règles de la sagesse. Prov. XIV, 24. Quant à la pauvreté, elle n'est pas un mal en soi; souvent c'est un moyen de salut que Dieu ménage. L'impie seul la trouve abominable et la repousse de toutes ses forces.

31. — *Immutat faciem.* Prov., XV, 13. Le visage est le miroir de l'âme, les pensées et les sentiments s'y reflètent d'ordinaire. Le texte de Complut ajoute : et le cœur épanoui améliore le visage par la joie.

32. — Ce verset est ainsi conçu en grec : « la trace d'un cœur dans le bonheur est un visage gai, et la découverte des maximes, ce sont des réflexions avec de la peine », c'est-à-dire quand on cherche des maximes de sagesse, la réflexion trace son empreinte sur le visage. Le latin est tout différent; la traduction est même assez malheureuse, car elle semble contredire le verset précédent : d'une part, l'état de l'âme se lit sur le visage, de l'autre, il faut mille peines pour reconnaître cette trace.

CHAP. XIV. — 1. — *Verbo.* Le péché de parole considéré, ainsi que dans S. Jacques, III, 2, comme le type de tous les autres. — *Stimulatus.* On est heureux de n'avoir point de remords, à la condition que l'on n'ait point fait de mal; l'absence de remords, à la suite du péché, serait une malédiction, non un bonheur.

2. — *Tristitiam,* celle de la mauvaise conscience. Gr. : « heureux celui que son âme ne condamne pas ». — *Spe,* l'espérance de la récompense, détruite par le péché. Ecclé., III, 12; I Joan., III, 21, 22.

3. — *Sine ratione.* « Antiquum dictum est : Avaro tam deest quod habet quam quod non habet ». S. Hier., Ep. LIII ad Paulin. 11. Les Grecs appelaient les richesses χρήματα, ce qui peut servir.

4. — *Ex animo suo.* Gr. : « de son âme », en faisant tort à son âme, à sa vie. — *Alius congregat.* « Nullum inde emolumentum, nullas opes consequuntur, sed periculo magno

prit d'*iniquité,* recueille pour d'autres, et c'est un étranger qui jouira de ses biens.

5. Celui qui est méchant pour lui-même, pour quel autre sera-t-il bon? Il ne profitera pas de ses propres biens.

6. Il n'y a pas pire que celui qui se porte envie à lui-même, il trouve en cela la punition de sa malice.

7. S'il fait quelque bien, c'est sans le savoir *et bien involontairement,* et il finit par dévoiler sa malignité.

8. Celui qui a un œil d'envie est un méchant, il détourne son visage et méprise sa propre âme.

9. L'œil de l'avare n'est jamais satisfait de sa part d'*iniquité, il sera insatiable* tant qu'il n'aura pas desséché et consumé son âme.

10. L'œil mauvais *tend au mal;* il ne se rassasie pas de pain, mais il est affamé *et triste* à sa propre table.

11. Mon fils, si tu possèdes, traite-toi bien toi-même et offre à Dieu de dignes présents.

juste, aliis congregat, et in bonis illius alius luxuriabitur.

5. Qui sibi nequam est, cui alii bonus erit? et non jucundabitur in bonis suis.

6. Qui sibi invidet, nihil est illo nequius, et hæc redditio est malitiæ illius :

7. Et si bene fecerit, ignoranter, et non volens facit; et in novissimo manifestat malitiam suam.

8. Nequam est oculus lividi; et avertens faciem suam, et despiciens animam suam.

9. Insatiabilis oculus cupidi in parte iniquitatis; non satiabitur donec consumat arefaciens animam suam.

10. Oculus malus ad mala; et non satiabitur pane, sed indigens et in tristitia erit super mensam suam.

11. Fili, si habes, benefac tecum, et Deo divites oblationes offer.

---

atque detrimento suo aliis laborant, nihil prorsus de sudore, de labore et morte, quam plerumque obeunt, ad fructum suum convertentes ». S. Chrys., Hom. 50 ad Pop. Ecclé., VI, 2.

5. — *Nequam.* Il travaille contre ses plus chers intérêts. Matth., XVI, 26. — *Non jucundabitur.* Ses héritiers seuls jouiront; pour lui, il n'aura de récompense ni dans le temps ni dans l'éternité.

6. — *Sibi invidet* Il se refuse le nécessaire, et se reproche le peu qu'il s'accorde. Matth., VI, 19-21. — *Hæc redditio.* « Per quæ peccat quis, per hæc et torquetur ». Sap., XI, 17.

7. — *In novissimo.* Si quelque acte de bienfaisance est échappé à l'avare, c'est toujours sa maudite passion qui a le dernier mot.

8. — *Suam* n'est pas dans le grec. L'avare méprise toute âme, toute vie, la sienne et celle des autres.

9. — *Insatiabilis.*

Quamvis vota libens excipiat Deus
Multi prodigus auri,
Et claris avidos ornet honoribus,
Nil jam parta videntur...
Numquam dives agit qui trepidus, gemens,
Sese credit egentem.
Boèce, Cons. phil. II, Met 2.

Gr. : « l'œil de l'avare n'est pas rempli par sa portion, et la malice perverse dessèche son âme ». « Obsederunt animum tuum sterilitatis tenebræ... Pecuniæ tuæ captivus et servus es, catenis cupiditatis et vinculis alligatus es.., Servas pecuniam, quæ te servata non servat. Patrimonium cumulas, quod te pondere suo onerat... Stulte. hac nocte expostulatur anima tua a te. Quæ ergo parasti, cujus erunt? Luc, XII, 20 ». S. Cypr., de Op. et Eleem. XIII.

10. Gr. : « l'œil méchant est envieux sur le pain et affamé à sa propre table ». — *Indigens,* car il se prive de tout; *in tristitia,* car il regrette le peu qu'il prend.

11. — *Si habes.* Gr.: « selon ce que tu as », selon tes moyens. Le sage ne veut pas du tout ici conseiller à son disciple de vivre en épicurien; mais il lui recommande de ne pas imiter la parcimonie coupable de l'avare. Les biens de cette vie nous sont donnés de Dieu pour que nous en usions selon les vues de la divine Providence, et s'il est parfois conseillé de s'en abstenir pour tendre à une vertu plus haute, il n'est jamais défendu de s'en servir, pourvu que la justice, la tempérance et la charité président à cet usage. I Tim., IV, 3, 4.

12. Memor esto quoniam mors non tardat, et testamentum inferorum quia demonstratum est tibi; testamentum enim hujus mundi morte morietur.	12. Rappelle-toi que la mort ne tarde point, et que le pacte des enfers t'a été signifié; car c'est la loi de ce monde : il faut mourir de mort.
13. Ante mortem benefac amico tuo et secundum vires tuas exporrigens da pauperi. *Supr.* 4, 1; *Tob.* 4, 7; *Luc.* 16, 9.	13. Avant de mourir, fais du bien à ton ami, et selon tes moyens tends la main *au pauvre* pour lui donner.
14. Non defrauderis a die bono, et particula boni doni non te prætereat.	14. Ne te prive pas du jour heureux, et ne laisse échapper aucune parcelle de ce précieux don.
15. Nonne aliis relinques dolores et labores tuos in divisione sortis?	15. Ne laisseras-tu pas à d'autres le fruit de tes peines et de tes travaux, pour qu'ils se le partagent?
16. Da, et accipe, et justifica animam tuam.	16. Donne, reçois, sanctifie ton âme.
17. Ante obitum tuum operare	17. *Avant ta mort pratique la*

12. — *Et testamentum.* Gr. : « et le pacte de l'Adès ne t'a pas été révélé ». Ce pacte est celui que par le péché l'homme a fait avec la mort. Is., XXVIII, 15. L'homme voudrait bien en connaître toutes les clauses, quand, comment, où mourra-t-il? L'Adès ne révèle que ce seul point : tu mourras. C'est par rapport à ce point indiscutable que la Vulgate traduit en supprimant la négation : « le testament des enfers t'a été signifié ». Cet arrèt connu, la grande affaire de la vie doit être de préparer la mort.

Βίου τὸ κερδὸς, ἐκϐιοῦν καθ' ἡμέραν. S. Greg. Naz.

Carm. 30, « Potius, fratres dilectissimi, mente integra, fide firma, virtute robusta, parati ad omnem voluntatem Dei simus, pavore mortis excluso immortalitatem quæ sequitur cogitemus ». S. Cypr., de Mortal. XXIV. C'est ainsi, en effet, que le chrétien doit envisager la mort. — *Testamentum enim.* Ce membre de phrase appartient au ℣. 18, dont il est le second hémistiche en grec.

13. *Ante mortem.* Prov., III, 28. On ne donne après sa mort que ce qu'on ne peut plus posséder soi-même; il n'y a pas là grand mérite. — *Pauperi* n'est pas dans le grec. Le verset n'y parle que des présents faits par amitié. Ce qu'il faut faire pour l'ami est plus rigoureusement commandé encore pour le pauvre.

14. — *Die bono.* ימ טוב, *iom tob,* Esth., IX, 19, le jour de la fête, où l'on se réjouit. — *Boni doni,* ἐπιθυμίας ἀγαθῆς, du bon désir, de la joie légitime. Le fils de Sirach exhorte son disciple à passer sa vie dans la joie, non pas à la manière du monde qui demande le bonheur aux plaisirs sensuels, mais à la manière des enfants de Dieu, qui trouvent des éléments de joie dans la paix de la conscience, ℣. 2, et dans l'accomplissement de toutes leurs obligations vis-à-vis de Dieu et du prochain, ℣. 11. « Gaudete in Domino », Phil., III, 1. répète aussi l'apôtre. Il ne faut pas laisser tomber de cette joie la moindre parcelle, c'est-à-dire, il ne faut rien se permettre qui jette dans notre cœur la tristesse dont parle le commencement du chapitre. Cette joie est appelée un don par la Vulgate; les auteurs spirituels entendent, en général, par ce don la grâce de Dieu, dont la présence rend notre vie heureuse et nos actions méritoires.

15. — *Dolores et labores,* c'est-à-dire le fruit qu'ils ont rapporté. Ecclé., V, 14.

16. — *Da et accipe,* par un échange amical de bienveillance. — *Justifica,* ἁγίασον, d'après quelques manuscrits grecs. La plupart pourtant portent ἀπάτησον, trompe ton âme, d'après Fritzsche, dans le sens du verbe hébreu que le grec traduit probablement ici . שעשע, *shahashah,* caresser, séduire, tromper par des caresses, et réjouir. Réjouis ton âme, accorde-lui les jouissances légitimes de la vie. Ce n'est pas là une recommandation de mortification évangélique, mais entre l'austérité qui est de conseil, et la parcimonie criminelle de l'avare, il reste une place honorable pour les joies honnêtes et légitimes de la vie. Ce sont elles que recommande ici le sage, et l'avare ferait preuve d'une grande vertu en s'y livrant.

17. — *Cibum,* τρυφήν, jouissance : pas de jouissance dans l'Adès. L'Ancien Testament représente toujours le shéol sous de sombres

justice, parce qu'on ne trouve aucun aliment dans les enfers.

18. Toute chair vieillit comme l'herbe, et comme les feuilles qui portent des fruits sur un arbre vert.

19. Les unes poussent, les autres tombent ; ainsi en est-il des générations de chair et de sang, l'une meurt, l'autre naît.

20. Toute œuvre corruptible finira par disparaître, et celui qui l'a faite s'en ira avec elle.

21. *Toute œuvre excellente sera approuvée, et celui qui l'a faite y trouvera sa gloire.*

22. Heureux celui qui demeure avec la sagesse, *qui médite sur sa propre justice,* et pense avec intelligence *au regard de Dieu.*

23. Dans son cœur, il réfléchit sur

justitiam; quoniam non est apud inferos invenire cibum.

18. Omnis caro sicut fœnum veterascet, et sicut folium fructificans in arbore viridi.

Isai. 40, 6; *Jac.* 1, 10; *I Petr.* 1, 24.

19. Alia generantur, et alia dejiciuntur : sic generatio carnis et sanguinis, alia finitur, et alia nascitur.

20. Omne opus corruptibile in fine deficiet; et qui illud operatur, ibit cum illo.

21. Et omne opus electum justificabitur; et qui operatur illud, honorabitur in illo.

22. Beatus vir, qui in sapientia morabitur, et qui in justitia sua meditabitur, et in sensu cogitabit circumspectionem Dei;

Ps. 1, 2.

23. Qui excogitat vias illius in

---

couleurs. Même pour les justes, c'était un lieu d'exil et une prison. « Ante passionem Domini omnes animæ sanctorum in inferno sub debito prævaricationis Adæ tenebantur, donec auctoritate Domini per indebitam ejus mortem de servili conditione liberarentur ». Gennad, de Eccl. dogmat. 78, 79. « Ipsa anima puniebatur quantum ad carentiam visionis divinæ, pro qua abolenda nondum satisfactum erat ». S. Thom., Expos. symbol. v. Sans doute, ces âmes jouissaient d'un certain bonheur, mais cette jouissance relative frappait assez faiblement l'esprit des Hébreux, plus habitués aux promesses et aux menaces temporelles. D'ailleurs, tout en étant parfaitement fixés sur la question de l'immortalité, ils ne l'étaient guère sur la nature de cette immortalité, et savaient seulement, comme Job, qu'après la mort ils auraient encore besoin d'un rédempteur. Enfin, ce qui empêchait les vivants de se réjouir à la pensée du shéol, c'est que personne ne sait quel sera son sort après la mort, ni s'il tombera dans le séjour du bonheur, dans le lieu de l'expiation temporaire ou dans l'éternelle prison des réprouvés. Dans le latin, la pensée du verset porte sur l'impossibilité qu'il y a de faire des bonnes œuvres dans les enfers. Les bonnes œuvres sont en effet « cibus qui permanet in vitam æternam », Joan., vi, 27. C'est donc sur la terre, pendant qu'on est *in via* qu'il faut faire provision de mérites. Is., xxxviii, 18; Ps., cxiii, 17; Bar., ii, 17.

18. — *Sicut fœnum.* Gr. : « comme un vêtement », ce qui s'accorde mieux avec l'idée exprimée par le verbe. Le texte grec contient un second hémistiche que cite S. Augustin, de Civ., Dei, xvi, 27 : « testamentum enim a sæculo : morte morieris ». Gen., ii, 17; Sup., ℣. 12. — *Fructificans.* Gr. : « verdoyante ». La même image se trouve exprimée déjà dans Homère, Il. vi, 146; xxi, 464. Job, xiii, 25.

19. — *Carnis et sanguinis,* בשר ודם; *basar vedam,* locution hébraïque pour désigner l'homme. Matth., xvi, 17. — *Alia finitur.* Ecclé., i, 4.

20. — *Corruptibile,* qui tient de la chair et du sang, toute œuvre qui, n'étant pas conforme à la loi divine, n'est que vanité. Ecclé. xii, 13, et à plus forte raison, toute œuvre mauvaise. Gal., vi, 8. — *Ibit cum illo,* non pas au néant, mais à la punition éternelle; « opera enim illorum sequuntur illos ». Apoc., xiv, 13.

21. — *Honorabitur,* dans l'autre vie, puisqu'il s'agit ici de ce qui suit la mort. I Cor., iii, 12.

22. — *Morabitur,* τελευτήσει, mourra. Cependant beaucoup de manuscrits portent μελετήσει, méditera. C'est cette leçon que la Vulgate traduit dans un second membre qu'elle ajoute. — *Circumspectionem Dei.* Addition de la traduction latine; en grec : « et qui parle avec son bon sens ».

23. — *Illius,* de la sagesse. — *Vadens.*

corde suo, et in absconditis suis intelligens, vadens post illam quasi investigator, et in viis illius consistens;

24. Qui respicit per fenestras illius, et in januis illius, audiens;

25. Qui requiescit juxta domum illius, et in parietibus illius figens statuet casulam suam ad manus illius, et requiescent in casula illius bona per ævum;

26. Statuet filios suos sub tegmine illius, et sub ramis ejus morabitur:

27. Protegetur sub tegmine illius a fervore, et in gloria ejus requiescet.

ses voies, il étudie ses secrets, se met à sa poursuite comme un chasseur, et s'embusque sur son chemin.

24. Il regarde par ses fenêtres et écoute à ses portes.

25. Il s'établit près de sa demeure, fixe son pieu dans ses parois, et dresse sa tente à côté d'elle; le bonheur habitera *à jamais* dans sa tente.

26. Il placera ses enfants sous son ombrage et reposera sous ses rameaux.

27. A son ombre, il sera à l'abri de la chaleur, et il se reposera dans sa gloire.

Dans le grec, cette phrase est à l'impératif : « va derrière elle comme un chasseur, et épie dans ses sentiers ». Cette construction est évidemment fautive, et il faut se rallier à celle du latin, qui n'interrompt pas le mouvement du passage.

24. — *Respicit,* παρακύπτων, se baissant et avançant la tête pour regarder. Ce mot est aussi employé par S. Jacques, I, 25. Cfr. Cant. II, 9; Prov., VIII, 34.

25. — La sagesse est représentée comme habitant sous la tente dans le désert; le disciple la poursuit comme un chasseur, et s'embusque dans les chemins par où elle peut passer. Les tentes étaient ordinairement dressées sur des pieux disposés comme trois côtés d'un rectangle, le devant restant à peu près libre pour la circulation, et étant muni de toiles qui pouvaient servir d'auvent, ou s'abattre à pic pour fermer la tente. Devant et derrière étaient ménagées des ouvertures, Gen., XVIII, 10, et les pieux de l'intérieur servaient à la fois pour maintenir la couverture à une hauteur suffisante, et pour suspendre les différents ustensiles, Judith, XII, 6. Les deux petits côtés du rectangle s'appelaient *yed,* c'est-à-dire mains. Cfr. Diction. of the Bibl. Tent. C'est à ces différents détails que fait allusion notre passage. Etablir ses piquets dans les parois de la sagesse, et élever sa tente contre ses mains, c'était donc juxtaposer sa tente à celle de la sagesse, de façon que les deux tentes fussent adjacentes par les petits côtés, par les *mains,* et que les cordages de l'une fussent engagés dans les piquets et les toiles de l'autre. Cette gracieuse métaphore donne bien l'idée de la peine qu'il faut prendre pour vivre en compagnie de la sagesse; mais cette vie, c'est un repos : *requiescit.* — *Et requiescent.* Gr. : « et il habitera dans l'habitation des biens », du bonheur. Prov., III, Sap., VII, VIII.

26. — *Sub ramis.* De la tente du désert le sage passe à une idée connexe, à la fraîche oasis. La sagesse étend son ombre protectrice sur ses disciples et plus tard sur leurs enfants.

27. — *Protegetur.* Is., IV, 6; Cant., II, 3. — *In gloria.* La sagesse est ainsi comme la nuée du désert, procurant à la fois l'ombre et la lumière, suivant le besoin.

CHAPITRE XV

Bienfaits de la sagesse envers son disciple (℣℣. 1-6). — Différence entre les bons et les méchants, quant à la possession de la sagesse (℣℣. 7-8) — et à la louange du Seigneur (℣℣. 9, 10). — Dieu n'est pas l'auteur du mal (℣℣. 11-13, 21, 22), mais il a laissé la liberté à l'homme (℣℣. 14-18) et il examine l'usage qu'il en fait (℣℣. 19, 20).

1. Celui qui craint Dieu fera le *bien,* et celui qui s'attache à la justice possèdera la sagesse.

2. Elle viendra au-devant de lui comme une mère *honorée,* et elle l'accueillera comme une épouse vierge.

3. Elle le nourrira du pain *de la vie et* de l'intelligence, et lui fera boire l'eau de la sagesse *salutaire;* elle s'établira en lui, et il sera inebranlable.

4. Elle le soutiendra, et il ne sera pas confondu, et elle l'élèvera aux yeux de ses proches.

5. Elle lui ouvrira la bouche au milieu de l'assemblée, *le remplira*

1. Qui timet Deum, faciet bona; et qui continens est justitiæ, apprehendet illam;

2. Et obviabit illi quasi mater honorificata, et quasi mulier a virginitate suscipiet illum.

3. Cibabit illum pane vitæ et intellectus, et aqua sapientiæ salutaris potabit illum; et firmabitur in illo, et non flectetur :

Joan. 4, 10.

4. Et continebit illum, et non confundetur; et exaltabit illum apud proximos suos.

5. Et in medio Ecclesiæ aperiet os ejus, et adimplebit illum spiritu

---

Chap. xv. — 1. — *Bona,* αὐτὸ, ce qui vient d'être dit. — *Justitiæ.* Gr. : « la loi ». La justice mène à la sagesse, le bien faire au bien penser; c'est l'ordre constant de la vie surnaturelle. « Qui facit veritatem venit ad lucem ». Joan., iii, 21.

2. — *Quasi mater,* Is. lxvi, 13. — *Mulier a virginitate,* γυνὴ παρθενίας, la femme vierge qu'on doit épouser. Sap., viii, 2. Ces titres de mère et d'épouse indiquent l'union étroite que le disciple de la sagesse doit contracter avec elle. Cette doctrine est empruntée à Salomon. Prov., vii, 4. Au sens spirituel, ces paroles, comme beaucoup d'autres du livre s'appliquent parfaitement à Marie, vierge mère de la sagesse incarnée.

3. — La sagesse est une mère qui nourrit ses enfants : elle leur donne le pain de l'intelligence et de la vérité, Joan., vi, 27, et l'eau de la sagesse, ibid., iv, 14, c'est-à-dire que la sagesse se donne elle-même en nourriture à l'âme de l'homme. Ce caractère identifie la sagesse avec Notre-Seigneur qui se fait l'aliment de l'homme, non pas seulement par sa substance dans l'Eucharistie, mais aussi par sa grâce et sa doctrine. « In principio erat verbum... Ecce cibus sempiternus; sed manducant angeli... Quid autem homo posset ad illum cibum? Unde cor tam idoneum illi cibo? Oportebat ergo ut mensa illa lactesceret, et ad parvulos perveniret. Unde autem fit cibus lac, nisi per carnem trajiciatur? Nam mater hoc facit; quod manducat mater, hoc manducat infans; sed quia minus idoneus est infans qui pane vescatur, ipsum panem mater incarnat, et per humilitatem mamillæ et lactis succum de ipso pane pascit infantem. Quomodo ergo de ipso pane pavit nos sapientia Dei? Quia Verbum caro factum est ». S. Aug., Enarr. in Ps. xxxiii, 6. — *Firmabitur.* Le latin a changé le sujet de plusieurs verbes dans ce passage. Gr. : « il s'appuiera sur elle, et il ne chancellera pas ».

4. — *Continebit.* Gr. : « il se confiera en elle ». — *Exaltabit.* Sap., viii, 11-15.

5. — *Aperiet.* « Non enim loquetur a semetipso, sed quæcumque audiet loquetur ». Joan., xvi, 13; Matth., x, 19. Par conséquent, que celui qui doit remplir dans l'Église le rôle de docteur, « priusquam exserat proferentem linguam, ad Deum levet animam sitientem, ut eructet quod biberit, vel quod impleverit fundat ». S. Aug., de Doct., christ.,

sapientiæ et intellectus, et stola gloriæ vestiet illum.

de l'esprit de sagesse et d'intelligence et le revêtira d'un manteau de gloire.

6. Jucunditatem et exultationem thesaurisabit super illum, et nomine æterno hæreditabit illum.

6. (Elle amassera sur lui) un trésor de joie et d'allégresse, et lui donnera en partage un renom éternel.

7. Homines stulti non apprehendent illam, et homines sensati obviabunt illi, homines stulti non videbunt eam; longe enim abest a superbia et dolo.

7. Les insensés ne l'obtiendront point, *et les hommes de bon sens la rencontreront;* les insensés ne la verront pas, car elle se tient loin de l'orgueil *et de la fraude.*

8. Viri mendaces non erunt illius memores; et viri veraces invenientur in illa, et successum habebunt usque ad inspectionem Dei.

8. Les menteurs ne songeront pas à elle, *mais les hommes sincères se trouveront avec elle, et prospèreront jusqu'à la visite de Dieu.*

9. Non est speciosa laus in ore peccatoris;

9. La louange n'est point belle dans la bouche du pécheur.

10. Quoniam a Deo profecta est sapientia; sapientiæ enim Dei astabit laus, et in ore fideli abundabit, et dominator dabit eam illi.

10. Car la sagesse est sortie de Dieu; c'est à la sagesse que se joindra la louange *de Dieu, elle remplira la bouche de l'homme fidèle,* et c'est le Seigneur qui la lui inspirera.

11. Non dixeris : Per Deum abest; quæ enim odit ne feceris.

11. Ne dis pas : Dieu est cause qu'elle me manque, car tu ne dois pas faire ce qu'il déteste.

12. Non dicas : Ille me implana-

12. Ne dis pas : c'est lui qui m'a

IV, 15, 30. — *Spiritu sapientiæ et intellectus.* Is., XI, 2. — *Stola gloriæ,* I, 24. L'Eglise applique ces paroles à ses docteurs, qui sont les vrais représentants de la sagesse divine.

5. — Gr. : « (Il trouvera) la joie et une couronne d'allégresse, et il héritera d'un nom éternel ». Is., LVI, 5; LXIII, 12; Sap., VIII, 13.

7. — *Homines stulti.* Une parole bien vraie de S. Jean Chrysostôme : « Nihil tam stultos homines facit sicut malitia, nihil sapientiores reddit quam virtus ». Hom., 40 in Joan. — *Stulti non videbunt.* Gr : « les pécheurs ». Prov., VIII, 13; Sap., I, 4. — *A superbia.* « Nemo sibi arroget aliquid : qui autem sibi voluerit arrogare sapientiam, stultus est. Sit humilis, ut inveniat sapientiam et illuminet illum ». S. Aug., in Ps. CXXVI.

8. — *Usque ad inspectionem Dei.* La visite de Dieu au jour du jugement comme dans le livre de la Sagesse, III, 13.

9. — *Laus,* la louange de Dieu, תהלה, *tehillah,* Ps. XXXII, 1; XLIX, 1, 6, sens qu'adopte avec raison Fritzsche, contrairement à ceux qui entendent par cette expression la sagesse elle-même, dans le sens de Prov., XXVI, 7, 9. Le grec complète le verset en ces termes : « parce qu'il n'est pas envoyé par le Seigneur ». La prière et l'adoration ne peuvent être agréables à Dieu qu'autant qu'il les inspire lui-même par sa grâce. « Deus solus docere potuit, ut se vellet orari. Ab ipso igitur ordinata religio orationis, et de spiritu ipsius jam tunc, cum ex ore divino ferretur, animata, suo privilegio ascendit in cœlum ». Tert. de Orat. IX.

10. — *Adstabit.* Gr. : « C'est par la sagesse que sera prononcé l'éloge, et le Seigneur le fera réussir », c'est-à-dire l'agréera. Le latin a paraphrasé ces deux versets. — *Dabit.* Car c'est sa grâce seule qui fait la valeur de nos louanges.

11. — *Abest* doit avoir pour sujet la sagesse, ou bien il faut donner à ce verbe un sens impersonnel qu'il n'a pas régulièrement. Gr. : διὰ κύριον ἀπέστην, propter Deum recessi, traduit S. Augustin, de Grat. et lib. arbit. II. — *Ne feceris.* Gr. : « car ce qu'il hait, tu ne le feras pas ». Dieu défend le mal, il ne peut donc pas lui-même porter l'homme à le commettre et être cause qu'il s'éloigne du devoir.

12. — *Implanavit,* ἐπλάνησεν, « il m'a séduit », il m'a fait errer. Encore une folle pa-

égaré, car il n'a pas besoin des impies.

13. Le Seigneur hait toute abomination *de l'erreur,* et elle ne doit point plaire à ceux qui le craignent.

14. Au commencement Dieu a créé l'homme, et l'a laissé au pouvoir de sa volonté.

15. *Il lui a donné ses commandements et ses préceptes.*

16. Si tu veux garder mes commandements, *ils te garderont,* et *à jamais* tu conserveras la fidélité qui te plaira.

17. Il a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main du côté que tu voudras.

vit; non enim necessarii sunt ei homines impii.

13. Omne exsecramentum erroris odit Dominus, et non erit amabile timentibus eum.

14. Deus ab initio constituit hominem, et reliquit illum in manu consilii sui.

15. Adjecit mandata et præcepta sua;

16. Si volueris mandata servare, conservabunt te, et in perpetuum fidem placitam facere.

Matth. 19, 17; *Joan.* 8, 31, 32.

17. Apposuit tibi aquam et ignem; ad quod volueris, porrige manum tuam.

---

role du pécheur. C'est une hérésie de prétendre « non esse in potestate hominis vias suas malas facere, sed mala opera ita ut bona Deum operari, non permissive solum, sed etiam proprie et per se ». Conc. Trid. S. vi, c. 6. Le sage apporte une raison péremptoire pour faire comprendre que Dieu ne peut être l'auteur du péché : Dieu n'a aucun besoin du pécheur. « Nullum bonum Deus magis vult quam suam bonitatem... unde malum culpæ, quod privat ordinem ad bonum divinum, Deus nullo modo vult ». S. Thom., I, XIX, 9. Dieu sans doute n'a besoin de personne, ni du juste, ni du méchant, il ne peut donc être ici question que d'une nécessité relative et improprement dite : Dieu tire sa gloire du juste et de ses actes, il ne la tire du méchant, comme explique S. Thomas, que *per accidens,* indépendamment de la volonté de ce dernier; c'est en ce sens que les pécheurs sont appelés inutiles, ℣. 22, et que le péché lui-même est une inutilité, אָוֶן, *aven.*

13. — *Exsecramentum.* « Toute chose abominable », tout péché pour lequel le juste doit partager la haine de Dieu.

14. — *In manu consilii sui,* ἐν χειρὶ διαβουλίου αὐτοῦ. Dieu a mis l'homme aux mains de sa propre volonté ἐξ ἀρχῆς. L'homme était donc libre avant sa transgression première. Rien dans la sentence dont il fut frappé n'abrogea ce don primitif de Dieu; bien plus, Dieu lui-même ne tarda pas à confirmer par sa parole la persistance de la liberté dans l'homme déchu, Gen., IV, 7; l'homme est donc resté libre. Cette faculté a été amoindrie et inclinée vers le mal, Conc. Arausic. II, 13, 25; Trid. VI, 1, et elle n'est plus ce que Dieu l'avait faite au paradis terrestre; cependant son existence est véritable, et non pas seulement nominale, comme prétendaient les protestants. Trid., VI, can. 1. Sur l'expression *in manu,* pour signifier « au pouvoir », Cfr. Job, I, 2; Gen., XVI, 6. Διαβούλιον est la faculté de délibérer, de choisir, de se décider et de vouloir, c'est donc la volonté éclairée par l'intelligence.

15. — *Mandata.* Nouvelle preuve de la liberté. « Neque enim præciperentur tam multa, nisi homo haberet propriam voluntatem, qua divinis præceptis obediret ». S. Aug. de Grat. et lib. arbit., IV.

16. — *Si volueris,* parole qui ne se dit qu'à un être libre. La volonté de Dieu est exprimée par les *mandata,* mais la liberté de l'homme est pleinement sauvegardée par le *si volueris.* — *Et in perpetuum,* καὶ πίστιν ποιῆσαι εὐδοκίας. Il y a deux manières d'expliquer ces quatre mots. On peut d'abord les faire dépendre de *conservabis :* « si tu veux, tu garderas les commandements, et la fidélité à faire les choses du bon plaisir » de Dieu. On ne peut en ce cas traduire : du bon plaisir de toi, ce qui ferait pléonasme avec *si volueris.* D'autres préfèrent rendre ce second hémistiche indépendant, et sous-entendre ἐστί à la fin, ce qui donne : « et exercer la fidelité, c'est une affaire de bon plaisir » de la part de l'homme. De la sorte, le parallélisme est conservé, et l'explication est bien plus grammaticale. Sic Fritzsche, et Bossuet, qui est obligé de rejeter à la fin l'addition de la Vulgate : « Sic ordinandum : si volueris mandata servare, et in perpetuum fidem (tibi) placitam facere (eam toto animo retinere), servabunt te (mandata). »

17. — *Aquam et ignem,* « id est, refrigerium et pœnam, remissionem et supplicium, vitam et mortem. Quis, oro, non refugiat

18. Ante hominem vita et mors, bonum et malum, quod placuerit ei, dabitur illi;

Jerem. 21, 8.

18. En face de l'homme sont la vie et la mort, *le bien et le mal,* on lui donnera ce qu'il aura choisi.

19. Quoniam multa sapientia Dei, et fortis in potentia, videns omnes sine intermissione.

18. Car la sagesse de Dieu est grande, il est fort dans sa puissance et il voit tous *les hommes à chaque instant.*

20. Oculi Domini ad timentes eum, et ipse agnoscit omnem operam hominis.

Ps. 33, 16; *Hebr.* 4, 13.

20. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent, et il connaît lui-même toutes les œuvres de l'homme.

21. Nemini mandavit impie agere, et nemini dedit spatium peccandi;

21. Il n'a commandé à personne de faire le mal; il n'a donné à personne la permission de pécher.

22. Non enim concupiscit multitudinem filiorum infidelium et inutilium.

22. *Car il ne désire pas une multitude d'enfants infidèles et inutiles.*

---

supplicium, pœnam et mortem, et eligat refrigerium, remissionem ac vitam »? Gaudent. brixian. Serm., XIII. « Nam et nos tam hujus quam illius potestatem habemus, ut vel in gehennam incidamus, vel regnum consequamur, quoniam Deus ita voluit. Ecce enim, ait, ignis et aqua ». S. Chrys., XIV in 1 ad Cor.

18. — *Quod placuerit.* « Ecce apertissime videmus expressum liberum humanæ voluntatis arbitrium », conclut sur ce texte S. Augustin, de Grat. et lib. arbit. X, en étendant sa valeur au temps qui a suivi la chute comme au temps qui l'a précédée. C'est là, du reste, la pensée du sage, et dans les ℣℣. 17 et 18, il s'adresse à l'homme en général, à l'homme déchu, par conséquent. Cfr. Deut., XXX, 15.

19. — Dieu a la sagesse, la puissance et la science. La sagesse met le bien et le mal en face de l'homme, sa science considère l'usage qui est fait de la liberté, et sa puissance, après avoir aidé l'homme par la grâce, s'exercera pour le récompenser ou le punir, selon le choix qu'il aura fait.

20. — Pensée empruntée à Ps. XXXII, 18, XXXIII, 16.

21. — *Spatium,* ἄνεσιν, la permission. Dieu permet le mal en ce sens qu'il laisse à l'homme la liberté de le commettre, mais cette permission ne rend aucunement légitime l'acte mauvais; elle n'engage donc pas la coopération divine, car « nullius rei cujus est auctor Deus, ultor est ipse ». S. Fulgent. ad Monim. I, 19.

22. — *Non enim.* Ce verset traduit la maxime qui dans le grec commence le chapitre suivant : « ne désire pas une multitude d'enfants inutiles ». Seulement le traducteur a pris μὴ ἐπιθύμει à l'indicatif au lieu de l'impératif et il l'a rapporté à Dieu comme sujet. Le parallélisme réclame cet hémistiche au commencement du verset suivant.

CHAPITRE XVI

La postérité impie n'est pas désirable (ẏẏ. 1-4). — Elle attire toutes sortes de malheurs, comme l'histoire en fait preuve (ẏẏ. 5-11). — Dieu exerce à la fois sa miséricorde et sa justice (ẏẏ. 12-15). — Qu'on ne se flatte pas de pouvoir échapper à son regard (ẏẏ. 16, 17). — Tout tremble devant lui (ẏẏ. 18, 19) et l'homme qui ne comprend rien à ses œuvres sera jugé par lui, qu'il y songe ou non (ẏẏ. 20-23). — Prologue d'une nouvelle instruction (ẏẏ. 24-25). — Sagesse de Dieu dans la création du monde (ẏ. 26) — des astres (ẏẏ. 27-29) — des animaux (ẏẏ. 30, 31).

1. Ne mets pas ta joie dans des fils impies, s'ils se multiplient; ne t'en réjouis pas, s'ils n'ont pas la crainte de Dieu.

2. Ne compte pas sur leur vie, et ne fais aucun fond sur leurs travaux.

3. Car un seul (qui craint Dieu) vaut mieux que mille *fils impies*.

4. Et *il est préférable de* mourir sans enfants, que de laisser des fils méchants.

5. Un seul homme intelligent peuplera un pays, et la race des impies sera abandonnée.

6. J'en ai vu de mes yeux beaucoup d'exemples, et mes oreilles ont entendu des choses plus fortes encore.

7. Le feu s'allumera dans l'assem-

1. Ne jucunderis in filiis impiis, si multiplicentur; nec oblecteris super ipsos, si non est timor Dei in illis.

2. Non credas vitæ illorum, et ne respexeris in labores eorum.

3. Melior est enim unus timens Deum, quam mille filii impii.

4. Et utile est mori sine filiis, quam relinquere filios impios.

5. Ab uno sensato inhabitabitur patria, tribus impiorum deseretur.

6. Multa talia vidit oculus meus, et fortiora horum audivit auris mea.

7. In synagoga peccantium exar-

Chap. xvi. — 1. — *Ne jucunderis.* Voir le verset précédent. — *Si multiplicentur.* Gr. : « s'ils se multiplient, ne te réjouis pas à leur sujet, si la crainte du Seigneur n'est pas avec eux ». C'est la pensée que nous retrouvons dans le texte grec de la Sagesse, i. 4. La postérité nombreuse, qui est une bénédiction, devient une malédiction par l'impiété des enfants.

2. — *Vitæ.* La durée de leur vie, qui peut être tranchée subitement. — *In labores,* ἐπί τον τόπον, à leur lieu, leur situation plus ou moins prospère. La Vulgate a lu πόνον. D'autres manuscrits : τὸ πλῆθος.

3. — *Unus.* C'est l'appréciation même de Dieu.

4. — *Mori sine filiis.* Pour les Juifs, c'était une honte de mourir sans postérité; cette honte valait mieux pourtant que le malheur d'avoir des fils méchants.

5. — *Ab uno sensato.* Tel fut Abraham, le père des croyants. — *Tribus,* φυλή, la race qui se réduit à rien, opposée au juste qui devient un peuple.

6. — *Fortiora,* des choses plus extraordinaires. L'auteur va faire appel à l'histoire pour justifier son observation. Depuis lors, les faits lui ont constamment donné raison. Bien des empires se sont élevés, grâce à l'habileté et à l'honnêteté de leurs chefs, tandis que d'autres sont tombés en décadence par la corruption des rois et des sujets. Dans les familles, cette loi de l'ordre divin s'est vérifiée plus fréquemment encore. Celles où a régné la crainte du Seigneur ont été nombreuses et prospères, et se sont perpétuées d'âge en âge; elles se sont amoindries et se sont éteintes quand l'égoïsme a présidé à la naissance et à l'éducation des enfants.

7. — *Exardebit.* Dans le grec, le second verbe est au passé, et le premier au futur. En conservant le futur, on a une pensée gé-

debit ignis, et in gente incredibili exardescet ira.

Infr. 21, 10.

8. Non exoraverunt pro peccatis suis antiqui gigantes; qui destructi sunt confidentes suæ virtuti;

Gen. 6, 4.

9. Et non pepercit peregrinationi Loth, et exsecratus est eos præ superbia verbi illorum.

10. Non misertus est illis, gentem totam perdens, et extollentem se in peccatis suis.

11. Et sicut sexcenta millia peditum, qui congregati sunt in duritia cordis suis; et si unus fuisset cervicatus, mirum, si fuisset immunis;

Num. 14, 23-24 *et* 26, 51.

12. Misericordia enim et ira est cum illo. Potens exoratio, et effundens iram.

blée des méchants, et la colère s'enflammera contre la race rebelle.

8. Les antiques géants n'ont pas supplié pour leurs péchés, et ils furent détruits pour *s'être fiés à* leur puissance.

9. Dieu n'a pas épargné les compatriotes de Lot, et il les a maudits à cause de l'insolence *de leurs propos.*

10. Il n'a pas eu pitié de ceux dont il détruisit toute la nation qui s'enorgueillissait dans ses péchés.

11. De même pour ces six cent mille combattants qui conspirèrent dans la dureté de leur cœur; et s'il fut resté un seul obstiné, c'eut été merveille qu'il demeurât impuni.

12. Car la miséricorde et la colère sont avec lui. La supplication est puissante auprès de lui, mais il déchaîne sa colère.

---

nérale sur le châtiment des impies. Il est bien probable pourtant que *exardebit ignis* représente le תבער אש, *tibehar esh* de Num., XI, 1, XVI, 35, et de Ps. LXXVII, 21, CV, 18, se rapportant aux murmures des Israélites dans le désert, et à la révolte de Dathan et de ses complices.

8. — *Non exoraverunt.* Gr. : « Il n'a point pardonné aux antiques géants », les habitants de la terre avant le déluge, Gen., VI. Le latin indique la cause pour laquelle ils n'ont pas été pardonnés; c'est qu'ils n'ont point prié, ni fait pénitence. Bar., III, 26-28. Dieu, pourtant leur en avait bien laissé le temps.

> Summa operis cœpti centum differtur in annos,
> Ut bona vita sequens vitæ delicta prioris
> Emendet, mutetque feros gens impia mores.
> Cl. Mar. Victor. de Diluv.

— *Destructi sunt,* ἀπέστησαν, ils s'éloignèrent, se révoltèrent. La traduction latine suppose ἐπιστεύσαν.

9. — *Peregrinationi,* παροίκιας, l'abstrait pour le concret πάροικοι. Gen., XIX. — *Superbia.* Jérémie fait aussi de l'orgueil le premier crime de Sodome, XVI, 49. On lit également au troisième livre grec des Machabées, II, 5 : « Tu superbiam exercentes Sodomitas, celebres malitiis factos, igne et sulfure combusisti, exemplum futuris generationibus illos constituens ». L'orgueil est donc vraiment le premier de tous les péchés, X, 15.

10. — *Gentem totam.* Que faut-il entendre par cette nation toute entière? On a vu là les contemporains de Noé, les Sodomites, les Egyptiens qui périrent dans la mer Rouge, les Chananéens. Fritzsche croit que ce verset fait allusion aux Israélites dans le désert, comme le suivant auquel il le rattache. Voici du reste la suite du texte : « ℣. 10, il n'a pas eu pitié de la nation de perdition, de ceux qui s'élevèrent dans leurs péchés, ℣. 11, et de même des six cent mille guerriers qui se révoltèrent dans la dureté de leurs cœurs ». Les mots καὶ οὕτως, qui commencent le ℣. 11 indiquent une similitude, et non nécessairement une identité; cette nation de perdition est donc bien plus probablement les Egyptiens, frappés par des catastrophes si soudaines. L'auteur cite à l'appui de sa thèse les grands exemples de la colère divine; il a déjà parlé des géants et des Sodomites, il va nommer les Israélites du désert; il serait bien étonnant que les Egyptiens ne figurassent pas dans son énumération. C'est donc à eux que nous appliquons ce verset.

11. — *Sexcenta.* Les révoltés du désert. Num., XI, 21, XIV, 23-30, XXVI, 51. — *Cervicatus,* σκληροτράχηλος, qui a le cou raide, qui est opiniâtre, rebelle.

12. — *Misericordia et ira.* La seconde partie du livre de la Sagesse est le dévelop-

13. Aussi grande que sa miséricorde est sa vengeance, pour juger l'homme selon ses œuvres.

14. Le pécheur n'échappera pas avec ses rapines, et l'attente de celui qui fait miséricorde ne se prolongera pas.

15. Toute œuvre de miséricorde préparera à chacun une place selon le mérite de ses œuvres, *et selon la sagesse de sa conduite.*

16. Ne dis pas : je me déroberai à Dieu, et de là-haut qui donc se souviendra de moi?

17. Je ne serai pas reconnu au milieu d'une grande foule, qu'est donc mon âme dans une si immense création?

18. Voici que le ciel, et les cieux des cieux, l'abîme, toute la terre *et tout ce qu'ils renferment* sont ébranlés à son aspect,

13. Secundum misericordiam suam, sic correptio illius hominem secundum opera sua judicat.

14. Non effugiet in rapina peccator, et non retardabit sufferentia misericordiam facientis.

15. Omnis misericordia faciet locum unicuique secundum meritum operum suorum, et secundum intellectum peregrinationis ipsius.

Rom. 2, 6.

16. Non dicas : A Deo abscondar, et ex summo quis mei memorabitur?

17. In populo magno non agnoscar; quæ est enim anima mea in tam immensa creatura?

18. Ecce cœlum, et cœli cœlorum, abyssus, et universa terra, et quæ in eis sunt, in conspectu illius commovebuntur.

---

pement de cette pensée. — *Potens exoratio,* δυνάστης ἐξιλασμῶν, le Seigneur est « prince des expiations », des miséricordes.

14. — *Sufferentia.* « Il ne retardera pas l'attente, ὑπομονὴν de l'homme pieux ». Quelques manuscrits ont le nominatif comme le latin; il faut alors prendre le verbe au sens neutre.

15. — Πασῃ ἐλεημοσύνῃ ποιήσει τόπον. Comme jusqu'ici il n'a été question que de la miséricorde de Dieu, on pourrait traduire : « il donnera carrière à toute sa miséricorde ». La Vulgate consacre un sens différent, parfaitement justifiable au point de vue grammatical, quoique l'expression ποιεῖν τόπον y soit prise dans une acception moins commune : « il donnera place à toute miséricorde », il tiendra compte de toute œuvre de miséricorde, même d'un verre d'eau froide, dit Notre-Seigneur. Matth., x, 42. — *Peregrinationis,* le pélerinage de cette vie. « Quia in hac vita nobis est discretio operum, erit in illa procul dubio discretio dignitatum, ut quo hic alius alium merito superat, eo illic alius alium retributione transcendat ». S. Greg. Mor., IV, 42. Plusieurs manuscrits et les versions syriaque et arabe ajoutent ici deux versets : « Le Seigneur a endurci Pharaon pour qu'il ne le connût point, de sorte que ses actes de puissance furent appris de tout ce qui est sous le ciel; sa miséricorde est manifeste à toute la création, et il a séparé sa lumière d'avec les ténèbres par le diamant », c'est-à-dire par une séparation infranchissable.

16. — *A Deo abscondar.* « Quod familiare Epicureis : non vacare Deo, ut inquirat in singulos, neque unum homunicionem resque humanas tanti esse ». Boss. Cfr. Job, XXII, 24. Cette objection a trouvé son expression familière dans la formule : « de minimis non curat prætor ».

17. — *Non agnoscar.* Gr. : « Je serai oublié ». L'Ecriture toute entière proteste contre cette supposition, que Dieu ne s'occupe du monde qu'en général. Job, XXII, 13-15; Ps. CXXXVIII, 1-8; Is., XXIX, 15, 16. « Mens iners ex eo efficitur, seque justo plus dedit otiosæ securitati, quod Deum adesse non credit, qui scrutetur corda et renes... Quis est enim alterius potestati subjectus, qui in oculis principis sui aliquid ausurus sit unquam eorum, quæ ipsi non placent »? S. Basil., Reg. brev. Resp. 2, 29.

18. — *Cœli cœlorum.* Deut., x, 14; III Reg. VIII, 27. Cette locution désigne le ciel le plus élevé, celui où Dieu réside, par opposition au firmament, le ciel que nous voyons. Le grec ajoute τοῦ Θεοῦ : « le ciel et le ciel des cieux sont à Dieu ». Plusieurs manuscrits n'ont pas ces deux mots. — *Abyssus,* le *tehom,* l'abîme des eaux, la mer. — *Conspectu,* ἐπισκοπῇ, la

19. Montes simul, et colles, et fundamenta terræ; cum conspexerit illa Deus, tremore concutientur.

20. Et in omnibus his insensatum est cor; et omne cor intelligitur ab illo;

21. Et vias illius quis intelligit, et procellam, quam nec oculus videbit hominis?

22. Nam plurima illius opera sunt in absconsis; sed opera justitiæ ejus quis enuntiabit, aut quis sustinebit? Longe enim est testamentum a quibusdam, et interrogatio omnium in consummatione est.

23. Qui minoratur corde, cogitat inania; et vir imprudens et errans, cogitat stulta.

24. Audi me, fili, et disce disciplinam sensus, et in verbis meis attende in corde tuo;

25. Et dicam in æquitate disciplinam, et scrutabor enarrare sapien-

19. En même temps que les montagnes, *les collines* et les fondements de la terre; quand Dieu les regarde, ils sont frappés de terreur.

20. En face de toutes ces choses, le cœur de l'homme ne comprend pas, *mais tout cœur est connu de Dieu.*

21. Quel est celui qui comprend ses voies, et la tempête que l'œil de l'homme ne peut voir?

22. Car la plupart de ses œuvres sont cachées. Qui donc annoncera les actes de sa justice? qui les attendra? Car, *pour quelques-uns*, il est loin son jugement, *et l'examen de tous les hommes ne sera qu'à la fin.*

23. Celui qui manque d'intelligence ne pense qu'à *des futilités*, et l'insensé qui s'égare n'imagine que folies.

24. Ecoute-moi, mon fils, apprends la science *de la prudence*, et dans ton cœur fais attention à mes paroles.

25. Je te donnerai l'instruction en toute exactitude, *et je t'ensei-*

---

visite de Dieu. Plusieurs manuscrits ajoutent ici : « et tout le monde qui existe et qui se forme est dans sa volonté ». Ps. CIII, 32.

19. — *Cum conspexerit*. Un seul regard de Dieu, son approche, sa présence, font trembler des êtres immenses qui n'ont rien à craindre de la justice divine, puisqu'ils n'ont pas la raison. Que fera donc l'homme si petit et si coupable! Et si le Seigneur a l'œil sur tout cet univers, pourra-t-il oublier l'homme, la principale de ses créatures?

20. — Gr. : « Et le cœur ne réfléchit point à ces choses », c'est-à-dire à cette action de Dieu sur tous les êtres en particulier, et à la surveillance qu'il exerce sur chacun d'eux.

21. — *Procellam*. L'auteur sacré cite la tempête comme exemple des grandes œuvres de Dieu que l'homme ne peut comprendre. Joan., III, 8; Job, XXXVIII, 25. La science moderne est fière d'avoir recueilli quelques notions sur la marche des tempêtes; mais qui peut en prévoir et en expliquer la formation? qui peut rendre raison de tous les grands phénomènes de la nature? Si l'homme ne peut expliquer ce qui est purement matériel, que comprendra-t-il à l'action de Dieu?

22. — *Quis sustinebit*, ὑπομενεῖ, non pas seulement qui supportera, mais même qui osera attendre pour l'affronter. — *Testamentum*, le pacte de Dieu, la loi de justice dont il menace le coupable. Cette loi est loin de l'esprit des méchants, car ils n'y pensent pas. On peut aussi faire de cette phrase une réflexion sceptique des impies : le jugement est loin, et l'examen de tous ne se fera qu'à la fin. Cette dernière pensée ne se lit que dans quelques manuscrits.

23. — *Qui minoratur corde*, le *chasar leb* de l'hébreu. — *Inania*. Gr. : ces choses.

II. — Dieu Créateur et Providence. De la manière dont l'homme doit se conduire pour lui plaire dans les différentes circonstances de la vie. XVI, 24-XXIII, 38.

24. — Les ỳỳ. 24 et 25 vont servir d'introduction à ce qui suit. Cet appel à l'attention est imité de ceux qu'on trouve fréquemment dans les Proverbes.

25. — *In æquitate*, ἐν σταθμῷ, « tam recte quam recte libra indicat pondera ». Grot. La

gnerai la sagesse dans toute sa profondeur; dans ton cœur, fais attention à mes paroles, et je te dirai avec la droiture de mon esprit les merveilles que dès le principe Dieu a mises dans ses œuvres, et avec exactitude je t'apprendrai à (le) connaître.

26. Dans la pensée de Dieu ses œuvres existent dès le principe, et dès leur formation, il a divisé leurs parties, d'abord les principales parmi leur multitude.

27. Il a orné pour jamais ces ouvrages, ils ne souffrent ni faim, ni fatigue, et n'interrompent point leur tâche.

28. Aucun d'eux ne froissera jamais son voisin.

29. Ne vous défiez donc pas de sa parole.

30. Après cela, Dieu a regardé la terre et l'a remplie de ses biens.

tiam; et in verbis meis attende in corde tuo, et dico in æquitate spiritus virtutes, quas posuit Deus in opera sua ab initio, et in veritate enuntio scientiam ejus.

26. In judicio Dei opera ejus ab initio, et ab institutione ipsorum distinxit partes illorum, et initia eorum in gentibus suis.

27. Ornavit in æternum opera illorum, nec esurierunt, nec laboraverunt, et non destiterunt ab operibus suis.

28. Unusquisque proximum sibi non angustiabit usque in æternum.

29. Non sis incredibilis verbo illius.

30. Post hæc Deus in terram respexit, et implevit illam bonis suis.

---

glose insérée dans la traduction latine indique le sujet général de l'instruction : les merveilles de la création, et les conséquences morales qu'il faut en tirer.

26. — *Ab initio.* Dès le principe, avant tous les temps, Dieu avait la connaissance éternelle de tous les êtres possibles, et la volonté déterminée d'appeler certains d'entre eux à l'existence. — *Distinxit partes.* C'est l'œuvre des trois premiers jours : Dieu sépare la lumière des ténèbres, les eaux supérieures des eaux inférieures, la terre de la mer. Gen., I, 4-10. — *Initia,* ἀρχάς. L'auteur vient de parler de la distinction des créatures, il ne peut revenir à présent à leurs premiers éléments, à la matière première. Il faut donc prendre le mot grec dans le sens de « puissances, princes ». On a alors : « Il a orné à jamais ses œuvres, ainsi que leurs princes pour toutes les générations, εἰς γενεὰς αὐτῶν. » Tel est l'ordre du texte grec. Ces ornements de l'œuvre divine, ce sont les plantes, créées le troisième jour. Le princes de la création, ce sont les astres; idée qui n'implique aucune croyance astrologique, mais qui se réfère simplement au texte de la Genèse, I, 16-18 : « ut lucerent super terram, et *præessent* diei ac nocti ». Ce qui prouve qu'ici il est bien question des astres, c'est que les deux versets suivants font allusion aux corps célestes. D'ailleurs l'auteur, comme on le voit, suit très exactement l'ordre de la création, et au ℣. 30, il nous fait descendre sur la terre, preuve que nous n'y étions pas.

27. — *Opera illorum,* l'œuvre d'elles-mêmes: c'est-à-dire l'œuvre qui n'est autre qu'elles-mêmes, en grec : « son œuvre ». Cette phrase, comme on vient de le voir, a été transposée en latin. — *Nec esurierunt.* Cette expression métaphorique ne suppose point dans les astres le besoin de nourriture ou de repos; elle signifie seulement que les astres sont inflexiblement obéissants à la première impulsion du Créateur. Ps. CXVIII, 91.

28. — *Angustiabit,* ἔθλιψε, a heurté. « A qui attribuerons-nous l'assemblage de tant de ressorts si profonds et si bien concertés, et de tant de corps grands et petits, visibles et invisibles, qui conspirent également pour nous servir? Le moindre atôme de cette machine qui viendrait à se déranger démonterait toute la nature ». Fénelon, Exist. de Dieu, I P., II.

29. — *Non sis.* Gr. : « Ils n'ont point désobéi à sa parole. » Ce qui s'applique toujours aux astres. Bar., III, 35. Le latin a lu le verbe à l'impératif, ce qui donne un tout autre sens.

30. — *Post hæc.* Au cinquième jour, après la création des astres. — *Bonis suis,* toutes les choses utiles à l'homme, spécialement les animaux.

31. Anima omnis vitalis denuntiavit ante faciem ipsius, et in ipsam iterum reversio illorum.

31. L'âme de tout vivant s'est montrée à sa suface, et c'est en elle qu'ils doivent retourner.

CHAPITRE XVII

Création de l'homme; condition intellectuelle et morale dans laquelle Dieu l'a établi (℣℣. 1-9). — Alliance de Dieu avec les Hébreux en particulier, merveilles du Sinaï (℣℣. 10-12). — Soin que Dieu a pris de son peuple Israël, et attention qu'il apporte à tous les actes de l'homme (℣℣. 13-19). — Conséquence morale de ce qui précède : il faut se convertir à Dieu (℣℣. 20-24). — parce que dans l'autre vie on ne peut plus le louer dignement (℣℣. 25-27), — et parce que sa miséricorde est d'autant plus grande (℣. 28), — qu'il connaît mieux la faiblesse de notre nature (℣℣. 29-31).

1. Deus creavit de terra hominem, et secundum imaginem suam fecit illum.

Gen. 1, 27 *et* 5, 1.

2. Et iterum convertit illum in ipsam, et secundum se vestivit illum virtute.

3. Numerum dierum et tempus dedit illi, et dedit illi potestatem eorum quæ sunt super terram.

4. Posuit timorem illius super omnem carnem, et dominatus est bestiarum et volatilium.

5. Creavit ex ipso adjutorium simile sibi; consilium, et linguam, et

1. Dieu a créé l'homme de terre, et il l'a formé à son image.

2. C'est dans la terre qu'il le fait retourner, et selon sa nature il l'a revêtu de force.

3. Il lui assigné un temps et des jours comptés, et lui a donné le pouvoir sur tout ce qui est sur la terre.

4. Il a inspiré sa crainte à tout être vivant, pour qu'il eût l'empire sur les bêtes et sur les oiseaux.

5. *Il créa de sa substance une compagne semblable à lui;* il leur

---

31. — Gr. : « Sa surface couvrait l'âme de tout être vivant, et c'est en elle qu'est leur retour ». Le grec actuel porte : ψυχὴν παντὸς ζώου ἐκάλυψε τὸ πρόσωπον αὐτῆς. Il semble bien que ψυχὴν est une faute, c'est le nominatif qu'il faudrait. On le trouve du reste dans quelques manuscrits, et la traduction latine l'a certainement lu. Il reste donc à traduire le grec : « l'âme de tout animal couvrit la surface de la terre ». Ce fut l'œuvre du cinquième jour.

Chap. xvi. — 1. — *Hominem.* L'auteur aborde l'œuvre du sixième jour.

2. — *Convertit.* Gen., xiii, 19. — *Secundum se,* selon son espèce, selon sa nature d'homme, Gr. : « selon eux ». Dans le grec, les seconds hémistiches des ℣℣. 1 et 2 sont réunis ensemble pour former le ℣. 3, ce qui donne une suite d'idées plus logique.

3. — *Numerum dierum.* Gr. : « des jours de nombre », des jours comptés. Job, xiv, 5; Ps., lxxxix, 10. — *Potestatem.* Gen., i, 28.

4. — *Dominatus est,* κατακυριεύειν, infinitif dépendant du verbe précédent : il mit sa crainte... pour qu'il dominât.

Bruta domet, legem cunctis ac nomina ponat...
Possideat quæcumque videt; cui bestia frendens
Serviat, et posito discant mansueta furore
Imperium jumenta pati, jussique ligari
Festinent trepidi consueta in vincla ligari.
S. Avit, de Opif. mund.

5. — *Adjutorium.* Donc, « non es dominus, sed maritus, non ancillam sortitus es, sed uxorem... Redde studio vicem, redde amori gratiam ». S. Ambr., Hexam. v, 7, 19. Le texte de Complut et d'autres manuscrits grecs intercalent ici cette glose : « Ils reçurent l'usage des cinq opérations du Seigneur : en sixième lieu il leur donna la raison en partage, en septième lieu le langage, interprète

donna le discernement, une langue, des yeux, des oreilles, et un esprit pour penser, et il les remplit de science et d'intelligence.

6. *Il mit en eux la science et l'esprit, remplit leur cœur de sagesse,* et leur fit connaître les biens et les maux.

7. Il fit briller son œil dans leurs cœurs, pour leur montrer la grandeur de ses œuvres.

8. Afin qu'ils pussent célébrer son saint nom, *le louer de ses merveilles,* et publier la magnificence de ses ouvrages.

9. Il leur donna encore la science, et leur laissa en partage la loi de vie.

10. Il contracta avec eux une alliance éternelle, et leur apprit les prescriptions *de sa justice.*

11. Leurs yeux contemplèrent les merveilles de sa gloire, leurs oreilles

oculos, et aures, et cor dedit illis excogitandi; et disciplina intellectus replevit illos.

Gen. 2, 18.

6. Creavit illis scientiam spiritus, sensu implevit cor illorum, et mala et bona ostendit illis.

7. Posuit oculum suum super corda illorum, ostendere illis magnalia operum suorum.

8. Ut nomen sanctificationis collaudent; et gloriari in mirabilibus illius, ut magnalia enarrent operum ejus.

9. Addidit illis disciplinam, et legem vitæ hæreditavit illos.

10. Testamentum æternum constituit cum illis, et justitiam et judicia sua ostendit illis.

11. Et magnalia honoris ejus vidit oculus illorum, et honorem vocis

---

de ses opérations ». Grotius croit reconnaître dans cette addition une allusion aux doctrines des Stoïciens qui attribuaient huit sens à l'homme, les cinq ordinaires, la raison, la parole et τὸ σπερματικόν. — *Consilium,* διαβούλιον, le discernement qui règle la volonté. — *Cor,* au sens hébreu, l'intelligence. — *Disciplina intellectus,* la science de l'intelligence, de la sagesse. « Auctor ille nostri generis Adam non in tempore sicuti nos, sapientiam videtur esse consecutus, sed a primo statim ortus sui initio prædicta intelligentia præditus cernitur. » S. Cyril. Alex., 1 in Joan. 9, et S. Augustin dit, que comparés à Adam, les plus grands génies « plumbei judicantur ». Cfr. Hurter, Theol. dogm. Tr. VI, th. 120.

6. — *Mala et bona,* surtout au point de vue moral. Adam avait la connaissance très nette de la distinction du bien et du mal, si bien que « rectitudo primi status non compatiebatur aliquam deceptionem circa intellectum », enseigne S. Thomas, I, XCIV, 4, et ajoute-t-il, le premier homme ne put être trompé par Eve que quand une pensée intérieure d'orgueil eut entamé son intégrité.

7. — *Posuit oculum,* hébraïsme signifiant que Dieu prit un soin attentif de leur intelligence pour la diriger.

8. — Gr. : « Et ils loueront son nom de sanctification (son saint nom), afin qu'ils connaissent les merveilles de ses œuvres ».

9. — *Legem vitæ.* La plupart des commentateurs pensent que l'auteur passe ici de l'homme en général au peuple hébreu en particulier ; la loi de vie, c'est donc la loi donnée au Sinaï. Ce verset et ce qui suit pourraient à la rigueur s'entendre de la loi naturelle et des merveilles de la création ; mais le ℣. 15 fait mention positive des Hébreux, et rien n'empêche d'admettre qu'il en soit question depuis le ℣. 9. On remarquera en tout cas, que le fils de Sirach arrive de l'état qui a précédé la chute à celui qui l'a suivie, sans faire mention de la faute originelle, Il y fera allusion sur la fin du chapitre, mais ici son silence ne doit pas nous étonner. Il veut, en effet, nous rappeler les liens de dépendance qui unissent l'homme à son Créateur : l'homme a reçu la science du bien et du mal, science plus parfaite avant la chute, il est vrai, mais science restée suffisante depuis lors, et d'ailleurs renouvelée au Sinaï ; sous ce rapport le péché originel n'a donc rien changé, et comme d'autre part il a respecté dans ce qu'ils ont d'essentiel les dons naturels énumérés au ℣. 5, il était inutile d'introduire ici l'idée de la chute.

10. — *Testamentum æternum.* L'Ancien Testament, perpétuel dans ses données fondamentales, qui reproduisent la loi naturelle, et doivent régler éternellement les rapports de l'homme avec Dieu. Bar., I, 4.

11. — Ce verset fait allusion aux phénomènes qui accompagnaient la promulgation

audierunt aures illorum, et dixit illis : Attendite ab omni iniquo.

12. Et mandavit illis unicuique de proximo suo.

13. Viæ illorum coram ipso sunt semper, non sunt absconsæ ab oculis ipsius.

14. In unamquamque gentem præposuit rectorem;

Rom. 13, 1.

15. Et pars Dei Israel facta est manifesta.

16. Et omnia opera illorum velut sol in conspectu Dei; et oculi ejus sine intermissione inspicientes in viis eorum.

17. Non sunt absconsa testamenta

entendirent la majesté de sa voix, et il leur dit : Gardez-vous de toute iniquité.

12. Et il donna à chacun d'eux des prescriptions à l'égard du prochain.

13. Leurs voies sont sans cesse sous ses yeux, et ne peuvent se soustraire à son regard.

14. Il a établi un prince sur chaque nation.

15. Et Israël fut *évidemment* le lot du Seigneur.

16. Toutes leurs œuvres sont comme le soleil devant Dieu, et ses yeux sont sans cesse fixés sur leurs voies.

17. *Les lois* ne sont pas obscurcies

---

de la loi : les yeux et les oreilles des Hébreux en furent vivement frappés. — *Attendite*. La loi du Sinaï se divisait en deux tables; la première comprenait les devoirs envers Dieu, qui se résument négativement dans la fuite de toute iniquité.

12. — *Mandavit*. Gr. : « Et il enjoignit à eux à chacun au sujet du prochain », c'est-à-dire il fit pour chacun d'eux des prescriptions relatives au prochain. Ces prescriptions sont celles de la seconde table, comprenant tout l'ensemble de nos devoirs envers nos semblables. Le soin du prochain et la charité à son égard sont au nombre de ces devoirs; mais c'est trop restreindre le sens du texte, que de traduire, comme on le fait d'ordinaire : Dieu a commis à chacun le soin de son prochain, ce qui n'est exact, d'ailleurs, que dans certaines limites.

13. — *Coram ipso*. Pensée que le chapitre précédent a développée, ℣℣. 16-22, et sur laquelle l'auteur va encore revenir. Dieu ne s'est pas contenté de donner des préceptes, il en examine l'exécution pour récompenser ou punir sa créature.

14. — La loi donnée à Israël oblige tous les hommes sans exception, quant à sa partie naturelle. Aussi Dieu ne se désintéresse-t-il pas des nations étrangères au peuple juif, et à chacune d'elles, il donne un chef, ἡγούμενον. Ce chef, שַׂר, *sar*, pourrait être un homme, ce qui ferait opposition entre les royautés des nations et le gouvernement théocratique des Hébreux. Mais au temps de l'auteur, les Juifs avaient eu déjà bien des princes à la manière des nations, et Dieu depuis le schisme avait semblé s'effacer de plus en plus dans la direction des affaires juives. Aussi, bon nombre de commentateurs pensent-ils qu'il ne s'agit pas ici des princes terrestres, mais de ce gouvernement invisible de la Providence, qui par ses anges prend soin des nations. La pensée du fils de Sirach se rapporterait alors à Deut., XXXII, 8 que les LXX traduisent : ἔστησεν ὅρια ἐθνῶν κατὰ ἀριθμὸν ἀγγέλων Θεοῦ. Au livre de Daniel, X, 21, il est parlé encore plus formellement de ces anges qui ont la garde des nations.

15. — *Pars*, le lot particulier du Seigneur, le peuple qu'il régit non par ses anges, mais par lui-même. Deut., VII, 6; XXXII, 9. Compl. et d'autres textes insèrent ici : « Tout homme dans sa jeunesse est enclin au mal, Gen., VI, 5; ils n'ont pas pu changer leurs cœurs de pierre en cœurs de chair, Ez., XI, 19, XXXVI, 26; car dans le partage de toute la terre, il a donné un prince à chacune, mais il a choisi pour sa part Israël, que, comme un premier-né, il allaite de sa doctrine, en lui donnant part à la lumière de l'amour, et il ne l'abandonne pas ». Cette glose introduit l'idée de la déchéance primitive, puisque l'homme y apparaît enclin au mal. La dureté de cœur des hommes fait que Dieu les gouverne par des anges et non par lui-même; ils n'y perdent rien comme action directe de la Providence, mais c'est une marque de tendresse qu'il ne leur accorde pas, et qu'il réserve pour Israël.

17. — *Testamenta*. Les lois de Dieu, qui ne sont ni abrogées ni obscurcies par les prévarications de l'homme. Le grec a seulement :

par leur iniquité, et toutes les offenses sont connues de Dieu.
18. La miséricorde de l'homme est pour lui comme un sceau, et il conserve la bonne action de l'homme comme la prunelle de l'œil.
19. Ensuite il se lèvera, il fera retomber sur la tête de chacun ce qu'il mérite, *et les fera retourner dans les profondeurs de la terre.*

20. A ceux qui se repentent il ouvre le chemin *de la justice,* il affermit ceux dont la constance défaille, *et leur ménage la vérité pour partage.*
21. Convertis-toi au Seigneur, et quitte tes péchés.
22. Prie devant la face du Seigneur, et diminue tes offenses.
23. Reviens au Seigneur, détourne-toi de l'iniquité, et déteste énergiquement ce qui est détestable.
24. *Reconnais la justice des jugements de Dieu, demeure ferme dans la condition où il t'a placé, et dans l'invocation du Très-Haut.*

per iniquitatem illorum, et omnes iniquitates eorum in conspectu Dei.
18. Eleemosyna viri quasi signaculum cum ipso, et gratiam hominis quasi pupillam conservabit.
Infr. 29, 16.
19. Et postea resurget, et retribuet illis retributionem, unicuique in caput ipsorum, et convertet in interiores partes terræ.
Matth. 25, 35.
20. Pœnitentibus autem dedit viam justitiæ, et confirmavit deficientes sustinere, et destinavit illis sortem veritatis.
21. Convertere ad Dominum, et relinque peccata tua;
22. Precare ante faciem Domini, et minue offendicula.
23. Revertere ad Dominum, et avertere ab injustitia tua; et nimis odito exsecrationem;
24. Et cognosce justitias et judicia Dei, et sta in sorte propositionis, et orationis altissimi Dei.

« leurs iniquités ne lui sont point cachées ». Compl. et d'autres ajoutent : « Le Seigneur est bon, et il connaît sa créature; il ne les abandonne pas, il ne les délaisse pas, mais en a pitié ». Emprunt fait à Ps., CII, 14; Deut. XXXI, 6, 8.

18. — *Quasi signaculum,* ὡς σφραγίς. Le cachet, le sceau. חוֹתָם, *chotam,* qui se portait parfois au doigt, et s'appelait alors חֹתֶמֶת, *chotemet,* δακτύλιος, était un objet très important chez les anciens, l'impression du cachet étant la marque authentique de la possession ou de l'autorité. Gen., XLI, 42; III Reg., XXI, 8; Esth., III, 10, 12; Apoc., V, 1, etc. Aussi compare-t-on à un cachet une chose à laquelle on tient beaucoup. Inf., XLIX, 13; Cant., VIII, 6; Apoc., IX, 4. Dieu conserve précieusment l'œuvre de miséricorde accomplie par l'homme, afin de la récompenser un jour. — *Gratia.* Le sens de cet hémistiche est exactement parallèle à celui du premier; la grâce, χάρις, est la bienveillance pour le prochain; elle est pour Dieu semblable à une autre chose précieuse, la pupille de l'œil. Prov., VII, 2; Deut., XXXII, 10; Ps., XVI, 8.

Compl. ajoute : « accordant la pénitence à ses fils et à ses filles ».

19. — *Postea,* après la vie de l'homme, au jugement. — *In caput ipsorum,* expression employée par Joël, III, 4, 7, à propos du châtiment des méchants. La seconde partie du verset s'applique donc aux impies, ce qui est encore plus saillant en grec : « après cela il se lèvera, et il rendra à ceux-ci, et il paiera sur leur tête ce qui leur est dû », aux méchants. — *Interiores partes,* le shéol des réprouvés.

20. — *Viam justitiæ,* ἐπάνοδον, la voie du retour, non de l'enfer dont les portes sont irrévocablement fermées, mais de l'impiété à la pénitence et à la grâce.

22. — *Offendicula,* πρόσκομμα, la pierre d'achoppement, ce qui fait pécher, l'occasion du mal, l'offense elle-même. Grot. : « fac Deum posthac minus offendas ».

23. — Compl. ajoute encore : « car c'est lui qui conduira des ténèbres à la lumière du salut ».

24. — *In sorte propositionis,* où Dieu a placé, I Cor., VII, 20.

25. In partes vade sæculi sancti, cum vivis et dantibus confessionem Deo.

Psal. 6, 6; Isai. 38, 19.

25. *Marche en compagnie du peuple saint*, avec ceux qui vivent et qui rendent gloire à Dieu.

26. Non demoreris in errore impiorum, ante mortem confitere. A mortuo quasi nihil, perit confessio.

26. *Ne persévère pas dans l'erreur des impies, avant ta mort glorifie Dieu.* La louange du mort est perdue, comme s'il n'était plus rien.

27. Confiteberis vivens, vivus et sanus confiteberis, et laudabis Deum, et gloriaberis in miserationibus illius.

27. *Loue Dieu pendant que tu vis*, loue-le pendant que tu as la vie et la santé; *célèbre-le et glorifie-toi dans ses miséricordes.*

28. Quam magna misericordia Domini, et propitiatio illius convertentibus ad se!

28. Qu'elle est grande la miséricorde du Seigneur, et sa compassion envers ceux qui se convertissent à lui!

29. Nec enim omnia possunt esse in hominibus quoniam non est immortalis filius hominis, et in vanitate malitiæ placuerunt.

29. Car tout ne peut pas se trouver dans les hommes, les enfants des hommes ne sont pas immortels, *et ils se plaisent dans la frivolité du vice.*

30. Quid lucidius sole? et hic deficiet. Aut quid nequius quam quod excogitavit caro et sanguis? et hoc arguetur.

30. Quoi de plus brillant que le soleil? Et pourtant il s'éclipse. Et quoi de pire que les pensées de la chair et du sang? *Or cela sera puni.*

---

25. — *Sæculi sancti*, expression biblique où siècle est synonyme de monde, de peuple, Sap., xiii, 9; Rom., xii, 2, etc. Dans le grec, le verset est conçu tout différemment : « qui donc louera le Très-Haut dans l'Adès, à la place des vivants et des vivants qui lui décernent leurs hommages? » Cfr. Sup., xiv, 17; Bar., ii, 17. Ces vivants et ces vivants, c'est-à-dire ces nombreux vivants, sont ceux qui sur la terre servent fidèlement le Seigneur.

26. — *Ante mortem.* « Cum nobis inopinatus sit exitus terminalis, et vitæ nostræ dubia sint ex mortis ignorantia curricula, quomodo sibi quisque superesse ad confitendum tempus existimat, qui temporis sui tempus ignorat? » Vict. cartenn. episc. de Pœnit. xxviii, ap. Corn. — *Perit confessio*, toujours parce que dans l'autre vie le mérite n'est plus possible.

27. — *Vivus et sanus.* « Quam serum est tunc vivere incipere, cum desinendum est mori! » Senec., de Brevit. vit.

28. — *Magna misericordia.* Le fils de Dieu s'est fait homme « ut misericors fieret ». Héb., ii, 17, et il nous raconta la miséricorde du Père éternel dans la touchante histoire du prodigue; sur quoi s'écrie Tertullien : « Quis ille nobis intelligendus pater? Deus scilicet; tam pater nemo, tam pius nemo. Is ergo te filium suum, etsi acceptum ab eo prodegeris, etsi nudus redieris, recipiet quia redisti, magisque de regressu tuo, quam de alterius sobrietate lætabitur ». De Pœnit., viii. Dieu, en effet, a pour les pécheurs une sorte de prédilection, inspirée par une compassion d'autant plus grande qu'elle a l'idée plus complète du mal et du malheur qui la suit.

29. — *Non enim.* La misère de notre nature est une des causes de la bonté de Dieu. Ps., cii, 13. — *Non est immortalis.* Par suite de son péché, l'homme a été condamné à la mort, et la mort est le signe le plus éclatant de sa faiblesse. — *Malitiæ placuerunt.* C'est là l'effet de la concupiscence. Gen., viii, 21.

30. — *Deficiet*, ἐκλείπει. — *Quid nequius.* Gr. : « Et le méchant songe à la chair et au sang », c'est-à-dire à tout ce qui vient de la nature corrompue. Sur cette expression, Cfr. xiv, 19; Héb., ii, 14. Le soleil si brillant s'obscurcit : à plus forte raison, le méchant qui ne pense qu'à la chair et au sang, s'ensevelira-t-il dans les ténèbres de la corruption, Job. xv, 15, xxv, 5. L'addition de la Vulgate, *hoc arguetur*, a pour but de rappeler que l'homme est responsable du mal qu'il commet, parce qu'il doit et peut, avec l'aide de Dieu, résister à ses instincts dépravés.

31. Le soleil contemple la grandeur des hauteurs des cieux, et les hommes ne sont tous que terre et poussière.

31. Virtutem altitudinis cœli ipse conspicit; et omnes homines terra et cinis.

CHAPITRE XVIII

Merveilles de la puissance de Dieu, incompréhensibles à l'homme (ꝟꝟ. 1-6). — Faiblesse de l'homme (ꝟꝟ. 7, 8) Miséricorde de Dieu à son égard (ꝟꝟ. 9-14). — Il faut accompagner les bonnes actions de bonnes paroles (ꝟꝟ. 15-18). — Ce qu'il faut faire avant de juger, de parler, d'être malade, d'être jugé, de prier (ꝟꝟ. 19-24). — Prévoyance (ꝟ. 25). — Instabilité des choses humaines (ꝟ. 26). — Vigilance du sage (ꝟ. 27). — L'homme sensé trouve la sagesse, en profite et en fait profiter les autres (ꝟꝟ. 28, 29). — Il faut résister à ses passions (ꝟꝟ. 33, 31). — Il faut éviter les assemblées de débauches (ꝟꝟ. 32, 33).

1. Celui qui vit éternellement a tout créé sans exception. Dieu seul est irréprochable *et demeure le roi invincible pour l'éternité.*

2. Qui est capable de raconter ses œuvres?

3. Et qui pourra sonder ses grandeurs?

1. Qui vivit in æternum creavit omnia simul. Deus solus justificabitur, et manet invictus rex in æternum.

Gen. I, 1.

2. Quis sufficit enarrare opera illius?

3. Quis enim investigabit magnalia ejus?

---

31. — *Virtutem*, la force, l'armée du ciel, les astres. — *Terra et cinis.* L'antithèse est bien frappante, entre le soleil si grand et l'homme si petit. Aussi Dieu ne s'étonne-t-il pas de trouver des défaillances dans un être si faible : c'est pour cela qu'il est miséricordieux pour le pécheur qui se convertit.

Chap. xviii. — 1. — *Simul.* S. Augustin, suivi par plusieurs autres, Cajétan, in Gen., i, etc., appuyait sur ce texte son idée de la création instantanée. Il ne faisait que suivre en ce point la doctrine de tous les théologiens de l'école d'Alexandrie, qui admettaient avec Philon que Dieu ἅμα πάντα συνίστατο. Phil., de Mund. Opif. Cette opinion, combattue déjà même avant S. Augustin, Cfr. Pétau, de Mund. Opif. i, v, 4, n'a plus depuis longtemps de partisans sérieux. En tous cas, elle ne peut revendiquer ce texte en sa faveur. Il y est dit que Dieu a tout créé κοινῇ, en commun, ce qui peut signifier l'identité de cause aussi bien que l'identité de temps. C'est le premier sens qu'adoptent tous les exégètes. Le mot hébreu correspondant est יחדו, *iacheddav*, en commun, pareillement, sans exception, et il est employé dans le même sens qu'ici, Ps., xiv, 13, xliv, 3, 11, etc. Ce sens est du reste le seul que comporte le contexte; l'auteur veut donner l'idée de la grandeur de Dieu, et dans ce but, il rappelle que le Seigneur est le créateur de tout ce qui existe, sans exception, de telle sorte qu'il n'y a pas un seul être qui ne tienne tout de lui. Mais que Dieu ait créé le monde en un instant ou en de longues périodes, c'est là une question absolument étrangère à la thèse de notre auteur, et dont on serait même assez surpris qu'il s'occupât. — *Justificabitur*, car personne ne peut avoir le moindre tort à lui reprocher. Compl. et quelques manuscrits ajoutent : « Le Seigneur est seul juste, et il n'y en a point d'autre que lui; il gouverne le monde par sa main étendue, et tout obéit à sa volonté; car il est le roi de tous par sa puissance, et il sépare en eux ce qui est saint de ce qui est profane ». Sur quoi Grotius fait cette remarque : « hoc postumum, ut judaicum, videtur displicuisse christianis ». Le ꝟ. 15 du chapitre précédent aurait dû leur déplaire bien davantage. Cette addition n'est qu'une glose étrangère au texte sacré.

2. — *Quis sufficit.* Gr. : « Il n'a donné à personne de raconter ses œuvres ».

4. — *Misericordias.* Toujours la miséri-

4. Virtutem autem magnitudinis ejus quis enuntiabit? aut quis adjiciet enarrare misericordiam ejus?

5. Non est minuere, neque adjicere, nec est invenire magnalia Dei.

6. Cum consummaverit homo, tunc incipiet; et cum quieverit, aporiabitur.

7. Quid est homo, et quæ est gratia illius? et quid est bonum, aut quid nequam illius?

8. Numerus dierum hominum ut multum centum anni; quasi gutta aquæ maris deputati sunt et sicut calculus arenæ, sic exigui anni in die ævi.

Ps. 89, 10.

9. Propter hoc patiens est Deus in illis, et effundit super eos misericordiam suam.

10. Vidit præsumptionem cordis eorum, quoniam mala est, et cognovit subversionem illorum, quoniam nequam est.

11. Ideo adimplevit propitiationem suam in illis, et ostendit eis viam æquitatis.

4. Qui exprimera la majesté de sa grandeur? Et qui entreprendra d'expliquer sa miséricorde?

5. On ne peut rien diminuer, ni rien ajouter, ni rien concevoir aux grandeurs de Dieu.

6 Quand l'homme a fini ses recherches, il n'est qu'au commencement, et quand il s'arrête, il est frappé de stupeur.

7. Qu'est-ce donc que l'homme, et quel est son mérite? qu'y a-t-il de bon, qu'y a-t-il de mal en lui?

8. Le nombre des jours de l'homme est au plus de cent ans; une goutte d'eau dans la mer, un grain de sable, telles paraissent ses courtes années en face de l'éternité

9. C'est pourquoi Dieu est patient à leur égard, et il répand sur eux sa miséricorde.

10. Il a vu que la présomption de leur cœur est mauvaise, et il sait que leur déchéance est affreuse.

11. C'est pourquoi il surabonde de compassion envers eux, *et leur indique le chemin de la justice.*

---

corde mise au nombre des œuvres de puissance du Seigneur. Sap., XI, 24.

5. — *Nec est invenire.* « Hic nec videri potest, visu clarior est; nec comprehendi potest, tactu purior est; nec æstimari, sensibus major est, infinitus, immensus, et soli sibi, tantus quantus est, notus; nobis vero ad intellectum pectus angustum est, et ideo sic eum digne æstimamus, dum inæstimabilem dicimus. Eloquar quemadmodum sentio: magnitudinem Dei, qui se putat nosse, minuit; qui non vult minuere, non novit ». Min. Fel. Octav. 17. Sur la grandeur incompréhensible de Dieu, voir les belles homélies de S. Jean Chrysostôme contre les Anoméens.

7. — *Gratia*, χρῆσις, son utilité. A quoi est-il bon?

8. — *Centum anni.* Ps. LXXXIX, 10. C'est un maximum que beaucoup sont loin d'atteindre. « Qu'est-ce que cent ans, qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface?... Ce dernier moment qui effacera d'un seul trait toute notre vie, s'ira perdre lui-même avec tout le reste dans ce grand gouffre du néant ». Boss., sur la Mort. Compl. ajoute un second hémistiche : « la mort κοίμησις de chacun est inconnue pour tous ». — *Exigui.* Quelques manuscrits grecs lisent χίλια. — *In die ævi*, au jour de l'éternité, c'est-à-dire au jour où s'ouvre l'éternité pour l'homme, qui de ce point de vue, le seul véritable, peut alors juger le temps. « Si je jette la vue devant moi, quel espace infini où je ne suis pas; si je la retourne en arrière, quelle suite effroyable où je ne suis plus, et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense du temps! Je ne suis rien; un si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant ». Boss., loc. cit.

9. — *Propter hoc.* L'auteur revient sur l'idée du chapitre précédent, ℣℣. 28, 29.

10. — Gr. : « Il a vu et il connaît leur renversement, καταστροφήν, qui est mauvais ». Allusion non plus seulement à l'imperfection des créatures, mais encore à la catastrophe originelle.

11. — *Adimplebit.* « Ubi abundavit delictum, superabundavit gratia ». Rom., V, 20.

12. L'homme exerce sa miséricorde envers son prochain, mais la miséricorde de Dieu s'étend sur toute chair.

13. Et lui, *plein de tendresse,* il instruit et corrige, comme un pasteur fait son troupeau.

14. Il a pitié de celui qui reçoit ses leçons *miséricordieuses,* et qui s'empresse d'accomplir ses préceptes.

15. Mon fils, à tes bonnes actions ne mêle pas de reproches, et n'accompagne pas tout ce que tu donnes de l'affliction d'une parole *méchante.*

16. La rosée ne rafraîchit-elle pas l'ardeur de l'air? De même, la parole vaut mieux que le don.

17. Est-ce que la parole ne vaut pas mieux que le *meilleur* don? L'homme juste unit les deux ensemble.

18. L'insensé fait d'aigres reproches, et le don de l'indiscret dessèche les yeux.

19. *Avant de juger travaille à être juste,* et avant de parler, instruis-toi.

12. Miseratio hominis circa proximum suum; misericordia autem Dei super omnem carnem.

13. Qui misericordiam habet, docet, et erudit quasi pastor gregem suum.

14. Miseretur excipientis doctrinam miserationis, et qui festinat in judiciis ejus.

15. Fili, in bonis non des querelam, et in omni dato non des tristitiam verbi mali.

16. Nonne ardorem refrigerabit ros? sic et verbum melius quam datum.

17. Nonne ecce verbum super datum bonum? sed utraque cum homine justificato.

18. Stultus acriter improperabit; et datus indisciplinati tabescere facit oculos.

19. Ante judicium para justitiam tibi, et antequam loquaris disce.

---

12. — La miséricorde de l'homme est déjà une touchante et noble chose; mais quelle idée ne devons-nous pas avoir de l'infinie miséricorde de Dieu! « Mon Dieu, que vous devez être bon, puisqu'il y a des âmes qui sont si bonnes »! disait S. Vincent de Paul en parlant du saint évêque de Genève.

13. — *Qui misericordiam habet.* Ce verset se rapporte à Dieu; le lien avec le précédent est plus visible en grec : « reprenant, corrigeant, enseignant, ramenant comme un berger son troupeau ». Expression de la bonté divine, Is., XL, 11, que le bien-aimé Sauveur Jésus s'appropriera avec une prédilection marquée. Joan., X, 11.

14. — Ce verset termine l'importante instruction commencée, XVI, 24, et finissant par l'affirmation réitérée de la miséricorde divine.

15. — « Oblata non pretio, sed affectu placent; nec enim animus dantis datis, sed animo commendantur data ». Salv., 1 ad Eccles. cath.

16. — *Ardorem,* καύσωνα, le vent brûlant.

17. — *Justificato,* κεχαριτωμένῳ, bienfaisant. « Donum ipsum donantis vultus gestusque conduplicat ». S. Chrys., de Sacerd., III, ant. fin. « Dans l'aumône on croit ordinairement que c'est assez de donner. On apporte plus de soins dans le présent, et il y a un certain art innocent de relever le prix de ce que l'on donne, par la manière et les circonstances de l'offrir. C'est en cette dernière façon que S. Paul assiste les pauvres... Il les considère comme des personnes auxquelles il fait la cour, si je puis parler de la sorte. C'est pourquoi il n'estime pas que ce soit assez que son présent les soulage, mais il souhaite que son service leur agrée. Rom., XV, 31 ». Boss., sur l'ém. dign. des Pauv., I P.

18. — *Indisciplinati.* Gr. : de l'envieux. « Plerique sunt qui beneficia asperitate verborum et supercilio in odium adducunt, eo sermone usi, ea superbia, ut impetrasse pœniteat ». Senec., de Benef., II, 4. De pareils bienfaiteurs sont redoutés, « et dona ferentes ».

19. — *Disce.* « Non cujusvis est, o viri, de Deo disserere, non, inquam, cujusvis... Quoniam hoc muneris his duntaxat incumbit qui exactissime explorati sunt, ac contemplando longe processerunt, priusque etiam et corpus et animam a vitiorum sordibus purgarunt ».

20. Ante languorem adhibe medicinam, et ante judicium interroga teipsum, et in conspectu Dei invenies propitiationem.

I Cor. 11, 28.

20. Avant la maladie prends les remèdes, avant le jugement examine-toi toi-même, et tu trouveras grâce devant Dieu.

21. Ante languorem humilia te, et in tempore infirmitatis ostende conversationem tuam.

21. Avant la défaillance humilie-toi, et au temps du mal montre quelle est ta conduite.

22. Non impediaris orare semper, et ne verearis usque ad mortem justificari; quoniam merces Dei manet in æternum.

Luc. 18, 1; *I Thes.* 5, 17.

22. Ne manque pas de prier toujours, et ne te lasse pas de vivre dans la justice jusqu'à la mort, *car Dieu te prépare une récompense éternelle.*

23. Ante orationem præpara animam tuam; et noli esse quasi homo qui tentat Deum.

23. Avant de prier prépare ton âme, et ne sois pas comme un homme qui tente Dieu.

24. Memento iræ in die consummationis, et tempus retributionis in conversatione faciei.

Supr. 7, 18.

24. Songe à la colère du dernier jour, et au temps où Dieu châtiera en détournant sa face.

25. Memento paupertatis in tem-

25. Au temps de l'abondance pense

S. Greg. Naz., cont., Eunom. I, 3. Plût à Dieu que cet avis fût entendu de tous ceux qui ont à traiter les grands intérêts spirituels et même temporels de leurs semblables!

20. — *Ante languorem.* Il faut évidemment mieux prévenir le mal que d'avoir à le guérir. « Principiis obsta », précepte important surtout au sujet des maladies de l'âme, « quia tunc facilius hostis vincitur, si ostium mentis nullatenus intrare sinitur, sed extra limen, statim ut pulsaverit, illi obviatur ». De Imit. Christ., I, XIII, 5. — *Ante judicium,* avant notre propre jugement, I Cor. XI, 31, comme l'indique la suite du verset.

21. — *Humilia te.* Ce verset doit être entendu des maladies de l'âme; du reste, la vie humble, calme et tranquille, est une condition de santé pour le corps aussi bien que pour l'âme. L'humilité est une excellente sauvegarde contre le mal. « Ut autem discas, quantum bonum sit non altum sapere, duos finge currus, junge justitiam cum arrogantia et peccatum cum humilitate, videbisque peccati currum justitiæ currum præcedere... Humilitas præcellentia sua peccatorum gravitatem vincit ». S. Chrys., Hom., V, de Incomprehens. cont. anom. 6. — *Et in tempore.* Pour traduire exactement le grec il faudrait : « in tempore peccatorum ostende conversionem tuam ». Le temps des péchés est celui où l'on est exposé à en commettre, et celui où l'on a succombé aux tentations.

22. — *Orare semper.* Luc, XVIII, 1. Gr. : « d'accomplir le vœu à temps ». Ecclé., V, 3. — *Ne verearis.* Gr. : « n'attends pas jusqu'à la mort pour te justifier », t'acquitter. Dans la traduction latine, il faut entendre tout le verset de la prière et de la sanctification personnelle.

23. — La Vulgate poursuit le sens adopté par elle au verset précédent. La meilleure préparation à la prière, c'est d'abord l'esprit de prière, c'est-à-dire une vie de recueillement et de méditation des vérités surnaturelles. C'était la méthode que suivait S. Augustin : « Meditatio parit scientiam, scientia devotionem, devotio vero perficit orationem ». De Spir. et Anim. LXX. Pour bien prier, il faut ensuite en demander la grâce, de sorte que la préparation la plus prochaine à la prière est la prière elle-même. L'Eglise nous insinue constamment ce moyen :

Jesu, rex clementissime,
Tu nostra corda posside,
Ut tibi laudes debitas
Solvamus omni tempore.
Hymn. Apost. ad Laud. t. p. (anc. tex.)

Sur la préparation à la prière et sur la prière elle-même, voir ce qu'on peut lire de plus pieux et de plus substantiel dans l'excellent livre du S. Office, par un Directeur de Sémin., Tit. II et III. Dans le grec : « avant de faire des vœux, prépare-toi, et ne sois pas comme un homme qui tente le Seigneur ». Remarquons toutefois que εὔξασθαι est susceptible des deux sens : prier et faire des vœux. Tenter Dieu, c'est supposer qu'il exaucera une prière mal faite ou un vœu inconsidéré.

à la pauvreté, et aux besoins de l'indigence au jour des richesses.

26. Du matin au soir le temps peut changer, et aux yeux du Seigneur tout passe vite.
27. L'homme sage est toujours sur ses gardes, et aux jours de péché il s'abstient de l'indolence.
28. Tout homme sensé reconnaît la sagesse, et rend hommage à celui qui l'a trouvée.
29. Ceux qui sont sages en paroles le sont aussi *en action, ils comprennent la vérité et la justice* et font pleuvoir les maximes et les sentences.
30. Ne te laisse pas aller à tes passions, et détourne-toi de ta propre volonté.
31. Si tu veux contenter les désirs de ton âme, elle fera de toi la risée de tes ennemis.
32. Ne mets pas ton plaisir dans

pore abundantiæ, et necessitatum paupertatis in die divitiarum.

Supr. 11, 27.

26. A mane usque ad vesperam immutabitur tempus, et hæc omnia citata in oculis Dei.
27. Homo sapiens in omnibus metuet, et in diebus delictorum attendet ab inertia.
28. Omnis astutus agnoscit sapientiam, et invenienti eam dabit confessionem.
29. Sensati in verbis et ipsi sapienter egerunt; et intellexerunt veritatem et justitiam, et impluerunt proverbia et judicia.

30. Post concupiscentias tuas non eas, et a voluntate tua avertere.

Rom. 6, 12, 13 *et* 13, 14.

31. Si præstes animæ tuæ concupiscentias ejus, faciet te in gaudium inimicis tuis.
32. Ne oblecteris in turbis nec in

---

26. — *A mane.*

Quem dies vidit veniens superbum,
Hunc dies vidit fugiens jacentem,
Nemo confidat nimium secundis,
Nemo desperet meliora lapsis.

Senec., Thyest 614.

« Quod si idcirco te fortunatum esse non existimas, quoniam quæ tunc læta videbantur abierunt, non est quod te miserum putes, quoniam quæ nunc creduntur mœsta, prætereunt.

Rara si constat sua forma mundo,
Si tantas variat vices,
Crede fortunis hominum caducis,
Bonis crede fugacibus. »

Boëc., Cons. phil. Pros. et Met. III.

28. — *Metuet.* Conséquence de l'instabilité des choses humaines. — *In diebus delictorum.* Même expression qu'au verset 21, devant s'entendre ici des temps mauvais où le mal se commet. — *Inertia.* Gr. : πλημμελείας, l'incurie coupable, le péché commis par insouciance. L'apathie des gens de bien n'est-elle pas fréquemment la cause du triomphe des méchants, et le silence en face du mal ne devient-il pas souvent une vraie complicité ! Compl. ajoute : et l'insensé ne gardera pas le temps.

29. — *Et impluerunt.* Gr. : « Et ils font pleuvoir des sentences exactes ». Compl. ajoute encore : « Il vaut mieux avoir confiance dans le maître seul, plutôt qu'un cœur mort s'attache à un mort ». Addition peu claire, voulant dire probablement qu'il faut placer sa confiance en Dieu, et non dans les hommes destinés à mourir, et incapables de nous venir en aide. Ces deux versets 28 et 29 paraissent être l'annonce d'une série de proverbes que l'auteur appelle exacts, c'est-à-dire brefs et précis, παροιμίαι ἀκριβεῖς. En grec, le verset suivant est précédé d'un titre qui commande toute une collection : ἐγκράτεια ψυχῆς, empire sur l'âme, ou gouvernement de soi-même.
30. — *A voluntate.* Gr. : « de tes convoitises ». C'est à l'âme de dominer et de diriger les passions. « Défiez-vous de vos désirs, ne les suivez pas, dit l'Écriture. C'est comme si elle vous disait : précédez-les, raisonnez-les, dirigez-les ; qu'ils ne soient pas en vous comme un cheval emporté, qui entraîne à la fois et le char et le conducteur. En somme, que rien d'humain ne dégénère chez vous en passion ». Mgr Gay, Vie et Vert. chrét. V. I, p. 415.
32. — Gr. : « Ne te plais pas dans l'abondance de la bonne chère, et ne t'engage pas dans ses festins ». Prov., XXIII, 20, 21.

modicis : assidua enim est commissio illorum.

les assemblées *même les plus modestes,* car on y commet le mal constamment.

33. Ne fueris mediocris in contentione ex fœnore, et est tibi nihil in sacculo ; eris enim invidus vitæ tuæ.

33. Ne t'appauvris pas en empruntant pour rivaliser, tandis que tu n'as rien dans la bourse, *ce serait* en vouloir à ta propre vie.

CHAPITRE XIX

Ivrognerie et impureté (℣℣. 1-3). — Discrétion qu'il faut apporter dans ses paroles (℣℣. 4-8). Indiscrétion de l'insensé (℣℣. 9-12). — Correction fraternelle réglée par la justice, la charité et le bon sens (℣℣. 13-17). — La vraie et la fausse sagesse : être sage, c'est avant tout craindre Dieu (℣℣. 18-22). — Hypocrisie du méchant : signes extérieurs servant à connaître le caractère d'un homme (℣℣. 23-28).

1. Operarius ebriosus, non locupletabitur; et qui spernit modica, paulatim decidet.

1. L'ouvrier sujet à l'ivrognerie ne s'enrichira pas, et celui qui néglige les petites choses finira par tomber.

2. Vinum et mulieres apostatare faciunt sapientes, et arguent sensatos :

Gen. 19, 33; *III Reg.* 11, 1.

2. Le vin et les femmes égarent les sages, *et rendent coupables les prudents.*

3. Et qui se jungit fornicariis, erit nequam; putredo et vermes hæreditabunt illum, et extolletur in

3. Celui qui s'attache aux courtisanes sera un pervers; la pourriture et les vers s'empareront de lui, *il*

---

33. — *In contentione,* σὺμβολοκοπῶν, en payant son écot au moyen d'emprunts. — *Invidus.* Il faudra, en effet, se priver aux dépens de sa santé pour payer ses dettes.

Chap. xix. — 1. — *Ebriosus.* Prov., xxi, 17, xxiii, 21, 29-35.

Qui de friand vin est amy
De soi-même est gref ennemy,

dit un vieux proverbe du xvie siècle. — *Qui spernit modica.* Les petites dépenses ruinent quand elles se multiplient, les petits excès deviennent mortels par leur fréquence, les petits obstacles font tomber quand ils s'accumulent. Au spirituel, les petites fautes, acceptées et répétées de propos délibéré, finissent par conduire à la chute définitive. « Qui enim peccata minima flere ac devitare negligit, a statu justitiæ non quidem repente, sed partibus totus cadit... Minor (culpa) dum quasi nulla creditur, eo pejus, quo et securius in usu retinetur. Unde fit plerumque, ut mens assueta malis levibus, nec gravia perhorrescat, atque ad quamdam auctoritatem nequitiæ per culpas nutrita perveniat, et tanto in majoribus contemnat pertimescere, quanto in minimis didicit non timendo peccare ». S. Greg., Past., iii, 33. « Mépriser les petits devoirs, c'est-à-dire les violer de propos délibéré, en faire un plan et un état de conduite... dans ce sens qui convient à toutes les âmes tièdes et infidèles, c'est une voie qui aboutit toujours au crime ». Massillon, qui développe ce sujet dans toute sa seconde partie du sermon sur les Faut. lég., G. C.

2. — *Vinum et mulieres.* Sur ce double péril, voir l'exhortation de la mère de Lamuel, Prov., xxxi, 1-9; Os., iv, 11, et III Esdras apocr., iii et iv. « Femme et vin ont leur venin », dit l'adage.

3. — *Nequam.* Gr. : « un audacieux », un effronté. — *Putredo,* σῆτες, סס, *sas,* les teignes. Le latin suit l'alexandrin : σήπη. Cette pourriture n'est pas seulement celle du tombeau à laquelle le juste lui-même est sujet : c'est la corruption de l'âme, et aussi le châtiment

apparaîtra comme un exemple fameux, et son âme sera retranchée *du monde.*

4. Celui qui croit trop vite est un cœur léger *qui aura peu de valeur,* et celui qui pèche contre son âme deviendra à charge.

5. Celui qui se plaît dans l'injustice sera déshonoré; *celui qui hait la correction abrègera sa vie,* et celui qui n'aime point beaucoup parler détruit la malice.

6. *Celui qui pèche contre son âme aura à s'en repentir, et celui qui se complaît dans le mal sera déshonoré.*

7. Ne répète pas une parole *méchante et dure,* et tu n'en souffriras point.

8. Ne dévoile pas *tes pensées* à l'ami et à l'ennemi, et si tu as une faute, ne la publie pas.

9. Car on t'écoutera, on t'observera, *et sous prétexte d'excuser la faute,* on sera haineux contre toi *et on ne cessera d'être à tes côtés.*

10. As-tu entendu une parole

exemplum majus, et tolletur de numero anima ejus.

4. Qui credit cito, levis corde est, et minorabitur; et qui delinquit in animam suam, insuper habebitur.
Jos. 9, 15 *et* 22, 11.

5. Qui gaudet iniquitate, denotabitur; et qui odit correptionem, minuetur vita; et qui odit loquacitatem, extinguit malitiam.

6. Qui peccat in animam suam, pœnitebit; et qui jucundatur in malitia, denotabitur.

7. Ne iteres verbum nequam et durum, et non minoraberis.

8. Amico et inimico noli narrare sensum tuum; et si est tibi delictum, noli denudare;

9. Audiet enim te, et custodiet te, et quasi defendens peccatum odiet te, et sic aderit tibi semper.

10. Audisti verbum adversus

---

prématuré qui frappe fréquemment l'impudique jusque dans son corps. C'est ce dernier sens que confirme la réflexion suivante empruntée à quelques manuscrits et reproduite par Clém. alex. — *Tolletur.* Gr. : et l'âme méchante sera enlevée.

4. — *Qui credit cito,* maxime très vraie, car « omnis homo mendax ». Même dans la vérité religieuse, la foi doit être fondée sur les motifs de crédibilité proposés à la raison, examinés et acceptés par elle. Cfr. Conc. Vatic. de Fid. IV. — *Insuper habebitur,* πλημμελήσει, sortira des bornes, commettra une faute.

5. — *Iniquitate.* Gr. : « dans son cœur ». Quelques manuscrits suivis par Clém. Alex., Pédag. II, 10, ajoutent : « et celui qui résiste (ἀντοφθαλμῶν) aux plaisirs couronne sa vie ». — *Extinguit,* ἐλαττονοῦται κακίᾳ, « est diminué en malice », en montre ou en souffre peu. Beaucoup de variantes et de transpositions de mots dans ce verset, mais sans grande importance.

7. — Prov., XVII, 9. — *Non minoraberis.* Gr. : « et rien pour toi ne sera amoindri », tu n'auras à souffrir aucun dommage.

8. — *Amico et inimico* « indifférenter », Boss. : au premier venu ; car souvent il y a profit à verser un secret dans le sein d'un ami. — *Sensum tuum* n'est pas dans le grec; Compl. : la vie des autres. — *Et si.* Gr. : « et à moins que tu n'aies une faute, ne découvre pas », ce qui doit signifier : à moins qu'il y ait faute à te taire, ne découvre pas. Dans la Vulgate, cette seconde pensée est un *a fortiori* sur la première : ne dis pas tes pensées au premier venu, surtout si tu as quelque tort à te reprocher. Cette réserve est dictée par la prudence, comme le prouvera le verset suivant. Observons toutefois que le sage ne conseille pas de cacher ses fautes, mais seulement d'en réserver l'aveu pour qui de droit. Supr. IV, 31.

9. — *Custodiet,* pour surprendre, non pour protéger. — *Defendens.* Mot qui révèle et caractérise toute la tactique de l'hypocrite; sous prétexte d'excuser la faute, il la fait connaître.

10. — *Proximum tuum* n'est pas dans le grec, mais la parole qui tient tant à s'échapper du cœur est presque toujours une médisance ou une calomnie. — *Commoriatur* C'est bien difficile, car

κωτίλῳ ἀνθρώπῳ σιγᾶν χαλεπώτατον ἄχθος.
Teogn. 295.

— *Disrumpet.* Figure empruntée à Job,

proximum tuum? commoriatur in te, fidens quoniam non te disrumpet.

11. A facie verbi parturit fatuus, tanquam gemitus partus infantis.

12. Sagitta infixa femori carnis, sic verbum in corde stulti.

13. Corripe amicum, ne forte non intellexerit, et dicat : Non feci; aut si fecerit, ne iterum addat facere.

Levit. 19, 17; *Matth.* 18, 15; *Luc.* 17, 3.

14. Corripe proximum, ne forte non dixerit; et si dixerit, ne forte iteret.

15. Corripe amicum; sæpe enim fit commissio.

16. Et non omni verbo credas; est qui labitur lingua, sed non ex animo;

17. Quis est enim qui non deliquerit in lingua sua? Corripe proximum antequam commineris.

Jac. 3, 8.

18. Et da locum timori Altissimi; quia omnis sapientia timor Dei, et in illa timere Deum, et in omni sapientia dispositio legis.

contre ton prochain? Qu'elle meure en toi, et crois bien que tu n'en romperas pas.

11. Pour une parole l'insensé est à la torture, comme celle qui gémit pour mettre au jour un enfant.

12. La parole est au cœur de l'insensé comme une flèche plantée dans la chair de la cuisse.

13. Reprends ton ami, de peur *qu'il n'ait pas compris et dise* : je n'ai rien fait; ou s'il l'a fait, pour qu'il ne recommence pas.

14. Reprends ton prochain, qui peut-être n'a rien dit, mais pour que s'il a parlé, il ne recommence pas.

15. Avertis ton ami, car la calomnie est fréquente.

16. Ne crois pas tout ce qu'on dit. Tel pèche *par la langue,* qui n'y met point de mauvaise intention.

17. Quel est en effet celui qui ne pèche point par la langue? Reprends ton prochain avant d'en venir aux menaces.

18. Et laisse agir la crainte du Très-Haut, car toute sagesse consiste dans la crainte de Dieu; *en elle est la crainte du Seigneur,* et en toute sagesse est l'accomplissement de la loi.

---

xxxii, 18, 19, et faisant allusion au vin nouveau qui travaille et fait crever les outres. Matth., ix, 17.

11. — *Parturit.* Gr. : « il souffre comme celle qui est en travail d'enfant ». Le sot n'a de délivrance que quand il a mis au jour son secret.

12. — Autre figure des plus pittoresques, pour faire comprendre l'impatience de l'indiscret.

13. — Gr. : « reprends ton ami, peut-être il n'a point fait, μήποτε οὐκ ἐποίησεν, et s'il a fait quelque chose, de peur qu'il ne continue ».

14. — Dans le grec, même construction qu'au verset précédent, seulement *dire* est substitué à *faire.*

15. — *Commissio,* διαβολή, calomnie. L'ami averti pourra alors se tenir sur ses gardes, et ne fournira aucun prétexte à la malice de ses ennemis. Reprendre, en ce cas, est donc simplement avertir.

16. — *Non omni verbo.* Il faut apporter quelque discernement dans ses avertissements; il est tel bruit sans fondement, sans consistance et sans danger, dont la connaissance ne pourrait qu'affliger inutilement l'ami. — *Non ex animo,* circonstance atténuante dont il faut tenir compte pour ne pas confondre le sot avec le méchant.

17. — *Antequam commineris.* C'est le précepte du Seigneur. Matth., xviii, 16. — *Timori,* νόμῳ. Lévit., xix, 17. Donner lieu à la crainte, à la loi, c'est les laisser produire leur effet sur soi-même et sur celui qu'on veut reprendre.

18. — *Dispositio,* ποίησις. La version de Complut lit avant ce verset : « la crainte du Seigneur est le commencement de sa faveur, et c'est la sagesse qui ménage son amour; la connaissance des commandements du Seigneur est l'instruction de la vie, et ceux qui font ce qui lui plaît, cueillent les fruits de l'arbre de l'immortalité ». Elle ajoute en-

19. La sagesse n'est point l'habileté pour le mal, et la pensée des pécheurs n'est pas la prudence.
20. Il y a une malice qui n'a rien que d'exécrable, et il y a une folie qui n'est qu'un manque de sagesse.
21. Mieux vaut celui qui est dépourvu de sagesse *et manque de sens* tout en craignant Dieu, que celui qui a grande intelligence et trangresse la loi (du Très-Haut).
22. Il y a une adresse sûre d'elle-même, mais inique.
23. Et il y a tel qui profère une parole non moins sûre en disant la vérité. Tel s'humilie malicieusement, tandis que son cœur est plein de fraude.
24. *Et tel s'abaisse à l'excès dans une profonde humiliation;* tel abaisse son visage et fait semblant de ne point voir ce qui est ignoré.
25. Et s'il est trop faible pour pouvoir pécher, quand il trouvera l'occasion *de mal faire,* il fera mal.
26. C'est au visage qu'on connaît l'homme, et aux traits de la figure qu'on discerne le sage.

19. Et non est sapientia nequitiæ disciplina; et non est cogitatus peccatorum prudentia.
20. Est nequitia, et in ipsa execratio; et est insipiens qui minuitur sapientia.
21. Melior est homo qui minuitur sapientia, et deficiens sensu in timore, quam qui abundat sensu, et transgreditur legem Altissimi.
22. Est solertia certa, et ipsa iniqua.
23. Et est qui emittit verbum certum enarrans veritatem. Est qui nequiter humiliat se, et interiora ejus plena sunt dolo;
24. Et est qui se nimium submittit a multa humilitate; et est qui inclinat faciem suam, et fingit se non videre quod ignoratum est;
25. Et si ab imbecillitate virium vetetur peccare, si invenerit tempus malefaciendi, malefaciet.
26. Ex visu cognoscitur vir, et ab occursu faciei cognoscitur sensatus.

---

suite : ... dans toute sagesse est l'accomplissement de la loi, « et la connaissance de sa toute-puissance ; le serviteur qui dit à son maître : je ne ferai pas ce qui te plaît, si ensuite il agit ainsi, il irrite celui qui le nourrit ».

20. — *Nequitia.* Ce verset veut dire que quand on est méchant, on ne mérite que l'exécration, on n'a aucune valeur, tandis que quand on est sot, on manque de sagesse, il est vrai, mais on peut avoir de l'honnêteté et bien d'autres mérites. Par conséquent, un homme simple rend plus de gloire à Dieu en le servant fidèlement, et a une plus grande valeur morale, qu'un homme de génie qui méprise ou ignore son Créateur.

22. — *Certa,* ἀκριβής.

23. — *Et est.* Gr. mot à mot : « et est pervertens gratiam proferendi judicium », phrase assez peu claire, semblant signifier que plusieurs abusent de la faveur pour obtenir une sentence qui leur soit avantageuse, et par une influence et des démarches perverses, font incliner la justice dans le sens de leur mauvaise cause.

24. — *Qui inclinat.* Gr. : « il est tel méchant qui marche en se plongeant dans le noir », dans les ombres de la dissimulation, ou dans un sombre chagrin qui n'est qu'une feinte. Matth., VI, 16. — *Plena dolo,* comme les sépulcres blanchis dont parle Notre-Seigneur. « Viri callidi et dolosi proprium esse solet, tunc prætendere humilitatem, cum aliquid obtinere voluerit ». S. Bern. de Consid. IV, 4. — *Ignoratum,* ce qui est caché et doit rester caché, la faute du prochain. Gr. : « il baisse la tête, il est sourd d'un côté », ou selon une autre version, « il fait le sourd, et quand il ne sera pas reconnu, il te devancera », il te préviendra par ses malices.

26. — *Ex visu.* Cette règle est juste dans la généralité des cas. « Vultus quidem cogitationis arbiter, et tacitus cordis interpres; facies index plerumque est conscientiæ, et tacitus sermo mentis ». S. Ambr., de Elia, X. Sénèque avait déjà remarqué que « argumentum morum ex minimis quoque licet capere. Impudicum et incessus ostendit, improbum risus ». Ep. I, 52.

27. Amictus corporis, et risus dentium, et ingressus hominis enuntiant de illo.

28. Est correptio mendax in ira contumeliosi; et est judicium quod non probatur esse bonum; et est tacens, et ipse est prudens.

27. Le vêtement du corps, le sourire de la bouche et la démarche révèlent ce qu'est un homme.

28. *La réprimande que fait l'insolent dans sa colère est menteuse:* il y a un reproche dont on ne peut prouver la justesse, et tel se tait qui montre par là sa prudence.

CHAPITRE XX

Manière de faire et de recevoir des reproches (℣℣. 1, 4). — Violence dans les jugements (℣℣. 2, 3). — De l'usage de la parole et du silence (℣℣. 5-8, 13, 29, 30). — Apparences trompeuses (℣℣. 9-12). — Les présents de l'envieux (℣℣. 14-16). — Conduite de l'insensé et ses conséquences (℣℣. 17-22). — Différents péchés et leurs suites : mauvais désirs, respect humain, mensonge (℣℣. 23-28). — Présents corrupteurs (℣. 31). — Sagesse cachée et inutile (℣℣. 32, 33).

1. Quam bonum est arguere, quam irasci, et confitentem in oratione non prohibere?

2. Concupiscentia spadonis devirginabit juvenculam;

Infr. 30, 21.

3. Sic qui facit per vim judicium iniquum.

4. Quam bonum est correptum manifestare pœnitentiam! sic enim effugies voluntarium peccatum.

5. Est tacens qui invenitur sa-

1. Comme il vaut mieux reprendre que se fâcher, et ne pas empêcher de parler celui qui fait des aveux!

2. La passion de l'eunuque fait violence à la jeune fille;

3. Telle est celui qui juge *injustement* par emportement.

4. (Qu'il est bon quand on est repris de témoigner du repentir! c'est ainsi qu'on échappe au péché volontaire).

5. Tel en se taisant se montre

---

27. — *Ingressus.* « Habitus enim mentis in corporis statu cernitur... Itaque vox quædam est animi corporis motus... Est gressus probabilis, in quo sit species auctoritatis gravitatisque pondus, tranquillitatis vestigium; ita tamen si studium desit atque affectatio, sed motus sit purus ac simplex ». S. Ambr., de Offic., I, XVIII, 71, 75.

28. — *Est correptio.* Gr. : « il y a un reproche qui n'est point opportun ». — *Est tacens.* Prov., XVII, 28. « Silentium quoque ipsum, in quo est reliquarum virtutum otium, maximus actus verecundiæ est ». S. Ambr., loc. cit. 68.

CHAP. XX. — 1. — Gr. : « Comme il est plus beau de réprimander que de s'irriter, et celui qui avoue sera délivré du dommage! »

2. — *Devirginabit.* L'eunuque est préposé à la garde des vierges; s'il leur fait violence, il manque au plus grave de ses devoirs. Or, faire intervenir la force et la colère dans le jugement est un abus criant : des deux côtés, la puissance se tourne brutalement contre ce qu'elle devrait défendre. « Qui impotenti ardore aggreditur virginem, quantum in ipso est, violat; ita qui per iniqua judicia legi vim infert, ejus castitatem, quantum in ipso est, commaculat ». Boss. Cette sentence, isolée dans le contexte, pourrait bien avoir été importée d'ailleurs.

4. — *Correptum.* Prov., XIX, 25.

5. — *Est tacens.* XIX, 28; Prov., XV, 23.

sage, et tel est odieux à cause de son intempérance de langage.

6. Tel se tait parce qu'il ne sait pas quoi dire, et tel se tait jusqu'au moment qu'il sait *propice*.

7. Le sage se tait jusqu'à un certain moment, mais l'homme léger et l'inconsidéré n'observent aucun temps.

8. Celui qui multiplie les paroles blessera son âme, et celui qui se donne une licence déréglée sera détesté.

9. Il y a pour le *libertin* un progrès dans le mal, et ce qu'il trouve tourne à sa ruine.

10. Il est tel don qui est sans utilité, et tel don qui est rendu au double.

11. Il est telle gloire qui amoindrit, et telle humiliation qui fait lever la tête.

12. Tel achète beaucoup de choses à vil prix, qui les paiera sept fois leur valeur.

13. Le sage se rend aimable par ses discours, mais les charmes des insensés seront en pure perte.

14. Le don de l'insensé ne vous

piens; et est odibilis qui procax est ad loquendum.

6. Est tacens non habens sensum loquelæ; et est tacens sciens tempus aptum.

7. Homo sapiens tacebit usque ad tempus; lascivus autem et imprudens non servabunt tempus.

8. Qui multis utitur verbis, lædet animam suam; et qui potestatem sibi sumit injuste odietur.

9. Est processio in malis viro indisciplinato, et est inventio in detrimentum.

10. Est datum quod non est utile; et est datum cujus retributio duplex.

11. Est propter gloriam minoratio; et est qui ab humilitate levabit caput.

12. Est qui multa redimat modico pretio, et restituens ea in septuplum.

13. Sapiens in verbis seipsum amabilem facit; gratiæ autem fatuorum effundentur.

14. Datus insipientis non erit uti-

« Quam plures vidi loquendo in peccatum incidisse, vix quemquam tacendo; ideoque tacere nosse quam loqui difficilius est... Sapiens est ergo qui novit tacere ». S. Ambr., de Offic., I, II, 5. Le silence pourtant n'est pas toujours un indice de sagesse, comme remarque le verset suivant, car il y a temps pour parler et temps pour se taire. Ecclé., III, 7.

7. — *Usque ad tempus.* « Discrete quippe vicissitudinum pensanda sunt tempora, ne aut cum restringi lingua debet, per verba inutiliter defluat; aut cum loqui utiliter potest, semetipsam pigre restringat ». S. Greg. Past., III, 14.

8. — *Multis.* Prov., x, 19. — *Lædet.* Gr. : « sera détesté ». — *Potestatem* : celui qui se donne autorité pour parler inconsidérément.

9. — Gr. : « Il y a du succès dans les maux pour un homme, et il y a un gain pour la perte ». Autrement dit : il ne faut pas s'en tenir aux apparences; tel désastre a ses avantages, à quelque chose malheur est bon, tandis que tel gain peut devenir une cause de ruine. L'addition de la Vulgate, *indisciplinato,* donne à la maxime un sens moral différent.

10. — *Datum,* reçu dans le premier membre du verset, donné dans le second. Prov., XXVIII, 27. Selon d'autres, le don inutile est celui qu'on fait mal à propos. Cfr. XII, 1 et suiv.

11. — Matth., XXIII, 12.

12. — *Redimat,* Gr. : « achète ». — *Restituens.* Gr. : « payant ». Très souvent, le bon marché est un mauvais calcul, les choses valent encore beaucoup moins qu'elles ne coûtent, et l'on est entraîné ensuite à des frais sept fois, c'est-à-dire beaucoup plus grands. Application morale très frappante au bonheur de ce monde qu'on croit acquérir à bon compte, et qui coûte le repos, la santé, trop souvent l'éternité.

13. — *Gratiæ.* Chez l'insensé, peuvent-elles être autre chose que de pures apparences? « C'est un homme qui est de mise un quart d'heure de suite, qui le moment d'après baisse, dégénère, perd le peu de lustre qu'un peu de mémoire lui donnait et montre la corde ». La Bruyère, du Mer. person.

lis tibi; oculi enim illius septemplices sunt.

15. Exigua dabit, et multa improperabit; et apertio oris illius inflammatio est.

16. Hodie fœneratur quis, et cras expetit; odibilis est homo hujusmodi.

17. Fatuo non erit amicus, et non erit gratia bonis illius;

18. Qui enim edunt panem illius, falsæ linguæ sunt. Quoties, et quanti irridebunt eum?

19. Neque enim quod habendum erat, directo sensu distribuit; similiter et quod non erat habendum.

20. Lapsus falsæ linguæ, quasi qui in pavimento cadens; sic casus malorum festinanter veniet.

21. Homo acharis quasi fabula vana, in ore indisciplinatorum assidua erit.

22. Ex ore fatui reprobabitur parabola; non enim dicit illam in tempore suo.

servira de rien, car ses yeux sont au nombre de sept.

15. Il donnera peu et reprochera beaucoup, et il ouvrira la bouche pour répandre l'incendie.

16. Aujourd'hui on prête, et demain on redemande : c'est là se rendre odieux.

17. Le sot n'aura point d'ami, et on ne lui saura pas gré de ses bienfaits.

18. Car ceux qui mangent son pain ont des langues trompeuses. Que d'hommes se riront de lui, et que de fois!

19. (Car il ne sait distribuer avec discernement ni ce qu'il doit garder, ni même ce qu'il ne doit pas garder).

20. La faute d'une langue *trompeuse* est comme une chute sur le pavé; c'est avec la même rapidité que viendra la ruine des méchants.

21. Un homme désagréable et un conte frivole, voilà qui est inséparable dans les discours des gens mal élevés.

22. On n'accepte pas la maxime des lèvres du sot, car il ne la dit pas au bon moment.

---

14. — *Oculi.* Gr. : « car ses yeux, au lieu d'un seul, sont nombreux », indice de cupidité.

15. — *Apertio.* Gr. : « il ouvrira la bouche comme un crieur public »; on l'entendra « tuba canere » comme plus tard les Pharisiens. Matt., VI, 2.

16. — *Quis*, toujours le même que précédemment; il ne donne que pour avoir :

Munera magna quidem mittit, sed mittit in hamo;
Et piscatorem piscis amare potest!

17. — Gr. : « Le sot dit : je n'ai point d'ami... ceux qui mangent mon pain sont trompeurs par la langue ». En effet. le méchant abuse toujours du sot; quand à l'homme de bien, quel commerce peut-il entretenir avec lui?

19. — Gr. : « Car il n'a pas reçu εἴληφε l'avoir dans une science juste, et ne pas avoir lui est pareillement indifférent », c'est-à-dire il ne sait pas apprécier ce qu'il a à sa juste valeur. de sorte que pour lui autant vaudrait ne rien avoir. Dans le latin, l'insensé non content de mal apprécier, distribue à tort et à travers ce qu'il faut garder et ce qu'il faut donner : c'est un manque de discernement complet.

20. — *Quasi*, μᾶλλον, « mieux vaut une chute à terre qu'une chute de langue ». Fritzsche cite d'après Diog. Laert. ce mot de Zénon : κρεῖττον τοῖς ποσὶν ὀλισθεῖν ἢ τῇ γλώττῃ. — *Sic*, οὕτως, tellement, car le texte n'implique pas de comparaison, au moins dans le grec. — *Malorum*, méchants et bavards ne font qu'un.

21. — *Quasi* n'est pas dans le grec qui porte seulement : « un homme désagréable, un conte importun est continuellement dans la bouche du mal appris ». Quand l'insensé parle, on est sur de trouver en lui ce double ennui, le fâcheux, ἄχαριτα et l'importun, ἄκαιρον ✝. 7. Pour se rapprocher du grec, il faut prendre *quasi* dans un sens purement conjonctif.

22. — Prov., XXVI, 7, 9.

23. Tel ne peut pécher à cause de son indigence, qui dans son repos est dévoré de désirs.

24. Tel perdra son âme par respect humain, trouvera sa ruine près d'une personne insensée, *et périra pour avoir tenu compte d'un autre.*

25. Tel par honte promet à son ami, et s'en fait gratuitement un ennemi.

26. Le mensonge est pour un homme un opprobre honteux, et il est habituel sur les lèvres des gens grossiers.

27. Mieux vaut le voleur que l'homme qui fait métier de mentir : tous deux du reste auront la ruine en partage.

28. Le caractère des menteurs est sans honneur, et la honte s'attache à eux pour toujours.

29. Le sage par ses paroles se fera estimer, et l'homme prudent plaira aux grands.

30. Celui qui cultive sa terre accroîtra ses monceaux de blé; *celui qui pratique la justice sera élevé,* et celui qui plaît aux grands échappera à l'injustice.

23. Est qui vetatur peccare præ inopia; et in requie sua stimulabitur.

24. Est qui perdet animam suam præ confusione, et ab imprudenti persona perdet eam; personæ autem acceptione perdet se.

25. Est qui præ confusione promittit amico, et lucratus est eum inimicum gratis.

26. Opprobrium nequam in homine mendacium, et in ore indisciplinatorum assidue erit.

27. Potior fur quam assiduitas viri mendacis; perditionem autem ambo hæreditabunt.

28. Mores hominum mendacium sine honore; et confusio illorum cum ipsis sine intermissione.

29. Sapiens in verbis producet seipsum, et homo prudens placebit magnatis.

30. Qui operatur terram suam, inaltabit acervum frugum; et qui operatur justitiam, ipse exaltabitur; qui vero placet magnatis, effugiet iniquitatem.

---

23. — *Vetatur.* Quelques-uns prennent le verset en bonne part : le pauvre trouve dans son indigence un préservatif contre le péché, et un stimulant au travail et à la vertu. Il est plus naturel de voir là, avec Bossuet, le désir coupable du pauvre, qui ne se livre pas à la débauche parce qu'il n'en a pas les moyens, mais qui au fond du cœur est aiguillonné par l'envie. — *Stimulabitur.* Le grec ajoute une négation, ce qui donne à la maxime un sens favorable.

24. — *Præ confusione.* Ce verset a trait à la fausse honte, IV, 24-28. — *Imprudenti.* Ce qui, en effet, rend le respect humain plus méprisable et plus lâche, c'est qu'il s'exerce ordinairement vis-à-vis d'hommes qu'on ne peut estimer à aucun titre. « Hoc maxime propositum est, pessimis displicere. Quorum quidem tametsi numerosus exercitus, spernendus tamen est, quoniam nullo duce regitur, sed errore tantum temere, ac passim lymphante raptatur ». Boëce, Cons. phil. I. Pros. 3.

25. — *Præ confusione,* par un orgueil mal placé il promet monts et merveilles et n'a rien à donner.

27. — *Potior fur,* non pas d'une manière absolue, mais du moins assez habituellement. Le vol peut avoir des circonstances atténuantes, Prov., VI, 30, qui ne sont pas communes dans le mensonge grave, la médisance et la calomnie; de plus, l'un s'attaque à des biens purement matériels, tandis que l'autre ravit l'honneur, souvent plus précieux que la vie, Prov., XVIII, 21; Ps., V, 7. D'ailleurs, le sage ne parle pas du mensonge isolé, mais de l'habitude

29. — En tête de ce verset, le grec a ce titre : Paroles des Maximes, ce qui peut être l'annonce d'une nouvelle collection à laquelle ce verset sert d'introduction. — ***Producet,*** se mettra en avant, s'élèvera, se rendra à la fois utile et célèbre.

30. — *Qui operatur,* Prov., XII, 11. — *Effugiet.* Gr. : « se fera pardonner l'injustice », le délit qu'il aura commis. Celui-là n'est point le flatteur qui achète l'impunité par ses présents, mais le sage qui par sa pru-

31. Xenia et dona excæcant oculos judicum, et quasi mutus in ore avertit correptiones eorum.

Exod. 23, 8; *Deut.* 16, 19.

31. Les présents et les dons aveuglent les yeux des juges, et comme pour un muet, détournent de leurs lèvres les condamnations.

32. Sapientia absconsa et thesaurus invisus; quæ utilitas in utrisque?

Infr. 41, 17.

32. Sagesse cachée, trésor enfoui : à quoi servent-ils tous deux?

33. Melior est qui celat insipientiam suam, quam homo qui abscondit sapientiam suam.

33. Mieux vaut cacher sa sottise que cacher sa sagesse.

CHAPITRE XXI

Fuite du péché (℣℣. 1-4). — Le riche orgueilleux (℣℣. 5, 6). — L'indocile (℣. 7). — La mauvaise langue (℣℣. 8, 31). — Conduite de l'insensé (℣℣. 9, 14, 17, 19, 21-23). — Châtiment du pécheur (℣℣. 10, 11). — Le sage (℣℣. 12, 13, 20, 24). — La vraie et la fausse sagesse (℣℣. 15, 16, 18, 28, 29). — L'indiscret et l'homme bien élevé (℣℣. 25-27). — Malédiction de l'impie (℣. 30).

1. Fili, peccasti? non adjicias iterum; sed et de pristinis deprecare ut tibi dimittantur.

1. Mon fils, as-tu péché? ne recommence pas, mais prie pour tes fautes passées *afin qu'elles te soient remises*.

2. Quasi a facie colubri fuge pec-

2. Fuis le péché comme un ser-

---

dence se fait bien venir des grands, gagne l'estime et mérite l'indulgence.

31. — *Excæcant*. Deut., XVI, 19; Prov., XVIII, 16. — *Quasi mutus*, ὡς φιμός, comme une muselière, « quasi frenum », traduit S. Jérôme, in III Mich. Les juges deviennent alors « canes muti non valentes latrare ». Is., LVI. 10.

32. — *Quæ utilitas.* « Admonendi namque sunt, qui cum prædicare utiliter possunt, immoderata tamen humilitate refugiunt, ut ex minori consideratione colligant, quantum in majoribus rebus delinquant. Si enim indigentibus proximis ipsi, quas haberent, pecunias absconderent, adjutores procul dubio calamitatis extitissent. Quo ergo reatu constringantur aspiciant, qui dum peccantibus fratribus verbum prædicationis subtrahunt, morientibus mentibus vitæ remedia abscondunt ». S. Greg., Past., III, 25; Matth., XXV, 25.

33. — *Abscondit sapientiam*. C'est une humilité mal placée. Quand les circonstances ménagées par la Providence y sollicitent, il faut faire usage en faveur du prochain des grâces qui sont « gratis datæ ». Compl. ajoute : « mieux vaut une attente inflexible dans la recherche, qu'un conducteur effréné de sa propre vie ». La précipitation irréfléchie n'est féconde qu'en mauvais résultats.

CHAP. XXI. — 1. — *Non adjicias.* « Errare humanum est, perseverare diabolicum », dit l'adage. Joan., V, 14. « Unde patet falsum esse illud apud hæreticos hodiernos pervulgatum et decantatum : optima pœnitentia, nova vita. Quod si verum esset, jam sufficeret vitam in melius commutare, neque oporteret sollicitum esse deprecari de pristinis, ut dimitterentur. Hinc August. lib. I de Nup. cap. XXVI : Si a peccando desistere, hoc esset peccatum non habere, sufficeret ut hoc moneret Scriptura : Fili, peccasti? non adjicias iterum. Non autem sufficit, sed addidit : Et de pristinis deprecare, ut tibi remittantur. Manent ergo nisi remittantur. Sed quomodo manent si præterita sunt; nisi quia præterierunt actu, manent reatu ». Estius.

2. — *Colubri*. Cette comparaison ne rappelle pas seulement l'horreur instinctive qu'inspire le serpent, mais aussi la première

pent, car si tu en approches, il se saisira de toi.

3. Ses dents sont des dents de lion, elles tuent les âmes des hommes.

4. Tout péché est comme un glaive à deux tranchants, la plaie qu'il fait est incurable.

5. L'outrage et la violence dissipent la richesse; la maison *la plus opulente est ruinée par l'orgueil, et de même la richesse* du superbe sera arrachée.

6. La prière *des lèvres* du pauvre parviendra bien à ses oreilles, mais le jugement fondra sur lui soudainement.

7. Celui qui hait la réprimande est sur la trace du méchant, mais celui qui craint Dieu se tourne vers lui de tout son cœur.

8. On connaît de loin celui qui est puissant par sa langue *insolente,* mais l'homme bien avisé sait se dégager de lui.

9. Celui qui bâtit sa maison aux

cata; et si accesseris ad illa, suscipient te.

3. Dentes leonis, dentes ejus, interficientes animas hominum.

4. Quasi rhomphæa bis acuta omnis iniquitas, plagæ illius non est sanitas.

5. Objurgatio et injuriæ annullabunt substantiam; et domus quæ nimis locuples est, annullabitur superbia; sic substantia superbi eradicabitur.

6. Deprecatio pauperis ex ore usque ad aures ejus perveniet, et judicium festinato adveniet illi.

7. Qui odit correptionem, vestigium est peccatoris; et qui timet Deum, convertetur ad cor suum.

8. Notus a longe potens lingua audaci; et sensatus scit labi se ab ipso.

9. Qui ædificat domum suam im-

---

forme sous laquelle se présenta le tentateur. — *Suscipient.* Le traducteur a lu δέξεται au lieu de δήξεται, il te mordra.

3. — *Leonis.* « Diabolus tanquam leo rugiens circuit quærens quem devoret ». I Pet., v, 8.

4. — *Romphæa.* Jud., III, 16; Ps., CXLIX, 6; Prov., v, 4. — *Non est sanitas.* En effet, il n'y a pas de remède naturel contre la blessure du péché : pour la guérir, il faut une intervention surnaturelle de la grâce.

5. — *Objurgatio,* καταπληγμός, ce qui frappe de stupeur et d'épouvante, la violente et injuste réprimande. — *Superbia,* Prov., XVI, 18. — *Substantia.* Gr. : « la maison ». Le sage indique trois vices auxquels le riche est plus exposé, et qui peuvent causer sa ruine, s'il n'y prend garde : l'orgueil, la violence, l'impertinence.

6. — *Aures ejus,* les oreilles du riche, et non de Dieu dont il n'a pas été parlé. La prière du pauvre frappe les oreilles du riche, mais elle n'atteint pas jusqu'à son cœur; c'est pourquoi le jugement et la condamnation ne tarderont pas à fondre sur lui. « La dureté de son cœur a endurci contre lui le cœur de Dieu; le pauvre l'a déféré à son tribunal, son procès lui est fait au ciel; et quoi qu'il ait fait largesse en mourant des biens qu'il ne pouvait plus retenir, le ciel est de fer à ses prières, et il n'y a plus pour lui de miséricorde ». Boss., S. sur l'Imp. fin. 3e P.

7. — *Vestigium est.* Gr. : « est sur la trace ». « per vestigia incedit hominis peccare consueti ». Grot. — *Convertetur ad cor,* expression analogue à celle d'Isaïe, XLVI, 8 : « redite prævaricatores ad cor ». Gr. : « se convertira dans son cœur », suivra, par conséquent, un chemin opposé à la voie perverse de l'indocile.

9. — Le premier membre du verset se prend dans le grec en bonne part : « l'homme puissant par la langue est connu de loin ». La Vulgate, par l'addition du mot *audaci,* oblige à admettre un sens défavorable. — *Sensatus :* ὁ δὲ νοήμων οἶδεν ἐν τῷ ὀλισθαίνειν αὐτόν, le prudent sait bien quand faillit l'homme éloquent; l'homme de parole séduit la foule par l'éclat de ses discours, et se fait une grande réputation au loin, mais le sage sait bien discerner le fort et le faible de son argumentation. Le verbe grec signifie à la fois « glisser » et « s'échapper »; c'est cette dernière acception qu'a choisie la Vulgate.

9. — *In hieme.* La construction préparée et élevée pendant la saison des pluies et du froid n'est pas solide, elle croulera bientôt. Gr. : « comme celui qui rassemble ses pierres

pendiis alienis, quasi qui colligit lapides suos in hieme.

10. Stuppa collecta synagoga peccantium et consummatio illorum flamma ignis.

Supr. 16, 7.

11. Via peccantium complanata lapidibus, et in fine illorum inferi, et tenebræ, et pœnæ.

12. Qui custodit justitiam, continebit sensum ejus.

13. Consummatio timoris Dei sapientia et sensus.

14. Non erudietur qui non est sapiens in bono.

15. Est autem sapientia quæ abundat in malo; et non est sensus ubi est amaritudo.

16. Scientia sapientis tanquam inundatio abundabit, et consilium illius sicut fons vitæ permanet.

17. Cor fatui quasi vas confractum, et omnem sapientiam non tenebit.

18. Verbum sapiens quodcumque audierit scius, laudabit, et ad se adjiciet; audivit luxuriosus, et displicebit illi, et projiciet illud post dorsum suum.

19. Narratio fatui quasi sarcina

dépens d'autrui est comme celui qui amasse ses pierres pendant l'hiver.

10. La réunion des méchants est comme un amas d'étoupes, elle finira par la flamme et le feu.

11. La route des pécheurs est pavée de pierres bien unies, mais c'est pour aboutir à l'enfer, *aux ténèbres et aux supplices.*

12. Celui qui garde la justice maîtrise ses pensées.

13. Le fruit de la crainte de Dieu, c'est la sagesse *et l'intelligence.*

14. Celui qui n'a pas la sagesse *de bien faire* ne s'instruira pas.

15. Il y a telle sagesse qui est féconde pour le mal, *et point de bon sens là où est l'amertume.*

16. La science du sage est comme une eau qui déborde, et son conseil *subsiste* comme une source de vie.

17. Le cœur du sot est comme un vase fêlé, il ne garde rien de la sagesse.

18. Que l'homme instruit entende quelque sage parole, il la louera et se l'appliquera; que le voluptueux l'entende, elle lui déplaira, et il l'enverra par-dessus l'épaule.

19. L'entretien d'un sot pèse

---

pour l'hiver », afin de bâtir en ce temps. Au lieu de χειμῶνα, il y a deux variantes : λειμῶνα, qui n'aurait guère de sens ici : εἰς χῶμα ταφῆς αὐτοῦ, « pour le tombeau de sa sépulture », leçon qui donne un sens très juste, et qui est adoptée par Syr., Arab., Compl., etc.

10. — *Stuppa.* Pensée empruntée à Mal., IV, 1 ; Matth., XIII, 30.

11. — *Complanata lapidibus,* chemin dallé, comme on retrouve les rues de Pompéï. Ce chemin facile mène à la perdition. Matth., VII, 13 ; Prov., XIV, 12.

12. — *Sensum ejus,* ἐννοήμα, qui ne peut signifier le sens, l'esprit de la loi. Il faut donc traduire : « celui qui garde la loi, maîtrisera sa pensée », conformera ses pensées à la loi. C'est aussi le sens voulu par le parallélisme.

13. — *Consummatio.* Gr. : « la fin de la crainte du Seigneur », ce à quoi elle aboutit, « c'est la sagesse ».

14. — *In malo,* πικρίαν, amertume. Cette prudence est celle des mondains, XIX, 21, 22, et elle produit cette amertume coupable qui est opposée à la charité. Eph., IV, 31 ; Heb., XII, 15.

16. — *Fons vitæ.* Prov., X, 11, XIII, 14, XVI, 22, XVIII, 4.

17. — *Cor,* ἔγκατα, les entrailles. — *Vas,* Ps. XXX, 13.

18. — *Ad se adjiciet.* Gr. : « il ajoutera à elle, ἐπ' αὐτόν », il la fera fructifier par ses réflexions. Un simple changement d'esprit suffirait à donner au grec le sens du latin : il l'appliquera à lui-même. « Il ne se contente pas de louer cette parole ; il ne va pas regarder autour de lui à qui elle est propre, il ne s'amuse pas à deviner la pensée de celui qui parle, ni à lui faire dire des choses qu'il ne songe pas : il croit que c'est à lui seul qu'on en veut ». Boss. S. sur la Préd. év. 2e P. — — *Post dorsum,* locution prise à Ezech., XXIII, 35.

19. — *Sarcina,* un fardeau comme ceux dont parle l'Evangile : « onera gravia et im-

comme un fardeau sur la route, car la grâce n'est que sur les lèvres de l'homme sensé.

20. On recherche dans l'assemblée les discours de l'homme prudent, et on médite au fond du cœur ce qu'il a dit.

21. La sagesse est pour le sot comme un maison en ruines, et la science de l'insensé n'est que paroles incohérentes.

22. L'instruction est pour le sot des fers aux pieds et des menottes à la main droite.

23. Quand le sot rit, il élève la voix, mais le sage sourit à peine tout bas.

24. La science est pour l'homme sensé une parure d'or et un bracelet au bras droit.

25. L'insensé met aisément le pied dans la maison *du voisin*, mais l'homme avisé garde la réserve vis-à-vis d'une personne *puissante*.

26. L'insensé regarde dans une maison par la fenêtre, mais l'homme bien élevé se tient dehors.

in via; nam in labiis sensati invenietur gratia.

20. Os prudentis quæritur in ecclesia, et verba illius cogitabunt in cordibus suis.

21. Tanquam domus exterminata, sic fatuo sapientia et scientia insensati inenarrabilia verba.

22. Compedes in pedibus stulto doctrina, et quasi vincula manuum super manum dextram.

23. Fatuus in risu exaltat vocem suam; vir autem sapiens vix tacite ridebit.

24. Ornamentum aureum prudenti doctrina, et quasi brachiale in brachio dextro.

25. Pes fatui facilis in domum proximi; et homo peritus confundetur a persona potentis.

26. Stultus a fenestra respiciet in domum; vir autem eruditus foris stabit.

---

portabilia ». Matth., XXIII, 4. Cette métaphore est devenue proverbiale; nous disons familièrement : avoir quelqu'un sur le dos, en parlant d'un importun. — *Gratia*, Prov., XVI, 24.

20. — *Quæritur*. Job, XXIX, 7-23; Sap., VIII, 12.

21. — *Domus exterminata*. Dans une maison ruinée, les pierres sont là gisantes, et incapables d'abriter qui que ce soit. Pour l'insensé, les mots et les idées sont comme des débris qui ne lui peuvent servir, et des matériaux dont il semble ignorer l'usage.

22. — La sagesse n'est pas seulement inutile à l'insensé, elle lui est gênante et odieuse, car par elle « vetatur suis malis moribus vivere ». Grot. Il dit d'elle, comme le jeune David de l'armure de Saül : « Non possum sic incedere, quia non usum habeo. » I Reg., XVII, 39.

23. — *Exaltat vocem*, Ecclé., VII, 5. Platon disait des sages : οὐδὲ φιλογέλωτας γὲ δεῖ εἶναι. L'Evangile qui a recueilli les larmes du divin Maître ne nous dit jamais qu'il ait ri. « Quand on voit un homme qui s'abandonne à la joie sans se retenir, c'est une marque certaine d'une âme qui n'a point de poids, et que sa légèreté rendra le jouet éternel de toutes les illusions du monde. Le sage au contraire, toujours attentif aux misères et aux vanités de la vie humaine, ne se persuade jamais qu'il puisse avoir trouvé sur la terre, en ce lieu de mort, aucun véritable sujet de se réjouir. C'est pourquoi il rit en tremblant ». Boss, Touss. 1669, 2e P.

24. — Ce verset est l'antithèse du ℣. 22. Prov., IV, 9.

25. — *A persona*. Gr. : « l'homme expérimenté αἰσχυνθήσεται ἀπὸ προσώπου ». Le parallélisme induit à conclure que dans le second membre il est question de la maison, comme dans le premier; πρόσωπον désigne donc la façade, פנים, *panim*, de la maison; l'homme bien élevé se tient devant la maison, attendant qu'on l'y introduise, tandis que l'indiscret n'hésite pas à y pénétrer. Le dernier mot du verset, ajouté par la Vulgate, paraît bien être étranger au texte primitif. II Tim., III, 6.

26. — *A fenestra*. Gr. : « l'insensé se baisse pour voir par-dessous la porte de la maison ». Même expression que XIV, 24.

27. Stultitia hominis auscultare per ostium; et prudens gravabitur contumelia.

28. Labia imprudentium stulta narrabunt; verba autem prudentium statera ponderabuntur.

29. In ore fatuorum cor illorum; et in corde sapientium os illorum.

30. Dum maledicit impius diabolum, maledicit ipse animam suam.

31. Susurro coinquinabit animam suam, et in omnibus odietur; et qui cum eo manserit, odiosus erit; tacitus et sensatus honorabitur.

27. Il faut être fou pour écouter à la porte, l'homme sage ne s'imposerait pas une pareille honte.

28. Les lèvres des insensés ne profèrent que sottises, mais les paroles des hommes prudents sont pesées à la balance.

29. Les sots ont le cœur sur les lèvres, les sages ont la bouche dans le cœur.

30. Quand l'impie maudit le diable, c'est lui-même qu'il maudit.

31. Le rapporteur souille son âme et se fait haïr de tous; *celui qui demeure avec lui devient odieux, mais l'homme sensé qui se tait sera honoré.*

---

27. — *Gravabitur contumelia,* n'osera jamais se permettre une si honteuse action, « id facere grave et contumeliosum duceret ». Boss. Les observations sur la politesse et le savoir-vivre, renfermées dans ces trois derniers versets, ne sont pas ici hors de leur place : le Saint-Esprit donne la convenance et la discrétion comme des marques de la sagesse, et de la sagesse à la vertu, il n'y a guère loin. Si l'homme bien élevé n'est pas toujours vertueux, l'homme de bien trouve toujours dans la pratique des trois vertus de prudence, d'humilité et de charité, un guide sur dans les relations sociales.

28. — Le premier hémistiche est ainsi conçu en grec : « les lèvres des étrangers auront à charge de pareilles choses ». On lit dans l'édition de Complut : « les lèvres des bavards raconteront ce qui ne les regarde pas », ce qui se rapproche fort du latin. C'est donc le grec actuel qui a souffert; pour le rendre intelligible et conforme aux autres textes, il faudrait : « les lèvres (qui s'occupent) des choses étrangères... »

29. — Prov., xvi, 23. « In ore stultorum cor eorum esse dicitur, quia nihil ex rationis consilio tractantes et cordis meditatione pendentes, temerario tantum motu linguæ inconsultæ res fortuitas et inconditas eloquuntur. Atque ita in ore stultorum cor eorum est, quia non quod cogitaverunt loquuntur, sed quod locuti fuerint cogitabunt ». S. Hilar., in Ps., xxi.

30. — *Diabolum,* σατανᾶν, qu'il faut ici prendre comme nom commun avec son acception générale d'adversaire. L'impie en effet, ne maudit pas précisément le démon, il ne songe guère aux réalités invisibles; mais il maudit ceux qui lui sont opposés, ses complices parfois, plus souvent les gens de bien, et sa malédiction retombe sur lui. L'hébreu שטן, *satan,* est employé dans le simple sens d'adversaire I Reg., xxix, 4; II Reg., xix, 22; III Reg., v, 4, xi, 25; Matth., xvi, 23, etc.

CHAPITRE XXII

Honte de la paresse (ѶѶ. 1, 2). — Les enfants mal élevés, déshonneur de leur parents (ѶѶ. 3-5). — Nécessité continuelle de la correction (Ѷ. 6). — Inutilité de l'instruction donnée à l'insensé (ѶѶ. 7-13). — Fuir la compagnie insupportable des sots (ѶѶ. 14-18). — L'homme qui a des convictions, et l'insensé qui n'en a aucune (ѶѶ. 19-23). — De la fidélité à l'amitié : fautes qu'on pardonne à un ami, et fautes qu'on ne pardonne pas (ѶѶ. 24-32). — Vigilance sur ses paroles (Ѷ. 33).

1. Le paresseux a été lapidé avec une pierre souillée, et chacun parlera du mépris qu'il inspire.

2. Le paresseux a été lapidé avec de la fiente *de bœufs*, et quiconque le touche secoue la main.

3. Le fils mal élevé est la honte de son père, et une telle fille baissera dans l'estime.

4. Une fille prudente est une bonne acquisition pour son mari, mais celle dont on a honte fait le déshonneur de son père.

5. L'effrontée fait honte à son père et à son mari, *et ne le cède en rien aux impies :* elle sera méprisée de tous les deux.

6. L'intervention de la musique est importune dans le deuil, mais le fouet et l'instruction sont en tout temps conformes à la sagesse.

1. In lapide luteo lapidatus est piger, et omnes loquentur super aspernationem illius.

2. De stercore boum lapidatus est piger; et omnis qui tetigerit eum, excutiet manus;

3. Confusio patris est de filio indisciplinato; filia autem in deminoratione fiet.

4. Filia prudens hæreditas viro suo; nam quæ confundit, in contumeliam fit genitoris.

5. Patrem et virum confundit audax, et ab impiis non minorabitur : ab utrisque autem inhonorabitur.

6. Musica in luctu importuna narratio; flagella et doctrina in omni tempore sapientia.

Chap. xxii. — 1. — Dans le grec : « le paresseux est semblable à une pierre remplie d'ordure, et chacun siffle son infamie ». Ce n'est donc pas d'aujourd'hui que siffler et huer quelqu'un est une manière de témoigner son mépris. Au lieu de συνεβλήθη, le traducteur latin a dû lire κατεβλήθη. La comparaison employée dans ce verset et le suivant, intraduisible en français, exprime tout le dégoût qu'inspirait la paresse aux populations actives de la Palestine.

2. — *Lapidatus est.* Même substitution de verbe qu'au verset précédent. Prov., x, 26.

3. — *Confusio.* Prov., xvii, 21. — *Filia,* une fille de même nature est un amoindrissement pour elle-même et pour ses parents.

4. — *Hæreditas,* κληρονομήσει, « héritera d'un mari », ou en supposant dans l'hébreu un verbe à l'hiphil, « fera hériter son mari », sera pour lui un héritage. Le verbe grec se prête bien à ce sens qu'adopte la Vulgate. La femme juive n'apportait point de dot; c'était donc par ses qualités morales qu'elle était un un trésor pour son époux. Prov., xiv, 1, xviii, 22; xxxi, 10. — *Quæ confundit,* καταισχύνουσα, la femme digne de honte par sa conduite. Prov., xii, 4.

5. — *Audax,* θρασεῖα. Prov., ix, 13.

6. — *Musica.* Prov., xxv, 20. Ce serait dénaturer tout à fait l'antithèse contenue dans ce verset, que de prendre comme attribut *musica in luctu*; ces mots sont en réalité le sujet de la phrase. — *Narratio,* διήγησις, un entretien, c'est-à-dire dans le sens large, une occupation, une manière de passer le temps. La musique, symbole de la joie, si agréable qu'elle soit, devient importune à certains moments de la vie. — *Sapientia,* « sont sagesse », Gr. : σοφίας, sont de la sagesse », ce qui revient au même. La correction est donc bien nécessaire dans l'éducation de l'enfant; son assiduité n'admet pas de

7. Qui docet fatuum, quasi qui conglutinat testam.
8. Qui narrat verbum non audienti, quasi qui excitat dormientem de gravi somno.
9. Cum dormiente loquitur qui enarrat stulto sapientiam; et in fine narrationis dicit : Quis est hic?

10. Supra mortuum plora, defecit enim lux ejus; et supra fatuum plora, defecit enim sensus.

Infr. 38, 16.

11. Modicum plora supra mortuum, quoniam requievit.
12. Nequissimi enim nequissima vita super mortem fatui.
13. Luctus mortui septem dies; fatui autem et impii, omnes dies vitæ illorum.

Gen. 50, 10.

14. Cum stulto ne multum loquaris, et cum insensato ne abieris.

7. Instruire un sot, c'est recoller un pot cassé.
8. (Raconter quelque chose à qui n'écoute pas), c'est réveiller un dormeur d'un profond sommeil.
9. C'est parler à un homme qui dort, qu'entretenir un sot *de la sagesse;* quand tu auras fini *de parler,* il dira : Qui est celui-là?
10. Pleure sur le mort, car sa lumière est éteinte; pleure sur le sot, son bon sens s'est évanoui.

11. Pleure peu sur le mort, car il repose.
12. La vie criminelle du *criminel* insensé est pire que la mort.
13. Le deuil d'un mort dure sept jours, celui du sot et de l'impie dure autant que les jours de leur vie.

14. N'aie pas de longs entretiens avec le sot, et ne va pas avec l'insensé.

---

relâche, autrement on a des enfants comme ceux dont parlent les trois versets précédents. « A tout mal tire la jeunesse, si elle n'est soumise au frein », dit un proverbe. Le texte de Complut et quelques autres ajoutent ici : « les enfants qui par une bonne vie obtiennent leur nourriture, cachent la basse extraction de leurs parents; les enfants qui s'enorgueillissent dans la folie et l'indiscipline, déshonorent la noblesse de leur lignage ».

7 — *Conglutinat,* συγκολλῶν. Quand le vase est brisé en un grand nombre d'éclats, impossible de recoller les fragments, ou si l'on y parvient, la réparation n'est pas durable. Le sot dont la tête est sans consistance (fêlée, dit une locution vulgaire qui emprunte la comparaison de ce proverbe), est rebelle à toute liaison dans les idées et à toute étude. Prov., XXVII, 28.

8 — *Qui narrat.* Gr. : « celui qui excite à comprendre un homme désespéré », dont on n'a rien à attendre. — *Excitat.* Si on parvient à réveiller un pareil dormeur, dans son demi-sommeil il n'entend et ne comprend rien, et il est bientôt endormi de nouveau.

9. — *Quis est est hic,* τί ἐστιν;

10. — *Lux,* la lumière de la vie. — *Deficit sensus.* Il ne l'a même jamais possédé.

11. — *Modicum,* ἧδιον, plus doucement. — *Requievit,* ἀνεπαύσατο. Apoc., XIV, 13.

12. — L'insensé dans les livres sapientiaux, et ici en particulier, se confond avec le méchant; sa vie est ζωὴ πονηρά; sa condition est donc plus triste que celle du mort, puisque la vie qu'il a perdue est celle de l'âme. C'est le principe énoncé dans ce verset que Blanche de Castille s'appliquait à inculquer à son jeune enfant.

13. — *Septem dies.* Le deuil juif durait d'abord assez longtemps pour les grands personnages, quarante jours pour Jacob, Gen., L, 3, trente pour Aaron, Num., XX, 30, et Moïse, Deut., XXXIV, 8; même en ce cas, il était plus profond pendant les sept premiers jours, Gen., L, 10, et c'est à cette période septennaire qu'il finit par se réduire habituellement, I Reg., XXXI, 13; Josèphe, Ant., XVII, 8. 4., Bell. jud. II, 1, 1. « Nescio utrum inveniatur alicui sanctorum in Scripturis celebratum esse luctum novem dies, quod apud Latinos novendial appellant. Unde mihi videntur ab hac consuetudine prohibendi, si qui christianorum istum in mortuis suis numerum servant, qui magis est in gentilium consuetudine. Septimus vero dies auctoritatem in Scripturis habet. (Ici est cité notre verset). Septenarius autem numerus propter sabbati sacramentum præcipue quietis indicium est, unde merito mortuis tanquam requiescentibus exhibetur ». S. Aug., in Gen., Quæst., CLXXII.

14. — Prov., XIII, 20; XIV, 7, 8; XXIII, 9.

15. Garde-toi de lui, pour n'en être pas ennuyé, et ne pas contracter la souillure de son péché.

16. Détourne-toi de lui, et tu trouveras le repos, et tu ne seras pas agacé par sa sottise.

17. Quel est l'homme qui pèse plus que le plomb? et quel autre nom lui donner que celui de sot?

18. Le sable, le sel, une masse de fer sont plus faciles à porter qu'un homme imprudent, sot et impie.

19. Un assemblage de bois solidement lié dans le fondement d'un édifice ne se disjoindra pas; ainsi en sera-t-il du cœur bien établi dans la conviction de son idée.

20. Le dessein de l'homme sensé *ne sera jamais entamé par la crainte.*

21. Une palissade sur la hauteur, *et des pierres superposées sans autres matériaux,* ne tiendront point contre la force du vent.

15. Serva te ab illo, ut non molestiam habeas, et non coinquinaberis peccato illius.

16. Deflecte ab illo, et invenies requiem, et non acediaberis in stultitia illius.

17. Super plumbum quid gravabitur? et quod illi aliud nomen quam fatuus?

18. Arenam, et salem, et massam ferri facilius est ferre, quam hominem imprudentem, et fatuum, et impium.

Prov. 27, 3.

19. Loramentum ligneum colligatum in fundamento ædificii non dissolvetur; sic et cor confirmatum in cogitatione consilii.

20. Cogitatus sensati in omni tempore, metu non depravabitur.

21. Sicut pali in excelsis, et cæmenta sine impensa posita contra faciem venti non permanebunt;

Compl. ajoute : « car sans bon sens, il méprisera toutes tes paroles ».

15. — *Peccato,* ἐντιναγμῷ, le choc, le contact, VII, 2, XIII, 1.

17. — *Super plumbum.* Les Latins donnaient le nom de « plumbei » aux hommes ignorants et inintelligents.

18. — *Arenam,* Prov., XXVII, 3.

19. — *Loramentum,* ἱμάντωσις, que Suidas définit : un assemblage de charpentes intercalées dans la construction. Cfr. III Reg., VI, 36, VII, 12. — *Non dissolvetur.* Le grec ajoute : ἐν συσσεισμῷ, dans le tremblement de terre. Dans les pays sujets à ces phénomènes, on substitue même complètement le bois à la pierre dans les constructions. — *Sic et cor.* Gr. : « ainsi le cœur établi sur la décision du conseil n'aura pas peur dans l'occasion ». On aura alors le « fortem et tenacem propositi virum », si communément réalisé par la foi chrétienne. « La plupart des hommes sont faibles et incertains, ils cèdent au flot qui emporte le monde dans un moment donné. Les certitudes inébranlables n'habitent que des intelligences profondes et des cœurs fortement trempés par la main de Dieu. En sommes-nous de ceux-là? Dieu seul le sait. Mais quelle que soit la modestie avec laquelle nous devons nous juger, il nous fait du moins aspirer à ce but d'être des hommes de convictions fermes, pures, désintéressées ». Lacordaire, Lett. à des J. G. 47.

20. — Ce verset reproduit à peu près l'hémistiche précédent du grec. On lit ici dans ce dernier texte : « le cœur ferme sur une pensée d'intelligence est comme l'ornement mêlé de sable d'un mur poli ». L'auteur veut parler de l'enduit mêlé de sable, du crépi étendu sur un mur bien vertical et bien poli, et il fait allusion à quelque procédé du temps. Du reste, il faut observer avec Fritzsche que la comparaison ne porte pas sur la beauté de ce revêtement, malgré son nom de κόσμος ψαμμωτός, mais sur sa solidité. « Sicut arenatum tectorium in pariete bene adæquato imbrem non metuit, ita nec ille adversa. Tectoria ex luto diffluunt et disjiciunt parietem ». Grot. Ainsi le vrai sage n'est pas seulement un beau parleur, un bel esprit; c'est en même temps un homme de cœur, de volonté, de caractère. Aux qualités de la forme il joint les qualités plus importantes d'un fond riche en vertus.

21. — *Pali,* χάρακες, des pieux disposés de façon à former une palissade pour abriter les vignes. C'est par ce mot que LXX rendent ordinairement l'hébreu סללה. *sollah,* qui sens. Un simple pieu donnerait peu de

22. Sic et cor timidum in cogitatione stulti contra impetum timoris non resistet.
23. Sicut cor trepidum in cogitatione fatui, omni tempore non metuet, sic et qui in præceptis Dei permanet semper.

24. Pungens oculum deducit lacrymas; et qui pungit cor, profert sensum.
25. Mittens lapidem in volatilia, dejiciet illa; sic et qui convitiatur amico, dissolvit amicitiam.

26. Ad amicum etsi produxeris gladium, non desperes; est enim regressus. Ad amicum
27. Si aperueris os triste, non timeas, est enim concordatio, excepto convitio, et improperio, et superbia, et mysterii revelatione, et plaga

22. De même le cœur insensé, timide dans ses pensées, ne tiendra pas contre *la violence* de la crainte.
23. *Le cœur du sot tremblant dans ses pensées n'aura jamais certaine crainte; il en est de même de celui qui reste toujours fidèle aux commandements de Dieu.*
24. Qui touche l'œil attire les larmes; qui touche le cœur excite le sentiment.
25. Celui qui jette une pierre sur les oiseaux les fait envoler; de même celui qui outrage son ami dissout l'amitié.
26. As-tu tiré l'épée contre ton ami? ne désespère pas : il y a moyen de revenir.
27. As-tu dit des paroles *regrettables?* ne crains pas : il y a moyen de se réconcilier; mais garde-toi de l'outrage, du reproche amer, de l'or-

---

vent; une palissade exposée sur une hauteur est bientôt ébranlée. Le texte alexandrin et plusieurs autres portent cette variante, χάλικες, des cailloux, « cœmenta », qui a donné lieu à l'addition de la Vulgate. Un mur fait de « pierres placées sans matériaux », sans ciment qui les unisse, comme nous en voyons encore fréquemment dans nos campagnes, ne tarde pas à être ébranlé lui aussi par les ouragans, et à tomber pierre à pierre. La précaution indiquée au ℣. 19 a été négligée dans une pareille construction.

22. — *Stulti*. Il faudrait « stulta » pour rendre plus exactement le grec. — *Impetum timoris*, la crainte du respect humain contre lequel le sage a déjà prémuni son disciple.

23. — Le commencement de ce verset n'est dans la Vulgate que la répétition du précédent. Plusieurs voudraient lire simplement : « omni tempore non metuet qui in præceptis, etc. », ce qui serait préférable. Le seul sens possible du texte actuel est celui que nous avons indiqué dans la traduction : l'insensé ne craint pas ce qui est vraiment à craindre, le jugement de Dieu; le sage ne craint pas ce que craint l'insensé, les jugements des hommes.

24. — *Pungens*, νύσσων, ici dans le sens de heurter, frapper. Prov. xxx, 33. — *Sensum*, αἴσθησιν, le sentiment douloureux, car l'œil est l'organe le plus sensible de l'homme. Le cœur est le siège de la sensibilité : plus il est délicat, plus est vive la douleur que lui font ressentir les vulgarités et les misères de la vie. Quels froissements pénibles ne causèrent pas au cœur de Jésus la haine de ses ennemis, l'indifférence de ses concitoyens, l'incrédulité de ses proches, et même la grossièreté de ses apôtres! Ce verset sert d'introduction à ce qui va suivre : quel cœur n'a pas eu à souffrir des défaillances, peut-être des trahisons de l'amitié!

25. — *Convitiatur*, qui fait des reproches déshonorants, qui montre dans ses paroles qu'il n'a pas de cœur.

26. — *Produxeris gladium*. L'amitié survit à cette épreuve; on a été emporté par la colère, par la violence de la passion, par l'indignation soulevée au moyen de honteuses calomnies, mais le cœur n'a point failli. Les Chinois disent dans un de leurs proverbes : « On peut guérir d'un coup d'épée, mais guère d'un coup de langue ».

27. — *Os triste*. Gr. : Si vous avez ouvert la bouche contre votre ami », toujours sous l'empire d'un emportement irréfléchi. — *Excepto convicio*. Les cinq manquements qui suivent tuent l'amitié, car ils accusent un manque de cœur. — *Superbia*. « Amicitia enim nescit superbiam ». S. Ambr., de Off. III, 22, 129. — *Plaga dolosa*, la plaie faite par ruse, avec la lâcheté de l'hypocrite sur les lèvres de qui ne se taisent point pourtant les paroles de l'affection. Quoi de

gueil, de la révélation du secret, et du coup sournois : tout cela fait fuir l'ami.

28. Reste fidèle à ton ami dans sa pauvreté, afin de prendre part à la joie de sa prospérité.

29. Ne l'abandonne pas au temps de son épreuve, afin d'avoir ta part dans l'héritage qu'il fera.

30. Avant le feu *s'élève* la vapeur du foyer et la fumée *de la flamme,* et de même avant l'effusion du sang, les injures, *les outrages et les menaces.*

31. Je ne rougirai pas de saluer mon ami et je ne me détournerai pas de sa présence, et si quelque mal m'arrive par sa faute, *je le supporterai.*

32. Mais quiconque l'apprendra se gardera de lui.

dolosa; in his omnibus effugiet amicus.

28. Fidem posside cum amico in paupertate illius, ut et in bonis illius læteris

29. In tempore tribulationis illius permane illi fidelis, ut et in hæreditate illius cohæres sis

30. Ante ignem camini vapor, et fumus ignis inaltatur; sic et ante sanguinem maledicta, et contumeliæ, et minæ.

31. Amicum salutare non confundar, a facie illius non me abscondam; et si mala mihi evenerint per illum, sustinebo.

32. Omnis qui audiet, cavebit se ab eo.

---

plus pénible que cette épreuve? « Molestum est pati. Si autem ab amicis, pejus est. Quod si etiam clandestinis morsibus, id intolerandum. Si et a fidelibus, sustine. Si denique ab iis, qui Deo astant, quo quis se vertat? Qui fugiat malorum impetum »? S. Greg. Naz., Carm. II, 22. Ces trois versets énumèrent différentes sortes de blessures faites à l'amitié; celles qui viennent de la tête sont guérissables, celles qui viennent du cœur sont mortelles. Il y a donc amis et amis, et comme on l'a dit avec raison, « dans le monde vous avez trois sortes d'amis : vos amis qui vous aiment, vos amis qui ne se soucient pas de vous et vos amis qui vous haïssent ».

28. — *Læteris,* car « amicorum omnia communia ». Cfr. Luc, XXII, 28. « Il ne faut regarder dans ses amis que la seule vertu qui nous attache à eux, sans aucun examen de leur bonne ou de leur mauvaise fortune; et quand on se sent capable de les suivre dans leur disgrâce, il faut les cultiver hardiment et avec confiance jusque dans leur plus grande prospérité ». La Bruyère, Du Mér. personn.

29. — *In hæreditate,* non pas dans l'héritage que laissera l'ami après sa mort, car alors on ne serait pas *cohæres* avec lui, mais dans le bien qu'il peut acquérir et la prospérité qui lui surviendra. Le sage ne veut pas dire par là que l'intérêt doit être le mobile de l'amitié; il rappelle seulement les ressources morales et même matérielles que dans le besoin on peut trouver auprès de son ami. « Nec deseras amicum in necessitate, nec derelinquas eum neque destituas, quoniam amicitia vitæ adjumentum est... Etenim si amici secundæ res amicos adjuvant, cur non et in adversis amici rebus amicorum adjumentum suppetat? Juvemus consilio, conferamus studia, compatiamur affectu ». S. Ambroise, de Off., III, 22, 130. Compl. ajoute : « il ne faut pas toujours mépriser la pauvreté, ni admirer le riche qui n'a point d'intelligence ».

30. — Pas de fumée sans feu : de même, pas d'injure qui ne puisse être le prélude de l'emportement et des coups. On se souvient du mot de Socrate à Xanthippe, sa femme, qui dans une discussion avait fait succéder les coups aux paroles : Après une si grande pluie, il fallait bien s'attendre à la foudre.

31. — *Salutare.* « C'est beaucoup tirer de notre ami, si ayant monté à une grande faveur, il est encore un homme de notre connaissance ». La Bruyère, de la Cour. Le moraliste parle là de l'ami selon le monde. Gr. : « Je n'aurai pas honte de soutenir, σκεπάσαι, mon ami, et je ne me cacherai pas devant lui ».

32. — *Sustinebo,* addition qui dans la Vulgate change totalement la pensée. D'après le grec, il faut rester fidèle à l'amitié jusqu'au bout, l'ami qui la brise porte seul l'odieux de la rupture, et on sait alors à quoi s'en tenir sur son affection. S. Grégoire de Nazianze, dans son mécontentement contre S. Basile qui voulait lui imposer l'évêché de Sasime terminait une de ses lettres par ces

33. Quis dabit ori meo custodiam, et super labia mea signaculum certum, ut non cadam ab ipsis, et lingua mea perdat me?

Ps. 140, 3.

33. Qui mettra une garde à ma bouche, et un sceau inviolable sur mes lèvres, afin que je ne tombe pas par leur faute, et que ma langue ne me fasse pas périr?

CHAPITRE XXIII

Prière pour obtenir d'être préservé des fautes de la langue (ỳỳ. 1-3) — et des fautes d'impureté (ỳỳ. 4-6). — Vigilance sur les paroles (ỳỳ. 7-8) — en particulier, danger des jurements fréquents (ỳỳ. 9-16) — et des discours déréglés (ỳỳ. 17-20). — Les fautes d'impureté, désirs, actions, adultère (ỳỳ. 21-24). — Faux raisonnements du coupable (ỳỳ. 25-26). — Dieu voit tout (ỳỳ. 27-29) — et le méchant n'échappera pas au châtiment (ỳỳ. 30-31). — Crime de la femme adultère (ỳỳ. 32-33) — elle sera punie aussi (ỳỳ. 34-36). — Conclusion : rien de meilleur que le service de Dieu (ỳỳ. 37-38).

1. Domine pater, et dominator vitæ meæ, ne derelinquas me in consilio eorum; nec sinas me cadere in illis.

2. Quis superponet in cogitatu meo flagella, et in corde meo doctrinam sapientiæ, ut ignorationibus eorum non parcant mihi, et non appareant delicta eorum;

3. Et ne adincrescant ignorantiæ meæ, et multiplicentur delicta mea, et peccata mea abundent, et incidam in conspectu adversariorum meorum, et gaudeat super me inimicus meus?

4. Domine pater, et Deus vitæ meæ, ne derelinquas me in cogitatu illorum.

1. Seigneur père et maître de ma vie, ne m'abandonnez pas au caprice de mes lèvres, et ne permettez pas que j'y trouve ma ruine.

2. Qui fera dominer la verge sur mes pensées, et sur mon cœur l'enseignement de la sagesse, afin de ne pas m'épargner dans leurs erreurs, et de ne pas laisser se produire leurs manquements.

3. De peur que mes ignorances ne s'accroissent, que mes offenses ne se multiplient, *que mes péchés n'abondent,* que je ne tombe sous les yeux de mes adversaires, et que mon ennemi ne se réjouisse à mon sujet.

4. Seigneur père et Dieu de ma vie, *ne m'abandonnez pas à leur caprice.*

---

paroles : « Nos vero id dumtaxat lucri ex amicitia tua capiemus, ut amicis posthac minime fidamus, nec Deo quicquam præferamus ». Ep. 48.

33. — Ce verset est le commencement de la prière qui continue au chapitre suivant. — *Signaculum,* σφραγίδα πανοῦργον, un sceau prudent. La bouche, en effet, ne doit pas être scellée irrévocablement; il faut savoir l'ouvrir à propos.

Chap. xxiii. — 1. — *Eorum,* des lèvres dont parle le verset précédent.

2. — *Flagella.* le fouet, symbole de la discipline. — *Doctrinam,* παιδείαν, la correction — *Eorum,* μου dans le premier cas et αὐτῶν dans le second.

3. — *Ignorantias,* fautes atténuées par l'ignorance, mais cependant coupables dans leur cause. — *Multiplicentur,* par suite de l'illusion. — *Gaudeat.* Ps., xxxvii, 17. —

5. Ne me donnez point l'insolence des yeux, et détournez de moi tout mauvais désir.

6. *Otez de moi* les passions de la chair, que les désirs de l'impureté ne s'emparent pas de moi, et ne me livrez pas à une âme sans pudeur *ni retenue.*

7. Mes enfants, écoutez la règle de la bouche; celui qui la gardera ne périra pas par ses lèvres, *et ne sera pas entraîné aux actions les plus coupables.*

8. Le pécheur y sera pris *par sa frivolité,* l'orgueilleux et le médisant y trouveront leur ruine.

9. N'accoutume pas ta bouche à jurer, *c'est la cause de beaucoup de chutes.*

5. Extollentiam oculorum meorum ne dederis mihi, et omne desiderium averte a me.

6. Aufer a me ventris concupiscentias, et concubitus concupiscentiæ ne apprehendant me, et animæ irreverenti et infrunitæ ne tradas me.

7. Doctrinam oris audite, filii; et qui custodierit illam, non periet labiis, nec scandalizabitur in operibus nequissimis.

8. In vanitate sua apprehenditur peccator, et superbus et maledicus scandalizabitur in illis.

9. Jurationi non assuescat os tuum, multi enim casus in illa.

Exod. 20, 7; *Matth.* 5, 33.

Inimicus, l'impie jaloux du juste, et surtout le démon. Compl. ajoute : a quibus longe est spes misericordiæ tuæ.

5. — *Extollentiam,* comme Prov., XXI, 4. La licence des yeux est le prélude de l'impureté. — *Desiderium,* ἐπιθυμίαν. Ce n'est point Dieu qui donne la concupiscence à ceux qui en sont victimes, mais c'est lui qui permet la tentation et qui veut même positivement que nous soyons soumis à l'épreuve. Les paroles de ce verset doivent donc être prises dans le même sens que celles de l'oraison dominicale : « et ne nos inducas in tentationem ». Un manuscrit porte cette variante évidemment très étrangère au texte primitif : « Seigneur, tout-puissant maître de votre création éternelle, ἀειγενοῦς, ne laissez pas votre surveillance incessante à ceux qui trompent, et ne me donnez pas l'élévation des yeux ». D'autres textes, suivis par Clém. alex., Pædag. II, 10, ajoutent ici cet autre verset : « éloignez de vos serviteurs l'âme (prise dans le sens hébreu de convoitise) des géants; détournez de moi les espérances vaines et les désirs inconvenants, et vous possèderez celui qui veut vous servir toujours ».

6. — *Aufer*. Gr. : « que la convoitise du ventre et de l'impudicité ne s'emparent pas de moi et ne me livrent pas à une âme impudente ». Beaucoup de commentateurs entendent par les premiers mots, κοιλίας ὄρεξις, les excès de l'intempérance. Il est bien vrai que ce vice mène à l'impudicité, et comme on ne peut faire aucune objection grammaticale contre cette interprétation, il est loisible d'entendre en ce sens le grec et le latin. Toutefois, dans cette prière et dans ce chapitre qui forme un tout nettement tranché, il n'est pas question des excès de l'intempérance; le parallélisme appelle d'ailleurs, au commencement du verset l'idée de fautes d'impureté; aussi préférons-nous le sens de notre traduction : la prière nomme d'abord les désirs coupables, puis leur exécution criminelle, συνουσιασμός.

7. — *Doctrinam oris*. Avant ce verset, le grec a pour titre : παιδεία στόματος. Le fils de Sirach a demandé à Dieu d'être délivré des deux vices sur lesquels les livres sapientiaux reviennent le plus fréquemment, et dans les termes les plus pressants. A la prière il va maintenant faire succéder l'instruction. Mais de sa manière de procéder, nous devons conclure que les plus forts contre la tentation en pareille matière ne sont pas les mieux instruits, mais ceux qui prient davantage. — *Periet* est une forme de futur en usage dans la latinité du IIIe siècle.

8. — *In vanitate sua*. C'est la leçon de quelques manuscrits grecs. D'autres commencent ce verset par les mots qui terminent le précédent : « par ses lèvres sera pris le pécheur ». Dans le grec actuel : « le pécheur sera pris, le médisant et l'orgueilleux trouveront leur ruine en elles ».

9. — *Jurationi*. « Juravit ipse Apostolus in epistolis suis. Et sic ostendit quomodo accipiendum esset quod dictum est : Dico vobis non jurare omnino. (Matth., V, 34). Ne scilicet jurando, ad facilitatem jurandi veniatur, ex facilitate ad consuetudinem, atque ita ex consuetudine in perjurium decidatur. Et ideo non invenitur jurasse nisi scribens, ubi consideratio cautior non habet linguam

10. Nominatio vero Dei non sit assidua in ore tuo, et nominibus Sanctorum non admiscearis; quoniam non eris immunis ab eis.

11. Sicut enim servus interrogatus assidue, a livore non minuitur; sic omnis jurans, et nominans, in toto a peccato non purgabitur.

12. Vir multum jurans implebitur iniquitate, et non discedet a domo illius plaga.

13. Et si frustaverit, delictum illius super ipsum erit; et si dissimulaverit, delinquit dupliciter.

14. Et si in vacuum juraverit, non justificabitur; replebitur enim retributione domus illius.

15. Est et alia loquela contraria morti, non inveniatur in hæreditate Jacob.

16. Etenim a misericordibus omnia hæc auferentur, et in delictis non volutabuntur.

10. Que tes lèvres ne prononcent pas à tout instant le nom de Dieu, *et ne fais pas sans cesse intervenir les noms des saints, autrement tu ne manqueras pas de t'attirer le châtiment.*

11. Car lorsqu'on met continuellement l'esclave à la torture, ses meurtrissures ne diminuent pas; de même quiconque jure et prononce ces noms ne sera pas complètement pur de péché.

12. Celui qui jure beaucoup sera rempli d'iniquité, et le malheur ne s'éloignera pas de sa demeure.

13. S'il ne tient pas sa promesse, son péché pèsera sur lui, et s'il dissimule, il pèche doublement.

14. S'il jure en vain, il n'aura point d'excuse, et sa maison sera accablée par le châtiment.

15. Il est un *autre* langage qui appelle la mort; qu'il ne se trouve point dans l'héritage de Jacob.

16. Tout cela est écarté des hommes pieux, et ils ne se plongent pas dans ces excès.

---

præcipitatam... Quantum in te est, non affectes, non ames, non quasi pro bono cum aliqua delectatione appetas jusjurandum ». S. Aug., de Mendac., xv, 28. S. Jean Chrysostôme, pour délivrer son peuple d'Antioche de cette dangereuse habitude, ne craignit pas de revenir sur ce sujet à la fin de toutes ses homélies sur les statues.

10. — *Nominatio Dei.* « Ne prononcez jamais légèrement, étourdiment, et même sans raison suffisante ce nom adorable de Dieu que l'Ecriture ose appeler terrible (Ps., cx, 9)... Que ce nom trois fois sacré ne sorte jamais de votre bouche qu'entouré d'une splendeur de piété. Songez un peu à la splendeur de vie, de sainteté et de joie dans laquelle de toute éternité Dieu l'énonce en lui-même. Car, vous le savez, énoncer ce nom, pour Dieu, c'est engendrer son Fils. Ne parlez non plus jamais de Dieu simplement pour parler et surtout par manière de badinage ». Mgr Gay, Vie et Vert., I, p. 211. — *Sanctorum.* Ce nom dans l'Ancien Testament ne pourrait guère désigner que les Anges. Dans la pensée de celui qui a ajouté ces mots, qu'on ne trouve point dans les manuscrits grecs, il s'agit des saints. « Sicut Deus laudatur in sanctis suis, inquantum laudantur opera quæ Deus in sanctis efficit, ita et blasphemia quæ fit in sanctos, ex consequenti in Deum redundat ». S. Thom., 2a 2æ, XIII, 1.

11. — *Interrogatus,* châtié, mis à la question. — *Non purgabitur,* car ainsi que le remarquait Philon : ἐκ πολυορκίας ψευδορκία.

13. — *Si frustraverit.* Gr. : « s'il commet la faute ». Le Sage note trois manières de se rendre coupable par rapport au jurement : 1o jurer sans nécessité, à la légère. 2o *si dissimulaverit,* Gr. : « s'il méprise »; jurer de parti pris, en faire habitude, sans s'inquiéter si le jurement est inutile ou même faux. 3o jurer en vain, commettre le parjure, en sachant très bien de quelle faute on se rend coupable. Lévit., v, 4; Sap., XIV, 29.

15. — *Alia* n'est pas dans le grec. Ce verset et les deux suivants ne traitent pas d'un abus nouveau, mais continuent le sujet commencé au ℣. 9. On lit en grec : « il y a un langage qui a la mort pour suite ». — *Contraria,* ἀντιπεριβεβλημένη, correspondant à la mort, lui faisant face, la méritant. Chez les Juifs le blasphème était puni de mort. Lévit., XXIV. 14-16.

16. — *Auferentur.* Gr. : « seront éloignés ».

17. Que ta bouche ne s'accoutume pas à un langage dereglé, car il y a là une parole coupable.

18. Souviens-toi de ton père et de ta mère quand tu prends place au milieu des grands.

19. De peur que *Dieu* ne se souvienne plus de toi en leur présence, et qu'égaré par ta familiarité, tu n'aies à souffrir des reproches, et n'en viennes à souhaiter n'être point né, et à maudire le jour de ta naissance.

20. L'homme accoutumé aux paroles injurieuses ne parviendra jamais à se corriger.

21. Deux sortes d'hommes multiplient les péchés, et une troisième attire la colère *et la perdition.*

22. L'âme brûlante comme un feu ardent ne s'éteindra pas avant d'avoir dévoré *quelque chose.*

17. Indisciplinatæ loquelæ non assuescat os tuum; est enim in illa verbum peccati.

18. Memento patris et matris tuæ, in medio enim magnatorum consistis;

19. Ne forte obliviscatur te Deus in conspectu illorum et assiduitate tua infatuatus, improperium patiaris, et maluisses non nasci, et diem nativitatis tuæ maledicas.

20. Homo assuetus in verbis improperii, in omnibus diebus suis non erudietur.

II Reg. 16, 7.

21. Duo genera abundant in peccatis, et tertium adducit iram, et perditionem.

22. Anima callida quasi ignis ardens, non extinguetur donec aliquid glutiat;

---

17. — *Indisciplinatæ loquelæ.* Gr. : « à cette ignorance impudente ».

18. — *Enim* représente le כי *ki* hébreu, et ne peut s'expliquer dans ce verset qu'avec le sens de « lorsque ». Ici l'auteur exhorte à l'humilité, et par conséquent à la vigilance sur ses paroles. Celui qui se rappelle la bassesse de son extraction ne se laisse pas éblouir par les honneurs, et n'est pas tenté de mépriser les autres; il y a là pour ses paroles une garantie de charité, de réserve et de justice.

19. — *Ne forte.* Dans le grec il n'est pas question de Dieu : « de peur que tu ne les oublies par-devant eux (les grands), et que tu ne fasses le fou par ton sans-gène ». Ce verset est un avertissement à ceux qui veulent s'introduire dans un milieu où ne les appelle pas leur éducation; ils ne peuvent que se rendre ridicules et souverainement malheureux. D'après la Vulgate, Dieu oublie celui qui, se voyant élevé au milieu des grands, ne veut plus se souvenir de ses parents.

20. — *Non erudietur.* Il est moralement impossible, c'est-à-dire très difficile de se défaire de ces habitudes grossières et impies, pour peu qu'elles soient invétérées.

21. — *Duo genera.* L'auteur, à l'exemple de Salomon, Prov., VI, 16 et des prophètes, Amos, 1, 3, etc., fait précéder d'une annonce numérique la sentence qu'il veut graver plus profondément dans l'esprit. La formule qu'il emploie, comme toutes celles qui sont analogues, ne signifie pas seulement que les deux premières fautes sont fréquentes, et la troisième pernicieuse; les qualificatifs mis en regard l'un de l'autre pour les besoins du parallélisme doivent s'appliquer indistinctement aux trois fautes qui vont être énumérées, ce qui n'empèche pas qu'il y ait une gradation dans les termes, et que le dernier soit ordinairement le principal.

22. — *Anima calida.* On peut supposer en hébreu *nefesh*, qui signifie à la fois « âme » et « convoitise, passion ». Par cette âme chaude, comme un feu ardent, plusieurs entendent l'âme dévorée par le feu de l'avarice ou de la colère; mais la plupart reconnaissent là les ardeurs de la concupiscence, dont ce verset signale le premier degré. La concupiscence est vraiment un feu dévorant; « libidinum incendia bulliebant », dit S. Jérôme en parlant de ses tentations au désert. Ep. XXII, ad Eustoch. 7. — *Donec aliquid glutiat.* Rien de plus tyrannique que cette passion, rien de plus rapide et de plus dangereux que la pente qui conduit aux abîmes. « Tous les plaisirs des sens s'excitent les uns les autres; l'âme qui en goûte un, remonte aisément à la source qui les produit tous. Ainsi les plus innocents, si l'on n'est toujours sur ses gardes, préparent aux plus coupables;

23. Et homo nequam in ore carnis suæ, non desinet donec incendat ignem.

24. Homini fornicario omnis panis dulcis, non fatigabitur transgrediens usque ad finem.

25. Omnis homo qui transgreditur lectum suum, contemnens in animam suam, et dicens : Quis me videt?

Isai. 29, 15.

26. Tenebræ circumdant me, et parietes cooperiunt me? et nemo circumspicit me; quem vereor? delictorum meorum non memorabitur Altissimus.

27. Et non intelligit quoniam omnia videt oculus illius, quoniam expellit a se timorem Dei hujusmodi hominis timor et oculi hominum timentes illum;

28. Et non cognovit quoniam oculi Domini multo plus lucidiores sunt

23. L'homme corrompu jusqu'en son propre corps ne cessera pas qu'il n'ait enflammé le feu.

24. A l'homme voluptueux tout pain est doux, il ne se lassera point de pécher jusqu'à sa fin.

25. L'homme qui viole son lit conjugal, *et méprise son âme* en disant: Qui me voit?

26. Les ténèbres m'environnent, les murailles me cachent, personne ne me regarde; qui puis-je craindre? Le Très-Haut ne se souviendra pas de mes péchés?

27. *Et il ne comprend pas que son œil voit tout;* car lorsqu'on n'a qu'une crainte humaine, *on chasse loin de soi la crainte de ce Dieu que redoutent les yeux des hommes.*

28. Et il ne sait pas que les yeux du Seigneur sont beaucoup plus

---

les plus petits font ressentir la joie qu'on ressentirait dans les plus grands, et réveillent la concupiscence ». Boss., de la Concup. v.

23. — *Nequam*, πόρνος. Dans le grec actuel, ce verset est ainsi lié avec le précédent : « l'âme chaude comme un feu brûlant ne s'éteindra pas jusqu'à ce que soit dévoré l'homme impudique dans le corps de sa chair; elle ne cessera pas jusqu'à ce qu'elle ait allumé le feu ». Même en divisant le texte comme a fait la Vulgate, il faut rapporter au même péché les ℣℣. 22 et 23; là sont signalées les fautes que commet l'impudique dans l'ardeur de ses coupables désirs et sur son propre corps, « in ore carnis suæ ».

24. — *Fornicario*, πόρνῳ, sans les qualificatifs du verset précédent, l'homme qui commet le péché avec une personne qui n'est pas engagée dans les liens du mariage. Cette faute suppose deux coupables, ce qui ajoute à sa gravité. « Quelque soit l'énergie de vos passions, ne vous laissez jamais persuader d'en répandre le déshonneur sur une autre âme, pour diminuer en apparence la honte de la vôtre. Heureux ceux qui ne font point de victimes... La jeunesse est sacrée à cause de ses périls; respectez-la toujours. Le bien qu'on fait en la respectant est un de ceux qui touchent le plus le cœur de Dieu; car Dieu est l'éternelle jeunesse, et il se plaît en ceux qui portent un instant, dans la caducité rapide de nos âges, cette ressemblance avec sa propre figure ». Lacordaire, Lett. à des J. G. 97. — *Panis dulcis.* Prov., v, 15, IX, 17, XX, 17. Ce pain est l'aliment de la passion; la passion est aveugle, et prend le premier objet qui la séduit.

25. — *Qui transgreditur lectum*, παραβαίνων ἀπὸ τῆς κλίνης αὐτοῦ, l'adultère.

26. — *Tenebræ.* « Non sit in nobis commessatio, ebrietas, cubile, impudicitia. Non dicamus : tenebræ et parietes operiunt nos, et quis scit, si videbit Altissimus? Sed sit in nobis amor lucis et cura honestatis, ut tanquam in die ambulantes, opera nostra coram Deo lucere cupiamus ». S. Ambr., Hexam. I, 10. Prov., VII, 9, 16. — *Non memorabitur.* C'est le raisonnement des impies qui, croyant encore à l'existence de Dieu, sont fort incommodés par les dogmes de la Providence et de la justice divine. Ps., XCIII, 7. « Noluent supra se esse judicem, quem nihil fallat; nolunt ei dare occultorum scientiam, qui metuunt occulta sua prodi... Omnis enim qui lucem fugit, diligit tenebras, studens latere, cum Deum latere non possit, qui intra profundum abyssi et intra hominum mentes non solum tractata, sed etiam volvenda cognoscit ». S. Ambr., de Offic., I, 14, 54.

27. — Au lieu de tout ce verset, il y a seulement en grec : « et les yeux des hommes sont sa crainte ».

28. — *Lucidiores super solem.* « Quid autem tam stolidum quam putare quod Deum

brillants que le soleil, qu'ils considèrent toutes les voies des hommes *et la profondeur de l'abîme*, et qu'ils pénètrent *les cœurs des hommes* jusque dans les replis les plus cachés.

29. Car toutes choses, avant d'être créées, sont connues du Seigneur Dieu, (et il les voit encore) depuis qu'elles sont faites.

30. Cet homme sera puni sur les places de la ville, *il fuira comme le poulain du cheval*, et quand il ne s'y attendra pas, il sera pris.

31. *Et il sera deshonoré aux yeux de tous pour n'avoir point su craindre le Seigneur.*

32. Il en sera de même de *toute* femme qui abandonne son mari, et lui donne un héritier venant d'une union étrangère.

33. Car d'abord elle a été infidèle à la loi du Très-Haut, ensuite elle s'est rendue coupable envers son mari, enfin elle a commis un adultère et s'est donné des enfants d'un étranger.

34. Elle sera amenée dans l'assemblée, et la peine frappera ses enfants.

super solem, circumspicientes omnes vias hominum, et profundum abyssi, et hominum corda intuentes in absconditas partes.

29. Domino enim Deo antequam crearentur, omnia sunt agnita; sic et post perfectum respicit omnia.

30. Hic in plateis civitatis vindicabitur, et quasi pullus equinus fugabitur; et ubi non speravit, apprehendetur.

31. Et erit dedecus omnibus, eo quod non intellexerit timorem Domini.

32. Sic et mulier omnis relinquens virum suum, et statuens hæreditatem ex alieno matrimonio;
Levit. 20, 10; *Deut.* 22, 22.

33. Primo enim in lege Altissimi incredibilis fuit; secundo in virum suum deliquit; tertio in adulterio fornicata est, et ex alio viro filios statuit sibi.

34. Hæc in ecclesiam adducetur, et in filios ejus respicietur.

---

quidquam prætereat, cum sol, qui minister luminis est, etiam abdita penetret et in fundamenta domus vel secreta conclavia vis caloris ejus irrumpat ». S. Ambr., de Offic., I, 44, 55. — *Hominum corda.* Gr. : « pénétrant dans les lieux les plus cachés ». Le sage ne fait que rappeler en ce verset la doctrine de toute la Sainte Ecriture sur la science de Dieu. Cfr. Pétau, de Deo, IV, 3, 6, 7.

29. — Pour mieux établir encore la connaissance que Dieu a des choses cachées dans le présent, l'écrivain sacré rappelle que les choses futures lui sont tout aussi connues. « Nihil enim non semper cum Deo fuit, quidquid in rebus est... Quæ enim futura sunt, licet in eo quod creanda sunt, adhuc fient, Deo tamen, cui in creandis rebus nihil novum ac recens est, jam facta sunt; dum et temporum dispensatio est ut creentur, et jam in divina virtutis et præscientiæ efficientia sint creata ». S. Hilar., de Trinit. XII.

30. — *Hic*, l'adultère. — *In plateis.* Allusion au supplice de mort infligé au coupable en public. Levit., XX, 10; Deut., XXII, 21. — *Quasi pullus.* Le jeune poulain n'est pris ici que comme symbole d'une fuite rapide. Le coupable, prévoyant la peine capitale qui le menace, fuira avec la vitesse du cheval, mais il sera pris à l'improviste et n'échappera pas à la punition. *Fugabitur* est mis ici pour *fugiet*. Le coupable en effet fuyait, mais il n'était pas chassé, à moins que cette addition du latin n'ait eu en vue ce qui se passait aux derniers temps de l'histoire juive. Les crimes de cette sorte devenaient si fréquents que la peine capitale ne pouvait plus être appliquée. En tout cas, le châtiment divin est inévitable.

32. — *Hæreditatem.* Gr. : « un héritier ».

33. — La femme adultère se rend coupable de trois crimes : envers Dieu, désobéissance à la loi; envers son mari, attentat à la justice; envers elle-même, manque au respect qu'elle doit à son propre corps.

34. — *In Ecclesia.* « Statuerunt eam in medio ». Joan., VIII, 3. — *Respicietur*, ἐπισκοπή

35. Non tradent filii ejus radices, et rami ejus non dabunt fructum.

35. Ses fils ne prendront point racine, et ses branches ne donneront pas de fruits.

36. Derelinquet in maledictum memoriam ejus, et dedecus illius non delebitur.

36. Elle laissera une mémoire maudite, et son infamie sera ineffaçable.

37. Et agnoscent qui derelicti sunt, quoniam nihil melius est quam timor Dei; et nihil dulcius quam respicere in mandatis Domini.

37. Et ceux qui viendront après apprendront que rien n'est meilleur que la crainte de Dieu, et que rien n'est plus doux que de s'attacher aux commandements du Seigneur.

38. Gloria magna est sequi Dominum; longitudo enim dierum assumetur ab eo.

38. (C'est une grande gloire que de suivre le Seigneur, c'est de lui qu'on reçoit la longueur des jours).

CHAPITRE XXIV

La sagesse tire d'elle-même sa propre gloire (℣℣. 1-4). — Génération de la sagesse, et son rôle dans la Création du monde (℣℣. 5-10). — La sagesse se cherche une demeure : le Seigneur la lui assigne au sein du peuple d'Israël (℣℣. 11-16). — La sagesse comparée aux arbres les plus beaux (℣℣. 17-19), — aux parfums les plus doux (℣℣. 20, 21), — aux plantes les plus fertiles (℣℣. 22, 23). — Fruits spirituels de la sagesse (℣℣. 24-28). — Récompense de ceux qui cherchent la sagesse (℣℣. 29-31). — La possession de la sagesse est toute la loi de Moïse (℣℣. 32-34). — C'est le Seigneur qui répand la sagesse comme les eaux des grands fleuves (℣℣. 35-39). — La sagesse, se comparant elle-même aux eaux du fleuve, arrose le monde des âmes (℣℣. 40-43). — Elle promet de continuer ses enseignements jusqu'à la fin des temps (℣℣. 44-47).

1. Sapientia laudabit animam suam, et in Deo honorabitur, et in medio populi sui gloriabitur;

1. La sagesse se loue elle-même, *elle trouve son honneur en Dieu*, et se glorifie au milieu de son peuple.

ἔσται. Sap., IV, 3-6. Le mot grec peut désigner à la fois l'enquête et le châtiment qui la suit. Ici, c'est le châtiment divin, car la peine dont il est question au verset suivant ne peut être infligée que par Dieu.

35. — Voir le passage de la Sagesse cité au verset précédent.

36. — *Derelinquet.* Cette peine n'atteindra plus la femme adultère, puisqu'elle aura été mise à mort, mais elle servira d'exemple aux autres.

37. — *Dulcius.* « Quod, spreto mundo, dulce est servire Deo ». De Imit. Christ. III, 10.

38. — *Longitudo.* Gr. : « et la longueur des jours, c'est d'être pris par lui ». Ps. XX, 5; Prov., III, 2.

III. — Éloge de la Sagesse. Recommandations pour se bien conduire dans la société, et s'acquitter de ses devoirs envers Dieu. XXIV-XXXVI, 19.

CHAP. XXIV. — 1. — Le grec porte en titre : Eloge de la Sagesse. Dans ce chapitre, la beauté de la forme répond de tous points à la magnificence de la doctrine. Le parallélisme est soigneusement observé, comme le texte latin lui-même, dégagé des additions subséquentes, en donne une idée. — *Animam suam,* hébraïsme pour « soi-même ». Le futur du verbe traduit le temps indéterminé de l'hébreu qui correspond plus exactement à notre présent de l'indicatif. La sagesse se loue elle-même, c'est-à-dire qu'elle n'a pas be-

2. Elle ouvre la bouche dans les assemblées du Très-Haut, et se glorifie en face de sa puissance.

3. *Elle est exaltée au milieu de son peuple, et admirée dans l'assemblée sainte.*

4. *Elle est l'objet des louanges dans la réunion des élus, et elle est bénie des bénis de Dieu. Elle dit :*

5. Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, *engendrée la première avant toute créature.*

6. *C'est moi qui ai fait lever dans*

2. Et in ecclesiis Altissimi aperiet os suum, et in conspectu virtutis illius gloriabitur;

3. Et in medio populi sui exaltabitur, et in plenitudine sancta admirabitur;

4. Et in multitudine electorum habebit laudem et inter benedictos benedicetur, dicens :

5. Ego ex ore Altissimi prodivi primogenita ante omnem creaturam;

6. Ego feci in cœlis ut oriretur lu-

---

soin d'emprunter sa gloire au dehors, parce qu'elle a en elle tous les biens. Cet éloge de la Sagesse est manifestement inspiré par les descriptions de Salomon, aux neuf premiers chapitres des Proverbes. Comme son illustre devancier, le fils de Sirach introduit ici sous le nom de sagesse 1o la sagesse impersonnelle de Dieu; 2o la Sagesse personnelle ou Verbe de Dieu, devenue la Sagesse incarnée dans le sein de Marie : 3o la Très Sainte Vierge, appelée par l'Eglise « sedes sapientiæ »; 4o enfin la sagesse, don divin communiqué à l'homme. Ces sens ont très bien pu n'être pas tous présents à l'esprit de l'écrivain sacré, mais la tradition de l'Eglise nous avertit qu'ils ont été dans la pensée de Celui qui a dicté cet éloge, et sur les indications de ce guide, nous devrons les reconnaître unis ou séparés dans les différents versets du chapitre. — *In medio populi,* le peuple de Dieu, les Juifs d'abord, puis les enfants de l'Eglise.

2. — *In ecclesiis Altissimi,* au singulier dans le grec. Cette expression a le même sens que la précédente. — *In conspectu virtutis,* δυνάμεως, la puissance au sens concret, l'armée du Seigneur, faisant écho à l'assemblée de la terre. Ce sens est exigé par le parallélisme.

3. — Addition de la Vulgate, répétant le verset précédent, et substituant les saints aux anges qui composent l'armée du Seigneur. Cfr. XXIII, 10.

4. — *Electorum, benedictorum.* Expressions étrangères à l'Ancien Testament pour désigner les habitants du ciel. Ce sont des locutions évangéliques dont la présence trahit la date de l'insertion du verset dans notre livre.

5. — *Ex ore Altissimi,* métaphore correspondant au nom de Verbe que doit prendre un jour la divine Sagesse. Le Verbe sort de la bouche du Père par la génération éternelle « Cum in usu nostro id sit exire quod jam sit, et ex interioribus secretis prodire videatur, quod exire perhibetur; angustis licet sermonibus proprietatem divinæ generationis advertimus, ut non ex loco aliquo videatur exisse, sed ut Deus ex Deo, Filius ex Patre; nec videatur cœpisse ex tempore, qui ex Patre nascendo prodit, ut dixit ipse, qui natus est : Ex ore Altissimi prodii ». S. Ambr., de Fid., I, 17, 110. Et ce n'est pas seulement l'éternité, c'est aussi la souveraine perfection que cette Parole partage avec celui qui la prononce : « Ex ore Altissimi prodivi, hoc est, non coacta, sed libera; non potestati obnoxia, sed nata generationis arcano, privilegio dominationis et jure potestatis. Denique de eadem Sapientia, hoc est, de Domino Jesu, alibi Pater dicit : Ex utero ante luciferum genui te ». Ibid., IV, 8, 88. La leçon « corde » au lieu de « ore » que suivent quelques auteurs est fautive, et n'est qu'une réminiscence de « eructavit cor meum verbum bonum ». Ps., XLIV, 1. — *Primogenita.* Cet hémistiche et le premier du verset suivant manquent dans le grec actuel. Leur place est pourtant clairement marquée dans la suite logique des idées. S. Paul a dit aussi du Verbe incarné qu'il est « primogenitus omnis creaturæ ». Coloss., I, 15. Ce nom de premier engendré, quoi qu'en aient dit les Ariens, n'implique en aucune sorte l'idée que le Fils de Dieu soit une créature; car « quemadmodum *existentiæ* nomen Deo et creatis rebus ὁμωνύμως tribuitur, cum dicimus Deum extitisse antequam existerent creaturæ, nec ideo consequens est eodem modo Deum et illas existere: ita generatio vel τόκος sic utrisque, Verbo et creaturis accommodatur, ut tamen in ambobus ejusdem vocabuli significatio diversa sit » Pétau, de Trin., II, 4. 4. Notre verset, du reste, prête encore moins que celui de S. Paul aux objections, car il y est dit que la Sagesse a été engendrée *avant* toutes les créatures, ce qui la distingue d'elles logiquement et chronologiquement.

6. — *Ego feci.* La Sagesse s'attribue la

men indeficiens, et sicut nebula texi omnem terram :

les cieux une lumière indéfectible, et comme une nuée j'ai couvert *toute* la terre.

7. Ego in altissimis habitavi, et thronus meus in columna nubis.

7. J'ai habité sur les hauteurs les plus élevées, et mon trône était sur une colonne de nuée.

8. Gyrum cœli circuivi sola, et profundum abyssi penetravi, in fluctibus maris ambulavi.

8. J'ai fait *seule* le tour de la voûte des cieux, *j'ai pénétré* la profondeur de l'abîme, et me suis promenée sur les flots de la mer.

9. Et in omni terra steti; et in omni populo,

9. J'ai été sur toute la terre; parmi tous les peuples,

---

création de la lumière. Gen., I, 52. La lumière est dans l'ordre matériel ce qu'est le Verbe de Dieu dans l'ordre surnaturel.

Lucem, qua tribuis nil pretiosius,
Lucem, qua reliqua præmia cernimus.
Prudent., Hymn. ad Accens. lucern.

Cette lumière sensible est la vive image de celle qui rayonne dans le monde des âmes, et qui elle-même « speciosior sole... luci comparata invenitur prior ». Sap., VII, 29. C'est cette lumière que réclame l'enfant de Dieu, exilé sur la terre :

Tu, lux, refulge sensibus.
Hymn. ad Laud. dominic.

Accende lumen sensibus.
Hymn. ad Vesp. Pentec.

C'est elle encore qui du sein de Marie a jailli sur le monde à la nuit de Noël, de sorte que la Vierge-Mère appelée par l'Eglise « aula lucis fulgida », Hymne ad Laud. B. M., peut aussi s'appliquer les paroles de ce verset. — *Indeficiens.* « Ille, inquam, lucifer qui nescit occasum ». Præcon. paschal. — *Sicut nebula,* les ténèbres qui couvraient primitivement la terre. Gen., I. 2. La lumière, il est vrai, vient d'être mentionnée avant cette nuée, et dans la Genèse, l'ordre inverse est observé. Mais notre texte et même l'expression de nuée deviennent d'une justesse frappante, si on explique les jours de la création, d'après la grande théorie de Laplace, qui est si en faveur aujourd'hui, et qui harmonise si heureusement ensemble les données du texte sacré et celles de la science. C'est, en effet, un nuage de vapeurs très denses qui enveloppait primitivement le globe, et qui à partir du « fiat lux » devint de plus en plus transparent, jusqu'à ce qu'au quatrième jour la lumière du soleil parvint à le percer, Job, XXXVIII, 9. Albert le Grand rattache à ces deux versets son commentaire sur les IV livres des Sentences : 1° *Ego ex ore Altissimi prodivi,* Dieu et la Trinité; 2° *primogenita ante omnem creaturam,* les créatures ; 3° *Ego feci in cœlis ut oriretur lumen indeficiens,* le Christ; 4° *sicut nebula texi omnem carnem,* les Sacrements.

7. — *In altissimis.* Les cieux qui sont l'habitation de Dieu. Is., LXVI, 1. Cette expression donne l'idée de la grandeur et de la majesté de Dieu, mais il n'en faut conclure aucune localisation de l'être divin, qui remplit le ciel et la terre. — *In columna nubis.* Cette colonne de nuée ne peut pas être celle du désert, car dans ce passage il n'est question que de la création. Les nuées sont souvent représentées par la Sainte-Ecriture comme le soutien du trône de Dieu, Ps., XVII, 10, LXVII, 35, LXXXVIII, 7, etc. ; or, ce qui soutient un trône peut très bien être appelée une colonne, στύλος, surtout quand il s'agit d'un trône aussi élevé que celui de Dieu.

8. — *Gyrum cœli.* Job, XXII, 14; Prov., VIII, 27. — *Sola,* de la solitude qui convient à l'infini qui n'a point d'égal, et au tout-puissant, qui n'a besoin d'aucun secours. Job, IX, 8. Mais cette solitude n'exclut pas la pluralité des personnes divines, car dans cette œuvre *ad extra* de la création, l'auguste Trinité agit « per modum unius ». « Ut sciant autem, cum *solum* legunt, nequaquam esse a Patre Filium separandum, meminerint in Prophetis a Deo dictum : Ego extendi cœlum solus. Is. XLIV, 24. Et utique non extendit sine Filio Pater. Ipse enim Filius, qui sapientia Dei est, dicit : Quando parabat cœlum, cum ipso aderam. Prov., VIII, 27. » S. Ambr., de Fid. V, 2, 29. — *Et profundum.* Gr. : « et me promenant dans la profondeur des abîmes ». Ces abîmes sont les eaux qui couvraient la surface de la terre avant la séparation des eaux supérieures et des eaux inférieures.

9. — Gr. : « dans les flots de la mer », mots dont le latin a fait une périphrase qu'il relie au verset précédent. Après la condensation des vapeurs qui entouraient le globe, les continents se formèrent peu à peu et émergèrent des eaux. Aussi est-ce à juste titre

10. Et toutes les nations, j'ai eu *la première place.*

11. *J'ai eu sous les pieds par ma puissance les cœurs des grands et ceux des petits;* à travers tous ces peuples j'ai cherché un lieu de repos, pour demeurer dans l'héritage *du Seigneur.*

12. Alors le Créateur de l'univers me *parla pour me* donner ses ordres, et celui qui m'a faite reposa dans ma tente.

10. Et in omni gente primatum habui;

11. Et omnium excellentium et humilium corda virtute calcavi; et in his omnibus requiem quæsivi, et in hæreditate Domini morabor.

12. Tunc præcepit, et dixit mihi Creator omnium : et qui creavit me, requievit in tabernaculo meo,

---

que le Sage fait ici mention de la mer et de la terre qui se montra en dernier lieu. — *Steti.* Dans le grec il n'y a qu'un seul verbe, celui du ℣. 10. — *In omni populo.* L'action de la Sagesse se manifeste aussi visiblement dans l'histoire des peuples que dans la création du monde. Prov., VIII, 15, 16. Le livre de la Sagesse met en lumière les grands traits de cette influence à l'époque patriarchale. Sap., X, XI.

10. — *Primatum habui,* ἐκτησάμην, j'ai possédé. Fritzsche est persuadé qu'il y avait dans l'hébreu קניתי, *kaniti,* ce qui est très possible et même assez probable ; mais quand il ajoute qu'on doit le traduire par ἔκτισα, il n'a aucun droit de substituer cette traduction à celle du grec. Le verbe קנה, *kanah* signifie à la fois « posséder, acquérir » et « former, préparer », quelquefois « créer », mais dans le sens large et encore très rarement. Si on traduit par « creavi », comment expliquer cette tournure insolite du grec : ἐν κύμασι... ἐν παντὶ λαῷ... ἐκτισα? Le sens de ἐκτησάμην est évidemment incomplet, mais celui de ἔκτισα, « j'ai créé dans tout peuple et dans toute nation », outre qu'il est fort peu grammatical, s'accorde médiocrement avec l'idée générale de tout ce passage, où comme dans celui des Proverbes, VIII, la Sagesse, tout en faisant allusion à sa coopération dans l'œuvre créatrice, insiste surtout sur son antériorité à toute créature et son éternité. Le latin complète le grec en ajoutant « primatum », qui peut s'entendre de la priorité autant que de la primauté, et reproduit ainsi la pensée de Prov., VIII, 22 : « Dominus possedit me... antequam quidquam faceret ». Que si l'addition de la Vulgate semble arbitraire, on peut supposer que le verbe était en hébreu à un temps passif, par exemple au *puhal,* קניתי, *kouneiti,* « j'ai été possédée » par Dieu dans tous ses ouvrages, dans la mer, dans tous les peuples, etc., ce qui a l'avantage de conserver la même orthographe dans l'hébreu, et de rappeler le « possedit me » des Proverbes. Toutefois, ces suppositions sont moins simples que l'acceptation du mot grec tel qu'il est. « Dans tout peuple et dans toute nation j'ai possédé », j'ai eu droit de possession, j'ai eu domination, comme traduit le latin, par conséquent, je pouvais prendre mon séjour dans telle nation qu'il me plaisait de choisir; mais j'ai laissé au Créateur le soin de faire ce choix pour moi, et c'est lui qui m'a déterminé une demeure.

11. — *Corda calcavi.* Addition destinée à rappeler que l'empire de la Sagesse ne s'étend pas seulement sur les choses extérieures, mais aussi sur les cœurs. — *In his omnibus,* parmi tous ces peuples, car la création purement matérielle n'est point digne d'abriter la Sagesse. — *Requiem,* un lieu de repos, un séjour. — *Domini.* Gr. : τινός, qui convient bien mieux : j'ai cherché dans toutes les nations une demeure, « et dans le domaine de qui je devais séjourner ». La Sagesse se demande quel peuple en particulier elle honorera de sa présence.

12. — *Præcepit.* Le Père éternel commande à son Fils, parce que la paternité lui donne droit de *mission* vis-à-vis de son Verbe. Le terme de cette mission sera l'incarnation. « Si sobrie de Dei Filio quæ digna sunt, opinemur, ideo missum intelligere debemus, quia ex illo incomprehensibili inenarrabilique secreto majestatis profundæ, dedit se comprehendendum pro captu nostro mentibus nostris Dei Verbum, non solum cum se exinaniret, sed etiam cum habitaret in nobis, sicut scriptum est : quoniam inhabitabo in illis. II Cor., VI, 16. ». S. Ambr., de Fid. V, 6, 98. — *Qui creavit,* ὁ κτίσας. Sur le sens qu'il faut donner à ce mot par rapport à la Sagesse, voir Prov., VIII, 22. Du reste on n'est pas obligé, au moins en grec, de donner à ce verbe le sens strict de « créer ». Dans la Vulgate, il faut entendre *creavit* dans le sens large, puisque le Verbe est « genitum, non factum », ou l'appliquer à la Sagesse en

13. Et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hæreditare, et in electis meis mitte radices.

14. Ab initio, et ante sæcula creata sum, et usque ad futurum sæculum non desinam, et in habitatione sancta coram ipso ministravi.

Prov. 8, 22.

15. Et sic in Sion firmata sum, et in civitate sanctificata similiter requievi, et in Jerusalem potestas mea.

16. Et radicavi in populo honorificato, et in parte Dei mei hæreditas illius, et in plenitudine sanctorum detentio mea.

13. Et il me dit : Que Jacob soit ta demeure et Israël ton héritage; *étends tes racines parmi mes élus.*

14. J'ai été faite dès le principe et avant tous les siècles; je ne cesserai point d'être jusqu'au siècle futur, et j'exerce mon ministère devant lui dans sa sainte demeure.

15. Je me suis ainsi fixée dans Sion, j'ai établi ma résidence dans la cité sainte, et le siège de ma puissance dans Jérusalem.

16. J'ai pris racine au sein du peuple glorifié, dans le lot dont mon Dieu a fait son partage, *et j'ai fixé mon séjour au milieu des saints.*

---

tant qu'incarnée. — *Requievit :* κατέπαυσε τὴν σκηνήν μου, a assis ma tente, a assigné ma demeure. Cette tente est l'humanité de Notre Seigneur. D'après le latin, le Père de la Sagesse y habite avec elle par la circuminsession. Colos., II, 9.

13. — *Hæreditare.* Gr. : « sois en héritage », ou encore « sois faite héritière », ce qui s'accorde mieux avec le latin et avec le premier hémistiche. — *Electis,* le peuple élu de Dieu. Deut., VII, 6. — *Radices.* La Sagesse ne sera donc pas un hôte d'un jour. Sap., V, 15; elle habitera dans Juda jusqu'au jour de l'incarnation. Gen., XLIX, 10; puis elle transportera sa demeure au milieu d'un peuple transformé et multiplié par la Rédemption, Matt., XXVIII, 20, jusqu'à ce qu'une même tente de gloire abrite la Sagesse et ses enfants pour toute l'éternité. Apoc., XXI, 3.

14.— *Ab initio et ante sæcula,* πρὸ τοῦ αἰῶνος ἀπ' ἀρχῆς, *meholam merosh,* Prov., VIII, 23. Comme « il n'y a que l'éternité avant tous les temps », l'ἔκτισέν με du grec et le *creata sum* du latin ne peuvent s'entendre d'une création proprement dite, quand il s'agit de la Sagesse. « Quæ hic dicuntur de Sapientia æterna, usu ecclesiastico decantantur in laudibus B. V. Deiparæ; non quod proprie in eam competant hæc verba sed quia ad eam sensu non inepto accommodari possunt ; videlicet ut ipsa intelligatur singulari quodam et præ aliis hominibus excellentiori modo, ab æterno fuisse ordinata, id est prædestinata ad sublimiorem sanctitatis honorem, et eum gradum, ut mater præordinaretur æterni illius Patris Filii ». Estius. Aussi S. Bernard dit-il que la B. Marie a été « a sæculo electa, ab Altissimo præcognita et sibi præparata, ab angelis servata, a patribus præsignata, a prophetis promissa ». Sup. Missus, II, 4; et ailleurs, il l'appelle « centrum et negotium sæculorum, in quam intenti sunt omnes ». de Pentec. II. — *Usque ad futurum sæculum,* ἕως αἰῶνος, *ad holam,* pour toujours, éternellement. — *In habitatione sancta.* Gr. : « dans le saint tabernacle ». — *Ministravi,* ἐλειτούργησα. La Sagesse se donne comme le ministre du culte qui était rendu à Dieu dans le tabernacle. Sous l'Ancien Testament, en effet, aussi bien que dans le Nouveau, le Verbe incarné était le seul vrai adorateur de son Père, et la prière de l'homme n'eut jamais de valeur qu'en vertu des mérites du Messie. L'expression la plus authentique de cette prière, dans la liturgie antique, était le sacrifice; or, le sacrifice mosaïque n'avait de raison d'être et d'efficacité que comme type du sacrifice de la Sagesse incarnée et immolée à la croix.

15. — *In Sion,* la montagne sainte où fut transféré le culte de l'ancien tabernacle. — *Sanctificata,* dans le grec actuel et la plupart des manuscrits : ἠγαπημένῃ. — *Requievi.* Gr. : « il m'a fait reposer ». Ps., CXXXI, 8.

16. — *Radicavi.* La sagesse a poussé de profondes racines dans l'humanité, en préparant depuis Adam le germe divin d'où la chair du Verbe devait sortir, et après l'incarnation en descendant corporellement par l'Eucharistie dans le cœur de chaque chrétien : racines de part et d'autre aussi profondément cachées que celles de l'arbre. — *Honorificato,* car « nec est alia natio tam grandis quæ habeat Deos appropinquantes sibi, sicut Deus noster adest cunctis obsecrationibus nostris ». Deut., IV, 7. — *In parte,* « dans le lot du Seigneur, de son héritage », dans ce qui était son héritage, le peuple d'Israël. Il

17. Je me suis élevée comme le cèdre dans le Liban, et comme le cyprès sur la montagne de Sion.
18. Je me suis élevée comme le palmier de Cadès, et comme les plants de roses à Jéricho.
19. Je me suis élevée comme un

17. Quasi cedrus exaltata sum in Libano, et quasi cypressus in monte Sion.
18. Quasi palma exaltata sum in Cades, et quasi plantatio rosæ in Jericho;
19. Quasi oliva speciosa in cam-

---

faudrait en latin : « in parte Dei mei, in hæreditate illius ». — *In plenitudine*, l'assemblée des saints, c'est-à-dire du peuple consacré à Dieu.

17. — *Quasi cedrus*. Splendide image des perfections de la Sagesse et de son rôle dans le monde. Le cèdre est remarquable par sa magnificence, par la hauteur qu'il peut atteindre, par le vaste ombrage qu'il répand autour de lui, par la durée de son existence, par l'odeur parfumée, l'incorruptibilité et la solidité de son bois. C'est même à cette dernière propriété qu'il doit son nom hébreu, ארז, *hérez*, de *haraz*, être solide. — *Exaltata sum*. La Sagesse tient dans le monde une place élevée qui grandit d'âge en âge, à mesure que la foi se répand dans le monde, et elle couvre de son vaste ombrage les nations jadis assises à l'ombre de la mort. — *In Libano*. Le cèdre croissait sur les versants du Liban et sa verdure tranchait avec l'éclat de la neige qui couronnait ces « monts blancs ». « Libanum, dit Tacite, mirum dictu, tantos inter ardores opacum fidumque nivibus ». Hist., v, 6. — *Cypressus*, κυπάρισσος, que Van de Velde croit être probablement identique au תרזה, *tirzah*, l'arbre dur, le chêne mentionné dans Is., XLIV, 14, Dict. of the Bibl. Pour Fritzsche, c'est le ברוש, *berosh*, le sapin, que les LXX traduisent assez souvent par κυπάρισσος. En tous cas, le cyprès ordinaire serait bien petit à côté du cèdre. — *Sion*. dans le grec, Ἀερμών, l'Hermon, dont les sommets étaient appelés שיאון, *sion*, « élevés », Deut., IV, 48, tandis que la colline de Jérusalem se nommait ציון *tsion*, « lieu élevé et aride ». Le Liban, qui s'étend du nord au sud parallèlement à la côte phénicienne, a en face de lui, de l'autre côté de la vallée du Léontès, l'Anti-Liban, dont l'Hermon forme la pointe méridionale. Dans ce verset, l'auteur emprunte ses images à deux produits des montagnes septentrionales de la Palestine; dans le suivant, il va mettre en parallèle les plantes de deux villes du sud.

18. — *Palma*, φοίνιξ, תמר, *tamar*, l'arbre qui s'élève. — *In Cades*. Grec actuel : ἐν αἰγιαλοῖς, sur les rivages. Il y avait en effet beaucoup de palmiers sur les rivages du lac de Génésareth et de la mer Morte. Complut et d'autres textes lisent ἐν Ἐγγάδοις, ce qui est la leçon la plus probable, car le parallélisme réclame un nom de ville pour correspondre à Jéricho. Engaddi, ville de Juda, sur la côte occidentale de la mer Morte, était entourée de palmiers. Josèphe dit de cette ville que γεννᾶται ἐν αὐτῇ φοίνιξ ὁ κάλλιστος. Ant., IX, 1, 2, et Pline ajoute qu'elle est célèbre « fertilitate palmetorumque nemoribus ». Hist. nat. v, 17. Aussi s'appelait-elle primitivement *Hazezon-Tamar*, « élagage des palmiers ». On trouve dans d'autres manuscrits ἐν Γαδδί, ἐν Γάδοις. *Cadès* de la Vulgate ne peut être que Cadès-Barné, dans le Pharan, au sud de la Palestine. Comme c'est le premier pays que rencontrèrent les Hébreux en revenant du désert, son nom servit très probablement à désigner toute la contrée d'alentour; c'est pourquoi Moïse, en nommant Cadès, le place tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Rich. Riess, dans son Atlas, note ún autre Kadès tout à fait au sud de la mer Morte. — *Plantatio rosæ*. Il ne peut pas être question ici de l'anastatique, cette petite plante connue vulgairement sous le nom de rose de Jéricho, que le vent arrache et promène à travers le désert, et qui n'a de la rose absolument que le nom. Quant à la rose, on n'en rencontre jamais le nom dans le texte hébreu de l'Ancien Testament; le *chabatselet*, qu'on prend quelquefois pour elle, Cant., II, 1; Is., XXXV, 1, est regardé comme n'étant qu'une sorte de lys ou de narcisse. On a cru en ces derniers temps avoir retrouvé la vraie rose de Jéricho dans une astéroïdée qui a les propriétés hygrométriques de l'anastatica, et qui est abondante au sud-ouest de la mer Morte et autour de Jéricho. Cette fleur qui est du même type que notre pâquerette, ressemble assez à une petite rose, et c'est elle qu'on retrouve sur les écussons des croisés, et non l'anastatica. On lui a donné le nom de Saulcya, en l'honneur du célèbre palestinologue. Impossible du reste de prouver que c'est bien là la fleur dont parle le livre sacré. Cfr. La Terre Sainte, 15 nov. 1879, p. 260. Quelle que soit la plante désignée ici, elle devait être abondante autour de Jéricho, « la ville des palmes », et digne de figurer à côté du palmier. Les roses dont parle la Vulgate rappellent le titre de « rosa mystica » donné à Marie par l'Eglise.

19. — *Oliva*. Ps. LI, 10; Os., XIV, 7. — *In*

pis, et quasi platanus exaltata sum juxta aquam in plateis.

20. Sicut cinnamomum et balsamum aromatizans odorem dedi; quasi myrrha electa dedi suavitatem odoris;

21. Et quasi storax, et galbanus, et ungula, et gutta, et quasi libanus non incisus, vaporavi habitationem meam, et quasi balsamum non mistum odor meus.

22. Ego quasi terebinthus extendi ramos meos, et rami mei honoris et gratiæ.

23. Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris, et flores mei fructus honoris et honestatis.

bel olivier dans la plaine, et comme le platane *au bord de l'eau sur le chemin*.

20. J'ai répandu mon parfum comme la canelle et le baume odoriférant, et une délicieuse odeur comme la myrrhe exquise;

21. Comme *le styrax*, le galbanum, l'onyx, le stacte; j'ai parfumé ma demeure comme l'encens le plus pur, *et mon odeur est comme celle d'un baume sans mélange*.

22. J'ai étendu mes branches comme le térébinthe, et mes rameaux sont des rameaux d'honneur et de grâce.

23. Comme la vigne j'ai fait germer ce qui a la plus suave *odeur*, et mes fleurs devinrent des fruits de gloire et de richesse.

---

campis. L'olivier croît habituellement sur les coteaux, mais on le trouve aussi dans les plaines fertiles. — *Platanus*. Cet arbre vient de préférence au bord des ruisseaux.

20. — Ici commence une autre série d'images. Après les arbres, qui donnent l'idée de la grandeur et de la fécondité de la Sagesse, voici les parfums qui sont le symbole de sa douceur. — *Cinnamomum*. Prov., VII, 17. *Balsamum aromatizans*, ασπάλαθος ἀρωμάτων. Pline décrit ainsi cette plante. « Aspalathos, spina candida, magnitudine arboris modicæ, flore rosæ. Radix unguentis expetitur... Probatio ejus in colore rufo vel igneo tactuque spisso et odore castorei ». Hist. nat. XII, 24. Cet arbrisseau a quelque ressemblance avec l'aloès; son nom lui vient de ce qu'il est difficile à arracher. — *Myrrha electa*, מר־דרור, *mar-deror*, Exod., XXX, 23, gomme aromatique exsudée par le Balsamodendron myrrha. Prov., VII, 17.

21. — *Storax*, suc balsamique d'une plante orientale appelée Styrax ou Aliboufier, portant des fleurs analogues à celles de l'oranger. Il n'est pas nommé dans le texte grec. — *Galbanum*, חלבנה, *chelbnah*, substance fortement aromatique tirée du Bubon Galbanum, arbrisseau à fleurs jaunes. — *Ungula*, ὄνυξ, שחלת, *shechelet*. On appelait de ce nom l'opercule d'un mollusque gastéropode, le Strombus, dont on peut voir une figure dans le Dict. of the Bibl. Cet opercule en forme d'ongle, d'où le nom de griffe du diable que lui donnent les Arabes et les Allemands, recèle un parfum précieux. L' « unguis odoratus » se trouvait surtout dans la mer Rouge. — *Gutta*, σταχτή, נטף, *nataf*, que Rosenmüller identifie avec le styrax, d'autres avec la myrrhe. Cette substance ainsi que les deux précédentes étaient employées dans la confection de l'encens sacré. Exod., XXX, 34. — *Libanus non incisus*, λιβάνου ἀτμίς ἐν σκηνῇ, « comme la fumée de l'encens dans la tente », dans le tabernacle. La Vulgate a lu λίβανος ἄτομος. — *Libanus* est un des noms hébreux de l'encens, *lebonah*, Is., XLIV, 23; l'encens ou oliban, « oleum libani », était la gomme d'arbres résineux qui croissaient dans le Liban. Le *libanus non incisus* était l'encens d'un arbre non incisé, celui qui coulait naturellement. — *Balsamum*, nom générique qui peut convenir à chacun des parfums qui viennent d'être nommés.

22. — *Terebinthus*. Le térébinthe est un pistachier qui secrète une résine odoriférante. Cet arbre, sans arriver aux dimensions du chêne, est pourtant remarquable par sa beauté. Il atteint ses plus beaux développements en Syrie. Plin., H. n. XIV, 20. — *Rami*. Les rameaux de la Sagesse sont glorieux, c'est-à-dire, les effets qu'elle produit dans l'homme sont glorieux, et c'est un honneur que de s'asseoir à son ombre et de suivre ses leçons.

23. — *Fructificavi*, βλαστήσασα χάριν, « ayant fait fleurir la grâce »; d'autres manuscrits : εὐωδίαν. La Sagesse a répandu son parfum comme la vigne en fleurs, et elle a fait des promesses qui ont été magnifiquement réalisées : aux fleurs ont succédé les fruits. —

24. (Je suis la mère du bel amour, de la crainte, de la science et de la sainte espérance).
25. *En moi toute la grâce de la voie et de la vérité, en moi toute l'espérance de la vie et de la vertu.*
26. Venez à moi, vous tous qui me désirez, et rassasiez-vous de de mes fruits.
27. Car mon esprit est plus doux que le miel, et mon héritage plus suave que le rayon de miel.
28. *Ma mémoire passera aux générations de tous les siècles.*
29. Ceux qui me prennent pour nourriture auront encore faim, ceux qui me prennent pour breuvage auront encore soif.

24. Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei.
25. In me gratia omnis viæ et veritatis, in me omnis spes vitæ et virtutis.
26. Transite ad me omnes qui concupiscitis me, et a generationibus meis implemini;
27. Spiritus enim meus super mel dulcis, et hæreditas mea super mel et favum;
28. Memoria mea in generationes sæculorum.
29. Qui edunt me, adhuc esurient; et qui bibunt me, adhuc sitient.

Joan. 6, 35.

Honestatis, πλούτου. Prov., VIII, 18, 19; Sap., VII, 11. S. Bernard dit de la Très Sainte Vierge, dans la troisième hymne qu'il composa à sa louange :

Cujus flore — vel odore — recreari cupimus;
Cujus fructu — nos a luctu — liberari credimus.

24. — *Pulchræ,* καλῆς, dans le sens d'ἀγαθῆς, qu'on lit dans un manuscrit. — *Agnitionis,* la connaissance, la science divine, la foi. La crainte est le service de Dieu en général. Nous avons donc dans ce verset les noms des quatre grandes vertus que commande le premier précepte du décalogue : foi, espérance, charité et service de Dieu. La Sagesse est la mère de ces vertus, Sap., VII, 12; VIII, 7. Par le moyens des sacrements, la sagesse éternelle de Dieu les verse en notre âme, comme les éléments constitutifs de notre vie surnaturelle; la Sagesse incarnée nous les mérite par la vertu de son sacrifice; la sagesse, don de Dieu, sous le nom de grâce les entretient et les accroît en nous, et la Très Sainte Vierge, par la puissance de son intercession et le charme de ses exemples, nous aide à garder et à faire fructifier ce trésor, à le recouvrer quand nous l'avons perdu.

25. — Dans ce verset qu'on ne lit dans aucun manuscrit grec, il faut prendre le mot *gratia* dans le sens chrétien. Dans le sens hébreu, la pensée serait que la sagesse rend aimable et douce la pratique de la vertu. Sap., VIII, 16. La voie et la vérité ont trait aux connaissances spéculatives, la vie et la vertu se rapportent à la pratique. Plusieurs textes grecs ont ici une phrase assez obscure, qui mot à mot donne en latin : do autem cum omnibus filiis meis æternos his qui dicuntur ab eo. En sous-entendant « fructus » on a : « Je donne avec toutes ces choses les biens éternels à mes enfants, à ceux qui sont désignés par lui », par Dieu qui les a prédestinés.

26. — *Transite.* Prov., I, 23; IX, 4. — *Implemini.* « Non enim ad mensuram dat Deus spiritum ». Joan., III, 24.

27. — *Spiritus,* μνημόσυνον, garder mon souvenir, être animé de mon esprit est plus doux que le miel. Ps., XVIII, 11; CXVIII, 103. — *Hæreditas,* ma possession, le bonheur de me posséder. « Spiritus enim ejus super mel dulcis, ita ut ne ipsa quidem dulcedini ejus prævalere queat amarissima licet mortis amaritudo. Quid non temperabit illa dulcedo, quæ mortem quoque facit esse dulcissimam?... Quæramus hunc spiritum, fratres, tota sollicitudine operam demus ut mereamur habere hunc spiritum, imo ut quem jam habemus, abundantius habeamus », S. Bern., de S. Andr., S. II.

28. — *In generationes sæculorum.* « Hoc dicit, quia quandiu stare præsens cernitur sæculum, in quo generatio advenit et generatio præterit, non deerit electis consolatio de memoria, quibus nondum de præsentia plena refectio indulgetur ». S. Bern., De dilig. Deo.

29. — *Adhuc esurient.* « Nullum enim omnino præsentiæ ejus certius testimonium est, quam desiderium gratiæ amplioris ». S. Bern. de S. Andr. S. II. Le même saint a rappelé la pensée de ce verset dans son hymne sur le Saint Nom de Jésus, ad Tert.

Tua, Jesu, dilectio
Grata mentis refectio,
Replet sine fastidio
Dans famem desiderio.

Qui te gustant, esuriunt,
Qui bibunt, adhuc sitiunt;
Desiderare nesciunt
Nisi Jesum quem cupiunt.

30. Qui audit me, non confundetur; et qui operantur in me, non peccabunt.

31. Qui elucidant me, vitam æternam habebunt.

32. Hæc omnia liber vitæ, et testamentum Altissimi, et agnitio veritatis.

33. Legem mandavit Moyses in præceptis justitiarum, et hæreditatem domui Jacob, et Israel promissiones.

34. Posuit David puero suo excitare Regem ex ipso fortissimum, et in throno honoris sedentem in sempiternum.

35. Qui implet quasi Phison sapientiam, et sicut Tigris in diebus novorum.

Gen. 2, 11.

36. Qui adimplet quasi Euphrates

30. Celui qui m'écoute ne sera point confondu, et ceux qui font de moi l'objet de leurs travaux ne pécheront pas.

31. *Ceux qui me mettent en lumière auront la vie éternelle.*

32. Tout cela, c'est le livre *de vie,* l'alliance du Très-Haut *et la connaissance de la vérité.*

33. C'est la loi dont Moïse nous a donné *les préceptes de justice,* c'est l'héritage de la maison de Jacob, *ce sont les promesses faites à Israël.*

34. *Le Seigneur a promis à David son serviteur de faire sortir de lui le roi tout-puissant, qui doit être éternellement assis sur le trône de gloire.*

35. C'est lui qui fait déborder la sagesse comme le Phison, et comme le Tigre au temps des fruits nouveaux.

36. C'est lui qui répand l'intelli-

Les paroles de Notre-Seigneur : « Qui autem biberit ex aqua, quam ego dabo ei, non sitiet in æternum », Joan., IV, 13, complètent l'idée de notre verset, sans le contredire en rien « Qui aquam sapientiæ bibit, sitit et non sitit. Sitit, id est, magis magisque appetit id quod bibit. Non sitit, quia ita expletur ut alium potum non desideret ». Drusius.

30. — *In me.* Ceux qui travaillent en moi, ἐν ἐμοί, c'est-à-dire par mon inspiration, ou plutôt, ceux qui concentrent sur moi tous leurs efforts pour me posséder de plus en plus abondamment. — *Non peccabunt.* Car la recherche et la possession de la sagesse est la meilleure sauvegarde contre le mal.

31. — *Elucidant.* Dan., XII, 3. Un triple récompense est promise, selon le dégré de zèle qu'on montre pour la Sagesse : à l'écouter, on n'est point confondu, on n'est point déçu dans son espérance et même on est couvert de gloire, ℣. 22; à travailler avec effort pour la connaître, l'aimer et la posséder davantage, on trouve la délivrance du péché, ℣. 25; enfin à faire connaître la Sagesse aux autres on obtient la récompense suprême, la vie éternelle.

32. — *Hæc omnia.* Après avoir donné la parole à la Sagesse depuis le ℣. 5, le fils de Sirach la reprend. — *Testamentum.* Tout ce que la Sagesse vient de promettre n'est qu'une répétition de ce que le Seigneur a déjà promis aux observateurs de sa Loi par Moïse, par Salomon, par les Prophètes.

33. — *Legem.* Le grec continue la phrase précédente : « Tout cela c'est le livre de l'alliance du Dieu Très-Haut, la loi que prescrivit Moïse, l'héritage pour les synagogues de Jacob ». Le texte de Complut et quelques autres ajoutent ici ces considérations pratiques : « Ne vous fatiguez pas d'être forts dans le Seigneur, afin que lui-même vous fortifie; attachez-vous à lui, car le Seigneur est le seul Tout-Puissant, et il n'y a point de Sauveur en dehors de lui ».

34. — Ce verset n'est dans aucun manuscrit grec. Cette addition se rapporte au Messie.

35. — *Qui implet,* πιμπλῶν; c'est Dieu qui fait ainsi déborder la Sagesse. Pour développer cette nouvelle idée, l'auteur va emprunter ses comparaisons aux plus grands fleuves connus des Hébreux. — *Phison,* un des fleuves du paradis terrestre dont on n'a pas encore déterminé l'identité d'une manière certaine. — *In diebus novorum,* au mois des prémices ou de Nisan, l'époque de la Pâque et le commencement de l'année hébraïque, sur la fin de mars et la première moitié d'avril. Comme c'était le temps de la fonte des neiges sur les montagnes, le Tigre était alors au plus fort de sa crue.

36. — *In tempore messis.* Jos., III, 15. Dans la vallée du Jourdain, la moisson se

gence comme l'Euphrate, et *la fait abonder* comme le Jourdain au temps de la moisson.

37. C'est lui qui fait jaillir la science comme la lumière, et *qui est là* comme le Géhon au temps de la vendange.

38. Celui qui le premier se met à étudier la sagesse ne la pénètre pas plus que le moins habile.

39. Car ses pensées sont plus vastes que la mer, et ses conseils plus profonds que le grand abîme.

40. *Je suis la sagesse qui fais couler des fleuves.*

41. *Je suis comme le chemin par où sort du fleuve l'eau abondante,* je suis comme le canal du fleuve, et comme un conduit d'eau qui s'échappe du paradis.

sensum; qui multiplicat quasi Jordanis in tempore messis.

Jos. 3, 15.

37. Qui mittit disciplinam sicut lucem, et assistens quasi Gehon in die vindemiæ.

38. Qui perficit primus scire ipsam, et infirmior non investigabit eam.

39. A mari enim abundavit cogitatio ejus, et consilium illius ab abysso magna.

40. Ego Sapientia effudi flumina.

41. Ego quasi trames aquæ immensæ de fluvio, ego quasi fluvii dioryx, et sicut aquæductus exivi de paradiso.

---

faisait au mois de Nisan, et à ce moment les neiges du Liban venaient grossir le fleuve.

37. — *Sicut lucem.* On s'attendait à trouver ici le nom d'un fleuve; le parallélisme si parfait de ce chapitre ne permet pas de douter qu'il n'y eut dans l'hébreu יאור, *ieor* au lieu de אור, *or,* lumière. Or, *ieor,* qui veut dire fleuve, désigne ordinairement le plus grand fleuve connu des Hébreux, le Nil. Is., XXIII, 3; Am., VIII, 8. — *Gehon,* un autre des fleuves du paradis qu'on ne sait trop non plus où placer. Assez souvent on l'a pris pour le Nil, et le Phison pour le Gange. — *In die vendemiæ.* C'est au temps de la vendange, au mois de septembre, qu'arrive la grande inondation du Nil; la même condition, assez communément réalisée du reste, devra être remplie par le fleuve dans lequel on reconnaîtra le Géhon.

38. — Gr. : « Le premier n'a pas achevé de connaître la sagesse, et le dernier ne l'a point pénétrée ». Bar., III, 15. Personne, qu'il s'y prenne tôt ou tard, qu'il soit intelligent ou inhabile, ne parviendra à comprendre la sagesse; la sagesse est donc quelque chose qui excède tout entendement humain, qui est infini, qui est Dieu lui-même. Bar., III, 31.

39. — *A mari,* ἀπὸ θαλάσσης. Dans l'hébreu, il devait y avoir la préposition comparative מן, *min.* Rom., XI, 33.

40. — *Ego sapientia.* Le grec a seulement κἀγώ. La Vulgate fait parler la sagesse elle-même dans tout le reste de ce chapitre, et les paroles qu'elle ajoute aux ℣℣. 45 et 46 ne peuvent se trouver que sur les lèvres de la sagesse en personne. Dans le grec, le fils de Sirach parle jusqu'à la fin; en terminant cet éloge de la sagesse, il se prend d'enthousiasme pour la sublime doctrine que Dieu vient de lui révéler, et il se félicite de pouvoir la transmettre aux générations futures. Gr. : « et moi, ὡς διώρυξ ἀπὸ ποταμοῦ, je suis comme un canal venant d'un fleuve », j'ai puisé à ce fleuve débordant de la sagesse. Ce verset va se trouver englobé dans le suivant de la Vulgate.

41. — *Exivi de paradiso.* Les fleuves du paradis terrestre étaient la figure de cette source de grâce et de vérité qui sort du Verbe divin, « de sub cujus pede fons vivus emanat, fluminis impetus lætificat civitatem Dei ». Offi. S. Clem. 1um Resp. Le Verbe de Dieu lui-même sort du Père « lumen de lumine », comme le fleuve de sa source. C'est la comparaison qu'ont employée plusieurs écrivains des premiers siècles, Tert. ad Prax. 8 et 22; Victorin. afer, Hymn. 3 de Trinit.; S. J. Chrysost., S. Greg. de Naz., de Spir. s. 31. S. Ambr., etc. Voici comment s'exprime à ce sujet S. Athanase : « Ut enim fluvius ex fonte ortum habens ab eo non dividitur, nam una amborum est aqua, quamvis formæ duæ sint duoque nomina, sic neque Pater est Filius, neque Filius Pater... ut fons non est fluvius neque fluvius fons, sed ambo una eademque sunt aqua, quæ ex fonte manat in fluvium ». Expos. Fid — *Aquæductus,* mot qui a servi de thème à l'un des plus beaux discours de Saint Bernard sur la Très Sainte Vierge.

42. Dixi : Rigabo hortum meum plantationum, et inebriabo prati mei fructum.

43. Et ecce factus est mihi trames abundans, et fluvius meus appropinquavit ad mare;

44. Quoniam doctrinam quasi antelucanum illumino omnibus, et enarrabo illam usque ad longinquum.

45. Penetrabo omnes inferiores partes terræ, et inspiciam omnes dormientes, et illuminabo omnes sperantes in Domino.

46. Adhuc doctrinam quasi prophetiam effundam, et relinquam illam quærentibus sapientiam et non desinam in progenies illorum usque in ævum sanctum.

47. Videte quoniam non soli mihi laboravi, sed omnibus exquirentibus veritatem.

Infr. 33, 18.

42. J'ai dit : je vais arroser *les plantes de* mon jardin, et inonder *ce qui croît dans* mon parterre.

43. Et voici que mon canal s'est tout rempli, et que mon fleuve est devenu comme une mer.

44. Aussi, je ferai luire *à tous* mon enseignement comme l'aurore, et je le ferai connaître au loin.

45. *Je pénétrerai toutes les profondeurs de la terre, je visiterai tous ceux qui dorment, et j'éclairerai tous ceux qui espèrent dans le Seigneur.*

46. Désormais je répandrai ma doctrine comme une prophétie, je la léguerai *à ceux qui cherchent la Sagesse, et je ne me tairai point* dans chaque génération *jusqu'à la sainte éternité.*

47. Vous voyez que je n'ai pas travaillé pour moi seul, mais pour tous ceux qui cherchent *la vérité.*

« Advertistis jam, ni fallor, quem velim dicere aquæductum, qui plenitudinem fontis ipsius de corde Patris excipiens, nobis edidit illum, si non prout est, saltem prout capere poteramus ». S. in Nativ. B. M. 4. Dans le grec ce verset est ainsi conçu : « et comme un canal je me suis écoulé dans le jardin, ἐξῆλθον εἰς παράδεισον. » Ce jardin, c'est le monde des âmes, le peuple juif et surtout l'Eglise, la « cité de Dieu », au milieu de laquelle le fils de Sirach va faire couler la sagesse, comme un canal dérivé du fleuve.

42. — *Hortum,* κῆπον. — *Prati mei fructum,* τὴν πρασιάν, un carré ensemencé dans un jardin, par conséquent, ce qui a le plus besoin d'être arrosé. Le texte du Complut appelle le jardin ἄριστον, et la plantation δικαίαν. Dans les Ps., I, 3, XCI, 14, les justes sont aussi comparés à des plantes.

43. — *Appropinquavit,* ne doit pas s'entendre d'un rapprochement local, mais d'une similitude. Gr. : « et voici que mon canal est devenu un fleuve, et mon fleuve est devenu une mer ». La Sagesse, d'après la Vulgate, est devenue comme une vaste mer, parce que du coin de la Judée où elle était reléguée avant Jésus-Christ, elle s'est répandue sur la terre entière par la prédication évangélique : « in omnem terram exivit sonus eorum ». Quant à l'auteur, d'après le grec, il veut dire que quand il eut étudié la sagesse, le petit ruisseau qu'il avait creusé pour son usage est devenu un grand fleuve et une vaste mer, c'est-à-dire que la sagesse est descendue dans son cœur si libéralement, qu'il a de quoi instruire les autres et leur faire partager sa science et son bonheur.

44. — *Illumino,* φωτιῶ, je ferai luire. Ce même verbe grec, chez les premiers chrétiens, voulait aussi dire « catéchiser ». — *Narrabo.* « Narrabo nomen tuum fratribus meis », devait dire aussi le Messie triomphant de la mort. Ps., XXI, 23.

45. — Ce verset fait allusion à la descente aux enfers.

46. — *Quasi prophetiam,* dans le sens large, « comme une parole inspirée ». — *Et relinquam.* Gr. : « et je la laisserai pour les générations futures ».

47. — *Veritatem.* Gr. : « elle », la sagesse. Dans le latin, c'est la sagesse incarnée qui parle; Jésus n'a pas travaillé pour sa seule gloire, mais aussi « propter nos homines et propter nostram salutem. »

CHAPITRE XXV

Trois choses qu'on aime (ꝟꝟ. 1, 2). — Trois choses qu'on déteste (ꝟꝟ. 3, 4). — Travailler dès la jeunesse à acquérir la sagesse qui fait la gloire des vieillards (ꝟꝟ. 4-8). — Dix choses recommandables dont la principale est la crainte de Dieu (ꝟꝟ. 9-16). — Des maux que cause une méchante femme (ꝟꝟ. 17-33). — Précautions à prendre contre elle (ꝟꝟ. 34-36).

1. Trois choses plaisent à mon esprit et sont estimées de Dieu et des hommes :
2. Des frères qui sont unis, des proches qui s'aiment, un mari et une femme qui s'accordent bien.
3. Il y a trois sortes de gens que déteste mon âme, et dont la vie m'est fort à charge :
4. Le pauvre orgueilleux, le riche menteur et le vieillard sot et dénué de sens.
5. (Ce que) tu n'as pas amassé dans ta jeunesse, comment le trouveras-tu dans ta vieillesse?
6. Comme il est beau pour une tête blanche d'avoir du jugement, et pour les vieillards de savoir conseiller !
7. Comme aux vieillards sied bien

1. In tribus placitum est spiritui meo, quæ sunt probata coram Deo et hominibus.
2. Concordia fratrum, et amor proximorum, et vir et mulier bene sibi consentientes.
3. Tres species odivit anima mea, et aggravor valde animæ illorum.
4. Pauperem superbum; divitem mendacem; senem fatuum et insensatum.
5. Quæ in juventute tua non congregasti, quomodo in senectute tua invenies?
6. Quam speciosum canitiei judicium, et presbyteris cognoscere consilium.
7. Quam speciosa veteranis sa-

Chap. xxv. — 1. — *Placitum est.* La traduction grecque ὡραΐσθην, « je me pare de trois choses », est probablement fautive; le Syriaque porte comme la Vulgate : « il y a trois choses que recherche mon âme ». — *Probata,* καὶ ἀνέστην ὡραία, « et je me tiens belle »; même faute de traduction que dans le premier membre; ce n'est plus en effet, la sagesse qui parle dans ce chapitre.

2. — *Fratrum,* qu'il est préférable de prendre dans le sens large de l'hébreu אחים, *achim,* les frères, les compagnons, les compatriotes. Ps. cxxxii, 1. De la sorte, les trois idées du verset forment gradation. — *Vir et mulier.* Homère avait dit déjà, Od., vi, 183 :

> Οὐ μὲν γὰρ τοῦγε κρεῖσσον καὶ ἄρειον
> ἢ ὅθ' ὁμοφρονέοντε νοήμασιν οἶκον ἔχητον
> ἀνὴρ ἠδὲ γυνή.

Cfr. Ps., lxvii. 7.

3. — *Aggravor,* προσώχθισα, « je m'indigne grandement de leur vie ».

4. — *Pauperem superbum.* La pauvreté devrait suggérer l'humilité; l'orgueil éloigne d'elle tout secours. Ceci est encore plus vrai de la pauvreté spirituelle. Apoc., iii, 17. — *Mendacem.* On trompe ordinairement par intérêt; quoi de plus odieux qu'un riche qui se sert de la fraude pour augmenter sa richesse! — *Fatuum.* Le latin et les versions syr. et arab. ont lu μῶρον, au lieu de μοιχόν que porte le grec actuel. Que penser du vieillard « voluptueux » qui couve encore au déclin de la vie une passion dégradante qu'on ne peut pas même excuser dans la jeunesse.

5. — *Non congregasti.* Prov., vi, 8. Tout en étant générale, la pensée doit s'appliquer à la recherche de la sagesse, le bien principal à l'acquisition duquel veut exhorter le fils de Sirach.

6. — Ce verset et les deux suivants expriment une idée qu'on retrouve dans la Sagesse, iv, 8. L'honneur de la vieillesse n'est pas dans les cheveux blancs, le vieillard du ꝟ. 4 les possède, mais uniquement dans la possession de la sagesse. Prov., xx, 29.

pientia, et gloriosis intellectus, et consilium!

8. Corona senum multa peritia, et gloria illorum timor Dei.

9. Novem insuspicabilia cordis magnificavi, et decimum dicam in lingua hominibus :

10. Homo qui jucundatur in filiis, vivens et videns subversionem inimicorum suorum.

11. Beatus qui habitat cum muliere sensata, et qui lingua sua non est lapsus, et qui non servivit indignis se.

Infr. 26, 1; *Supr.* 14, 1 *et* 19, 16; *Jac.* 3, 2.

12. Beatus qui invenit amicum verum et qui enarrat justitiam auri audienti.

13. Quam magnus qui invenit

la sagesse, et aux grands la science et la prudence!

8. La prudence consommée est la couronne des vieillards, et la crainte de Dieu fait leur gloire.

9. Il y a neuf choses dont mon cœur exalte le bonheur, et une dixième que ma langue proclamera *aux hommes*.

10. L'homme qui trouve sa joie dans ses enfants; celui qui vit et voit la ruine de ses ennemis.

11. Heureux celui qui habite avec une femme sensée, celui qui ne pèche point par la langue, et qui ne sert point des maîtres indignes de lui.

12. Heureux celui qui a trouvé *un ami véritable*, et qui parle *de la justice* à une oreille attentive.

13. Comme est grand celui qui

---

8. — *Timor Dei :* « hoc est enim omnis homo ». Ecclé., XII, 13.

9. — *Insuspicabilia.* Gr. : « J'ai déclaré heureuses dans mon cœur neuf choses, et je proférerai la dixième par ma langue ».

10. — 1° *Qui jucundatur.* C'est aussi la grande joie de la paternité spirituelle : « Majorem horum non habeo gratiam, quam ut audiam filios meos in veritate ambulare ». III Joan., 4. — 2° *Vivens et videns.* Si le désir de voir l'humiliation d'un ennemi était inspiré par la vengeance, la sagesse le défendrait, Prov., XXIV, 17. Ce qui est heureux dans la ruine des ennemis, ce n'est pas leur perte, mais c'est la cessation du mal et la manifestation de la justice divine.

11. — 3° *Qui habitat.* Prov., XIV, 1. — 4° *Non est lapsus.* Ps. XIV, 3; Jac., III, 2. — 5° *Qui non servivit.* Prov., XXX, 22.

12. — 6° *Amicum verum.* Prov., XVIII, 24. En grec : φρόνησιν. La leçon de la Vulgate est préférable, car la sagesse, qui se confond avec la prudence, va être nommée au verset suivant, tandis que l'amitié trouve bien sa place au milieu des choses heureuses dont parle l'auteur. Le syriaque traduit : « heureux celui qui a trouvé la miséricorde », ce qui donne une grande probabilité à la leçon du latin, car du même radical רחם, *racham,* viennent les deux dérivés *rechoum,* aimé, ami, et *rachoum,* miséricordieux, ou *rachamim,* miséricorde; le syriaque a choisi le second sens et le latin le premier. — 7° *Qui enarrat.* Gr. : « celui qui parle dans l'oreille de ceux qui écoutent », heureux le maître qui trouve une oreille attentive à ses leçons de sagesse ou de justice. Bossuet entend cette seconde partie du verset dans un autre sens dont le grec s'accommoderait plus facilement que le latin : « Heureux celui qui a trouvé un ami fidèle et qui raconte son droit à une oreille attentive. Ce grand homme a joint ensemble dans ce seul verset deux des plus sensibles consolations de la vie humaine, l'une de trouver dans ses embarras un ami fidèle, à qui l'on puisse demander un bon conseil, l'autre de trouver dans ses affaires une oreille patiente à qui on puisse déduire toutes ses raisons ». S. sur la justice, 2e P.

13. — 8° *Qui invenit sapientiam.* Sap., VII, 10, 11. — *Et scientiam* n'est pas dans le grec, où du reste le parallélisme ne le réclame aucunement. Le terme qui suit dans cette énumération est évidemment le dixième et dernier, et jusqu'ici nous n'en avons trouvé que huit au lieu de neuf. Pour compléter le nombre, plusieurs subdivisent en deux le second hémistiche du ℣. 10 : 2° *vivens,* 3° *et videns,* ce qui est formellement contraire au parallélisme et au sens de la pensée. D'autres font de *et scientiam* le neuvième terme, ou conservent au ℣. 12 la leçon du grec à côté de celle du latin : 6° heureux qui a trouvé un ami; 7° heureux qui a trouvé la prudence. Ces suppositions sont assez peu plausibles. Par contre, les versions syriaque et arabe nous fournissent deux autres termes; le premier qu'elles insèrent après notre troi-

a trouvé la sagesse *et la science!* mais personne ne surpasse celui qui craint le Seigneur.

14. La crainte de Dieu s'élève au-dessus de tout.

15. *Heureux celui à qui il est donné d'avoir la crainte de Dieu;* à qui comparer celui qui la possède?

16. (Craindre Dieu, c'est commencer à l'aimer, et s'attacher à lui, c'est commencer à avoir foi en lui.)

17. *Le comble de la douleur est la tristesse du cœur, et le comble de la malice est la méchanceté de la femme.*

18. *On préfère voir* toutes les douleurs, plutôt que la douleur du cœur;

sapientiam et scientiam! sed non est super timentem Dominum;

14. Timor Dei super omnia se superposuit;

15. Beatus homo cui donatum est habere timorem Dei; qui tenet illum, cui assimilabitur?

16. Timor Dei initium dilectionis ejus; fidei autem initium agglutinandum est ei.

17. Omnis plaga, tristitia cordis est; et omnis malitia, nequitia mulieris.

18. Et omnem plagam, et non plagam videbit cordis;

---

sième : « qui non duxit aratrum in bove et asino simul », allusion à Deut., XXII, 10, qui paraît ici assez étrange; le second qu'elles lisent après le ℣. 10 : « beatus vir quem non fregit paupertas nec profligavit inopia ». Ces additions prouvent au moins qu'on s'est préoccupé de combler une lacune du texte hébreu. L'existence de cette lacune deviendra tout à fait probable si on observe que le ℣. 11 est composé de trois membres, tandis que les règles générales du parallélisme, soigneusement suivies par le fils de Sirach, n'en réclament que deux. Il y a donc un hémistiche qui est resté sans son parallèle. — 10° *Non est super timentem.* C'est le point culminant du bonheur.

14. — *Timor,* Dans quelques textes grecs : ἀγάπησις. Les deux mots expriment à peu près la même idée.

15. — *Beatus.* « Quid enim tam beatificum, quam hic timor, qui genitor eruditorque sapientiæ est? In cujus utique devotione devota est et voluntas, quæ auctore gratia eodem proficit timore, quo cœpit. Cum ergo hic timor etiam per quamdam vim magni terroris immittitur, non ibi ratio extinguitur, nec intellectus aufertur; sed illa potius quæ mentem premebat caligo discutitur, ut voluntas depravata prius atque captiva, recta efficiatur et libera ». De Voc. Omn. Gent. 27.

16. — *Initium dilectionis.* La vingt-cinquième censure de la Bulle *Auctorem fidei* condamne ceux qui nient que « timor ipse gehennalis... non sit in se bonus et utilis, velut donum supernaturale ac motus a Deo inspiratus præparans ad amorem justitiæ », tandis que le Concile de Trente et les Pères enseignent « opus esse ut intret timor primo per quem veniat charitas ». — *Agglutinandum.* Gr. : πίστις δὲ ἀρχὴ κολλήσεως αὐτοῦ. La foi est le commencement de l'attachement à Dieu, car il faut connaître Dieu avant de s'attacher à lui : « Fides est humanæ salutis initium, fundamentum et radix omnis justificationis ». Conc. Trid. VI, 8. Le sens de la Vulgate n'est pas moins vrai que celui du grec; le commencement de la foi, son premier effet, c'est l'attachement à Dieu; ou encore l'attachement à Dieu, comme le réclame le Concile de Trente, VI, 6 : « illumque tanquam omnis justitiæ fontem diligere incipiunt », est une des conditions premières non pas de la foi pure et simple dont le commencement est un don purement gratuit de Dieu, Conc. Arausic. II, c. V, mais de la foi vivifiée par la charité, c'est-à-dire de la justification. Ce verset ne se trouve pas dans quelques textes grecs; néanmoins sa conformité avec la doctrine catholique n'est pas une raison pour y voir une insertion faite postérieurement par une main chrétienne, comme le prétendent certains protestants.

17. — Ce verset qui manque dans le grec, n'est qu'une double traduction du suivant. — *Nequitia mulieris.*

Cœur de femme trompe le monde,
Car en lui malice abonde,

dit un vieux proverbe.

18 et 19. — *Videbit* n'est pas dans le grec, où le verbe est sous-entendu à dessein : « toute plaie, mais non la plaie du cœur, toute méchanceté, mais non la méchanceté de la femme ». Ce proverbe, cité par le Talmud, ressemble à cette maxime des Grecs : θησαυρὸς ἐστι τῶν κακῶν κακὴ γυνή. Il n'est

19. Et omnem nequitiam, et non nequitiam mulieris;
20. Et omnem obductum, et non obductum odientium;

21. Et omnem vindictam, et non vindictam inimicorum.
22. Non est caput nequius super caput colubri;
23. Et non est ira super iram mulieris. Commorari leoni et draconi placebit, quam habitare cum muliere nequam.

Prov. 21, 19.

24. Nequitia mulieris immutat faciem ejus; et obcæcat vultum suum tanquam ursus; et quasi saccum ostendit. In medio proximorum ejus
25. Ingemuit vir ejus, et audiens suspiravit modicum.

19. Toutes les malices, plutôt que la malice de la femme;
20. Toutes les agressions, plutôt que les agressions de ceux qui nous haïssent;
21. Toutes les vengeances, plutôt que la vengeance des ennemis.
22. Il n'y a point de tête *plus méchante* que la tête du serpent,
23. Et point de colère qui surpasse la colère de la femme. Mieux vaudrait habiter avec un lion et un dragon que demeurer avec une méchante femme.
24. La malignité d'une femme change son visage; *elle rend farouche sa figure comme un ours,* et la fait paraître comme un sac. Au milieu de ses proches
25. Son mari se lamente, et en les entendant il soupire en secret.

---

question dans tout ce passage que d'une certaine classe de femmes. La femme est capable des plus héroïques vertus, et les livres saints ne craignent pas de faire fréquemment son éloge; nous allons en trouver un exemple au chapitre suivant; mais « corruptio optimi pessima », et, disaient nos pères,

Si la femme vaut, elle vaut un empire,
Si est autre, au monde n'y a beste pire.

20. — *Obductum,* ἐπαγωγήν, l'invasion, tout malheur qui vient du dehors.

21. — *Vindictam inimicorum.* Allusion au choix que fit David : « melius est ut incidam in manus Domini quam in manus hominum ». II Reg., XXIV, 14.

22. — *Caput,* κεφαλή. La pensée est vraie, même avec ce mot. Toutefois l'hébreu ראש, *rosh,* signifiant à la fois *tête* et *venin,* on peut croire avec D. Calmet que ce second sens était celui de l'auteur; il s'accorde mieux aussi avec l'expression parallèle du verset suivant.

23. — *Mulieris.* Dans le grec : ἐχθροῦ. Les versions syr. et ar. suivent la leçon du latin, plus probable d'ailleurs, au point de vue du contexte et de l'énergie de la pensée; la fureur d'un ennemi est chose naturelle et ordinaire, celle de la femme peut bien être signalée comme une chose contre nature, et comparable au venin du serpent. Depuis le péché originel, les deux idées de serpent et de femme méchante s'appellent l'une l'autre. Un vieux dicton s'en exprime en ces termes :

Femme est mère de tout dommage,
Tout mal en vient et toute rage,
Plus aigrement poingt que serpent,
Nul ne poingt qui ne s'en repent.

Leoni. Salomon se contentait de préférer la solitude à la société d'une méchante femme. Prov., XXI, 19, XXV, 24. Le fils de Sirach aime encore mieux la compagnie des plus dangereux animaux. — *Draconi,* le תנין, *tannin* hébreu, monstre marin, probablement le crocodile. Ἴσον λεαίνης καὶ γυναικὸς ὠμότης, dit un proverbe grec.

24. — *Obcæcat.* Gr. : « et obscurcit son visage comme un sac ». L'hébreu שק, *sac,* est le nom d'une étoffe en poils de chèvres qui est grossière, sombre, et propre à faire des vêtements de deuil. Au lieu de σάκκον, un grand nombre de manuscrits ont ἄρκος, ours. Le latin a traduit les deux leçons qui l'une et l'autre dépeignent la physionomie de la femme méchante.

25. — *Ingemuit,* ἀναπεσεῖται. Ce verbe veut dire « se renverser » et signifie au propre : se mettre à table en se couchant à la manière des anciens, et au figuré : tomber dans l'abattement. La Vulgate s'est arrêtée à cette dernière acception; les autres versions suivent l'autre sens. C'est en compagnie de ses amis qu'un homme sent mieux le malheur d'avoir une méchante femme. — *Modicum.*

26. Toute malice est légère comparée à la malice de la femme; que le sort des pécheurs fonde sur elle.

27. Comme une montée sablonneuse aux pieds d'un vieillard, ainsi est une femme bavarde pour un homme paisible.

28. Ne considère pas la beauté d'une femme, et ne la convoite pas (pour ses charmes.)

29. *De la femme vient* la colère, l'insolence et la grande honte.

30. Si la femme a l'autorité, *elle s'élève contre son mari.*

31. L'abattement du cœur, la tristesse du visage, et la douleur de l'âme, voilà ce que cause une méchante femme.

32. Les mains sont débiles et les genoux fléchissent quand la femme ne fait pas le bonheur de son mari.

33. C'est par la femme que commença le péché, et c'est à cause d'elle que tous nous mourons.

26. Brevis omnis malitia super malitiam mulieris, sors peccatorum cadat super illam.

27. Sicut ascensus arenosus in pedibus veterani, sic mulier linguata homini quieto.

28. Ne respicias in mulieris speciem; et non concupiscas mulierem in specie.

Infr. 42, 6.

29. Mulieris ira, et irreverentia, et confusio magna.

30. Mulier si primatum habeat, contraria est viro suo.

31. Cor humile, et facies tristis, et plaga cordis, mulier nequam.

32. Manus debiles, et genua dissoluta, mulier quæ non beatificat virum suum.

33. A muliere initium factum est peccati, et per illam omnes morimur.

Gen. 3, 6.

Le latin a lu μικρά au lieu de πικρά qui est dans le grec.

26. — *Sors peccatorum.* Le châtiment temporel et éternel réservé aux pécheurs. Prov., II, 18.

27. — *Ascensus aronosus.* La marche ordinairement fatiguante, surtout pour un oriental, a ici trois circonstances aggravantes : c'est une montée, cette montée est sablonneuse, et déjà une plaine sablonneuse est rude à traverser, enfin celui qui monte est un vieillard. — *Mulier linguata.* C'est une fatigue, un agacement insupportable. On disait il y a trois siècles :

Deux femmes font un plaid,
Trois un grand caquet,
Quatre un plein marché.

Du reste ici ce n'est pas seulement la langue légère qui est stigmatisée, c'est surtout la langue perfide.

28. — *Ne respicias,* μὴ προσπέσῃς, ne tombe point au sujet de la beauté de la femme, c'est-à-dire ne te rends pas coupable à cette occasion, ou bien : ne te précipite pas attiré par cette beauté. Supr., IX, 2-5.

29 et 30. — En grec : « c'est indignation, opprobre et grande honte, si c'est la femme qui fournit à son mari », qui l'entretient, qui l'enrichit. Dans la Vulgate, le ℣. 30 signale une des conséquences du fait indiqué dans le grec. Si la femme enrichit son mari, elle le domine et usurpe son rôle contrairement aux convenances sociales et à l'institution divine : « Sub viri potestate eris, ipse dominabitur tui ». Gen., III, 16.

31. — Ce verset et le suivant résument tous les maux que cause à son mari une femme méchante; elle est pour lui une douleur intime et de tous les instants, étant « os de ossibus et caro de carne ».

33. — *A muliere.* « Memento semper quod paradisi colonum de possessione sua mulier ejecerit ». S. Hier., Ep. 52 ad Nepot. 5. Ce texte rappelle le fait de la chute originelle, mais n'implique nullement que si la femme eut seule péché, sa descendance en eut subi les conséquences. « Non ergo peccatum originale derivatur in filiis a matre, sed a patre », conclut S. Thomas, 1a 2æ, LXXXI, 5, dont l'opinion est regardée comme très probable par les théologiens. Quelques commentateurs protestants trouvent une contradiction entre ce verset où Eve est signalée comme introductrice de la mort, et d'autres passages du livre, XIV, 12-19, XVII, 3, où la mort semble présentée comme une nécessité originelle de notre nature. Mais si dans ces derniers pas-

34. Non des aquæ tuæ exitum, nec modicum; nec mulieri nequam veniam prodeundi.

35. Si non ambulaverit ad manum tuam, confundet te in conspectu inimicorum.

36. A carnibus tuis abscinde illam, ne semper te abutatur.

34. Ne laisse pas à l'eau *même la moindre* issue, ni à la méchante femme le moyen de se produire.

35. Si elle n'est pas conduite par ta main, *elle te fera honte à la face de tes ennemis.*

36. Sépare-la de ton corps, *de peur qu'elle n'abuse toujours de toi.*

CHAPITRE XXVI

Portrait de la femme vertueuse (℣℣. 1-4, 16-24). — Trois choses à craindre, surtout la femme jalouse (℣℣. 5-9). — La femme méchante et impudique (℣℣. 10-15). — Trois choses déplorables, surtout le passage du bien au mal (℣℣. 25-27). — Péril de pécher auquel sont exposés les marchands (℣. 28).

1. Mulieris bonæ beatus vir; numerus enim annorum illius duplex.

2. Mulier fortis oblectat virum suum, et annos vitæ illius in pace implebit.

3. Pars bona, mulier bona, in parte timentium Deum dabitur viro pro factis bonis;

4. Divitis autem et pauperis cor

1. Heureux le mari d'une femme qui est bonne, car le nombre de ses années sera doublé.

2. La femme forte est la joie de son mari, et elle lui fait passer dans la paix les années *de sa vie.*

3. Une femme vertueuse est un bon partage, parmi ceux qui craignent Dieu elle est donnée *à un homme en récompense de ses bonnes actions.*

4. Qu'il soit riche ou pauvre, son

---

sages il n'est point fait mention explicite de la faute d'Adam, il n'est point non plus contredit à ce dogme fondamental de la déchéance primitive, que notre auteur ne peut ni ignorer, ni méconnaître, et qu'il doit toujours supposer quand il parle de la nécessité de la mort. Cette nécessité est purement relative, car la mort n'entrait pas dans le plan de Dieu, Sap., II, 23, et quand le fils de Sirach en parle sous quelque forme que ce soit, il n'en méconnaît pas plus l'origine accidentelle que S. Paul quand il dit : « Statutum est hominibus semel mori ». Heb., IX, 27.

34. — *Veniam prodeundi,* ἐξουσίαν (ἐξόδου.) Les anciens, surtout en Orient, tenaient la femme étroitement enfermée; depuis Notre-Seigneur, c'est la modestie chrétienne qui doit contenir la femme plus efficacement que toutes les clôtures, comme le recommandait S. Vincent de Paul à ses Filles de la Charité.

35. — *Ad manum tuam,* selon la direction que lui imprime ta main.

36. — *Abscinde illam,* au moyen du divorce permis par la loi de Moïse. Deut., XXIV, 1.

CHAP. XXVI. — 1. — *Duplex,* car la paix du foyer domestique prolongera sa vie, et aussi ses jours vaudront deux fois mieux.

2. — *Mulier fortis,* conforme au portrait qu'en ont tracé les Proverbes, XXXI, 10.

3. — *Pars bona,* Prov., XVIII, 22. — *In parte.* Gr. : « elle sera donnée en partage à ceux qui craignent le Seigneur ». Prov., XIX, 14.

4. — *Divitis.* Gr. : « Du riche et du pauvre le cœur est bon, en tout temps le visage gai », sentence qui ne serait point exacte dans le sens absolu ; ce riche et ce pauvre ont avec eux

bonum, in omni tempore vultus illorum hilaris.

5. A tribus timuit cor meum, et in quarto facies mea metuit;

6. Delaturam civitatis, et collectionem populi.

7. Calumniam mendacem, super mortem omnia gravia;

8. Dolor cordis et luctus, mulier zelotypa.

9. In muliere zelotypa flagellum linguæ, omnibus communicans.

10. Sicut boum jugum quod movetur, ita et mulier nequam; qui tenet illam, quasi qui apprehendit scorpionem.

11. Mulier ebriosa, ira magna; et contumelia, et turpitudo illius non tegetur.

cœur est heureux, et en tous temps *leur* visage est joyeux.

5. Il y a trois choses que redoute mon cœur, et une quatrième qui jette l'épouvante sur mon visage :

6. La haine de la cité, la sédition du peuple,

7. Et la calomnie *mensongère,* toutes choses plus insupportables que la mort.

8. Mais la douleur du cœur et l'affliction, c'est une femme jalouse.

9. *Dans une femme jalouse* la langue est un fléau qui atteint tout le monde.

10. Une paire de bœufs qui sont en désaccord, c'est une méchante femme, la tenir, c'est saisir un scorpion.

11. Le comble de l'indignation, c'est une femme adonnée au vin, *sa honte et* son infamie ne resteront pas cachées.

---

une femme vertueuse, et la pauvreté n'altère pas la joie de ce dernier, ni les soucis le bonheur du riche, car leur femme leur tient lieu de tous les trésors. Compl. : « du riche et du pauvre le cœur est bon aux yeux du Seigneur, en tout temps ils se glorifient en ayant un visage gai ».

5. — *Metuit.* Gr. : ἐδεήθην, j'ai conjuré, sentiment de répulsion plus vive encore que la simple crainte. Beaucoup de manuscrits ont pourtant ἐφοβήθην.

6. — *Delaturam,* διαβολήν, la trahison d'une ville, non pas au sens actif, car il est question de trois maux qu'on endure, mais au sens passif, la trahison dont on est la victime quand on est mis injustement au ban d'une cite, de sa patrie. — *Collectionem,* ἐκκλησίαν ὄχλου, le rassemblement de la foule, la sédition, comme, par exemple, celle dont S. Paul fut l'objet à Ephèse. Act., XIX, 23-40. Fritzsche pense que dans l'hébreu on devait lire קללה, *kelalah,* l'exécration, la malédiction, et non קהל, *kahal,* l'assemblée. Rien ne justifie cette supposition.

8. — *Zelotypa.* Gr. : « la femme jalouse vis-à-vis d'une femme ». Comme la polygamie n'existait pour ainsi dire plus au temps où fut écrit le livre, la femme qui est en butte à la jalousie n'est pas une seconde épouse ; c'est une étrangère contre laquelle l'épouse actuelle nourrit d'autant plus d'antipathie, que le mari pourrait répudier la première femme et prendre la seconde.

9. — *Flagella.* Le fléau de sa langue se communique à tous, parce qu'elle tient à tout venant des propos calomniateurs contre son mari, et contre la femme dont elle est jalouse.

10. — *Boum jugum.* Gr. : « une paire de bœufs qui branlent, une femme mauvaise ». Le couple conjugal dont fait partie une méchante femme, est comme un couple de bœufs en désaccord pour tirer le même chariot. — *Scorpionem,* sorte d'arachnide portant à l'extrémité de la queue un dard recourbé qui inocule un venin assez inoffensif dans nos climats, mais mortel en Orient. Les scorpions ne manquaient pas autour du Sinaï, Deut., VIII, 15, et en Palestine. On donnait aussi ce nom à la branche du Solanum melongena, dont les épines ressemblent au dard de l'animal, et qui à ce titre, remarque S. Isidore, Etym., V, 27, « scorpio rectissimo nomine vocatur, qui arcuato vulnere in corpus infigitur ». Dans ce verset, il est plus probablement question de l'animal, mais avec la branche épineuse la pensée ne serait pas changée.

11. — *Et contumelia.* Gr. : « et elle ne cachera pas sa honte », car « luxuriosa res, vinum », Prov., XX, I, surtout pour une femme.

12. Fornicatio mulieris in extollentia oculorum, et in palpebris illius agnoscetur.

13. In filia non avertente se, firma custodiam; ne inventa occasione utatur se.

Infr. 42, 11.

14. Ab omni irreverentia oculorum ejus cave, et ne mireris si te neglerexit;

15. Sicut viator sitiens, ad fontem os aperiet, et ab omni aqua proxima bibet, et contra omnem palum sedebit, et contra omnem sagittam aperiet pharetram donec deficiat.

16. Gratia mulieris sedulæ delectabit virum suum, et ossa illius impinguabit.

17. Disciplina illius datum Dei est.

18. Mulier sensata et tacita, non est immutatio eruditæ animæ.

19. Gratia super gratiam, mulier sancta et pudorata.

20. Omnis autem ponderatio non est digna continentis animæ.

21. Sicut sol oriens mundo in altissimis Dei, sic mulieris bonæ speciei in ornamentum domus ejus;

22. Lucerna splendens super can-

12. L'impudicité de la femme se reconnaît à l'effronterie des yeux et au mouvement des paupières.

13. Fais bonne garde auprès d'une fille qui ne se détourne point, de peur que, l'occasion survenant, elle n'abuse d'elle-même.

14. Défie-toi de toute impudence de *ses* yeux, et ne t'étonne point si elle t'outrage.

15. Comme un voyageur altéré qui ouvre la bouche *à une source* et boit la première eau venue, elle s'assiéra près de chaque poteau, et devant *toute* flèche elle ouvrira son carquois *jusqu'à ce qu'elle défaille.*

16. Le charme d'une femme *diligente* réjouit son mari et engraisse ses os.

17. Sa bonne conduite est un don de Dieu.

18. La femme *sensée est* silencieuse, et rien n'est comparable à l'âme bien élevée.

19. C'est grâce sur grâce qu'une femme *sainte et* chaste.

20. Aucun prix n'équivaut à une âme qui sait garder la continence.

21. Comme le soleil qui se lève *sur le monde* au plus haut des cieux, ainsi la beauté d'une femme vertueuse fait l'ornement de sa maison.

22. Comme le flambeau qui brille

---

12. — *Agaoscitur*. Solomon a déjà tracé ce portrait. Prov., VI, 25, VII, 10-12.

13. — *Non avertente se*. Gr. : ἀδιατρέπτῳ opiniâtre, rebelle aux remontrances. — *Utatur se,* ἑαυτῇ, d'elle-même, en se livrant à la débauche. Il faut veiller sur elle pour la préserver, si on a droit de le faire, sinon, pour se préserver soi-même de ses séductions.

14. — *Neglexerit,* πλημμελήσῃ, si elle se comporte mal à ton égard, si elle te provoque.

15. — Le voyageur altéré n'est pas difficile, il boit la première eau qu'il trouve; l'impudique n'est pas plus difficile pour satisfaire sa passion, le premier complice venu lui suffit. — *Palum,* le « signum prostitutionis... ad omne caput viæ » dont parle Ezéchiel, XVI, 25. Ce qui est ici n'est que l'abrégé de ce chapitre où le prophète reproche à Jérusalem de se conduire en prostituée. — *Contra omnem sagittam.* Gr. : « et en face de la flèche elle ouvrira son carquois », expression voilée pour indiquer l'abandon coupable de l'impudique. Prov., XXX, 16.

16. — *Impinguabit,* à prendre au sens figuré, comme Prov., XV, 30.

17. — La Vulgate a agencé en trois versets 16-18 ce qui est dans le grec : « le charme de la femme réjouit son mari, et sa science engraisse ses os; c'est un don du Seigneur qu'une femme silencieuse, et il n'y a point d'équivalent pour une âme bien élevée ».

18. — *Tacita.* La femme silencieuse et discrète est un don de Dieu d'autant mieux apprécié que la bavarde est plus détestable. Supr., XXV, 27.

21. — *In altissimis Dei,* hébraïsme pour signifier ce qu'il y a de plus élevé.

sur le chandelier sacré, telle est la beauté de son visage à l'âge mûr.

23. Comme des colonnes d'or sur des bases d'argent, ainsi sont solides sur leurs plantes les pieds de la *femme* inébranlable.

24. *Comme des fondations éternelles sur une roche solide, ainsi sont les préceptes divins dans le cœur d'une sainte femme.*

25. Deux choses attristent mon cœur, et la troisième y fait naître l'indignation.

26. L'homme de guerre qui périt de misère, l'homme de sens qui est méprisé,

27. Et celui qui passe de la justice au péché : celui-là, Dieu l'a préparé pour le glaive.

28. *Deux choses m'ont paru difficiles et périlleuses :* le marchand

delabrum sanctum, et species faciei super ætatem stabilem.

23. Columnæ aureæ super bases argenteas, et pedes firmi super plantas stabilis mulieris.

24. Fundamenta æterna supra petram solidam, et mandata Dei in corde mulieris sanctæ.

25. In duobus contristatum est cor meum, et in tertio iracundia mihi advenit;

26. Vir bellator deficiens per inopiam; et vir sensatus contemptus;

27. Et qui transgreditur a justitia ad peccatum, Deus paravit eum ad rhomphæam.

28. Duæ species difficiles et periculosæ mihi apparueruut, difficile

---

22. — *Candelabrum,* le chandelier du temple, I Macc., I, 23, IV, 49, 50. — *Ætatem stabilem,* ἡλικίᾳ στασίμῃ. Le mot grec peut désigner l'âge ou la taille ; avec le premier sens, l'image est inchoérente, avec le second, la comparaison est parfaite : un beau visage sur une noble stature est comme le flambeau sur le chandelier. Cfr. Matth., VI, 27.

23. — *Pedes firmi.* Gr. : « et des pieds élégants sur les poitrines de celle qui se tient bien ». Au lieu de ἐπὶ στέρνοις qui n'a aucun sens, le latin a lu ἐπὶ πτέρναις, ce qui se comprend et répond parfaitement à l'image du premier hémistiche. Il est clair que dans ces deux versets, la beauté corporelle n'est célébrée que comme symbole de la beauté morale.

24. — *Super petram.* Matth., VII, 24-25. A cet endroit, plusieurs textes, Compl., entre autres, et les versions syr. et arab. ont une longue insertion que nous reproduisons en latin. Elle commence par une exhortation à la pureté du mariage :

Fili, florem ætatis tuæ conserva sanum,
et ne des alienis virtutem tuam.
Cum quæsieris totius campi fertilem partem,
sparge propria semina fretus nobilitate tua.
Ita genimina tua remanentia,
et fiduciam nobilitatis habentia magnificabuntur.

Vient ensuite le portrait de la femme débauchée comparée à la femme honnête :

Mulier mercenaria similis sputo (ou porco, σιάλῳ) [reputabitur.
maritata autem turris mortis utentibus reputabitur.

Cette tour de mort est celle où l'on enfermait les condamnés à mort.

Mulier impia iniquo pars dabitur,
pia autem datur timenti Dominum
Mulier inhonesta ignominiam proteret,
filia autem honesta etiam virum reverebitur.
Mulier impudens ut canis reputabitur.
et quæ habet pudorem Dominum timebit.
Mulier virum proprium honorans sapiens omnibus [videbitur,
inhonorans vero impia in superbia cunctis cognoscetur.
Mulieris bonæ beatus vir,
nam numerus annorum ejus duplex erit.
Mulier clamosa et linguosa, ut tuba hostium
ad fugationem considerabitur.
Hominis cujusque anima similis illis,
belli sedititionibus animam exponet.

Avant ces deux derniers versets, Syr. et Ar. ajoutent encore ce distique :

Jurgium mulieris est cum lenitate,
et quasi tenuis febricula, sic esse videtur.

26. — *Vir bellator.* Il est lamentable, en effet, de voir dénué de tout celui qui a sacrifié ses intérêts personnels à ceux de sa patrie, surtout dans un temps où le service militaire était à peu près volontaire. — *Contemptus.* C'est ce qui arrive dans les temps de bouleversement ; « mais les sages sont-ils crus en ces temps d'emportements, et ne se rit-on pas de leurs prophéties » ? Boss. Or. fun. de Henr. d'Angl. 1. P.

27. — *A justitia ad peccatum,* malheur plus grand que les deux autres. — *Paravit eum,* post prævisa demerita.

28. — *Caupo,* κάπηλος, le cabaretier. Le

exuitur negotians a negligentia; et non justificabitur caupo a peccatis labiorum.

évite difficilement le péché, et le vendeur de vin n'échappe pas aux fautes *de la langue.*

CHAPITRE XXVII

Dangers auxquels on est exposé dans le commerce (ỳỳ. 1-4). — De la conversation comme moyen de connaître un homme (ỳỳ. 5-8). — De l'attachement à la justice (ỳỳ. 9, 10). — Le péché poursuit le pécheur (ỳỳ. 11, 33). — Versatilité de l'insensé; du cas qu'on doit faire de ses paroles et de sa société (ỳỳ. 12-15). — Des querelles et des injures (ỳ. 16). — De la blessure irrémédiable faite à l'amitié par la révélation des secrets (ỳỳ. 17-24). — Perfidie de l'hypocrite (ỳỳ. 25-27). — Le méchant est lui-même victime du mal qu'il veut faire (ỳỳ. 28-32).

1. Propter inopiam multi deliquerunt; et qui quærit locupletari, avertit oculum suum.

2. Sicut in medio compaginis lapidum palus figitur, sic et inter medium venditionis et emptionis angustiabitur peccatum.

3. Conteretur cum delinquente delictum.

4. Si non in timore Domini tenueris te instanter, cito subvertetur domus tua.

5. Sicut in percussura cribri remanebit pulvis, sic aporia hominis in cogitatu illius.

6. Vasa figuli probat fornax, et

1. Beaucoup ont péché par indigence, et celui qui cherche à s'enrichir détourne les yeux.

2. De même qu'une cheville est enfoncée au milieu d'un assemblage de pierres, ainsi le péché est resserré entre la vente et l'achat.

3. *Le péché sera broyé avec le pécheur.*

4. Si tu ne te maintiens pas fermement dans la crainte du Seigneur, ta maison sera bientôt détruite.

5. Quand on agite le crible il ne reste que le rebut, ainsi l'inquiétude de l'homme reste dans sa pensée.

6. La fournaise éprouve les vases

---

sage ne veut pas blâmer le commerce, mais il en signale le danger au point de vue moral. En exerçant la profession de cabaretier, S. Théodote trouva moyen de se sanctifier et d'exercer un véritable apostolat : « etenim cauponaria, præter morem, erat ei in vili habitu pro munere episcopali ». Bolland. 4 maii, Act. S. Theod., 3.

CHAP. XXVII. — 1. — *Inopiam,* ἀδιάφορου, une chose indifférente, un petit gain. Il s'agit toujours des marchands, comme au verset précédent, I Tim., VI, 9. — *Avertit oculum,* de celui dont on ne peut le détourner sans péché, de Dieu.

2. — *Palus,* le coin, la cheville qu'on enfonce entre deux pierres du mur, pour y suspendre les objets; il est très difficile ensuite de retirer ce morceau de bois. Le péché se glisse de même entre la vente et l'achat : c'est dire que l'occasion est très dangereuse.

4. — *In timore Domini.* C'est le moyen le plus sur et souvent le seul efficace de faire le commerce en toute probité.

5. — *In percussura.* S. Aug. in Spec. et d'autres lisent : in pertusura. Gr. : σείσματι, dans l'agitation, la secousse. — *Pulvis,* κοπρία, le fumier, la balle qui enveloppe le grain. — *Aporia,* σκύβαλα, les rebuts. — *In cogitatu,* ἐν διαλογισμῷ, dans sa conversation. La conversation de l'homme est comme un crible dans lequel reste visible tout ce qu'il y a de mauvais en lui. Ce verset a ainsi le même sens que les trois suivants. Dans le latin, *cogitatus* ne peut s'entendre que de la réflexion sur soi-même, de l'examen de conscience.

6. — *Tentatio tribulationis.* Ps., XVI, 3;

du potier, et l'affliction éprouve les hommes *justes.*

7. C'est la culture de l'arbre qui paraît dans ses fruits, de même c'est la parole qui révèle la pensée du cœur humain.

8. Ne loue personne avant qu'il ne parle, car c'est là l'épreuve des hommes.

9. Si tu poursuis la justice, tu l'atteindras; tu t'en revêtiras comme d'une tunique d'honneur, *tu habiteras avec elle, elle te protègera pour toujours, et au jour du jugement tu y trouveras ton appui.*

10. Les oiseaux s'unissent à leurs semblables, et la vérité retourne à ceux qui la pratiquent.

11. Le lion est *toujours* à guetter sa proie, et les péchés ceux qui commettent l'iniquité.

12. L'homme saint est stable dans la sagesse *comme le soleil,* et l'insensé change comme la lune.

13. Au milieu des insensés garde

homines justos tentatio tribulationis.

7. Sicut rusticatio de ligno ostendit fructum illius, sic verbum ex cogitatu cordis hominis.

8. Ante sermonem non laudes virum; hæc enim tentatio est hominum.

9. Si sequaris justitiam, apprehendes illam; et indues quasi poderem honoris, et inhabitabis cum ea, et proteget te in sempiternum, et in die agnitionis invenies firmamentum.

10. Volatilia ad sibi similia conveniunt; et veritas ad eos, qui operantur illam, revertetur.

11. Leo venationi insidiatur semper; sic peccata operantibus iniquitates.

12. Homo sanctus in sapientia manet sicut sol; nam stultus sicut luna mutatur.

13. In medio insensatorum serva

Prov., xvii, 3; Sap., iii, 6, etc. Dans le grec : « et l'épreuve de l'homme est dans sa conversation ». Prov., xxvii, 21.

7. — *Sicut rusticatio.* Gr. : « c'est le fruit qui révèle la culture de l'arbre ». — *Sic verbum.* La traduction latine ôte à la pensée la forme logique qu'elle devrait avoir. Il faudrait : « sicut rusticationem ostendit fructus, sic loquela cogitatum cordis ». La parole est comme le fruit de la pensée; c'est par elle qu'on peut juger quelle sorte de culture a reçue l'esprit. Matt., xii, 34. « Il faut laisser parler cet inconnu que le hasard a placé auprès de vous... et il ne vous en coûtera bientôt pour le connaître que de l'avoir écouté ». La Bruyère, de la Convers.

8. — *Hæc* pour *hic.* C'est la parole qui sert d'épreuve a l'homme; par conséquent on ne doit pas le juger avant de l'avoir entendu parler.

9. — *Poderem,* la robe qui descend jusqu'aux pieds. Sap., xviii, 24. — *Agnitionis,* le jugement, la reconnaissance que Dieu fera des siens au dernier jour. Sap., iii, 18.

10. — *Ad sibi similia.* Supr., xiii, 19. — *Veritas.* La vérité est personnifiée. Elle s'unira intimement à ceux qui font les œuvres de vérité, c'est-à-dire qui vivent de sa vie. Ceci n'est pas une pure abstraction; le divin Sauveur Jésus, la Vérité incarnée en fait une magnifique réalité : « Si quis diligit me, sermonem meum servabit », en d'autres termes, pratiquera la vérité, « et Pater meus diliget eum, et ad eum veniemus, et mansionem apud eos faciemus ». Joan., xiv, 23.

11. — *Venationi,* θήραν. Ce verset est la contre-partie du précédent. Si la vérité s'attache à ceux qui font le bien, le péché poursuit ceux qui font le mal, avec d'autant plus d'opiniâtreté qu'un péché appelle l'autre, et qu'une faute commise rend plus faible contre les tentations subséquentes.

12. — *Homo sanctus.* En grec, seulement : « la conversation de l'homme pieux est toujours sagesse ». — *Ut sol* a été ajouté dans la Vulgate pour rendre l'antithèse plus saillante. — *Ut luna.* « Si te lunæ contristat occasus, quæ se semper reparat ac reformat, multo magis contristare te debet, si anima profectu virtutis impleta cum fuerit, postea per inconstantiam mentis atque incuriam a suo deflexa proposito, studia sua sæpe commutet, quod est insipientiæ et inscientiæ. Unde et Scriptura ait : Stultus ut luna mutatur. Et ideo sapiens non cum luna mutatur, sed permanebit cum sole ». S. Ambr., Hexam. iv, 8.

13. — *Serva.* Gr. : « garde le temps »,

verbum tempori; in medio autem cogitantium assiduus esto.

14. Narratio peccantium odiosa, et risus illorum in deliciis peccati.

15. Loquela multum jurans, horripilationem capiti statuet; et irreverentia ipsius obturatio aurium.

16. Effusio sanguinis in rixa superborum; et maledictio illorum auditus gravis.

17. Qui denudat arcana amici, fidem perdit, et non inveniet amicum ad animum suum.

18. Dilige proximum, et conjungere fide cum illo.

19. Quod si denudaveris absconsa illius, non persequeris post eum.

20. Sicut enim homo, qui perdit amicum suum, sic et qui perdit amicitiam proximi sui.

21. Et sicut qui dimittit avem de manu sua, sic dereliquisti proximum tuum, et non eum capies;

22. Non illum sequaris, quoniam longe abest; effugit enim quasi caprea de laqueo; quoniam vulnerata est anima ejus.

23. Ultra eum non poteris colligare. Et maledicti est concordatio;

24. Denudare autem amici mys-

ta parole pour son temps, mais au milieu de ceux qui réfléchissent demeure assiduement.

14. L'entretien des pécheurs est odieux, et ils mettent leur gaîté dans les délices du péché.

15. Celui qui mêle beaucoup de jurements à ses discours fait dresser les cheveux sur la tête, et son impertinence fait qu'on se bouche les oreilles.

16. L'effusion du sang suit la querelle des orgueilleux, et leurs mauvais propos sont insupportables à entendre.

17. Celui qui révèle les secrets de son ami perd la confiance, et ne trouvera plus d'ami qui aille à son cœur.

18. Aime ton prochain, et unis-toi à lui avec fidélité.

19. Si tu révèles ses secrets, inutile de le poursuivre.

20. Car c'est une même chose que que de faire périr son ami, et de détruire l'amitié avec son prochain.

21. C'est laisser échapper un oiseau de sa main que d'abandonner son ami, on ne peut plus le rattraper.

22. En vain tu le poursuis, car il est bien loin; il s'est échappé comme la chèvre du filet, *car son âme a été blessée.*

23. Tu ne pourras plus le panser. Après l'injure on peut se réconcilier;

24. Mais quand on révèle les se-

---

rappelle-toi qu'il y a « tempus loquendi et tempus tacendi ». Ecclé., III, 7.

14. — *In deliciis,* ἐν σπατάλῃ, dans le luxe, l'ostentation du péché. Prov., II, 14.

15. — *Jurans.* Supr. XXIII, 9. — *Irreverentia,* μάχη, sa dispute.

17. — Prov., XI, 13.

18. — *Proximum,* φίλον.

19. — *Non persequeris.* Prov., XX, 19.

20. — *Amicum suum.* Leçon fautive qui substitue une tautologie à une antithèse. Gr. : « tel que l'homme qui fait périr son ennemi, ainsi tu as détruit l'amitié de ton prochain ». Dans les deux cas, on a fait œuvre d'inimitié.

21. — *Qui dimittit avem.* Gracieuse image de l'amitié qui s'envole comme le corbeau de Noé, et qui ne revient plus.

22. — *Caprea,* δορκάς, Prov., VI, 5.

23. — *Colligare,* καταδῆσαι, bander la blessure faite à l'amitié. Impossible de rendre ce soin à l'ami qu'on a blessé, il s'est enfui comme la gazelle. Gr. : « on peut bander une plaie et il y a réconciliation pour l'outrage ».

24. — *Desperatio.* Gr. : « celui qui a révélé les secrets, ἀπήλπισεν, a fait perdre l'es-

crets de son ami, il ne reste plus d'espérance *pour une malheureuse âme.*

25. Celui qui cligne de l'œil trame l'iniquité, et personne ne peut l'éloigner.

26. Devant toi il n'aura que douceur à la bouche et il admirera toutes tes paroles; mais à la fin il changera de langage et trouvera à redire à tous tes discours.

27. Je hais bien des choses, mais rien tant que lui, le Seigneur aussi le détestera.

28. Si quelqu'un jette une pierre en l'air, elle retombe sur sa tête, et le coup perfide fait des blessures *au perfide.*

29. Qui creuse une fosse y tombera; *qui place une pierre devant son prochain s'y heurtera;* qui tend un filet *à un autre* s'y prendra.

30. Qui trame un mauvais *dessein* le verra rouler sur lui, sans savoir d'où il lui vient.

31. La tromperie et l'outrage viennent des orgueilleux, mais la vengeance les guette comme un lion.

32. Ceux que réjouit le malheur

teria, desperatio est animæ infelicis.

25. Annuens oculo fabricat iniqua, et nemo eum abjiciet.

26. In conspectu oculorum tuorum conculcabit os suum, et super sermones tuos admirabitur; novissime autem pervertet os suum, et in verbis tuis dabit scandalum.

27. Multa audivi, et non coæquavi ei, et Dominus odiet illum.

28. Qui in altum mittit lapidem, super caput ejus cadet : et plaga dolosa, dolosi dividet vulnera.

29. Et qui foveam fodit, incidet in eam; et qui statuit lapidem proximo, offendet in eo; et qui laqueum alii ponit, peribit in illo.

30. Facienti nequissimum consilium, super ipsum devolvetur, et non agnoscet unde adveniat illi.

31. Illusio, et improperium superborum, et vindicta sicut leo insidiabitur illi.

32. Laqueo peribunt qui oblec-

---

pérance ». Dans tout ce passage, la révélation du secret confié nous apparaît comme un coup mortel donné à l'amitié; aussi rien de plus précaire, et souvent rien de plus préjudiciable que l'amitié de l'indiscret et du médisant.

25. — *Annuens oculo.* Prov., VI, 13; X, 10. — *Abjiciet,* on ne pourra s'en défaire. On lit dans plusieurs manuscrits : « celui qui le connaît se retirera ».

26. — *Condulcabit.* Gr. : « il adoucira ta bouche », il te fera goûter la douceur de ses paroles. — *Dabit scandala.* Il tirera de tes paroles de quoi faire tomber et toi et bien d'autres. Prov., XXVI, 24-26.

28. — *In altum,* perpendiculairement. S. Jean Chrysostôme applique ce proverbe aux blasphémateurs contre Dieu : « Quemadmodum enim qui lapidem in altum jaculatur, cœleste quidem corpus scindere non poterit, neque ad tantam altitudinem pertingere, sed plagam suo capite accipiet, lapide in jacientem recidente; sic qui in beatam substantiam blasphemat, illam quidem nunquam læserit, utpote quæ longe major excelsiorque sit, quam ut possit aliquod damnem excipere; sed contra animam suam gladium acuit, ingratus erga benefactorem effectus ». De Incomprehens. III, 9. On peut étendre cette application à tous les autres péchés. — *Dividet,* διελεῖ, divisera, ouvrira, produira des blessures.

29. — *Foveam.* Prov., XXVI, 27; Ecclé., X, 8; Ps., VII, 16.

Οἱ αὐτῷ κακὰ τεύχει ἀνὴρ ἄλλῳ κακὰ τεύχων,

Laqueum. Ps. IX, 16. dit aussi Hésiode. Oper. et Dies, 263. De là le proverbe : « alteri ne feceris quod tibi fieri non vis ».

30. — *Devolvetur.* Prov., XXVI, 27.

31. — *Illusio,* au sens actif; d'après le grec, la moquerie, le mauvais tour joué aux autres. — *Vindicta.* « Sequitur superbos ultor a tergo Deus », dit Sénèque.

32. — *Casu,* la chute physique, le mal-

tantur casu justorum; dolor autem consumet illos antequam moriantur.

33. Ira et furor, utraque execrabilia sunt, et vir peccator continens erit illorum.

des justes seront pris au piège, et la douleur les dévorera avant qu'ils ne meurent.

33. La colère et la fureur sont toutes deux exécrables, et c'est le pécheur qui les garde en lui.

CHAPITRE XXVIII

De la vengeance : son châtiment (℣℣. 1, 2) — son inconséquence (℣℣. 3-5), — son antidote (℣℣. 6-9). — Du soin avec lequel il faut éviter les querelles, à cause de leurs funestes effets (℣℣. 10-14). — Du médisant et du calomniateur : conséquences terribles de leur perfidie (℣℣. 15-22). — Combien la calomnie est redoutable (℣℣. 23-25). — Elle est le partage des méchants (℣℣. 26, 27). — Circonspection avec laquelle il faut veiller sur ses oreilles et sur sa langue (℣℣. 28-30).

1. Qui vindicari vult, a Domino inveniet vindictam, et peccata illius servans servabit.

Deut. 32, 35; *Matth.* 6, 14; *Marc.* 11, 25; *Rom.* 12, 19.

2. Relinque proximo tuo nocenti te; et tunc deprecanti tibi peccata solventur.

3. Homo homini reservat iram, et a Deo quærit medelam?

4. In hominem similem sibi non habet misericordiam, et de peccatis suis deprecatur?

5. Ipse cum caro sit, reservat iram, et propitiationem petit a Deo? quis exorabit pro delictis illius?

1. Celui qui veut se venger trouvera la vengeance du Seigneur qui retiendra sévèrement ses fautes.

2. Pardonne au prochain qui t'a nui, et alors tes péchés te seront remis quand tu le demanderas.

3. On garde rancune à un autre, et on demande à Dieu son pardon?

4. On n'a pas pitié de son semblable, et on supplie pour ses propres fautes?

5. Un homme qui n'est que chair garde rancune *et demande à Dieu miséricorde?* qui donc intercédera pour ses péchés?

---

heur. Il est déjà défendu de se réjouir de la chute de son ennemi, Prov., XXIV, 17; à plus forte raison cette joie perfide est-elle coupable quand il s'agit du juste. — *Antequam moriantur,* sans préjudice du châtiment qui suit la mort, s'ils ne se sont pas convertis.

33. — *Ira,* μῆνις, le ressentiment.

CHAP. XXVIII. — 1. — *Inveniet vindictam.* Car Dieu s'est formellement réservé l'exercice du droit de vengeance. Deut., XXXII, 35. — *Servabit.* Il ne les remettra pas, conformément à la malédiction que prononce contre lui-même le vindicatif en récitant l'oraison dominicale. Matt., VI, 12. « Si nullam Deo pœnam debes, nec ipse in debitores misericors sis; verum si debiti tibi conscius es, prior ipse clementia utere; miserationi enim miseratio etiam apud Deum rependitur ». S. Greg. Naz. II Carm. 33, Tetrast. Sent. 157.

2. — Matt., VI, 14; Luc, VI, 37; Rom., XII, 19.

3. — *Medelam,* la guérison du péché, le pardon. La forme interrogative indique la contradiction qui existe entre les deux idées.

4. — *Similem sibi,* le *conservus* de la parabole. Matt., XVIII, 33.

5. — *Cum caro sit.* Un être si petit ne peut être l'objet que de petites injures; que sont les outrages qui atteignent l'homme, à côté de ceux qui s'adressent à Dieu? « Quelle indignité et quelle injustice? Nous voulons que Dieu souffre tout de nous, et nous ne pouvons

6. Songe à ta fin et cesse de haïr.

7. Car la pourriture et la mort te menacent derrière les commandements de Dieu.

8. Garde la crainte de Dieu, et n'entre pas en colère contre le prochain.

9. Souviens-toi de l'alliance du Très-Haut, et ne t'arrête pas à la faute *du prochain.*

10. Evite la dispute et tu pècheras moins.

11. Car l'homme emporté allume une querelle, le pécheur met le trouble parmi les amis, et il jette l'inimitié au milieu de ceux qui sont en paix.

12. Plus il y a de bois *dans la forêt,* plus le feu est ardent, et plus l'homme est puissant, plus vive est sa colère, plus il est riche, plus s'exalte sa fureur.

13. La dispute précipitée allume le feu, la querelle impatiente répand le sang, *et la langue qui rend témoignage cause la mort.*

6. Memento novissimorum, et desine inimicari;

7. Tabitudo enim et mors imminent in mandatis ejus.

8. Memorare timorem Dei, et non irascaris proximo.

9. Memorare testamentum Altissimi, et despice ignorantiam proximi.

10. Abstine te a lite, et minues peccata.

11. Homo enim iracundus incendit litem, et vir peccator turbabit amicos, et in medio pacem habentium immittet inimicitiam.

12. Secundum enim ligna silvæ sic ignis exardescit; et secundum virtutem hominis, sic iracundia illius erit, et secundum substantiam suam exaltabit iram suam.

13. Certamen festinatum incendit ignem; et lis festinans effundit sanguinem; et lingua testificans adducit mortem.

---

rien souffrir de personne. Nous exagérons sans mesure les fautes qu'on fait contre nous, et l'homme, ver de terre, croit que le presser tant soit peu du pied, c'est un attentat énorme, pendant qu'il compte pour rien ce qu'il entreprend hautement contre la souveraine majesté de Dieu, et contre les droits de son empire ». Boss. Serm. sur la char. frat. 3e P.

6. — *Memento novissimorum.* Application particulière de la pensée déjà exprimée, VII, 40. « N'attendons pas l'heure de la mort pour pardonner à nos ennemis... Ne différons pas davantage une œuvre si nécessaire. Hâtons-nous de donner à Dieu nos ressentiments. Le jour de la mort, sur lequel on rejette toutes les affaires du salut, n'en aura que trop de pressées ». Boss., Ibid. 2e Conclus., — *Inimicari.* Compl. ajoute : « et n'aie pas de rancune contre le prochain ».

7. — *Tabitudo.* La corruption et la mort sont dans les commandements de Dieu, comme conséquence de leur transgression. La mort implique ici nécessairement l'idée du jugement qui la suit; car la mort pure et simple et même la corruption atteignent les justes aussi bien que les pécheurs : ce qui est spécialement redoutable pour ces derniers, c'est ce qui vient après cette vie.

8. — *Timorem.* Gr. : les commandements.

9. — *Ignorantiam.* Le péché du prochain vis-à-vis de nous mérite bien ce nom. Il est heureux de penser que dans les torts du prochain envers nous, comme dans nos torts envers lui, il y a moins de malice que d'imprévoyance, de malentendus, d'ignorance, et il est toujours juste et charitable de répéter avec le miséricordieux Sauveur : « Non enim sciunt quid faciunt ». Luc, XXIII, 34.

10. — *Lite,* μάχη, la dispute, soit privée, soit publique.

12. — L'auteur sacré signale deux causes qui font prendre de plus amples proportions aux disputes : la puissance, qui ne veut rien céder même au droit, et la richesse qui prétend que l'or donne toujours raison. Le grec ajoute : « et suivant la violence de la dispute, elle s'enflammera », ce qui répond au premier hémistiche du verset. Prov., XXVI, 20, 21.

13. — *Festinatum,* la colère suscitée à la légère, sans réflexion. On ne veut plus se défaire de l'opinion qu'on a émise inconsidérément, et l'on se fait un point d'honneur de la maintenir malgré tout. — *Testificans* doit s'en-

14. Si sufflaveris in scintillam, quasi ignis exardebit; et si expueris super illam, extinguetur; utraque ex ore proficiscuntur.
15. Susurro et bilinguis maledictus; multos enim turbabit pacem habentes.
16. Lingua tertia multos commovit et disperdit illos de gente in gentem;
17. Civitates muratas divitum destruxit et domos magnatorum effodit.
18. Virtutes populorum concidit, et gentes fortes dissolvit.

19. Lingua tertia mulieres viratas ejecit, et privavit illas laboribus suis;
20. Qui respicit illam, non habebit requiem, nec habebit amicum, in quo requiescat.
21. Flagelli plaga livorem facit : plaga autem linguæ comminuet ossa.

22. Multi ceciderunt in ore gladii, sed non sic quasi qui interierunt per linguam suam.

23. Beatus qui tectus est a lingua nequam, qui in iracundiam illius non transivit, et qui non attraxit jugum illius, et in vinculis ejus non est ligatus;
24. Jugum enim illius, jugum

14. Si tu souffles sur l'étincelle, le feu s'allumera; si tu craches dessus, elle s'éteindra : l'un et l'autre vient de la bouche.
15. L'homme médisant et à double langue est maudit, car il en trouble beaucoup qui sont en paix.
16. La langue calomniatrice en a ébranlé beaucoup et les a dispersés de pays en pays.
17. Elle a détruit les villes fortes *des riches,* et a ruiné les maisons des grands.
18. *Elle a brisé les armées des peuples et a dispersé de puissantes nations.*
19. La langue calomniatrice a chassé des femmes fortes, et les a dépouillées du fruit de leurs travaux.
20. Celui qui l'écoute ne jouira pas de la paix, *et n'aura point d'ami* sur qui il puisse se reposer.
21. Le coup de verge fait une meurtrissure, mais le coup de langue brise les os.
22. Beaucoup ont péri par le tranchant du glaive, mais ils n'approchent pas en nombre de ceux qui ont péri par *leur* langue.
23. Heureux celui qui est à l'abri de la méchante langue, qui n'a point passé par sa fureur, qui n'a pas eu à traîner son joug et qui n'a pas été lié de ses chaînes.
24. Car son joug est un joug de

---

tendre du faux témoignage qui entraînait pour son auteur la peine du talion. Deut., XIX, 21.
14. — *Utraque ex ore.* C'est la langue qui est responsable de la querelle qu'elle pouvait éteindre dès le principe. Prov., XV, 1, XXVI, 21.
16. — *Tertia,* τρίτη, quelque chose de pire encore que la langue médisante, διστή. Cette expression est usitée dans quelques langues orientales pour désigner la calomnie qui s'interpose entre deux personnes. C'est en ce sens qu'il est écrit dans le Talmud : On dit en Occident : la troisième langue tue trois personnes : celle qui calomnie, celle qu'on calomnie, celle devant qui on calomnie.
17. — *Civitates muratas.* D'après Fritzsche, l'auteur aurait eu en vue ici les calomnies dont les Samaritains poursuivirent les Juifs auprès du roi de Perse, pour les empêcher de rebâtir les murs de Jérusalem, I Esdr., IV, 12-24. La pensée peut aussi avoir une application tout à fait générale.
19. — *Viratas,* ἀνδρείας. — *Laboribus,* Sap., V, 1.
20. — *Qui respicit,* celui qui fait attention, qui écoute. — *Nec habebit.* Gr. : « et il n'habitera pas en paix ». Ecclé., VII, 22.
21. — *Comminuet.* Prov., XXVI, 22
22. — *Suam* n'est pas dans le grec, et dans le latin défigure l'antithèse. La blessure qu'on reçoit du glaive est comparée à celle qu'on reçoit de la langue du calomniateur.
23. — *Non transivit,* n'est pas tombé au pouvoir. — *Attraxit* pour *traxit.*

fer, et ses chaînes sont des chaînes d'airain.

25. La mort qu'elle donne est la mort la plus cruelle, et plutôt qu'elle, mieux vaut le tombeau.

26. *Sa durée ne sera pas longue, mais elle dominera dans les voies des injustes,* et sa flamme ne consumera pas les justes.

27. Ceux qui abandonnent Dieu tomberont en son pourvoir, elle brûlera en eux et ne s'éteindra pas; elle sera lancée contre eux comme un lion, et les déchirera comme un léopard.

28. *Entoure d'épines tes oreilles, n'écoute pas la méchante langue,* et mets à ta bouche une porte et des verroux.

29. Fais fondre ton or et ton argent, mets toutes tes paroles dans la balance, *et aie à la bouche un frein convenable.*

30. Prends garde de faillir par la langue, de tomber sous les yeux des *ennemis* qui te guettent, *et de faire une chute incurable et mortelle.*

ferreum est; et vinculum illius, vinculum æreum est.

25. Mors illius, mors nequissima; et utilis potius infernus quam illa.

26. Perseverantia illius non permanebit, sed obtinebit vias injustorum; et in flamma sua non comburet justos.

27. Qui relinquunt Deum, incident in illam, et exardebit in illis, et non extinguetur, et immittetur in illos quasi leo, et quasi pardus lædet illos.

28. Sepi aures tuas spinis, linguam nequam noli audire, et ori tuo facito ostia et seras.

29. Aurum tuum et argentum tuum confla, et verbis tuis facito stateram, et frenos ori tuo rectos;

30. Et attende ne forte labaris in lingua, et cadas in conspectu inimicorum insidiantium tibi, et sit casus tuus insanabilis in mortem.

---

25. — *Mors illius,* au sens actif, la mort qu'elle donne. — *Infernus,* l'Adès, le tombeau. La mort est préférable à ce coup mortel que la calomnie porte à l'honneur de toute une vie.

26. — *Non permanebit.* La calomnie sera un jour démentie; dès ce monde, la vérité arrivera à se faire jour, et dans l'autre elle sera vengée d'une manière éclatante. — *Obtinebit.* On pourrait dire que la calomnie fera des méchants ses principales victimes, conformément à la loi providentielle : « per quæ peccat quis, per hæc et torquetur ». Sap., XI, 17. Mais tel n'est pas le sens principal du verset; il est dit que la calomnie ne brûlera pas les justes, et il est d'expérience que la calomnie tombe ordinairement sur les bons, et n'a que faire de s'attaquer aux méchants, qui font plus de mal souvent qu'on n'en peut dire d'eux. La calomnie occupe les voies des impies, c'est-à-dire leur conduite, elle fait partie de leur malice, et ils la commettent sans cesse; sa flamme ne brûle pas les justes, c'est-à-dire cette passion ne les dévore pas, ils ne calomnient pas, et par conséquent, ils échapperont un jour au châtiment des calomniateurs. Au lieu de ce verset, il y a en grec : « elle ne s'emparera pas des hommes pieux, et ils ne seront pas brûlés par sa flamme. »

27. — *Immittetur.* Gr. : « elle les déchirera comme une panthère », non point parce qu'ils seront calomniés, mais parce qu'ils auront à subir le châtiment dû à la calomnie.

28. — *Spinis.* Les épines ne sont pas destinées à boucher les oreilles, comme le supposent bon nombre de traducteurs, mais à les entourer comme d'une haie infranchissable aux mauvais propos. — *Ostia et seras,* pour empêcher la langue de sortir à contre-temps.

29. — *Confla,* κατάδησον, lie, serre ton or, pour ne pas le perdre; prends une précaution analogue pour tes paroles. — *Stateram.* Cette image est encore usuelle. Nous disons : peser ses paroles. Le grec ordonne ainsi ces deux versets : « 28, vois, entoure ta propriété d'épines, serre ton argent et ton or; 29, fais une balance et un poids pour tes paroles, et fais à ta bouche une porte et un verrou ». On lit dans les distiques de Caton, le moraliste si célèbre au moyen-âge, des préceptes qui sont comme le résumé de tout ce passage :

Virtutem primam esse puta compescere linguam;
Proximus ille Deo qui scit ratione tacere...
Nam nulli tacuisse nocet, nocet esse locutum.

CHAPITRE XXIX

Prêter au prochain est une œuvre de miséricorde (✝✝. 1-3). — Le débiteur n'est pas toujours loyal et honnête (✝✝. 4-9), — mais cette considération ne doit pas empêcher l'homme de bien d'avoir compassion du malheureux (✝✝. 10, 11) — conformément au commandement du Seigneur (✝✝. 12-18). — L'homme de bien doit se porter caution pour son prochain (✝. 19) — quoique ceux pour qui on répond ne fassent pas toujours honneur à leurs obligations (✝✝. 20-27). — Comme il faut peu de choses pour vivre (✝. 28), — mieux vaut rester pauvre chez soi (✝. 29), — que de se faire héberger chez les autres (✝✝. 30, 31) — car malgré tout ce qu'on peut leur donner, on est toujours mal vu par eux (✝✝. 32-35).

1. Qui facit misericordiam, fœneratur proximo suo; et qui prævalet manu, mandata servat.

2. Fœnerare proximo tuo in tempore necessitatis illius, et iterum redde proximo in tempore suo.

3. Confirma verbum : et fideliter age cum illo et in omni tempore invenies quod tibi necessarium est.

4. Multi quasi inventionem æstimaverunt fœnus, et præstiterunt molestiam his qui se adjuverunt;

5. Donec accipiant, osculantur manus dantis, et in promissionibus humiliant vocem suam,

6. Et in tempore redditionis postulabit tempus, et loquetur verba

1. Celui qui fait miséricorde prête à son prochain, et celui qui a la main généreuse garde les commandements.

2. Prête à ton prochain quand il est dans la nécessité, et à ton tour paie ta dette au prochain au temps voulu.

3. Tiens ta parole et agis loyalement à son égard, et en tous temps tu trouveras ce qui t'est nécessaire.

4. Beaucoup regardent comme une trouvaille ce qu'ils ont emprunté, et causent de l'ennui à ceux qui les ont secourus.

5. Jusqu'à ce qu'ils aient reçu, ils baisent la main du prêteur, et de la voix la plus humble ils font mille promesses.

6. Mais quand vient le moment de rendre, on demande un délai, on

---

CHAP. XXIX. — 1. — *Fœneratur proximo.* Le prêt est une œuvre de miséricorde, comme tout service rendu au prochain. Si celui-ci est pauvre et insolvable, Dieu se charge de la dette : « fœneratur Domino qui miseretur pauperis ». Prov., XIX, 17. — *Qui prævalet.* La Vulgate a pris le sens neutre de ἐπισχύων, au lieu du sens actif qu'il faut ici : celui qui fortifie, qui soutient de la main. Prov., XXXI, 20. — *Mandata servat.* « Hæc est enim lex et prophetæ ». Matth., VII, 12.

2. — *Fœnerare.* Matth., V, 42; Deut., XV, 7-11. — *Redde in tempore.* C'est ce que demandent la justice et l'intérêt du débiteur lui-même.

3. — *Confirma.* Rends solide ta parole, tiens-la, fais qu'on puisse compter sur elle.

4. — *Inventionem,* une trouvaille, une bonne aubaine qui arrive fortuitement, et qui ne crée aucune obligation. Ps., XXXVI, 21. C'est là une grave injustice. — *Molestiam.* L'inquiétude de ne plus pouvoir recouvrer ce qu'on a prêté, et la peine qu'il faut prendre pour se le faire rendre.

Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette;
Pour tirer d'eux ce qu'on leur prête,
Il faut que l'on en vienne aux coups.
La Font. II, 7.

5. — *Osculantur manus.* C'est un signe de soumission et de supplication. « Invenies dominum spe lucri oscula alienorum servorum manibus infigentem ». Macrob., 1, Saturn. — *Et in promissionibus.* Gr. : « et à propos des richesses du prochain ils humilient leur voix ».

6. — *Tempus causabitur.* Il met son retard

n'a que des paroles de chagrin *et de mécontentement,* et on prétexte la dureté des temps.

7. Peut-on payer, *on s'en défend,* on rend à peine la moitié *de la somme*, et l'on estime avoir fait une bonne trouvaille.

8. Si l'on ne peut pas, on frustre le prêteur de son argent, et on s'en fait un ennemi sans raison.

9. On le paie en injures et en mauvaises paroles, et pour tout honneur *au lieu de son bienfait* on ne lui rend que l'outrage.

10. Beaucoup ne prêtent pas, non par méchanceté, mais par crainte d'être injustement dépouillés.

11. Pourtant sois magnanime à l'égard du malheureux, et ne lui fais pas attendre ton aumône.

12. Assiste le pauvre à cause du commandement, et à cause de sa détresse, ne le renvoie pas les mains vides.

13. Perds ton argent pour ton

tædii et murmurationum, et tempus causabitur;

7. Si autem potuerit reddere, adversabitur, solidi vix reddet dimidium, et computabit illud quasi inventionem :

8. Sin autem, fraudabit illum pecunia sua, et possidebit illum inimicum gratis.

9. Et convicia et maledicta reddet illi, et pro honore et beneficio reddet illi contumeliam.

10. Multi non causa nequitiæ non fœnerati sunt, sed fraudari gratis timuerunt.

11. Verumtamen super humilem animo fortior esto, et pro eleemosyna non trahas illum.

12. Propter mandatum assume pauperem; et propter inopiam ejus ne dimittas eum vacuum.

13. Perde pecuniam propter fra-

sur le compte des temps qui sont durs et difficiles.

7. — *Solidi* qui n'est pas dans le grec, ne peut être pris que dans le sens de totalité. — *Computabit.* Le mauvais payeur regardera comme une bonne aubaine de n'avoir payé que la moitié de sa dette. Gr. : « s'il (le débiteur) peut payer, il (le créancier) recevra à peine la moitié, et il regardera cela comme une trouvaille ». Le créancier s'estimera heureux d'obtenir même la simple moitié de ce qui lui est dû.

8. — *Possidebit.* Plusieurs donnent à ce verbe le créancier pour sujet. Il est bien vrai que le plus grand ennemi du créancier est le débiteur qui refuse de payer; toutefois, la construction, tant en grec qu'en latin, demande que le débiteur soit sujet du second verbe comme du premier. Le débiteur avait pour ami celui qui lui a prêté; il s'en fait un ennemi *gratis,* sans raison, sans faute de la part du créancier.

10. — Gr. : « beaucoup à cause de la méchanceté se sont détournés, craignant d'être frustrés sans raison ». C'est là un sentiment tout naturel qui ferme le cœur; on est si souvent trompé, si souvent dupe de ceux qu'on croit obliger!

11. — *Animo fortior esto.* C'est le sentiment surnaturel par lequel il faut réagir contre l'inspiration de la nature, d'autant plus que, comme nous l'avons rappelé au ℣. 1, c'est Dieu lui-même qui devient le débiteur de l'âme charitable. Il ne faut donc pas faire de la charité un acte de faiblesse et de résignation sans mérite, mais un acte positif de vertu. « Donner, c'est agir; ce n'est pas souffrir de ses bienfaits, ni céder à l'importunité ou à la nécessité de ceux qui nous demandent... Il vaut mieux s'exposer à l'ingratitude que de manquer aux misérables ». La Bruyère, du Cœur. — *Non trahas,* ne le fais pas attendre.

12. — *Propter mandatum.* C'est le motif surnaturel de la charité, et ce motif reste impérieux, alors même que toutes les raisons humaines sont en opposition avec lui. « Dominus, inter sua mandata divina et præcepta cœlestia nihil crebrius mandat et præcipit, quam ut insistamus eleemosynis dandis ». S. Cypr., de Op. et Eleem. VII. Prêter au pauvre, qu'il puisse rendre ou non, c'est lui faire une réelle aumône.

13. — *In perditionem,* pour sa perte, pour qu'il ne serve à rien.

Puisque vous ne touchiez jamais à cet argent,
Mettez une pierre à la place,
Elle vous vaudra tout autant.

trem et amicum tuum, et non abscondas illam sub lapide in perditionem.

14. Pone thesaurum tuum in præceptis Altissimi, et proderit tibi magis quam aurum.

15. Conclude eleemosynam in corde pauperis, et hæc pro te exorabit ab omni malo

Tob. 4, 12; Supr. 17, 18.

16. 17. 18. Super scutum potentis, et super lanceam adversus inimicum tuum pugnabit.

19. Vir bonus fidem facit pro proximo suo ; et qui perdiderit confusionem, derelinquet sibi.

frère et ton ami, et ne l'enfouis pas sans profit sous une pierre.

14. Place ton trésor selon les préceptes du Très-Haut, et il te profitera plus que l'or.

15. Cache ton aumône dans le cœur du pauvre, et elle priera pour te délivrer de tout mal.

16. 17. 18. Mieux que le bouclier et que la lance du puissant, elle combattra contre ton ennemi.

19. L'homme de bien se porte caution pour son prochain, et c'est avoir perdu toute honte que de l'abandonner.

---

peut-on dire à l'avare avec le fabuliste. La Font. IV, 20. Cfr. Matt. VI, 19; Jac.. V, 2. « Incassum ergo se innocentes putant qui concessum Dei munus sibi privatum vindicant; qui cum accepta non tribuunt, in proximorum nece grassantur; quia tot pene quotidie perimunt, quot morientium pauperum apud se subsidia abscondunt ». S. Greg., Past. III, 21.

14. — *In præceptis*. Gr. : « selon les préceptes du Très-Haut ». — *Proderit*. L'or ne nous suivra pas dans l'autre vie, mais le mérite de nos aumônes nous y procurera le bonheur. Matt. VI, 20.

15. — *In corde pauperis*. Gr. : « dans tes greniers, et elle te délivrera de tout malheur ». Le latin indique ce que sont ces greniers. Il ne faut pas négliger l'idée exprimée par le verbe *conclude*. « Cachez votre aumône à vos plus intimes amis; cachez-la dans le sein du pauvre, dit le Sage; que le pauvre même, s'il se peut, ne vous connaisse point. Il faudrait, s'il se pouvait, vous pouvoir cacher à vous-même le bien que vous faites. Cachez-en du moins le mérite à vos yeux ; croyez toujours que vous faites peu, que vous ne faites rien, que vous êtes un serviteur inutile ». Boss. Médit. sur l'Evang. Serm. sur la Mont. 20e jour. — *Exorabit*. « Orationes quippe adjuvant eleemosynæ... Propter hoc ergo eleemosynæ faciendæ sunt, ut, cum de præteritis peccatis deprecamur, exaudiamur; non ut in eis perseverantes licentiam malefaciendi nos per eleemosynas comparare credamus ». S. Aug. de Civ. Dei, XXI, 27. Ici suivent, dans quelques exemplaires, deux versets marqués des chiffres 16 et 17. Ils ne sont ni dans le grec, ni dans les éditions authentiques du latin, et ne font du reste que répéter identiquement XVII, 18, 19.

18. — *Pugnabit*. L'aumône est une arme défensive, surtout au jugement de Dieu.

19. — *Fidem facit*. Salomon dans les Proverbes, XVII, 8, a appelé insensé celui qui se porte caution pour un autre; les Juifs alors jouissaient de la plus riche prospérité et d'une complète autonomie nationale; il importait donc de jeter une certaine défaveur sur les cautions, pour diminuer le nombre de ceux qui se mettaient trop facilement à la merci des autres, surtout des étrangers, au lieu de redoubler d'activité pour se suffire à eux-mêmes. Entre Salomon et le fils de Sirach, la situation nationale a été profondément modifiée; les guerres, la captivité, la multiplication des relations avec les Gentils ont créé une situation assez délicate à Israël, et souvent le Juif apauvri, exploité ou persécuté, est dans la nécessité de demander à un compatriote plus fortuné de répondre pour lui auprès de l'étranger. Le danger qu'on court à se porter caution n'est pas diminué, comme le fait assez sentir la suite du passage, et les conseils de prudence qu'a donnés Salomon, Prov., VI, 1. n'ont rien perdu de leur valeur. Cependant, en face de l'oppression étrangère, la charité prend le pas sur la prudence, l'intérêt personnel est relégué à l'arrière-plan, et peu importera la perte pécuniaire, pourvu que l'ami, le frère, soit sauvé. — *Sibi*, αὐτόν, le prochain malheureux. Il faut avoir perdu tout sentiment d'honneur pour délaisser son ami dans une situation compromise, et comme le dira S. Paul, celui qui n'a point souci des siens, et surtout de ceux de sa maison, « est infideli deterior ». I Tim., V, 8.

20. N'oublie pas le service de celui qui a répondu, car pour toi il a exposé sa vie.

21. *Le pécheur et l'impie fuit son répondant.*

22. Le pécheur s'attribue les biens de son répondant, et celui qui a le cœur ingrat abandonne son sauveur.

23. *Quelqu'un répond pour son prochain, et celui-ci, s'il perd toute honte, en sera abandonné.*

24. Un engagement *pour le méchant* a perdu beaucoup d'hommes qui prospéraient, et les a ébranlés comme les flots de la mer.

25. *Par ses détours* il a banni des hommes puissants, et ils ont erré parmi les nations étrangères.

26. Le pécheur (qui transgresse les commandements du Seigneur) s'engagera dans de *mauvaises* cautions, et celui qui s'évertue à faire beaucoup de choses s'expose au jugement.

27. Assiste ton prochain selon ton pouvoir, et veille à ne pas faillir.

20. Gratiam fidejussoris ne obliviscaris; dedit enim pro te animam suam.

21. Repromissorem fugit peccator et immundus.

22. Bona repromissoris sibi ascribit peccator; et ingratus sensu derelinquet liberantem se.

23. Vir repromittit de proximo suo; et cum perdiderit reverentiam, derelinquetur ab eo.

24. Repromissio nequissima multos perdidit dirigentes, et commovit illos quasi fluctus maris.

25. Viros potentes gyrans migrare fecit, et vagati sunt in gentibus alienis.

26. Peccator transgrediens mandatum Domini, incidet in promissionem nequam; et qui conatur multa agere, incidet in judicium.

27. Recupera proximum secundum virtutem tuam, et attende tibi ne incidas.

---

20. — Après la loi de charité qui s'impose au répondant, l'auteur appuie sur la loi de justice que ne doit pas oublier celui qui bénéficie de la caution. On a été bon pour lui, on s'est exposé en sa faveur, qu'il tienne donc ses engagements. — *Animam suam*, soi-même, sa vie, sa liberté, ses biens, suivant la rigueur des droits étrangers.

21. — *Fugit*, ἀνατρέψει, renversera, ruinera de fond en comble. La Vulgate a suivi la leçon φεύξεται de Complut.

22. — *Adscribit.* Seconde traduction du verbe grec, dans le sens de faire tourner de son côté, s'attribuer.

23. — *Cum perdiderit* a pour sujet celui pour qui on a répondu. — *Derelinquetur*, ℣. 3. Ce verset est une variante du ℣. 19.

24. — *Nequissima* qualifie la caution donnée pour un méchant. Ce mot n'est pas dans le grec, mais la pensée qu'il exprime doit y être sous-entendue. — *Dirigentes*, κατευθύνοντας. Le verbe grec est employé dans le sens de l'hébreu אשר, *ashar*, marcher droit, et prospérer, être riche. Par sa déloyauté, le méchant compromet ainsi les fortunes les mieux assises.

25. — *Gyrans migrare fecit*, ἀπῴκισε, il les a bannis de leur maison, emmenés en esclavage par les étrangers ou chassés de leur patrie par la honte de leur humiliation imméritée.

26. — Gr, : « le pécheur, transgressant les commandements du Seigneur, s'engageant dans une caution et poursuivant des entreprises, διώκων ἐργολαβείας, tombera dans les procès ». Ce verset veut dire que l'impie, rebelle à la loi du Seigneur, ne peut réussir dans ses entreprises ; s'il se porte caution et s'il cherche par là à gagner de l'argent, il ne s'attirera que des procès. Il faut avouer que le sens du verset n'est pas absolument clair. Le premier membre de phrase n'est pas dans tous les manuscrits, et les deux autres sont unis ensemble par quelques commentateurs : s'engageant dans une caution pour des entreprises d'argent.

27. — *Recupera*, ἀντιλαβοῦ, soutiens, assiste. — *Ne incidas*, μὴ ἐμπέσῃς, ne tombe pas dans les dangers inhérents aux cautions. Ce verset

28. Initium vitæ hominis, aqua et panis, et vestimentum, et domus protegens turpitudinem.
Infr. 39, 31.

28. L'essentiel pour la vie de l'homme, c'est l'eau, le pain, le vêtement et une maison qui cache ce qu'il faut.

29. Melior est victus pauperis sub tegmine asserum, quam epulæ splendidæ in peregre sine domicilio.

29. Mieux vaut la nourriture du pauvre sous un toit de planches qu'un festin magnifique chez un autre, *quand on est sans domicile.*

30. Minimum pro magno placeat tibi, et improperium peregrinationis non audies.

30. Contente-toi de peu au lieu de beaucoup (et tu ne t'entendras pas reprocher d'être un étranger).

31. Vita nequam hospitandi de domo in domum; et ubi hospitabitur, non fiducialiter aget, nec aperiet os.

31. C'est une triste vie que de se faire héberger de maison en maison, et là où l'on reçoit l'hospitalité, *on n'ose rien faire,* et l'on n'ouvre pas la bouche.

32. Hospitabitur, et pascet, et potabit ingratos, et ad hæc amara audiet.

32. *On est reçu,* on fournit le manger et le boire à des ingrats, et en retour on entend des paroles d'amertume :

33. Transi hospes, et orna mensam; et quæ in manu habes, ciba cæteros.

33. Arrive, étranger, prépare la table, et avec ce que tu as, donne à manger aux autres.

---

résume au mieux la doctrine de l'auteur sur la matière : il est dangereux de se porter caution, néanmoins, tout en prenant les précautions raisonnables, il ne faut pas hésiter à répondre pour son frère.

28. — *Initium,* ἀρχή, la première chose, la principale. — *Aqua.* En Occident, l'eau ne serait pas nommée ici, pas plus que l'air, par exemple, parce qu'on la trouve facilement et partout; en Orient, c'est un bien apprécié dans la mesure de sa rareté. — *Vestimentum.* S. Paul ne demande aussi que « alimenta et quibus tegamur ». I Tim., VI, 8. — *Protegens turpitudinem.* La maison, comme le vêtement, est une nécessité introduite par le péché originel; elle met l'homme à couvert des intempéries, et elle dérobe aux yeux ce que les convenances de notre nature déchue ordonnent de cacher. C'est cette origine de ses vêtements et de sa demeure que doit se rappeler le chrétien; « il se souvient de ces feuilles de figuier qui couvrirent dans le paradis la nudité de nos premiers parents, sitôt que leur désobéissance la leur eût fait connaître; il songe que l'homme a été nu tant qu'il a été innocent, et par conséquent, que ce n'est pas la nécessité, mais le péché et la honte qui ont fait les premiers habits; que si c'est le péché qui a habillé la nature corrompue, il juge qu'il sera bienséant que la pénitence l'habille après qu'elle a été réparée ». Boss., Panég. de S. Fr. d'Ass. 2e P.

29. — *Sub tegmine asserum,* dans une simple cabane. Prov., XVI, 1. Marie de France, poète du XIIIe siècle, dit dans une de ses fables :

> Chacun ayme miex le sien petit
> Que il ad en pais sanz doutance,
> Qu'autrui richesce à mésestance.

30. — *Improperium peregrinationis,* ὀνειδισμὸν οἰκίας σου, le reproche de sa maison qu'on ne sait pas garder, comme si on n'y avait pas de quoi vivre; on est regardé comme un parasite qui court de table en table pour vivre aux dépens d'autrui. Qu'on se contente donc de son chez soi, si modeste qu'il soit.

> Sic qui pauperiem veritus, potiore metallis
> Libertate caret, dominum vehit improbus, atque
> Serviet æternum, quia parvo nesciet uti.
> Hor., I Ep. X, 39.

31. — *Vita nequam,* Prov., XXVII, 8; Luc, X, 7. — *Non aperiet os.* Il cherchera par son silence à dissimuler sa présence.

32. — Gr. : « Tu hébergeras et tu donneras à boire εἰς ἀχάριστα », ad ingrata, pour la mauvaise grâce, sans qu'on t'en sache gré. L'étranger aura beau faire lui-même les frais de l'hospitalité qu'il reçoit, et donner à manger et à boire à son hôte, il n'en sera pas mieux vu.

33. — *Orna mensam.* C'est le langage qu'on tient à l'étranger : entre, mais subviens aux

34. Sors, à cause de l'honneur que je dois *à mes amis;* j'ai besoin de mon logis pour y recevoir mon frère.

35. Voilà qui est dur pour quelqu'un qui a du sens : s'entendre reprocher l'hospitalité, et être injurié par un créancier !

34. Exi a facie honoris amicorum meorum; necessitudine domus meæ hospitio mihi factus est frater.

35. Gravia hæc homini habenti sensum : Correptio domus, et improperium fœneratoris.

CHAPITRE XXX

L'enfant bien élevé est la joie de son père (ꝟꝟ. 1-7). — Fermeté qu'il faut déployer dans l'éducation des enfants (ꝟꝟ. 8-13). — La santé vaut mieux que toutes les richesses (ꝟꝟ. 14-21). — De la tristesse et de ses pernicieux effets (ꝟꝟ. 22-27).

1. Celui qui aime son fils le châtie assiduement, afin de pouvoir s'en réjouir à la fin, *et de ne point frapper à la porte des voisins.*

2. Celui qui instruit son fils aura à se louer de lui, et s'en glorifiera au milieu des siens.

3. Celui qui instruit son fils rend son ennemi jaloux, et s'en réjouira au milieu de ses amis.

1. Qui diligit filium suum, assiduat illi flagella, ut lætetur in novissimo suo, et non palpet proximorum ostia.

Prov. 13, 24 *et* 23, 13.

2. Qui docet filium suum, laudabitur in illo, et in medio domesticorum in illo gloriabitur.

3. Qui docet filium suum, in zelum mittit inimicum, et in medio amicorum gloriabitur in illo.

Deut. 6, 7.

---

frais du festin. — *Cœteros,* με. L'ancien adage n'est pas oublié : « Veniat qui proderit hospes ».

34. — *A facie honoris,* ἀπὸ προσώπου δόξης. Plusieurs traduisent : « a facie hominis gloriosi ». C'est le sens de la Vulgate. D'autres suivent le syriaque : sors de cette place d'honneur, de ce lieu qu'il faut donner à un plus digne. Bien entendu, le frère qui arrive n'est qu'un prétexte pour renvoyer l'étranger quand il n'a plus rien à donner. Quelques commentateurs veulent voir dans ces quatre derniers versets les différentes manières dont on reçoit l'étranger, ici avec défiance, là avec des reproches; ailleurs on l'accueille s'il a quelque chose à donner, et on l'éconduit quand il est à bout de ressources. Ce passage marque plutôt les traitements successifs qu'on inflige à l'hôte; il est toujours reçu avec défiance, et l'hospitalité qu'il reçoit n'est qu'une forme plus ou moins déguisée d'exploitation. Ce petit croquis de l'hospitalité telle qu'on l'exerçait à cette époque montre que dès lors les vieilles mœurs patriarchales étaient singulièrement en décadence, et que la bienveillance pour l'étranger, inscrite dans la loi de Moïse, et dont l'exercice est une des gloires de l'Orient, était tombée quelque peu en désuétude chez les Juifs.

35. — *Correptio domus,* la réprimande à propos de la maison, ꝟ. 30.

Chap. xxx. — 1. — Tout ce morceau (ꝟꝟ 1-13) a pour titre en grec : des enfants. Sur l'éducation des enfants, l'auteur reproduit les idées de Salomon dans les Proverbes. — *Et non palpet.* Addition de la Vulgate, se rapportant au père qui, délaissé par un fils mal élevé, est obligé d'aller frapper à la porte des voisins pour y chercher secours ou consolation.

2. — *Laudabitur,* Gr. : « aura du profit en lui ». Prov., xxix. 17.

3. — *In zelum mittit.* L'ennemi est jaloux du bonheur de celui qu'il déteste, et le plus

4. Mortuus est pater ejus, et quasi non est mortuus; similem enim reliquit sibi post se.

5. In vita sua vidit, et lætatus est in illo; in obitu suo non est contristatus, nec confusus est coram inimicis.

6. Reliquit enim defensorem domus contra inimicos, et amicis reddentem gratiam.

7. Pro animabus filiorum colligabit vulnera sua, et super omnem vocem turbabuntur viscera ejus.

8. Equus indomitus evadit durus, et filius remissus evadet præceps.

9. Lacta filium, et paventem te faciet; lude cum eo, et contristabit te.

10. Non corrideas illi, ne doleas, et in novissimo obstupescent dentes tui.

11. Non des illi potestatem in juventute, et ne despicias cogitatus illius.

12. Curva cervicem ejus in juventute, et tunde latera ejus dum in-

4. Si son père meurt, c'est comme s'il n'était pas mort, car il laisse après lui quelqu'un qui lui ressemble.

5. De son vivant il l'a vu et s'en est réjoui; à sa mort il n'est point affligé, *et n'a aucune honte en face de ses ennemis.*

6. Il laisse quelqu'un pour défendre sa maison contre ses ennemis, et pour témoigner de la reconnaissance à ses amis.

7. C'est à cause de l'âme de ses enfants qu'il bandera ses plaies, et à chaque parole ses entrailles seront émues,

8. Le cheval indompté devient rétif, et le fils qu'on ne réfrêne pas devient emporté.

9. Flatte ton fils et il te fera trembler, joue avec lui et il te contristera.

10. Ne plaisante pas avec lui, de peur que tu n'en souffres, et qu'à la fin tu ne grinces des dents.

11. Ne lui donne pas toute liberté pendant sa jeunesse, et ne ferme pas les yeux sur ses projets.

12. Fais plier sa tête pendant qu'il est jeune, et ne lui ménage pas

---

grand bonheur d'un père, c'est d'avoir un fils digne de lui.

4. — Prov., XIII, 1.

5. — Ps., CXXVI, 3-5.

7. — *Pro animabus,* περιψύχων, celui qui rafraîchit, qui traite mollement, qui gate. C'est tout à fait à tort que la Vulgate a divisé le mot grec en deux. — *Colligavit.* Au lieu de châtier l'enfant, il fera tout le contraire, il pansera ses blessures, et sera aux petits soins pour lui. Gr. : « celui qui traite mollement son fils bandera ses blessures, et ses entrailles seront émues a chacun de ses cris. » Et l'enfant, s'apercevant de la faiblesse paternelle, ne sera pas avare de ces larmes, expression toujours écoutée de ses moindres caprices. Le latin ne peut guère s'expliquer que dans un sens favorable au dévouement paternel. Le syriaque est conforme au grec.

8. — *Remissus,* ἀνειμένος, Prov., XXIX, 15.

9. — *Lacta,* τιθήνησον, caresse comme une nourrice — *Lude,* en compromettant ta dignité et ton autorité de père.

10. — *Ne doleas.* Solon disait : « liberis ne arrideas, ut in posterum non fleas ». — *Obstupescent.* Gr. : « que tu ne grinces des dents » de dépit et d'indignation à la vue d'un tel fils.

11. — *Potestatem,* ἐξουσίαν. — *Ne despicias.* Il faut, en effet, étudier les goûts et les idées de l'enfant pour le diriger à coup sûr. Dans le grec : « ne méprise pas ses erreurs, ἀγνοίας », ses fautes, ses folies. C'est le moment de les corriger, ou jamais. « Major adhibenda tum cura est, ut et teneriores annos ab injuria sanctitas docentis custodiat, et ferociores a licentia gravitas deterreat ». Quintil., Ins., II, 2.

12. — *Curva cervicem,* comme celle des bœufs qu'on plie sous le joug. — *Tunde latera,* frappe-lui les côtes, corrige-le sévèrement. « Quid pæpagogi, quid magistri, quid ferulæ, quid lora, quid virgæ, quid disciplina illa, qua Scriptura sancta dicit dilecti filii latera esse tundenda, ne crescat indomitus domarique jam durus aut vix possit, aut for-

les coups pendant qu'il est enfant, de peur qu'il ne devienne opiniâtre, ne t'obéisse pas *et fasse la douleur de ton âme.*

13. Instruis ton fils, prends de la peine à son sujet, de peur que tu ne te trouves déshonoré par lui.

14. Le pauvre en santé et vigoureux vaut mieux que le riche faible et éprouvé par le mal.

15. *L'âme* qui vit dans la sainteté *et la justice* vaut mieux que tout l'or *et que l'argent*, et le corps bien portant vaut mieux qu'une immense fortune.

16. Nulle richesse ne dépasse la richesse d'un corps en bonne santé, et nulle joie ne vaut la joie du cœur.

17. Mieux vaut la mort qu'une vie d'amertume, et *le repos éternel* qu'une langueur continue.

18. Les biens qu'on cache dans

fans est, ne forte induret, et non credat tibi, et erit tibi dolor animæ.

Supr. 7, 25.

13. Doce filium tuum, et operare in illo, ne in turpitudinem illius offendas.

14. Melior est pauper sanus, et fortis viribus, quam dives imbecillis, et flagellatus malitia.

15. Salus animæ, in sanctitate justitiæ, melior est omni auro et argento; et corpus validum, quam census immensus.

16. Non est census super censum salutis corporis, et non est oblectamentum super cordis gaudium.

17. Melior est mors quam vita amara; et requies æterna quam languor perseverans.

18. Bona abscondita in ore clauso,

---

tasse non possit?... Nonne hinc apparet in quid velut pondere suo proclivis et prona sit vitiosa natura, et quanta ope, ut hinc liberetur, indigeat »? S. Aug., de Civ. Dei, xxii, 22.

13. — *Operare.* L'éducation est une œuvre essentiellement laborieuse, et le résultat ne s'obtient qu'au prix d'un dévouement de tous les instants. « L'éducation est une œuvre de force... Je ne sais si parmi les œuvres humaines il en est une qui demande plus de force, plus de courage, plus de patience, plus d'énergie en celui qui se dévoue à l'accomplir ». Mgr Dupanloup, de l'Educ., i, 1, 3.

14. — En grec, ce nouveau morceau est intitulé : de la santé. — *Flagellatus malitia.* Gr. : « flagellé dans son corps » par la maladie.

15. — La Vulgate a entendu le verset dans un sens plus relevé que celui du grec ainsi conçu : « la santé et le bien-être valent mieux que tout l'or ». Nos vieux proverbes disent de même : « qui n'a santé, il n'a rien; qui a santé, il a tout ». La santé n'est d'ailleurs un si grand bien que quand on s'en sert comme il faut. Mais on peut abuser de ce bien comme de tous les autres, et souvent dans sa miséricorde Dieu nous l'enlève pour nous faire penser à lui, ou « afin que comme nous ne faisons pas beaucoup de pénitences volontaires pour nos péchés, nous en fassions un peu de nécessaires ». S. Fr. de Sales, Espr. x, 14.

16. — *Super cordis gaudium.* Ce second hémistiche est apporté comme terme de comparaison : pas de joie qui surpasse celle du cœur, pas de trésor qui surpasse celui de la santé. Cette explication est plus naturelle et plus littérale que celle de quelques auteurs qui donnent pour cause à cette joie du cœur la possession de la santé. Le cœur a des joies autrement nobles que celle-là!

17. — *Mors,* dans le sens de tombeau et de repos dans les limbes; car la vie la plus amère, c'est-à-dire la plus éprouvée par la maladie, n'est pas à comparer à la mort que suit le châtiment éternel.

θανὼν δ' ἂν εἴη μᾶλλον εὐτυχέστερος
ἢ ζῶν, τὸ γὰρ ζῆν μὴ καλῶς μέγας πόνος.
Eurip. Hécub. 377.

Requies æterna qui n'est pas dans le grec est impérieusement réclamé par le parallélisme. — *Languor perseverans.* S. François de Sales disait que les maladies longues sont de bonnes écoles de miséricorde pour ceux qui assistent les malades, et d'amoureuse patience pour ceux qui les souffrent. Espr. xviii, 19.

18. — *Abscondita,* ἐκκεχυμένα, versés, offerts à une bouche fermée par la maladie, et incapable de prendre aucun aliment. — *Appositiones epularum.* Allusion à l'usage des païens qui portaient des aliments sur les tombeaux pour la nourriture des morts. Les premiers chrétiens en portaient aussi sur la tombe des martyrs, mais c'était pour s'en nourrir après la célébration des mystères, ou pour les aban-

quasi appositiones epularum circumpositæ sepulchro.

une bouche fermée sont comme les offrandes d'aliments qu'on met autour d'un sépulcre.

19. Quid proderit libatio idolo? nec enim manducabit, nec odorabit;

Dan. 14, 6.

19. Que sert à l'idole la libation? elle ne mange ni ne sent.

20. Sic qui effugatur a Domino, portans mercedes iniquitatis;

20. Tel est celui qui est poursuivi par le Seigneur, *et qui porte la peine de son iniquité.*

21. Videns oculis, et ingemiscens, sicut spado complectens virginem, et suspirans.

Supr. 20, 2.

21. Il voit de ses yeux et soupire, comme l'eunuque qui embrasse une vierge et soupire.

22. Tristitiam non des animæ tuæ, et non affligas temetipsum in consilio tuo.

Prov. 12, 25; 15 13; 17, 22.

22. N'abandonne pas ton âme à la tristesse, et ne t'afflige pas ton esprit.

23. Jucunditas cordis hæc est vita hominis, et thesaurus sine de-

23. La joie du cœur est la vie de l'homme *et un trésor inépuisable de*

---

donner charitablement aux pauvres. S. Augustin fait mention de cet usage, de Civ. Dei, IX, ultim. cap., Conf. VI, 2, qui dégénéra en abus et fut ensuite aboli. Cfr. Tob., IV. 18.

19. — *Libatio*, χάρπωσις, l'offrande des fruits. Les païens prétendaient aussi que leurs idoles mangeaient ce qu'on leur offrait. Dan. XIV.

20. — *Qui effugatur,* ἐxδιωxόμενος, celui qui est poursuivi par le Seigneur au moyen de la maladie. La maladie est considérée ici comme un châtiment de Dieu; parfois elle a le caractère d'épreuve, mais alors même qu'elle n'est pas la punition de péchés actuels, elle est toujours une conséquence de la faute originelle.

21. — *Videns et ingemiscens.* C'est toujours du malade qu''il est question; il est plus à plaindre en un sens que le mort et l'idole qui ne peuvent ni voir ni respirer. — *Sicut spado.* C'est la personnification du désir impuissant. Dans tout ce morceau, l'auteur a envisagé la maladie comme un des plus rudes fléaux infligés à l'homme depuis sa chute; aussi est-il bien permis d'en gémir et de souhaiter l'exemption de ce mal. Toutefois, comme « diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum », Rom., VIII, 28, le serviteur de Dieu, le chrétien, accepte ce mal avec résignation, parfois même avec joie, et il ne craint pas de dire au Seigneur : « Je confesse que jai estimé la santé un bien, non parce qu'elle est un moyen facile pour vous servir avec utilité... mais parce qu'à sa faveur je pouvais m'abandonner avec moins de retenue dans l'abondance des délices de la vie, et mieux en goûter les funestes plaisirs. Faites-moi la grâce, Seigneur, de réformer ma raison corrompue, et de conformer mes sentiments aux vôtres. Que je m'estime heureux dans l'affliction... Mais je demande, Seigneur, de ressentir tout ensemble, et les douleurs de la nature pour mes péchés, et les consolations de votre esprit par votre grâce : car c'est le véritable état du christianisme ». Ainsi s'exprime Pascal, dans sa belle prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies, IX et XI.

22. — *Tristitiam.* L'auteur veut parler de cette tristesse qui rend le caractère morose et mélancolique et paralyse l'âme dans la pratique du bien, tristesse qui parfois n'est qu'un retour d'amour-propre et une certaine manière de se rendre intéressant. — *Non affligas te...* Il n'y a qu'une seule cause absolue de chagrin, le péché; par conséquent, « vis nunquam esse tristis? Bene vive. Bona vita semper gaudium habet : conscientia rei semper in pœna est... Si vis cum lætitia animi vivere, noli multa habere. Istam quisque finiens vitam, nisi quod meruit in ipso, non potest habere post ipsam. Quanto namque inferius delectamur, tanto a superno amore disjungimur ». S. Bernard. de Inter. Dom. XLV. Le secret de la joie du cœur est donc dans la bonne conscience et dans le détachement des creatures qui peuvent nous éloigner du souverain bien. Ecclé., III, 12.

23. — Prov., XVIII, 22. — *Thesaurus sanctitatis,* car la joie du cœur donne de l'entrain pour le bien et aide puissamment à servir Dieu. « En quelque manière aussi, la joie

sainteté, et l'allégresse de l'homme prolonge sa vie.

24. Par pitié pour ton âme *sois agréable à Dieu et contiens-toi;* recueille ton cœur *dans sa sainteté* et chasse la tristesse loin de toi.

25. Car la tristesse en a fait périr beaucoup, et elle n'est bonne à rien.

26. L'envie et la colère abrègent les jours, et les soucis amènent la vieillesse avant le temps.

27. Le cœur pur et bon est dans les festins : sa nourriture lui est soigneusement préparée.

fectione sanctitatis; et exultatio viri est longævitas.

24. Miserere animæ tuæ placens Deo, et contine ; congrega cor tuum in sanctitate ejus, et tristitiam longe repelle a te.

25. Multos enim occidit tristitia, et non est utilitas in illa.

II Cor. 7, 10.

26. Zelus et iracundia minuunt dies, et ante tempus senectam adducet cogitatus.

27. Splendidum cor, et bonum in epulis est; epulæ enim illius diligenter fiunt.

CHAPITRE XXXI

Effets de la cupidité (ÿÿ. 1, 2, 5-7). — Le riche et le pauvre (ÿÿ. 3, 4). — Le bon riche (ÿÿ. 8-11). — Règles pour bien se comporter dans les repas où l'on est invité : éviter la convoitise (ÿÿ. 12-18). — De la frugalité (ÿÿ. 19-22). — Pernicieux effets des excès (ÿÿ. 23-25). — Du soin de la santé (ÿÿ. 26, 27). — Libéralité et avarice (ÿÿ. 28, 29). — Du vin ; son usage et ses abus (ÿÿ. 30-42).

1. Veiller pour s'enrichir, c'est se consumer les chairs, et le souci qu'on y prend enlève le sommeil.

1. Vigilia honestatis tabefaciet carnes, et cogitatus illius auferet somnum.

---

conduit tout à Dieu, elle le proclame sans parler de lui, elle porte avec elle comme un parfum de sa présence... Sous son empire, tout devient chrétien sans bruit ; elle éclaire, mûrit, adoucit, comme le fait le soleil, les objets les plus rebelles qui entrent dans sa sphère ». Les âmes qui possèdent cette joie « ont leur part dans la tristesse, et elles savent la porter avec grâce; mais elles communiquent toujours avec ce monde de la joie qui subsiste sous celui de la tristesse ». Faber, Bethl. VIII.

24. — *Miserere.* Gr. : « aime ton âme, console ton cœur et éloigne de toi le chagrin ». — *Placens Deo,* moyen pratique d'avoir la joie du cœur. — *In sanctitate ejus,* de Dieu, dont le service rend l'âme sainte.

25. — *Multos occidit.* C'est vrai de la vie corporelle, Prov., XVII, 22, et surtout de la vie spirituelle. — *Non est utilitas.* « De tristesse et ennuy nul fruict ».

26. — *Minuunt dies.* Effet commun aux mauvaises passions.

27. — *In epulis est.* Le latin doit être entendu en ce sens que le cœur pur et bon est comme un festin continuel. Prov., XV, 15. Quant au grec, il donne mot à mot : « le cœur brillant et bon prend soin. ἐπιμελήσεται des mets de ses aliments », paroles qui sont comprises assez diversement. Les uns disent que pour le Sage, les préoccupations d'un cœur bon se bornent à sa nourriture, ce qui est totalement inacceptable. Pour d'autres, le cœur bon prend soin de sa nourriture, c'est-à-dire n'étend pas ses soins à ce qui est superflu pour la vie, ou encore, le sage se préoccupe des aliments pour traiter convenablement sa famille et ses amis. En tous cas, la pensée de l'auteur semble être que le cœur bon est dégagé de toute pensée d'avarice, dans la manière dont il traite et lui-même et les autres. Dans les manuscrits grecs, ce verset est à la fin du chapitre XXXIII.

CHAP. XXXI. — 1. — *Vigilia honestatis,* πλούτου, la veille pour devenir riche, le travail excessif auquel on se livre en vue d'amasser.

2. Cogitatus præscientiæ avertit sensum, et infirmitas gravis sobriam facit animam.

3. Laboravit dives in congregatione substantiæ, et in requie sua replebitur bonis suis.

4. Laboravit pauper in diminutione victus, et in fine inops fit.

5. Qui aurum diligit, non justificabitur; et qui insequitur consumptionem, replebitur ex ea.

6. Multi dati sunt in auri casus, et facta est in specie ipsius perditio illorum.

Supr. 8, 3.

7. Lignum offensionis est aurum sacrificantium, væ illis qui sectantur illud, et omnis imprudens deperiet in illo.

8. Beatus dives qui inventus est

2. L'inquiétude de l'avenir bouleverse les idées, et la maladie grave apprend la sobriété.

3. Le riche travaille pour amasser ses richesses, et, quand il se repose, il a des biens en abondance.

4. Le pauvre travaille sans avoir ce qu'il faut pour vivre, et à la fin il est toujours indigent.

5. Celui qui aime l'or ne sera pas sans péché, et celui qui poursuit sa ruine en sera accablé.

6. Beaucoup ont donné dans les pièges de l'or, et c'est en lui qu'ils ont trouvé leur perte.

7. L'or est un bois de scandale pour ceux qui lui sacrifient : *malheur à ceux qui le recherchent,* tout insensé y trouvera sa ruine.

8. Heureux le riche qui s'est

---

2. — *Cogitatus præscientiæ.* Plusieurs traduisent le grec : « le souci de la veille réclamera le sommeil, et le sommeil guérit une maladie grave ». L'auteur comparerait ainsi les soucis de la cupidité à une maladie grave que le sommeil seul peut guérir. Mais la plupart des commentateurs ne prennent pas ici le verbe ἀπαιτήσει dans sa signification ordinaire d'exiger, et à la suite de la Vulgate, ils l'entendent dans le sens de « arcere, interpellare, impedire », ce qui donne une pensée analogue à celle du verset précédent. Le verbe du second hémistiche signifie intransitivement « se réveiller de l'ivresse, redevenir sobre, se repentir ». Il faut nécessairement prêter à ce verbe un sens actif : « le sommeil fait revenir d'une maladie grave », ou, comme Fritzsche, faire de « maladie grave » un nominatif absolu : « une maladie grave, le sommeil se repent », c'est-à-dire, s'en va, se retire. De cette sorte, le second membre du verset devient parallèle au premier. Quel que soit le sens donné aux verbes, le fond de la pensée est que les préoccupations de l'intérêt sont comme une maladie grave qui chasse le sommeil. C'est l'histoire du savetier de La Fontaine :

Son voisin, étant tout cousu d'or,
Chantait peu, dormait moins encor :
C'était un homme de finance...

Quant au savetier, autrefois si gai,

Du moment qu'il gagna ce qui cause nos peines,
Le sommeil quitta son logis,
Il eut pour hôte les soucis. Fabl. VIII, 2.

3 et 4. — Ces deux versets exposent un fait dont le Sage ne donne pas la raison. Le riche travaille pour amasser, mais comme il possède déjà amplement le nécessaire et qu'il ne poursuit que le superflu, il peut cesser de travailler quand il lui plaît, il aura tout en abondance. Le pauvre travaille *in diminutione victus,* avec la privation même du nécessaire, et quand il veut se reposer comme le riche, ἐν τῇ ἀναπαύσει, comme il n'a point d'avances et qu'il vit au jour le jour, l'indigence fond sur lui. Pour les mêmes raisons, le pauvre ne peut jamais faire un travail très lucratif, et il est rare qu'il s'enrichisse ; le riche au contraire, en faisant valoir les grands biens qu'il possède déjà, peut devenir très opulent. Houbigant apporte une autre interprétation moins littérale : « Hæc dicuntur ut intelligamus non ex solis hominum curis pendere hominum fortunas ». Cfr. Ps., CXXVI, 1 ; Prov., X, 22.

5. — *Qui aurum diligit.* Prov., XXVIII, 20 ; I Tim., VI, 10. — *Consumptionem,* la ruine ; c'est le nom que mérite la cupidité.

6. — Gr. : « Beaucoup ont été livrés à la ruine à cause de l'or, et leur perte était devant eux », elle était presque inévitable.

7. — *Lignum offensionis.* Gr. : « c'est un bois d'achoppement pour ceux qui lui sacrifient ». Il est difficile de ne voir dans ce bois qu'une poutre placée en travers du chemin pour faire tomber ; le mot *sacrificantium* appelle naturellement l'idée d'idole. — *Deperiet.* Gr. : sera pris.

8. — *Beatus dives.* Ce n'est donc pas la

montré sans tache, qui n'a point couru après l'or, *et n'a point mis son espérance dans l'argent et les trésors.*

9. Qui est-il, pour que nous le félicitions? car il a fait merveille durant sa vie.

10. Il a été mis par ce moyen à l'épreuve, et s'est montré parfait; aussi aura-t-il une gloire éternelle; pouvant violer la loi, il ne l'a point violée; pouvant faire le mal, il ne l'a point fait.

11. C'est pourquoi ses biens sont assurés *dans le* Seigneur, et *toute* la société *des saints* publiera ses bienfaits.

sine macula; et qui post aurum non abiit nec speravit in pecunia et thesauris.

9. Quis est hic, et laudabimus eum? fecit enim mirabilia in vita sua.

10. Qui probatus est in illo, et perfectus est, erit illi gloria æterna; qui potuit transgredi, et non est transgressus; facere mala, et non fecit;

11. Ideo stabilita sunt bona illius in Domino, et eleemosynas illius enarrabit omnis Ecclesia sanctorum.

---

richesse elle-même qui est maudite, c'est le mauvais usage qu'on en fait. « Neque enim dives in Evangelio, qui induebatur purpura et bysso, qui epulabatur quotidie splendide, aliena rapuisse, sed infructuose propriis usus fuisse perhibetur, eumque post hanc vitam ultrix gehenna suscepit, non quia aliquid illicitum gessit, sed quia immoderato usu totum se licitis tradidit ». S. Greg., Past., III, 21.

9. — *Fecit mirabilia.* C'est merveille de trouver un riche qui fasse un bon emploi des biens de ce monde. « Quid in prosperis? Nihilne est quod considerationem sollicitet? Est utique, si diligenter attendas quam rarus semper extiterit qui non vel modice in prosperitate animum non relaxaverit a sui custodia et disciplina... Facilius inveneris qui sapientiam retinuerunt, contraria sibi fortuna, quam qui propitia non perdiderunt. Præferendus ille et magnus est, cui inter prospera saltem risus indecentior, aut sermo insolentior, aut immoderatior cura vestis vel corporis non irrepsit ». S. Bernard. De Consid., II, 12 — *In vita,* Gr. : « parmi son peuple ». L'Eglise en appliquant ce verset à tous les Confesseurs, nous indique que le pauvre lui-même peut acquérir le mérite du plus parfait détachement, par le mépris qu'il fait des richesses. « In hac re, affectum debemus potius pensare quam censum. Multum reliquit qui sibi nihil retinuit : multum reliquit, qui quantum libet parum, totum deseruit... Multum ergo Petrus et Andreas dimisit, quando uterque etiam desideria habendi dereliquit ». S. Greg., Hom. V in Evang.

10. — *In illo,* par l'or, Dieu se servant pour éprouver les hommes de la prospérité aussi bien que de l'adversité. En grec, la phrase est interrogative, et exprime non pas l'impossibilité, mais la difficulté de trouver un riche qui supporte heureusement l'épreuve de l'opulence. — *Gloria æterna.* Gr. : « sit illi in gloriationem ». — *Qui potuit transgredi.* Cette phrase est aussi interrogative dans le grec. Ce texte est important à raison de l'usage qu'on en fait en théologie pour prouver la liberté de l'homme; car ce n'est pas à cause de sa richesse que le riche a pu faillir et n'a pas failli, c'est à cause de sa qualité de créature libre et raisonnable. S. Irénée fait allusion manifeste à ces paroles : « Qui operantur quidem illud (bonum), gloriam et honorem percipient, quoniam operati sunt bonum, cum possent non operari illud ». Adv. Hæres., IV, 71. Sur quoi Pétau fait cette remarque : « Manifesta his in verbis est liberi arbitrii potestas ad utrumvis eligendum, ita ut, cum in unum sponte propenderet, posset, si vellet, eo repudiato, alterum capere ». De Opif. Mund. III, 8, 7. Cfr. Ibid. V, 1, 9. Notons de plus que dans ce passage « revera sermonem esse de eo, qui *sub gratia* est constitutus, patet fere ex singulis incisis, cum homo gratia destitutus neque *beatus* prædicari, neque *sine macula* esse, neque eleemosynas *salutares* facere, neque legem *integram* servare possit ». Hurter, Theol. dogm. Tract. VIII. Th. 185. Ce texte prouve donc à la fois que l'homme est libre, et que le concours de la grâce divine ne porte pas atteinte à sa liberté.

11. — *Stabilita sunt.* Le riche trouve dans sa vertu le plus sûr affermissement de sa fortune, et d'après la Vulgate, la multiplication de ses mérites devant Dieu, car il a su placer ses trésors dans les préceptes du Très-Haut. Supr., XXIX, 14. — *Omnis ecclesia,* l'assemblée des saints, le peuple fidèle qui

12. Supra mensam magnam sedisti? non aperias super illam faucem tuam prior.
13. Non dicas sic : Multa sunt quæ super illam sunt;
14. Memento quoniam malus est oculus nequam.
15. Nequius oculo quid creatum est? Ideo ab omni facie sua lacrymabitur, cum viderit.
16. Ne extendas manum tuam prior, et invidia contaminatus erubescas.
17. Ne comprimaris in convivio.

18. Intellige quæ sunt proximi tui ex teipso.
19. Utere quasi homo frugi his quæ tibi apponuntur; ne, cum manducas multum, odio habearis.

20. Cessa prior causa disciplinæ; et noli nimius esse, ne forte offendas.

21. Et si in medio multorum sedisti, prior illis ne extendas manum tuam, nec prior poscas bibere.

12. As-tu pris place à une grande table? n'y ouvre pas la bouche *le premier*.
13. Ne dis pas : Voilà bien des choses qui sont servies.
14. Rappelle-toi que l'œil envieux est mauvais.
15. Qu'y a-t-il de créé qui soit pire que l'œil? Aussi pleure-t-il de toute sa surface, quand il regarde.
16. N'étends pas la main *le premier, de peur que la souillure de l'envie ne te fasse rougir*.
17. Ne t'empresse pas pendant le festin.
18. Juge d'après toi-même des intérêts du prochain.
19. Use en homme *tempérant* de ce qui t'est servi, de peur que, mangeant à l'excès, tu ne te rendes odieux.
20. Cesse le premier par bonne éducation, et ne fais pas d'excès de peur de choquer.
21. Si tu es assis en nombreuse compagnie, n'étends pas la main avant les autres, *et ne sois pas le premier à demander à boire*.

---

louera Dieu de lui avoir mis sous les yeux de si beaux exemples.
12. — *Supra mensam*. Prov., XXIII, 1, 2. — *Prior* n'est pas dans le grec.
14. — *Oculus nequam*, hébraïsme pour désigner l'envie, la convoitise.
15. — *Nequius oculo*, c'est toujours de l'œil envieux qu'il est question. — *Ab omni facie sua*, ἀπὸ παντὸς προσώπου. Quelques-uns traduisent : « il pleure de tout visage », ce qui a l'inconvénient d'étendre à tous les hommes la qualité d'envieux. Mieux vaut traduire avec la Vulgate : « il pleure de toute sa surface », il pleure tant qu'il peut. Ces larmes sont le signe de la convoitise; on pourrait aussi, si l'on trouvait cette signification peu naturelle, y voir la marque du regret amer qui suit la passion, qu'elle ait été satisfaite ou non. — *Cum viderit*, d'après le grec et aussi d'après le sens, appartient au verset suivant.
16. — *Ne extendas*. Là où se fixe l'œil envieux, que ce soit le tien ou celui d'un autre, ne porte pas la main. — *Erubescas*. Ce serait un premier châtiment bien mérité.
17. — *Ne comprimaris* se rapporte à l'empressement exagéré que la convoitise fait déployer dans un festin. Gr. : « ne te heurte pas avec lui dans le plat », avec le mauvais œil, avec ton instinct déréglé. On ne peut mettre ici en antagonisme le convive et l'envieux, le verset suivant s'y oppose, car le prochain dont il parle est un prochain respectable, différent par conséquent de l'envieux. L'œil et la main appartiennent donc au même personnage.
18. — *Intellige quæ sunt proximi*, conseil important dans un temps où chacun prenait lui-même au plat ce qu'il désirait. Matth., XXVI, 23. Le souci du prochain, quand on est à table, est commandé par la charité et la convenance. Le grec ajoute en second hémistiche : « et pense à tout ce que tu fais ».
19. — *Quasi homo frugi*. En grec, seulement : « comme un homme », et non comme un être sans raison qui n'obéit qu'à ses appétits grossiers.
20. — *Causa disciplinæ*, par raison d'éducation, de convenance. — *Nimius*. Gr. : « ne sois pas insatiable de peur de scandaliser ».

22. Un peu *de vin* est bien suffisant pour un homme bien élevé; de la sorte on n'en est pas incommodé pendant le sommeil, *et on ne ressent aucune douleur.*

23. L'insomnie, le vomissement, la colique sont pour l'homme intempérant.

24. Le sommeil salutaire est pour l'homme sobre; il dort jusqu'au matin et il a l'esprit tout dispos.

25. Si tu es gêné pour avoir trop mangé, lève-toi et vomis; tu en seras soulagé, *et tu ne t'attireras pas de maladie.*

26. Ecoute-moi, mon fils, et ne me méprise pas, et à la fin tu trouveras la vérité de mes paroles.

27. Dans toutes tes actions sois prompt, et aucune infirmité ne t'atteindra.

28. Des lèvres nombreuses béniront celui qui donne le pain largement, et le témoignage rendu à sa sincérité est vrai.

22. Quam sufficiens est homini erudito vinum exiguum, et in dormiendo non laborabis ab illo, et non senties dolorem.

23. Vigilia, cholera, et tortura viro infrunito;

24. Somnus sanitatis in homine parco; dormiet usque mane, et anima illius cum ipso delectabitur.

25. Et si coactus fueris in edendo multum, surge e medio, evome; et refrigerabit te, et non adduces corpori tuo infirmitatem.

26. Audi me, fili, et ne spernas me; et in novissimo invenies verba mea.

27. In omnibus operibus tuis esto velox, et omnis infirmitas non occurret tibi.

28. Splendidum in panibus benedicent labia multorum, et testimonium veritatis illius fidele.

---

22. — *Vinum* n'est pas dans le grec où le sujet précédent continue. Clément. Alex. suit pourtant la leçon de la Vulgate. Pædag. II, 2. — *Non laborabis.* Gr. : « et sur sa couche, il n'est point oppressé, οὐκ ἀσθμαίνει. »

23. — *Cholera,* une nausée violente, le vomissement. — *Tortura,* στρόφος, la colique.

24. — *In homine parco.* Gr. : « dans l'estomac modéré ». — *Dormiet.* Gr. : « il se lève matin et son âme est avec lui », c'est-à-dire, il n'a pas besoin de prolonger démesurément son sommeil, et à son réveil, il a l'esprit tout dispos.

Ex longa cœna stomacho fit maxima pœna
Ut sis nocte levis, sit tibi cœna brevis,

dit un des préceptes de l'école de Salerne. Horace dit aussi, en mettant en parallèle le sobre et l'intempérant :

Corpus onustum
Hesternis vitiis animum quoque prægravat una,
Atque affigit humo divinæ particulam auræ.
Alter ubi dicto citius curata sopori
Membra dedit, vegetus præscripta ad munia surgit.
Sat. II, 2, 77.

Ce qu'il y a de plus grave, c'est que l'intempérance est une ennemie redoutable de l'âme aussi bien que du corps. « Quotidiano enim, dilectissimi, experimento probatur potus satietate aciem mentis obtundi, et ciborum nimietate vigorem cordis hebetari; ita ut delectatio edendi etiam corporum contraria sit saluti, nisi ratio temperantiæ obsistat illecebræ, et quod futurum est oneri, subtrahat voluptati ». S. Leo, S. 8 de Jejun. X mens. La vie spirituelle surtout trouve un obstacle terrible dans ce vice. « Nimirum plenitudo et abundantia temporalium, oblivionem et inopiam fecerat æternorum ». S. Bern. s. I. de Advent. circ. fin. Ce verset et le précédent sont intervertis dans le grec.

25. — *Si coactus.* Gr. : « si tu es violenté par les mets », si tu as mangé à l'excès, et si les aliments t'incommodent. — *Evome.* C'était la pratique des Romains qui en cela obéissaient plus souvent à l'intempérance qu'à la nécessité. En grec, la précaution conseillée est plus simple et d'une exécution plus convenable : « lève-toi μεσοπορῶν en marchant par le milieu et tu reposeras », tu auras du soulagement.

27. — *Velox.* L'activité est une des conditions de la santé.

28. — *Splendidum in panibus,* celui qui exerce l'hospitalité avec munificence. Prov., XXII, 9. En hébreu, le pain désigne en général toute sorte de nourriture. — *Fidele.* Gr. : « le témoignage de sa beauté est vrai », l'é-

29. Nequissimo in pane murmurabit civitas, et testimonium nequitiæ illius verum est.

30. Diligentes in vino noli provocare; multos enim exterminavit vinum.

Judith. 13, 4.

31. Ignis probat ferrum durum; sic vinum corda superborum arguet in ebrietate potatum.

32. Æqua vita hominibus, vinum in sobrietate; si bibas illud moderate, eris sobrius.

33. Quæ vita est ei qui minuitur vino?

34. Quid defraudat vitam? Mors.

35. Vinum in jucunditatem creatum est, et non in ebrietatem, ab initio.

Ps. 103, 15; *Prov.* 31, 4.

36. Exultatio animæ et cordis, vinum moderate potatum.

37. Sanitas est animæ et corpori sobrius potus.

38. Vinum multum potatum, ir-

29. Toute la ville murmurera contre celui qui est avare à donner le pain, et le témoignage rendu à sa méchanceté est vrai.

30. N'excite pas à boire *ceux qui aiment* le vin, car le vin en a fait périr beaucoup.

31. Le feu éprouve la dureté du fer; de même le vin *bu jusqu'à l'ivresse* révèle le cœur des orgueilleux.

32. *Ce qu'il faut* à la vie des hommes, c'est le vin *bu avec mesure;* si tu le bois modérément, *tu seras sobre.*

33. Qu'est la vie pour celui qui manque de vin?

34. *Qui ôte la vie? La mort.*

35. *A l'origine,* le vin a été créé pour réjouir *et non pour enivrer.*

36. Ce qui fait la joie de l'âme et du cœur, c'est le vin bu modérément.

37. *Boire sobrement est la santé de l'âme et du corps.*

38. Le vin bu avec excès produit

loge qu'on fait de sa libéralité, de sa sincérité, c'est-à-dire de sa générosité sans arrière-pensée, est tout à fait mérité. Le verset suivant est la contre-partie exacte de celui-ci.

30. — *Diligentes in vino,* ceux qui aiment à boire, et à qui il ne faut pas faciliter l'occasion de tomber dans leur vice accoutumé. Gr. : ἐν οἴνῳ μὴ ἀνδρίζου, ne fais pas le brave dans le vin, ne te pique pas de boire beaucoup. « Væ qui potentes estis ad bibendum vinum ». Is., v, 22.

31. — *Ignis probat.* Gr. : « la fournaise éprouve l'acier par la trempe, ainsi le vin éprouve les cœurs des orgueilleux dans la dispute. » Après avoir passé par le feu et la trempe, le fer est éprouvé, on sait ce qu'il vaut; de même c'est après le vin et la dispute qu'on connaît le cœur des orgueilleux. A la dispute, la Vulgate substitue l'ivresse.

32. — Gr. : « le vin est pour l'homme égal à la vie, si tu le bois avec mesure »; égal à la vie, autrement dit, le vin est la vie de l'homme.

33. — *Qui minuitur vino,* ἐλασσουμένῳ οἴνῳ, celui qui manque de vin, Ps., CIII, 15; Prov., XXXI, 6, 7, et non celui qui est terrassé par le vin. Dans ce second sens, la pensée serait juste, mais en désaccord avec le contexte.

34. — Ce qui fait tort à la vie, c'est la mort, c'est aussi la privation du vin nécessaire. Le verset établit une sorte de ressemblance entre ces deux maux.

35. — *In jucunditatem.* La Sainte-Ecriture (loc. cit. ℣. 33) représente le vin comme un bienfait de Dieu destiné à réjouir le cœur de l'homme; voilà pourquoi on peut désirer la jouissance de ce bien. Toutefois, il en est du vin comme de tous les dons de Dieu : l'abus suit de près l'usage. « Vinum Dei, ebrietas autem diaboli est ». S. Chrys., Hom. 1 ad Pop. — *Et non in ebrietatem,* paroles ajoutées par la Vulgate pour compléter le sens du grec.

36 et 37. — Gr. : « C'est la joie du cœur et le contentement de l'esprit que le vin bu à temps et sans excès ». I Tim., v, 23.

38 et 39. — Gr. : « L'amertume de l'âme est le vin bu à l'excès, dans l'irritation et la

l'irritation, la colère *et beaucoup de ruines.*

39. *Le vin bu à l'excès est* l'amertume de l'âme.

40. L'ivresse engendre la fureur, fait commettre le mal à l'insensé, diminue la force et fait des blessures.

41. Dans un festin où l'on boit, ne fais pas de reproches au prochain, et ne le méprise pas pendant qu'il est joyeux.

42. Ne lui adrese aucune parole d'injure, et ne le presse pas par quelque réclamation.

ritationem, et iram, et ruinas multas facit.

39. Amaritudo animæ vinum multum potatum.

40. Ebrietatis animositas, imprudentis offensio, minorans virtutem, et faciens vulnera.

41. In convivio vini non arguas proximum; et non despicies eum in jucunditate illius;

42. Verba improperii non dicas illi : et non premas illum repetendo.

CHAPITRE XXXII

Devoir du président de la table (℣℣. 1-3). — Aux vieillards de parler les premiers, à condition qu'ils se taisent à temps et n'empêchent pas la musique, si agréable dans le festin (℣℣. 4-9). — Les jeunes gens doivent parler peu et se retirer chez eux après le festin (℣℣. 10-17). — De la crainte et du service de Dieu (℣℣. 18-20). — De la nécessité de prendre conseil; conduite du pécheur et du juste à cet égard (℣℣. 21-24). — Etre toujours et partout sur ses gardes (℣℣. 25, 26). — Confiance qu'il faut avoir en soi-même et en Dieu (℣℣. 27-28).

1. On t'a établi président? n'en tire point vanité, sois au milieu des autres comme l'un d'eux.

1. Rectorem te posuerunt? noli extolli; esto in illis quasi unus ex ipsis.

---

colère ». Le latin a presque traduit deux fois le texte grec.

40. — *Ebrietatis animositas.* Le latin doit être expliqué par le grec : « l'ivresse porte au comble la fureur de l'insensé, pour qu'il tombe dans le mal ». La Vulgate a laissé de côté le verbe grec πληθύνει.

41. — *Non arguas,* parce que, le vin aidant, la dispute peut s'échauffer vite.

42. — *In repetendo,* par la réclamation d'une dette. La table étant « entremetteuse d'amitié », on doit en bannir tout débat irritant, et n'y traiter que les questions qui divisent le moins; à plus forte raison faut-il éloigner toute cause de querelle quand le vin commence à échauffer les têtes.

Chap. xxxii. — 1. — En grec ce verset est précédé d'un titre : Des Présidents. Ces présidents sont seulement ceux qu'on élisait au commencement des festins, les symposiarques, les « architriclini » de l'Evangile, Joan., ii, 8. C'était à eux qu'incombait le soin, non seulement de présider le repas, mais aussi de veiller à ce que chaque convive fut honorablement traité. II Macc., ii. 28. L'observation que fait ici le Sage peut s'adresser à tous ceux qu'une autorité quelconque place au-dessus des autres. « Cuncti qui præsunt, non in se potestatem debent ordinis, sed æqualitatem pensare conditionis; nec præesse se hominibus gaudeant, sed prodesse ». Parfois, par un instinct trop naturel, celui qui est au-dessus des autres « cunctis se æstimat amplius sapere, quibus se vidit amplius posse ». Que ceux qui ont à commander et parfois à reprendre, « per humilitatis custodiam æquales se ipsis fratribus, qui corriguntur, agnoscant; quamvis plerumque etiam dignum est, ut eosdem, quos corrigimus, tacita nobis cogitatione præferamus ». C'est S. Grégoire qui donne ces sages conseils, Past. ii, 6.

2. Curam illorum habe, et sic conside, et omni cura tua explicita, recumbe :

3. Ut læteris propter illos, et ornamentum gratiæ accipias coronam, et dignationem consequaris corrogationis.

4. Loquere, major natu : decet enim te

5. Primum verbum diligenti scientia, et non impedias musicam.

6. Ubi auditus non est, non effundas sermonem, et importune noli extolli in sapientia tua.

7. Gemmula carbunculi in ornamento auri, et comparatio musicorum in convivio vini.

8. Sicut in fabricatione auri signum est smaragdi, sic numerus musicorum in jucundo et moderato vino.

2. Prends soin d'eux et ne t'assieds qu'ensuite; ne prends place qu'après t'être acquitté de tous tes devoirs,

3. Afin de te féliciter à leur sujet, de recevoir la couronne comme un gracieux ornement, *et de montrer que tu méritais d'être élu.*

4. Parle, vieillard, car c'est à toi qu'il appartient

5. *De parler le premier*, mais avec la compétence qui convient, et n'empêche pas la musique.

6. Si l'on *n'*écoute *pas*, ne prolonge pas ton discours, et ne fais pas à contre-temps parade de ta sagesse.

7. Comme un joyau d'escarboucle enchâssé dans l'or, tel est le concert des musiciens dans le festin *où l'on boit le vin.*

8. Comme un cachet d'émeraude monté sur or, tel est un ensemble de musiciens pendant qu'on boit agréablement le vin *avec modération.*

---

2. — *Curam habe.* Le président ne doit songer à lui-même que quand tous les convives sont servis; le *prodesse* doit passer avant le *præesse.* C'est la règle imposée à toute autorité.

3. — *Coronam.* Gr. : « que tu reçoives la couronne à cause de l'ordonnance » du festin. Le latin devrait avoir *ornamenti gratia.* Les Grecs et les Romains portaient des couronnes dans leurs festins, et cet usage paraît s'être introduit chez les Juifs aux derniers temps. Sap. II, 8. Ici la couronne n'est attribuée qu'au président, par honneur et par reconnaissance. — *Corrogationis,* de la prière que t'ont faite les convives de présider leur repas, du choix qu'ils ont fait de toi. L'important, en effet, n'est pas d'obtenir une charge, ni même d'y être appelé, mais de la remplir dignement.

5. — *Diligenti scientia,* première condition pour que le vieillard mérite d'être écouté. — *Non impedias musicam,* seconde condition exigée du vieillard pendant le repas. La musique était pour les anciens le complément obligé d'un festin, et le charme de toute réunion. Chez les Hébreux, le chant s'introduisit de bonne heure dans les festins les plus solennels, comme celui de la Pâque, par exemple, II Reg., XIX, 35 ; Is., v, 12 ; Sap., XVIII, 9. Le même usage était en honneur parmi les premiers chrétiens, comme en fait foi Tertullien, qui nous décrit ainsi les agapes : « Non prius discumbitur, quam oratio ad Deum prægustetur ; editur quantum esurientes capiunt; bibitur quantum pudicis utile est. Ita saturantur, ut qui meminerint etiam per noctem adorandum Deum sibi esse ; ita fabulantur, ut qui sciant Dominum audire. Post aquam manualem et lumina, ut quisque de Scripturis sanctis vel de proprio ingenio potest, provocatur in medium Deo canere; hinc probatur quomodo biberit. Æque oratio convivium dirimit ». Apol., XXXIX, 134. Le vieillard doit donc « sapere ad sobrietatem » et ne pas oublier qu'il y a « tempus loquendi et tempus tacendi ».

6. — *Ubi auditus non est.* Science grande et rare que de savoir se taire avant de commencer à n'être plus écouté. En grec, sans négation : ὅπου ἀκρόαμα, quand il y a audition, quand il s'agit d'écouter la musique. — *Importune.* « Ne fais pas le sage à contretemps ».

7. — *Gemmula,* σφραγίς, un sceau, un cachet, comparaison très élégante qui fait comprendre tout le charme d'un intermède musical au milieu d'un festin. Le verset suivant répète la même idée en substituant l'émeraude à l'escarboucle, et le vin agréable au simple repas.

9. *Ecoute en silence, et ta retenue te conciliera la faveur.*

10. Jeune homme, ne parle qu'à peine, même quand tu es en cause.

11. Quand on t'aura interrogé deux fois, réponds raisonnablement.

12. En beaucoup de choses *fais comme si tu ignorais, et écoute* en te taisant tout en cherchant à apprendre.

13. Ne te donne point trop de liberté au milieu des grands, et quand il y a des vieillards, ne parle pas beaucoup.

14. Avant la grêle apparaît l'éclair; devant la modestie marche la faveur, *et la bonne grâce se mérite par la réserve.*

9. Audi tacens, et pro reverentia accedet tibi bona gratia.

10. Adolescens loquere in tua causa vix.

11. Si bis interrogatus fueris, habeat caput responsum tuum.

12. In multis esto quasi inscius, et audi tacens simul et quærens.

13. In medio magnatorum non præsumas; et ubi sunt senes, non multum loquaris.

14. Ante grandinem præibit coruscatio; et ante verecundiam præibit gratia, et pro reverentia accedet tibi bona gratia.

---

9. — *Audi tacens.* Addition de la Vulgate invitant le vieillard à écouter la musique en silence.

10. — *In causa tua,* εἰ χρεία σου, s'il y a utilité pour toi.

11. — *Si bis.* Laisse-toi interroger deux fois avant de répondre, ne te presse pas de prendre la parole. Quelques-uns rattachent δίς au verset précédent, d'autres au second verbe du présent verset, en faisant une incidente de *si interrogatus fueris.* Aucun de ces arrangements ne vaut celui du texte actuel, tel que nous l'avons dans le grec et dans la Vulgate. — *Habeat caput,* traduction par trop servile de κεφαλαίωσον, récapitule, abrège, que ton discours se rapproche le plus possible du silence qui convient à la jeunesse.

12. — *In multis.* Gr. : « in paucis multa. » C'est la phrase qui continue : « abrège ton discours, en peu de mots beaucoup de choses ». — *Esto.* Gr. : « sois comme connaissant et en même temps te taisant », sois comme un homme qui possède à la fois la science et le don de savoir se taire. La Vulgate donne au verset un sens qui n'est pas moins à remarquer; elle recommande au jeune homme de paraître ignorer ce qu'il sait, afin d'écouter, d'apprendre encore davantage, et de conserver ainsi le mérite du silence, en procurant celui de la parole à ceux qui sont dignes de la prendre. « L'esprit de la conversation consiste bien moins à en montrer beaucoup qu'à en faire trouver aux autres... Les hommes n'aiment point à vous admirer, ils veulent plaire; ils cherchent moins à être instruits et même réjouis, qu'à être goûtés et applaudis, et le plaisir le plus délicat est de faire celui d'autrui. » La Bruyère, de la Convers. Ces dernières paroles ne marquent-elles pas bien le rôle du jeune homme au milieu d'une société honorable?

13. — *Non præsumas.* Gr. : « ne traite pas d'égal à égal ». — *Ubi sunt senes.* Gr. : « et quand un autre parle ». La leçon de la Vulgate, suivie par les autres versions, est ici bien meilleure, et bien plus en harmonie avec les exigences du parallélisme.

14. — *Grandinem.* En grec, le tonnerre. — *Ante verecundiam,* καὶ πρὸ αἰσχυντηροῦ προελεύσεται χάρις, et devant l'homme modeste marche la grâce. « Sicut fulgur cernitur priusquam audiatur tonitru, ita in juvene verecundo, priusquam loquatur, ipse eum in vultu pudor commendat ». Grotius. L'extérieur modeste d'un jeune homme préviendra ainsi en sa faveur ceux qui le voient. Est-ce bien là ce qu'a voulu dire l'auteur? Le verset hébreu a certainement offert des difficultés aux traducteurs, car les versions Syr. et Ar. l'ont omis, et la Vulgate traduit deux fois le second hémistiche, disant d'une part que la faveur précède la modestie, et de l'autre que la modestie précède et ménage la faveur, deux pensées vraies, du reste. Bretschneider donne une autre explication, en reliant ce verset au précédent : « Solent comiter loqui cum aliis magnates, at eo consilio ut explorent et deinde explorato faciant mala. Fulgur præcedit, sed mox tonitru sequitur et ferit ». Par malheur, pour arriver à cette explication il faut prêter à αἰσχυντηρόν le sens défavorable de chose honteuse, d'ignominie infligée au prochain, sens que ce mot est loin d'avoir habituellement. Peut-être était-ce la pensée

15. Et hora surgendi, non te trices; præcurre autem prior in domum tuam, et illic avocare et illic lude.

15. Quand vient le moment de se lever, ne t'attarde pas; *le premier* cours à ta maison, et là retire-toi, divertis-toi,

16. Et age conceptiones tuas, et non in delictis et verbo superbo.

16. Fais comme il te plaira, pourvu que tu évites le mal et les discours insolents.

17. Et super his omnibus benedicito Dominum qui fecit te, et inebriantem te ab omnibus bonis suis.

17. Et de toutes ces choses bénis le Seigneur qui t'a créé, et qui te comble de tous ses biens.

18. Qui timet Dominum, excipiet doctrinam ejus; et qui vigilaverint ad illum, invenient benedictionem.

18. Celui qui craint le Seigneur recevra sa doctrine, et ceux qui s'empressent auprès de lui obtiendront sa bénédiction.

19. Qui quærit legem, replebitur ab ea, et qui insidiose agit, scandalizabitur in ea.

19. Celui qui s'applique à la loi en sera rempli, et celui qui se conduit hypocritement y trouvera un sujet de chute.

20. Qui timent Dominum, invenient judicium justum, et justitias quasi lumen accendent.

20. Ceux qui craignent le Seigneur connaîtront ce qui est vraiment juste, et feront luire leur justice comme un flambeau.

21. Peccator homo vitabit correptionem, et secundum voluntatem suam inveniet comparationem.

21. Le pécheur fuit la correction et trouve une excuse à son gré.

22. Vir consilii non disperdet intelligentiam, alienus et superbus non pertimescet timorem;

22. L'homme de jugement ne néglige point de s'éclairer, l'homme égaré et orgueilleux n'est arrêté par aucune crainte.

23. Etiam postquam fecit cum eo sine consilio, et suis insectationibus arguetur.

23. Et quand il a agi par lui-même et sans conseil, *il est condamné par ses propres entreprises.*

---

de l'hébreu, mais impossible de le prouver.

15. — *Non te trices.* Gr. : « ne t'attarde pas ». — *Illic avocare,* μὴ ῥαθύμει, ne sois pas nonchalent, rentre chez toi promptement.

16. — *Conceptiones tuas,* tes fantaisies, tes volontés, mais encore avec la modération voulue. Gr. : « ne pèche pas en paroles superbes », ne tire pas une vaine gloire auprès des tiens d'avoir été en haute compagnie; un tel honneur suppose le mérite, mais ne le donne pas.

17. — *Benedicito Dominum.* Les règles de convenance qui précèdent ne doivent pas faire oublier le devoir principal de la reconnaissance envers Dieu ; car si les hommes ont préparé les aliments, c'est Dieu qui les a donnés.

18. — *Qui vigilaverint,* ὀρθρίζοντες, IV, 13.

19. — *Qui quærit,* non par l'étude, mais par la pratique. Ps., CXVIII, 45. — *Replebitur,* II, 19. — *Qui insidiose agit,* ὁ ὑποκρινόμενος, celui qui n'a que l'apparence de la fidélité.

20. — *Quasi lumen.* Ps. CXVIII, 105; Prov., IV, 18.

21. — *Vitabit,* ἐκκλίνει, il évite, il décline. — *Comparationem,* σύγκριμα, une interprétation de la loi en sa faveur, une excuse quelconque.

22. — *Intelligentiam,* Gr. : « la pensée », l'avis. — *Alienus* pourrait bien représenter un mot appartenant en hébreu au premier hémistiche, et que nous devrions avoir au génitif en grec et en latin : l'homme de conseil ne méprise pas l'avis d'un autre. *Alienus* dans nos textes actuels n'a pas grande raison d'être, et le verbe qui suit ne réclame qu'un seul sujet. — *Non pertimescet.* L'orgueilleux, convaincu de sa propre infaillibilité, ne consulte personne, et ne craint jamais de se tromper.

23. — La seconde partie de ce verset a

24. *Mon fils,* ne fais rien sans conseil, et tu n'auras pas à te repentir de tes actions.

24. Fili, sine consilio nihil facias, et post factum non pœnitebis.

25. Ne va pas par le chemin de la ruine, et tu ne te heurteras pas aux pierres; ne t'engage pas dans la route difficile *et ne place pas des pièges devant ton âme.*

25. In via ruinæ non eas, et non offendes in lapides; nec credas te viæ laboriosæ, ne ponas animæ tuæ scandalum :

26. Sois sur tes gardes avec tes enfants, *et fais attention aux gens de ta maison.*

26. Et a filiis tuis cave, et a domesticis tuis attende.

27. Dans toutes tes œuvres, aie confiance légitime en toi-même, car de la sorte on observe les commandements.

27. In omni opere tuo crede ex fide animæ tuæ; hoc est enim conservatio mandatorum.

28. Celui qui a confiance en Dieu est attentif à ses préceptes, et celui qui se fie à lui n'y perdra rien.

28. Qui credit Deo, attendit mandatis; et qui confidit in illo, non minorabitur.

---

disparu en grec. — *Cum eo* traduit עִמּוֹ, *himmo* . et après le faire, avec lui point de conseil, c'est-à-dire après avoir agi sans conseil.

24. — *Sine consilio,* ἄνευ βουλῆς. Le mot grec, comme le mot latin correspondant, signifie à la fois délibération et consultation; c'est la seconde acception qui convient ici.

25. — *Laboriosæ,* ἀπροσκόπῳ, le chemin qui ne présente pas d'obstacle, qui paraît uni et facile, et auquel pourtant il ne faut pas se fier. Prov., XVI, 25. La Vulgate a pris le mot grec dans le sens radical mais inusité de chemin inexploré, difficile par conséquent.

26. — *A filiis tuis.* La maison du Sage semble exclure tout péril; il faut pourtant s'y tenir sur ses gardes. Mich., VII, 5, 6. Matth., X, 36.

27. — *Crede ex fide.* Gr. : « aie confiance en ton âme », possède cette assurance ordonnée par les commandements; connaissant ton devoir, pratique-le avec la conviction que tu fais bien, et apporte à la grâce cette coopération personnelle qu'elle exige.

28. — *Deo,* νόμῳ. Même sens au fond. — *Non minorabitur.* « Celui qui s'appuie sur Dieu et qui sait que Dieu le soutient, n'est point faible, quelques efforts que l'ennemi fasse pour lui faire perdre la grâce de la persévérance, ou pour l'arrêter dans le chemin de la perfection. Vous courez bien plus de périls en vous défiant tant soit peu de l'assistance divine dans les grands dangers, que si vous vous exposiez aux dangers mêmes où le démon prétend vous jeter ». S. Franc. Xav. Liv. III, Lett. 5.

CHAPITRE XXXIII

Effets de la crainte de Dieu et de la fidélité à sa loi (ꝟꝟ. 1-4). — Versatilité du méchant (ꝟ. 5). — L'ami moqueur (ꝟ. 6). — De l'inégalité des conditions. Tous les jours se ressemblent, mais par l'ordre de Dieu, quelques-uns sont solennels (ꝟꝟ. 7-10). — De même, il y a des hommes que Dieu a élevés, et d'autres qu'il a abaissés à son gré (ꝟꝟ. 11, 12). — Toutes les créatures sont en sa main, comme le vase du potier (ꝟꝟ. 13, 14) ; — et chaque être a en face de lui son contraire (ꝟ. 15). — L'auteur se félicite de son recueil de sentences, et il invite tous les hommes à l'écouter (ꝟꝟ. 16-19). — Il ne faut pas distribuer ses biens avant sa mort, et se mettre ainsi à la discrétion d'autrui (ꝟꝟ. 20-24). — De la manière de traiter les esclaves. Ils ont besoin d'être tenus sévèrement (ꝟꝟ. 25-29) ; — mais il faut traiter avec douceur ceux qui sont bons, et se garder avec les méchants d'une rigueur excessive ou injuste (ꝟꝟ. 30, 31) ; — autrement ils s'enfuieraient (ꝟꝟ. 32, 33).

1. Timenti Dominum non occurrent mala, sed in tentatione Deus illum conservabit, et liberabit a malis.

2. Sapiens non odit mandata et justitias, et non illidetur quasi in procella navis.

3. Homo sensatus credit legi Dei, et lex illi fidelis.

4. Qui interrogationem manifestat, parabit verbum, et sic deprecatus exaudietur, et conservabit disciplinam, et tunc respondebit.

1. Il n'arrivera point de mal à qui craint le Seigneur, mais *Dieu* le gardera dans l'épreuve *et le délivrera des maux.*

2. Le sage ne hait point les préceptes *et les lois,* et *il ne sera point brisé* comme un vaisseau dans la tempête.

3. L'homme de bon sens croit à la loi *de Dieu,* et pour lui la loi est digne de foi.

4. Celui qui pose une question prépare ce qu'il a à dire, et ainsi sa demande est accueillie, il reste fidèle aux règles et il peut ensuite répliquer.

Chap. xxxiii. — 1. — *Non occurrent.* Prov., xii, 21. — *In tentatione,* dans l'épreuve, la tribulation. — *Conservabit.* « Je ne crains rien que Dieu, disait encore S. François-Xavier, et la seule crainte de Dieu éteint en moi celle des créatures, car je suis persuadé qu'elles ne peuvent jamais nuire, qu'autant qu'il plaira au Créateur ». Liv. IV, lett. 7 nouv. « Ce que Dieu garde est bien gardé », dit aussi un proverbe bien connu.

2. — *Non odit,* tout au coutraire : « Quomodo dilexi legem tuam, Domine! » Ps., cxviii, 97. — *Et non illidetur.* Gr. : « celui qui se conduit hypocritement vis-à-vis d'elle est comme un vaisseau dans la tempête ». Il ne peut dans le danger recevoir aucun secours de cette loi qu'il insulte.

3. — *Lex illi fidelis,* ὡς ἐρώτημα δικαίων, ajoute le grec, « comme une question de choses justes ». Presque tous les manuscrits portent δηλῶν, mot par lequel les Septante rendent ordinairement *Urim,* Num. xxvii, 21; I Reg., xxviii, 6, et aussi *Thummim,* Deut. xxxiii, 8; I Reg., xiv, 41. Le sens du verset est donc : pour le juste, la loi est digne de foi comme l'oracle obtenu par l'Urim et le Thummim, il ne la discute pas, c'est la parole de Dieu, il lui suffit.

4. — *Qui interrogationem manifestat,* traduction des mots grecs du verset précédent On remarquera que *manifestat* confirme la leçon δηλῶν. — *Parabit.* Le latin conserve l'idée des mots grecs correspondants, quant au sens, il est tout différent. La clarté du texte grec prouve que c'est le latin qui est défectueux. « Prépare ton discours, et ainsi tu seras écouté, combine ton savoir, et ensuite réponds ». Maxime très profitable à tous ceux qui ont à exercer le ministère de la parole. Le ministre du Seigneur ne peut s'acquitter dignement de cette fonction que « si supernæ formidinis et dilectionis spiritu afflatus stu-

5. Le cœur de l'insensé est comme une roue de chariot, et sa pensée est comme un essieu qui tourne.

6. L'ami moqueur est comme l'étalon qui hennit quel que soit celui qui le monte.

7. Pourquoi un jour l'emporte-t-il sur un jour, et aussi une lumière *sur une lumière* et une année *sur une année*, puisqu'ils viennent du soleil?

8. La sagesse du Seigneur les a distingués *quand il eut fait le soleil qui obéit à ses lois.*

9. Il a varié les temps et leurs jours de fête, *et dans ces temps on a célébré des jours de fête à époque fixe.*

10. Parmi eux, il en est que Dieu a honorés et consacrés, et d'autres qu'il a mis au rang des jours ordinaires. De même tous les hommes viennent de la terre et de ce limon avec lequel Adam a été créé.

5. Præcordia fatui quasi rota carri; et quasi axis versatilis cogitatus illius.

Supr. 21, 17.

6. Equus emissarius, sic et amicus subsannator, sub omni suprasedente hinnit.

7. Quare dies diem superat, et iterum lux lucem, et annus annum a sole?

8. A Domini scientia separati sunt, facto sole, et præceptum custodiente.

9. Et immutavit tempora, et dies festos ipsorum, et in illis dies festos celebraverunt ad horam.

10. Ex ipsis exaltavit et magnificavit Deus, et ex ipsis posuit in numerum dierum. Et omnes homines de solo, et ex terra, unde creatus est Adam.

Gen. 2, 7.

---

diose quotidie sacri eloquii præcepta mediletur, ut in eo vim sollicitudinis, et erga cœlestem vitam providæ circumspectionis, quam humanæ conversationis usus indesinenter destruit, divinæ admonitionis verba restaurent ». S. Greg., Past. II, 11.

5. — *Præcordia,* ici le siège de la pensée. — *Axis versatilis,* l'essieu qui tourne. Cette image nous fait entendre que l'esprit de l'insensé est la mobilité même, et aussi, d'après Fritzsche, qu'il se meut toujours dans le même cercle étroit d'idées.

6. — *Emissarius,* ou selon une leçon préférable, *admissarius,* εἰς ὀχείαν, le cheval destiné à la reproduction, l'étalon. — *Subsannator,* μῶκος, moqueur. — *Hinnit,* l'étalon hennit, sans souci du cavalier qu'il porte, ni de l'endroit où il se trouve; le moqueur lance son mot, sans tenir compte de l'amitié.

Dummodo risum
Excutiat sibi, non hic cuiquam parcet amico.
Hor., Sat. I, 4, 33.

Clém. Alex. a entendu μῶκος dans un sens plus en rapport avec la comparaison employée : « le cheval εἰς ὀχείαν c'est le voluptueux et l'adultère assimilé à une bête sans raison, et encore il fait plus, il hennit, quel que soit celui qui est assis sur lui ». Pædag. , 13. S. Ambroise dit pareillement que ceux qui cèdent aux passions perverses « fiunt ex hominibus equi adhinnientes ». de El. et Jejun. 16.

7. — Abordant le grand problème de l'inégalité des conditions parmi les hommes, l'auteur prend d'abord un exemple dans les usages religieux des Juifs. — *Dies diem superat* par la solennité, et ainsi « les jours se suivent et ne se ressemblent pas ». — *Iterum lux.* Gr. : « et toute lumière du jour de l'année (vient) du soleil ». Au point de vue astronomique, tous les jours se valent, et les variations de longueur, de température, etc., ne font pas qu'un jour soit plus solennel qu'un autre.

8. — *A Domini scientia.* C'est une loi positive, émanée de la sagesse infinie de Dieu, qui a établi entre les jours des distinctions civiles et religieuses. — *Præceptum,* l'ordre qu'il a reçu de poursuivre invariablement sa course.

9. — *Immutavit,* il a rendu différents les temps de l'année, en assignant des époques diverses à la prière, à la joie, à la pénitence, etc. — *Ad horam.* Le cours invariable du soleil, combiné parfois, comme pour la Pâque, avec les phases régulières de la lune, sert ainsi à fixer les périodes successives du cycle liturgique.

10. — *Magnificavit.* Gr. : « il a sanctifié »,

11. In multitudine disciplinæ Dominus separavit eos, et immutavit vias eorum.

12. Ex ipsis benedixit, et exaltavit; et ex ipsis sanctificavit, et ad se applicavit; et ex ipsis maledixit, et humiliavit, et convertit illos a separatione ipsorum.

13. Quasi lutum figuli in manu ipsius, plasmare illud et disponere.
Rom. 9, 21.

14. Omnes viæ ejus secundum dispositionem ejus; sic homo in manu illius, qui se fecit, et reddet illi secundum judicium suum.

15. Contra malum bonum est, et contra mortem vita; sic et contra virum justum peccator. Et sic intuere in omnia opera Altissimi. Duo et duo, et unum contra unum.

11. C'est par la grandeur de sa sagesse que le Seigneur les a distingués et a diversifié leurs voies.

12. Il a béni les uns et les a élevés, il a consacré les autres et se les est attachés; il en est aussi qu'il a maudits, humiliés et qu'il a renversés loin de lui.

13. L'argile est dans la main du potier qui en dispose pour le mouler comme il veut;

14. *Et de lui dépendent tous les usages qu'on en peut faire;* ainsi l'homme est dans la main de celui qui l'a fait, et qui lui donnera ce qu'il jugera à propos.

15. En face du mal est le bien, en face de la mort la vie, et de même en face du juste le pécheur. Considère de même toutes les œuvres du Très-Haut, elles sont deux à deux, l'une opposée à l'autre.

---

comme par exemple, le septième jour. Gen., II, 3. — *De solo,* ἀπὸ ἐδάφους, du sol où l'on marche, du limon. — *Unde* devrait être dans le grec où on lit seulement : « et de la terre Adam a été créé ».

11. — *In multitudine disciplinæ.* Le fils de Sirach donne ainsi pour raison dernière de l'inégalité des conditions humaines la sagesse de Dieu; la sagesse de l'homme serait donc bien mal venue à critiquer cet ordre providentiel. — *Immutavit.* C'est là un fait indiscutable, dans l'ordre surnaturel non moins que dans celui de la nature. « Latet discretionis istius ratio, sed non latet ipsa discretio. Non intelligimus judicantem, sed videmus operantem. Quid calumniamur justitiæ occultæ, qui gratias debemus misericordiæ manifestæ? Laudemus et veneremur quod agitur, quia tutum est nescire quod tegitur ». De Voc. omn. Gent., I, 15.

12. — *Exaltavit,* en particulier les rois et les princes. — *Applicavit,* les ministres du sanctuaire. Num., VIII, 13-15. — *A separatione,* ἀπὸ στάσεως, « a statione », de leur place. Num., XVI, 5; Mal., I, 3; Is., XXII, 19; Luc., I, 52.

13. — *Lutum figuli,* C'est l'exemple que reproduira S. Paul, Rom., IX, 21. — *Plasmare illud.* La Vulgate traduit deux fois l'hémistiche grec, en lisant une fois πλάσαι αὐτό, et l'autre, πᾶσαι αἱ ὁδοὶ αὐτοῦ.

14. — *Sic homo.* La comparaison employée indique assez la plénitude de cette dépendance de l'homme à l'égard de Dieu.

15. — *Contra malum bonum.* Ainsi se résume ce dualisme universel qui ne s'est pas imposé fatalement à la volonté divine, comme l'enseignaient les Manichéens, mais qui s'est partagé la création entière en vertu de l'ordre ou au moins de la permission de Dieu. S. Augustin qui, dans son livre de la cité de Dieu, a étudié magistralement la philosophie de cet antagonisme de toutes choses, trouve dans cette opposition des êtres un des éléments de la beauté de l'univers. « Sicut ergo ista contraria contrariis opposita sermonis pulchritudinem reddunt, ita quadam non verborum, sed rerum eloquentia contrariorum oppositione sæculi pulchritudo comparatur ». de Civ. Dei, XI, 18. Cette lutte des extrêmes est aussi une des conditions de l'épreuve à laquelle Dieu a voulu que l'homme fut soumis, et un moyen de sanctification pour les élus.

Namque eadem cunctos exercent tela fideles,
Sed duplici causa : dum quo torquentur iniqui
Hoc sancti crescunt, et quod pœnam attulit illis
Pro culpa, hoc istis det pro virtute coronam.
Anon. de Provid. v° sæc.

Enfin il faut se rappeler que tout ce qui dépasse dans le sens du mal les limites naturelles de l'imperfection inhérente à toute créature, a sa cause accidentelle dans la chute originelle, dont les funestes effets ont atteint

16. Pour moi, j'ai veillé le dernier, et j'ai été comme celui qui grapille les grains après les vendangeurs.

17. Et moi aussi, j'ai mis ma confiance dans la bénédiction du Seigneur, et j'ai rempli mon pressoir tout autant que celui qui vendange.

18. Voyez que je n'ai pas travaillé pour moi seul, mais pour tous ceux qui recherchent la science.

19. Ecoutez-moi tous, grands et peuples, prêtez l'oreille, vous qui dirigez l'assemblée.

20. Ne donne pouvoir sur toi de ton vivant ni à ton fils, ni à ta femme, ni à ton frère, ni à ton ami; ne donne à personne ta fortune, de peur que tu n'aies à le regretter et à leur adresser des supplications.

21. Tant que tu vis et que tu respires, aucune créature ne doit t'être substituée.

22. Car mieux vaut que tes fils te demandent que d'avoir toi-même à regarder aux mains de tes enfants.

23. Dans toutes tes affaires sois le maître,

16. Et ego novissimus evigilavi, et quasi qui colligit acinos post vindemiatores.

17. In benedictione Dei et ipse speravi; et quasi qui vindemiat, replevi torcular.

18. Respicite quoniam non mihi soli laboravi, sed omnibus exquirentibus disciplinam.

Supr. 24, 47.

19. Audite me magnates, et omnes populi, et rectores Ecclesiæ, auribus percipite.

20. Filio et mulieri, fratri et amico, non des potestatem super te in vita tua; et non dederis alii possessionem tuam; ne forte pœniteat te, et depreceris pro illis.

21. Dum adhuc superes et aspiras, non immutabit te omnis caro.

22. Melius est enim ut filii tui te rogent, quam te respicere in manus filiorum tuorum.

23. In omnibus operibus tuis præcellens esto.

---

toute la création. Quelques commentateurs veulent trouver dans ce verset la preuve que le fils de Sirach a connu les doctrines philosophiques d'Aristote (Grotius) ou de Zoroastre (Bretschneider), auxquels il aurait fait cet emprunt. Ce que l'auteur dira plus loin, XXXIX, 39-40, prouve qu'il n'en est rien, et qu'il ne s'appuie ici que sur l'observation facile de ce qui se passe ordinairement dans le monde. Cfr. Van Gilse, p. 79.

16. — *Novissimus,* le dernier venu des écrivains sacrés, ce que, du reste, pouvait dire chaque auteur par rapport à ses devanciers. — *Evigilavi,* ἠγρύπνησα, j'ai veillé le matin auprès de la sagesse. Sap., VI. 15. Le grec ajoute : « et j'ai hérité d'eux καθὼς ἀπ' ἀρχῆς. » Le sens le plus naturel serait : « comme il a été dit au commencement », si la préface était du fils de Sirach. Ces mots peuvent être considérés comme une simple glose, car on ne les lit que dans le texte du Vatican.

17. — *Speravi,* ἔφθασα, « j'ai pris les devants », ou « je suis parvenu à mon but ». En adoptant la première signification, on ne peut faire dire à l'auteur qu'il a mieux fait que ses devanciers, mais seulement qu'il a recueilli plus qu'il ne pensait, comme l'explique la fin du verset.

18. — *Respicite.* Répétition de XXIV, 47.

19. — Ces quatre derniers versets sont manifestement la conclusion d'une série de maximes, auxquelles d'autres séries ont été ajoutées subséquemment.

20. — *Non des potestatem,* non par une abdication de ta volonté, mais par une distribution prématurée de tes biens. On observera que les proches sont ici nommés dans l'ordre naturel de succession. — *Depreceris,* δέῃ, tu n'implores comme un mendiant. Il y a là une règle de conduite des plus pratiques, et à laquelle le temps n'a rien fait perdre de sa valeur.

21. — *Non immutabit,* μὴ ἀλλάξῃς, « ne t'aliène pas toi-même à aucune chair », en faveur de qui que ce soit.

22. — *Respicere in manus,* pour en attendre ce dont on a besoin. Ps., CXLIV, 16. Cet acte était même regardé comme un signe de servitude : « sicut oculi ancillæ in manibus dominæ suæ ». Ps., CXXII, 2.

23. — *Præcellens,* ὑπεραγῶν, reste le maître, garde autorité sur tes biens.

24. Ne dederis maculam in gloria tua. In die consummationis dierum vitæ tuæ, et in tempore exitus tui distribue hæreditatem tuam.

25. Cibaria, et virga, et onus asino : panis, et disciplina, et opus servo.

26. Operatur in disciplina, et quærit requiescere; laxa manus illi, et quærit libertatem.

27. Jugum et lorum curvant collum durum, et servum inclinant operationes assiduæ.

28. Servo malevolo tortura et compedes, mitte illum in operationem, ne vacet;

29. Multam enim malitiam docuit otiositas.

30. In opera constitue eum; sic enim condecet illum. Quod si non obaudierit, curva illum compedibus, et non amplifices super omnem carnem; verum sine judicio nihil facias grave.

31. Si est tibi servus fidelis, sit tibi quasi anima tua; quasi fratrem

24. Et ne porte pas atteinte à ta renommée. Quand viendra la fin des jours de ta vie et le moment de ta mort, distribue ton héritage.

25. A l'âne le fourrage, le bâton et la charge; à l'esclave le pain, la correction et le travail.

26. Il ne travaille que quand on le châtie, et il ne pense qu'à se reposer; lâche-lui les mains et il cherche à devenir libre.

27. Le joug et la courroie font plier le cou *intraitable, et le travail continu assouplit l'esclave.*

28. A l'esclave méchant la torture et les entraves, envoie-le au travail pour qu'il ne reste pas oisif.

29. Car l'oisiveté a appris bien du mal.

30. Mets-le au travail, car c'est ce qui lui convient. S'il n'obéit pas, *dompte-le* par les entraves, mais ne dépasse la mesure envers qui que ce soit, et ne prends aucune *grave* mesure sans y avoir réfléchi.

31. Si ton esclave est fidèle, traite-le comme toi-même, et regarde-le

---

24. — *Maculam.* Ce serait en effet mériter la réputation d'insensé que d'agir ainsi. — *Distribue hæreditatem,* seulement à la dernière extrémité, quand il est certain qu'on va quitter ses biens. Il y a là l'intérêt bien entendu du testateur, et aussi celui de l'héritier qui aura moins de tentations contre son devoir de fils tant qu'il n'aura l'héritage qu'en espérance.

25. — Ce verset est précédé d'un titre : des Esclaves. L'esclave, que la loi ordonnait de traiter humainement, est comparé à l'âne, mieux vu et mieux soigné chez les Hébreux que dans nos pays. Le fourrage et le pain passent en avant et précèdent le travail, comme Prov., XXXI, 15 (héb.), parce qu'il est plus raisonnable et plus humain de donner la nourriture pour obtenir le travail, que d'imposer d'abord le travail pour faire gagner la nourriture. Toutefois, le bâton et la correction sont parfois nécessaires pour ménager et faciliter la transition de la jouissance à la peine. Prov., XXIX, 19.

26. — En grec : ἔργασαι ἐν παιδί, Cfr. Supr. XXX, 13, καὶ εὑρήσεις ἀνάπαυσιν. Comme il n'est question que des esclaves dans ce passage, il faut prendre παῖς dans le sens qu'il a quelquefois de jeune esclave. La Vulgate a lu : ἐργάζεται ἐν παιδείᾳ καὶ ζητήσει ἀνάπαυσιν. Cette leçon pourrait bien être la meilleure.

27. — *Collum durum,* le cou du bœuf récalcitrant.

28. — *Tortura et compedes.* Gr. : « les fouets et les tourments. »

29. — *Multam malitiam.* « Cavendum et in otio otium est. Fugienda proinde otiositas, mater nugarum, noverca virtutum. » S. Bern., de Consid. II, 13. « Fille oisive est mal pensive », dit un vieux proverbe; cela se conçoit, une âme oisive est une ville ouverte à tous les ennemis possibles. Aussi Cassien donnait-il ce très salutaire conseil : « Semper te diabolus occupatum inveniat. » Inst. XX, 24.

30. — *Non amplifices,* n'excède envers personne. — *Nihil,* rien de sévère envers l'esclave avant d'y avoir réfléchi. Le châtiment infligé *ab irato* reste rarement dans les limites de la justice.

31. — *Quasi anima.* C'est là l'esprit de la législation mosaïque envers les esclaves. — *In sanguine animæ,* parce que les esclaves s'acquéraient surtout à la guerre, et plus

comme un frère, car tu l'as acheté avec le sang de ton âme.

32. Si tu le maltraites *injustement,* il prendra la fuite.

33. *Et s'il s'emporte et s'eloigne, où le chercher*, dans quel chemin le trouver, *tu n'en sais rien.*

sic eum tracta; quoniam in sanguine animæ comparasti illum.

Supr. 7, 23.

32. Si læseris eum injuste, in fugam convertetur.

33. Et si extollens discesserit, quem quæras, et in qua via quæras illum, nescis.

CHAPITRE XXXIV

De la vanité des songes; ne faire attention qu'à ce qui vient de Dieu (✡✡. 1-8). — De l'expérience acquise en particulier par les voyages, et du profit qu'on en peut tirer (✡✡. 9-13). — De la crainte de Dieu, et de la protection divine qu'elle assure (✡✡. 14-20). — De ceux qui offrent à Dieu des biens injustement acquis (✡✡. 21-24). — Respect des droits du pauvre et du mercenaire (✡✡. 25-29). — Du péché de rechute (✡✡. 30, 31).

1. La vaine espérance et le mensonge plaisent à l'insensé, et les songes transportent les imprudents.

2. C'est vouloir saisir une ombre et poursuivre le vent que de s'arrêter à des visions *mensongères.*

3. Une chose d'après une autre, voilà ce qu'on voit dans les songes, c'est comme l'image de l'homme en face de son propre visage.

4. Que peut purifier ce qui est

1. Vana spes et mendacium viro insensato; et somnia extollunt imprudentes.

2. Quasi qui apprehendit umbram, et persequitur ventum; sic et qui attendit ad visa mendacia;

3. Hoc secundum hoc visio somniorum; ante faciem hominis similitudo hominis.

4. Ab immundo quid mundabi-

---

probablement parce qu'il fallait s'imposer de la peine, verser le sang de l'âme, pour amasser de quoi acheter des esclaves. Gr. : « si tu as un esclave, qu'il soit comme toi, car tu l'as acheté dans le sang; si tu as un esclave, traite-le comme toi-même, tu as besoin de lui comme ta vie. » Ce dernier membre de phrase est assez obscur, il faudrait pour plus de régularité : « comme de la vie. »

33. — *In qua via.* La loi défendait de rendre à son maître l'esclave fugitif, Deut., XXIII, 15, 16, estimant que la douceur des procédés devait être préférée à la contrainte pour le retenir.

CHAP. XXXIV. — 1. — *Extollunt,* ἀναπτεροῦσιν, font envoler, les transportent dans des régions purement imaginaires. Les anciens attachaient une grande importance aux songes, καὶ γὰρ ὄναρ ἐκ Διός ἐστι, disait Homère. Mais le plus souvent, ils ne sont que des phénomènes psychologiques sans aucune conséquence, comme le Sage va le rappeler.

2. — *Ad visa mendacia.* Gr. : à des songes. Jer., XXIX, 8.

3. — *Hoc secundum hoc,* τοῦτο κατὰ τούτου, ceci selon cela, ceci reproduisant cela, expression expliquée par ce qui suit. Le songe est comme la reproduction d'un objet par un miroir, ceci est selon cela, l'image est selon l'objet, le songe est une reproduction des pensées et des préoccupations de la veille. C'est ce qu'exprime très bien Claudien :

> Omnia quæ sensu volvuntur vota diurno,
> Tempore nocturno reddit amica quies.

Hominis Gr. : « en face du visage la ressemblance du visage. »

4. — Les deux mots *immundo* et *mendace* se doivent prendre au neutre. Gr. : « et de ce qui est mensonger τί ἀληθεύσει, qui sera

tur? et a mendace quid verum dicetur?

5. Divinatio erroris, et auguria mendacia, et somnia malefacientium, vanitas est.

6. Et sicut parturientis, cor tuum phantasias patitur; nisi ab Altissimo fuerit emissa visitatio, ne dederis in illis cor tuum;

7. Multos enim errare fecerunt somnia, et exciderunt sperantes in illis.

8. Sine mendacio consummabitur verbum legis, et sapientia in ore fidelis complanabitur.

9. Qui non est tentatus, quid

impur? que peut exprimer de vrai ce qui est mensonger?

5. La divination *trompeuse,* les augures *mensongers* et les songes *malfaisants* ne sont que vanité.

6. Ton cœur est le jouet de fantaisies pareilles à celles d'une femme enceinte; à moins qu'elles ne soient une manifestation produite par le Très-Haut, ne fais pas attention à ces choses.

7. Il en est beaucoup que les songes ont égarés, et qui sont tombés pour y avoir mis leur confiance.

8. La parole de la loi s'accomplira sans tromperie, et la sagesse sera clairement exprimée sur les lèvres du fidèle.

9. *Quand on n'a pas été éprouvé,*

---

vrai ? » La réponse sera conforme à l'axiome « nemo dat quod non habet. »

5. — La Vulgate a ajouté un qualificatif à chacun des termes de ce verset. La divination est l'art de découvrir les choses cachées soit à l'aide de pratiques diaboliques, par exemple, par la nécromancie, soit par des moyens ridicules et inefficaces de leur nature, comme la chiromancie. — *Auguria,* οἰωνισμοί, les prédictions de l'avenir, les *nechashim* de Moïse, Num., XXIV, 1. — *Vanitas est.* L'auteur sacré enveloppe dans une commune proscription la divination, les augures et les songes, et déclare qu'il n'y a là rien qui mérite de fixer l'attention d'un homme sensé.

6. — *Sicut parturientis.* Gr. : « et le cœur, comme celui d'une femme enceinte, se repaît de chimères, φαντάζεται » forme de vains désirs, et s'arrête à des fantaisies oubliées le moment d'après. — *Nisi ab Altissimo.* Réserve nécessaire, car la Sainte Ecriture rapporte un grand nombre de songes qui venaient de Dieu, comme ceux de Jacob, Gen., XXVIII, 12, de Joseph, Ibid. XXXVII, 6, de Pharaon, Ibid. XLI, 17, de Salomon, III Reg., III, 5, de S. Joseph, Matt. I, 20, II, 12, etc. La vie des Saints nous en offre aussi beaucoup d'exemples. Cfr. Lect. II Noct. B. Mariæ ad Nives, V Aug. Dieu affecte même de choisir le temps du sommeil pour faire assez souvent ses communications. « Deus autem altissime dormientem et somno indulgentem, et sui ac omnium oblitum docet, et suum imperium in facultates nostras, quomodocumque impediantur, ostendit. » Alvar. Paz. de Grad. Contempl. III, 11. Voir sur ce sujet Ribet, Mystiq. div. IIe P. III, 3.

7. — *Errare fecerunt.* Il y a des règles pour discerner la valeur des songes. Dieu n'envoie pas de songes sans y ajouter des marques capables de procurer la certitude de leur origine divine ; ces songes mettent le calme et la lumière dans l'esprit, et sont de puissants secours pour accomplir généreusement la volonté de Dieu ; les suggestions diaboliques produisent des effets tout contraires ; mais le plus souvent, ces phénomènes sont dus à des causes purement physiologiques. Pratiquement, la règle principale formulée par les théologiens est fort simple. « Si non constet certo, vel probabiliter somnia esse a Deo, non licet eis credere. » S. Lig., Theol. mor. L. III, Tract. I, 9.

8. — *Verba legis.* C'est là l'expression ordinaire et infaillible de la volonté de Dieu. « Quasi diceret : Recurre potius ad legem verbumque divinum, ubi incorrupta veritas, ubi per certa promissa, vera et utilis cognitio futurorum. » Boss. — *Sapientia :* καὶ σοφία στόματι πιστῷ τελείωσις, probablement d'après le parallélisme : « la sagesse qui vient d'une bouche fidèle s'accomplit », la parole sage qui sort d'une bouche digne de foi se réalise, tandis que les songes ne sont que de vaines futilités ; ou encore, en donnant au dernier mot grec un autre sens dont il est susceptible : « Sapientia in ore fidelis perfectio est, ad perfectum deducitur. Sensus est : si futura investiganda sunt, præter legem divinam, observari posse virorum sapientium provida consilia et præscias conjecturas. » Boss. Au lieu de *complanabitur,* quelques textes latins lisent *complantabitur,* d'autres *contemplabitur.*

9. — *Quid scit.* L'épreuve est en effet une

que sait-on? L'homme de grande expérience pense à beaucoup de choses, et celui qui a beaucoup appris parle avec sagesse.

10. Celui qui n'a pas été éprouvé sait peu de chose, mais celui qui s'est mêlé à beaucoup d'affaires a fait croître sa malice.

11. *Quand on n'a pas été éprouvé, que sait-on ? Quand on a été trompé, on ne manque pas de méchanceté.*

12. En voyageant j'ai vu bien des choses et bien des manières d'agir.

13. Pour cette raison j'ai été parfois en péril de mort, et j'ai été sauvé *par la grâce de Dieu.*

14. L'âme de ceux qui craignent Dieu est recherchée, *et il les bénit par son regard.*

15. Ils mettent leur espérance dans celui qui les sauve, *et les yeux de Dieu sont sur ceux qu'il aime.*

16. Celui qui craint le Seigneur n'aura peur de rien et ne tremblera pas, car Dieu est son espérance.

17. Heureuse l'âme de celui qui craint le Seigneur!

18. Vers qui regarde-t-elle, et quel est son soutien?

scit? Vir in multis expertus, cogitabit multa; et qui multa didicit enarrabit intellectum.

10. Qui non est expertus, pauca recognoscit; qui autem in multis factus est, multiplicat malitiam.

11. Qui tentatus non est, qualia scit? qui implanatus est, abundabit nequitia.

12. Multa vidi errando, et plurimas verborum consuetudines.

13. Aliquoties usque ad mortem periclitatus sum horum causa, et liberatus sum gratia Dei.

14. Spiritus timentium Deum quæritur, et in respectu illius benedicetur.

15. Spes enim illorum in salvantem illos, et oculi Dei in diligentes se.

16. Qui timet Dominum, nihil trepidabit, et non pavebit; quoniam ipse est spes ejus.

17. Timentis Dominum beata est anima ejus.

18. Ad quem respicit, et quis est fortitudo ejus?

---

des grandes maîtresses de la vie; celui qui ne connaît que la paix et la prospérité n'a vu la vie que par son horizon le plus restreint. — *In multis expertus*, πεπαιδευμένος. Compl. πεπλανημένος, qui appartient au verset suivant. — *Enarrabit intellectum*, hébraïsme pour : parlera sagement.

10. — *Qui non est expertus*, à prendre au sens passif, d'après le grec : « celui qui n'a pas été éprouvé sait peu de choses. » — *Qui in multis factus est*, πεπλανημένος, celui qui a voyagé. — *Malitiam*, πανουργίαν, habileté, sagacité, mais sans l'idée défavorable qu'implique le mot latin.

Quiconque a beaucoup vu
Peut avoir beaucoup retenu. La Font. I, 8.

12. — *Consuetudines*. Le grec du second hémistiche est traduit de deux manières un peu différentes : « ma science est plus grande que mes paroles », j'en ai vu plus que je ne dis, et : « la plupart de mes paroles, c'est ma science », mon expérience, j'ai expérimenté moi-même tout ce que je vous enseigne. Il faut avouer que πλείονα τῶν λόγων μου n'est pas très clair. — *Verborum* du latin est à entendre dans le sens hébreu de choses.

13. — *Horum causa*. Ces mots dans le grec appartiennent à la seconde partie du verset, où même ils sont rejetés à la fin, ce qui donne un sens plus naturel que celui du latin : « souvent j'ai été en danger de mort, et j'ai été sauvé grâce à ces choses », à ces expériences.

14. — *Quæritur*. Le traducteur latin a lu ζητήσεται pour ζησέται : « l'âme de ceux qui cherchent le Seigneur vivra » de la vie de la grâce, car il n'y a pas d'autre vie à promettre à l'âme immortelle de sa nature. — *In respectu*, dans le regard de Dieu, comme au verset qui suit.

15. — *In salvantem illos*, le Messie futur, le Rédempteur vivant en qui Job avait foi, et par qui seul les Israélites fidèles pouvaient obtenir le salut.

16. — *Nihil trepidabit*. Ps. XXII, 4, CXI, 7, 8 ; Prov., XXVIII, 1.

18. — Ce verset a pour sujet l'âme de

19. Oculi Domini super timentes eum, protector potentiæ, firmamentum virtutis, tegimen ardoris, et umbraculum meridiani;
Ps. 33, 16.

20. Deprecatio offensionis, et adjutorium casus, exaltans animam, et illuminans oculos, dans sanitatem, et vitam, et benedictionem.

21. Immolantis ex iniquo oblatio est maculata, et non sunt beneplacitæ subsannationes injustorum.
Prov. 21, 27.

22. Dominus solus sustinentibus se in via veritatis et justitiæ.

23. Dona iniquorum non probat Altissimus, nec respicit in oblationes iniquorum nec in multitudine sacrificiorum eorum propitiabitur peccatis.
Prov. 15, 8.

24. Qui offert sacrificium ex subs-

19. Les yeux du Seigneur sont sur ceux qui le craignent; il est un puissant protecteur, un appui inébranlable, un abri contre la chaleur, un ombrage contre les feux du midi,

20. Une sauvegarde contre la chute, un soutien quand on tombe, il élève l'âme, illumine les yeux, donne la santé, la vie et la bénédiction.

21. L'offrande faite par celui qui l'a acquise par injustice est souillée, et les dérisions des impies ne peuvent être bien accueillies.

22. *Le Seigneur n'est que pour ceux qui l'attendent dans la voie de la vérité et de la justice.*

23. Le Très-Haut n'approuve pas les dons des impies, *et il ne regarde point les offrandes des méchants,* et ce n'est pas la multitude de leurs sacrifices qui le porte à pardonner leurs péchés.

24. Celui qui offre un sacrifice

---

celui qui craint Dieu, et l'interrogation a pour but d'attirer l'attention sur ce qui va suivre. Gr. : « sur qui s'appuie-t-elle, et quel est son soutien? »

19. — *Super timentes.* Gr. : « sur ceux qui l'aiment ». Dans tout ce passage, la crainte de Dieu s'identifie avec l'amour. — *Protector potentiæ.* Hébraïsme, comme à l'expression suivante pour « protecteur puissant, appui fort ». Ps. XVII, 36, XXXII, 18-20. — *Tegimen ardoris,* ἀπὸ καύσωνος, contre l'ardeur brûlante, peut-être, contre le vent de la tempête, le simoun, car l'idée de simple chaleur vient immédiatement après. — *Meridiani,* le moment du jour où le soleil est le plus chaud. Ces comparaisons sont empruntées à Isaïe, IV, 6.

20. — *Deprecatio.* Gr. : « une garde contre l'achoppement et un secours contre la chute. » Ces deux versets sont composés de traits qui se retrouvent dans les prophètes; on y voit une gradation marquée dans les bienfaits du Seigneur vis-à-vis de l'âme. Il a d'abord sur elle les yeux de sa Providence, prêt à la défendre contre le mal symbolisé par les ardeurs du soleil, puis à la relever de ses chutes et à l'empêcher de retomber. Vient ensuite le don de cette grâce appelée par les théologiens à la fois *sanans* et *elevans,* grâce de justification, qui élève l'âme à l'état surnaturel, grâce d'illumination par la foi, grâce de vie, c'est-à-dire de progrès et de développement spirituel, et enfin effusion de toutes les bénédictions et de tous les dons de Dieu, pour ceux qui ont répondu aux premières avances de la bonté divine. On peut comparer en particulier avec ce beau passage le Ps. XXII, « Dominus regit me », où les mêmes pensées sont exprimées par le saint roi.

21. — *Maculata,* μεμωκημένη, une offrande qui se moque, qui insulte Dieu. — *Subsannationes.* Au lieu de μωκήματα du grec actuel que traduit la Vulgate, on lit dans d'autres textes μωμήματα, des souillures, ou encore δωρήματα, des offrandes. L'auteur revient ici sur un sujet important souvent traité par les écrivains sacrés. Prov., XV, 8, XXI, 3, 17.

22. — Dans ce verset, qui n'est que dans le latin, il faut suppléer après *solus* un mot sous-entendu, comme « sufficit », ou préférablement « favet », et rapporter au verbe l'idée exprimée par *solus.* C'est ce que demande impérieusement le contexte.

23. — Is., I, 11-15.

24. — *Ex substantia pauperum.* La substance du pauvre est ce qu'on doit au pauvre en justice ou même en charité. S. Grégoire dit de ces impies hypocrites qui pressurent

pris sur le nécessaire des pauvres, est comme celui qui immole un fils sous les yeux de son père.

25. Le pain des malheureux est la vie des pauvres, celui qui le ravit est un meurtrier.

26. Celui qui enlève le pain *gagné à la sueur du front,* est comme celui qui tue son prochain.

27. Celui qui répand le sang et celui qui fait tort au mercenaire *sont frères.*

28. Si l'un bâtit et que l'autre détruise, qu'en retirent-ils sinon la peine?

29. Si l'un prie et que l'autre maudisse, de qui Dieu écoutera-t-il la voix?

30. Celui qui se lave après le

tantia pauperum, quasi qui victimat filium in conspectu patris sui.

25. Panis egentium vita pauperum est; qui defraudat illum, homo sanguinis est.

26. Qui aufert in sudore panem, quasi qui occidit proximum suum.

27. Qui effundit sanguinem, et qui fraudem facit mercenario, fratres sunt.

Deut. 24, 14; *Supr.* 7, 22.

28. Unus ædificans, et unus destruens; quid prodest illis nisi labor?

29. Unus orans, et unus maledicens; cujus vocem exaudiet Deus?

30. Qui baptizatur a mortuo et

---

les malheureux et feignent ensuite d'être généreux envers Dieu : « Violenter exquirunt, quæ misericorditer largiuntur. Sed aliud est pro peccatis misericordiam facere, aliud pro misericordia facienda peccare... Qui sæpe quoque et indigentibus subtrahunt quæ Deo largiuntur... Hoc itaque sacrificium quanta ira aspiciatur, ostenditur, quod orbati patris dolori comparatur... Qui ergo quanta largiuntur, aspiciunt, sed quantum sapiunt, non perpendunt, in pertuso sacculo mercedes mittunt, quia profecto has in spem suæ fiduciæ intuentes congerunt, sed non intuentes perdunt. » Past. III, 21. — *Filium.* Ce fils tué devant son père, c'est le pauvre opprimé sous le regard de Dieu. Cette expression donne à entendre toute l'affection du Seigneur envers le malheureux.

25. — *Vita.* Le pain est la vie du pauvre, c'est l'aliment sans lequel il mourrait. Lui ôter le pain ou le lui refuser, c'est donc vraiment causer sa mort ; d'où le mot de S. Ambroise : « si non pavistis, occidistis. »

26. — *In sudore panem,* le pain trempé de sueur, le pain acquis péniblement. Gr. : « celui-là tue son prochain qui lui enlève sa subsistance. » Ne pas donner, c'est manquer à la charité, mais enlever, c'est de plus blesser la justice.

27. — Gr. : « il verse le sang celui qui ravit le salaire au mercenaire. » La Sainte Ecriture est pleine de sollicitude à l'endroit de l'ouvrier qui n'a pour vivre que son salaire. Levit., XIX, 13 ; Deut., XXIV, 14, 15, Tob., IV, 15 ; Jer. XXIII, 13 ; Mal., III, 5 ; Jac., V, 4.

28-29. — Ces versets mettent en opposition deux hommes faisant des actions contradictoires, construire et détruire, prier et maudire. La lettre du texte, supposant deux personnages distincts, ne permet guère d'attribuer les deux actions au riche impie, qui détruit par sa cruauté ce qu'il élève par son sacrifice, et annule par son manque de charité l'effet de sa prière. Quelques commentateurs disent que le pauvre construit par son travail, et que le riche détruit par ses rapines l'œuvre du pauvre ; il faudrait alors ajouter que c'est le pauvre qui prie et le riche qui maudit, ce qui n'aurait pas grand sens. Il est plus logique d'attribuer au riche le premier terme de chaque comparaison : par son sacrifice, le riche construit, il élève une bonne œuvre, mais le pauvre détruit le mérite de l'offrande, car elle est faite à ses frais, et non à ceux de son oppresseur ; le riche perd sa peine vis-à-vis de Dieu, le pauvre perd la sienne en ce monde, car il reste dépouillé malgré son travail. De même, le riche prie, mais le pauvre maudit, il fait entendre ses plaintes, « et clamor eorum in aures Domini sabaoth introivit ». Jac., V, 4. On pourrait encore entendre ces deux versets dans un sens purement général : deux actions contradictoires se détruisent mutuellement, principe qui trouverait son application dans ce qui précède, et dans ce qui suit.

30. — *Qui baptizatur a mortuo.* D'après la loi, celui qui touchait un cadavre était impur, et avait l'obligation de se purifier. Num., XIX, 11-16. Toucher le cadavre une seconde fois, c'était rendre la purification inutile. De

iterum tangit eum, quid proficit lavatio illius?

31. Sic homo qui jejunat in peccatis suis, et iterum eadem faciens, quid proficit humiliando se? orationem illius quis exaudiet?
II Petr. 2, 21.

contact d'un mort et le touche de nouveau, est-il bien avancé pour s'être lavé?

31. Tel est l'homme qui jeûne pour ses péchés et qui les commet de nouveau; à quoi sert son humiliation? Et qui exaucera sa prière?

---

même, retomber dans le péché après avoir fait pénitence, c'est annuler tout l'effet de son premier repentir. « Baptizatur quippe a mortuo qui mundatur fletibus a peccato; sed post baptismum mortuum tangit, qui culpam post lacrymas repetit. » S. Greg., Past., III. 30. S. Pacien lit ce texte sans les mots *et iterum tangit eum :* « Qui baptizatur a mortuo nihil proficit, utique qui hæretico fonte dilutus, sic et qui peccatoris oleo ungitur, id est, qui spiritu satiatur immundo. » Ep. III ad Sempron. 22. Ce verset, si on en retranche la phrase incidente, est en effet susceptible, tant en grec qu'en latin, d'une interprétation que le contexte et plusieurs autres raisons rendent inacceptable, mais dont l'histoire est assez curieuse. S. Pacien entend par *baptizatur* la collation même du baptême, et par *mortuus,* l'hérétique, mort à la foi et à la grâce. Dans sa pensée, le sacrement reçu d'un hérétique n'est pas précisément *invalide,* mais il est sans fruit, à raison de la mauvaise disposition du sujet qui communique sciemment avec ceux qui sont séparés de la communion de l'Eglise. S. Cyprien alla plus loin : il emprunta ce texte pour appuyer son erreur sur l'*invalidité* du sacrement conféré par un hérétique, Ep. 7 ad Quint., et il le mit formellement en avant au Concile de Carthage qu'il présida. Les Donatistes s'en servirent à leur tour, et S. Augustin attribuant à Donat la suppression des mots *et iterum tangit eum,* le reprit vertement « tanquam furem divini eloquii. » Mais s'apercevant plus tard que ces mots manquaient aussi dans plusieurs manuscrits antérieurs aux Donatistes, il revint dans ses Rétractations, I, 21, sur les reproches qu'il avait adressés de ce chef à l'hérésiarque. Ce verset, même tronqué, ne s'applique point au baptême auquel ne pouvait songer le fils de Sirach, et l'application qui suit ne permet aucun doute sur son vrai sens. On ne peut donc qu'être surpris de l'usage qu'en a fait S. Cyprien, dont l'exemple montre que même les hommes de la plus parfaite bonne foi et de la plus grande sainteté cessent de raisonner logiquement, quand ils raisonnent contre l'enseignement de l'Eglise.

31. — Ce verset applique à la rechute dans le péché l'exemple qui vient d'être cité. On ne peut l'entendre dans le sens des Novatiens qui prétendaient que la pénitence doit être unique comme le baptême. La pénitence est toujours possible et toujours prescrite après quelque faute que ce soit, Ezech., XXXIII, 15, et les Pères qui ont parlé de l'unité de la pénitence n'ont voulu entendre par là que la pénitence publique. S'il en était autrement, il faudrait réserver pour le dernier moment de sa vie l'unique absolution possible, et rester de la sorte dans le péché, tout en courant le péril de ne même pas pouvoir obtenir ce pardon tardif. Quand notre auteur dit : « que lui sert son humiliation? qui écoutera sa prière »? il ne peut donc insinuer que le repentir et la prière sont inutiles quand on a péché une seconde fois. En se référant à l'exemple qu'il a donné, on voit que sa pensée porte sur la pénitence suivie du péché, et non sur celle qui suit la faute. D'ailleurs, même en cette dernière hypothèse, on peut très sagement avancer que quand le péché grave, surtout commis en certaines conditions qui excluent l'habitude ou la faiblesse, a été pardonné une première fois, on n'y peut retomber sans faire planer des doutes sur la sincérité de sa contrition passée et future, et aux yeux de Dieu, qui connaît les dispositions du cœur, le second repentir peut parfaitement être stérile. C'est l'idée que développe Bourdaloue dans son sermon sur la Rechute dans le péché, XVIIIe Dim. ap. Pent., où il démontre que le pécheur de rechute « donne lieu de douter si sa pénitence passée été sincère et véritable... et se jette dans une extrême difficulté, pour ne pas dire dans une espèce d'impossibilité, de retourner jamais à Dieu par une nouvelle et solide pénitence ».

CHAPITRE XXXV

Des sacrifices. Le premier de tous les sacrifices, c'est la pratique de la vertu (℣℣. 1-5). — Il ne faut pourtant point négliger les sacrifices prescrits par la loi (℣℣. 6, 7). — Mais il faut les offrir avec un cœur juste (℣℣. 7, 9) — et joyeux (℣℣. 10, 11), — selon ses moyens (℣℣. 12, 13), — et sans mauvaise intention (℣℣. 14, 15). — Dieu n'exauce personne au détriment des faibles qu'il protège (℣℣. 16-19). — Mais celui qui prie avec les sentiments requis est toujours exaucé (℣℣. 20-22). — Dieu frappe les oppresseurs (℣℣. 23, 24), — et exerce sa miséricorde envers les justes (℣℣. 25, 26).

1. Observer la loi, c'est faire de nombreux sacrifices.

2. C'est un sacrifice salutaire que de faire attention aux commandements *et s'éloigner de toute iniquité.*

3. *Offrir un sacrifice de propitiation pour ses manquements et prier pour ses péchés, c'est s'éloigner de l'injustice.*

4. Rendre grâces, c'est faire l'offrande de la farine, et faire miséricorde, c'est offrir un sacrifice.

5. Ce qui plaît au Seigneur, c'est qu'on s'éloigne de l'iniquité, et prier pour ses péchés, c'est fuir l'injustice.

1. Qui conservat legem, multiplicat oblationem.
I Reg. 15, 22.

2. Sacrificium salutare est attendere mandatis, et discedere ab omni iniquitate.

3. Et propitiationem litare sacrificii super injustitias, et deprecatio pro peccatis, recedere ab injustitia.

4. Retribuet gratiam, qui offert similaginem : et qui facit misericordiam, offert sacrificium.

5. Beneplacitum est Domino recedere ab iniquitate : et deprecatio pro peccatis recedere ab injustitia.
Jerem. 7, 3 *et* 26, 13.

Chap. xxxv. — 1. — Ce verset ne signifie pas que pour observer la loi il faut faire de riches offrandes, mais que l'observance de la loi est elle-même l'oblation la plus agréable qu'on puisse faire au Seigneur. Ps., l, 18, 19. Autrement, il serait impossible au pauvre d'obéir à la loi. Le sacrifice est « omne opus quo agitur ut sancta societate inhæreamus Deo », S. Aug. de Civ. Dei, x, 6. La pratique des vertus, étant un moyen encore plus efficace que les sacrifices pour réaliser cette union, doit donc passer en première ligne. Aussi, Dieu préfère-t-il l'obéissance à toutes les offrandes, comme il le rappela à Saül, I Reg., xv, 22.

2. — *Salutare,* θυσιάζων σωτηρίου. Les LXX appellent θυσίαν σωτηρίου les *shelamim,* sacrifices pacifiques ou d'actions de grâces. Lev., ix, 4, 18. — *Discedere.* Condition pour que le sacrifice vaille quelque chose, quand il n'a pas de valeur *ex opere operato.*

3. — Glose qui reproduit les idées suivantes.

4. — *Retribuet gratiam.* Le relatif devrait être mis devant le premier membre de phrase. Gr. : « celui qui rend grâces », qui se montre reconnaissant, « offre la fleur de farine ». Levit., ii, 1. La pensée de l'auteur étant dans ce passage de mettre la pratique des vertus au-dessus des sacrifices, il faut préférer la leçon du grec à celle du latin. — *Sacrificium.* Gr. : « le sacrifice de louanges », le *todah.* Le fils de Sirach met en parallèle quatre sortes de sacrifices, la simple offrande, l'hostie pacifique, l'oblation de farine et le sacrifice de louanges, avec différentes vertus, l'obéissance à la loi, la reconnaissance et la miséricorde, et il rappelle que si la loi prescrit les sacrifices, l'esprit de loi commande encore plus impérieusement la pratique des vertus. Contrairement aux traditions pharisaïques, qui commençaient très probablement à prendre corps à cette époque, il met sans hésiter la loi morale au-dessus de la loi cérémonielle, et il veut que le culte intérieur soit l'âme du culte extérieur. Héb., xiii, 16.

5. — A la pratique des vertus il faut joindre la fuite du mal; ces deux idées sont connexes. Prov., iii, 7.

6. — Dieu met l'obéissance au-dessus du

6. Non apparebis ante conspectum Domini vacuus.

Exod. 23, 15 *et* 34, 20; *Deut.* 16, 16.

7. Hæc enim omnia propter mandatum Dei fiunt.

8. Oblatio justi impinguat altare, et odor suavitatis est in conspectu Altissimi.

9. Sacrificium justi acceptum est, et memoriam ejus non obliviscetur Dominus.

10. Bono animo gloriam redde Deo : et non minuas primitias manuum tuarum.

11. In omni dato hilarem fac vultum tuum, et in exultatione sanctifica decimas tuas.

II Cor. 9, 7; *Tob.* 4, 9.

12. Da Altissimo secundum datum ejus, et in bono oculo adinventionem facito manuum tuarum :

13. Quoniam Dominus retribuens est, et septies tantum reddet tibi.

14. Noli offerre munera prava; non enim suscipiet illa.

Levit. 22, 21; *Deut.* 15, 21.

6. Ne parais point les mains vides en présence du Seigneur.

7. Car toutes ces choses se font par l'ordre de Dieu.

8. L'offrande du juste engraisse l'autel, elle est un suave parfum en présence du Très-Haut.

9. Le sacrifice du juste est agréé, et le Seigneur n'en perd point le souvenir.

10. Rends gloire à Dieu de bon cœur, et ne retranche rien aux prémices de tes mains.

11. Quoi que tu donnes, aie la joie au visage, et consacre tes dîmes avec allégresse.

12. Donne au Très-Haut selon ce qu'il t'a donné, et offre-lui de bon cœur ce que tes mains ont gagné.

13. Car le Seigneur paie de retour, et il te rendra sept fois autant.

14. N'offre point de présents impies, car il ne les recevrait pas.

---

sacrifice, mais ce serait manquer à l'obéissance que de négliger l'offrande prescrite, et paraître dans le temple les mains vides. Ezech., XXIII, 15, XXXIV, 20. — 7. *Propter mandatum.* Le sacrifice légal plaît à Dieu, non par lui-même, mais grâce à l'obéissance et aux dispositions du cœur. Les chrétiens ne doivent pas non plus s'approcher du Seigneur les mains vides, c'est-à-dire sans ces offrandes spirituelles et ces efforts de vertu qui représentent notre part de coopération dans l'œuvre de la grâce, et quand des actes matériels leur sont prescrits, comme l'abstinence, la présence dans le temple du Seigneur, etc., ils ont à se souvenir que ce qui honore Dieu, ce n'est ni la privation corporelle, ni l'action extérieure, quelle qu'elle soit, mais la pratique de l'obéissance et de toutes les vertus qui en sont la conséquence.

8. — *Oblatio justi.* Dieu répudie toutes les autres offrandes. Mal., I, 7-14. — *Impinguat.* Ps., XIX, 4. Cette offrande est grasse, c'est-à-dire riche en mérites et digne d'abondantes bénédictions. — *Odor suavitatis.* Allusion à l'odeur des victimes brûlées sur l'autel, et symbole du plaisir que Dieu prend au sacrifice du juste. C'est ainsi qu'après le sacrifice de Noé, « odoratus est Dominus odorem suavitatis ». Gen., VIII, 21.

9. — *Ejus,* αὐτῆς, i. e. θυσίας.

10. — *Bono animo.* Gr. : « avec un bon œil », non avec le mauvais œil de l'avarice.

11. — *Hilarem.* Prov., XXII, 8; II Cor., IX. 7. La joie qu'on manifeste à faire son offrande est la meilleure preuve du détachement avec lequel on sacrifie une partie de ses biens.

12. — *Secundum datum ejus.* Littéralement, selon les moyens que Dieu a donnés. Tob., IV, 8, 9. Ne faut-il pas aussi donner avec une générosité semblable à celle de ce Dieu qui « totus in nostros usus expensus » se donne tout entier à sa créature? « Totum namque exigis, qui totum hominem fecisti. » Contempl. Idiot. XII. Aussi « nihil gratius ei possumus offerre, quam ut dicamus ei quod dicitur in Isaia : posside nos. » S. Aug., in Ps. CXXXI. — *Adinventionem facito.* Gr. : « et d'un bon œil, suivant la trouvaille de tes mains », suivant ce que tes mains auront acquis.

13. — *Septies* nombre mystique désignant la grandeur de la récompense promise. Dans le Nouveau Testament le nombre symbolique employé dans le même sens est beaucoup plus grand : « centuplum accipiet. » Matt., XIX, 29.

14. — *Noli offerre,* μὴ δωροκόπει, ne tente

15. N'attends rien d'une offrande injuste, car le Seigneur est un juge qui n'a point égard à la grandeur des personnes.

15. Et noli inspicere sacrificium injustum, quoniam Dominus judex est, et non est apud illum gloria personæ.

Deut. 10, 17; *II Par.* 19, 7; *Job.* 34, 19; *Sap* 6, 8; *Act.* 10, 34; *Rom.* 2, 11; *Gal.* 2, 6; *Col.* 3, 25; *I Petr.* 1, 17.

16. Le Seigneur ne fait acception de personne contre le pauvre, mais il exauce la supplication de l'opprimé.

16. Non accipiet Dominus personam in pauperem, et deprecationem laesi exaudiet.

17. Il ne méprise point les prières de l'orphelin, ni les plaintes que la veuve fait entendre devant lui.

17. Non despiciet preces pupilli : nec viduam, si effundat loquelam gemitus.

18. Les larmes de la veuve ne coulent-elles pas sur ses joues, et ses cris n'accusent-ils pas celui qui les fait verser?

18. Nonne lacrymæ viduæ ad maxillam descendunt, et exclamatio ejus super deducentem eas?

19. *De ses joues elles montent jusqu'au ciel, et le Seigneur qui l'exauce ne les voit pas avec plaisir.*

19. A maxilla enim ascendunt usque ad cœlum, et Dominus exauditor non delectabitur in illis.

20. Celui qui adore Dieu et qui y met son bonheur, en sera bien accueilli, et sa prière arrivera jusqu'aux nues.

20. Qui adorat Deum in oblectatione, suscipietur, et deprecatio illius usque ad nubes propinquabit.

21. La prière de celui qui s'humilie pénètrera les nues; il ne sera

21. Oratio humiliantis se, nubes penetrabit : et donec propinquet non

---

pas par des présents. n'essaie pas d'obtenir du Seigneur au moyen de présents la liberté de mal faire ou l'exemption du châtiment. Ces présents sont appelés *prava* par la Vulgate, non pour des défauts matériels, mais à cause de l'intention perverse du donateur.

15. — *Noli inspicere,* μὴ ἔπεχε, ne fais pas attention à de telles offrandes, n'en attends rien. — *Dominus judex.* Alors quelle audace d'offrir à son juge le fruit des rapines pour lesquelles on est accusé!

16. — *Non accipiet personam.* C'est une des vérités que la Sainte Ecriture répète le plus souvent, tant Dieu juge l'homme porté à se figurer que sa puissance et sa richesse lui donneront crédit auprès du Juge suprême.

17. — Exod., XXII, 23; Deut., XXIV, 17; Ps. LXVII, 6; Prov., XXIII, 10. S. Elisabeth de Hongrie est un mémorable exemple de la manière dont Dieu accomplit cette promesse. Veuve et persécutée, elle eut le divin Maître pour consolateur et pour appui. « Vidi cœlum apertum », disait-elle à la suite d'une de ses extases, « et Dominum meum Jesum dulcissimum inclinantem se ad me, et consolantem me de variis angustiis meis et tribulationibus ». Ap. Montalemb., Vie de la Sainte, XIX.

18. — *Exclamatio ejus.* La veuve persécutée crie vers Dieu pour obtenir miséricorde, mais ce sont ses larmes, si patientes et si résignées qu'elles soient, qui d'elles-mêmes crient vengeance contre le persécuteur.

19. — *Non delectabitur.* Ces larmes déplaisent à Dieu à cause de la méchanceté de celui qui les fait couler, mais elles lui plaisent à cause du profit qu'en tire celle qui les verse.

20. — *In oblectatione,* ἐν εὐδοκίᾳ, dans la bonne volonté, expression analogue à celle de Luc, II, 14, et pouvant s'entendre soit de Dieu, soit de l'homme.

21. — *Humiliantis se,* ταπεινοῦ, du petit, soit par nécessité, soit par vertu. « Orationis vehiculum est humilitas », disait S. Jean Chrys., in Ps. IX, 13. « Soyez humbles dans la prière, humiliez-vous toujours en la commençant, et en la continuant restez humbles... Que d'insuccès dans l'oraison viennent de ce l'on ne prend pas le temps ou la peine de s'humilier quand on s'y livre! » Mgr Gay. Vie et Vert. chrét. V. 1, p. 356. Cette condition remplie, la prière arrive jusqu'aux cieux. « Quodque non divitiæ potuerunt, non ministrorum frequentia, non medicinalis experientia, non regius fastus, hoc sæpe potuit

consolabitur : et non discedet donec Altissimus aspiciat.

22. Et Dominus non elongabit, sed judicabit justos, et faciet judicium : et Fortissimus non habebit in illis patientiam, ut contribulet dorsum ipsorum :

23. Et gentibus reddet vindictam, donec tollat plenitudinem superborum : et sceptra iniquorum contribulet :

24. Donec reddat hominibus secundum actus suos, et secundum opera Adæ, et secundum præsumptionem illius.

25. Donec judicet judicium plebis suæ, et oblectabit justos misericordia sua.

26. Speciosa misericordia Dei, in tempore tribulationis, quasi nubes pluviæ in tempore siccitatis.

consolé que quand elle aura atteint son but, et il ne s'en ira que quand le Très-Haut l'aura vu.

22. Le Seigneur ne fera pas attendre, mais il donnera raison aux justes et leur rendra justice; (le Tout-Puissant) n'aura plus de patience envers les autres, et il leur rompra les reins.

23. Il tirera vengeance des nations, jusqu'à ce qu'il ait anéanti la foule des superbes et brisé les sceptres des impies.

24. Jusqu'à ce qu'il ait rendu aux hommes selon leurs œuvres, selon leur conduite *de fils d'Adam* et selon leurs pensées présomptueuses.

25. Jusqu'à ce qu'il ait rendu justice à son peuple, et réjoui *les justes* par sa miséricorde.

26. Car la miséricorde de Dieu au temps de l'affliction est la bienvenue comme la nuée pluvieuse au temps de la sécheresse.

---

unius pauperis et inopis oratio... Hæc quippe in cœlum ascendit... Quemadmodum enim arbores illæ, quæ radicem altius miserint, etsi innumeros ventorum impulsus excipiant, non franguntur, nec evelluntur, radicibus in imo terræ firmiter hærentibus ; sic orationes ex intimo mentis emissæ, hac innixæ radice, secure in sublime tolluntur, nulloque cogitationum impetu subvertuntur. » S. Chrys., de Incompr. Hom., v, 6, 7. — *Donec propinquet.* Le pauvre attendra jusqu'à ce que sa prière arrive à Dieu ; à l'humilité, il joindra donc la persévérance, autre qualité nécessaire à la prière. Du reste, la persévérance est une garantie d'humilité, car l'âme humble ne s'imagine pas n'avoir qu'à parler pour être écoutée. — *Non consolabitur,* « non revocabitur, μὴ παρακληθῇ, non desistet a cursu (oratio) donec coram Deo steterit. » Boss.

22. — *Non elongabit.* Dans le grec, ce membre de phrase est placé seulement après *faciet judicium.* Le Seigneur ne mettra pas à une trop longue épreuve la persévérance de l'humble qui prie, Il l'exaucera promptement. — *Justos,* δικαίως. Quelques manuscrits ont pourtant δικαίους. — *In illis,* envers les oppresseurs des justes. — *Ipsorum,* ἀνελεημόνων, des gens sans pitié.

23. — *Et gentibus.* Ce mot nous indique que l'auteur a ici en vue les nations idolâtres qui opprimaient en ce moment la Palestine. — *Donec tollat.* Les Juifs, jusqu'à la ruine de leur capitale, ne cessèrent plus d'être en butte à la haine et à la persécution des Gentils. La délivrance promise ici a donc une portée plus élevée ; ce sera la Rédemption messianique, par laquelle l'Israélite fidèle sera affranchi de la plus dure captivité, et de la plus redoutable oppression, celle du démon.

24. — *Donec reddat.* Les hommes suscités de Dieu pour châtier Israël devaient à leur tour subir la punition de leur crime. Dieu se servait de leur malice pour l'accomplissement de ses desseins, mais cette coopération involontaire à l'œuvre de Dieu ne pouvait soustraire les coupables à la vengeance. — *Et secundum opera.* Gr. : « et les œuvres des hommes selon leurs pensées », ἐνθυμήματα, *secundum præsumptionem.* Le mot *adam* en hébreu ne désignait ici que l'homme en général.

25. — *Donec judicet.* C'est le complément du jugement de Dieu, le jugement en faveur des justes.

26. — *Speciosa,* ὡραῖον, qui vient à propos. — *Nubes pluviæ.* C'est avec cette même image de la pluie et de la rosée rafraîchissante que le prophète appelle la grande effusion de la miséricorde, l'incarnation du Verbe : « Rorate, cœli, desuper, et nubes pluant justum. » Is., XLV, 8.

CHAPITRE XXXVI

Prière pour obtenir qu'Israël soit délivré de ses ennemis (℣℣. 1-12), — et réuni dans le pays de ses pères (℣℣. 13-16), — selon les promesses des anciens prophètes (℣℣. 17-19). — Du discernement, en particulier dans la fuite des méchants (℣℣. 20-22), -- et dans le choix d'une épouse (℣℣. 23-28).

1. Ayez pitié de nous, Dieu de l'univers, jetez les yeux *sur nous et montrez-nous la lumière de vos miséricordes.*

1. Miserere nostri, Deus omnium, et respice nos, et ostende nobis lucem miserationum tuarum :

2. Répandez votre terreur sur les nations (qui ne vous ont point cherché), *afin qu'elles sachent qu'il n'y a point d'autre Dieu que vous, et qu'elles célèbrent vos grandeurs.*

2. Et immitte timorem tuum super gentes, quæ non exquisierunt te, ut cognoscant quia non est Deus nisi tu, et enarrent magnalia tua.

3. Levez votre main contre les peuples étrangers afin qu'ils sentent votre puissance.

3. Alleva manum tuam super gentes alienas, ut videant potentiam tuam.

4. De même qu'à leurs yeux vous avez montré votre sainteté au milieu de nous, ainsi à nos yeux montrez votre grandeur au milieu d'eux.

4. Sicut enim in conspectu eorum sanctificatus es in nobis, sic in conspectu nostro magnificaberis in eis,

5. Afin qu'ils vous connaissent, comme nous connaissons nous-mêmes qu'il n'y a pas d'autre Dieu que vous, Seigneur.

5. Ut cognoscant te, sicut et nos cognovimus, quoniam non est Deus præter te, Domine.

6. Renouvelez les prodiges, reproduisez les merveilles.

6. Innova signa, et immuta mirabilia.

Chap. xxxvi. — 1. — *Deus omnium.* S. Aug. lit conformément au grec : « dominator Deus omnium ». Dans cette prière, le Sage demande à Dieu qu'Israël soit délivré de ses ennemis ; S. Augustin déclare formellement que ces vœux n'ont été réalisés que par le Messie : « Hanc optandi et precandi specie prophetiam per Jesum Christum videmus impletam. » De Civ. Dei, xvii, 20.

2 — *Timorem tuum,* comme Dieu fit autrefois à l'entrée de la Terre promise, Exod., xxiii, 27. Mais ici la terreur aura surtout pour but de préparer les Gentils à se convertir au Messie à venir. — *Enarrent.* II Mach., iii, 34.

3. — *Alleva,* ἔπαρον, étends pour frapper.

4. — *Sanctificatus es.* Dieu a montré sa sainteté par les châtiments dont il a frappé les Juifs en punition de leurs désordres et de leur idolâtrie, par la captivité, puis par la persécution. — *Magnificaberis.* Dieu montrera sa grandeur par quelque œuvre éclatante comme celles de la sortie d'Egypte. Il pourrait arracher Israël aux mains de ses persécuteurs ; il fera une œuvre plus merveilleuse encore en arrachant l'humanité aux mains du démon par la rédemption.

5. — *Ut cognoscant te.* Ce sera le principe de leur salut. « Timuerunt valde, dicentes : Vere Filius Dei erat iste. » Matt., xxvii, 54. Ce serait la cause de leur ruine éternelle s'ils fermaient volontairement les yeux à l'enseignement de ces prodiges.

6. — *Immuta,* ἀλλοίωσον, dans le sens du verbe hébreu *shanah,* qui signifie « changer » au *piel,* mais « répéter, renouveler » au *kal.* C'était encore le Messie qui devait renouveler, en leur donnant un caractère plus marqué de bonté et de miséricorde, les merveilles des premiers âges. C'est ce qu'enseigne S. Bernard : « Adde adhuc, Domine Jesu, innova signa, immuta mirabilia, nam priora quidem

7. Glorifica manum, et brachium dextrum.
8. Excita furorem, et effunde iram.

9. Tolle adversarium, et afflige inimicum.
10. Festina tempus, et memento finis, ut enarrent mirabilia tua.

11. In ira flammæ devoretur qui salvatur; et qui pessimant plebem tuam, inveniant perditionem.

12. Contere caput principum inimicorum dicentium : Non est alius præter nos.
13. Congrega omnes tribus Jacob; ut cognoscant quia non est

7. Glorifiez votre main et votre bras droit.
8. Excitez votre courroux et répandez votre colère.
9. Enlevez l'adversaire, châtiez l'ennemi.
10. Hâtez le temps, et songez à en finir, afin qu'ils célèbrent vos merveilles.
11. Que la colère enflammée dévore celui qui échappe, et que ceux qui maltraitent votre peuple trouvent leur ruine.
12. Brisez la tête des chefs ennemis qui disent : Il n'y a que nous!

13. Rassemblez toutes les tribus de Jacob, *afin qu'on connaisse qu'il*

---

ipsa consuetudine viluerunt. Plane enim solis ortus et occasus, terræ fecunditas, temporum vicissitudo, miracula sunt et magna miracula, sed totiens hæc vidimus, ut jam non sit qui attendat... O nova vere miracula!... Mutata est in Virgine nostra maledictio Evæ. Peperit enim Filium sine dolore. » Serm. IV in Vig. Nat. Dom.

7. — *Manum,* Deut., V, 15.

8. — *Excita furorem.* Expression anthropomorphique qui suppose en Dieu les effets de la colère mais sans la surexcitation de la passion.

10. — *Festina tempus,* le moment de la vengeance et de notre délivrance. — *Finis,* ὁρκισμοῦ, le serment fait à nos pères au sujet de la rédemption d'Israël. — *Ut enarrent* a pour sujet les Juifs et leurs ennemis, tous les hommes en général.

11. — *Ira flammæ,* la colère qui lance la foudre; qu'elle tombe sur ceux qui auraient échappé aux fléaux précédents. Is., XXIV. 18. — *Pessimant,* qui maltraitent et persécutent. Il ne faut pas oublier que ces imprécations, comme en général celles de l'Ancien Testament, sont moins des désirs que des menaces et des prédictions de ce qui doit arriver contre les ennemis de Dieu. Ce sont par là même, malgré la rigueur de leur forme, des avertissements miséricordieux dont peuvent ordinairement profiter les coupables, et la réalité ne suit qu'autant que le repentir n'y a point mis d'obstacle. Ces imprécations ne sont prises dans leur sens absolu que contre ceux qui persévèrent dans leur malice, et ici en particulier, comme en beaucoup d'autres cas, contre l'ennemi irréconciliable du genre humain, le démon.

12. — *Caput principum.* Menace qui vise les Ptolémées et tous les princes persécuteurs. Par la Rédemption, le Messie accomplira ce vœu contre Satan, suivant l'antique prophétie : « ipsa conteret caput tuum », Gen., III, 15, et contre les puissances rebelles à sa loi : « et tanquam vas figuli confringes eos ». Ps., II, 9. Remarquons bien ici que le Sage demande à Dieu de broyer la tête des princes ennemis, mais il n'insinue en aucune sorte que les peuples puissent ôter la vie aux princes qui ont cessé de leur plaire. « Ce n'est pas qu'il soit permis d'attenter sur eux, mais le Saint-Esprit nous apprend qu'ils ne méritent pas de vivre, et qu'ils ont tout à craindre tant des peuples poussés à bout par leurs violences, que de Dieu qui a prononcé que les hommes sanguinaires et trompeurs ne verront pas la moitié de leurs jours. Ps., LIV, 24 ». Boss., Polit. III, 2, 14. — *Non est alius præter nos,* parole d'orgueil et de folie qui n'a pas cessé de retentir par le monde. Mais « Celui qui règne dans les cieux... à qui *seul* appartient la gloire, la majesté et l'indépendance... le *seul* qui se glorifie de faire la leçon aux rois, et de leur donner, quand il lui plaît, de grandes et terribles leçons », leur fait voir parfois avec une soudaineté effroyable « que toute leur majesté est empruntée, et que pour être assis sur le trône, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême ». Id., Or. fun. de Henr. de Fr.

13. — *Congrega.* A la suite de la captivité, beaucoup de Juifs étaient restés à Babylone; d'autres habitaient en Perse, depuis les jours de Xercès et de la faveur d'Esther; depuis l'avènement des Ptolémées, un grand nombre

n'y a point d'autre Dieu que vous, et qu'on célèbre vos grandeurs, et faites d'elles votre héritage comme à l'origine.

Deus nisi tu, et enarrent magnalia tua; et hæreditabis eos, sicut ab initio.

14. Ayez pitié de *votre* peuple qu'on appelle de votre nom, et d'Israel que vous avez traité comme *votre* fils aîné.

14. Miserere plebi tuæ super quam invocatum est nomen tuum; et Israel, quem coæquasti primogenito tuo.

Exod. 4. 22.

15. Ayez pitié de la ville où est votre sanctuaire, de Jérusalem, la cité où vous habitez.

15. Miserere civitati sanctificationis tuæ Jerusalem, civitati requiei tuæ.

16. Remplissez Sion de vos oracles ineffables, et votre peuple de votre gloire.

16. Reple Sion inenarrabilibus verbis tuis, et gloria tua populum tuum.

17. Rendez témoignage à ceux qui sont vos créatures depuis le commencement, et accomplissez les prédictions *que les anciens prophètes ont* publiées en votre nom.

17. Da testimonium his, qui ab initio creaturæ tuæ sunt, et suscita prædicationes, quas locuti sunt in nomine tuo prophetæ priores.

18. Récompensez ceux qui vous attendent, afin que vos prophètes soient trouvés véridiques; et exaucez les prières de vos serviteurs,

18. Da mercedem sustinentibus te, ut prophetæ tui fideles inveniantur; et exaudi orationes servorum tuorum,

---

avaient quitté la Palestine, et étaient allés redemander à l'Egypte la vieille hospitalité qu'y avaient reçue leurs ancêtres. Le Sage demande donc à Dieu que la grande famille israélite soit réunie toute entière dans le sein de la mère-patrie. Par le Messie, cette prière sera exaucée au-delà des espérances du fils de Sirach : « Jesus moriturus erat pro gente, et non tantum pro gente, sed ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum ». Joan., xi, 51, 52. — *Hæreditabis.* On peut supposer le verbe hébreu au *kal :* tu feras d'eux ton héritage, Zach., ii, 12, ou à l'*hiphil:* fais-les hériter de la terre qu'ils avaient au commencement. Act., xiii, 19. Ce dernier hémistiche a disparu dans quelques textes, et le grec actuel ne le porte pas, ailleurs, il est défiguré. Ceci s'explique par l'interversion en grec des deux morceaux, xxxiii, 16-xxxvi, 19 et xxx, 27-xxxiii, 16. Ici le grec revient à l'ordre naturel gardé par le latin, mais la fin de notre verset n'ayant pas pu se souder facilement à xxxiii, 16, a été négligée.

14. — *Super quem.* En hébreu : le peuple sur lequel est appelé ton nom, c'est-à-dire le peuple appelé de ton nom, le peuple de Jéhova. — *Primogenitus.* Gr. : « et Israël que vous avez assimilé à un premier-né », à qui vous avez accordé le privilège du droit d'aînesse parmi tous les peuples de la terre. Exod., iv, 22.

15. — *Sanctificationis.* La ville où repose votre sainteté, autrefois, l'arche et le temple de Salomon, aujourd'hui le nouveau temple destiné à voir le Messie. Judith, v, 23; Ps., cxxxi, 8, 14; Is., lxvi, 1.

16. — *Inenarrabilibus verbis,* ἀρεταλογίας, mot qu'on ne retrouve pas ailleurs, et que les interprètes entendent dans le sens d'oracles. « Remplissez Sion de vos oracles », faites-y retentir comme auparavant la parole des prophètes, ou du moins accomplissez les promesses contenues dans les oracles d'autrefois. Ps., ii, 6, cix, 2.

17. — *Creaturæ tuæ.* « Ego Dominus... creans Israel ». Is., xliii, 15. Témoignez par la puissance que vous déploierez en leur faveur, que les Juifs d'aujourd'hui sont bien le même peuple que ces Israélites constitués par vous autrefois à l'état de nation; faites voir par votre intervention que la captivité n'a pas rompu cette longue chaîne de bienfaits dont nos pères ont joui les premiers. — *Prædicationes.* Les prophètes se taisaient depuis Malachie, mais le Sage demande au Seigneur de réveiller leurs prophéties, de ne pas les laisser dormir, par conséquent, de les accomplir. Ces prophéties regardaient surtout les temps messianiques. Jér., xxiii, 5.

18. — *Sustinentibus te.* Ps., xxxix, 2. — *Fideles.* Les Prophètes avaient parlé au nom du Seigneur, l'auteur vient de le rappeler;

19. Secundum benedictionem Aaron de populo tuo, et dirige nos in viam justitiæ, et sciant omnes qui habitant terram, quia tu es Deus conspector sæculorum.

Num. 6, 24.

20. Omnem escam manducabit venter et est cibus cibo melior.

21. Fauces contingunt cibum feræ, et cor sensatum verba mendacia.

22. Cor pravum dabit tristitiam, et homo peritus resistet illi.

23. Omnem masculum excipiet mulier; et est filia melior filia.

24. Species mulieris exhilarat faciem viri sui, et super omnem concupiscentiam hominis superducit desiderium.

25. Si est lingua curationis, est et mitigationis et misericordiæ; non est vir illius secundum filios hominum.

19. Conformément à la bénédiction d'Aaron sur votre peuple : *et conduisez-nous dans la voie de la justice,* afin que tous ceux qui habitent la terre sachent que vous êtes le Dieu qui contemplez les siècles.

20. L'estomac mange toutes sortes de nourritures, mais telle nourriture est meilleure qu'une autre.

21. Le palais discerne au goût la viande sauvage, et le cœur sensé les paroles mensongères.

22. Le cœur corrompu cause de la tristesse, mais l'homme bien avisé sait lui résister.

23. La femme acceptera toute espèce d'homme, mais telle fille vaut mieux qu'une autre.

24. La beauté de la femme réjouit le visage de son mari, et surpasse tout ce que l'homme peut envier.

25. Si elle a sur la langue (ce qui guérit), la douceur et la bonté, son mari sort de la condition ordinaire des hommes.

---

c'était donc la fidélité de Dieu même qui était en cause. — *Servorum,* dans le grec actuel · ἱκετῶν, des suppliants. La Vulgate et plusieurs autres versions ont lu : οἰκετῶν.

19. — *De populo.* Gr. : « selon la bénédiction d'Aaron sur votre peuple ». Nous trouvons la formule de cette bénédiction, Num., VI, 24-26. — *Conspector.* Le grec a seulement : « que vous êtes le Seigneur Dieu des siècles ». Le Dieu qui est éternel est nécessairement tout-puissant et infiniment miséricordieux, capable dès lors de tirer Israël de l'oppression.

IV. — Différentes règles à suivre dans les relations sociales. Portrait du vrai sage. XXXVI, 20-XXXIX, 15.

21. — *Cibum feræ,* « la viande sauvage » prise comme terme de comparaison. Nous discernons la qualité des viandes au moyen du goût; l'âme a aussi la faculté de discerner, et ce qu'il y a de plus délicat dans le discernement intellectuel s'appelle métaphoriquement le *goût.*

22. — *Pravum,* στρεβλή, le cœur de travers, le cœur pervers. L'homme « de grande expérience » saura combattre, ἀνταποδώσει, et empêcher le chagrin que peut causer le méchant, et au besoin en préserver les autres.

23. — *Excipiet mulier.* Ce n'était pas à la femme à choisir son mari, elle acceptait celui qui se présentait, et qu'avaient agréé ses parents; il n'y avait donc pas lieu pour elle d'exercer son discernemet. Il en était tout autrement de l'époux; ayant à choisir, il devait se rappeler que toutes les jeunes filles ne se valent pas. Ce verset est presque calqué sur ℣. 20.

24. — *Speciem mulieris.* Cette sentence peut être entendue de deux façons : 1° la beauté de la femme est l'unique souci de l'homme qui veut se marier; c'est là un abus auquel le discernement doit porter remède. 2° la beauté de la femme est recherchée par le mari, mais on la suppose accompagnée des des qualités morales indispensables. Supr., XXV, 23, XXVI, 9, 16. Quand, à l'aide du discernement, l'homme a trouvé cet ensemble de qualités extérieures et de vertus qui rendent une épouse aimable, il est au comble de ses désirs. Ce second sens est le plus probable.

25. — *Curationis,* Prov., XV, 4. Cette langue est celle qui sait guérir les blessures faites au cœur de l'homme par les épreuves

26. Celui qui possède une femme *vertueuse* à le principe de sa fortune : une aide semblable à lui et une colonne pour se reposer.

27. Là où il n'y a point de haie, la propriété est au pillage; là où il n'y a point de femme, on gémit dans l'indigence.

28. Qui se fie à celui qui n'a point de demeure, et qui prend son gîte où la nuit le trouve, comme un brigand prêt à tout qui erre de cité en cité?

26. Qui possidet mulierem bonam, inchoat possessionem; adjutorium secundum illum est, et columna ut requies.

27. Ubi non est sepes, diripietur possessio, et ubi non est mulier, ingemiscit egens.

28. Quis credit ei, qui non habet nidum, et deflectens ubicumque obscuraverit, quasi succinctus latro exiliens de civitate in civitatem!

CHAPITRE XXXVII

Le vrai et le faux ami (℣℣. 1-6). — Des conseillers : ceux qu'il faut éviter (℣℣. 7-14), — ceux qu'il faut choisir (℣℣. 15, 16). — Réflexion personnelle (℣℣. 17, 18). — Prière (℣. 19). — Des moyens de se bien conduire (℣℣. 20, 21). — Des savants : ceux qui sont inutiles à eux-mêmes (℣℣. 21, 22) ; — ceux qui sont inutiles aux autres (℣℣. 23, 24); — ceux qui sont utiles à eux-mêmes et aux autres (℣℣. 25-29). — Excès de l'intempérance à éviter (℣℣. 30-34).

1. Tout ami dira : Moi aussi, j'ai contracté amitié; mais tel ami n'est ami que de nom. N'est-ce pas un chagrin qui dure jusqu'à la mort,

1. Omnis amicus dicet : Et ego amicitiam copulavi; sed est amicus solo nomine amicus. Nonne tristitia inest usque ad mortem?

---

de la vie. Ce verset enchérit sur le précédent. Outre les dons ordinaires, la femme possède sur la langue. et par conséquent dans le cœur, la douceur, la bonté et tout ce qui fait le charme de la vie conjugale : l'époux ne peut trop se féliciter. sa condition est exceptionnelle parmi les hommes.

26. — *Mulierem bonam*. En grec, sans qualificatif : « une femme » vraiment digne de ce nom. C'est pour l'homme le commencement de l'acquisition. c'est-à-dire la première acquisition qu'il doit faire, ou mieux, la cause des nombreux biens qui vont lui échoir. Prov., XXXI, 16. — *Adjutorium*. Gen., II, 18. La similitude ne consiste pas alors seulement dans l'identité de nature. elle s'étend au caractère, aux pensées de l'esprit et aux sentiments du cœur. Par conséquent, il ne faut pas à l'homme de moindres qualités ni de moindres vertus. — *Ut requies*. Gr. : « une colonne de repos », un soutien.

27. — *Diripietur* par les voleurs et par les bêtes fauves. — *Egens*, πλανώμενος, errant, vagabond, comme quelqu'un qui n'a ni feu, ni lieu, qui est à la merci du premier-venu, et dont toutes les affaires sont à l'abandon.

28. — Gr. : « quis enim credet succincto prædoni vaganti (σφαλλομενῳ) ex urbe in urbem; item homini non habenti nidum, et hospitanti ubicumque advesperascit? » Prov., XXVII, 8. Le célibataire était fort suspect chez les Juifs qui tenaient le mariage en si grand honneur. Ceux qui demeurent dans cet état sans en avoir ni la vocation ni la grâce sont un perpétuel danger pour eux-mêmes et pour les autres. « Admonendi itaque sunt. ut si tentationum procellas cum difficultate salutis tolerant. conjugii portum petant... si tamen necdum meliora voverunt. » S. Greg., Past. III, 27. Cfr. I Cor., VII, 9.

CHAP. XXXVII. — 1. — *Copulavi*. Le grec ajoute αὐτῷ, mais à tort, car les autres textes ne l'ont pas, et la pensée est ici tout à fait générale. — *Solo nomine*. Frequens nomen, rara res.

2. — *Sodalis*. La pensée est coupée et dé-

2. Sodalis autem et amicus ad inimicitiam convertentur.

3. O præsumptio nequissima, unde creata es cooperire aridam malitia, et dolositate illius?

4. Sodalis amico conjucundatur in oblectationibus, et in tempore tribulationis adversarius erit.

5. Sodalis amico condolet causa ventris, et contra hostem accipiet scutum.

6. Non obliviscaris amici tui in animo tuo, et non immemor sis illius in opibus tuis.

7. Noli consiliari cum eo qui tibi insidiatur, et a zelantibus te absconde consilium.

8. Omnis consiliarius prodit consilium, sed est consiliarius in semetipso.

9. A consiliario serva animam tuam; prius scito quæ sit illius necessitas; et ipse enim animo suo cogitabit;

10. Ne forte mittat sudem in terram, et dicat tibi :

2. Quand le compagnon et l'ami se changent en ennemis?

3. O pensée perverse! d'où estelle donc sortie pour couvrir toute la terre *de sa malice et* de sa perfidie?

4. Le compagnon partageait les joies de son ami pendant la prospérité, et au temps de l'affliction il se tourne contre lui.

5. Le compagnon compâtit à son ami dans l'intérêt de son ventre, mais en face de l'ennemi il prend son bouclier.

6. N'oublie pas ton ami dans ton cœur, et ne perds pas son souvenir quand tu es devenu opulent.

7. Ne prends pas conseil de celui qui te tend des pièges, et cache tes projets à ceux qui sont jaloux de toi.

8. Chaque conseiller donne son avis, mais il en est qui conseillent dans leur intérêt.

9. Vis-à-vis d'un conseiller veille sur toi-même, et apprends d'abord de quel côté est son intérêt, car il y songe en lui-même.

10. Prends garde qu'il ne plante un pieu dans le sol, et ne te dise :

---

figurée dans le latin. Gr. : « n'est-ce pas un chagrin jusqu'à la mort, que le compagnon et l'ami tournant à l'inimitié? » — *Usque ad mortem,* dans le sens chronologique.

3. — *Præsumptio nequissima.* Gr. : « o méchante pensée, d'où as-tu roulé, ἐνεκυλίσθης pour couvrir la terre de tromperie? » L'inclination perverse à trahir l'amitié est comparée à une inondation qui couvre la terre et la ravage.

4. — *Sodalis.* Dans ce verset et le suivant, l'ami trompeur et l'ami sincère sont distingués par le nom. — *In oblectationibus,* au temps des joies, des prospérités.

5. — *Causa ventris.* C'est l'ami de table qui reste ami tant qu'on le traite bien. — *Contra hostem.* Le grec actuel a πολέμου, la Vulgate a lu πολεμίου. — *Accipiet scutum,* non pour défendre son ami, en pareil cas il prendrait l'épée, mais pour se mettre lui-même lâchement à couvert.

6. — *In opibus.* Après l'ami de la prospérité, et l'ami de table, voici l'ami devenu riche et méprisant alors ceux qu'il aimait jadis, mais qui sont restés au-dessous de lui.

7. — *Cum eo.* Gr. : « avec celui qui te regarde avec envie. » D'anciens textes latins portent la curieuse leçon : « cum socero tuo. » Ce verset est dans le grec après ℣. 11.

8. — *Prodit,* ἐξαίρει, exalte, fait valoir le conseil qu'il donne. — *In semetipso,* εἰς ἑαυτόν, pour lui-même, à son profit. « On ne donne rien si libéralement que ses conseils... et celui qui conseille paye la confiance qu'on lui témoigne d'un zèle ardent et désintéressé, quoiqu'il ne cherche le plus souvent, dans les conseils qu'il donne, que son propre intérêt ou sa gloire. » La Rochefaucauld, Maxim. Cette remarque s'applique à certains conseillers qui mettent plus d'égoïsme que de désintéressement au service du prochain.

9. — *Serva animam tuam.* Il faut se tenir en garde, surtout si le conseiller nous offre de lui-même ses bons avis, et s'appliquer à discerner dans ses paroles ce qui regarde son intérêt et ce qui regarde le nôtre. — *Necessitas,* χρεία, son besoin, son intérêt. Le conseil a une toute autre valeur s'il est conforme ou s'il est contraire à l'intérêt du conseiller.

10. — *Ne mittat sudem,* μήποτε λάβῃ ἐπὶ σοὶ

11. Ton chemin est bon, et qu'il ne se tienne de l'autre côté pour voir ce qui t'arrivera.

12. Consulte donc *un homme irréligieux sur les choses saintes, un injuste sur la justice,* une femme sur sa rivale, un lâche sur la guerre, un marchand sur un échange, un acheteur sur une vente, un envieux sur la reconnaissance,

13. Un impie sur la piété, *un malhonnête sur l'honnêteté,* un laboureur sur un travail quelconque,

14. Un ouvrier à l'année sur la fin de son temps, un serviteur paresseux sur un grand travail. Ne tiens aucun compte de tous ceux-là dans leurs conseils.

15. Mais sois assidu auprès d'un homme saint que tu auras reconnu fidèle à la crainte de Dieu,

11. Bona est via tua : et stet e contrario videre quid tibi eveniat.

12. Cum viro irreligioso tracta de sanctitate, et cum injusto de justitia, et cum muliere de ea quæ æmulatur : cum timido de bello, cum negotiatore de trajectione, cum emptore de venditione, cum viro livido de gratiis agendis,

13. Cum impio de pietate, cum inhonesto de honestate, cum operario agrario de omni opere.

14. Cum operario annuali de consummatione anni, cum servo pigro de multa operatione : non attendas his in omni consilio.

15. Sed cum viro sancto assiduus esto, quemcumque cognoveris observantem timorem Dei;

κλῆρον. En hébreu, il y avait probablement le mot גורל, *goral,* « petite pierre » et « sort ». Le latin a traduit le mot dans le sens propre, petite pierre, objet qui fait tomber, ou a lu dans le grec, selon Grotius, σκληρόν, chose dure. Le grec a préféré la signification dérivée de sort : jeter le sort sur quelqu'un, jeter sur quelqu'un son dévolu, faire de lui son partage, sa proie, l'exploiter, en un mot.

11. — Le conseiller trompeur est mis en action. « Le faux ami laisse tomber dans le piège, faute d'avertir. On souffre tout, on reprend avec envie, on s'en vante après comme pour se disculper; on affecte un certain extérieur dans la mauvaise fortune pour soutenir le simulacre d'amitié et quelque dignité d'un nom si saint. » Boss. Pens. chrét. 26.

12. — *Tracta,* impératif ironique, le grec ajoute une négation. — *Irreligioso.* Même en dehors de ce qui concerne les choses saintes, le conseil de l'impie doit être suspect. « Prudentissimo cuique causam nostram committimus et ab eo consilium promptius quam a cœteris poscimus. Præstat tamen fidele justi consilium viri, et sapientissimi ingenio frequenter præponderat... Quia justi judicium est, sapientis autem argumentum ; in illo censura disceptationis, in hoc calliditas inventionis. » S. Ambr., de Offic. II, 10, 50. Il est d'expérience que dans les affaires du salut, et souvent même pour la conduite de la vie, les saints ont plus de lumières que les sages et les savants. — *Cum injusto.* « Ubi luxuria est, ubi intemperantia, ubi vitiorum confusio, quis inde sibi aliquid hauriendum existimet? » Ibid. 12, 60. — *De ea quæ æmulatur,* περὶ τῆς ἀντιζήλου αὐτῆς. Supr. XXVI, 8, 9. — *De trajectione,* περὶ μεταβολίας, sur un échange. Le marchand s'y connaît très bien, mais il est trop intéressé dans la question pour juger avec impartialité, surtout si l'échange doit se faire avec lui, comme il est naturel de le supposer. Même observation touchant l'exemple suivant. — *De gratiis agendis.* L'envieux, l'avare n'entend rien à la reconnaissance, surtout s'il doit lui en coûter quelque chose.

13. — *Cum impio.* Gr. : « un homme sans compassion sur la bienfaisance », περὶ χρηστοηθείας. — *Cum operario,* exemple analogue à celui du commerçant et du vendeur; l'ouvrier sera toujours porté à surfaire la difficulté et le prix de son travail. Gr. : « le paresseux sur un ouvrage quelconque. » Il le trouvera toujours impossible.

14. — *De consummatione anni.* L'ouvrier pris à l'année n'est pas bon juge pour indiquer la fin de son année; il cherchera toujour à avancer le terme où il doit être payé. Dans le grec on lit seulement : « l'ouvrier à l'année sur l'achèvement », ce qui peut s'appliquer au travail, comme dans l'exemple précédent. Cet ouvrier a intérêt à achever son travail le plus tard possible. — *Non attendas.* Ici le latin reprend la négation, pour résumer en un mot la pensée de ces trois versets.

15. — *Assiduus esto,* afin d'en recevoir à la fois le conseil, l'exemple et le secours.

16. Cujus anima est secundum animam tuam; et qui, cum titubaveris in tenebris, condolebit tibi.

17. Cor boni consilii statue tecum: non est enim tibi aliud pluris illo.

18. Anima viri sancti enuntiat aliquando vera, quam septem circumspectores sedentes in excelso ad speculandum.

19. Et in his omnibus deprecare Altissimum, ut dirigat in veritate viam tuam.

20. Ante omnia opera verbum verax præcedat te, et ante omnem actum consilium stabile.

21. Verbum nequam immutabit cor : ex quo partes quatuor oriuntur, bonum et malum, vita et mors: et dominatrix illorum est assidua lingua. Est vir astutus multorum eruditor, et animæ suæ inutilis est.

16. Dont l'âme est sympathique à la tienne, et qui, quand tu feras un faux pas *dans les ténèbres,* compatira à ton mal.

17. Forme toi un cœur de bon conseil, car il n'y a rien qui pour toi vaille mieux que lui.

18. Parfois l'âme d'un homme *saint* révèle plus de vérités que sept veilleurs assis sur un lieu élevé pour inspecter.

19. En tout ceci prie le Très-Haut afin qu'il te dirige dans le chemin de la vérité.

20. Avant toutes tes actions que la parole *de vérité* te précède, et réfléchis sérieusement avant de faire quoi que ce soit.

21. La parole *méchante* pervertit le cœur; de lui viennent ces quatre choses, le bien et le mal, la vie et la mort, dont la langue ne cesse pas d'être maîtresse. Il y a tel homme habile qui en instruit beaucoup d'autres, mais qui est inutile à lui-même.

---

16. — *Cor boni consilii.* Gr. : « accomplis le conseil de ton cœur, car il n'y en a point qui te soit plus fidèle que lui », c'est-à-dire une fois un bon conseiller entendu, prends ton parti, et suis ce que t'inspire ta conscience ainsi éclairée, car elle est plus intéressée que personne à ne pas te tromper. L'auteur ne veut donc pas que l'on abdique absolument le gouvernement de soi-même, fut-ce aux mains des plus sages et des plus saints; les conseillers sont faits pour diriger notre liberté, non pour nous l'ôter.

18. — *Sancti* n'est pas dans le grec. Dieu éclaire la conscience et l'illumine parfois de clartés telles que tout conseil de la sagesse humaine devient superflu. On n'est pourtant point dispensé par là de prendre avis, car cette illumination intérieure n'arrive que rarement, ἐνίοτε. L'homme saint, dont parle la Vulgate, jouit plus communément de ce privilège. Notre-Seigneur communique à ceux qu'il aime les secrets divins. Joan., xv, 15.

19. — *Deprecare.* Dieu est le conseiller par excellence. « Qui didicerint a Domino Jesu Christo mites esse et humiles corde, plus cogitando et orando proficiunt, quam legendo et audiendo. » S. Aug., Ep. 147, 1. Tob., iv, 20.

20. — *Verbum verax,* λόγος, ici la raison, la réflexion.

21. — Ce verset est peu clair en latin, mais il l'est beaucoup moins encore en grec où nous lisons à peu près : « la trace du changement du cœur (d'autres : de la joie du visage) fait apparaître quatre parties (espèces de choses) : le bien et le mal, la vie et la mort, et c'est continuellement la langue qui domine ces choses. » Prov., xviii, 21. Au lieu de ἴχνος, la trace, peut-être faudrait-il λόγος, conformément à la Vulgate : la parole, ou la réflexion change le cœur, et lui fait prendre un des quatre partis indiqués. Le latin ajoute *nequam,* ce qui oblige à rattacher *ex quo partes* à *cor,* car le bien et la vie ne procèdent pas de la parole mauvaise. Le sens serait donc : la raison influence le cœur (ou la volonté) d'où procèdent pour l'homme la vie ou la mort, le bien ou le mal, et la langue domine ces quatre choses, elle est pour celui qui parle et pour celui qui écoute, principe de vie ou de mort, de bien ou de mal. Les explications très diverses que les auteurs donnent sur ce verset démontrent évidemment deux choses, que nos textes actuels rendent imparfaitement l'hébreu, et qu'il n'est guère possible de lever la difficulté. — *Animæ suæ inutilis.* De tels hommes, suivant des comparaisons célèbres, sont comme des poteaux indicateurs qui montrent le chemin

22. *Il y a tel homme habile qui en instruit beaucoup d'autres, et qui est agréable à lui-même.*

23. Celui qui parle en sophiste est odieux; il sera absolument privé de tout;

24. Le Seigneur ne lui a point donné sa faveur, aussi est-il dépourvu de toute sagesse.

25. Tel sage est sage pour lui-même, et le fruit de son savoir est digne de louanges.

26. L'homme sage instruit son peuple, et les fruits de son savoir sont assurés.

27. Le sage sera comblé de bénédictions, et ceux qui le verront le loueront.

28. La vie d'un homme a ses jours comptés, mais les jours d'Israël sont sans nombre.

29. Le sage acquerra l'honneur au

22. Vir peritus multos erudivit, et animæ suæ suavis est.

23. Qui sophistice loquitur, odibilis est : in omni re defraudabitur;

24. Non est illi data a Domino gratia; omni enim sapientia defraudatus est.

25. Est sapiens, animæ suæ sapiens : et fructus sensus illius laudabilis.

26. Vir sapiens plebem suam erudit, et fructus sensus illius fideles sunt.

27. Vir sapiens implebitur benedictionibus, et videntes illum laudabunt.

28. Vita viri in numero dierum : dies autem Israel innumerabiles sunt.

29. Sapiens in populo hæreditabit

---

sans y marcher eux-mêmes, comme des ponts qui font traverser le fleuve sans passer eux-mêmes, comme des cloches qui convoquent à l'assemblée sans s'y rendre. Μισῶ σοφιστὴν ὅστις οὐχ αὑτῷ σοφός, disait Ménandre. Tels étaient les Pharisiens, dont Notre-Seigneur disait : faites ce qu'ils disent, non ce qu'ils font. Matt., XXIII, 3. « Qui enim loci sui necessitate exigitur summa dicere, hac eadem necessitate compellitur summa monstrare. » S. Greg., Past., II, 3.

22. — Répétition de la phrase précédente dans laquelle on a fait tomber la première voyelle du mot ἄχρηστος.

23. — *Sophistice,* pris ici dans un sens tout à fait défavorable qui peut convenir aussi à σοφιζόμενος, celui qui tient des discours de sophiste, qui cherche à tromper par ses paroles. Autrement, il faudrait entendre par ce sophiste un sage qui n'a que la sagesse humaine, ce qui reviendrait à peu près au même. — *In omni re.* Gr. : « il sera privé de tout aliment », sa prétendue sagesse, loin de lui procurer aucun profit, le plongera dans la misère la plus profonde.

24. — *Gratia,* la faveur divine qui accorde le don de la sagesse et de la parole.

25. — *Et fructus.* Gr. : « et les fruits de sa science sont ἐπὶ στόματος πιστοί. » Fritzsche oppose ces mots à πιστοί *sine addito* qui termine le verset suivant, et il dit que le sage, qui n'est sage que pour son compte, porte des fruits à ce qu'il prétend, d'après ses paroles, sans qu'on soit obligé de l'en croire, tandis que celui qui communique sa sagesse au peuple porte des fruits véritables sans restriction aucune. Il faut bien avouer que cette explication n'est pas celle qui saute aux yeux à la lecture du texte. Pourquoi voir dans ce verset un blâme plutôt qu'un éloge? Pourquoi ne pas dire simplement que celui qui profite de la sagesse pour lui-même, portera des fruits sur ses lèvres, c'est-à-dire sera capable d'instruire les autres et les instruira en effet, comme il va être dit? La sagesse, en effet, participe à la nature du bien qui est « diffusivum sui », et si on la possède vraiment, on n'hésitera pas à la communiquer aux autres, quand l'occasion y prêtera. Supr., XX, 32, 33; Prov., IX, 12, XV, 7.

28. — *Dies Israel.* Ce verset ne doit pas être détaché du contexte. Le sage a ses jours comptés, mais il enseigne un peuple dont la durée n'est point limitée, et au sein duquel resteront ses enseignements et fleurira éternellement sa gloire. C'est ainsi que les grands hommes des temps passés vont être célébrés à la fin du livre. ch. XLIV. — *Innumerabiles* doit s'entendre d'une durée indéterminée qui, du reste, sera reculée jusqu'à la fin des siècles, si à la vie d'Israël on ajoute celle du peuple chrétien, qui doit jusqu'à la fin du monde célébrer la gloire des sages inspirés de Dieu.

29. — *Honorem,* πίστιν. Ce verset est l'application du précédent.

honorem, et nomen illius erit vivens in æternum.

30. Fili, in vita tua tenta animam tuam : et si fuerit nequam, non des illi potestatem;

31. Non enim omnia omnibus expediunt, et non omni animæ omne genus placet.

32. Noli avidus esse in omni epulatione, et non te effundas super omnem escam :

33. In multis enim escis erit infirmitas, et aviditas appropinquabit usque ad choleram.

34. Propter crapulam multi obierunt : qui autem abstinens est, adjiciet vitam.

milieu du peuple, et son nom vivra éternellement.

30. Mon fils, pour ta manière de vivre consulte toi toi-même, et si quelque chose est nuisible, ne le laisse pas s'emparer de toi.

31. Car tout n'est pas avantageux à tout le monde, et chaque sorte de chose ne plaît pas à chacun.

32. Ne montre aucune avidité au milieu des festins, et ne te précipite pas sur toute nourriture.

33. Car l'excès des aliments cause la maladie, et l'intempérance peut conduire à la colique.

34. Beaucoup ont péri par gloutonnerie, mais celui qui sait s'abstenir prolonge sa vie.

CHAPITRE XXXVIII

Le médecin : il faut s'en servir dans le besoin, car c'est Dieu qui l'a établi, et qui donne leur vertu aux remèdes (ⱴⱴ. 1-8). — Mais quand on veut guérir, il faut d'abord penser à prier Dieu et à purifier son cœur du péché, cause de tous les maux (ⱴⱴ. 9-15). — Du deuil : il faut manifester son chagrin avec modération (ⱴⱴ. 16-18), — et ne pas s'abandonner à une tristesse nuisible à l'âme (ⱴⱴ. 19-21), — et de nul secours au défunt (ⱴⱴ 22-24). — De la science : il faut du loisir pour l'acquérir (ⱴ. 25); — par conséquent, elle est inaccessible aux artisans, laboureurs (ⱴⱴ. 26, 27), — charpentiers, constructeurs, graveurs (ⱴ. 28), — forgerons (ⱴⱴ. 29-31), — potiers (ⱴⱴ. 32-34), — tous ouvriers nécessaires à la marche du monde matériel (ⱴⱴ. 35-37), — mais incapables de toute fonction qui suppose des études (ⱴⱴ. 38, 39).

1. Honora medicum propter necessitatem : etenim illum creavit Altissimus.

1. Honore le médecin parce qu'il t'est nécessaire; car c'est le Très-Haut qui l'a créé.

---

30. — *In vita tua*, ici, dans ta manière de vivre, dans ton régime. — *Animam tuam*, au sens hébreu, ton goût, ton désir. — *Si fuerit nequam*. Gr. : « vois ce qui lui est mauvais, et ne le lui donne pas ». Ce verset et le suivant, bien que susceptibles d'un sens tout à fait général et indépendant, se rattachent très naturellement aux avis qui terminent le chapitre.

31. — *Placet,* εὐδοκεῖ, satisfait, convient. Le plaisir ne doit pas se séparer ici de l'utilité, car le premier plaisir qu'il faut se ménager en pareil cas, c'est bien celui de la santé.

32. — *Epulatione,* τρυφῇ, jouissance, Jud., 12. L'auteur revient sur le sujet déjà traité, XXXI, 12-25.

CHAP. XXXVIII. — 1. — *Honora*. Gr. : « honore le médecin πρὸς τὰς χρείας des honneurs qui lui sont dus », honore-le dans tes besoins, quand ses soins te sont nécessaires. L'auteur n'a pas la pensée de rappeler les égards dus au médecin dans les rapports ordinaires de la vie civile, mais seulement le cas qu'on doit

2. C'est de Dieu que vient toute guérison, et il reçoit des présents du roi lui-même.

3. La science du médecin lui fera lever la tête, et il sera loué en présence des grands.

4. Le Très-Haut a fait produire à la terre les médicaments, et l'homme sensé ne les rejettera pas.

5. L'eau amère n'a-t-elle pas été adoucie par le bois?

6. Leur vertu doit être connue des hommes, et le Très-Haut leur en donne la science pour qu'ils soient honorés par ses merveilles.

7. Par elles on guérit et on apaise la douleur, le pharmacien fait des mélanges *parfumés, il compose des onguents qui rendent la santé*, et il n'a pas à pousser bien loin son travail.

2. A Deo est enim omnis medela, et a rege accipiet donationem.

3. Disciplina medici exaltabit caput illius, et in conspectu magnatorum collaudabitur.

4. Altissimus creavit de terra medicamenta, et vir prudens non abhorrebit illa.

5. Nonne a ligno indulcata est aqua amara?

Exod. 15, 25.

6. Ad agnitionem hominum virtus illorum, et dedit hominibus scientiam Altissimus, honorari in mirabilibus suis.

7. In his curans mitigabit dolorem, et unguentarius faciet pigmenta suavitatis, et unctiones conficiet sanitatis, et non consummabuntur opera ejus.

---

faire de lui dans la maladie, parce que plusieurs, soit négligence, soit préjugés, sont portés à mépriser son ministère. Chez les anciens, la profession de médecin était entourée d'estime et de respect. Homère disait :

Ἰητρὸς γὰρ ἀνὴρ πολλῶν ἀντάξιος ἄλλων.
Il. xi, 514.

Les Juifs avaient d'autant plus d'égards pour leurs médecins, que cette fonction était exercée chez eux par les prêtres et les lévites. La raison fondamentale du respect que prescrit le Sage, c'est que Dieu même à créé le médecin, et qu'il se plaît à rendre son intervention nécessaire, sa science possible et ses soins efficaces.

2. — Ce verset sert de preuve au précédent. Toute guérison vient de Dieu, mais il ne l'accorde d'ordinaire que par l'intermédiaire du médecin. Aussi rien de plus vrai et de plus scientifique que la belle parole d'Ambroise Paré : « Je le pansay, Dieu le guarit ». De plus, le roi fait des présents au médecin, il reconnait donc son utilité; pourquoi le simple particulier dédaignerait-il celui que son prince estime?

3. — *Disciplina*. Celui qui prend sa profession de médecin au sérieux a une science qui lui permet de lever la tête.

4. — *Non abhorrebit* comme inutiles, ou comme désagréables : ils viennent du Très-Haut qui en a fait la condition de la santé.

5. — *A ligno*. C'est un exemple à l'appui de ce qui vient d'être dit. La seconde partie du verset, rattachée par la Vulgate au suivant, est en grec : « pour que sa vertu fut connue », la vertu du bois capable d'adoucir l'eau. Ceci suppose que le bois en question avait naturellement cette propriété; mais alors même que l'effet aurait été miraculeux, le fond de l'exemple demeure : Dieu se sert des agents naturels pour guérir les maladies.

6. — *Honorari*, pour être honorés au moyen de ces merveilles, ce qui s'applique à ceux qui ont acquis la science des remèdes naturels.

7. — Gr. : « c'est avec celles-ci (ces merveilles) qu'il guérit et qu'il enlève le mal. » — *Unguentarius*, l'apothicaire, le pharmacien, à l'aide de ces produits naturels, fera des mélanges, μίγμα. — *Non consummabuntur*. Gr. : « et leur œuvre n'est point terminée, et la paix par elle est sur la face de la terre » שׁלום, *shalom* signifie d'abord « intégrité, santé », et seulement ensuite « paix, concorde ». Il est hors de doute que le premier sens devait être rendu ici par les traducteurs. Ce verset indique l'efficacité des remèdes préparés par les hommes compétents; à peine la médication est-elle appliquée que déjà la santé renaît. L'éloge remonte à Dieu, l'unique auteur des remèdes que les médecins se contentent de connaître et de prescrire

8. Pax enim Dei super faciem terræ.
9. Fili, in tua infirmitate ne despicias te ipsum, sed ora Dominum, et ipse curabit te.

Isa. 38, 3.

10. Averte a delicto, et dirige manus, et ab omni delicto munda cor tuum.
11. Da suavitatem et memoriam similaginis, et impingua oblationem, et da locum medico :
12. Etenim illum Dominus creavit : et non discedat a te, quia opera ejus sunt necessaria.
13. Est enim tempus quando in manus illorum incurras :
14. Ipsi vero Dominum depreca-

8. Car voici la paix *de Dieu* sur la surface de la terre.
9. Mon fils, si tu es malade, ne te néglige pas, mais prie le Seigneur et il te guérira.
10. Détourne-toi du péché, redresse tes mains et purifie ton cœur de toute faute.
11. Offre l'encens, l'oblation de farine et de généreux sacrifices, puis donne accès au médecin;
12. Car c'est le Seigneur qui l'a créé; et qu'il ne te quitte pas, parce que ses soins te sont nécessaires.
13. Un temps viendra ou tu tomberas entre leurs mains.
14. Et eux prieront le Seigneur

---

9. — *Ne despicias te ipsum*. Gr. seulement : μὴ παράβλεπε, « ne néglige pas » de faire ce qui va être dit. — *Ora*, excellente précaution dans la maladie, pour toutes les raisons que nous venons de voir.

10. — *Averte a delicto.* La maladie de l'âme, le péché, ne laisse pas que d'être souvent pour beaucoup dans l'infirmité du corps. C'est ce que Notre-Seigneur donne à entendre quand il remet les péchés aux malades avant de les guérir, Matth., IX, 2, et quand il leur fait des recommandations comme celle-ci · « jam noli peccare, ne deterius tibi aliquid contingat ». Joan., V, 14. Cette idée de la relation qui existe entre le péché et la maladie était familière aux Juifs. Joan., IX, 2. — *Dirige manus,* fais-les agir avec droiture, rétablis la rectitude de tes actions. — *Munda cor.* Si le péché est une cause de maladie, la purification du cœur sera une cause de guérison ou au moins d'amélioration. C'est ce fait d'expérience quotidienne qui a porté de saints et savants papes, Innocent III, S. Pie V, Benoît XIV, à prescrire aux médecins qu'ils eussent à faire confesser leurs malades ou à cesser dans les trois jours leurs soins au chrétien indocile, prescription toute naturelle qui, dans des temps de foi plus grande, a contribué au soulagement de bien des souffrances et au salut de bien des âmes. Cfr. S. Lig., Theol. mor VI. Tract., IV, 664.

11. — *Suavitatem,* εὐωδίαν, « la bonne odeur » de l'encens. — *Memoriam.* Levit., II, 2. Le grec ajoute à ce verset : ὡς μὴ ὑπάρχων, comme n'étant rien, comme étant perdu.

12. — *Quia*. Gr. : « car il y a besoin de lui ». La Sainte Ecriture veut donc que le malade ait un double sentiment de confiance, confiance absolue en Dieu, confiance raisonnable dans le médecin. « Lisez le texte sacré; vous y trouverez à l'égard du médecin le conseil d'une confiance tempérée, la seule qu'il soit sage d'accorder à un homme. Vous y apprendrez que mépriser le médecin, et ne pas respecter en lui ce que Dieu a fait pour le soulagement des hommes, c'est faire preuve de légèreté d'esprit et d'une vulgaire ingratitude. Mais vous connaîtrez en même temps que Dieu seul est l'infaillible médecin, et qu'il n'appartient pas à l'habileté des hommes d'égaler les œuvres divines. Par là, vous serez conduit à attendre quelque chose du médecin et tout de Dieu ». H. Perreyve, Journ. des malades II, c. 5.

13. — *Est enim tempus.* On méprise le médecin quand on se porte bien, mais un jour il faut avoir recours à lui. « Tant que les hommes pourront mourir et qu'ils aimeront à vivre, le médecin sera raillé et bien payé. » La Bruyère. De quelques usages. Gr. : « il y a un temps où il y aura dans leurs mains εὐωδία », la bonne odeur de l'encens, car eux aussi prieront le Seigneur dont ils ne sont que les instruments. L'Alexandrin lit εὐοδία, ce que plusieurs préfèrent : « il y a un temps où entre leurs mains il y aura bon succès. » Cette seconde leçon, quoique s'accommodant moins bien que la première au parallélisme, semble appelée par le verbe εὐοδώσῃ du verset suivant.

14. — Gr. : « car eux aussi prieront le Seigneur, afin qu'il leur procure le repos et la guérison, χάριν ἐμβιώσεως, en vue de la vie » du malade. Le médecin, aux mains duquel

afin qu'il envoie par eux le soulagement et la santé, à cause de ce qu'ils font.

15. Celui qui pèche sous les yeux de son Créateur tombera aux mains du médecin.

16. Mon fils, verse des larmes sur le mort, mets-toi à pleurer comme quelqu'un qui a cruellement souffert, puis, selon qu'il convient, ensevelis son corps, et ne néglige point ses funérailles.

17. *Pour éviter les mauvais propos,* fais *sur lui* d'amères lamentations *pendant un jour,* mais console-toi dans ta tristesse.

18. Porte le deuil sur lui, selon qu'il en est digne, un jour ou deux, pour éviter la calomnie.

buntur, ut dirigat requiem eorum, et sanitatem, propter conversationem illorum.

15. Qui delinquit in conspectu ejus qui fecit eum, incidet in manus medici.

16. Fili in mortuum produc lacrymas, et quasi dira passus incipe plorare, et secundum judicium contege corpus illius, et non despicias sepulturam illius.

17. Propter delaturam autem amare fer luctum illius uno die, et consolare propter tristitiam :

18. Et fac luctum secundum meritum ejus uno die, vel duobus propter detractionem.

---

est confiée la conservation d'une vie d'homme, doit prier. Plusieurs dont la *science* n'a su atteindre ni Dieu, ni l'âme humaine, souriraient à cette proposition ; aussi est-ce au malade de voir s'il veut se faire traiter en animal sans âme, ou en homme que la maladie peut conduire à l'éternité. La profession de médecin a été honorée souvent par des croyants qui ont su prier, et elle a eu ses saints, S. Côme et S. Damien, « qui non magis medicinæ scientia, quam Christi virtute, morbis etiam insanabilibus medebantur. » I Lect. II Noct. XXVII Sept. « Quand je trouve la médecine impuissante, je m'adresse à Celui qui peut tout guérir », disait le célèbre D. Récamier.

15. — *Incidet.* Car le péché attire le châtiment, et la maladie, qui a souvent le caractère de punition divine, nécessite le secours du médecin.

16. — *Incipe plorare.* Gr. : « commence la lamentation comme un homme qui endure des choses terribles. » Les Juifs avaient jusqu'à onze termes pour désigner cette lamentation, Dict. of the Bibl. Mourning, c. qui témoigne de l'importance qu'avait chez eux le culte des morts. — *Secundum judicium.* Gr. : « selon son jugement », selon son droit. — *Contege,* περίστειλον, ensevelis. — *Sepulturam,* le soin de sa sépulture.

17. — *Propter delaturam.* Idée qui n'est exprimée en grec qu'au verset suivant. — *Amare fer,* πίκρανον, amarum fac. Le grec présente pour ces deux versets un ordre plus logique que le latin : « rends amer ton deuil et échauffe ta lamentation, et fais ta douleur selon sa dignité, un jour ou deux, à cause de la calomnie, et console-toi dans ton chagrin. »

18. — *Secundum meritum,* selon ce que le défunt est en droit d'attendre de nous, ce qui dépend de la parenté, de la dignité, des services rendus, etc. — *Uno die.* Le fils de Sirach a dit précédemment, XXII, 13, que le deuil durait sept jours pour un mort ; il s'agissait là du deuil officiel et de ses marques extérieures et violentes. Cette durée était un maximum qu'on pouvait notablement abréger et réduire à un jour ou deux, qu'on aurait même pu supprimer si l'on n'avait eu à craindre de faire mal parler de soi. Le chagrin violent et toutes les marques extérieures qu'on en donne n'ont pas grande utilité pour le mort. « Ista omnia, id est, curatio funeris, conditio sepulturæ, pompa exequiarum, magis sunt vivorum solatia quam subsidia mortuorum. » S. Aug., de Civ. Dei, I, 12. Cette expression sensible du culte des morts a sans doute sa légitime raison d'être, et ces soins multipliés « ad Dei providentiam, cui placent etiam talia pietatis officia, corpora quoque mortuorum pertinere significant propter fidem resurrectionis astruendam. » Ibid. 13. Mais le Sage veut que tout soit contenu dans de justes limites, et sans réprouver le moins du monde la douleur si naturelle qui reste au fond du cœur, il demande qu'elle soit tempérée par l'espérance et la consolation des pensées éternelles. S. Paul recommandait expressément aux chrétiens « ut non contristemini sicut cœteri qui spem non habent. » I Thess., IV, 12. Parfois « nous nous reprochons de n'être pas tristes assez longtemps quand nous

19. A tristitia enim festinat mors, et cooperit virtutem, et tristitia cordis flectit cervicem.
Prov. 15, 13 *et* 17, 22.

20. In abductione permanet tristitia : et substantia inopis secundum cor ejus.

21. Ne dederis in tristitia cor tuum, sed repelle eam a te : et memento novissimorum.

22. Noli oblivisci; neque enim est conversio, et huic, nihil proderis et te ipsum pessimabis.

23. Memor esto judicii mei : sic enim erit et tuum : mihi heri, et tibi hodie.

19. Car la tristesse fait accourir la mort, *elle enchaîne l'énergie*, et l'abattement du cœur fait courber la tête.

20. Quand on emmène le mort, la tristesse demeure, et tout pour le malheureux est à l'image de son cœur.

21. N'abandonne pas ton cœur à la tristesse, mais chasse-la de toi, et souviens-toi de ta fin.

22. Ne l'oublie pas, il n'y a point de retour, et sans lui être utile tu te fais tort à toi-même.

23. Rappelle-toi mon sort; le tien sera pareil : hier à moi, à toi aujourd'hui.

---

perdons nos amis, comme si c'était une injure à leur mémoire. Mais c'est là un effet du ressort de la vie... Il y a une inévitable tendance à la joie dans tout ce qui appartient à Dieu. » Faber, Bethl. VIII.

19. — *Cooperit*. Gr. : « et le chagrin du cœur brise la force » quand il est poussé à l'excès. C'est un abus de la sensibilité énervant toutes les autres facultés de l'âme.

20. — Ce verset offre une certaine difficulté, a raison de l'impossibilité où l'on est de fixer le vrai texte. Il y a en grec au premier hémistiche : « quand on emmène (le mort) ἐν ἀπαγωγῇ, le chagrin aussi passe παραβαίνει. » Au lieu de ce verbe, la Vulgate a lu παραμένει que conservent beaucoup de manuscrits, ce qui donne : « quand on emmène le mort, le chagrin reste. » Ce sens serait moins facile que le premier à rattacher au contexte. Une autre variante assez commune commence le verset par les mots : ἐν ἐπαγωγῇ, dans l'invasion du mal, dans l'épreuve. Mais cette leçon est beaucoup moins probable. Le second hémistiche est plus embarrassant : καὶ βίος πτωχοῦ κατὰ καρδίας, « et la vie du pauvre est contre son cœur. » Voici comment nous expliquerions le verset entier : le mort emmené, le chagrin passe (doit passer), il faut reprendre comme auparavant l'accomplissement de ses devoirs journaliers ; la vie du pauvre est bien contre son cœur, sa situation est pour lui une cause perpétuelle de chagrin, et pourtant il ne se laisse pas abattre par la peine ; à plus forte raison, celui qui a un deuil d'un jour doit-il surmonter sa douleur, en pensant qu'il en est de plus malheureux que lui qui se plaignent moins. La Vulgate substitue la substance à la vie, et à cette première cause d'obscurité, elle en ajoute une autre en traduisant κατά par *secundum*, ce qui suppose καρδίας à l'accusatif pluriel, tandis qu'il est bien plus naturel de traduire par *adversus* et de prendre le substantif au génitif singulier. Au lieu de κατά, Compl. et d'autres lisent κατάρα, ce qui se rapproche du sens que nous défendons : la vie du pauvre est la malédiction du cœur.

21. — *Memento novissimorum*. Le sens de cet avertissement est déterminé par la suite du texte : souviens-toi que tu mourras, que la mort n'est pas un accident qu'on puisse éviter, et sur lequel on doive gémir comme si on avait pu y faire échapper ceux qu'on a perdus.

22. — *Conversio*, ἐπάνοδος. Job, VII, 9 ; Sap., II, 1. Seconde raison qui rend inutile l'affliction démesurée : toutes les larmes du monde ne feront pas revenir celui qui n'est plus. Il faut donc que dans le deuil la raison prenne le dessus sur le sentiment ; sans doute, le cœur ne doit pas être condamné à oublier, mais il faut qu'on prescrive de justes bornes à l'expression et à l'intensité de son chagrin.

23. — *Memor esto*. Gr. : « souviens-toi de son jugement, parce qu'il est tel que le tien : à moi hier et à toi demain. » Cette dernière sentence pouvait être proverbiale; mais comme elle est à la première personne, le latin et plusieurs manuscrits ont donné même forme à tout le verset. Le jugement κρῖμα désigne ici le sort de chacun. — *Tibi hodie*. Le mort a disparu hier, le vivant doit disparaître, non pas demain, mais aujourd'hui, tant est court le temps de sa vie et irrévocable son arrêt de mort. Cette pensée, qui a servi de thème à beaucoup d'épitaphes,

24. Quand le mort repose, laisse reposer son souvenir, et console-le au départ de son âme.

25. La sagesse du scribe s'acquiert au temps du loisir, et celui qui a moins à agir recueillera la sagesse. De quelle sagesse pourra se remplir

26. Celui qui tient la charrue, qui est fier d'agiter l'aiguillon, qui mène les bœufs au bâton, s'occupe de leurs travaux et ne parle que des petits des taureaux?

24. In requie mortui requiescere fac memoriam ejus, et consolare illum in exitu spiritus sui.

II Reg. 12, 21.

25. Sapientia scribæ in tempore vacuitatis : et qui minoratur actu, sapientiam percipiet : qua sapientia replebitur

26. Qui tenet aratrum, et qui gloriatur in jaculo, stimulo boves agitat, et conversatur in operibus eorum, et enarratio ejus in filiis taurorum?

---

se retrouve dans celle qu'Alcuin composa pour lui-même, et y est suivie d'une conclusion importante :

Quod nunc es, fueram famosus in orbe viator,
Et quod nunc ego sum, tuque futurus eris...
Quapropter potius animam curare memento.
Quam carnem, quoniam hæc manet, illa perit.

24. — *Memoriam*. « Memoriam hic intellige cum molesto desiderio conjunctam, non eam quam cum pia et moderata benevolentia et caritate usurpare possumus. » Baduell. — *Illum*, ἐν αὐτῷ, console-toi à son sujet. Cornélius applique cette seconde partie du verset aux consolations qu'il faut donner aux mourants. Cette interprétation, qui n'est point conforme au texte grec, interrompt l'ordre logique des idées de l'auteur : il n'est question dans tout ce morceau que de la manière de porter le deuil des morts, et non de ce qu'il faut faire pour ceux qui vont mourir. Aussi la leçon du grec doit-elle être préférée à celle du latin. La consolation qu'il faut donner au mort, d'après la Vulgate, est celle des prières et des sacrifices qu'on doit offrir pour la rémission de ses péchés.

25. — *Scribæ*, le *sopher*, le lettré juif. — *In tempore*, ἐν εὐκαιρίᾳ σχολῆς, dans l'heureux temps du repos, du loisir. — *Qui minoratur*, celui qui est moindre par l'action, c'est-à-dire qui a moins d'affaires qui le sollicitent et lui prennent son temps. Pour acquérir la science il faut en avoir le temps, et ce temps, on est obligé de se le ménager quand il s'agit d'apprendre la science qui seule est absolument obligatoire, celle du salut. « Nunc autem, quoniam dies mali sunt, sufficit interim admonitum esse non totum te nec semper dare actioni, sed considerationi aliquid tui et cordis et temporis sequestrare. Hoc autem dico necessitatem intuens... Nam si liceret quod deceret, absolute per omnia et in omnibus præferendam et vel solam vel maxime colendam eam quæ ad omnia valet, id est, pietatem, prorsus irrefragabilis ratio monstrat. » S. Bern., de Consid. I, 7. Pratiquement, la vocation commune est de vivifier l'action qui remplit la vie presque entière par la méditation qui en est l'âme. « Nec sic esse quisque debet otiosus, ut in eodem otio utilitatem non cogitet proximi, nec sic actuosus, ut contemplationem non requirat Dei. In otio non iners vacatio delectare debet, sed aut inquisitio aut inventio veritatis, ut in ea quisque proficiat et quod invenerit non alteri invideat... Quam ob rem otium sanctum quærit caritas veritatis, negotium justum suscipit necessitas caritatis... nec in omni modo veritatis delectatio deserenda est. » S. Aug., de Civ. Dei, XIX, 19. — *Qua sapientia*. La sagesse dont sont dépourvus les hommes de métier est celle de la spéculation; la sagesse qui consiste à connaître les vérités essentielles au salut est à la portée de tous sans exception, et le « pauperes evangelizantur » tombé des lèvres divines donne assez à entendre que les sublimes vérités de la foi ne sont inaccessibles à aucune intelligence, et qu'aucune occupation matérielle ne peut excuser leur ignorance.

26. — *Qui gloriatur* ἐν δόρατι κέντρου, qui met sa gloire dans la lance de l'aiguillon, qui met toute son ambition à manier habilement cet instrument. Il faudrait en latin : in jaculo stimuli. — *Enarratio*.

Navita de ventis, de tauris narrat arator,
Enumerat miles vulnera, pastor oves.
Propert. II, 1, 43.

Le Sage ne songe pas à reprocher au laboureur de parler de ce qui fait l'objet de ses préoccupations habituelles, il constate seulement que ses travaux ne lui laissent pas le loisir d'acquérir une science qui rendrait ses conversations plus relevées.

27. Cor suum dabit ad versandos sulcos, et vigilia ejus in sagina vaccarum.

28. Sic omnis faber et architectus, qui noctem tanquam diem transigit, qui sculpit signacula sculptilia, et assiduitas ejus variat picturam : cor suum dabit in similitudinem picturæ, et vigilia sua perficiet opus.

29. Sic faber ferrarius sedens juxta incudem, et considerans opus ferri : Vapor ignis uret carnes ejus, et in calore fornacis concertatur :

30. Vox mallei innovat aurem ejus, et contra similitudinem vasis oculus ejus :

31. Cor suum dabit in consummationem operum, et vigilia sua ornabit in perfectionem.

27. Il mettra tout son cœur à retourner les sillons, et il ne songera qu'à engraisser ses vaches.

28. Il en est de même du charpentier et du constructeur, qui est absorbé la nuit et le jour; de celui qui grave les cachets ciselés, et qui s'applique à varier son dessin; il mettra tout son cœur à reproduire la peinture, et il ne songera qu'à parfaire son ouvrage.

29. Tel est le forgeron assis près de son enclume et considérant le fer qu'il travaille; la vapeur du feu lui brûle la chair, et il tient bon contre la chaleur de son fourneau.

30. La voix du marteau frappe sans cesse son oreille, et son œil est fixé sur le modèle de son ustensile.

31. Il mettra tout son cœur à achever son ouvrage, et il ne songera qu'à l'orner pour le rendre parfait.

---

27. — *In sagina*, χορτάσματα, la nourriture, ce qui est destiné à engraisser les bestiaux.

28. — *Architectus,* le constructeur de maisons; nuit et jour διάγει, il passe le temps, non à travailler, mais à se préoccuper de son travail, et en tous cas, sans nul souci de devenir savant. — *Qui sculpit*. Gr. : « ceux qui gravent les gravures des cachets », art important chez les anciens. — *Variat*. Gr. : « son occupation est de vari r ses figures »; car chacun devait avoir son cachet spécial lui servant de marque personnelle et authentique. — *In similitudinem picturæ,* la ressemblance de la peinture, ζωγραφίαν, le dessin fait au pinceau, comme tous ceux de l'antiquité.

29. — *Sedens*. Les forgerons d'autrefois, observe D. Calmet, avaient leur foyer placé à terre et étaient assis pour souffler leur feu et travailler leur fer quand il était rouge. Homère, racontant la visite de Thétis à Vulcain occupé à forger, dit qu'à l'arrivée de la déesse

ἀπ' ἀκμοθέτοιο πέλωρ αἴητον ἀνέστη. Il. XVIII, 410.

Vilkinson a recueilli un croquis égyptien qui représente un ouvrier en métaux assis et soufflant le feu de sa forge au chalumeau. Dict. of the Bibl. Handicraft. Or, c'était en Egypte que les Hébreux avaient fait leur apprentissage des métiers. En Occident, on trouvait plus commode de forger debout; un dessin trouvé sur une pierre sépulcrale des premiers chrétiens nous montre une forge installée à la manière moderne. Martigny. Antiq. chrét. Instruments. — *Considerans*. Fritzsche croit que l'hébreu avait יגע, *iagah,* « et il travaille avec grande fatigue », au lieu de ידע, *iadah* qu'ont dû lire les traducteurs. C'est possible, mais nous pouvons parfaitement nous contenter du texte actuel : le forgeron contemple son fer pendant qu'il chauffe, et c'est surtout pendant qu'il a ainsi le visage tourné du côté du feu que la chaleur le brûle. — *Opus ferri,* ἔργον σιδήρου, leçon suivie par la Vulgate et plusieurs manuscrits. Il y a dans le grec actuel : ἀργῷ σιδήρῳ, le fer brut, non travaillé. — *Uret,* πήξει, gèlera, durcira. Presque tous les textes grecs ont τήξει, que traduit la Vulgate, et qui est bien préférable. — *Concertatur*. Il entre en lutte avec la chaleur et il tient bon contre elle.

30. — *Innovat,* καινιεῖ, renouvelle son oreille, c'est-à-dire lui fait entendre le même bruit souvent renouvelé. Ici on peut supposer avec raison dans l'hébreu חרש, *charash,* à l'hiphil : être sourd et rendre sourd, assourdir, plutôt que חדש, *chadash,* renouveler — *Vasis,* σκεύους, l'ustensile qui lui sert de modèle.

31. — *In perfectionem*. Il a souci de polir son travail, mais non son intelligence.

32. Sic figulus sedens ad opus suum, convertens pedibus suis rotam, qui in sollicitudine positus est semper propter opus suum, et in numero est omnis operatio ejus.

33. In brachio suo formabit lutum, et ante pedes suos curvabit virtutem suam.

34. Cor suum dabit ut consummet linitionem, et vigilia sua mundabit fornacem.

35. Omnes hi in manibus suis speraverunt : et unusquisque in arte sua sapiens est :

36. Sine his omnibus non ædificatur civitas.

37. Et non inhabitabunt, nec inambulabunt, et in ecclesiam non transilient.

32. Tel encore le potier assis à son ouvrage; il tourne sa roue avec les pieds, et il est sans cesse préoccupé de son travail, car toute sa besogne est comptée.

33. Avec son bras il façonne l'argile, et à ses pieds il en contourne la masse.

34. Il mettra tout son cœur à en achever le vernis, et il ne songera qu'à nettoyer son four.

35. Tous ceux-là comptent sur leurs mains, et chacun est sage dans son métier.

36. Sans eux tous on ne bâtirait aucune ville,

37. On n'y habiterait pas, on n'y voyagerait pas; mais ils ne se feront pas remarquer dans l'assemblée,

---

32. — *Convertens pedibus.* Les potiers hébreux tournaient leur roue avec le pied; les Egyptiens la faisaient tourner à la main par un servant, ce qui procurait un mouvement plus continu. Les potiers d'aujourd'hui ont des systèmes plus perfectionnés : on en voit encore cependant qui mettent leur roue en mouvement à l'aide d'un bâton, et, pendant qu'elle conserve sa vitesse de rotation, ils façonnent leur ouvrage. — *In numero.* Gr. : « toute sa besogne est ἐναρίθμιος », sujette au nombre : le potier ne songe qu'à confectionner le nombre de vases prescrit pour sa tâche.

33. — *In brachio.* C'est en effet, avec la main et avec l'avant-bras, quand la pièce à mouler est profonde, que le potier travaille l'argile. La matière plastique. entraînée dans le mouvement gyratoire de la roue horizontale, rencontre la main de l'ouvrier qui lui fait obstacle, et prend les différentes formes circulaires que la main lui a imprimées à chaque tour de roue. Parfois, pour donner plus de perfection à son ouvrage et obtenir certains creux ou certains reliefs que la main ne peut produire, le potier se sert de morceaux de bois diversement échancrés. — *Et ante pedes.* Gr. : « et devant ses pieds κάμψει ἰσχὺν αὐτοῦ, il fait tourner sa masse », la masse de l'argile que le potier laisse tourner devant ses pieds, quand ceux-ci ont imprimé à la roue un mouvement suffisant. Quelques-uns traduisent : avec ses pieds il foule la masse, ce qui ne saurait être exact, car le verbe grec signifie seulement « plier, courber, faire tourner », et si les pieds sont parfois employés à pétrir l'argile, ce ne peut être quand les mains en ont déjà commencé la façon. Le latin a traduit ἰσχύν avec son acception ordinaire, très peu claire ici.

34. — *Linitionem,* χρῖσμα, l'enduit, le vernis. — *Mundabit,* afin que les débris inutiles ne déforment pas ses vases et n'en détériorent pas le vernis.

35. — *Speraverunt.* Ils attendent leur vie du travail de leurs mains, et en cela, ils ne sont ni blâmés ni blâmables, puisque tel est l'ordre de la divine Providence.

36. — *Non ædificatur.* En effet, les hommes d'étude seraient souvent bien empêchés de se procurer tout ce qui est nécessaire à la vie, si les artisans n'étaient pas là.

37. — *Non inhabitabunt.* On joint généralement les deux premiers verbes de ce verset à ce qui précède : sans eux, on ne pourrait ni se loger, ni voyager, car ils construisent les maisons et les routes. — *In ecclesiam.* Gr. : « ils ne franchiront point dans l'asssemblée ». Ici, le sujet change, ce sont les artisans qui ne se distingueront pas, qui ne perceront pas ἐν ἐκκλησίᾳ. La transition d'un sujet à l'autre n'est indiquée que par le sens au milieu de ce verset; il est probable que les deux premiers verbes formaient à l'origine le second hémistiche du ☨. 36, et que le ☨. 37 commençait par ces mots disparus du grec actuel et du latin, mais conservés par plusieurs textes, Compl. entre autres, et les versions Syr. et Ar. : « ils ne seront point recherchés dans l'assemblée du peuple ».

38. Super sellam judicis non sedebunt, et testamentum judicii non intelligent, neque palam facient disciplinam et judicium, et in parabolis non invenientur :

39. Sed creaturam ævi confirmabunt, et deprecatio illorum in operatione artis, accommodantes animam suam, et conquirentes in lege Altissimi.

38. Ils ne prendront point place sur le siége du juge, ils ne comprendront point la loi du jugement, ils n'enseigneront ni la doctrine ni la justice, et on ne les trouvera pas là où il est question de paraboles.

39. Mais ils maintiennent les choses du temps, et leur prière se rapporte aux travaux de leur métier; ils y appliquent leur âme et s'efforcent de vivre selon la loi du Très-Haut.

---

38. — *Testamentum judicii,* l'alliance de justice, la loi de Dieu qu'ils ne seront pas capables d'interpréter. — *Neque palam.* Gr.: Gr. : « ils ne manifesteront pas la justice et le jugement », ils ne pourront pas l'enseigner, comme les docteurs de la loi, et quand il s'agira de proverbes et d'énigmes à composer ou à saisir, on ne les trouvera pas.

39. — *Creaturam ævi.* Ils soutiennent la créature du siècle, c'est-à-dire la création matérielle sujette aux vicissitudes du temps, et qui réclame le concours des ouvriers pour pouvoir faire face aux besoins variés de l'existence humaine. — *Deprecatio.* Ils demandent à Dieu ce qui leur est nécessaire pour exercer leur métier, non ce qu'il leur faudrait pour s'élever à une sphère supérieure. — *Accommodantes.* Dans le grec, cette seconde partie du verset se relie à ce qui suit : « à la différence, πλήν de celui qui applique son âme et qui réfléchit sur la loi du Très-Haut ». Ce passage nous révèle la théorie sociale non-seulement du fils de Sirach, mais du Saint-Esprit qui l'inspire. Il faut dans la société, des hommes qui aient le loisir de s'occuper des choses de l'esprit et de la direction des affaires publiques, et d'autres qui se consacrent à l'exercice de métiers manuels. Ces derniers doivent avoir les connaissances essentielles qui sont la base du service de Dieu, et même, il ne leur est point interdit de passer, comme David, de l'occupation purement matérielle au gouvernement des affaires et aux sublimités de la contemplation, si tel est leur vocation. Mais la destinée commune des artisans est de concentrer les forces de leur intelligence et de leur corps autour de leur travail, ✝✝. 27, 31, 34, et de laisser à ceux qui sont en position de le faire, le soin de poursuivre des études plus approfondies et de veiller aux intérêts généraux de la société. Cette affirmation, il faut l'avouer, jette un singulier discrédit sur la manière de voir de nos utopistes modernes, impatients de toute inégalité sociale, et jaloux de revendiquer en faveur de l'ouvrier des prérogatives incompatibles sinon avec son intelligence, du moins avec ses connaissances acquises et ses aptitudes ordinaires. Il faut convenir aussi que, jusqu'à ce jour, l'expérience n'a donné raison qu'aux idées formulées par le sage inspiré. Notons cependant que l'Église n'a point et ne peut pas avoir de prescription sur cette matière, et que les paroles de l'Esprit-Saint sont ici moins une direction obligatoire qu'une indication de bon sens, et la constatation d'un fait qu'on rencontre invariablement dans toute société bien reglée.

CHAPITRE XXXIX

Du sage qui possède la science : ses études (ᵠᵠ. 1-5), — fécondées par la prière (ᵠᵠ. 6-8), — et utiles aux autres hommes (ᵠᵠ. 9-11), — qui le loueront d'âge en âge (ᵠᵠ. 12-15). — De la gloire qu'il faut rendre au Seigneur au sujet de ses œuvres (ᵠᵠ. 16-21). — Toute la création obéit à ses ordres pour le bien des bons (ᵠᵠ. 22-27), — et la punition des méchants (ᵠᵠ. 28-37). — Il n'y a, par conséquent, qu'à louer Dieu de tout ce qu'il fait (ᵠᵠ. 38-41).

1. *Le sage* recherchera la sagesse de tous les anciens, et il consacrera ses loisirs aux prophètes.

2. Il retiendra le récit des hommes célèbres, et pénètrera *aussi* dans les subtilités des paraboles.

3. Il sondera le secret des proverbes, et il s'entretiendra des énigmes des sentences.

4. Il servira au milieu des grands, et se tiendra en présence du prince.

5. Il passera dans le pays des nations étrangères, et il éprouvera ce qui est bien et ce qui est mal parmi les hommes.

6. Il mettra tout son cœur à veiller dès le matin près du Seigneur qui

1. Sapientiam omnium antiquorum exquiret sapiens, et in prophetis vacabit.

2. Narrationem virorum nominatorum conservabit, et in versutias parabolarum simul introibit.

3. Occulta proverbiorum exquiret, et in absconditis parabolarum conversabitur.

4. In medio magnatorum ministrabit, et in conspectu præsidis apparebit.

5. In terram alienigenarum gentium pertransiet; bona enim et mala in hominibus tentabit.

6. Cor suum tradet ad vigilandum diluculo ad Dominum, qui fecit il-

---

Chap. xxxix. — 1. — Le fils de Sirach a deux choses à mettre en saillie dans le portrait du sage : les études auxquelles il doit se livrer, et les grâces d'illumination qu'il doit demander à Dieu. L'Eglise a emprunté cet éloge pour l'appliquer à ses docteurs.

2. — Voilà les sources auxquelles le sage puisera la science : les prophéties des *nebiim*, les récits, διηγήσεις et les écrits didactiques des *ketoubim*. Il n'est point fait mention de la troisième partie des Ecritures sacrées, la *torah*, parce que la connaissance de la loi n'était pas l'apanage exclusif du savant, et que les ignorants et les artisans étaient tenus de la posséder. On voit que l'encyclopédie juive se bornait à la science sacrée. Cfr. Sap., Préf. p. 14, et qu'elle ne comportait pas pour le fils de Sirach cette variété d'objets sur lesquels Salomon avait exercé sa brillante intelligence, III Reg., iv, 33, et auxquels s'appliquaient les Juifs hellénistes d'Alexandrie. Sap., vii, 17-21.

3. — *In absconditis*. Gr. : dans les énigmes. Prov., i, 6.

4. — *Præsidis*. Quelques manuscrits ont le pluriel. C'est par sa sagesse que Joseph devint si grand en Egypte.

5. — *Tentabit*, ἐπείρασε, il a éprouvé, expérimenté ce qui est bien ou mal, bon ou mauvais parmi les hommes : il est donc capable de voyager. Le futur de la Vulgate est ici préférable, car s'il est vrai que l'expérience aide le sage à voyager, il est plus naturel et plus conforme aux mœurs de l'antiquité de dire qu'il voyage pour acquérir de l'expérience. Les voyages, en effet, étaient regardés comme le complément indispensable de toute éducation supérieure. S. Jérôme remarque que les sages des anciens temps trouvaient tout profit à aller au loin consulter ceux qui passaient pour savants : « Habet enim nescio quid latentis ἐνεργείας viva vox, et in aures discipuli de auctoris ore transfusa, fortius sonat ». Prol. galeat. Init.

6. — *Cor suum tradet*. Expression employée au chapitre précédent, ᵠ. 27, à propos des artisans. — *Deprecabitur*. Car la prière, utile dans toute étude, est indispensable

lum, et in conspectu Altissimi deprecabitur.

7. Aperiet os suum in oratione, et pro delictis suis deprecabitur.

8. Si enim Dominus magnus voluerit, spiritu intelligentiæ replebit illum :

9. Et ipse tanquam imbres mittet eloquia sapientiæ suæ, et in oratione confitebitur Domino ;

10. Et ipse diriget consilium ejus, et disciplinam, et in absconditis suis consiliabitur.

11. Ipse palam faciet disciplinam doctrinæ suæ, et in lege testamenti Domini gloriabitur.

12. Collaudabunt multi sapientiam ejus, et usque in sæculum non delebitur.

13. Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiretur a generatione in generationem.

14. Sapientiam ejus enarrabunt gentes, et laudem ejus enuntiabit ecclesia.

15. Si permanserit, nomen derelinquet plus quam mille ; et si requieverit, proderit illi.

16. Adhuc consiliabor, ut enar-

l'a fait, et il priera devant le Très-Haut.

7. Il ouvrira sa bouche pour la prière, et il demandera pardon pour ses péchés.

8. S'il plaît au souverain Seigneur, il le remplira de l'esprit d'intelligence.

9. Alors il répandra comme la pluie les paroles de sa sagesse, et par sa prière il rendra gloire au Seigneur.

10. Il saura régler sa conduite et son savoir, et il méditera les mystères divins.

11. Il publiera les enseignements de sa sagesse, et il mettra sa gloire dans la loi de l'alliance du Seigneur.

12. Beaucoup rendront hommage à sa sagesse, et jamais il ne sera oublié.

13. Son souvenir ne s'effacera pas, et son nom sera recherché d'âge en âge.

14. Les peuples publieront sa sagesse, et l'assemblée célèbrera ses louanges.

15. Tant qu'il vivra, il restera plus renommé que mille autres, et quand il se reposera, il aura le même avantage.

16. Je veux encore méditer pour

---

quand il s'agit d'acquérir la sagesse divine. Sap., VIII, 21.

7. — *Pro delictis*. La pureté du cœur est encore une condition essentielle pour acquérir la science de Dieu, car même dès cette vie ce sont les « mundi corde » qui « ipsi Deum videbunt ». Matth., v, 8.

8. — *Replebit illum*. Gr. : « il sera rempli de l'esprit de science ». Dans cette étude, en effet, l'effort personnel ne suffit pas ; c'est Dieu seul qui peut donner l'intelligence des choses surnaturelles.

9. — *Tanquam imbres mittet*, ἀνομβρήσει. Le sage répandra abondamment la science qu'il aura reçue, et cette diffusion tournera à la gloire de Dieu et à l'utilité du prochain. — *Confitebitur*, en rapportant à Dieu ce qu'il a reçu de lui.

10. — *Et ipse*, le sage. — *Ejus, suis*, αὐτοῦ, désignant le sage dans le premier cas et Dieu dans le second.

11. — *Ipse palam*. C'est ce que n'a pu faire l'artisan, XXXVIII, 38.

12. — *Non delebitur*. Gr. : « il ne sera pas enlevé », mis de côté, oublié.

13. — *Requiretur*. La Vulgate a traduit ζητήσεται au lieu de ζήσεται qui est dans le grec.

14. — *Gentes*. Ceci s'accomplira plus parfaitement pour les sages du Nouveau-Testament. — *Ecclesia*, la communauté juive.

15. — *Permanserit, requieverit*, expressions qui désignent la vie et la mort. — *Proderit illi*, ἐμποιεῖ αὐτῷ, ce qui suppose très probablement l'hébreu *iasaf*, il augmente, il ajoute, au sens impersonnel, comme nous dirions en français : c'est encore mieux.

V. — De la création, et du rôle particulier assigné à l'homme, XXXIX, 20-XLII, 14.

16. — On lit en grec : « pensant encore..

parler, car je suis comme rempli d'enthousiasme.

17. *La voix me dit :* écoutez-moi, rejetons divins, et croissez comme la rose plantée près d'un cours d'eau.

18. Répandez une suave odeur comme le Liban.

19. Faites éclore des fleurs, comme le lis, répandez votre parfum, *portez une agréable verdure*, chantez un cantique de louange, et bénissez le Seigneur au sujet de ses œuvres.

20. Rendez hommage à son nom, glorifiez-le par les paroles de vos lèvres, *et dans les chants de votre bouche*, au son des harpes, célébrez-le en ces termes :

21. Les œuvres du Seigneur sont toutes excellentes.

22. A sa parole l'eau s'est tenue en monceau, et sur un mot de ses lèvres il y a eu des réservoirs pour les eaux.

rem, ut furore enim repletus sum.

17. In voce dicit : Obaudite me, divini fructus, et quasi rosa plantata super rivos aquarum fructificate.

18. Quasi Libanus odorem suavitatis habete.

19. Florete flores, quasi lilium, et date odorem, et frondete in gratiam, et collaudate canticum, et benedicite Dominum in operibus suis.

20. Date nomini ejus magnificentiam, et confitemini illi in voce labiorum vestrorum, et in canticis labiorum, et citharis, et sic dicetis in confessione :

21. Opera Domini universa bona valde.

Gen. 1, 31; *Marc.* 7, 37.

22. In verbo ejus stetit aqua sicut congeries; et in sermone oris illius sicut exceptoria aquarum;

Gen. 8, 3.

---

je publierai, car je suis plein ὡς διχομηνία, comme le milieu du mois », comme la lune au milieu du mois, comme la pleine lune, puisque les mois hébreux étaient lunaires. Il pouvait y avoir en hébreu כסא, *keseh*, Prov., VII, 20, et le traducteur latin aura lu כעס, *kahas*, colère, fureur. La fureur du fils de Sirach ne peut être que celle de l'inspiration.

17. — Le grec a seulement : « écoutez-moi, fils pieux ». — *Fructificate*, βλαστήσατε, germez, croissez. Sur la rose, Cfr. XXIV, 18. Au lieu de ῥεύματος ὑγροῦ, le courant d'eau, quelques textes lisent ἀγροῦ, le courant du champ. Ps., I, 3.

18. — *Libanus*, comme XXIV, 21, est mis pour le nom commun qui désigne l'encens. Toutefois la pensée ne change pas si on veut voir ici le Liban lui-même avec ses arbres odoriférants.

19. — *Quasi lilium*. Os., XIV, 6, 7. — *Collaudate canticum*. Le Sage fait lui-même l'application des expressions allégoriques qu'il vient d'employer. L'Eglise se sert des mêmes images pour célébrer les martys qui ont glorifié le Seigneur par la voix du sang : « Florebunt sicut lilium in civitate Domini ». III Antiph. II Vesp. plur. Mart. « Florebunt sicut lilium et sicut odor balsami erunt ante te ». I Ant. ad Laud. Mart. t. p.

20. — *Citharis*, κινύραις, les *kinnorim*, qui servaient si souvent à accompagner les psaumes.

21. — Nous n'avons là qu'un hémistiche; le grec a conservé le second : « et toute son ordonnance sera en son temps », tout ce que le Seigneur a prescrit arrivera à son heure. Suit un autre verset qui n'est pas dans le latin, et dont la première partie ne se lit que dans le texte alexandrin. Mais il est identique au ℣. 26.

22. — *Sicut congeries*. Ce verset peut faire allusion à trois grands faits historiques. D'abord, à la séparation des eaux qui fut faite au second et au troisième jour de la création, œuvre de grande puissance à laquelle Dieu rendit le témoignage rappelé au verset précédent. Gen., I, 6-10. Ensuite, au passage de la mer Rouge, Exod., XIV, 22, et à celui du Jourdain, Jos., III, 13, 16, pendant lesquels les eaux furent ainsi amoncelées. — *Et in sermone*. Gr. : « et à la parole de sa bouche (il y eut) ἀποδοχεῖα, des réservoirs » pour l'eau. Cette expression semble mieux s'appliquer au premier exemple, mais elle peut aussi avoir

23. Quoniam in precepto ipsius, placor fit, et non est minoratio in salute ipsius.
24. Opera omnis carnis coram illo, et non est quidquam absconditum ab oculis ejus.
25. A sæculo usque in sæculum respicit, et nihil est mirabile in conspectu ejus.
26. Non est dicere : Quid est hoc, aut quid est istud : omnia enim in tempore suo quærentur.
27. Benedictio illius quasi fluvius inundavit;
28. Quomodo cataclysmus aridam inebriavit, sic ira ipsius gentes, quæ non exquisierunt eum, hæreditabit.

Gen. 7, 21.

29. Quomodo convertit aquas in siccitatem, et siccata est terra; et viæ illius viis illorum directæ sunt;

23. Car à son commandement tout plie, et rien ne peut amoindrir le salut qu'il accorde.
24. Les œuvres de tout homme sont devant lui, et rien n'est caché à ses yeux.
25. Son regard s'étend aux extrémités des siècles, et rien n'est étonnant à ses yeux.
26. On ne peut pas dire : Qu'est ceci? qu'est cela? car chaque chose sera appelée en son temps.
27. Sa bénédiction débordera comme un fleuve.
28. Elle inonde la terre comme un déluge; de même sa colère saisit les peuples *qui ne l'ont point recherché*.

29. Comme quand il a changé les eaux en sécheresse, *et que la terre a été desséchée;* ses voies ont suivi

---

sa raison d'être dans les deux autres cas; car il fallait bien que les eaux apportées par le flux de la mer et par le cours du fleuve fussent reçues quelque part. Au ℣. 29 nous trouverons un autre exemple historique analogue, ce qui ne nous permet pas de nous étonner de l'allusion faite ici à deux prodiges particuliers.

23. — *Placor,* εὐδοκία, son bon plaisir, tout ce qui lui plaît. — *Non est minoratio* Gr. : « il n'en est point qui amoindrisse son salut », le salut qui vient de lui. C'est par la miséricorde que Dieu montre surtout sa puissance. Sap., XI, 24.

24. — *Absconditum.* Sap., I, 8.

25. — *Mirabile.* Car c'est l'ignorance des causes qui produit l'étonnement. Or, Dieu connaît toutes les causes et tous les effets possibles.

26. — C'est ce verset que nous avons trouvé en grec après ℣. 21. — *Omnia enim.* Gr. : « car toutes choses ont été faites pour leur usage », leur utilité. La question qui précède suppose donc une intention de reproche.

27. — *Quasi fluvius.* Image familière à l'auteur XXIV, 35-37. Rien n'oblige à particulariser sa pensée, mais rien n'empêche de croire que l'idée du fleuve appelât dans son esprit celle du Jourdain ou du Nil.

28. — *Quomodo cataclysmus.* Cette phrase est le second hémistiche du verset précédent; elle doit par conséquent se prendre dans un sens favorable : la bénédiction de Dieu est comme un fleuve qui arrose et une inondation qui inonde le sol aride. Si dans le latin on voulait rattacher cette comparaison à ce qui suit, il faudrait voir dans cette inondation le déluge qui fut à la fois le symbole et l'effet de la colère divine. Mais cette application trouverait dans le contexte beaucoup moins d'appui que la précédente. — *Sic ira.* Gr. : « ainsi il fera hériter sa colère aux nations », ou « les nations hériteront de sa colère », suivant le sens factitif ou actif prêté à κληρονομήσει.

29. — *In siccitatem.* Gr. : « comme il a changé les eaux εἰς ἅλμην », en מלחה, *melechah,* Job, XXXIX, 6, Ps., CVI, 34 ; Jér., XVII, 6. Plusieurs commentateurs, Cornélius entre autres, entendent par là le lit desséché de la mer Rouge pendant le passage des Hébreux. Cette interprétation a contre elle, qu'ici le desséchement a le caractère de malédiction, ce qui ne saurait convenir au cas mentionné. Le terme hébreu désigne à la fois l'eau salée et la contrée salée ou stérile; cette ἅλμη est la mer Morte et le pays environnant. La vallée de *Siddim* ou « vallée des Bois » devait être autrefois sillonnée par de nombreux cours d'eau qui y entretenaient la fraîcheur et la fertilité; on sait à quel état le châtiment divin réduisit cette contrée que S. Jérôme appelle « vallis salinarum ». Quæst. in Gen. Cfr Sap., X, 7. Dans la Vulgate tout s'applique aux environs de la mer Morte. — *Viæ*

leurs voies, et ainsi pour les pécheurs les offenses ont abouti à sa colère.

30. Dès le principe, les biens ont été créés pour les bons, et de même pour les méchants *les biens et* les maux.

31. Ce qui est de première nécessité pour la vie des hommes, c'est l'eau, le feu, le fer, le sel, le lait, le pain de froment, le miel, la grappe de raisin, l'huile et le vêtement.

32. Toutes ces choses deviennent des biens pour les saints, et des maux pour *les impies et* les pécheurs.

33. Il y a des esprits qui ont été

sic peccatoribus offensiones in ira ejus.

Exod. 14, 21.

30. Bona bonis creata sunt ab initio, sic nequissimis bona et mala.

31. Initium necessariæ rei vitæ hominum, aqua, ignis, et ferrum, sal, lac, et panis similagineus, et mel, et botrus uvæ, et oleum, et vestimentum.

Supr. 29, 28.

32. Hæc omnia sanctis in bona, sic et impiis et peccatoribus in mala convertentur.

33. Sunt spiritus, qui ad vindic-

---

illius. Gr. : « ses voies sont droites pour les hommes pieux; ainsi pour les impies ce sont des occasions de chute ». Os., XIV, 10. Le latin qui a modifié la division des hémistiches dans ces trois versets a ici un sens assez éloigné du grec : les voies de Dieu sont dirigées d'après les voies des pécheurs, c'est-à-dire que le Seigneur se conduit à l'égard des méchants comme ils se conduisent envers lui. Ps., XVII. 26.

30. — *Bona et mala*. L'addition *bona* est inutile et nuisible à la clarté de la pensée. En disant que Dieu a fait les biens pour les bons et les maux pour les méchants, le fils de Sirach ne prétend point que les uns et les autres trouvent leur voie fatalement et invinciblement tracée, ce qui porterait atteinte à la liberté; mais sa pensée doit s'expliquer par le verset précédent (grec) et par ce qu'on va lire, ℣. 32. Les créatures de Dieu, les choses ordinaires de la vie servent aux bons à pratiquer le bien, par l'usage légitime et parfaitement libre qu'ils en font; au contraire, elles deviennent des occasions de péché et ensuite des instruments de vengeance, à cause des excès des méchants qui abusent de tout.

31. — *Initium*, XXIX, 28. — *Panis*, σεμίδαλις πυροῦ, la farine de froment. — *Botrus uvæ*. Gr. : « le sang de la grappe ». Gen., XLIX, 11 ; Deut., XXXII, 14. Dans cette énumération sont indiquées au nombre de dix les choses nécessaires à la vie; d'abord, les deux éléments sans lesquels la nourriture serait presque impossible, l'eau et le feu, tous deux employés aussi dans les grandes vengeances de Dieu, comme au déluge et à Sodome; puis le fer, base de tous les ustensiles; ensuite les aliments, à commencer par le sel, si nécessaire en Orient pour éveiller l'appétit; la boisson, le vin; l'huile aux multiples usages; enfin, le vêtement. On peut attribuer à chacun de ces termes une signification symbolique; voici celle d'un auteur mystique : « Ad vitam spiritalem necessaria est aqua compunctionis, qua lavemur; ignis Spiritus sancti, quo accendamur; ferrum tribulationis, quo domemur; sal mortificationis, quo a putredine servemur; lac puritatis, quo exornemur; panis virtutum, quo sustentemur; mel consolationis, quo roboremur; botrus zeli, quo bona adepta custodiamus; oleum caritatis, quo emolliamur, et vestimentum gratiæ, quo operiamur. » Alvarez de Paz, II, de Mortif. 1.

32. — *In mala*. Sap., XIV, 11; Rom., VIII. 28.

33. — *Spiritus*, πνεύματα, *rouchot*, mot qui dans les trois langues peut s'entendre des esprits et des vents. Ce dernier sens paraît plus probable, car dans ce passage l'auteur parle des forces de la nature, et au ℣. 35, il dira de plusieurs d'entre elles ce qu'il dit ici des vents : elles sont faites pour exercer la vengeance divine. Néanmoins, comme Dieu se sert des anges dans l'exécution de la plupart de ses œuvres *ad extra*, il ne serait pas étonnant que le fils de Sirach eût eu en vue soit les esprits célestes, ministres de la colère divine, tels que les anges de Sodome, l'ange exterminateur de la sortie d'Egypte et celui qui anéantit l'armée de Sennachérib, soit les esprits infernaux, que Dieu déchaîne parfois contre les méchants : « Misit in eos... immissiones per angelos malos. » Ps. LXXVII, 49. Si on écarte cette seconde interprétation, ce ne peut pas être en alléguant, comme quelques protestants, que la doctrine sur les Anges était étrangère au fils de Sirach. Il est question d'un ange XLVIII, 24; mais, ne

tam creati sunt, et in furore suo confirmaverunt tormenta sua;

34. In tempore consummationis effundent virtutem, et furorem ejus, qui fecit illos, placabunt.

35. Ignis, grando, fames, et mors, omnia hæc ad vindictam creata sunt;

36. Bestiarum dentes, et scorpii, et serpentes, et rhomphæa vindicans in exterminium impios.

37. In mandatis ejus epulabuntur, et super terram in necessitatem præparabuntur, et in temporibus suis non præterient verbum.

38. Propterea ab initio confirmatus sum, et consiliatus sum, et cogitavi, et scripta dimisi.

39. Omnia opera Domini bona, et omne opus hora sua subministrabit.
Gen. 1, 31; Marc. 7, 37.

40. Non est dicere : Hoc illo ne-

créés pour la vengeance et qui dans leur fureur rendent le châtiment implacable.

34. Au jour de la destruction ils déploieront leur force, et apaiseront le courroux de celui qui les a faits.

35. Le feu, la grêle, la faim, la mort, toutes ces choses ont été créées pour la vengeance,

36. Aussi bien que les dents des bêtes, les scorpions, les serpents et le glaive qui châtie les impies jusqu'à l'extermination.

37. Toutes ces choses exécutent avec joie ses ordres, elles sont toutes prêtes sur la terre pour le moment nécessaire et au temps marqué elles sont obéissantes à sa parole.

38. Voilà pourquoi dès le commencement je me suis résolu à méditer, *à penser* et à mettre par écrit.

39. Toutes les œuvres du Seigneur sont bonnes, et à l'instant voulu il produira chacun de ses ouvrages.

40. Il n'y a pas lieu de dire : ceci

---

nommât-il dans son livre ni anges ni démons, qu'en pourrait-on conclure touchant sa croyance? Depuis quand un écrivain est-il censé nier tout ce dont il ne parle pas? Et les règles de la critique n'obligent-elles pas à prêter à l'écrivain sacré toutes les doctrines de devanciers qu'il regarde comme inspirés de Dieu, et dans les écrits de qui il se vante de puiser ses inspirations? — *Et in furore.* Gr. : « et dans leur colère, ils ont affermi leur châtiment », le châtiment dont ils sont les exécuteurs. Sap., v, 21-24. Dire que les vents sont animés de fureur est une figure très usitée. Il faut remarquer que ce ne sont pas tous les vents ni tous les esprits, mais seulement quelques-uns qui sont appelés à exercer la vengeance. Plusieurs expliquent que par leur fureur les démons affermissent leur propre supplice; la pensée est juste, mais certainement étrangère au vrai sens du passage.

34. — *Placabunt.* « Cave intelligas immundos spiritus, ac sempiterno supplicio destinatos, tandem placaturos Deum; quod sensit Origenes, sed ferme unus, et ab universa Ecclesia reprobatus. » Boss.

35. — *Omnia hæc.* Ces agents naturels ont déjà servi contre les impies, Gen., xix; Exod., ix; II Reg., xxi, et ils seront de nouveau employés au jugement dernier. Apoc., vi, 8.

36. — *Dentes.* Deut., xxxii, 24; Sap., xi, 19. — *Scorpii.* Supr. xxvi, 10. — *Romphæa.* Sap., xviii, 16.

37. — *In mandatis,* ἐντολῇ. Compl. : ἀνατολῇ, au lever du Seigneur. — *Epulabuntur.* Gr. : « ils se réjouiront. » L'écrivain sacré prête aux créatures inanimées des sentiments de joie au jour du châtiment des impies, comme S. Paul des sentiments de tristesse pendant qu'on les fait servir au mal. Rom., viii, 22. — *In necessitatem,* εἰς χρείας. Compl. : εἰς χεῖρας.

38. — *Confirmatus sum.* J'ai été affermi dans mes pensées dès le commencement, dans mes pensées exprimées au début, au ℣. 21.

39. — *Subministrabit.* En grec, le verbe peut avoir pour sujet soit le Seigneur : il procurera tout ce qui est nécessaire à son heure; soit les œuvres elles-mêmes : elles procureront ce qui est nécessaire à leur heure.

40. — *Nequius.* « Non significat sapiens nullos esse gradus bonitatis aut præstantiæ inter creaturas... sed nihil esse in rerum natura quod non bonum sit ». Estius. — *Comprobabuntur.* Gr. : « seront reconnues ». Toutes les créatures serviront ainsi à manifester les différents attributs de Dieu, sa puissance, sa miséricorde, sa justice. « Sola est

vaut moins que cela; car on verra à son temps ce que vaut chaque chose,
41. Et maintenant de tout cœur et de bouche louez et bénissez le nom du Seigneur.

quius est; omnia enim in tempore suo comprobabuntur.
41. Et nunc in omni corde et ore collaudate, et benedicite nomen Domini.

CHAPITRE XL

Des misères qui accablent toute vie humaine (℣℣. 1-4). — Troubles pendant le repos des nuits (℣℣. 5-7). — Fléaux déchaînés à cause des impies (℣℣. 8-11). — Éloge de différentes vertus : bonne foi (℣. 12), — libéralité (℣. 14), — miséricorde (℣℣. 17, 24), — travail (℣. 18), — amour de la sagesse (℣℣. 20, 25), — crainte de Dieu (℣℣. 26-28). — Châtiments des impies (℣℣. 13-16). — Beauté de la nature (℣. 22). — Union conjugale (℣℣. 19, 23). — Contre la mendicité (℣℣. 29-32).

1. Un grand souci a été imposé à tous les hommes, et un joug pesant est sur les enfants d'Adam, du jour où ils sortent du sein de leur mère, jusqu'au jour de leur sépulture dans la mère commune.

1. Occupatio magna creata est omnibus hominibus, et jugum grave super filios Adam, a die exitus de ventre matris eorum usque in diem sepulturæ, in matrem omnium.

---

enim divina vis, cui mala quoque bona sunt, cum eis competenter utendo, alicujus boni elicit effectum. Ordo enim quidam cuncta complectitur, ut quod ab assignata ordinis ratione discesserit, hoc licet in alium, tamen in ordinem relabatur, ne quid in regno providentiæ liceat temeritati.

Ἀργαλέον δέ με ταῦτα, θεὸν ὥς, πάντ' ἀγορεῦσαι.
Hom. Il. xii, 176.

Neque enim fas est homini cunctas divini operis machinas vel ingenio comprehendere, vel explicare sermone ». Boèce, Cons. phil. iv, Pros. 6.

Chap. xl. — 1. — L'auteur vient de dire que toutes les œuvres de Dieu sont bonnes : mais on ne peut s'empêcher de remarquer que la vie de l'homme est remplie de misères, et quoiqu'elle ait ses biens et ses consolations, on ne peut disconvenir que les peines en sont grandes et nombreuses. En parlant des diverses misères de l'homme, le fils de Sirach ne les attribue pas à Dieu, mais à la malice positive des méchants, de sorte que la raison du phénomène doit être cherchée dans l'infirmité et les passions de l'homme, et dans l'impiété des pécheurs. Fritzsche. — *Occupatio*, ἀσχολία, une peine, une inquiétude. Ecclé., i, 13, ii, 23; Job, vii, 1, xiv, 1; Ps., lxxxix, 9. — *Jugum*. « prorsus quod scriptum est : Grave jugum, etc., usque adeo impleri necesse est, ut ipsi parvuli per lavacrum regenerationis ab originalis peccati, quo solo tenebantur, vinculo jam soluti, mala multa patientes nonnulli et incursus spirituum malignorum aliquando patiantur ». S. Aug., Civ. Dei, xxi, 14. Cfr. De Imit. Christ. i, 22. D'après l'interprétation des Pères, ce joug n'est que la conséquence du péché originel. « Parvulos intuere quot et quanta mala patiantur.. Deinde jam grandes etiam Deo servientes tentat error, ut decipiat; tentat dolor aut labor, ut frangat; tentat mœror, ut sternat; tentat typhus, ut extollat; et quis explicet omnia festinanter, quibus gravatur jugum super filios Adam? quod jugum non fuisset, nisi delicti originalis meritum præcessisset? » S. Aug., contr. Jul., vi, 10, 31. — *A die exitus*. C'est du jour de la naissance que commencent à se faire sentir à l'homme les effets du péché contracté dès le premier instant de l'existence. — *Sepulturæ*, ἐπὶ ταφῇ. D'autres manuscrits portent ἐπιταφῆς ou ἐπιστροφῆς. — *Matrem*. La terre est appelée mère de tous les hommes, parce que d'elle a été tiré Adam, et que tous après leur mort doivent retourner dans son sein. Job, i, 21 ; Ecclé., v, 14.

2. Cogitationes eorum, et timores cordis, adinventio expectationis, et dies finitionis;

2. Leurs pensées sont l'épouvante de leur cœur, et la préoccupation qui les tient en suspens, c'est celle du jour de leur mort.

3. A residente super sedem gloriosam, usque ad humiliatum in terra et cinere;

3. Depuis celui qui est assis sur un trône de gloire, jusqu'à celui qui est abaissé jusqu'à terre dans la cendre;

4. Ab eo qui utitur hyacintho, et portat coronam, usque ad eum qui operitur lino crudo; furor, zelus, tumultus, fluctuatio, et timor mortis, iracundia persevèrans, et contentio,

4. Depuis celui qui est vêtu de pourpre et porte la couronne, jusqu'à celui qui est couvert de toile grossière, ce n'est que fureur, envie, trouble, agitation, crainte de la mort, colère incessante et querelles.

5. Et in tempore refectionis in cubili somnus noctis immutat scientiam ejus.

5. Au temps où l'on repose sur sa couche, le sommeil nocturne bouleverse les idées.

6. Modicum tanquam nihil in requie, et ab eo in somnis, quasi in die respectus.

6. On goûte si peu de repos que ce n'est rien, et aussitôt dans ses songes, on se croit au jour où il faut faire le guet;

7. Conturbatus est in visu cordis sui, tanquam qui evaserit in die belli. In tempore salutis suæ exsur-

7. Troublé par cette vision de l'esprit, on est comme un homme qui fuit au jour du combat, et au mo-

2. — *Cogitationes, timores.* Ces deux mots sont en grec à l'accusatif, ce qui ne donne aucun sens. Fritzsche restitue l'hébreu d'une manière qui rend très bien compte de cette traduction fautive : *et-machsheboteihem pacad leb.* La particule את est à la fois le signe de l'accusatif et une préposition qui veut dire *avec.* Le traducteur grec, imité par le latin, s'est arrêté à la première acception, tandis qu'il eut fallu prendre la seconde : « avec ses pensées la crainte du cœur », c'est-à-dire la crainte se mêle à toutes ses pensées. — *Adinventio.* Gr. : « la pensée de sa crainte, c'est le jour de sa mort. » Et c'est cette pensée d'épouvante que les hommes cherchent si soigneusement à écarter de leur esprit. « Les hommes n'ayant pu guérir la mort, la misère, l'ignorance, se sont avisés, pour se rendre heureux, de ne point y penser ; c'est tout ce qu'ils ont pu inventer pour se consoler de tant de maux ». Pascal, Pens., I, VII, 4. Quel plus fatal oubli que celui-là?

3. — *A residente.* Il suffit d'être homme pour être sujet à ces maux ; aucune qualité n'est un titre d'exemption. Sap. VII, 6.

4. — *Lino crudo,* ὠμόλινον, le fil écru, la simple toile. Suit l'énumération des maux qui désolent la vie humaine. — *Iracundia perseverans,* μηνίαμα, l'état habituel d'irritation. On voit que ces maux, sauf la crainte de la mort, ont leur source en nous-mêmes, et que ceux où le prochain paraît être pour quelque chose, comme les querelles, n'existeraient pas sans notre concours. Il y a là, du reste, des passions vis-à-vis desquelles le devoir de l'âme est nettement tracé : « Ipsa dominatur, eisque non consentiendo et potius resistendo regnum virtutis exercet ». S. Aug., Civ. Dei, IX, 4.

5. — *Immutat.* Le sommeil change la connaissance des choses, parce que le rêve nous fait prendre pour des réalités les visions les plus fantastiques.

6. — *Quasi in die respectus,* ἐν ἡμέρᾳ σκοπιᾶς, comme en un jour de garde, où l'on est posté en sentinelle. Job. VII, 14.

7. — *Qui evaserit.* Gr. : « comme celui qui s'enfuit de devant le combat ». « Si nous rêvions toutes les nuits que nous sommes poursuivis par des ennemis ou agités par des fantômes pénibles... on souffrirait presque autant que si cela était véritable, et on appréhenderait de dormir, comme on appréhende le réveil quand on craint d'entrer réellement dans de tels malheurs ». Pascal. Pens. I, 6, 20. On remarquera combien la description de l'auteur est parfaitement suivie. Dans le rêve, on s'imagine qu'on est placé en

ment de la délivrance, on se réveille, et l'on s'étonne de sa frayeur sans fondement.

8. Ainsi en est-il de toute chair, de l'homme à la bête, et c'est sept fois pire pour les pécheurs.

9. De plus, la mort, le sang, les querelles, le glaive, les oppressions, la faim, la ruine et les fléaux,

10. Tout cela a été fait contre les pécheurs, et c'est à cause d'eux que le déluge est arrivé.

11. Tout ce qui vient de la terre retournera à la terre, comme toutes les eaux retournent à la mer.

12. Tout présent et toute iniquité passeront, mais la bonne foi subsistera à jamais.

13. Les richesses des injustes tariront comme un torrent, et leur bruit sera comme celui d'un grand tonnerre durant la pluie.

rexit, et admirans ad nullum timorem;

8. Cum omni carne, ab homine usque ad pecus, et super peccatores septuplum.

9. Ad hæc mors, sanguis, contentio, et rhomphæa, oppressiones, fames, et contritio, et flagella;

Supr. 39, 35, 36.

10. Super iniquos creata sunt hæc omnia, et propter illos factus est cataclysmus.

11. Omnia, quæ de terra sunt, in terram convertentur, et omnes aquæ in mare revertentur.

Gen. 7, 10; *Infr.* 41, 13; *Eccles.* 1, 7.

10. Omne munus, et iniquitas delebitur, et fides in sæculum stabit.

13. Substantiæ injustorum sicut fluvius siccabuntur, et sicut tonitruum magnum in pluvia personabunt.

---

sentinelle, on voit le danger, on veut fuir le combat, on se sauve, on va échapper, et soudain, l'intensité du dernier effort de l'imagination amène le réveil.

8. — *Cum omni carne.* Les maux qui sont la conséquence du péché originel frappent tout être vivant, homme ou bête, expression empruntée à Moïse, Gen., VII, 23; Exod., IX, 25, pour écarter toute idée d'exception, et rappeler que la création matérielle subit le contre-coup de la déchéance de l'humanité. — *Septuplum.* Gen., IV, 15; Lévit., XXVI, 28. Le péché est donc la grande cause du mal physique, puisque le pécheur doit avoir la plus grande part dans la souffrance commune.

9. — *Ad hoc* appartient dans le grec au verset précédent. — *Mors.* Enumération analogue à celle du chapitre précédent, ✣✣. 35, 36.

10. — *Super iniquos.* Si ces maux ont été créés contre les impies, pourquoi donc les bons ont-ils tant à en souffrir? C'est l'objection que s'applique à résoudre S. Augustin dès le début de son livre de la cité de Dieu. « Placuit quippe divinæ providentiæ præparare in posterum bona justis, quibus non fruentur injusti, et mala impiis, quibus non excruciabuntur boni. Ista vero temporalia bona et mala utrisque voluit esse communia, ut nec bona cupidius adpetantur, quæ mali quoque habere cernuntur; nec mala turpiter evitentur. quibus et boni plerumque adficiuntur ». Si d'ailleurs les bons étaient exemptés de toute épreuve et comblés de tous les biens, « non nisi propter talia præmia serviendum illi esse arbitraremur, nec pios nos faceret talis servitus, sed potius cupidos et avaros ». I, 8. — *Cataclysmus.* Le déluge duquel a été sauvé le juste, mais non sans s'être donné beaucoup de peine pour construire l'arche et exécuter toutes les volontés du Seigneur; image de la vie présente qui est pleine d'épreuve pour les bons, et qui se terminera par une catastrophe finale dans laquelle périront les méchants.

11. — L'homme retourne à la terre par la mort, Gen., III, 19, comme l'eau à la mer par une pente invincible. Mais l'homme ne rend à la terre que ce qu'il en a reçu, son corps.

12. — L'homme est entouré de misères; le seul vrai bien qu'il puisse posséder ici-bas, c'est la vertu. Voilà ce dont va maintenant nous parler le Sage. — *Munus* d'après le contexte. c'est le présent corrupteur. — *Fides*, la bonne foi, l'intégrité, la conduite de celui qui ne procède ni par présents captieux, ni par injustice.

13. — *Sicut fluvius.* Comme un de ces torrents de Palestine, effrayants pendant l'orage

14. In aperiendo manus suas lætabitur; sic prævaricatores in consummatione tabescent.
15. Nepotes impiorum non multiplicabunt ramos, et radices immundæ super cacumen petræ sonant.

16. Super omnem aquam viriditas, et ad oram fluminis ante omne fœnum evelletur.
17. Gratia sicut paradisus in benedictionibus, et misericordia in sæculum permanet.
18. Vita sibi sufficientis operarii condulcabitur, et in ea invenies thesaurum.
19. Filii et ædificatio civitatis confirmabit nomen, et super hæc mulier immaculata computabitur.

20. Vinum et musica lætificant cor; et super utraque dilectio sapientiæ.
21. Tibiæ et psalterium suavem

14. Celui qui sait ouvrir la main sera dans la joie, mais les prévaricateurs périront à la fin.
15. Les petits enfants des impies ne pousseront pas de nombreux rameaux, et *ils feront l'effet de* racines pourries sur le haut d'un rocher.
16. La verdure qui croît près des eaux sur le bord du fleuve sera arrachée avant toute autre herbe.
17. La bienveillance est comme un jardin de bénédictions, et la miséricorde demeure à jamais.
18. La vie de l'ouvrier qui se suffit à lui-même est pleine de douceur, et en elle on trouve un trésor.
19. Des enfants et la fondation d'une ville perpétuent le nom; ce qui l'emporte dans l'estime, c'est une femme sans tache.
20. Ce qui réjouit le cœur, c'est le vin et la musique, et plus que l'un et l'autre, l'amour de la sagesse.
21. Ce qui fait entendre de doux

---

et à sec l'instant d'après. — *Personabunt.* Le tonnerre fait un grand fracas, mais de peu de durée; ainsi en est-il de l'impie. Prov., x, 25.
14. — *Non aperiendo.* Tenir la main ouverte est le symbole de la bienfaisance. Deut., xv, 7, 8, 11. — *In consummatione.* Gr. : « jusqu'à l'achèvement », complètement.
15. — *Non multiplicabunt.* Sap., iv, 3. — *Immundæ,* pourries, stériles. — *Sonant.* Avec ce verbe, la métaphore est assez incohérente. Tout porte à croire que ce mot ne doit pas appartenir à ce verset. Dans la phrase suivante, le premier mot est ἄχει, roseau, en hébreu אחו, *achou,* terme auquel on assigne une origine égyptienne. Le traducteur latin a pu le faire venir de la racine אח, *oach,* clameur, employée au pluriel *ochim* par Is., xiii, 21, et confirmer son interprétation en lisant dans le grec ἤχει. Si l'on tient à garder *sonant,* on peut, pour ne point s'écarter du grec, l'entendre dans le sens de signifier, être.
16. — « Le roseau auprès de toute eau et du rivage du fleuve est arraché avant toute herbe ». Les roseaux qui croissent au bord des cours d'eau sont l'image des impies : ils poussent plus vite et plus haut, et par conséquent ils sont bons à être arrachés avant les autres herbes.
17. — *Gratia,* dans un sens parallèle à celui de *misericordia.* — *Paradisus in benedictionibus,* un jardin de bénédictions, c'est-à-dire très fertile. — *Permanet,* tandis que les impies sont enlevés rapidement.
18. — *Condulcatur,* parce qu'il n'a rien à attendre de personne. — *Et in ea.* Gr. : « et par-dessus les deux celui qui trouve un trésor ». Ce dernier n'a plus besoin de travailler pour se suffire à lui-même, il a obtenu la fin sans avoir à en passer par les moyens pénibles du travail. Au lieu de traduire la particule מן, *min* dans le sens comparatif, ὑπὲρ, le latin l'a prise dans le sens de *ex* qu'elle a aussi. Avec cette traduction, la sentence a une plus haute moralité; dans le grec, le verset paraît plutôt exprimer une comparaison qui va être appliquée dans les versets suivants. Ici commencent une série de sentences de forme identique qui va se continuer jusqu'à ℣. 26.
19. — *Nomen.* « Nam et posteritas de progenitoris nomine dicitur et urbes de conditorum nominibus ». Grot. — *Super hæc.* Car avoir des fils honorables et bâtir une ville assure la réputation après la mort; mais une femme vertueuse embellit la vie et fait l'honneur d'un homme dans le présent. Loch.
20. — *Vinum et musica.* Supr. xxxi, 35, xxxii, 5-7. — *Dilectio,* Sap., vii, 10.
21. — *Lingua suavis.* La langue agréable

accents, c'est la flûte et la harpe, et plus que l'un et l'autre la langue bienveillante.

22. Ce qui plaît à ton œil, c'est la grâce et la beauté, et plus que l'un et l'autre la verdure des champs.

23. Ceux qui se rencontrent dans l'occasion, ce sont l'ami et le compagnon, et plus que l'un et l'autre le mari et la femme.

24. Ce qui est secourable au moment de la détresse, ce sont des frères, et plus qu'eux la miséricorde.

25. Ce qui met sur un bon pied, c'est l'or et l'argent, et plus que l'un et l'autre plaît la prudence.

26. Ce qui élève le cœur, c'est la richesse et la force, et plus qu'elles la crainte du Seigneur.

27. Quand on craint le Seigneur on ne manque de rien, et on n'a pas besoin de réclamer du secours.

28. La crainte du Seigneur est comme un jardin de bénédiction, et on la couvre d'une gloire sans égale.

faciunt melodiam, et super utraque lingua suavis.

22. Gratiam, et speciem desiderabit oculus tuus, et super hæc virides sationes.

23. Amicus et sodalis in tempore convenientes, et super utrosque mulier cum viro.

24. Fratres in adjutorium in tempore tribulationis, et super eos misericordia liberabit.

25. Aurum et argentum est constitutio pedum; et super utrumque consilium beneplacitum.

26. Facultates et virtutes exaltant cor, et super hæc timor Domini.

27. Non est in timore Domini minoratio, et non est in eo inquirere adjutorium.

28. Timor Domini sicut paradisus benedictionis, et super omnem gloriam operuerunt illum.

---

n'est pas celle qui rend de plus beaux sons que les instruments, mais celle qui parle avec douceur, avec bonté et avec sagesse.

22. — *Gratiam et speciem*. Ces termes pourraient désigner en général toute espèce de beauté; le sens serait alors tout simplement : en fait de beauté, rien ne vaut une belle prairie. Mais les commentateurs croient tous avec raison qu'il s'agit ici de la beauté humaine mise en parallèle avec la beauté de la nature, représentée par la verdure des champs. Sans doute, le visage humain a une noblesse et une expression dont ne peuvent approcher les choses inanimées; mais cette beauté est souvent dangereuse, et les charmes artificiels dont parfois on cherche à la rehausser ne sont pas faits pour diminuer ses périls. Les belles choses de la nature, la verdure et les fleurs en particulier, ont des attraits plus innocents et plus capables d'élever l'âme à Dieu. Matth., VI, 28, 29. « Parturiens terra... induit se amictum viriditatis, gratiam fœcunditatis assumpsit, diversisque comta germinibus, proprios suscepit ornatus... Herbam germinat grata ipsa jam species herbescentis viriditatis... Pascuntur oculi grato spectaculo, longe lateque odor spargitur, cujus suavitate complemur ». S. Ambr. Hexam. III, 8, 34, 36. Cette sentence cache ainsi une leçon morale importante. Ajoutons que la verdure est prise comme exemple de beauté naturelle, et non à raison de la couleur verte, particulièrement sympathique aux anciens. « Nullus coloris aspectus jucundior est. Nam herbas quoque virentes frondesque avide spectamus, smaragdos vero tanto libentius, quoniam nihil omnino viridius comparatum illis viret ». Plin., Hist. Nat., XXXVII, 5.

23. — L'ami et le compagnon ont des relations plus ou moins fréquentes; mais entre époux, la vie est absolument commune : de là de grands avantages et de grands devoirs réciproques.

24. — *In adjutorium*. Gr. : et adjutorium. — *Misericordia*. III, 34.

25. — *Constitutio pedum*. Gr. : « affermissent les pieds ». Prov., XI, 14. Les parents peuvent aider en fournissant des ressources: la prudence serait d'un meilleur secours.

26. — *Virtutes*, ἰσχύς, au sens physique.

27. — *Minoratio*. Ps. XXXIII, 11.

28. — *Operuerunt*. On couvre la crainte de Dieu au-dessus de toute gloire, c'est-à-dire on l'estime au plus haut prix. L'Alexandrin met le verbe au singulier, ce qui permet de

29. Fili, in tempore vitæ tuæ, ne indigeas; melius est enim mori, quam indigere.

30. Vir respiciens in mensam alienam, non est vita ejus in cogitatione victus; alit enim animam suam cibis alienis.

31. Vir autem disciplinatus, et eruditus custodiet se.

32. In ore imprudentis condulcabitur inopia, et in ventre ejus ignis ardebit.

29. Mon fils, tant que tu vis, ne te fais pas mendiant, car il vaut mieux mourir que mendier.

30. Quand il faut regarder à la table d'autrui, ce n'est pas une vie; car on se nourrit de mets étrangers.

31. C'est ce dont se gardera tout homme instruit et bien élevé.

32. La mendicité peut avoir ses charmes dans la bouche de l'insensé, mais un feu brûle dans ses entrailles.

CHAPITRE XLI

Pensée de la mort pour l'homme heureux (℣℣. 1, 2), — pour l'homme malheureux (℣℣. 3, 4). — Ne point craindre la mort (℣℣. 5-7). — De la malédiction qui pèse sur les pécheurs et sur leur postérité (℣℣. 8-14). — De la bonne réputation (℣℣. 15, 16). — Exhortation à retenir les enseignements de la sagesse (℣℣. 17, 18). — Des vices qu'il faut avoir honte de commettre, surtout devant certaines personnes (℣℣. 19, 20) : — impureté (℣℣. 21, 25, 27), — mensonge (℣. 21), — violation de la loi (℣℣. 22, 23), — larcin (℣℣. 23, 26), — mépris des autres (℣℣. 24, 25, 26, 28).

1. O mors! quam amara est memoria tua, homini pacem habenti in substantiis suis;

2. Viro quieto, et cujus viæ di-

1. O mort, que ton souvenir est amer à l'homme qui jouit en paix de ses richesses,

2. A l'homme qui n'a nul souci,

---

lui donner Dieu pour sujet. Nous avons déjà trouvé une série de sentences qui aboutissait comme celle-ci à la glorification de la crainte de Dieu, xxv, 9-15.

29. — *Fili*. Gr. : « mon fils, ne vis pas une vie de mendicité » qui te mette à la merci de tout le monde, et t'expose à toutes sortes de dangers, tant pour l'âme que pour le corps, xxix, 34-35.

30. — ***Respiciens in mensam***, pour y chercher sa nourriture. — *In cogitatione*, ἐν λογισμῷ, in computatione. — *Alit*, ἀλισγήσει, il souille son âme de mets étrangers, il est exposé à transgresser la loi en prenant des viandes impures. Deut., xv, 4

31. — *Custodiet se*, se gardera de mener une pareille vie.

32. — *Imprudentis*, ἀναιδοῦς, impudentis. L'homme sans cœur trouve que la mendicité est agréable, parce qu'elle le dispense de travailler. — *Ignis*, le tourment de la faim, de l'envie, de la honte. Fritzsche propose une autre traduction moins naturelle : la mendicité se fait douce, s'exprime en paroles doucereuses sur la bouche de l'impudent, mais au-dedans il est dévoré par la faim.

Chap. xli. — 1. *Homini pacem habenti*. « In hac vita homines magnis laboribus requiem quærunt et securitatem, sed pravis cupiditatibus non inveniunt. Volunt enim requiescere in rebus inquietis et non permanentibus; et quia illa tempore subtrahuntur et transeunt, timoribus et doloribus eos agitant, nec quietos esse permittunt... Quæ si etiam per totam vitam cum homine permanerent, et non desererent dilectorem suum, ipsa illas sua morte desereret... Ideo qui veram requiem et veram felicitatem desiderat debet tollere spem suam de rebus mortalibus ». S. Aug., de cath. Rud., xvi.

2. — *Quieto*. Paix qui produit la plus funeste illusion, si cet heureux est impie. Luc,

dont les affaires prospèrent en tout, et qui peut très bien encore prendre sa nourriture!

3. O mort, ton arrêt est un bien pour l'homme indigent dont les forces s'en vont,

4. Qui au déclin de l'âge a toutes sortes de soucis, se désespère et perd patience!

5. Ne redoute point l'arrêt de la mort. Songe à ce qui t'a précédé et à ce qui doit venir après toi : c'est l'arrêt du Seigneur à l'égard de toute chair.

6. Et que peut-il t'arriver conformément au bon plaisir du Très-Haut? Dix ans, cent ans, mille ans,

7. Dans les enfers on ne mesure point la vie.

8. Les fils des pécheurs deviennent des fils d'abomination, comme ceux qui fréquentent les maisons des impies.

9. L'héritage des enfants des pécheurs périra, et l'opprobre restera attaché à leur postérité.

rectæ sunt in omnibus, et adhuc valenti accipere cibum!

3. O mors, bonum est judicium tuum homini indigenti, et qui minoratur viribus,

4. Defecto ætate, et cui de omnibus cura est, et incredibili, qui perdidit patientiam!

5. Noli metuere judicium mortis. Memento quæ ante te fuerunt, et quæ superventura sunt tibi; hoc judicium a Domino omni carni;

6. Et quid superveniet tibi in beneplacito Altissimi? sive decem, sive centum, sive mille anni.

7. Non est enim in inferno accusatio vitæ.

8. Filii abominationum fiunt filii peccatorum, et qui conversantur secus domos impiorum.

9. Filiorum peccatorum periet hæreditas, et cum semine illorum assiduitas opprobrii.

XII, 19. — *Cujus viæ*. Gr. : « qui prospère en toutes choses ». On comprend qu'un tel homme soit rattaché à la vie par mille liens divers.

3. — *Judicium*, κρίμα, l'arrêt. De même ✝. 5.

4. — *Incredibili*, ἀπειθοῦντι, désobéissant, refusant de supporter davantage son état, par conséquent, se désespérant. Celui-là préfère la mort à une vie malheureuse; toutefois, il se contente de la désirer, il ne se la donne pas à lui-même.

5. — *Noli metuere*. Le conseil s'adresse à tous sans distinction, heureux ou malheureux. « Si formidolosum est mori, forsitan periculosius erit diutius vivere. Beatus qui horam mortis suæ semper ante oculos habet, et ad moriendum quotidie se disponit ». De Imit. Christ. I, 23, 2. — *Quæ ante te*. La fin du verset rendrait ici le masculin préférable au neutre. Le grec s'y prête très bien : « μνήσθητι προτέρων σου καὶ ἐσχάτων, souviens-toi de ceux qui t'ont précédé et des derniers » qui te suivront. Il devait en être nécessairement de même en hébreu. La pensée est la même que XXXVIII, 23.

6. — *Quid superveniet*. Gr. : « et que refuses-tu dans la volonté du Très-Haut! » Y a-t-il pour toi un moyen d'empêcher l'exécution de l'arrêt porté? — *Sive mille*. Pourquoi désirer tant d'années? « Longa vita... sæpe culpam magis auget ». Im. Christ. loc. cit. Et d'ailleurs, « tout l'être qui se mesure n'est rien, parce que ce qui se mesure a son terme, et lorsqu'on est venu à ce terme, un dernier point détruit tout comme si jamais il n'avait été! Qu'est-ce que cent ans? qu'est-ce que mille ans, puisqu'un seul moment les efface?... Durez autant que ces grands chênes sous lesquels nos ancêtres se sont reposés, et qui donneront encore de l'ombre à notre postérité : entassez dans cet espace qui vous paraît immense, honneurs, richesses, plaisirs; que vous profitera cet amas, puisque le dernier souffle de la mort, tout faible, tout languissant, abattra tout à coup cette vaine pompe »? Boss., Serm. sur la Mort, 1 P.

7. — *Accusatio*, ἔλεγμός. Dans l'Adès, on ne mesure point la vie pour faire de sa durée un motif d'éloge ou de blâme.

8. — *Filii abominationum*. Gr. : « des fils détestés ». — *Qui conversantur*. C'est la raison pour laquelle les fils des impies sont détestés comme leurs pères. Sap., III, 16. S'ils étaient meilleurs, ils ne partageraient pas la réprobation paternelle.

10. De patre impio queruntur filii, quoniam propter illum sunt in opprobrio.

11. Væ vobis, viri impii, qui dereliquistis legem Domini Altissimi.

12. Et si nati fueritis, in maledictione nascemini; et si mortui fueritis, in maledictione erit pars vestra.

13. Omnia, quæ de terra sunt, in terram convertentur; sic impii a maledicto in perditionem.

Supr. 40, 11.

14. Luctus hominum in corpore ipsorum, nomen autem impiorum delebitur.

15. Curam habe de bono nomine; hoc enim magis permanebit tibi, quam mille thesauri pretiosi et magni.

16. Bonæ vitæ numerus dierum; bonum autem nomen permanebit in ævum.

Supr. 20, 32.

17. Disciplinam in pace conservate, filii; sapientia enim abscondita, et thesaurus invisus, quæ utilitas in utrisque?

18. Melior est homo qui abscondit stultitiam suam, quam homo qui abscondit sapientiam suam.

10. Les fils d'un père impie se plaignent de lui, car c'est à cause de lui qu'ils subissent le déshonneur.

11. Malheur à vous, hommes impies, qui avez abandonné la loi du Seigneur tout-puissant.

12. A votre naissance, vous êtes nés sous le coup de la malédiction, et à votre mort, la malédiction sera votre partage.

13. Tout ce qui vient de la terre retourne à la terre, ainsi les impies vont de la malédiction à la ruine.

14. Les hommes prennent le deuil pour leurs corps, mais le nom des impies sera anéanti.

15. Prends soin de ta réputation, car ce bien sera plus durable pour toi que mille précieux et grands trésors.

16. La bonne vie n'a qu'un certain nombre de jours, mais la bonne réputation demeure à jamais.

17. Mes enfants, gardez en paix mes instructions; car si la sagesse est cachée et le trésor invisible, à quoi servent-ils l'un et l'autre?

18. Mieux vaut cacher sa sottise que cacher sa sagesse.

---

11. — *Qui dereliquistis.* Apostrophe aux Israélites qui avaient embrassé la croyance et la manière de vivre des Gentils.

12. — *In maledictione.* Le fils de l'apostat apporte en naissant quelque chose de la malédiction paternelle, malédiction qui lui devient personnelle à raison des crimes futurs que Dieu prévoit dans sa conduite, mais qui en aucun cas ne détermine fatalement la route que suivra l'enfant. Sap., XII, 10.

13. — *A maledicto in perditionem.* Conséquence inévitable, puisque l'impie n'est maudit qu'en prévision, et damné qu'en punition de ses crimes.

14. — *Nomen.* Le grec ajoute : οὐκ ἀγαθόν. « Lugetur in impio non tantum perditum corpus, sed etiam nomen extinctum ». Boss. Prov., X, 7.

15. — Ecclé., VII, 2; Prov., XXII, 1. « Sane interest tuæ perfectionis, et malas res, et malas pariter species divitare. In altero conscientiæ, in altero famæ consulis ». S. Bern., de Consid. III, 4. « Cette maxime, telle que nous devons l'entendre, est fondée sur de très solides raisons. Car, suivant le sens de l'Écriture, qu'est-ce qu'une bonne réputation et en quoi consiste-t-elle ? A être... en deux mots, honnête homme selon le monde et homme chrétien selon Dieu... Il y va de la gloire de Dieu et de l'honneur de la religion que nous professons ; il y va de notre propre intérêt et de l'avantage personnel que nous y trouvons ; il n'y va pas moins de l'utilité du prochain dont nous sommes chargés et auprès de qui nous nous employons ». Bourdal. Pens. de l'Humil. V.

16. — *Bonæ,* soit la vie heureuse, soit la vie vertueuse. La bonne réputation l'emporte en valeur sur la première, en durée sur l'une et l'autre.

17. — *Disciplinam.* Hémistiche isolé, dans lequel le maître invite son disciple à la

19. Donc, ayez honte des choses que je vais vous dire.
20. Car toute honte n'est pas bonne à garder, et tout ne plaît pas à tout le monde selon la vérité.
21. Ayez honte de la fornication devant votre père et votre mère, et du mensonge devant le prince et le puissant;
22. Du délit devant le chef et le juge, de l'iniquité devant l'assemblée et le peuple;
23. De l'injustice devant le compagnon et l'ami, du larcin dans le lieu où vous habitez,
24. A cause de la vérité de Dieu et de son alliance; de vous accouder sur les pains, de mépriser ce que vous donnez ou ce que vous recevez;
25. De garder le silence quand on

19. Verumtamen reveremini in his quæ procedunt de ore meo.
20. Non est enim bonum omnem reverentiam observare; et non omnia omnibus bene placent in fide.
21. Erubescite a patre et matre de fornicatione; et a præsidente et a potente de mendacio;
22. A principe et a judice de delicto; a synagoga et plebe de iniquitate;
23. A socio et amico de injustitia, et de loco in quo habitas;
24. De furto, de veritate Dei, et testamento; de discubitu in panibus, et ab obfuscatione dati et accepti :
25. A salutantibus de silentio; a

persévérance. — *Sapientia.* Répétition de xx, 32, 33. « Si cum hac exceptione detur sapientia, ut illam inclusam teneam, nec enuntiem, rejiciam. Nullius boni, sine socio, jucunda possessio est. » Senec. Ep. vi.

19. — Gr. : « or donc, aie honte de ma parole », de ce que je vais te dire. Peut-être cette sentence était-elle primitivement le second hémistiche du distique commencé au ℣. 17, et coupé en deux par l'intercalation d'une pensée empruntée d'ailleurs.

20. — *Omnem reverentiam.* iv, 25. — *Et non omnia.* Gr. : « et toutes choses ne sont pas estimées par tous en bonne foi »; en vérité, selon leur valeur véritable. Il en est qui rougissent de choses honorables, par respect humain, et d'autres qui, par impudence, ne rougissent pas de choses honteuses.

21. — *A patre.* Ce crime honteux fait le deshonneur des parents, et donne à supposer qu'ils en ont fourni à leur fils l'exemple ou la leçon. — *De mendacio,* parce que le prince a plus de moyens pour découvrir la vérité et punir le mensonge. Par cette formule et celles qui suivent, le Sage n'entend pas dire que les fautes qu'il énonce sont permises en l'absence des témoins qu'il nomme, il veut au contraire faire comprendre que le mal, pour honteux qu'il soit, l'est encore davantage quand on le commet sous le regard de certaines personnes.

22. — *De iniquitate,* ἀνομίας, la transgression de la loi devenant comme un crime de lèse-nation, à cause de toutes les calamités qu'elle attire sur le peuple. Jos., vii, 5-11.

23. — *De injustitia,* parce que l'ami et le compagnon passeront pour avoir été complices. — *Et de loco.* Le lieu est marqué ici pour les personnes : aie honte de commettre le larcin devant les gens du voisinage; ce serait déshonorer ton pays, et t'exposer à être dénoncé de suite.

24. — *De veritate.* Il est assez évident que cet hémistiche a souffert, et le vice remonte à l'hébreu, puisque le grec et le latin sont identiques. Les sentences qui composent ce morceau ont une forme analogue; elles indiquent d'abord le témoin de qui (ἀπό, *a*) il faut éviter les regards, et ensuite le crime dont (περί, *de*) il faut avoir honte. L'analogie demanderait donc qu'on lût ici : a veritate Dei et testamento de... Le nom de la faute a disparu. On pourrait y suppléer en supposant : περὶ ἀπιστίας, ou quelque terme semblable. Le grec a conservé ἀπό devant les substantifs, mais le latin a mis *de* au lieu de *a*. Les sentences qui suivent n'affectent pas tout à fait la même forme que les précédentes, il est vrai; toujours est-il qu'il est difficile de croire à l'intégrité de notre verset. — *De discubitu.* Gr. : « de la pose du coude sur le pain », expression proverbiale qui visait probablement l'avarice ou la gloutonnerie. — *Ab offuscatione,* σκορακισμοῦ, le mépris, soit celui qu'on témoigne, en donnant avec hauteur et en recevant avec ingratitude, soit celui dont on se rend digne pour les mêmes raisons.

25. — *De silentio.* La charité et la conve-

respectu mulieris fornicariæ; et ab aversione vultus cognati.

26. Ne avertas faciem a proximo tuo et ab auferendo partem et non restituendo.

27. Ne respicias mulierem alieni viri, et ne scruteris ancillam ejus, neque steteris ad lectum ejus.

Matth. 5, 28.

28. Ab amicis de sermonibus improperii; et cum dederis, ne improperes.

vous salue, de jeter les yeux sur la femme débauchée, de vous détourner à la vue d'un parent,

26. *De détourner le visage devant votre prochain,* de ravir la part des autres sans la restituer,

27. D'arrêter les yeux sur une femme mariée, d'être familier avec sa servante, et de vous tenir près de son lit;

28. De dire à vos amis des paroles outrageantes, et de reprocher ce que vous aurez donné.

CHAPITRE XLII

Vice dont il faut avoir honte : indiscrétion (℣. 1). — Des choses dont il ne faut pas se laisser détourner par le respect humain : la loi de Dieu (℣. 2), — la justice (℣℣. 2-5), — la correction (℣℣. 5, 8), — la prudence (℣℣. 6, 7). — Des soucis du père de famille à l'égard de sa fille (℣℣. 9-11). — Influence funeste d'une méchante femme (℣℣. 12-14). — Louange de Dieu par les merveilles de la création (℣℣. 15-17). — Science de Dieu (℣℣. 18-22). — Perfection de ses ouvrages (℣℣. 22-26).

1. Non duplices sermonem auditus de revelatione sermonis absconditi, et eris vere sine confusione, et invenies gratiam in conspectu omnium hominum; ne pro his omnibus confundaris, et ne accipias personam ut delinquas.

Levit. 19, 15; *Deut.* 1, 17 *et* 16, 19; *Prov.* 24, 23; *Jac.* 2, 1.

2. De lege Altissimi, et testa-

1. Ne répète pas ce que tu as entendu de la révélation d'un secret, et tu seras vraiment exempt de confusion et tu trouveras grâce devant tous les hommes. Voici toutes les choses dont tu ne dois pas rougir, et au sujet desquelles tu ne dois pas pécher par respect humain :

2. La loi du Très-Haut et son al-

---

nance font une loi qu'on réponde. — *Fornicariæ*, ἑταίρας. Prov., II, 16; Matt., V, 28. — *Cognati*, en refusant de le reconnaître pour son parent, quand il est dans le besoin ou dans une condition inférieure.

26. — *Ab auferendo,* ce qui s'applique encore au parent avec qui on a un héritage à partager.

28. — *Ne improperes.* XVIII, 18; XX, 15; XXII, 25-27.

CHAP. XLII. — 1. — *Non duplices.* C'est le même sujet qui continue. En grec, la forme précédente est conservée : aie honte « de la répétition du discours entendu, et des révélations des discours secrets ». — *Sine confusione.* En grec au contraire : « tu seras vraiment αἰσχυντηρός », tu auras la vraie honte, et tu n'auras pas la honte qui déshonore, comme marque la Vulgate. — *Ne pro his.* Voici une autre série de recommandations analogues quant à la forme. — *Personam,* ne tiens compte de personne quand il s'agit de bien faire et d'éviter le mal, par conséquent, point de respect humain.

2. — *De lege.* Prescription bonne à rappeler en un temps où un si grand nombre se laissaient entraîner à partager les erreurs et les mœurs des Gentils. — *Justificare,* δικαιῶσαι,

liance, la sentence qui absout un impie,

3. Les propos des compagnons et des passants, le don d'un héritage à tes amis,

4. La justesse de la balance et des poids, l'acquisition de peu ou de beaucoup,

5. La corruption de l'achat et des marchands, la correction fréquente des enfants, les coups jusqu'au sang au méchant esclave.

6. Avec une méchante femme, il est bon de tout sceller.

7. Là où il y a beaucoup de mains, tiens tout fermé; ne livre rien sans le compter et le peser, et mets par écrit tout ce que tu donnes et tout ce que tu reçois.

8. Ne rougis pas de corriger l'insensé et le sot, ni *de soutenir* les vieillards jugés par des jeunes gens; alors tu seras instruit en toutes choses et approuvé de tout le monde.

mento, et de judicio justificare impium,

3. De verbo sociorum et viatorum, et de datione hæreditatis amicorum.

4. De æqualitate stateræ et ponderum, de acquisitione multorum et paucorum.

5. De corruptione emptionis et negotiatorum, et de multa disciplina filiorum, et servo pessimo latus sanguinare.

6. Super mulierem nequam bonum est signum.

7. Ubi manus multæ sunt, claude; et quodcumque trades, numera, et appende; datum vero et acceptum omne describe.

8. De disciplina insensati et fatui, et de senioribus, qui judicantur ab adolescentibus; et eris eruditus in omnibus, et probabilis in conspectu omnium virorum.

---

qui a la double signification de « justifier » et de « condamner ». Dans le premier cas, il est prescrit de rendre justice à l'impie, au païen, quand il est dans son droit, et d'éviter cette intolérance qui *a priori* refuserait de voir autre chose que du mal dans la conduite du méchant; dans l'autre acception, la sentence signifierait qu'il ne faut pas craindre de condamner l'impie, si puissant qu'il soit.

3. — *De verbo.* Il ne faut pas rougir de ce que peuvent dire de nous les compagnons ou les étrangers quand nous faisons notre devoir. « Bien faire et laisser dire », dit un très sage proverbe. — *De datione.* Ne pas craindre de laisser son héritage à ses amis, et ne pas s'inquiéter des réclamations des envieux.

4. — *Stateræ*, Prov., XI, 1. — *De acquisitione,* περὶ κτήσεως, sur la possession ou l'acquisition de peu ou de beaucoup; pauvreté n'est pas vice, et l'honnêteté vaut mieux que la richesse.

5. — *De corruptione,* περὶ ἀδιαφόρου, l'indifférence, l'absence de différence de la vente et des marchands. Ceci regarde le vendeur; le Sage vient de lui rappeler qu'il doit être loyal, et qu'il doit se préoccuper plutôt d'être équitable que de devenir riche; qu'il n'imite pas les marchands qui mettent des différences dans la vente, suivant les acheteurs, et qu'il ne s'autorise pas des exemples des autres pour vendre au-dessus du prix convenable. Le traducteur latin a lu περὶ διαφθορᾶς, ce qui oblige à traduire : n'aie pas de honte, c'est-à-dire, ne te déshonore pas par la corruption, la déloyauté de la vente, et l'imitation des marchands de mauvaise foi. — *Disciplina,* XXX, 1-13. — *Servo,* XXXIII, 25-33.

6. — *Signum,* le sceau. Il est bon, dirions-nous, de tout mettre sous clef quand on a une méchante femme, car son indiscrétion est au service de sa malice.

7. — *Claude.* Mesure de précaution qui met les méchants hors d'état de nuire, et les bons à l'abri de tout soupçon désagréable. — *Describe.* L'usage du livre et des tablettes de comptes ne date donc pas d'hier.

8. — Gr. : Ne rougis pas « de la réprimande du sot et de l'insensé, et du vieillard κρινομένου πρὸς νέους ». Comme περί n'est pas répété devant le vieillard, ce dernier terme doit être gouverné par la locution qui commence le verset : ne rougis pas de la réprimande... du vieillard, c'est-à-dire, de réprimander le vieillard « qui se dispute avec des jeunes gens » ; tel est en effet le sens habituel de κρίνεσθαι πρός. Jud., XXI, 22 ; Jer., II, 9 ; Mich., VI, 1. Le vieillard qui s'abaisse à discuter avec des jeunes gens sans expérience ne fait pas preuve de sagesse. Le latin suppose un sens différent : n'aie pas honte, que

9. Filia patris abscondita est vigilia, et sollicitudo ejus aufert somnum, ne forte in adolescentia sua adulta efficiatur, et cum viro commorata odibilis fiat;

10. Nequando polluatur in virginitate sua, et in paternis suis gravida inveniatur; ne forte cum viro commorata transgrediatur, aut certe sterilis efficiatur.

11. Super filiam luxuriosam confirma custodiam; nequando faciat te in opprobrium venire inimicis, a detractione in civitate, et objectione plebis, et confundat te in multitudine populi.

12. Omni homini noli intendere in specie : et in medio mulierum noli commorari;

13. De vestimentis enim procedit tinea, et a muliere iniquitas viri.

14. Melior est enim iniquitas viri, quam mulier benefaciens, et mulier confundens in opprobrium.

9. Une fille est pour son père un sujet de soucis secrets, l'inquiétude qu'il en a lui ôte le sommeil : jeune fille, peut-être passera-t-elle la fleur de l'âge; habitant avec son mari, elle cessera d'en être aimée;

10. Vierge, peut-être qu'elle se corrompra et deviendra mère dans la maison paternelle; habitant avec son mari, peut-être se rendra-t-elle coupable, ou surtout restera-t-elle stérile.

11. Redouble de vigilance à l'égard de la fille libertine, de peur qu'elle ne fasse de toi la risée de tes ennemis, la fable de la ville, l'objet des propos publics, et qu'elle ne te déshonore au milieu de tout le peuple.

12. Ne fais attention à l'élégance de personne, et ne séjourne pas au milieu des femmes.

13. Du vêtement sort la teigne, et de la femme la malice de l'homme.

14. La malice de l'homme vaut mieux que les caresses de la femme, quand la femme couvre d'opprobre et de honte.

---

le respect humain ne t'empêche pas de secourir le vieillard jugé et condamné par des jeunes gens. -- *Eruditus.* Conclusion semblable à celle du ℣. 1.

9. -- *Abscondita.* Quelques auteurs rapportent ce qualificatif à *filia,* et reconnaissent dans cette jeune fille l'*almah,* ou vierge tenue au secret jusqu'à son mariage. La place du mot père dans le latin et dans le grec ne permet pas cette interprétation. L'avenir de sa fille est pour le père l'objet de secrètes inquiétudes, car, comme dit un proverbe, « qui a des filles à marier est toujours berger ». -- *Adulta efficiatur,* παρακμάσῃ, elle ne laisse passer la fleur de l'âge, I Cor., VII, 36, sans qu'aucun parti se présente. -- *Odibilis fiat.* Ainsi pour le père, le souci précède et suit le mariage; sa fille peut n'être pas demandée, elle peut ensuite lui être rendue par le divorce.

10. -- *In paternis,* dans le domaine paternel. -- *Transgrediatur,* en particulier, en manquant de fidélité à son époux. -- *Sterilis,* suprême deshonneur pour une femme juive.

11. -- *Luxuriosam,* même mot grec que XXVI, 13. -- *A detractione,* λαλιάν. -- *Objectione,* ἔκκλητον, le jugement dont on appelle, ce qui occupe toutes les conversations.

12. -- *Specie,* la beauté qui vient de la parure, comme l'indique le parallélisme de ce verset avec le suivant.

13. -- *Iniquitas viri.* C'est vrai historiquement, et pratiquement cette cause est très fréquente. En grec : « et de la femme la malice de la femme », la malice particulière à la femme, celle qui fait appel aux charmes extérieurs pour séduire et causer la chute de l'homme.

14. -- Le seul sens possible du latin est que l'homme ennemi vaut mieux que la femme trop complaisante dont les perfides caresses font tant de victimes. Ce sens se rapproche assez de celui qu'on obtient en remontant aux mots hébreux qu'ont dû lire les traducteurs : רע, *roah,* la malice, mais aussi la difformité, et מיטיבה, *metibah* de *tob,* ἀγαθοποιός comme traduit le grec, et aussi ornée, se rendant belle, d'où le sens : mieux

15. Je vais donc rappeler les œuvres du Seigneur, et je publierai ce que j'ai vu. Des paroles du Seigneur sont sorties ses œuvres.

16. Le soleil les illumine et les contemple toutes, et cet ouvrage est plein de la gloire du Seigneur.

17. Le Seigneur n'a-t-il pas fait raconter par ses saints toutes ses merveilles, que le Seigneur tout-puissant à établies pour qu'elles se perpétuent à sa gloire?

18. Il sonde l'océan et le cœur de l'homme, et il connaît ce qu'ils ont de plus subtil.

19. Car le Seigneur possède toute science, il voit le signe des temps, révèle ce qui est passé et ce qui doit arriver, et il découvre les traces des choses cachées.

20. Aucune pensée ne lui échappe, aucune parole ne se dérobe à lui.

21. Il a embelli les magnificences

15. Memor ero igitur operum Domini, et quæ vidi annuntiabo. In sermonibus Domini opera ejus.

16. Sol illuminans per omnia respexit, et gloria Domini plenum est opus ejus.

17. Nonne Dominus fecit sanctos enarrare omnia mirabilia sua, quæ confirmavit Dominus omnipotens stabiliri in gloria sua?

18. Abyssum, et cor hominum investigavit; et in astutia eorum excogitavit.

19. Cognovit enim Dominus omnem scientiam, et inspexit in signum ævi, annuntians quæ præterierunt, et quæ superventura sunt, revelans vestigia occultorum.

20. Non præterit illum omnis cogitatus, et non abscondit se ab eo ullus sermo.

21. Magnalia sapientiæ suæ deco-

---

vant l'homme au visage repoussant que la femme qui fait valoir ses charmes pour tendre des pièges.

VI. Louange du Seigneur par les merveilles de la nature et les hauts faits des grands hommes, XLII, 15-L, 23.

15. — Ce verset est le début d'un long morceau sur les louanges de Dieu tirées des œuvres de la création. — *Memor ero*, μνησθήσομαι, je rappellerai, je raconterai. Ps., LXXVI, 12. — *Quæ vidi*. Voir doit être ici synonyme de connaître. — *In sermonibus*. C'est par sa parole que Dieu a tout fait. Ps., XXXII, 6, 9. Ce dernier hémistiche appelle un parallèle; nous ne le trouvons ni dans le grec ni dans le latin, mais les versions Syr. et Arab. l'ont conservé : « et omnes creaturæ ejus perficiunt voluntates ejus ».

16. — *Respexit*. Le soleil plane au-dessus de la création, il l'éclaire et la voit tout entière. Par *omnia* on ne peut comprendre dans la pensée de l'auteur sacré que ce que nous appelons le système solaire; il est clair que l'expression métaphorique *respexit per omnia* ne peut attribuer au soleil un rôle vis-à-vis des étoiles que sur les simples apparences du firmament, apparences dont s'inspire le langage ordinaire aussi bien aujourd'hui qu'autrefois. — *Opus ejus*, l'œuvre du Seigneur par excellence parmi les choses visibles, le soleil, reflet de la gloire de Dieu dont il est l'image. Sap., VII, 29.

17. — *Sanctos*, les écrivains sacrés qui depuis Moïse ont raconté les merveilles du Seigneur. Au lieu de *nonne* le grec a la négation : « le Seigneur n'a point fait raconter par ses saints toutes ses merveilles », les écrivains inspirés n'ont pu suffire à décrire les magnificences de la création; et, en effet, que de splendeurs inconnues aux anciens, découvertes chaque jour dans l'œuvre de Dieu! — — *Stabiliri*. Pour traduire le grec, il faudrait : ut stabiliretur in gloria ejus universum. Tout l'univers repose sur la gloire, c'est-à-dire sur l'opération glorieuse de Dieu.

18. — *Investigavit*. Prov., XV, 11. — *In astutia*. Gr. : « dans tous leurs desseins ».

19. — *Signum ævi*, en particulier le cours de tous les astres que Dieu a créés « in signa et tempora ». Gen., I, 14. — *Annuntians*. La connaissance du passé, de l'avenir et de tout ce qui est caché est un des attributs de la divinité; aussi Isaïe met-il les idoles au défi d'avoir une pareille science. Is. XLI, 22.

20. — *Omnis cogitatus*. Ps., CXXXVIII, 1-5; Sap., I, 6-10.

21. — *Sapientiæ suæ*. Prov., III, 19, VIII, 22.

ravit; qui est ante sæculum et usque in sæculum; neque adjectum est,

22. Neque minuitur, et non eget alicujus consilio.

23. Quam desiderabilia omnia opera ejus, et tanquam scintilla, quæ est considerare!

24. Omnia hæc vivunt, et manent in sæculum, et in omni necessitate omnia obaudiunt ei.

25. Omnia duplicia, unum contra unum, et non fecit quidquam deesse.

26. Uniuscujusque confirmavit

de sa sagesse, il est avant tout les siècles et jusqu'à jamais; il n'y a rien à ajouter,

22. Rien à retrancher, et il n'a besoin du conseil de personne.

23. Comme toutes ses œuvres sont admirables! et ce n'est pourtant qu'une étincelle qu'on peut contempler!

24. Tout cela vit, demeure à jamais, et tout lui obéit sitôt qu'il le faut.

25. Tout est par couples, l'un opposé à l'autre, et il n'a rien fait qui soit incomplet.

26. Il a assuré ce qu'il faut de

— *Decoravit,* ἐκόσμησεν, il a créé toutes choses dans un parfait état de beauté. — *Qui est.* La Vulgate et plusieurs textes suivent la leçon ὅς ἐστί, ce qui rapporte la pensée à l'éternité de Dieu. Mais la plupart des manuscrits grecs lisent ἕως ἐστί, à quoi on donne pour sujet μεγαλεῖα : il a embelli les merveilles de sa sagesse, et elles subsistent avant et pour tous les siècles. Cette interprétation, bien qu'embrassée par un certain nombre de commentateurs, ne saurait être maintenue. D'abord, sans rien changer au texte grec, il est plus naturel et plus logique de donner le même sujet à *decoravit* et à *est,* comme le fait le latin. Ensuite, il est assez difficile d'appliquer aux créatures l'expression hébraïque consacrée pour désigner l'éternité, *meholam vead holam,* que traduit visiblement le grec. Et philosophiquement parlant, que serait une créature subsistante avant les siècles, si le temps n'est autre chose que la mesure des modifications des êtres finis? — *Neque adjectum est.* Ces paroles sont vraies de Dieu à qui la création n'ajoute point d'être, à qui le néant n'ôte rien, ou mieux encore de son éternité qu'on ne peut ni abréger ni prolonger. On peut les appliquer aussi à l'œuvre de Dieu, à laquelle l'homme ne peut ni ajouter ni retrancher, suivant l'axiôme qui affirme que dans la nature « rien ne se crée, rien ne se perd ». Toutefois ce dernier sens est moins grammatical, parce qu'il nécessite un changement de sujet.

22. — *Consilio.* Dans la création, Dieu n'avait à ses côtés que sa divine et éternelle Sagesse. Prov., VIII, 30.

23. — *Tanquam scintilla,* ὥς σπινθῆρος (probablement pour σπινθήρ) ἐστὶ θεωρῆσαι, « toutes choses sont à regarder comme une étincelle », c'est-à-dire, nous n'avons dans toutes ces merveilles connues de nous qu'une faible étincelle de la magnficence dont Dieu a rempli son œuvre. Cette pensée est empruntée à Job, XXVI, 14 : « Ecce hæc ex parte dicta sunt viarum ejus; et cum vix parvam stillam sermonis ejus audierimus, quis poterit tonitruum magnitudinis illius intueri »? Quelques manuscrits portent ἕως σπινθῆρος, ce qui donne le sens : toutes ces merveilles sont à regarder jusqu'à une étincelle, jusqu'à la moindre partie. Fritzsche traduit : ces choses sont à voir, sont dignes d'être vues comme une étincelle, et comme l'étincelle n'est point prise généralement comme le type de la beauté, il suppose qu'au lieu de ניצוץ, *nitsuts,* étincelle, Is., I, 31, l'hébreu avait נצות, *nitsot,* des fleurs; du reste les deux mots viennent du même verbe *natsats,* qui signifie « micuit » et « floruit ». Mais il faut avouer que les fleurs sont loin d'être un terme de comparaison à la hauteur du sujet. Il vaut donc mieux se contenter du texte tel que nous le donnent les versions autorisées, et prendre le mot étincelle dans son sens très naturel de petite chose.

24. — *Manent.* Gr. : « et demeurent à jamais pour tous leurs usages et tout obéit ». Ps., CXLVIII, 6.

25. — *Unum contra unum.* L'auteur a déjà employé plus haut, XXXIII, 15, la même formule pour caractériser l'antagonisme universel des contraires. Ici, il vient de rappeler que tous les êtres ont la vie et se perpétuent; il a donc en vue dans ce verset l'accouplement des sexes, au moyen duquel la vie se propage dans le règne végétal aussi bien que dans le règne animal. — *Deesse,* ἐκλεῖπον, deficiens, quelque être manquant de ce qu'il lui faut pour vivre et se propager, quelque être unique et n'ayant aucun « adjutorium simile sibi ». Gen., II, 18.

26. — *Uniuscujusque.* Gr. : « l'un assure

bien à chaque être. Qui pourra se rassasier de voir sa gloire?

bona. Et quis satiabitur videns gloriam ejus?

CHAPITRE XLIII

Louange de Dieu par la nature : beauté du firmament (℣. 1). — Le soleil et sa chaleur (℣℣. 2-5). — La lune et ses phases (℣℣. 6-9). — Les étoiles (℣℣. 10, 11). — L'arc-en-ciel (℣℣. 12, 13). — La neige, les éclairs, la grêle, le tonnerre (℣℣. 14-20). — La glace produite par le vent du nord (℣℣. 21, 22). — Le vent brûlant du midi et la rosée (℣℣. 23, 24). — La mer, les îles, et les merveilles qu'on y rencontre (℣℣. 25-26). — Tous ces êtres maintenus par la parole de Dieu (℣. 28). — Impuissance de l'homme à louer Dieu comme il le mérite et à connaître les œuvres de sa puissance (℣℣. 29-37).

1. Le firmament est magnifique par son élévation, et l'aspect du ciel est une vision de gloire.
2. Le soleil glorifie Dieu quand il apparaît à son lever comme un instrument admirable sorti des mains du Très-Haut.
3. A son midi il brûle la terre, et qui peut tenir devant son ardeur? On se sert d'une fournaise quand on veut travailler au feu;
4. Le soleil chauffe les montagnes

1. Altitudinis firmamentum pulchritudo ejus est, species cœli in visione gloriæ.
2. Sol in aspectu annuntians in exitu, vas admirabile opus Excelsi.
3. In meridiano exurit terram, et in conspectu ardoris ejus quis poterit sustinere? Fornacem custodiens in operibus ardoris;
4. Tripliciter sol exurens montes,

---

les biens de l'autre ». — *Gloriam*, la gloire de Dieu manifestée par les merveilles de la nature; l'homme ne peut la comprendre, et la comprît-il, il ne peut être rassasié que par la possession de la gloire surnaturelle qui fera l'objet de la vision béatifique : « Satiabor cum apparuerit gloria tua ». Ps., XVI, 15.

Chap. XLIII. — 1. — *Altitudinis*. Gr. : « la gloire des hauteurs c'est le firmament de pureté », le firmament très pur, très limpide et très brillant. Exod., XXIV, 10. — *Visione gloriæ*. Nul spectacle plus grandiose que celui du ciel semé d'étoiles.

Un monde est assoupi sous la voûte des cieux;
Mais dans la voûte même où s'élèvent mes yeux,
Que de mondes nouveaux, que de soleils sans nombre,
Trahis par leur splendeur étincellent dans l'ombre!
Lamart.

2. — *In aspectu*. Gr. : « le soleil à son apparition publiant (la gloire de Dieu) à son lever ». Ps., XVIII, 2. — *Vas*, σκεῦος, le *keli* hébreu, l'instrument qui est dans la main de l'ouvrier. Le soleil, malgré sa magnificence et sa grandeur, est dans la main de Dieu comme le moindre atôme. Aussi « quando hunc vides, auctorem ejus considera; quando hunc miraris, lauda prius ipsius creatorem. Si tam gratus est sol consors et particeps creaturæ, quam bonus est sol ille justitiæ! » S. Ambr., Hexam. IV, 1, 2. « Sensible image de la bonté divine, le soleil avec son vaste volume, sa beauté parfaite et son perpétuel éclat, pâle reflet de Celui qui est bon, envoie ses rayons à tout ce qui peut les recevoir, et déploie au loin ses splendeurs, déversant sur le monde visible tout entier, tant supérieur qu'inférieur, ses limpides clartés ». S. Denis, Noms div. IV, 4.

3. — *Custodiens*, φυσῶν, soufflant le fourneau pour les ouvrages de chaleur. La Vulgate a lu φυλάσσων. Cet hémistiche est au nominatif absolu, et il renferme une comparaison dont l'auteur va se servir pour donner l'idée de la chaleur solaire.

4. — *Tripliciter*. Le forgeron qui veut battre le fer, le potier qui veut cuire l'argile allument un grand feu; mais l'ardeur du soleil dans les montagnes, dans les vallons en-

radios igneos exsufflans, et refulgens radiis suis obcæcat oculos.

5. Magnus Dominus qui fecit illum, et in sermonibus ejus festinavit iter.

6. Et luna in omnibus in tempore suo, ostensio temporis, et signum ævi.

7. A luna signum diei festi, luminare quod minuitur in consummatione.

8. Mensis secundum nomen ejus est, crescens mirabiliter in consummatione.

9. Vas castrorum in excelsis, in firmamento cœli resplendens gloriose.

10. Species cœli gloria stellarum,

trois fois plus fort, il lance des rayons de feu, et par la vivacité de sa lumière il éblouit les yeux.

5. Grand est le Seigneur qui l'a fait, et sur les ordres de qui il précipite sa course.

6. Et la lune, par la régularité de ses phases, détermine le temps et marque les époques.

7. Le jour de fête est indiqué par la lune, ce flambeau qui diminue jusqu'à sa disparition.

8. C'est d'elle que le mois tire son nom, et elle croît merveilleusement jusqu'à ce qu'elle soit pleine.

9. C'est comme le fanal d'un camp au haut des cieux, et elle resplendit *magnifiquement* dans le firmament.

10. La beauté du ciel, c'est l'éclat

---

cadrés de montagnes est trois fois, c'est-à-dire beaucoup plus grande. Cette expression, hyperbolique si on l'entend de la température d'un lieu donné, quand il est échauffé par le soleil, reste énormément au-dessous de la vérité, si on considère la quantité de chaleur versée par le soleil même dans une contrée restreinte, une simple vallée, et à plus forte raison la température de l'astre lui-même où tous les corps sont dissociés et réduits à l'état gazeux. — *Radios*. Gr. : des vapeurs.

5. — *Festinavit*. Ps., XVIII, 6. « Loué soit mon Seigneur, à cause de toutes les créatures, et singulièrement pour notre frère, messire le Soleil, qui nous donne le jour et la lumière. Il est beau et rayonnant d'une grande splendeur, et il rend témoignage de vous, ô mon Dieu ». S. Fr. D'Ass., Cant. du Soleil.

6. — *Signum ævi*. Gen. I, 14. Le Sage signale deux choses dans la lune, la régularité de sa course et la variété de ses phases. C'est par là qu'elle peut servir de base au calendrier, et déterminer l'époque des fêtes.

7. — *In consummatione*, ἐπὶ συντελείας. La lune diminue jusqu'à l'achèvement, jusqu'à sa disparition totale à la nouvelle lune. On pourrait aussi traduire le grec : elle diminue dans sa plénitude, à partir de son plein. Le substantif employé se prête aux deux traductions, avec lesquelles d'ailleurs le sens reste identique.

8. *Secundum nomen*. Cette étymologie se vérifie en hébreu : ירח, *iareach*, lune et *iérach*, mois ; en grec : « nam et a luna mensis dicitur, quia græco nomine luna *mene* vocatur ». Macrob., in Somn. Scip. II, 11 ; aussi au lieu de σελήνη, le traducteur grec aurait-il dû mettre ici μήνη d'ou vient μήν : en allemand : *mond* et *monat;* en anglais : *moon* et *month*, etc., tous mots dérivant de la racine sanscrite *ma*, d'où *mâsa* qui en cette langue signifie à la fois lune et mois. L'auteur veut établir entre les deux idées de lune et de mois non-seulement une similitude nominale, mais aussi une relation de causalité, parce que les mois étaient lunaires. Chez les modernes, qui mesurent le temps sur le soleil, il n'y a plus de relation chronologique entre le calendrier et la marche de la lune, sauf pour la fixation de la fête de Pâques, et mois et lunaison sont des périodes fort différentes. — *In consummatione*. Gr. : dans son changement, dans ses phases.

9. — *Vas castrorum*, σκεῦος, comme ℣. 12. Seulement ici ce mot emprunte à celui qui le suit un sens plus déterminé. Les étoiles souvent appelées l'armée du ciel, II Esdr., IX, 6, sont comparées à un camp au milieu duquel la lune brille comme un fanal militaire, comme la torche allumée dans un vase pour éclairer tout le camp. Cfr. Judic., VII, 16. « Loué soyez-vous, mon Seigneur, pour notre sœur la Lune et pour les étoiles. Vous les avez formées dans les cieux, claires et belles ». S. Fr. d'Ass., Cant. du Soleil.

10. — La traduction latine se comprend très bien : toutes les étoiles du firmament, c'est le Seigneur qui illumine le monde, c'est à-dire, c'est l'œuvre du Seigneur. Le grec est ainsi conçu : κόσμος φωτίζων ἐν ὑψίστοις κύριος : « c'est un monde brillant », ou : « c'est un ornement brillant, c'est le Seigneur dans les

des étoiles, par lesquelles le Seigneur illumine le monde dans les hauteurs.

11. Au commandement du Saint, elles se mettent à ses ordres, et sont infatigables dans leurs veilles.

12. Vois l'arc-en-ciel et bénis celui qui l'a fait; il est très beau dans sa splendeur.

13. Il entoure le ciel de son cercle éclatant; ce sont les mains du Très-Haut qui l'ont étendu.

14. Par son ordre il précipite la neige et fait briller soudain les éclairs de sa vengeance.

15. Pour la même raison ses trésors s'ouvrent, et les nuées s'envolent comme des oiseaux.

16. Par sa puissance il établit les nuées, et la grêle tombe comme des éclats de pierre.

17. A sa vue les montagnes s'ébranlent, et sur son ordre le vent du midi se met à souffler.

18. La voix de son tonnerre frappe la terre, l'aquilon se déchaîne et les vents se rassemblent.

mundum illuminans in excelsis Dominus.

11. In verbis sancti stabunt ad judicium, et non deficient in vigiliis suis.

12. Vide arcum et benedic eum qui fecit illum; valde speciosus est in splendore suo.

Gen. 9, 13 et 14.

13. Gyravit cœlum in circuitu gloriæ suæ, manus Excelsi aperuerunt illum.

14. Imperio suo acceleravit nivem, et accelerat coruscationes emittere judicii sui,

15. Propterea aperti sunt thesauri, et evolaverunt nebulæ sicut aves.

16. In magnitudine sua posuit nubes, et confracti sunt lapides grandinis.

17. In conspectu ejus commovebuntur montes, et in voluntate ejus aspirabit notus.

18. Vox tonitrui ejus verberabit terram, tempestas aquilonis, et congregatio spiritus.

---

hauteurs »; mais comme beaucoup lisent κυρίου, on arrive à cet autre sens : c'est un ornement brillant dans les hauteurs du Seigneur, c'est-à-dire, dans les hauteurs les plus élevées.

11. — *Ad judicium*, κατὰ κρίμα, selon le jugement, l'ordre du Seigneur. Bar., III, 34, 35. — *Deficient*. Gr. : « elles ne se relâchent pas », elles ne se fatiguent pas. L'auteur suit sa comparaison : les étoiles sont comme dans un camp ou chacun veille et reste à son poste.

12. — *Speciosus*, indépendamment de la signification que le Seigneur y a plus tard attachée. Gen., IX, 14.

13. — *Aperuerunt*. Gr. : « l'ont étendu ».

14. — Ce verset associe la neige et les éclairs, non comme phénomènes se produisant simultanément, mais comme manifestations également frappantes de la puissance divine.

15. — *Thesauri*, les réservoirs où la pluie et la neige sont censées enfermées. Job. XXXVIII, 22; Deut., XXVIII, 12; Jer., X, 13; LI, 16.

16. — *Posuit*, ἴσχυσε, il a fortifié les nuées, il leur a donné la force de porter la grêle. Le verbe grec, ordinairement neutre, est pris ici dans un sens actif. L'auteur parle toujours suivant les apparences et suppose la grêle déjà toute formée dans les nuages. On sait d'ailleurs que jusqu'aujourd'hui la formation de la grêle est un des phénomènes les moins expliqués de la météorologie. — *Lapides*. Comparaison empruntée à Jos., X, 11; Ezech., XXXVIII, 22.

17. — Ce verset et le suivant sont ainsi disposés en grec : « ℣. 17, la voix de son tonnerre fait trembler la terre, et à sa vue, les montagnes sont ébranlées; ℣. 18, sur son ordre, le Notus souffle avec la tempête de l'Aquilon et l'ensemble des vents ». Cet ordre, suivi par la plupart des manuscrits grecs, accouple mieux ensemble les membres parallèles que le texte actuel où, de plus, le ℣. 17 est obligé de commencer par un καί inexplicable. — *Notus*, le vent du midi.

18. — *Verberabit*, ὠδίνησε, a donné les douleurs de l'enfantement, a rempli de crainte et de douleur. On lit dans plusieurs manuscrits ὠνείδισεν, increpavit, et συνέσεισε, que traduit la Vulgate. Le premier de ces trois verbes traduit l'hebreu *iachal*, employé exac-

19. Et sicut avis deponens ad sedendum, aspergit nivem, et sicut locusta demergens descensus ejus.

19. Il répand la neige comme des oiseaux qui descendent à terre, et elle tombe comme une bande de sauterelles.

20. Pulchritudinem candoris ejus admirabitur oculus; et super imbrem ejus expavescet cor.

20. L'œil admire l'éclat de sa blancheur, et l'esprit s'étonne de sa chute.

21. Gelu sicut salem effundet super terram; et dum gelaverit, fiet tanquam cacumina tribuli.

21. Il répand sur la terre le givre comme du sel, et quand il gèle, il y a comme des pointes de chardons.

22. Frigidus ventus aquilo flavit, et gelavit cristallus ab aqua, super omnem congregationem aquarum requiescet, et sicut lorica induet se aquis.

22. Le vent froid du nord se met à souffler, l'eau se congèle comme du cristal, qui s'étend sur tous les amas liquides, et revêt les eaux comme d'une cuirasse.

23. Et devorabit montes, et exuret desertum, et extinguet viride, sicut igne.

23. Il dévore les montagnes, brûle le désert et dessèche la verdure, comme le feu.

24. Medicina omnium in festinatione nebulæ; et ros obvians ab ardore venienti humilem efficiet eum.

24. Pour remédier à ces maux, une nuée se hâte, et la rosée qui survient après le vent brûlant l'abat aussitôt.

25. In sermone ejus siluit ventus,

25. *Quand il parle, le vent se tait;*

---

tement dans le même sens Ps. XXVIII, 8 : « Vox Domini præparantis cervos », où « præparans » serait mieux traduit par « obstetricans », S. Hier., « parturire faciens ». — *Congregatio*, συστροφή, l'attroupement, le tourbillon des vents.

19. — Gr. : « Il (Dieu) répand la neige comme des oiseaux qui s'abattent, et sa descente est comme la sauterelle qui se laisse tomber ». L'objet le plus commun sert de comparaison pour faire connaître l'objet le plus rare; dans nos contrées, on dirait que les oiseaux voltigent et que les sauterelles s'abattent dru comme neige; en Palestine, il faut renverser les termes de la comparaison.

20. — *Super imbrem*, sur sa pluie, ὑετός ne désignant ni l'inondation que produit la fonte de la neige, ni l'humidité qu'elle laisse sur la terre, mais la chute même de la neige. Voir tomber la neige est en effet un spectacle des plus extraordinaires aux yeux de ceux qui en sont témoins pour la première fois, ou qui ne peuvent que très rarement contempler ce phénomène.

21. — *Gelu*. Gr. : « le givre » en effet semblable au sel. Pour la même raison qu'au ℣. 19, c'est le sel qui est ici le terme de comparaison. — *Cacumen tribuli*, σκολόπων, de choses pointues.

22. — *Crystallus ab aqua*. Ce qui était de l'eau devient comme du cristal. — *Requiescet* a pour sujet le cristal, la glace, dont l'immobilité succède à l'agitation de l'eau courante. — *Aquis*. Gr. : « et l'eau se revêt comme d'une cuirasse » ; ou, en prêtant a ἐνδύσεται un sens actif pour conserver le même sujet : « elle (la glace) revêt l'eau comme d'une cuirasse ».

23. — Plusieurs commentateurs entendent encore ce verset du froid qui brûle et détruit tout comme le feu. L'expression ne pourrait être juste qu'en parlant d'un froid intense, tel que la Palestine n'en connaît guère. Mais le verset suivant ne permet aucunement d'adopter ce sens. Aussi faut-il voir ici le vent brûlant, le καύσων, qui est opposé au vent glacial du nord. Le sujet des verbes, comme dans la plupart des versets précédents, est Dieu lui-même.

24. — Gr. : « le remède (le rafraîchissement, ἴασις, *marphe*) de tout promptement est un nuage ; la rosée survenant ἱλαρώσει, réjouit après le vent brûlant ». On pourrait à la rigueur entendre le premier membre du froid que diminue l'arrivée d'un nuage, en empêchant le rayonnement; mais comment faire plier le second hémistiche au même sens?

25. — *Siluit ventus*, le vent du nord qui gelait tout et le vent du midi qui consumait tout. — *Placavit*, ἐκόπασεν, il fit cesser, il apaisa; par sa seule pensée, il contient l'océan, il calme ses fureurs et l'empêche d'envahir les continents. — *Et plantavit*. Voici ce qu'on lit dans le grec actuel : καὶ ἐφύτευσεν

par sa pensée il a apaisé l'océan, et *le Seigneur* y a planté des îles.

26. Ceux qui naviguent sur mer peuvent en raconter les périls, et à leurs récits nous sommes saisis d'étonnement.

27. Là sont des œuvres magnifiques et merveilleuses, différentes espèces d'animaux, *toutes sortes de bêtes* et des êtres monstrueux.

28. Par lui, tout marche avec assurance à sa fin, et sa parole met partout l'harmonie.

29. Nous dirions beaucoup et nous manquerions de paroles; le résumé de ces discours, c'est qu'il est en tout.

30. Si nous le glorifions que pourrons-nous? car le Tout-Puissant est supérieur à toutes ses œuvres.

31. Le Seigneur est terrible et souverainement grand, et sa puissance est merveilleuse.

et cogitatione sua placavit abyssum, et plantavit in illa Dominus insulas.

26. Qui navigant mare, enarrent pericula ejus; et audientes auribus nostris admirabimur.

27. Illic præclara opera, et mirabilia; varia bestiarum genera, et omnium pecorum, et creatura belluarum.

28. Propter ipsum confirmatus est itineris finis, et in sermone ejus composita sunt omnia.

29. Multa dicemus, et deficiemus in verbis; consummatio autem sermonum, ipse est in omnibus.

30. Gloriantes ad quid valebimus? ipse enim Omnipotens super omnia opera sua.

31. Terribilis Dominus, et magnus vehementer, et mirabilis potentia ipsius.

αὐτήν Ἰησοῦς, leçon reproduite par quelques manuscrits latins, mais reconnue fautive par tout le monde. Le texte suivi par la Vulgate, et conservé dans Compl. et la plupart des manuscrits est celui-ci : καὶ ἐφύτευσεν ἐν αὐτῇ νήσους.

26. — *Qui navigant mare.* Les récits qui venaient des hardis navigateurs phéniciens devaient surtout émerveiller ceux qui les entendaient.

27. — *Illic,* dans ces îles. Les Hébreux appelaient îles toutes les contrées dont ils étaient séparés par la mer. — *Belluarum,* κητῶν, de monstres marins.

28. — Gr. : δι' αὐτὸν εὐοδία τέλος αὐτοῦ, par lui sa fin (le but qu'il s'est proposé) est bonne voie (elle réussit, elle est obtenue). Compl. : par lui prospère son ange. Avec l'addition *itineris* de la Vulgate, ce verset doit se rattacher à ce qui précède. — *Composita sunt,* σύγκειται, tout est établi, tout repose sur sa parole. Le premier hémistiche, parallèle à celui-ci, doit se prendre dans un sens analogue.

29. — *Deficiemus.* Car « il n'y a moyen ni d'exprimer, ni de connaître, ni d'imaginer sa puissance, supérieure à tout, qui dans l'étendue de son pouvoir rend puissante même la faiblesse, et embrasse et conserve les derniers de ses échos ». S. Denis, Noms div. VIII, 2. — *Ipse est in omnibus.* « Ipse manet intra omnia, ipse extra omnia, ipse supra omnia, ipse infra omnia; et superior est per potentiam, et inferior per sustentationem, exterior per magnitudinem, interior per subtilitatem; sursum regens, deorsum continens, extra circumdans, interius penetrans... Unus idemque totus ubique præsidendo sustinens, sustinendo præsidens, circumdando penetrans, penetrando circumdans ». S. Greg., Mor. I, 12. Le grec est encore plus énergique : τὸ πᾶν ἐστιν αὐτός. C'est là le résumé de tout ce qu'on peut dire; Dieu possède tout l'être, non pas numériquement, puisqu'il a créé des êtres distincts de lui-même, mais éminemment et virtuellement. « Dieu n'est pas ceci plutôt que cela, il n'est pas d'une façon plutôt que d'une autre, mais il est tout, comme auteur de tout, possédant en lui-même dans leur ensemble et par avance les principes divers et les termes de tout ». S. Denis, Op. cit. V, 8. Il n'y a donc point lieu de soupçonner dans le fils de Sirach la moindre idée de panthéisme. « A veteribus philosophis vocatus est Deus τὸ πᾶν, id est, *universum*,... quia universæ quæ aliquo modo esse participant, complectitur... ita ut sit omnia formaliter et eminenter ». Lessius, Perf. div. I, 1, 5.

30. — *Gloriantes,* δοξάζοντες, en voulant rendre gloire à Dieu, où pourrons-nous quelque chose, où trouverons-nous de quoi dire quelque chose de Celui qui est ineffable? — *Omnipotens,* μέγας.

31. — *Mirabilis.* Ps., CXLIV, 3.

32. Glorificantes Dominum quantumcumque potueritis, supervalebit enim adhuc, et admirabilis magnificentia ejus.

33. Benedicentes Dominum, exaltate illum quantum potestis, major enim est omni laude.

34. Exaltantes eum replemini virtute; ne laboretis; non enim comprehendetis.

35. Quis videbit eum, et enarrabit? et quis magnificabit eum sicut est ab initio?

Ps. 105, 2.

36. Multa abscondita sunt majora his; pauca enim vidimus operum ejus.

37. Omnia autem Dominus fecit, et pie agentibus dedit sapientiam.

32. Glorifiez le Seigneur tant que vous le pourrez, sa puissance restera toujours plus grande encore, *car sa majesté est admirable.*

33. *Bénissez le Seigneur, et exaltez-le tant que vous pourrez; il est au-dessus de toute louange.*

34. Pour l'exalter rassemblez toutes vos forces; pourquoi tant de peine? vous ne pourrez réussir.

35. Qui pourra le voir et en parler? Qui dira sa grandeur telle qu'elle est *dès l'origine?*

36. Beaucoup de merveilles encore plus grandes nous sont cachées, car nous ne voyons qu'un petit nombre de ses œuvres.

37. C'est le Seigneur qui a tout fait, et qui a donné la sagesse à ceux qui vivent dans la piété.

---

32. — Les théologiens distinguent à la suite de S. Thomas, in Rom., I, 19, lect. 6, trois moyens d'arriver à la connaissance de Dieu, viam causalitatis, viam negationis, viam excellentiæ. Or, c'est le triple procédé dont se sert le fils de Sirach, ℣℣. 29-32, pour nous parler de Dieu. « Est autem Deus τὸ πᾶν ut causa exemplaris eminens, complectens eminenter et virtualiter omnium perfectiones. Hoc autem cognoscimus *via causalitatis*... Ipse enim omnipotens super (παρά, præter, extra) omnia opera sua, consequenter nihil eorum quæ illa sunt; hoc assequimur per *negationem*... Supervalebit enim adhuc... *En via excellentiæ* ». Hurter, Theol. dogm. Tract. v, Th. 80.

33. — *Major omni laude.* C'est la pensée dont S. Thomas s'est inspiré pour célébrer la merveille de la puissance et de l'amour :

Quantum potes, tantum aude,
Quia major omni laude,
Nec laudare sufficis.

34. — *Replemini,* πληθύνατε, multpliez, accroissez vos éloges avec force. — *Ne laboretis,* μὴ κοπιᾶτε, ne vous lassez pas, ou : ne travaillez pas, le verbe a les deux sens. Les deux significations pourraient être prises indifféremment si l'hémistiche était détaché; mais l'auteur après avoir dit qu'il faut déployer toutes ses forces, ne peut pas ajouter incontinent après qu'il ne faut pas se donner de peine. Le sens général est celui-ci : faites tout ce que vous pourrez, ne vous lassez pas, mais malgré tant d'efforts, vous ne pourrez réussir à louer Dieu comme il le mérite.

35. — *Et enarrabit.* Dieu est inexprimable aussi bien dans son être que dans ses divines pefections; aussi les Pères l'appellent-ils ἀνώνυμον. — *Sicut est.* « Sentire Deum taciti aliquatenus possumus, ut autem ipse est, sermone explicare non possumus... Quid enim de eo condigne dicas, qui est sublimitate omni sublimior, et altitudine omni altior, et omni luce lucidior... et omni potentia potentior... » Novatian., de Trin. 2. — *Ab initio,* qui n'est pas dans le grec, n'ajoute aucune idée quand il s'agit de Dieu éternel et immuable.

36. — *Multa abscondita,* dans les œuvres *ad extra,* et infiniment plus encore dans les œuvres *ad intra.* L'auteur ne parle ici que des premières. Que de choses que nous ignorons, que de merveilles qui nous échappent dans ces millions de mondes dont nous soupçonnons à peine l'existence, et même dans ce grain de poussière que nous habitons, et dont l'homme, après des siècles d'efforts, ne connaît pas encore bien la simple enveloppe! En vérité! « pauca vidimus », et il reste encore « multa abscondita ».

37. — *Sapientiam.* C'est par la sagesse reçue de Dieu qu'on peut connaître quelque chose aux splendeurs de l'œuvre divine, et se servir ensuite de cette connaissance pour atteindre sa propre fin. C'est à quoi ont réussi les saints personnages dont l'auteur sacré va maintenant entreprendre l'éloge.

CHAPITRE XLIV

Eloge des personnages illustres des anciens temps, rois, prophètes, docteurs, hommes qui se sont fait un nom par leurs vertus (℣℣. 1-9). — Gloire qu'ils ont acquise pour eux et pour leur postérité (℣℣. 10-15). — Enoch (℣. 16). — Noé (℣℣. 17-19). — Abraham (℣℣. 20-23). — Isaac (℣. 24). — Jacob et ses enfants, chefs des tribus (℣℣. 25-27).

1. Faisons l'éloge des hommes illustres, de nos pères dont nous sommes issus.

2. Le Seigneur par sa puissance a opéré de glorieuses merveilles dès l'origine.

3. Des princes au sein de leurs royaumes, des hommes grands par la puissance et doués de prudence, ceux qui ont exercé *parmi les prophètes* la dignité de prophètes,

4. Ceux qui ont commandé au peuple de leur temps, ceux qui à l'aide de leur sagesse ont parlé saintement aux nations,

5. Ceux qui par leur habileté ont

1. Laudemus viros gloriosos, et parentes nostros in generatione sua.

2. Multam gloriam fecit Dominus magnificentia sua a sæculo.

3. Dominantes in potestatibus suis, homines magni virtute, et prudentia sua præditi, nuntiantes in prophetis dignitatem prophetarum.

4. Et imperantes in præsenti populo, et virtute prudentiæ populis sanctissima verba.

5. In peritia sua requirentes mo-

Chap. xliv. — 1. — Le grec porte en titre : Eloge des Pères. Après avoir essayé de chanter les louanges du Seigneur en décrivant les principales merveilles de la création, le fils de Sirach va célébrer la gloire des hommes qui se sont illustrés dans le passé. Il ne cessera donc pas de chanter les louanges du Seigneur, car si la puissance divine éclate à travers les splendeurs du monde matériel, elle est plus admirable encore dans les saints qui sont les chefs-d'œuvre de la magnificence, de la sagesse et de la bonté de Dieu. — *In generatione sua.* Gr. : « de nos pères par la génération », des pères de notre race. Depuis Abraham, en effet, les saints personnages dont le portrait va être tracé sont tous Hébreux. Et où chercher ailleurs des modèles de vertu?

2. — *Fecit.* Quelques textes grecs ajoutent ἐν αὐτοῖς ce qui complète bien la pensée.

3. — Ici commence l'énumération générale des différents états dans lesquels les justes se sont illustrés. — *Dominantes.* Gr. : « ceux qui ont régné dans leurs royaumes ». — *Magni.* Gr. : « et les hommes renommés par leur puissance ». — *Præditi.* Gr. : « conseillant dans leur prudence et annonçant par des prophéties ». La première partie du verset s'applique aux rois et aux princes, la seconde aux prophètes qui étaient auprès des rois comme les représentants de Jéhova, et servaient de contrepoids à la puissance royale ; ils remplissaient auprès des souverains le rôle de conseillers, et quand il en était besoin, ils prophétisaient, c'est-à-dire révélaient les desseins et les volontés de Dieu.

4. — *Imperantes.* Voici ce que donne mot à mot le texte grec de ce verset : « duces populi in consiliis, et scientia litteraturæ (γραμματείας) populi, sapientes sermones in disciplina eorum ». On ne peut guère avoir de sens acceptable et retrouver le second hémistiche qu'en lisant γραμματεῖς : « les chefs du peuple par les conseils, et par la science les docteurs du peuple ayant des paroles sages pour l'instruire ». De même, σοφοὶ λόγοι est mis pour σοφοὶ λόγοις, ou σοφοῖς λόγοις.

5. — *In peritia sua,* traduction des derniers mots grecs du verset précédent : ἐν παιδείᾳ αὐτῶν. — *Modos musicos,* les mélodies adaptées aux hymnes sacrés. La musique, quand elle s'applique à élever les âmes à Dieu, mérite d'illustrer ceux qui la cultivent, et qui travaillent ainsi du même coup à l'utilité de l'homme et à la gloire du Seigneur.

dos musicos, et narrantes carmina scripturarum.

6. Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes; pacificantes in domibus suis.

7. Omnes isti in generationibus gentis suæ gloriam adepti sunt, et in diebus suis habentur in laudibus.

8. Qui de illis nati sunt, reliquerunt nomen narrandi laudes eorum;

9. Et sunt quorum non est memoria; perierunt quasi qui non fuerint; et nati sunt, quasi non nati, et filii ipsorum cum ipsis.

10. Sed illi viri misericordiæ sunt, quorum pietates non defuerunt;

11. Cum semine eorum permanent bona.

inventé des mélodies musicales, et ont publié les cantiques de l'Ecriture,

6. Les hommes riches et vertueux *qui ont eu le goût de ce qui est beau*, et ont fait régner la paix dans leurs demeures.

7. Ils ont tous acquis la gloire parmi les générations de leur nation, et en leur temps ils ont été l'objet des louanges.

8. *Ceux qui sont nés* d'eux ont laissé un nom qui fait célébrer leur gloire.

9. Mais il en est dont on a perdu le souvenir; ils ont péri comme s'ils n'avaient jamais été; ils sont nés, mais c'est comme s'ils n'étaient pas venus au monde, eux et leurs enfants.

10. Quant à eux, ce sont des hommes de miséricorde dont les vertus ne sont pas oubliées.

11. Les biens restent attachés à leur postérité.

Eph., v, 19. — *Narrantes,* διηγούμενοι ἔπη ἐν γραφῇ, « racontant des poèmes dans l'écriture ». Le mot ἔπος ne se lit qu'ici dans la Bible grecque. Ces poèmes ne sont ni les prophéties, ni les instructions des sages, mentionnées plus haut, mais les écrits comme le livre de Job, le Cantique des Cantiques, et surtout les Psaumes, composés pour être chantés.

6. — *In virtute.* Gr. : « des hommes riches, excellant en puissance », ou plus probablement « en vertu », ἰσχύϊ, Prov., xxxi, 10. — *Pulchritudinis,* la beauté, splendeur du bien, et identique avec lui. « Le beau est identique au bon; tout aspire au beau et au bon d'une façon quelconque, et il n'y a rien en réalité qui ne participe au bon et au beau ». S. Denis, Noms div. iv, 7. Ps., xliv, 4. — *Pacificantes,* vivant en paix dans leurs demeures, et ne s'occupant pas des affaires publiques.

7. — *Omnes isti,* les rois, les princes, les prophètes, les docteurs, les musiciens, les poètes et les simples particuliers qui, chacun selon leur condition, ont mené une vie vertueuse.

8. — *Qui de illis.* Le grec a seulement : εἰσὶν αὐτῶν, « il y en a parmi eux qui ont laissé un nom pour qu'on raconte leurs louanges », de manière à ce qu'on puisse faire leur éloge.

9. — *Non est memoria.* On pourrait entendre ceci de ceux qui ont mené une vie sainte, mais inconnue du monde; et ils sont nombreux à toutes les époques, ces hommes pieux et modestes

Quorum solus habet comperta vocabula Christus,

comme Prudence le dit des martyrs. De Beat. Hippolyt. Mais la suite du verset ne peut s'appliquer qu'aux impies, et ce sont eux que reconnaissent ici tous les commentateurs. En effet, le terme *perierunt,* ἀπώλοντο, est consacré dans l'Ecriture pour marquer la damnation des méchants, et non l'oubli qui entoure la mémoire de certains justes. — *Cum ipsis.* Gr : après eux.

10. — *Viri misericordiæ, anshei-chesed,* les justes, Is., lvii, 1, qui ont été l'objet de la bonté de Dieu, et ont exercé la bonté à leur tour. Cfr. S. Bern., S. 3 de SS. Apost. Pet. et Paul. — *Defuerunt.* Gr. : n'ont pas été oubliées.

11. — Ce verset et le suivant sont différemment coupés dans le grec : « cum semine eorum permanet bona hæreditas, nepotes eorum in testamentis; stat semen eorum et

12. Leurs enfants sont un saint héritage, et leur race est restée fidèle à l'alliance du Seigneur.
13. A cause d'eux, leurs fils subsistent à jamais, et il n'y aura de terme *ni pour leur race ni* pour leur gloire.
14. Leurs corps sont ensevelis en paix, et leur nom vit de génération en génération.
15. Les peuples célèbreront leur sagesse, et l'assemblée publiera leurs louanges.
16. Enoch a plu à Dieu, et il a été

12. Hæreditas sancta nepotes eorum, et in testamentis stetit semen eorum.
13. Et filii eorum propter illos usque in æternum manent; semen eorum et gloria eorum non derelinquetur.
14. Corpora ipsorum in pace sepulta sunt, et nomen eorum vivit in generationem et generationem.
15. Sapientiam ipsorum narrent populi, et laudem eorum nuntiet ecclesia.
16. Henoch placuit Deo, et trans-

filii eorum propter illos ». La division du latin est préférable; nous y trouvons plus distinctement les éléments de quatre hémistiches.

12. — *Hæreditas,* l'abstrait pour le concret : « leurs petits enfants sont des héritiers saints », ou en supposant *nepotes* à un autre cas dans l'original : « un héritage saint est pour leurs petits enfants ». — *Stetit.* La bénédiction paternelle n'est profitable aux enfants qu'autant qu'ils continuent à marcher fidèlement dans la voie du bien ; or, le premier effet de cette bénédiction est précisément de les maintenir dans le chemin du devoir. Les testaments dont il est ici question sont les alliances renouvelées à plusieurs reprises entre le Seigneur et les patriarches, IV Reg., XXIII, 3.

13. — Gr. : « et leurs enfants à cause d'eux »; ils subsistent et sont bénis en considération de leur pères. Supr. XXXVI, 14-18; « leur race demeure éternellement, et leur gloire ne sera pas enlevée ».

14.—*In pace.* Gen., XV, 15; Sap., III, 3. L'Eglise applique ce verset à ses martyrs dont les corps reposent dans une paix glorieuse en attendant la bienheureuse résurrection. Ad Laud. plur. Mart.

15. — L'Eglise a encore pris ce verset et d'autres passage épars dans ce chapitre et dans la fin du livre, pour composer une partie de son office des Pontifes, notamment les les Antiennes des Heures et l'Epître de la messe.

16. — *Translatus est.* Gen., V, 22; Sap., IV, 10.— *In paradisum.* Ces mots ne sont que dans la Vulgate. Qu'entendre ici par le paradis? Ce ne peut être le ciel, que Jésus-Christ seul devait ouvrir le premier à son Ascension, et, quoique Josèphe dise qu'Enoch ἀνεχώρησε πρὸς τὸ θεῖον, Ant., I, 3, 4, il est impossible d'admettre que le saint patriarche ait joui de la vision de Dieu avant la rédemption. Plusieurs Pères font vivre Enoch dans le paradis terrestre : « raptus est ad paradisum terrestrem, ubi cum Elia simul creditur vivere usque ad adventum Antichristi ». S. Thom., 3, XLIX, 5. Mais qu'est-ce que le paradis terrestre, surtout depuis le déluge? Peut-être Enoch a-t-il été transporté tout vivant dans les limbes. La plus certaine opinion sur la question est celle de S. Jean Chrysostôme, de S. Augustin, de S. Grégoire, qui avouent simplement qu'on ne sait pas où sont Enoch et Elie, « quos tamen », ajoute le saint Evêque d'Hippone, « non dubitamus in quibus nati sunt corporibus vivere ». De Pecc. origin., II, 23. — *Ut det gentibus.* Gr. : « il fut transporté ὑπόδειγμα μετανοίας ταῖς γενεαῖς, exemple de pénitence pour les générations ». Nous avons sur ce texte deux sortes d'explications assez opposées. Philon, de Abraham, fidèle à son système d'interprétation allégorique (Cfr. Sagesse, Préf. p. 14) suppose tout simplement qu'Enoch, après avoir mené une vie coupable, se convertit : « la translation, dit-il, signifie la conversion et la pénitence, et il est dit avec raison qu'on ne le trouva plus après sa translation, soit parce qu'il quitta et déroba aux regards son ancienne vie coupable et ne fut plus retrouvé, comme s'il n'avait jamais existé auparavant, soit parce qu'il n'est pas facile de retrouver avec sa nature celui qui s'est converti et rangé à une meilleure conduite ». Les commentateurs protestants s'en tiennent à cette explication : par la pénitence qui suivit ses fautes, Enoch put servir d'exemple à ses contemporains. Ce qui contrarie singulièrement cette interprétation, c'est que loin de faire la moindre mention des crimes d'Enoch, l'Ecriture nous dit toujours au contraire qu'il a plu à Dieu. Il est clair, d'autre part, qu'on peut donner l'exemple de la pénitence sans avoir donné antérieurement celui du péché : telle a été la pénitence de S. Jean-Baptiste et

latus est in paradisum, ut det gentibus pœnitentiam.

Gen. 5, 24; *Hebr.* 11, 5.

transporté *dans le paradis,* pour apporter la pénitence aux nations.

17. Noe inventus est perfectus, justus, et in tempore iracundiæ factus est reconciliatio.

Gen. 9, 9.

17. Noé a été trouvé parfait et juste, et au temps de la colère il a servi de réconciliateur.

18. Ideo dimissum est reliquum terræ, cum factum est diluvium.

18. Aussi un reste fut-il laissé à la terre quand survint le déluge.

19. Testamenta sæculi posita sunt apud illum, ne deleri possit diluvio omnis caro.

Gen. 6, 14 *et* 7, 1; *Hebr.* 11, 7.

19. Une alliance éternelle fut faite avec lui, pour que le genre humain ne put être exterminé par un déluge.

20. Abraham magnus pater multitudinis gentium, et non est inventus similis illi in gloria; qui conservavit legem Excelsi, et fuit in testamento cum illo.

Gen. 12, 2, 15, 5 *et* 17, 4.

20. Abraham est l'illustre père d'une multitude de nations, et il ne s'est trouvé personne qui l'égalât en gloire; il a gardé la loi du Très-Haut et est entré en alliance avec lui.

21. In carne ejus stare fecit testamentum, et in tentatione inventus est fidelis.

Gen. 17, 10; *Gal.* 3, 6; *Gen.* 22, 1.

21. Il a marqué l'alliance sur sa propre chair, et dans l'épreuve, il s'est montré fidèle.

---

celle de bien des saints que l'Eglise loue d'avoir associé « miram vitæ innocentiam pari cum pœnitentia ». Collect. S. Aloys. Mais la tradition signale ici avec persistance un autre sens merveilleux qui, à ce titre même, échappe à l'exégèse rationaliste : Enoch et Elie doivent donner l'exemple de la pénitence et prêcher le repentir à la fin des temps; c'était la croyance des Juifs, confirmée formellement par Notre-Seigneur en particulier pour Elie, Matth., XVII, 10, 11; et la tradition catholique reconnaît dans ces deux personnages les deux témoins de l'Apocalypse. (Cfr. Apoc., XI, 3, et le commentaire, où sont indiqués les Pères qui ont embrassé ce sentiment). C'est ce qu'Estius résume en ces paroles : « Enoch et Eliam adhuc vivere, et ut de Enoch hic dicitur, *ut det gentibus pœnitentiam,* eos ante judicium contra Antichristum prædicaturos, vetus est Ecclesiæ traditio, cujus plerique Patres etiam meminerunt ». Ce verset est un des principaux passages sur lesquels ils s'appuient. Concluons avec Bossuet : « La venue d'Enoch et d'Elie n'est guère moins célèbre parmi les Pères. Ces deux saints n'ont pas été transportés pour rien du milieu des hommes si extraordinairement en corps et en âme; leur course ne paraît pas achevée, et on doit croire que Dieu les réserve pour quelque grand ououvrage. La tradition des Juifs aussi bien que celle des chrétiens les fait revenir à la fin des siècles; cette tradition, à l'égard d'Enoch, s'est conservée dans l'Ecclésiastique. Que si la leçon du grec n'est pas si claire, elle est suppléée en cet endroit, comme en beaucoup d'autres, par celle de la Vulgate, dont nul homme de bon sens, fut-il protestant, ne méprisera jamais l'autorité; d'autant plus que ce ne sont pas seulement les Pères latins qui établissent le retour d'Enoch, les Pères grecs y sont aussi exprès... Il faut être plus que téméraire pour improuver la tradition de la venue d'Enoch et Elie à la fin des siècles ». Préf. à l'Explic. de l'Apoc. XV.

17. — *Perfectus.* Gen., VI, 8, 9. — *Reconciliatio,* ἀντάλλαγμα, la rançon, ce qui a servi à racheter, à sauver le genre humain, « quando ipse ad totius generis reservatur seminarium ». S. Ambr., de Noé, IV. Noe était la figure du Messie, venu non-seulement pour nous racheter, mais aussi pour être lui-même le prix de notre rançon.

18. — *Cum.* Le grec porte à tort διὰ τοῦτο, comme au commencement du verset.

19. — *Testamentum sæculi,* l'alliance que la Genèse appelle aussi éternelle, IX, 16.

20. — *Pater multitudinis.* C'est la signification même du nom d'Abraham. Gen., XVII, 5. — *Similis.* Les autres ont illustré leur peuple, Abraham l'a fondé par sa fidélité à Dieu. — *In testamento.* Gen., XV, 18.

21. — *In carne,* par la circoncision. Gen., XVII, 10. — *In tentatione,* le sacrifice d'Isaac.

22. Aussi par serment Dieu a promis de le glorifier dans sa postérité, de le multiplier comme la poussière de la terre,

23. D'élever sa race comme les astres, et d'étendre son héritage d'une mer à l'autre, et du fleuve aux extrémités de la terre.

24. *Il a traité de même* Isaac, à cause de son père Abraham.

25. Le Seigneur a promis de bénir en lui tous les peuples, et il a confirmé l'alliance sur la tête de Jacob.

26. Il a eu égard à lui dans ses bénédictions, lui a donné un héritage et en a fait le partage entre douze tribus.

27. Et il a conservé après lui des hommes de miséricorde, qui ont trouvé grâce aux yeux de tous les mortels.

22. Ideo jurejurando dedit illi gloriam in gente sua, crescere illum quasi terræ cumulum.

23. Et ut stellas exaltare semen ejus, et hæreditare illos a mari usque ad mare, et a flumine usque ad terminos terræ.

24. Et in Isaac eodem modo fecit propter Abraham patrem ejus.

25. Benedictionem omnium gentium dedit illi Dominus, et testamentum confirmavit super caput Jacob.

26. Agnovit eum in benedictionibus suis, et dedit illi hæreditatem, et divisit illi partem in tribubus duodecim.

27. Et conservavit illi homines misericordiæ, invenientes gratiam in oculis omnis carnis.

---

22. — Gr. : « c'est pourquoi, par serment il lui assura que les nations seraient bénies dans sa race ». C'est la promesse que Dieu fit à Abraham après le sacrifice du mont Moria. Gen., XXII, 17. — *Cumulum,* χοῦν, la poussière, image d'une postérité sans nombre. Num., XXIII, 10.

23. — *Ut stellas.* Les étoiles sont prises ici comme symbole de l'élévation, sans exclure pourtant celui du nombre, comme Gen., XV, 5. — *Hæreditare,* κατακληρονομῆσαι, avec le sens de l'hiphil : les faire hériter, les rendre possesseurs. — *A mari :* de la mer Rouge à la Méditerranée. Le fleuve est l'Euphrate, et l'extrémité de la terre est la frontière de l'Egypte, le désert de Pharan. Exod., XXIII, 31 ; Deut., XI, 24 ; Jos., I, 4. Ces limites ne furent atteintes qu'à l'époque la plus florissante de la monarchie, sous David et Salomon, II Reg., VIII, 1-6 ; III Reg., IV, 7-25. Cfr. Atlas Riess, Pl. II. Mais la promesse visait surtout le royaume messianique, destiné à s'étendre littéralement jusqu'aux extrémités de la terre.

24. — *In Isaac,* Gen., XXVI, 4, 5.

25. — Le grec de ces deux versets est autrement divisé : « et en Isaac il confirma pareillement, à cause d'Abraham son père, la bénédiction de tous les hommes et l'alliance, et κατέπαυσεν, il fit reposer sur la tête de Jacob » la promesse faite antérieurement à Isaac et à Abraham.

26. — *Agnovit,* il le connut, il eut égard à lui. Cet hémistiche est le complément du distique commencé au verset précédent. — *Et dedit.* Gr. : « et il lui donna en héritage, et il divisa ses parts et les partagea entre les douze tribus ». Le partage effectif ne fut fait que sous Josué ; mais le Seigneur établit la base de cette division en donnant douze fils à Jacob.

27. — *Homines misericordiæ,* ℣. 10. Gr. : « il a fait sortir de lui un homme de miséricorde qui a trouvé grâce aux yeux de toute chair ». On a appliqué ceci à Joseph, mais à tort, car si Joseph a été un homme de miséricorde, il n'a trouvé grâce ni devant ses frères, ni devant Putiphar. Ce verset est en grec le commencement de l'éloge de Moïse.

CHAPITRE XLV

Eloge de Moïse (℣℣. 1-6). — Eloge d'Aaron : magnificence des ornements que Dieu lui a assignés (℣℣. 7-17). — Sa consécration et ses fonctions (℣℣. 18-21), — Soin que Dieu a pris de le défendre contre la jalousie et la fureur des révoltés (℣℣. 22-24). — L'héritage d'Aaron et de ses fils (℣℣. 25-27). — Eloge de Phinées (℣℣. 28-31).

1. Dilectus Deo et hominibus Moyses; cujus memoria in benedictione est.

Exod. 11, 3.

2. Similem illum fecit in gloriam sanctorum, et magnificavit eum in timore inimicorum, et in verbis suis monstra placavit.

3. Glorificavit illum in conspectu regum, et jussit illi coram populo suo, et ostendit illi gloriam suam.

Exod. 6, 7, 3.

4. In fide et lenitate ipsius sanctum fecit illum, et elegit eum ex omni carne.

Num. 12, 3, 7; *Hebr.* 3, 2, 8.

5. Audivit enim eum, et vocem ipsius, et induxit illum in nubem.

1. Moïse fut aimé de Dieu et des hommes, et sa mémoire est en bénédiction.

2. Il lui a donné une gloire semblable à celle des saints, il l'a rendu grand par la terreur qu'il inspira aux ennemis, et à sa parole, il fit cesser les prodiges.

3. Il l'a glorifié en présence des rois, il lui a donné ses préceptes *en face* de son peuple, et lui a montré sa gloire.

4. Il l'a consacré à cause de sa foi et de sa mansuétude, et il l'a choisi entre tous les hommes.

5. *Il l'a exaucé*, il a entendu sa voix, et l'a introduit dans la nuée.

Chap. xlv. — 1. — *Dilectus.* C'est bien la perfection de la sainteté que de mériter à la fois l'amour de Dieu et celui des hommes. Moïse a été sous ce rapport une des plus belles figures du bien-aimé Sauveur Jésus. — *Cujus memoria.* Sans verbe en grec, de sorte qu'on peut sous-entendre l'optatif. Les Juifs ne citaient pas le nom d'un personnage illustre ou bien méritant, sans le faire suivre de la formule : que sa mémoire soit en bénédiction!

2. — *Sanctorum,* non pas les prêtres, bien que ce nom doive leur être attribué plus bas, ℣. 30, mais les patriarches qui ont déjà été nommés. — *Monstra placavit,* σημεῖα κατέπαυσεν. A la parole de Moïse, Dieu fit cesser les prodiges qui désolaient l'Egypte. Exod., viii, 31 ; ix, 33 ; x, 19. Plusieurs entendent par ces prodiges ceux des magiciens; mais Moïse eut moins à les faire cesser, qu'à les su passer.

3. — *Regum,* au pluriel, comme Sap., x, 16, pour désigner le Pharaon d'Egypte et ses officiers. Moïse eut plus tard d'autres rois à combattre, Num., xxxii, 33, mais bien postérieurement aux circonstances dont l'auteur fait mention dans cet éloge. — *Coram populo,* πρὸς λαὸν αὐτοῦ, pour son peuple. Exod., vi, 13. — *Gloriam suam,* au génitif en grec : « il lui montra (quelque chose) de sa gloire », au buisson ardent, Exod., iii, et surtout au Sinaï, xxxiii, 11-23.

4. — *In fide.* « In domo mea fidelissimus est ». C'est le témoignage que le Seigneur rend à son serviteur. Num., xii, 7. — *Lenitate.* « Erat enim Moyses vir mitissimus super omnes homines ». Ibid. 3. « Sic sibi totius plebis mentes devinxerat, ut plus eum pro mansuetudine diligerent, quam pro factis admirarentur ». S. Ambr., de Offic. ii, 7, 31. La fidélité présidait aux rapports de Moïse avec le Seigneur, la douceur à ses rapports avec le peuple; aussi était-il « dilectus Deo et hominibus ». — *Elegit,* comme promulgateur de la loi, et comme médiateur également agréable aux deux partis.

5. — *Audivit.* Gr. : « il lui fit entendre sa voix ». Le grec ακουτίζειν traduit l'hiphil de de *shamah.* — *In nubem.* Exod., xx, 21.

6. Et il lui a donné face à face ses préceptes et la loi de la vie et de la science, pour qu'il enseignât son alliance à Jacob et ses décrets à Israël.

7. Il éleva Aaron, son frère, semblable à lui, de la tribu de Lévi.

8. Il fit avec lui une alliance éternelle, lui donna le sacerdoce de son peuple et le combla de bonheur et de gloire.

9. Il le ceignit d'une ceinture d'honneur, le revêtit d'une tunique de gloire et le couronna des insignes de la puissance.

10. Il lui mit la longue robe, les caleçons et l'éphod, et l'entoura de nombreuses clochettes d'or,

11. Qui devaient retentir quand il marchait, et faire entendre leur son dans le temple pour avertir les fils de son peuple.

12. Il lui donna un vêtement sacré, tissu d'or, d'hyacinthe et de pourpre par un homme habile, doué de jugement et de fidélité.

6. Et dedit illi coram præcepta, et legem vitæ et disciplinæ, docere Jacob testamentum suum, et judicia sua Israel.

7. Excelsum fecit Aaron fratrem ejus, et similem sibi de tribu Levi.

8. Statuit ei testamentum æternum; et dedit illi sacerdotium gentis; et beatificavit illum in gloria.

9. Et circumcinxit eum zona gloriæ, et induit eum stolam gloriæ, et coronavit eum in vasis virtutis.

10. Circumpedes, et femoralia, et humerale posuit ei, et cinxit illum tintinnabulis aureis plurimis in gyro,

11. Dare sonitum in incessu suo, auditum facere sonitum in templo, in memoriam filiis gentis suæ.
Exod. 28, 35.

12. Stolam sanctam, auro, et hyacintho, et purpura, opus textile, viri sapientis, judicio et veritate præditi;

---

6. — *Coram*, κατὰ πρόσωπον. Exod., XXXIII, 11 ; Deut., XXXIV, 10. — *Legem vitæ*. Levit., XVIII, 5.

7. — *Excelsum*. Gr. : « il éleva Aaron, saint semblable à lui et son frère, de la tribu de Lévi ». Le sacerdoce lévitique va être décrit dans toutes ses magnificences avec une prédilection marquée par le fils de Sirach.

8. — *Testamentum æternum*. Num., XXV, 13; Exod., XXIX, 9. — *In gloria*, ἐν εὐκοσμίᾳ, par un beau vêtement. Fritzsche fait ici une remarque très juste ; pour la perfection du parallélisme entre cet hémistiche et le suivant, il faut supposer en hébreu non pas יאשר, *ieasher*, beatificavit, mais יאזר, *ieazzer*, vestivit.

9. — *Zona*, στολήν, une tunique. — *Induit*. Gr. : « il le revêtit συντέλειαν καυχήματος, de la perfection de la gloire », de ce qu'il y a de plus beau et de plus glorieux. — *Coronavit*. Gr. : « et l'établit par les insignes de puissance ».

10. — *Circumpedes*, la tunique appelée ποδήρης, Sap. XVIII, 24. Sur tous ces vêtements, voir Exod., XXVIII. — *Humerali*. l'éphod. — *Tintinnabulis*, les clochettes au nombre de 72 qui pendaient à la robe d'Aaron. Exod., XXVIII, 33-35.

11. — *In templo*, par anticipation. — *In memoriam*, non-seulement, « ut illo sono adventantem sacerdotem reverenter exciperent », Grot., mais surtout, d'après l'Exode, pour que le peuple sût le moment où le grand-prêtre entrait dans le sanctuaire et en sortait, et pût s'unir à ses prières. Ces clochettes avaient ainsi une signification analogue à celles de nos églises.

12. — *Hyacyntho et purpura*, la pourpre rouge et la pourpre violette. Cfr. Prov. XXXI, 22.— *Opus textile*, ἔργῳ ποικιλτοῦ, opere textorii. — *Sapientis*. La Vulgate rapporte le reste du verset à l'artiste qui a brodé la tunique, mais à tort, car dans sa description, il ne se trouve alors aucune mention du rational, partie essentielle du vêtement d'Aaron. Gr. : λογείῳ κρίσεως, δήλοις ἀληθείας, « avec le rational du jugement et les signes de la vérité ». Ces deux derniers mots sont ceux par lesquels les Septante rendent l'hébreu *Urim* et *Tummim* : καὶ ἐπιθήσεις ἐπὶ τὸ λογεῖον τῆς κρίσεως τὴν δήλωσιν καὶ τὴν ἀλήθειαν. Exod., XXVIII, 30.

13. Torto cocco opus artificis, gemmis pretiosis figuratis in ligatura auri, et opere lapidarii sculptis, in memoriam secundum numerum tribuum Israel.

14. Corona aurea super mitram ejus expressa signo sanctitatis, et gloria honoris ; opus virtutis, et desideria oculorum ornata.

15. Sic pulchra ante ipsum non fuerunt talia usque ad originem.

16. Non est indutus illa alienigena aliquis, sed tantum filii ipsius soli, et nepotes ejus per omne tempus.

17. Sacrificia ipsius consumpta sunt igne quotidie.

18. Complevit Moyses manus ejus, et unxit oleo sancto.

Levit. 8, 12.

19. Factum est illi in testamentum æternum, et semini ejus sicut dies cœli, fungi sacerdotio, et habere laudem, et glorificare populum suum in nomine ejus.

20. Ipsum elegit ab omni vivente,

13. L'ouvrage était artistement entrelacé d'écarlate, avec des pierres précieuses, ciselées, enchassées dans l'or, et gravées par les soins du lapidaire, pour rappeler la mémoire des douze tribus d'Israël.

14. La couronne d'or qui était sur sa mitre portait gravé le signe de la sainteté; c'était un ornement magnifique, un ouvrage parfait, une parure admirable à voir.

15. C'était si beau qu'il n'y eut jamais rien de tel depuis l'origine.

16. Aucun étranger ne porta ces vêtements, mais ses fils seuls, et ses petits-fils dans la suite des temps.

17. Chaque jour le feu consumait ses sacrifices.

18. Moïse consacra ses mains et l'oignit de l'huile sainte.

19. Il fut fait avec lui une alliance éternelle qui devait durer pour sa race autant que les jours du ciel, afin qu'il remplit les fonctions du sacerdoce, célébrât les louanges du Seigneur et glorifiât son peuple en son nom.

20. Il le choisit entre tous les

---

13. — *Torto.* Gr. : « tissée de fils d'écarlate, œuvre de l'artiste, avec des pierres précieuses de gravure de cachet, dans un assemblage d'or, œuvre du lapidaire, taillées en écriture pour mémorial, selon le nombre des tribus d'Israël ». Tout ceci est la description du rational.

14. — *Corona.* En grec, à l'accusatif, gouverné par le verbe du ℣. 9. Cette couronne est la lame d'or que le grand-prêtre attachait à son front par-dessus sa mitre, et sur laquelle étaient gravés les mots *kodesh lejehova.* Exod., XXVIII, 36. — *Expressa,* ἐκτύπωμα, empreinte, mot emprunté au passage cité de l'Exode : « empreinte du cachet de la sainteté, ornement d'honneur, ouvrage de puissance, délices des yeux, parure magnifique ». Sap., XVIII, 24.

15. — *Sic pulchra.* Ces deux mots appartiennent en grec au verset précédent : « ornamenta pulchra ». — *Usque ad originem,* ἕως αἰῶνος, à jamais; il n'y en a pas eu de semblable et il n'y en aura pas. La Vulgate a lu : ἀπ' αἰῶνος.

17. — *Consumpta sunt,* ὁλοκαρπωθήσονται, « ses sacrifices seront entièrement consumés chaque jour assidûment deux fois ». Chaque jour, matin et soir, un agneau était immolé au Seigneur. Exod., XXIX, 38, 39.

18. — *Complevit.* Traduction de l'expression hébraïque *mille et-ad.* Remplir la main, c'est conférer le sacerdoce. Num., III, 3; Judic., XVII, 5, 12 ; III Reg., XIII, 33, etc.

19. — *Sicut dies cœli.* Locution qu'on ne peut pas prendre dans son sens absolu, pour ce qui regarde le sacerdoce d'Aaron, mais qui devient tout à fait juste si on considère ce sacerdoce comme la figure de celui de Jésus-Christ. Du reste, l'Eglise se sert des dernières paroles du verset pour célébrer ses pontifes. Ad Non. Comm. Conf. Pont. — *Fungi :* « λειτουργεῖν αὐτῷ ἅμα καὶ ἱερατεύειν, et bénir son peuple en son nom ». « Hoc verum fuit in Christo, vero sacerdote ac rege, cujus figura fuit in sacerdotio Aaronis ac regno Davidis. » Baduell.

20. — *Elegit* a Dieu pour sujet. « Nec quisquam sumit sibi honorem, sed qui vocatur a

hommes pour offrir à Dieu le sacrifice, l'encens et les parfums, dans les oblations destinées à intercéder pour son peuple.

21. Il lui conféra le pouvoir à l'égard de ses préceptes, et du testament de ses lois, afin d'apprendre ses ordonnances à Jacob, et de donner à Israël la lumière de la loi.

22. Des étrangers s'élevèrent contre lui, et par envie *se soulevèrent autour de lui* ceux qui étaient du parti de Dathan et d'Abiron, et la faction furieuse de Coré.

23. Le Seigneur Dieu le vit, il en fut mécontent, et ils furent anéantis par la violence de sa colère.

24. Il fit contre eux des prodiges, et il les consuma par l'ardeur du feu.

25. Ensuite il augmenta la gloire d'Aaron, lui assigna un héritage, et lui donna en partage les prémices des fruits de la terre.

26. Il leur ménagea au moyen des prémices une nourriture abondante; car ils peuvent manger les sacrifices du Seigneur, qu'il laissa à Aaron et à ses descendants.

27. Seulement il n'a point d'héritage dans la terre des nations, ni de part au milieu du peuple : car sa part et son héritage, c'est le Seigneur.

offerre sacrificium Deo incensum, et bonum odorem, in memoriam placare pro populo suo;

21. Et dedit illi in præceptis suis potestatem, in testamentis judiciorum, docere Jacob testimonia, et in lege sua lucem dare Israel.

22. Quia contra illum steterunt alieni, et propter invidiam circumdederunt illum homines in deserto, qui erant cum Dathan et Abiron, et congregatio Core, in iracundia.

Num. 16, 1, 3.

23. Vidit Dominus Deus, et non placuit illi, et consumpti sunt in impetu iracundiæ.

24. Fecit illis monstra, et consumpsit illos in flamma ignis.

25. Et addidit Aaron gloriam, et dedit illi hæreditatem, et primitias frugum terræ divisit illi.

26. Panem ipsis in primis paravit in satietatem; nam et sacrificia Domini edent, quæ dedit illi et semini ejus.

27. Cæterum in terra gentes non hæreditabit, et pars non est illi in gente; ipse est enim pars ejus, et hæreditas.

Deo tanquam Aaron ». Heb., v, 4. — *Offerre sacrificium.* Gr. : « pour présenter l'offrande au Seigneur le parfum et l'encens en oblation (אזכרה, *azcarah,* sacrificium in memoriam et laudem Jehovæ), et intercéder pour le peuple.

21. — Aaron et ses fils reçurent le pouvoir d'interpréter officiellement la loi. Deut., XVII, 8-11.

22. — *Alieni,* qui n'étaient pas de la famille élue.

23. — *Non placuit,* litote tenant lieu d'une expression bien plus énergique du mécontentement divin.

24. — *Monstra.* La punition des coupables a été due en effet à l'intervention directe de la puissance divine, et non à une cause purement naturelle, comme le prétendent les rationalistes.

25. — *Hæreditatem,* héritage comprenant les villes lévitiques, les prémices et les redevances sacerdotales.

26. — *In primis,* au moyen des prémices.

27. — *Gentes* pour *gentis,* λαοῦ. Num., XVIII, 20; Deut., X, 9. — *Ipse.* Dans le grec, la citation est textuelle : « car moi-même, je suis ta part et ton héritage ». Les prérogatives du sacerdoce lévitique sont parfaitement résumées dans ce passage. Remarquons toutefois que l'auteur se borne à peu près exclusivement à énumérer ce qu'on peut appeler les grâces *gratis datas,* et qu'il nous laisse le soin de supposer les grâces *gratum facientes,* et le bon usage qu'en fit Aaron.

28. Phinees filius Eleazari tertius in gloria est, imitando eum in timore Domini;

Num. 25, 7; *I Mach.* 2, 26, 54.

29. Et stare in reverentia gentis; in bonitate et alacritate animæ suæ placuit Deo pro Israel.

30. Ideo statuit illi testamentum pacis, principem sanctorum et gentis suæ, ut sit illi et semini ejus sacerdotii dignitas in æternum.

31. Et testamentum David regi filio Jessæ de tribu Juda, hæreditas ipsi et semini ejus, ut daret sapien-

28. Phinées, fils d'Eléazar, est le troisième en gloire, car il suivit les pas de son aïeul dans la crainte du Seigneur.

29. Il demeura ferme au milieu de la honte de sa nation, et par la vertu et le zèle de son âme, il apaisa Dieu en faveur d'Israël.

30. Aussi, il fit avec lui une alliance de paix, et le fit chef des saints et de son peuple, afin que la dignité sacerdotale appartînt à jamais à lui et à sa race.

31. Telle était l'alliance faite avec le roi David, fils de Jessé, de la tribu de Juda, concernant son héri-

---

28. — *Eleazari.* Eléazar, fils d'Aaron, avait été, du vivant de son père, chef des Lévites et préposé à la garde du sanctuaire. Num., III, 32. Il devint ensuite grand-prêtre, Ibid., XX, 28, concourut avec Moïse au dénombrement du peuple, XXVI, 3, assista à la consécration de Josué, XXVII, 22, et à la victoire contre les Madianites, XXXI, 21; plus tard, de concert avec Josué, il fit le partage de la terre promise entre les tribus, Jos., XIV, 1. Sa mort, dont la date n'est pas indiquée par l'Ecriture, Jos., XXIV, 33, est placée par Josèphe ving-cinq ans après celle de Moïse. Comme Eléazar n'a pas joué de rôle prépondérant dans l'histoire du peuple de Dieu, le fils de Sirach ne s'arrête pas à faire son éloge. — *Tertius.* Evidemment, Phinées fut le troisième dans le pontificat; mais ici l'auteur l'envisage comme le troisième en gloire, c'est-à-dire comme le troisième lévite digne des louanges de la postérité, après Moïse et Aaron. — *Imitando,* ζηλῶσαι, en montrant du zèle contre les Israélites qui avaient pris part aux sacrifices idolâtriques des Madianites à Béelphégor. Num., XXV.

29. — *Et stare,* Gr. : « en se tenant, dans la défection du peuple, dans la bonté du courage de son âme, et il apaisa Dieu au sujet d'Israël ». Le Seigneur, en effet, dit de lui : « avertit iram meam a filiis Israël; quia zelo meo commotus est contra eos ». Num., XXV, 11. — *In reverentia.* Le latin a lu εὐτροπῇ pour ἐν τροπῇ.

30. — *Testamentum pacis* : « ecce do ei pacem fœderis mei ». Ibid. 12. — *Sanctorum,* ceux qui sont consacrés à Dieu, les prêtres. — *Gentis suæ.* Le grand-prêtre était à la tête de la nation pour les affaires religieuses, et parfois pour les affaires politiques, comme il arriva sous les Machabées. — *In æternum.* Phinées ne fut investi du souverain pontificat qu'après la mort d'Eléazar. L'épisode de Béelphégor avait mis en lumière le trait saillant de son caractère, le zèle pour le culte de Jéhova : aussi fut-il plus tard envoyé aux tribus trans-jordaniques, soupçonnées de vouloir renouveler l'idolâtrie de leurs pères, Jos., XXII, 13; et quand dans la suite on voudra louer le zèle de Matathias, on le comparera à Phinées. I Mach., II, 26. La dignité de grand-prêtre resta à la famille de Phinées jusqu'à Heli, descendant du quatrième fils d'Aaron, Ithamar; mais bientôt après, elle fut ôtée à Abiathar, descendant d'Héli, et restituée par Salomon à la famille d'Eléazar, dans la personne de Sadoc. III Reg., II, 26, 35. Au second siècle avant Jésus-Christ, nous trouvons le souverain pontificat aux mains des Asmonéens, depuis Jonathan, 143 avant Jésus-Christ, jusqu'à Aristobule, 35 avant Jésus-Christ. Or, cette famille, qui se vantait d'avoir Phinées pour père, I Mach. II, 54, remontait jusqu'à Joarib, dont le nom est cité, I Par., XXIV, 7; II Esdr., XI, 10, et qui selon toutes les apparences (Cfr. loc. Paralip.) était de la descendance d'Eléazar. Le sacerdoce fut donc enlevé à la famille de Phinées à peu près à l'époque où le sceptre était ôté à celle de Juda. Dans l'intervalle, il put se produire quelques lacunes dans la succession sacerdotale, comme il y en eut dans la succession royale; mais la promesse faite par le Seigneur à Phinées, Num., XXV, 13, et rappelée ici, fut exécutée d'une manière générale. D'ailleurs, les mots *in æternum,* dont la portée est déjà restreinte par la succession nécessaire du sacerdoce messianique au sacerdoce lévitique, ne sauraient être pris dans leur sens absolu.

31. — L'auteur établit ici une comparaison

tage et celui de sa race, pour mettre la sagesse dans notre cœur, juger son peuple avec justice, ne point laisser périr ses biens, et rendre sa gloire à jamais durable au sein de son peuple.

tiam in cor nostrum judicare gentem suam in justitia, ne abolerentur bona ipsorum, et gloriam ipsorum in gentem eorum æternam fecit.

CHAPITRE XLVI

Eloges de Josué (ÿÿ. 1-10), — de Caleb (ÿÿ. 9-12), — des Juges (ÿÿ. 13-15), — de Samuel (ÿÿ. 16-23).

1. Josué, fils de Nun, fut vaillant à la guerre; il succéda à Moïse dans la dignité de prophète, et fut *grand* comme l'indique son nom.

2. Il fut puissant pour sauver les élus de Dieu, combattre les ennemis élevés contre lui, et conquérir l'héritage d'Israël.

3. Quelle gloire n'acquit-il pas en levant son bras, et en brandissant son glaive contre les cités?

4. Qui avant lui combattit autant? Car le Seigneur lui-même lui amena des ennemis.

1. Fortis in bello Jesus Nave, successor Moysi in prophetis, qui fuit magnus secundum nomen suum.

2. Maximus in salutem electorum Dei, expugnare insurgentes hostes, ut consequeretur hæreditatem Israel.

3. Quam gloriam adeptus est in tollendo manus suas, et jactando contra civitates romphæas?

4. Quis ante illum sic restitit? Nam hostes ipse Dominus perduxit.

---

entre l'hérédité royale et l'hérédité sacerdotale; de part et d'autre, même promesse et même exécution. Remarquons bien que si la parole du Seigneur ne s'était pas vérifiée, le fils de Sirach se garderait bien d'en faire mention. Ce verset a souffert dans tous les textes, et particulièrement dans le latin. Voici ce qu'on lit en grec : « un pacte avec David, fils de Jessé, de la tribu de Juda, l'héritage du roi seulement de fils en fils, l'héritage d'Aaron aussi à sa race ». Ce dernier hémistiche est seul, son parallèle a disparu en grec, et le distique entier manque dans le latin. Le premier membre peut être facilement rétabli : de même un pacte avec Phinéees, fils d'Eléazar, de la tribu de Lévi, l'héritage d'Aaron à sa race. — *Ut det.* C'est l'énumération des biens que la nation devait attendre de ses grands-prêtres : enseignement de la sagesse, jugements selon la justice, maintien de la prospérité spirituelle et de la gloire de la nation. Dans le grec la formule est optative; elle s'explique par l'état du sacerdoce à l'époque de l'auteur. II Mach., IV, 14.

CHAP. XLVI. — 1. — *Jesus Nave,* Ἰησοῦς Ναυῆ, forme assez irrégulière donnée par les Septante au nom de Josué. *Jehoushouah ben-Noun.* — *In prophetis.* Moïse a pris lui-même le nom de prophète, Deut., XVIII, 15, c'est-à-dire, au sens large, d'interprète et d'exécuteur de la volonté divine. — *Secundum nomen.* Le nom de Josué signifie : Jéhova sauveur. Aussi Josué est-il « typus Domini, non solum gestis, sed etiam nomine ». S. Hier, Ep. LIII, ad Paulin. 8.

2. — *Maximus in salutem.* C'est en cela que se vérifie son nom; il a défendu et sauvé de ses ennemis le peuple élu de Dieu. — *Ut consequeretur.* Gr. : « afin de faire hériter Israël ».

3. — *In tollendo manus,* pour le combat. Allusion à ce qui est raconté de la prise de Haï. Jos., VIII, 18, 19, 26.

4. — *Perduxit.* Le sens n'est pas que le Seigneur livrait les ennemis, car alors il n'y

5. Annon in iracundia ejus impeditus est sol, et una dies facta est quasi duo?

Jos. 10, 14.

6. Invocavit Altissimum potentem in oppugnando inimicos undique, et audivit illum magnus et sanctus Deus in saxis grandinis virtutis valde fortis.

7. Impetum fecit contra gentem hostilem, et in descensu perdidit contrarios,

8. Ut cognoscant gentes potentiam ejus, quia contra Deum pugnare non est facile. Et secutus est a tergo potentis;

9. Et in diebus Moysi misericordiam fecit ipse, et Caleb filius Jephone, stare contra hostem, et prohibere gentem a peccatis, et perfringere murmur malitiæ.

Num. 14, 6.

10. Et ipsi duo constituti, a periculo liberati sunt a numero sexcentorum millium peditum, inducere illos in hæreditatem, in terram quæ manat lac et mel.

5. N'est-ce pas à son ordre impétueux que le soleil fut arrêté, et qu'un seul jour devint pareil à deux?

6. Il invoqua le Seigneur tout-puissant pour combattre les ennemis qui l'entouraient de toutes parts, et le Dieu grand *et saint* l'exauça, en lançant comme des pierres une grêle des plus violentes.

7. Il fondit contre la nation ennemie, et il extermina ses adversaires dans le défilé,

8. Afin que les nations apprissent comme il était puissant, et combien il est difficile de combattre contre Dieu. Il fut fidèle à suivre le Tout-Puissant.

9. Déjà aux jours de Moïse il avait montré sa piété, ainsi que Caleb, fils de Jéphoné, en tenant ferme contre l'ennemi, en empêchant le peuple de pécher, et en faisant taire les murmures des méchants.

10. Aussi, eux deux furent seuls délivrés *du péril*, sur six cent mille hommes de pied, pour être introduits dans l'héritage, dans la terre où coulent le lait et le miel.

---

aurait pas lieu d'admirer la résistance de Josué. L'auteur veut dire que Dieu amenait, faisait surgir des ennemis devant Josué, de sorte que personne n'eut à livrer plus de guerres que lui.

5. — *In iracundia,* ἐν χειρί. — *Impeditus est,* ἀνεπόδισεν, retrograda. Le livre de Josué dit seulement : *vaïiahammod,* stetit. Il se pourrait que le traducteur eut pris ici le sens le moins heureux d'un verbe susceptible d'un autre sens plus exact, comme, par exemple, אחר, *achar,* à l'*hophal* : « tardatus fuit » et « retro positus fuit ». Pratiquement, le phénomène est le même quant au caractère miraculeux et quant au résultat, que la marche apparente du soleil ait subi une rétrogradation ou un simple arrêt. Toutefois, cette dernière hypothèse, la seule qu'indiquent les textes originaux, est bien plus facile à expliquer. — *Quasi duo,* πρὸς δύο, suivant qu'on a en préfixe כ ou ב. Ce jour en valut deux autres, ou à peu près, seulement quant à la durée diurne. Jos., x, 14.

6. — *In oppugnando,* θλίψαι αὐτὸν ἐχθρούς. Dans le grec, on peut prendre pour sujet soit le nom, soit le pronom, suivant qu'on considère Josué avant ou après la bataille. Jos., x, 8, 11. Le sens qu'adopte la Vulgate est préférable.

7. — Le sujet du verbe est Dieu lui-même qui intervint miraculeusement. — *In descensu,* le défilé de Bethoron.

8. — *Potentiam,* πανοπλίαν αὐτοῦ, les moyens d'attaque et de défense du Seigneur, mis à la disposition de Josué. Le texte du Vatican porte αὐτῶν, qui alors se rapporte aux Israélites. — *Quia.* Gr. : « parce que devant le Seigneur était sa guerre », parce qu'il combattait sous les yeux du Seigneur.

9. — *Misericordiam,* « hoc est, opus pietatis ». Corn. — *Hostem,* le Chananéen. Num. xiv, 9. Dans quelques manuscrits : « contre l'assemblée » des révoltés. — *Perfringere,* κοπάσαι, apaiser.

10. — *Et ipsi duo.* Gr. : « et eux étant deux furent sauvés des 600,000 hommes ». — *Lac et mel.* Bar., I, 20.

11. — *Usque in senectutem.* Jos., xiv, 10, 11.

11. Et le Seigneur donna la force à ce même Caleb, et *la vigueur* lui resta jusqu'en sa vieillesse, pour qu'il pût monter jusqu'au pays élevé; et sa postérité conserva l'héritage.

12. Afin que tous les enfants d'Israël vissent qu'il est bon d'obéir au Dieu *saint*.

13. Ainsi en fut-il des Juges, chacun en particulier, dont le cœur ne fut point perverti, et qui ne s'éloignèrent pas du Seigneur,

14. Pour que leur mémoire soit en bénédiction, que leurs os refleurissent du sein de leurs tombeaux,

15. Et que leur nom *demeure éternellement en* se perpétuant dans des fils qui seront la gloire de ces hommes *saints*.

16. Samuel, prophète du Seigneur, aimé du Seigneur son Dieu, a institué la royauté et sacré les princes de son peuple.

17. Il a jugé la nation selon la loi du Seigneur, et Dieu regarda favorablement Jacob; à sa fidélité il fut reconnu prophète.

11. Et dedit Dominus ipsi Caleb fortitudinem, et usque in senectutem permansit illi virtus, ut ascenderet in excelsum terræ locum, et semen ipsius obtinuit hæreditatem;

12. Ut viderent omnes filii Israel, quia bonum est obsequi sancto Deo.

13. Et judices singuli suo nomine, quorum non est corruptum cor; qui non aversi sunt a Domino.

14. Ut sit memoria illorum in benedictione, et ossa eorum pullulent de loco suo;

15. Et nomen eorum permaneat in æternum permanens ad filios illorum, sanctorum virorum gloria.

16. Dilectus a Domino Deo suo, Samuel propheta Domini, renovavit imperium, et unxit principes in gente sua.

17. In lege Domini congregationem judicavit, et vidit Deus Jacob, et in fide sua probatus est propheta.

— *Excelsum locum,* Hébron, dans la montagne de Juda, et tout le plateau. — *Obtinuit.* Gr. : « garda ».

12. — *Bonum est,* à cause de la récompense temporelle promise dans l'Ancien Testament, et à plus forte raison, à cause des biens éternels, seuls promis par le Nouveau.

13. — *Singuli suo nomine.* L'auteur ne veut pas s'arrêter à faire leur éloge, mais chacun d'eux en particulier est digne de louanges, non pour tous les actes de sa vie, mais pour sa fidélité à Dieu. — *Corruptum.* Gr. : « dont le cœur ne s'est pas adonné à la fornication », à l'idolâtrie. Sap., XIV, 12.

14. — *Ut* n'est pas dans le grec, où la forme est optative. — *Pullulent,* ἀναθάλοι, fleurissent. Is., LXVI, 14. Le parallélisme et le sens habituel de cette locution dans l'Ecriture obligent à entendre par cette floraison une sorte de survivance des hommes de bien dans leur postérité et dans le souvenir des peuples. Les fleurs des jardins, au milieu desquelles les anciens aimaient à faire reposer leurs morts, sont le gracieux symbole de cette vie *posthume* que le Sage souhaite pour les héros de sa nation, et que Dieu doit couronner un jour par la résurrection corporelle et l'immortalité. Mais ces deux dernières idées ne ressortent pas nécessairement du sens littéral de notre texte; et du reste, la résurrection n'est pas une récompense particulière aux grands hommes, tandis que la survivance glorieuse que désire pour eux le fils de Sirach est vraiment leur apanage.

15. — *Et nomen.* Gr. : « et nomen ipsorum renovetur in filiis glorificatorum ipsorum ». — *Permanens.* Gr. : « changé », sens à l'*hiphil* du verbe *chalaf* qui signifie aussi « reviviscere, succrescere ».

16. — *Propheta.* Samuel fut prophète comme Moïse l'avait été, et son rôle fut considérable dans l'histoire du peuple de Dieu : il eut à faire refleurir le culte du Seigneur, et à présider à la naissance de la royauté. — *Renovavit,* I Reg., XI, 14, *nechaddesh,* « innovemus regnum ». Gr. : « il a établi ». — *Principes,* Saül, I Reg., X, 1, et David, Ibid., XVI, 13.

17. — *Vidit,* ἐπεσκέψατο, Dieu regarda Jacob, eut pitié de lui, et le délivra de ses ennemis pendant la judicature de Samuel. I Reg., VII, 13-17. — *In fide sua,* par sa fidélité, sa véracité, la manière dont ses paroles s'accomplissaient. Cet hémistiche, et son pa-

18. Et cognitus est in verbis suis fidelis, quia vidit Deum lucis :

19. Et invocavit Dominum omnipotentem, in oppugnando hostes circumstantes undique, in oblatione agni inviolati.

I Reg. 7, 9.

20. Et intonuit de cœlo Dominus, et in sonitu magno auditam fecit vocem suam ;

21. Et contrivit principes Tyriorum, et omnes duces Philisthiim :

22. Et ante tempus finis vitæ suæ et sæculi, testimonium præbuit in conspectu Domini, et Christi ; pecunias et usque ad calceamenta ab omni carne non accepit, et non accusavit illum homo.

I Reg. 12, 3.

23. Et post hoc dormivit, et notum fecit regi, et ostendit illi finem vitæ suæ, et exaltavit vocem suam de terra in prophetia delere impietatem gentis.

18. Et dans ses paroles il fut trouvé fidèle, car il vit *le Dieu de lumière.*

19. Et il invoqua le Seigneur tout-puissant, pour combattre les ennemis qui l'entouraient de toutes parts, et il offrit un agneau sans tache.

20. Et le Seigneur tonna du haut du ciel, et fit entendre le bruit terrible de sa voix.

21. Et il écrasa les princes des Tyriens et tous les chefs des Philistins.

22. Avant de terminer pour toujours le temps de sa vie, il protesta, en présence du Seigneur et de son Christ, qu'il n'avait reçu ni argent, ni même de chaussures de qui que ce fût. et personne ne porta d'accusation contre lui.

23. Ensuite il s'endormit, et il fit une révelation au roi pour lui prédire la fin de sa vie ; il fit sortir de terre sa voix prophétique pour effacer l'iniquité du peuple.

---

rallèle qui suit, ont trait à ce qui est dit de Samuel, I Reg., III, 19, 20 : « Non cecidit ex omnibus verbis ejus in terram, et cognovit universus Israel... quod fidelis Samuel propheta esset Domini ».

18. — *Fidelis quia vidit.* En grec, simplement : πιστὸς ὁρασέως, pour ἐν ὁράσει que donnent plusieurs manuscrits : fidèle, véridique dans sa vision ; ce qu'il prétendait connaître surnaturellement s'accomplissait avec exactitude.

19. — *Invocavit,* comme Josué et dans des circonstances analogues, ℣. 6. — *Inviolati.* Gr. : « qui tette encore ». Ceci se passa à Masphat, en face des Philistins. I Reg.. VII. 9.

21. — *Tyriorum.* La présence fort inattendue des Tyriens dans une guerre où le livre de Josué ne fait aucune mention de leur intervention, s'explique tout simplement par une faute de lecture des traducteurs. צרים, peut se lire *tsorim,* Tyriens, de *tsor,* Tyr. et *tsarim,* ennemis, de *tsarar,* attaquer.

22. — *Finis.* Gr. : « de son sommeil éternel », de sa mort. — *Testimonium,* I Reg., XII. 3. — *Christi,* l'oint du Seigneur, Saül. — *Calceamenta.* L'auteur suit ici la leçon des Septante qui, au passage cité. au lieu de *veahelim henaï bo,* je cacherai mes yeux devant lui, ont lu : *venahalaïm hanou bi,* et des chaussures, répondez-moi. Les chaussures sont prises ici pour une chose de rien.

23. — *Et post hoc.* Gr. : « et après qu'il se fût endormi (du sommeil de la mort), il prophétisa ». Le fils de Sirach ne doute donc aucunement de l'apparition personnelle de Samuel à Endor. I Reg. XXVIII. Voir la Préface du Livre des Rois, p. 75. — *In prophetia* « Samuel nondum pervenerat ad statum beatitudinis. Unde etsi voluntate Dei ipsa anima Samuelis Sauli eventum belli prænuntiavit, Deo sibi hoc revelante, pertinet ad rationem prophetiæ ». S. Thom.. 2a 2æ, CLXXIV, 5 ad 4. — *Iniquitatem gentis.* Gr. : « pour faire cesser la rebellion du peuple » qui restait encore attaché à Saül, et qui, averti par la parole du prophète évoqué, verrait la main de Dieu dans la défaite et la mort du roi coupable. I Reg., XXVIII, 18, 19.

CHAPITRE XLVII

Nathan (ỳ. 1). — Eloge de David : ses victoires (ỳỳ. 2-8) ; — sa religion (ỳỳ. 9-12) ; — sa récompense (ỳ. 13). — Salomon : sa sagesse (ỳỳ. 14-19) ; — sa magnificence (ỳ. 20) ; — ses crimes (ỳ. 21) ; — son châtiment (ỳỳ. 22, 23) ; — miséricorde de Dieu en faveur de sa race (ỳỳ. 24-26). — Roboam et Jéroboam, causes des péchés du peuple (ỳỳ. 27-29) ; — et de son châtiment (ỳỳ. 30, 31).

1. Après lui s'éleva Nathan qui fut prophète au temps de David.

2. Comme la graisse est séparée de la chair, ainsi David le fut des enfants d'Israël.

3. Il joua avec les lions comme avec des agneaux, et il traita les ours comme les petits des brebis dans sa jeunesse.

4. N'a-t-il pas tué le géant et enlevé l'opprobre de la nation ?

5. Il leva la main, et avec la pierre de sa fronde, il terrassa l'insolence de Goliath.

6. Car il avait invoqué le Seigneur tout-puissant, qui donna à sa main d'abattre cet homme redoutable au combat, et de relever la puissance de sa nation.

7. Aussi on le félicita d'en avoir tué dix mille, on le loua pour les

1. Post hæc surrexit Nathan propheta in diebus David.

II Reg. 12, 1.

2. Et quasi adeps separatus a carne, sic David a filiis Israel.

3. Cum leonibus lusit quasi cum agnis; et in ursis similiter fecit sicut in agnis ovium, in juventute sua.

I Reg. 17, 34.

4. Numquid non occidit gigantem, et abstulit opprobrium de gente?

I Reg. 17, 49.

5. In tollendo manum, saxo fundæ dejecit exultationem Goliæ;

6. Nam invocavit Dominum omnipotentem, et dedit in dextera ejus tollere hominem fortem in bello, et exaltare cornu gentis suæ.

7. Sic in decem millibus glorificavit eum et laudavit eum in bene-

---

Chap. xlvii. — 1. — *Nathan.* Il fut le principal des prophètes que Dieu suscita pour succéder à Samuel, sous le règne de David. Il concourut avec le grand-prêtre Sadoc au sacre de Salomon. iii, Reg., i, 34.

2. — *Quasi adeps.* La graisse était regardée dans la victime comme la portion la plus précieuse, et on la consumait entièrement sur l'autel. — *A carne,* ἀπὸ σωτηρίου, de la victime pacifique, xxxv, 2.

3. — *Cum leonibus.* Ce pluriel est emphatique. Toutefois le texte I Reg., xvii, 34, peut s'entendre d'un seul ou de plusieurs animaux féroces : David les tuait quand il en avait l'occasion. Le jeu est mis poétiquement pour le combat. — *In juventute* appartient dans le grec au verset suivant.

5. — *Exsultationem.* La pierre de la fronde abaissa la jactance de Goliath, en le renversant lui-même à terre, et ensuite le glaive ôta la vie au géant.

6. — *Invocavit Dominum.* C'est à cette condition que Dieu avait prêté son secours à Josué et à Samuel, xlvi, 6, 19. — *Dedit.* Gr. : « il donna la force à sa droite. »

7. — *Glorificavit* a le peuple pour sujet. — *In benedictionibus.* Non pas : on chanta ses louanges au milieu des actions de grâces rendues au Seigneur, ni : on le loua avec des félicitations de Dieu, c'est-à-dire des félicitations extraordinaires; mais : « on le loua à cause (ב) des bénédictions qu'il avait reçues du Seigneur ». On a de la sorte deux membres bien parallèles : on le célébra à cause

dictionibus Domini in offerendo illi coronam gloriæ;

I Reg. 18, 7.

8. Contrivit enim inimicos undique, et extirpavit Philisthiim contrarios usque in hodiernum diem; contrivit cornu ipsorum usque in æternum.

9. In omni opere dedit Sancto et Excelso in verbo gloriæ.

10. De omni corde suo laudavit Dominum, et dilexit Deum, qui fecit illum; et dedit illi contra inimicos potentiam;

11. Et stare fecit cantores contra altare, et in sono eorum dulces fecit modos.

12. Et dedit in celebrationibus decus et ornavit tempora usque ad consummationem vitæ, ut laudarent nomen sanctum Domini et amplificarent mane Dei sanctitatem.

13. Dominus purgavit peccata ipsius, et exaltavit in æternum cornu ejus; et dedit illi testamentum regni, et sedem gloriæ in Israel.

II Reg. 12, 13.

14. Post ipsum surrexit filius sen-

faveurs que lui avait faites le Seigneur, et on lui offrit une couronne de gloire.

8. Car il avait écrasé les ennemis de tous côtés, et anéanti ses adversaires, les Philistins, jusqu'à ce jour; il brisa leur puissance *à jamais*.

9. En tout ce qu'il fit, il rendit hommage au Saint, au Très-Haut, par ses paroles de louanges.

10. Il loua le Seigneur de tout son cœur, et aima le Dieu qui l'avait fait, *et lui avait donné la puissance contre ses ennemis*.

11. Il établit des chantres en face de l'autel, et il fit retentir les doux sons de leurs voix.

12. Il donna de l'éclat aux fêtes et de la splendeur aux solennités jusqu'à la fin *de sa vie*, pour qu'on louât le nom sacré du Seigneur, et qu'on célébrât dès le matin la sainteté *de Dieu*.

13. Le Seigneur lui pardonna ses péchés, et éleva à jamais sa puissance; il lui donna l'assurance de la royauté et un trône de gloire en Israël.

14. Après lui s'éleva un fils très

---

des dix mille qu'il était censé avoir tués, on le loua à cause de la faveur que Jéhova lui avait accordée en lui prêtant son secours. — *Coronam gloriæ*. Cette locution ne désigne pas métaphoriquement la royauté en hébreu, mais seulement la gloire et l'honneur accordés à quelqu'un. Cet honneur fut au comble pour David, quand après la mort de Saül les tribus le mirent à leur tête. II Reg., v, 1-3.

8. — *Extirpavit*. ἐξουδένωσε, il les anéantit, II Reg., VIII, 1; XXI, 15-22, de telle sorte que Salomon les compta parmi ses tributaires et ses serviteurs, III Reg., IV, 21, et que depuis lors la soumission forcée prit la place de leur antique hostilité.

9. — *Dedit confessionem*. C'est ce qu'il fit en particulier après ses dernières victoires sur les Philistins, II Reg., XXII.

10. — *Laudavit*, ὕμνησε, par les psaumes qu'il composa tout exprès. — *Dilexit*, Ps., XVII, 1.

11. — *Cantores*. I Par., XVI, 4-36. — *Dulces fecit*. David composa ses psaumes et prit soin de les faire chanter mélodieusement. « David, Simonides noster, Pindarus et Alcæus, Flaccus quoque, Catullus et Serenus, Christum lyra personat ». S. Hier., Ep., LIII ad Paulin. 8. Compl. ajoute : et chaque jour ils loueront dans leurs chants.

12. — *Ornavit* Gr. : « il orna les temps jusqu'à la perfection ». Ces temps sont les *mohadim*, les différentes périodes destinées à la célébration des fêtes. — *Amplificarent*. Gr. : « et dès le matin pour faire résonner le sanctuaire », ἁγίασμα, comme ℣. 15. I Par. XXIII, 30-32.

13. — *Testamentum regni*, l'alliance par laquelle Dieu lui promettait la royauté pour lui et sa race. Ps. CXXXI, 11.

14. — *Sensatus*. La Sagesse fut en effet la grâce spéciale de Salomon. III Reg., IV, 29. — *Propter illum*, à cause de David, à cause de sa piété qui attira sur sa postérité entière la faveur divine. III Reg., XI, 12, 13; IV Reg., XIX, 34. — *Dejecit*, κατέλυσεν ἐν πλατυσμῷ, il logea en latitude, hébraïsme qui exprime

sage qui, à cause de son père, abaissa toute la puissance de ses ennemis.

15. Salomon régna durant des jours de paix, et le Seigneur lui soumit tous ses ennemis, pour qu'il bâtit une demeure à son nom, et préparât un sanctuaire éternel. Comme tu étais instruit dans ta jeunesse,

16. Et débordant de sagesse, comme un fleuve! Ton âme inonda la terre,

17. Et la remplit de paraboles et d'énigmes; ton nom fut porté jusqu'aux îles lointaines, et tu fus aimé au sein de ta paix.

18. Tes cantiques, tes proverbes, tes paraboles, tes explications firent l'admiration du monde,

19. A cause du Seigneur Dieu, qui est appelé Dieu d'Israël.

20. Tu as amassé l'or comme le le cuivre, et accumulé l'argent comme le plomb.

satus, et propter illum dejecit omnem potentiam inimicorum.

15. Salomon imperavit in diebus pacis, cui subjecit Deus omnes hostes, ut conderet domum in nomine suo, et pararet sanctitatem in sempiternum; quemadmodum eruditus es in juventute tua?

III Reg. 3, 1.

16. Et impletus es, quasi flumen, sapientia, et terram retexit anima tua.

III Reg. 4, 31.

17. Et replesti in comparationibus ænigmata; ad insulas longe divulgatum est nomen tuum, et dilectus es in pace tua.

18. In cantilenis, et proverbiis, et comparationibus, et interpretationibus, miratæ sunt terræ.

19. Et in nomine Domini Dei, cui est cognomen, Deus Israel.

20. Collegisti quasi aurichalcum aurum, et ut plumbum complesti argentum,

III Reg. 10, 27.

---

l'absence de tout danger, de toute gêne. Ps., XVII, 2; XXX, 9; CXVII, 5. Le règne de Salomon fut en effet pacifique et glorieux.

15. — *In diebus pacis.* C'est ce que devait exprimer le nom même de Salomon, *shelomoh,* le pacifique. — *Cui subjecit.* Gr. : « à qui Dieu fit le repos tout autour. » I Par., XXII, 9. — *In nomine suo,* ἐπ' ὀνόματι, pour son nom, en son honneur. — *Sanctitatem,* le sanctuaire. — *Eruditus es.* Gr. : « comme tu étais sage dans ta jeunesse ».

16. — *Quasi flumen.* Supr., XXIV, 35, 36. — *Retexit,* couvrit comme un fleuve par ses inondations.

17. — Gr. : « tu as rempli par les paraboles des énigmes », par les paroles de sagesse, la terre entière. — *Ad insulas longe,* les pays au-delà des mers. Is., XLVI, 29. — *Dilectus in pace tua.* C'est la signification des deux noms de Salomon, *iedidiah,* l'aimé de Dieu, et le pacifique. Salomon fut aussi aimé des hommes, de ses sujets qui étaient fiers de l'avoir pour roi, des étrangers qui accouraient pour le voir, et qui, comme la reine de Saba, proclamaient bienheureux les officiers et les serviteurs qui vivaient à ses côtés. III Reg., X, 8. Salomon était par là une figure du Messie, le vrai « princeps pacis ». Is., IX, 6.

18. — *In cantilenis,* comme le Cantique des Cantiques. Les proverbes et les paraboles nous ont été conservés en partie dans le livre des Proverbes. L'interprétation est l'explication des énigmes et aussi des phénomènes naturels à l'étude desquels s'était appliqué Salomon.

19. — *Et in nomine.* L'honneur que les nations décernaient au roi remontait jusqu'à Jéhova, le Dieu d'Israël, qui avait donné tant de sagesse à son serviteur. En grec, quoique la conjonction du commencement soit absente, il faut rapporter également à ce qui précède ce verset que le texte du Vatican rattache à ce qui suit. Et en effet, c'est bien plutôt la sagesse que la richesse dont Dieu a voulu faire don à Salomon.

20. — *Aurichalcum,* Gr. : l'étain. Du temps de Salomon, l'or était aussi commun que les pierres, et son abondance même semblait lui faire perdre sa valeur. III Reg., X, 21, 27, II Par., I, 15. Ce verset, par la place qu'il occupe, fait assez entendre que si Salomon riche à l'excès n'était pas encore coupable, il n'était plus cependant le sage

21. Et inclinasti femora tua mulieribus; potestatem habuisti in corpore tuo.

22. Dedisti maculam in gloria tua, et profanasti semen tuum inducere iracundiam ad liberos tuos, et incitari stultitiam tuam,

23. Ut faceres imperium bipartitum, et ex Ephraim imperare imperium durum.

III *Reg.* 12, 16.

24. Deus autem non derelinquet misericordiam suam, et non corrumpet nec delebit opera sua, neque perdet a stirpe nepotes electi sui; et semen ejus, qui diligit Dominum, non corrumpet.

25. Dedit autem reliquum Jacob et David de ipsa stirpe.

21. Tu t'es livré aux femmes, et tu as asservi ton corps.

22. Tu as imprimé une tache à ta gloire et tu as souillé ta race, au point de provoquer la colère contre tes enfants et le châtiment contre ta folie.

23. Ce qui fut cause que le royaume fut partagé, et qu'un pouvoir impitoyable s'éleva d'Ephraïm pour commander.

24. Mais Dieu ne renoncera pas à sa miséricorde, il *ne changera ni* ne détruira ses œuvres; il n'exterminera point *dans leur race* les enfants de son élu, et il ne fera pas disparaître la postérité de celui qui aime le Seigneur.

25. Il a laissé un reste à Jacob, et à David un rejeton de sa race.

---

des premiers jours : ses richesses furent l'occasion de sa chute. « Hic bonis initiis malos exitus habuit. Quippe secundæ res, quæ sapientium animos fatigant, magis huic obfuerunt, quam profuit ipsa sapientia, etiam nunc et deinceps memorabilis, et tunc longe lateque laudata ». S. Aug., De Civ., Dei, xvii, 20.

21. — *Inclinasti.* « His itaque copulatus est Salomon ardentissimo amore ». III Reg., xi, 2. L'excès des jouissances sensuelles le conduisit à la recherche effrénée des plaisirs charnels, et pour plaire aux objets de sa passion, il en vint, sinon à pratiquer, du moins à tolérer et à favoriser l'idolâtrie. — *Potestatem habuisti,* Gr. : « tu as été asservi dans ton corps ». Il faudrait en latin : « potestatem dedisti ».

22. — *Profanasti,* en donnant à ta postérité des mères idolâtres. — *Iracundiam.* Les enfants de l'impiété ne sont point bénis de Dieu. Sap., iii, 16-19. L'Ecriture ne parle que de trois enfants de Salomon, Roboam et deux filles, III Reg., iv, 11, 15; peut-être tous les autres ont-ils été frappés par la justice divine. — *Incitari.* Gr. : « je suis blessé vivement de ta folie ». Au lieu de κατενύγην, Compl. et d'autres manuscrits, suivis par la Vulgate, ont l'infinitif κατανυγῆναι, qui donne un sens bien plus régulier : « tu as profané ta race de manière à provoquer la colère sur tes enfants et à être blessé par ta folie ». Ces derniers mots, rapportés par plusieurs aux enfants eux-mêmes, frappés et déshonorés par la folie de leur père, s'appliquent plus naturellement à Salomon, qui a dû tant souffrir à la suite de ses égarements, comme le donne si clairement à penser l'Ecclésiaste. Le fils de Sirach, après avoir dit que Dieu pardonna les fautes de David, n'ajoute rien de semblable pour Salomon; et sous ce rapport, les livres historiques ne sont pas plus explicites. De là trois opinions parmi les Pères et les écrivains ecclésiastiques : les uns, comme S. Cyprien, S. Grégoire, Bellarmin, augurent au plus mal du salut de Salomon; d'autres, S. Jérôme, S. Ambroise, etc., pensent qu'il a fait pénitence; la plupart laissent cette question dans le doute dont il a plu à Dieu de l'entourer. Quel que soit donc le sort de ce sage, ses égarements doivent inspirer une crainte salutaire à ceux mêmes qui se croient le mieux affermis dans le bien.

23. — *Bipartitum,* III Reg., xi, 31. Ce fut le châtiment social infligé à l'infidélité de Salomon. — *Durum.* Gr. : « rebelle », à raison du culte idolâtrique établi par Jéroboam. III Reg., xii, 25-33.

24. — *Non corrumpet,* Gr. : « il ne fera pas périr (quoi que ce soit) de ses œuvres ». Et plus loin : « il n'arrachera pas ». Le bien-aimé de Dieu, c'est David, à qui fut promise une descendance royale qui devait aboutir au Messie. Ainsi la monarchie des Hébreux fut redevable à David de sa durée et à Salomon de sa division.

25. — *Et David,* καὶ τῷ Δαβὶδ ἐξ αὐτοῦ ῥίζαν, « et à David un rejeton de lui », de lui David, alors ce rejeton désigne collectivement

26. Et Salomon mourut et rejoignit ses pères.

27. Il laissa après lui quelqu'un de sa race, cause de la folie du peuple,

28. Homme dépourvu de prudence, Roboam, qui par ses caprices pervertit la nation;

29. Et Jéroboam, fils de Nabat, qui fit pécher Israël, et traça la route du mal pour Ephraïm; et leurs péchés se multiplièrent à l'excès.

30. Et on les chassa *loin* de leur pays.

31. Ils cherchèrent tous les moyens de mal faire, jusqu'à ce que la vengeance vint fondre sur eux *et les délivrer de tous leurs péchés.*

26. Et finem habuit Salomon cum patribus suis.

27. Et dereliquit post se de semine suo, gentis sultitiam,

28. Et immunitum a prudentia, Roboam, qui avertit gentem consilio suo :

29. Et Jeroboam filium Nabat, qui peccare fecit Israel, et dedit viam peccandi Ephraim, et plurima redundaverunt peccata ipsorum.

III *Reg.* 12, 28.

30. Valde averterunt illos a terra sua.

31. Et quæsivit omnes nequitias, usque dum perveniret ad illos defensio, et ab omnibus peccatis liberavit eos.

CHAPITRE XLVIII

Eloge d'Elie : merveilles de sa vie (ѷѷ. 1-8); — son enlèvement et sa destinée future (ѷѷ. 9-12). — Eloge d'Elisée (ѷѷ. 13-15). — Impénitence du peuple, captivité (ѷѷ. 16-18). — Eloge d'Ezéchias (ѷѷ. 19-25). — Eloge d'Isaïe (ѷѷ. 26-28).

1. Ensuite s'éleva Elie le prophète, semblable au feu, et dont la parole était enflammée comme une torche.

1. Et surrexit Elias propheta, quasi ignis, et verbum ipsius quasi facula ardebat.

III *Reg.* 17, 1.

---

toute sa postérité, et préférablement : à David un rejeton de Salomon, qui malgré ses crimes, eut un fils, et garda l'honneur d'être compté au nombre des ancêtres du Messie.

26. — *Finem habuit.* Gr. : « se reposa ». C'est aussi de cette manière que le livre des Rois termine l'histoire de Salomon, III Reg., XI, 43, sans indiquer s'il se convertit sur la fin de sa vie.

27. — *Gentis stultitiam :* la cause de la folie de son peuple, ou encore : le plus sot de son peuple, qualificatif assez justifié par la conduite du jeune roi au début de son règne. Il nous semble bien probable qu'en hébreu, au lieu de : stupidité de la race, il y avait : race de stupidité, *zerah kèsilot.*

29. — *Et Jeroboam.* Salomon le laissa après lui, car ses fautes furent l'origine de cette royauté schismatique. — *Dedit viam,* il traça lui-même la route qui menait au mal, en établissant par politique le culte idolâtrique en Israël.

30. — *Valde averterunt.* Gr. : « ejicere eos de terra eorum ». IV Reg., XVII, 6-8, 18. Ainsi les causes de la captivité doivent être recherchées jusqu'aux jours de Salomon et de ses successeurs immédiats.

31. — *Quæsivit.* Le verbe devrait être au pluriel, comme en grec; ici, il a pour sujet Israël. — *Defensio,* ἐκδίκησις, la vengeance. — *Liberavit.* Le châtiment les arracha à l'occasion ordinaire de leurs péchés, et à leurs péchés eux-mêmes en les portant au repentir.

CHAP. XLVIII. — 1. — *Quasi ignis,* à cause de l'ardeur de son zèle. — *Quasi facula.* Il était ce que fut plus tard, d'une manière plus parfaite encore, S. Jean Baptiste, « lucerna ardens et lucens », Joan., V, 35. Toutefois,

2. Qui induxit in illos famem, et irritantes illum invidia sua pauci facti sunt; non enim poterant sustinere præcepta Domini.

3. Verbo Domini continuit cœlum, et dejecit de cœlo ignem ter;

III *Reg.* 17, 1; IV *Reg.* 1, 10, 12.

4. Sic amplificatus est Elias in mirabilibus suis. Et quis potest similiter sic gloriari tibi?

5. Qui sustulisti mortuum ab inferis de sorte mortis in verbo Domini Dei.

III *Reg.* 17, 22.

6. Qui dejecisti reges ad perniciem, et confregisti facile potentiam ipsorum, et gloriosos de lecto suo.

7. Qui audis in Sina judicium, et in Horeb judicia defensionis.

8. Qui ungis reges ad pœnitentiam, et prophetas facis successores post te.

9. Qui receptus es in turbine ignis, in curru equorum igneorum.

IV *Reg.* 2, 11.

2. Il amena contre eux la famine, et par son zèle il réduisit à un petit nombre ceux *qui excitaient sa colère, car ils étaient incapables de supporter les préceptes du Seigneur.*

3. Il ferma le ciel par la parole du Seigneur, et fit trois fois tomber le feu du ciel.

4. C'est ainsi qu'Elie s'illustra par ses merveilles. Et qui peut *se vanter* d'avoir une gloire pareille à la tienne?

5. C'est toi qui as résuscité un mort des enfers et du tombeau par la parole du Seigneur Dieu.

6. C'est toi qui as précipité les rois dans la ruine, *en brisant sans peine leur puissance,* et fait tomber les puissants de leur lit.

7. C'est toi qui as entendu la sentence sur le Sinaï, et les arrêts de la vengeance sur l'Horeb.

8. C'est toi qui as sacré des rois pour le châtiment, et des prophètes pour te succéder.

9. C'est toi qui as été enlevé dans un tourbillon de flamme, et dans un char à chevaux de feu.

« fuit in Elia magis zelus justitiæ et vindictæ ad perdendos impios, quam clementiæ et charitatis ad eos convertendos; hic enim servabatur Christo et Apostolis in lege gratiæ ». Corn., Luc, IX, 54.

2. — *Et irritantes.* Gr. : « et dans son zèle, il les diminua », ὠλιγοποίησεν (ἅπ. λεγ.), il réduisit leur nombre au moyen de la famine et des châtiments qui suivirent. III Reg., XVIII, 40.

3. — *Continuit.* Jac., V, 17. — *Ter.* Une première fois sur le Carmel, en face des prêtres de Baal, III Reg., XVIII, 38, la seconde et la troisième fois, contre les envoyés d'Ochosias. IV Reg., I, 10, 12.

4. — L'auteur sacré admire la gloire d'Elie, comme la sagesse de Salomon, au chapitre précédent, ✠✠. 15, 16. — *Amplificatus es.* Gr. : « tu as été glorifié ». — *Gloriari,* avec ce sentiment qui rapporte tout à Dieu, et sans lequel Elie n'aurait pu continuer à recevoir les faveurs du Seigneur.

5. — *Ab inferis.* Gr. : « de la mort et de l'Adès, par la parole du Très-Haut ». C'est seulement après avoir imploré le Seigneur qu'Elie accomplit ce miracle. III Reg., XVII, 20, 21.

6. — *Ad perniciem,* ce qui s'applique surtout à Achab. III Reg., XXI, 21. — *De lecto,* au moyen de la mort, IV Reg., I, 4, 16, 17; II Par., XXI, 15, 19.

7. — *Defensionis,* « de la vengeance », comme précédemment, ✠. 31. C'est sur la chaîne de l'Horeb, dont le Sinaï faisait partie, que le prophète apprit du Seigneur le châtiment qui allait fondre sur Achab, Jésabel, et toute la nation d'Israël.

8. — *Ad pœnitentiam,* εἰς ἀνταπόδομα, pour le châtiment. C'est pour punir Achab et ses sujets qu'ordre fut donné à Elie de conférer la royauté à Hazaël sur la Syrie, et à Jéhu sur Israël. — *Et prophetas,* pluriel emphatique, appelé par le parallélisme; il ne s'agit que d'Elisée. III Reg., XIX, 15, 16. Dans ce verset, *ungis* doit se prendre au sens le plus large, comme au passage correspondant du livre des Rois.

9. — *Receptus est.* Gr. : « fut enlevé ».

10. C'est de toi qu'il est écrit qu'au temps des jugements tu seras là pour apaiser la colère du Seigneur, réconcilier le cœur du père avec le fils, et reconstituer les tribus de Jacob.

11. Heureux ceux qui t'ont vu, et ont été honorés de ton amitié.

12. Car nous, nous *ne* vivons *que*

10. Qui scriptus es in judiciis temporum lenire iracundiam Domini; conciliare cor patris ad filium, et restituere tribus Jacob.

Malach. 4, 6.

11. Beati sunt, qui te viderunt, et in amicitia tua decorati sunt :

12. Nam nos vita vivimus tantum,

S. Jean Chrysostôme dit qu'Elie fut enlevé, parce que l'excès de son zèle l'empêchait de supporter les pécheurs; mais qu'un jour devait venir habiter au milieu d'eux un Dieu qui saurait porter sur ses épaules la brebis égarée. S. de Elia, I.

10. — Gr. : « descriptus in correptionibus ad tempora, lenire iram (Domini) ante furorem ». Il est en effet écrit d'Elie qu'il reviendra un jour : « Ecce ergo mittam vobis Eliam prophetam, antequam veniat dies Domini magnus et horribilis; et convertet cor patrum ad filios et cor filiorum ad patres eorum ». Mal., IV, 5, 6. Le fils de Sirach ne pouvait manquer de faire allusion à cette destinée si extraordinaire du prophète Elie. Il reviendra donc un jour ἐν ἐλεγμοῖς, pour des avertissements, pour prêcher la pénitence; il viendra εἰς καιρούς. Ce temps n'est pas celui du Messie; sans doute, à cette époque, il y aura un homme qui « præcedet ante illum in spiritu et virtute Eliæ, ut convertat corda patrum in filios », Luc, I, 17; mais ce ne sera pas là le jour « magnus et horribilis » dont parle Malachie, et S. Jean Baptiste sera comparé à Elie seulement parce qu'il remplira avant l'apparition du Messie le rôle du prophète avant la venue du Souverain Juge. « Sicut Elias secundum Domini adventum præveniet; ita Joannes prævenit primum. Sicut ille præcursor venturus est Judicis, ita iste præcursor est factus Redemptoris. Joannes igitur in spiritu Elias erat, in persona Elias non erat ». S. Greg., Hom., 7 in Evang. Nous avons vu plus haut, XLIV, 16, qu'un courant irrésistible de tradition entraîne à admettre l'idée d'un retour d'Enoch et d'Elie à la fin du monde; c'est cette tradition, déjà formée de son temps, que le fils de Sirach rappelle ici, et qu'il appuie de l'autorité des écrivains antérieurs. Elie viendra apaiser la colère de Dieu avant la fureur, c'est-à-dire, il viendra convertir les pécheurs, et empêcher que la colère que Dieu a contre eux dans le temps ne se change en fureur irrémédiable dans l'éternité. En tout ceci, évidemment, il ne saurait être question des temps messianiques, et le P. Houbigant a pleinemnnt raison de dire : « Qui hæc in Joanne Baptista impleta fuisse volunt, illi et ludunt suos lectores, et auctori sacro contradicunt. » — *Cor patris ad filium.* Le père, ou les pères, comme porte Malachie, ce sont les patriarches et les saints de l'Ancien Testament, dont Abraham est le père commun; l'enfant, c'est Israël des derniers temps. En ce temps-là, il s'agira de convertir les Juifs et de faire briller à leurs yeux la lumière de la vraie foi, en les convainquant qu'ils n'ont pas à attendre le Messie, comme leurs pères, mais à reconnaître et à saluer sa venue depuis longtemps accomplie. Or Elie, qui a vécu au temps de la promesse et qui apparaîtra après son accomplissement, sera éminemment propre à réconcilier les cœurs des enfants et des pères, en montrant aux premiers qu'ils auraient dû depuis de longs siècles servir dans la foi et dans l'amour Celui que les patriarches et les prophètes ont servi dans l'espérance et dans le désir. La pensée du Messie est donc ici implicite, et les quelques auteurs hétérodoxes qui ont affirmé que cette idée est étrangère au fils de Sirach n'ont point pris garde que son livre suppose tout le reste de la Bible et toutes les croyances antérieures. — *Restituere.* Elie reconstituera les tribus transformées par la rédemption, et passées sous la juridiction des douze patriarches de la loi nouvelle. Matt., XIX, 28.

11 — *Beati.* Verset entendu dans trois sens divers : 1° au passé, c'est le sens de la Vulgate et du grec; 2° au présent : ceux qui te voient, dans les limbes où tu vis au milieu des saints; 3° au futur : heureux ceux qui te verront quand tu reviendras, car tu seras pour eux une cause de salut. Ce dernier sens était probablement celui de l'hébreu. — *Decorati.* Au lieu de κεκοσμημένοι, Compl. et plusieurs autres textes lisent κεκοιμημένοι, « ceux qui sont morts dans l'amour », dans la charité. Le pronom possessif n'est pas dans le grec.

12. — Le grec a seulement : « car nous, nous vivrons de vie », ce qui signifie, d'après Fritzsche, que les Juifs contemporains auront part au bonheur des derniers venus, à la fin des temps, soit que l'avènement d'Elie soit proche, soit que dans l'Adès on espère le voir après la mort, soit qu'à la résurrection

post mortem autem non erit tale nomen nostrum.

13. Elias quidem in turbine tectus est, et in Eliseo completus est spiritus ejus; in diebus suis non pertimuit principem, et potentia nemo vicit illum; IV *Reg.* 2, 11.

14. Nec superavit illum verbum aliquod, et mortuum prophetavit corpus ejus. IV *Reg.* 13, 21.

15. In vita sua fecit monstra, et in morte mirabilia operatus est.

16. In omnibus istis non pœnituit populus, et non recesserunt a peccatis suis, usque dum ejecti sunt de terra sua, et dispersi sunt in omnem terram.

17. Et relicta est gens perpauca, et princeps in domo David.

18. Quidam ipsorum fecerunt quod placeret Deo; alii autem multa commiserunt peccata.

19. Ezechias munivit civitatem

le temps de notre vie, *et après la mort, nous n'aurons point un pareil nom.*

11. Quand Elie fut dérobé par le tourbillon, son esprit remplit Elisée, qui, durant sa vie, ne craignit aucun prince, et qu'aucune puissance ne put faire plier.

14. Rien ne fut au-dessus de lui, et après sa mort, son corps prophétisa.

15. Pendant sa vie, il fit des prodiges, et après sa mort, il opéra des merveilles.

16. Malgré tout cela, le peuple ne fit pas pénitence, et ne se retira pas de ses péchés, jusqu'à ce que, chassé de sa patrie, il fut dispersé par toute la terre.

17. Il ne resta qu'un petit nombre, avec un prince de la maison de David.

18. Parmi ceux-ci, plusieurs firent ce qui plaisait à Dieu, mais d'autres commirent un grand nombre de péchés.

19. Ezéchias fortifia sa ville, et fit

---

générale on doive jouir de sa vue et de sa société. Mais le texte grec est tronqué; nous en trouvons le complément dans la traduction latine. Toutefois, là encore la pensée paraît avoir été incomplètement rendue, car c'est conclure l'éloge d'Elie d'une façon assez inattendue, que de remarquer que tous n'ont pas la même renommée que lui. Syr. et Arab : beatus qui te viso mortuus est, verum non moritur, imo vita vivit.

13. — *In Eliseo.* Gr. : « et Elisée fut rempli de son esprit. » — *Non pertimuit.* Gr. : « il ne fut pas ébranlé par un prince. » IV Reg., III, 14; VI, 16, 32; VIII, 10, etc.

14. — *Verbum.* Si on traduit par parole, on répète à peu près la pensée du verset précédent; en traduisant par chose, selon l'hébreu, on a un sens plus expressif et plus en harmonie avec l'hémistiche suivant : aucune chose ne le dépassa, rien ne lui fut impossible. — *Mortuum,* ἐν κοιμήσει, au tombeau. — *Prophetavit,* i. e. fecit opus prophetæ, miraculum, quand le cadavre jeté sur les ossements d'Elisée résuscita à leur contact. IV Reg., XIII, 21. Par ce miracle, Dieu confirma la prophétie que venait de faire Elisée contre la Syrie, immédiatement avant sa mort. Quelques-uns ont prétendu que notre auteur s'est trompé en attribuant à Elisée un fait qui appartient à l'histoire d'Elie, II Par., XXI, 12. Inutile d'insister pour établir qu'une pareille méprise n'est pas possible, et qu'indépendamment même de l'inspiration, le fils de Sirach devait connaître l'histoire juive au moins aussi bien que ses modernes correcteurs.

15. — Elisée montra ainsi qu'il avait reçu l'esprit d'Elie; comme son maître, il fit des miracles durant sa vie, et s'il ne fut pas enlevé au ciel, du moins son tombeau fut illustré par une éclatante merveille.

16. — *Dispersi sunt.* La captivité d'Israël suivit en effet de très près. IV Reg., XV, 29.

17. — *Gens perpauca,* les deux tribus qui formaient le royaume de Juda.

18. — *Quidam ipsorum,* des princes de la maison de David, postérieurs à la captivité d'Israël.

19. — *Munivit.* II Par., XXXII, 5; Is., XXII, 10. — *Induxit aquam.* IV Reg., XX, 20; II Par., XXXII, 30. Il y a à l'ouest de Jérusalem un bassin alimenté par les sources de la vallée de Ben-Hennon; il est situé près de la route de Jaffa, non loin du Champ du

arriver l'eau dans ses murs; il creusa le rocher avec le fer, et bâtit un réservoir pour l'eau.

20. De son temps Sennachérib monta et envoya Rabsacès, qui éleva le *bras contre eux,* leva la main contre Sion, et se montra orgueilleux de sa puissance.

suam, et induxit in medium ipsius aquam, et fodit ferro rupem, et ædificavit ad aquam puteum.

20. In diebus ipsius ascendit Sennacherib, et misit Rabsacen, et sustulit manum suam in Sion, et superbus factus est potentia sua.

IV *Reg.* 18, 13.

Foulon à 782 mètres d'altitude, et s'appelle aujourd'hui *Birket Mamillah*, ou Piscine des Serpents. (Voir les cartes hypsométriques de M. de Saulcy, dans *Les derniers jours de Jérusalem*). C'est ce bassin qu'Isaïe, VII, 3, et le IVe Livre des Rois, XVIII, 17, nomment Piscine supérieure. En suivant le thalweg de la vallée, l'eau se déversait ensuite dans une Piscine inférieure, aujourd'hui *Birket es Sultan,* à 760 mètres d'altitude, puis se perdait dans le Cédron. Comme la Piscine supérieure, qui était la source la plus abondante de Jérusalem, était hors de la ville, en temps de siège, les ennemis pouvaient s'en emparer, et faire souffrir les habitants de la soif. Achaz pensait vraisemblablement à conjurer ce péril, quand Isaïe vint le trouver près du champ du Foulon, et lui faire la célèbre prophétie de la Vierge-Mère. Ezéchias exécuta l'œuvre à laquelle ses prédécesseurs n'avaient pu que songer. De la Piscine supérieure, il fit partir un aqueduc souterrain, probablement amorcé aux sources mêmes, et pénétrant dans la ville par la porte de Jaffa, appelée aussi porte du Coin, à cause de la conformation de l'enceinte en cet endroit, ou encore porte des Poissons, parce qu'on entrait par là les poissons apportés de la mer par Jaffa. II Par., XXXIII, 14. L'aqueduc arrivait ensuite à un bassin creusé en dehors de l'enceinte de Sion, entre la tour de David et la colline du Golgotha. « Des considérations historiques et militaires tout à la fois démontrent que lorsque le roi Ezéchias fit creuser la grande piscine intérieure qui se nomme aujourd'hui *Birket-hammam-el-Batrak* (Piscine des bains du Patriarche), il fallut de toute nécessité, pour mettre cette piscine à l'abri des insultes d'une armée assiégeante, la couvrir d'une muraille se détachant très probablement de la première enceinte vers le point où est située la tour Phasaël (tour de David), et contournant la piscine, pour venir se réunir à la seconde enceinte (d'Acra), à peu près vers le milieu de sa branche occidentale. » de Saulcy, Op. cit. p. 224. De là le nom de Piscine entre deux murs, Is., XXII, 11. Le bassin d'Ezéchias, appelé aussi Amygdalon, était à 771 mètres d'altitude. De la sorte, l'eau pouvait facilement être amenée sous terre et échapper aux regards de l'ennemi. C'est la Piscine supérieure qui doit vraisemblablement être identifiée avec le Gihon, II Par., XXII, 30; XXXIII, 14; (Cfr. Atlas Riess, VI), près duquel Salomon fut sacré, III Reg., I, 33-45. Le nom de Gihon, qui signifie *erumpens,* convient tout à fait à une source. La tradition juive a longtemps depuis confondu Gihon avec Siloé, et cette confusion s'est perpétuée dans beaucoup de commentateurs. Pour éviter toute erreur, il suffit d'observer que la source de Siloé est assez indiquée par la position actuelle du village de Siloé, au sud de la ville; elle émerge dans la vallée du Cédron, et alimente une piscine située un peu plus bas. Comme elle n'est qu'à 736 mètres d'altitude, il est clair qu'elle n'a pu servir pour remplir le bassin d'Ezéchias; le temple lui-même, situé une quinzaine de mètres plus haut, était alimenté par des sources que Salomon était allé chercher au-delà de Bethléem, et dont les canaux, pour garder plus facilement leur niveau, remontaient dans la vallée de Ben-Hinnon et contournaient la Piscine inférieure avant d'entrer dans la ville. D'autres placent le Gihon au nord de Jérusalem, dans le haut de la vallée du Tyropœon, ou des Fromagers. Dict. of the Bibl. Jerus. Plat. II. Au bas de la vallée, la source du Gihon pourrait alors se déverser dans la piscine de Siloé. Cette opinion paraît beaucoup moins conforme que la première aux textes bibliques, qui mettent le Gihon à l'ouest de la ville. En tous cas, ce n'est point de cette source placée au nord qu'Ezéchias fit partir son aqueduc. — *Aquam.* Gr. : τὸν Γώγ. Evidemment l'hébreu pouvait avoir גחין, *gichon,* mais non גוג. *gog,* qui n'aurait aucun sens ici. D'autres textes grecs ont ὕδωρ.

20. — *Et sustulit :* καὶ ἀπῆρεν, καὶ ἐπῆρεν ἡ χείρ, ou selon une leçon préférable, ἐπῆρεν χεῖρα, « et il partit et il éleva sa main sur Sion » en signe de menace. La Vulgate répète le même verbe; en grec les deux verbes n'ont qu'une lettre de différence, et la confusion a dû être très facile. — *Superbus factus est.* Gr. : « il dit des paroles de forfanterie dans son orgueil. »

21. — *Mota sunt.* IV Reg., XIX, 1. — *Quasi*

21. Tunc mota sunt corda, et manus ipsorum; et doluerunt quasi parturientes mulieres.

22. Et invocaverunt Dominum misericordem, et expandentes manus suas, extulerunt ad cœlum; et sanctus Dominus Deus audivit cito vocem ipsorum.

23. Non est commemoratus peccatorum illorum, neque dedit illos inimicis suis, sed purgavit eos, in manu Isaiæ sancti prophetæ.

24. Dejecit castra Assyriorum, et contrivit illos angelus Domini;

IV Reg. 19, 35; *Tob.* 1, 21; *Isa.* 37, 36; *I Mach.* 7, 41; *II Mach.* 8, 19.

25. Nam fecit Ezechias quod placuit Deo, et fortiter ivit in via David patris sui, quam mandavit illi Isaias propheta magnus, et fidelis in conspectu Dei.

26. In diebus ipsius retro rediit sol, et addidit regi vitam.

IV Reg. 20, 11; *Isai.* 38, 8.

27. Spiritu magno vidit ultima, et consolatus est lugentes in Sion. Usque in sempiternum

28. Ostendit futura, et abscondita antequam evenirent.

21. Alors l'effroi saisit leurs cœurs et leurs mains, et ils furent dans la douleur comme des femmes qui enfantent.

22. Ils invoquèrent le Seigneur miséricordieux, et étendant leurs mains, *ils les élevèrent* jusqu'au ciel, et le *Seigneur, le Dieu* saint exauça leur prière.

23. *Il ne se souvint plus de leurs péchés, et ne les livra pas à leurs ennemis,* mais il les délivra par la main d'Isaïe, *le saint Prophète.*

24. Il dissipa le camp des Assyriens, et l'Ange du Seigneur les extermina.

25. Car Ezéchias fit ce qui plût au Seigneur, il marcha fermement dans la voie de David, son père, que lui indiqua Isaïe, le grand prophète, fidèle aux yeux *du Seigneur.*

26. De son temps le soleil recula, et il prolongea la vie du roi.

27. Dans la grandeur de son esprit, il vit la fin des temps, et consola les affligés dans Sion.

28. Il annonça ce qui devait arriver dans toute la suite des temps, et les choses cachées, avant leur accomplissement.

---

parturientes. C'est la comparaison employée par l'historien des Rois, ℣. 3.

22. — *Et sanctus.* Gr. : « et le Saint du haut du ciel les écouta promptement. »

23. — *Peccatorum.* C'était la cause de tous leurs maux. — *Purgavit.* Gr. : « il les délivra ». — *In manu,* d'après l'hébreu : par le ministère d'Isaïe. C'est à lui en effet qu'Ezéchias eut recours, et c'est lui qui annonça au roi la prochaine délivrance. IV Reg., XIX, 2-7; Is., XXXVII, 2-6.

24. — *Dejecit.* Gr. : il frappa.

25. — *Quod placuit Deo.* Ezéchias fut un roi de grande piété qui marcha fidèlement sur les traces de David. — *In conspectu Dei,* ἐν ὁράσει αὐτοῦ, « dans sa vision », véridique dans ce qu'il voyait et ce qu'il annonçait.

26. — *Ipsius,* d'Isaïe. — *Retro rediit,* même mot que XLVI, 5, mais à prendre ici littéralement, du moins en ce sens que l'on constata sur le gnomon du cadran solaire un effet identique à celui qu'aurait produit une rétrogradation du soleil. — *Addidit.* Isaïe, comme interprète de la volonté du Seigneur, ajouta à la vie du roi, ut causa enuntiativa, non ut causa efficiens.

27. — *Spiritu magno,* avec un grand esprit, don de cet Esprit « qui locutus est per prophetas ». — *Ultima, acharit,* le temps futur, et en général, dans les prophètes, les temps messianiques. Is., II, 2. — *Consolatus est,* παρεκάλεσε, toujours par l'inspiration du même Esprit Paraclet. Is., XL; LXI, 1.

28. — *Usque in sempiternum.* Ceci se rapporte aux temps postérieurs au Messie, aux destinées de l'Eglise et à la vie éternelle. Is., XXXIV, 1-15; LV; LVI, 1-7; LXVI, etc. « Quæ etsi aliis prophetis conveniant, Isaiæ tamen speciatim tribuuntur, quo nemo plura, remotiora, clariora, ac luculentiora vidit. » Boss.

CHAPITRE XLIX

Eloge de Josias (✰✰. 1-5). — Prévarication des rois de Juda (✰✰. 6-8). — Jérémie (✰. 9). — Ezéchiel (✰✰. 10, 11). — Les douze petits Prophètes (✰. 12). — Zorobabel (✰. 13). — Jésus, fils de Josédec (✰. 14). — Néhémie (✰. 15). — Enoch (✰. 16). — Joseph (✰✰. 17, 18). — Seth, Sem, Adam (✰. 19).

1. La mémoire de Josias est comme un mélange odorant composé par le parfumeur.

2. Son souvenir est pour tous doux comme le miel à la bouche, et comme la musique durant un festin.

3. Il fut destiné *de Dieu* à porter la nation à la pénitence, et il fit disparaître les abominations de l'impiété.

4. Il dirigea son cœur vers le Seigneur, et dans un temps de pécheurs il affermit sa piété.

5. A l'exception de David, d'Ezéchias et de Josias, tous ont commis le péché.

6. En effet, les rois de Juda abandonnèrent la loi du Très-Haut, et méprisèrent *la crainte de Dieu*.

7. Ils cédèrent leur royaume à d'autres, et leur gloire à une nation étrangère.

1. Memoria Josiæ in compositionem odoris facta opus pigmentarii.
IV Reg. 22, 1.

2. In omni ore quasi mel indulcabitur ejus memoria, et ut musica in convivio vini.

3. Ipse est directus divinitus in pœnitentiam gentis, et tulit abominationes impietatis.

4. Et gubernavit ad Dominum cor ipsius, et in diebus peccatorum corroboravit pietatem.

5. Præter David, et Ezechiam, et Josiam, omnes peccatum commiserunt,

6. Nam reliquerunt legem Altissimi reges Juda, et contempserunt timorem Dei.

7. Dederunt enim regnum suum aliis, et gloriam suam alienigenæ genti.

Chap. xlix. — 1. — *Odoris*, θυμιάματος, les parfums dont on se servait dans le temple. Exod., xxv, 6; xxx, 34; xxxi, 11. Josias, dont le règne avait été prédit trois cents ans avant sa naissance, III Reg., xiii, 2, monta sur le trône à l'âge de huit ans, et fut parfaitement fidèle au Seigneur, « non declinavit ad dexteram sive ad sinistram », IV Reg., xxii, 2, de sorte que l'Ecriture peut faire de lui ce bel éloge qu'aucun roi ne lui ressembla, ni avant, ni après. Ibid., xxiii, 25. Nul ne fut plus regretté après sa mort. II Par., xxxv, 24, 25.

2. — *Ut musica*. Supr. xxxii, 7. Ces images, empruntées à l'odeur des parfums, à la douceur du miel, aux charmes de la musique, sont réunies ici pour donner une idée plus complète des mérites du jeune roi.

3. — *Directus divinitus*. Gr. seulement : κατευθύνθη, « il fut dirigé », ou « il réussit ». C'est lui qui fit la lecture de la loi au peuple, pour l'engager à s'y conformer. — *Abominationes*, les idoles. IV Reg., xxiii, 1-25. Voir aussi III Esdr., i.

4. — *Cor ipsius*, « in omni corde suo, et in tota anima sua, et in universa virtute sua, juxta omnem legem Moysi. » IV Reg., xxiii, 25. — *Pietatem*, la piété de Josias, non celle du peuple, qu'il ne réussit pas à ramener complètement au Seigneur.

5. — *Peccatum*, le péché d'idolâtrie, autrement David serait exclu du nombre. L'histoire nomme avec éloge trois autres rois, Asa, Josaphat, Joas, mais avec cette restriction qu'ils n'ont pas détruit les *bamot* schismatiques, les hauts lieux dont l'existence était contraire à la volonté formelle de Jéhova. III Reg., xv, 11, 14; xxii, 43, 44; IV Reg., xii, 2, 3.

6. — *Et contempserunt*. Le grec a seulement ἐξέλιπον, « ils disparurent », leçon confirmée par le γάρ du verset suivant.

7. — *Regnum*. Gr. : leur puissance. — *Alienigenæ genti*, aux Chaldéens.

8. Incenderunt electam sanctitatis civitatem, et desertas fecerunt vias ipsius in manu Jeremiæ.

IV Reg. 25, 9.

8. Ils firent brûler la ville sainte élue de Dieu, et rendirent ses rues désertes, selon la parole de Jérémie.

9. Nam male tractaverunt illum, qui a ventre matris consecratus est propheta, evertere, et eruere, et perdere, et iterum ædificare, et renovare.

9. Car ils maltraitèrent celui qui dès le sein de sa mère avait été consacré Prophète pour renverser, détruire, ruiner et ensuite édifier et renouveler.

10. Ezechiel qui vidit conspectum gloriæ, quam ostendit illi in curru cherubim.

Ezech. 1, 4.

10. Ezéchiel eut la vision de gloire que Dieu lui montra dans le char des Chérubins.

11. Nam commemoratus est inimicorum in imbre benefacere illis qui ostenderunt rectas vias.

11. Il songea à ses ennemis en annonçant la pluie, et des bienfaits pour ceux qui suivaient la voie droite.

12. Et duodecim prophetarum ossa pullulent de loco suo; nam corroboraverunt Jacob, et redemerunt se in fide virtutis.

12. Quant aux douze Prophètes, que leurs ossements refleurissent dans leurs tombeaux; car ils ont encouragé Jacob, et l'ont sauvé avec une foi sans défaillance.

---

8. — *Sanctitatis civitatem,* xxxvi, 15, la ville du sanctuaire, la ville où le Dieu saint habitait. — *In manu Jeremiæ,* comme au chapitre précédent, ℣. 23, au moyen de Jérémie, conformément à ses prophéties. Jer., xxv, 9-11; Thren., i, 4.

9. — *Male tractaverunt.* Jer., xxxvii, 14-20; xxxviii, 4. Finalement, on le lapida, comme le croit la tradition. Heb., xi, 37. — *A ventre matris.* Jer., i, 5, 10. — *Evertere.* L'Ecriture attribue à l'action du prophète l'effet qu'il est seulement chargé de prédire. Le fils de Sirach suit ici la leçon des LXX au passage correspondant de Jérémie, tandis que l'hébreu et la Vulgate ont six verbes. Il se contente seulement de substituer κακοῦν, *eruere*, à κατασκάπτειν.

10. — *Conspectum gloriæ.* Ez., i. C'est ce qu'Ezéchiel appelle lui-même : « visio similitudinis gloriæ Domini. » ii, 1.

11. — *In imbre.* Ezéchiel compare à une pluie d'orage la colère divine qui devait fondre sur les prévaricateurs. xiii, 13; xxxviii, 22. Quelques-uns croient pourtant qu'au lieu de בזרם, *bezerem,* in imbre, il y avait en hébreu בזעם, *bezaham,* in indignatione : changement qui importe peu, puisqu'ici la pluie n'est pas autre chose que le symbole de la colère. — *Benefacere.* Ez., xxxiv, 12; xxxvi, 8-12. Au lieu de l'infinitif ἀγαθῶσαι, ἠγάθωσε serait plus régulier. Plusieurs textes ont d'ailleurs : κατώρθωσε. La version syriaque traduit : « et il se souvint de Job, parce que toutes ses voies furent justes. » Ezéchiel fait en effet mention de Job, xiv, 14, 20. Mais le traducteur syrien a lu ici איוב, *job,* au lieu de אויב, *oieb,* ennemi. Gr. : « pour faire du bien à ceux qui avaient leurs voies droites », c'est-à-dire pour leur en annoncer.

12. — *Ossa pullulent.* Supr. xlvi, 14. — *Corroboraverunt.* Gr. : « il consola Jacob et les délivra dans la foi de l'espérance. » Pour rendre compte de ce singulier, les uns lui donnent pour sujet τὰ ὀστᾶ, ce qui est peu naturel; d'autres : le Seigneur, ou : chacun des prophètes. Fritzsche suppose une interversion, et rapporte encore à Ezéchiel cette seconde partie du verset. Le texte alexandrin et la Vulgate mettent les verbes au pluriel; c'est la leçon la plus probable; en retranchant cette phrase à l'éloge des petits Prophètes, on le réduirait à une formule par trop simple. « De Daniele autem hic tacitum; quod Hebræi non solerent recensere eum inter prophetas, quippe qui non propheticam, sed satrapicam, ut aiunt, vitam egerit, sed inter hagiographos. » Boss. Ezéchiel fait mention de Daniel, xiv, 14, xxviii, 3, et le fils de Sirach se contente de ce souvenir; du reste, il n'a aucunement l'intention de faire une nomenclature complète, et il passe sous silence des hommes célèbres dont les noms, l'histoire, ou les œuvres tiennent une assez grande place dans les Saints Livres, comme Job, Esdras, etc. En tous cas, on ne peut lo-

13. Comment célébrer Zorobabel? Car il a été comme un cachet dans la main droite.

14. Et Jésus, fils de Josédec? De leur temps, ils ont rebâti la maison et élevé au Seigneur un temple saint, destiné à une gloire éternelle.

15. Néhémie a laissé un souvenir qui durera longtemps; c'est lui qui a relevé nos murs en ruines, qui a rétabli nos portes et nos barres, et a rebâti nos maisons.

16. Nul vivant ne fut ici-bas comme Enoch, car il fut enlevé de la terre.

17. Aucun homme ne fut non plus comme Joseph, le chef de ses frères, l'appui de sa race, *le guide de ses frères, le soutien de sa famille.*

18. Ses ossements ont été conservés, *et ont prophétisé après sa mort.*

19. Seth et Sem ont été glorifiés

13. Quomodo amplificemus Zorobabel? nam et ipse quasi signum in dextera manu;

I Esd. 3, 2; *Agg.* 1, 1, 14 *et* 2, 3, 5, 22, 24.

14. Sic et Jesum filium Josedec? qui in diebus suis ædificaverunt domum, et exaltaverunt templum sanctum Domino, paratum in gloriam sempiternam.

Zach. 3, 1.

15. Et Nehemias in memoriam multi temporis, qui erexit nobis muros eversos, et stare fecit portas et seras, qui erexit domos nostras.

16. Nemo natus est in terra qualis Henoch; nam et ipse receptus est a terra.

17. Neque ut Joseph, qui natus est homo, princeps fratrum, firmamentum gentis, rector fratrum, stabilimentum populi;

Gen. 41, 40; 42, 3; 45, 5; 50, 20.

18. Et ossa ipsius visitata sunt, et post mortem prophetaverunt.

19. Seth et Sem apud homines

---

giquement tirer de ce silence aucune conclusion contre le livre de Daniel, pas plus que contre celui d'Esdras.

13. — *Zorobabel.* Ce fut lui qui, de concert avec le grand-prêtre Jésus, fils de Josédec, ramena les tribus captives, et présida à la restauration du temple et de la ville sainte. Le cachet est le symbole d'une chose précieuse et chère. Agg., II, 24.

14. — *Templum.* En grec λαόν, leçon fautive pour ναόν. — *In gloriam sempiternam,* parce que le Messie devait y faire son apparition. Agg., II, 8.

15. — *Multi temporis.* Gr. : « et de Néhémie pour beaucoup est le souvenir », pour beaucoup de temps, ou pour beaucoup de gloire. — *Muros,* II Esdr., II-VI. — *Seras,* μοχλούς, les barres ou traverses qui servaient à fermer les portes.

16. — En terminant la série chronologique des grands hommes dont il a entrepris l'éloge, l'auteur revient en arrière pour rappeler quatre noms dont il n'a pas encore fait mention, et faire de nouveau mémoire d'Enoch. — *Qualis Enoch,* l'homme qui avant le déluge eut la vie la plus agréable à Dieu et la fin la plus merveilleuse.

17. — *Neque ut Joseph.* Gr. : « ni comme Joseph ne fut aucun homme »; aucun en effet, n'eut une vie plus mouvementée, et ne toucha de plus près toutes les extrémités des choses humaines. — *Princeps.* Le latin répète deux fois sous forme presque identique la seconde partie du verset. Joseph fut l'appui de sa race en la sauvant de la famine, et en l'établissant dans le pays où elle devait devenir une nation.

18. — *Visitata sunt,* ἐπεσκέπησαν, ont été surveillés, gardés avec soin, comme Joseph l'avait recommandé, Gen., L, 24. Le traducteur latin s'est contenté du sens le plus ordinaire du verbe grec. — *Prophetaverunt.* Addition de la Vulgate, empruntée à XLVIII, 14. Les ossements de Joseph furent emportés en Palestine par les Hébreux, Exod., XIII, 19; Jos., XXIV, 32. Ils prophétisèrent en ce sens que leur translation réalisa la prophétie de Joseph.

19. — *Seth,* le troisième fils d'Adam, et le père de la race fidèle à Dieu avant le déluge. Gen., IV, 26. — *Sem,* le fils aîné de Noé, l'ancêtre des Hébreux, et par conséquent du Messie. — *In origine.* Gr. : « et au-dessus de tout être dans la création, Adam », sorti immédiatement des mains de Dieu, père de tout le genre humain, et digne par sa péni-

gloriam adepti sunt; et super omnem animam in origine Adam.

Gen. 4, 25 *et* 5, 31.

parmi les hommes, mais au-dessus de toute créature à l'origine fut Adam.

CHAPITRE L

Eloge du grand-prêtre Simon, fils d'Onias : travaux qu'il fit exécuter au temple (℣℣. 1-3); — sa sollicitude pour le peuple (℣℣. 4, 5); — sa magnificence dans les fonctions saintes (℣℣. 6-11); — sa majesté au milieu des prêtres et des lévites (℣℣. 12-18); — en présence de tout le peuple (℣℣. 19-23). — Vœux de l'auteur du livre en faveur d'Israël (℣℣. 24-26). — Les trois races détestables : Iduméens, Philistins, Samaritains (℣℣. 27, 28). — Suscription de Jésus, fils de Sirach, et ses derniers souhaits à ses lecteurs (℣℣. 29-31).

1. Simon Oniæ filius, sacerdos magnus, qui in vita sua suffulsit domum, et in diebus suis corroboravit templum.

2. Templi etiam altitudo ab ipso fundata est, duplex ædificatio et excelsi parietes templi.

3. In diebus ipsius emanaverunt putei aquarum, et quasi mare adimpleti sunt supra modum.

1. Simon, fils d'Onias, grand-prêtre, consolida pendant sa vie la maison du Seigneur, et durant ses jours fortifia le temple.

2. C'est lui qui éleva les fondations de l'enceinte sacrée, le double bâtiment et les hautes murailles du temple.

3. C'est de son temps que l'eau coula dans les réservoirs, abondamment remplis comme la mer d'airain.

---

tence de prendre rang parmi les hommes illustres.

Chap. L. — 1. — *Simon*. Simon le Juste, fils d'Onias I; voir l'Introduction, p. 3 et 4. — *In vita sua*. Il était donc mort à l'époque où l'auteur écrivait. — *Suffulsit*, ὑπέῤῥαψεν, qui signifie « coudre par dessus », indique très probablement un travail de réparation dans les substructions du temple, soit du côté de la vallée du Cédron, soit plutôt du côté de Sion, comme on peut l'inférer du verset suivant.

2. — Gr. : « ab ipso fundata est altitudo duplicis, elevatio excelsa circuitus templi ». Ce texte n'est guère plus clair que le latin, et comme il n'est fait mention des travaux exécutés par le grand-prêtre Simon ni dans les Livres saints, ni dans les documents contemporains, on en est réduit aux conjectures pour l'intelligence de ce passage. Le commencement du verset semble parler d'un mur élevé au double de sa hauteur ou renforcé du double du haut en bas. Le mot qui commence le second hémistiche, ἀνάλημμα, sert aux LXX pour désigner le mot hébreu מִלּוֹא, *millo*, II Par., xxxii, 5. Mello, qui n'est probablement qu'un ancien nom jébuséen conservé par les Juifs, (Cfr. G. Grove, Dict. of the Bibl.,) désignait un certain endroit de Jérusalem dont on ne peut plus rigoureusement déterminer l'emplacement; tout porte à croire cependant qu'on appelait de ce nom la vallée qui sépare Sion du mont Moria, et par extension, divers ouvrages élevés sur les rampes de l'un et de l'autre côté. Salomon avait fait combler cette vallée pour y élever des constructions, III Reg., xi, 27. Parfois on identifie aussi Mello avec Acra, ce qui prouve du moins que Mello n'était guère autre chose que la vallée de Tyrophæon qui aboutit à Acra. Ce que répara Simon, ce dut donc être quelqu'une des constrcctions de Salomon servant à soutenir les remblais ou à consolider l'enceinte du temple bâtie au-dessus. Cfr. II Reg., v, 9.

3. — *Emanaverunt*, ἠλαττώθη, du verbe ἐλαύνω, que la Vulgate a traduit dans son acception d' « avancer », mais qui veut dire aussi « laminer, travailler au marteau ». On a donc en grec : « dans ses jours fut fabriqué le réservoir des eaux, et son périmètre comme l'airain de la mer », c'est-à-dire,

4. Il prit soin de sa nation, et la préserva de la ruine.

5. Il fut assez puissant pour agrandir la ville; il se couvrit de gloire dans ses rapports avec le peuple, et il élargit l'entrée du temple et du parvis.

6. *Il brillait* comme l'étoile du matin au milieu des nuages, et comme la lune aux jours de son plein.

7. Pareil au soleil éclatant, *il était resplendissant* dans le temple de Dieu.

4. Qui curavit gentem suam, et liberavit eam a perditione.

5. Qui prævaluit amplificare civitatem, qui adeptus est gloriam in conversatione gentis; et ingressum domus et atrii amplificavit.

6. Quasi stella matutina in medio nebulæ, et quasi luna plena in diebus suis lucet.

7. Et quasi sol refulgens, sic ille effulsit in templo Dei.

---

comme la mer d'airain. Le bassin appelé mer d'airain, que Salomon avait fait fondre pour l'usage du temple, III Reg., VII, 23, avait été brisé et emporté à Babylone par les Chaldéens. C'est ce réservoir que Simon remplaça avec ses dimensions primitives. Au lieu de περίμετρον, Compl. lit τρίμετρον.

4. — *A perditione*. Ceux qui dans le grand-prêtre dont le fils de Sirach fait ici l'éloge reconnaissent Simon II, fils d'Onias II, voient dans ce chapitre une allusion aux faits racontés dans le troisième livre apocryphe des Machabées. Ptolémée IV Philopator venait de vaincre dans les plaines de Raphia (an. 217) Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, qui avait envahi la Palestine, soumise alors au roi d'Egypte. Celui-ci, à son retour, passa par Jérusalem, fit offrir un sacrifice d'actions de grâces, et se mit en tête d'entrer dans le Saint des Saints. A cette nouvelle, une vive émotion s'empara de la ville, et le grand-prêtre Simon fit à Dieu une prière solennelle pour que le sanctuaire fut préservé d'un tel attentat. III Mach., II, 2-20. Le roi réalisa son projet, mais à peine entré dans l'enceinte sacrée, il fut frappé d'une terreur subite, et dut être emporté à demi-mort. Il voulut se venger de sa honte contre les Juifs d'Alexandrie, en les faisant périr dans l'amphithéâtre, foulés aux pieds d'éléphants enivrés de vin; mais l'intervention de deux anges empêcha cette barbarie, Ibid. VI, 18, et Ptolémée rendit aux Juifs ses bonnes grâces et leurs privilèges. Le livre qui raconte ces faits, et qui n'est pas de beaucoup postérieur au premier siècle ap. Jésus-Christ, mérite confiance pour le fond du récit, dont Josèphe fait aussi mention, cont. Apion., II, 15, mais en le plaçant sous le règne de Ptolemée VII Physcon. Quand un peu plus tard, durant la minorité de Ptolémée VI Epiphane, ce même Antiochus réussit à s'emparer de Jérusalem, il s'empressa d'accorder des immunités aux prêtres, et d'interdire à tout étranger l'accès de l'enceinte du temple (an. 195), ce qui porte à croire que le souvenir de l'accident arrivé à Philopator était encore très vivant. C'est dans ces circonstances que Simon aurait veillé sur son peuple, et qu'il l'aurait préservé de la ruine, en contribuant par sa fermété et surtout par l'efficacité de sa prière, à faire respecter les prérogatives religieuses, et par là même, la nationalité d'Israël. Quant à la description qui suit, elle serait, d'après Bossuet, celle d'un sacrifice d'actions de grâces, tel qu'en fit célébrer le roi victorieux; ou plutôt, peut-être, celle du sacrifice que dut offrir Simon après le départ du monarque sacrilége. C'est ainsi qu'on s'expliquerait comment l'éloge de Simon consiste en grande partie dans le tableau d'un sacrifice tel que chaque grand-prêtre en offrait, mais que le fils d'Onias avait une fois célébré, sous les yeux mêmes de l'auteur de ce livre, en des circonstances si mémorables pour la nation. Mais, nous l'avons vu, il s'agit ici de Simon I, le Juste, qui en effet fut le libérateur du peuple, Cfr. Josèphe Ant. XII, 1, 1, et ainsi travailla par son influence et sa parole à l'éloigner de l'apostasie, et de la corruption.

5. — *Amplificare*, ἐμπολιορκῆσαι, « ayant fortifié la ville d'être assiégée », contre un siège. La Vulgate semble avoir rattaché le verbe grec au mot πολύς. — *Qui adeptus est*. Gr. : « comme il était glorifié dans l'entourage du peuple, à la sortie de la maison du voile! » Voulant décrire la majesté du grand-prêtre dans ses fonctions sacerdotales, l'auteur commence par nous le montrer tel qu'il apparaît au peuple quand il sort du Saint des Saints, dérobé aux regards par un voile.

6. — *Quasi stella*. L'étoile du matin brille d'un vif éclat à travers les ombres qui précèdent l'aurore : tel est le grand-prêtre à sa sortie du sanctuaire.

7. — *Quasi sol*. Gr. : « comme le soleil

8. Quasi arcus refulgens inter nebulas gloriæ, et quasi flos rosarum in diebus vernis, et quasi lilia quæ sunt in transitu aquæ, et quasi thus redolens in diebus æstatis;

9. Quasi ignis effulgens, et thus ardens in igne;

10. Quasi vas auri solidum, ornatum omni lapide pretioso.

11. Quasi oliva pullulans, et cypressus in altitudinem se extollens, in accipiendo ipsum stolam gloriæ, et vestiri eum in consummationem virtutis.

12. In ascensu altaris sancti, gloriam dedit sanctitatis amictum.

13. In accipiendo autem partes de manu sacerdotum, et ipse stans juxta aram. Et circa illum corona fratrum; quasi plantatio cedri in monte Libano.

14. Sic circa illum steterunt quasi rami palmæ, et omnes filii Aaron in gloria sua.

15. Oblatio autem Domini in manibus ipsorum, coram omni syna-

8. Il était comme l'arc-en-ciel qui brille sur les nuées lumineuses, comme la fleur des rosiers aux jours du printemps, comme les lis sur le bord des eaux, et comme l'encens odoriférant aux jours de l'été.

9. Comme la flamme *qui étincelle*, et l'encens *qui brûle* dans le feu,

10. Comme le vase d'or massif, orné de toutes sortes de pierres précieuses,

11. Comme l'olivier qui pousse ses rameaux, et le cyprès qui s'élève vers le ciel, quand il prenait sa tunique d'honneur, et se revêtait avec une incomparable splendeur;

12. Quand il montait au saint autel, et resplendissait avec ses vêtements sacrés;

13. Quand il recevait les parties des victimes de la main des prêtres, et se tenait debout près de l'autel. Autour de lui, ses frères lui faisaient une couronne, comme les cèdres plantés sur le mont Liban.

14. Ils l'environnaient comme des branches de palmier, et tous les fils d'Aaron avaient leur parure.

15. Ils avaient dans leurs mains l'offrande pour le Seigneur, en pré-

---

brillant sur le temple du Très-Haut ». Le soleil ne peut être regardé directement, comme les étoiles ou la lune; on admire sa splendeur quand ses rayons frappent quelque bel édifice, comme le temple.

8.— *Rosarum*, XXIV, 18. — *Thus redolens*, βλαστὸς λιβάνου, le rameau d'un arbre odoriférant, dont on tire une gomme aromatique servant à composer l'encens. Il ne s'agit ici que d'une des plantes du Liban; l'encens lui-même est nommé au verset suivant.

9 — Gr. : « comme le feu et l'encens dans l'encensoir », c'est-à-dire comme l'encens sur le feu de l'encensoir.

11. — *Oliva*, Jer., XI, 16. — *Pullulans*. Gr. : « faisant pousser des fruits. » — *Cypressus*, XXIV, 17. — *In altitudinem*. Gr. : « dans les nuées ». — *Stola gloriæ*, la tunique dont il a été parlé dans l'éloge d'Aaron, XLV, 9. — *Consummatione virtutis*, la perfection de la splendeur.

12. — *Gloriam dedit*. Gr. : « en montant au saint autel, il illustra, ἐδόξασε l'enceinte du sanctuaire », il en fit l'ornement par ses vêtements magnifiques et sa majestueuse tenue.

13. — *Partes*. Le grec a μέλη, « les membres », au lieu de μέρη; les deux mots reviennent au même sens. — *Juxta aram*. Gr. : « près du foyer de l'autel » pour y déposer les parties des victimes que les lévites lui tendaient et que le feu devait consumer. — *Corona*, terme qui, remarque Bretschneider, « duo involvit, sc. et κύκλου et ornatus notionem ». — *Cedri*. La plupart des manuscrits grecs ont le pluriel. En grec, le mot βλάστημα étant du neutre, pourrait aussi s'appliquer au grand-prêtre : ses frères sont autour d'un rejeton de cèdre. Mais la traduction de la Vulgate est bien plus naturelle.

14. — *Rami palmæ*, les branches disposées en couronne élégante autour du tronc du palmier. — *In gloria sua*, avec leurs vêtements magnifiques.

15. — *Et consummatione*, Gr. : καὶ συντέλειαν λειτουργῶν, « célébrant l'achèvement sur les

sence de toute l'assemblée d'Israël; et lui, accomplissant son ministère à l'autel, achevait l'oblation en l'honneur du Roi très-haut.

16. Puis il mettait la main à la libation, répandait le sang de la vigne,

17. Et le versait sur les pieds de l'autel, comme un parfum divin pour le très-haut Seigneur.

18. Alors les fils d'Aaron jetaient des cris, sonnaient de leurs trompettes d'airain, et faisaient entendre d'éclatantes clameurs pour rappeler qu'on était en présence du Très-Haut.

19. En même temps, tout le peuple se hâtait de se prosterner la face contre terre, pour adorer le Seigneur *et adresser ses prières au Dieu* suprême et tout-puissant.

20. Et les chantres le célébraient de leurs voix, et dans la vaste enceinte *éclatait* une mélodie pleine de suavité.

21. Et le peuple adressait sa prière au Seigneur très-haut, jusqu'à ce que les rites en l'honneur de Dieu fussent terminés et toutes les fonctions remplies.

22. Le grand-prêtre descendant alors élevait ses mains sur toute

goga Israel; et consummatione fungens in ara, amplificare oblationem excelsi Regis.

16. Porrexit manum suam in libatione, et libavit de sanguine uvæ.

17. Effudit in fundamento altaris odorem divinum excelso Principi.

18. Tunc exclamaverunt filii Aaron, in tubis productilibus sonuerunt, et auditam fecerunt vocem magnam coram Deo.

19. Tunc omnis populus simul properaverunt, et ceciderunt in faciem super terram, adorare Dominum Deum suum, et dare preces omnipotenti Deo excelso.

20. Et amplificaverunt psallentes in vocibus suis, et in magna domo auctus est sonus suavitatis plenus.

21. Et rogavit populus Dominum excelsum in prece, usquedum perfectus est honor Domini, et munus suum perfecerunt.

22. Tunc descendens, manus suas extulit in omnem congregationem

---

autels pour orner », κοσμῆσαι, pour embellir et rendre parfaite « l'offrande du Très-Haut tout-puissant ». Cette phrase prépare la suivante, parce que d'après la loi, Num., XXVIII, 7, 14, la libation devait accompagner l'holocauste.

16. — *In libatione*, ἐπὶ σπονδείου, la coupe, le vase employé pour faire les libations. Cfr. III Esdr., II, 13.

17. — *In fundamento*. Le sang de la victime était versé sur la base de l'autel, Exod., XXIX, 12; Levit., VIII, 15. Quant au vin, il était répandu sur la victime elle-même, Exod., XXIX, 40; Num., XV, 15; XXVIII, 7, 14. L'auteur parle donc ici de la libation en général. Toutefois, Josèphe dit qu'on versait aussi περὶ τὸν βωμὸν τὸν οἶνον. Ant., III, 9, 4. — *Odorem*, Num., XV, 7. — *Principi*, παμβασιλεῖ. (ἄπ. λεγ.)

18. — *Productilibus*, de métal travaillé, d'airain, Num., X, 2, — *In memoriam*, Num., X, 9, 10, non pour attirer l'attention de Jéhova, mais pour rappeler au peuple que Dieu l'entendait.

19. — *Properaverunt*, verbe qui détermine le sens du suivant.

20. — *Amplificaverunt*. Gr. : « et les chantres le louèrent avec leurs voix. » — *In magna domo*, ἐν πλείστῳ οἴκῳ. Compl., ἐν πλείστῳ ἤχῳ.

21. — *In prece*. Le grec ajoute : « devant le miséricordieux. » — *Honor*, κόσμος, ℣. 15, la magnificence du culte rendu à Dieu. — *Munus suum*, τὴν λειτουργίαν, les fonctions sacrées. Pendant que les lévites exerçaient leur ministère dans le sacrifice solennel, le peuple était prosterné.

22. — *Descendens* de l'autel. L'autel des holocaustes avait une dizaine de coudées de hauteur; on y accédait par une pente large

filiorum Israel dare gloriam Deo a labiis suis, et in nomine ipsius gloriari.
23. Et iteravit orationem suam, volens ostendere virtutem Dei.

24. Et nunc orate Deum omnium, qui magna fecit in omni terra, qui auxit dies nostros a ventre matris nostræ, qui fecit nobiscum secundum suam misericordiam.

25. Det nobis jucunditatem cordis, et fieri pacem in diebus nostris in Israel per dies sempiternos;
26. Credere Israel nobiscum esse Dei misericordiam, ut liberet nos in diebus suis.
27. Duas gentes odit anima mea;

l'assemblée des enfants d'Israël, pour rendre gloire à Dieu par sa bouche, et se glorifier en son nom,
23. Et il renouvelait sa prière pour faire éclater la puissance de Dieu.
24. Et maintenant priez le Dieu souverain, qui a fait de grandes choses sur toute la terre, qui a multiplié nos jours depuis notre origine, et nous a traités selon sa miséricorde.
25. Qu'il nous donne la joie du cœur, et qu'en nos jours il fasse fleurir à jamais la paix en Israel,
26. Afin *qu'Israël* croie que la miséricorde de Dieu est avec nous, et qu'il nous délivre en son jour.
27. Il y a deux races que déteste

---

de 16 coudées et longue de 32, la coudée valant à peu près 0m 50. Cfr. Ancessi, Atl. Pl. V. — *Dare gloriam Deo,* δοῦναι εὐλογίαν κυρίῳ. Le grec εὐλογία signifie à la fois « louange » et « bénédiction » ; c'est ce dernier sens que réclame le contexte. Cette bénédiction est celle que le grand-prêtre donnait aux Israélites de la part du Seigneur. Num., VI, 22-27. *Deo* est pour *lejehova*, avec le *lamed* d'origine. — *Gloriari.* Se glorifier au nom du Seigneur, c'est reconnaître que tout ce qu'on a reçu vient de lui.

23. — Gr. : « et il renouvela dans son adoration », dans sa prostration. Le sujet du verbe est le peuple, qui s'est prosterné une première fois pour prier le Seigneur, ℣. 19, et qui le fait de nouveau pour recevoir la bénédiction du grand-prêtre. — *Volens ostendere :* ἐπιδείξασθαι τὴν εὐλογίαν παρὰ ὑψίστου, « pour montrer la bénédiction reçue du Très-Haut », pour témoigner par son attitude que c'était bien la bénédiction de Dieu qu'il recevait par l'entremise du pontife. Le sens est beaucoup plus net si on lit avec Compl. et plusieurs manuscrits ἐπιδέξασθαι : « et il recommença (plusieurs textes : ils recommencèrent) à se prosterner pour recevoir la bénédiction du Très-Haut. »

CONCLUSION DU LIVRE

PRIÈRE ET DERNIÈRE INSTRUCTION DU FILS DE SIRACH.

24. — Avec ce verset commence la conclusion du livre, et spécialement des deux derniers morceaux. Gr. : « et maintenant, bénissez tous Dieu qui fait de grandes choses partout », dans la création toute entière dont l'auteur a célébré les merveilles, XLII, 15-XLIII. — *Qui auxit*, ὑψοῦντα, qui a exalté nos jours, qui les a rendus glorieux et heureux en donnant à notre nation tant de saints personnages.

25. — *Per dies sempiternos.* L'expression grecque « selon les jours du siècle » vise plutôt le passé : donnez la paix à Israël comme aux jours du passé.

26. — *Credere,* ἐμπιστεῦσαι, pour l'hébreu יאמן, *ieamen*, qui veut dire à la fois « stabilietur » et « fidelis erit. » Ici, il faut traduire le grec : « que sa miséricorde soit stable avec nous, et qu'il nous délivre en ses jours », au temps qu'il a marqué pour notre délivrance, délivrance temporelle des oppresseurs de notre nation, et surtout délivrance messianique de l'ennemi du genre humain. Cette seconde espérance était d'autant plus certainement dans le cœur de l'auteur, que pour les Juifs, la délivrance spirituelle se confondait absolument avec la délivrance temporelle.

27. — Le fils de Sirach termine ses vœux en désignant trois peuples ennemis à la réprobation des Israélites fidèles. On a voulu voir dans ces deux versets une interpolation, parfois même un appel à la haine peu en harmonie avec les sentiments de piété que professe notre auteur. Cette courte sentence n'est pourtant qu'un écho des malédictions divines qu'on lit dans les prophètes, et certes, les Juifs du temps n'auraient pu être à la fois des serviteurs de Dieu et des amis des na-

mon âme, et la troisième que je hais n'est même pas un peuple.

28. Ceux qui demeurent sur les montagnes de Séïr, les Philistins et la gent insensée qui habite le pays de Sichem.

29. Cette doctrine de la science a été écrite dans ce volume par Jésus, fils de Sirach, de Jérusalem, qui a répandu la sagesse puisée dans son cœur.

30. Heureux qui s'applique à ces *biens;* celui qui les recueille dans son cœur sera toujours sage.

31. Car s'il les pratique, il sera

tertia autem non est gens, quam oderim :

28. Qui sedent in monte Seir, et Philisthiim, et stultus populus qui habitat in Sichimis.

29. Doctrinam sapientiæ et disciplinæ scripsit in codice isto Jesus filius Sirach Jerosolymita, qui renovavit sapientiam de corde suo.

30. Beatus, qui in istis versatur bonis, qui ponit illa in corde suo, sapiens erit semper.

31. Si enim hæc fecerit, ad omnia

---

tions idolâtres et corrompues qui sont signalées ici. La pensée de l'écrivain sacré se résume donc à ceci : Seigneur, bénissez-nous et traitez-nous avec miséricorde, et nous, nous détesterons ceux qui vous méprisent et vous blasphèment. Quoi de plus naturel, d'autant que dans l'intention divine, ce qu'il faut détester c'est la nation, non l'individu, le mal, non le pécheur. Luc, x, 33. La montagne de Séïr, et non de Samarie, comme porte à tort le texte grec, est une chaîne qui s'étend de la mer Morte au golfe Elanitique, et sur les flancs de laquelle s'était établie la postérité d'Esaü. Deut., II, 12. Les Iduméens étaient restés les ennemis héréditaires du peuple juif, et ils exerçaient leur cruauté contre lui toutes les fois qu'ils en trouvaient l'occasion. Aussi, sont-ils maudits souvent par les prophètes, surtout par Ezéchiel, XXXV. En l'an 160, Judas Machabée leur infligeait une sanglante défaite, I Mach., v, 65, ce qui nous indique qu'au temps de l'auteur, leur haine était aussi vivace que jamais. — *Philistiim.* Ils avaient été soumis par David et Salomon, XLVII, 8, mais une sourde inimitié couvait toujours dans leurs cœurs, et surtout, leurs pratiques idolâtriques étaient pour Israël un danger continuel de perversion. Trop faibles pour s'attaquer seuls aux Juifs, ils se joignaient à leurs ennemis et les favorisaient de tout leur pouvoir. Ezech., XXV, 15-17. Aussi au retour de la captivité, avait-on vu avec grand scandale l'union de quelques Juifs avec des filles de Philistins, II Esdr., XIII, 23-25. En 148, Jonathas avait à batailler dans le pays philistin ; il incendiait la ville d'Azot et recevait Ascalon à composition, I Mach., x, 84-86. Les habitants de Samarie ne sont même pas une nation, car ils sont composés de peuples divers envoyés d'Assyrie pour repeupler le pays. IV Reg., XVII, 24. Aussi Notre-Seigneur dans sa parabole, Luc, XVII, 18, appelle-t-il le Samaritain un étranger. Aux Samaritains schismatiques avaient donc succédé des idolâtres, auprès desquels eut fort peu de succès le ministère du prêtre envoyé pour les instruire. IV Reg., XVII, 25-34. Les deux livres d'Esdras racontent l'opposition violente qu'ils mirent à la reconstruction de Jérusalem et du temple, et Josèphe témoigne que depuis lors, surtout sous le grand-prêtre Onias I, Σαμαρεῖς εὖ πράσσοντες πολλὰ τοὺς Ἰουδαίους ἐκάκωσαν, ravageant leur territoire et les mettant eux-mêmes en pièces. Ant., XII, 4, 1. Ils habitaient *in Sichimis*, dans les montagnes d'Ephraïm où était bâtie Sichem ou Sichar, leur capitale, et, non loin de là, Samarie. — *Stultus,* dans le sens de l'hébreu *nabal* qui implique la double idée d'impiété et de sottise. Au temps de Notre-Seigneur, le nom de Samaritain était considéré comme une injure, Joan., VIII, 48 ; on n'avait aucun commerce avec ce peuple, auquel le divin Maître reproche d'adorer ce qu'il ignore. Joan., IV, 20, 22. Le livre apocryphe du Testament des douze Patriarches, écrit au commencement du second siècle de notre ère, montre qu'alors la réputation des Samaritains n'avait pas changé : Συχὴμ, dit-il, λεγομένη πόλις ἀσυνέτων.

29. — *Scripsit,* ἐχάραξα, j'ai gravé, j'ai écrit avec soin et avec peine. Quelques manuscrits, suivis par la Vulgate, ont la troisième personne. — *Filius Sirach.* Plusieurs textes ajoutent Ἐλεαζάρου, qui serait le nom du père de Sirach. Mais cette addition est généralement rejetée. — *Renovavit.* Gr. : « qui a fait pleuvoir la sagesse de son cœur », qui l'a répandue avec abondance.

31. — *Valebit,* il sera fort sur toutes choses, il sera capable de surmonter toutes les difficultés de la vie. — *Vestigium.* Si la

valebit; quia lux Dei, vestigium ejus est.

capable de tout, parce que c'est la lumière de Dieu qui tracera son sentier.

CHAPITRE LI

Prière de Jésus, fils de Sirach : il remercie Dieu de l'avoir délivré des calomniateurs qui en voulaient à sa vie (ṽṽ. 1-9); — abandonné des hommes, il s'est tourné vers le Seigneur (ṽṽ. 9-11), — qui l'a protégé, et à qui il doit une éternelle reconnaissanee (ṽṽ. 12-17). — Moyens que l'auteur a employés pour acquérir la sagesse : la prière (ṽṽ. 18-19), — l'application personnelle (ṽṽ. 20-25), — la pureté du cœur (ṽṽ. 26-27), — les saints désirs (ṽṽ. 28, 29). — Dieu la lui a donnée (ṽ. 30); — il veut donc en faire profiter les autres (ṽṽ. 31-34), — que son exemple doit porter à acquérir un pareil trésor (ṽṽ. 35, 36). — Reconnaissance envers Dieu, fidélité à son service et espérance de la récompense (ṽṽ. 37, 38).

1. Oratio Jesu filii Sirach : Confitebor tibi Domine rex, et collaudabo te Deum Salvatorem meum.

1. Prière de Jésus, fils de Sirach. Je vous rendrai grâces, o Seigneur Roi, et je vous célèbrerai, o Dieu mon Sauveur.

2. Confitebor nomini tuo; quoniam adjutor et protector factus es mihi.

2. Je glorifierai votre nom, parce que vous avez été mon aide et mon protecteur.

3. Et liberasti corpus meum a perditione, a laqueo linguæ iniquæ, et a labiis operantium mendacium, et in conspectu astantium factus es mihi adjutor.

3. Vous m'avez sauvé de la ruine, des pièges de la langue impie, des lèvres de ceux qui trament le mensonge, et en face de mes adversaires vous vous êtes fait mon défenseur.

4. Et liberasti me secundum multitudinem misericordiæ nominis tui a rugientibus, præparatis ad escam;

4. Vous m'avez délivré, selon la grandeur de votre miséricorde, de ceux qui rugissaient, prêts à me dévorer,

---

lumière du Seigneur éclaire les pas de celui qui suit les conseils de ce livre, le fils de Sirach a donc parlé au nom de Dieu lui-même. Compl. et d'autres manuscrits ajoutent : « et il a donné la sagesse à ceux qui sont pieux ; béni soit le Seigneur à jamais, ainsi soit-il, ainsi soit-il. » La première phrase est empruntée à XLIII, 37, et la doxologie au Ps. LXXXVIII, 53.

CHAP. LI. — 1. — *Oratio.* L'Eglise se sert de cette prière d'actions de grâces, composée en partie de réminiscences des psaumes, aux jours de fête de ses vierges martyres. — *Salvatorem,* le Dieu qui, par ces délivrances temporelles, a préludé à la rédemption de tout le genre humain.

2. — *Adjutor et protector.* Ps. XXVII, 7; XXXIX, 18.

3. — *A perditione.* Le fils de Sirach faillit donc être mis à mort sur une dénonciation mensongère portée au roi auquel la Palestine était alors soumise. Sur les circonstances probables où se produisit cet événement, voir l'Introduction, p. 3. — *Astantium,* ceux qui se tenaient auprès du roi pour l'accuser.

4. — *Nominis tui,* hébraïsme fréquent dans lequel le nom est mis pour la personne. — *A rugientibus,* les calomniateurs, Ps., XXI. 14.

5. Des mains de ceux qui en voulaient à ma vie, et de toutes les tribulations qui m'environnaient;

6. De la flamme qui me pressait et m'entourait, de sorte qu'au milieu du feu je n'ai pas été brûlé;

7. Du fond du gouffre de l'abîme, de la langue souillée, de la parole mensongère, du roi *inique* et des lèvres injustes.

8. Jusqu'à la mort, mon âme *louera le Seigneur,*

9. Car ma vie était voisine du gouffre de l'enfer.

10. Ils m'ont entouré de toutes parts, et personne n'était là pour me secourir. Je regardais si les hommes viendraient à mon aide, et personne ne venait.

11. C'est alors, Seigneur, que je me souvins de votre miséricorde, et de tout ce que vous avez fait depuis le commencement,

12. Tirant du péril ceux qui espèrent en vous, *Seigneur*, et les arrachant aux mains des nations.

13. Vous avez exalté ma maison sur la terre, et j'ai prié pour être délivré de la mort *qui me menaçait.*

14. J'ai invoqué le Seigneur, père

5. De manibus quærentium animam meam, et de portis tribulationum quæ circumdederunt me;

6. A pressura flammæ quæ circumdedit me, et in medio ignis non sum æstuatus;

7. De altitudine ventris inferi, et a lingua coinquinata, et a verbo mendacii, a rege iniquo, et a lingua injusta.

8. Laudabit usque ad mortem anima mea Dominum.

9. Et vita mea appropinquans erat in inferno deorsum.

10. Circumdederunt me undique, et non erat qui adjuvaret. Respiciens eram ad adjutorium hominum, et non erat.

11. Memoratus sum misericordiæ tuæ, Domine, et operationis tuæ, quæ a sæculo sunt.

12. Quoniam eruis sustinentes te Domine, et liberas eos de manibus gentium.

13. Exaltasti super terram habitationem meam, et pro morte defluente deprecatus sum.

14. Invocavi Dominum patrem

---

5. — *De portis,* à entendre dans le sens oriental : de la puissance des tribulations, si cette leçon n'était fautive; car le grec n'a pas ἐκ πυλῶν, mais ἐκ πλεόνων, « des nombreuses tribulations dont j'étais possédé », auxquelles j'étais en butte.

6. — *A pressura.* G. : « de la suffocation du feu tout autour. » — *Non sum æstuatus,* οὗ οὐκ ἐξέκαυσα, ubi non accendi, le feu que je n'ai pas allumé, mais auquel mes calomniateurs seuls ont fourni un aliment. Ce sens est exigé par la lettre du texte, et confirmé par le parallélisme. Le feu désigne ici métaphoriquement l'épreuve, comme Ps., xvi, 3; lxv, 10-12. Au sens propre, et en conservant le passif de la Vulgate, l'Eglise applique ce verset aux martyrs qui, comme S. Laurent et sainte Agnès, ont passé par l'épreuve matérielle du feu.

7. — *De altitudine,* des profondeurs du tombeau où m'eût précipité la vengeance du roi, si elle avait pu s'exercer. — *A rege iniquo.* Gr. : « de la langue mensongère, au roi de la calomnie de la langue injuste », c'est-à-dire de la calomnie adressée au roi par une langue injuste.

8. — *Laudabit.* Le grec lit ἤγγισεν, qui n'interrompt point comme le verbe latin la pensée que poursuit l'auteur : « mon âme s'est approchée jusqu'auprès de la mort. » Ps., xvii, 5, 6; xciii, 17.

10. — Ps., vii, 3; cvi, 12.

11. — Ps., xvii, 7. Très souvent, Dieu nous prive ainsi de tout secours humain afin de nous ramener à lui.

13. — *Habitationem.* La Vulgate traduit οἰκετείαν, ma maison, ma famille, tandis qu'en grec on lit bien plus heureusement ἱκετείαν, avec le verbe à la première personne : « j'ai fait monter de la terre ma prière, et j'ai prié touchant la délivrance de la mort, ὑπὲρ θανάτου ῥύσεως », pour être délivré de la mort.

14. — *Patrem Domini mei.* Les auteurs protestants ne veulent en aucune sorte que le fils de Sirach ait pu songer au Messie. Grotius « prononce souverainement que ce *Père*

Domini mei, ut non derelinquat me in die tribulationis meæ, et in tempore superborum sine adjutorio.

15. Laudabo nomen tuum assidue, et collaudabo illud in confessione, et exaudita est oratio mea.

16. Et liberasti me de perditione, et eripuisti me de tempore iniquo.

17. Propterea confitebor, et laudem dicam tibi, et benedicam nomini Domini.

18. Cum adhuc junior essem, priusquam oberrarem, quæsivi sapientiam palam in oratione mea.

19. Ante templum postulabam pro illa et usque in novissimis inquiram eam. Et effloruit tanquam præcox uva.

20. Lætatum est cor meum in ea. Ambulavit pes meus inter rectum, a juventute mea investigabam eam.

de mon Seigneur, pour qu'il ne m'abandonnât point au jour de ma détresse, sans secours au jour des superbes.

15. Je louerai sans cesse votre nom, je le célèbrerai dans mes actions de grâces, parce que ma prière a été exaucée.

16. Vous m'avez délivré de la ruine, et vous m'avez sauvé au temps du danger.

17. Aussi je vous rendrai grâces, je chanterai vos louanges et je bénirai le nom du Seigneur.

18. Quand j'étais encore jeune, avant de m'égarer, dans mes prières j'ai cherché ouvertement la sagesse.

19. Je l'ai demandée en face du temple, et je la rechercherai jusqu'à la fin. Elle a fleuri comme un raisin précoce,

20. Et mon cœur a mis sa joie en elle. Mes pas ont suivi le droit chemin, et dès ma jeunesse j'ai marché à sa suite.

---

de son Seigneur est une addition des chrétiens : ce qu'il décide sans texte, sans autorité, sans témoignage et contre tout témoignage des modernes et des anciens. » Boss., Nouveau Testament de R. Simon, sur Grotius. Les protestants d'aujourd'hui s'en tiennent encore à cette décision, et il leur faut absolument corriger le grec et le latin pour supposer en hébreu : j'ai invoqué le Seigneur, le Seigneur mon père. Le texte est pourtant formel : κύριον πατέρα κυρίου μου, et le nom du Seigneur répété deux fois est bien plus favorable à la leçon traditionnelle des catholiques qu'à celle de leurs contradicteurs. Du reste, bien avant l'Ecclésiastique, la Sainte Ecriture parle du Seigneur Père et du Seigneur son Fils, Ps., II, 7; CIX, 1, et comme la foi de notre auteur au Messie futur n'en reste pas moins constante et inattaquable, qu'on maintienne ou qu'on supprime cette expression, nous ne voyons pas trop ce qui aurait pu porter les chrétiens à faire incliner ce texte dans le sens de leurs dogmes. La contradiction des protestants se borne à une affirmation qui aujourd'hui n'a pas plus de textes, d'autorités, et de témoignages que du temps de Grotius. — *In tempore*. Gr. : « dans le temps des superbes, du manque de secours », c'est-à-dire, explique Wahl, « tempore hominibus superbis opportuno propter auxilii defectum. » C'était en effet la faiblesse du persécuté et l'abandon où on le laissait qui donnait de l'audace à ses lâches ennemis.

18. — *Priusquam oberrarem*. Le verbe grec πλανηθῆναι pourrait s'entendre dans le sens de voyager, ce qui nous donnerait une allusion aux voyages entrepris par l'auteur pour son instruction, XXXIV, 12. Mais il est plus conforme à ce qui suit de s'arrêter ici au sens figuré : « étant encore jeune, avant de m'égarer » dans les voies de l'erreur et de la corruption, « j'ai prié ouvertement pour obtenir la sagesse », à l'exemple de Salomon, III Reg., III, 6-9. Cfr. Supr., IX, 4.

19. — *Ante templum*, dans le parvis du temple où l'on se tenait pour prier. Ps., V, 8. — *Inquiram*, parce qu'à la prière il faut joindre des efforts personnels et persévérants pour obtenir et conserver le don de Dieu. — *Effloruit*. Gr. : « ex flore velut nigrescentis uvæ lætatum est cor meum in ea. » Fritzsche entend par cette fleur celle même de la Sagesse, et c'est vers ce sens que penche la Vulgate. D'autres traduisent : comme la fleur de la grappe qui se colore, comme la belle apparence du raisin qui mûrit, traduction qu'on peut présumer plus conforme à l'hébreu que la première.

21. J'ai doucement prêté l'oreille, et je l'ai recueillie.

22. Je me suis trouvé possesseur d'une grande sagesse, et par elle j'ai fait beaucoup de progrès.

23. Je glorifierai celui qui me donne la sagesse.

24. Car je me suis résolu à la mettre en pratique; je me suis appliqué à faire le bien et je ne serai pas confondu.

25. Mon âme a fait d'elle l'objet de tous ses efforts et j'ai persévéré à la pratiquer.

26. J'ai élevé mes mains vers le ciel, et j'ai déploré mes torts vis-à-vis d'elle.

27. J'ai dirigé mon âme vers elle, et j'ai su la reconnaître et la trouver.

28. Par elle, dès le principe, j'ai été maître de mon cœur : aussi ne serai-je pas abandonné.

29. Mes entrailles ont tressailli en la cherchant, aussi posséderai-je cet excellent héritage.

30. En récompense, le Seigneur m'a donné le don de la parole, au moyen duquel je le louerai.

21. Inclinavi modice aurem meam, et excepi illam.

22. Multam inveni in meipso sapientiam et multum profeci in ea.

23. Danti mihi sapientiam, dabo gloriam.

24. Consiliatus sum enim ut facerem illam; zelatus sum bonum, et non confundar.

25. Colluctata est anima mea in illa, in faciendo eam confirmatus sum.

26. Manus meas extendi in altum, et insipientiam ejus luxi.

27. Animam meam direxi ad illam, et in agnitione inveni eam.

28. Possedi cum ipsa cor ab initio; propter hoc non derelinquar.

29. Venter meus conturbatus est quærendo illam, propterea bonam possidebo possessionem.

30. Dedit mihi Dominus linguam mercedem meam; et in ipsa laudabo eum.

---

20. — *Investigabam eam,* dans le droit chemin où me guidait la lumière divine. Supr., ℣. 31.

21. — *Modice,* ὀλίγον, un peu de temps. Le temps que je lui ai consacré était bien peu de chose, comparé à l'importance du résultat obtenu.

22. — *Sapientiam,* παιδείαν : « j'ai trouvé pour moi beaucoup d'instruction. »

23. — *Dabo gloriam.* C'est de toute justice, puisque la sagesse est avant tout un don gratuit. Ce don, comme tous ceux de Dieu, est sans repentance quand on en profite, et il ne se lasse pas de le communiquer. διδόντι.

24. — *Ut facerem illam,* car la sagesse purement théorique n'est pas de grande utilité: « omnino sapientia vita est, non oratio, res, non verba. » Drusius.

25. — *Colluctata est,* pour acquérir, conserver, accroître la sagesse. — *In faciendo eam,* ἐν ποιήσει μου, dans mon action, dans ma manière d'agir. Le grec actuel porte λιμοῦ au lieu de μου, ce qui est une faute manifeste.

26. — *Insipientiam ejus,* τὰ ἀγνοήματα αὐτῆς, ignorantias ejus, c'est-à-dire mes ignorances, mes fautes contre elle. L'expression est analogue à celle que nous avons déjà trouvée dans la Sagesse, II, 12 : ἁμαρτήματα νόμου, les péchés contre la loi. On ne peut guère rapporter le pronom à l'âme dont le nom est beaucoup trop éloigné.

27. — *In agnitione,* ἐκ καθαρισμῷ, par la purification, la pureté du cœur. Sap., I, 4. C'est la condition rigoureusement exigée pour devenir apte à recevoir les dons illuminateurs de la sagesse.

28. — *Cor,* dans le sens hébreu, l'intelligence pratique.

29. — *Venter meus,* mes entrailles, le plus intime de mon âme s'est ému à sa recherche. L'auteur a donc bien compris, comme autrefois Salomon, Prov., II, 1-6, qu'il fallait correspondre à la grâce par les désirs de son cœur et les efforts généreux de sa volonté.

30. — *Linguam,* cette langue, ce don de la parole dont l'écrivain sacré s'est servi dans tout son livre pour la gloire de Dieu et l'utilité de ses frères. Sap., VII, 15.

TABLE DE L'ECCLÉSIASTIQUE

PREFACE

TEXTE, TRADUCTION, COMMENTAIRES.

(Pour les sous-divisions de détail, voir le tableau synoptique page 16.)

FIN DE L'ECCLÉSIASTIQUE

31. Appropiate ad me, indocti, et congregate vos in domum disciplinæ.

32. Quid adhuc retardatis? et quid dicitis in his? animæ vestræ sitiunt vehementer.

33. Aperui os meum, et locutus sum : Comparate vobis sine argento.

34. Et collum vestrum subjicite jugo, et suscipiat anima vestra disciplinam; in proximo est enim invenire eam.

35. Videte oculis vestris, quia modicum laboravi, et inveni mihi multam requiem.

36. Assumite disciplinam in multo numero argenti, et copiosum aurum possidete in ea.

37. Lætetur anima vestra in misericordia ejus, et non confundemini in laude ipsius.

38. Operamini opus vestrum ante tempus, et dabit vobis mercedem vestram in tempore suo.

31. Approchez-vous de moi, ignorants, et rassemblez-vous dans la maison de l'instruction.

32. Pourquoi tardez-vous encore? (et qu'avez-vous à alléguer)? vos âmes ont une soif violente.

33. J'ai ouvert ma bouche et j'ai parlé : Procurez-vous en sans argent,

34. Pliez votre cou sous le joug, et que votre âme reçoive l'instruction, car il vous est facile de l'acquérir.

35. Voyez vous-mêmes qu'avec peu de travail je me suis procuré un grand repos.

36. Acquérez l'instruction à grand prix d'argent, et avec elle vous posséderez l'or en abondance.

37. Que votre âme se réjouisse dans sa miséricorde, et vous n'aurez point honte de chanter ses louanges.

38. Accomplissez votre œuvre avant le temps, et il vous donnera la récompense au jour qu'il a marqué.

---

31. — *Appropiate.* Prov., VIII, 15; IX, 4.

32. — Gr. : « puisque vous manquez de ces choses. (dites), et vos âmes ont grandement soif », soif de cette vérité que le Sauveur comparera bientôt à l'eau vive. Joan., IV, 13.

33. — *Sine argento.* Is., LV, 1.

34. — *Jugo,* VI, 25-31. — *In proximo.* Sap., VI, 13.

35. — *Modicum,* ℣. 21.

36. — Gr. : « ayez part à l'instruction à grand prix d'argent », dépensez tous vos trésors pour l'obtenir; après cette acquisition, vous serez encore plus riches qu'auparavant, car « par elle vous posséderez beaucoup d'or ». elle vous sera plus précieuse que toutes les richesses. Prov., VIII, 11; Sap., VII, 8, 9.

37. — *Ejus,* αὐτοῦ, de Dieu.

38. — *Ante tempus,* avant le temps où l'on ne peut plus bien faire ni mériter, « dum tempus habemus ». Gal., VI, 10. — *In tempore suo,* au temps marqué de Dieu pour la récompense. Cette conclusion de l'Ecclésiastique est inspirée par celle de l'Ecclésiaste qui finit aussi en exhortant à la fidélité à Dieu. Tout pour le chrétien se résume à faire le bien sur la terre, et à tenir les yeux élevés vers ce ciel d'où lui viendra la récompense. « Exultemus itaque gaudio spiritali, et digna apud Deum gratiarum actione lætantes, liberos cordis oculos ad illam altitudinem, in qua Christus est, erigamus. Sursum vocatos animos desideria terrena non deprimant, ad æterna præelectos peritura non occupent, viam veritatis ingressos fallaces illecebræ non retardent : et ita a fidelibus hæc temporalia decurrantur, ut peregrinari se in hac mundi valle cognoscant, in qua etiamsi quædam commoda blandiantur, non amplectanda nequiter, sed transeunda sunt fortiter. » S. Leo, Serm., LXXIV. de Ascens. V. La version syriaque termine ainsi le livre : « Benedictus Deus in sæculum et laudabile nomen ejus in generationem generationum. Finis Sapientiæ filii Asiro, XX capita continentis. Deo vero gloria in sæcula. »

FIN DU COMMENTAIRE SUR L'ECCLÉSIASTIQUE

LA

SAINTE BIBLE

LE LIVRE DE LA SAGESSE

IMPRIMATUR

† J. Hipp. Card. Guibert, archiepiscopus Parisiensis.

Parisiis, die 17 novemb. 1879.

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel notre travail a été conçu et exécuté, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter à saint Bernard (Ép. CLXXIV, n° 9) la protestation suivante :

« *Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini, totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt, universa reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare.* »

LA

SAINTE BIBLE

TEXTE DE LA VULGATE, TRADUCTION FRANÇAISE EN REGARD

AVEC COMMENTAIRES

THÉOLOGIQUES, MORAUX, PHILOLOGIQUES, HISTORIQUES, ETC., RÉDIGÉS D'APRÈS LES MEILLEURS TRAVAUX ANCIENS ET CONTEMPORAINS.

ET ATLAS GÉOGRAPHIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

LE LIVRE DE LA SAGESSE

INTRODUCTION CRITIQUE

TRADUCTION FRANÇAISE ET COMMENTAIRES

Par M. l'Abbé H. LESÈTRE

Prêtre du diocèse de Paris

Ignoratio Scripturarum, ignoratio Christi est.
S. Jérôme.



PARIS

P. LETHIELLEUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR

10, rue Cassette, 10

1896

LE LIVRE DE LA SAGESSE

PRÉFACE

I

TITRE, TEXTE ET DIVISIONS DU LIVRE

1. — Le livre de la Sagesse a pour titre dans les Bibles grecques : Σοφία Σαλωμών, et c'est sous ce nom qu'il est ordinairement cité par les Pères des trois premiers siècles. Mais S. Jérôme remarque déjà (1) que l'ouvrage intitulé « Sapientia Salomonis » est ψευδεπίγραφος, et S. Augustin ajoute (2) que « illi duo libri (Sapientia et Ecclesiasticus) de quadam similitudine Salomonis esse dicuntur ». Aussi les éditeurs de la Vulgate ont-ils avec raison modifié le titre grec, et depuis, le nom de *Sagesse,* étendu aux Proverbes par S. Méliton (3), et même à l'Ecclésiastique par S. Epiphane (4), a-t-il été réservé exclusivement à notre livre.

2. — Nous possédons actuellement le livre de la Sagesse dans le texte grec, le texte latin, et les versions syriaque, arabe et arménienne, les deux premières assez peu soignées. On regarde comme certain que le livre n'a pas été écrit en hébreu. Le savant Huet, dans sa Démonstration évangélique, se croit bien fondé à affirmer l'existence d'un original hébreu, et il s'appuie sur le témoignage d'un rabbin du XIIIe siècle, Moses, fils de Nachman ; mais celui-ci atteste seulement qu'il a vu le livre *traduit,* המתורגם, et le texte dont il fait mention n'était qu'une traduction syriaque écrite en caractères hébraïques.

Pour être un texte original (5), le grec de la Sagesse n'en présente pas moins une couleur hébraïque très-prononcée. Le parallélisme s'y montre fréquemment, surtout dans les premiers chapitres ; les hébraïsmes abondent ; citons parmi les plus saillants : ἐν ἁπλότητι καρδίας, I, 1 ; αἱ τρίβοι

---

(1) *Præf. in II Salom.*
(2) *De Doctr. christ.* II, 8.
(3) Euseb., *Hist.* IV, 26.
(4) *Adv. hæres.* 76.
(5) Les principaux manuscrits du grec sont celui du Vatican (II), édité par le cardinal Ang. Maï, et l'alexandrin (III). Ils diffèrent par quelques variantes.

αὐτοῦ, pour désigner la conduite, II, 15; αἱ ὁδοί, dans le même sens, II, 16, etc.; l'emploi du verbe εὑρίσκειν, dans le sens de reconnaître, VII, 29; VIII, 11; ἀρεστὸν ἐν ὀφθαλμοῖς σου, IX, 9; ἐξ ὅλης τῆς καρδίας, VIII, 21; αἰών, employé comme synonyme de « monde », XIII, 9, etc. L'influence du génie hébraïque se reconnaît encore aux particules conjonctives qui sont en tête de presque toutes les phrases de l'ouvrage : καὶ, δὲ, διὰ τοῦτο, γὰρ, κ. τ. λ. L'auteur de la Sagesse a aussi emprunté aux Septante des expressions typiques, comme ὀρθρίζειν ἐπί τι, VI, 14, et des mots grecs d'un usage exclusivement biblique, comme ἐπισκοπή, « respectus », la visite du Seigneur, III, 6, etc.; εὐλογεῖν, dans le sens de bénir, XIV, 7; XV, 19 : σκάνδαλον, XIV, 11, etc. On observe enfin une recherche visible des assonances, des cadences rythmiques, et des répétitions du même radical dans une seule phrase. Grimm (1) en cite plus d'une trentaine d'exemples, dont plusieurs ont été reproduits par la traduction latine : I, 1; V, 18; VI, 24; IX, 3; XII 15; XVII, 8; etc.

Ces quelques citations accusent dans l'auteur de la Sagesse une grande connaissance de la littérature hébraïque, et montrent que la lecture des Livres saints lui était familière. Mais l'ensemble de son style porte le cachet évident du génie grec. On trouve dans la Sagesse une richesse de synonymes absolument étrangère à l'hébreu, et les différentes nuances de la pensée y sont rendues avec une précision qu'on ne saurait rencontrer dans une simple traduction. Les composés grecs les plus caractéristiques, surtout les adjectifs, se lisent à chaque phrase. Peut-on regarder comme des traductions de l'hébreu des mots tels que φιλάνθρωπος, I, 6; VII, 22; XII, 19; πολυχρόνιος et ὀλιγοχρόνιος, II, 10; IV, 8; IX, 5; ὁμοιοπαθής, VII, 3; παντοδύναμος, VII, 23; XI, 17; XVIII, 15; ἀδελφοκτόνος, νηπιοκτόνος, X, 3; XI, 7; φιλόψυχος, XI, 27, et surtout les expressions exclusivement grecques : πρυτάνεις, XIII, 2; ἀμβροσία τροφή, XIX, 21, et bien d'autres? D'ailleurs le mouvement du style, les périodes et les procédés oratoires (2) ne permettent pas de révoquer en doute l'originalité du texte grec de la Sagesse. S. Jérôme ne s'y est point trompé : « Sapientia Salomonis, dit-il (3), apud Hebræos nusquam est, quin et ipse stylus græcam eloquentiam redolet ». C'est même cette éloquence grecque qui donne au livre une physionomie si tranchée, de sorte que, tout en restant dans l'analogie doctrinale des autres livres sapientiaux, la Sagesse ne s'en distingue pas moins par le style que par la méthode philosophique. Qu'on ne croie pas toutefois que la richesse de l'élocution porte la moindre atteinte à la fermeté et à la vérité de la doctrine; aucun auteur sérieux, même parmi les protestants, ne souscrirait au jugement du luthérien Buddée, qui, non content de prétendre que la rhétorique de notre auteur est « ad nauseam usque exornata », ose porter contre lui une accusation plus téméraire encore : « Istudque studium rhetorum more omnia exaggerandi auctorem eo usque abripuit, ut veritatem quoque historicam corrumperet ac depravaret. Documento esse potest tenebrarum ægyptiacarum descriptio. c. XVII (4) ». On verra dans le commentaire combien l'allégation est malheureuse.

---

(1) *Einleit.* p. 7.
(2) Cf. IV, 2; V. 10-13; VII, 22-24; X, 7, etc.
(3) *Præf. in II Salom.*
(4) *Inst. theol. dogmat.* p. 145.

La version latine de la Sagesse est antérieure à S. Jérôme, et le S. Docteur ne s'est occupé ni de la remplacer, ni de la réviser : « In eo libro qui a plerisque Sapientia Salomonis inscribitur... calamo temperavi (1); tantummodo canonicas Scripturas emendare desiderans, et studium meum certis magis quam dubiis commendare (2) ». Cette version rend assez fidèlement l'original, et elle n'en diffère que par des additions qu'on rencontre I, 15; II, 8; II, 17; VI, 1, 23; VIII, 11; IX, 19; XI, 5.

3. — Le livre de la Sagesse peut se diviser en deux grandes parties; la première, comprenant les neuf premiers chapitres, est surtout didactique, et enseigne la sagesse au point de vue intellectuel et moral; la seconde, composée des dix chapitres suivants, est historique, et démontre les avantages de la sagesse par les bienfaits que procure sa possession, et les malheurs qu'entraîne son absence.

DIVISION DE L'OUVRAGE.

I. — PARTIE DIDACTIQUE.

I. La Sagesse donne le bonheur et l'immortalité, I-V.
- 1° Conditions pour obtenir la sagesse :
  - Droiture dans les pensées, I, 1-5.
  - Dans les paroles, 6-11.
- 2° Origine de la mort :
  - Le péché l'a fait entrer dans le monde, 12-16.
  - Raisonnement de ceux qui nient l'immortalité, II, 1-20.
  - Le péché, introducteur de la mort, a pour cause le démon, 21-25.
- 3° Les bons et les méchants en cette vie :
  - Quant aux épreuves, III, 1-10.
  - Quant au résultat de la vie, III, 11-IV, 6.
  - Quant à la longueur de la vie, 7-20.
- 4° Les bons et les méchants après la mort :
  - Jugement de la conscience, V, 1-15.
  - Jugement de Dieu pour les bons, 16-17, contre les méchants, 18-24.

II. La Sagesse, guide de la vie, VI-IX.
- 1° La Sagesse, guide des princes :
  - Responsabilité du pouvoir, VI, 1-11.
  - Comment trouver la sagesse, 12-17.
  - Elle est la source de la vraie royauté, 18-27.
- 2° Description de la sagesse :
  - Commune origine de tous les hommes, VII, 1-7.
  - Les hommes ne sont grands que par la sagesse, 8-21.
  - Caractères de la sagesse, 22-VIII, 1.
  - Avantages de la sagesse, 2-20.
- 3° La sagesse, don de Dieu; prière pour l'obtenir, VIII, 21-IX.

---

(1) Cette expression doit être entendue non d'une retouche, mais d'une abstention formelle, comme remarque H. Reusch, *Observ. critic.* III, d'après Sabatier. Du reste, dans ses citations de la Sagesse, S. Jérome n'emploie pas la traduction latine, mais il traduit lui-méme le grec directement.

(2) Loc. cit.

II. — PARTIE HISTORIQUE.

I. La Sagesse, source de salut ou de châtiment, x-xii.
  1° Rôle de la sagesse dans la direction du peuple de Dieu, d'Adam à Moïse, x-xi, 4.
  2° Rôle de la sagesse dans la punition des ennemis de Dieu :
    Les Egyptiens, xi, 5-xii.
    Les Chananéens, xii, 1-18.
II. Origines de l'idolâtrie, opposée à la sagesse ; xiii-xiv.
    Culte de la nature, xiii, 1-10.
    Culte des images, 10-xiv, 13.
    Culte des hommes divinisés, 14-21.
    Conséquences morales de l'idolâtrie, 22-31.
III. Contraste entre les adorateurs du vrai Dieu, et les idolâtres, xv-xix.
  1° Différence générale. xv, 1-17.
  2° Contraste spécial entre les Egyptiens et les Israélites, d'après l'Exode :
    Action des animaux, xv, 18-xvi, 13.
    Action des forces de la nature, 14-29.
    Plaie des ténèbres, xvii-xviii, 4.
    L'extermination, 5-25.
  3° Résumé et conclusion, xix, 1-20.

II

UNITÉ ET INTÉGRITÉ

1. — Les divisions du livre sont assez nettement tranchées; plusieurs exégètes en ont conclu à la pluralité des auteurs de la Sagesse. Le P. Houbigant, oratorien du siècle dernier, attribue (1) les neuf premiers chapitres à Salomon, et le reste à un auteur bien postérieur, peut-être le traducteur grec de la première partie. Eichhorn (2) établit la division de l'ouvrage à xi, 2 ; si l'on tient absolument à donner le même auteur aux deux parties du livre, il faut avouer, d'après lui, que l'écrivain a singulièrement changé d'idées entre le ỳ. 1 et le ỳ. 2 du chapitre xi. Ainsi, dans la première partie, l'incrédulité et l'athéisme sont cause de tous les maux, ii, dans la seconde, c'est le polythéisme, xiv, 12; d'un côté, la vertu est le principe de l'immortalité, i, 12, de l'autre, c'est la connaissance de la grandeur de Jéhova. xv, 3 ; enfin, l'auteur, après avoir revêtu la personnalité de Salomon, devient un tout autre personnage, pour combattre l'idolâtrie, à laquelle le fils de David s'est laissé aller. — Qui ne voit du premier coup d'œil l'identité ou la connexité de termes qu'Eichhorn proclame si inconciliables? L'athéisme et le polythéisme ne sont-ils pas deux causes de ruine morale également désastreuses? La connaissance de Dieu est le point de départ de la vertu, et elle est à la fois le premier

(1) Proleg. ad Sap. et Eccles. 1777.
(2) Einleit. in die Apocryph. 1795.

pas vers l'immortalité et la consommation de cette immortalité même. Joan., XVII, 3. Quant au roi Salomon, tout en reproduisant une partie de ses enseignements, l'auteur ne le met formellement en scène qu'au chapitre IX, et si la réfutation de l'idolâtrie ne peut être mise sur ses lèvres, la description du scepticisme athée qui se trouve dans la première partie, II, ne saurait lui convenir davantage, et pourtant, d'après Eichhorn, les chapitres II et IX sont du même auteur.

Nachtigal (1) ne voit dans notre livre qu'une sorte d'anthologie composée de morceaux dus aux auteurs les plus divers; la suite des idées qu'il est facile de reconnaître dans le livre et le développement philosophique de la notion de la sagesse, qui sert comme de trame à tout l'ouvrage, réfutent suffisamment cette hypothèse.

D'après Bretschneider (2), une première partie, I-VI, 8, a été écrite en hébreu par un juif du temps d'Antiochus Epiphane, pour prémunir ses compatriotes contre l'influence idolâtrique de ce roi; une seconde VI, 9-X, a été composée en grec au temps de Notre-Seigneur par un juif alexandrin, jaloux de revendiquer pour son peuple la possession de la vraie sagesse, reçue du roi Salomon; une troisième partie, X à la fin, a pour auteur un juif contemporain de Philon, qui aurait réuni les deux premiers fragments, et les aurait couronnés par son œuvre. — Ces ingénieuses suppositions n'auraient besoin que de preuves solides pour se faire accepter; malheureusement, les caractères intrinsèques à l'aide desquels Bretschneider s'efforce de justifier ses divisions se retrouvent indistinctement dans chaque partie du livre (3).

Berthold (4) reprend l'idée d'Eichhorn, mais ne commence sa seconde partie qu'au chapitre XIII; l'auteur des sept derniers chapitres se serait contenté de souder son œuvre à celle de son devancier.

Ces systèmes si peu d'accord se réfutent l'un l'autre. Pour l'*unité* de notre livre, elle ressort nettement de la similitude du style dans les deux parties, de l'identité du point de vue où se place constamment l'auteur, tout en s'adressant à des adversaires différents, et de l'invariabilité de ses idées sur le sujet principal, qui est la nécessité de la sagesse. Telle est la conclusion de Grimm (5), de B. F. Westcott (6), et de tous les auteurs catholiques qui ont réfuté l'hypothèse du P. Houbigant.

II. — Sur la question d'*intégrité*, le P. Houbigant se plaint que le titre du livre est absent : c'est un défaut commun à bien d'autres livres sacrés. La fin du livre fait aussi quelque difficulté. Don Calmet (7), trouvant la conclusion trop brusque, suppose que la fin de l'ouvrage a été perdue ou que l'auteur n'a pas terminé son œuvre. Eichhorn embrasse la seconde supposition, et Grotius la première : « Videtur hic liber esse κόλουρος ». — Il faut avouer cependant que, pour la confirmation de sa thèse, l'auteur n'était pas obligé de suivre l'histoire des Hébreux dans tout son déve-

(1) *Das Buch Weish*, 1799.
(2) 1804. Cf. Grimm, *Einleit.* p. 12.
(3) Cf. Grimm, loc. cit.
(4) *Einleit.* 1815.
(5) *Einleit.* p. 15.
(6) *Diction. of the Bibl.* Wisd.
(7) *Comm. litt. in Vet. et Nov. Test.*

loppement : le dernier chapitre est une sorte de résumé, et en tous cas, le verset qui le termine est une conclusion : « En tout, Seigneur, vous avez illustré votre peuple, vous l'avez glorifié, et loin de le mépriser, vous l'avez assisté en tous temps et en tous lieux ». Le troisième livre apocryphe des Machabées finit d'une manière analogue : « Béni soit celui qui est dans tous les temps le libérateur d'Israël ».

Grotius accuse formellement les chrétiens d'avoir interpolé le livre de la Sagesse : « Eum librum nactus christianus aliquis græce non indoctus in græcum vertit... et christiana quædam commodis locis addidit ». Il croit même s'apercevoir « quia locutiones quædam magis Evangelium sapiant quam vetustiora tempora ». Ces soupçons ont trait principalement à la prophétie messianique du chapitre II, et à certains passages théologiques dont en effet on ne s'explique guère la présence dans le livre de la Sagesse, s'il n'est pas un livre inspiré. Grotius aura raison le jour où l'on aura démontré péremptoirement que les Livres saints sont des écrits purement humains.

III

AUTEUR DU LIVRE. ÉPOQUE OU IL A DU ÉCRIRE

Comme au chapitre IX l'auteur parle en empruntant le personnage de Salomon, dans le grec et dans les versions syriaque et arabe, on a intitulé le livre « Sagesse de Salomon », ce qui a tout d'abord porté à attribuer l'ouvrage à ce roi. Plusieurs Pères citent la Sagesse sous son nom, entre autres, Clément d'Alexandrie (1), Tertullien (2), S. Cyprien (3), Lactance (4), sans pourtant que cette dénomination implique nécessairement la croyance à la composition salomonienne de la Sagesse, ce qui aurait lieu d'étonner, surtout pour Clément d'Alexandrie. D'après le R. Gédaliah, plusieurs auteurs attribuaient le livre au roi Salomon, et le R. Azarias (5) croit vraisemblable que le livre fut écrit en langue syriaque par le roi d'Israël, pour être envoyé à un prince de l'Orient. Quelques modernes, même catholiques, ont également supposé des droits d'auteur à Salomon : tels sont Holkot, Tirin et J. A. Schmid. — Des raisons péremptoires empêchent de partager cette idée. La Sagesse diffère tellement par le style et le genre de composition des ouvrages certains de Salomon, les Proverbes et l'Ecclésiaste, par exemple, qui traitent de sujets analogues, qu'on ne peut attribuer notre livre à la même main. Nous avons vu, d'autre part, qu'il n'existe aucune trace d'un texte hébreu primitif, et que le grec a tous les caractères d'un texte original : comment admettre que Salomon ait écrit un ouvrage dont le langage et la méthode sont contemporains des temps messianiques ? Comment le supposer au courant de doctrines philosophiques qui lui sont postérieures d'au moins sept ou huit siècles ? Aussi

---

(1) Strom. VI.
(2) *De Præscript.* V; *adv. Valent.* II
(3) *Exhort. martyr.* XII.
(4) Institut. IV, 16, 7.
(5) *In Meor Enaim.*

les anciens juifs ne pensaient pas que cet ouvrage fût de Salomon, et ils ne l'ont point inséré dans leur canon. Au temps de S. Augustin, l'opinion était déjà assez nette sur cette question : « Ut Salomonis dicantur (Sapientia et Ecclesiasticus), obtinuit consuetudo, non autem esse ipsius, non dubitant doctiores (1) ». Bellarmin (2), Huet (3), Hanneberg (4) et quelques autres supposent que des écrits de Salomon, qui ne nous sont point parvenus, ont servi de matériaux pour la composition de la Sagesse. Cette assertion est aussi difficile à combattre qu'à prouver. Il est de toute évidence qu'un écrivain sacré, écrivant sur la sagesse, ne pouvait avoir une autre doctrine théologique que celle de ses prédécesseurs ; il y a donc nécessairement des points doctrinaux communs à la Sagesse et aux écrits de Salomon, mais c'est tout ce qu'on peut affirmer. Peut-être même serait-on en droit d'observer que s'il fût resté du sage roi quelque écrit ou quelque fragment important, Esdras ne l'eût point laissé dans l'ombre.

S. Augustin attribua un instant le livre à Jésus, fils de Sirach, mais il revint ensuite sur cette opinion (5).

J. M. Faber, cité par Grimm (6), fait honneur de l'ouvrage à Zorobabel, le restaurateur du temple, qui peut à ce titre se donner pour un second Salomon. Mais le passage auquel cette hypothèse fait allusion, IX, 8, parle de la construction, et non de la reconstruction du temple. Et comment Zorobabel, simple satrape d'une petite province du royaume de Perse, pourrait-il prendre le nom de roi, et parler du royaume de ses pères ? VIII, 14 ; IX, 7, 12. Et si la Sagesse était de Zorobabel, ne serait-elle pas dans le canon des Juifs ?

En examinant de plus près la teneur même du livre, nous pouvons arriver à cette importante conclusion, qu'il n'a pu être écrit par un juif de Palestine. Comme nous le verrons plus loin, d'après le témoignage de Josèphe (7), il y avait entre les Juifs de Palestine et tout ce qui touchait à la civilisation grecque un antagonisme des plus marqués ; or, nous trouvons dans le livre de la Sagesse, non-seulement l'empreinte de cette civilisation, mais une connaissance assez étendue de la philosophie grecque et des termes dont elle se servait ; si, d'autre part, nous faisons attention à cette particularité que, dans toute l'histoire des Hébreux, l'auteur choisit pour confirmer sa thèse précisément les faits célèbres qui accompagnèrent la sortie d'Egypte, nous en conclurons hardiment que notre auteur ne pouvait être qu'un juif, vivant en Egypte, dans un centre philosophique qui ne saurait être autre que la ville même d'Alexandrie. Quant à l'époque où il florissait, nous pouvons la déterminer assez approximativement d'après l'état social que suppose son écrit. Il s'adresse à des hommes sans croyances, dont le scepticisme se traduit pratiquement par un sensualisme grossier, et une intolérance poussée jusqu'à la cruauté à l'égard de tous ceux dont la présence même est un reproche contre leurs

---

(1) *De Civ. Dei,* XVII, 20.
(2) *De Verb. Dei,* I, 13.
(3) *Præpar. evangel.*
(4) *Rèvel. bibl.* VI, 4, 30.
(5) *De Doctr. christ.,* II, 8 ; *Retract.* II, 4.
(6) *Einleit.* p. 18.
(7) *Antiq.* XX, 11.

honteuses passions. Or, « il s'était positivement formé à la cour d'Alexandrie, depuis la mort de Ptolémée Philopator, une école normale de corruption : la sensualité la plus effrénée s'y alliait au despotisme le plus sanglant (1) ». Toute la dynastie des Lagides se distingua par les mêmes instincts d'idolâtrie, d'immoralité et de persécution. Sous leur domination, la Palestine fut d'abord traitée avec douceur, et, depuis la mort d'Alexandre jusqu'au règne de Philopator (323-205), un grand nombre de juifs s'établirent à Alexandrie, et y occupèrent tout un quartier, avec la jouissance de certains privilèges : mais, dans une expédition contre la Syrie, Philopator étant entré à Jérusalem et ayant violé le Saint des Saints, souleva contre lui l'animosité légitime des prêtres. Il s'en vengea en persécutant les juifs d'Alexandrie. Ceux de Palestine secouèrent alors sa domination et appelèrent à leurs secours le roi de Syrie, Antiochus le Grand. En conséquence de cette rupture, les rapports demeurèrent longtemps plus que tendus entre la colonie juive de la métropole égyptienne et la cour des Ptolémées, et la persécution devint intermittente. Le livre de la Sagesse s'inspire de cette situation, et nulle autre époque, dans les derniers temps de l'histoire juive, n'encadre plus exactement les tableaux de notre ouvrage. On y reconnaît un auteur qui veut prémunir ses compatriotes contre les exemples de corruption qu'ils ont sous les yeux, et les exhorter à la patience par la vue des biens à venir et le souvenir des maux que leurs pères ont enduré jadis en ce même pays de la part des Pharaons et de leurs sujets. Ces considérations ont porté presque tous les exégètes, tant protestants que catholiques, à placer la composition de la Sagesse entre les années 150 et 50 avant Jésus-Christ.

Cette période une fois déterminée, on a cherché à y découvrir nommément l'auteur du livre. On s'est arrêté, d'abord, à Aristobule, philosophe juif qui vivait à Alexandrie vers l'an 150 avant Jésus-Christ. Les fragments qu'Eusèbe nous a conservés de ses écrits ne nous laissent guère supposer que ce philosophe se soit élevé au-dessus des conceptions qui avaient cours de son temps. Mais ce qui empêche surtout d'inscrire son nom en tête de la Sagesse, c'est que cet écrivain fut très-avancé dans les bonnes grâces de Ptolémée Philométor, à qui il dédia son Exposition allégorique du Pentateuque ; or, un favori du prince ne pouvait écrire l'apostrophe aux rois du chapitre VI, ni témoigner, à l'endroit des Egyptiens, les sentiments peu sympathiques qui percent à travers toute la seconde partie du livre.

L'auteur qui a réuni le plus de suffrages en sa faveur est le juif Philon, philosophe platonicien d'Alexandrie, trente ans avant l'ère chrétienne. S. Jérôme atteste (2) que de son temps « nonnulli scriptorum veterum hunc (librum Sapientiæ) esse Philonis Judæi affirmant ». Philon, député par les juifs d'Alexandrie auprès de Caligula pour en obtenir le droit de cité romaine en faveur de ses compatriotes, et ayant échoué totalement dans sa mission, aurait à son retour composé la Sagesse pour consoler ses frères et les encourager. — Cette hypothèse est cependant de la dernière invraisemblance. Philon était juif, et il devait écrire pendant la vie même

(1) Hanneberg. *Révél. bibl.* VI, 4, 26.
(2) *Præf. in libr. Salom.*

de Jésus-Christ. Or, l'Esprit-Saint pouvait-il inspirer à cette époque un représentant de cette religion que le Fils de Dieu venait abolir? S. Paul et S. Clément de Rome pouvaient-ils citer comme divins des textes d'un juif contemporain? Enfin, les chrétiens pouvaient-ils insérer plus tard dans leur canon un ouvrage qui, par la date de sa composition, appartenait au Nouveau Testament, mais venait d'un de leurs adversaires ? Il n'eut pas été plus étonnant de voir les juifs adopter comme sacré l'Evangile de S. Matthieu. Ces simples remarques, bien suffisantes pour écarter l'hypothèse, trouvent une nouvelle force dans la comparaison qu'on peut faire entre les idées de Philon et la doctrine de la Sagesse. Sans doute, dans les écrits du docteur juif se rencontrent bien des idées empruntées à la Bible, qu'il a commentée dans le sens allégorique, et dans la Sagesse se reconnaissent des allusions aux systèmes philosophiques du temps. Mais ce sont là des points de contact qu'on devait *a priori* s'attendre à constater : le terrain commun n'en reste pas moins fort restreint. Dans la Sagesse, les théories alexandrines sont à l'état de simples allusions et ne sont représentées que par quelques termes techniques, épars çà et là ; dans Philon, elles forment systématiquement le fond de chaque traité. Pour ce dernier, λόγος et σοφία sont à peu près identiques, et s'emploient continuellement l'un pour l'autre ; la Sagesse n'emploie que le second terme dans le sens personnel ; λόγος n'apparaît que comme attribut divin, synonyme de puissance, XI, 1 ; XVI, 12 ; XVIII, 15. S. Jean le premier donnera à la Sagesse de l'Ancien Testament le nom de Logos, c'est-à-dire, de Verbe divin, personnel et incarné. Bien différent de cette Sagesse, le Logos de Philon est un être intermédiaire entre Dieu et le monde, sans personnalité définie, et qui, loin d'être une incarnation de la divinité, sert plutôt à éviter à Dieu le contact d'une matière éternellement existante, mais séparée de lui par une infériorité sans mesure. Philon d'Alexandrie ne peut donc être l'auteur de la Sagesse. S'il l'était, la Sagesse porterait ouvertement son nom, comme étant le plus beau de ses ouvrages, les écrivains postérieurs ne manqueraient jamais de la lui attribuer, Eusèbe et S. Jérôme en parleraient dans leurs catalogues des auteurs ecclésiastiques.

Pour conserver cette donnée, réputée par eux traditionnelle, qui met le nom de Philon en tête de la Sagesse, quelques interprètes ont songé à d'autres écrivains anciens du même nom. Josèphe en cite (1) un beaucoup plus ancien que celui d'Alexandrie, mais il ajoute qu'il était païen et se contenta d'écrire sur les Juifs. Eusèbe le mentionne (2) dans les mêmes termes. D'autres ont cherché un Philon parmi les soixante-dix traducteurs grecs de la Bible. C'est là une supposition fort possible, mais dénuée de toute espèce de preuves.

Mentionnons enfin l'opinion de quelques protestants, qui soupçonnent à la Sagesse un auteur chrétien. Noack (3) la fait même écrire par Apollon, compagnon de S. Paul, vers l'an 40. — Cette hypothèse est toute récente ; on ne trouve absolument rien dans l'antiquité qui puisse être invoqué en sa faveur, et l'absence de toute allusion évangélique dans le livre ne permet pas de le croire postérieur à l'ère chrétienne.

---

(1) *Contr. Ap.* I, 23.
(2) *Præp. evang.* IX, 20.
(3) Cf. Grimm, *Einleit.*

L'impossibilité de ces suppositions, et de quelques autres moins probables encore qu'on a mises en avant, amène naturellement cette conclusion, adoptée par tous les exégètes, qu'il faut renoncer à connaître par son nom l'auteur de la Sagesse. On peut seulement affirmer, avec une probabilité aussi voisine que possible de la certitude, que le livre a été écrit vers la fin du second siècle avant Jésus-Christ ou le commencement du premier, par un juif d'Alexandrie, versé dans la connaissance de la philosophie grecque, mais fortement attaché à la foi de ses pères, et plein de confiance dans la justice de Dieu et les récompenses de l'autre vie.

IV

CANONICITÉ ET INSPIRATION DU LIVRE

La Sagesse, écrite en grec bien après Esdras qui avait dressé et clos le catalogue des livres sacrés, ne faisait point partie du canon des Juifs. C'est ce qui fit que les chrétiens doutèrent quelque temps de son inspiration, et que plusieurs Pères ne reçurent point ce livre au nombre des écrits inspirés. S. Jérôme dit expressément (1) que la Sagesse n'est point dans le canon, et il la regarde comme un livre douteux, dont il ne veut pas entreprendre la traduction, « tantummodo canonicas Scripturas emendare desiderans et studium... certis magis quam dubiis commendare (2) ». Il n'en cite pas moins des passages du livre une cinquantaine de fois dans le cours de ses ouvrages, « ut appareat etiam ab hoc scriptore, qui nonnunquam de libris Veteris Testamenti deuterocanonicis perperam judicare videtur, sæpissime hunc librum laudari (3). » Mais on le voit, pour S. Jérôme, trop porté peut-être à ne tenir pour inspirés que les livres du canon juif, la Sagesse était seulement un livre douteux, rangé parmi ceux qu'on appelait « ecclésiastiques », et qui servaient « ad ædificationem plebis, non ad auctoritatem ecclesiasticorum dogmatum confirmandam ». S. Athanase (4) recevait la Sagesse au même titre. S. Epiphane (5) disait de ce livre et du précédent : Χρήσιμοι μὲν εἰσὶ καὶ ὠφέλιμοι, ἀλλ' εἰς ἀριθμὸν ῥητῶν οὐκ ἀναφέρονται, διὸ οὐδε... ἐν τῇ τῆς διαθήκης κιβωτῷ. C'était aussi le sentiment de S. Jean Damascène (6), et de Rufin (7).

Ces hésitations eurent pour effet de faire mettre la Sagesse au nombre des deutéro-canoniques ; mais, dès les premiers siècles, un fort courant d'opinion se prononçait en faveur de son inspiration, et s'appuyait sur de graves autorités.

Nous trouvons déjà dans les Apôtres des emprunts qui, sans prouver péremptoirement l'inspiration de la Sagesse, en sont au moins un indice

---

(1) *Prolog. galeat.*
(2) *Præf. in libr. Salom.*
(3) H. Reusch, *Observ. critic.* III, p. 9.
(4) Ep. Fest. I, 767.
(5) *De mensuris.*
(6) *De fide orthodox.* IV, 17.
(7) *Expos. symbol.* 37.

assez sûr. S. Paul, Rom. IX, 20-21, reproduit la comparaison du vase d'argile et du potier, qu'on lit aussi, il est vrai, dans Isaïe, XXIX, 16; Jér., XVIII, 6 et Eccli., XXXIII, 13; mais la pensée du ℣. 21 : « facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam », ne se retrouve que Sap. XV, 7 : « De eodem luto fingit quæ munda sunt in usum vasa, et similiter quæ his sunt contraria ». Voici une autre citation prise uniquement dans la Sagesse, VII, 26 : « Qui cum sit splendor gloriæ et figura substantiæ ejus ». Heb., 1-3. L'emprunt est d'autant plus formel que le mot grec rendu par « candor » d'une part, et par « splendor » de l'autre, est ἀπαύγασμα, qui ne paraît plus dans la Sainte Ecriture en dehors de ces deux passages. Les références du texte indiqueront d'autres rapprochements assez nombreux d'où l'on devra conclure que, pour les écrivains du Nouveau Testament, la Sagesse n'était ni un livre inconnu, ni un livre profane.

S. Clément de Rome (1) cite deux passages de la Sagesse XI, 22; XII, 12; mais il ne les fait précéder d'aucune annonce destinée à en indiquer la valeur. Comme pourtant il cite beaucoup de textes des Ecritures canoniques, on est fondé à croire qu'il attache aux deux qu'il tire de notre livre la même autorité qu'aux autres. L'Epître de S. Barnabé, VI, rapporte le passage Sap. XI, 12, qui peut avoir été aussi emprunté à Is., III, 10, (sec. LXX).

Clément d'Alexandrie est le premier qui appelle formellement la Sagesse un livre divin : ἡ θεία σοφία περὶ μαρτύρων λέγει, dit-il (2) en citant III, 18. Il s'exprime de même en d'autres endroits (3), et son témoignage est d'autant plus important que, vivant à l'endroit même où le livre avait été composé, ce saint et savant Père connaissait plus sûrement la valeur qu'on lui donnait.

Origène reconnaît (4) que « le livre ne jouit pas d'une égale autorité auprès de tous »; mais pour lui, il le cite toujours avec une formule qui affirme l'inspiration : ὡς ὁ θεῖος λόγος ὁρίζεται (5). Ainsi font également S. Méthodius (6), S. Athanase (7), malgré ses doutes primitifs, S. Cyrille de Jérusalem (8), S. Basile (9), S. Jean Chrysostôme (10), et, en général, presque tous les Pères grecs; ils mettent souvent le livre sous le nom de Salomon, mais ils le traitent comme sacré. Tous ces témoignages sont résumés et complétés par celui d'Eusèbe, à qui son rôle d'historien faisait un devoir d'avoir l'opinion la plus éclairée et la plus commune sur la question. Il ne parle pas autrement que Clément d'Alexandrie et Origène (11) : κατὰ τὸ παρ' ἡμῖν θεῖον λόγιον τὸ φάσκον· ἀρχὴ πορνείας ἐπίνοια εἰδώλων. Sap. XIV, 12. Et après avoir cité les Proverbes et la Sagesse, il conclut par ces paroles : ταῦτα μὲν ἡ γραφή.

---

(1) I Cor. 27.
(2) *Strom.* IV, 16.
(3) Ibid. VI, 11, 14, 15, etc.
(4) *De Princip.* IV, 34.
(5) *Cont. Cels.* III, 72; Cf. *in Exod.* Hom. VI, 1; *in Levit.* Hom. V, 2, XII, 4; *in Cant.* 3, etc.
(6) *Conviv.* I, 3.
(7) *Contr. Arian.* 2.
(8) *Catech.* I et IX, 2.
(9) *Adv. Eunom.* V, 2.
(10) In Ps. CIX, 7.
(11) *Præp. evang.* I, 11; XI, 14.

Les Pères grecs ne sont pas seuls à défendre le caractère sacré de la Sagesse, livre que son origine Alexandrine rendait plus intéressant pour eux à certains égards; l'Occident a les mêmes sentiments. S. Cyprien ne doute point que la Sagesse ne soit l'œuvre de Dieu : « Per Salomonem docet Spiritus sanctus, eos qui Deo placuerint maturius eximi... Raptus est, inquit, etc. » Sap. IV, 11 (1). Et ailleurs (2) : « Per Salomonem Spiritus sanctus ostendit et præcinit, dicens : Et si coram hominibus... » III, 4-8. S. Hilaire (3) : « Religiosa mens... hunc de Deo pulcherrimæ sententiæ modum propheticis vocibus apprehendit : De magnitudine... » XIII. 5. S. Ambroise cite IV, 1 avec ces paroles (4) : « Eam (sapientiam) affero, quam Spiritus sanctus edidit per prophetam ».

S. Augustin fait plus que de croire à l'inspiration du livre, il la défend énergiquement contre les sémipélagiens. Ceux-ci lui reprochaient d'avoir apporté dans la discussion le texte : « Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus » IV, 11 (5). Le savant évêque répond qu'on le blâme d'avoir employé ce témoignage « tanquam non de libro canonico adhibitum », mais que la pensée n'en est pas moins juste, « a quocumque sit dictum ». Puis, passant à la question d'inspiration et de canonicité du livre lui-même, il ajoute : « Quæ cum ita sint, non debuit repudiari sententia libri Sapientiæ, qui meruit in Ecclesia Christi, tam longa annositate recitari, et ab episcopis usque ad extremos laicos fideles, pœnitentes, cathecumenos, cum veneratione *divinæ auctoritatis* audiri ». Si les doutes de S. Jérôme eussent été généralement partagés en Occident au sujet du livre, S. Augustin aurait sacrifié son texte aux objections des hérétiques; son insistance nous démontre qu'il avait pour lui le sentiment commun, qu'il fortifie encore par l'opinion des anciens : « Qui sententiis tractatorum instrui volunt, oportet ut istum librum Sapientiæ... omnibus tractatoribus anteponant; quoniam sibi eum anteposuerunt etiam temporibus proximi Apostolorum egregii tractatores, qui eum testem adhibentes, nihil se adhibere nisi *divinum testimonium* crediderunt (6) ». Dans un autre de ses ouvrages (7), il cite encore la Sagesse, VIII, 21, avec cette mention : « Legitur in libro Sapientiæ, cujus auctoritate usi sunt magni et docti viri, qui longe ante nos eloquia divina tractarunt ».

A dater de cette époque, les conciles rangent la Sagesse dans le canon des Ecritures. Le concile d'Hippone commence, en 193, puis le troisième, 397, et le sixième de Carthage, 419, qui insèrent dans le canon « Salomonis libri V... quia a patribus ista accepimus in ecclesia legenda (8) ». Il en est de même dans la lettre du pape Innocent I à Exupère de Toulouse, 405, dans le décret du pape Gélase, 494, et les canons du concile Quinisexte (9), dans le catalogue de Muratori, dans le décret aux

(1) *De Mortal.* XXIII.
(2) *Exhort. martyr.* XII. Cf. Testim. II, 14.
(3) *De Trinit.* I, 7.
(4) *De Virg.* I.
(5) *Ep. S. Hilar ad Aug.* de Semipel. error. 4.
(6) *De Prædestin. sanct.* XIV, 27, 28.
(7) *De Don. Persev.* XVII.
(8) Syn. Hippon. can. 36.
(9) L'authenticité de ces deux derniers catalogues est révoquée en doute par Mgr Hefele, II, 599, III, 301.

Jacobites du pape Eugène IV et, enfin, dans le Concile de Trente, où la Sagesse cesse d'être mise sous le nom de Salomon.

La question de canonicité et d'inspiration est ainsi définitivement tranchée pour nous par l'autorité de l'Eglise. Les premiers protestants partageaient, sur ce point, la conviction des catholiques. Luther, quoique peu fixé sur la canonicité du livre, le tenait pourtant en haute estime, et dans sa préface à la traduction de la Sagesse, il reconnaît qu'il n'y a pas là autre chose que la parole de Dieu. L'un de ses premiers adeptes, Pellican, est encore plus catégorique : « Nos certius credimus, divini Spiritus doctrinam esse, per quodcumque organum tandem scribi contigerit (1). » « A vrai dire, ce ne furent que les écoles protestantes du XIXe siècle, qui, dans l'ardeur avec laquelle elles critiquaient les décrets du Concile de Trente sur le canon des Ecritures, tombèrent dans l'extrême opposé, en s'ingéniant à trouver tous les défauts imaginables à notre livre, comme, en général, à tout ce qui n'était pas compris dans la Bible hébraïque; notre époque doit s'appliquer à plus d'impartialité ». Cet aveu et cette conclusion sont d'un protestant, M. Reuss (2). Comment M. Reuss et d'autres protestants, qui interprètent la Sainte Ecriture à la lueur de la critique la plus rationaliste, et qui font si bon marché des autres livres sacrés, au point de vue de l'authenticité et de l'inspiration, sont-ils saisis d'une révérence si subite en face de la Sagesse, et l'inscrivent-ils sans difficulté dans le canon des Livres saints? Serait-il téméraire de penser qu'ils sont assez aises de prendre l'Eglise catholique en défaut, d'une part, en lui opposant l'inspiration et, par conséquent, l'infaillibilité du livre qu'elle enseigne et qu'elle défend, et d'autre part, en signalant à grand bruit dans la Sagesse les idées absolument hétérodoxes qu'ils prétendent y trouver, comme celles de l'âme du monde, empruntée aux stoïciens, VII, 22, de la matière informe et primitive, au sens dualiste de Platon, XI, 18, de la préexistence des âmes, VIII, 19, etc.?

Nous verrons si ces doctrines sont vraiment celles de notre auteur; quant aux suffrages des protestants, ils ne nous sont pas plus utiles pour affermir notre foi à l'inspiration du livre, que leurs objections ne sont dangereuses pour ébranler notre conviction.

V

ÉTUDE DOCTRINALE DU LIVRE DE LA SAGESSE

Nous rattacherons à trois chefs ce que nous avons à observer sur le fond même du livre :

1° Méthode philosophique suivie par l'auteur.

2° Lecteurs auxquels il s'adresse et erreurs qu'il combat.

3° Doctrine du livre lui-même.

I° — Ce qui frappe tout d'abord, à la lecture de la Sagesse, c'est de se trouver en face d'un ouvrage qui, par sa physionomie, diffère de tous les

---

(1) Grimm, *Einleet.* p. 39.

(2) *Introduct. à la Sapience.* p. 515.

livres de l'Ancien Testament, et n'a d'analogie sous ce rapport qu'avec le second livre des Machabées et l'Epître aux Hébreux. Au fond, sans doute, c'est toujours le génie hébreu avec ses grands dogmes, parlons mieux, c'est l'Esprit Saint dictant à l'auteur les mystérieuses vérités dont toute la Bible est la fidèle expression ; mais ce qui a changé, c'est la méthode. L'Esprit Saint a voulu que ces vérités, jusque là présentées aux hommes avec la majestueuse simplicité de la langue hébraïque, prissent maintenant le vêtement de l'éloquence grecque : il enseignait, par cet exemple, que la doctrine divine doit trouver son expression dans toutes les langues, et préludait par là au grand miracle de la Pentecôte, à la suite duquel tous les dialectes de l'univers devaient retentir des échos de la révélation.

Mais, hâtons-nous de le dire, la Sagesse n'emprunte aux Grecs que son vêtement ; quant à l'influence des idées philosophiques d'Alexandrie sur notre livre, elle est à peu près nulle. L'auteur se sert de quelques expressions qui avaient cours dans les écoles, et loin de faire incliner sa pensée vers le sens contestable qu'elles peuvent avoir, ce sont elles qu'il fait plier à sa doctrine. C'est ainsi qu'il nomme la matière informe de Platon, sans lui donner l'éternité, XI, 17, et qu'il emploie des formules qu'on pouvait entendre de l'âme du monde, VII, 22, de la préexistence des âmes, VIII, 20, etc., mais sans partager ces erreurs. Car, même humainement parlant, on ne doit pas lui attribuer, sur la foi de quelques expressions qu'on peut expliquer tout autrement, des opinions contre lesquelles protestent ses croyances religieuses, si nettement professées dans tout le cours du livre.

A l'époque où vivait notre auteur, Alexandrie était devenue la métropole intellectuelle de l'Orient. Toutes les philosophies y avaient élu rendez-vous ; au contact des dogmes et de la morale des Juifs, elles se donnaient mille peines pour prêter aux fables du paganisme un sens allégorique qui les rendît moins choquantes et un peu plus raisonnables. Quelques Juifs, de leur côté, se crurent obligés de faire un pas en avant vers ces brillantes théories qui fascinaient tous les esprits, et ils demandèrent, eux aussi, à l'allégorie de tempérer et de faire accepter tout ce qui, dans leurs croyances, leurs traditions et leurs usages, pouvait étonner des esprits formés à l'école de Platon ou de Zénon. Cette tendance donna naissance aux commentaires du juif Aristobule sur le Pentateuque, et aux travaux semblables de Philon, qui exagéra la méthode allégorique, et interpréta dans le sens en vogue ce qui, dans la Bible, pouvait froisser l'idéalisme le plus raffiné. Un peu plus tard, les écoles chrétiennes d'Alexandrie ne s'écartèrent pas tout à fait de cette direction, et l'exégèse des Pères élevés dans ces principes, celle d'Origène surtout, s'en ressentit parfois outre mesure.

Les Juifs de Palestine étaient loin de voir d'un bon œil cette application de leurs coreligionnaires d'Alexandrie aux études grecques, et la communication de leurs écrits sacrés et de leurs traditions nationales, qui, par voie de réciprocité, se faisait naturellement aux Gentils. Ils répétaient le proverbe si familier plus tard aux talmudistes de la Gémara : « Maledictus qui filium suum græcam sapientiam docet ». Josèphe nous témoigne aussi de l'aversion que portaient ses compatriotes aux lettres et à la philosophie grecques, et la réserve jalouse dans laquelle ils se tenaient à cet égard : « On n'approuve pas chez nous ceux qui apprennent la langue de beaucoup

de nations, et qui relèvent leurs discours par l'élégance de leurs différents langages, διὰ τὸ κοινὸν εἶναι νομίζειν τὸ ἐπιτήδευμα τοῦτο... On ne regarde comme sages que ceux qui connaissent pertinemment ce qui se rapporte à la loi, et qui savent interpréter la valeur des saintes lettres (1) ». Cet exclusivisme étroit avait sa raison d'être dans les prescriptions mosaïques et, aux derniers siècles de l'histoire juive, il était, pour les Juifs hellénistes surtout, une sauvegarde contre la corruption qui les entourait et un préservatif contre les compromis doctrinaux, dont plusieurs, nous venons de le voir, ne s'accommodaient que trop facilement. Bientôt la force expansive de l'Evangile devait faire éclater de toutes parts ce particularisme opiniâtre, au grand étonnement des Juifs nouveaux convertis, et au scandale plus grand encore des tenanciers de la vieille loi. Sous ce rapport, le livre de la Sagesse devait être le précurseur de l'Evangile. Il ne fait aucun pas en avant vers la philosophie païenne, et il maintient les dogmes révélés dans leur inflexible rigueur. Ses idées philosophiques sont bibliques avant d'être platoniciennes, et il les reproduit comme pour revendiquer le patrimoine traditionnel de la révélation. Mais afin de prendre pied sur un terrain commun avec ceux qu'il interpelle, il prend ce qu'il peut de leur langage, il se sert de leur méthode, il emprunte leur éloquence, en un mot, il revêt leurs armes, mais uniquement pour les combattre, et plier déjà leur belle langue à l'expression des vérités divines.

Il serait intéressant, sous ce rapport de la forme et de la méthode, de comparer la Sagesse aux autres livres sapientiaux d'origine salomonienne. Nous ne pouvons donner à ce sujet que de courtes indications.

Salomon s'adressait à un peuple enfant, il avait à faire son éducation intellectuelle et sociale, complément de l'éducation religieuse commencée par Moïse, et reprise peu auparavant par Samuel, et de l'éducation politique et militaire, avancée sous les règnes de Saül et de David. Or, l'enfant ne supporte point de longs discours : il faut des traits qui frappent son intelligence, s'y enfoncent profondément et y restent fixés ; les termes abstraits et les idées trop générales se heurtent invinciblement à son inexpérience et à son inattention. Ne lui dites pas : La paresse rend impropre à toute œuvre utile. Comme il comprendra et retiendra mieux cette maxime : « Le paresseux est pour celui qui l'envoie comme le vinaigre aux dents et la fumée aux yeux ! » Prov. x, 26. La paix vaut mieux que la richesse : voilà pour lui une vérité qui traverse l'esprit sans s'y arrêter ; elle s'y gravera si vous lui donnez cette forme : « La bouchée de pain sec avec la joie vaut mieux que la maison pleine de dépouilles avec les querelles ». Prov. xvii, 1. S'il comprend qu'il faut respecter ses parents, il sera bien plus saisi par cette sentence : « Si l'enfant maudit son père et sa mère, sa vie s'éteindra tout d'un coup comme un flambeau au milieu des ténèbres ». Prov. xx, 20. La Sagesse au contraire s'adresse à un peuple mûri par plusieurs siècles d'histoire, et arrivé à un développement intellectuel fort avancé ; du reste, la langue grecque assouplie de longue main à rendre toutes les formes de la pensée humaine, n'a point la majesté sévère et la brièveté sententieuse de l'hébreu. Ainsi, dans notre livre, les pensées détachées ont fait place aux thèses suivies ; les abstractions phi-

(1) *Antiq. jud.* xx, 11.

losophiques se sont multipliées. Sans doute, les métaphores ne font pas défaut, et dans des chapitres entiers, de vivantes prosopopées mettent en scène les méchants, leurs discours et leurs complots impies ; ce sont là des ornements pris à l'éloquence de toutes les littératures ; mais ils n'ont pas ordinairement dans la Sagesse ce cachet populaire auquel on reconnaît les enseignements du fils de David. Salomon saisit la raison en frappant l'imagination par de lumineuses réalités : l'auteur de la Sagesse emprunte plus volontiers ses moyens de conviction à la puissance de l'évidence et du raisonnement logique. Il dit par exemple : « Qui loquitur iniqua non potest latere » I, 8. Salomon exprime de toute autre sorte une pensée analogue : « Aurem audientem et oculum videntem Dominus fecit utrumque ». Prov. XX, 12. Cette autre idée : « Sapientia... facile videtur ab his qui diligunt eam » VI, 13, est rendue dans les Proverbes, I, 20-21, par : « Sapientia foris prædicat, in plateis dat vocem suam, in capite turbarum clamitat ». D'un côté donc, c'est la forme pédagogique et populaire, de l'autre la forme oratoire et philosophique, avec toutes les ressources d'une rhétorique riche et vigoureuse et d'une logique entraînante. « Ab initio a simplicitate Siracidæ non remotus (auctor Sapientiæ) mox grandi breviloquentia assurgit, mox quæsita similium varietate definit, mox si res aut requirat aut permittat, demonstrationes, ratiocinia et soritas molitur (1) ». Le premier chapitre est une thèse pour démontrer que rien n'échappe à la vue, ni, par conséquent, au jugement de Dieu ; les discours des impies qui suivent cachent les plus grossiers sophismes et l'expression des plus honteuses passions sous les fleurs de la plus élégante rhétorique, II, V, 9-13. Plus loin, VI, 18-21, on voit un sorite en règle ; au chapitre VII, 17-21, est résumée l'encyclopédie du temps, et au suivant, VIII, 7, sont indiquées les quatre vertus cardinales. Enfin les dix derniers chapitres ne sont pas autre chose que la philosophie de l'histoire appliquée à la vie des patriarches et aux récits de l'Exode.

Nous ne nous arrêterons point à approfondir cette étude qui nous mènerait trop loin. Les quelques indications qui précèdent suffisent à faire comprendre, au seul point de vue de la forme, le rôle providentiel de la Sagesse : c'est une première adaptation originale des langues profanes à l'expression des grandes vérités révélées.

II. — Dans la première partie de son livre, l'auteur s'adresse aux rois et aux puissants de la terre : « Qui judicatis terram » I, 1. « Audite ergo, reges. » VI, 1. Mais cette suscription n'est qu'un artifice oratoire. L'auteur n'est pas le favori des princes d'Alexandrie, peut-être a-t-il en vue néanmoins les Ptolémées plus directement, mais comme la prudence ne lui permet pas de leur adresser de publics et personnels avertissements, il parle aux puissants en général. Leur influence est prépondérante pour le bien et pour le mal, c'est donc faire œuvre éminemment utile que de les ramener à une conduite plus morale. Quant aux hommes de moindre condition, ils accepteront plus volontiers des leçons qu'on a osé faire retentir jusqu'aux oreilles des rois. Pour donner plus d'autorité à son enseignement, et traiter de pair avec ses lecteurs, notre auteur met ses exhortations sous le couvert du roi Salomon. Ce roi avait fini déplorablement sa

(1) Nitzsch, ap. Grimm., p. 8.

vie, et un auteur, écrivant en son nom pour les Juifs, eût été fort mal avisé de parler contre certains dérèglements. Mais ici, l'écrivain sacré s'adresse aux Gentils, pour qui les désordres de Salomon étaient des griefs de minime importance, et qui avaient gardé de ce prince l'idée du plus sage des rois; il écrit sous les yeux de ces Ptolémées qui avaient fait traduire et placer dans leur bibliothèque les livres sacrés des Hébreux; il sera lu par ces lettrés d'Egypte qui connaissaient Salomon de réputation, et qui n'avaient pas été sans parcourir ses ouvrages. Que l'auteur de la Sagesse ait mis en œuvre des documents d'origine salomonienne, c'est peu probable; mais il a été sagement inspiré en rattachant sa doctrine à celle de son illustre devancier. Il ne nomme point positivement ce roi, mais les philosophes d'Alexandrie, renseignés, d'ailleurs, par les Juifs qui vivent côte à côte, en savent assez pour reconnaître le royal personnage à travers le voile discret qui le couvre. — La seconde partie du livre fait l'éloge de certains patriarches de l'Ancien Testament, mais sans les nommer : elle s'adresse donc surtout aux Juifs. Le parallèle entre les Hébreux et les Egyptiens, au temps de l'Exode, est une leçon fort ingénieuse donnée aux uns et aux autres : pour ceux-ci, c'est un rappel à la justice et au respect des croyances les plus sacrées, et pour ceux-là, c'est l'affermissement de la confiance en Jéhova, soutien de leur cause et vengeur de leurs droits.

La Sagesse, dans ses divers enseignements, a plus particulièrement en vue certains adversaires de la moralité et de la religion, dont la voix sceptique remplissait les chaires d'Alexandrie. « Les philosophes grecs méconnaissaient la personnalité de Dieu; la métaphysique des stoïciens aboutissait au panthéisme : les péripatéticiens faisaient de Dieu une abstraction, les sceptiques conséquents un néant. Le livre de la Sagesse prémunit contre ce triple danger du panthéisme, du rationalisme abstrait et du nihilisme par la doctrine de la Sagesse éternelle de Dieu (1) ».

Les premiers chapitres sont dirigés contre les libres-penseurs du temps, soit philosophes païens, qui n'avaient su abstraire des vagues théories du polythéisme aucune notion d'un Dieu personnel, et qui menaient une vie facile, abritée contre toute obligation gênante derrière la négation de Dieu et des réalités de l'autre vie; soit Juifs séduits par ces doctrines commodes, infidèles à leur Dieu, τοῦ κυρίου ἀποστάντες, III, 10, et cherchant à justifier leur apostasie par une fausse interprétation de l'Ecclésiaste. D'après eux, Salomon, le prince sage par excellence, avait douté de tout; on ne pouvait mieux faire que d'imiter son scepticisme (2). C'est encore là une raison pour laquelle l'auteur fait parler Salomon en personne. L'affirmation des doctrines traditionnelles sur la vie future était d'autant plus opportune, que la foi s'affaiblissait sur ce point, non-seulement parmi les Juifs hellénistes, mais même parmi ceux de Palestine. A Jérusalem, dès le second siècle avant Jésus-Christ, les Sadducéens s'étaient élevés en face des Pharisiens et, tout en admettant la spiritualité de l'âme, ils en niaient absolument l'immortalité. Ces déplorables erreurs nous ont valu plusieurs chapitres de la Sagesse, où la croyance aux réalités de l'autre vie trouve une expression si vive et si saisissante, que nous n'en voyons pas de plus énergique dans tout le reste de la Sainte Ecriture.

---

(1) Hanneberg, *Révél. bibl.* VI, 4, 32.
(2) Cf. Ecclés. Introd. p. 70.

Ce scepticisme ne demeurait pas à l'état de simple théorie; dans les mœurs, il se traduisait par l'épicuréisme le plus accentué. Le « coronemus nos rosis... ubique relinquamus signa lætitiæ », II, 8-9, était la conséquence logique de cet autre sophisme : « Ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tanquam non fuerimus, » II, 1. Notre auteur interpellera donc aussi les épicuriens, et il réfutera leur grossier matérialisme. Enfin, en face de ces célèbres écoles qui combinaient dans un éclectisme mal défini, les idées de l'Académie et du Portique, l'auteur de la Sagesse établira la vraie notion de Dieu, de la Providence, et de la vie future, vengeant la personnalité de Dieu, des idées panthéistiques de Zénon, sa toute-puissante éternité des doctrines cosmogoniques de Platon, sa providence, sa justice, sa bonté, de l'incrédulité pratique, et empêchant la prescription des erreurs du paganisme contre les dogmes éternels.

III. — Les principaux points de doctrine traités dans le livre de la Sagesse peuvent être rapportés aux titres suivants :

1° Dieu et la Sainte Trinité.

2° La sagesse.

3° La vie future.

4° L'origine de l'idolâtrie.

5° Les faits historiques de l'Exode.

1° Le *Dieu* de la Sagesse est à la fois, comme dans la Bible tout entière, le Dieu de l'univers et le Jéhova des Hébreux. Loin d'être une abstraction insaisissable, pareille à la divinité des philosophes, il est accessible à ceux qui le cherchent avec simplicité de cœur, et le véritable obstacle qui l'éloigne de nous, ce n'est pas sa grandeur infinie, car tout en étant Dieu, il est Père, XIV, 3, c'est le mal que nous commettons, I, 1-3. Il est le maître absolu du monde; « l'univers est devant lui comme le grain de poussière qui fait incliner la balance, et comme la goutte de rosée qui tombe sur la terre avant l'aurore, » XI, 23. Son souverain domaine vient de ce qu'il « a créé le monde d'une matière informe, » ἐξ ἀμόρφης ὕλης, XI, 18, ainsi que disait Platon. Mais pour le Sage, cette matière informe n'est pas éternelle : selon le récit de Moïse, dont il est absolument impossible de supposer que notre auteur songe à s'écarter, elle a été tirée du néant et s'est présentée d'abord à l'état chaotique. Gen. I, 2. Dieu a mis dans la créature l'empreinte de son être, par conséquent, la vie, et comme ses dons sont sans repentance, « ce n'est pas lui qui a fait la mort, et il ne prend point plaisir à la perte des vivants, mais il a tout créé pour l'être, et il a mis un principe de conservation dans les générations de l'univers. » I, 13, 14. L'homme devait le premier participer à l'immortalité, à raison de sa ressemblance divine, II, 23. D'où vient donc la mort? De la jalousie du démon, II, 24, cet être déchu à qui Dieu avait laissé une partie de sa puissance originelle, mais qu'on ne peut élever, comme fit Zoroastre, à la hauteur d'un principe éternel du mal luttant avec le principe du bien. La Sagesse dit expressément : οὐκ ἔστιν... ᾅδου βασίλειον ἐπὶ γῆς. I, 14. La puissance infernale n'a donc pas un pouvoir absolu sur la terre, son action est subordonnée à l'ordre ou à la permission de Dieu.

Dieu veille sur son œuvre, avec une *providence* attentive aux moindres détails : « il a fait le petit aussi bien que le grand, et il prend soin, προνοεῖ, également de tous. » VI, 8; XI, 26; XII, 12-13. C'est « sa providence paternelle qui gouverne » toutes choses, XIV, 3, et qui s'exerce avec plus de

prédilection encore envers le peuple de Dieu, xix, 20. Dans tous ces passages, nous avons sous les yeux non-seulement l'idée très nette de la Providence, mais même son nom, πρόνοια, qui n'a pas d'équivalent en hébreu. L'action créatrice et conservatrice de Dieu est tellement manifeste que, par analogie, la raison peut remonter de l'observation des créatures à une connaissance suffisante du Créateur. xiii, 5. Cette révélation de la Sagesse ne permet pas de supposer une grande bonne foi dans les sceptiques qui font profession de ne croire à aucun être infini et personnel, principe et fin de tous les autres êtres.

D'ailleurs, c'est moins la puissance que la bonté et la *miséricorde* dont Dieu se servira pour frapper nos esprits. « Vous avez pitié de tous, parce que vous pouvez tout, et vous fermez les yeux sur les péchés des hommes, afin qu'ils se repentent. » xi, 24; xii, 16. « Vous êtes notre Dieu, bienfaisant et fidèle, patient et disposant tout avec miséricorde. » xv, 1. Les ennemis même de Dieu sont l'objet de sa bonté, xii, 8. A ces derniers accents du livre inspiré, on sent que « l'humanité et la bénignité du Sauveur » ne tarderont guère à apparaître. La miséricorde, si grande qu'elle soit, n'ôte rien cependant aux droits de la *justice*. Le Sage rappelle aux rois que « la puissance leur a été donnée par le Seigneur », qu'ils sont ses intendants sur la terre, et qu'il leur faudra rendre un compte rigoureux de leur administration. vi, 4-8.

Le *Fils de Dieu* est le même ici que la Sagesse dont parle Salomon. Comme son devancier, notre auteur passe de l'idée de la sagesse communiquée à l'homme, à la notion de la Sagesse increéée et personnelle : « La Sagesse est quelque chose de plus actif que l'activité même; elle pénètre et atteint partout, à raison de sa pureté; car elle est le souffle de la puissance de Dieu, et une émanation fidèle de la gloire du Tout-Puissant. Aussi rien d'impur ne peut se trouver en elle : elle est la splendeur de la lumière éternelle, le miroir sans tache de l'énergie divine et l'image de sa bonté. » vii, 24-26. « On ne saurait nier qu'il existe une distinction entre la lumière éternelle et ce qui en est la splendeur, entre la majesté de Dieu et le miroir sans tache qui la reflète, entre la bonté de Dieu et son image. Tout en procédant de Dieu et sans se séparer de lui, la Sagesse apparaît ici comme une individualité subsistant, agissant, opérant par elle-même; et lorsqu'on songe que S. Paul applique ces mêmes expressions au Fils de Dieu, il est difficile de ne pas admettre que le développement de l'idée du Verbe à travers l'Ancien Testament atteint son apogée dans ce passage du livre de la Sagesse (1) ».

A cette allusion à la divinité du Fils de Dieu, notre livre en joint une autre à son incarnation et à sa mort violente. Le chapitre ii parle des persécutions que le juste souffre de la part des impies. Ce juste, c'est l'homme de bien en général : mais la peinture semble emprunter si exactement ses traits au récit évangélique, et elle appelle si naturellement une application messianique que les Pères ont reconnu sous cette description le Juste par excellence : « Passio Christi apertissime prophetatur », dit S. Augustin (2). Voici cette prophétie : « Circonvenons le juste... il est opposé à notre ma-

(1) Mgr Freppel, S. Justin, xviie leçon.
(2) *De Civ. Dei*, xvii, 20.

nière de faire et nous reproche nos fautes contre la loi... il se nomme fils de Dieu... il nous est insupportable à voir, parce que sa vie n'est point semblable à celle des autres... S'il est vraiment fils de Dieu, Dieu le soutiendra et le délivrera des mains de ses ennemis... Condamnons-le à la mort la plus honteuse, et l'on verra bien ce qu'il faut penser de ses discours. » II, 12-20. Nous l'avons vu, le protestant Grotius déclarait ces paroles insérées dans le livre par une main chrétienne. Ce reproche est précieux, car il témoigne de la ressemblance du portrait. Le passage en question est trop en harmonie avec le contexte, pour qu'on puisse l'en détacher; on est donc bien obligé d'admettre son authenticité, et par là même son caractère prophétique. Du reste, cette prophétie a comme la plupart des autres un double objet : un objet présent et général, tous les hommes de bien et spécialement les fidèles Israélites, et un objet futur et particulier, le Rédempteur du monde. Ce n'est pas nous, qui avons d'invincibles raisons pour croire à l'inspiration de la Sagesse, qui nous étonnerons d'y lire une prophétie.

Un des côtés les plus originaux et les plus intéressants de notre livre, est son enseignement sur la divinité et la personnalité du *Saint Esprit.* « Le Saint Esprit de discipline fuira la tromperie et se retirera des pensées insensées... L'Esprit de sagesse est ami des hommes. » I, 5, 6. Nous avons ici plus qu'une abstraction, plus qu'une personnification oratoire, nous avons une personne, et cette personne est divine, car elle a les attributs de la divinité : « L'Esprit-Saint remplit tout l'univers, et lui qui contient tout a la connaissance de toute voix » qui s'élève en ce monde. I, 7. Faut-il reconnaître ici l'âme du monde de la philosophie stoïcienne, ou l'Esprit divin de la théologie catholique? Plus loin, ses principales perfections sont énumérées. Il est immanent dans la Sagesse, qui est le Fils de Dieu, et aussi dans cette autre sagesse qui est la grâce; il est « infaillible, inviolable, ne connaissant aucun obstacle, inébranlable, inattaquable, tout-puissant, voyant tout, pénétrant les esprits intelligents, purs et les plus déliés. » Il a d'autres attributs relatifs aux créatures, « la bienfaisance, la philanthropie », cette tendresse divine de Dieu pour l'homme qui fait donner au Saint-Esprit le nom d'Esprit d'amour. VII, 22-23. Immédiatement après cette description vient le passage sur la Sagesse, « miroir sans tache de la majesté divine », et l'auteur ajoute que « Dieu ne peut aimer que ceux avec qui habite la sagesse », de sorte que nous avons dans ce même chapitre la mention des trois personnes de l'auguste Trinité, mystère connu des Juifs, mais rappelé ici avec une clarté et une ampleur inaccoutumées.

2° C'est la connaissance et l'amour de ce Dieu, de plus en plus faciles à mesure qu'approche le temps de la grande révélation, qui constitue ici, comme dans les Proverbes de Salomon, la vraie *Sagesse.* « Cette sagesse n'entre point dans l'âme méchante, et elle n'habite point dans un corps soumis au péché. » I, 4. Elle n'est donc pas seulement une lumière pour l'intelligence, c'est un don qui affecte l'âme entière, et elle se confond ainsi avec ce que le Nouveau Testament appellera la grâce: de même que la grâce, elle nous est représentée comme l'habitation de Dieu en nous. I, 4, 5; Joan. XIV, 23; comme la grâce, elle est prévenante, VI, 14-17. Dieu la possède, VIII, 3-4; et c'est lui qui la donne, VII, 15, si on la lui demande humblement, VIII, 21-IX. Elle a les promesses de la vie présente, VIII, 16,

et celles de la vie future, VIII, 13, en nous faisant triompher du mal, VII, 30. Elle vaut donc mieux que tous les biens d'ici-bas, VII, 8-11 ; VIII, 6-9, et la mépriser, c'est être ennemi de son bonheur, III, 11. L'auteur ne se contente pas d'affirmer les avantages de la sagesse. il nous montre, histoire en main, les biens qu'elle a assurés à ceux qui l'ont possédée, à Adam, qu'elle a tiré de son péché, à Noé, à Loth, à Jacob, à Joseph, à Moïse, et en général aux Hébreux, qu'elle a délivrés de la terre d'Egypte et guidés à travers le désert. On ne comparera pas sans un vif intérêt notre chapitre X, où l'auteur montre les patriarches sauvés par la sagesse, avec celui de l'Epître aux Hébreux, XI, où S. Paul attribue le même rôle à la foi.

3° Les questions de la *vie future*, ou questions eschatologiques, comme on dit aujourd'hui, sont celles que la Sagesse traite avec le plus de développements et avec le plus de force; l'affirmation des châtiments et des récompenses de l'autre vie y retentit avec une telle puissance de certitude, que le Nouveau Testament lui-même n'est pas plus expressif à ce sujet. L'Esprit-Saint établit d'abord que la *mort* n'est pas l'œuvre de Dieu, I, 13, mais que les méchants la regardent comme leur amie et l'appellent à eux, I, 16; puis il les met en scène eux-mêmes, et leur laisse débiter tous leurs sophismes : brièveté de la vie, absence de preuves d'une existence postérieure, négation de la spiritualité de l'âme, identification de la vie spirituelle et de la vie corporelle, II, 1-5, raisons futiles que l'incrédulité colporte encore aujourd'hui, et pour la confirmation desquelles elle n'a pas trouvé l'ombre d'un argument nouveau. De ces prémisses, les impies tirent deux conséquences : il faut jouir de cette vie, II, 6-9; il faut opprimer et faire disparaître le juste, 10-20, dont la vue est un reproche vivant et une cause de remords continuels.

A ces sophismes, l'Esprit Saint répond par une affirmation foudroyante pour le méchant : « Dieu a fait l'homme pour l'*immortalité*, il l'a fait à l'image de sa ressemblance. » II, 23. Voilà notre origine, voilà notre destinée, l'une rendant raison de l'autre. La mort, celle du corps et celle de l'âme, c'est l'œuvre du démon et de ses imitateurs. II, 24-25.

Tels sont les idées et les projets des impies. Qu'en sera-t-il à présent de leurs actes? Les justes qu'ils ont mis à mort sont-ils anéantis pour jamais? Non. « Ils ont paru mourir... mais ils sont dans la paix... leur espérance est pleine d'immortalité. » III, 2-4. Leur mort a été une « translation », IV, 10, une « délivrance », 14. Au contraire, la joie et la puissance des impies ne seront pas de longue durée; « leur espérance est vaine, leurs travaux sans fruits, leurs œuvres inutiles. » III, 11. Maudits dès cette vie avec leur postérité, 12, 13, ils seront sans espérance, III, 17, 19. A la mort du juste, « ils verront et se moqueront, mais Dieu se rira d'eux, puis ils tomberont sans honneur... et à la pensée de leurs fautes, ils viendront tout tremblants, traduits par leurs propres iniquités. » IV, 17-20. Ce sera le *jugement*.

A cette heure, le méchant a sur les lèvres les paroles du plus poignant désespoir, paroles qu'on ne peut méditer sans être saisi d'effroi, paroles qui sortiraient encore de la tombe de l'impie pour faire écho aux bruyants éloges que les vivants font de ses vices orgueilleux et de ses hypocrites vertus, si le Seigneur n'avait averti que la voix des morts elle-même ne peut rien contre certains endurcissements. Luc, XVI. 31. « Voici donc ceux dont nous nous sommes moqués jadis!... insensés que nous sommes... les

voici comptés parmi les enfants de Dieu... Nous nous sommes donc égarés du chemin de la vérité, la lumière de la justice n'a pas lui à nos yeux, et le soleil de l'intelligence ne s'est point levé pour nous. Nous nous sommes harassés dans la voie de l'iniquité et de la perdition... à quoi bon?... tout a passé comme une ombre... nous n'avons pu montrer aucune trace de vertu, et nous voici abîmés dans notre propre malice! » v, 3-13. Ce désespoir n'est que trop fondé : la création toute entière s'arme déjà pour venger le Seigneur de ses ennemis. v, 18. Il faut donc redouter ce jugement de Dieu, qui « apparaîtra avec une soudaineté effrayante », qui sera sans pitié, parce que Dieu « ne craint aucune grandeur », qui sera proportionné à l'énormité du crime et à la dignité du criminel, de sorte que « de plus puissants tourments attendent les plus puissants. » vi, 6-9.

On ne peut rien désirer de plus énergique sur l'immortalité, le jugement et le sort des impies dans l'autre vie. Observons que dans la Sagesse l'autre vie est présentée sous forme d'immortalité incorruptible, ἀθανασία, iii, 4, ἀφθαρσία, ii, 23, et jamais avec l'idée de résurrection des corps, ἀνάστασις, si familière au Nouveau Testament. Cette idée était loin d'être étrangère à l'Ancien, puisque nous la voyons affirmée catégoriquement dans le livre de Job, xix, 26, et dans maints passages des prophètes ; mais il suffisait à la thèse de notre auteur de rappeler simplement l'immortalité de l'âme, point doctrinal le plus important pour la pratique. Les Sadducéens niaient ces deux dogmes à la fois, mais la négation de la résurrection suivait comme conséquence la négation de l'immortalité. Notre-Seigneur, en leur répondant, s'applique surtout à établir ce dernier dogme. Matt., xxii, 31-32. Le silence de la Sagesse sur la résurrection n'a donc pas lieu de nous étonner; peut-être même serions-nous en droit de reconnaître une allusion à cette vérité à la fin du chapitre v, où l'univers nous est décrit dans son soulèvement contre les impies : la foudre gronde contre eux, la grêle se déchaîne, l'eau de la mer bouillonne pour les engloutir, les fleuves se ruent impitoyablement sur eux, le vent les disperse comme un tourbillon, et par leur malice la terre se voit réduite à l'état de désert. D'après le contexte, ces maux frappent non pas seulement les impies qui vivront à la fin du monde, mais tous les pécheurs en général, et les images sous lesquelles ils sont décrits supposent que les victimes ne sont pas des êtres purement spirituels, et que, par conséquent, les méchants ont retrouvé leur corps au moment du jugement.

4° — Le livre de la Sagesse soulève, en passant, la question historique de l'origine de l'idolâtrie. Il nous représente, d'abord, un père qui voit périr son fils, et qui, dans sa douleur, en fait une image à laquelle on rend les honneurs divins, xiv, 15; puis des rois dont des sujets adulateurs adorent les statues, 17, d'où peu à peu le culte rendu aux objets purement matériels, xv, 7-18. Bien des théories ont été mises en avant pour expliquer l'origine de l'idolâtrie. Les uns la font commencer par le fétichisme le plus grossier; cette assertion est démentie par l'histoire, d'après laquelle le monothéisme est au berceau de toutes les religions, et le fétichisme n'est que le dernier degré de la dégradation morale. D'autres, prenant à la lettre le passage de la Sagesse, se rallient à l'évhémérisme, et voient dans l'adoration directe de l'humanité le principe de l'idolâtrie. Ce système plus conforme à l'histoire, ne peut trouver aucune confirmation dans notre livre. L'auteur parle bien au chapitre xiv de deux sources d'idolâtrie, la douleur

paternelle, et la flatterie des sujets; mais il fait mention aussi d'autres formes idolâtriques. Au chapitre XIII, où il commence à aborder ce sujet, il s'arrête d'abord aux éléments de la création qu'on a divinisés, 2, puis il en vient aux statues d'hommes et d'animaux, 13-14, et enfin, plus loin, au culte des animaux eux-mêmes, XV, 18-19. On ne peut donc trouver dans la Sagesse aucun argument en faveur du système, l'auteur ne se préoccupant aucunement d'assigner ni la première cause, ni toutes les causes de l'idolâtrie. — Les rationalistes allemands ont cherché de nos jours l'explication du problème en l'étendant à toutes les religions aussi bien qu'à l'idolâtrie : la naissance spontanée de toutes les religions serait due au commerce de l'homme avec la nature. Pour appuyer cette idée, et lui donner une apparence scientifique, on a fait appel à la philologie. D'après le savant Max Müller, il n'y a au commencement de toute religion que des mythes dont le héros est toujours le soleil, et les noms des différentes divinités peuvent toujours se ramener au soleil ou à l'un de ses attributs. Ainsi « les Hindous adorent de simples noms de phénomènes naturels graduellement obscurcis, puis personnifiés et déifiés... C'est une erreur des premiers Pères de l'Eglise, de traiter les dieux païens de démons et mauvais esprits... leurs dieux n'ont pas de droit à une existence substantielles... ce sont des masques sans acteurs, des créations de l'homme, et non ses créateurs; ils sont *nomina* et non *numina*, des noms sans être, et non des êtres sans nom (1) ». Nous n'avons pas à démontrer l'absurdité de ce système appliqué, comme fait l'auteur et comme font ses imitateurs sous la rubrique : Histoire des religions, aux personnages de l'Ancien Testament, et à Jéhova lui-même. Nous devons seulement faire remarquer qu'il est en contradiction avec le livre de la Sagesse. Que quelques mythes aient une origine purement philologique, on peut l'accorder, même a priori; que tous viennent de la même source, c'est ce qu'on n'a encore prouvé que par des affirmations; mais qu'il y ait là l'origine de toutes les divinités idolâtriques, c'est une prétention contre laquelle protestent l'histoire des peuples, et le texte de nos livres sacrés, de la Sagesse en particulier, d'après lesquels les idolâtres n'adorent pas seulement le soleil, mais se font des dieux de toutes sortes, sous l'inspiration de leurs passions.

Dans son passage de la vérité à l'erreur, l'humanité a dû suivre une marche logique qui coïncide en général avec la marche historique. Le polythéisme a dû commencer par la *démonolâtrie*, ou culte des esprits invisibles : c'était la confusion du fini et de l'infini, insinuée par le démon dès le paradis terrestre. De là, l'homme est descendu au *naturalisme*, ou culte des forces de la nature; confusion de l'esprit et de la matière. L'*anthropomorphisme* vint après, et aboutit à la forme la plus grossière du polythéisme, le *fétichisme*, ou idolâtrie proprement dite (2).

Les écrivains sacrés combattent ces différentes formes du polythéisme, suivant les circonstances où ils sont placés. Le livre des Psaumes s'attaque au culte des démons et à l'adoration des idoles. Isaïe se moque du fétichisme des nations voisines d'Israël, XLIV, 9-18. Baruch traite le même sujet avec une ironie impitoyable, VI, 3-72. La Sagesse à son tour aborde la réfutation. Elle ne dit rien de l'erreur la plus subtile, la démonolâtrie :

---

(1) Max Müller, *Essais de mythol. compar.* I, p. 99.
(2) Mgr Freppel, S. Justin, leçons VI, VII et VIII.

le culte pur des esprits n'avait pas alors de nombreux adeptes, il n'était pas encore question de la gnôse ni de ses éons, qui devaient naître seulement deux ou trois siècles plus tard, et tous les efforts des philosophes, tendaient à donner des explications naturalistes aux grossièretés du fétichisme. Le chapitre XIII est consacré à la réfutation du naturalisme; l'auteur inspiré y montre le vrai rôle des créatures : elles ne sont pas le but des adorations de l'homme, mais le moyen conduisant à la connaissance, à l'amour, et au culte du Créateur. Cette erreur, sans cesser d'être coupable, trouve du moins un prétexte dans la beauté des œuvres de la nature, XIII, 6-7; le comble de la dégradation c'est le fétichisme, dans lequel les Egyptiens, en particulier, s'étaient honteusement plongés, et qui leur avait attiré tant de maux, XIII, 10, 19. Enfin l'antropomorphisme est flétri comme il le mérite, XIV, 15-31. Comme on le voit, il n'y a en tout ceci aucune tendance de l'auteur ni à rechercher la cause première de l'idolâtrie, ni à en réfuter toutes les formes; il s'attaque seulement à celles qu'il a sous les yeux, et les combat avec les mêmes armes que ses devanciers; on n'a donc pas le droit de lui reprocher d'être incomplet, ni encore moins d'être inexact, quelles que soient les conclusions de l'école mythique.

5° Il nous reste encore une dernière observation à faire sur la partie historique du livre. Nous y trouvons des détails précieux que ne nous donnent point les livres précédents; tels sont ceux qui regardent le repentir et la réconciliation d'Adam, X, 2, le déchaînement des éclairs et de la foudre pendant la septième plaie, XVI, 17-22, les propriétés merveilleuses de la manne, XVI, 20-21, d'assez nombreuses additions à l'Exode sur la neuvième plaie, XVII, la vertu des vêtements symboliques d'Aaron, XVIII, 24-25, etc. Le silence de Moïse sur ces différents points, ni la distance de douze ou treize siècles qui le séparent de notre auteur, ne sauraient faire objection aux récits de ce dernier. Ce que Moïse n'a pas consigné dans ses livres, la tradition, si fidèle chez les Juifs, a bien pu le conserver. De cette source sont venus beaucoup de renseignements notés par Josèphe dans ses Antiquités, et dont personne ne songe à contester la vérité; les Apôtres eux-mêmes puisèrent dans cette tradition, S. Jude, 9, et II Tim. III, 8. L'auteur de la Sagesse a fait de même, et en plusieurs endroits, il a heureusement complété ou expliqué le récit de Moïse. L'authenticité de ces détails est garantie, pour nous, par l'inspiration du livre, pour les autres, par la valeur qu'on doit raisonnablement attribuer à la tradition des Juifs.

VI

COMMENTATEURS

Dans l'antiquité chrétienne, un prêtre nommé Bellator avait écrit huit livres sur la Sagesse.

De Raban Maur, qui nous transmet ce renseignement (1), on a *Commentarior. in lib. Sap.* lib. III.

(1) *Præf. in libr. Sap.*

S. Bonaventure a aussi une *Exposition sur le livre de la Sagesse.*

Le Dominicain Rob. Holkot, professeur à Oxford, 1449, a écrit *Postilla sup. lib. Sapientiæ Salom.*, et un grec de Constantinople au IVe siècle, Matt. Cantacuzène, cité par Corneille Lapierre, des *Scholies sur la Sagesse.*

A partir du XVIe siècle, les principaux commentateurs sont, parmi les catholiques :

Corn. Jansénius, évêque de Gand, 1576 : *Adnotationes in librum Sapientiæ Salomonis.*

J. Lorin, *Commentar. in Sapientiam.* 1607.

Corneille Lapierre, Maldonat, dont les travaux sont généralement connus.

Duguet et d'Asfeld, *Explication du livre de la Sagesse*, 1755, commentaire moral assez diffus.

Bossuet, qui a quelques courtes et bonnnes remarques.

Et parmi les travaux contemporains, J. A. Schmid. *Das Buch der Weisheit ubersetzt und erhlært,* Vienne, 1858.

F. H. Reusch, *Observationes criticæ in librum Sapientiæ,* travail précieux au point de vue du texte ; enfin, et les différents commentaires classiques, Allioli, Loch, etc.

Les protestants ont moins commenté ce livre, à cause de son caractère deutéro-canonique qui empêche bon nombre d'entre eux de le compter parmi les livres saints. Leurs commentateurs les plus importants sont :

J. C. C. Nachtigal, *das Buch der Weisheit,* 1799.

J. Ch. Bauermeister, *Commentar. in Sap. Salom.* 1828.

Dr C. L. W. Grimm, *Das Buch der Weisheit,* Leipzig, 1870, très-bon commentaire, entrepris pour défendre le caractère sacré du livre de la Sagesse, tel que l'entendent les protestants, c'est-à-dire, sans la notion d'inspiration. Aussi le savant commentateur ne manque-t-il pas de trouver dans le livre plusieurs opinions erronées. Cependant son travail est précieux pour l'étude de la Sagesse, et nous en avons profité.

Ed. Reuss, *La Sapience de Salomon*, rationaliste, et sans valeur au point de vue exégétique. C'est ce qu'on en peut dire de plus favorable.

LE LIVRE DE LA SAGESSE

CHAPITRE I

Le moyen de trouver Dieu (℣℣. 1-3). — Pureté nécessaire pour posséder la sagesse, et recevoir communication de l'Esprit de Dieu (℣℣. 4-5), — à qui rien n'échappe, et qui jugera sévèrement toutes les iniquités (℣℣. 6-10). — Mort qu'attirent sur eux les impies (℣℣. 11-12), — contrairement aux desseins primitifs de Dieu, qui avait tout créé pour la justice et l'immortalité (℣℣. 13-16).

1. Diligite justitiam, qui judicatis terram. Sentite de Domino in bonitate et in simplicitate cordis quærite illum :

III Reg. 3, 9; *Isai.* 56, 1.

2. Quoniam invenitur ab his qui

1. Aimez la justice, vous qui êtes juges de la terre. Ayez du Seigneur des sentiments dignes de sa bonté, et cherchez-le dans la simplicité de votre cœur.

2. Car il se laisse trouver par ceux

PREMIÈRE PARTIE

DÉMONSTRATION DIDACTIQUE DES AVANTAGES DE LA SAGESSE.

I. Elle donne le bonheur et l'immortalité

1° Conditions pour posséder la sagesse : Droiture dans les pensées. ℣℣. 1-5. — Dans les paroles. ℣℣. 6-11.

CHAP. I. — 1. — *Justitiam*, δικαιοσύνην, la justice dans son sens le plus large, c'est-à-dire, la conformité de toutes les actions avec la loi divine. Un sens plus restreint ne s'adapterait pas au contexte. Les juges de la terre sont les princes qui la gouvernent; ils doivent à tous l'exemple de la justice, et la justice est le soutien de leur trône. Prov. XXIX, 14. L'avertissement doit, d'ailleurs, s'appliquer à tous les hommes. — *In bonitate.* On pourrait entendre par ces paroles la bonté de Dieu même, et traduire dans le sens du Ps. CXXXV, 1 : « Confitemini Domino quoniam bonus », ayez le sentiment de la bonté de Dieu. Mais *in bonitate* répond à *in simplicitate,* et doit être pris, par conséquent, dans le sens subjectif : Ayez du Seigneur des sentiments qui soient bons, justes, dignes de lui. S. Cyrille traduit : « Sentite de Domino quæ vera sunt. » Ep. ad Acac. in conc. Ephes. Cf. : « mali senserunt de Deo. » XIV, 30. Ce second sens renferme implicitement le premier, car on ne peut avoir un juste sentiment de Dieu, sans songer à sa bonté et à sa perfection. Avec ce sentiment dans le cœur, « vous ne serez jamais plus affecté, comme si vous aviez à vivre ici-bas sous le gouvernement d'un maître sévère, inquiétant, fâcheux, difficile... Tout ce que Dieu fera ou permettra, vous le prendrez en bonne part; vous présumerez toujours bien de lui. » Mgr Gay. Vie. et Vert. chrét. ℣. 1, p. 286. — *In simplicitate cordis,* expression familière à l'hébreu : ישר לבב, *iosher lebab.* I Par., XXIX, 17. La simplicité est une condition essentielle pour trouver le Seigneur, car « cum simplicibus sermocinatio ejus. » Prov., III. 32. — *Quœrite.* Origène indique le moyen de rendre cette recherche fructueuse : Οὐχ αὐτάρκης ἡ ἀνθρωπίνη φύσις ζητῆσαι τὸν Θέον καὶ εὑρεῖν αὐτὸν καθαρῶς, μὴ βοηθεῖσα ὑπὸ τοῦ ζητουμένου. Contr. Cels. VII, 42.

2. — *Tentant illum.* Tenter Dieu, dans le langage de la Sainte Ecriture, c'est ordinairement se défier de sa bonté ou de sa puissance. Exod., XVII, 2, 7; Ps. LXXVII, 18; Is., VII, 12. — *Apparet,* ἐμφανίζεται, employé par LXX, Exod., XXXIII, 18, dans le sens d'une manifestation extérieure, signifie seulement ici : se rendre présent, au figuré. — *Qui fidem habent,* μὴ ἀπιστοῦσιν αὐτῷ, expression qui, en dehors du livre de la Sagesse, ne se retrouvera plus que II Mac., VIII, 13.

qui ne le tentent point, et il se manifeste à ceux qui ont confiance en lui.

3. Mais les pensées perverses séparent de Dieu, et sa puissance convainc de folie ceux qui la tentent.

4. C'est pourquoi la sagesse n'entrera pas dans une âme maligne, et n'habitera pas dans un corps esclave du péché;

5. Car le saint Esprit de sagesse fuit le déguisement, s'éloigne des pensées dépourvues d'intelligence, et est banni de l'âme, quand y survient l'iniquité.

6. Cet Esprit de sagesse est plein

non tentant illum; apparet autem eis, qui fidem habent in illum :

II Par. 15, 2.

3. Perversæ enim cogitationes separant a Deo, probata autem virtus corripit insipientes :

4. Quoniam in malevolam animam non introibit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis.

5. Spiritus enim sanctus disciplinæ effugiet fictum, et auferet se a cogitationibus quæ sunt sine intellectu, et corripietur a superveniente iniquitate.

6. Benignus est enim spiritus sa-

Le texte alexandrin porte en variante : μὴ πιστέυουσι, ce qui oblige à donner alors au verbe le sens d'apparition vengeresse. Cette leçon a contre elle Vulg. et Syr. : « iis qui credunt ei. » Notre-Seigneur réclamera aussi la confiance, comme la condition nécessaire pour recevoir ses bienfaits, et c'est la confiance seule qu'il récompensera : « fides tua te salvum fecit. » Marc., x, 52. Lire sur ce sujet, dans les Conférences spirituelles du Père Faber, l'instructif chapitre intitulé : Pas de vraie adoration sans confiance.

3. — *Perversæ,* σκολιοὶ, tortueuses, Prov., IV, 24. — *Separant.* « Magnum supplicium est peccare, etiamsi non puniamur : peccata enim nos a Deo separant... Ita peccans, etiamsi non puniatur, omnium est miserrimus, et tunc maxime miser, cum non punitur, et grave nihil patitur. » S. Jean Chrysost. Hom. 6 ad Pop. — *Probata virtus,* entendue de la vertu et de la puissance de l'homme de bien par quelques auteurs, comme D. Calmet : « sola probi hominis præsentia assidua est improborum accusatio », ce qui est contraire au contexte. Cette puissance, δύναμις, qui châtie les impies, n'est autre que celle de Dieu ; elle est *probata,* δοκιμαζομένη, c'est-à-dire, « tentata et lacessita impiorum diffidentia et infidelitate. » Tirinus.

4. — *Malevolam,* κακότεχνον, qui use d'artifices, qui trame le mal. « Sapientia, quæ est donum Spiritus Sancti, præsupponit charitatem. Charitas autem non potest esse cum peccato mortali. » S. Thom. 2, 2, XLV, 4. — Le corps est nommé dans ce verset, non pas, comme le suppose Grimm, en vertu de l'idée néo-platonicienne, d'après laquelle il est le siège du mal moral ; ici, l'âme et le corps désignent chacun l'homme tout entier, ainsi que l'indique clairement le parallélisme. Cf. Prov., XIII, 25, XV, 30. Le corps peut toutefois être assujetti au péché, en tant qu'instrument de l'âme, et comme théâtre babituel des mauvaises actions. Salomon fit la triste expérience de l'incomptabilité qui existe entre le péché et la sagesse : « « Rex ille, aliquando sapiens, sapientiam, quam amore spirituali adeptus fuit, amore carnali amisit. » S. Aug. De Civ. Dei, XVII, 8. Conséquemment, « errat quisquis putat veritatem se posse cognoscere, cum adhuc nequiter vivat. » Id, de Agon. christ. 13.

5. — *Spiritus sanctus,* en grec, sans article : ἅγιον πνεῦμα. Au Ps. L, 13, et Is., LXIII, 10, LXX ont traduit l'hébreu רוח קדש, *rouach kodesh,* par « esprit de sainteté » ; ici, pour la première fois, l'adjectif remplace le subtantif, ce qui est conforme au génie de la langue grecque, et prouve que le livre n'est pas une traduction de l'hébreu. — *Disciplinæ,* παιδείας, repondant à מוסר, *mousar,* si souvent employé dans les Proverbes ; il est synonyme de sagesse ; plusieurs manuscrits portent même σοφίας. Cf. Is., XI, 2. — *Fictum:* δόλον, la tromperie, le mal, et celui qui le fait. « Neque enim agnosci poterit a Spiritu Sancto spiritus inquinatus, aut tristis a læto, aut impeditus a libero. » Tertull. De Orat. 12. — *Sine intellectu,* ἀσυνέτων, dépourvues de sens, de la vraie sagesse. — *Corripietur,* ἐλεγχθήσεται, ici, sera rejeté, banni. Cf. « Contristabitur. » Eph., IV, 30. « Qui manet in caritate, in Deo manet et Deus in eo. » I Joan. IV, 16. L'Esprit de Dieu ne peut donc demeurer que là où résident la charité et la grâce sanctifiante. « Non enim plene ad nos divina persona venit, aut in nobis habitat, si deest charitas, quin potius abhorret et refugit. » Petav. De Trin. VIII, 2, 2. Cf. Gen., VI, 3.

6. — *Benignus est,* φιλάνθρωπον ; l'homme

pientiæ, et non liberabit maledicum a labiis suis; quoniam renum illius testis est Deus, et cordis illius scrutator est verus, et linguæ ejus auditor.

Gal. 5, 22; *Jer.* 17, 10.

7. Quoniam spiritus Domini replevit orbem terrarum; et hoc, quod continet omnia, scientiam habet vocis.

Isai. 6, 3.

8. Propter hoc qui loquitur iniqua, non potest latere, nec præteriet illum corripiens judicium.

de bonté, mais il n'exemptera pas le blasphémateur du châtiment dû à ses discours; Dieu, en effet, sonde les reins, connaît infailliblement le fond des cœurs, et entend toutes les paroles.

7. Car l'Esprit du Seigneur remplit l'univers, et Lui, qui contient tout, distingue toute voix.

8. Aussi, celui qui tient des discours impies, ne peut se cacher, ni échapper au jugement qui le châtiera.

---

est l'objet de l'amour spécial de Dieu, Prov., VIII, 31. — *Enim,* mot embarrassant et que plusieurs ont négligé. Il est ici simplement copulatif. — *Spiritus sapientiæ,* dans le grec : « l'Esprit sagesse », leçon suivie par S. Aug., De Mendac. XVI, 31. On a vu, au livre des Proverbes, que le nom de Sagesse est personnel au Fils de Dieu. L'auteur du présent livre, et, plus tard, quelques Pères, comme S. Irénée, IV, 17, 37, et Théophile d'Antioche, appellent aussi le Saint Esprit du même nom, mais dans un sens différent : « Quoniam eximium illud ac cœleste sapientiæ donum, qua donum est, et a Deo nobiscum singulari bonitate et charitate communicatur, efficientiæ Spiritus Sancti proprium est; ideo fons ipse sapientiæ, ut et donorum reliquorum, metonymice eodem illo vocabulo interdum afficitur. » Petav. De Trin. VII, 12. 16. Ce nom est donc seulement attributif, quand on l'applique au Saint Esprit. — *Non liberabit,* c'est-à-dire, ne laissera pas impuni, n'exemptera pas de recevoir le châtiment, fruit des paroles de ses lèvres. — *Maledicum,* βλάσφημον, le blasphème contre Dieu, et en particulier contre le Saint Esprit, Marc., III, 29, et la défiance indiquée au ℣. 2. — *Renum,* νεφρῶν, métaphore tout à fait hébraïque : les reins כליות, *kelaiot,* et les cœurs, dans la psychologie biblique, désignent les plus intimes pensées de l'homme; ces deux mots vont ordinairement ensemble. Ps. VII, 10; Jér., XI, 20, XVII, 10; Apoc., II, 23. « Si mala cogitas, Spiritus Sanctus disciplinæ effugiet fictum... eritque templum Dei spelunca diaboli », dit S. Bernard, et il en indique la raison : « Cogitatio prava delectationem parit, delectatio consensum, consensus actionem, actio consuetudinem, consuetudo necessitatem, necessitas mortem. » De Inter. domo. 39. — *Auditor.* Ps. XCIII, 9; Prov., XX, 12.

7. — *Replevit.* C'est l'immensité divine attribuée au Saint Esprit, III Reg., VIII, 24; Jér., XXIII, 24. S. Grégoire de Nazianze se sert de ce texte pour démontrer l'immensité et la spiritualité de Dieu. Or. theol. II, 8. Par son immensité, Dieu est partout, voit tout et entend tout. « Scitote igitur unum esse Deum, qui omnium rerum initium est molitus, ac finem habet in potestate; quique minime aspectabilis, aspicit omnia, non comprehensus, omnia comprehendit. » Clem. Alex. Strom. VI. Théophile d'Antioche dit aussi qu'il appartient au Dieu tout-puissant, μὴ μόνον πανταχόσε εἶναι, ἀλλὰ καὶ πάντα ἐφορᾷν, καὶ πάντων ἀκούειν. Ad Autolyc. II. Virgile exprimait la même idée :

Spiritus intus alit, totamque infusa per artus
Mens agitat molem, et magno se corpore miscet.
Æn. VI, 726.

Il est clair que l'Esprit de Dieu remplit et contient l'univers, mais sans être, selon l'opinion des Anciens, l'âme du monde. — *Hoc quod continet,* se rapporte à l'Esprit divin : le traducteur a conservé le neutre du grec; il faudrait en latin : « hic qui continet. » « Il est, et toutes choses sont par lui : on peut dire même qu'elles sont en lui, non pour signifier qu'il est leur lieu et leur superficie, mais pour représenter plus sensiblement qu'il agit sur tout ce qui est. » Fénelon, Exist. de Dieu, 2me part. IV. S. Denis l'Aréopagite appelle Dieu παντοκράτορα, comme renfermant et embrassant tout dans sa puissance. Nom. div. X, 1. — *Scientiam vocis,* la science de toute voix qui s'élève dans l'univers, à l'extérieur comme au fond des cœurs. C'est le sens exigé par le contexte. L'Eglise emploie ce verset dans l'Office de la Pentecôte : c'est, en effet, surtout en ce jour que l'Esprit de Dieu a rempli l'univers. Remarquons, toutefois, que *scientiam vocis* ne peut être appliqué au don des langues que dans un sens accommodatice.

8. — *Propter hoc.* Application de ce qui

9. Les pensées du méchant seront soumises à l'examen, et le bruit de ses paroles ira jusqu'à Dieu, pour le châtiment de ses iniquités.

10. Il est, en effet, une oreille jalouse qui entend tout, et à laquelle n'échappera pas le tumulte des murmures.

11. Gardez-vous donc de ce murmure inutile, et défendez à votre langue la médisance, car la parole la plus voilée ne tombera pas dans le vide, et la bouche qui ment tue l'âme.

12. Ne courez pas après la mort par les égarements de votre vie, et n'achetez pas la perdition au prix des œuvres de vos mains.

13. Car ce n'est pas Dieu qui a

9. In cogitationibus enim impii interrogatio erit; sermonum autem illius auditio ad Deum veniet, ad correptionem iniquitatum illius.

10. Quoniam auris zeli audit omnia, et tumultus murmurationum non abscondetur.

11. Custodite ergo vos a murmuratione, quæ nihil prodest, et a detractione parcite linguæ, quoniam sermo obscurus in vacuum non ibit: os autem, quod mentitur, occidit animam.

12. Nolite zelare mortem in errore vitæ vestræ, neque acquiratis perditionem in operibus manuum vestrarum,

13. Quoniam Deus mortem non

---

précède. — *Iniqua.* Même la parole sera punie, Matt. XII, 36.

9. — *Cogitationibus,* διαβουλίοις, pris en mauvaise part, comme Ezéch., XI, 5. Le jugement de Dieu s'étendra donc même aux pensées les plus intimes. — *Auditio veniet.* Dieu n'aura pas besoin de faire d'enquête, le mal criera vers lui, dit S. Jacques, V, 4.

10. — *Auris zeli.* L'oreille d'un Dieu jaloux. Dieu, dans l'Ancien Testament, se montre jaloux, קנא, *kannah,* tantôt en faveur de son peuple choisi. Is., LXIII, 15; Joel, II, 18; Ez., XXXIX, 25; tantôt en faveur de ses droits, Exod., XX, 5; XXXIV, 14; Deut., IV, 25. Ce dernier sens est celui de notre verset. (Grimm). — *Tumultus murmurationum.* Ces murmures sont l'expression plus ou moins contenue des blasphèmes dont parle le ℣. 6; si cachés et si sourds qu'ils soient, Dieu les perçoit aussi facilement que les plus grands tumultes. Ces murmures se produisaient déjà du temps de Moïse, Exod., XVI, 7; Num., XVII, 10. Au temps des Macchabées, l'oppression des Gentils devenant plus lourde, et la facile morale des païens, l'épicuréisme en particulier, exerçant sa funeste influence sur les âmes, les murmures se traduisaient parfois par l'apostasie formelle. I Mac., I, 12, 13.

11. — *Quæ nihil prodest,* ἀνωφελῆ, Matt., XII, 36; Eph., V, II; Phil., 11; Tit., III, 9; Hebr., XIII, 17. Le murmure contre Dieu ne sert de rien, car « non est consilium contra Dominum. » Prov., XXI, 30. — *Detractione,* καταλαλιᾶς, II Cor., XII, 20. La médisance et le mensonge ont ici Dieu pour objet direct; mais alors même qu'ils ne visent que le prochain, ils n'en offensent pas moins le Seigneur, qui tient pour fait à lui-même ce qui s'adresse au moindre de ses serviteurs. Matt., XXV, 40. — *Sermo obscurus.* « Ce demi-mot que vous dites, ce trait que vous lancez en passant, cette parole malicieuse qui donne tout à penser par son obscurité affectée, tout cela ne tombera pas à terre. » Boss., Serm., Mardi 2e Sem. de Car., 2e Concl. — *Occidit animam.* Le mensonge représente génériquement toute parole blasphématoire et gravement coupable : il cause la mort spirituelle de l'âme; dans l'ancienne loi, il causait même celle du corps. Lévit., XXIV, 16.

2° Origine de la mort.

a. *Le péché l'a introduite dans le monde.* ℣℣. 12-16.

12. — *Zelare mortem.* Expression ironique, analogue à « diligunt mortem. » Prov., VIII, 36. Les méchants n'agiraient pas autrement, si la mort éternelle était le digne objet des désirs de l'homme. — *Errore,* erreur volontaire, au moins dans sa cause. — *Neque acquiratis,* comme si la perdition méritait qu'on fît des efforts pour l'obtenir. En fait, les impies prennent plus de peine pour satisfaire leurs passions, qu'il n'en faudrait pour se sauver. « Cupiditates facilius resecantur in eis qui Deum diligunt, quam in eis qui mundum diligunt aliquando satiantur. » S. Aug., Ep. 220, VI ad Bonif.

13. — *Deus mortem non fecit.* La mort n'entrait pas dans le plan du Créateur, car il avait fait l'homme immortel. II, 23: elle est donc due à une cause accidentelle, et

fecit, nec lætatur in perditione vivorum.

Ezech. 18, 32 et 33, 11.

14. Creavit enim, ut essent omnia; et sanabiles fecit nationes orbis terrarum; et non est in illis medicamentum exterminii, nec inferorum regnum in terra.

fait la mort, et ce n'est pas la perte des vivants qui fait sa joie.

14. Mais il a créé toutes choses pour la vie, il a fait les nations guérissables, et il n'y avait ni venin d'anéantissement en elles, ni domination des enfers sur la terre;

---

cette cause, c'est le péché. Le Concile de Trente déclare formellement « primum hominem incurrisse per offensam prævaricationis hujusmodi iram et indignationem Dei, atque ideo mortem. » Sess., v, c. I. Cette doctrine est celle des Pères : « Mors etiam corporis de peccato est. Si ergo non peccasset Adam, nec corpore moreretur, ideoque immortale haberet et corpus. » S. Aug., De Gen. ad litt., VI. « Nisi præcessisset in peccato mors animæ, nunquam corporis mors in supplicio sequeretur. » S. Fulgent. De Incarn. 12.

Tali lege data, ratio docet optima quod non
Mortalem Deus in primævo tempore fecit
Primum hominem : quin ille sibi mortem attulit ultro.
Claud. Mar. Victor, in Gen. 1.

L'Ecclésiastique dit bien : « Mors et vita a Deo est. » XI, 14; mais quand Dieu veut la mort, c'est uniquement comme acte positif de sa justice, ainsi qu'explique S. Thomas : « Malum culpæ non est a Deo sicut ab auctore, sed est a nobis ipsis, inquantum a Deo recedimus; malum autem pœnæ (et c'est le cas de la mort) est quidem a Deo auctore, inquantum habet rationem boni, prout scilicet est justum. » 2. 2. XIX, 1 ad 3. — *Nec lætatur*. Ce mal est donc introduit contre le gré de Dieu, en quelque sorte; il le redit par son prophète : « Nolo mortem morientis. » Ez., XVIII, 32; II Pet., III, 9. La mort déplaît même tant à Dieu, qu'il l'a détruite par son Fils. Mais pourquoi le vainqueur de la mort, celui qui a « claves mortis, » Apoc., I, 18, la laisse-t-il encore régner sur le monde? Les Pères en indiquent trois raisons. Jésus-Christ laisse subsister la mort, 1° par respect pour la sentence que le Père a portée; 2° pour laisser à l'homme le mérite de sa foi et de ses œuvres : « Quid enim magnum est, videndo non mori eos qui crediderint, credere se non moriturum? Quanto est majus quanto fortius, quanto laudabilius ita credere, ut se speret moriturus sine fine victurum. » S. Aug. De Pecc. Mer. et Remed. II, 50.

Plus est vincere mortem
Quam nescisse mori. (Cl. Mar. Vict. loc. cit).

3° pour la confusion du démon : « ut mors quam vitæ constat esse contrarium, instrumentum fieret per quod transitur ad vitam. » S. Aug., de Civ. Dei. XIII, 4.

14. — *Creavit*, ἔκτισε, il fit. Quoique LXX emploient ordinairement le verbe ἐποίησεν pour tradure ברא, *barah*, de l'hébreu, on ne peut inférer du mot que nous lisons ici que l'auteur de la Sagesse crût à la préexistence éternelle de la matière. — *Ut essent*, pour que toutes choses eussent la vie, non la mort. — *Sanabiles fecit nationes*, σωτήριοι αἱ γενέσεις τοῦ κόσμου, sans verbe dans le grec. Vatable traduit : « initia mundi salutifera erant », mais à tort, car le verbe sous-entendu doit être au présent, comme celui qui suit. Le grec peut se rendre ainsi : « et les générations du monde pour être conservées », c'est-à-dire, capables de vivre et de subsister. Dans la Vulgate, le verbe est au parfait, mais le mot *sanabiles* suppose un état encore présent : d'après cette version, les créatures sont susceptibles d'un retour au bien et à la vie, « in spirituali sanitate per innocentiam, ad sanitatem reducibiles per penitentiam. » S. Bonav., S. Jérôme : « salutares generationes mundi. » In Zach. XII. — *Nationes*, γενέσεις, en général, tout ce qui a reçu l'existence, et en particulier, les êtres raisonnables dont il est question dans tout ce passage. Comme il s'agit de la mort spirituelle et de la mort temporelle qui en est la conséquence, on s'écarte du sens littéral en appliquant ce verset aux nations, considerées collectivement. La mort spirituelle de l'âme est seule guérissable en cette vie, la mort temporelle ne l'est pas; quant aux nations, humainement parlant, elles ne le sont pas toujours. Cf. Fénelon. Serm. pour l'Epiph. II° P. — *Medicamentum exterminii*, un principe intrinsèque du mal. Ce qui est mauvais dans les créatures provient uniquement du péché, et de ce que S. Paul appelle « servitus corruptionis, » à laquelle la création « subjecta est non volens. » Rom., VIII, 20, 21. — *Inferorum regnum*, le royaume de l'Adès. Adès est un mot emprunté à la mythologie pour désigner le prince de la mort, le démon. La Sainte Ecriture réunit souvent ces deux idées, celle de l'enfer, et celle de la mort, *exterminium*, Is., XXXVIII, 18; Os., XIII, 14; Apoc., I, 18; VI, 8, etc. C'est encore par le péché

15. Parce que la justice est de sa nature permanente et immortelle.

16. Mais les impies ont appelé la mort du geste et de la voix, et la croyant leur amie, l'ont ardemment désirée, et ont fait un pacte avec elle : ils étaient dignes d'une telle société.

15. Justitia enim perpetua est, et immortalis.

16. Impii autem manibus et verbis accersierunt illam : et æstimantes illam amicam, defluxerunt, et sponsiones posuerunt ad illam; quoniam digni sunt qui sint ex parte illius.

CHAPITRE II

Pensées des impies touchant la destinée humaine : en l'homme, point de principe spirituel, et partant, point de survivance après la mort (℣℣. 1-5). — Double conclusion qu'ils tirent de ce principe : 1° il faut se hâter de jouir de la vie (℣℣. 6-9). — 2° Il faut persécuter le juste, dont la conduite, la doctrine, la seule présence, sont en opposition avec nos sentiments (℣℣. 10-20). — Erreur grossière des impies; il existe un Dieu, principe de vie immortelle, et la mort est l'œuvre du démon (℣℣. 21-25).

1. Ils se sont dit, dans l'extravagance de leurs pensées : Il est court,

1. Dixerunt enim cogitantes apud se non recte : Exiguum, et cum tæ-

---

que le prince de la mort est devenu le prince de ce monde, Joan.. XII, 31.

15. — *Justitia.* Dans le grec, il y a seulement : « car la justice est immortelle. » Quelques manuscrits ajoutent : « mais l'injustice est l'acquisition de la mort », glose destinée à compléter le parallélisme. Par la justice, il faut entendre la bonté originelle que Dieu a mise en toutes ses créatures. Gen., I, 31. L'homme était le plus magnifiquement partagé, puisqu'à ses dons naturels, Dieu avait ajouté la sainteté et la justice surnaturelles. Conc. Trid. S. V. c. 1. Ces dons faits par Dieu à ses créatures sont, de leur nature, impérissables, « sine pœnitentia enim sunt dona Dei. » Rom., XI, 29; il a fallu une cause étrangère pour les faire disparaître ou les amoindrir.

16. — *Accersierunt eam,* αὐτὸν, par conséquent, non la justice, qui est au féminin, mais la mort, θάνατον. Les impies appellent la mort du geste et de la voix, par leurs actes et leurs paroles, locution ironique qui exprime la vivacité de leurs désirs. — *Amicam,* Prov. VIII, 36. — *Defluxerunt,* ἐτάκησαν, ils se sont liquéfiés, image ordinairement usitée pour exprimer l'ardeur d'un sentiment, Ps. XXI, 15 Ce sens forme gradation dans le contexte, qui nous montre alors le méchant estimant la mort, l'appelant, la souhaitant impatiemment, et finalement s'unissant à elle. On peut toutefois tirer du texte, surtout de la Vulgate, un autre sens : les méchants se sont écoulés, c'est-à-dire, se sont perdus, ont disparu. Mais alors, on ne s'explique pas trop comment, une fois perdus, ils peuvent encore faire alliance avec la mort. — *Sponsiones posuerunt,* allusion aux paroles des rebelles dans Isaïe : « Percussimus fœdus cum morte. » XXVIII, 15, 18. Faire un pacte avec la mort, c'est compter qu'elle ne viendra que quand on voudra, et croire, comme nos premiers parents, à la parole du tentateur : « nequaquam moriemini. » Gen., III, 4. Mais le pacte est illusoire, car la mort ne vient pas quand elle veut, elle n'est point retardée par le pouvoir du démon, elle arrive à l'heure marquée par Dieu. Les impies font aussi un pacte avec la mort éternelle, en ce sens qu'ils se figurent retomber un jour dans le néant, et échapper ainsi à la vengeance divine : espérance aussi trompeuse que la précédente. — *Digni sunt,* leur souveraine malice est digne du souverain châtiment.

b. *Raisonnement de ceux qui nient l'immortalité.* II, 1-20.

CHAP. II. — 1. — *Dixerunt.* Voici les pensées dans lesquelles les impies s'entretiennent, et qu'ils se communiquent pour s'étourdir et s'encourager au mal. — *Exiguum et cum tædio.* L'observation est juste.

dio est tempus vitæ nostræ, et non est refrigerium in fine hominis, et non est qui agnitus sit reversus ab inferis :

Job. 7, 1 et 14, 1.

2. Quia ex nihilo nati sumus, et post hoc erimus tanquam non fuerimus : quoniam fumus flatus est in naribus nostris; et sermo scintilla ad commovendum cor nostrum;

et rempli d'ennui, le temps de notre vie; il n'y a rien de mieux pour l'homme à attendre après sa mort, et l'on ne connaît personne qui soit revenu des enfers.

2. Nous n'étions rien avant de naître, et cette vie terminée, nous serons comme si nous n'avions jamais été. Le souffle de nos narines est comme une fumée, et la raison n'est qu'une étincelle qui agite notre cœur;

Le patriarche Jacob a déjà dit que ses jours ont été « parvi et mali », Gen.. XLVII, 9 : Job l'a répété, XIV, 1, 2, et le Psalmiste a appelé les siens « mensurabiles », d'après l'hébreu : tenant dans la main. — *Refrigerium,* ἴασις : la fin de la vie et ce qui la suit ne promettent pas de joie plus grande que celle qu'on recueille ici-bas. L'Eglise s'est emparée de ce terme, pour faire demander à ses enfants, après la vie présente, « locum refrigerii. lucis et pacis. » Lit. Miss. Le grec peut se traduire ainsi : « point de remède contre la mort », conformément au proverbe :

Contra vim mortis non est medicamen in hortis.

Le premier sens est pourtant préférable. — *Non est agnitus.* Voici le raisonnement des impies : on nous parle de récompenses et de châtiments futurs; quant aux récompenses, il n'y a pas apparence que, dans l'autre vie, on puisse être mieux qu'ici, et, pour les châtiments, personne n'est jamais revenu en donner des nouvelles. Donc, il est inutile d'espérer les unes, et insensé de craindre les autres. Cet inepte raisonnement n'a pas vieilli, ni gagné grande valeur avec le temps. « Nous nous figurons quelquefois que la résurrection d'un mort et la parole d'une âme revenue de l'enfer, seraient d'un grand poids pour faire impression sur nos esprits et pour nous convertir. Abus, chrétiens ; et puisque nous n'écoutons ni Moïse ni les prophètes, c'est-à-dire ni la parole de Jésus-Christ, ni celle de ses prédicateurs, nous trouverions bien encore des raisons pour contester et pour rejeter tout autre témoignage. » Bourdaloue, S. sur l'Enf. 1re part. Le plus singulier, c'est que les adversaires les plus acharnés du surnaturel sont les premiers à réclamer l'intervention d'une âme venue d'outre-tombe pour affirmer l'enfer, suffisamment démontré, en dehors même de la foi, par la raison et la croyance universelle. — *Reversus ab inferis.*

Facilis descensus Averno,...
Sed revocare gradum, superasque evadere ad auras,
Hoc opus, hic labor est. (Virg. Æneid. VI, 126).

2. — *Ex nihilo,* αὐτοσχεδίως, à l'improviste, par hasard, sans qu'il y ait eu plus de raisons pour l'existence que pour le néant. Lactance avertit les hommes « ne se, ut quidam philosophi faciunt, tantopere despiciant, neve se infirmos et supervacuos et frustra omnino natos putent, quæ opinio plerosque ad vitia compellit. » Instit. div. II, 12. — *Fumus flatus est.* Les impies traitent ainsi le « spiraculum vitæ » qu'ils tiennent de la munificence divine. Gen., II, 7. Cf. Ps. CI, 4 ; Jac., IV, 15. — *Sermo,* λόγος, non la parole seulement, mais la pensée, la raison, dont ils cherchent à donner une explication toute matérialiste; d'après eux, la vie n'est qu'une fumée sans durée ni consistance, et la pensée n'est qu'une étincelle qui fait battre notre cœur. Le grec est beaucoup plus clair et plus expressif : ὁ λόγος σπινθὴρ ἐν κινήσει καρδίας ἡμῶν, une étincelle dans le battement de notre cœur, c'est-à-dire, produite par le battement de notre cœur. L'auteur emploie dans ce verset les expressions qui avaient cours dans la philosophie de son temps. Homère avait déjà comparé l'âme à une fumée qui se dissipe : ἠΰτε καπνὸς ᾤχετο, Il., XXIII, 10. Platon dit que la question de l'âme rencontre beaucoup d'incrédulité, et que plusieurs croient qu'à la mort, elle se dissipe ὥσπερ πνεῦμα ἢ καπνός. Phæd. 70.

... Tenuis quædam moribundos deserit aura
Mista vapore.....
Ergo dissolvi quoque convenit omnem animaï
Naturam, seu fumus in altas aeris auras.
(Lucret. III, 233, 456).

... Ut calidis fumus ab ignibus
Vanescit spatium per breve sordidus...
Sic hic, quo regimur, spiritus effluet.
(Senec. Troad. 393).

Cf. Eccli., III, 19, 21. Les matérialistes d'aujourd'hui, tout en cherchant à donner à la négation de la spiritualité et de l'immortalité de l'âme une formule d'apparence plus scientifique, ne s'écartent pas de la pensée de leurs prédécesseurs ; que l'âme soit « une étincelle produite par le battement du cœur », ou, comme on la définit à présent, (Diction. des

3. Qu'elle s'éteigne, notre corps tombera en cendres, l'esprit se dissipera comme l'air léger, notre vie passera comme un reste de nuée, et s'évanouira comme le brouillard que chassent les rayons du soleil, et qu'abat sa chaleur;

4. Avec le temps, l'oubli saisira notre nom, et personne ne gardera le souvenir de nos œuvres.

5. Notre vie est une ombre qui passe, et quand elle est finie, c'est sans retour; le sceau est apposé, et nul ne revient.

6. Venez donc, profitons des biens présents, hâtons-nous de jouir des créatures comme pendant la jeunesse;

3. Qua exstincta, cinis erit corpus nostrum, et spiritus diffundetur tanquam mollis aer, et transibit vita nostra tanquam vestigium nubis, et sicut nebula dissolvetur, quæ fugata est a radiis solis, et a calore illius aggravata;

4. Et nomen nostrum oblivionem accipiet per tempus; et nemo memoriam habebit operum nostrorum.

5. Umbræ enim transitus est tempus nostrum, et non est reversio finis nostri; quoniam consignata est, et nemo revertitur.

I Par. 26, 15.

6. Venite ergo, et fruamur bonis quæ sunt, et utamur creatura tanquam in juventute celeriter.

Isa. 22, 13 *et* 56, 12; *I Cor.* 15, 32.

---

sciences médic.) « l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moëlle épinière », c'est tout un. Mais si, au changement de formule, la philosophie n'a rien gagné, on conviendra que la poésie a beaucoup perdu.

3. — *Cinis erit.* C'est très vrai : « In pulverem reverteris. » Gen,, III, 19. — *Et transibit.* Dans le grec, le ℣. 4 de la Vulgate est tout entier intercalé avant ces mots. — *Mollis aer.* Le nom de l'âme est, en effet, emprunté à l'idée sensible d'air, de souffle. — *Sicut nebulæ.* Job, VII, 8; Os., XIII, 3. D'après le traité talmudique Tanchum : « Sadducœi negant, dicuntque : Deficit nubes atque abit, sic descendens in sepulcrum non redit. »

Ut nubes gravidas, quas modo vidimus,
Arctoi boreæ disjicit impetus,
Sic hic, quo regimur, spiritus effluet.
(Senec. loc cit.)

— *Aggravata.* La condensation en pluie de la vapeur des nuages, a pour cause déterminante la chaleur solaire, par laquelle la température des différentes couches d'air est inégalement élevée.

4. — *Per tempus,* χρόνῳ, avec le temps. Les impies ont raison de parler ainsi. « C'est une consolation, en mourant, de laisser son nom en estime parmi les hommes, et, de tous les biens humains, c'est le seul que la mort ne peut nous ravir. » Boss. Hist. Univ., III, 3. Mais cette consolation n'est accordée qu'aux justes. Ps. CXI, 7. — *Nemo memoriam.* Les méchants espèrent que personne ne se souviendra de leurs œuvres, surtout pour les punir. Minutius Félix leur répond : « Nec ignoro plerosque conscientiæ meritorum nihil se esse post mortem magis optare, quam credere : malunt enim extingui penitus, quam ad supplicia separari. Quorum error augetur, et in sæculo libertate remissa, et Dei patientia maxima, cujus quanto judicium tardum, tanto magis justum est. » Octav. 34.

5. — *Umbræ transitus.* Image fréquente dans l'Ecriture. I Par., XXIX, 15; Job, VIII, 9; Ps., CVIII, 23; Ecclé., VIII, 13. Σκιᾶς ὄναρ ἄνθρωπος. Pindare, Pyth. VIII, 133. — *Reversio :*

Fugit omne quod tenemus,
Neque fluxa habent recursum.
(Tyro Prosper, ad Uxor.).

Omnia cum redeant, homini sua non redit ætas.
S. Columban, Ep. od Sethum.

Consignata est. Notre mort est scellée, c'est-à-dire, irrévocable : personne n'ouvrira notre tombeau pour nous en faire sortir. Le tombeau du Sauveur fut ainsi scellé, Matth., XXVII, 66, mais par la main des hommes. La puissance qui brisa le sceau est celle qui, un jour, rendra la vie à tous les hommes. Les poètes anciens ont aussi été frappés de l'irrévocabilité de la mort :

Sed omnes una manet nox,
Et calcanda semel via leti.
(Hor. Od. I, 24. Lucret III, 942).

6. — Jusqu'ici, les méchants ont posé des principes, les uns vrais, comme la rapidité de la vie et l'oubli dans lequel nous ensevelit la mort, les autres faux, comme la matérialité et la mortalité de l'âme. Ils vont tirer maintenant les conséquences pratiques de leur thèse. — *Bonis quæ sunt,* les biens visibles, palpables, présents et passagers : « Quæ videntur, temporalia sunt. » II Cor., IV, 18. — *Tanquam in juventute.* Grec : ὡς νεότητι, usons des

7. Vino pretioso et unguentis nos impleamus; et non prætereat nos flos temporis.

8. Coronemus nos rosis, antequam marcescant: nullum pratum sit, quod non pertranseat luxuria nostra.

9. Nemo nostrum exsors sit luxuriæ nostræ, ubique relinquamus signa lætitiæ; quoniam hæc est pars nostra, et hæc est sors.

10. Opprimamus pauperem justum, et non parcamus viduæ, nec veterani revereamur canos multi temporis.

7, Prenons à profusion le vin et les parfums, et ne laissons point passer les fleurs de la saison;

8. Couronnons-nous de roses, avant qu'elles ne se fanent; qu'il n'y ait point de prairie où ne se signale notre débauche;

9. Qu'aucun de nous ne manque à nos orgies; laissons partout des marques de réjouissance : car c'est là notre lot et notre partage.

10. Opprimons le juste qui est pauvre, n'épargnons point la veuve, et soyons sans respect pour la vieillesse et les cheveux blancs.

---

créatures comme de la jeunesse. Dans d'autres manuscrits : ἐν νεότητι; c'est le sens de la Vulgate. Arabe : « Quamdiu durat tempus juventutis. » — *Celeriter,* σπουδαίως, avec soin, sans rien laisser échapper ni du temps, ni du plaisir; les impies ont raison de se hâter, car « aufert omnia ista una febricula, et adhuc viventibus totam falsam beatitudinem subtrahit. » S. Aug. De Catechiz. Rud. 16. Ce verset résume pratiquement la morale épicurienne.

7. — *Vino pretioso.* Is., XXII, 13, LVI, 12. — *Unguentis.* Ces parfums peuvent être soit ceux qu'on mélangeait au vin, soit ceux qu'on répandait sur le corps : double usage qui s'était introduit chez les Juifs, au contact des autres peuples orientaux. Ps. XXII, 5; Prov., IX, 5; Matth., VI, 15. — *Flos temporis,* la fleur de la jeunesse, le printemps de la vie. Le grec ἄνθος ἀέρος, la fleur de l'air, ne présente aucun sens; la vraie leçon est celle du manuscrit alexandrin : ἄνθος ἔαρος, la fleur du printemps. — *Non prætereat,* pour : Non prætereamus. Cf. Ps. CII, 15; Is., XL, 6.

8. *Rosis,* ῥόδων κάλυξι, de boutons de roses. Les couronnes de roses faisaient partie du luxe des festins et des fêtes bachiques; c'était chez les Juifs une importation des Gentils, II Mac., VI, 7. Tertullien parle un peu trop pour le besoin de sa cause, quand il prétend que l'usage des couronnes de roses dans les festins était inconnu aux Hébreux, de Coron. milit. 9. « L'autorité de Tertullien a peu de poids, remarque le P. Houbigant, lorsqu'il s'agit d'un usage si éloigné de son temps. » Ce dernier, il est vrai, attribue la Sagesse à Salomon; mais son observation conserve toute sa valeur, alors même que nous reportons le livre à sa vraie date. — *Nullum sit pratum.* Cette phrase n'est pas dans le grec. Grimm pense qu'elle appartient pourtant au texte primitif; mais Reusch croit avec plus de raison que dans quelques manuscrits on aura substitué μηδεὶς λείμων à μηδεὶς ἡμῶν, d'où une double traduction de la même phrase. « Grata herbis virentibus læta, choreis ac saltationibus frequentenda. » Boss. — *Luxuria.* Les impies ne craignent pas d'avouer crûment leurs honteux desseins.

9. — *Nemo nostrum, luxuriæ nostræ,* la joie et le plaisir pour eux seuls. « Votre partage est donc de vous réjouir; mais qui sont ceux qui se réjouiront avec vous? La misère et l'impuissance, dans lesquelles votre vaine philosophie laisse les hommes, démontrent que vous êtes dans l'égarement. » Duguet. — *Signa lætitiæ.* Comme pour eux, tout s'anéantit après la mort, ils veulent illustrer les endroits qu'ils habitent par les souvenirs de leur conduite, et de cette sorte, au moins, leur gaîté doit durer. Grimm. Salomon appelle du nom qu'ils méritent ces souvenirs de la débauche : « Qui suavis est in vini demorationibus, in suis munitionibus relinquet contumeliam. » Prov., XII, 11. — *Pars, sors,* notre part, notre lot, c'est-à-dire, les seules choses sur lesquelles nous puissions compter.

10. — *Opprimamus.* Seconde conséquence pratique que les impies tirent de leurs principes : Après la volupté, la cruauté, « viscera impiorum crudelia. » Prov., XII, 10. Les plus grands débauchés sont les plus grands oppresseurs; Lactance en fait la remarque, à propos des persécuteurs de l'Eglise. Il est dit de Maximien Hercule : « His constare felicitatem imperii sui putabat, si libidini et cupiditati malæ nihil denegaret. » Quant au tyran Maximin, « cum libidinibus suis hanc legem dedisset, ut fas putaret quidquid concupisset... Sed animal nefarium protinus inardescit... Libido in iram furoremque convertitur. » De Mort. Persecut. 8, 39. « Levia videbantur jam du-

11. Que notre force soit la loi de la justice, car ce qui est faible n'est bon à rien.
12. Traquons donc le juste, parce qu'il nous est inutile, qu'il est opposé à notre manière d'agir, nous reproche de violer la loi, et proclame à notre honte les fautes de notre conduite.
13. Il prétend posséder la science divine, et se nomme fils de Dieu.

11. Sit autem fortitudo nostra lex justitiæ : quod enim infirmum est, inutile invenitur.
12. Circumveniamus ergo justum, quoniam inutilis est nobis, et contrarius est operibus nostris, et improperat nobis peccata legis, et diffamat in nos peccata disciplinæ nostræ.
13. Promittit se scientiam Dei habere, et filium Dei se nominat.
Matth. 27, 43.

---

dum loqui : Coronemus nos rosis : quid delicatius. quid lenius? Sperares de hac bonitate cruces, gladios? » S. Aug. in Ps. 52. — *Pauperem justum*, mots ironiques dans la bouche du méchant : cet homme qui se décore du titre de juste, mais à qui sa justice ne sert de rien, puisqu'il est pauvre. — *Viduæ*. Is., x, 2; II Macc., III, 10. — *Veterani*. Il est à noter que ces tyrans n'ont de vaillance que contre les faibles : la lâcheté est digne compagne de la débauche et de la cruauté, Tren., IV, 16. Cf. Boss. Serm. sur l'imp. fin. 3e Part.

11. — *Lex justitiæ*. C'est la maxime dont on a tant usé depuis : La force prime le droit.

> Prosperum et felix scelus virtus vocatur,
> Sontibus parent boni, jus est in armis.
> Opprimit leges timor. Senec. Herc fur. 250.

L'origine d'une pareille loi en fait assez connaître la valeur. — *Infirmum inutile*. C'est le reproche que les païens faisaient aux premiers chrétiens : « Infructuosi in negotiis dicimur, répliquait Tertullien... Non emo capiti coronam. Quid tua interest?... Quo vos offendimus, si alias præsumimus voluptates. Si oblectari novisse nolumus, nostra injuria est, si forte, non vestra. Sed reprobamus quæ placent vobis. Nec vos nostra delectant. » Apol., 42, 38. Mais l'impiété est intolérante par nature.

12. — *Circumveniamus*. La première partie de ce verset est empruntée à la traduction grecque de Is., III, 10, où les mots « dicite justo quoniam bene » sont ainsi traduits par les LXX : Δήσωμεν τὸν δίκαιον, ὅτι δύσχρηστος ἡμῖν ἐστι. Ce juste, cet homme inutile, c'est le serviteur de Dieu, en général : « Chrétiens, innocent troupeau, c'est ce qui vous fait la haine du monde. Vous ne savez point vous faire craindre, ni rendre le mal pour le mal; vous serez bientôt opprimés. Quelques paisibles que vous soyez, on ne laissera pas de vous reprocher que vous faites des cabales contre l'Etat, pour lequel vous levez sans cesse les mains au ciel, et vous serez les ennemis publics. » Bos. Méd. sur l'Ev. la Cène, 2e P. 15e J. Mais tous les SS. Pères ont reconnu dans ce juste le Messie lui-même, et ce passage serait une prophétie de sa mort. « In uno (libro), qui appellatur Sapientia Salomonis, passio Christi apertissime prophetatur. Impii quippe interfectores ejus commemorantur dicentes : Circumveniamus, etc. » S. Aug., De Civ. Dei, XVII, 20. Sic SS. Cyrill., Cyprian., Ambros., Athanas. et Tertull., Orig., Lact., etc. Le protestant Grotius trouve la prophétie si claire, qu'il y voit une interpolation faite après coup par une main chrétienne. Ce qui confirme l'interprétation traditionnelle de tout ce passage, c'est sa conformité avec le récit des évangélistes, comme il sera aisé de le constater. — *Inutilis est*. S. Thomas a résumé en quatre mots admirables la divine utilité du Sauveur :

> Se nascens dedit socium,
> Convescens in edulium,
> Se moriens in pretium,
> Se regnans dat in præmium.
> Hymn. Verb. supern.

— *Contrarius operibus*. Il est, par ses paroles et ses exemples, le censeur de nos œuvres. « Væ vobis, Scribæ et Pharisæi. » Matt., XXIII, 25. « Magister, hæc docens, etiam contumeliam nobis facis. » Luc. XI, 45. — *Peccata disciplinæ nostræ*. « Nonne Moyses dedit vobis legem, et nemo ex vobis facit legem? » Joan., VII, 19. Sans doute, la peinture des impies qui précède ne peut s'appliquer dans tous ses traits aux ennemis de Notre-Seigneur, mais elle se rapporte, en général, aux ennemis de Dieu, parmi lesquels les scribes et les pharisiens avaient bonne place, malgré leur apparente religion.

13. — *Scientiam Dei*. « Est Pater meus qui glorificat me, quem vos dicitis quia Deus vester est, et non cognovistis eum; ego autem novi eum, et si dixero quia non scio eum, ero similis vobis, mendax. » Joan., VIII, 54, 55 Le juste a aussi la vraie notion de Dieu par la foi, tandis que les impies s'imaginent avoir

14. Factus est nobis in traductionem cogitationum nostrarum.
Joan. 7, 7.

15. Gravis est nobis etiam ad videndum, quoniam dissimilis est aliis, vita illius, et immutatæ sunt viæ ejus.

16. Tanquam nugaces æstimati sumus ab illo, et abstinet se a viis nostris tanquam ab immunditiis, et præfert novissima justorum, et gloriatur patrem se habere Deum.

17. Videamus ergo si sermones illius veri sint, et tentemus quæ ventura sunt illi, et sciemus quæ erunt novissima illius.

18. Si enim est verus filius Dei,

14. Il s'est fait le révélateur de nos propres pensées.

15. Sa vue seule nous est insupportable, parce que sa vie n'est point comme celle des autres, et qu'il a une ligne de conduite toute différente.

16. Nous passons dans son esprit pour des hommes de futilités; il s'abstient de notre manière de vivre comme d'une immoralité, préconise la fin des justes, et se vante d'avoir Dieu pour père.

17. Voyons si ce qu'il dit est vrai; expérimentons ce qui peut lui arriver, et nous verrons bien quelle sera sa fin.

18. Car s'il est vraiment fils de

---

trouvé ce qu'ils appellent « la science », quand ils ont rêvé un Dieu relégué dans son éternité, et ne s'occupant des hommes ni pour leur donner des lois, ni pour les juger. — *Filium Dei.* Le juste est, par adoption, enfant de ce Dieu à qui il dit ; « Pater noster. » Jésus-Christ seul peut affirmer de lui-même une filiation naturelle, Joan., x, 29-33; et c'est cette affirmation qui fut cause de sa mort : « Dixit enim : Quia Filius Dei sum. » Matt., xxvii, 43.

14. — *In traductionem,* ἔλεγχον, reproche, condamnation. Jésus-Christ, qui lisait au fond des cœurs, « sciebat cogitationes eorum, » Luc vi, 8 ; Matt., ix, 4, n'avait pas de peine à confondre ses ennemis ; ce regard pénétrant jusqu'au fond des âmes était un nouveau témoignage en faveur de sa divinité. « Idoneum, opinor, testimonium divinitatis, veritas divinationis. » Tert., Apol., 20.

15. — *Gravis ad videndum,* parce que sa vue seule éveille le remords dans le cœur de l'impie; car qui fait le mal haït la lumière et les fils de lumière. Joan., iii, 20. « Quomodo autem manus prophetis intulerunt, nisi per impatientiam audiendi ? Domino autem ipsi, per impatientiam etiam videndi ? » Tertull. de Patient. v, in fin. — *Dissimilis vita.* « Utuntur hoc mundo tanquam non utantur. » I Cor., vii, 31 ; Joan., xv, 19; Prov., xxix, 27. — *Immutatæ,* ἐξηλλαγμέναι, étranges, singulières. « Viderint qui se satis excusatos putant, quod sequuntur multitudinem. » Boss. Jésus-Christ enseignait « non sicut scribæ eorum et pharisæi, » Matt., vii, 28 ; il faisait des œuvres « quæ nemo alius fecit », Joan., xv, 24. Aussi l'accusait-on de vouloir tout changer : « Jesus Nazarenus hic destruet locum istum, et mutabit traditiones, quas tradidit nobis Moyses. » Act. vi, 14.

16. — *Tanquam nugaces,* εἰς κίβδηλον, il nous prend pour quelque chose de faux, de falsifié. Notre-Seigneur appelait les Pharisiens « generatio mala et adultera », Matt., xii, 39, « similes sepulcris dealbatis, » Ibid. xxiii, 27, et enfin « menteurs, » Joan., viii, 55. — *Abstinet.* « Attendite a fermento pharisæorum, quod est hypocrisis. » Luc., xii, 1. — *Præfert,* μακαρίζει, il proclame heureuse la fin des justes : « Beati qui persecutionem patiuntur propter justitiam. » Matt., v, 10 ; Ps. cxv ; 15. — *Novissima,* ἔσχατα, אחרית, *acharit* de l'hebreu, Prov., xxiii, 18, la mort et ce qui la suit. — *Gloriatur,* 13 ; Joan., viii, 27. « Dieu a voulu que les anciens justes, qui ont précédé Jésus-Christ, aient vu ces cruels reproches comme l'expiation de leurs crimes, et pour être leur consolation dans les souffrances. » Boss., Explic. du Ps. xxi.

17. — *Et sciemus.* Ce membre de phrase n'est pas dans le grec; il y a toute probabilité que c'est une double traduction du texte primitif. Ces mots manquent aussi dans les citations que font du passage Lactance et S. Cyprien, mais S. Augustin les reproduit, C. D. xvii, 20.

18. — *Si enim,* εἰ γὰρ ἐστιν ὁ δίκαιος υἱὸς Θεοῦ, « s'il est le vrai fils de Dieu » ; tel est en effet le sens dans lequel il faut entendre icî δίκαιος. On peut aussi faire de ce mot le sujet de la phrase : Si le juste est fils de Dieu. S. Augustin a traduit tantôt : « si

Dieu, Dieu prendra sa défense, et le délivrera des mains de ses adversaires.

19. Infligeons-lui donc l'épreuve des outrages et des tourments, afin de nous rendre compte de sa contenance et d'éprouver sa patience.

20. Condamnons-le à la mort la plus honteuse, et l'on verra ce qu'il faut penser de ses discours.

21. Telles furent leurs pensées : mais ils se trompèrent, car la malice les aveuglait.

22. Ils ne connurent point les desseins secrets de Dieu, n'espérèrent

suscipiet illum, et liberabit eum de manibus contrariorum.

Ps. 21, 9.

19. Contumelia et tormento interrogemus eum, ut sciamus reverentiam ejus, et probemus patientiam illius.

Jerem. 11, 19.

20. Morte turpissima condemnemus eum; erit enim ei respectus ex sermonibus illius.

21. Hæc cogitaverunt, et erraverunt; excæcavit enim illos malitia eorum.

22. Et nescierunt sacramenta Dei, neque mercedem speraverunt justi-

---

enim est justus filius Dei, » et tantôt : « si enim verus Dei filius est. » Le sens est toujours le même, et ce juste, c'est par excellence le Messie. La prophétie contenue dans ce verset est empruntée au Ps. XXI, 9 : « Speravit in Domino, eripiat eum, » et les expressions même en sont reproduites par les ennemis de Jésus crucifié : « Si Filius Dei es, descende de cruce... Descendat nunc de cruce, et credimus ei; confidit in Deo; liberet nunc, si vult, eum; dixit enim : Quia Filius Dei sum. » Matt., XXVII, 40-43. Notons que, si ces mots, « Fils de Dieu, » ne pouvaient désigner ici que le juste en général, comme prétendent les protestants, les juifs n'auraient pu faire à Notre-Seigneur un si grand reproche de se les être appliquées Le démon avait employé le même terme à la tentation du désert : « Si filius Dei es... » Matt., IV, 6.

19. — *Contumelia et tormento.* Les impies s'appliquent à deshonorer le juste, afin de donner un prétexte aux tourments qu'ils lui préparent. « Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum. » Joan. XVIII, 30. — *Reverentiam,* ἐπιείκειαν, son équité, sa modération. — *Patientiam.* « Jesus Christus, inter cætera mirabilia virtutum suarum, quibus indicia divinæ majestatis expressit, paternam quoque patientiam tolerantiæ tenore servavit... In Judæis tolerandis æquanimitas quanta et quanta patientia, incredulos ad fidem suadendo flectere... prophetarum interfectores et adversum Deum semper rebelles usque ad crucis et passionis horam velle colligere. » S. Cypr. De Bon. Patient. VI.

c. *La mort causée par l'envie du démon.* ℣℣. 21-25.

20. — *Morte turpissima.* « Maledictus a Deo est qui pendet in ligno. » Deut., XXI, 23. C'était précisément la mort que Platon avait jugée digne du juste : « Le juste sera exposé aux fouets, à la torture, il sera jeté dans les liens, on lui brûlera les yeux, il mourra en souffrant toutes sortes de maux, on l'attachera au poteau de l'infamie, πάντα κακὰ παθὼν ἀνασχινδυλευθήσεται καὶ γνώσεται, ὅτι οὐκ εἶναι δίκαιον ἀλλὰ δοκεῖν δεῖ ἐθέλειν » De Republ. II, Ed. Didot, II, p. 23. Lire avec son contexte tout ce beau passage où, sans être prophète, l'illustre philosophe a l'intuition du rapport mystérieux qui existe entre la souffrance et la vertu. Mais au contact du juste, l'instrument de cette mort honteuse est devenu le signe même de la gloire. Cf. S. J. Chrys. Quod Christ. sit Deus, 8. — *Erit respectus,* on examinera ce qui sort de ses paroles, c'est-à-dire, si son espérance reste aussi ferme, et si Dieu, qu'il prétend avoir pour père, se souciera de lui. Syr. traduit différemment : « erit enim adversus eum quæstio ex sermonibus ejus. » Sic Vatabl. D. Calmet. Matt., XXVI, 65. Toutefois, la première interprétation est plus conforme au texte.

21. — *Excæcavit illos.* Ils ont préféré les ténèbres à la lumière, « erant enim eorum mala opera. » Joan., III, 19. « Ainsi en fut-il des Juifs; dans le temps qu'ils se croyaient très-éclairés et très-prudents, ils avaient un bandeau sur les yeux, et ils accomplissaient tout ce qui était écrit d'eux et de celui qu'ils devaient mettre à mort. » Duguet. — *Malitia.* « Altera causa excæcationis... est ipsa malitia hominis, qua seipsum voluntarie excæcat, non solum meritorie per peccata prævia, sed effective et proxime, quatenus consentit in noxias passiones odiorum et cupiditatum, quibus excæcatur, eosque in se fovet. » Lessius, Perf. div. XIII, 80.

22. — *Sacramenta Dei.* Cette loi mystérieuse de la justice de Dieu, qui accorde par-

tiæ, nec judicaverunt honorem animarum sanctarum.

23. Quoniam Deus creavit hominem inexterminabilem, et ad imaginem similitudinis suæ fecit illum.

Gen. 1, 27; 2, 7; 5, 1; *Eccli.* 17, 1.

aucune récompense pour la justice, et n'estimèrent point la gloire des âmes saintes.

28. Car Dieu a créé l'homme immortel, il l'a fait à l'image de sa ressemblance.

---

lois la prospérité temporelle au méchant, mais réserve au juste le bonheur éternel.

Tempore in isto
Hæc posita est virtus, ut libertate potitos,
Exiguo in spatio, justi patiantur iniquos,
Quos Deus ipse modo dilata sustinet ira...
At vero æternum nil effugit...
Anonym. ann. 406.

de Prov. Dei. — *Speraverunt,* non pour eux-mêmes, mais pour les justes. — *Honorem,* γέρας, la récompense. Ne voyant pas les justes récompensés ici-bas, ils ont jugé la vertu inutile, puisqu'ils ne croient pas à une autre vie.

23. — *Inexterminabilem,* ἐπ' ἀφθαρσίᾳ, « in incorruptionem », c'est-à-dire, pour être préservé de la mort. Il peut, d'abord, être ici question de la mort du corps. C'était seulement par un don surnaturel de Dieu que l'homme en avait été préservé, ainsi qu'il ressort des condamnations doctrinales portées contre Baïus par S. Pie V, et contre les Jansénistes, par Innocent IX. L'homme était créé pour ne pas mourir, quoiqu'en pensent quelques théologiens; mais en toute hypothèse, même dans l'état d'innocence, le corps de l'homme était, non pas « corpus spiritale », comme celui de Jésus ressuscité, mais « corpus animale », et partant, pouvait mourir par nature, c'est-à-dire, être séparé de l'âme et tomber en corruption. « Illud quippe ante peccatum, et mortale secundum aliam, et immortale secundum aliam causam dici poterat; id est, mortale, quia poterat mori, immortale, quia poterat non mori. » S. Aug., In Gen. II, 17. Mais l'incorruptibilité dont il est ici parlé est bien plutôt celle de l'âme, partie principale du composé humain; l'âme, en effet, est immortelle par nature, elle survit au corps, et même un jour, par la résurrection, elle lui donnera part à son éternelle spiritualité. L'auteur de la Sagesse affirme donc cette grande vérité, en réponse aux faux raisonnements des impies : Vous croyez qu'à la mort tout est fini pour le juste et pour vous, mais il est un Dieu qui vous a faits pour vivre éternellement : Tremblez, vous êtes immortels. — *Similitudinis,* ἰδιότητος, l'image de sa propriété. C'est la leçon suivie par les plus anciens manuscrits, Clém. d'Alex. Strom. IV, et S. Epiphane, d'après S. Jérôme. Dans d'autres, on lit : ἀϊδιότητος, de son éternité, et ailleurs, enfin, ὁμοιότητος, qui paraît n'être qu'une réminiscence de la Genèse, et qui, tout en ayant pour elle Vulg. et Syr., est regardée par les critiques comme une leçon moins sûre que la première. Reusch. — Cette seconde partie du verset indique la raison fondamentale de l'immortalité de l'âme : l'âme porte en elle l'image de la propriété divine, c'est-à-dire, de l'être divin, de ses perfections, de son éternité, par conséquent. Les mots *image,* צלם, *tsalam,* et *similitudo.* דמות, *demout,* sont empruntés à Gen., I, 26; sur quoi Pétau fait cette remarque : « Imago non nisi ratione differt a similitudine... Imago Dei in homine ac similitudo alias communiter, et secundum essentiam sumitur, et in ratione intelligentiaque consistit; alias vero secundum adjunctas essentiæ conditiones, ut sunt virtus, scientia, immortalitas (c'est le cas de notre verset), cæteraque generis illius, quæ pro eo ac plures perfectioresque sunt in hominibus, eo similiores sunt Dei, et ad ejus imaginem ac similitudinem propius pertingunt. » De Mund. Opific. II, 4, 13. Cf. S. Anselm. Monolog. 31. Notons que, d'après le texte sacré, ce n'est pas seulement l'âme, mais l'homme même qui est à l'image de Dieu; le corps participe, lui aussi, à la ressemblance divine, non plus simplement d'une manière analogique, comme avant l'Incarnation, mais d'une manière réelle et directe, depuis que « Verbum caro factum est. » Les Pères remarquent enfin que l'homme n'est pas *imago Dei,* mais *ad imaginem Dei.* Le Verbe seul est « imago Dei invisibilis », Coloss. I, 15, tandis que l'homme est seulement conforme à cette image substantielle de Dieu : Εἰκὼν εἰκόνος ἀνθρώπινος νοῦς. Clém Alex. Strom. 5. « Christus forma Patris, nos Christi forma et imago. » Prud. Apotheos. D'autres Pères, s'appuyant sur un texte de S. Paul, I Cor., XI, 17, disent que l'homme est aussi « imago et gloria Dei. » S. Augustin explique en quel sens on peut employer l'une et l'autre manière de parler : « Quia non omnino æqualis fiebat illa imago Dei, tanquam non ab illo nata, sed ab eo creata, hujus rei significandæ causa, ita imago est, ut ad imaginem sit, id est, non æquatur parilitate, sed quadam similitudine accedit. » De Trin. VII, 6.

24. Et c'est par l'envie du diable que la mort est entrée dans le monde :

24. Invidia autem diaboli mors introivit in orbem terrarum ;

Gen. 3, 1.

25. Ceux-là l'imitent, qui se rangent à son parti.

25. Imitantur autem illum qui sunt ex parte illius.

CHAPITRE III

Immortalité bienheureuse et glorieuse des justes (℣℣. 1-9). — Châtiment des impies (℣℣. 10-12). — Comparaison entre ceux qui vivent dans la continence (℣℣. 13-15) — et la race des méchants (℣℣. 16-19).

1. Les âmes des justes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touchera pas.

1. Justorum autem animæ in manu Dei sunt, et non tanget illos tormentum mortis.

Deut. 33, 3; *Infr.* 5, 4.

2. Aux yeux des insensés, ils ont

2. Visi sunt oculis insipientium

---

24. — *Invidia diaboli*, φθόνῳ διαβόλου. Ce texte est le plus ancien où le serpent du Paradis terrestre soit appelé par son vrai nom. S. Jean dit formellement : « Serpentem antiquum, qui est diabolus et satanas. » Apoc., XII, 9 ; XX, 2.

Commovit subitum zeli scintilla vaporem,
Excrevitque calens in sæva incendia livor...
... Casumque premens in corde recentem,
Plus doluit periisse sibi quod possidet alter.
S. Avit. de Pecc. orig.

La jalousie du démon avait donc l'homme pour objet : « Quia enim ipse cœlum perdidit, condito hoc homini invidit, et damnationem suam perditus adhuc alios perdendo cumulavit. » S. Greg., Past., III, 10. Lactance dit même que cette jalousie s'élevait jusqu'au Fils de Dieu, Inst., II, 8. — *Mors intravit.* « Ille homicida erat ab initio. » Joan., VIII, 44. Par cette mort, il faut entendre à la fois celle de l'âme et celle du corps. « L'âme mortellement blessée par le péché, par la mort temporelle, nous précipitait dans l'éternelle, et l'enfer était notre partage. » Boss., 17e Opusc. — *Orbem terrarum*, le genre humain seulement.

25. — *Imitantur*, πειράζουσι, « tentant, experiuntur » ; dans le grec : « Ceux-là éprouvent la mort qui sont du parti du démon. » C'est le sens qui s'harmonise le mieux avec ce qui suit. Sur le sens de la Vulg. Joan., VIII, 44. Les impies imitent le démon, parce qu'eux aussi, selon leur pouvoir, font entrer et propagent la mort dans le monde, par leurs discours et leurs exemples.

3° Les bons et les méchants en cette vie.

a. *Quant aux épreuves.* ℣℣. 1-9.

CHAP. III. — 1. — *In manu Dei sunt.* Deut. XXXIII, 3 ; Joan., X, 28. — *Tormentum mortis.* Le grec n'a que le premier mot, βάσανος, la pierre de touche, l'épreuve, la torture. Les justes se montreront insensibles aux tourments ; c'est ce qui est arrivé aux martyrs, à qui l'Église applique ces paroles. Jésus-Christ souffrait dans leurs membres et combattait pour eux. « Nos autem nec bestias timemus, nec ea quæ nobis promittis veremur : sed habemus Deum Patrem et Jesum Christum, Filium ejus, et Spiritum Sanctum, per quem hæc omnia superamus. » Act. S. Martial. Cordub. « Exaudi nos, et perfice cursum nostrum, ut tua sicut pugna, et tua sit victoria. » Act. S. S. Thryphon. et Respic. C'est la même pensée que S. Cyprien rappelle aux chrétiens d'Afrique, pour les exhorter au martyre : « Dominus non sic est, ut servos suos tantum spectet, sed et ipse luctatur in nobis, ipse congreditur, ipse in certamine agonis nostri et coronat pariter et coronatur. » Ep. VIII, 4. De la sorte, la mort, même la plus terrible, n'est pas pour le juste une épreuve qui atteigne en lui la vraie vie, la vie de l'âme dans la grâce, et plus tard dans la gloire.

2. — *Mori.* Les persécuteurs ont cru que

mori; et æstimata est afflictio exitus illorum;

3. Et quod a nobis est iter exterminium; illi autem sunt in pace.

4. Et si coram hominibus tormenta passi sunt, spes illorum immortalitate plena est.

5. In paucis vexati, in multis bene disponentur; quoniam Deus tentavit eos, et invenit illos dignos se.

6. Tanquam aurum in fornace probavit illos, et quasi holocausti

paru mourir; on a cru que sortir de ce monde était pour eux une affliction.

3. Et que la distance qui les sépare de nous était l'anéantissement: pour eux, ils sont en paix;

4. S'ils ont souffert des tourments devant les hommes, leur espérance est riche d'immortalité.

5. Leurs courtes tribulations tournent à leur plus grand bien; car Dieu les a éprouvés, et les a trouvés dignes de lui.

6. Il les a essayés, comme l'or dans la fournaise, et les a agréés

---

le corps une fois mort, tout, pour le juste, était bien mort. — *Afflictio*, le comble de l'affliction pour le juste, la ruine de ses espérances. Tout au contraire, il voit dans la mort « le commencement de son triomphe, son entrée à la gloire, et le terme auquel Dieu le tire de sa croix, pour le faire vivre heureusement dans son sein en son éternelle béatitude. » de Condren. lett. 67.

3. — L'édition sixtine commence le verset par ces mots, qui ne sont qu'une double traduction du premier membre : « Et quod ab itinere justo abierunt in exterminium. » — *Quod a nobis est iter*, euphémisme, pour désigner la mort. Notre Seigneur emploie une locution semblable : « Filius hominis vadit », Luc, XXII, 22. — *In pace*. C'est précisément l'inscription que les premiers chrétiens aimaient à inscrire sur la tombe de leurs frères : IN PACE, ou : ΕΝ ΕΙΡΗΝΗ. Martigny, Dict. des Ant. Chrét., sur ce mot. La liturgie du Saint Sacrifice fait aussi mémoire de ceux qui « dormiunt in somno pacis. » Dans ce passage, il n'est question que de la paix, parce que les justes de l'ancienne loi, après la mort, n'entraient encore que dans le séjour de l'attente, les limbes.

4. — *Tormenta passi sunt*, κολασθῶσιν, ils ont été châtiés. — *Immortalitate*. Prov., XII, 18. Un des sept frères martyrisés par Antiochus disait au tyran : « Tu quidem, o scelestissime, in præsenti vita nos perdis; sed Rex mundi defunctos nos pro suis legibus in æternæ vitæ resurrectione suscitabit », II Mac. VII, 9. Tous les martyrs étaient soutenus par la même espérance; S. Epipodius, à Lyon (178), disait à ses bourreaux : « Ita mihi vita non tollitur, sed mutatur in melius », paroles reproduites dans la Préface des défunts; et S. Alexandre, compagnon du précédent, répétait à son tour : « Putasne ergo extinctas animas quas fudisti? Illæ quidem cœlum possident... et animas quas interemptas judicas, regnum cœleste suscepit. » Cf. Hurter, Act. select. SS. Martyr. Præf. La mort du juste n'est donc qu'apparente, et, comme disait un philosophe platonicien du second siècle, Maxime de Tyr, ce que le commun des hommes appelle du nom de mort n'est que ἀθανασίας ἀρχὴ καὶ γένεσις μέλλοντος βίου. Diss. 25.

5. — *In paucis*. « Momentaneum et leve tribulationis nostræ. » II Cor., IV, 17; Rom., VIII, 18. — *In multis*, μεγάλα εὐεργεθήσονται, ils recevront de grands biens. — *Dignos se*. S. Ignace écrit aux Romains que ses compagnons de captivité « omnes Dei et vestrum digni sunt. » Rom. 11. L'épreuve apparait ici, conformément à la doctrine générale de la Sainte Ecriture, comme la condition nécessaire du salut. Dieu, qui a soumis à la tentation les anges et nos premiers parents, fait encore passer par là tous ceux qu'il aime. Tob., XII, 13.

6. — *Aurum in fornace*. Comparaison très commune dans les écrivains sacrés et dans les auteurs profanes. Prov., XVII, 3.

Scilicet ut fulvum spectatur in ignibus aurum,
Tempore sic duro est inspicienda fides.
Ov. Trist. I, 4, 25.

— *Holocausti hostiam*, en grec : l'holocauste de l'hostie. C'est l'idée qu'emprunte S. Ignace pour exprimer son ardent désir du martyre : « Frumentum sum Dei, et per ferarum dentes molar, ut purus panis Christi inveniar... Christum pro me supplicate, ut per hæc instrumenta hostia inveniar. » Rom., 4. On a fait de cette même idée une touchante application : « Les prêtres doivent regarder la mort comme une des fonctions de leur sacerdoce : elle est leur dernière messe...

comme une hostie d'holocauste, et un temps viendra où il leur en tiendra compte.

7. Les justes brilleront alors, et étincelleront comme le feu qui court à travers les roseaux.

8. Ils jugeront les nations, seront placés au-dessus des peuples, et leur Seigneur règnera à jamais.

9. Ceux qui ont confiance en lui auront l'intelligence de la vérité, et

hostiam accepit illos, et in tempore erit respectus illorum.

7. Fulgebunt justi, et tanquam scintillæ in arundineto discurrent.

Matth. 13, 43.

8. Judicabunt nationes et dominabuntur populis, et regnabit Dominus illorum in perpetuum.

I Cor. 6, 2.

9. Qui confidunt in illo, intelligent veritatem; et fideles in dile-

---

Ils doivent commencer cette mort dans la chasteté, la continuer dans la mortification, et la consommer enfin dans la vraie mort, qui est leur oblation finale et leur dernier sacrifice. » H. Perreyve, Médit. sur la mort sacerd. Il est aussi rapporté d'une sainte religieuse contemporaine, que, sur le point de mourir, « toute pénétrée de l'union à Jésus-Hostie, elle compare sa vie au sacrifice eucharistique, et elle ne veut pas que les approches de l'immolation la trouvent simplement résignée, il lui faut la joie de l'action de grâces : priez pour moi, mon frère, ma messe s'avance. » d'Hulst, Vie de la M. Mar. Thér., XIV. — *Et in tempore.* Dans le grec, ce membre de phrase est rattaché au verset suivant : « et in tempore respectus eorum, fulgebunt... » — *Respectus,* ἐπισκοπῆς. Mot déjà employé II, 10, et qui se retrouvera III, 13; IV, 15. Il désigne dans le livre de la Sagesse le regard qu'on porte sur une chose pour la juger; il s'applique au jugement de Dieu, sauf dans le premier exemple cité.

7. — *Fulgebunt.* « Et erit requies ejus honor. Quodque mirabile dictu est, id non ipsi (Christo) tantum, sed etiam discipulis ejus contigit : nam qui vi ducebantur et circumagebantur, contempti, vincti, innumeris malis affecti, post mortem ipsis regibus honorabiliores sunt. » Ep. ad Diognet. IX. S'il en est ainsi déjà sur la terre, que sera-ce dans l'autre vie! — *In arundineto,* ἐν καλάμῃ, dans le chaume. Dans les roseaux desséchés, et surtout dans le chaume brûlé par les ardeurs d'un soleil comme celui de l'Orient, la moindre étincelle allume un incendie, et le feu se propage avec une rapidité merveilleuse. Zach., XII, 6; Dan., XII, 3; c'est ce qui arrive parfois dans les immenses pampas d'Amérique. S. Grégoire, S. Bonaventure et plusieurs autres font de ces roseaux l'image des méchants, dévorés par les flammes éternelles. Dans cette interprétation, les justes sont plus que témoins, ils sont exécuteurs des vengeances divines; c'est ce que suppose le verset suivant. La comparaison que nous venons de voir semble empruntée au ℣. 18 d'Abdias : « Erit domus Jacob ignis, et domus Joseph flamma, et domus Esaü stipula : et succendentur in eis, et devorabunt eos. » Quant aux justes, ils n'ont du feu que l'éclat et la splendeur : « Tunc justi fulgebunt sicut sol in regno Patris eorum. » Matt., XIII, 43.

8. — *Judicabunt nationes.* Ils jugeront et condamneront avec Jésus-Christ, constitué juge suprême des vivants et des morts, Act., X, 42, les méchants qui ont eu la même loi à suivre, les mêmes moyens pour la pratiquer, et les mêmes difficultés à vaincre pour rester fidèles. Notre-Seigneur le promet aux apôtres, Matt., XIX, 28, et S. Paul étend cette promesse à tous les justes, I Cor., VI, 2. « Judex expectatur. » dit Tertullien aux confesseurs cités devant les tribunaux. « sed vos estis de judicibus ipsis judicaturi. » Exhort. ad martyr. 11. — *Dominabuntur populis,* Ps. CXLIX, 4-9; Apoc., II, 26. — *Regnabit Dominus illorum,* « cujus regni non erit finis. » Dans le grec : βασιλεύσει αὐτῶν κύριος, qu'on traduit : « le Seigneur régnera sur eux. » Leur bonheur consistera en effet à l'avoir pour roi, et à partager son trône : « conregnabimus » II Tim., II, 12; « conresuscitavit et consedere fecit in cœlestibus in Christo Jesu. » Eph., II, 6, et alors Dieu sera tout en tous, I Cor., XV, 28.

9. — *Intelligent veritatem,* non pas la fidélité de Dieu à ses promesses, ils n'en ont jamais douté, mais la conduite de la divine Providence à leur égard, et la raison des épreuves auxquelles elle les a soumis. — *In dilectione,* οἱ πιστοὶ ἐν ἀγάπῃ προσμενοῦσιν αὐτῷ, « les fidèles resteront unis avec lui par l'amour, » ou bien : « ceux qui ont été fidèles avec amour resteront avec lui. » Dans la Vulg., les fidèles acquiescent avec amour, c'est-à-dire, louent Dieu dans l'éternité de la manière dont il les a traités dans le temps. — *Donum et pax,* χάρις καὶ ἔλεος, « gratia et misericordia. » Cette phrase se retrouve IV, 15, ce qui n'est pas une raison

ctione acquiescent illi; quoniam donum et pax est electis ejus.

10. Impii autem secundum quæ cogitaverunt, correptionem habebunt; qui neglexerunt justum, et a Domino recesserunt.

11. Sapientiam enim, et disciplinam qui abjicit, infelix est; et vacua est spes illorum, et labores sine fructu, et inutilia opera eorum.

12. Mulieres eorum insensatæ sunt, et nequissimi filii eorum.

13. Maledicta creatura eorum, quoniam felix est sterilis; et incoinquinata, quæ nescivit thorum in

ceux qui sont fidèles à son amour s'attacheront à lui, parce que la grâce et la paix sont pour ses élus.

10. Quant aux impies, ils auront un châtiment digne de leurs pensées, pour avoir méprisé le juste, et s'être éloignés du Seigneur :

11. Car quiconque rejette la sagesse et la règle, est malheureux; l'espérance des impies est vaine, leurs travaux sans fruit, et leurs œuvres inutiles.

12. Leurs femmes sont insensées, et leurs enfants pleins de malice.

13. Leur postérité est maudite; aussi, heureuse celle qui est stérile, mais sans tache, et dont la couche

---

pour croire, avec Grimm, qu'elle n'est pas ici à sa place. Χάρις, est le don de Dieu par excellence, comme indique la traduction latine, III, 14; VIII, 21; XVIII, 2, par conséquent, la grâce que Dieu a donnée aux justes pour les faire arriver à la gloire. La paix est celle du repos éternel, et la miséricorde (le mot grec est traduit par *pax* en ce seul endroit) est celle dont Dieu a usé envers eux en ce monde, et spécialement dans les persécutions dont ils ont été l'objet. — *Electis ejus*, « quos prædestinavit. » Rom., III, 30. Quelques manuscrits grecs, entre autres, l'alexandrin, ajoutent : « et respectus in sanctis ejus, » mots empruntés aussi à IV, 16. Reusch les regarde avec raison comme une addition motivée par la ressemblance de ce qui précède avec le passage cité.

b. *Quant aux résultats de la vie.* ℣℣. 10-IV, 6.

10. — *Secundum quæ cogitaverunt*, καθὰ ou καθ' ἃ ἐλογίσαντο. Le châtiment sera conforme, non pas à leurs pensées, mais à l'iniquité de leurs pensées; les impies, en effet, ne pensent pas au jugement futur, et même ils le nient. — *Justum*, qu'on peut traduire : la justice, ou : le juste. Ce dernier sens est le plus probable, car, dans ce qui précède, il est question surtout des persécutions des impies contre le juste, II, 10. — *Recesserunt*, ἀποστάντες.

11. — *Infelix est.* Ps. LXXII, 28; Prov., III, 13; Jér., II, 19. S'éloigner de la sagesse, c'est s'éloigner de Dieu, et conséquemment du bonheur; car l'homme « propter te solum beatus est, si te cognoscens sicut Deum glorificet et gratias agat, et non evanescat in cogitationibus suis. » S. Aug. Conf. V. 4. Cf. Massillon, P. C. 3e Dim. 3e Réfl. — *Vana spes*, Prov., X, 28; Is., LIX, 5-7. — *Sine fructu.* S. Jude appelle les impies « arbores infructuosæ. » 12. Luc, XI, 23. « Quia etsi fuit, qui naturali intellectu conatus sit vitiis reluctari, hujus tantum temporis vitam steriliter ornavit, ad veras autem virtutes æternamque beatitudinem non profecit. Sine cultu enim veri Dei, etiam quod virtus videtur esse, peccatum est, nec placere ullus Deo sine Deo potest. » De Voc. Omn. Gent. I, 7. Ces dernières paroles ne doivent pas s'entendre dans le sens soutenu par Baïus, mais elles indiquent qu'en fait celui qui se sépare de Dieu tombe fréquemment dans le mal, et même change en péchés des actes naturellement bons, quand il les fait avec une volonté en opposition à la volonté divine. En tous cas, du reste, les meilleurs actes de l'impie sont sans fruits pour lui, puisque privé de l'état de grâce, il ne peut acquérir aucun mérite surnaturel.

12. — *Insensatæ*, et c'est de la mère de famille que dépend la prospérité ou la ruine de la maison. Prov. XIV, 1; Rom. I, 21. — *Nequissimi filii.* « Qualis pater, talis filius. » La méchanceté des enfants n'est pas la conséquence fatale de l'iniquité de leur père, mais le résultat habituel de l'éducation qu'ils reçoivent, et des exemples qu'ils ont sous les yeux.

13. — *Maledicta creatura eorum*, γένεσις, leur descendance. — *Felix est sterilis.* Les rabbins ponctuent de manière à traduire : Comme la postérité de l'impie est maudite, sa femme est heureuse si elle est stérile. Mais le sens et la ponctuation du grec rattachent ce membre de phrase à ce qui suit : Heureuse celle qui est stérile, si elle est sans tache. Chez les Juifs, la stérilité était regardée comme un malheur, mais malheur qui, uni à une vie

est sans souillure : elle portera son fruit, quand Dieu visitera les âmes saintes.

14. Heureux encore l'eunuque dont la main n'a pas connu l'iniquité, et qui n'a pas eu de pensées criminelles contre Dieu; il recevra le don précieux dû à la fidélité, et aura dans le temple de Dieu le sort le plus agréable.

15. Car les efforts pour le bien portent des fruits de gloire, et la racine de la sagesse ne dépérit point.

16. Mais les enfants des adultères

delicto, habebit fructum in respectione animarum sanctarum;

14. Et spado qui non operatus est per manus suas iniquitatem, nec cogitavit adversus Deum nequissima; dabitur enim illi fidei donum electum, et sors in templo Dei acceptissima.

Isai. 56, 3.

15. Bonorum enim laborum gloriosus est fructus, et quæ non concidat radix sapientiæ.

16. Filii autem adulterorum in

---

sans tache, était bien préférable à une fécondité associée au crime. La stérilité peut aussi désigner simplement l'état de la femme qui n'est pas engagée dans les liens du mariage. — *Thorum in delicto.* Ces mots ne font allusion ni aux unions illicites, comme celles que certains Juifs contractaient avec les Gentils au temps d'Antiochus Epiphane, I Mac., I, 16, 51, ni aux fautes qu'on peut commettre dans l'usage du mariage, autrement il y aurait dans le texte « delictum in thoro. » Ce qui est désigné ici, c'est simplement la virginité. Le mariage, tout en étant légitime et voulu de Dieu, entraîne dans son usage une souillure relative, conséquence du péché originel; voilà pourquoi la loi regardait comme impure la femme qui avait enfanté, et ordonnait sa purification, Lévit. XII. Dans le même sens, S. Jean dit de ceux qui ont vécu dans la virginité : « Hi sunt qui cum mulieribus non sunt coinquinati. » Apoc., XIV, 4. Les mots *thorum in delicto* sont donc une expression qui désigne le mariage, tout en insinuant l'infériorité de la chasteté conjugale comparée à la pureté des vierges. Ce qui confirme cette interprétation, c'est le second exemple que nous allons trouver au verset suivant, et l'usage que l'Eglise fait de ces paroles dans l'office des Vierges. — *Fructum,* fruit de mérites ici-bas, et de gloire dans l'autre vie, opposé au fruit de la fécondité sacrifié par la vierge pour l'amour de son Dieu. Sur la récompense qui attend les vierges, Cf. S. Jérôme, à Eustochium, XXII, 41. — *In respectione,* à la visite divine, au jugement. — *Sanctarum,* n'est pas dans le grec.

14. — *Spado,* εὐνοῦχος, en général, tous ceux à qui le mariage est physiquement impossible, et par extension, tous ceux qui, par renoncement, se font eunuques spirituels, « propter regnum cœlorum. » Matt., XIX, 12. Ceux-là, bien qu'absolument inutiles aux yeux du monde, et sans postérité ici-bas, seront merveilleusement récompensés dans l'autre vie, et c'est par désir de cette récompense que tant de chrétiens renoncent même à ce qui est légitime, et « multo securiores totam vim hujus erroris virgine continentia depellunt, senes pueri. » Tertull. Apol. IX, 46. — *Non operatus est iniquitatem.* C'est la condition pour que le sacrifice soit méritoire, et pour que l'eunuque par nature le puisse devenir en esprit. — *Cogitavit.* « Perit et mente virginitas. » S. Hier., ad Eustoch., XXII, 5. — *Fidei donum electum,* le don dû à la fidélité, la grâce maintenant, et plus tard la gloire, objet de sa foi et de son espérance. — *Sors in templo.* Les eunuques étaient écartés du service du temple, dans l'ancienne loi, Deut., XXIII, 1. Mais dans le ciel, « quo apud Patrem loco habeantur ostenditur, quia in domo Patris, videlicet æterna mansione, filiis præferuntur. » S. Greg. Past., III, 28. Dans ce verset, l'auteur s'est inspiré d'un passage analogue d'Isaïe, LVI, 3-5. « Vix ullus locus est æque manifestus in veteri testamento ad commendationem perpetuæ castitatis... Hic velut præco novi Testamenti, steriles et spadones præfert fœcunditati. » Estius.

15. — Ce verset donne la raison des deux béatitudes précédentes. — *Bonorum laborum,* les efforts, les œuvres, et non la foi seule. — *Gloriosus fructus,* « æternum gloriæ pondus. » II Cor., IV, 17. — *Radix sapientiæ.* C'est le principe surnaturel qui, dans les justes, produit les actes de vertu; ces justes sont, en effet, « radicati et superædificati in ipso (Christo) et confirmati in fide. » Coloss., II, 7.

16. — *In inconsummatione,* ἀτέλεστα, ils n'arrivent pas au but de la vie, « non ad finem neque in hac vita neque futura perveniént; in hac enim immortalitate privabuntur, in illa gloria carebunt. » Bauermeister. Ce sont des êtres éternellement inachevés, des fruits qui n'arrivent jamais à maturité. — *Semen exterminabitur,* malédiction qui se réa-

inconsummatione erunt, et ab iniquo thoro semen exterminabitur.

n'atteindront point leur fin, et la race sortie d'une couche criminelle sera exterminée.

17. Et si quidem longæ vitæ erunt, in nihilum computabuntur, et sine honore erit novissima senectus illorum.

17. Quand même leur vie serait longue, ils seront comptés pour rien, et leur vieillesse la plus avancée sera sans honneur.

18. Et si celerius defuncti fuerint, non habebunt spem, nec in die agnitionis allocutionem.

18. S'ils meurent prématurément, ils seront sans espérance, et sans parole qui les console au jour où tout sera connu.

19. Nationis enim iniquæ diræ sunt consummationes.

19. Car la race injuste aboutit toujours à une fin funeste.

CHAPITRE IV

Mérites d'une vie chaste, aux yeux de Dieu et des hommes (℣℣. 1-2). — Inutilité et châtiments de la race impie (℣℣. 3-6). — Bonheur du juste, lorsque, par amour pour lui, Dieu le retire de ce monde (℣℣. 7-15). — Aveuglement et mort honteuse des méchants (℣℣. 16-20).

1. O quam pulchra est casta generatio cum claritate; immortalis

1. O que la race chaste est belle avec son éclat! son souvenir est im-

---

lise parfois même dans son sens physique, Gen., xx, 18. Selon la loi de Moïse, les enfants nés de l'adultère étaient exclus de l'assemblée jusqu'à la dixième génération. Deut., xxiii, 2. S. Grégoire explique en quel sens la postérité mérite cette malédiction : « Malæ soboles, malorum parentum actionem imitantes, genimina viperarum vocantur... Quoniam in his omnibus patrum suorum carnalium vias sequuntur, quasi venenati filii de venenatis parentibus nati sunt. » Homil., xx, in Evang.

17. — *Longæ vitæ*, iv, 16; μακρόβιοι, se rapportant à τέκνα, comme l'indique le dernier verset, mais s'accordant avec l'idée, et non avec le mot. — *In nihilum*, ℣, 11. — *Novissima*, ἐπ' ἐσχάτων, à la fin de cette longue vieillesse. « Tales quantumlibet longævi moriantur, acerbo funere demerguntur, et quamvis ætas eorum matura videatur in corpore, mortifera tamen mundi dilectio immaturæ mentis acerbitatem retentat in corde. » S. Fulgent. Ep., ii, 3.

18. — *Celerius*, ὀξέως. — *Spem*, Prov., ii, 7. — *In die agnitionis*, le jour du discernement, de la séparation du bon grain et de l'ivraie, Matt., xiii, 29, 49. — *Allocutionem*. Le Seigneur ne leur dira, en effet, que ces paroles : « Nunquam novi vos, discedite a me. » Matt., vii, 23. En grec : παραμύθιον, adoucissement, consolation, *refrigerium*, iv, 7.

19. — *Nationis*, γενεᾶς, la race des impies, leur postérité, quand elle imite les exemples paternels, et, en général, l'ensemble des méchants. — *Diræ consummationes*, χαλεπὰ τὰ τέλη, « mors peccatorum pessima. » Ps. xxxiii, 22.

Chap. iv. — 1. — *Casta generatio* pourrait s'entendre de la descendance du juste qui vit dans le mariage selon les lois de la chasteté conjugale, mais doit s'appliquer préférablement à l'ensemble des âmes chastes ; c'est d'ailleurs le sens le plus conforme à ce qui a précédé, et aussi au texte grec : κρείσσων ἀτεκνία μετὰ ἀρετῆς, que S. Jérôme traduit : « melius est filios non habere cum virtute », mieux vaut être sans enfants et pratiquer la vertu, que d'avoir la postérité criminelle des méchants, et aussi, mieux vaut la virginité que la fécondité même irréprochable du mariage. « Laudo nuptias, laudo conjugium, sed quia mihi virgines generant, lego de spinis rosam, de terra aurum, de concha margari-

mortel, et elle est en faveur auprès de Dieu et auprès des hommes.

2. Quand elle est là, on l'imite; quand elle s'est retirée, on la regrette; couronnée pour l'éternité, elle triomphe victorieuse, avec la récompense de ceux qui ont combattu sans souillure.

3. Mais la multitude de toutes les sortes d'impies ne réussira à rien, les rejetons bâtards ne pousseront point de profondes racines, et ne s'établiront point sur un sol inébranlable.

4. Et si avec le temps ils parvien-

est enim memoria illius; quoniam et apud Deum nota est, et apud homines.

2. Cum præsens est, imitantur illam; et desiderant eam cum se eduxerit, et in perpetuum coronata triumphat incoinquinatorum certaminum præmium vincens.

3. Multigena autem impiorum multitudo non erit utilis, et spuria vitulamina non dabunt radices altas, nec stabile firmamentum collocabunt.

4. Et si in ramis in tempore germi-

---

tam. » S. Hier., ad Eustoch., XXII, 20. Au lieu de ἀτεκνία, S. Maxime lit même παρθενία, ce qui fait encore mieux ressortir l'idée de l'auteur. — *Claritate,* l'éclat de la vertu. — *Immortalis.* Dans le ciel, la génération chaste vivra à jamais, et servira d'escorte à l'Agneau de Dieu, Apoc., XIV, 4. Cf. S. Thom., Sup., XCVI, 5. Dans le grec : « l'immortalité est dans son souvenir. » Ps. CXI, 7. — *Apud Deum.* « Habebit amicum regem. » Prov., XXII, 11. — *Nota est, et apud homines.* « L'univers entier n'a cessé de rendre témoignage à ces grandes vérités : 1° mérite éminent de la chasteté, 2° alliance naturelle de la continence avec toutes les fonctions religieuses, mais surtout les fonctions sacerdotales. » de Maistre, du Pape, III, 3, 2. Voir tout le chapitre. Xénophon fait parler la vertu en ces termes : τιμῶμαι δὲ μάλιστα πάντων παρὰ θεοῖς καὶ παρ' ἀνθρώποις. Mem., II, 1, 32.

2. — *Imitantur,* μιμοῦνται, doit avoir pour sujet, non pas les impies, mais les hommes en général, et particulièrement les bons. Dans d'autres textes, on lit τιμῶσίν, qui pourrait s'entendre même de la révérence forcée que les méchants ont parfois pour la vertu. — *Desiderant eam.*

Virtutem incolumem odimus,
Sublatam ex oculis quærimus invidi.
Hor, Od. III, 24, 31.

— *Præmium vincens,* remportant par la victoire le prix, etc. Dans le grec : ἀγῶνα, *prælium,* ce qui donne à penser que la leçon de la Vulgate a été altérée. S. Paul nous représente aussi la vie chrétienne sous l'image d'un combat, I Cor., IX, 25; I Tim., VI, 12; Heb., XII, 1. Dans ce verset, du reste, la métaphore est suivie jusqu'au bout : on y voit le combat, la victoire, le triomphe et la couronne.

3. — *Multigena multitudo.* Les méchants ont pour eux le nombre, et les bons ne sont que « pusillus grex. » — *Non erit utilis,* III, 11. Litote, car le méchant est nuisible à lui-même et aux autres. — *Spuria vitulamina,* ἐκ νόθων μοσχευμάτων, sur quoi S. Augustin fait la remarque suivante : « Quoniam μόσχος græce *vitulus* dicitur, μοσχεύματα quidam non intellexerunt esse plantationes, et vitulamina interpretati sunt. Qui error tam multos codices præoccupavit, ut vix inveniatur aliter scriptum... Adulterinæ plantationes non dabunt radices altas, convenientius dicitur quam vitulamina, quæ pedibus per terram gradiuntur, et non hærent radicibus. » De Doct. Christ. II, 12. On trouve pourtant dans les plus anciens manuscrits la leçon actuelle; d'autres portent la correction de S. Augustin, et quelques-uns, les deux expressions à la fois. Quant au mot *vitulamina,* si S. Augustin le fait venir de *vitulus,* d'autres le tirent de *vitis,* et, c'est toujours dans le sens de rejeton qu'il a été pris par ceux qui l'ont employé à la suite du livre de la Sagesse, comme S. Optat de Milève, et S. Ambroise, qui appelle les saintes Thècle, Agnès et Pélagie, « nobilia vitulamina. » Ep., XXXVII, 36. — *Radices altas.* « Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus cœlestis, eradicabitur. » Matt., XV, 13. — *Nec stabile fundamentum,* III, 16-19; II Reg., XII, 14. « Puerum Adeodatum, ex me natum carnaliter de peccato meo... cito de terra abstulisti vitam ejus; et securior eum recordor, non timens quidquam pueritiæ, nec adolescentiæ, nec omnino homini illi. » S. Aug. Conf. IX, 6.

4. — *In tempore.* Pour un temps plus ou moins long, mais jamais pour l'éternité. — *Infirmiter posita*; ils ne sont point sur un terrain solide, et ils n'y ont point de racines

naverint, infirmiter posita, a vento commovebuntur, et a nimietate ventorum eradicabuntur.

Jerem. 17, 6; *Matth.* 7, 27.

5. Confringentur enim rami inconsummati, et fructus illorum inutiles, et acerbi ad manducandum, et ad nihilum apti.

6. Ex iniquis enim somnis filii qui nascuntur, testes sunt nequitiæ adversus parentes in interrogatione sua.

7. Justus autem si morte præoccupatus fuerit, in refrigerio erit.

8. Senectus enim venerabilis est non diuturna, neque annorum numero computata; cani autem sunt sensus hominis,

9. Et ætas senectutis vita immaculata.

10. Placens Deo factus est dile-

nent à germer, l'insuffisance de leur plantation fera qu'ils seront ébranlés par le vent et déracinés par les ouragans.

5. Leurs branches seront brisées avant d'avoir pris leur développement, leurs fruits seront inutiles, âpres au goût et impropres à tout usage.

6. Les enfants nés d'une couche illégitime sont témoins du crime contre leurs parents, quand on les interroge.

7. Mais le juste, quand même la mort le visiterait prématurément, trouvera le repos.

8. Car ce qui fait la vieillesse vénérable, ce n'est ni la longueur de la vie, ni le nombre des années; mais la prudence de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs,

9. Et la vraie vieillesse, c'est une vie sans tache.

10. Le juste a plu à Dieu et a mé-

---

profondes. — *Commovebuntur.* Un vent ordinaire les ébranlera, et un vent violent les arrachera tout à fait. Ezéch., XIII, 11; Prov., I, 27. Notre Seigneur emploie la même comparaison, Matth., VII, 27.

5. — *Inconsummati,* III, 16. Eliphaz dit aussi des impies : « Qui sublati sunt ante tempus suum, et fluvius subvertit fundamentum eorum. » Job, XXII, 16. — *Acerbi ad manducandum,* puisqu'ils ne sont pas arrivés à maturité.

6. *Ex iniquis somnis,* VII, 2. — *In interrogatione,* au tribunal de la justice, Lévit., XX, 13, et à celui de l'opinion publique. C'est pourquoi Théodoret dit du premier fils de David : « Vivus est futurus argumentum sceleris paterni : pii ergo regis, qui erat etiam propheta, curam gerens Deus, non sinit eum vivere. » Quest. 26, in lib. II Reg. — *Sua,* αὐτῶν, peut se rapporter aux parents ou à leurs enfants.

c. *Quant à la longueur de la vie.* ȳȳ. 7-20.

7. — *Præoccupatus.* La mort peut venir, même pour le juste, plus vite qu'on ne l'attend; donc « observentur omnes dies. » S. Aug., Serm. XXXIX. — *Refrigerio,* ἀναπαύσει, le repos, Apoc., XIV, 13. Le latin traduit comme s'il y avait ἀναψύξει. L'Eglise demande l'un et l'autre pour ses enfants, « requiem æternam » et « locum refrigerii. » Cette paix et cette consolation ne sont parfaites qu'au ciel : « Ibi est requies a laboribus, pax ab hostibus, amœnitas de novitate, securitas de æternitate, suavitas atque dulcedo de Dei visione. » S. Bern. De Anim. 16.

8. — *Non diuturna.* L'absence d'article en latin, rend la phrase amphibologique; le grec est bien plus clair : γῆρας γὰρ τίμιον οὐ τὸ πολυχρόνιον. Cette pensée revient fréquemment dans les auteurs. Cic. Tuscul. I, 45; Senec. Ep. 93; Plutarc. Consol. ad Apoll. 17; Philo, De Abrah. 46. « Il ne faut pas juger l'intelligence d'après l'âge, ni estimer le vieillard d'après ses cheveux blancs. » S. Chrys. De Sacerd., II, 7. — *Cani autem.* Dans ce membre de phrase *sensus* est sujet, et *cani* attribut. Ces mots appartiennent au verset suivant, comme on le voit dans le grec. — *Hominis,* ἀνθρώποις.

9. — *Immaculata.* L'Eglise dit de sainte Agnès, dans son office : « Infantia quidem computabatur in annis, sed erat senectus mentis immensa. » 1 Respons. « Magisterium virtutis implevit, quæ præjudicium vehebat ætatis. » 5ª Lect.

10. — *Placens.* En grec : « celui qui est devenu agréable à Dieu a été aimé. » Il y a

rité son amour, et comme il vivait parmi les pécheurs, il a été transporté;

11. Il a été enlevé, de peur que la malice ne pervertît son esprit, ou que les trompeuses apparences ne séduisissent son âme.

12. Car la fascination des frivolités obscurcit le bien, et le vertige de la passion bouleverse même l'esprit sans malice.

13. Bien qu'il ait vite atteint le terme, il a fourni une longue carrière;

ctus et vivens inter peccatores translatus est;

Hebr. 11, 5.

11. Raptus est ne malitia mutaret intellectum ejus, aut ne fictio deciperet animam illius.

12. Fascinatio enim nugacitatis obscurat bona, et inconstantia concupiscentiæ transvertit sensum sine malitia.

13. Consummatus in brevi explevit tempora multa;

---

ainsi un amour de Dieu répondant aux efforts que fait l'homme pour lui plaire. — *Translatus est.* Hénoch n'est point nommé, mais c'est à lui que fait allusion le verset. Gen., v, 24, dit en termes identiques : « Hénoch plût à Dieu, et on ne le trouva plus, parce que Dieu le transféra. » (LXX) Cf. Eccli. XLIV, 16; Heb., XI, 5. Il s'agit bien, remarque Grimm. d'un enlèvement d'Hénoch vivant, et non de la mort; autrement, Moïse aurait dit de lui, comme des autres patriarches, וימת, *vaiiamot,* et il mourut. « Sumamus Henochum. qui in obedientia justus repertus, translatus fuit, neque mors ejus deprehensa est. » S. Clem. ad Cor., I, 9. Ici Hénoch n'est point nommé, parce que l'auteur emprunte son souvenir pour mieux peindre le juste en général, et le mot *translatus est* est conservé, afin de mieux affirmer que la mort, pour le juste, n'est que le passage d'une vie à une autre. Quelques rares auteurs, en appliquant ce verset à l'Ascension du Sauveur, n'ont apparemment pas pris garde à celui qui vient après.

11. — *Raptus est.* La mort précipitée devient ainsi un bienfait pour le juste. « Hoc fuit placuisse in conspectu Dei, de hoc contagio sæculi meruisse transferri. Sed et per Salomonem docet Spiritus Sanctus eos qui Deo placeant maturius istinc eximi et citius liberari, ne dum in isto mundo diutius immorantur, mundi contactibus polluantur. » S. Cypr., De Mortal. 23. Ce texte de la Sagesse a souvent servi à S. Augustin contre les Pélagiens et les semi-Pélagiens, pour démontrer « que Dieu prolonge la vie ou l'abrège selon les desseins qu'il a formés de toute éternité sur le salut des hommes; qu'ainsi, c'est par un effet d'une prédestination purement gratuite qu'il continue la vie à un enfant, et qu'il tranche les jours de l'autre, faisant par là que l'un d'eux vient au baptême dont l'autre se trouve privé, ou que l'un est enlevé en état de grâce, sans que jamais la malice le puisse corrompre, pendant que l'autre demeure exposé aux tentations où Dieu voit qu'il doit périr. Quelle raison apporterons-nous de cette différence, sinon la pure volonté de Dieu? » Boss. Déf. de la Trad. IX. 22. — *Ne malitia mutaret :* « Dictum est secundum pericula vitæ hujus, non secundum præscientiam Dei, qui hoc præscivit quod futurum erat; non quod futurum non erat, id est, quod ei, immaturam mortem fuerat largiturus, ut tentationum subtraheretur incerto : non quod peccaturus esset, qui mansurus in tentatione non esset. » S. Aug. De Prædest. Sanct. XIV. Cf. Petav. De Deo, IV, 8. En face de ce mystère de la prédestination, « in Dei auxilio firmissimam spem collocare et reponere omnes debent. Deus enim, nisi ipsi illius gratiæ defuerint, sicut cœpit opus bonum, ita perficiet, operans velle et perficere. » Cond. Trid., VI, 13. — *Fictio,* « quæ videntur. » II Cor., IV, 18.

12. — *Fascinatio nugacitatis,* βασκανία φαυλότητος, de la tromperie. Ps. IV, 13. — *Obscurat,* ἀμαυροῖ, corrompt, défigure. — *Inconstantia,* ῥεμβασμὸς, le tourbillon. « Nonne turbo quidam animos vestros rotat et involvit fugientes petentesque eadem? » Senec. De Vit. Beat. 28. — *Transvertit,* μεταλλεύει, creuser la terre pour en extraire les métaux, par conséquent, bouleverser, et au moral, pervertir. Le monde, en effet, est le bouleversement de toutes les idées qui touchent au bien et au mal. « Tous les crimes brillants qui supposent un développement de qualités grandes et aimables, tous ceux surtout qui sont honorés par le succès, nous les pardonnons, si même nous n'en faisons pas des vertus; tandis que les qualités brillantes qui environnent le coupable le noircissent aux yeux de la véritable justice, pour qui le plus grand crime est l'abus de ses dons. » De Maistre. Consid. sur la Fr. 2. Cf. Lect. II, Noct. Conf. non Pont. 2° loco. Deridetur. — *Sine malitia,* et aussi sans défiance.

13. — *Consummatus,* τελειωθεὶς, qui n'a jamais le sens de « consumptus, mortuus », mais

14. Placita enim erat Deo anima illius; propter hoc properavit educere illum de medio iniquitatum. Populi autem videntes, et non intelligentes, nec ponentes in præcordiis talia;

15. Quoniam gratia Dei, et misericordia est in sanctos ejus, et respectus in electos illius.

16. Condemnat autem justus mortuus vivos impios, et juventus celerius consummata, longam vitam injusti.

17. Videbunt enim finem sapientis, et non intelligent quid cogitaverit de illo Deus, et quare munierit illum Dominus.

18. Videbunt et contemnent eum; illos autem Dominus irridebit.

14. Car son âme était agréable à Dieu; aussi, se hâta-t-il de le tirer du milieu de l'iniquité. Les peuples n'ont rien compris à ce spectacle, et n'ont point su faire arriver à leur cœur cette vérité,

15. Que Dieu déploie sa grâce et sa miséricorde en faveur de ses saints, et qu'il a souci de ses élus.

16. Mais le juste qui meurt condamne les impies qui survivent, et la jeunesse qui a si vite atteint le but condamne la longue vie de l'injuste.

17. Ils verront la fin du sage, et ne comprendront rien aux desseins de Dieu sur lui, ni pourquoi le Seigneur l'a mis en sûreté.

18. Ils verront et le mépriseront : mais le Seigneur se rira d'eux;

---

celui de « perfectus », parvenu à la perfection, ou, comme nous disons, mûr pour le ciel. — *Tempora multa.* « Perfecta est ætas, ubi perfecta est virtus », dit S. Ambroise, dans l'oraison funèbre de Théodose. « Perfectius in gratia modico tempore explevit meritum, quod alii acquirunt per multa tempora. » S. Bonav. « Vous voudrez faire doubles et triples les heures que Dieu vous accorde encore. Cela se peut, car la vie, ce n'est point le temps; le temps n'est que le vase, la vie est la liqueur qui le remplit : vivre, au fond, c'est aimer. » Mgr Gay. Vie et Vert. II, p. 251.

14. — *Placita.* ℣. 10. — *Propter hoc properavit.* « Il fallait qu'elle mourût dans la fleur de l'âge et de la grâce, parce qu'il n'y avait plus que cette mort qui pût ajouter à sa couronne. L'homme lui-même laisse-t-il à une fleur parfaite le temps de s'ouvrir? Hélas! nous oublions toujours que ce que nous aimons est aimé par un autre que par nous, et que Dieu s'est appelé dans les Ecritures le Dieu jaloux. » Lacordaire, Chocarne, I, p. 309. — *De medio iniquitatum.* « Finis factus est erroris, quia culpa, non natura, defecit. » S. Ambr. De Bon. Mort, 9, 2. Ὃν γὰρ θεοὶ φιλοῦσιν ἀποθνήσκει νέος. Menand. 425. — *Populi,* οἱ λαοί, les *goim,* גּוֹיִם, les Gentils, nom sous lequel sont ici rangés les impies et les adversaires des vrais Israélites. Ces peuples, observe Grimm, sont la même chose que ce que l'Evangile appelle le *monde.* — *Videntes,* le verbe *sunt* est sous-entendu. — *Ponentes,* expression hébraïque, *shoum al-leb.* Is. LVII, 1. — *Talia,* ce qui suit.

15. — *Gratia.* Rom., VIII, 28 : « Diligentibus Deum », et par conséquent, à ceux que Dieu aime, « omnia cooperantur in bonum », même la mort qui semble prématurée aux yeux des hommes. Dans le grec, les mots « saints » et « élus » sont intervertis.

16. — *Mortuus,* καμὼν, fatigué, euphémisme familier à Homère pour désigner la mort. Comme cette expression ne se lit qu'ici, et XV, 9, plusieurs commentateurs lui préfèrent θανών, qui se trouve dans différents manuscrits, et a plus de rapport avec le mot ζῶντας qui vient ensuite. — *Celerius consummata,* ℣. 13. Le juste promptement arrivé à la perfection que Dieu lui destinait, est retiré de ce monde, et devient la condamnation du pécheur qui vit longtemps, 1° parce que ce dernier n'a pas su faire en de longues années ce que le juste a accompli en peu de temps; 2° parce que quand Dieu laisse longtemps l'impie heureux sur la terre, c'est un signe de réprobation.

17. — *Sapientis.* Ce sage est le juste et l'élu des versets précédents. — *Non intelligent,* II, 22. Ils s'étonneront qu'un homme, qu'ils sont bien forcés d'avouer meilleur qu'eux, meure si jeune, avant d'avoir pu goûter ce qu'ils appellent les plaisirs de la vie; ils n'auront pas l'idée que Dieu puisse attacher quelque prix à cette âme. — *Munierit,* ἠσφαλίσατο, pourquoi Dieu l'a mis en sûreté, contre les attaques des méchants, II, 19, et les atteintes du péché, IV, 11.

18. — L'auteur répète sa pensée, pour donner plus de solennité à son avertissement prophétique. — *Contemnent eum,* Dieu, le juste

19. Et ensuite, ils tomberont sans honneur, et seront parmi les morts dans une honte éternelle; le Seigneur les brisera, réduira leur orgueil au silence, les ébranlera de leurs fondements, et ils parviendront au comble de la désolation; ils seront plongés dans la douleur, et leur mémoire périra.

20. Ils viendront, saisis d'effroi, à la pensée de leurs offenses, et leurs crimes deviendront contre eux des accusateurs.

19. Et erunt post hæc decidentes sine honore, et in contumelia inter mortuos in perpetuum : quoniam disrumpet illos inflatos sine voce, et commovebit illos a fundamentis, et usque ad supremum desolabuntur; et erunt gementes, et memoria illorum peribit.

20. Venient in cogitatione peccatorum suorum timidi, et traducent illos ex adverso iniquitates ipsorum.

CHAPITRE V

Désillusion des impies à la vue des justes, dans l'autre vie (ẏẏ. 1-2). — Leurs réflexions tardives : ils se sont trompés (ẏẏ. 3-6); — ils se sont donné de la peine inutilement (ẏẏ. 7-8), — et leur vie a passé rapidement, sans qu'il leur en reste aucun fruit (ẏẏ. 9-13). — Sort différent des impies et des justes (ẏẏ. 14-17). — Vengeance de Dieu et de la création toute entière contre les méchants (ẏẏ. 18-24).

1. Alors les justes se lèveront avec une grande assurance contre ceux

1. Tunc stabunt justi in magna constantia adversus eos qui se an-

---

ou sa fin. Gr. : ἐξουθενήσουσιν, sans complément; ils se moqueront, ils ne tireront de ce qu'ils voient aucune conséquence pratique qui leur soit profitable. — *Dominus irridebit.* C'est la moquerie divine déjà annoncée par Salomon, Prov., I, 26; Ps. II, 4.

19. — *Decidentes,* πτῶμα, ce qui est tombé, expression grecque désignant le cadavre; « sicut poma ab arbore excussa et in terram cadentia, vel sicut arbor evulsis radicibus in humum projecta. » Nannius. — *Inter mortuos in perpetuum,* les morts de la mort éternelle, les damnés. — *Disrumpet inflatos,* il les brisera πρηνεῖς, la tête en bas, « præcipites. » Le latin a traduit comme si le mot venait de πρήθω, au lieu de πρηνίζω. — *Sine voce.* Le silence de la confusion succède à leurs discours blasphématoires. — *Commovebit* « dejectos omni spe, et in æternum alienatos a vita Dei. Eph., IV, 18. » Boss. — *Desolabuntur.* En grec, « ils seront ruinés jusqu'à la dernière extrémité », jusque dans leurs dernières espérances. — *Gementes,* ἐν ὀδύνῃ, tandis que les justes sont ἐν εἰρήνῃ. — *Peribit,* Ps. IX, 6; Prov., X, 7. Ce tableau, où les expressions sont accumulées pour décrire le malheur des impies, représente seulement l'état où ils seront au moment de la mort, mort honteuse, qui ne laissera rien d'eux-mêmes sur la terre, et les placera devant le suprême tribunal.

20. — *Timidi.* « Tremens factus sum ego, et timeo, dum discussio venerit, atque ventura ira. » Off. Defunct. 9um Resp.

Quantus tremor est futurus,
Quando judex est venturus
Cuncta stricte discussurus!

Pros. Defunct.

Si tels sont les sentiments que l'Eglise suppose à ses enfants, quelle sera la frayeur des réprouvés! — *Traducent,* ἐλέγξει, les accuseront, les condamneront. — *Ex adverso,* comme malgré eux : leurs crimes deviendront autant d'accusateurs.

4° Les bons et les méchants après la mort.

a. *Jugement de la conscience.* ẏẏ. 1-15.

Chap. v. — 1. — Ce chapitre nous révèle les sentiments des méchants, quand leur apparaîtra soudain la terrible réalité de l'autre vie. Les derniers versets nous indiquent que l'auteur a voulu décrire ici le jugement der-

gustiaverunt, et qui abstulerunt labores eorum.

2. Videntes turbabuntur timore horribili, et mirabuntur in subitatione insperatæ salutis;

3. Dicentes intra se, pœnitentiam agentes, et præ augustia spiritus gementes : Hi sunt quos habuimus aliquando in derisum, et in similitudinem improperii.

4. Nos insensati vitam illorum

qui les ont opprimés, et qui ont ravi le fruit de leurs travaux.

2. Les méchants à cette vue seront épouvantés d'une horrible frayeur, et s'étonneront de voir soudain ceux dont ils n'attendaient point le salut;

3. Ils diront en eux-mêmes, saisis de regret, et gémissant dans le serrement de leur cœur : Voici donc ceux dont nous nous sommes autrefois moqués, et qui ont servi de thème à nos outrages.

4. Insensés que nous étions, nous

---

nier, et sa description est d'autant plus saisissante que les expressions dont il se sert sont plus mesurées. Toutefois, cette grande scène ne devant être que la reproduction et la publication de tous les jugements particuliers, la plupart des traits du tableau peuvent convenir au moment qui suit la mort de chaque homme : c'est à cet instant que les méchants pousseront leur premier cri de désespoir : « Ergo erravimus! » — *Justi*. En grec, il n'y a qu'un seul juste, représentant tous les autres. — *In magna constantia*, παῤῥησίᾳ, car alors, ils auront leur *goel*. — *Qui abstulerunt*, ἀθετούντων, qui ont rendu inutiles, qui ont rejeté leurs travaux. Avec le verbe de la Vulgate, il faut entendre par ces travaux le fruit matériel de leurs peines, « victum quantovis labore partum », Boss. C'est, en effet, la seule chose que les méchants puissent ravir aux justes. Le verbe grec exige la même explication, si on le prend dans le sens de « rendre inutile »; mais beaucoup l'entendent au sens figuré : « qui ont méprisé leurs travaux », c'est-à-dire, qui se sont moqués de la peine qu'ils se donnaient pour assurer leur sort éternel. Ce second sens concorde mieux avec les passages où nous avons vu précédemment les méchants opprimer les justes, II, 10, « angustiaverunt », et se moquer d'eux, II, 17, « abstulerunt », i. e. « irriserunt. » Ce fruit des travaux des justes, c'est encore « tout le bien que le bon exemple de leur vie édifiante et leur zèle pour attirer les hommes à Dieu procuraient, et que les impies ont étouffé par leurs discours. » Duguet.

2. — *Videntes turbabuntur*. Cette confrontation sera bien de nature à épouvanter les impies. « Spectabitur illic a nobis semper qui hic nos spectavit ad tempus, et in persecutionibus factis oculorum crudelium brevis fructus perpetua visione compensabitur. » S. Cyprien, lib. ad Demetr. 24. — *Timore horribili*. « La vérité les poursuit. Ah! te trouverons-nous toujours partout, ô vérité persécutante? Oui, jusqu'au fond de l'abîme ils la trouveront : spectacle horrible à leurs yeux, poids insupportable sur leur conscience, flamme toujours dévorante dans leurs entrailles. » Boss. S. sur la Préd. évangélique, 3e part.

> Mais, o moment terrible, o jour épouvantable,
> Où la mort saisira ce fortuné coupable
> Tout chargé des liens de son iniquité.
> J. B. Rouss. Od. sacr.

— *Insperatæ salutis*. Luc, XVI, 20. Gr. : « ils seront dans la stupeur sur le paradoxe du salut », c'est-à-dire, sur ce qu'il y a pour eux d'inexplicable et d'innattendu dans le salut des justes.

3. — *Dicentes*, d'après le grec : « dicent » — *Intra se*; ils sont, en effet, « sine voce », IV, 19. Grimm préfère traduire : « ils diront entre eux »; mais la désillusion des méchants leur est commune à tous, ils sentent vivement leur situation et les sentiments qu'ils vont exprimer envahissent leur âme dès le jugement particulier; c'est donc plutôt « en eux-mêmes » qu'il faut traduire. Leurs réflexions sont la contre-partie exacte des discours qu'ils tenaient sur la terre, II. 1-20. — *Pœnitentiam agentes*, μετανοοῦντες, changeant d'avis. « Non potest eis displicere peccatum, inquantum est culpa, sed solum displicet eis pœna quam patiuntur, ratione cujus aliquam pœnitentiam, sed infructuosam habent... Unde talis pœnitentia non est cum spe veniæ, sed cum desperatione. » S. Thom., 3, 86. 1. — *Angustia spiritus*, la suffocation, effet d'un violent sentiment de crainte. — *In similitudinem*, εἰς παραβολὴν, משל, *mashal*, Ps. XLIV, 15; LXVIII, 12, « le proverbe de l'opprobre », c'est-à-dire, le type proverbial de la sottise et de l'ignominie.

4. — *Nos insensati*. Luc, XII. 20. — *Insa-*

pensions qu'ils vivaient dans la folie, et mouraient dans le déshonneur.

5. Et les voici au nombre des enfants de Dieu, et admis parmi les saints.

6. Nous nous sommes donc écartés du chemin de la vérité, ce n'est pas la lumière de la justice qui a lui pour nous, ni le soleil de l'intelligence qui s'est levé sur nous.

7. Nous nous sommes fatigués dans la voie de l'iniquité et de la perdition, nous avons marché par des sentiers difficiles, et nous n'avons point connu la voie du Seigneur.

8. A quoi nous a servi l'orgueil? De quel profit nous fut l'arrogance des richesses?

9. Toutes ces choses ont passé

æstimabamus insaniam, et finem illorum sine honore;

Supr. 3, 2.

5. Ecce quomodo computati sunt inter filios Dei, et inter sanctos sors illorum est.

6. Ergo erravimus a via veritatis, et justitiæ lumen non luxit nobis, et sol intelligentiæ non est ortus nobis.

7. Lassati sumus in via iniquitatis et perditionis, et ambulavimus vias difficiles, viam autem Domini ignoravimus.

8. Quid nobis profuit superbia? aut divitiarum jactantia quid contulit nobis.

9. Transierunt omnia illa tanquam

---

niam, μανίαν. — *Sine honore.* Ils ont même travaillé à déshonorer la fin du juste, II, 20.

5. — *Filios Dei, sanctos,* c'était le sujet de l'espérance des justes, et de la moquerie des impies, II, 13, 15, 18. « Filii Dei vocabuntur. » Matth., V, 9.

6. — *Ergo erravimus.* Cri de suprême désespoir des damnés. — *Ergo*, c'est une décision sans appel, une nécessité absolument inévitable et un mal à jamais irréparable, car « toutes les actions de la vie sont réparables, excepté la dernière qu'aucun procédé, même surnaturel, ne peut réparer. » Faber. Conf. spir., la Mort. 1. — *Erravimus.* « De là, quel dépit dans le cœur de ce malheureux, frappé d'une malédiction qu'il pouvait prévenir, et dont il ne lui est plus possible de se relever; dépit contre Dieu qui se rend inexorable à tous ses vœux et inaccessible à toutes ses poursuites; contre lui-même, parce que lui-même a commencé ce funeste divorce et qu'il en est l'auteur. » Bourdal. Damn. étern. I. P. — *Justitiæ lumen,* la loi qui éclaire l'homme dans le chemin du bien, « quia mandatum lucerna est, et lex lux. » Prov., VI, 23. — — *Sol intelligentiæ.* Ce dernier mot manque dans le grec. Ce soleil est la lumière divine qui illumine toutes les intelligences, mais que peuvent obscurcir et même éteindre dans l'âme de l'homme les passions mauvaises. — *Non est ortus nobis.* Eph., IV, 18. A parler plus justement, ce n'est pas le soleil qui ne s'est pas levé, ce sont les méchants qui ont obstinément fermé les yeux à la lumière.

7. — *Lassati sumus,* ἐνεπλήσθημεν, « satiati sumus viis iniquitatis. » La Vulgate marque le résultat que les impies ont obtenu en prenant toutes leurs aises, ils se sont fatigués au sein de leurs joies, et leurs peines ont été infructueuses. « Nos passions ont toujours été mille fois plus pénibles pour nous que n'eussent pu être les vertus les plus austères; et il nous en a plus coûté pour nous perdre qu'il ne nous en eût coûté pour nous sauver et mériter de monter aujourd'hui avec les élus dans le séjour de l'immortalité. » Massillon. Sur le Bonh. des Just., in fin. — *Vias difficiles.* Gr.: « des déserts sans chemin. » Jér., XII, 10: מדבר שממה, *midebbar shemamah.* Cf. Ps. XIII, 3; Prov., XV, 19. — *Ignoravimus.* De cette ignorance pratique qui n'exclut ni la connaissance théorique du devoir, ni la responsabilité.

8. — *Superbia,* ὑπερηφανία, *jactantia,* ἀλαζονεία. Grimm emprunte à Tittmann (De synonym. in N., T., p. 73.) l'explication de ces deux mots: « ἀλαζονεία, in verbis magis est ostentatio; ὑπερηφανία, superbia, cum aliorum contemptu et contumelia conjuncta... Ille risum plerumque, raro odium movet, hic contemptum eorum, quos contemnit, odium, iram excitat ». — *Divitiarum :*

Que deviendront alors, répondez, grands du monde,
Que deviendront ces biens où votre espoir se fonde,
Et dont vous étalez l'orgueilleuse moisson?
J. B. Rouss. Od. sacr.

umbra, et tanquam nuntius percurrens,

I Par. 29, 15; *Supr.* 2, 5.

10. Et tanquam navis quæ pertransit fluctuantem aquam; cujus, cum præterierit, non est vestigium invenire, neque semitam carinæ illius in fluctibus :

Prov. 30, 19.

11. Aut tanquam avis quæ transvolat in aere, cujus nullum invenitur argumentum itineris, sed tantum sonitus alarum verberans levem ventum, et scindens per vim itineris aerem; commotis alis transvolavit, et post hoc nullum signum invenitur itineris illius.

12. Aut tanquam sagitta emissa in locum destinatum, divisus aer continuo in se reclusus est, ut ignoretur transitus illius;

13. Sic et nos nati continuo desivimus esse, et virtutis quidem nullum signum valuimus ostendere; malignitate autem nostra consumpti sumus.

14. Talia dixerunt in inferno, hi qui peccaverunt :

15. Quoniam spes impii tanquam lanugo est quæ a vento tollitur; et

comme l'ombre, comme le messager qui se hâte,

10. Comme le navire qui fend les flots agités, et qui, après son passage, ne laisse aucune trace reconnaissable du chemin qu'il s'est ouvert;

11. Ou comme l'oiseau qui traverse les airs, sans qu'on puisse retrouver aucun vestige de sa route; on n'entend que le bruit de ses ailes qui frappent l'air léger, et s'y frayent un chemin avec effort; mais lorsqu'en agitant ses ailes il s'est envolé, on ne voit plus aucune trace de son passage;

12. Ou comme la flèche lancée vers son but; l'air qu'elle a fendu s'est aussitôt refermé sur elle, et l'on ne sait plus par où elle a passé.

13. Ainsi nous-mêmes, nous étions à peine nés, qu'aussitôt nous avons cessé d'être: nous n'avons pu montrer aucune trace de vertu, et nous avons été consumés au milieu de nos iniquités.

14. Voilà le langage des pécheurs dans l'enfer.

15. L'espérance de l'impie est en effet, comme le flocon de laine que

---

9. — *Tanquam umbra,* II, 5.

> Ubi nunc imago rerum,
> Ubi sunt opes potentum,
> Quibus occupare captas
> Animas fuit voluptas.
>
> Tyro Prosp. ad Uxor.

— *Nuntius.* Dans le Grec, l'abstrait pour le concret : comme une nouvelle qui passe.

10. — *Non est vestigium.* Le sillage qui persiste un instant après son passage se confond bientôt avec la surface de l'eau. — *Carinæ,* τρόπιος. C'est à tort que quelques manuscrits grecs portent πορειάς, visiblement emprunté au verset suivant. « Instabilibus ventis, et navigii mare secantis vestigiis... magis fidendum, quam præsenti hominum prosperitati. » S. Greg. Naz., Or. De paup. amand.

11. — *Tanquam avis.* Cette comparaison, comme la précédente, est empruntée à Prov. XXX, 19. — *Scindens.*

> Illa levem fugiens raptim secat æthera pennis.
>
> Virg. Georg. I, 40.

12. — *In locum destinatum,* ἐπὶ σκοπὸν. Job emploie la même image. IX, 25. 26.

13. — *Desivimus esse,* ἐξελίπομεν, nous nous sommes éclipsés :

> J'apparus un jour, et je meurs. Gilbert.

— *Virtutis signum.* Les impies se sont seulement préoccupés de laisser après eux « signa lætitiæ, » II, 9, et à présent, selon l'énergique expression de Perse :

> Virtutem videant, intabescantque relicta.

14. — *Talia dixerunt.* Verset qui n'est pas dans le grec.

15. — *Lanugo.* Dans le grec actuel, χοῦς,

le vent emporte, comme l'écume légère que disperse la tempête, comme la fumée qu'un souffle dissipe, et comme le souvenir de l'hôte qui est reparti au bout d'un jour.

16. Mais les justes vivront éternellement, leur récompense est tenue en réserve par le Seigneur, et le Tout-Puissant pense à eux.

17. Ils recevront de la main du Seigneur une royauté magnifique et un splendide diadême; il les couvrira de sa droite, et les défendra de son saint bras.

18. Son zèle prendra son armure et armera toute la création pour se venger de ses ennemis.

19. Il revêtira pour cuirasse la justice, et prendra pour casque l'infaillible jugement;

20. Il se couvrira de l'équité comme d'un bouclier impénétrable;

tanquam spuma gracilis quæ a procella dispergitur et tanquam fumus qui a vento diffusus est; et tanquam memoria hospitis unius diei prætereuntis.

Ps. 1, 4; *Prov.* 10, 28 *et* 11, 7.

16. Justi autem in perpetuum vivent, et apud Dominum est merces eorum, et cogitatio illorum apud Altissimum.

17. Ideo accipient regnum decoris, et diadema speciei de manu Domini; quoniam dextera sua teget eos, et brachio sancto suo defendet illos.

18. Accipiet armaturam zelus illius, et armabit creaturam ad ultionem inimicorum.

Ps. 17, 40; *Ephes.* 6, 13.

19. Induet pro thorace justitiam, et accipiet pro galea judicium certum.

20. Sumet scutum inexpugnabile, æquitatem;

---

poussière, Ps. I, 4, mais dans les meilleurs manuscrits, χνοῦς, duvet, image gracieuse et plus en rapport avec celles qui suivent. — *Spuma gracilis,* πάχνη, le givre, la neige qui est emportée par l'ouragan. La Vulgate suppose ἄχνη. Cette leçon a pour elle plusieurs manuscrits et est préférée par Grimm et Reusch. D'autres textes ont même ἀράχνη, toile d'araignée, ou ce que nous appelons : fil de la vierge. — *Fumus.* Ps. XXXVI, 20; LXVII, 2; Os., XIII, 3. — *Hospitis.* Cet hôte est un étranger qui passe; un ami, ne restât-il qu'un seul jour, laisserait un souvenir plus durable.

b. ***Jugement de Dieu, pour les bons.*** ℣℣. 16-17 — ***pour les méchants.*** ℣℣. 18-24.

16. — *In perpetuum.* C'est l'éternité qui mesure aussi bien le bonheur des saints que le malheur des réprouvés. — *Vivent,* de la vraie vie, de la vie bienheureuse. — *Merces,* Apoc., XXII, 12. — *Apud Dominum* « de seipso verissimum largitorem. » S. Aug., Civ. Dei, X, 18. Gr. : ἐν κυρίῳ, dans le Seigneur lui-même. — *Cogitatio,* Ps. XXXIII, 16.

17. — *Regnum decoris,* par conséquent, une participation à la gloire même et au bonheur de Dieu : « Dominus regnavit, decorem indutus est. » Ps. XCII, 1. — *Brachio sancto suo.* Le grec a seulement : τῷ βραχίονι. — *Defendet,* ὑπερασπιεῖ, « objecto clypeo aliquem imparem suo adversario proteget et ejus periculum ad se transferet. » Nannius. C'est le rôle que Dieu prend vis-à-vis d'Abraham. Gen., XV, 1, et le titre qui lui est donné dans les Psaumes, où le même terme est employé pour rendre מָגֵן, *magen,* scutum, XVII, 3; XXX, 5; LXXXIII, 10, etc.

18. — *Zelus illius.* Gr. : il prendra pour armure son zèle, I, 10. — *Armaturam,* πανοπλίαν. Pour donner une idée de la puissance du Seigneur, la Sainte Ecriture le représente volontiers comme un guerrier armé de toutes pièces. Is., LIX, 17; LXVI, 16; Ps. VII, 13. — *Armabit creaturam.* Ezéch., XXXVIII, 18-23. « Dieu est plus grand que tout, aussi celui qui est impie envers lui supportera un plus grand châtiment, en rapport avec la grandeur de celui qu'il a offensé; non point que Dieu arme sa propre main. ἀλλὰ πάσης τῆς κτίσεως ἐπὶ τούτῳ ἀγανακτούσης καὶ φυσικῶς ἐπεξερχομένης. » Clem., Alex. Hom. XI, 10.

19. — *Certum,* ἀνυπόκριτον, véridique. Apoc., XV, 4.

20. — *Æquitatem.* Gr. : la sainteté. S Jean nous montre aussi Dieu châtiant les méchants au nom de sa sainteté : « Justus es, Domine, qui es, et qui eras sanctus, qui hæc judicasti. » Apoc., XVI, 5.

21. Acuet autem duram iram in lanceam, et pugnabit cum illo orbis terrarum contra insensatos.

22. Ibunt directe emissiones fulgurum, et tanquam a bene curvato arcu nubium exterminabuntur, et ad certum locum insilient.

23. Et a petrosa ira plenæ mittentur grandines, excandescet in illos aqua maris, et flumina concurrent duriter.

24. Contra illos stabit spiritus virtutis, et tanquam turbo venti dividet illos; et ad eremum perducet

21. Il aiguisera comme une lance son implacable colère, et tout l'univers combattra avec lui contre les insensés.

22. Les éclats de la foudre partiront droit sur eux, et projetés des nues, comme d'un arc bien tendu, fondront au but marqué.

23. Une colère sans compassion les accablera de grêles, l'eau de la mer bouillonnera sur eux, et les fleuves se précipiteront avec furie.

24. Un vent violent s'élèvera contre eux, et les dispersera comme un tourbillon; leur iniquité changera

---

21. — *Duram* ἀπότομον, taillée, et au figuré, dure, inexorable. — *In lanceam.* en grec : « in romphæam, » en glaive. — *Pugnabit cum illo.* « Non totus orbis terrarum contra insensatos pugnaret, si solummodo spirituali pœna et non corporali punirentur. » S. Thom., Suppl., 97, 5. « Dans l'exercice de la justice divine, on voit quelquefois les créatures paraître et prêter à Dieu leur concours. C'est qu'en faussant son rapport avec Dieu, principe et loi de toutes choses, le pécheur, dans la mesure de son péché, a pareillement faussé ses relations avec ces choses. Par le seul fait de leur docilité et de leur fidélité à Dieu, elles deviennent donc, elles aussi, hostiles à ce pécheur. » Mgr Gay, Vie et Vert., 2, p. 290. S. Paul nous enseigne, en effet, Rom., VIII, 20-22, que la création matérielle a été asservie par la faute du premier homme, et qu'elle attend avec impatience que Dieu reconnaisse ses enfants, afin de se tourner ensuite contre ses ennemis.

22. — *Directe,* probablement pour « directæ », εὔστοχοι. — *Emissiones fulgurum.* II Reg., XXII, 15; Ps. XVII, 15; CXLIII, 6; Habac., III, 11. — *Curvato,* εὐκύκλου, bien arrondi, bien bandé. Dans les passages cités, la foudre est aussi comparée aux flèches de l'arc. — *Exterminabuntur et,* deux mots qui ne sont pas dans le grec. *Exterminabuntur* paraît n'être qu'une seconde traduction du verbe grec, et doit être entendu dans le sens de « in terminum mitti. »

23. — *A petrosa ira,* πετροβόλου, « lapidante, » Boss., une colère qui lance des pierres. La colère est ici comparée à une arme de guerre, la baliste. Dans le latin, l'expression est affaiblie, et la colère est représentée comme ayant la dureté et l'inflexibilité de la pierre. *Petrosa,* quoique rendant imparfaitement le grec, rappelle toutefois une expression semblable des Proverbes, XIX, 19; גרל־חמה, *grol-chemah,* lapidosus ira, id est, durus ira, aspere scruposus iracundia. — *Grandines,* Jos., X, 11; Ezéch., XIII, 11; Apoc., VIII, 7; XI, 19; XVI, 21. La grêle apparaît toujours dans la Sainte Ecriture comme un châtiment venant de Dieu; il est vrai qu'en Orient elle est bien plus terrible que dans nos contrées. — *Excandescet.* Dans la description de la fin du monde, rapportée par S. Luc, XXI, 25, la mer joue aussi un rôle terrible : « In terris pressura gentium, præ confusione maris et fluctum. » Exod., XIV, 26. — *Concurrent.* συγκλύσουσι, engloberont.

24. — *Spiritus virtutis,* πνεῦμα δυνάμεως, comme le « spiritus vehemens » de la Pentecôte. Act., II, 2. Ce vent n'est pas le vent ordinaire de la nature, autrement on ne le comparerait pas au tourbillon; c'est le souffle de la colère divine, dont la vengeance enveloppera les coupables *tanquam turbo.* Jér., XXIII, 18. — *Ad eremum.* Le péché qui a déjà fait sentir ses atteintes à la création matérielle, sera ainsi la cause de ce bouleversement final. Il importe peu de savoir si, pour cette catastrophe dernière, Dieu interviendra extraordinairement, ou se servira d'un cataclysme géologique semblable à ceux qui ont précédé l'apparition de l'homme sur la terre; les causes secondes sont aux mains de Dieu, et que la nature agisse alors en vertu des lois physiques qui lui ont été posées, ou se soulève sur un ordre direct du Créateur, il est toujours vrai de dire que « pugnabit cum illo orbis terrarum. » En tout cas, S. Pierre nous apprend, II Ep., III, 7, 10, que cette destruction se fera par le feu, et l'Eglise, dans sa liturgie, reproduit la même idée. « Dum veneris judicare sæculum per ignem. » L'auteur de la Sagesse ne dit pas que la terre sera anéantie, mais seulement qu'elle sera réduite

la terre entière en désert, et leur malice renversera le trône des puissants.

omnem terram iniquitas illorum, et malignitas evertet sedes potentium.

CHAPITRE VI

Exhortation aux princes : ils tiennent de Dieu leur puissance (℣℣. 1-4). — Mais il leur sera demandé compte de son usage, et leur châtiment sera en proportion de leur grandeur ℣℣. 5-9). — Qu'ils cherchent donc leur salut dans la sagesse (℣℣. 10-12). — La sagesse va elle-même au-devant de l'homme (℣℣. 13-17). — et elle conduit par dégrés jusqu'au royaume éternel (℣℣. 18-23). — L'auteur du livre va communiquer libéralement la science de la sagesse, pour le bonheur des rois et des peuples (℣℣. 24-27).

1. La sagesse vaut mieux que la force, et l'homme prudent est préférable au puissant.

2. Ecoutez donc, rois, et comprenez : apprenez, juges des confins de la terre.

3. Prêtez l'oreille, vous qui avez les foules sous la main, et qui vous complaisez dans les masses des nations.

4. Car la puissance vous a été donnée par le Seigneur, et la force

1. Melior est sapientia quam vires; et vir prudens quam fortis.
Ecclé. 9, 18.

2. Audite ergo, reges, et intelligite : discite, judices finium terræ.

3. Præbete aures, vos qui continetis multitudines, et placetis vobis in turbis nationum;

4. Quoniam data est a Domino potestas vobis, et virtus ab Altissimo

---

à l'état de désert. Ce point est conforme à l'enseignement des autres livres sacrés, qui nous indiquent la même transformation Is., LXV, 17; II Pet., III, 13; Apoc., XXI, 1. « Peracto judicio, tunc esse desinet hoc cœlum et hæc terra, quando incipiet esse cœlum novum et terra nova. Mutatione namque rerum, non omnimodo interitu, transibit hic mundus... Figura enim præterit, non natura. » S. Aug., De Civ. Dei, XX, 14. Cf. Lessius, Perf. Div., XIII, 23. — *Sedes potentium*. La place que les puissances contraires à Dieu, le démon en particulier, avaient usurpée.

II. La Sagesse guide la vie.

1° La sagesse recommandée aux princes.

a. *Responsabilité du pouvoir*. ℣℣. 1-11.

1. — Ce verset, qui ne se trouve pas dans le grec, est un emprunt fait à Prov., XVI, 32; XXIV, 5; Ecclé., IX, 16. Nannius croit que c'est un titre ou une épigraphe ajoutée dans quelques manuscrits, et insérée ensuite dans le texte même. — *Sapientia* « habet judicium de omnibus aliis virtutibus intellectualibus, et ejus est ordinare omnes, et ipsa est quasi architectonica respectu omnium. » S. Thom., 1a 2æ, LXVI, 5.

2. — *Reges*. L'auteur, qui s'est adressé aux rois depuis le début du livre, va les interpeller plus directement encore. Ce verset rappelle Ps. II, 10. — *Judices finium terræ*. Les mêmes que ceux dont parle I, 7. L'avertissement s'adresse aux princes des pays les plus lointains et a ceux de la terre entière, quelle que soit l'étendue de leur empire, n'eût-il d'autres limites que celles du monde connu.

3. — *Præbete aures*, ἐνωτίσασθε, locution étrangère aux classiques, mais fréquente dans les Septante. Grimm. — *Continetis*, κρατοῦντες. — *Et placetis*. Gr. : « vous enorgueillissant dans les foules des nations. » Ces princes qui commandent aux extrémités de la terre, et qui dominent la multitude des nations sont les Romains, depuis longtemps en paix avec l'Egypte au moment où écrivait l'auteur.

4. — *A Domino potestas*. C'est la doctrine de Salomon, Prov., VIII, 15, de Daniel, II, 20, 21, 37, de S. Paul, Rom., XIII, 1-6, de S. Pierre,

qui interrogabit opera vestra, et cogitationes scrutabitur.

Rom. 13, 1.

par le Très-Haut, qui examinera vos œuvres, et sondera vos pensées :

5. Quoniam cum essetis ministri regni illius, non recte judicastis nec custodistis legem justitiæ, neque secundum voluntatem Dei ambulastis.

5. Parce qu'étant les ministres de son royaume, vous n'avez pas jugé équitablement, ni observé la loi de la justice, ni marché selon la volonté de Dieu.

6. Horrende et cito apparebit vobis; quoniam judicium durissimum his qui præsunt, fiet.

6. Son apparition sera pour vous épouvantable et soudaine, et ceux qui commandent aux autres seront jugés avec une extrême rigueur.

7. Exiguo enim conceditur misericordia; potentes autem potenter tormenta patientur.

7. Car, envers le petit, on use de miséricorde, mais les puissants auront à souffrir de puissants tourments.

8. Non enim subtrahet personam cujusquam Deus, nec verebitur magnitudinem cujusquam; quoniam

8. Dieu ne soustraira personne, et ne reculera devant aucune grandeur; il est le créateur des grands

---

I Ep. II, 13-15, de Notre Seigneur lui-même, Joan., XIX, 11. — *Interrogabit.* Les rois seront, comme les simples mortels, cités au tribunal de Dieu, car « pour être assis sur des trônes, ils n'en sont pas moins sous sa main et sous son autorité suprême. » Boss., Or. fun. Henr. d'Angl. — *Opera vestra,* « non adulatores vestros » Boss.

5. — *Ministri.* II Par. XIX, 6. Jésus-Christ « règne par sa puissance dans toute l'étendue de l'univers; mais il a établi les rois chrétiens pour être les principaux instruments de sa puissance. C'est à eux qu'appartient la gloire de faire régner Jésus Christ : ils doivent le faire régner sur eux-mêmes, ils doivent le faire régner sur leurs peuples. » Boss. S. sur les dev. des Rois, Ex. Les rois qui vivaient avant l'incarnation étaient dans les mêmes obligations vis-à-vis de Dieu. — *Non recte judicastis,* ce qui s'applique surtout aux rois païens qui ont tant abusé de leur pouvoir. — *Legem justitiæ,* en grec seulement : νόμον, la loi naturelle, inscrite dans tous les cœurs. — *Voluntatem Dei,* manifestée par cette loi, ou par des interventions directes de Dieu, comme pour le pharaon d'Egypte aux jours de Moïse.

6. — *Horrende.* Heb., X, 31. — *Apparebit,* Gr. : il fondra sur vous, I Thess., V, 3. — *Durissimum,* en rapport avec la grandeur de leurs devoirs, et la multiplicité des grâces d'état que Dieu leur a départies pour les remplir; sur quoi Origène fait cette réflexion : « Hæc si cogitarent homines, principatus non ambirent. » Hom. 20.

7. — *Exiguo.* Gr. : car le petit est digne de miséricorde, συγγνωστός ἐλέους. — *Tormenta patientur,* ἐτασθήσονται, seront châtiés. C'est le mot employé par Gen., II, 17 : ἤτασεν נגע, *nagah,* ὁ Θεὸς τὸν Φαραὼ ἐτασμοῖς μεγάλοις. « Ce n'est pas que le Seigneur rejette les grands et les puissants, puisqu'il est puissant lui-même, ou que le rang et l'élévation soient auprès de lui des titres odieux qui éloignent ses grâces, et fassent presque tout seuls notre crime... Mais je dis que les péchés des grands et des puissants ont deux caractères d'énormité qui les rendent infiniment plus punissables devant Dieu que les péchés du commun des fidèles : le scandale et l'ingratitude. » Massillon, P. C., XI[e] Serm. 1[re] P.

8 — *Non subtrahet.* Gr. : le maître de tout ὑποστελεῖται, ne craindra personne. — *Magnitudinem.* Toute grandeur vient de Dieu, qui seul est grand, à parler absolument. « Dieu est nommé grand, à cause de sa propre grandeur qui se communique à tout ce qui est grand, qui se répand et s'étend sur toute grandeur, embrasse tout lieu, excède tout nombre, et franchit toute limite. » S. Denis, Noms Div., IX, 2. — *Pusillum et magnum.* Dieu a donné a chacun non seulement l'existence, mais aussi la petitesse ou la grandeur, comme il l'a jugé à propos. C'est la raison fondamentale de son souverain domaine, aussi bien sur les rois que sur le dernier des hommes. — *Æqualiter,* ὁμοίως, « non quia æqualia bona sua cura omnibus dispensat, sed quia ex æquali sapientia et bonitate omnia administrat. » S. Thom., I, XX, 3. « Ce qui inspire toujours ces actes, d'ailleurs, si divers, et ces dons si inégaux, c'est une charité sincère et

comme des petits, et il prend de tous un soin égal.

pusillum et magnum ipse fecit, et æqualiter cura est illi de omnibus.

Deut. 10, 17; *II Par.* 19, 7; *Eccli.* 33, 15; *Act.* 10, 34; *Rom.* 2, 11; *Gal.* 2, 6; *Ephes.* 6, 9; *Coloss.* 3, 25; *I Petr.* 1, 17.

9. Plus on est grand, plus sont grands les supplices dont on est menacé.

10. C'est donc à vous, rois, que je m'adresse, pour vous apprendre la sagesse et vous sauver de la ruine.

11. Ceux qui observent justement la justice seront justifiés, et ceux qui auront appris ce que j'enseigne trouveront de quoi se défendre.

12. Concevez donc un ardent désir pour mes paroles, aimez-les, et vous y trouverez votre instruction.

13. La sagesse est lumineuse et ne se ternit jamais; on la voit facilement quand on l'aime, et on la trouve quand on la cherche.

14. Elle prévient ceux qui la désirent, et se montre à eux la première.

9. Fortioribus autem fortior instat cruciatio.

10. Ad vos ergo, reges, sunt hi sermones mei, ut discatis sapientiam, et non excidatis.

11. Qui autem custodierint justa juste, justificabuntur; et qui didicerint ista, invenient quid respondeant.

12. Concupiscite ergo sermones meos, diligite illos, et habebitis disciplinam.

13. Clara est, et quæ nunquam marcescit sapientia, et facile videtur ab his qui diligunt eam, et invenitur ab his qui quærunt illam.

14. Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat.

---

très-grande pour chacun, et, ce qui les règle invariablement, c'est une équité parfaite envers tous. Dieu donne précisément à chacune de ses créatures ce que réclament sa prédestination, sa grâce et même sa vraie et bonne nature. » Mgr Gay, Vie. et Vert. 2. p. 522. — *Cura est,* προνόεῖ, « providet », affirmation positive de la Providence de Dieu.

9. — *Cruciatio,* ἔρευνα, examen, ce qui aboutit toujours au châtiment pour le méchant, ℣. 7.

10. — *Sapientiam.* Cette sagesse est, d'après ℣. 5, la connaissance pratique des devoirs de la royauté et de la volonté divine. — *Excidatis,* παραπέσητε, que vous ne tombiez point. L'instruction n'a pas pour but d'apprendre seulement aux rois à conserver leur trône, mais surtout à vivre de façon à régner aussi dans le ciel, ℣. 22; la chute dont il est ici parlé se doit donc prendre au sens moral.

11. — *Justa.* Gr. : « Ceux qui auront observé saintement les choses saintes seront sanctifiés. » Ces choses saintes et justes sont la volonté de Dieu, ℣. 5, et la sagesse, ℣. 10. — *Didicerint,* d'une connaissance qui se traduise par la pratique du devoir. — *Quid respondeant,* ἀπολογίαν, la justification auprès du tribunal de Dieu.

b. *Comment trouver la sagesse.* ℣℣. 12-17.

12. — *Diligite.* Gr. : « Désirez-les, et vous serez enseignés », vous acquerrez la discipline, la vraie manière de vous conduire. C'est, en effet, dans la loi de Dieu, et non dans les conceptions humaines, que le prince doit chercher ses inspirations.

13. — *Clara,* λαμπρὰ, brillante comme une lumière, II Pet., I, 19. — *Nunquam marcessit,* ἀμάραντος, comme la couronne qu'elle fait mériter, I Pet., IV, 4, V, 4. — *Facile videtur,* Prov., I, 20, 21, VIII, 2, 3. Quand Job dit de la Sagesse : « Abscondita est ab oculis omnium viventium », XXVIII, 21, il parle de ce que l'intelligence de l'homme peut atteindre par ses seules forces; loin d'être facilement visible, la sagesse serait inaccessible à l'homme, si d'elle-même elle ne venait se révéler à lui. — *Invenitur.* « Consideratio quærat, oratio expetat, mereatur vita, puritas assequatur. » S. Bern. De Consid. V, 3.

14. — *Præoccupat.* Gr. : Prævenit concupiscentes, ut prænoscatur. Eccli., XV, 1; Apoc., III. 20. « Nos quæsisti, non quærentes te; quæsisti autem, ut quæreremus te. » S. Aug., Conf., XI, 2. « Ipse dat occasionem, ipse creat affectionem, desiderium ipse consummat... Ejus amor nostrum præparat et

15. Qui de luce vigilaverit ad illam, non laborabit : assidentem enim illam foribus suis inveniet.

16. Cogitare ergo de illa, sensus est consummatus : et qui vigilaverit propter illam, cito securus erit.

17. Quoniam dignos se ipsa circuit quærens, et in viis ostendit se illis hilariter, et in omni providentia occurit illis.

18. Initium enim illius, verissima est disciplinæ concupiscentia.

15. Celui qui dès le matin est vigilant pour la chercher n'aura point de peine à prendre, car il la trouvera assise à sa porte.

16. Penser à elle, c'est la perfection de la prudence, et celui qui veillera pour l'acquérir sera bientôt en repos;

17. Parce qu'elle-même va de tous côtés à la recherche de ceux qui sont dignes d'elle, elle se montre joyeusement à eux sur les chemins, et va au-devant d'eux avec une merveilleuse prévenance.

18. Le commencement de la sagesse est un désir très-sincère de l'instruction.

---

remunerat... In hoc est mirum, quod nemo te quærere valet, nisi qui prius invenerit. » S. Bern., De Dilig. Deo. Le don de la Sagesse est donc une grâce prévenante, qui, ensuite accompagne l'homme pour l'aider à vivre d'une manière digne du don qu'il a reçu. « Tua nos gratia semper et præveniat, et sequatur ; ac bonis operibus jugiter præstet esse intentos. » Collect., XVI, post. Pent.

15. — *Vigilaverit*. Prov., VIII, 17, 34. — *Assidentem,* πάρεδρον, reproduction de Prov., I, 21 (LXX) : ἐπὶ δὲ πύλαις δυναστῶν παρεδρεύει. Les rois, à cause de la multiplicité et de la gravité de leurs devoirs, ont encore plus besoin que les particuliers de trouver facilement la Sagesse.

16. — *Sensus consummatus :* la perfection de la prudence. Prov., X, 23 (LXX).— *Securus erit*. Ibid. II, 11 ; III, 23; IV, 6. Gr.: ἀμέριμνος sans inquiétude.

17. — *Dignos se ipsa,* d'une dignité qui est elle-même le don de Dieu ; car « tales nos amat Deus, quales futuri sumus ipsius dono, non quales sumus nostro merito. » Conc. Arausican. II, can. 12. — *In viis*. Prov., VIII, 2. — *Hilariter,* εὐμενῶς. — Tout ce passage, depuis ℣. 12, doit être entendu de la Sagesse personnifiée par l'auteur du livre, et aussi de Dieu et de son divin Fils, la Sagesse personnelle. Les traits qui composent ce tableau sont tous empruntés au livre des Proverbes, où ils appartiennent principalement à la divine figure du Fils de Dieu. Grimm s'appuie précisément sur cette raison, pour ne voir ici qu'une prosopopée poétique et oratoire : mais seuls, les Pères et les Docteurs de l'Eglise sont les interprètes autorisés des mystères renfermés dans les livres sacrés; or, dans les passages cités de l'ouvrage de Salomon, ils ont reconnu le Verbe de Dieu, et sur cet endroit de la Sagesse, S. Augustin s'exprime en ces termes : « Caritas Dei inspirata Spiritu Sancto perducit ad Filium, id est, ad sapientiam Dei per quam Pater ipse cognoscitur. Nam si sapientia et veritas non totis animi viribus concupiscatur, inveniri nullo pacto potest. At si ita quæramus, ut dignum est, subtrahere sese atque abscondere a suis dilectoribus non potest... Amore quæritur, amore pulsatur, amore revelatur, amore denique in eo quod revelatum fuerit permanetur. » Et, après avoir cité les vers. 13-21, il interpelle les Manichéens : « Nonne ita posita et nondum intellecta, cuivis significant altum se quiddam et ineffabile continere? » De Mor. Eccles., XVII, 31, 32. Nous saluons donc ici, avec S. Augustin, le Fils de Dieu, la lumière véritable, ℣. 13, Joan., I. 9, lui qu'on a vu avec tant de facilité, ℣. 13, quand il s'est montré sur la terre, Bar., III. 38, dans l'unité personnelle du Verbe fait chair, Joan., I, 14 ; lui qui a prévenu sa créature, ℣. 14, en venant chercher et sauver ce qui avait péri, Luc, XIX, 10; lui qu'on a trouvé assis, ℣. 15, attendant l'âme qu'il devait convertir, Joan., IV, 6; lui enfin, qui parcourait les chemins de la Judée et de la Galilée, ℣. 17; Matth.. IV, 18 ; Luc, IX, 57 ; Joan., I, 36, VII, 1, multipliant partout les joyeuses apparitions de sa bénignité et de son amour pour les hommes, Tit. III, 4. Comment. à cette pensée, ne pas s'écrier, avec S. Bernard :

Quam bonus te quærentibus !
Sed quid invenientibus ?
Hymn de nom. Jesu, ad Mat.

---

c. *La Sagesse source de la vraie royauté.* ℣℣. 18-27.

18. — *Verissima concupiscentia,* un désir très-sincère, car « qui ficte quærunt, inve-

19. La recherche de l'instruction est amour : l'amour est l'obéissance aux préceptes de la sagesse ; l'obéissance aux préceptes affermit dans l'immortalité ;

20. L'immortalité place auprès de Dieu.

21. Le désir de la sagesse conduit ainsi au royaume éternel.

22. Si donc, o rois des peuples, vous mettez votre bonheur dans les trônes et les sceptres, aimez la sagesse, et vous règnerez éternellement.

23. Aimez la lumière de la sagesse, vous tous qui commandez aux peuples.

19. Cura ergo disciplinæ dilecti est; et dilectio custodia legum illiu est; custoditio autem legum, con summatio incorruptionis est :

20. Incorruptio autem facit ess proximum Deo.

21. Concupiscentia itaque sapier tiæ deducit ad regnum perpetuum

22. Si ergo delectamini sedibu et sceptris, o reges populi, diligit sapientiam, ut in perpetuum regn tis :

23. Diligite lumen sapientiæ om nes qui præestis populis :

---

nire Dominum nunquam merentur. » S. Greg., Hom., 40 In Ev. Il faut donc être homme de désirs, comme Daniel, IX, 23, pour obtenir communication de la divine sagesse. Ce désir s'identifie avec la crainte de Dieu et la fidélité à son service, puisque, comme elle, il est appelé le commencement de la sagesse. Prov., I, 7

19. — *Dilectio.* L'amour est une des premières conditions pour arriver à la possession de la sagesse, comme de la grâce et de tous les dons de Dieu : « illumque tanquam omnis justitiæ fontem diligere incipiunt. » C. Trid., S. VI, 6. « Vera dilectio, benignissime Domine Jesu Christe, qui es merces amoris, est via rectissima veniendi ad te... via rectissima absque devio, via brevis absque tædio, via plana absque tumulo, via clara absque nubilo, via secura absque periculo, via jucunda cum bono socio, scilicet cum te, Domine, amantissimo duce. » Contempl. idiotæ. 17. — *Custodia legum illius,* αὐτῆς, de la sagesse. La marque certaine de l'amour de Dieu, c'est l'accomplissement de ses préceptes, Joan., XIV, 15; Exod., XX, 6; Deut., V, 10, VII, 9. — *Custoditio,* προσοχὴ, l'attention à la loi, pour la connaître et la suivre. — *Consummatio incorruptionis,* βεβαίωσις ἀφθαρσίας, l'affermissement de l'immortalité. C'est restreindre la portée de l'expression grecque que de l'entendre seulement de la pureté de l'âme. La fidélité aux lois divines, sans doute, préserve l'âme de toute souillure, mais elle la délivre aussi de la mort, et lui assure la suprême récompense, l'immortalité bienheureuse.

20. — *Proximum Deo.* C'est vrai de la pureté de cœur, « habebit amicum regem. » Prov., XXII, 11 ; mais c'est encore plus vrai de l'immortalité, qui met en possession Dieu même. I Joan., III, 2. « In æterna il et perfecta beatitudine fruemur Deo, videnti eum in omnibus creaturis, habentes eum nobis ipsis, et quod his omnibus ineffabilit jucundius sit atque beatius, ipsam quoq cognoscentes in semetipsa Trinitatem, et gl riam sine ullo ænigmate, mundo cordis ocu contemplantes. » S. Bern., S. 4 De om Sanct.

21. — *Regnum perpetuum,* en grec, seul ment : βασιλείαν, la même chose que le vo sinage de Dieu du verset précédent. Da VII, 27. Ce royaume ne peut en aucun c être celui de la terre, puisqu'il est précédé l'immortalité. Les ℣℣. 18-21 forment un s rite dont le premier terme est le désir sincèr et le dernier, la possesion de Dieu dans s royaume. Loch fait observer que ce passa mentionne les rapports de l'homme avec Di d'une manière idéale, sans tenir compte d conditions qui, historiquement, ont tracé po l'homme le chemin du salut et du retour Dieu.

22. — *Diligite.* Gr. : honorez. — *In perp tuum.* Ce sera l'échange du royaume de terre pour celui du ciel. Les saints roi comme S. Louis, ont mérité d'être transfér « de terreno regno ad cœlestis regni gloriam. Collect., S. Ludov. C'est le vœu que Bossu cherchait à inspirer à Louis XIV : « Viv toujours bon, toujours juste, toujours humb et toujours pieux... Ainsi nous vous verroi toujours couronné, en ce monde et en l'au tre. » S. Touss., 1669, in fin.

23. — Ce verset, qui n'est pas dans le gre pourrait bien n'être qu'une seconde tradu tion du précédent.

24. — L'auteur va maintenant enseigner

24. Quid est autem sapientia, et quemadmodum facta sit referam : et non abscondam a vobis sacramenta Dei, sed ab initio nativitatis investigabo, et ponam in lucem scientiam illius, et non præteribo veritatem :

25. Neque cum invidia tabescente iter habebo : quoniam talis homo non erit particeps sapientiæ.

26. Multitudo autem sapientium sanitas est orbis terrarum : et rex sapiens stabilimentum populi est.

24. Or, qu'est-ce que la sagesse, et quelle est son origine, c'est ce que je vais vous dire, sans rien vous cacher des mystères de Dieu; mais je remonterai jusqu'au principe de son origine, je mettrai en lumière ce qu'on sait d'elle, et ne célerai point la vérité.

25. Je ne procéderai pas sous l'inspiration d'un cœur desséché d'envie, car ce serait le moyen de n'avoir aucune part à la sagesse.

26. C'est le grand nombre des sages qui fait le salut de la terre, et un roi sage est le soutien de son peuple.

---

qu'est la sagesse elle-même; mais auparavant, il fait précéder son enseignement d'un prologue qui s'étendra jusqu'au ℣. 22 du chapitre suivant, prologue tout à fait dans le goût des anciens, et destiné à attirer l'attention sur ses paroles, et à en signaler l'importance. Cf. Prov., VIII, 21 (LXX.) — *Quemadmodum facta est,* πῶς ἐγένετο. Ewald voudrait insérer ἐμοί avant le verbe; mais si ce mot avait été dans le texte primitif, son extrême importance dans le contexte l'eût empêché de disparaître sans laisser de trace. Grimm. — *Sacramenta Dei*, Gr., simplement : μυστήρια. Ce mot ne peut faire allusion aux mystères des païens qui ne se révélaient qu'aux initiés ; il ne suppose pas non plus dans l'auteur du livre la persuasion commune à la plupart des Juifs, que la révélation divine était ponr eux seuls, et que les Gentils n'y auraient point part. Cette idée, si ouvertement combattue par les prophètes, et pourtant si vivace au temps de Notre-Seigneur et de la prédication évangélique, est si peu celle de notre auteur, que c'est aux princes de la terre, aux rois de la gentilité eux-mêmes qu'il adresse son enseignement. L'origine de la sagesse est appelée mystérieuse, parce que tout ce qui se rapporte à Dieu est mystérieux pour l'homme: le mystère enveloppe plus particulièrement l'origine de la sagesse : « generationem ejus quis enarrabit? » Is., LIII, 8; Job, XVIII, 20. — *Nativitatis*, de son origine, à elle : de toute éternité, pour la sagesse incréée, et « ab origine mundi, » pour la sagesse communiquée à l'homme.

25. — *Neque cum invidia*. Je ne serai pas, dans le chemin qui mène à la sagesse, un guide qui, par envie, ne donne que des indications parcimonieuses, afin de conserver pour lui-même une science supérieure à celle de ses disciples. L'auteur fait allusion, sans doute, aux philosophes d'alors qui initiaient à leur doctrine, en enveloppant leur parole de réticences calculées, sans jamais livrer complètement leur système. — *Talis homo*. Gr. : celle-ci, l'envie. — *Non erit particeps*. Φθόνος ἔξω θείου χοροῦ ἵσταται. Plat., Phæd. La divulgation complète et désintéressée de la vérité est ici, comme au livre des Proverbes, le caractère de l'enseignement de la vraie sagesse. La vérité divine est, en effet, destinée à tous les hommes, et elle n'a rien à redouter ni de la science des plus grands génies, ni de la simplicité des ignorants, ni de la variété sans bornes qu'elle rencontre dans le caractère, les habitudes, l'éducation, les mœurs de ses disciples, disséminés à travers tous les temps et tous les pays. « Quæcumque audivi a Patre meo, nota feci vobis, » dira le divin Maître, Joan., XV, 15, et à son exemple, S. Paul répétera : « Vos scitis... quomodo nihil subtraxerim utilium, quominus annuntiarem vobis, et docerem vos publice. » Act., XX, 20.

26. — *Multitudo sapientium*. Prov., XI, 14. « Non ait Scriptura multitudo eloquentium, sed sapientium. » S. Aug., De Doct. christ., IV, 5. — *Rex sapiens*. « Si les philosophes commandaient dans les états, ou si ceux qu'on appelle rois et princes étaient de vrais et d'habiles philosophes, ce serait la fin des maux pour les états, et même pour le genre humain. » Plat., De la Répub., V. Ce qui était une utopie avec la philosophie antique, ne pourrait-il pas devenir une réalité, pour le plus grand bonheur des peuples, si les princes chrétiens se souvenaient que la puissance souveraine leur est mise entre les mains par Dieu, « ut terrestre regnum cœlesti regno famuletur? » S. Greg., Ep., 65. La sagesse est d'autant plus nécessaire aux chefs des peu-

27. Recevez donc l'instruction par mes paroles, et vous vous en trouverez bien.

27. Ergo accipite disciplinam per sermones meos, et proderit vobis.

CHAPITRE VII

L'auteur, revêtant le personnage de Salomon, décrit son arrivée en ce monde, dans les conditions communes à tous les hommes (℣℣. 1-6). — Il désire la sagesse, et la place au-dessus de tous les biens (℣℣. 7-12). — Il va, avec l'aide de Dieu, transmettre la science de la sagesse (℣℣. 13-16). — Connaissances humaines que la sagesse lui a enseignées (℣℣. 17-21). — La sagesse divine : l'Esprit qui est en elle, ses attributs (℣℣. 22-23). — Perfections de la sagesse : nature de sa relation avec Dieu, son action dans les âmes, sa beauté sans tache (℣℣. 24-30).

1. Je ne suis moi-même qu'un homme mortel, semblable à tous les autres, et de la race du premier qui fut formé de terre; mon corps a reçu sa forme dans le sein de ma mère,

2. Pendant dix mois, prenant consistance dans le sang, à l'aide de la substance de l'homme, durant le repos propice du sommeil.

1. Sum quidem et ego mortalis homo, similis omnibus, et ex genere terreni illius, qui prior factus est, et in ventre matris figuratus sum caro,

2. Decem mensium tempore coagulatus sum in sanguine, ex semine hominis, et delectamento somni conveniente.

Job. 10, 10.

---

ples, qu'à raison de leur dignité et de leur pouvoir, ils peuvent faire à l'honneur de Dieu ce qui est impossible aux simples particuliers. « In hoc serviunt Domino reges, in quantum sunt reges, cum ea faciunt ad serviendum illi, quæ non possunt facere nisi reges. » S. Aug., Ep., CLXXXV, 19.

27. — *Accipite disciplinam*, παιδεύεσθε, soyez instruits, devenez sages.

2° Description de la Sagesse.

a. *Commune origine de tous les hommes.* ℣℣. 1-6.

Chap. VII. — 1. — *Sum quidem.* L'auteur de la Sagesse parle ici au nom de Salomon, dont il emprunte la personnalité. — *Similis omnibus.* Semblable aux autres hommes, malgré sa qualité de roi qui le place au-dessus d'eux. Malherbe, paraphrasant le Ps. CXLV, dit des rois :

Ce qu'ils peuvent n'est rien, ils sont ce que nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Ex genere terreni illius, γηγενοῦς ἀπόγονος πρωτοπλάστου, « e terreno oriundus primo plasmato. » Gen., II, 17; I Cor., XV, 47. — *Figuratus*, ἐγλύφην, j'ai été sculpté. « Mater nec potuit nec scivit modum me formandi in utero, sed Deus velut artifex et sculptor ex informi vilique semine figuravit, imo sculpsit me carnem, id est, hominem carneum. » Corn. Ps. CXVIII, 73. — *Caro*, σάρξ, qui deviendra un corps, σῶμα, quand l'âme sera venue lui donner sa forme.

2. — *Decem mensium.* Le temps normal de la grossesse est de 270 à 280 jours. Avant la réforme du calendrier par J. César, l'année se composait, chez les Egyptiens, les Grecs et les Romains, de mois lunaires comptant alternativement 29 et 30 jours; la naissance arrivait donc ordinairement vers le milieu du 10e mois, et l'on disait couramment que l'enfant restait dix mois dans le sein de sa mère : δεκάμηνα τὸ πλεῖστον. Arist., Hist. anim. VII, 4.

Matri longa decem tulerunt fastidia menses.
Virg., Eclog. IV, 61.

« Multa opinio est gigni hominem... sæpius decimo mense, eumque esse hominem gignendi finem summum, decem menses, non incœptos, sed exactos. » Aul. Gell., Noct. attic. III, 16. « Legitima nativitas ferme decimi mensis ingressus est. » Tert., De Anim. 27,

3. Et ego natus accepi communem aerem, et in similiter factam decidi terram, et primam vocem similem omnibus emisi plorans.

3. A ma naissance, j'ai respiré le même air que tous, je suis tombé sur un sol tout semblable, et c'est avec des pleurs que ma voix, comme celle des autres, s'est d'abord fait entendre.

4. In involumentis nutritus sum, et curis magnis.

4. J'ai été élevé dans les langes, et avec de grands soucis,

5. Nemo enim ex regibus aliud habuit nativitatis initium.

5. Car il n'est point de roi qui soit entré autrement dans la vie.

6. Unus ergo introitus est omnibus ad vitam, et similis exitus.
Job. 1, 21; *I Tim.* 6, 7.

6. Il n'y a donc pour tous qu'une même manière d'arriver en ce monde et d'en sortir.

7. Propter hoc optavi, et datus est mihi sensus : et invocavi, et venit in me spiritus sapientiæ :

7. C'est pourquoi j'ai formé des vœux, et l'intelligence m'a été donnée, j'ai prié, et l'esprit de la sagesse est venu en moi.

---

expression exacte, après la réforme Julienne. Cf. S. Ambr., Serm., xv in Ps. cxi; S. Aug., De Trin. iii, 5, etc. Du reste, l'époque de la naissance ne peut être fixée qu'approximativement, une foule de circonstances accidentelles étant de nature à la hâter ou à la retarder. La mère des sept frères Machabées dit du plus jeune de ses enfants : « te in utero novem mensibus portavi ». II Mac., vii, 27; mais il s'agit là d'un fait concret, et non d'une indication générale. La loi française assigne pour limites extrêmes à la naissance le 180e et le 300e jour, Cod. civ. 312. — *Coagulatus sum.* Job, x, 10. — *In sanguine,* celui dont il est parlé Lévit., xv, 24, 25. Cf. S. Bernard, De Anim. Med. ii.

3. — *Communem aerem.* — « Dieu a répandu l'air en le rendant commun, κοινόν, et également abondant pour tous; les riches n'en respirent pas plus que les pauvres, mais la part qu'en prend l'indigent est égale. » Théodoret, De Provid. 9. — *Decidi terram.* C'est à terre que tombe l'enfant en sortant du sein de sa mère, si quelqu'un n'est là pour le recevoir. Job, iii, 12. En hébreu, נפל, *napal,* signifie également tomber et naître. — *Similiter factam,* ὁμοιοπαθῆ, affectée de même, qu'elle reçoive le fils d'un roi ou celui du pauvre. « Æqua tellus pauperi recluditur atque regum pueris. » Hor., Od. ii, 18, 32. « Telle est la naissance des plus grands monarques, et de quelque grandeur que les flattent leurs courtisans, la nature, qui ne sait point flatter, ne les traite pas autrement que les moindres de leurs sujets. » Boss. S. sur la Nat. de la S. V. 1658. Exord. — *Plorans.* « Nous commençons tous notre vie par les mêmes infirmités de l'enfance; nous saluons tous en entrant au monde la lumière du jour par nos pleurs, et le premier air que nous respirons nous sert à tous indifféremment à former des cris. » Id., Or. fun. de M. de Gournay. Pline donne de l'homme cette très-curieuse définition : « flens animal, cæteris imperaturum. » Lib. VII, in Prolog.

4. — *In involumentis.* Le roi du ciel, devenu notre Sauveur, a voulu passer par toutes ces conditions de notre humanité déchue, Luc. ii, 7.

Vagit infans inter arcta conditus præsepia;
Membra pannis involuta Virgo mater alligat,
Et pedes, manusque, crura, stricta cingit fascia.
Claud. Mamert. Hymn. De Cruc. Dom.

— *Curis magnis,* ἐν φροντίσιν.

6. — *Similis exitus.* Théodoret dit du riche et du pauvre : ὁμοίως σπᾷ τὸν ἀέρα... Οὐ μόνον δὲ τὴν εἰς τὸν βίον εἴσοδον μίαν, ἀλλὰ καὶ τὴν ἔξοδον ἴσην ἔχομεν, εἷς γὰρ ἡμᾶς ὑποδέχεται θάνατος. Loc. cit.

Le pauvre, en sa cabane où le chaume le couvre,
Est sujet à ses lois,
Et la garde qui veille aux barrières du Louvre
N'en défend point nos rois.
Malherb. à Du Perrier.

Cf. Hor., Od. i, 4, 13.

b. *Les hommes ne sont vraiment grands que par la Sagesse.* ℣℣. 7-21.

7. — *Propter hoc.* N'ayant donc aucun privilège de la nature en ma qualité de roi, et ne possédant pas plus que le commun des mortels la sagesse en naissant, j'ai dû prendre pour l'acquérir les moyens ordinaires. On voit avec quelle habileté l'auteur insinue aux princes à qui il s'adresse qu'ils sont hommes, comme leurs sujets, et que la sagesse ne leur

8. Je l'ai préférée aux royaumes et aux trônes, et j'ai estimé qu'auprès d'elle, les richesses étaient sans valeur.

9. Je ne lui ai point comparé les pierres précieuses, car tout l'or n'est, à côté d'elle, qu'un sable sans prix, et l'argent, auprès d'elle, ne vaut pas plus que la fange.

10. Je l'ai plus aimée que la santé et la beauté, et j'ai résolu d'en faire mon flambeau, car sa lumière ne peut s'éteindre.

11. Or, tous les biens me sont arrivés avec elle, et une incalculable richesse m'est venue de ses mains;

12. En toutes choses, je n'ai eu qu'à me réjouir, car cette sagesse marchait devant moi, sans que je susse pourtant qu'elle est la mère de tous ces biens.

13. Je l'ai apprise sans arrière-

8. Et præposui illam regnis et sedibus, et divitias nihil esse duxi in comparatione illius :

9. Nec comparavi illi lapidem pretiosum : quoniam omne aurum in comparatione illius, arena est exigua, et tanquam lutum æstimabitur argentum in conspectu illius.

Job. 28, 15; *Prov.* 8, 11.

10. Super salutem et speciem dilexi illam, et proposui pro luce habere illam : quoniam inextinguibile est lumen illius.

11. Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa, et innumerabilis honestas per manus illius.

III Reg. 3, 13; *Matth.* 6, 33.

12. Et lætatus sum in omnibus; quoniam antecedebat me ista sapientia, et ignorabam quoniam horum omnium mater est.

13. Quoniam sine fictione didici,

---

a pas été transmise avec la couronne. — *Optavi.* C'est le désir indiqué plus haut, vi, 18, comme le premier pas vers la sagesse. — *Et datus est.* Jac., i, 5. — *Venit in me.* Luc, xi, 13. Allusion à III Reg., iii, 5 et iv, 29.

8. — *Præposui.* Prov., viii, 11, 15, 16.

9. — *Pretiosum,* ἀτίμητον, qui signifie : indigne de considération, soustrait à l'estimation et inappréciable; c'est le troisième sens qui convient ici. — *Omne aurum.* Prov., iii, 14 ; viii, 10. Σοφία δὲ πλούτου κτῆμα τιμιώτερον. Ménand. 482.

10. — *Salutem,* ὑγίειαν, la santé. — *Pro luce.* Prov., vi, 23; Joan., i, 15. — *Inextinguibile,* ἀκοίμητον, ne se couchant pas comme le soleil, qui chaque soir disparait aux regards.

11. — *Omnia bona.* III Reg., iii, 11 ; Ps. xxxiii, 11; Matt., vi, 33; I Tim., iv, 8. « Homo, quanto Deo magis conjungitur, tanto efficitur melioris conditionis. » S. Thom., 1a 2æ, xcviii, 5. — *Innumerabilis honestas.* Gr : une richesse innombrable. III Reg., iii, 13. « Credenti totus mundus divitiarum est. » Prov., xvii, 6. (sec. LXX). Ainsi, la sagesse apporte avec elle tous les biens qu'on a méprisés à cause d'elle. Boèce fait ainsi parler la philosophie : « Cum te matris ex utero natura produxit, nudum rebus omnibus inopemque suscepi, meis opibus fovi, in favore prona indulgentius educavi, et omnium, quæ mei sunt juris, affluentia et splendore circumdedi... Opes, honores, cæteraque talia mei sunt juris, Dominam famulæ cognoscunt, mecum veniunt, me absente discedunt. » Cons. phil. ii, Pros. 2.

12. — *Quoniam antecedebat.* Gr. : ὅτι αὐτῶν ἡγεῖται σοφία; le verbe signifie conduire et commander. Grimm traduit : « parce que la sagesse règle ces choses, en enseigne le bon usage. » Le contexte est plus favorable à l'autre sens : « parce que la sagesse conduit ces choses », les amène. Le latin serait conforme au grec, s'il portait simplement : « antecedebat ista sapientia. » — *Mater,* γενέτις. « Cum Dei sint omnia, habenti Deum nihil deerit, si Deo ipse non desit ». S. Cypr., De Or. Domin. 21. Salomon travailla à son intérêt le mieux entendu, en se montrant disposé à sacrifier tous les biens temporels, par amour pour la sagesse. Notre-Seigneur exige le même détachement, au moins en esprit, de celui qui veut être à son école : « Qui non renuntiat omnibus, quæ possidet, non potest meus esse discipulus ». Luc, xiv, 33.

13. — *Sine fictione,* dans des vues pures, sans autre intention que celle de posséder la sagesse. — *Sine invidia,* vi, 25, à l'exemple de Dieu, « bonum diffusivum sui », qui est, dit Boèce « forma boni, livore carens ». Cons.

et sine invidia communico, et honestatem illius non abscondo.

14. Infinitus enim thesaurus est hominibus : quo qui usi sunt, participes facti sunt amicitiæ Dei, propter disciplinæ dona commendati.

15. Mihi autem dedit Deus dicere ex sententia, et præsumere digna horum quæ mihi dantur : quoniam ipse sapientiæ dux est, et sapientium emendator;

16. In manu enim illius, et nos, et sermones nostri, et omnis sapientia ; et operum scientia et disciplina.

17. Ipse enim dedit mihi horum quæ sunt scientiam veram : ut sciam dispositionem orbis terrarum, et virtutes elementorum,

18. Initium, et consummationem, et medietatem temporum, vicissi-

pensée, et je la communique sans envie, sans rien cacher de ses trésors.

14. Car elle est pour les hommes une richesse sans bornes, et ceux qui en ont profité ont eu part à l'amitié de Dieu, trouvant grâce à ses yeux à cause des dons acquis par l'instruction.

15. Dieu m'a donné d'en parler selon mes sentiments, et de concevoir des pensées dignes des dons que j'ai reçus; car c'est lui-même qui amène la sagesse et qui dirige les sages.

16. Il y a en sa main et nous, et nos paroles, et toute la sagesse, le savoir-faire et l'instruction.

17. C'est lui qui m'a donné la vraie notion des choses, me faisant connaître l'agencement de l'univers, les propriétés des éléments,

18. Le commencement, la fin et le milieu des temps, la succession

---

phil. III, Met. 9. — *Honestatem*, πλοῦτον. Eccli., XX, 32 ; I Cor., IX, 16.

14. — *Infinitus*, inépuisable. La sagesse, en effet, apporte avec elle tous les autres biens, et au besoin, apprend à s'en passer sans cesser d'être heureux ; mais ce qui fait surtout son prix, c'est qu'elle procure l'amitié du Maître de tous les biens. — *Participes*. Gr. : ils ont contracté amitié avec Dieu. — *Disciplinæ dona*, τὰς ἐκ παιδείας δωρεὰς ; tout ce qui vient par l'instruction est encore un don de Dieu, et ce sont ses propres dons qui nous rendent agréables à ses yeux.

15. — *Dedit*, δῴη, que Dieu me donne de parler selon ma pensée. Dans le grec, ce verset est donc une invocation à Dieu, pour obtenir la faveur de bien parler de la sagesse.

> Da, Pater, augustam menti conscendere sedem,
> Da fontem lustrare boni, da luce reperta
> In te conspicuos animi defigere visus;
> Disjice terrenæ nebulas et poudera molis,
> Atque tuo splendore mica.
>
> Boèce, O. cit. III, Met. 9.

La prière de l'auteur est de toute convenance, avant les sublimes révélations qui vont suivre. — *Præsumere*, « concevoir des choses dignes de ce qui m'est donné », avoir des pensées en rapport avec le don de la sagesse dont j'ai reçu participation. Ceux qui prêchent la vérité doivent prendre le sage pour modèle. « Priusquam exserat proferentem linguam, ad Deum levet animam sitientem, et ructet quod biberit, vel quod impleverit fundat... Oret ut Deus sermonem bonum det in os ejus ». S. Aug., De Doct. Christ. IV, 15, 30. — *Dux*, ὁδηγός, il conduit, il amène la sagesse. — *Moderator*, διορθωτής, il guide, il dirige.

16. — *Nos et sermones nostri*, Prov., XVI. 1 ; II Cor., III, 5. « Donatur divinus sermo, non servit, et ideo, non quum jubetur, loquitur, sed jubet... Hoc doctor accipit quod meretur auditor. » S. Pet. Chysol., S. LXXXVI. Aussi, remarque S. Augustin, « optimus minister tuus est, qui non magis intuetur hoc a te audire quod ipse voluerit, sed potius hoc velle quod a te audierit. « Conf., X, 26. — *Omnis sapientia*. Gr. : « toute la prudence et la science de ce qu'il y a à faire », c'est-à-dire, les connaissances théoriques et pratiques.

17. — *Dedit*, ici le verbe est bien au passé. — *Horum quæ sunt*, « la vraie science des êtres », de toutes les choses dont le détail va suivre. — *Dispositionem orbis*, σύστασιν, l'organisation harmonique du monde; c'est le terme employé par Platon, Tim., et Aristote, De Mundo, 5, etc. — *Virtutes elementorum*, les quatre éléments dont se composait le monde pour les anciens, avec leurs énergies et leurs manières de se comporter.

18. — *Initium*. Ces paroles ne peuvent se

des solstices, les changements des saisons,
19. Les révolutions des années, les positions des astres,
20. La nature des animaux, les instincts des bêtes, la puissance des vents. les opinions des hommes, la variété des plantes, la vertu des racines.
21. En un mot, tout ce qui est caché et inconnu, je l'ai appris, car la sagesse qui a tout créé me l'a enseigné;

tudinum permutationes et commutationes temporum,
19. Anni cursus, et stellarum dispositiones,
20. Naturas animalium, et iras bestiarum, vim ventorum, et cogitationes hominum, differentias virgultorum, et virtutes radicum.
21. Et quæcumque sunt absconsa et improvisa, didici : omnium enim artifex docuit me sapientia.

---

rapporter aux différentes périodes de l'histoire du monde, puisque la fin des temps n'est connue que de Dieu seul, qui s'en est réservé le secret. Marc, XIII, 32. Grimm croit que ces expressions désignent plutôt les indications chronologiques tirées de l'astronomie. — *Vicissitudinum permutationes,* τροπῶν ἀλλαγάς. Par ces *tropes,* il faut entendre, avec les anciens, les déplacements des astres dans le ciel et, en particulier, le retour périodique des solstices, seule révolution astronomique qui pût facilement servir de base à la mesure exacte du temps. — *Commutationes.* Ces changements ne peuvent être que ceux du jour et de la nuit, des mois et des saisons.

19. — *Anni cursus,* κύκλους, « les cycles des années. » Quelques textes portent le singulier, comme la Vulgate. Ces cycles sont ceux qui étaient en usage dans l'Antiquité, comme celui de Calippe, de 76 ans, celui d'Hipparque, de 304 ans, et surtout le cycle lunaire de Méton, de 19 ans. Le singulier de la Vulgate désigne simplement le cours d'une année. — *Dispositiones.* « Hominum ratio non in cœlum usque penetravit? Soli enim ex animantibus nos astrorum ortus, obitus cursusque cognovimus; ab hominum genere finitus est dies, mensis et annus; defectiones solis et lunæ cognitæ prædictæque in omne posterum tempus, quæ, quantæ, quando futuræ sint. » Cic., De Nat. Deor., II, 61.

20. — *Naturas,* les propriétés générales. — *Iras.* La Vulgate a trop restreint le sens de θυμοὺς, mot qui indique ici les instincts domestiques, sauvages ou féroces des animaux. — *Ventorum,* πνευμάτων. Il est fort peu probable qu'il s'agisse ici de la connaissance des vents; cette partie de la météorologie est trop délicate, et les observations nécessaires à son étude sont trop difficiles, pour qu'au temps de Salomon ou de l'auteur du livre, l'attention ait été sérieusement éveillée sur ce point; les anciens ne pouvaient se rendre compte de la régularité qui préside à la marche des vents. Au reste, on ne voit guère ce que font ici les vents, entre les instincts des animaux et les pensées des hommes. Aussi, préfère-t-on traduire : « la puissance des esprits. » C'était là une science attribuée à Salomon par la tradition juive, et Josèphe, Antiq., VIII, 2, rapporte que ce roi possédait un pouvoir sur tout le monde des esprits, surtout sur les démons qui obéissaient à chacun de ses ordres. — *Cogitationes,* διαλογισμοὺς, leurs raisonnements, leurs opinions, et aussi leurs procédés intellectuels. Cette science, toute de raison et d'observation, peut s'acquérir avec de l'intelligence et de la perspicacité. Prov., XXVII, 19. — *Virgultorum,* φυτῶν. C'est la botanique. — *Virtutes radicum.* La pharmacie, ou application des connaissances botaniques à la thérapeutique. III Reg., IV, 23.

21. — *Absconsa,* κρυπτὰ, non pas les sciences occultes, mais les connaissances qui viennent d'être énumérées, et qui sont presque complètement cachées pour les ignorants et les inattentifs. — *Improvisa;* en grec, c'est tout le contraire : ἐμφανῆ, les choses manifestes, comme sont les changements des saisons, par exemple. Reusch croit que peut-être *improvisa* a été mis pour *in provisu.* Quoi qu'il en soit, ces deux dernières expressions résument ce qui a été dit précédemment. Nous avons, dans cette énumération, l'indication des sciences qui composaient l'encyclopédie salomonienne, et même celle du temps de notre auteur. On peut ranger sous trois chefs ces différentes connaissances : 1° la cosmologie, comprenant l'astronomie avec les indications chronologiques qu'on en peut tirer, et la physique générale; 2° la création animée, bêtes, esprits, et l'homme, synthèse des deux premiers; 3° le règne végétal et ses applications. Au livre des Rois, III, IV, 33, il est seulement question des animaux et des plantes; l'historien remarque que la sagesse de Salomon surpassait celle des Egyptiens, ce qui suppose

22. Est enim in illa spiritus intelligentiæ, sanctus, unicus, multiplex, subtilis, disertus, mobilis, incoinquinatus, certus, suavis, amans bonum, acutus, quem nihil vetat, benefaciens,

23. Humanus, benignus, stabilis, certus, securus, omnem habens vir-

22. Il y a en elle, en effet, un esprit d'intelligence, saint, un et multiple, immatériel, discret, agile, sans tache, infaillible, suave, aimant le bien, pénétrant, ne connaissant point d'obstacle, bienfaisant,

23. Plein de bonté pour les hommes, inébranlable, inattaquable,

---

bien dans ce roi la variété de connaissances que lui attribue l'auteur de la Sagesse. — *Artifex*, τεχνῖτις, Prov., VIII, 30. Il n'est point contestable que la Sagesse ne soit ici une personne, puisqu'elle agit et qu'elle enseigne, et cette personne n'est autre que le Verbe de Dieu, « per quem omnia facta sunt. »

c. *Caractères de la Sagesse.* ℣℣. 22-VIII, 1.

22. — Avec ce verset commence la description de la Sagesse. — *Est in illa*, ἐν αὐτῇ. Le texte alexandrin et quelques autres ont seulement αὐτή; ce serait alors l'identification de l'Esprit et de la Sagesse; nous en avons déjà vu un exemple et son explication, I, 6. D'après le texte ordinaire, « dans la Sagesse est l'Esprit »; c'est l'expression aussi formelle que possible de la divinité de cet Esprit, dont les attributs vont être énumérés, et de ce que la théologie appelle la *circuminsession*, définie par Bellarmin : « externa et perfecta inhabitatio unius personæ in alia. » De Christ. II, 5. De même que Jésus-Christ a dit : « Ego in Patre, et Pater in me est », Joan., XIV, 10, ainsi est-il vrai d'ajouter que le Saint Esprit est dans le Père et dans le Fils, et réciproquement. « Proinde qui Filium, exempli gratia, vere sumpserit, habebit ipsum utrinque secum adducentem hinc Patrem suum, inde Spiritum Sanctum. Non enim ille, qui in Patre semper est, abscindi a Patre poterit, neque a suo unquam Spiritu divelletur, qui in ipso operatur omnia. Similiter et qui Patrem admiserit. Non enim potest aliquo ullo pacto excogitari vel sectio, vel divisio, ut sive Filius absque Patre intelligi, sive Spiritus a Filio sejungi queat. » S. Basil. Ep. 43. La divinité du Saint Esprit, qui peut se conclure de l'affirmation de ce seul point, va être surabondamment confirmée par l'énumération qui suit. — *Intelligentiæ*, νοερὸν, Is., XI, 2. L'intelligence n'est donc pas seulement ici un don de l'Esprit, mais un de ses divins attributs. — *Sanctus*, I, 5. — *Unicus*, μονογενὲς, unigenitus, terme désignant habituellement le Fils de Dieu, I, 14, mais pris dans un sens large pour marquer l'unité et la simplicité. — *Multiplex*, « quoniam multa sunt quæ habet; simplex autem, quia non aliud quam quod habet, est ». S. Aug., Ep., 101. Cfr. De Civ. Dei, XI, 10. Le Saint Esprit, simple et un dans son essence, est encore multiple aussi bien dans ses opérations que dans ses propriétés : l'Eglise l'appelle « septiformis munere. » — *Subtilis*, λεπτόν, délié, immatériel. S. Ambroise, De Spir. S. III, 7, lit « penetrabilis ». I Cor. II, 10. — *Disertus*, τρανὸν, clair, manifeste, qui se fait entendre, par conséquent, disert. — *Mobilis*, εὐκίνητον. « Dieu ne se meut pas d'un mouvement de translation, d'altération, de variation, de conversion,.. mais en tant qu'il produit substantiellement tous les êtres, qu'il les comprend tous, que dans sa Providence il se fait tout à tous, et qu'il est présent à tous, par son incompréhensible compréhension de tous les êtres, et par les processions et opérations de cette Providence vis-à-vis de tous. » S. Denis, Nom. Div., IX, 9. Dans le grec, cet attribut est nommé avant le précédent. — *Incoinquinatus*, « cujus claritas non ut solis et lunæ maculis imminuitur vel obscuratur ». Bauermeister. — *Certus*, σαφὲς, assuré, infaillible. — *Suavis*, ἀπήμαντον, inviolable, impassible. S. Fulg. : « sanus. » Pour répondre au grec, *suavis* doit se prendre dans le sens réfléchi de « suaviter se habens », parfaitement heureux. — *Amans bonum*, le bien nécessaire de l'auguste Trinité, le bien contingent de la création, le bien moral dans les êtres raisonnables, I, 5. — *Acutus*, ὀξὺ, vif, perçant, pénétrant. — *Quem nihil vetat*, à cause de son infinie puissance, ἀκώλυτον, attribut qui est la confirmation du précédent. — *Benefaciens*, conséquence de *amans bonum*. « C'est parce que Dieu est la bonté substantielle qu'il répand la bonté sur tous les êtres », S. Denis, Op. cit. IV, 1. Aussi, « quæcumque sunt, bona sunt, malumque illud quod quærebam unde esset, non est substantia. » S. Aug., Conf. VII, 12,

23. — *Humanus, benignus.* En grec, en un seul mot, φιλάνθρωπον. Cet amour des hommes est commun aux trois divines Personnes : la Sagesse éternelle a déjà dit que « les enfants des hommes sont ses délices », Prov., VIII, 31, et plus tard, Elle ajoutera : « ipse Pater amat vos. » Joan., XVI, 27. — *Stabilis*, inébran-

sans inquiétude, ayant toute puissance, voyant tout et pénétrant tous les esprits; intelligent, pur et délié.

24. Car la sagesse est plus agile que les êtres les plus vifs, et elle atteint partout à cause de sa pureté.

25. Elle est le souffle de la puissance de Dieu, et la pure émana-

tutem, omnia prospiciens, et qui capiat omnes spiritus : intelligibilis, mundus, subtilis.

24. Omnibus enim mobilibus mobilior est sapientia : attingit autem ubique propter suam munditiam.

25. Vapor est enim virtutis Dei, et emanatio quædam est claritatis

---

lable, à cause de son immutabilité. — *Certus*, ἀσφαλὲς, sûr, inattaquable, et, en conséquence, « integer », S. Ambr. — *Securus*, ἀμέριμνον, sans aucun souci. — *Omnem habens virtutem*, παντοδύναμον. « Dei enim potentia in hoc apparet, quod ex non extantibus facit quæcumque vult... » Theoph. Antioch. Ad Autol. — *Omnia prospiciens*, πανεπίσκοπον.

Jam res, et causas rerum, casusque futuros
Et facienda videns, gignendaque mente capaci
Sæcula dispiciens, et quidquid tempora volvunt
Præsens semper habens. Cl. Mar. Vict. in Gen. I.

— *Qui capiat*, χωροῦν, pénétrant et contenant, expression très-heureuse pour caractériser l'action de l'Esprit de Dieu, « omnia in omnibus », I Cor., xv, 28, ταῖς τῶν ἀγαθῶν ψυχαῖς οἰκιζόμενος. Clem. Alex., Hom., II, 45, et contenant en même temps tous les êtres qu'il pénètre, I, 7. Les trois qualifications qui suivent sont rapportées par la Vulgate à l'Esprit lui-même ; mais sa traduction est évidemment fautive, car ces attributs ont déjà été indiqués dans le verset précédent. Dans le grec, le Saint Esprit « pénètre les esprits intelligents, purs et les plus déliés » ; il est ainsi placé au-dessus des êtres les plus parfaits, et mis à un rang qui ne peut convenir qu'à Dieu seul. Cf. S. Denis, Hier. cœlest., VI, 1. — Les attributs contenus dans ces versets conviennent tous à la *nature* divine, sans qu'aucun soit particulier à la *personne* du Saint Esprit. Le grec en compte 21 ; dans quelques textes plusieurs manquent, d'autres sont changés, d'autres ajoutés. La Vulgate qui décompose φιλάνθρωπον en deux, et rapporte au Saint Esprit les trois derniers termes, en a 25, Syr., 27. Le chiffre 21, observe Grimm, est le produit des deux nombres sacrés 3 et 7; aussi, quoi qu'en dise Reuss, est-il fort possible que l'auteur ait eu l'intention de s'en tenir à ce nombre. Quant à établir une classification quelconque entre ces attributs, on n'y peut songer sans s'exposer à tomber dans l'arbitraire. L'auteur ne paraît avoir eu dans son énumération purement oratoire aucune préoccupation logique, plusieurs termes rentrent un peu les uns dans les autres, et à peine aperçoit-on qu'il ait eu quelque idée de grouper d'abord les attribus absolus, et ensuite les attribus relatifs qui impliquent l'existence d'êtres créés. Lipsius, suivi par Grimm, conjecture que le nom de πανάρετος σοφία, donné par les anciens aux Proverbes, à la Sagesse et à l'Ecclésiastique, faisait allusion à ce passage. Mais outre qu'il s'agit ici de l'Esprit Saint, et non encore de la Sagesse, il est à croire que, par ce titre, les anciens voulaient rappeler simplement que la Sagesse enseigne et communique toutes les vertus.

24. — *Mobilibus*. Le grec serait mieux traduit par « motibus, mobilitatibus. » — *Mobilior sapientia*. L'auteur revient à la Sagesse pour continuer à la faire connaître. « Dicitur mobilis esse similitudinarie, secundum quod suam similitudinem diffundit usque ad ultima rerum... In quantum similitudo divinæ sapientiæ gradatim procedit a supremis, quæ magis participant de ejus similitudine, usque ad infima rerum, quæ minus participant, dicitur esse quidam processus et motus divinæ Sapientiæ in res. » S. Thom., I, IX, 1. Cf. *Mobilis*, VII, 22. — *Attingit*. Act., XVII, 28. Gr. : διήκει δὲ καὶ χωρεῖ, « elle se répand et elle pénètre en toutes choses. » Les stoïciens employaient les deux mêmes expressions : Οἱ ἀπὸ τῆς στοᾶς... φασι τὸ πνεῦμα χωρεῖν τοῦ Θεοῦ... διήκει δὲ δι' ὅλου τοῦ κόσμου. Athenag., Supp., VI. De cette doctrine de la diffusion universelle de l'Esprit de Dieu, on ne doit pas conclure « substantiam Dei corporum modo permisceri cum rebus a se conditis, communicarive cum iis; sed ita inesse omnibus, ut extra omnia sit. » Pétau, De Deo, III, 7, 5. — *Munditiam* καθαρότητα, pureté, immatérialité, dans le sens où Dieu est appelé « actus purus ».

25. — *Vapor*, ἀτμὶς, le souffle de la puissance de Dieu, par conséquent, ce qu'il y a de plus immatériel. Ce nom de *spiritus*, dont *vapor* est synonyme, quoique réservé ordinairement à la troisième personne de la sainte Trinité, convient pourtant essentiellement aux deux autres, « cum sit et Pater spiritus, et Filius spiritus, et Pater sanctus, et Filius sanctus; proprie tamen ipse vocatur Spiritus sanctus, tanquam sanctitas substantialis et consubstantialis amborum. » S. Aug., De Civ. Dei, XI, 24. — *Emanatio*, ἀπόρροια, « la douce vapeur, l'émanation de votre clarté et l'éclat de votre éternelle lumière..

omnipotentis Dei, sincera; et ideo nihil inquinatum in eam incurrit :

26. Candor est enim lucis æternæ, et speculum sine macula Dei majestatis, et imago bonitatis illius.
Hebr. 1, 3.

27. Et cum sit una, omnia potest : et in se permanens omnia innovat, et per nationes in animas sanctas se

tion de la gloire du Tout-Puissant; aussi la moindre impureté ne peut se trouver en elle.

26. Elle est la splendeur de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu, et l'image de sa bonté.

27. Elle est unique, et elle peut tout; restant immuable, elle renouvelle toutes choses, et à travers les

---

parfaitement et exactement un autre vous-même, qui sort sans diminution, sans interruption, sans retranchement du fond de votre substance. » Boss., Méd. sur l'Ev., Cène I, 84e J. — *Sincera,* vraie, limpide. — *Nihil inquinatum.* « Sapientia Dei, quæ est unigenitus Filius, quoniam in omnibus inconvertibilis est, et incommutabilis, et substantiale omne bonum in eo est, quod utique mutari ac converti umquam potest, idcirco pura ac sincera gloria ejus prædicatur. » S. Aug., De Incarn. Verbi, XIII.

26. — *Candor;* quelques manuscrits ont *splendor,* plus conforme au grec ἀπαύγασμα. S. Paul, en appliquant ce verset au Fils de Dieu, Héb., I. 3, rend incontestable la pensée des Pères qui entendent tout ce passage de la seconde personne de la Sainte Trinité. Les Ariens, il est vrai, suivis plus tard par les protestants, contestaient vivement cette interprétation; « sed ipsi noverint quomodo possint aut lucem, quæ Deus non sit, aut alteram lucem, præter sapientiam, quæ Deo coæterna sit, invenire. » S. Fulgent., Resp. 6, ad Arian. Cette Sagesse est vraiment ce Verbe divin que le symbole de Nicée appelle « lumen de lumine. »

Lux de luce Deus, fons quoque luminum,
Quo stat perpetuus cœlitibus dies.
Hymn. S. Dionys.

« Candor lucis æternæ quid aliud est, quam lux lucis æternæ? Candor quippe lucis, quid nisi lux est, et ideo coæterna luci, de qua lux est? Maluit autem dicere *candor lucis* quam *lux lucis,* ne obscurior putaretur ista quæ manat, quam illa de qua manat. » S. Aug., De Trin., IV, 20. — *Majestatis,* ἐνεργείας, l'énergie, l'action, l'acte pur du Père. « Nec potest Filius a se facere quidquam, nisi quod viderit Patrem facientem; quæcumque enim ille facit, hæc et Filius similiter facit. » Joan., V, 19. L'énergie du Père comprend l'action adéquate du Père comme Dieu, mais non comme Père; autrement le Fils ne pourrait être son image parfaite. « Non substantiæ nomen est Pater, neque ἐνεργείας, sed relationis, sive modi cujusdam, quo se habet Pater ad Filium. » S. Greg. Naz., Or, 35. L'énergie se rapporte donc à la substance, non à la personne. La seule action *personnelle* dans laquelle le Fils soit associé au Père est celle que les théologiens nomment « spiratio activa. » — *Imago bonitatis.* Colos., I, 15. Par cette bonté de Dieu, il faut entendre sa bonté ontologique, sa substance, comme dit S. Paul, Héb., I, 3. Εἰκὼν δὲ ὡς ὁμοούσιον. S. Grég., Naz., Or., 36. « Qui videt me, videt et Patrem. » Joan., XIV, 9. « Est enim Filius imago Patris nativa, nulla re discrepans, per omnia similis Patri, excepta innascibilitate et paternitate. » S. Joan. Damasc., Or., 3 De Imag., Cf. Pétau, De Trinit., VI, cap. V et VI.

27. — *Cum sit una.* « Filium Dei unigenitum... per quem omnia facta sunt. » Symb. Nic. « De peur que les comparaisons n'aient affaibli l'idée que nous devons avoir de la Sagesse éternelle, le prophète revient à ce caractère essentiel de la divinité qu'elle possède, et qui consiste en ce qu'étant parfaitement une, simple et indivisible, elle peut produire au dehors cette prodigieuse et immense variété d'effets dont nous sommes les témoins, du moins en partie. » Duguet. — *In se permanens.* Jac., I, 17; Mal., III, 6; Ps. CI, 28. « Nisi enim naturaliter incommutabilis ipse esset, nunquam in rebus mutabilibus ordo quidam consilii ac dispositionis ejus incommutabilis permaneret. » S. Fulgent., De Fid. ad Petr., 3. « Etsi omnia faciat, in omnem æternitatem quiescere nunquam desinit. » Philo., De Cherub. — *Per nationes,* κατὰ γενεάς, à travers les générations. — *Sanctas,* condition pour devenir l'objet des communications surnaturelles de Dieu, et pour recevoir les grâces de choix « gratum facientes », comme l'amitié de Dieu, ou « gratis datas », comme le don de prophétie. — *Amicos Dei.* C'est le titre particulièrement donné à Abraham. Jac., II, 23. — *Prophetas.* 1° Les prophètes proprement dits. Attributivement, c'est le Saint-Esprit « qui locutus est per Prophetas »; mais la révélation étant une œuvre *ad extra* a aussi pour auteur la divine Sagesse. « Jésus, la splendeur du Père se fait voir au monde, et vient dans le monde de la grâce au

générations, elle se répand dans les âmes saintes et en fait des amis de Dieu et des prophètes.

28. Car Dieu n'aime que celui qui habite avec la sagesse.

29. Elle est plus belle que le soleil et que toutes les combinaisons des astres, et si on la compare à la lumière, elle passe avant elle.

30. Car à celle-ci succède la nuit, mais aucune malignité ne prévaut contre la sagesse.

transfert, amicos Dei et prophetas constituit.

28. Neminem enim diligit Deus, nisi eum, qui cum sapientia inhabitat.

29. Est enim hæc speciosior sole, et super omnem dispositionem stellarum, luci comparata invenitur prior.

30. Illi enim succedit nox, sapientiam autem non vincit malitia.

---

milieu des temps, à l'issue de la loi ancienne, et au commencement de la loi nouvelle, illuminant de la lumière de sa grâce et les Pères qui l'ont précédé, et ceux qui l'ont suivi. » De Bérulle, Disc. de l'Et.. 2. 2° Les écrivains sacrés en général, auxquels la Sagesse « opera sua sine strepitu intus enarrat. » S. Aug., De Civ. Dei, XI, 4. 3° Par extension, enfin, « viri eximie sapientes et sancti. » Corn.

28. — *Cum sapientia,* avec la sagesse, don de Dieu supposant l'état de grâce, et excellemment avec le Fils de Dieu. « Nemo venit ad Patrem nisi per me. » Joan., XIV, 6. Ὁ μὲν σώφρων θεῷ φίλος, ὅμοιος γάρ. Platon, Leg., 4. Cf. I Joan., IV, 16. — *Inhabitat,* terme qui marque l'union la plus étroite avec la Sagesse, union qui va être caractérisée au ℣. 2 du chap. suivant.

29. — *Speciosior sole.* De Bérulle compare le Verbe de Dieu au soleil, en se servant du système de Copernic alors récemment mis au jour et regardé avec quelque défiance : « Jésus est le soleil immobile en sa grandeur et mouvant toutes choses; Jésus est semblable à son Père, et étant assis à sa droite, il est immobile comme lui, et donne mouvement à tout; Jésus est le vrai centre du monde, et le monde doit être en mouvement continuel vers lui; Jésus est le soleil de nos âmes, duquel elles reçoivent toutes les grâces, les lumières et les influences. » Loc. cit. Cette comparaison si naturelle entre le Verbe de Dieu et le soleil « qui nous donne le jour et la lumière, qui est beau et rayonnant d'une grande splendeur, et rend témoignage de vous, ô mon Dieu », S. Franc.. d'Ass., Cant. du Soleil, a été souvent employée. A la Transfiguration, raconte l'Evangéliste, « resplenduit facies ejus sicut sol. » Matt., XVII, 5; l'Eglise chante à l'Ascension :

O sol salutis, intimis,
Jesu, refulge mentibus. Hymn. Ascens.

S. Bernard :

Jesu sole serenior,
Cæteris amabilior. Hymn. de Nom. Jesu.

« Cujus pulchritudinem sol et luna mirantur. » Off. S. Agnetis, 6um Respons. Cfr. Hymn. Fer. II, ad Laud. Bossuet dit qu'à sa naissance, le Verbe fait chair « sort comme un trait de lumière, comme un rayon de soleil. » Elév. XVIe, s. 6; et nos pères, dans leurs naïfs refrains, aimaient à redire à la crèche du divin Enfant :

Au milieu d'un pauvre appareil,
Il est plus beau que le soleil,
C'est l'astre sans pareil.

— *Dispositionem,* θέσιν. — *Prior.* « Ante solem permanet nomen ejus ». Ps. LXXI, 17. Quelques rares manuscrits portent à tort : « purior. » Le grec a προτέρα, impliquant, à la fois, priorité et supériorité.

30. — *Succedit nox.*

Alme sol, curru nitido diem qui
Promis et *celas*, aliusque et idem
Nasceris. Hor. Carm. sæcul.

— *Non vincit.* Dieu, la Sagesse, n'a point, comme le soleil, de déclin, de nuages ni d'éclipses. Quand apparaît le Sauveur,

Jam nata lux est et salus,
Fugata nox et victa mors.
Fortunat. de Nativ. Christ.

S. Bernard, au lieu de « sapientiam non vincit malitia », lit et commente « sapientia vincit malitiam » : « Clavus clavo expellitur, ita et prava bonis supervenientibus eliminantur... Cui enim Christus incipit dulcescere, profecto necesse est amarescere mundum... Dat itaque sapientia virtutem et fortitudinem plebi suæ, virtutem contra avaritiam, fortitudinem contra luxuriam, et tamen inter tot perturbationes et inter tot angustias disponit ut diligentibus Deum omnia cooperentur in bonum. » De Verb. Sapient.

CHAPITRE VIII

Attributs de la sagesse : puissance, beauté, noblesse, richesse, vertus cardinales, science (ŷŷ. 1-8). — Désir de la sagesse, et avantages qu'on trouvera à la posséder, consolation, honneur, perspicacité, éloquence, immortalité, habileté dans le gouvernement, vaillance à la guerre, aimable compagnie durant la paix (ŷŷ. 9-16). — A la vue de tous ces biens, Salomon se met à la recherche de la sagesse, et voulant mettre à profit les dons naturels qu'il tient de Dieu, il s'adresse au Seigneur pour obtenir la sagesse (ŷŷ. 17-21).

1. Attingit ergo a fine usque ad finem fortiter, et disponit omnia suaviter.

2. Hanc amavi, et exquisivi a juventute mea, et quæsivi sponsam mihi eam assumere, et amator factus sum formæ illius :

3. Generositatem illius glorificat, contubernium habens Dei : sed et omnium Dominus dilexit illam :

1. La sagesse atteint donc avec force d'une extrémité à l'autre, et elle dispose tout avec douceur.

2. Je l'ai aimée, je l'ai recherchée dès ma jeunesse, j'ai tâché de la prendre pour épouse, et je me suis épris de sa beauté.

3. Elle se glorifie de sa noblesse, car elle habite avec Dieu, et elle est chérie du Seigneur de toutes choses.

Chap. viii. — 1. — Ce verset n'est que la conclusion du chapitre précédent, auquel il appartient par le sens. L'Eglise l'entend formellement du Messie, dans ses grandes antiennes de l'Avent. — *A fine ad finem,* « hoc est, a summo cœlo usque ad inferiores partes terræ, a maximo angelo usque ad minimum vermiculum,... ab ortu creaturæ usque ad finem destinatum a Creatore... Attingit autem fortiter, non quidem mobili discursione, vel locali diffusione, vel subjectæ creaturæ tantum officiali administratione, sed substantiali quadam et ubique præsenti fortitudine, quæ utique universa potentissime movet, ordinat, administrat. » S. Bern., De Grat. et Lib. Arbit. post med. Le même saint Docteur trouve surtout dans l'œuvre de l'Incarnation le déploiement de cette force divine : « Manens itaque quod erat in natura sua, descendit et ascendit propter nos in nostra, attingens nimirum a fine, etc. Descendit siquidem quo inferius non decuit, ascendit quo celsius non potuit. Ipsumque descensum egit fortiter, quia virtus erat; ascensum disposuit suaviter, quia sapientia erat. » Serm. 18 parv. — *Suaviter.* « Attingere fortiter, magis virtutem significat, disponere autem suaviter, quasi artem ipsam atque rationem. » S. Aug., De Mor. Eccl., 16. La suavité est unie en Dieu à la force, parce qu'il n'a aucun effort à faire pour exercer sa puissance, et que tout plie invinciblement devant lui. « Cum Deus omnia bonitatis clavo gubernare jure credatur,... nihil est quod naturam servans, Deo contraire conetur... Num tandem proficiet quidquam adversus eum, quem jure beatitudinis potentissimum esse concessimus? Prorsus, inquam, nihil valeret.... Est igitur summum bonum, quod regit cuncta fortiter suaviterque disponit. » Boèce, Cons. Phil., III Pros. 12.

d. *Avantages de la Sagesse.* ŷŷ. 2-20.

2. — *Amavi,* ἐφίλησα, verbe qui exprime l'amour instinctif, observe Grimm, tandis que l'amour moral, l'amour religieux de l'homme pour Dieu se rend toujours, en particulier dans le Nouveau Testament, par ἀγαπᾶν. — *A juventute.* C'est David qui avait inspiré à son jeune fils cet amour et ce désir. Prov., iv, 4. — *Sponsam.* Terme indiquant l'union étroite de la sagesse avec le cœur de l'homme. — *Formæ,* κάλλους. « Le beau est identique au bien. Tout aspire au beau et au bien d'une façon quelconque, et il n'y a rien en réalité qui ne participe au beau et au bien. » S. Denis, Nom. Div., iv, 7. Aussi S. Augustin identifie-t-il φιλοσοφίαν et φιλοκαλίαν. Retract. 1. Dans la sagesse qui vient de Dieu doit donc se trouver le reflet de la beauté divine.

3. — *Generositatem,* εὐγένειαν, noblesse de la naissance, se rapportant à la Sagesse elle-même. Gr. : « elle glorifie la noblesse, ayant la vie commune avec Dieu. » — *Illius,* qui dans

4. C'est elle qui enseigne la science de Dieu, et qui est préposée à ses œuvres.

5. Si quelqu'un souhaite les richesses en cette vie, quoi de plus riche que la sagesse qui fait toutes choses?

6. Si la prudence est capable d'agir, qui a plus de part que la sagesse à tout ce qui se fait?

7. Aime-t-on la justice? les grandes vertus sont son ouvrage; c'est elle qui enseigne la tempérance, la prudence, la justice et la force, les choses les plus utiles à l'homme en cette vie.

8. Si l'on désire l'étendue de la

4. Doctrix enim est disciplinæ Dei, et electrix operum illius.

5. Et si divitiæ appetuntur in vita, quid sapientia locupletius, quæ operatur omnia?

6. Si autem sensus operatur, quis horum, quæ sunt, magis quam illa est artifex?

7. Et si justitiam quis diligit, labores hujus magnas habent virtutes : sobrietatem enim, et prudentiam docet, et justitiam, et virtutem, quibus utilius nihil est in vita hominibus.

8. Et si multitudinem scientiæ

---

la Vulgate est explétif, serait remplacé avec avantage par *suam*. — *Contubernium*, συμβίωσιν, la vie commune avec Dieu, c'est-à-dire, l'unité substantielle avec la Sagesse personnelle et la possession éternelle de la sagesse, perfection divine. — *Dilexit*, ἠγάπησεν. Si elle est digne de l'amour de Dieu, à plus forte raison mérite-t-elle celui de l'homme.

4. — *Doctrix*, μύστις, initiatrice, initiée et initiant aux mystères. « Qui est in sinu Patris, ipse enarravit. » Joan., I, 18. — *Disciplinæ*, de la science de Dieu, celle que Dieu possède. « Mea doctrina non est mea, sed ejus qui misit me ». Joan., VII, 16. — *Electrix*, αἱρετὶς. La Sagesse choisit, parmi toutes les choses qui sont dans l'intelligence divine à l'état de possibilité, celles qu'il faut produire et exécuter. Ceci est vrai de la Sagesse par laquelle Dieu a tout créé, Prov., VIII, 3, et aussi de celle qui accompagne toutes ses œuvres, Prov., III, 19, 20. Quelques textes grecs portent à tort εὑρέτις.

5. — *Si divitiæ*. Gr. : « si la richesse est une possession désirable dans la vie. » — *Quæ operatur*, ἐργαζομένης, mot qui a le double sens de « travailler » et « faire du gain. » Si la Sagesse a tout fait, tout lui appartient, et le monde entier est sa richesse : « Domini est terra et plenitudo ejus ». Ps., XXIII, 1.

6. — *Si sensus operatur*, φρόνησις ἐργαζέται. La prudence de l'homme est déjà capable d'arriver à quelque résultat. — *Artifex*, τεχνίτης, VII, 21.

7. — *Si justitiam*. L'auteur passe des richesses matérielles aux biens d'un ordre supérieur, la justice, l'ensemble des vertus morales. — *Hujus*, de la Sagesse. — *Sobrietatem*. Ce texte a souffert dans quelques manuscrits. S. Augustin lut d'adord : « Sobrietatem enim sapientia docet, etc. » De Mor., Eccles., 16; puis dans ses Rétractations, I, 7, 3 : « Sobrietatem enim et sapientiam docet, etc. » *Sapientiam* est mis pour *prudentiam*. Pour désigner la prudence, Platon se sert aussi tantôt de σοφία, tantôt de φρόνησις, tandis que les Stoïciens s'en tiennent exclusivement à cette dernière expression. Notre auteur emploie avec raison *prudentia*, pour que dans son texte la Sagesse n'apparaisse pas tout à la fois comme cause et comme effet. « Prudentia non imperat ipsi Sapientiæ, sed potius e converso... Non enim prudentia habet se intromittere de altissimis, quæ considerat sapientia; sed imperat de his quæ ordinantur ad Sapientiam pervenire. » S. Thom., 1ª 2æ, LXVI, 5. Nous avons dans ce verset la mention des quatre vertus cardinales, bien qu'en les plaçant dans cet ordre : tempérance, prudence, justice, force, l'auteur s'écarte de celui qui a été suivi par les anciens, et reproduit par S. Thomas : « *Prudentia*, quæ perficit rationem, *justitia*, quæ est in voluntate, *fortitudo*, quæ est in irascibili, *temperantia* quæ est in concupiscibili. » loc. cit., a. 1. Notre auteur a modifié l'ordre reçu, peut-être pour que les deux premières vertus pussent correspondre à l'idée des ℣℣. 5 et 6. — *Sobrietatem*, la tempérance, σωφροσύνην, prise dans un de ses effets. — *Docet*, la sagesse enseigne ces vertus au double point de vue naturel et surnaturel, et dans la loi nouvelle, les sacrements les versent dans l'âme en même temps que la grâce sanctifiante. S. Thom., 1ª 2æ LXIII, 3. « Huic (gratiæ) additur nobilissimus omnium virtutum comitatus, quæ in animam cum gratia divinitus infunduntur. » Cat. Conc. Trid., II de Bapt. 51.

8. — *Multitudinem scientiæ*, πολυπειρίαν, la

desiderat quis, scit præterita, et de futuris æstimat : scit versutias sermonum, et dissolutiones argumentorum : signa et monstra scit antequam fiant, et eventus temporum et sæculorum.

9. Proposui ergo hanc adducere mihi ad convivendum : sciens quoniam mecum communicabit de bonis, et erit allocutio cogitationis et tædii mei.

10. Habebo propter hanc claritatem ad turbas, et honorem apud seniores juvenis ;

11. Et acutus inveniar in judicio, et in conspectu potentium admirabilis ero, et facies principum mirabuntur me.

12. Tacentem me sustinebunt, et

science, elle sait le passé et se rend compte de l'avenir ; elle pénètre la subtilité des discours et résout les énigmes, elle connaît les signes et les prodiges avant leur apparition, et les événements des temps et des siècles.

9. Aussi ai-je résolu de la prendre pour compagne de ma vie, sachant qu'elle me donnera part à tous les biens, et qu'elle sera une consolation dans mes soucis et mes ennuis.

10. A cause d'elle, je recueillerai la gloire dans les assemblées, et jeune encore, l'honneur auprès des vieillards.

11. On reconnaîtra ma pénétration dans le jugement, je ferai l'admiration des grands, et l'étonnement des princes.

12. Si je me tais, ils attendront

---

grande expérience, la science expérimentale. — *Præterita,* ἀρχαῖα, puisque c'est elle qui a fait tout ce qui existe. — *Æstimat.* Le grec porte εἰκάζειν, à l'infinitif, ce qui oblige à traduire : « elle sait conjecturer les choses anciennes et les futures. » Mais beaucoup de manuscrits suivis par Clem. Alex., Vulg. et Syr., ont le verbe au présent de l'indicatif. La sagesse connaît les choses futures d'une science adéquate, en tant que sagesse divine ; mais elle ne donne cette science à l'homme que dans le degré où elle lui est communicable. — *Versutias sermonum,* στροφὰς λόγων, Prov., I, 3, les paraboles, les sentences métaphoriques. — *Dissolutiones argumentorum,* λύσεις αἰνιγμάτων, la solution des énigmes, Prov., I, 6. — *Signa et monstra,* comme ceux dont il sera parlé plus tard. XI, 19. — *Scit antequam fiant,* d'une science surnaturelle, par révélation, s'ils se produisent par dérogation aux lois de la nature, et d'une science naturelle, par prévision humaine, si ces faits, merveilleux pour le commun des hommes, ne sont que l'effet des lois générales. — *Temporum et sæculorum,* καιρῶν καὶ χρόνων, Dan., II, 21. La première expression paraît désigner des périodes de temps déterminées, et la seconde, les temps en général, le cours des siècles.

9. — *Ad convivendum,* πρός συμβίωσιν. Salomon veut avoir avec elle le même rapport qu'elle a avec Dieu. — *Communicabit de bonis,* ἔσται σύμβουλος ἀγαθῶν, « elle sera une conseillère de biens », faisant connaître et aidant à pratiquer la vertu, et, par là, procurant la joie, le bonheur et tous les autres avantages déjà énumérés. — *Allocutio cogitationis,* παραίνεσις φροντίδων, la consolation de mes soucis et de mes tristesses, ℣. 16. Le Seigneur est, en effet, par sa Sagesse « Deus totius consolationis. » II Cor., I. 3. « Non est qui me consoletur, ex omnibus quæ sub cœlo sunt, nisi tu, Domine Deus meus, cœlestis medicus animarum, qui percutis et sanas, deducis ad inferos et reducis » De Imit. Christ. III, 4, 5. C'est aussi dans la sagesse que Boèce chercha sa *consolation* philosophique.

10. — *Propter hanc,* d'après le grec : per hanc. — *Ad turbas.*

> Ac veluti magno in populo quum sæpe coorta est
> Seditio.....
> Tum pietate gravem ac meritis si forte virum quem
> Conspexere, silent, arrectisque auribus adstant ;
> Ille regit dictis animos et pectora mulcet.
>
> Virg. Æn., I, 148.

— *Juvenis.* Dieu n'attend point les années pour communiquer ses dons.

11. — *Acutus in judicio.* Allusion au jugement de Salomon, III Reg., III, 16-28. — *Potentium,* les grands officiers, les sages de la cour, que le jeune roi étonnait par sa sagesse. — *Facies principum.* Cette phrase, qui manque dans le grec, n'est qu'une seconde traduction de celle qui précède.

12. — *Sustinebunt,* περιμενοῦσιν, ils attendront que je parle. — *Respicient,* προσέξουσιν, ils prêteront attention. — *Manus.* Signe d'un silence absolu. Job, XXIX, 8-10, dit de lui-

mes paroles; quand je parlerai, ils auront les yeux sur moi, et si mes discours se prolongent, ils mettront la main sur leur bouche.

13. En outre, j'aurai par elle l'immortalité, et je laisserai à la postérité un souvenir éternel.

14. Je gouvernerai les peuples, et les nations me seront soumises.

15. En entendant parler de moi, les rois redoutables me craindront; je me montrerai bon au milieu du peuple, et vaillant à la guerre.

16. Quand je rentrerai dans ma maison, je me reposerai en sa compagnie, car il n'y a point d'amer-

loquentem me respicient, et sermocinante me plura, manus ori suo imponent.

13. Præterea habebo per hanc immortalitatem: et memoriam æternam his qui post me futuri sunt, relinquam.

14. Disponam populos : et nationes mihi erunt subditæ.

15. Timebunt me audientes reges horrendi; in multitudine videbor bonus, et in bello fortis.

16. Intrans in domum meam, conquiescam cum illa : non enim habet amaritudinem conversatio illius, nec

---

même une chose semblable, et III Reg., x, 24, justifie historiquement la parole attribuée à Salomon; Is., LII, 15, l'applique au Messie.

13. — *Præterea, per hanc,* double traduction de δι' αὐτὴν. — *Immortalitatem,* un souvenir immortel, dans le sens du poète :

> Non omnis moriar, multaque pars mei
> Vitabit Libitinam, usque ego postera
> Crescam laude recens. Hor. Od. III, 23.

Et aussi l'immortalité proprement dite : ce second sens toutefois est seulement implicite, car le reste du verset indique que l'auteur a surtout en vue le premier sens. — *Æternam,* dans le sens restreint. — *His qui post me,* etc., τοῖς μεθ' ἐμὲ, non-seulement les descendants, mais la postérité en général.

14. — *Disponam populos.* Prov., VIII, 15. Ce sont ses propres sujets, et les nations étrangères qu'il soumettra à son sceptre ou qui s'y rangeront. III Reg., IV, 24.

15. — *Audientes,* entendant parler de moi, de ma sagesse. — *Horrendi,* φρικτοὶ formidables. Plusieurs personnages de l'Ecriture, effrayèrent ainsi les tyrans, sans être rois comme Salomon. Tels furent Moïse, Exod., VII, Josué, XI, 10, 11, S. Jean-Baptiste, Marc, VI, 20, etc. Corn. — *In multitudine,* ἐν πλήθει, aux yeux de la multitude, et plus probablement dans l'assemblée, la *quohel* des sages, ou au tribunal. Cette expression doit, en effet, faire antithèse avec *in bello* qui suit. Salomon veut donc être bon dans la paix, et brave à la guerre. C'est ce que réclamait Homère :

> Ἀμφότερον, βασιλεύς τ' ἀγαθός, κρατερός τ' αἰχμητής. Iliad., III, 179.

Ce vers, rapporte Plutarque, plaisait à Alexandre plus que tous les autres du poète.

16. — *In domum meam,* dans la vie privée, au sortir de l'assemblée ou après les combats. — *Conquiescam,* je me reposerai près d'elle, comme auprès d'une épouse bien-aimée. — *Non habet amaritudinem.* S. Thomas entend ceci de la contemplation : « Conversatio et convictus sapientiæ est per contemplationem... Delectatio contemplationis est secundum seipsam delectabilis. » 1æ 2æ, XXXV, 5. « Il n'y a que la crainte de Dieu toute seule qui sache charmer nos ennuis, adoucir nos moments de tristesse, et nous faire trouver une espèce de douceur à nous entretenir avec nous-mêmes. C'est elle qui nous rend la retraite douce, l'intérieur de nos maisons agréable, qui nous fait goûter un repos consolant, loin du monde et de ses amusements. C'est elle qui fait passer rapidement les journées, qui occupe paisiblement tous les moments, et qui, ne nous laissant plus de loisirs, nous laisse bien moins de temps et d'ennui que la vie mondaine. » Massillon, G. C. 60e S. in fin. Ce qui est dit de la sagesse s'applique a *fortiori* à Dieu lui-même :

> Jesum quæram in lectulo,
> Clauso cordis cubiculo;
> Privatim et in populo
> Quæram amore sedulo...
> Quam lætus cum invenero,
> Quam felix cum tenuero!
> S. Bern. Hymn. de Nom. Jesu.

Cf. De Imit. Christ. II, 8, *De familiari amicitia Jesu,* qui n'est qu'un touchant et affectueux commentaire de ce verset. Parfois, par l'infirmité de notre nature, ou comme châtiment de nos infidélités, et comme épreuve destinée à nous rendre meilleurs, « Dieu nous devient ennuyeux, sans intérêt, sans démonstration. Il ne peut être en tort, puisqu'il est

tædium convictus illius, sed lætitiam et gaudium.

17. Hæc cogitans apud me, et commemorans in corde meo; quoniam immortalitas est in cognatione sapientiæ.

18. Et in amicitia illius delectatio bona, et in operibus manuum illius honestas sine defectione, et in certamine loquelæ illius sapientia, et præclaritas in communicatione sermonum ipsius : circuibam quærens, ut mihi illam assumerem.

19. Puer autem eram ingeniosus, et sortitus sum animam bonam.

20. Et cum essem magis bonus, veni ad corpus incoinquinatum.

tume à converser avec elle, ni d'ennui à vivre auprès d'elle, mais seulement de la joie et de l'allégresse.

17. Je méditais donc en moi-même, et je réfléchissais en mon cœur, que l'immortalité est dans l'union avec la sagesse,

18. Qu'il y a dans son amitié une noble jouissance, que d'inépuisables trésors sont l'œuvre de ses mains, qu'on trouve la prudence à s'entretenir avec elle, et la gloire à échanger avec elle ses discours : je cherchais de tous côtés, afin de l'attacher à moi.

19. J'étais un enfant d'un bon naturel et j'avais reçu en partage une bonne âme.

20. Et comme plutôt j'étais bon, je vins dans un corps sans souillure.

Dieu, mais il est positivement sans attrait... Non-seulement nous ne pouvons plus sentir comme nous le faisions, mais nous ne pouvons pas croire à nos sentiments d'autrefois... Quelle misère! être fatigué de Dieu, se détourner avec impatience de l'éternelle vie!... Ne point se lasser de lui, c'est cependant l'éternelle béatitude... Nous ne pouvons rester une seule heure sous la domination d'une fatigue aussi impie. » Faber, conf., Fatigue dans la voie du bien. Que reste-t-il à faire alors, sinon dire à Dieu comme David après son péché : « Redde mihi lætitiam salutaris tui ? » Ps. L, 14.

17. — *Commemorans*, φροντίσας, ayant souci de ces choses. — *Immortalitas*, la double immortalité du ꝟ. 13. — *Cognatione*, la parenté, l'union intime. Quelques manuscrits latins ont à tort « cogitatione » ou « cognitione. »

18. — *Bona*, joint à *delectatio*, pour indiquer une jouissance différente de celle que procurent les plaisirs et les biens de ce monde. — *Honestas*. Gr. : « une richesse inépuisable. » La sagesse est ainsi comparée à une épouse qui procure la richesse au foyer domestique. Prov., XXXI, 11, 12. — *In certamine*, συγγυμνασίᾳ, le commerce avec la sagesse, le colloque, « exercitatio, collatio, congressus. » — *Sapientia*. L'emploi de ce mot est une tautologie dans la Vulgate. Gr. : φρόνησις. — *Præclaritas*, εὔκλεια. Ce verset résume tous les avantages déjà attribués à la sagesse. « Cela s'est accompli pour quelque partie dans Salomon ; mais sa triste fin, les divisions intestines à l'occasion de Jéroboam, les impôts dont il accabla ses peuples, font voir qu'il faut recourir à un plus illustre objet. Tous les traits sont si grands, aussi bien que dans le XXIXe chapitre de Job, qu'il faut chercher celui dont ces deux hommes sont incontestablement la figure. » Duguet.

19. — *Ingeniosus*, εὐφυής. « Is est εὐφυής cui est quid innatum bene, qui sit bene a natura formatus et propensus. » Arist., Ethic., III, 9. — *Animam bonam*. Par cette âme bonne, on ne peut entendre autre chose qu'une âme douée de bonnes dispositions, car il y faut toujours supposer le péché originel, par lequel l'homme a été « spoliatus gratuitis, vulneratus in naturalibus. » « Dicendum animam bonam hoc loco intelligi non bonitate morali, aut gratiæ justificantis, sed bonitate naturali, quæ est quædam ad multas virtutes morales, in quibusdam hominibus, dispositio. » Estius. Cette restriction faite, les âmes n'apportent pas toutes en ce monde des qualités identiques, comme le prouve l'expérience de tous les jours. « Cujus (Dei) occulto judicio, nec injusto, alii fatui, alii tardissimi ingenii et ad intelligendum quodammodo plumbei, etc. » S. Aug., Cont. Julian. IV, 3, 16.

20. — *Cum essem magis bonus*, en grec : μᾶλλον δὲ ἀγαθὸς ὢν ἦλθον, κ. τ. λ. L'auteur semble apporter un correctif à ce qu'il a dit au verset précédent : « J'obtins une bonne âme, ou plutôt, étant bon, je vins dans un corps non souillé. » Les protestants, qui se sont occupés de ce texte, ont vu dans ces paroles une preuve manifeste de l'adhésion de l'auteur à la doctrine platonicienne de la

préexistence des âmes, et plusieurs d'entre eux n'ont pas été fâchés de réduire l'Eglise catholique à l'alternative, ou de reconnaître une erreur doctrinale dans un livre regardé comme canonique, ou de retrancher le livre de la Sagesse du catalogue des livres sacrés, comme ils l'ont parfois eux-mêmes. — Il faut avouer d'abord que, sur cette question, la doctrine des Pères de l'Eglise resta longtemps dans l'indécision. Origene devint le centre d'une controverse très-ardente à ce sujet; s'inspirant de la philosophie de Platon et des néo-platoniciens, il avait cherché dans l'idée de la préexistence des âmes l'explication du péché originel. D'après lui, les âmes créées toutes à la fois dès le principe, avec des dons égaux, avaient commis des péchés individuels, qu'il réduisit ensuite au péché originel. Cette idée, malgré les troubles que ses partisans suscitèrent en Orient, ne fit point école dans l'Eglise, et fut condamnée sévèrement par le cinquième concile, qui adopta le canon suivant : « Si quis fabulosam animarum præexistentiam, et, quæ ex illa consequitur, monstruosam restitutionem asseruerit, a. s. » Mais deux autres opinions continuèrent à se partager les esprits, l'une pensant que Dieu crée les âmes à mesure que les corps se produisent par la génération, l'autre soutenant que « quomodo corpus ex corpore, sic anima nascitur ex anima. » Cette dernière opinion était professée par Tertullien, dont les théories sur l'âme sont si peu sûres, par l'hérétique Apollinaire, et par quelques autres plus obscurs; mais elle n'avait pas pour elle « maxima pars occidentalium », comme le dit S. Jérôme avec une évidente exagération. Ep. 165, ad Marcellin. Les conciles d'Afrique du ve siècle ne voulurent pas trancher la question; quelques Docteurs hésitèrent entre les deux partis, particulièrement S. Augustin, De Anim. et ejus orig., I, 14, et en beaucoup d'autres de ses ouvrages, S. Grégoire-le-Grand, Ep., IX, 52, Ad Secundin., et S. Isidore de Séville, De Offic. eccles., II, 23. Les autres se prononcèrent pour la création successive des âmes; qu'il suffise de citer S. Cyprien, De Orat. Dom. 16; S. Jérôme, Cont., Joan. Hierosol. 22 : « Deus quotidie fabricatur animas »; S. Hilaire, De Trin., X, 22; Théodoret, De Curat. græc. 4 : « Ex præstitutis corporibus animalium corpora effingit, et ἐκ μὴ ὄντων δημιουργεῖ τὰς ψυχάς, non cunctorum quidem viventium, sed hominum duntaxat. » Prudence, malgré les hésitations des contemporains, appelait déjà la doctrine opposée une erreur :

> Vitandus tamen *error* erit, ne traduce carnis
> Transfundi in sobolem credatur fons animarum;
> Non animas animæ pariunt.
> Apotheos. adv. Ebion. 915.

Cf Hurter, Select. Patrum, XXV, p. 131. Avec le temps, l'opinion catholique s'accentua, et S. Thomas put déclarer que « hæreticum est dicere quod anima intellectiva traducatur cum semine. » 1. CXVIII, 2. Depuis lors, sans qu'aucun décret de concile, ni aucune décision de l'Eglise aient eu besoin de trancher la question, il est absolument certain en théologie que « anima creando infunditur et infundendo creatur. » C'est donc de toute nécessité en ce sens qu'il faut expliquer notre verset. — S. Augustin n'en a pas été médiocrement embarrassé; il craint qu'il ne favorise l'erreur d'Origène, De Gen. ad. litt., X, 7, 12; pour se tirer d'embarras, il l'entend de l'âme du Christ, exempt de péché; mais ayant peu de confiance dans cette interprétation, qui, d'ailleurs, n'est pas recevable, il demande instamment une solution au solitaire de Bethléem. Ep., 166. On a cherché à lever la difficulté en faisant porter l'adverbe sur l'adjectif, comme la Vulgate en donne l'exemple : « comme j'étais, comme je devenais *magis bonus,* je suis venu, j'en suis arrivé à avoir un corps sans souillure. » Cette interprétation a contre elle le texte lui-même. L'auteur de la Sagesse n'emploie jamais μᾶλλον avec le positif pour exprimer le comparatif, et, il est fort à croire que si le traducteur latin avait voulu rendre ce sens, il aurait mis *melior* au lieu de *magis bonus.* — « J'avoue que même sans recourir au sens prophétique relatif au Messie, ce texte me paraît peu embarrassant. L'auteur exprime sous deux formes différentes une même pensée : j'avais en partage une bonne âme dans un cœur pur. Dans la première expression, l'âme semble être un accessoire de la personne; dans la deuxième expression, pour laquelle l'auteur sacré marque sa préférence, c'est surtout à l'âme que la personnalité est attribuée, et l'accessoire est le corps. Cela posé, toutes les âmes, dès le premier instant de leur existence, ont le péché originel, qui est le même pour toutes; mais elles ont des dispositions naturelles plus ou moins heureuses, qui constituent en elles une bonté relative plus ou moins grande. L'auteur du livre de la Sagesse veut dire que Dieu, en créant son âme douée d'heureuses dispositions, l'unit à un corps pur; il ne dit nullement que son âme fut *devenue bonne* par sa conduite vertueuse dans une vie précédente, ni que Dieu l'ait unie à un corps pur pour la récompenser de ses mérites antérieurs. » Th. H. Martin, Vie. fut. IIe P. IV. Le *veni in corpus* ne suppose donc dans l'âme qu'une antériorité de raison et qu'une supériorité substantielle vis-à-vis du corps, et sa préexistence réelle ne ressort aucunement de ce texte. — *Incoinquinatum,* ἀμίαντον, pur, sans défaut naturel, sans vice trop tyrannique. C'est l'explication de Bossuet : « Nec illud defugerim, anima e Dei manibus, seu potius ex

21. Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det, et hoc ipsum erat sapientiæ, scire cujus esset hoc donum : adii Dominum, et deprecatus sum illum, et dixi ex totis præcordiis meis :

21. Et sachant que je ne pouvais en aucune sorte avoir la continence, si Dieu ne me la donnait, (et c'était déjà à la sagesse que je devais de savoir de qui venait ce don), j'allai au Seigneur et je l'implorai, en lui disant du fond de mon cœur :

CHAPITRE IX

Prière de Salomon pour obtenir la sagesse. — L'homme, mis par Dieu à la tête des créatures visibles, a besoin de la sagesse (℣℣. 1-5), — à cause de sa faiblesse naturelle (℣℣. 6-7). — Salomon, à raison de ses royales destinées et de la construction du temple qui lui est confiée, a encore plus besoin de la sagesse pour plaire à Dieu (℣℣. 8-12). — Abandonné à ses seules forces, et écrasé par le poids d'une nature corrompue, comment pourrait-on connaître et accomplir la volonté divine (℣℣. 13-16) ? — Si Dieu lui donne la sagesse et lui envoie son Saint-Esprit, il mènera une vie agréable au Seigneur, comme les saints personnages qui l'ont précédé (℣℣. 17-19).

1. Deus patrum meorum, et Domine misericordiæ, qui fecisti omnia verbo tuo,

1. Dieu de mes pères, Seigneur de miséricorde, qui avez tout fait par votre parole,

---

ejus oris afflatu, ad castum corpus suo quodam modo venisse dicatur, ut tamen bonum illud castumque non absolute, sed comparate, et vulgari hominum more sumatur. »

3° La sagesse, don de Dieu. Prière pour l'obtenir. ℣℣. 21-IX.

21. — *Continens*, ἐγκρατής, « compos » (sapientiæ), et aussi « castus » ; le mot grec a les deux sens. Le premier est le plus littéral et le plus conforme au contexte. Dans ce qui précède, en effet, il n'a été question que de la possession de la sagesse, et non de la chasteté, et « memoratu dignum videtur sequenti prece nihil haberi speciale de continentia. » Boss. La même expression se retrouve avec le même sens, Eccli., VI, 28. XV, 1, XXVII, 33. L'arabe traduit : « non possem tenere illam. » Le second sens, qui n'est, à proprement parler, qu'une application particulière du premier, est employé par différents auteurs, à la suite de S. Augustin, Conf., VI, 11, X, 29. Dans l'un et l'autre cas, l'idée générale du verset est toujours la même ; l'auteur veut rappeler que la possession de la vertu est un don de Dieu. « Numquid dixit : Et cum scirem quia nemo potest esse continens, nisi per proprium liberum arbitrium?... Jubet ergo Deus continentiam, et dat continentiam, jubet per litteram, dat per spiritum... Jubet ideo ut facere jussa conati, et nostra infirmitate fatigati, adjutorium gratiæ poscere noverimus. » S. Aug., Ep., LXXXIX. — *Hoc ipsum*, parenthèse faisant cette remarque importante que tout, même la première idée du bien est une grâce de Dieu. « Non tantum in hoc nos adjuvat Deus sua gratia ut amando agamus quod discendo jam scimus, sed ut sciamus quid agendum sit. » Id., Ep. 143. — *Ex totis præcordiis,* avec un désir sincère de l'obtenir et, non comme S. Augustin avant sa conversion : « Ego adolescens miser, valde miser, in exordio ipsius adolescentiæ, etiam petieram a te castitatem, sed dixeram : Da mihi castitatem et continentiam, sed noli modo. Timebam enim ne me cito exaudires et cito sanares a morbo concupiscentiæ, quam malebam expleri quam extingui. » Confess., VIII, 7.

CHAP. IX. — 1. — *Deus patrum meorum.* Cette prière est une amplification de celle qui est rapportée III Reg., III, 6-9. Elle commence, suivant l'usage des anciens, en rappelant le souvenir des ancêtres, de ces patriarches qui avaient reçu de Dieu les promesses sur lesquelles reposaient toutes les espérances des Hébreux. En grec, il y a seu-

2. Et qui, par votre sagesse, avez établi l'homme pour dominer sur toutes les créatures que vous avez faites,

3. Pour régir le monde dans l'équité et la justice, et formuler ses jugements dans la droiture de son cœur,

4. Donnez-moi cette sagesse qui siège près de votre trône, et ne me rejetez pas du nombre de vos enfants.

5. Car je suis votre serviteur et le fils de votre servante, un homme faible, à la vie courte, sans l'intelligence suffisante de la justice et des lois.

2. Et sapientia tua constituisti hominem ut dominaretur creaturæ, quæ a te facta est;

3. Ut disponat orbem terrarum in æquitate et justitia, et in directione cordis judicium judicet;

4. Da mihi sedium tuarum assistricem sapientiam, et noli me reprobare a pueris tuis :

5. Quoniam servus tuus sum ego, et filius ancillæ tuæ, homo infirmus, et exigui temporis, et minor ad intellectum judicii et legum.

Ps. 115, 16.

---

lement : « Dieu des pères. » — *Domine misericordiæ,* « pater misericordiarum », II Cor., I, 3, celui à qui l'Eglise s'adresse dans les mêmes termes : « Deus qui omnipotentiam tuam parcendo maxime et miserando manifestas. » Collect., x, post. Pent. Cette idée est très-nettement accusée dans la prière de Salomon, III Reg., III, 7. En grec, κύριε τοῦ ἐλέους σου; ce dernier mot n'a pas de raison d'être, aussi manque-t-il dans beaucoup de manuscrits. — *Verbo tuo,* la parole créatrice, « dixitque Deus, etc. » Gen., I, 3, et aussi le Verbe de Dieu, « per quem omnia facta sunt. »

2. — *Sapientia,* à entendre dans les mêmes sens que le mot précédent. — *Ut dominaretur,* Gen., I, 26; Ps. VIII, 7.

3. — *Æquitate,* ὁσιότητι. La sainteté et la justice sont encore accouplées dans le cantique de Zacharie, Luc, I, 75, et Eph., IV, 24. La première désigne la nature des rapports qui doivent exister entre l'homme et Dieu, et la seconde, celle des rapports de l'homme avec son semblable : περὶ μὲν ἀνθρώπους πράττων δικαία, περὶ δὲ Θεοὺς ὅσια. Plat., Gorg. L'homme doit faire en sorte que la sainteté et la justice président à l'usage qu'il fera du monde dont il est souverain, et qu'ainsi les créatures servent à l'élever au Créateur et à le sanctifier. — *In directione cordis,* בישרת לבב, *beishrat lebab,* III Reg., III, 7, expression tout à fait biblique, indiquant la vraie direction qui convient au cœur de l'homme, la tendance vers Dieu. — *Judicium judicet.* Encore un hébraïsme. Le contexte ne permet pas d'appliquer cette expression uniquement au prince qui rend le jugement; le verset parle de l'homme en général, par conséquent : rendre le jugement, doit signifier : commander, exercer le pouvoir, comme dans le livre des Juges : וישפט, *ishphot,* ἔκρινε, et I Mach., II, 55 : « Josué devint κριτὴς en Israël. » Dès lors, κρίσιν κρινεῖν, c'est, pour l'homme, exercer sa supériorité sur les créatures, par son intelligence, en jugeant, en appréciant leur origine, leur valeur et leur but, par sa volonté, en se servant d'elles pour aller à Dieu. Puisque, d'après ces trois premiers versets, c'est par la sainteté, ou, comme traduit Vulg., par « l'équité » envers Dieu que l'homme doit être le roi de la création, il faut donc supposer que la connaissance du Créateur est en lui primordiale, nécessaire et facile, et qu'il ne peut s'éloigner de son souverain Maître sans fermer volontairement les yeux à la lumière. C'est la doctrine de S. Paul, Rom., 1.

4. — *Assistricem.* « Contubernium habens Dei. » VIII, 30. « Cum eo eram. » Prov., VIII, 30. Ce que demande Salomon, c'est la participation finie à la sagesse infinie de Dieu, et l'union par la grâce à la Sagesse personnelle. — *A pueris tuis.* C'est un titre surnaturel, puisqu'on peut être créature de Dieu sans être son enfant. Ce nom est donné aux serviteurs de Dieu, II, 13, particulièrement aux patriarches et aux Israélites fidèles : « Suscepit Israël puerum suum. » Luc, I, 54.

5. — *Servus tuus,* expression d'humilité empruntée à David, Ps. LXXXV, 16; CXV, 6; rien de plus humble qu'un esclave, fils d'esclave. — *Infirmus.* III Reg., III, 7, 8. — *Exigui temporis,* ὀλιγοχρονίος, « natus de muliere, brevi vivens tempore, repletur multis miseriis. » Job, XIV, 2. — *Minor,* à cause des bornes de l'intelligence humaine et de la brièveté de la vie : « ars longa, vita brevis », disait Hippocrate. — *Judicii et legum,* les lois divines et humaines, et la justice qu'il faut rendre en les appliquant. Ces mots ont ici

6. Nam et si quis erit consummatus inter filios hominum, si ab illo abfuerit sapientia tua, in nihilum computabitur.

7. Tu elegisti me regem populo tuo, et judicem filiorum tuorum, et filiarum :

I Par. 28, 4, 5; *II Par.* 1, 9.

8. Et dixisti me ædificare templum in monte sancto tuo, et in civitate habitationis tuæ altare, similitudinem tabernaculi sancti tui, quod præparasti ab initio;

9. Et tecum sapientia tua, quæ novit opera tua, quæ et affuit tunc cum orbem terrarum faceres, et scie-

6. Le plus habile, en effet, parmi les enfants des hommes, s'il n'a pas votre sagesse près de lui, est sans valeur aucune.

7. Vous m'avez choisi pour être roi de votre peuple, et juge de vos fils et de vos filles;

8. Vous m'avez dit d'élever un temple sur votre montagne sainte, et un autel dans la cité où vous demeurez, sur le modèle du saint tabernacle que vous avez préparé dès le commencement.

9. Et vous avez avec vous votre sagesse, qui connaît vos œuvres, qui était là quand vous avez fait l'uni-

---

leur sens juridique, puisque Salomon parle en son nom personnel. Il commence sa prière par un acte d'humilité, sachant bien que « oratio humiliantis se penetrat nubes. » Eccli., xxxv., 21.

6. — *Consummatus*, τέλειος, « parfait entre les enfants des hommes, » tournure hébraïque pour remplacer le superlatif. — *In nihilum*, aux yeux de Dieu, « sapientia enim hujus mundi stultitia est apud Deum, » I Cor., III, 19, et aussi aux yeux des hommes sensés.

7. — *Elegisti*, non par naissance, car David avait d'autres enfants à qui ne manquait pas l'ambition du pouvoir, comme Absalon et Adonias, III Reg., I, mais par élection divine manifestée par le prophète Nathan. II Reg., VII, 12; III Reg., I, 12. — *Judicem*, δικαστὴν, juge proprement dit, parce que rendre la justice est une des principales prérogatives du pouvoir royal. — *Filiorum, filiarum*. Les rois ne sont donc que les représentants de Dieu, puisqu'avant d'être leurs sujets, ceux qu'ils gouvernent sont les enfants du Roi des Rois. Le titre de fils convenait particulièrement aux Hébreux, Deut., XIV, 1; Os. XI, 1; celui de filles est plus rare, et ne se trouve que Is., XLIII, 6 et II Cor., VI, 18.

8. — *Ædificare templum*. II Reg., VII, 13. Moïse avait employé pour la construction du tabernacle « Beseleel et Ooliab et omnis vir sapiens, quibus dedit Dominus sapientiam et intellectum. » Ex., XXXVI, 1. Salomon n'aura pas besoin d'une moins grande sagesse pour élever son temple. — *In monte sancto*. Salomon peut appeler saint le mont Moria, car, déjà consacré par le sacrifice d'Abraham, il va l'être bientôt par la présence du temple où Dieu manifestera sa gloire, en attendant qu'un jour le Verbe divin lui-même vienne y faire retentir sa parole. — *In civitate habitationis tuæ*. « Elegit eam in habitationem sibi, » Ps. CXXXI, 13, « quia civitas est magni regis. » Matt., V, 35. — *Similitudinem*, μίμημα, se rapportant au temple et à l'autel. La construction du temple fut faite aussi exactement que possible sur le modèle du tabernacle, ainsi qu'on peut s'en convaincre par la description de l'un et de l'autre. Exod., XXV-XXX; III Reg., VI. Cf. Atlas Ancessi, Pl. III et VIII. — *Ab initio*, depuis le désert, et dès le commencement des temps, puisque ce plan existait dans la pensée de Dieu, et qu'il le communiqua à Moïse sur la montagne. Ex., XXV, 9 40; XXVI, 30; Act., VII, 44; Héb., VIII, 5. Toutes les choses créées existent de même dans la pensée de Dieu « ab initio », aussi l'expression « præparasti ab initio » est-elle seulement destinée à révéler l'importance que Dieu attachait à cet ouvrage. « Ce temple et cet autel que je dois bâtir ne sont pas seulement une figure générale de l'édifice mystérieux de votre Eglise, dont le ciel sera la résidence éternelle, mais encore une image du temple et de l'autel qui doivent être élevés dans le cœur de chacun de ceux qui composent votre cité sainte. » Duguet.

9. — *Tua* n'est pas dans le grec. Plusieurs relient ce verset au précédent et traduisent : « que tu as préparé dès le commencement, et avec toi la sagesse, etc. » Il est à remarquer cependant que si l'auteur avait voulu joindre les deux phrases, il aurait écrit : « quod præparasti ab initio *tu* et tecum sapientia tua. » Aussi, est-il préférable de faire de ce verset une proposition détachée dont le verbe est sous-entendu. — *Novit*, d'une connaissance adéquate. — *Et affuit*. Dieu avait avec lui la sagesse quand il a créé ce magnifique temple

vers, et savait ce qui est agréable à vos yeux et conforme à vos préceptes.

10. Envoyez-la donc de votre sainte demeure des cieux, et du trône de votre grandeur, afin qu'elle soit avec moi et partage mes travaux, pour que je sache ce qui vous est agréable.

11. Car elle a la science et l'intelligence de toutes choses, elle me conduira prudemment dans mes œuvres, et me protégera par sa puissance.

12. Et mes actions vous seront agréables. je gouvernerai votre peuple avec justice et je serai digne du trône de mon père.

13. Qui parmi les hommes, en effet, peut connaître les desseins de Dieu? Qui peut se rendre compte des volontés divines?

bat quid esset placitum oculis tuis, et quid directum in præceptis tuis.

Prov. 8, 22, 27; *Joan.* 1, 1.

10. Mitte illam de cœlis sanctis tuis, et a sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit et mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te.

11. Scit enim illa omnia, et intelligit, et deducet me in operibus meis sobrie, et custodiet me in sua potentia.

12. Et erunt accepta opera mea, et disponam populum tuum juste, et ero dignus sedium patris mei.

13. Quis enim hominum poterit scire consilium Dei? aut quis poterit cogitare quid velit Deus?

Isai. 40, 13; *Rom.* 11, 34; *I Cor.* 2, 16.

élevé à sa gloire et qui s'appelle l'univers; à plus forte raison, Salomon a-t-il besoin de l'avoir à ses côtés pour réussir dans la construction qu'il doit entreprendre. — *Placitum oculis tuis,* nouvel hébraïsme : יטב בעיניך, *itab beheineka,* I Reg., xxv, 5. — *Directum,* εὐθὲς, ce qui est droit, conforme à tes préceptes, à la volonté.

10. — *Mitte illam.* Cette expression implique la personnalité de la sagesse, car s'il s'agissait d'un simple don, Salomon aurait dit : Accordez-la moi, donnez-la moi. La *mission,* dans les personnes divines, ne suppose aucune infériorité dans la personne envoyée, mais seulement la priorité logique dans la personne qui envoie. Le Fils, engendré par le Père, peut donc être envoyé par lui : « misit me Pater. » Joan., xx, 21. « Mitti autem personam divinam ad aliquem per invisibilem gratiam, significat novum modum inhabitandi illius personæ, et originem ejus ab alia. Unde cum tam Filio quam Spiritui sancto conveniat et inhabitare per gratiam, et ab alio esse, utrique convenit invisibiliter mitti. » S. Thom., I, XLIII, 5. — *A sede magnitudinis,* ἀπὸ θρόνου δόξης σου. Notre-Seigneur appelle aussi le ciel « thronus Dei, » Matt., v. 34, expression figurée pour donner l'idée de la grandeur de Dieu. Le grec ajoute : πέμψον αὐτὴν, que le latin supprime pour éviter une répétition. — *Ut mecum sit.* Gr. : « afin qu'assistant près de moi elle travaille, » m'aidant moi-même dans ma tâche. « Per hoc, nec gratia Dei sola, nec ipse solus, sed gratia Dei cum illo. » S. Aug., De Grat. et Lib. Arb. xv.

11. — *Scit omnia et intelligit.* « Neque enim multæ, sed una sapientia est, in qua sunt infiniti quidam eique finiti thesauri rerum intelligibilium, in quibus sunt omnes invisibiles atque incommutabiles rationes rerum etiam visibilium et mutabilium, quæ per ipsam factæ sunt. » S. Aug., De Civ. Dei, XI, 10. — *Sobrie,* σωφρόνως. — *In sua potentia,* ἐν τῇ δόξῃ αὐτῆς. La gloire et la puissance de Dieu sont deux choses inséparables et qui se prennent l'une pour l'autre. S. Paul dit que Jésus-Christ a été ressuscité « per gloriam Patris, » Rom., VI. 4, « id est, gloriosam operationem, » explique Estius.

12. — *Accepta,* « quia nemo aliunde ei placet, nisi ex eo quod ipse donaverit. » Cœlest. I, Ep. 21 ad Ep. Gall. VIII. — *Disponam,* διακρινῶ, je jugerai, exerçant à la fois l'autorité législative et judiciaire. — *Dignus sedium,* θρόνων, par conséquent, fidèle à Dieu, comme David. Ce vœu ne devait pas se réaliser.

13. — Après avoir levé ses regards vers la sagesse, Salomon les abaisse sur lui-même pour rappeler à Dieu sa propre infirmité. — *Quis enim hominum.* Ce verset, dont l'idée est empruntée à Is., XL. 13, est reproduit Rom., XI. 34; I Cor., II. 16. « S. Paul, qui a cité deux fois ce verset, y découvre la première fois le mystère successif de la vocation et de

14. Cogitationes enim mortalium timidæ, et incertæ providentiæ nostræ.
15. Corpus enim, quod corrumpitur, aggravat animam, et terrena inhabitatio deprimit sensum multa cogitantem.
16. Et difficile æstimamus quæ in terra sunt; et quæ in prospectu

14. Les pensées des hommes sont timides, et nos prévisions sont hasardées;
15. Parce que le corps, sujet à la corruption, appesantit l'âme, et l'esprit aux pensées multiples est accablé par sa demeure terrestre.
16. Nous avons peine à juger ce qui est sur la terre, et nous ne trou-

---

la réprobation du Juif et du Gentil, et le grand mystère de la prédestination gratuite des élus; et il le cite une seconde fois pour nous montrer clairement Jésus-Christ dans tout ce livre : « Quis enim cognovit sensum Domini, qui instruat eum? Nos autem sensum Christi habemus; » ce qui est la même chose que de dire : Pour nous, nous avons reçu la sagesse éternelle qui nous instruit des voies de Dieu et nous fait bien juger de tout. » Duguet.

14. — *Timidæ,* δειλοὶ. L'homme, au souvenir de sa chute primitive et du châtiment qu'elle lui a mérité, n'ose, pour ainsi dire, plus lever les yeux vers Dieu, de peur d'être écrasé par sa gloire. Prov., xxv, 27. — *Providentiæ,* ἐπίνοαι. Nos opinions, nos idées sont trompeuses. Parfois nous croyons bien faire, en suivant nos pensées, et nous faisons mal, si Dieu n'est pas avec nous. Prov., xiv, 12. « Non enim cogitationes meæ, cogitationes vestræ; neque viæ vestræ, viæ meæ, dicit Dominus. » Is., lv, 8.

15. — *Quod corrumpitur,* φθαρτὸν; sur quoi S. Augustin remarque « non corpus esse animæ, sed corruptibile corpus onerosum... Addendo utique *corruptibile,* non qualicumque corpore, sed quale factum est ex peccato consequente vindicta, animam perhibuit adgravari. » Civ. Dei, xiii, 16. Plus loin, le saint Docteur revient encore sur cette distinction, parce que les Manichéens abusaient de ce texte pour soutenir leur système des deux principes, l'un bon, créateur des esprits, l'autre mauvais, auteur des corps. « Qui omnia mala animæ ex corpore putant accidisse, in errore sunt... Nam corruptio corporis, quæ adgravat animam, non peccati primi est causa, sed pœna; nec caro corruptibilis animam peccatricem, sed anima peccatrix fecit esse corruptibilem carnem. » Op. cit,, xiv, 3. — *Aggravat.* Cette tyrannie, conséquence du péché d'origine, a été déplorée de tout temps. Platon, dans le Phédon, appelle le corps βαρὺ καὶ γεῶδες, et il ajoute : ὃ δὴ καὶ ἔχουσα ἡ τοιαύτη ψυχὴ βαρύνεται.

Noxia corpora tardant
Terrenique habetant artus moribundaque membra.
Virg., Æn., vi, 731.

« Corpus hoc animi pondus ac pœna est : premente illo urgetur, in vinculis est, nisi accessit philosophia et illum respirare rerum naturæ spectaculo jussit, et a terrenis dimisit ad divina. » Senec., Ep. 65. S. Paul voudrait voir bien loin de lui ce « veterem hominem qui corrumpitur, » Eph., iv, 22, et il soupire ardemment après sa délivrance : « Quis me liberabit de corpore mortis hujus! » Rom., vii, 24. Pratiquement, il faut travailler à détacher le plus possible notre âme de son corps. « Non credamus nos huic corpori, nec misceamus cum illo animam nostram. » S. Amb., De Bon. Mort., ix, 40. Elle doit se servir de lui avec la réserve délicate de l'artiste qui touche les cordes d'un instrument : « summis, ut ita dicam, digitis, sicut nervorum sonos, ita pulsat carnis passiones. » Ibid., vii, 27. — *Terrena habitatio,* γεῶδες σκῆνος. Cette image rappelle l'idée des Pythagoriciens et des Stoïciens, qui nomment le corps σκᾶνος, et celle de Platon, qui en fait la prison de l'âme; mais c'est avant tout une métaphore biblique. Dans Job, le corps est une maison de boue, בית־חמר, *beit chomer,* iv, 19; pour le roi Ezéchias, c'est une tente de pasteurs, אהל רעי, *ohel rohi,* Is., xxxviii, 12; S. Paul enfin l'appelle « terrestris domus nostra hujus habitationis. » II Cor., v, 1; la mort est alors « depositio tabernaculi, σκηνώματος. » II Pet., i, 14. Cf. Delitzsch, Psych. bibl., iv, 10. — *Multa cogitantem,* πολυφροντίδα, ayant beaucoup de soucis, et en général, de pensées. « Per sensum hic ego arbitror intellectum designari : qui tunc vere deprimitur cum multa cogitat, cum non colligit se circa illam unam et unicam meditationem, quæ concipitur de civitate illa cujus participatio ejus in idipsum. Hujusmodi intellectum oportet deprimi et distrahi per multa multis et multiplicibus modis. » S. Bern., in Ascens. Dom., S. 3.

16. — *Difficile æstimamus.* μόλις εἰκάζομεν, « nous devinons à peine ». Joan., iii, 12. L'Ecclésiaste avait déjà dit : « Cunctæ res difficiles, nec potest eas homo explicare sermone. » i. 8. « L'homme n'est qu'un sujet plein d'erreurs, ineffaçables sans la grâce... Les uns abusent de la raison par de fausses apparences, et cette même piperie qu'ils lui apportent, ils la re-

vons qu'à force de fatigue ce qui est sous nos yeux. Comment donc découvrir ce qui est dans les cieux?

17. Comment connaître votre volonté, si vous ne donnez la sagesse, et si vous n'envoyez du haut du ciel votre Saint-Esprit?

18. Alors ceux qui sont sur la terre suivront des voies droites, et les hommes apprendront ce qui vous est agréable.

19. Car c'est par la sagesse qu'ont été sauvés tous ceux qui, Seigneur, vous ont plu depuis le commencement.

sunt, invenimus cum labore. Quæ autem in cœlis sunt quis investigabit?

17. Sensum autem tuum quis sciet, nisi tu dederis sapientiam, et miseris Spiritum Sanctum tuum de altissimis :

18. Et sic correctæ sint semitæ eorum qui sunt in terris, et quæ tibi placent didicerint homines?

19. Nam per sapientiam sanati sunt quicumque placuerunt tibi, Domine, a principio.

çoivent d'elle à leur tour; elle s'en revanche. Les passions de l'âme troublent les sens et leur font des impressions fâcheuses; ils mentent et se trompent à l'envi. » Pascal, I, 6. In fin.

> Heu quam præcipiti mersa profundo
> Mens hebet, et propria luce relicta,
> Tendit in externas ire tenebras!...
> Nunc jacet effæto lumine mentis,
> Et pressus gravibus colla catenis
> Declivemque gerens pondere vultum,
> Cogitur, heu! stolidam cernere terram.
> Boèce, Cons. phil., I, Met 2.

— *Quæ autem in cœlo,* principalement la volonté de Dieu. — *Investigabit.* En grec, au parfait, ainsi que tous les verbes qui suivent.

17. — *Servum tuum,* βουλήν σου, ta volonté. — *Sapientia, spiritus sanctus.* La sagesse apparaît ici comme un don, et le Saint Esprit comme un envoyé. Le Saint Esprit reçoit en effet sa mission des deux autres personnes divines, à qui il doit son origine, et il nous donne la sagesse, quoique ce don, qui est une œuvre *ad extra,* nous puisse aussi être fait par les autres personnes. « Spiritus sanctus, quem mittet Pater in nomine meo, ille vos docebit omnia. » Joan., XIV, 26. « Docebit vos omnem veritatem. Non enim loquetur a semetipso, sed quæcumque audiet loquetur. » Ibid., XVI, 13. — *De altissimis,* ἀπὸ ὑψίστων, expression consacrée dans l'Ecriture pour désigner le ciel. Luc, II, 14.

18. — *Correctæ sint,* διωρθώθησαν, « ont été rendues droites les voies de ceux qui sont sur la terre » c'est-à-dire qu'ayant reçu la sagesse, don de l'Esprit Saint, ils ont connu la volonté de Dieu, et ont eu la grâce d'en suivre les prescriptions. — *Quæ tibi placent,* ℣. 10. Dans ce verset, les deux termes sont renversés, car la connaissance de ce qui plaît à Dieu est la cause de la bonne direction des voies de l'homme : cependant, il est vrai aussi de dire, en un certain sens, que la bonne vie éclaire l'homme sur son devoir : « qui facit veritatem, venit ad lucem. » Joan., III, 21.

19. — *Per sapientiam sanati sunt.* Le latin revient ici au temps passé, auquel il avait substitué dans les versets précédents la forme future et déprécative. Le grec ἐσώθησαν serait mieux rendu par « salvati sunt ». La fin du verset « quicumque placuerunt ei, etc. » n'est point dans le texte grec; elle a été ajoutée en latin pour compléter la pensée. Ces mots, qui terminent la prière de Salomon, servent de transition avec ce qui suit; l'auteur du livre, après avoir prouvé la nécessité de la sagesse reçue de Dieu par l'impuissance native de l'homme, va aborder dans les chapitres suivants la démonstration historique de cette même vérité.

CHAPITRE X

Rôle de la sagesse dans la vie des hommes du temps passé : Adam (℣℣. 1-2). — Caïn (℣. 3). — Noë (℣. 4). — Abraham (℣. 5). — Lot (℣℣. 6-9). — Jacob (℣℣. 10-12). — Joseph (℣℣. 13-14). — Moïse et les Hébreux délivrés des Egyptiens (℣℣. 15-21).

1. Hæc illum qui primus formatus est a Deo pater orbis terrarum, cum solus esset creatus, custodivit.

Gen. 1, 27.

2. Et eduxit illum a delicto suo, et dedit illi virtutem continendi omnia.

Gen. 2, 7.

1. C'est la sagesse qui garda, quand il fut seul après sa création, celui que Dieu avait fait pour être le père du genre humain;

2. Elle le tira de son péché, et lui donna le pouvoir de gouverner tous les êtres.

DEUXIÈME PARTIE

DÉMONSTRATION HISTORIQUE DES AVANTAGES DE LA SAGESSE.

I. Salut et châtiments mérités par la présence ou l'absence do la sagesse.

1° Rôle de la sagesse dans la direction du peuple de Dieu, d'Adam à Moïse. x-xi, 4.

Chap. x. — 1. — L'auteur va maintenant décrire le rôle de la sagesse dans la vie des patriarches et des anciens hommes, et les effets de sa possession ou de son absence. S. Paul, dans son chapitre xi de l'Epitre aux Hébreux, imitera ce passage, en attribuant à la foi ce qui est dit ici de la sagesse. — *Hæc illum*. En grec, mot à mot : « hæc primum finctum patrem mundi solum creatum custodivit. » — *Primus formatus*, πρωτόπλαστον, vii, 1. — *Pater orbis*. On a beaucoup agité, au point de vue scientifique, la question des préadamites, et plusieurs savants, même très-catholiques, ont admis volontiers cette hypothèse. Jusqu'ici, la science n'a fait aucune découverte capable de prouver sérieusement la présence d'êtres raisonnables, prédécesseurs d'Adam sur la terre. Si quelque jour cette hypothèse est démontrée, ce qui semble fort improbable, l'Ecriture n'aura rien à en souffrir, pourvu qu'on admette, comme elle l'exige, qu'Adam est le père de l'humanité actuelle, et que tous les êtres raisonnables qui ont pu le précéder se sont éteints avant son apparition. — *Solus creatus* peut offrir trois sens différents : 1° Seul directement créé par Dieu. C'est en ce sens que S. Luc dit dans sa généalogie : « Adam, qui fuit Dei. » iii, 38. 2° Tant qu'il fut seul, avant la création d'Eve. Cette période, pendant laquelle Adam inspecta les animaux, Gen., ii, 19, put durer assez de temps. 3° Pendant qu'Adam était seul, sans défense. — *Custodivit*. Elle le garda, en effet, non-seulement dans le paradis terrestre, où il n'avait rien à craindre, mais quand, après sa chute, il se trouva seul sur la terre avec Eve, « ne quo casu læderetur aut interiret, præsertim ne a feris, serpentibus, venenatis herbis, fulminibus et procellis, vel a dæmonibus occideretur, itaque tota hominum stirps extingueretur. » Corn. Il n'est pas nécessaire de donner à cette préservation un caractère miraculeux, car il a suffi que la sagesse aidât Adam à tirer parti de ses facultés naturelles et de l'expérience qu'il avait acquise.

2. — *Eduxit illum*, « inspirando pœnitentiam et indulgendo veniam. » Tirinus. — *A delicto suo*. A ces paroles, quelques manuscrits ajoutent, d'autres, comme le Speculum de S. Augustin, substituent : « eduxit illum de limo terræ », ce qui est une leçon fautive. Il y a des hérétiques qui ont soutenu la damnation d'Adam ; les Pères ont interprété notre verset dans un sens tout différent. Tertullien dit en terminant son traité de la Pénitence : « Ipse quoque et stirpis humanæ et offensæ in Dominum princeps Adam, exomologesi restitutus in paradisum suum », xii, ce qu'il faut entendre seulement de l'état de grâce. « De illo primo homine patre generis humani, quod Christus, cum descendit ad inferos, inde eum liberavit, Ecclesia fere tota consensit; quod eam non inaniter credidisse credendum est, undecumque hoc traditum sit, etiamsi canonicarum Scripturarum hic expressa non proferatur auctoritas. » S. Aug., Ep. 164 ad Evod. Le S. Docteur appuie en-

3. En s'éloignant d'elle dans sa colère, l'injuste périt à cause de sa fureur homicide contre son frère.

4. Quand, par sa faute, l'eau submergea la terre, le salut vint encore de la sagesse, qui dirigea le juste au moyen d'un bois sans valeur.

5. Dans la conspiration criminelle où s'engagèrent les nations, c'est elle qui discerna le juste, le maintint sans reproche aux yeux de Dieu, et le garda invincible contre sa tendresse pour son fils.

3. Ab hac ut recessit injustus in ira sua, per iram homicidii fraterni deperiit.

Gen. 4, 8.

4. Propter quem, cum aqua deleret terram, sanavit iterum sapientia, per contemptibile lignum justum gubernans.

Gen. 7, 21.

5. Hæc et in consensu nequitiæ cum se nationes contulissent, scivit justum, et conservavit sine querela Deo, et in filii misericordia fortem custodivit.

Gen. 11, 2.

---

suite cette opinion sur le verset qui nous occupe, et nous avons vu qu'il rangeait résolûment la Sagesse parmi les Ecritures canoniques. Cet effet attribué à la sagesse, la délivrance du péché, est un effet surnaturel, puisqu'il est impossible à l'homme « sine præveniente Spiritus sancti inspiratione atque ejus adjutorio... pœnitere posse, sicut oportet, ut ei justificationis gratia conferatur. » C. Trid. S. vi, c. 3. Du reste, en tirant Adam de son péché, la Sagesse laissa subsister toutes les conséquences de la chute originelle. — *Virtutem continendi,* ἰσχὺν κρατῆσαι, la force de dominer toutes choses, conformément à l'institution primitive du Seigneur, Gen., i, 28, confirmée en partie, même après le péché, Ibid., iii, 15; ix, 2.

3. — *Ut recessit,* ἀποστὰς. — *Per iram.* Gr. : « il périt par sa fureur fratricide. » Cette perte est avant tout celle de son âme. Une tradition juive, rapportée par Josèphe, dit que Caïn fut tué involontairement par Lamech, son petit-fils; l'Ecriture ne donne aucun renseignement à ce sujet et le chant de Lamech pourrait faire allusion à tout autre meurtre. Nous voyons dans l'exemple d'Adam l'assistance merveilleuse qu'on peut retirer de la sagesse, et dans celui de Caïn, le mal dans lequel on tombe en la répudiant. L'auteur ayant déjà parlé d'Hénoch, iv, 10, le passe ici sous silence, et ne touche dans son énumération que les faits et les personnages les plus remarquables, sans s'astreindre aucunement à être complet. S. Paul, au contraire, mentionne Hénoch entre Abel et Noé. Héb., xi.

4. — *Propter quem,* δι' ὅν, et non « propter quod », comme portent quelques textes tout à fait à tort. Le déluge a ainsi pour première cause le crime de Caïn, que n'effaça pas le repentir, et toutes les autres iniquités que commirent les « enfants des hommes », Gen., vi, à l'exemple du fratricide. — *Cumque deleret.* Gr. : « la sagesse sauva de nouveau la terre submergée, κατακλυζομένην, à cause de lui. » La sagesse avait déjà sauvé la terre et sa populaton future, en préservant Adam de tout danger; c'est ce qu'elle va faire encore en délivrant de la submersion Noé et sa famille. — *Sanavit* pour « salvavit », διέσωσε. — *Contemptibile lignum,* l'arche, un bois fragile en comparaison de la grandeur du cataclysme, un bois incapable de sauver le genre humain, si la sagesse n'avait été là pour avertir Noé du danger, lui indiquer le moyen d'y échapper et diriger sa frêle embarcation pendant le déluge.

5. — *In consensu nequitiæ.* Comme la fin du verset se rapporte manifestement à Abraham, ce concours des peuples pour le mal ne peut être celui qui eut lieu à Babel. En grec : ἐν ὁμονοίᾳ πονηρίας ἐθνῶν συγχυθέντων, « dans l'accord de la méchanceté des nations confondues. » Ce dernier mot ne fait pas nécessairement allusion à la confusion des langues, et ne donne pas droit de conclure que l'auteur de la Sagesse ait cru Abraham contemporain de la construction de la tour de Babel. Les LXX écrivent bien : συγχέωμεν, « confundamus linguam eorum », Gen., xi, 7; mais cette expression peut aussi très-bien être employée pour marquer la confusion des esprits qui régnait au temps de la vocation d'Abraham, quand tous les hommes étaient plongés dans l'idolâtrie. — *Scivit,* εὗρε. Bon nombre de manuscrits grecs ont cependant ἔγνω. — *Justum,* Abraham, que la sagesse connut, discerna, appela à une sublime mission. Gen., xvii. — *Sine querela Deo,* irréprochable pour Dieu, aux yeux de Dieu. — *In filii misericordia,* ἐπὶ τέκνου σπλάγχνοις, dans ses entrailles, c'est-à-dire, dans sa tendresse pour son fils, elle le conserva fort, lui donnant le courage

6. Hæc justum a pereuntibus impiis liberavit fugientem, descendente igne in pentapolim :

Gen. 19, 17 *et* 22.

7. Quibus in testimonium nequitiæ fumigabunda constat deserta terra, et incerto tempore fructus ha-

6. Elle sauva le juste qui fuyait, pendant que les impies périssaient et que le feu descendait sur la Pentapole.

7. En témoignage de leur malice, la terre, restée déserte, est encore fumante, les arbres portent leurs fruits

---

de sacrifier à la volonté divine l'affection qu'il portait à Isaac, Gen., XXII; Héb., XI, 17-19. « Magnus plane vir Abraham, et multarum virtutum clarus insignibus, quem votis suis philosophia non potuit æquare... Tentatur ut fortis, incitatur ut fidelis, provocatur ut justus. » S. Ambr., De Abrah. Patriarch. I, 2.

6. — *Justum.* Lot, Gen., XIX. C'est la sagesse qui le rendit agréable au Seigneur, et qui lui permit de dire à Dieu : « Invenit servus tuus gratiam coram te. » Loc. cit. ℣. 19. — *Descendente igne.* Gr. : « elle le délivra pendant qu'il fuyait le feu qui descendit sur la Pentapole. » — *Pentapolin,* toute agglomération de cinq villes, ici les villes coupables : Sodome, Gomorrhe, Adama, Seboïm et Segor. Gen., XIV, 2. Cette dernière fut épargnée à la prière de Lot. Gen. XIX, 20, 21, et Josèphe en parle comme d'une ville qui existait encore de son temps. Ant., I, XI, 4. Le nom de Pentapole désigne donc en général la contrée sur laquelle tomba le feu du ciel, quoique le châtiment n'ait pas atteint les cinq villes qui s'y trouvaient. On a cru longtemps que les villes coupables avaient été englouties par la mer Morte, et pourtant notre texte ne parle que du feu. De savants palestinologues, M. de Saulcy en première ligne, ont pu retrouver l'emplacement des cités détruites sur les bords de la mer, aux lieux appelés aujourdhui *Kharbet Esdoum,* ruines de Sodome, *Kharbet Oumram,* ruines de Gomorrhe; *Seboïm* est un mot au duel; on a reconnu, en effet, les restes de deux *Sebbeh,* l'une entre les deux ruines précédentes, l'autre à Massada. *Adama* n'a pas été retrouvée, mais on la croit située à la pointe méridionale de la mer Morte. Enfin Ségor ou *Zoar* est à *Karbet Zouera el Tahtah.* Le ℣. 2 du chap. XIV de la Genèse semble mettre, il est vrai, la mer Morte à la place de la vallée de Siddim; mais le *nunc* de la Vulgate sur lequel se fonde cette supposition n'existe pas en hébreu.

7. — *Fumigabunda,* καπνιζομένη. Gen., XIX, 28. Le mot grec ne signifie pas nécessairement que la terre fume encore, il peut vouloir dire simplement : portant des traces de feu, de fumée. « Adhuc divini ignis reliquias, et oppidorum quinque videre licet imagines. » Josèphe, Bell. Jud., V, 5. Tacite rapporte, d'après le témoignage de ceux qu'il appelle « gnari locorum », des détails analogues : « Haud procul inde campi, quos ferunt, olim uberes magnisque urbibus habitatos, fulminum jactu aruisse; et manere vestigia; terramque ipsam, specie torridam, vim frugiferam perdidisse. » Hist., V, 7. A part l'évaporation extraordinaire que la mer Morte doit à son encaissement, à la profondeur de son niveau et à l'élévation de la température, les voyageurs modernes ne signalent dans cette contrée rien de plus que dans les pays qui ont été le théâtre de phénomènes volcaniques. — *Incerto tempore,* ἀτελέσιν ὥραις, « inconsummatis horis », à des saisons où il n'y a point de maturité possible. Tout le monde a entendu parler de ces faits, les « poma sodomistica » décrits par Tacite, loc. cit., et tous les voyageurs modernes, sans qu'on s'accorde sur le nom de l'arbre qui les porte, « asclepias gigantea », « solanum sanctum » ou « melongœna. » Voici comment ces fruits sont dépeints par Jul. Solinus, compilateur du IIIe siècle, dans son Polyhistor, c. 38 : « Longo ab Hierosolymis recessu tristis panditur sinus, quem de cœlo tactum testatur humus nigra et in cinerem soluta. Duo oppida fuerunt, unum Sodomum, alterum Gomorrhum, apud quæ pomum gignitur, quod, habeat speciem licet maturitatis, mandi tamen non potest. Nam fuliginem intrinsecus favillaceam ambitus tantum extimæ cutis cohibet, quæ vel levi tactu pressa fumum exhalat et fatiscit in vagum pulverem. » — *Figmentum salis,* στήλη ἁλός. Dans la Genèse, XIX, 26 : « et respexit uxor ejus retro et fuit נציב מלח, *netsib melach.* » *Netsib* ne signifie point « statue », mais seulement « aliquid positum, erectum », et « staticulus », comme portent ici quelques manuscrits au lieu de « figmentum. » Le passage de la Sagesse confirme donc celui de la Genèse, et, de plus, il nous indique que le châtiment de la femme de Lot eut pour cause, non pas un simple regard de curiosité en arrière, mais une incrédulité positive à la parole de l'ange. Il constate aussi que la stèle existait encore, ἑστηκυῖα. Notre-Seigneur, sans donner aucune explication sur la nature du châtiment, ni aucun renseignement sur l'état du monument de son temps, fait une allusion qui prouve combien le fait était encore actuel et familier

sans qu'on sache quand ils sont mûrs, et l'on voit debout la statue de sel, souvenir d'une âme incrédule.

bentes arbores, et incredibilis animæ memoria stans figmentum salis.

8. Car ceux qui ont négligé la sagesse ne sont pas seulement tombés dans l'ignorance du bien, mais ils ont laissé à la postérité le souvenir de leur folie, de sorte que leurs fautes n'ont pu rester dans l'oubli.

8. Sapientiam enim prætereuntes, non tantum in hoc lapsi sunt ut ignorarent bona, sed et insipientiæ suæ reliquerunt hominibus memoriam, ut in his, quæ peccaverunt, nec latere potuissent.

9. Quant à la sagesse, elle a délivré du malheur ceux qui l'ont révérée.

9. Sapientia autem hos, qui se observant, a doloribus liberavit.

10. C'est elle qui a conduit par des voies droites le juste qui fuyait la colère de son frère, qui lui a montré le royaume de Dieu, lui a donné

10. Hæc profugum iræ fratris justum deduxit per vias rectas, et ostendit illi regnum Dei, et dedit illi scientiam sanctorum : honesta-

---

pour les Juifs : « Memores estote uxoris Lot. » Luc, XVII, 32. Josèphe dit avoir vu le monument : Ἱστόρηκα δὲ αὐτήν, ἔτι γὰρ καὶ νῦν διαμένει. Ant. I, 12. S. Cyrille de Jérusalem, qui vivait dans le pays, dit que la femme de Lot, στήλη γέγονεν ἁλὸς ἐστηλευομένη δι' αἰῶνος. Cath. mystag., 19. Cf. S. Clem. Rom., I Cor., XI; S. Iren., Adv. Hæres. IV, 31, 3. Quant aux détails qu'on trouve sur la statue dans un poème sur Sodome attribué à Tertullien, dans celui de Cl. Mar. Victor, sur la Genèse, et dans Prudence, ils sont purement poétiques : c'est ce qu'on en peut dire de mieux. Aujourd'hui, d'après M. de Saulcy, à côté des ruines de Sodome, au sud du lac Asphaltite, se voit la montagne de sel, *Djebel-el-Meleh*, appelée aussi *Djebel-Sdoum*. C'est une masse compacte de sel gemme où l'on voit de nombreuses fissures, et, çà et là, des aiguilles isolées, à la suite du bouleversement géologique qui accompagna la ruine des villes coupables. Une foule d'explications ont été apportées pour rendre compte de la mort de la femme de Lot. Sur ce point, l'Ecriture affirme seulement que le châtiment fut miraculeux, ce qui n'empêche point de croire que Dieu se soit servi des agents naturels pour l'infliger ; elle ajoute qu'à la place de la femme de Lot, il y eut un monument, une colonne, une stèle ou une aiguille de sel ; la Sagesse enfin constate que cette aiguille existait encore dans le second siècle avant Jésus-Christ, mais sans indiquer dans quel état elle se trouvait, ni si son emplacement exact était celui que lui assignait la tradition. Toutes les explications qui sauvegardent ces données bibliques sont légitimes. « Uxor Lot, ubi respexit, remansit, et in salem conversa hominibus fidelibus quoddam præstitit condimentum, quo sapiant aliquid, unde illud caveatur exemplum. » S. Aug., De Civ. Dei, XVI, 30.

8. — *Prætereuntes*, παροδεύσαντες, « passant à côté. » — *Lapsi sunt*, ἐβλάβησαν, læsi sunt. — *Ignorarent*, d'une ignorance coupable, puisqu'ils n'écoutaient point les enseignements de la Sagesse. — *Hominibus*, τῷ βίῳ, à la vie, à ceux qui vivent. — *Nec latere*. Cette révélation posthume du crime se rapporte aux villes coupables et à la femme de Lot ; les pécheurs ont ainsi encouru la mort pendant leur vie, et la honte après leur mort.

9. — *Qui se*, αὐτήν, *observant*. Lot et ceux de sa famille qui reçurent avec foi les enseignements de la Sagesse.

10. — *Profugum*, Jacob, quand il fuyait la colère de son frère Esaü. Gen., XXVIII. — *Per vias rectas*, de Chanaan en Mésopotamie et de même au retour : « ero custos tuus quocumque perrexeris, et reducam te in terram hanc. » Gen., XXVIII. 15. Il faut donc entendre ces paroles littéralement avant de leur donner un sens spirituel. — *Regnum Dei*. Allusion à la vision de l'échelle mystérieuse. Le royaume de Dieu ne peut ici désigner le ciel que dans un sens très-imparfait ; aussi les auteurs préfèrent-ils voir sous cette expression le gouvernement de Dieu, « regimen », la manière dont il prend soin des hommes, de Jacob en particulier, au moyen de ses anges. — *Scientiam sanctorum*, comme Prov., IX. 10 : דעת קדשים. *dahat kedoshim*. — *Honestavit*, εὐπόρησεν, verbe ordinairement intransitif, pris ici dans le sens actif : elle le mit en bon état, elle l'enrichit. — *In laboribus*, ἐν μόχθοις, dans les peines, les épreuves, les travaux que Jacob eut à supporter chez Laban. — *Complevit*, ἐπλήθυνε, elle fit grandir ses travaux, c'est-à-dire, le fruit de ses travaux ; Jacob, en

vit illum in laboribus, et complevit labores illius.

Gen. 28, 5, 10.

11. In fraude circumvenientium illum affuit illi, et honestum fecit illum.

12. Custodivit illum ab inimicis, et a seductoribus tutavit illum et certamen forte dedit illi ut vinceret, et sciret quoniam omnium potentior est sapientia.

13. Hæc venditum justum non dereliquit, sed a peccatoribus liberavit eum : descenditque cum illo in foveam.

Gen. 37, 28.

14. Et in vinculis non dereliquit illum, donec afferret illi sceptrum regni, et potentiam adversus eos, qui eum deprimebant : et mendaces

la science des saints, l'a enrichi dans ses travaux et a fait fructifier ses peines.

11. Elle l'a préservé de la fourberie de ceux qui le circonvenaient et l'a rendu opulent.

12. Elle l'a protégé contre ses ennemis, l'a défendu contre les séducteurs, et l'a engagé dans un rude combat, de sorte qu'il fût victorieux, et sût que la sagesse est plus puissante que tout.

13. Quand le juste fut vendu, elle ne l'abandonna pas, mais le délivra des pécheurs; elle descendit avec lui dans la fosse,

14. Ne le quitta point dans les chaînes, jusqu'à ce qu'elle lui eût procuré le sceptre du royaume et la puissance contre ceux qui le rete-

---

effet, devint riche, grâce à l'habileté que lui communiqua la Sagesse. Gen., XXX, 37, 48. L'Eglise applique au sens spirituel tout ce verset aux saints qui, par le secours de Dieu, ont multiplié leurs mérites dans cette vie. « Complevit labores illius, vel hic in perseverantia, ut usque in finem justitiam non relinquat, vel illic in gloria, ut gaudeat in æternum. Felix utraque completio, cum et hic moritur justus plenus dierum, et illic oritur in plenitudine dierum, utrobique plenus, et hic gratia et illic gloria, quia gratiam et gloriam dabit Dominus. » S. Bern. Serm. de Verb. ist. Sap.

11. — *In fraude,* ἐν πλεονεξίᾳ, dans la cupidité, l'avarice dont Laban fit preuve à son égard. — *Circumvenientium.* Gr. : « de ceux qui lui faisaient violence », au pluriel, à cause des frères de Laban qui s'associèrent à cette persécution. Gen., XXXI, 23. — *Honestum :* elle l'enrichit.

12. — *Inimicis.* Laban, et plus tard Esaü. — *Seductoribus,* ἐνεδρευόντων, ceux qui dressent des embûches. — *Dedit illi ut vinceret.* ἐβράβευσεν αὐτῷ, « elle lui fit vaincre un rude combat » contre le guerrier mystérieux, Gen. XXXII, 24-29, que le prophète Osée appelle un ange, XII, 4. — *Sapientia,* εὐσέβεια, la piété, application de la Sagesse aux rapports avec Dieu.

13. — *Venditum,* Joseph vendu par ses frères. — *A peccatoribus,* ἐξ ἁμαρτίας, ce qui est plus juste, car Joseph fut délivré du péché avant de l'avoir commis, mais il resta ensuite aux mains des pécheurs. Ce péché, postérieur à la vente de Joseph, fut celui dont il fut tenté dans la maison de Putiphar. Gen., XXXVII, 2. Pour la même raison, cette fosse, λάκκος, ne peut pas être la citerne où Joseph fut descendu avant l'arrivée des marchands ismaélites; c'est la prison d'Egypte, que, du reste, les LXX appellent parfois du même nom, Exod., XII, 29, et le seul endroit où Joseph ait été dans les liens. Le concours de la sagesse apparaît d'une manière éclatante dans la vie de Joseph, et le pharaon lui-même reconnaît que ce jeune hébreu est « spiritu Dei plenus », et qu'on ne peut trouver quelqu'un qui le surpasse en sagesse. Gen., XLI, 38, 39.

14. — *Sceptrum regni,* σκῆπτρα βασιλείας, expression symbolique de la puissance que Joseph reçut du pharaon. Parmi les présents que lui fit le souverain, nous voyons, en effet, l'anneau royal, la robe de fin lin et le collier d'or, mais point de sceptre; il est bien question du bâton de commandement de Joseph, Héb., XI. 21, mais seulement dans la Vulgate; ici, d'ailleurs, le mot est au pluriel et ne peut désigner le sceptre royal, qui est unique; alors même, enfin, qu'il le désignerait, il faudrait se souvenir que le souverain garda pour lui-même le premier rang, comme il était juste, τὸ μὲν ὄνομα τῆς ἀρχῆς ὑπολειπόμενος ἑαυτῷ, τῆς δὲ ἐν ἔργοις ἡγεμονίας ἐκστὰς ἐκείνῳ. Philo, De Jos., 21. — *Potentiam,* τυραννούντων αὐτοῦ, sur ceux qui l'avaient opprimé, ses frères d'abord, et ensuite Putiphar qui l'avait jeté en

naient captif; elle convainquit de mensonge ceux qui l'avaient déshonoré et le rendit illustre à jamais.

15. C'est elle qui délivra le peuple juste et la race sans reproche des nations qui l'opprimaient.

16. Elle entra dans l'âme du serviteur de Dieu, et tint tête aux rois redoutables par des prodiges et des signes.

17. Elle rendit aux justes le salaire de leurs travaux, et les conduisit par une route admirable, leur tenant lieu d'ombrage pendant le jour, et de la lumière des étoiles pendant la nuit.

18. Elle leur fit traverser la mer Rouge, et les fit passer à travers l'abondance des eaux.

ostendit, qui maculaverunt illum, et dedit illi claritatem æternam.

Gen. 41, 40; *Act.* 7, 9.

15. Hæc populum justum, et semen sine querela liberavit a nationibus, quæ illum deprimebant.

Exod. 1, 11.

16. Intravit in animam servi Dei, et stetit contra reges horrendos in portentis et signis.

17. Et reddidit justis mercedem laborum suorum, et deduxit illos in via mirabili : et fuit illis in velamento diei, et in luce stellarum per noctem :

18. Transtulit illos per mare Rubrum, et transvexit illos per aquam nimiam.

Exod. 14, 22; *Ps.* 77, 13.

---

prison. — *Mendaces ostendit,* non par démonstration directe, mais parce que la sagesse que déploya Joseph dans l'explication des songes, et les honneurs dont il fut comblé étaient incompatibles avec le crime dont la femme de Putiphar l'avait accusé. — *Claritatem æternam,* parmi les hommes, au milieu desquels son nom restera en honneur jusqu'à la fin des siècles, et dans la gloire éternelle.

15. — Grec : « c'est elle qui délivra le peuple saint et la race irrépréhensible de la nation des oppresseurs. » L'auteur parle maintenant de la délivrance de la servitude d'Egypte; il appelle saint le peuple juif, non pas à cause de la pureté de sa vie, car l'Ecriture parle assez formellement des désordres du peuple, même pendant la captivité égyptienne, Ez., xx, 8, mais à cause de sa vocation. Rom., xi, 16. C'est dans le même sens que S. Paul appelle saints tous les chrétiens. Le peuple hébreu était irrépréhensible, par rapport seulement aux Egyptiens, à qui il n'avait donné aucun sujet de plainte.

16. — *Servi Dei,* θεράποντος κυρίου. C'est le titre que Moïse se donne à lui-même, Exod., xiv, 31. — *Reges horrendos,* le roi d'Egypte et ses officiers devant qui la sagesse se présente en la personne de Moïse et d'Aaron, Exod., vii, 10. Ce pluriel pourrait aussi désigner emphatiquement le pharaon seul. — *Portentis et signis,* viii, 8.

17. — *Justis,* au peuple hébreu. — *Mercedem laborum suorum,* les vases d'or et d'argent et les étoffes précieuses que les Hébreux empruntèrent aux Egyptiens, Exod., xii, 35, et que Dieu leur fit garder comme salaire des rudes travaux auxquels ils avaient été condamnés, eux, les descendants de ce Joseph qui avait sauvé l'Egypte, traités par un prince ingrat comme des esclaves et des prisonniers de guerre. Marcion et Fauste le manichéen ont prétendu qu'en permettant à son peuple d'emporter les dépouilles des Egyptiens, le Seigneur a favorisé et légitimé la rapine. Tertullien répondit au premier, contr. Marcion. ii, 20, et S. Augustin au second en montrant que ces richesses étaient fort inférieures à ce que méritait le travail des Hébreux, et que ceux-ci, en quittant la terre de servitude, n'emportaient qu'une faible partie de ce qui leur était dû. Pourquoi M. Reuss n'a-t-il pas pris la peine de parcourir ces réponses, ou seulement de réfléchir de bonne foi un seul instant, avant d'écrire si légèrement que « la sagesse consistait ici à duper les autres »? — *Via mirabili,* tout le chemin parcouru depuis la terre de Gessen jusqu'au pays de Chanaan. — *Velamento.* Exod., xiii, 21; Ps., civ, 39. La colonne de nuée, image de la sagesse divine qui était le vrai guide des fugitifs, préservait en effet du soleil pendant le jour, et servait à éclairer durant la nuit. Elle apparut dès le départ d'Egypte et avant le passage de la mer Rouge.

18. — *Transtulit,* διεβίβασεν, avec les deux accusatifs de personne et de lieu.

19. Inimicos autem illorum demersit in mare, et ab altitudine inferorum eduxit illos. Ideo justi tulerunt spolia impiorum.

Exod. 12, 35.

20. Et decantaverunt, Domine, nomen sanctum tuum, et victricem manum tuam laudaverunt pariter.

Exod. 15, 1.

21. Quoniam sapientia aperuit os mutorum, et linguas infantium fecit disertas.

19. Elle submergea leurs ennemis dans la mer, et les retira de la profondeur des abîmes. Aussi les justes enlevèrent les dépouilles des impies,

20. Et dans leurs chants, Seigneur, ils célébrèrent votre saint nom, et louèrent de concert votre main victorieuse;

21. Car la sagesse ouvrit la bouche des muets, et rendit éloquente la langue des enfants.

CHAPITRE XI

Les Hébreux dans le désert, sous la conduite de la sagesse (℣℣. 1-3). — Le miracle d'Horeb et le tourment de la soif enduré par les Egyptiens; conduite différente de Dieu envers son peuple et envers ses ennemis (℣℣. 4-15). — Châtiment des Egyptiens, à cause de leur idolâtrie (℣℣. 16-20). — Indulgence de Dieu à leur égard (℣℣. 21-23). — Miséricorde du Seigneur envers ses créatures.

1. Direxit opera eorum in manibus prophetæ sancti.

Exod. 16, 1.

2. Iter fecerunt per deserta quæ

1. C'est la sagesse qui dirigea leurs œuvres par la main d'un saint prophète.

2. Ils firent route à travers des

---

19. — *Ab altitudine*. Gr. : « et de la profondeur de l'abime, ἀνέβρασεν, elle les fit bouillonner. » Plusieurs, Bossuet entre autres, pensent que ce membre de phrase regarde les Hébreux qui sortirent du sein de la mer, pendant que les Egyptiens étaient engloutis; mais *illos* ne peut désigner que ces derniers. En effet, si la première interprétation était véritable, le grec aurait αὐτοὺς δὲ, pour indiquer que les deux compléments ne se rapportent pas aux mêmes personnages. D'autre part, les Hébreux sortirent en ordre et avec calme, et ne furent pas rejetés sur le rivage par le bouillonnement des flots; ils atteignirent l'autre bord non pas après la submersion des Egyptiens, mais avant. Enfin, le διὰ τοῦτο qui suit n'a aucune raison d'être, si ce ne sont pas les Egyptiens dont les cadavres sont rejetés sur le rivage. L'Exode, XIV, 31, dit formellement que les Hébreux virent sur le rivage les cadavres de leurs ennemis : c'est donc absolument en ce sens que notre verset doit s'interpréter. — *Spolia*. Josèphe, Antiq. II, 16, 6 et Philon, De Vit. Moys. disent aussi que les Hébreux prirent alors les dépouilles des Egpptiens, et surtout les armes dont ils manquaient.

20. — *Decantaverunt nomen*. Moïse rapporte les paroles de ce cantique, Exod., XV, 1. — *Victricem*, ὑπέρμαχον, qui combat pour quelqu'un. — *Pariter*, ὁμοθυμαδόν, d'un même esprit, avec un seul cœur.

21. — *Mutorum, infantium*. Ps. VIII, 3. Ce verset ne signifie pas seulement que les Hébreux, autrefois muets de douleur, firent entendre alors l'hymne de la joie, mais aussi que, sous l'inspiration de la sagesse, ceux qui ne savaient parler que le plus simple langage, les enfants eux-mêmes, s'élevèrent aux plus nobles accents du lyrisme et de l'éloquence pour célébrer leur délivrance.

CHAP. XI. — 1. — *Prophetæ sancti*. Os., XII, 13. Josèphe appelle Moïse un prophète οἷος οὐκ ἄλλος. Antiq. IV, 8, 49. Le texte alexandrin porte : « les saints prophètes. » Il faudrait alors associer à Moïse Aaron et Josué.

2. — *In locis desertis*, ἐν ἀβάτοις, des endroits sans chemins. Deut., XXXII, 40. — *Casas*, σκηνάς, leurs tentes. Exod., XVIII, 1.

régions inhabitées, et ils plantèrent leurs tentes dans les déserts.

3. Ils tinrent ferme contre les ennemis, et se vengèrent de leurs adversaires.

4. Ils eurent soif et vous invoquèrent, et vous leur donnâtes l'eau d'un rocher élevé, et l'apaisement de leur soif au moyen d'une pierre dure.

5. Ce qui avait fait le châtiment de leurs ennemis, quand ils n'avaient pas de quoi se désaltérer, tandis que les enfants d'Israël étaient dans la joie et l'abondance,

6. Tourna à leur avantage, alors même qu'ils en furent privés.

7. Car, au lieu des eaux du fleuve intarissable, vous avez donné du sang humain aux impies;

non habitabantur : et in locis desertis fixerunt casas.

3. Steterunt contra hostes, et de inimicis se vindicaverunt.

Exod. 17, 13.

4. Sitierunt, et invocaverunt te, et data est illis aqua de petra altissima, et requies sitis de lapide duro.

Num. 20, 11.

5. Per quæ enim pœnas passi sunt inimici illorum, a defectione potus sui, et in eis, cum abundarent, filii Israel, lætati sunt;

6. Per hæc, cum illis deessent, bene cum illis actum est.

7. Nam pro fonte quidem sempiterni fluminis, humanum sanguinem dedisti injustis.

---

3. — *Hostes.* Ce verset se rapporte aux différents combats des Hébreux contre les Amalécites, Exod., XVII, 8, contre les Chananéens et leur roi Arad, Num., XXI, 1, contre les Amorrhéens, ibid. 21, contre le roi de Basan, ibid. 33, enfin contre les Moabites et les Madianites, ibid. XXV, 17; XXXI, 2.

4. — *Sitierunt.* Allusion au fait rapporté Exod., XVIII, 1-7, et souvent rappelé dans la Sainte Ecriture, en particulier I Cor., X, 4. — *Invocaverunt.* Moïse raconte que les Hébreux murmurèrent en manquant d'eau, et ce fut lui qui s'adressa au Seigneur. Du reste, le verbe grec ἐπεκαλέσαντο veut dire à la fois « invoquer » et « faire des reproches. » — *De petra altissima,* le rocher d'Horeb. L'expression grecque ἐκ πέτρας ἀκροτόμου est empruntée aux LXX, Deut., VII, 15. — *Requies,* ἴαμα, la guérison, l'apaisement de la soif. — *De lapide duro,* du silex. C'est le sens de l'hébreu חלמיש, *challamisch,* au même passage du Deutéronome. L'élévation du rocher et sa dureté étaient deux circonstances qui rendaient plus frappant le caractère miraculeux du bienfait divin.

2° Rôle de la sagesse dans la punition des ennemis de Dieu.

a. *Les Égyptiens.* ℣℣. 5-27.

5. — Ce verset est augmenté en latin des mots *a defectione* jusqu'à la fin, qui paraissent être une glose introduite dans le texte. — *Pœnas passi sunt.* L'auteur établit dans tout ce passage un parallèle entre le miracle d'Horeb et le changement des eaux du Nil en sang, ainsi que l'indique la suite du texte. Les Egyptiens furent cruellement tourmentés par cette plaie, soit qu'ils voulussent boire l'eau du fleuve, soit qu'ils préférassent s'en passer. Exod., VII, 18. — *Cum abundarent filii Israel.* Ceci pourrait s'entendre de la terre de Gessen, où les Hébreux n'étaient pas atteints par les plaies qui affligeaient le reste de l'Egypte, ainsi que Moïse le signale, Exod., VIII, 22; mais d'après le contexte, il faut l'appliquer uniquement au désert, ou l'eau miraculeuse coula en abondance.

6. — *Cum illis deessent,* ἀποροῦντες, manquant d'eau à leur tour, les Israélites furent bien traités, εὐεργετήθησαν. En effet, l'intervention de la puissance divine, d'une part, fit souffrir les Egyptiens, et, de l'autre, vint en aide aux Hébreux.

Omnis enim auctori servit natura potenti,
Quæque ad opem cedunt, eadem famulantur ad iram.
Anonym. de Provid. v° sæc.

7. — *Sempiterni,* ἀεννάου, de ἀεί νάω, qui coule toujours. Le Nil, en effet, ne tarit jamais, et n'est pas intermittent comme les torrents du désert, ni stagnant comme les marécages. — *Humanum sanguinem :* αἵματι λυθρώδει ταραχθέντες, troublés par le sang corrompu, souillé et vaseux; les eaux du fleuve avaient l'apparence du sang humain, ce qui devait être extrêmement répugnant pour les Egyptiens. Le manuscrit alexandrin lit ταραχθέντος, se rapportant au fleuve lui-même. La traduction latine diffère aussi du texte grec; au sang

8. Qui cum minuerentur in traductione infantium occisorum, dedisti illis abundantem aquam insperate,

8. Et tandis qu'ils étaient décimés en punition du meurtre des enfants, vous donniez à votre peuple une eau abondante contre son attente,

9. Ostendens per sitim, quæ tunc fuit, quemadmodum tuos exaltares, et adversarios illorum necares.

9. Montrant par la soif qu'il ressentit alors comment vous savez glorifier vos enfants et faire périr leurs adversaires.

10. Cum enim tentati sunt, et quidem cum misericordia disciplinam accipientes, scierunt quemadmodum cum ira judicati impii tormenta paterentur.

10. Aussi, après avoir été éprouvés et avoir subi un châtiment tempéré par la miséricorde, ils surent quels tourments endurent les impies sous le coup d'une sentence vengeresse.

11. Hos quidem tanquam pater monens probasti : illos autem tanquam durus rex interrogans condemnasti.

11. Vous avez éprouvé les uns comme un père qui avertit, vous avez condamné les autres comme un roi sévère qui juge.

12. Absentes enim et præsentes similiter torquebantur.

12. Ceux qui étaient absents et ceux qui restaient étaient également châtiés,

---

corrompu, elle substitue le sang humain ; elle ajoute les mots « dedisti injustis », et rend le participe grec par les mots qui commencent le verset suivant, « qui cum minuerentur » pour « cum turbarentur ». Apoc., xvi, 6.

8. — *Qui cum minuerentur*, se pourrait entendre en latin des Hébreux diminués par la proscription de leurs enfants, si le grec ne s'y opposait. — *In traductione*, εἰς ἔλεγχον, « en punition de l'édit infanticide. » Les Egyptiens avaient versé le sang, Exod., i, 15-18. 22; le Seigneur les punit, en leur donnant pour breuvage quelque chose qui ressemblait à ce sang. Philon nous enseigne que l'eau du Nil était révérée par les Egyptiens comme ἀρχὴ τῆς τῶν ὅλων γενέσεως; de Vit. Moys. 17 ; en changeant cette eau en sang, Moïse leur donnait donc la plus haute idée possible de la toute-puissance de Jéhova. — *Dedisti illis*, aux Hébreux, dans le désert. — *Insperate*. Ils ne l'espéraient pas et murmuraient de son absence.

9. — *Tuos exaltares*, n'est pas dans le grec, et paraît avoir été emprunté à xviii, 8. La soif a contribué à exalter et à glorifier les Hébreux, en montrant quel puissant protecteur leur venait en aide. — *Necares*, ἐκόλασας, vexasti.

10. — *Tentati sunt*, par l'épreuve de la soif. — *Disciplinam accipientes*, παιδευόμενοι, châtiés avec miséricorde par un Dieu « cujus voluntas non potest sua benignitate privari. » S. Leo, Ep., xi, 3. — *Scierunt*. Le châtiment quoique tempéré par la miséricorde, leur donna l'idée de ce qu'avaient dû souffrir les Egyptiens traités avec rigueur.

11. — *Tanquam Pater*. Prov., iii, 12.

> Jam quos peccantes Deus arguit, hos etiam nunc
> Diligit, et patrio vult emendare flagello.
> Anonym. de Provid. v^e sæc.

« Si quando aliquid horum (beneficiorum) minuit, benignis correptionibus aversionem desidiamque male utentium castigavit : ut miserationes ejus quærerent in adversis, cujus justitiam non timuerant in secundis. » De Voc. Omn. Gent., ii, 10. — *Durus*, sévère, mais juste. — *Interrogans condemnasti*. En grec : « condemnans interrogasti. »

12. — *Absentes et præsentes*, mots difficiles à entendre, à cause de leur manque de précision. On a traduit : en l'absence et en la présence des Hébreux, mot à mot : quand les Egyptiens étaient présents aux Hébreux et quand ils étaient absents. Cette explication est fort peu naturelle. Comme il s'agit uniquement dans ce passage du changement des eaux du Nil en sang, on pourrait dire que les Egyptiens en souffraient, absents ou présents, c'est-à-dire, éloignés ou voisins, parce que les canaux de dérivation du Nil, qui portaient l'eau dans l'intérieur, étaient frappés de la même malédiction. Mais il n'est pas absolument nécessaire de restreindre la pensée de l'auteur à ce seul châtiment. Le miracle d'Horeb étant postérieur au passage de la mer Rouge, il serait possible aussi d'entendre par *absentes*, les Egyptiens absents de leur patrie,

13. Un double chagrin s'emparait d'eux, et ils gémissaient au souvenir de ce qui était arrivé.

14. Apprenant que ce qui avait fait leur tourment tournait à l'avantage des fugitifs, ils se souvinrent du Seigneur, et admirèrent l'issue des événements.

15. Celui qui, jeté pour être exposé à la mort, avait été l'objet de leurs moqueries, fut à la fin la cause de leur étonnement, pendant leur soif si différente de celle des justes.

13. Duplex enim illos acceperat tædium, et gemitus cum memoria præteritorum.

14. Cum enim audirent per sua tormenta bene secum agi, commemorati sunt Dominum, admirantes in finem exitus.

15. Quem enim in expositione prava projectum deriserunt, in finem eventus mirati sunt, non similiter justis sitientes.

---

de leur maison, ceux qui furent engloutis dans la mer, et par *præsentes,* ceux qui restèrent dans le pays, et même tous les autres, durant la première plaie. — *Similiter* s'applique aux absents et aux présents, et non à la nature des châtiments. — *Torquebantur,* ἐτρύχοντο, verbe qui ne se trouve dans le texte grec de la Bible qu'ici et XIV, 15.

13. — *Illos,* ceux-là seuls qui survécurent au désastre de la mer Rouge. — *Duplex tædium,* λύπη, un double chagrin, à cause des plaies infligées au pays et de la double catastrophe finale. Un certain nombre de commentateurs cherchent la seconde douleur des Egyptiens dans la pensée du bonheur des Hébreux; mais il faut avouer qu'une pareille cause est bien faible à côté des grandes calamités qui avaient terrifié l'Egypte. D'ailleurs, les Egyptiens, ne devaient guère se préoccuper de ce qui se passait dans le désert, et ne pouvaient en être promptement informés. — *Gemitus cum memoria,* στεναγμὸς μνημῶν τῶν παρελθουσῶν ou παρελθόντων, comme lisent d'autres manuscrits : « gemitus memoriarum præteritarum » ou « præteritorum. » Jansénius et Reusch préfèrent l'accentuation μνήμων, que semble avoir adoptée la Vulgate : « gemitus memor præteritorum. »

14. — *Per sua tormenta,* διὰ τῶν ἰδίων κολάσεων, « par leurs propres châtiments », ce qui ne peut se rapporter qu'au sujet de la phrase, aux Egyptiens, et dans le sens passif « apprenant que par les tourments qu'eux-mêmes ils enduraient, les Hébreux étaient bien traités », εὐεργετουμένους. Cela ne signifie pas que la souffrance des Egyptiens fut la cause des bienfaits que le peuple de Dieu recevait dans le désert, à Horeb en particulier; mais 1° que les peines infligées aux Egyptiens dans leur pays et à la mer Rouge avaient abouti à la délivrance et au bonheur d'Israël, 2° que la même puissance qui faisait le malheur des uns causait le bonheur des autres.— *Secum,* αὐτοὺς, les Hébreux. — *Commemorati sunt,* ᾔσθοντο, « ils sentirent le Seigneur » et dirent comme leurs enchanteurs : « Digitus Dei est hic. » Exod., VIII, 19. « Sciatis hanc iræ Dei esse censuram, ut qui beneficiis non intelligitur, vel plagis intelligatur. Deum vel sero quærite... Deum vel sero cognoscite... Credite illi qui incredulis æterna supplicia gehennæ ardoribus irrogabit. » S. Cypr., Ad Demetr. XXIII. — *Admirantes.* Ces derniers mots sont tirés du verset qui suit, et manquent dans le grec.

15. — *Quem enim.* En grec : « quem in expositione olim projectum negaverunt deridentes. » Moïse, abandonné au courant du Nil, fut, comme tous ses compatriotes, l'objet du mépris et de la dérision des Egyptiens. La fille de Pharaon, en le sauvant des eaux, ne soupçonna pas que ce frêle enfant d'une race persécutée, dût un jour devenir l'instrument de si grands prodiges. En grandissant à la cour, Moïse, à cause de son origine, dut souvent subir personnellement le mépris de ses protecteurs : c'est du moins ce qu'insinue S. Paul : « Majores divitias æstimans thesauro Ægyptiorum improperium Christi. » Héb. XI, 26.— *In finem,* ἐπὶ τέλει, ne peut pas être le complément du verbe; il faut donc traduire : « à la fin des évènements, *in fine,* ils admirèrent », ils furent étonnés de voir que celui qu'ils avaient méprisé triomphait de toute leur puissance et délivrait son peuple. — *Non similiter,* οὐχ ὅμοια, c'est-à-dire, tout différemment. « Sitis enim Israelitarum partim non æque dira fuit neque continua atque Ægyptiorum, partim Mosis miraculo finita, quo Deum Israelitis favere elucebat. » Bauermeister. De plus, la soif des Egyptiens qui dura sept jours, était un châtiment, celle des Hébreux, une épreuve. La comparaison que fait l'auteur entre la soif des deux peuples, ne suppose pas nécessairement que les Egyptiens fussent renseignés sur ce qui se passait au désert; mais ces réflexions sont celles que pouvaient se faire les Israélites

16. Pro cogitationibus autem insensatis iniquitatis illorum, quod quidam errantes colebant mutos serpentes, et bestias supervacuas, immisisti illis multitudinem mutorum animalium in vindictam.

Infr. 12, 24.

17. Ut scirent, quia per quæ peccat quis, per hæc et torquetur.

18. Non enim impossibilis erat omnipotens manus tua, quæ creavit orbem terrarum ex materia invisa,

16. En punition de l'extravagance et de l'impiété qui les égaraient et leur faisaient adorer des serpents muets et des bêtes méprisables, vous envoyâtes contre eux pour vous venger une multitude d'animaux sans parole,

17. Pour leur apprendre que ce qui sert au péché sert aussi au châtiment.

18. Et pourtant, il était facile à votre main toute-puissante, qui a fait l'univers avec une matière in-

---

pendant leur voyage, et plus tard, tous ceux qui connurent ce qui s'était passé de part et d'autre.

16. — *Quod quidam,* probablement pour *quidem* : ἐν οἷς — *Colebant.* « Crocodili et cynocephali et lapides et serpentes a vobis coluntur, et Deus solus in terris aut non colitur aut non est impune quod colitur. » S. Cypr., Ad Demetr. XII. « Atque adeo et Ægyptiis permissa est tam vanæ superstitionis potestas avibus et bestiis consecrandis, et capite damnandis, qui aliquem ejusmodi Deum occiderit. » Tertul., Apol., XXIV. — *Mutos,* ἄλογα, sans raison. Οἱ λογικοὶ τὰ ἄλογα προσκυνοῦσι. Philo, De Vit. Contempl. 1. La religion des Egyptiens, d'abord spiritualiste, n'avait pas tardé à tomber dans le plus grossier fétichisme, surtout parmi le peuple qui substitua facilement l'emblème à l'idée, la statue et l'animal lui-même à la divinité qu'ils représentaient. C'est ainsi qu'à Saïs, *Ra* avait un temple où l'on voyait le dieu avec une tête d'épervier ; à Memphis, la déesse *Patch,* avait une tête de lionne ou de chatte ; *Apis,* était figuré par un bœuf; *Thoth,* avait pour symbole l'ibis et le cynocéphale; *Bes,* avait une tête de taureau ; enfin, les crocodiles, les boucs et tous les animaux qui passaient pour représenter les Dieux, recevaient les adorations. Il y avait bien des initiés, qui peut-être maintenaient leurs croyances à un niveau moins dégradant ; mais le culte grossier du peuple n'était que la conséquence nécessaire des doctrines sacerdotales sur l'émanation éternelle de la matière enfantée par Dieu et sur la métempsychose. Au temps de Moïse, ces conclusions idolâtriques avaient déjà été tirées, et le veau d'or qu'Aaron fit au désert n'était que la reproduction du bœuf Apis adoré en Egypte. — *Multitudinem animalium,* non pas des animaux comme ceux qui paraissaient si respectables aux Egyptiens, mais une foule de petits êtres et d'insectes méprisables.

17. — Les Egyptiens commettaient un péché national en adorant publiquement des créatures sans raison; il fallait donc un châtiment temporel qui atteignît la nation elle-même. « Ista accidunt... quod a vobis non colatur Deus... Delictis et meritis vestris irrogantur, a quibus Deus omnino nec quæritur, nec timetur, nec relictis vanis superstitionibus religio vera cognoscitur. » S. Cypr., Ad Demet., V. Ce verset nous révèle une des lois qui président à la justice de Dieu. « Dieu est juste, et c'est une des lois de sa justice, publiée dans le livre de la Sagesse et justifiée par toute sa conduite sur les impies, que, quiconque pèche contre lui, soit puni par les choses qui l'ont fait pécher. Il a fait la créature raisonnable de telle sorte que se cherchant elle-même, elle serait elle-même sa peine et trouverait son supplice où elle a trouvé la cause de son erreur. L'homme donc, étant devenu pécheur en se cherchant soi-même, est devenu malheureux en se trouvant. » Boss., De la Concup., XI ; Gen., IX, 6; Is., XXXIII, 1 ; Habac., II, 8 ; Matt., XXVI, 52.

Ce qui fit leur bonheur deviendra leur torture,
Et Dieu de sa justice apaisant le murmure,
Livrera ces méchants au pouvoir infernal.
J. B. Rouss. Od. sacr. I, 3.

Ici, en particulier, l'auteur ne veut pas dire que les *mêmes* animaux qui ont servi au péché serviront à la punition, mais seulement, d'une manière générale, que le peuple qui a adoré des animaux sera châtié au moyen des animaux.

18. — *Non impossibilis erat,* οὐκ ἠπόρει, n'était pas incapable, hors d'état, impuissante. — *Ex materia invisa,* ἐξ ἀμόρφου ὕλης, la matière informe. Le mot ὕλη ne peut évidemment être entendu ici dans le sens de Platon, qui croyait la matière coéternelle à Dieu : δύο τῶν πάντων ἀπέφηνεν ἀρχάς, θεὸν καὶ ὕλην. Diog. Laert. III, 41. Cette idée, partagée par Philon et les néo-platoniciens, est étrangère

forme, d'envoyer contre eux une multitude d'ours, ou de lions féroces,

immittere illis multitudinem ursorum, aut audaces leones,

Levit. 26, 22; *Infr.* 16, 1; *Jerem.* 8, 17.

19. Ou des bêtes d'une espèce nouvelle et inconnue, pleines de fureur, respirant une vapeur enflammée, répandant une infecte fumée, ou lançant par leurs yeux d'horribles éclairs,

19. Aut novi generis ira plenas ignotas bestias, aut vaporem ignium spirantes, aut fumi odorem proferentes, aut horrendas ab oculis scintillas emittentes :

20. Capables enfin non-seulement de donner la mort par des blessures, mais de foudroyer de peur par leur seul aspect.

20. Quarum non solum læsura poterat illos exterminare, sed et aspectus per timorem occidere.

21. Et sans cela même, ils pouvaient périr par un simple souffle,

21. Sed et sine his uno spiritu poterant occidi persecutionem passi

---

à l'auteur de la Sagesse, et il n'y a point de contradiction entre l'enseignement de ce dernier et la doctrine biblique sur la création du monde *ex nihilo*. Ainsi le croient, dit Grimm, non seulement les interprètes et les théologiens catholiques, mais aussi les anciens protestants et beaucoup de modernes, entre autres Stier, Hengstemberg, Hofmann, etc. Cette ὕλη ἄμορφος n'est pas autre chose que la traduction, en langage platonicien, du *tohou vabohou* de l'hébreu, et du γῆ ἀόρατος καὶ ἀκατασκεύαστος des Septante. « Prima materia facta est confusa, et informis, unde omnia fierent, quæ distincta, atque formata sunt... Deus rectissime creditur omnia de nihilo fecisse, quia, etiamsi omnia formata de ista materia facta sunt, hæc ipsa materia tamen de omnino nihilo facta est. » S. Aug. De Gen. I, 5. Le saint Docteur enseigne tantôt que Dieu a fait en même temps et la matière et sa forme, son organisation, De Gen. ad litt., I, 5; tantôt qu'il y a un intervalle chronologique entre la création de la matière informe et la constitution des différents êtres que Dieu en tire. Cette seconde opinion est beaucoup plus en harmonie avec le récit de la Genèse et les inductions légitimes des sciences naturelles; c'est celle qu'embrasse S. Grégoire de Nysse dans son Hexaméron, où il dit que *in principio*, Dieu créa, non pas les êtres eux-mêmes, mais πάντων τῶν ὄντων τὰς ἀφορμὰς, καὶ τὰς αἰτίας, καὶ τὰς δυνάμεις. — *Mundum*, le monde organisé, avec son ordre et son harmonie, par opposition à la matière sans ordre et sans forme. Le verbe *creare* doit donc être pris dans le sens du grec κτίσασα, qui n'implique pas ordinairement l'idée de création, mais celle d'arrangement, d'établissement. Aussi les Septante ne rendent-ils pas le *bara* de la Genèse par ἔκτισε, mais par ἐποίησε. — *Multitudinem ursorum*. Dieu aurait pu, s'il eut voulu, tirer de la matière informe une foule de grands animaux, à la place de la multitude de petits êtres qu'il déchaîna sur l'Egypte. Philon se demande aussi pourquoi Dieu n'envoya pas contre les Egyptiens des ours, des lions, des panthères et ces bêtes féroces de toute espèce qui sont affamées de chair humaine, et il répond que Dieu voulait seulement avertir les hommes, et non les exterminer. De Vit. Moys., I, 19.

19. — *Novi generis*, νεοκτίστους, nouvellement créés, créés exprès par Dieu. — *Ignium*, πυρπνόον, igneum, ignivomum.

Volvit sub naribus ignem.
Virg. Georg. III, 85.

Fumi odorem.

Vulcanum naribus efflant
Æripedes tauri, tactæque *vaporibus* herbæ
Ardent. Ov., Metam. VII, 104.

Scintillas emittentes, ἀστράπτοντας, fulgurantes scintillas, « lançant des étincelles comme des éclairs. » Les traits de ce tableau sont empruntés à la description que Job fait du Leviathan. XLI, 10-12.

20. — *Per timorem occidere*. C'était le pouvoir que les Egyptiens attribuaient spécialement à la céraste, qu'on retrouve gravée sur leurs monuments, et au basilic, animal fabuleux dont le regard foudroyait ceux qui ne l'avaient pas aperçu les premiers.

21. — *Uno spiritu*, non pas par un vent violent, car alors, observe Grimm, le châtiment n'eût rien eu que d'ordinaire, mais par un souffle surnaturel, une action particulière de la puissance divine. « Vidi eos... flante Deo perisse, et spiritu iræ ejus esse consumptos. » Job. IV, 9. — *Persecutionem passi ab ipsis factis suis*, ὑπὸ τῆς δίκης διωχθέντες, « poursuivis par la justice de Dieu », par le

ab ipsis factis suis, et dispersi per spiritum virtutis tuæ : sed omnia in mensura, et numero, et pondere disposuisti.

22. Multum enim valere, tibi soli supererat semper, et virtuti brachii tui quis resistet?

23. Quoniam tanquam momentum stateræ, sic est ante te orbis terrarum, et tanquam gutta roris antelucani quæ descendit in terram.

24. Sed misereris omnium, quia

des suites de leurs propres crimes, et être dispersés par le souffle de votre puissance : mais vous avez tout reglé avec mesure, avec nombre et avec poids.

22. Car la souveraine puissance ne demeure absolument qu'en votre main, et qui donc résistera à la force de votre bras?

23. Le monde est devant vous comme le grain qui fait pencher la balance, et comme la goutte de rosée qui tombe sur la terre avant l'aurore.

24. Mais, parce que vous êtes

---

jugement divin qui a pour motif leurs iniquités. Is., XLI, 16. — *Omnia in mensura,* Job, XXVIII, 25; Is., XL, 12, et dans le IVe livre apocryphe d'Esdras : « In statera ponderavit sæculum, et mensura mensuravit tempora, et numero numeravit tempora. » IV, 36, 37. « Ducta similitudine a venditionibus, in quibus omnia traduntur certa mensura, certo pondere. » Boss. « Le prophète emploie ici les expressions de poids, nombre et mesure, parce qu'il n'y a rien sur quoi l'exactitude puisse être portée plus loin, et sur quoi il puisse y avoir moins de contestation. » Duguet. Dieu a puni les Egyptiens avec mesure et non suivant l'étendue de sa puissance et la rigueur de sa justice. Mais il ne faut pas restreindre à ce seul cas la pensée du verset; c'est une formule générale s'appliquant à toutes les œuvres de Dieu, et l'auteur la rappelle ici à l'occasion d'un cas particulier. On a cherché la signification propre de chacun des termes employés : « Mensura omni rei modum præfigit, et numerus omni rei speciem præbet, et pondus omnem rem ad quietem et stabilitatem trahit. » S. Aug. De Gen. ad litt., IV, 3. S Thomas, expliquant que « Trinitatis vestigium in creaturis apparet », dit que « mensura refertur ad substantiam rei limitatam suis principiis, numerus ad speciem, pondus ad ordinem. » 1, XLV, 7. Pour S. Bernard, « pondus in dignitate rei consideratur... Mensura vero in loco et tempore... In numero facta sunt omnia vel secundum partium compositionem, ut sunt corporea; vel secundum varietatem et mutabilitatem, ut sunt incorporea. Solus Deus est in quem nec pondus, nec mensura cadit, nec numerus. » Serm. LI, int. parvos. De cette diversité d'interprétations, nous pouvons conclure qu'il ne faut voir sous ces trois mots que l'expression multiple de la sagesse que Dieu a employée dans la constitution et le gouvernement de l'univers « Dieu a fait tout avec mesure, avec nombre et avec poids. Rien n'excède, rien ne manque, à regarder le total, rien n'est plus grand ni plus petit qu'il ne faut; ce qui semble défectueux d'un côté sert à un autre ordre supérieur et plus caché que Dieu sait. Tout est répandu à pleines mains, néanmoins tout est fait et donné par compte... Ce qui emporterait d'un côté a son contrepoids de l'autre, la balance est juste, et l'équilibre parfait. » Bossuet, Polit., VII, 6, 6. On peut rapprocher de ces expressions de la sagesse le *mane, thecel, phares* de Daniel, V, 25.

22. — *Tibi soli,* πάρεστί σοι πάντοτε. *Soli* n'est donc pas dans le grec, et *supererat* serait plus exactement rendu par « superat » ou « suberat » que portent beaucoup de manuscrits. — *Viriuti.* « Quis fortitudinis ejus robori resistet? Quando vult, et quomodo vult, omnia fecit; neque quidquam ab eo semel decretum præteribit. Omnia coram ipso sunt, nihilque consilium ejus latuit. » S. Clem. Rom. I Cor., 27.

23. — *Momentum stateræ,* ῥοπὴ ἐκ πλαστίγγων. Le mot ῥοπὴ signifie à la fois et l'inclinaison des plateaux de la balance et le poids qui la détermine. Isaïe emploie la même image, XL, 15 : שחק מאזנים, *shachak moznim,* que les LXX rendent par ῥοπὴ ζυγοῦ. Quoi de plus insignifiant que le poids qui sert à faire pencher les plateaux d'une balance bien suspendue? Tel est l'univers aux yeux de Dieu. II Mach., VIII, 18. — *Orbis,* précédé en grec du qualificatif ὅλος, tout entier. — *Antelucani.* La goute de rosée qui tombe avant le jour, et que les premiers rayons du soleil feront évaporer. Os., VI, 4.

24. — *Misereris omnium,* πάντας, tous les hommes, même ceux qui sont sous le coup de l'irrémédiable damnation, « quod etiam in

tout-puissant, vous êtes miséricordieux pour tous les hommes, et vous détournez les yeux de leurs péchés afin qu'ils fassent pénitence.

25. Vous aimez tout ce qui existe, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait, car ce que vous n'auriez pas aimé, vous ne l'auriez point fait.

26. Et quel être pourrait subsister, si vous ne le vouliez? Qui pourrait être conservé, si vous ne l'aviez appelé à la vie?

27. Mais vous pardonnez à tous,

omnia potes, et dissimulas peccata hominum propter pœnitentiam.

25. Diligis enim omnia quæ sunt et nihil odisti eorum quæ fecisti : nec enim odiens aliquid constituisti, aut fecisti.

26. Quomodo autem posset aliquid permanere, nisi tu voluisses? aut quod a te vocatum non esset, conservaretur?

27. Parcis autem omnibus : quo-

---

eis misericordia locum habet, in quantum citra condignum puniuntur. » S. Thom., Supp. XCIX, 2. Philon dit que toutes choses « sont à l'ancre » dans la miséricorde de Dieu : ἐν γὰρ τῷ τοῦ Θεοῦ ἐλέῳ τὰ πάντα ὁρμεῖ. De Sacrif. Ab. et Cain. Cf. Ps. CXLIV, 9. — *Quia omnia potes.* La puissance de Dieu nous est ainsi donnée par le Saint Esprit comme la raison de sa miséricorde. La remise du péché et de la peine qui lui est due est, en effet, une œuvre exclusivement divine : « Quis potest dimittere peccata, nisi solus Deus? » Luc, V, 18. L'exercice de la miséricorde est même l'expression la plus complète de la toute-puissance de Dieu : « In quolibet opere Dei apparet misericordia quantum ad primam radicem ejus... Dei omnipotentia ostenditur maxime in parcendo et miserendo, quia per hoc ostenditur Deum habere summam potestatem, quod libere peccata dimittit... Vel quia parcendo hominibus et miserendo perducit eos ad participationem infiniti boni, qui est ultimus effectus divinæ virtutis. Vel quia (ut supra dictum est) effectus divinæ misericordiæ est fundamentum omnium divinorum operum. » S. Thom. I, XXI, 4 ; XXV, 3. — *Dissimulas,* παρορᾷς. Ce verbe signifie : ne pas faire attention, ne pas voir. Dieu détourne les yeux du péché, c'est-à-dire suspend l'effet de sa justice. — *Propter pœnitentiam,* εἰς μετάνοιαν ; la pénitence est donc le but auquel Dieu veut nous faire arriver par sa longanimité.

> Quum testaretur se parcere malle reversis
> Tempore dilato Dominus.
>
> Cl. Mar. Victor, in Gen II.

« Ignoras quoniam benignitas Dei ad pœnitentiam te adducit? » Rom., II, 4; II Pet., III, 9.

25. — *Diligis.* « Nam omnia existentia, in quantum sunt, bona sunt. » S. Thom., I, XX, 2. C'est ce que Dieu aime à constater lui-même après chacun de ses actes créateurs. « Deus fecit hæc omnia, bonus bona. Majus quidem et summum bonum, minora fecit bona; sed tamen et creans et creata, bona sunt omnia. » S. Aug., Confess. VII, 5. Mais c'est l'homme qui, dans la création visible, est l'objet privilégié de l'amour divin. « Sic illa communis Dei est intelligenda dilectio, ut uniuscujusque statui et conditioni consentanea sit. Prout enim creata quæque res est, ita diligitur... Homines igitur et eorum animas ut amare dicatur, non est satis, ut eas communi cum reliquis cura providentiaque dignetur... Sed singulare nescio quid indicatur, ac proprium, cum ad illos accommodatur Dei ista dilectio, quod ad sempiternam felicitatem attinere debet ». Petav., De Deo, X, 3, 6. — *Odiens,* hébraïsme pour « non amans ». Les créatures, par le fait même de leur contingence, sont toutes imparfaites; mais tout l'être positif qu'elles ont reçu est une participation à la bonté divine, et l'image de quelqu'une des perfections du Créateur : aussi Dieu ne peut-il qu'aimer ce qu'il a créé.

26. — *Permanere,* ἔμεινεν. — *Nisi voluisses :* paroles qui prouvent la liberté complète de Dieu dans l'acte de la création. Cf. Petau, De Mund. Opif., V, 3, 4. — *Vocatum,* κληθὲν, sous-ent., εἰς τὸ εἶναι. « Vocat ea quæ non sunt, tanquam ea quæ sunt. » Rom., V, 17. En hébreu, קרא, *kara,* a aussi le double sens de « clamavit » et « existere jussit. » Is., XLI, 4. Les paroles de Dieu *font* ce qu'elles *disent.* — *Conservaretur.* « Non enim fecit, et deserit, non enim curavit facere, et non curat custodire » S. Aug., De Verb. Apost. XI.

27. — *Tua sunt.* Raison qui revient à celle qu'indique le ℣. 24. Dieu pardonne à cause de sa toute-puissance, et à cause de son souverain domaine sur les créatures, en sorte qu'il peut les traiter comme il lui plaît. — *Domine, qui amas animas,* δέσποτα φιλόψυχε, littéralement « ami de la vie », comme dans S. Jean, XII, 25 : ὁ φιλῶν τὴν ψυχὴν αὐτοῦ. Grimm explique cette expression par celle

niam tua sunt, Domine, qui amas animas.

parce que tout est à vous, ô Seigneur, qui aimez les âmes.

CHAPITRE XII

Bonté et miséricorde de Dieu (℣℣. 1-2). — Abominations auxquelles se livraient les Chananéens (℣℣. 3-7). — Longanimité de Dieu à leur égard (℣℣. 18-11). — Puissance et justice du Seigneur dans le châtiment des coupables (℣℣. 12-17). — Sa patience, son indulgence pour ses ennemis, et à plus forte raison pour son peuple (℣℣. 18-22). — Les Egyptiens avaient déjà été traités par Dieu avec autant de patience que les Chananéens (℣℣. 23-27).

1. O quam bonus et suavis est, Domine, spiritus tuus in omnibus!

2. Ideoque eos, qui exerrant, partibus corripis: et de quibus peccant, admones et alloqueris : ut relicta malitia, credant in te, Domine.

1. Seigneur, que de bonté et de douceur dans votre Esprit qui est en toutes choses!

2. C'est pourquoi vous ne châtiez que par degrés ceux qui s'égarent, et quand ils péchent, vous les en avertissez et vous les exhortez à quitter leur malice, et à croire en vous, Seigneur.

---

qui se trouve I, 13 : « nec lætatur in perditione vivorum. » Comme Dieu aime les êtres en proportion de leur perfection, au-dessus de la vie naturelle de l'homme, il aime la vie spirituelle de l'âme, et par-dessus tout la vie surnaturelle de ses enfants, par conséquent les âmes, « ut vitam habeant, et abundantius habeant. » Joan., X, 10. De là, toute l'économie de l'incarnation et de la grâce. « Ibi enim gratior amor est, ubi non æstuat indigentiæ siccitate, sed ubertate beneficentiæ profluit. Ille namque amor ex miseria est, iste ex misericordia. Jam vero si etiam se amari posse a superiore desperabat inferior, ineffabiliter commovebitur in amorem, si ultro ille fuerit dignatus ostendere, quantum diligat eum, qui nequaquam sibi tantum bonum promittere auderet. Quid autem superius Deo judicante, et quid desperatius homine peccante, qui se tanto magis tuendum et subjugandum superbis potestatibus addixerat, quæ beatificare non possunt, quanto magis desperaverat posse sui curam geri ab ea potestate, quæ non malitia sublimis esse vult, sed bonitate sublimis est. » S. Aug., De Cath. Rud. IV. « Ce qui doit nous étonner, ce n'est point qu'il pousse aussi loin son amour, mais simplement qu'il ait de l'amour pour nous. Si nous considérons ce qu'il est et ce que nous sommes, nous trouverons-nous un seul droit à son amour, sinon la profondeur de notre misère?... Nous n'avons d'autres droits auprès de lui que ceux que lui-même, dans sa miséricorde, a daigné nous donner. » Faber, Tout p. Jés. I, 1.

b. *Les Chananéens.* ℣℣. 1-18.

CHAP. XII. — 1. — *O quam bonus.* En grec : « car votre Esprit incorruptible est en tout. » Syr. Arm. et Vulg. ont lu ἀγαθόν au lieu de ἄφθαρτόν; de plus, la Vulgate ajoute *suavis* et donne au verset la forme interjective. En grec, ce verset est la conclusion du chapitre précédent. L'Esprit d'incorruptibilité et d'immortalité est dans tous les êtres; c'est pourquoi ils vivent tous d'une vie plus ou moins parfaite, selon leur nature. Cet esprit n'est point l'âme du monde, au sens des stoïciens, c'est l'Esprit de Dieu, principe de toute vie, mais distinct des êtres qu'il fait vivre. Ps. CIII, 29, 30; Job, XXXIV, 14. « Est cogitationum et consiliorum mentis scrutator, cujus Spiritus est in nobis; et quum voluerit, auferet eum. » S. Clem. Rom., I Cor., 21; Gen., VI, 3.

2. — *Qui exerrant.* Grec : « ceux qui tombent », qui commettent des fautes. — *Partibus,* κατ' ὀλίγον, peu à peu, par degrés. — *Admones et alloqueris.* Le Seigneur, avant de sévir, prend tous les moyens pour ramener le pécheur à une meilleure vie.

Attraits, frayeur, remords, secret langage,
Qu'ai-je oublié dans mon amour constant?
Ai-je pour toi dû faire davantage? L. Racine.

— *Credant,* non pas d'une foi pure et simple,

3. Vous aviez en horreur ces anciens habitants de votre terre sainte,

4. A cause des œuvres détestables qu'ils faisaient par des maléfices et des sacrifices impies,

5. Tuant sans pitié leurs propres enfants, dévorant des entrailles humaines, et buvant le sang au mépris de votre solennelle défense;

6. A la fois parents et homicides d'âmes sans défense; vous avez voulu les détruire par les mains de nos pères,

3. Illos enim antiquos inhabitatores terræ sanctæ tuæ, quos exhorruisti,

Deut. 9, 3; 12, 29; 18, 12.

4. Quoniam odibilia opera tibi faciebant per medicamina, et sacrificia injusta.

5. Et filiorum suorum necatores sine misericordia, et comestores viscerum hominum, et devoratores sanguinis a medio sacramento tuo.

6. Et auctores parentes animarum inauxiliatarum, perdere voluisti per manus parentum nostrorum.

---

comme celle dont voulaient se contenter les protestants pour la rémission des péchés, mais d'une foi accompagnée de l'amendement de la vie, *relicta malitia,* et de la pénitence, XI, 24.

3. — *Inhabitatores,* les Chananéens. — *Exhorruisti,* μισήσας, à cause des crimes qui vont être énumérés.

4. — *Medicamina,* ἔργα φαρμακεία, les pratiques de sorcellerie, contre lesquelles le Seigneur fit prémunir son peuple. Deut., XVIII, 5-14. — *Sacrificia injusta,* τελετὰς ἀνοσίους, des cérémonies non saintes.

5. — *Filiorum necatores.* Les Chananéens offraient leurs propres enfants en sacrifice à *Baal Moloch,* le dieu destructeur. Aux fêtes de l'idole, on allumait de grands brasiers où les mères jetaient leurs enfants, pendant que résonnaient les instruments pour empêcher d'entendre les cris des victimes. Ces sacrifices odieux se répandirent dans toutes les colonies phéniciennes, à Carthage en particulier. La loi de Moïse défendait de les imiter, sous peine de mort, Levit., XX, 2; mais la défense fut assez souvent transgressée, IV Reg., XXIII, 10; Ps., CV, 37, 38; Is., LVII, 5; Jér., VII, 31; XIX, 5; Ezéch., XVI, 20, XXIII, 37. On peut voir par ces citations que ce rite odieux, inspiré par celui qui est homicide dès le commencement, trouvait encore des adeptes parmi le peuple de Dieu, malgré la profonde horreur qu'il devait inspirer. — *Comestores.* En grec : « détestant le festin que les mangeurs d'entrailles font avec des chairs humaines et du sang. » L'usage était que, dans les sacrifices, on mangeât une partie de la victime immolée; c'est ce que devaient faire, parfois au moins, les Chananéens dans leurs horribles cérémonies. — Les paroles qui suivent présentent la plus grande difficulté d'interprétation : ἐκ μέσου μυσταθείας σου. Grimm cite jusqu'à huit explications diverses de cet paroles : l'embarras provient de ce que le mot μυσταθεία n'existe pas en grec. La Vulgate l'a traduit comme un composé de μύστης et de θεία, « initiation sacrée », et plusieurs manuscrits ont adopté cette interprétation, entre autres l'alexandrin et l'édition de Complut. Reusch conclut ainsi, après discussion de différentes variantes : « Mihi quidem etiam nunc, quod Grimm in commentario suo proposuerat ἐκμυσοῦς μύστας θίασου, id est, *initiatos abominandis mysteriis,* cæteris conjecturis præferendum esse videtur, quanquam vocabulum ἐκμυσής alias non inveniatur. » C'est à peu près la leçon que propose Jansénius : ἐκμύσου μύστας θειασμοῦ, « sacerdotes exsecrandi cultus. » Dans la Vulgate, au lieu de *a medio,* quelques textes lisent *in medio,* qui est un peu plus clair. — *Sacramentum,* est entendu soit du culte divin, soit de la terre sainte. Bossuet explique la leçon *a medio* : quæ maxime abhorret a mediis sacris tuis.

6. — *Auctores,* αὐθέντας. Le mot grec signifie « qui tue de sa propre main », et, par extension « celui qui agit personnellement, l'auteur. » C'est le premier sens qui convient ici, et il faut le sous-entendre dans la Vulgate. Lactance ne peut contenir son indignation en décrivant le culte barbare que les Carthaginois, fils des Chananéens, rendaient à Moloch, sous le nom de Saturne. « Non invenio tam barbaros, tam immanes fuisse homines, ut parricidium suum... sacrificium vocarent, quum teneras atque innocentes animas, quæ maxime est ætas parentibus dulcior, sine ullo respectu pietatis extinguerent, immanitatemque omnium bestiarum, quæ tamen fœtus suos amant, feritate superarent. » Inst., I, 21, 10. — *Inauxiliatarum,* sans défense, auxquelles personne ne portait secours, puisque, au contraire, on se faisait

7. Ut dignam perciperent peregrinationem puerorum Dei, quæ tibi omnium carior est terra.

8. Sed et his tanquam hominibus pepercisti, et misisti antecessores exercitus tui vespas, ut illos paulatim exterminarent.

9. Non qua impotens eras in bello subjicere impios justis, aut bestiis sævis, aut verbo duro simul exterminare :

10. Sed partibus judicans dabas locum pœnitentiæ, non ignorans, quoniam nequam est natio eorum, et naturalis malitia ipsorum, et quoniam non poterat mutari cogitatio illorum in perpetuum.

Exod. 23, 30; *Deut.* 7, 22.

7. Afin que cette terre, qui vous est chère entre toutes, accueillît à son arrivée la nation sainte des enfants de Dieu.

8. Mais, comme ils étaient hommes, vous avez usé de clémence à leur égard, et vous avez envoyé des guêpes comme avant-coureurs de votre armée, afin de ne les exterminer que peu à peu.

9. Il ne vous était pas difficile de soumettre par la guerre les impies aux justes, ou de les faire périr tout d'un coup par les bêtes féroces, ou par une seule parole de colère;

10. Mais en exerçant vos jugements par degrés, vous leur donniez le temps de faire pénitence, tout en n'ignorant pas que c'était une race perverse, que la méchanceté était dans leur nature, et que jamais leurs sentiments ne pourraient changer.

---

un devoir de religion d'assister sans marque de douleur à leur supplice. — *Per manus parentum.* Exod., XXIII, 23, 33; Num., XXXIII, 51-56.

7. — *Perciperent.* « Perciperet » serait plus juste, car le verbe grec est au singulier, et a pour sujet la terre. — *Dignam,* au point de vue moral et religieux. — *Peregrinationem,* ἀποικίαν, colonie, immigration. — *Carior,* τιμιωτάτη, honorée de Dieu, par ses apparitions aux patriarches, et par les manifestations futures de sa puissance et de sa bonté, surtout aux temps messianiques.

8. — *Tanquam hominibus,* « quoniam ipse cognovit figmentum nostrum. » Ps. CII, 14. L'Esprit de Dieu a été appelé plus haut, φιλάνθρωπον, VII, 23. — *Vespas,* σφῆκας. Dieu avait promis d'envoyer contre les Chananéens et les ennemis du peuple hébreu, צרעה, *tsirhah,* Exod., XXIII, 28; Deut., VII, 20. Ces crabrons, frêlons ou guêpes sont appelés σφηκιαῖ par les LXX. Ces animaux devaient par leurs piqûres envenimées faire souffrir et même périr ceux qu'ils atteignaient. Le Seigneur réalisa sa menace, Jos., XXIV, 12. — *Paulatim.* « Paulatim expellam eos de conspectu tuo. » Exod., XXIII, 30. De cette sorte, les Chananéens eurent le temps de fuir et d'aller fonder au loin de florissantes colonies; Cf. Préf. du Liv. de Josué; et surtout, comme marque le ℣. 10, ils eurent tout le loisir de faire pénitence, et de prévenir par le repentir, s'ils l'eussent voulu, le châtiment qui les menaçait.

9. — *In bello,* ἐν παρατάξει, dans la bataille rangée. — *Bestiis,* XI, 18. — *Verbo,* un simple ordre de Dieu. — *Simul,* ὑφ' ἕν, en un moment tout d'un coup, opposé à *paulatim.*

10. — *Partibus.* En grec, « peu à peu », comme au ℣. 8. — *Locum pœnitentiæ.* « Recurramus ad omnes mundi ætates, et discamus quod in omni generatione, volentibus ad ipsum converti, Dominus pœnitentiæ locum concesserit. » S. Clem. Rom., I Cor., 7. — *Natio,* γένεσις, leur origine. — *Malitia naturalis,* ἔμφυτος. La malédiction qui avait frappé la race de Chanaan n'était qu'une aggravation de celle qui avait atteint tous les hommes depuis la faute originelle, mais elle ne viciait pas irrémédiablement la nature du peuple maudit, selon l'idée des Manichéens et des protestants; elle inclinait davantage encore la nature vers le mal, mais laissait la possibilité de la pénitence et du retour à une meilleure vie. — *Non poterat mutari,* ce qu'il faut entendre non d'une impossibilité absolue et métaphysique, autrement Dieu ne laisserait pas le temps de la pénitence, mais d'une grande difficulté morale, que Dieu connaissait dans sa prescience, tout en ménageant aux impies des moyens indispensables de salut. Le bien, en effet, restait possible aux Cha-

11. C'était en effet une race maudite dès l'origine, et aucune crainte ne vous portait à traiter leurs crimes avec indulgence.

12. Qui en effet pourrait vous dire : qu'avez-vous fait? Qui peut s'élever contre votre jugement? Qui peut venir en votre présence pour défendre les impies? Qui peut vous reprocher de faire périr des nations que vous avez faites?

13. Car il n'y a point, en dehors de vous, d'autre Dieu qui prenne soin de toutes choses, et à qui vous dûssiez montrer que vous n'avez porté aucun jugement injuste.

14. Il n'y a ni roi, ni prince qui puisse vous demander compte de ceux que vous avez fait périr.

15. Mais comme vous êtes juste, vous réglez tout avec justice, et si

11. Semen enim erat maledictum ab initio : nec timens aliquem, veniam dabas peccatis illorum.

12. Quis enim dicet tibi : Quid fecisti? aut quis stabit contra judicium tuum? aut quis in conspectu tuo veniet vindex iniquorum hominum? aut quis tibi imputabit, si perierint nationes quas tu fecisti?

13. Non enim est alius Deus quam tu, cui cura est de omnibus, ut ostendas quoniam non injuste judicas judicium.

I Pet. 5, 7.

14. Neque rex neque tyrannus in conspectu tuo inquirent de his quos perdidisti.

15. Cum ergo sis justus, juste omnia disponis; ipsum quoque, qui

---

nanéens sous le coup de la malédiction, comme le mal l'était aux Juifs malgré leur vocation sainte et les grâces nombreuses qui y étaient attachées, et c'est ce mal que S. Paul leur reproche d'avoir accompli, Rom., IX, 32, X, 3.

11. — *Maledictum.* Gen., IX, 25. La malédiction de Noé a un caractère politique ; elle asservit la race de Cham à celle de ses deux frères. Mais la Sagesse lui suppose aussi avec raison un effet moral ; l'asservissement politique et la dégradation morale sont deux choses connexes, dont l'histoire des Chamites, en particulier, offre un exemple irrécusable. — *Nec timens.* Aucune puissance humaine ne peut tenir contre Dieu, Prov., XXI, 30, et si quelqu'un tremble, c'est le tyran impuissant en face de ceux qu'il croit effrayer lui-même :

Qui sceptro duro sœvus imperium regit,
Timet timentes, metus in auctorem redit
Senec., Æd. 705

— *Veniam dabas.* Dieu leur accordait un pardon relatif, le temps du repentir et la possibilité de la pénitence, parce qu'il le voulait bien ; aucune pression étrangère n'aurait donc pu obliger le Seigneur à faire davantage et à épargner complètement les Chananéens.

12. — *Quid fecisti.* XI, 21 ; Is., XLV, 9; Job. IX, 12; Dan., IV, 32; Rom;, IX, 20. — *Quis in conspectu tuo.* Ce membre de phrase et le suivant sont intervertis dans le grec. — *Quas tu fecisti.* C'est la raison fondamentale du souverain domaine de Dieu sur toutes les nations de la terre, et alors même que tout autre motif ferait défaut pour expliquer l'extermination des Chananéens, cette raison seule suffirait. Job, XVIII, 6.

13. — *Alius* manque en grec. — *Cui cura est de omnibus* se rapporte à *Deus* et non à *tu*.

Hæc igitur vis sola potest moderamina rerum
Dividere, et placidis eadem persistere curis :
Quam non effugiant cita, nec remorantia tardent;
Quæ numquam ignara, numquam longinqua, nec ullis
Translata accedens regionibus, absit ab ullis.
Anonym. de Provid.

Non injuste judicas. Le sort des Chananéens en est une preuve, puisque, vis-à-vis d'eux, la miséricorde a précédé la justice.

14. — *In conspectu tuo inquirent.* Grec : « ne pourra te regarder en face. » — *Perdidisti.* Au lieu de ἀπώλεσας, on lit dans le manuscrit alexandrin et dans plusieurs autres ἐκόλασας.

15. — *Juste omnia disponis.* La justice est un des attributs de Dieu, et comme telle, elle a part à toutes les opérations divines. — *Condemnare.* On trouve dans bon nombre de manuscrits la leçon : « ipsum qui non debet puniri condemnas et exterum æstimas a tua virtute. » Pour éluder la difficulté que présente le texte ainsi écrit, S. Augustin supprime la négation du premier membre : « ipsum qui debet puniri ». S. Grégoire, Mor., III, 2, l'applique au Messie condamné sans raison. D'autres cherchent différentes explications, naturellement forcées et arbitraires, pour rendre compte d'un texte aussi embar-

non debet puniri, condemnare, exterum æstimas a tua virtute.

16. Virtus enim tua justitiæ initium est : et ob hoc quod omnium Dominus es, omnibus te parcere facis.

17. Virtutem enim ostendis tu, qui non crederis esse in virtute consummatus, et horum, qui te nesciunt, audaciam traducis.

18. Tu autem, dominator virtutis, cum tranquillitate judicas, et cum magna reverentia disponis nos;

quelqu'un ne mérite point de châtiment, vous jugez contraire à votre puissance de le condamner.

16. Votre puissance est le principe même de la justice, et c'est parce que vous êtes le Seigneur de tous que vous êtes indulgent envers tous.

17. Mais vous déployez votre force quand on met en doute la souveraineté de votre puissance, et vous réprimez l'audace de ceux qui vous méconnaissent.

18. Maître de votre force, vous jugez avec calme et vous nous traitez avec une extrême réserve, ayant

---

rassant. Calvin le saisit au passage à l'appui de son dogme de la réprobation avant toute prévision du péché. Institut., III, 21. Mais cette leçon est évidemment fautive; elle a contre elle tous les textes grecs et la Vulgate, et est tout à fait inconciliable avec le contexte, qui parle de la justice de Dieu et exclut l'arbitraire et l'injuste de ses décisions. Le vrai texte affirme formellement que Dieu ne punit personne qui ne le mérite; la réprobation ne peut donc être voulue de Dieu que *post prævisa demerita*.

16. — *Justitiæ initium est*. La puissance divine est le principe et le commencement, ἀρχὴ, de la justice, 1° parce que cette puissance, si grande qu'elle soit dans son exercice, ne saurait léser la justice la plus délicate; 2° parce que Dieu n'étant accessible à aucune influence étrangère, tire toujours de lui-même les motifs déterminants de son action, et ne peut par conséquent faire infliger un châtiment par sa puissance, sans que sa justice préside à l'exécution; ce qui revient à dire qu'en Dieu, le *droit* et le *fait*, la justice et la puissance, sont inséparables. Il y a, du reste, entre les perfections divines une sorte de *circuminsession* résultant de la nature même de Dieu qui est *actus purus* et agit *totus ubique*. Josèphe dit aussi de Dieu : τοῦ Θεοῦ ἰσχύς ἐστι τὸ δίκαιον. Ant., IV, 8, 14. — *Omnium Dominus es*. Raison déjà invoquée au chapitre précédent, ℣. 24.

17. — Grec : « car tu montres ta force à ceux qui ne croient pas à la perfection de ta puissance ». Pour bien rendre ce sens, il faudrait remplacer dans le latin *qui* par *quando*. Le pharaon d'Egypte fut un exemple de cette incrédulité suivie du châtiment. — *Traducis*, ἐξελέγχεις, tu confonds, tu condamnes. En grec, on a ἐν τοῖς εἰδόσι, au lieu de *qui nesciunt :* « et in scientibus audaciam arguis », ce qui signifie que Dieu châtie les incrédules, et réprime l'audace de ceux qui reconnaissent sa puissance, mais n'en tiennent pas compte, « cui cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt. » Rom., I, 21. S. Augustin suit le texte grec. La leçon de la Vulgate n'a pour elle que les manuscrits alexandrin et arménien. Dans le premier cas, on doit donner pour complément à *sciunt* la puissance de Dieu et non *audaciam*, comme font quelques commentateurs. Dans ces deux versets, 16 et 17, nous voyons Dieu.

Parcere subjectis et debellare superbos.

---

c. Leçon de miséricorde et de justice. ℣℣. 18-27.

18. — *Tu autem*. Le δὲ qui commence le verset est explétif et n'annonce aucune opposition, puisque le sujet est le même que dans la phrase précédente. — *Dominator virtutis*, δεσπόζων ἰσχύος, toi qui domines qui maîtrises ta force, c'est-à-dire, qui en règles l'usage par ta sagesse et ta miséricorde. Plusieurs considèrent cette expression comme un hébraïsme et traduisent : « dominator potentissime ». S. Aug. : « Dominus virtutum ». Mais il est probable que si l'auteur avait eu ce second sens en pensée, au milieu du participe présent, il eut employé le substantif δεσπότης. — *Cum tranquillitate*, sans émotion, sans perdre le calme. S. Aug. in Ps. II, et S. Grég. Mor., XII, 7, se servent de ce texte pour démontrer que « nec ira nec ulla affectio alia cadat in Deum », et que, par conséquent, en parlant de la colère de Dieu, la Sainte Ecriture désigne l'acte de la justice divine, mais non le sentiment qui l'accompagne. « Iram et furorem Domini Dei vim esse qua justissime vin-

toujours la puissance, pour vous en servir quand il vous plaira.

19. Par cette manière d'agir, vous avez appris à votre peuple qu'il faut unir la douceur à la justice, et vous avez inspiré à vos enfants cette heureuse confiance, que dans vos jugements, vous accordez au pécheur le temps du repentir.

20. Si en effet vous avez puni avec tant de ménagements les ennemis de vos serviteurs, bien qu'ils fussent dignes de mort, si vous leur avez donné le temps et les moyens pour qu'ils pussent se convertir de leur malice,

21. Avec quelle sollicitude jugez-vous vos enfants, après vous être lié à leurs pères par des serments, des alliances et de si belles promesses!

subest enim tibi, cum volueris, posse.

19. Docuisti autem populum tuum per talia opera, quoniam oportet justum esse humanum, et bonæ spei fecisti filios tuos; quoniam judicans das locum in peccatis pænitentiæ.

20. Si enim inimicos servorum tuorum, et debitos morti, cum tanta cruciasti attentione, dans tempus et locum per quæ possent mutari a malitia;

21. Cum quanta diligentia judicasti filios tuos, quorum parentibus juramenta et conventiones dedisti bonarum promissionum!

---

dicat subjectam sibi ad ministerium universam creaturam. » S. Aug., loc. cit. — *Cum magna reverentia*, μετὰ πολλῆς φειδοῦς, avec beaucoup de clémence, de discrétion. « Que peut-on comparer à votre discrétion dans les lois que vous imposez à l'homme? Une seule loi nous oblige, à dire vrai : vous aimer. C'est si doux! C'est si grand! Ce devrait être si facile! Tout le reste qui nous est enjoint ne l'est que pour assurer l'accomplissement de ce précepte unique. » Mgr Gay. Vert. chrét., t. 1. p. 328. La raison de ces divins ménagements, c'est que Dieu étant « patiens quia æternus », sa longanimité peut aboutir à notre repentir, mais jamais à notre impunité. « Cum crebris imo continuo exacerbetur offensis Deus, indignationem suam temperat, et præstitutum semel retributionis diem patienter expectat. Cumque habeat in potestate vindictam, mavult diu tenere patientiam, sustinens scilicet clementer et differens, ut, si fieri potest, multum malitia protracta aliquando mutetur, et homo in errorum et scelerum contagione volutatus vel sero ad Deum convertatur. » S. Cypr. de Bon. Patient. 4. Parfois même, Dieu semble faire le sacrifice de sa gloire à sa miséricordieuse patience, « sustinens ingratissimas nationes... malignitatem quotidie insolescentem, ut sua sibi patientia detrahat : plures enim Dominum idcirco non credunt, quia sæculo iratum tam diu nesciunt. » Tertull. De Patient. 2.

19. — *Per talia*, la conduite de Dieu à l'égard de ses ennemis. — *Justum esse et humanum*. En grec : « il faut que le juste soit philanthrope. » « Diligite... benefacite... orate... ut sitis filii Patris vestri, qui in cœlis est. » Matt., v, 44, 45. — *Bonæ spei*, εὐέλπιδας, « tu as rendu tes fils pleins de bonne espérance », tu les as empêchés de tomber dans le désespoir après leurs fautes, car, en voyant que le temps du repentir a été ménagé aux Chananéens, ils ont eu la confiance que Dieu serait au moins aussi clément à leur égard. — *Judicans* n'est pas dans le grec.

20. — *Tanta attentione*, προσοχῆς καὶ δεήσεως. Ce dernier mot qui n'est pas rendu en latin signifie « supplication » et « indigence »; indigence, « quasi tibi non suppeteret ulciscendi copia », Boss.; supplication, parce que les premiers châtiments sont comme des appels que Dieu fait au pécheur pour qu'il se convertisse, « obsecramus pro Christo, reconciliamini Deo. » II Cor., v, 20. Toutefois comme l'adaptation de ce mot au contexte suscite quelque embarras, Vulg. l'a omis, et d'autres manuscrits le remplacent par διέσωσας, qui à une difficulté assez facile à lever substitue une contradiction inacceptable, car les Chananéens ne furent pas sauvés. — *Tempus*, χρόνους, les occasions multiples. Notons pourtant que plusieurs textes grecs ont le singulier, comme la Vulgate.

21. — *Diligentia*, ἀκριβείας, — *Judicasti*, tu as gouverné dans tout le cours de leur histoire, et aussi, tu as jugé et puni après leurs fautes. — *Juramenta et conventiones*, l'alliance avec Abraham, renouvelée par l'intermédiaire de Moïse. Il est à remarquer que, dans l'Ancien Testament, les bienfaits de

22. Cum ergo das nobis disciplinam, inimicos nostros multipliciter flagellas, ut bonitatem tuam cogitemus judicantes; et cum de nobis judicatur, speremus misericordiam tuam.

23. Unde et illis, qui in vita sua insensate et injuste vixerunt per hæc, quæ coluerunt, dedisti summa tormenta.

24. Etenim in erroris via diutius erraverunt, deos æstimantes hæc, quæ in animalibus sunt supervacua, infantium insensatorum more viventes.

Supr. 11, 16; *Rom.* 1, 23.

25. Propter hoc tanquam pueris insensatis judicium in derisum dedisti.

26. Qui autem ludibriis et increpationibus non sunt correcti, dignum Dei judicium experti sunt.

22. Lors donc que vous nous infligez quelque correction, vous flagellez nos ennemis mille fois plus rudement, afin que, dans nos jugements, nous songions à votre bonté, et que, jugés à notre tour, nous ayons confiance en votre miséricorde.

23. Voilà pourquoi vous avez fait subir à ceux qui ont mené une vie de folie et d'injustice les plus rudes tourments, au moyen des objets même de leur culte.

24. Parce qu'ils s'étaient trop longtemps égarés dans les voies de l'erreur, prenant pour des dieux les plus vils d'entre les animaux, et vivant comme des enfants sans raison.

25. Pour cette raison, vous les avez frappés d'une sentence de dérision, comme des enfants insensés.

26. Mais comme la moquerie et les reproches ne les corrigèrent pas, ils subirent une condamnation digne de Dieu.

Dieu sont presque toujours rattachés aux promesses faites aux patriarches.

22. — *Das disciplinam,* παιδεύων, corrigeant. — *Multipliciter,* ἐν μυριότητι, en nombre infini, c'est-à-dire par une foule de châtiments. — *Cogitemus,* μεριμνῶμεν, que nous ayons souci, que nous fassions grande attention. — *Judicantes.* Répétition de la leçon donnée au ℣. 19. « In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini. » Matt., VII. 7. L'antithèse κρίνοντες κρινόμενοι, ne permet guère de restreindre le sens de *judicantes* à une simple appréciation de la conduite de Dieu. — *Cum de nobis judicatur,* jugés à notre tour et punis.

23. — Grec : « aussi ceux qui dans la folie de la vie ont vécu injustes, tu les as tourmentés par leurs propres abominations. » Ces abominations, βδελύγματα, ce sont les idoles; c'est de ce nom que LXX les appellent, Is., II, 8. 20 et ailleurs. A partir de ce verset, l'auteur revient aux Egyptiens, comme le montre clairement la suite du chapitre; les Chananéens en effet n'adoraient point les animaux, et dès lors, Dieu ne se servit pas de leurs abominations pour les punir. L'auteur veut montrer en quelques mots que Dieu s'est comporté avec autant de longanimité envers les peuples de l'Egypte qu'envers ceux de Chanaan.

24. — *In erroris via,* gr. : « viis erroris longius erraverunt », ils s'égarèrent même au-delà des sentiers de l'erreur, ils poussèrent la folie à un degré inimaginable. — *Quæ in animalibus sunt supervacua,* ἐν ζώοις τῶν ἐχθρῶν ἄτιμα, parmi les animaux ceux qui ne sont pas honorés des ennemis, ceux que méprisent même les ennemis, ceux qu'ils n'aiment pas, soit à cause de leur méchanceté, soit à cause de leur vulgarité. Si les divinités des Egyptiens avaient eu quelque puissance, elles s'en seraient servi tout d'abord contre les Hébreux qui se moquaient d'elles ; or, les animaux, dont les Egyptiens adoraient un certain nombre, firent souffrir leurs adorateurs pendant que les Hébreux, dans la terre de Gessen, échappaient complétement à leurs atteintes. Quels singuliers dieux qui n'ont de force que pour tourmenter leurs serviteurs! — *Viventes;* grec : trompés.

25. — *In derisum dedisti.* Prov., I, 26. La plaie des mouches et celle des grenouilles n'étaient qu'un jeu à côté du passage de l'ange exterminateur et du désastre de la mer Rouge. Ce jeu avait pour but la conversion des coupables.

26. — *Dignum Deo judicium,* en rapport, non plus avec le culte enfantin des Egyptiens, mais avec la puissance de Dieu, sa justice et

27. Exaspérés de ce qu'ils souffraient des êtres mêmes qu'ils prenaient pour des dieux, ils aperçurent, au moyen de ceux qui les faisaient périr, celui que jadis ils refusaient de croire, et ils reconnurent le vrai Dieu, et enfin le comble du châtiment fondit sur eux.

27. In quibus enim patientes indignabantur, per hæc quos putabant deos, in ipsis cum exterminarentur videntes, illum, quem olim negabant se nosse, verum Deum agnoverunt; propter quod et finis condemnationis eorum venit super illos.

CHAPITRE XIII

Folie de l'idolâtrie (ỳ. 1). — Culte des êtres de la création; leur beauté aurait dû élever l'homme jusqu'à la connaissance du Créateur; c'était chose facile, et partant, ceux qui adorent les œuvres de Dieu sont inexcusables (ỳỳ. 2-9). — Malheur plus grand de ceux qui adorent les ouvrages des hommes; description ironique de la manière dont on fait la statue d'un dieu (ỳỳ. 10-16); — vœux qu'on lui adresse, et son impuissance à y répondre (ỳỳ. 17-19).

1. Tous ceux en qui n'est point la connaissance de Dieu sont des hommes vains; à travers les biens visibles, ils n'ont pu comprendre Celui

1. Vani autem sunt omnes homines, in quibus non subest scientia Dei; et de his quæ videntur bona, non potuerunt intelligere eum qui

---

sa bonté, outragées par l'endurcissement criminel de l'Egypte. — *Non sunt correcti.* « Quæ beneficia, licet obduratis nihil remedii et emendationis attulerint, probant tamen aversionem eorum non divinæ fuisse constitutionis, sed propriæ voluntatis. » De Voc. omn. Gent., II, 13.

27. — *Indignabantur,* ἠγανάκτουν, ils souffraient impatiemment. Pour l'intelligence de ce verset, il faut ainsi disposer le texte : « Châtiés au moyen des animaux qu'ils prenaient pour des dieux, ils en souffrirent impatiemment, et reconnurent en le voyant (dans ce châtiment) le vrai Dieu qu'ils avaient autrefois refusé de connaître. » — *Negabant.* Allusion à la réponse du Pharaon : « Quis est Dominus, ut audiam vocem ejus, et dimittam Israel? Nescio Dominum. » Exod., v, 2. — *Agnoverunt.* Exod., VIII, 8, 28, IX, 27, X, 7, 16 et surtout XII, 31. — *Finis condemnationis,* la catastrophe dernière de la mer Rouge.

II. Origine de l'idolâtrie ennemie de la sagesse.

a. *Culte de la nature.* ỳỳ. 1-9.

CHAP. XIII. — 1. — *Vani.* Gr. : « vains par nature », c'est-à-dire « errore inolito ex patribus, et ab ipsa velut nativitate indito. » Boss. L'expression μάταιοι est consacrée pour désigner les idoles et ceux qui les adorent. Cf. LXX : II Reg., XVII, 15; Jér. II, 5; Rom., 1, 21 : ἐματαιώθησαν. Elle répond à l'hébreu הבל, *habal,* être vain, et adorer les idoles. — *Scientia Dei.* « Absque notitia sui creatoris, omnis homo pecus est. » S. Hier., Ad Heliod. Ep., IX, 4. — *Quæ videntur bona,* les biens visibles et contingents, que les idolâtres ont confondus avec le bien absolu, et dont ils ont fait des divinités. — *Eum qui est,* τὸν ὄντα. C'est le nom que Jéhova révéla lui-même à Moïse, Exod., III, 14; Apoc., I, IV; c'est aussi celui qui convient le mieux à Dieu, « quoniam illum exprimit qui revera solus est, qui erat, et est, et erit, quibus significandis temporibus unum nomen impositum est : Qui est. » Clem. Alex., Pædag., I, 8. S. Denis appelle Dieu ὄντως ὂν... καὶ αὐτὸ τὸ εἶναι τῶν ὄντων. Div. Nom., 5. — *Artifex,* VII, 11. La Sagesse déclare dans ce verset que de la considération de l'univers il est facile de remonter jusqu'à la connaissance de son Auteur. C'est aussi la doctrine de S. Paul, Rom., I et Act., XIV, 16. Les philosophes se sont parfaitement rendu compte de cette vérité. « Cognoscendorum opificum indicia sunt semper opera ipsa... Quamobrem qui in hanc revera magnam introierit civitatem, mundum scilicet,

est, neque operibus attendentes agnoverunt quis esset artifex;

Rom. 1, 28.

2. Sed aut ignem, aut spiritum, aut citatum aerem, aut gyrum stellarum, aut nimiam aquam, aut solem et lunam, rectores orbis terrarum deos putaverunt.

Deut. 4, 19 *et* 17, 3.

3. Quorum si specie delectati, deos putaverunt; sciant quanto his dominator eorum speciosior est; speciei enim generator hæc omnia constituit.

qui est, et en considérant ses œuvres, ils n'ont point reconnu le Créateur.

2. Mais le feu, le vent, l'air subtil, le cercle des étoiles, l'abîme des eaux, le soleil et la lune leur ont paru être des dieux qui gouvernent l'univers.

3. Si, charmés de leur beauté, ils les ont pris pour des dieux, qu'ils sachent donc combien leur maître les surpasse en splendeur; car c'est l'auteur même de la beauté qui a fait toutes ces choses.

---

ibique contemplatus fuerit..., nonne verisimiliter aut potius necessario de patre et conditore, necnon rectore cogitabit? » Philo, de Monarch., 1. « Nullum artificiosorum operum sponte provenit. Mundus autem arte summa factus est (τεχνικώτατος), ut ab aliquo præstantis scientiæ opifice ac perfectissimo sit conditus. » Ibid. Cette conclusion qu'indique Philon a été en réalité tirée par les anciens: « Ex videndi sensu philosophiam homines acceperunt. Cum enim in cœlum oculos sustulissent, et ordinem qui illic est et inexplicabilem pulchritudinem contemplati essent, ad conditoris intelligentiam pervenerunt. » Asclepius, in I Metaph. Aristot. Les Pères n'ont pas tenu un langage différent; voir leurs témoignages dans Pétau, De Deo, I, 1.

Ce grand et superbe ouvrage
N'est point pour l'homme un langage
Obscur et mystérieux :
Son admirable structure
Est la voix de la nature
Qui se fait entendre aux yeux.
J. B. Rousseau, Od. I, 2.

2. — *Ignem,* adoré sous le nom de Ἥφαιστος ou Vulcain; à Memphis, il prenait le nom de Ptah et avait un temple célèbre. Eusèbe dit des Egyptiens, d'après Porphyre, que « aquam atque ignem apprime venerantur, et in omnibus sacris adhibent, quia maxime salutis humanæ causa hæc elementa sunt. » Præp. Evang., III, 2. — *Spiritum,* le vent, sous la puissance du dieu Eole. — *Citatum aerem,* Hera ou Junon, que Platon et les stoïciens appellent la déesse de l'air. Cf. S. Aug., Civ. Dei, IV, 10. — *Gyrum stellarum,* le cercle des étoiles, c'est-à-dire, les étoiles qui se meuvent circulairement. La divinité des astres était un fait accepté couramment dans l'antiquité, les pythagoriciens et les platoniciens y croyaient sans difficulté. — *Nimiam aquam.* Gr. : « l'eau puissante », βίαιον. Les Egyptiens, dit Philon, vénèrent l'eau par-dessus tout, parce qu'ils la regardent comme le principe générateur de tout le reste. Vit. Moys., I, 17. L'eau était divinisée à raison de son utilité et aussi de sa puissance dévastatrice; les anciens en faisaient un des quatre éléments. — *Solem et lunam,* φωστῆρας οὐρανοῦ, luminaria cœli. Le soleil et la lune, honorés par les Grecs sous les noms d'Apollon et de Diane, se nommaient, chez les Phéniciens, Baal et Astarté, et en Egypte, Osiris et Isis. — *Rectores,* πρυτάνεις. Ainsi s'appelaient les premiers magistrats d'Athènes.

3. — *Speciosior.* « De magnitudine enim operum et pulchritudine creaturarum consequenter generationum conditor conspicitur. Magnorum creator in maximis est, et pulcherrimorum conditor in pulcherrimis est. » S. Hilar., De Trin., I. Cette beauté de la création est merveilleusement faite pour porter l'homme à reconnaître celle du Créateur. « In hac mundi domo, cum cœlum terramque perspicias, providentiam, ordinem, legem, crede esse universitatis Dominum parentemque ipsis sideribus et totius mundi partibus pulchriorem. » Minut. Felix. Octav. 18. « Ut ipsis vestigiis revertatur homo ad Deum, quibus aversus est; ut, quia per amorem pulchritudinis creaturæ a Creatoris forma se abstulit, rursum per creaturæ decorem ad Creatoris revertatur pulchritudinem. » S. Isidor. Hispal., de Summ. Bon., I, 4. Aussi, S. Cyrille d'Alexandrie dit-il : « *Oportere* ab rerum pulchritudine quæ in sensus incidunt, ad intelligibilem Dei pulchritudinem ascendere »; Cont. Jul. 3; et Lactance s'élève-t-il à bon droit contre ceux qui « hebetis et obtusi cordis, elementa, quæ et facta sunt et sensu carent, tanquam deos adorant. Qui cum Dei opera mirarentur, i. e. cœlum cum luminibus

4. S'ils en ont admiré le pouvoir et les effets, qu'ils comprennent par là combien celui qui les a faits est encore plus puissant.

5. Car au moyen de la grandeur et de la beauté des créatures, on peut connaître par analogie Celui qui en est le créateur.

6. Ceux-ci pourtant méritent moins de reproches, car ils ont pu se tromper tout en cherchant Dieu et en voulant le trouver.

4. Aut si virtutem, et opera eorum mirati sunt; intelligant ab illis, quoniam qui hæc fecit, fortior est illis;

5. A magnitudine enim speciei et creaturæ, cognoscibiliter poterit creator horum videri;

6. Sed tamen adhuc in his minor est querela. Et hi enim fortasse errant, Deum quærentes, et volentes invenire.

---

variis, terram cum campis et maribus, maria cum fluminibus, earum rerum obstupefacti et ipsius artificis obliti, quem videre non poterant, ejus opera venerari et colere cœperunt, nec unquam intelligere quiverunt, quanto major quantoque mirabilior, qui illa fecit ex nihilo. » Inst., II, 3, 5. « Ainsi toute beauté extérieure n'est qu'une sorte de témoignage que Dieu se rend ici-bas à lui-même, un voile sous lequel il s'enveloppe, une ombre de sa bienfaisante présence, un appel de sa voix, une amorce que sa main nous jette, une douce et tendre invitation. « Mgr Gay. Vert. chrét. V. 2. p. 110.

4. — Le raisonnement est absolument le même pour la puissance que pour la beauté. La puissance de Dieu dans la nature, surtout par ses interventions extraordinaires, était ce qui frappait davantage les esprits. Tertullien, Cont. Marc., 10, dit que les idolâtres arrivèrent ainsi à la connaissance du Dieu de Moïse. « Da mihi paganum, idolorum cultorem, dæmonum servum, qui non dicat Deum esse omnipotentem. Negare Christum potest, negare omnipotentem Deum non potest. » S. Aug., S. De Temp., CXXXIX, 2.

5. — *A magnitudine*, ἐκ γὰρ μεγέθους καλλονῆς κτισμάτων. Beaucoup d'interprètes rétablissent entre les deux substantifs le καὶ qu'on trouve dans plusieurs versions et dans les citations des Pères. — *Cognoscibiliter*, ἀναλόγως, par ce procédé intellectuel qui consiste à remonter de l'effet à la cause. « Ex sensibilibus non potest usque ad hoc intellectus noster pertingere, quod divinam essentiam videat, quia creaturæ sensibiles sunt effectus Dei virtutem causæ non adæquantes... Sed quia sunt ejus effectus a causa dependentes, ex eis in hoc perduci possumus, ut cognoscamus de Deo an est, et ut cognoscamus de ipso ea quæ necesse est ei convenire, secundum quod est prima omnium causa, excedens omnia sua causata. » S. Thom. I, XII, 12; Rom., I 20. La raison humaine a toujours été capable d'atteindre jusqu'à ces notions dont parle S. Thomas; plusieurs l'ont nié, les uns exagérant l'infirmité de la raison pour pouvoir décliner toute responsabilité, les autres, comme M. Bautain, exaltant outre mesure la nécessité de la foi. Or, l'Eglise a réprouvé ces doctrines, défendant ainsi les droits de la raison humaine, même amoindrie par la chute originelle, contre toute attaque, de quelque part qu'elle soit venue. « Vera ac sana philosophia nobilissimum suum locum habet, cum ejusdem philosophiæ sit, veritatem diligenter inquirere, humanamque rationem licet primi hominis culpa obtenebratam, nullo tamen modo extinctam, recte ac sedulo excolere, illustrare, ejusque cognitionis objectum ac per multas veritates percipere, bene intelligere, promovere, earumque plurimas, uti Dei *existentiam, naturam, attributa*, quæ etiam fides credenda proponit, per argumenta ex suis principiis petita demonstrare, vindicare, defendere. » Ep. Pii IX ad Archiep. Monac. 1862. Le Concile du Vatican a solennellement confirmé cet enseignement, de Revel., can., 1, et a même défini que la raison peut acquérir une certaine intelligence des mystères divins « ex eorum, quæ naturaliter cognoscit, analogia. » De Fid. cathol., IV. Voir aussi sur ce sujet l'encyclique *Æterni Patris* de Léon XIII, 4 août 1879, où ce passage de la Sagesse est cité et magnifiquement commenté.

6. — *Minor querela*, μέμψις, un moindre reproche, une moindre culpabilité que pour ceux dont il va être parlé au ℣. 10. On s'explique en effet jusqu'à un certain point que l'homme puisse rendre un culte aux grandes puissances de la nature; mais l'adoration des idoles, le fétichisme, accuse un égarement de l'esprit et une perversité initiale de volonté qui sont sans aucune excuse. — *Fortasse*, τάχα, facilement. — *Volentes*, d'une volonté sincère, mais que sa faiblesse native et surtout ses fautes et ses mauvaises inclinations mènent à l'erreur. Cette déviation de la volonté est imputable à l'homme, autrement il n'y aurait pas lieu de lui adresser des re-

7. Etenim, cum in operibus illius conversentur, inquirunt ; et persuasum habent quoniam bona sunt quæ videntur.

Rom. 1, 21.

8. Iterum autem nec his debet ignosci.

9. Si enim tantum potuerunt scire, ut possent æstimare sæculum : quomodo hujus Dominum non facilius invenerunt?

10. Infelices autem sunt, et inter mortuos spes illorum est, qui appellaverunt deos opera manuum hominum, aurum et argentum, artis inventionem, et similitudines animalium, aut lapidem inutilem opus manus antiquæ.

7. Car en le cherchant par l'examen de ses œuvres, ils prennent pour les biens véritables ce qui n'en est que l'apparence,

8. Et en cela, ils sont malgré tout inexcusables.

9. Car s'ils ont eu assez de science pour se rendre compte de la création, ne leur était-il pas plus facile d'en trouver le Seigneur?

10. Mais ceux-là sont bien malheureux et n'ont à espérer que la mort, qui ont appelé des dieux les ouvrages de la main des hommes, l'or et l'argent, les produits de l'art, les figures d'animaux ou les pierres insignifiantes travaillées par la main des anciens.

---

proches ; en certains cas même, cette volonté faible et perverse devient criminelle par sa seule apathie ; la connaissance de Dieu est un de ces cas. « Hæc est summa delicti nolentium recognoscere, quem ignorare non possunt. » Tertul., Apol., 17. « Quem nulli licet ut est cognoscere, et quem nemo permittitur ignorare. » S. Aug., in Ps. L, 9. « Deum quilibet hominum contemnere ad tempus potest, nescire in totum non potest. » Oros. Hist., VI, 1. Aussi, conclut S. Bonaventure, « qui tantis rerum creatarum splendoribus non illustratur, cæcus est : qui tantis clamoribus non evigilat, surdus est : qui ex tantis indiciis primum principium non advertit, stultus est. » Itiner. mentis.

7. — *Conversentur inquirunt*. Dans le grec : conversantes inquirunt. — *Persuasum habent*. Gr. : « ils sont séduits, πείθονται, par la vue, parce que les choses qu'ils voient sont belles. » De cette sorte, la beauté de la créature, au lieu d'être comme un transparent qui laisse entrevoir celle du Créateur, devient un voile qui la cache.

8. — *Nec his debet ignosci*. Gr. : ils sont inexcusables, συγγνωστοί. L'auteur accentue le reproche qu'il avait seulement atténué au ℣. 6.

9. — *Æstimare sæculum*, examiner, étudier, connaître le siècle, c'est-à-dire le monde, tout ce qui est mesuré par la durée du temps. — *Facilius*. L'étude du monde, de ses phénomènes et des lois qui les régissent demande une certaine application d'esprit et des efforts assez laborieux ; mais rien n'est plus facile que de découvrir le Créateur à la simple inspection superficielle de l'univers : découverte d'autant plus rapide, que Dieu lui-même se fait connaître à ceux qui le cherchent avec simplicité de cœur, I, 1. « Quid potest esse tam apertum tamque perspicuum, cum cœlum suspeximus, cælestiaque contemplati sumus, quam esse aliquod numen præstantissimæ mentis, quo hæc regantur. » Cic., de Nat. Deor. II.

b. *Culte des images*. ℣℣. 10-XIV, 13.

10. — *Infelices*. Les idolâtres sont plus coupables que ceux qui adorent les êtres de la création, et leur égarement les rend souverainement malheureux. — *Inter mortuos*, parce que si les œuvres de Dieu peuvent élever jusqu'à l'adoration de leur Auteur, les idoles ne font que dégrader l'homme, et lui faire perdre les idées et les espérances d'une vie supérieure. — *Artis inventionem*, l'or et l'argent travaillés avec art. Ps. CXIII, 12. — *Similitudines animalium*. Les dieux des Egyptiens avaient des têtes d'animaux, et le Dagon des Philistins avait un corps de poisson. Cf. Atlas Ancessi, Pl. XVI. « Hæc tamen ægyptia quondam, nunc et sacra romana sunt. » Min. Fel., Octav. 21. Ainsi, ce que l'auteur de la Sagesse dit des idoles, est aussi vrai de celles de Rome et d'Athènes que des divinités des bords du Nil. — *Lapidem inutilem*, une pierre qui tire toute sa valeur de son antiquité. « Quis ergo dubitat horum imagines consecratas vulgus orare et publice colere, dum opinio et mens imperitorum artis concinnitate decipitur, auri fulgore præstringitur, argenti nitore et candore eboris hebetatur. » Min. Fel., Op. cit. 23.

11. Voici par exemple qu'un habile artisan coupe dans la forêt un tronc d'arbre, il en arrache adroitement toute l'écorce, et, à l'aide de son art, il s'applique à en fabriquer un meuble utile pour l'usage de la vie.

12. Ce qui reste après son travail, il s'en sert pour faire cuire ses aliments.

13. Quant aux derniers débris qu'il ne peut employer à rien, le bois tout tordu et plein de nœuds, il le taille avec soin dans ses loisirs, grâce à son habileté, il lui donne une figure et le fait ressembler à un homme;

14. Ou bien il en fait l'image de quelque animal, le frotte avec du vermillon, le recouvre de peinture rouge et fait disparaitre toutes les taches qu'il y trouve.

11. Aut si quis artifex faber de silva lignum rectum secuerit, et hujus docte eradat omnem corticem, et arte sua usus, diligenter fabricet vas utile in conversationem vitæ;

Isai. 44, 12; *Jerem.* 10, 3.

12. Reliquiis autem ejus operis, ad præparationem escæ abutatur;

13. Et reliquum horum, quod ad nullos usus facit, lignum curvum, et vorticibus plenum, sculpat diligenter per vacuitatem suam, et per scientiam suæ artis figuret illud, et assimilet illud imagini hominis,

14. Aut alicui ex animalibus illud comparet, perliniens rubrica, et rubicundum faciens fuco colorem illius, et omnem maculam, quæ in illo est, perliniens;

---

11. — L'auteur va raconter ironiquement la genèse des idoles; il empruntera les traits de son tableau à Is., XL, 19, 20; XLIV, 10-17; XLVI, 6, 7 : Jér., II, 27; X, 4; Bar., VI; etc. — *Rectum*, εὐκίνητον, facile à remuer, transportable. — *In conversationem*. Gr. : pour l'usage de la vie.

12. — *Reliquiis*, ἀποβλήματα, les rebuts; dans le texte alexandrin, ὑπόλείμματα, les résidus, les restes. — *Abutatur*, ἐνεπλήσθη, il est rassasié. Dans le grec : « et si ayant pris les restes de son ouvrage pour la préparation de sa nourriture, il est rassasié, » quand il a fait son repas. Cf. Tertul. Apol. XII.

13. — *Reliquum horum*. Dans les pays orientaux, le menu bois suffit amplement pour les besoins culinaires; les morceaux noueux brûleraient trop difficilement et seraient d'un usage incommode, à cause de leur irrégularité : ils ne sont bons qu'à faire des dieux. Pour rendre l'idole encore plus ridicule, l'auteur la fait fabriquer avec les derniers restes des résidus du travail primitif. A Rome, on ne faisait pas autrement les dieux, et Horace s'en moquait à son aise :

> Olim truncus eram ficulnus, inutile lignum,
> Cum faber incertus scamnum faceretne Priapum,
> Maluit esse deum. Satir. I, 8.

La Fontaine dit aussi, en parlant du bloc de marbre du statuaire :

> Sera-t-il dieu, table ou cuvette?
> Il sera dieu. IX, 6.

Diligenter per vacuitatem suam. Gr. : « le prenant, le sculpte avec soin dans son loisir », c'est-à-dire, met son soin à le sculpter dans ses heures de loisir, quand il n'a rien de mieux à faire et que son repas est terminé. Au lieu de ἀργίας, loisir, le manuscrit alex. lit ἐργασίας, avec le soin de son travail. — *Per scientiam suæ artis*. Ce n'est pas en effet la τεχνίτης σοφία, VIII, 6, qui l'aide en pareil cas, comme XIV, 2. Minutius Felix raconte aussi aux païens eux-mêmes comment on travaillait les dieux de son temps : « Deus enim ligneus, rogi fortasse vel infelicis stipitis portio, suspenditur, cæditur, dolatur, runcinatur. Et deus æreus vel argenteus, de immundo vasculo, ut sæpius factum Ægyptio regi, conflatur, tunditur malleis et incudibus figuratur; et lapideus cæditur, sculpitur, et ab impurato homine lævigatur : nec sentit suæ nativitatis injuriam. » Octav. 23.

14. — *Comparet*, ὡμοίωσεν, il rend semblable. « Habitus illis hominum ferarumque et piscium, quidam vero mixtos ex diversis corporibus induunt. Numina vocant, quæ si spiritu accepto subito occurrerent, monstra haberentur. » Senec. ap. S. Aug., Civ. Dei, VI, 10. — *Rubrica*. Les anciens peignaient de vermillon les statues des dieux; on ne manquait pas de décorer ainsi celle de Jupiter à ses jours de fête. Virgile fait allusion à cet usage, Eclog., VI, 22, X, 26. D'après Pline, Hist. nat. XXXIII, 7, 36, les triomphateurs

15. Et faciat ei dignam habitationem: et in pariete ponens illud, et confirmans ferro,

16. Ne forte cadat, prospiciens illi, sciens quoniam non potest adjuvare se; imago enim est, et opus est illi adjutorium.

17. Et de substantia sua, et de filiis suis, et de nuptiis votum faciens inquirit. Non erubescit loqui cum illo, qui sine anima est;

18. Et pro sanitate quidem infirmum deprecatur, et pro vita rogat mortuum, et in adjutorium inutilem invocat;

19. Et pro itinere petit ab eo, qui ambulare non potest; et de acquirendo, et de operando, et de omnium rerum eventu petit ab eo, qui in omnibus est inutilis.

15. Puis, il lui construit une habitation convenable, le place contre le mur et l'y assujettit avec du fer :

16. Il prend bien garde qu'il ne tombe, car il n'ignore pas que le dieu est incapable de s'aider lui-même; ce n'est en effet qu'une statue à qui il faut porter secours.

17. Puis il lui fait des vœux et des prières au sujet de son bien, de ses enfants ou de quelque mariage. Il ne rougit pas de parler à ce qui n'a point d'âme,

17. Et pour sa santé, il invoque celui qui ne peut rien, il demande la vie à un mort, il appelle à son secours ce qui ne peut rendre aucun service,

19. Il recommande son voyage à celui qui ne peut marcher, et dans ses achats, dans ses entreprises, dans toutes les affaires de la vie, il implore celui qui est incapable de quoi que ce soit.

---

romains se passaient aussi le visage au vermillon le jour de leur entrée solennelle. — *Rubicundum*, ut vivere et vigere videatur. Boss. — *Perliniens*, pour boucher les trous du bois noueux et faire disparaître les taches.

15. *Habitationem*, οἴκημα, un petit sanctuaire dans la maison même.

> Cum paupere cultu
> Stabat in exigua ligneus æde Deus.
> Tibull., I, 10, 19.

— *Confirmans ferro*, précaution nécessaire dont les prophètes et les apologistes chrétiens ont fait ressortir le ridicule.

16. — *Prospiciens*. Gr. : il prend garde qu'il ne tombe. « Mures, hirundines, milvi... in ipso dei vestri ore nidificant... vos tergitis, mundatis, eraditis, et illos, quos facitis, protegitis et timetis. » Min. Fel. Op. cit. 24. — *Adjutorium* pour « adjutorio. »

17. — *De*, περὶ, en faveur de sa fortune, de ses mariages, c'est-à-dire probablement, de sa parenté, de ses enfants. C'est à ce moment-là que le morceau de bois passe à l'état de dieu. « Quando igitur hic nascitur? Ecce funditur, fabricatur, sculpitur. Nondum deus est. Ecce plumbatur, construitur, erigitur. Nec adhuc deus est. Ecce ornatur, consecratur, oratur : tunc postremo deus est, cum homo illum voluit et dedicavit. » Min. Fel., Op. cit 23. — *Non erubescit* ne fait en grec qu'une même phrase avec ce qui précède : « faisant des vœux en faveur de sa richesse... il n'a pas honte de parler à ce qui est sans âme. »

18 *Infirmum*, ἀσθενὲς, faible, sans force. — *Mortuum*. Ce qualificatif et les suivants sont au neutre dans quelques textes grecs, l'Alexandrin en particulier. — *Inutilem*, ἀπειρότατον, sans expérience, ne sachant donner ni aide ni conseil. D'autres lisent : ἀπορώτατον, dénué de tout. Mais cette leçon n'est autorisée par aucun manuscrit.

19. — *Ambulare*, βάσει χρῆσθαι, se servir de ses pieds. Ps. CXIII, 7. Telle était la Junon *iterduca* et *domiduca* dont parle S. Augustin, Civ. Dei. VII, 3. — *De acquirendo*. Gr. : « pour le gain, le travail, la réussite des mains, il demande l'agileté à ce qu'il y a de moins agile par les mains. » Esope lui-même ne craint pas de tourner en ridicule l'impuissance des idoles dans ses fables 21 et 128, imitées par la Fontaine, IV, 8 :

> Certain païen chez lui gardait un dieu de bois,
> De ces dieux qui sont sourds, bien qu'ayant des oreilles:
> Le païen cependant s'en promettait merveilles...
> Ce n'était que vœux et qu'offrandes...
> Sans que, pour tout ce culte, à son hôte il échut
> Succession, trésor, gain au jeu, nulle grâce.

CHAPITRE XIV

Bon usage des créatures, du bois en particulier, pour la navigation (ỳỳ. 1-6). — Mauvais usage des créatures dans l'idolâtrie, maudite de Dieu (ỳỳ. 7-14). — Causes de l'idolâtrie : culte des morts, adulation des rois (ỳỳ. 15-21). — Conséquences morales de l'idolâtrie (ỳỳ. 22-28). — Châtiment de l'idolâtrie et du parjure (ỳỳ. 29-31).

1. En voici un autre qui pense à prendre la mer et qui se prépare à voyager sur les flots terribles, et pendant que le bois le porte, il invoque un bois plus fragile encore.

2. C'est le désir du gain qui lui a fait inventer le navire, et l'ouvrier l'a construit par son habileté.

3. Mais, o Père, c'est votre Providence qui gouverne, car c'est vous qui avez ouvert un chemin à travers la mer et une route très-sûre au milieu des flots,

1. Iterum alius navigare cogitans, et per feros fluctus iter facere incipiens, ligno portante se fragilius lignum invocat.

2. Illud enim cupiditas acquirendi excogitavit et artifex sapientia fabricavit sua.

3. Tua autem, Pater, providentia gubernat; quoniam dedisti et in mari viam, et inter fluctus semitam firmissimam,

Exod. 14, 22.

Chap. xiv. — 1. — *Iterum,* ou encore. Nouvel exemple de fétichisme. — *Feros fluctus,* la mer avec tous ses périls. — *Ligno,* πλοίου, remplacé par ξύλου dans le texte alexandrin. Avec cette dernière expression, reproduite par la Vulgate, l'antithèse est plus frappante : le bateau et le dieu sont de même bois. Les vaisseaux, du reste, portaient ordinairement à l'avant l'image de quelque divinité.

2. — *Illud,* le vaisseau. — *Cupiditas acquirendi.* C'est pour cela que les Phéniciens furent à la fois le peuple le plus mercantile de l'antiquité, et celui qui sur mer s'aventura le plus loin et étendit son commerce jusque sur les côtes de l'Atlantique. — *Artifex sapientia.* D'après le grec, c'est la sagesse divine, vii, 21, qui apprit aux hommes à construire les navires : elle enseigna cet art en particulier à Noé, et par son secours, les hommes devinrent dans la suite habiles dans cette industrie. Dieu ne dédaigne pas de venir en aide à l'homme dans tous ses travaux utiles; mais dans ceux qui sont répréhensibles, comme la fabrication des idoles, il l'abandonne à ses propres forces. xiii, 13. — *Sua.* Addition de la Vulgate, obligeant à entendre par cette sagesse, non pas celle de Dieu, mais celle de l'ouvrier.

3. — Avec ce verset commence une digression sur la navigation. On comprend que l'auteur, qui jouissait à Alexandrie de tous les avantages des villes maritimes, ait eu à cœur d'en rattacher les bienfaits à la paternelle Providence de Dieu. — *Pater.* La première personne de la Sainte Trinité ne porte le nom personnel de Père que par rapport au Fils; sur les lèvres des hommes, ce nom de Père vise Dieu en trois personnes comme auteur et conservateur du monde, « Tam pater nemo, tam pius nemo. » Tert., de Pœn. 8. — *Providentia.* L'idée exprimée par ce mot apparaît à chaque instant dans la Sainte Ecriture. Le mot lui-même, πρόνοια, remarque Grimm, employé pour la première fois dans le même sens par Hérodote et Platon, passa des Grecs aux Juifs alexandrins; nous le retrouverons plus loin, xvii, 2. On le lit cinq fois dans les IIIe et IVe livres des Machabées. Dans la littérature chrétienne, S. Clément de Rome s'en sert le premier, I Cor. 24. — *Dedisti in mari viam.* D'après les commentateurs Lorin, Corn., Grimm, etc., ces paroles ne s'appliquent pas à la navigation en général, qui au temps de l'auteur, malgré les progrès de l'art nautique, n'avait pas encore trouvé sur mer *semitam firmissimam.* Ce chemin dans la mer est la route que le Seigneur a ouverte aux Hébreux à travers la mer Rouge. Par ce prodige, Dieu a montré clairement que les flots lui obéissent et que sa Providence, capable de si grandes choses, peut très-bien diriger et protéger la barque du navigateur.

4. Ostendens quoniam potens es ex omnibus salvare, etiam si sine arte aliquis adeat mare.

5. Sed ut non essent vacua sapientiæ tuæ opera; propter hoc etiam et exiguo ligno credunt homines animas suas, et transeuntes mare per ratem liberati sunt.

6. Sed et ab initio, cum perirent superbi gigantes, spes orbis terrarum ad ratem confugiens, remisit sæculo semen nativitatis, quæ manu tua erat gubernata.

Gen. 6, 4 *et* 7, 7.

7. Benedictum est enim lignum, per quod fit justitia.

4. Montrant que vous êtes assez puissant pour sauver de tout péril celui-là même qui s'engage sur la mer sans aucune des connaissances nécessaires.

5. Mais c'est pour que les œuvres de votre sagesse ne restent pas inutiles que les hommes confient leur vie à un bois fragile, et que dans leurs traversées sur mer le vaisseau les garde sains et saufs;

6. Et quand à l'origine les superbes géants périssaient, l'espérance de l'univers, réfugiée dans un vaisseau, conserva au monde le germe de la postérité, grâce à votre main qui gouvernait.

7. Car béni est le bois qui sert à la justice.

---

4. — *Sine arte,* et non « sine rate » que porte une variante inacceptable. — *Mare* manque dans le grec. L'auteur ne prétend pas que ceux qui s'aventurent sur mer à la légère peuvent compter sur la protection de Dieu, mais seulement que le Seigneur peut, s'il le veut, préserver du naufrage ceux qui n'ont aucune des connaissances nécessaires pour se diriger. En descendant à tous ces détails de préservation individuelle, la divine Providence ne fait rien qui ne soit digne d'elle. « Quis operator negligit operis sui curam? Quis deserat et destituat, quod ipse condendum putavit? Si injuria est regere, nonne major injuria fecisse? Quum aliquid non fecisse nulla injustitia sit, non curare quod feceris, summa inclementia. » S. Ambr., De Offic. I, 13.

5. — *Ut non essent vacua.* Gr. : « tu n'as pas voulu qu'inutiles, ἀργὰ, fussent les œuvres, ἔργα, de ta sagesse. » Les richesses des pays lointains, les métaux enfouis dans les mines, les plantes et les fruits, les animaux domestiques, etc., seraient sans utilité, si par la navigation on ne pouvait aborder aux îles et aux plages inaccessibles par terre. Par les œuvres de la sagesse, on ne peut pas entendre ici les vaisseaux, comme font quelques interprètes. — *Exiguo ligno.* Tout en restant presque exclusivement côtière, la navigation de l'antiquité, qui ne possédait ni la boussole ni les connaissances successivement découvertes depuis lors, était bien plus dangereuse et bien plus aléatoire qu'aujourd'hui. Du reste, à présent comme autrefois, l'intervalle qui sépare le navigateur de la mort est bien petit. « Anacharsis apprenant que l'épaisseur du navire n'était que de quatre doigts, dit que c'était la distance qui séparait le navigateur de la mort. » Diog. Laert., I, 8, 103.

Nam prope tam lethum, quam prope cernit aquam.
Ovid., de Pont. II.

Cf. Juven. Sat. XIV. Aussi Horace maudissait-il celui qui avait appris aux autres à affronter ces dangers :

Illi robur et æs triplex
Circa pectus erat, qui fragilem truci
Commisit pelago ratem
Primus. Od. I, 3.

Quelle n'eût pas été pourtant l'indignation de l'élégant épicurien, si les vaisseaux qu'il maudissait eussent cessé d'apporter à Rome le blé d'Egypte et les dépouilles de tout l'univers! — *Transeuntes.* Gr. : « et traversant les vagues sur un radeau, ils ont été sauvés. » Voici qui fait bien ressortir la puissance de la protection divine : sur un simple radeau, pendant la tempête, l'homme peut être sauvé si Dieu le mène.

6. — *Superbi gigantes,* les *nephilim,* la race perverse d'avant le déluge, dont les Chananéens, sous le nom de *rephaim,* perpétuèrent ensuite les traditions criminelles. — *Spes,* Noé et sa famille. — *Remisit.* Gr. : « Reliquit sæculo semen generationis gubernata tua manu. » Le siècle est ici la postérité, le genre humain à venir.

7. — *Per quod fit justitia* : δι' οὗ γίνεται δικαιοσύνη. Le sens de ce verset est nettement déterminé par le suivant : « béni est le bois

8. Mais l'idole faite de main d'homme est maudite avec son auteur ; car celui-ci l'a faite, et l'idole, toute misérable qu'elle est, a reçu le nom de Dieu.

9. Or Dieu a en égale horreur l'impie et son impiété.

10. Aussi l'ouvrage et l'ouvrier seront pareillement châtiés.

11. C'est pourquoi on n'aura aucun égard pour les idoles des nations, parce que les créatures de Dieu sont devenues des objets d'abomination, des tentations pour les âmes des hommes, et des piéges devant les pas des insensés.

8. Per manus autem quod fit idolum, maledictum est et ipsum, et qui fecit illud; quia ille quidem operatus est; illud autem cum esset fragile, deus cognominatus est.

Psalm. 113, 4; *Baruc.* 6, 3.

9. Similiter autem odio sunt Deo impius et impietas ejus.

10. Etenim quod factum est, cum illo, qui fecit, tormenta patietur.

11. Propter hoc et in idolis nationum non erit respectus; quoniam creaturæ Dei in odium factæ sunt, et in tentationem animabus hominum, et in muscipulam pedibus insipientium.

---

par lequel se fait la justice », c'est-à-dire, dont on se sert dans un but juste et légitime, comme par exemple, pour faire des vaisseaux ; mais maudit le bois dont on fait des idoles. La construction de l'arche de Noé n'est qu'une application de ce qui est dit ici : c'est un des cas où le bois fut employé le plus légitimement. Quelques Pères ont entendu ce passage, détaché du contexte, de la croix de Notre-Seigneur. Sic S. Chrysost., et S. Germ. Const. Orat. De Fest. Crucis, où ils lisent « béni soit le bois », au lieu de « béni est le bois ». S. Ambr., Serm. VIII, in Ps. CXVIII : « Superius ad crucem Domini retulit, posterius ad errorem gentilium, qui ligna venerantur. » Ce sens mystique est encore une application particulière de la pensée générale du verset. Le bois de la croix, employé par les Juifs dans un but criminel, le fut dans un but souverainement saint par le Dieu rédempteur : la croix servit à sauver l'homme du péché, comme l'arche à sauver Noé du déluge et le radeau à sauver le navigateur du naufrage. Mais si, dans ce dernier sens, on donne à δικαιοσύνη le sens théologique qu'il a dans le Nouveau-Testament, on tombe alors tout à fait dans l'accommodation: car ici la justice est une qualification de l'ouvrage de l'homme, et non pas de l'état de son âme au point de vue de la grâce.

8. — *Per manus quod fit idolum.* En grec, simplement : τὸ χειροποίητον, ce qui est fait de main d'homme. Cette expression, qui génériquement pourrait aussi désigner le navire, a un sens tout spécial dans le langage biblique. C'est par elle que les LXX rendent ordinairement l'hébreu אלילים, *elilim,* les vanités, les idoles. Lévit., XXVI, 1 ; Is., II, 18 ; X, 11, etc.

— *Et qui fecit.* L'Ecriture a coutume d'identifier l'idole et son auteur : « similes illis fiant qui faciunt ea. » Ps. CXIII, 8. — *Quia ille operatus est.* L'idolâtre est maudit comme cause efficiente du péché, l'idole comme cause occasionnelle. — *Fragile.* Gr. : corruptible, périssable.

9. — *Impietas,* d'après le contexte : l'œuvre impie, l'idole. Dieu déteste l'impie en tant qu'impie, tout en lui ménageant les grâces suffisantes pour sa conversion.

10. — *Patietur.* Les ℣℣. 8-10 indiquent les trois degrés de la colère divine : la malédiction, la réprobation et le châtiment.

11. — *Non erit respectus.* Dans le grec, il n'y a pas de négation : « il y aura visite pour les idoles des nations », le Seigneur viendra les anéantir. — *Factæ sunt,* ἐγενήθησαν, non pas « ont été faites par Dieu pour la haine », car « nec odiens aliquid constituisti », XI, 25 ; mais « elles sont devenues εἰς βδέλυγμα, en abomination », à cause du mauvais usage qui en a été fait. « Creaturæ quantum est de se, non retrahunt a Deo, sed in ipsum ducunt. Sed quod avertant a Deo, hoc est ex culpa eorum qui insipienter eis utuntur. » S. Thom., I, LXV, 1. — *Insipientium,* « qui scilicet per suam insipientiam utuntur creaturis ad aliud quam ad quod factæ sunt. » Ibid., 1a 2æ, LXXIX, 1. « C'est le deuil de la terre et la honte de l'humanité, le moyen devient l'obstacle, l'amorce tourne en poison, les créatures nous sont un piége, ce qui devait nous montrer Dieu est justement ce qui nous le dérobe, ce qui nous le prêchait nous mène à l'oublier, ce qui commençait de nous le donner nous le fait décidément perdre. » Mgr Gay, Vert. chrét., V. II, p. 110.

12. Initium enim fornicationis est exquisitio idolorum; et adinventio illorum corruptio vitæ est;
13. Neque enim erant ab initio, neque erunt in perpetuum.

14. Supervacuitas enim hominum advenit in orbem terrarum; et ideo brevis illorum finis est inventus.

15. Acerbo enim luctu dolens pater, cito sibi rapti filii fecit imaginem; et illum, qui tunc quasi homo mortuus fuerat, nunc tanquam deum colere cœpit, et constituit inter servos suos sacra et sacrifia.

12. Le principe de la fornication, c'est la recherche des idoles, et leur invention est la corruption de la vie.
13. Elles n'existaient point au commencement et elles ne dureront pas toujours.
14. C'est la folie des hommes qui s'est ainsi introduite dans le monde, aussi on ne tardera pas à en trouver la fin.
15. Voici qu'un père en proie à une douleur amère a fait l'image d'un fils qui lui était prématurément ravi, et quoique alors celui-ci fût mort comme tous les hommes, il se mit à l'honorer comme un dieu et à établir parmi ses serviteurs un culte et des sacrifices.

---

12. — *Fornicationis.* C'est sous ce nom que l'idolâtrie est habituellement désignée dans l'Ecriture. Deut., XXXI, 16; Judic., II, 17; Is., I, 21; Ez., XVI, 15, 26; Os., II, 5. Le culte des idoles était pour les Juifs et pour tous les hommes en général une vraie prostitution spirituelle, puisque par là l'âme humaine consacrait à des divinités étrangères ce qui n'appartenait qu'au vrai Dieu. La fin du chapitre montrera que la fornication charnelle suivait de près la fornication spirituelle. — *Exquisitio,* ἐπίνοια, l'idée, la pensée coupable, dont on pouvait dire aussi par comparaison : « jam mœchatus est eam in corde suo. » Matt., V, 28. — *Corruptio vitæ,* la perte de la vie spirituelle. II Pet., I, 4.

13. — *Neque erant ab initio.* C'est un fait prouvé péremptoirement par la Genèse, qui nous montre le monothéisme le plus pur au berceau de l'humanité, et qui ne nous laisse supposer l'invention d'aucun culte idolâtrique avant le déluge. L'étude des origines religieuses des peuples anciens confirme pleinement cette donnée biblique ; c'est la conclusion que M. de Rougé tire pour l'Egypte en particulier : « Il y a plus de cinq mille ans, dit-il, qu'a commencé dans la vallée du Nil l'hymne à l'unité de Dieu, et à l'immortalité de l'âme... La croyance à l'unité du Dieu suprême, à ses attributs de créateur et de législateur de l'homme qu'il a doué d'une âme immortelle, voilà les notions primitives enchassées comme des documents indestructibles au milieu des superfétations mythologiques, accumulées par les siècles qui ont passé sur cette vieille civilisation... Ces notions historiques sont en parfaite harmonie avec les grandes traditions bibliques sur les origines humaines. » Sur la Relig. des anc. Egypt. — *Neque erunt.* L'Evangile porta le coup fatal à l'idolâtrie : partout où il pénètre, aujourd'hui encore, les idoles disparaissent.

c. *Culte des hommes déifiés.* ỳỳ. 14-21.

14. — *Supervacuitas.* En grec, bien plus clairement : « inanitate enim hominum intravit. » — *Est inventus,* ἐπενοήθη. La fin en est prévue, à bref délai. Les œuvres des hommes, surtout celles qui ne reposent que sur la futilité, ne sauraient être de longue durée.

15. — *Acerbo,* ἀώρῳ, prématuré. — *Tanquam deum.* Grimm rapporte un passage du Mythologicum de S. Fulgence, où il est dit qu'un égyptien, ayant perdu son fils, « denique doloris angustia, quæ semper inquirit necessitatis solatium, filii sibi simulacrum in ædibus instituit... Denique idolum est. » En effet, ajoute le saint, la domesticité toute entière, par flatterie envers le maître de la maison, apportait à l'idole des fleurs et des parfums, et les esclaves coupables venaient chercher aux pieds de la statue un refuge contre le châtiment. Lactance cite aussi un fragment où Cicéron s'adresse en ces termes à sa fille Tullia, qu'il venait de perdre : « Te omnium optimam doctissimamque, approbantibus diis immortalibus ipsis in eorum cœtu locatam, ad opinionem omnium mortalium consecrabo. » Inst., I, 15, 20. Les dieux Lares, chez les Romains, n'étaient souvent que les mânes des ancêtres, et l'on sait combien ce culte des ancêtres a d'importance chez les Chinois et les autres peuples de l'Asie. Claudius Marius Victor, imitant ce passage

16. Puis, avec le temps, cette coutume impie s'affermit, cette erreur fut respectée comme une loi, et sur l'ordre des princes, on adora des statues.

17. Et quand les hommes ne pouvaient l'honorer en face, à cause de leur éloignement, ils faisaient venir de loin le portrait ou fabriquaient une image visible du roi qu'ils voulaient honorer, afin de rendre à celui qui était absent un culte aussi empressé que s'il eût été présent.

18. Ceux mêmes qui ne le connaissaient pas furent portés à ce culte par l'extrême habileté du sculpteur.

19. Celui-ci, en effet, pour plaire à celui qui l'appelait, épuisa tout son art à embellir le portrait.

20. Et la foule des hommes, séduite par l'élégance de l'œuvre, regarda comme un dieu celui qui naguère était honoré comme un homme.

16. Deinde interveniente tempore, convalescente iniqua consuetudine, hic error tanquam lex custoditus est, et tyrannorum imperio colebantur figmenta.

17. Et hos quos in palam homines honorare non poterant, propter hoc quod longe essent, e longinquo figura eorum allata, evidentem imaginem regis, quem honorare volebant, fecerunt; ut illum, qui aberat, tanquam præsentem colerent sua sollicitudine.

18. Provexit autem ad horum culturam et hos qui ignorabant, artificis eximia diligentia.

19. Ille enim volens placere illi, qui se assumpsit, elaboravit arte sua, ut similitudinem in melius figuraret.

20. Multitudo autem hominum abducta per speciem operis, eum qui ante tempus tanquam homo honoratus fuerat nunc deum æstimaverunt.

---

dans son poème sur la Genèse, se fait l'écho d'une tradition antique qui attribue à Nemrod l'introduction de l'idolâtrie :

Nam quum patris unica proles
Spem generis letho secum traxisset acerbo,
Infelix Nimroth...
Effecta mæstum solatur imagine luctum...
Erectisque aris divinos addit honores,
Inque loco jubet esse dei.

16. — D'après le grec : « deinde in tempore convalescens impia consuetudo ut lex custodita est. » — *Tyrannorum imperio.* Nabuchodonosor imposa l'adoration de sa statue. Dan., III, 5. Les empereurs romains firent de même, et souvent leur divinité était plus respectée que celle des dieux de l'Olympe. « Majore formidine et callidiore timiditate Cæsarem observatis quam ipsum de Olympo Jovem. . Citius denique apud vos per omnes deos, quam per unum genium Cæsaris pejeratur. » Tertull. Apol. 28.

Tum protinus omnes
Amplexæ gentes scelus hoc, crimenque secutæ
Pro diis quisque suis charos habuere parentes.
Post etiam simili reges in honore locarunt,
Dixeruntque deos. C. M. Vict. ibid.

17. — *Hos,* les rois dont il vient d'être question. — *In palam,* ἐν ὄψει, sous leurs yeux, personnellement. — *E longinquo.* Gr. : « s'étant représenté de loin leur figure. » Les rois en vinrent plus tard à envoyer leur statue dans toutes leurs provinces, au début de leur règne : c'est ce que suppose la Vulgate. Le texte grec se rapporte à ce qui se passait dans les temps plus anciens. — *Evidentem,* ἐμφανῆ, visible, quelle que fut d'ailleurs la fidélité de la reproduction. — *Sua sollicitudine,* διὰ τῆς σπουδῆς, afin de les flatter par leur empressement.

18. — *Eximia diligentia,* φιλοτιμία, l'amour des honneurs, l'ambition qui portait l'artiste à flatter le prince le plus possible.

19. — *Illi qui se assumpsit,* celui qui l'a pris à son service, surtout le prince qui lui faisait faire ses portraits. En grec seulement : τῷ κρατοῦντι. — *Similitudinem.* L'artiste qui travaillait sous les yeux du prince était obligé de respecter les traits généraux, mais il les embellissait à plaisir.

20. — *Deum,* σέβασμα, l'objet de l'adoration. Minutius Félix reproche aux païens l'origine toute semblable du premier de leurs dieux : « Ejus (Saturni) filius Jupiter Cretæ excluso parente regnavit, illic obiit, illic filias habuit ; adhuc antrum Jovis visitur, et sepulcrum eius ostenditur, et ipsis sacris suis hu-

21. Et hæc fuit vitæ humanæ deceptio; quoniam aut regibus deservientes homines, incommunicabile nomen lapidibus et lignis imposuerunt.

22. Et non suffecerat errasse eos circa Dei scientiam, sed et in magno viventes inscientiæ bello, tot et tam magna mala pacem appellant.

23. Aut enim filios suos sacrificantes, aut obscura sacrificia facientes, aut insaniæ plenas vigilias habentes.

Deut. 18, 10; *Jer.* 7, 6.

24. Neque vitam, neque nuptias mundas jam custodiunt, sed alius

21. Telle fut l'illusion dans laquelle vécurent les hommes, quand, se faisant esclaves de leurs sentiments ou de leurs rois, ils donnèrent à la pierre et au bois le nom incommunicable.

22. Et cette erreur sur la notion de Dieu ne pouvait pas aller seule; mais vivant au milieu des agitations de leur ignorance, ils appelèrent du nom de paix les maux les plus nombreux et les plus grands.

23. Ou immolant leurs propres enfants, ou offrant des sacrifices clandestins et passant les nuits dans des folies sans nom.

24. Comme il ne leur reste plus aucune pudeur, ni dans leur vie, ni

---

manitatis arguitur. » Octav., 22. Cf. Tertul., Apol. x. C'est à cause de cet abus si facile des arts, qu'il était défendu aux Hébreux de se faire des images et des sculptures qui eussent pu devenir des dieux, comme ceux des nations, Exod., xx, 4.

21. — L'auteur en vient maintenant aux conséquences morales de l'idolâtrie, et comme la conduite est en rapport étroit avec la croyance, on ne peut que s'attendre aux pires actions de la part des idolâtres, parce que la foi au vrai Dieu leur fait défaut, et

Quod non fit ab illa
Non bene fit : quam non recto via limite ducit,
Quanto plus graditur, tanto longinquius errat.
S. Prosp., de Ingrat. 450.

— *Deceptio* : un piége. — *Affectui*, συμφορᾷ, le malheur, la perte d'un fils. — *Deservientes*, s'attachant en esclaves au souvenir exagéré des morts ou au prestige de la puissance. — *Incommunicabile*. Is., xlii, 8. « Cum hoc nomen, Deus, impositum sit ad significandam naturam divinam, natura autem divina multiplicabilis non sit, sequitur quod hoc nomen, Deus, incommunicabile quidem sit secundum rem, sed communicabile secundum opinionem. » S. Thom., i, xiii, 9.

Donec per species dementia cunctas
Proderet, et rebus minimis rebusque pudendis
Nomen inane dei mundo ridente daretur.
Cl. M. Vict., in Gen.

d. *Conséquences morales de l'idôlatrie*. ℣℣. 22-31.

22. — *Inscientiæ bello*, la guerre de l'ignorance, c'est-à-dire, le trouble intérieur et extérieur causé par le débordement des passions, auxquelles l'ignorance du vrai Dieu et le culte des fausses divinités donne un libre essor. Les exemples des dieux qu'on adorait étaient la cause la plus efficace de tous les excès. « Quid aliud est vitia nostra incendere, quam auctores illis inscribere deos? » Senec. Vit. Brev. 16.

23. — *Filios suos sacrificantes*. Gr. : « faisant des sacrifices homicides de leurs enfants », sacrifices à Moloch dont il a été parlé, xii, 5. Cf. Tertul., Apol., ix. — *Obscura sacrificia*, les rites clandestins, tels que les initiations des fêtes de Cybèle, les thesmophories en l'honneur de Cérès, les bacchanales, les mystères d'Eleusis, dont Minutius Felix disait : « Ubi autem magis a sacerdotibus quam inter aras et delubra conducuntur stupra, tractantur lenocinia, adulteria meditantur? Frequentius denique in æditiuorum cellulis, quam in ipsis lupanaribus flagrans libido defungitur. » Octav., 25. — *Insaniæ plenas*. Gr. : « les folles orgies d'autres rites », les repas sacrés qui se faisaient la nuit, et qui étaient suivis au milieu des ténèbres de débauches sans nom. Eph., v, 12. « Sacrificabatur, ludebatur, furebatur in templis. » S. Aug., Civ. Dei, iii, 31.

24. — *Nuptias*. « Jus est apud Persas misceri cum matribus. Ægyptiis et Athenis cum sororibus legitima connubia. Memoriæ et tragediæ vestræ incestis gloriantur, quas vos libenter et legitis et auditis. Sic et deos colitis incestos, cum matre, cum filia, cum sorore conjunctos. » Min. Fel., Op., cit., 31. Tertul., Apol. ix. On sait jusqu'où allait la licence du divorce, même pour ceux qui étaient réputés

dans leurs mariages, l'un tue l'autre par jalousie ou l'outrage par l'adultère;

25. Ce n'est partout que confusion, sang versé, meurtre, vol et tromperie, séduction et mauvaise foi, tumulte et parjure, persécution des bons,

26. Oubli de Dieu, souillure des âmes, crimes contre nature, inconstances dans les unions, excès de l'adultère et de l'impudicité.

27. Car le culte des abominables idoles est la cause, le principe et le motif de tout mal.

28. Quand ils se divertissent, ce

alium per invidiam occidit, aut adulterans contristat.

25. Et omnia commista sunt, sanguis, homicidium, furtum et fictio, corruptio et infidelitas, turbatio et perjurium, tumultus bonorum,

26. Dei immemoratio, animarum inquinatio, nativitatis immutatio, nuptiarum inconstantia, inordinatio mœchiæ et impudicitiæ.

27. Infandorum enim idolorum cultura, omnis mali causa est, et initium et finis.

28. Aut enim dum lætantur, in-

---

les plus sages, comme Caton. — *Alius alium occidit.* Le meurtre et l'adultère étaient l'accompagnement obligé des fêtes païennes; Tite-Live le constate en particulier pour les bacchanales de Rome : « Venena indidem intestinæque cœdes, ita ut ne corpora quidem interdum ad sepulturam exstarent. Multa dolo, pleraque per vim audebantur. Occulebat vim, quod præ ululantibus tympanorumque et cymbalorum srepitu nulla vox quiritantium inter stupra et cædes exaudiri poterat. » XXXIX, 8. Les exemples des dieux, préconisés par les poètes et les tragiques, autorisaient ces désordres : « quæ omnia in hoc prodita, ut vitiis hominum quædam auctoritas pararetur. » Min. Fel. Op., cit. 22.

25. — *Omnia commixta.* Gr. : « Omnes mixtim habet sanguis et homicidium, etc. » Au lieu de πάντας, le texte alex. et plusieurs autres lisent le neutre; le sens est le même. Les vices énumérés ici sont rappelés par S. Paul, Rom., I, 29; Gal., V, 19-11; II Cor., XII, 20; I Tim., I, 9, 10. Les documents que les anciens nous ont laissés dans leurs écrits, et les nombreux indices de flagrante immoralité qu'on trouve chaque jour sous les cendres de Pompeï, montrent que les accusations formulées par les saints Livres n'ont rien d'exagéré. — *Corruptio,* probablement quelque chose qui ressemble à la mauvaise foi avec laquelle ce terme est accouplé, la séduction, la vénalité. — *Turbatio,* ταραχή, le trouble dans les relations sociales. — *Tumultus bonorum,* le renversement des biens, le manque de sécurité dans les possessions et les transactions; ou, en prenant le second mot au masculin : la persécution, la vexation des gens de bien. Ce second sens est probablement celui de l'auteur, qui avait pu être lui-même victime de cette oppression, avec ceux de ses compatriotes restés fidèles au Seigneur, II. 10.

26. — *Dei immemoratio,* χάριτος ἀμνηστία, l'oubli du bienfait. La leçon *Dei,* au lieu de *doni,* est fautive. L'oubli de Dieu est signalé au ℣. 22, comme la cause de tous les mots qui suivent; la même chose ne peut être à la fois cause et effet. — *Animarum inquinatio,* par les pensées, les discours et les actes d'impureté. — *Nativitatis immutatio,* les crimes contre nature, si fréquents dans l'antiquité païenne, et toutes leurs coupables conséquences, « suppressi et suppositi partus. » Boss. — *Nuptiarum inconstantia,* ἀταξία, le dérèglement du mariage, par l'adultère et le divorce sans limites. « Repudium vero jam et votum est, quasi matrimonii fructus. « Tertul., Apol., VI. — *Inordinatio,* seconde traduction d'ἀταξία.

27. — *Infandorum,* sans nom, sans honneur, sans réalité, dont on ne peut et dont on ne doit parler. — *Causa, initium et finis,* « quia non est aliquod genus peccati quod interdum idololatria non producat, vel expresse inducendo per modum causæ, vel occasionem præbendo per modum initii, vel per modum finis, inquantum peccata aliqua assumebantur in cultum idolorum. » S. Thom., 2a 2æ, XCIV, 4. « Principale crimen generis humani, summus sæculi reatus, tota causa judicii, idololatria. » Tertul., De Idolol. in princ.

28. — *Dum lætantur,* dans les fêtes publiques, comme les bacchanales, les lupercales, les saturnales, etc., où la folie et l'impudicité se donnaient libre carrière. — *Vaticinantur.* Il y avait les oracles officiels, inspirés par le démon, et qui ne se faisaient entendre que dans certains sanctuaires. Cicéron les caractérise en quelques mots : « oracula partim falsa, partim casu vera, partim flexiloqua et

saniunt; aut certe vaticinantur falsa, aut vivunt injuste, aut pejerant cito;

29. Dum enim confidunt in idolis, quæ sine anima sunt, male jurantes noceri se non sperant.

30. Utraque ergo illis evenient digne, quoniam male senserunt de Deo, attendentes idolis, et juraverunt injuste, in dolo contemnentes justitiam.

31. Non enim juratorum virtus, sed peccantium pœna perambulat semper injustorum prævaricationem.

ne sont que folies; ils ne prophétisent que des mensonges, vivent dans l'injustice et se parjurent sans scrupule.

29. Et comme ils se fient à des idoles qui n'ont point d'âme, ils espèrent que leurs parjures ne leur porteront point préjudice.

30. Le double châtiment qu'ils méritent leur arrivera, pour avoir eu de Dieu des sentiments impies en s'attachant aux idoles, et pour avoir fait de faux serments en blessant la justice par leurs tromperies.

31. Car ce n'est pas la puissance de ceux par qui ils ont juré, mais la punition due aux pécheurs qui frappe toujours les impies à cause de leur prévarication.

---

obscura, ut interpres egeat interprete, partim ambigua. » De Divin. II, 56. Comme ces oracles faisaient partie des pratiques religieuses dont il a été question aux ℣℣. 15, 23, il faut entendre ce verset des nombreux charlatans qui exploitaient la curiosité publique, des augures qui ne pouvaient se regarder sans rire, etc. — *Cito.* vite, facilement.

29. — *Noceri se non sperant.* L'auteur fait allusion à cette classe d'hommes de plus en plus nombreux qui abritaient derrière quelques pratiques païennes l'athéisme le plus complet. Grimm. La crainte qui, selon Lucrèce, avait fait les dieux, s'était alors bien évanouie.

30. — *Utraque.* Il faut traduire en faisant du grec ἀμφότερα un second complément du verbe : « la juste punition atteindra eux (pour) les deux choses. » — *Male senserunt.* L'ignorance d'un Dieu unique ne peut être une ignorance invincible, comme il a été dit. XIII, 1-5; elle est donc coupable et punissable. — *Justitiam.* Gr. : « la sainteté » du serment. S. Augustin, répondant aux questions que lui avait posées Publicola, dit que celui qui n'accomplit pas un serment, même fait devant les faux dieux, pêche doublement, en jurant par les dieux, et en agissant contre la parole jurée. Ep., XLVII.

31. — *Juratorum,* les divinités par qui on jure. Ovide dit de même « numina jurata. » — *Perambulat,* ἐπεξέρχεται, qu'il faut prendre dans un sens actif : prosequitur. « Non te audit lapis loquentem, sed punit Deus fallentem. » S. Aug. « On ne doit pas être surpris qu'entre tous les crimes dont les hommes étaient coupables, le S. Esprit soit principalement attentif au mépris de la religion du serment, si l'on fait réflexion que la défense de prendre le nom de Dieu en vain est dans le Décalogue avant la défense de tous les autres crimes. » Duguet.

CHAPITRE XV

Bonté et puissance du vrai Dieu (ỳỳ. 1-3). — Rôle des arts dans l'idolâtrie (ỳỳ. 4-6). — Le potier qui fait des idoles ; il ne peut leur donner la vie, mais il est poussé à son travail par une criminelle cupidité (ỳỳ. 7-13). — Idolâtrie grossière des ennemis du peuple de Dieu (ỳỳ. 14-17). — Fétichisme des Egyptiens, en particulier (ỳỳ. 18-19).

1. Mais vous, notre Dieu, vous êtes bon, fidèle et patient, et vous gouvernez tout avec miséricorde.

2. Si nous péchons, nous sommes à vous, car nous connaissons votre grandeur; et si nous ne péchons pas, nous savons que nous sommes comptés parmi les vôtres.

3. Vous connaître est la perfection de la justice, et la science de votre justice et de votre puissance est le germe de l'immortalité.

4. Pour nous, nous n'avons pas été induits en erreur par les inventions mauvaises de l'art humain, ni par le vain travail des ombres de la peinture, ni par la sculpture d'une figure aux diverses couleurs;

1. Tu autem, Deus noster, suavis et verus es, patiens, et in misericordia disponens omnia.

2. Etenim si peccaverimus, tui sumus, scientes magnitudinem tuam; et si non peccaverimus, scimus quoniam apud te sumus computati.

3. Nosse enim te, consummata justitia est; et scire justitiam et virtutem tuam, radix est immortalitatis.

4. Non enim in errorem induxit nos hominum malæ artis excogitatio, nec umbra picturæ labor sine fructu, effigies sculpta per varios colores,

---

III. Parallèle entre les adorateurs du vrai Dieu et les idolâtres.

1° Différences générales. ỳỳ. 1-17.

Chap. xv. — 1. — *Suavis*, χρηστὸς, utile et agréable. Les idoles ne peuvent absolument rien pour leurs adorateurs : le vrai Dieu peut dispenser tous les biens à ses enfants. — *Verus*, véridique, fidèle à ses promesses. — *Patiens*. Exod., xxxiv, 6.

2. — *Tui sumus*. Les idolâtres commettent le mal sans souci, parce qu'ils savent bien que leurs dieux sont incapables de les punir. xiv, 29. Les enfants de Dieu savent qu'ils sont sous sa main, et qu'ils peuvent attendre de lui miséricorde et justice. — *Magnitudinem*. Gr. : « ta puissance » qui fait qu'on ne peut échapper au châtiment. — *Et si peccaverimus*. Gr. . « nous ne pécherons pas, sachant que nous te sommes attribués, σοὶ λελογίσμεθα », nous sommes comptés au nombre de ceux qui relèvent de toi. Les justes ne veulent point pécher, de peur de déshonorer le nom du Seigneur auquel ils appartiennent, et d'encourir sa colère. La Vulgate restreint à ceux qui ne péchent pas le titre d'enfants privilégiés de Dieu. Cette appellation convenait particulièrement au peuple juif. Deut., xxxii, 8.

3. — *Nosse te*, d'une science à la fois théorique et pratique, se traduisant par une vie sainte. — *Justitiam et virtutem*. Ce second mot est seul dans le grec. La science de Dieu et de sa puissance n'est pas autre chose que la foi réclamée par S. Paul comme condition essentielle du salut : « Credere enim oportet accedentem ad Deum quia est, et inquirentibus se remunerator sit. » Héb., xi, 6.

4. — *Non in errorem*. « Judœos in errorem non fuisse inductos idololatriæ, contra fidem est omnium Scripturarum, nisi ista velis referre ad tempora restituti templi, post quæ gens judaïca pertinacissime idolatriam a se repulit. » Nannius. On pourrait même étendre à toute l'histoire des Juifs cette préservation de l'idolâtrie, en remarquant que la nation ne fut idolâtre que par intervalles relativement courts, et qu'au temps de l'entraînement le plus général, il y eut toujours quelques fidèles serviteurs de Jéhova, de sorte que, chez les Hébreux, il n'y eut jamais prescription contre le culte du vrai Dieu. — *Malæ artis*. L'art,

5. Cujus aspectus insensato dat concupiscentiam, et diligit mortuæ imaginis effigiem sine anima.

6. Malorum amatores, digni sunt qui spem habeant in talibus, et qui faciunt illos, et qui diligunt, et qui colunt.

7. Sed et figulus mollem terram premens, laboriose fingit ad usus nostros unumquodque vas, et de eodem luto fingit quæ munda sunt in usum vasa, et similiter quæ his sunt contraria; horum autem vasorum quis sit usus, judex est figulus. *Rom.* 9, 21.

8. Et cum labore vano deum fingit de eodem luto; ille qui paulo ante de terra factus fuerat, et post pusillum reducit se unde acceptus est, repetitus animæ debitum quam habebat.

5. Objets dont la vue excite la passion de l'insensé qui aime l'image sans vie d'un fantôme inanimé.

6. Ceux qui aiment ces impiétés méritent bien de mettre leur confiance en de pareils dieux, qu'ils les fabriquent, les aiment ou les adorent.

7. Voici un potier qui manie la terre molle, il fait par son travail toutes sortes de vases pour notre usage, et de la même argile, il en pétrit qui sont destinés à des emplois honorables, et d'autres à des emplois tout contraires : or le potier est seul juge de l'usage de ses vases.

8. Puis, par un vain travail, il fait un dieu avec la même boue, lui qui naguère a été fait de terre, et qui bientôt doit retourner là d'où il vient, quand on lui redemandera l'âme qu'il avait en dépôt.

---

bon en lui-même, peut devenir mauvais dans ses tendances, ses productions et ses effets sur les âmes. — *Umbra picturæ.* Gr. : « le travail infructueux des faiseurs d'ombres, σκιαγράφων », ce qui fait allusion à la méthode primitive du dessin, qui consistait à tracer les contours des ombres obtenues au soleil. Cf. Plin., xxxv, 3. — *Sculpta,* σπιλωθὲν, souillé, barbouillé, expression quelque peu méprisante à l'égard de la peinture hiératique du temps.

5. — *Concupiscentiam.* Dans le grec actuel : εἰς ὄνειδος, « dont la vue tourne à la honte pour les insensés. » Mais le texte alex. et de nombreux manuscrits anciens, suivis par Vulg. ont : εἰς ὄρεξίν, « pour la convoitise », sens appelé par la seconde partie du verset. — *Diligit,* ποθεῖ, il désire avec passion. « Loquitur de iis, qui statuas ut rem vivam amatorio affectu prosecuti, usum etiam veneris inde petentes. Exempla hujus invenies passim, præsertim apud Lucianum in imaginibus. » Nannius. Les exemples de cet excès honteux ne manquent pas en effet dans l'antiquité païenne. Cf. Arnob. adv. Nat. vi 22; Plin., xxxvi, 5. Pour nous, si chrétiens que nous soyons, les peintures et les sculptures qui portent le réalisme jusqu'à l'immoralité n'ont rien perdu de leur danger, et la réserve en pareille matière ne saurait excéder.

6. — *Malorum,* de mauvaises choses, d'idoles et d'impudicités. — *Qui spem habeant in talibus,* τοιούτων ἐλπίδων, c'est-à-dire d'espérances mauvaises, fondées sur la puissance des faux dieux. — *Qui faciunt.* Ps. cxxxiv, 18.

7. — *Figulus.* L'auteur sacré a précédemment tourné en ridicule ceux qui font des statues de bois et des images peintes; il arrive à présent à ceux qui font des dieux de terre cuite. — *Unumquodque vas,* ἕκαστον que l'alex. suivi par Vulg. fait précéder de ἕν, chaque chose, toute espèce d'objets, de vases. — *Contraria,* S. Paul dit aussi, en appliquant ces paroles à un autre ordre d'idées : « Annon habet potestatem figulus luti ex eadem massa facere aliud quidem vas in honorem, aliud vero in contumeliam ? » Rom. ix, 21. — *Similiter,* « non de forma vasorum, sed vel de materia, vel de æquo studio et labore explices. » — *Figulus,* appelé au commencement du verset κεραμεὺς, potier, et maintenant πηλουργός, celui qui travaille l'argile. Les deux mots sont pris comme synonymes.

8. — *Cum labore vano,* κακόμοχθος, avec une fatigue mauvaise, impie. (ἅπ. λεγ.) — *Deum.* Le grec ajoute μάταιον. xiii, 1. — *Reducit se.* Gen., iii, 19 ; Ecclé., xii, 7. Quelle ironie! L'homme fait lui-même de terre et devant y retourner après un court délai, et rendre son âme au Dieu, son créateur et son juge, veut faire son dieu avec la matière dont il est lui-même composé. Loch. — *Repetitus*

9. Mais il ne s'inquiète point du malheur qui doit lui arriver, ni de la brièveté de sa vie; il se fait l'émule des orfèvres et des fondeurs d'argent, il imite ceux qui travaillent l'airain, et met sa gloire à exécuter des ouvrages futiles.

10. Son cœur n'est que poussière, une terre méprisable est son espérance, et sa vie est plus vile que la boue.

11. Car il n'a point connu celui qui l'a fait, qui lui a inspiré une âme agissante et a mis en lui le souffle d'un esprit de vie.

12. Voilà ceux qui ont pris la vie pour un jeu, et qui ont cru que l'existence n'a d'autre raison d'être

9. Sed cura est illi, non quia laboraturus est, nec quoniam brevis illi vita est, sed concertatur aurificibus et argentariis; sed et ærarios imitatur et gloriam præfert, quoniam res supervacuas fingit.

10. Cinis est enim cor ejus, et terra supervacua spes illius, et luto vilior vita ejus;

11. Quoniam ignoravit qui se finxit, et qui inspiravit illi animam quæ operatur, et qui insufflavit ei spiritum vitalem.

12. Sed et æstimaverunt lusum esse vitam nostram, et conversationem vitæ compositam ad lucrum, et

---

Gr. : « ayant reçu réclamation du prêt de son âme ». « Numquid dixit : Morietur in te anima tua? Non, sed reposcetur a te; quæ data est, reposcitur, vel repetunt a te. Repetitur enim anima, non interimitur. Quod repetitur, manet : quod interimitur, non manet. » S. Ambr., De Bon. mortis, x.

9. — *Non quia laboraturus est,* οὐχ ὅτι μέλλει κάμνειν, « non de ce qu'il doit être fatigué » de la fatigue de la mort, expression euphémique déjà employée iv, 16. — *Concertatur,* « il rivalise » avec les ouvriers qui font des dieux d'or, d'argent ou d'airain, non quant au prix de la matière mise en œuvre, mais quant à l'habileté artistique et surtout quant au succès commercial : son industrie qui s'adresse aux petites bourses, a un débouché assuré. — *Præfert* pour « æstimat ». — *Supervacuas,* κίβδηλα, des choses trompeuses. Il paraît qu'aux premiers temps du christianisme, des chrétiens, par amour du gain, ne faisaient pas difficulté de travailler à la fabrication des objets du culte idolâtrique. Tertullien les en reprend sévèrement, et leur reproche « attollere ad Deum patrem manus matres idolorum, his manibus adorare, quæ foris adversus Deum adorantur, eas manus admovere corpori Domini, quæ dæmoniis corpora conferunt. » De Idolol. vii.

10. — *Cinis cor ejus,* paroles tirées de LXX, Is., xliv, 20, où elles s'appliquent aux dieux eux-mêmes qui, étant de bois, ont un cœur de cendre. Comme le fabricateur et l'adorateur de l'idole ont déjà plusieurs fois été assimilés à l'objet de leur culte, on peut dire d'eux qu'ils ont aussi un cœur de cendre, de poussière, comme l'argile desséchée dont est fait leur dieu, cœur où s'est éteint le feu sacré de l'amour divin et des espérances éternelles. — *Terra supervacua.* G. : « son espérance plus vaine que la terre » dont est pétrie l'idole, espérance nulle. Eph., ii, 12; I Thes., iv, 12. — *Luto vilior.* L'argile n'est ni intelligente, ni susceptible de châtiment : l'idolâtre se met au-dessous d'elle, en la mettant au-dessus de lui. Job, xxx, 19.

11. — *Animam, spiritum.* Les deux mots ψυχή et πνεῦμα sont ordinairement pris l'un pour l'autre dans le livre de la Sagesse, et désignent également l'âme spirituelle, i, 4; xvi, 14, et dans notre chapitre, ℣℣. 8 et 16. Ici, ils sont déterminés par des qualificatifs : l'âme ἐνεργοῦσα pourrait être le principe de l'activité spirituelle, et l'esprit ζωτικόν, le principe de vie animale, double principe dont manque totalement l'idole.

12. — *Lusum esse vitam.* « Non ita generati a natura sumus, ut ad ludum et jocum facti esse videamur; sed ad severitatem potius et ad quædam studia graviora atque majora. » Cic. De Offic. i. — *Conversationem.* Gr. : « et que la vie est une lucrative réunion de fête, πανηγυρισμός, » une sorte de marché où tout le monde se rassemble, et travaille à qui fera le plus de gain. Une idée semblable fut exprimée par Pythagore, comme le rapportent Diog. Laert. viii, 6 : τὸν βίον ἐοικέναι πανηγύρει, et Cicéron, Tusc. v, 3 : « similem sibi videri vitam hominum et mercatum eum, qui haberetur maximo ludorum apparatu totius Græciæ celebritate, etc. » — *Ex malo,* en faisant des choses mauvaises, des idoles. La fabrication des dieux était pour ces industriels une affaire d'argent, et point du tout une question de religion, et la tumultueuse manifestation que Démétrius l'orfèvre sou-

oportere undecumque etiam ex malo acquirere.

13. Hic enim scit se super omnes delinquere, qui ex terræ materia fragilia vasa, et sculptilia fingit.

14. Omnes enim insipientes, et infelices supra modum animæ superbi, sunt inimici populi tui, et imperantes illi :

15. Quoniam omnia idola nationum deos æstimaverunt, quibus neque oculorum usus est ad videndum, neque nares ad percipiendum spiritum, neque aures ad audiendum, neque digiti manuum ad tractandum, sed et pedes eorum pigri ad ambulandum.

Ps. 113, 5 *et* 134, 16.

16. Homo enim fecit illos; et qui spiritum mutuatus est, is finxit illos. Nemo enim sibi similem homo poterit deum fingere.

que le gain, et qu'il faut acquérir par tous les moyens, même par le mal.

13. Mais celui-là sait bien qu'il est plus coupable que les autres, qui d'une même argile pétrit des vases fragiles et des idoles.

14. Ils sont donc tous insensés et malheureux plus qu'on ne peut dire, ces orgueilleux, ennemis de votre peuple et ses oppresseurs.

15. Car ils ont pris pour des dieux toutes les idoles des nations, qui ne peuvent se servir de leurs yeux pour voir, ni de leurs narines pour respirer l'air, ni de leurs oreilles pour entendre, ni des doigts de leurs mains pour toucher, ni de leurs pieds paresseux pour marcher.

16. C'est un homme qui les a faits, et c'est celui qui a reçu un esprit d'emprunt qui les a façonnés. Il n'est point d'homme, en effet, qui puisse seulement faire un dieu semblable à lui.

---

leva à Ephèse en l'honneur de la grande Diane des Ephésiens, après la prédication de S. Paul, n'était qu'une manœuvre mercantile, comme il l'avoue lui-même, Act., XIX, 24, 25, de sorte que la cupidité des orfèvres ne fut pas sans influence sur la persistance de l'idolâtrie. La dernière partie du verset ne perd rien de sa vérité si on étend sa signification : celui qui n'a pas foi en Dieu et qui ne redoute pas ses jugements, ne se fait guère scrupule lui aussi « undecumque etiam ex malo acquirere », pourvu que certaines apparences exigées par le milieu social soient sauvegardées : c'est en ce point qu'il apparaît le plus clairement combien la morale est dépendante du dogme.

13. — *Super omnes delinquere,* parce qu'il est la cause occasionnelle du péché des autres, et parce qu'il connaît mieux que personne la nature de ses dieux. Ceux-là sont déjà inexcusables qui adorent les créatures et surtout les idoles, XIII, 8, 10; à plus forte raison, la bonne foi n'est-elle pas admissible chez ceux qui fabriquent des divinités.

14. — *Omnes insipientes.* Gr. : « mais tous sont très-insensés et plus malheureux que l'âme d'un enfant, les ennemis de ton peuple, qui l'ont opprimé. » L'auteur généralise ici sa pensée, et parle maintenant des ennemis idolâtres du peuple de Dieu, en particulier, des Egyptiens. D'autres textes portent : « de tous, les plus insensés... sont les ennemis. » Reusch estime que cette dernière leçon provient plutôt d'une correction que de l'original. — *Superbi,* νηπίου, pueri; l'âme du petit enfant est encore incapable de pensée, de sentiment et de volonté : c'est là qu'en sont réduits les idolâtres. Dans la Vulgate, *supra modum* doit être pris adverbialement et se rapporter à *infelices.* Pour rendre le grec, il faudrait lire : « infelices super animam pueri. » — *Imperantes,* les Egyptiens d'abord, puis tous les conquérants qui se succédèrent en Palestine, enfin les Ptolémées d'Egypte.

15. — *Idola nationum.* Il est à remarquer que dans l'antiquité on admettait sans difficulté la divinité des dieux étrangers, et on leur donnait droit de cité, comme faisaient les Romains, ou on les identifiait avec ceux qu'on possédait déjà, comme faisaient les Grecs.

16. — *Qui spiritum mutuatus est,* celui à qui on a prêté un esprit, une âme, 8. — *Similem sibi.* L'homme ne peut faire un homme, comment ferait-il un dieu ?

17. Car, comme il est mortel, ses mains impies ne peuvent rien faire qui ait la vie. Lui-même il vaut mieux que ceux qu'il adore, car au moins il a la vie, quoique mortel, et eux ne l'ont jamais eue.

18. Ils adorent les plus vils animaux, qui, comparés aux autres êtres sans raison, sont encore pires.

19. On ne peut même pas en voir un qui soit bon, parmi ces animaux : ils se se sont soustraits à la louange de Dieu et à sa bénédiction.

17. Cum enim sit mortalis, mortuum fingit manibus iniquis. Melior enim est ipse his quos colit, quia ipse quidem vixit, cum esset mortalis, illi autem numquam.

18. Sed et animalia miserrima colunt; insensata enim comparata his, illis sunt deteriora.

19. Sed nec aspectu aliquis ex his animalibus bona potest conspicere. Effugerunt autem Dei laudem, et benedictionem ejus.

---

17. — *Mortuum fingit,* parce que l'effet ne peut être plus excellent que la cause. — *Cum esset mortalis,* mots qui ne sont pas dans le grec, et qui sont reproduits fautivement du commencement du verset.

2° Contraste spécial entre les Égyptiens et les Israélites, d'après l'Exode.

a. *Action des animaux.* ŷŷ. 18-XVI, 13.

18. — *Miserrima,* ἔχθιστα, les plus haïssables. L'auteur revient à l'adoration des animaux par les Egyptiens, et, après le culte des choses inutiles, comme les statues, il rappelle le culte des êtres nuisibles. — *Insensata,* ce qui traduit ἄνοα, et non ἄνοια qu'on lit dans le grec actuel et qui n'a aucun sens. Aussi Tischendorf et la plupart des éditeurs préfèrent-ils la leçon ἀνοίᾳ, par ignorance, par stupidité, d'où le sens : « si quod ad stupiditatem pertinet, comparantur cum aliis, sunt illis hæc deteriora. » Grotius.

19. — *Nec aspectu.* Gr. : « il n'y a rien de beau en eux, de telle sorte qu'on puisse les aimer, comme quand on regarde d'autres animaux », mot à mot : « nec ita ut concupiscantur, ut in conspectu animalium, pulchra (aliqua) inveniuntur. » Le verbe ἐπιποθῆσαι pourrait avoir un sens analogue à celui de ŷ. 5, et révéler une autre des hontes du paganisme. — *Effugerunt.* Toutes les créatures étaient bonnes en sortant des mains de Dieu ; la Genèse le constate à huit reprises différentes, Cf. S. Aug., Conf. XIII, 28, et la Sagesse le répète, XI, 25. Le serpent, il est vrai, fut ensuite maudit de Dieu, Gen., III, 14; mais on ne peut étendre cette malédiction à tous les animaux qu'adoraient les Egyptiens, comme le crocodile, le bœuf, etc. Il est aussi question Gen., VII, 8, d'animaux purs et impurs; mais cette distinction avait une toute autre origine qu'une bénédiction ou une malédiction primitives. Il faut donc entendre le verset en ce sens que les animaux en question ont *fui* la bénédiction, non pas avant de la recevoir, mais après l'avoir reçue. Par là, l'auteur ne veut point dire que ces animaux ont perdu quelque chose de leur valeur spécifique, mais seulement qu'ils ont servi à l'homme pour des usages entièrement opposés à ceux qu'avait en vue la bénédiction divine. Lorin est pour ce sens, qui nous paraît le seul acceptable, et traduit ἐκπέφευγε par l'actif « effugaverunt. » — *Laudem,* la louange reçue, Gen., I, 25.

CHAPITRE XVI

Conduite de Dieu vis-à-vis des Hébreux et vis-à-vis des Égyptiens. Les cailles données aux uns, les animaux envoyés contre les autres (ꝟꝟ. 1-4). — Les Hébreux tourmentés par les serpents, sont guéris par la parole du Seigneur, au moyen du serpent d'airain ; les Égyptiens n'ont aucun remède contre les atteintes des mouches et des sauterelles (ꝟꝟ. 5-14). — Au milieu des pluies orageuses, le feu consume les Égyptiens, et il ne peut rien contre les animaux qui les attaquent ; les Hébreux reçoivent la manne, qui s'accommode à tous leurs goûts (ꝟꝟ. 15-21). — Le feu consume les récoltes des Égyptiens, et sert à préparer la nourriture miraculeuse des Hébreux (ꝟꝟ. 22-26). — La manne se cuit au feu et se fond au soleil ; conclusions morales : louer Dieu dès l'aurore ; l'espérance de l'impie se fond comme la glace (ꝟꝟ. 27-29).

1. Propter hæc, et per his similia passi sunt digne tormenta, et per multitudinem bestiarum exterminati sunt.

2. Pro quibus tormentis bene disposuisti populum tuum, quibus dedisti concupiscentiam delectamenti sui, novum saporem, escam parans eis ortygometram;

Num. 11, 31.

3. Ut illi quidem concupiscentes escam propter ea quæ illis ostensa et missa sunt, etiam a necessaria concupiscentia averterentur. Hi autem in brevi inopes facti, novam gustaverunt escam.

1. C'est pourquoi ils ont été tourmentés comme ils le méritaient par des êtres semblables à ceux-là, et ils ont été exterminés par une foule d'animaux.

2. A la place de ces tourments, vous n'avez eu que des faveurs pour votre peuple, et vous leur avez donné ces douceurs qu'ils convoitaient, cet aliment d'un goût nouveau que vous leur aviez préparé dans les cailles;

3. De sorte que les uns, malgré leur désir de manger, à la vue de ce que vous envoyiez contre eux, changèrent en aversion même leur appétit nécessaire; et les autres, après une courte privation, goûtèrent un nourriture nouvelle.

Chap. xvi. — 1. — *Bestiarum,* κνωδάλων, mot désignant toutes sortes de bêtes de terre et de mer, depuis les plus grosses jusqu'aux moindres insectes. — *Exterminati sunt.* Gr. : « ils ont été tourmentés. » L'auteur revient sur le parallèle qu'il a commencé aux chapitres précédents entre les Hébreux et les Egyptiens.

2. — *Concupiscentiam delectamenti.* Gr. : « le désir de leur appétit. » Le lieu où se passa l'événement s'appela « sepulcra concupiscentiæ. » Num., xi, 33, 34. Car ce désir était immodéré, et le Seigneur le punit. — — *Novum saporem.* S. Augustin observe qu'au lieu de réclamer des mets nouveaux, les Israélites eussent été plus sages en demandant la guérison de leur appétit, surrexcité par la sensualité : « Fastidiebant quippe (manna) quod habebant, et quod non habebant, impudenter petebant. » Et il tire cette conclusion morale : « Quando non delectant bona, rogare potius debemus Deum, ut delectent bona, quam ut concedantur mala. » in Joan., 73. — *Ortygometram,* nom donné par les Septante aux cailles, les שׂלוים, *sçalvim,* de l'hébreu. Exod., xvi, 13.

3. — *Propter ea.* Gr. : « à cause de la répugnance, εἰδέχθειαν (ἅπ. λεγ), des choses qui leur étaient envoyées. » Des mouches de toutes sortes se répandirent, en effet, dans les maisons des Egyptiens, Exod., viii, 21, et, se mêlant à leurs aliments, leur en inspirèrent un profond dégoût. Déjà, en temps ordinaire, les mouches abondent dans le pays, et, parfois, « leurs essaims sont si nombreux, que l'étranger mange des mouches, boit des

4. Il fallait qu'une ruine inévitable fondît sur les premiers, à cause de la tyrannie qu'ils exerçaient, et que les autres pussent voir comment vous exterminiez leurs ennemis.

5. Les Hébreux eux-mêmes furent attaqués par la fureur des bêtes cruelles, et ils périrent par la morsure des serpents pernicieux.

6. Mais votre colère ne dura pas toujours : ils ne furent inquiétés que peu de temps en vue de leur correction, et ils eurent un signe de salut pour leur rappeler les préceptes de votre loi.

7. Celui qui se tournait de son côté était guéri, non par l'objet qu'il voyait, mais par vous, qui êtes le Sauveur de tous.

4. Oportebat enim illis sine excu-satione quidem supervenire interi-tum exercentibus tyrannidem; his autem tantum ostendere quemad-modum inimici eorum extermina-bantur.

5. Etenim cum illis superveni sæva bestiarum ira, morsibus per-versorum colubrorum extermina-bantur.

Num. 21, 6.

6. Sed non in perpetuum ira tu permansit, sed ad correptionem i brevi turbati sunt, signum habente salutis ad commemorationem man dati legis tuæ.

7. Qui enim conversus est, no per hoc, quod videbat, sanabatur sed per te omnium salvatorem;

---

mouches, respire des mouches. » Wood, Bibl. Animals, p. 633 — *Necessaria concupiscentia,* l'appétit nécessaire à la vie, celui qui a pour rôle providentiel de nous avertir du besoin de nourriture, et de nous empêcher de sacrifier à d'autres préoccupations plus pressantes ou plus séduisantes le soin de notre conservation. — *Inopes.* Privation légère, car elle dura peu.

4. — *Interitum,* ἐνδείαν, la privation, la disette. — *Sine excusatione,* ἀπαραίτητον, inévitable, dont on ne peut être délivré. — *Exterminabantur,* « étaient tourmentés. » Nous avons donc, d'une part, les Hébreux, poussés par une sensualité que Dieu punit, demandant des aliments que Dieu leur accorde, parce qu'ils sont justes; et, d'autre part, les Égyptiens privés même du nécessaire, parce-qu'ils sont idolâtres et oppresseurs. De plus, nous voyons que le Seigneur veut faire sentir à son peuple la faim qu'il fit endurer à ses persécuteurs, comme avant Horeb, il le fera pour leur soif, XI, 10.

5. — *Bestiarum,* les serpents déchaînés contre les Israélites, en punition de leurs murmures contre le Seigneur. Num., XXI, 6. — *Perversorum,* σκολιῶν, tortueux et astucieux, ce que la Vulgate a entendu au figuré.

6. — *Ira tua.* Les Hébreux avaient, en effet encouru la colère de Dieu, et les nombreux prodiges dont ils avaient été les heureux témoins, rendaient, en un certain sens, leurs murmures et leurs révoltes plus coupables que l'idolâtrie de leurs ennemis. Aussi, la Sainte Écriture déclare-t-elle formellemer qu'ils furent traités selon la douceur de l miséricorde, plutôt que selon les rigueurs d la justice. Le psaume LXXVII, après un ta bleau indigné de la prévarication du peup de Dieu, ajoute, en parlant du Seigneur « Ipse autem est misericors, et propitius fi peccatis eorum. » 38. Pourquoi la miséri corde ne s'est-elle pas étendue aux Égyptien S. Paul donne la réponse : « Non ex operibu sed ex vocante... Numquid iniquitas apu Deum! Absit... cujus vult miseretur, et que vult indurat. » Rom., IX, 12-18. — *Ad cor reptionem.* La correction est le but ordinair des châtiments divins. Prov., III 12. — *Si gnum salutis.* « Fecit ergo Moyses serpente æneum, et posuit eum pro signo, quem cu percussi aspicerent. sanabantur. » Num. XXI, 9. D'après le texte de la Sagesse, le ser pent d'airain n'avait donc pas une sorte d vertu magique qui le rendît capable de guéri par lui-même; Dieu seul guérissait, et la vu du serpent n'était qu'une condition de la gu rison. Ce symbole de salut était ainsi un sorte de sacrement, un signe sensible, pro duisant un merveilleux effet corporel, et si gnifiant aussi probablement le pardon d Dieu, pour ceux qui avaient au cœur le re pentir de leur révolte. Voir un modèle d serpent d'airain, Atlas Ancessi, pl. VII.

7. — *Conversus est,* pour regarder le ser pent. — *Sanabatur per te.* L'auteur sacré ir siste sur la vraie cause de la guérison : c n'était point le serpent, mais le Seigneur qu

8. In hoc autem ostendisti inimicis nostris, quia tu es, qui liberas ab omni malo.

9. Illos enim locustarum et muscarum occiderunt morsus, et non est inventa sanitas animæ illorum; quia digni erant ab hujuscemodi exterminari.

Exod. 8, 24 *et* 10, 4, *Apoc.* 9, 7.

10. Filios autem tuos, nec draconum venenatorum vicerunt dentes; misericordia enim tua adveniens sanabat illos.

11. In memoria enim sermonum tuorum examinabantur, et velociter salvabantur, ne in altam incidentes oblivionem, non possent tuo uti adjutorio.

12. Etenim neque herba, neque malagma sanavit eos, sed tuus, Domine, sermo, qui sanat omnia.

8. Et par là, vous avez fait voir à nos ennemis que c'est vous qui délivrez de tout mal.

9. Les Egyptiens périrent par la morsure des sauterelles et des mouches, et il n'y eut point de remède pour sauver leur vie, car ils méritaient bien d'être détruits de la sorte.

10. Quant à vos enfants, la dent des serpents venimeux ne put les vaincre, car votre miséricorde était là pour les guérir.

11. Ils étaient éprouvés afin de se rappeler vos préceptes, et ils étaient promptement guéris, de peur qu'arrivant à les oublier profondément, ils ne se missent hors d'état de jouir de vos bienfaits.

12. Il n'y eut ni herbe, ni médicament qui les guérît, mais seulement, Seigneur, votre parole qui guérit tout.

---

rendait la santé. Cette insistance a pour but de bien accentuer la différence qu'il y avait entre l'emblème dressé par Moïse, et ceux que les Egyptiens élevaient dans leurs temples, pour les adorer comme des divinités, et attendre d'eux toutes sortes de biens.

8. — *Inimicis nostris.* Les Egyptiens pouvaient savoir, au moins en général, ce qui se passait au désert ; en tout cas, leurs descendants le surent plus tard, ainsi que tous les ennemis des Hébreux, dont les Egyptiens étaient le type.

9. — *Occiderunt.* Il n'est point dit expressément au Pentateuque que les Egyptiens aient dû leur mort aux moustiques et aux mouches ; mais l'étendue et la violence du fléau durent certainement avoir pour beaucoup des effets funestes. Parmi les mouches qu'on rencontre encore en Egypte, il en est une espèce appelée *dthehab,* dont la piqûre peut amener la mort, si on ne la soigne à temps. Cf. M. Vigouroux, Bibl. IV, 4. — *Non est inventa,* Dieu ne mit à leur disposition aucun moyen de guérison ; d'ailleurs, la succession des plaies obligeait à se défendre contre un nouveau fléau avant d'avoir pu se guérir du précédent. — *Exterminari,* « être châtiés. »

10. — *Nec vicerunt.* A la suite de l'invasion des serpents, Moïse signale « plagas et mortes plurimorum. » Num., XXI, 6, et, au même passage, LXX disent que ἀπέθανε λαὸς πολὺς τῶν υἱῶν Ἰσραήλ. La victoire sur les serpents doit donc être entendue seulement en ce sens, qu'après la mort de beaucoup des leurs, les Hébreux, grâce à la miséricorde de Dieu, triomphèrent enfin du fléau, et obtinrent la guérison de ceux que la mort n'avait pas encore atteints. — *Adveniens,* ἀντιπαρῆλθε, vint à l'encontre, s'interposa. Ainsi les Israélites furent délivrés des plus terribles animaux, tandis que les Egyptiens ne purent se défaire de méprisables insectes.

11. — *In memoriam.* Le grec serait mieux traduit par « in memoriam sermonum tuorum exstimulabantur », ils étaient piqués pour que tes commandements leur revinssent en mémoire. — *Velociter,* promptitude qui montre que Dieu corrigeait des enfants plutôt qu'il ne châtiait des coupables. — *Altam oblivionem,* cette indifférence profonde où l'on n'a plus souci ni du bien ni du mal. Prov., XVIII. 3. — *Non possent.* Gr. : « ne devinssent pas insensibles à tes bienfaits. » Il est, en effet, une insensibilité, suite de l'abus des grâces, qui empêche de comprendre les bienfaits divins, se résout en impénitence finale et se termine à la damnation.

12. — L'auteur revient sur ce qu'il a dit au ℣. 7, afin de bien montrer que la guérison des Hébreux n'était pas due à des moyens naturels. — *Malagma,* cataplasme fait avec des herbes anti-vénéneuses. — *Sermo tuus,* la pa-

13. Car c'est vous, Seigneur, qui avez la puissance de la vie et de la mort, vous qui menez aux portes de la mort et qui en ramenez.

14. Mais quand l'homme a tué par malice et que l'esprit est parti, il ne peut le faire revenir, ni rappeler l'âme reçue aux enfers.

15. Il est impossible d'échapper à votre main.

16. Se refusant à vous reconnaître, les impies ont été flagellés par la puissance de votre bras : des eaux extraordinaires, des grêles, des pluies les ont tourmentés, et le feu les a consumés.

17. Ce qui étonnait le plus, c'est que le feu était plus ardent dans l'eau, qui pourtant éteint tout : car l'univers est le vengeur des justes.

18. Tantôt le feu s'adoucissait pour ne point consumer les animaux envoyés contre les impies, afin qu'à

13. Tu es enim, Domine, qui vitæ et mortis habes potestatem, et deducis ad portas mortis et reducis;

Deut. 32, 39; *I Reg.* 2, 6; *Tob.* 13, 2.

14. Homo autem occidit quidem per malitiam, et cum exierit spiritus, non revertetur, nec revocabit animam quæ recepta est;

15. Sed tuam manum effugere impossibile est.

16. Negantes enim te nosse impii, per fortitudinem brachii tui flagellati sunt; novis aquis, et grandinibus, et pluviis persecutionem passi, et per ignem consumpti.

Exod. 9, 23.

17. Quod enim mirabile erat, in aqua, quæ omnia extinguit, plus ignis valebat; vindex est enim orbis justorum.

18. Quodam enim tempore, mansuetabatur ignis, ne comburerentur quæ ad impios missa erant animalia;

---

roie, c'est-à-dire, la volonté toute-puissante et miséricordieuse de Dieu, Ps., CVI, 20, ce « volo, mundare » que Jésus prononça si souvent durant sa vie mortelle. La parole de Dieu ne guérit pas seulement les maux corporels : « omnis morbus animæ habet in Scriptura medicamentum suum. » S. Aug., in Ps. XXXVI.

13. — Ce verset exprime une pensée fréquente dans la Sainte Ecriture, Deut., XXXII, 39; I Reg., II, 6; Tob., XIII, 2; Apoc. I. 18. Les portes de la mort sont nommées, Ps. IX, 15; CVI, 18. Dieu a tout pouvoir sur la vie et sur la mort; par conséquent, il peut guérir ou faire périr à son gré, il peut ramener des portes de l'Hadès et ressusciter; il le fait parfois miraculeusement, il le fera pour tous les hommes à la fin du monde. On ne peut restreindre simplement à la maladie le sens des derniers mots du verset; être conduit aux portes de la mort, c'est bien mourir, comme le suppose clairement le verset suivant. Si Dieu a le pouvoir de tirer de la mort, à plus forte raison a-t-il celui d'en préserver.

14. — *Non revertetur*. Gr. : « Il ne fera pas revenir. » — *Quæ recepta est* dans l'Hadès, dans les limbes pour l'âme du juste, dans l'enfer pour celle du méchant. Dieu a usé de sa puissance de vie en faveur des Israélites, et de sa puissance de mort contre les Egyptiens.

b. Action des forces de la nature. ℣℣. 15-29.

15. — Avec ce verset, commence un nouveau parallèle entre les deux peuples. — *Effugere*. Ps. CXXXVIII, 7; Tob., XIII. 3. Cette pensée s'applique aux ennemis du Seigneur en l'une ou l'autre vie, et particulièrement à ceux dont il va être parlé.

16. — *Negantes*, Exod., V, 7. — *Novis aquis*, des eaux extraordinaires, parce qu'il ne pleut jamais en Egypte. Ce verset fait allusion à la septième plaie. Exod., IX, 22 25.

17. — *Mirabile*, παραδοξότατον. Tous ces phénomènes sont, en effet, si rares en Egypte, qu'en certains nomes surtout, on pouvait vivre une vie d'homme sans en être jamais témoin; les Egyptiens ne pouvaient donc guère s'expliquer la simultanéité de la grêle congelée par le grand froid et de la foudre avec ses effets si terribles. — *Plus ignis valebat*. Dans les violents orages, la grêle, la pluie et la foudre se déchaînent avec une égale furie. — *Vindex*. ℣. 21. Dieu se sert des éléments naturels pour exercer ses vengeances d une manière surnaturelle.

18. — *Mansuetabatur*. Les animaux qui avaient tourmenté les Egyptiens aux deuxième, troisième et quatrième plaies, avaient complètement disparu quand arriva la septième; Exod., VIII, 31; ce n'était donc pas à leur égard que le feu du ciel, dont parle le verset

sed ut ipsi videntes scirent, quoniam Dei judicio patiuntur persecutionem.

19. Et quodam tempore in aqua supra virtutem ignis, exardescebat undique, ut iniquæ terræ nationem exterminaret.

20. Pro quibus angelorum esca nutrivisti populum tuum, et paratum panem de cœlo præstitisti illis sine labore, omne delectamentum in se habentem, et omnis saporis suavitatem.

Exod. 16, 14; *Num.* 11, 7; *Ps.* 77, 25; *Joan.* 6, 31.

cette vue ceux-ci reconnussent que le châtiment qu'ils souffraient exécutait une sentence divine.

19. Tantôt, augmentant son ardeur naturelle au milieu de l'eau, le feu embrasait tout, pour détruire tous les rejetons d'une terre impie.

20. Au lieu de cela, vous avez rassasié votre peuple de la nourriture des anges, et vous leur avez donné du ciel un pain préparé, sans travail, ayant en lui toutes les douceurs et tous les goûts délicieux.

---

précédent, pouvait s'adoucir. D'autre part, la plaie des sauterelles ne fut envoyée que quand la grêle, la pluie et la foudre eurent cessé tout à fait. Exod., IX, 33. Le feu qui s'adoucissait n'était donc pas celui du ciel, comme le croient plusieurs commentateurs protestants, qui en prennent naturellement occasion de signaler des contradictions dans le texte sacré, mais le feu ordinaire. Jansénius, Cornélius, etc., supposent, avec raison, que pour se délivrer des insectes, les Egyptiens allumèrent de grands feux, mais qu'ils n'obtinrent aucun résultat, tant à cause de l'étendue et de l'intensité du fléau que d'une intervention directe de Dieu. Nous retrouverons au ℣. 22 le feu terrestre mis en opposition avec celui du ciel. L'auteur sacré nous fournit ici une donnée traditionnelle non consignée dans le récit de Moïse; nous allons en voir d'autres exemples dans la suite du chapitre. — *Quodam tempore*, ποτε, dans les deux versets.

19. — *Supra virtutem ignis.* La foudre, en effet, a des effets bien plus puissants que le feu ordinaire. — *Nationem*, γεννήματα, les produits du sol, le lin et l'orge en particulier. Exod., IX, 25, 31.

20. — *Angelorum esca.* Le Ps. LXXVII, 25, appelle la manne, לחם אבירים, *lechem abbirim*, le pain des forts, ce que LXX traduisent par ἄρτος ἀγγέλων. Cfr. IV Esdr., I, 19. Ce nom de « forts » désigne les anges, appelés au Ps., CII, 20 : *gibborei coach*, « potentes virtute. » L'expression est synonyme de celle qui suit, « panem de cœlo », et qui se retrouve en parlant de la manne, Ps. CIV, 40 et LXXVII, 24. « Panis angelorum cibus ille dicitur, non quod illo Angeli, qui cibo non egent, saturarentur, sed quod per Angelorum ministerium tale officium, sicut Lex et cætera, populo præbebantur. » Pseud. August., De Mirab. S. Script., I, 23. La manne était aussi la figure de l'Eucharistie, par conséquent du Dieu qui est le vrai pain des Anges, comme le fait supposer le langage de l'archange Raphaël à Tobie : « Ego cibo invisibili, et potu, qui ab hominibus videri non potest, utor. » Tob., XII, 19. — *Paratum*, tout préparé, qu'on pouvait manger sans prendre la peine de labourer, de semer, de moissonner, de battre, de moudre, etc. — *Sine labore.* Quelques-uns rapportent ces mots aux Hébreux, d'autres, comme Grimm, à Dieu. Il semble plus naturel de les rapporter au pain lui-même, ce qui réunit les deux sens précédents : un pain sans travail, qui ne donne aucune peine ni à celui qui le fournit, ni à celui qui le recueille. « Vere magnum et divinum miraculum, quod populo pluit Deus manna de cœlo, et non laborabat populus, et manducabat. » S. Ambr., De Sacram. IV, 4. — *Omne delectamentum.* Gr. : « produisant toute jouissance, et s'accommodant, ἁρμόνιον, à toute espèce de goûts. » C'est cette pensée que l'auteur va expliquer dans le verset suivant. La manne joue un rôle important dans la théologie des sacrements, comme figure de l'Eucharistie, et la liturgie de l'Eglise rappelle fréquemment ce symbole dans son office du S. Sacrement. Du reste, c'est Notre-Seigneur le premier, qui a indiqué le sens figuratif de la manne du désert. Joan., VI, 49. « Revera mirabile est quod manna Deus pluerit patribus, et quotidiano cœli pascebantur alimento. Unde dictum est : Panem angelorum manducavit homo... Considera nunc utrum præstantior sit panis angelorum, an caro Christi, quæ utique est corpus vitæ. Manna illud e cœlo, hoc supra cœlum : illud cœli, hoc Domini cœlorum; illud corruptioni obnoxium... hoc alienum ab omni corruptione... Potior est enim lux quam umbra, veritas quam figura, corpus auctoris quam manna de cœlo. » S. Ambr., De Myster.., VIII. « Judæi habebant quondam umbram rerum, nos veritatem... Judæi manna manducaverunt, nos Christum Judæi carnes ovium, nos corpus Dei; Judæ;

21. Car la substance qui venait de vous montrait la douceur que vous avez envers vos enfants, et s'accommodant à la volonté de chacun, elle se changeait en ce qu'il voulait.

22. La neige et la glace souffraient la violence du feu sans se fondre, et les Hébreux savaient que les fruits de leurs ennemis étaient détruits par un feu qui brûlait dans la grêle et qui étincelait dans la pluie,

21. Substantia enim tua dulcedinem tuam, quam in filios habes, ostendebat; et deserviens uniuscujusque voluntati, ad quod quisque volebat, convertebatur.

22. Nix autem et glacies sustinebant vim ignis, et non tabescebant; ut scirent quoniam fructus inimicorum exterminabat ignis, ardens in grandine et pluvia coruscans,

Exod. 9, 24.

---

pruinam cœli, nos Deum cœli. » Salvian., adv. Avar., II, 6.

21. — *Substantia*, ὑποστασίς. Plusieurs auteurs, Reusch, entre autres, croient que par cette substance, il faut entendre la manne elle-même immédiatement : dans ce cas, on s'attendrait à lire dans le texte « substantia ejus. » Pour d'autres, cette substance est celle de Dieu, comme Hébr., I, 3, non pas de Dieu purement et simplement, ajoute Grimm, mais de Dieu se manifestant par le don de la manne, et donnant à cet envoi céleste la propriété de nourrir les Hébreux. Finalement, les deux sens reviennent au même. — *Convertebatur*. La manne prenait tous les goûts qu'on voulait, c'est-à-dire que pour les Israélites, elle tenait lieu de tous les aliments les plus exquis, de telle sorte que, comme le rappelle Moïse, rien ne manqua aux Hébreux dans le désert, Deut., II, 7. Quelques commentateurs, Lorin, Cornélius, Ménochius, etc., prennent ces expressions à la lettre, et disent que pour tous les Israélites, la manne prenait le goût des aliments les plus variés, selon le désir de chacun. Cette explication n'est point du tout nécessaire pour rendre compte du texte. Moïse dit formellement de la manne : « Gustusque ejus quasi similæ cum melle. » Exod., XVI, 31. Les Israélites sensuels ne surent pas se contenter de ce mets délicieux, et ils murmurèrent : « Anima nostra jam nauseat super cibo isto levissimo. » Num. XXI, 5. Mais ceux qui restèrent fidèles, continuèrent à recevoir le don de Dieu avec gratitude, et à trouver qu'il remplaçait merveilleusement pour eux les aliments les plus variés et les plus délicats, dont ils avaient emporté le souvenir d'Egypte. « Quod fidelibus potuit provenire, non illis adversus Deum murmuratoribus, qui profecto alias escas non desiderarent, si hoc eis saperet manna quod vellent ». S. Aug., Retract., II, 20. C'est le sentiment de Josèphe, Antiq., III, 1, de S. Grégoire, Mor., VI, 9, et de la plupart des interprètes catholiques. La manne est ainsi la figure parfaite de la Sainte Eucharistie que

Sumunt boni, sumunt mali,
Sorte tamen inæquali
Vitæ vel interitus. Pros. Laud. Sion.

« In carne Christi.... sicut voluimus, ita et cibum accipimus. Si sanctus es, invenis refrigerium ; si peccator es, invenis tormentum. » S. Hier., in Ps. CXLVII. De plus, les effets du divin sacrement sont aussi variés que les besoins des âmes : « Omnemque effectum, quem naturalis cibus et potus quoad vitam agunt corporalem, sustentando, augendo, reparando et delectando, sacramentum hoc quoad vitam operatur spiritualem. » Conc. Florent. Decret. pro Armen.

22. — *Nix et glacies*, χιὼν δὲ καὶ κρύσταλλος. Cornelius, Allioli, etc., entendent par cette neige et cette glace la grêle que ne faisaient pas fondre les éclairs de la foudre. Bossuet voit dans ces paroles une opposition entre la grêle que le feu du ciel ne fondait pas, et la manne qui fondait aux premiers rayons du soleil. Exod., XVI, 21. Avec la première interprétation, on ne sait plus à quoi faire rapporter les paroles du verset suivant : « suæ virtutis oblitus est, ut nutrirentur justi », puisque le feu céleste dont il est seulement question, d'après ces auteurs, dans le ℣. 22, faisait parfaitement fondre la manne, comme le rappelle Bossuet. Quant à l'explication de ce dernier, on ne voit pas comment la Sagesse peut présenter comme une faveur décernée aux Hébreux la fonte de la manne par le soleil. Aussi par ces deux mots, faut-il entendre avec la Bible de Vence, Grimm, etc., la manne elle-même, désignée d'ailleurs très-clairement dans les mêmes termes au dernier verset du livre. Moïse, Exod., XVI, 14, appelle la manne ככפר, *cacpor*, LXX : πάγος, pruina, et LXX, Num., XI, 7, disent de cette nourriture : τὸ εἶδος αὐτοῦ ὡς εἶδος κρυστάλλου. L'auteur de la Sagesse ne fait donc qu'em-

23. Hic autem iterum ut nutrirentur justi, etiam suæ virtutis oblitus est.

24. Creatura enim tibi factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos; et lenior fit ad benefaciendum pro his qui in te confidunt.

25. Propter hoc et tunc in omnia transfigurata, omnium nutrici gratiæ tuæ deserviebat, ad voluntatem eorum qui a te desiderabant;

26. Ut scirent filii tui quos dilexisti, Domine, quoniam non nativitatis fructus pascunt homines, sed sermo tuus hos, qui in te crediderint, conservat.

Deut. 8, 3; *Matth.* 4, 4.

27. Quod enim ab igne non poterat exterminari, statim ab exiguo radio solis calefactum tabescebat;

23. Mais qui ensuite, pour la nourriture des justes, oublia son ardeur.

24. Car la créature, soumise à vous, son Créateur, entre en fureur pour tourmenter les méchants et s'adoucit pour procurer le bien de ceux qui ont confiance en vous.

25. C'est pourquoi, se pliant alors à toutes les tranformations, elle était aux ordres de votre grâce, nourricière de tous les hommes, selon la volonté de ceux qui vous priaient.

26. Pour que vos enfants, que vous avez aimés, Seigneur, connussent que ce ne sont point les fruits naturels qui nourrissent les hommes, mais que votre parole conserve ceux qui croient en vous.

27. Ce que le feu ne pouvait détruire était aussitôt fondu par la chaleur du moindre rayon de soleil.

---

prunter, pour désigner la manne, deux expressions bien connues des Septante. — *Et non tabescebant.* La chaleur du soleil faisait donc fondre la manne, et celle du foyer la cuisait, en faisant d'elle une sorte de pain à l'huile. Exod., XVI, 23 ; Num., XI, 8. Cette différence entre l'action du soleil et celle du feu domestique était merveilleuse, il est vrai ; mais tout n'était-il pas merveilleux dans cette nourriture que Dieu envoyait chaque matin, dont les plus avides ne pouvaient recueillir au-delà du besoin, qui se corrompait quand on la gardait pour le lendemain, qui se gardait très-bien cependant pour le jour du sabbat, et qui put rassasier durant quarante ans une si grande multitude? Exod., XVI, 18-22. — *Ut scirent* a pour sujet les enfants d'Israël. — *Ignis ardens.* Gr. : « le feu brûlant dans la grêle et foudroyant dans les pluies. »

23. — *Hic autem,* ce même feu, non plus venant du ciel, mais allumé de la main des hommes. — *Oblitus est,* en ce sens qu'il cuisait la manne d'une manière utile, au lieu de la faire fondre, comme le soleil. Ainsi, en général, le feu se montrait terrible contre les Egyptiens et bienfaisant à l'égard des Hébreux.

24. — *Factori deserviens.* C'est la raison irréfutable de la vérité de tous les miracles qui viennent d'être rappelés. « Tota ratio facti est potentia facientis. » S. Aug. — *Exardescit.* Gr. : s'accroît.

25. — *Transfigurata,* se transformant, ce qui se rapporte à la création, prise ici dans le sens de force de la nature. L'énergie naturelle se pliait à la volonté de Dieu, soit pour varier les effets du feu, soit pour procurer à la manne ses goûts délicieux. — *Nutrici gratiæ,* le don de Dieu appelé nourricier, par allusion à la manne. — *Ad voluntatem.* Gr. : « selon la volonté de ceux qui demandaient. »

26. — *Nativitatis fructus,* d'après le grec : generationes fructuum. — *Sermo tuus.* C'était la parole de Dieu, c'est-à-dire sa volonté divine qui donnait à la manne sa vertu nutritive : de même, les produits de la terre nourrissent l'homme grâce aux propriétés que la la bonté toute-puissante de Dieu a mises en chacun d'eux. La pensée de ce verset est empruntée à Moïse : « Dedit tibi cibum manna... ut ostenderet tibi quod non in solo pane vivat homo sed in omni verbo quod egreditur de ore Dei. » Deut., VIII, 3. Ces paroles sont redites par N. S. au tentateur, Matt., IV, 4, et elles rappellent que la parole de Dieu, expression de sa puissance, peut nourrir les hommes aussi bien par des moyens miraculeux que par les ressources naturelles. On a pu remarquer dans tout ce chapitre le soin qu'a pris l'auteur d'assigner la véritable cause tant des bienfaits, ℣℣. 7, 12, 26, que des châtiments, ℣℣. 16, 18, 24.

27. — Statim, ἁπλῶς.

28. — L'auteur de la Sagesse termine

28. Pour faire savoir à tous qu'il faut devancer le soleil pour vous bénir, et vous adorer dès l'aube du jour.

29. Quant à l'espérance de l'ingrat, elle fondra comme la glace d'hiver et s'écoulera comme une eau inutile.

28. Ut notum omnibus esset, quoniam oportet prævenire solem ad benedictionem tuam, et ad ortum lucis te adorare.

29. Ingrati enim spes tanquam hibernalis glacies tabescet, et disperiet tanquam aqua supervacua.

CHAPITRE XVII

La neuvième plaie d'Egypte : les ténèbres. — Description du fléau : apparitions lugubres, bruits effrayants, obscurité (℣℣. 1-6). — Impuissance et châtiment des magiciens (℣℣. 7-9). — Effets de la crainte (℣℣. 10-14). — Saisissement, emprisonnement dans les ténèbres et terreur des Egyptiens (℣℣. 15-18). — Localisation du fléau (℣. 19). — Triples ténèbres pour les coupables (℣. 20).

1. Vos jugements sont grands, Seigneur, et vos paroles ineffables; aussi les âmes sans instruction se sont-elles égarées.

2. Persuadés qu'ils pouvaient se rendre maîtres de la nation sainte, les méchants ont été enlacés par les chaînes des ténèbres et d'une longue

1. Magna sunt enim judicia tua, Domine, et inenarrabilia verba tua : propter hoc indisciplinatæ animæ erraverunt.

2. Dum enim persuasum habent iniqui posse dominari nationi sanctæ : vinculis tenebrarum et longæ noctis compediti, inclusi sub tectis,

---

chapitre par une application morale de l'histoire. La manne est le symbole des grâces du Seigneur qu'il faut lui demander dès le matin. — *Prævenire solem.* L'Ecriture est pleine d'allusions aux prières faites dès l'aube du jour. Ps. v. 4; LVIII, 17; LXXXVII, 14; Prov., VIII, 17, etc. Aussi l'Eglise veut-elle que ses enfants prient dès le point du jour, et que le soleil en se levant, les trouve déjà en prière :

> Ad confitendum surgimus,
> Morasque noctis rumpimus,
> Mentes manusque tollimus.
> S. Greg., ad Mat. IV fer.

de sorte qu'on puisse dire du chrétien ce qu'on chante à l'*Exultet* du samedi saint : « Flammas ejus lucifer matutinus inveniat. » — *Ad ortum lucis,* au lever de la lumière, et non : vers l'Orient. Les Juifs, en effet, priaient en se tournant du côté du temple. Dan., VI, 10.

29. — *Ingrati,* « tardi ad Dei laudes. » Boss. — *Tanquam hibernalis glacies.* Seconde application morale de la manne fondue aux premiers rayons du soleil, et devenue une eau inutile.

c. *La plaie des ténèbres.* ℣℣. 1-XVIII, 4.

CHAP. XVII. — 1. — *Magna est.* En grec seulement : « grands sont tes jugements et difficiles à expliquer. » Rom., XI, 33. — *Propter hoc.* Le caractère mystérieux des jugements divins fait qu'on ne peut les comprendre si on n'y est préparé par l'instruction; aussi les Egyptiens, élevés dans leur grossière idolâtrie, ne surent-ils pas saisir les desseins de la Providence sur les Hébreux, ni comprendre la cause des plaies qui les avaient déjà frappés.

2. — *Dominari,* par l'oppression violente, Exod., I. — *Vinculis* Gr. : « enchaînés par les ténèbres, et prisonniers d'une longue nuit. » Exod., X, 21-23. Tous les commentateurs, ne voyant jusqu'ici dans la neuvième plaie d'Egypte que des ténèbres, ont été obligés d'atténuer bien des expressions de ce chapitre, et de supposer une foule de merveilles dont ne parle pas Moïse, merveilles très-véritables sans doute, mais qui ne sont pas une conséquence naturelle de l'obscurité, même la plus profonde. Tout est bien simplifié et s'explique

fugitivi perpetuæ providentiæ jacuerunt.

Exod. 10, 23.

3. Et dum putant se latere in obscuris peccatis, tenebroso oblivionis velamento dispersi sunt paventes horrende, et cum admiratione nimia perturbati.

4. Neque enim quæ continebat illos spelunca, sine timore custodiebat : quoniam sonitus descendens perturbabat illos, et personæ tristes illis apparentes pavorem illis præstabant.

5. Et ignis quidem nulla vis po-

nuit, ils ont été emprisonnés sous leurs toits, et, se soustrayant à votre incessante providence, sont restés couchés.

3. Eux qui croyaient demeurer cachés avec leurs péchés secrets, ont été dispersés sous le voile ténébreux de l'oubli, et, saisis d'une horrible épouvante, ont été frappés d'un extrême étonnement.

4. Car la caverne qui les renfermait ne les gardait pas à l'abri de la crainte; le bruit qui descendait les effrayait, et les spectres lugubres qui apparaissaient les remplissaient de terreur.

5. Il n'y avait pas de feu assez vif

---

facilement, si l'on reconnaît dans cette plaie le déchaînement du simoun, appelé *chamsin* par les Arabes. Avec cette explication, les détails que donne la Sagesse se comprennent aisément, et l'on se rend mieux compte de la place chronologique de cette plaie, plus terrible que les huit précédentes, et ne le cédant en horreur qu'à la dixième et à l'engloutissement dans la mer Rouge. Le souffle brûlant de la tempête est capable de causer la mort; c'est pourquoi les Egyptiens sont enfermés sous leurs toits et enchaînés par les ténèbres. Cf M. Vigouroux, la Bible, I, IV, 4. W. Smith, Diction. of the Bible, The ten Plagues. — *Longæ noctis*. Le fléau dura trois jours. — *Fugitivi perpetuæ providentiæ*, se soustrayant par leur obstination aux soins de cette Providence qui veille constamment sur ses créatures, mais qui les abandonnait alors au châtiment dû à leurs crimes. Sur « fugitivi » Cf. XV, 19. — *Jacuerunt*, ἔκειντο, « étaient couchés », comme font encore les voyageurs et les animaux surpris dans le désert par le simoun. Philon remarque, dans sa Vie de Moïse, que durant ces trois jours, personne ne se leva de sa couche.

3. — *In obscuris peccatis*, tous les péchés commis dans le secret, comme ces mystères clandestins et toutes ces infamies dont il est parlé XIV, 23-26. Cf. Job, XXIV, 15-17; Is., XXIX, 15. — *Dispersi sunt*, ἐσκορπίσθησαν, dans l'Alexandrin : ἐσκοτίσθησαν, « ils étaient plongés dans les ténèbres du voile obscur de l'oubli », leçon préférée par la plupart des commentateurs, parce que pour eux, ces ténèbres sont calmes et silencieuses. L'autre expression est bien plus juste, quand il s'agit des ténèbres du chamsin. L'oubli, dans lequel sont dispersés les Egyptiens, est l'abandon où semble les laisser la Providence, comme il est marqué au verset précédent. — *Cum admiratione nimia perturbati*, ἰνδάλμασιν ἐκταρασσόμενοι, « effrayés par des fantômes ». La poussière de sable brûlant que soulève le chamsin « pénètre partout, dans les appartements les mieux fermés, dans les vases les mieux couverts »; elle peut s'insinuer dans un œuf à travers sa coquille, dit-on en Egypte pour donner l'idée de sa subtilité; « elle se dépose sur le visage comme un masque enflammé... chargée de molécules sulfureuses, elle produit dans tout l'organisme une irritation violente... le sang afflue à la tête et à la poitrine, on est plongé dans une prostration profonde. » M. Vigouroux, loc. cit. Après cette description de l'état maladif produit par le fléau, les visions terribles n'ont plus rien d'étonnant.

4. — *Spelunca*, μυχὸς, les lieux secrets, profonds, même les tombeaux où les Egyptiens cherchaient un refuge. — *Sonitus descendens*, venant d'en haut, pour ceux qui étaient dans les souterrains. Gr. : « des bruits qui les épouvantaient retentissaient tout autour », bruits de la tourmente qui pénétrait partout. — *Et personæ*. Gr. : « et de sombres spectres avec des visages effrayants leur apparaissaient. » La plupart des commentateurs, font de ces spectres des apparitions réelles d'esprits infernaux; on peut se contenter de croire, avec S. Bonaventure, que ces visions étaient purement subjectives, et naissaient de l'état de surexcitation où étaient les Egyptiens en face du désordre de la nature.

5. — *Nulla vis poterat*.. « La lumière du feu nécessaire était éteinte par la *tempête*, ζάλης, déchaînée, et elle s'évanouissait, étouf-

pour leur fournir de la lumière, et les flammes étincelantes des astres n'étaient pas capables d'éclairer cette horrible nuit.

6. Ils voyaient soudain paraître une lueur pleine d'effroi, et saisis de crainte à la vue de ce qu'ils ne pouvaient distinguer, ils croyaient ces apparitions plus terribles encore.

7. L'art des magiciens n'était plus qu'une dérision, et la gloire de leur sagesse se changeait en honteux reproches.

8. Ils se faisaient forts de chasser de l'âme malade les terreurs et les troubles, et alors, couverts de ridicule, ils languissaient en proie à l'épouvante.

9. Car lors même que rien de terrible ne les troublait, effrayés par le passage des animaux et le sifflement des serpents, ils mouraient de

terat illis lumen præbere, nec siderum limpidæ flammæ illuminare poterant illam noctem horrendam.

6. Apparebat autem illis subitaneus ignis, timore plenus : et timore perculsi illius, quæ non videbatur, faciei, æstimabant deteriora esse quæ videbantur :

7. Et magicæ artis appositi erant derisus, et sapientiæ gloriæ correptio cum contumelia.

Exod. 7, 22 *et* 8, 7.

8. Illi enim qui promittebant timores et perturbationes expellere se ab anima languente, hi cum derisu pleni timore languebant,

9. Nam etsi nihil illos ex monstris perturbabat : transitu animalium et serpentium sibilatione commoti, tremebundi peribant : et aerem

---

fée par l'épaisseur de l'obscurité. » Phil., Vit. Moys., I. 21. Avec des ténèbres simples et calmes, si épaisses qu'elles fussent, il faudrait un nouveau miracle de Dieu pour empêcher la lumière de luire. Avec le chamsin, les ténèbres palpables de Moïse, Exod., x, 21, la tempête de Philon, l'impossibilité d'avoir de la lumière s'explique tout naturellement. Au dehors, il n'y faut point songer, et si, à l'intérieur des maisons, dans les coins les plus reculés, on peut allumer quelque flambeau, il faut si bien le protéger contre le souffle qui se glisse partout, qu'il ne peut plus servir à rien. — *Nec siderum.* Quand souffle l'ouragan, en temps ordinaire, tout est si sombre qu'on ne peut plus rien distinguer devant soi, et qu'il devient impossible de sortir et de marcher. Moïse dit : « Nemo vidit fratrem suum, nec movit se de loco in quo erat. » Exod., x, 23.

6. — *Subitaneus ignis,* αὐτομάτη πυρὰ, « un bûcher qui s'allume de lui-même », sans aucune cause apparente, et sans aliment naturel. Quand s'élève le chamsin, « d'épais nuages de sable fin, rouges comme la flamme d'une fournaise, enveloppent toute l'atmosphère et l'embrasent comme un immense incendie. » M. Vigouroux, loc. cit. — *Et timore.* Gr. : « et effrayés par cette vision qu'ils ne voient pas, ils croyaient que ce qu'ils voyaient était encore pire. » Cette vision qu'on ne voit pas, n'est pas autre chose qu'une vision aux formes vagues et indéterminables, ce qui convient bien à l'atmosphère embrasée et agitée par la violence du vent.

7. — Gr. : « les duperies de l'art magique gisaient là, et le reproche de la vanterie touchant la prudence était honteux, » c'est-à-dire que les magiciens après s'être enorgueillis de leur art, n'échappaient pas au fléau, et leur prétendue habileté était honteusement convaincue d'impuissance.

8. — *Promittebant.* Les magiciens avaient usé de leur pouvoir avec succès dans les trois premières plaies, en imitant Moïse, mais leur pouvoir s'arrêta là, et ils furent bientôt forcés d'avouer leur impuissance : « Digitus Dei est hic. » Exod., VIII, 19. A la sixième plaie, ils se trouvèrent si bien atteints eux-mêmes qu'ils ne purent paraître devant Moïse, Exod., IX, 11. — *Cum derisu,* καταγέλαστον, « d'une manière risible. » Ce qui était ridicule, ce n'était pas leur frayeur bien légitime, mais la comparaison entre cette frayeur et leurs prétentions.

9. — *Nihil ex monstris,* ταραχῶδες, « rien de terrible », c'est-à-dire, ce n'était pas seulement le terrible fléau qui les effrayait, mais ils avaient peur même de ces animaux qu'ils se vantaient d'enchanter, et dont ils n'étaient plus maîtres. — *Transitu animalium.* Les Egyptiens, rapporte Hérodote, I, 36, élevaient un grand nombre d'animaux dans leurs maisons, surtout de ceux qu'ils avaient en vénération. On imagine aisément la fureur de ces bêtes effrayées par la tempête et les ténèbres,

quem nulla ratione quis effugere posset, negantes se videre.

10. Cum sit enim timida nequitia, dat testimonium condemnationis : semper enim præsumit sæva, perturbata conscientia.

11. Nihil enim est timor nisi proditio cogitationis auxiliorum.

12. Et dum ab intus minor est expectatio, majorem computat inscientiam ejus causæ, de qua tormentum præstat.

13. Illi autem qui impotentem vere noctem, et ab infimis, et ab altissimis inferis supervenientem, eumdem somnum dormientes,

peur, et refusaient de voir cet air auquel il n'y a pas moyen d'échapper.

10. La malice est en effet timide, et elle donne elle-même le témoignage de sa condamnation; troublée par sa conscience, elle s'attend toujours à des rigueurs.

11. Car la crainte n'est pas autre chose que le renoncement à tout secours de la raison.

12. Et comme on a moins de confiance en soi-même, on est plus frappé de l'ignorance où l'on se trouve, que de la cause même qui produit le tourment.

13. Pour eux, pendant cette nuit absolument impuissante, sortie du plus profond des abîmes de l'enfer, dormant le même sommeil,

---

surexcitées par la faim, et déjà agacées par les plaies précédentes. Les enchanteurs, qui en avaient plus que les autres, devaien en souffrir davantage. — *Negantes se videre,* refusant de voir, et forcés d'avouer que, comme les simples mortels, ils ne voyaient plus cet air auquel personne ne pouvait cependant échapper, cet air mortel qui les faisait périr.

10. — *Timida nequitia.* Le cœur impie n'est pas brave, et il se condamne par son propre témoignage : confirmation du verset précédent. — *Perturbata conscientia,* d'après le grec, *conscientia* est à l'ablatif : « la méchanceté troublée par la conscience ». Job, xv, 21 ; Ps. xiii, 5; Prov., xxviii, 1.

Hi sunt qui trepidant, et ad omnia fulgura pallent
Cum tonat, exanimes quoque primo murmure cœli.
Juv., Sat. v, 13.

« Vous avez beau faire montre d'une vaine intrépidité, la conscience criminelle se trahit toujours elle-même. Des terreurs cruelles marchent partout devant vous, la solitude vous trouble, les ténèbres vous alarment; vous croyez voir sortir de tous côtés des fantômes qui viennent vous reprocher les horreurs secrètes de votre âme... Le crime après lequel vous courez avec tant de goût court ensuite après vous... O mon Dieu, que vous avez laissé de ressources dans notre cœur pour nous rappeler à vous, et que la bonté et la justice de votre loi trouve une puissante protection au fond de notre être! » Massillon, G. C. Evid. de la loi de Dieu, I P.

11. — *Proditio,* προδοσία τῶν ἀπὸ λογισμοῦ βοηθημάτων, « l'abandon des moyens de salut qui viennent du raisonnement. » L'auteur définit ainsi la crainte par un de ses effets : quand la raison est aveuglée et troublée par la vue du péril, elle perd toute énergie pour se tirer du danger. Les moyens de salut, que la raison ne sut pas suggérer aux Egyptiens, étaient la reconnaissance du vrai Dieu et la soumission à sa volonté : c'est, du reste, le moyen que prit Pharaon, au moins en partie, pour obtenir la cessation du fléau.

12. — Gr. : « et l'espérance qui vient de l'intérieur étant moindre, elle (nequitia) considère l'ignorance comme pire que la cause qui produit le mal. » Cette espérance de l'intérieur, ἔνδοθεν, peut désigner et le peu de fonds qu'il y a à faire sur les ressources de la raison, et la faible confiane qu'on peut avoir dans le secours divin quand on a conscience d'en être indigne. Les Egyptiens, ne pouvant se rendre compte de la cause du mal, le supposent encore bien plus grand qu'il n'est en réalité. Ils n'ignoraient pas, sans doute, le phénomène annuel du chamsin, mais le fléau déchaîné par la colère de Dieu avait une telle fureur, que la crainte mettait les plus habiles hors d'eux-mêmes, et leur faisait perdre l'usage de leurs facultés.

13. — Gr. : « mais eux, pendant la nuit impuissante sortie des cavernes de l'Hadès impuissant, dormant le même sommeil. » La nuit et l'Hadès sont appelés impuissants, parce qu'ils ne peuvent rien par eux-mêmes, contrairement à l'idée des idolâtres qui en

14. Tantôt ils étaient bouleversés par la crainte des spectres, et tantôt abattus par le désespoir de leur âme, car une terreur subite et inattendue avait fondu sur eux.

15. En quelque endroit qu'on tombât, on y était retenu comme en prison et renfermé sans chaînes.

16. Le laboureur, le berger, l'ouvrier surpris aux travaux de la campagne, chacun était soumis à l'inévitable nécessité.

17. Tous étaient enchaînés par le même lien de ténèbres. Le vent qui sifflait, le doux son des oiseaux dans les rameaux épais des arbres, la violence de l'eau courant avec impétuosité,

18. Le bruit violent des pierres qui se précipitaient, la course invisible des animaux qui bondissaient;

14. Aliquando monstrorum exagitabantur timore, aliquando animæ deficiebant traductione; subitaneus enim illis et insperatus timor supervenerat.

15. Deinde si quisquam ex illis decidisset, custodiebatur in carcere sine ferro reclusus.

16. Si enim rusticus quis erat, aut pastor, aut agri laborum operarius præoccupatus esset, ineffugibilem sustinebat necessitatem.

17. Una enim catena tenebrarum omnes erant colligati. Sive spiritus sibilans, aut inter spissos arborum ramos avium sonus suavis, aut vis aquæ decurrentis nimium,

18. Aut sonus validus præcipitatarum petrarum, aut ludentium animalium cursus invisus, aut mugien-

---

faisaient des divinités. Les anciens regardaient l'enfer comme le lieu des ténèbres par excellence, Job, x, 21, 22; xxxviii, 17; Ps. xlviii, 20; Jud., 6. — *Somnium*, le même sommeil, c'est-à-dire la même inaction durant cette longue nuit, sommeil non de repos, mais d'hébétement et de frayeur.

14. — *Animæ traductione*, προδοσία, la trahison de leur âme, l'abandon où elle les laissait. — *Subitaneus et insperatus*. Le chamsin souffle ordinairement pendant les cinquante jours qui avoisinent l'équinoxe du printemps, et de là vient son nom qui signifie cinquante. Ce qui était inattendu, ce n'était donc pas le chamsin lui-même, puisque les plaies d'Egypte eurent lieu en mars et en avril, mais sa violence tout à fait extraordinaire.

15. — *Si quisque*. Gr. : « deinde sic, qui semel ergo erat ibi decidens. » La Vulgate a donc traduit *si* pour *sic*. Le verbe *decidisset* s'applique, en général, à tous ceux qui tombaient sous le coup du fléau, et, en particulier, à tous ceux qui, surpris au dehors, étaient obligés de tomber à terre, enchaînés par les ténèbres, et de se coucher pour donner moins de prise à l'ouragan et tâcher d'éviter l'asphixie. — *Reclusus*. « Nec movit se de loco in quo erat. » Exod., x, 23.

16. — *Rusticus aut pastor*. L'Egypte, était par excellence le pays de l'agriculture; elle fut longtemps le grenier d'abondance du monde entier. C'était aussi une contrée pastorale, où l'élevage des troupeaux avait une assez grande extension. Cf. le songe du roi, Gen., xli, 19. — *Agri laborum operarius*. Gr. : « l'ouvrier des travaux pénibles dans le désert », c'est-à-dire dans les lieux inhabités par les hommes, où l'on pouvait faire de rudes travaux de terrassement pour les canaux, d'extraction de l'argile, de sciage des bois, de transports, etc. Les ravages causés par la grêle et les sauterelles avaient mis, sans doute, bien des travailleurs dehors, quand fondit soudain la neuvième plaie. — *Præoccupatus*, par l'arrivée subite du fléau. — *Ineffugibilem*, δυσάλυκτον, difficile à éviter.

17. — *Catena tenebrarum*, ŷ. 2. — *Spiritus sibilans*, πνεῦμα συρίζον. Le vent ne siffle que quand il est violent. — *Sonus suavis*, εὐμελής, doux, bien modulé. Le chant des oiseaux, au milieu de la tempête, ne peut être qu'un chant timide et plaintif. Les oiseaux d'Egypte, ordinairement silencieux durant la nuit, sauf le rossignol, étaient tenus en éveil par le bruit de l'ouragan, et dans les épais feuillages, soit des forêts, soit des jardins intérieurs, ils manifestaient leur effroi par leurs cris. — *Vis aquæ*. Gr. : « le bruit de l'eau qui s'avance avec impétuosité », l'eau du Nil, quoiqu'en décroissance à cette époque et celle des canaux agitée par le cyclone; au voisinage des cataractes, le retentissement était encore plus effrayant.

18. — *Petrarum*. Les pierres étaient précipitées du faîte des maisons et des hauts pylônes des temples, et surtout des montagnes qui bordaient les deux rives du fleuve. — *Ludentium*, σκιρτώντων, « bondissant » dans

tium valida bestiarum vox, aut resonans de altissimis montibus echo: deficientes faciebant illos præ timore.

19. Omnis enim orbis terrarum limpido illuminabatur lumine, et non impeditis operibus continebatur.

20. Solis autem illis superposita erat gravis nox, imago tenebrarum, quæ superventura illis erat. Ipsi ergo sibi erant graviores tenebris.

la grande voix des bêtes qui hurlaient, et l'écho résonnant du fond des montagnes, tout les faisait pâmer d'effroi.

19. Cependant tout l'univers était éclairé par une lumière limpide, et poursuivait ses travaux sans obstacle.

20. Sur eux seuls pesait une nuit épaisse, image des ténébres qui leur étaient réservées; encore étaient-ils plus à charge à eux-mêmes que les ténèbres.

CHAPITRE XVIII

Sort des Israélites en Egypte pendant la neuvième plaie (ỳỳ. 1-4). — La dixième plaie annoncée aux Hébreux, l'agneau pascal (ỳỳ. 5-9). — Extermination des premiers-nés parmi les Egyptiens (ỳỳ. 10-19). — Punition terrible des révoltés dans le désert; intercession du grand-prêtre Aaron et cessation du fléau (ỳỳ. 20-25).

1. Sanctis autem tuis maxima erat lux, et horum quidem vocem

1. Cependant, Seigneur, une grande lumière brillait pour vos

---

l'intérieur des maisons où ils étaient abrités, et dans les champs où ils avaient été surpris. — *Mugientium.* Gr. : « la voix des puissantes bêtes féroces qui hurlent. » — *De altissimis,* κοιλοτάτων, les montagnes creuses, les cavernes où plusieurs avaient cherché un refuge, et où les mille bruits de la tourmente se répercutaient terriblement. Ces phénomènes ne se produisaient évidemment pas tous au même endroit; l'auteur fait le tableau de ce qui se passait sur différents points du pays, suivant la nature de la contrée, et il montre comment tout, même les effets les plus naturels, concourait à l'épouvante des Egyptiens. — *Deficientes :* « les énervait en les épouvantant. »

19. — Ce qui démontre le caractère nettement miraculeux du fléau, c'est qu'il ne s'étendait pas au-delà du séjour des Egyptiens; la terre de Gessen et tous les endroits habités par les Hébreux étaient totalement épargnés. Exod., x, 23 Du reste, quoique pour infliger cette plaie, comme pour les précédentes, Dieu se servit des agents naturels, son intervention directe n'en est pas moins manifeste dans l'origine du fléau, dans sa soudaineté, dans sa furie, dans sa durée, dans sa localisation, dans toutes ses circonstances et enfin dans ses résultats.

20. — *Imago tenebrarum,* les ténèbres du shéol où plusieurs devaient êtres précipités par le chamsin, beaucoup par le passage de l'ange exterminateur, un très-grand nombre par la catastrophe de la mer Rouge, tous enfin par leur mort plus ou moins prochaine. — *Graviores tenebris,* « cæcitate mentis graviores tenebras intus circumferentes. » Boss. Trois sortes de ténèbres couvrent ainsi les Egyptiens : celles de leur cœur, causes de tous leurs malheurs; celles du chamsin, châtiment temporel, image du châtiment éternel à subir bientôt dans les ténèbres du shéol.

Chap. xviii. — 1. — *Et horum.* En grec, ὧν seulement : « mais à tes saints était une grande lumière, desquels entendant la voix... » Le relatif ne peut se rapporter qu'aux saints, et par conséquent les Egyptiens sont sujets des verbes suivants. — *Vocem audiebant.* Tous les Israélites n'étaient pas confinés dans la terre de Gessen : les travaux auxquels on les soumettait obligeaient à les réunir en agglomérations sur différents points du territoire,

saints, et les Egyptiens entendaient leur voix, mais ne voyaient pas leur visage. Quant à eux, ils vous glorifiaient parce qu'ils n'étaient pas soumis aux mêmes peines.

2. Et, après avoir été maltraités, à l'abri maintenant des tourments, ils vous rendaient grâces, et demandaient la faveur que leur sort restât différent.

3. C'est pourquoi ils eurent une colonne de feu ardente pour les guider dans une route inconnue, et vous leur avez donné un soleil inoffensif pour les accompagner heureusement.

4. Ceux-là étaient bien dignes d'être privés de lumière et d'endurer une prison de ténèbres, qui tenaient enfermés vos fils, par qui la lumière incorruptible de votre loi allait être donnée au monde.

audiebant, sed figuram non videbant. Et quia non et ipsi eadem passi erant, magnificabant te :

Exod. 10, 23.

2. Et qui ante læsi erant, quia non lædebantur, gratias agebant : et ut esset differentia, donum petebant.

3. Propter quod ignis ardentem columnam ducem habuerunt ignotæ viæ, et solem sine læsura boni hospitii præstitisti.

Exod. 14, 24; *Ps.* 77, 14 *et* 104, 39.

4. Digni quidem illi carere luce, et pati carcerem tenebrarum, qui inclusos custodiebant filios tuos, per quos incipiebat incorruptum legis lumen sæculo dari.

---

et ainsi, ils se trouvaient côte à côte avec leurs oppresseurs en bien des endroits. Or, dit Moïse, « ubicumque habitabant », le fléau suspendait miraculeusement ses effets, Exod., x, 23, merveille commune aux dix plaies. Les Egytiens pouvaient donc facilement, dans les accalmies de la tourmente, entendre les chants d'actions de grâces des Hébreux, et se rendre compte par là, quoique sans les voir, de l'état où ils se trouvaient. Ce miracle de la préservation des Hébreux, au milieu de la violence du chamsin, ne doit pas surprendre, puisque dans les dix plaies d'Egypte, malgré toutes les explications naturelles qu'on peut fournir, tout reste nettement merveilleux et excède l'action ordinaire de la nature. — *Et quia non.* La Vulgate suit la leçon οὐ de l'Alexandrin, tandis qu'on lit οὖν dans le texte du Vatican; chacune de ces deux leçons a pour elle d'importants manuscrits. Le sujet du verbe doit être les Hébreux avec la première leçon, et les Egyptiens avec la seconde. — *Magnificabant te.* Conséquence du sens adopté par la Vulgate. En grec, ἐμακάριζον, sans pronom.

2. — *Qui ante læsi erant.* Les Hébreux, d'abord affligés par leurs ennemis, sont maintenant épargnés par Dieu. — *Et ut esset differentia*, καὶ τοῦ διενεχθῆναι χάριν ἐδέοντο, « ils demandaient grâce d'avoir été en inimitié », ce qui se rapporte aux Egyptiens parlant aux Hébreux. Dans la Vulgate, ce sont au contraire les Hébreux qui demandent à Dieu de les traiter différemment de leurs oppresseurs. La divergence du grec et du latin et les variantes du texte ont donné lieu à bien des interprétations de ce passage. Voici ce qu'on lit en grec, d'après l'Alexandrin généralement suivi ici : « Mais il y avait une grande lumière pour vos saints, desquels entendant la voix, mais ne voyant pas le visage, parce que ceux-ci ne souffraient pas, ils les estimaient heureux, et parce qu'ils ne se vengeaient pas après avoir été maltraités, ils rendaient grâce et demandaient pardon de l'antagonisme. »

3. — *Propter quod*, ἀνθ' ὧν. — *Solem sine læsura.* La colonne de nuée ne brûlait pas comme le chamsin, et même elle préservait contre le soleil ardent du désert. — *Boni hospitii*, φιλοτίμου ξενιτείας, du glorieux voyage.

4. — *Pati carcerem*, φυλακισθῆναι, XVII, 2. — *Inclusos.* Les Egyptiens retenaient prisonniers les Israélites, et ne voulaient pas les laisser partir. — *Incipiebat.* La résidence prolongée des Hébreux n'avait pas été sans influence sur l'Egypte, et en échange des connaissances sociales et industrielles qu'ils tiraient des Egyptiens, les fils de Jacob, par l'exemple de leur monothéisme et de la pureté de leurs mœurs, élevaient le niveau intellectuel et moral du pays dont ils étaient les hôtes. Nous lisons en grec : ἤμελλε. Le peuple juif allait recevoir le flambeau de la loi au Sinaï, et il en serait le gardien jusqu'aux

5. Cum cogitarent justorum occidere infantes : et uno exposito filio, et liberato, in traductionem illorum, multitudinem filiorum abstulisti, et pariter illos perdidisti in aqua valida.

Exod. 1, 16; *Id.* 2, 3; *Ibid.* 14, 27.

6. Illa enim nox ante cognita est a patribus nostris, ut vere scientes quibus juramentis crediderunt, animæquiores essent.

7. Suscepta est autem a populo tuo sanitas quidem justorum, injustorum autem exterminatio.

8. Sicut enim læsisti adversarios : sic et nos provocans magnificasti.

9. Absconse enim sacrificabant justi pueri bonorum, at justitiæ le-

5. Ils avaient résolu de faire périr les enfants des justes; un de ces fils, après avoir été exposé, fut sauvé pour leur punition, et vous leur avez enlevé une multitude de leurs enfants, et vous en avez encore fait périr un grand nombre dans l'abîme des eaux.

6. Or, cette nuit avait été connue d'avance par nos pères, afin que, sachant bien à quelles promesses ils avaient cru, ils eussent meilleur courage.

7. Votre peuple fut ainsi témoin du salut des justes, et de l'extermination des impies.

8. De même que vous avez frappé nos adversaires, ainsi vous nous avez glorifiés en nous appelant à vous.

9. Les justes enfants des bons offraient leur sacrifice en secret, et

---

jours du Messie. Is., II, 5; Mich., IV, 1. Ce verset indique nettement le rôle historique du peuple juif de Moïse à Jésus-Christ. — *Legis lumen*. Prov., VI, 23.

d. *L'extermination*. ℣℣. 5-25.

5. — *Cum cogitarent*. Gr. : « ayant résolu », et comme le raconte l'Exode, ayant commencé depuis longtemps l'exécution de ce dessein. — *In traductionem*, εἰς ἔλεγχον, rapporté par beaucoup d'interprètes à ce qui suit : pour les punir, vous leur avez enlevé la multitude de leurs fils. Mais alors, remarque justement Grimm, *liberato* n'a plus de raison d'être. Ce qui, en effet, méritait un châtiment, ce n'était pas d'avoir sauvé Moïse, mais de l'avoir exposé, lui et tant d'autres enfants. Il faut donc traduire : « un fils... ayant été sauvé pour leur châtiment. » — *Abstulisti*. La punition des Egyptiens est analogue à la persécution qu'ils ont fait endurer aux Hébreux : ils ont voulu faire périr les enfants mâles du peuple de Dieu, l'ange exterminateur frappe leurs premiers-nés; ils ont fait jeter dans le Nil les jeunes enfants d'Israël, eux-mêmes sont engloutis dans la mer Rouge.

6. — *Illa nox*. Elle avait été annoncée à Abraham, Gen., XVII, 13, 14, et Moïse en avait averti à l'avance ses compatriotes, Exod., XI, 4; XII, 27. — *Juramentis*, les promesses faites aux patriarches. et renouvelées par le ministère de Moïse, Exod., VI, 8. — *Animæquiores*, ἐπευθυμήσωσι, « afin qu'ils eussent bon courage. » La délivrance d'Egypte, réalisant la promesse divine, devait être le gage de la fidélité de Dieu à tenir sa parole, quelque éloigné qu'en fût le terme.

7. — *Suscepta est*, προσεδέχθη. « fut reçue » et aussi « fut attendue », le verbe grec a les deux sens. — *Injustorum*, Gr. : des ennemis.

8. — *Sicut enim*. La Vulgate abandonne ici le texte Vatic. ᾧ, pour suivre l'Alexandrin, ὡς. C'est la même puissance qui, dans les dix plaies et à la mer Rouge, frappa les uns et épargna les autres. — *Provocans*, προσκαλεσάμενος, « sicut aquila provocans ad volandum pullos suos, et super eos volitans, expandit alas suas, et assumpsit eum, atque portavit in humeris suis. » Deut., XXXII, 11. Toutes les merveilles accomplies en Egypte et au désert avaient pour but d'attacher irrévocablement au Seigneur l'Israélite, figure du chrétien, pour qui le Fils de Dieu devait accomplir de plus grandes merveilles encore.

9. — *Sacrificabant*. L'agneau pascal fut immolé dans chaque famille avant la dixième plaie. — *Pueri bonorum*. Grimm, observant que dans ce livre les ancêtres des Juifs sont toujours appelés « les justes, les saints », et jamais « les bons », en conclut qu'ἀγαθῶν est au neutre, et doit être pris comme un hébraïsme : les fils des biens, c'est-à-dire, à qui les biens doivent échoir, les fils du salut. Cependant le masculin est bien naturel ici, et le mot employé en grec, παῖδες, ne se prête guère au sens figuré. — *Justitiæ*, θειότητος,

posèrent d'un commun accord cette loi de justice, qu'ils prendraient part également aux biens et aux maux, et ils chantaient déjà les hymnes de louanges de leurs pères.

gem in concordia disposuerunt : similiter et bona et mala recepturos justos, patrum jam decantantes laudes.

10. En même temps résonnait la voix discordante des ennemis, et l'on entendait les plaintes lamentables sur les enfants qu'on pleurait.

10. Resonabat autem inconveniens inimicorum vox, et flebilis audiebatur planctus ploratorum infantium.

11. Or, la même peine affligeait l'esclave et le maître; et l'homme du peuple souffrait la même chose que le roi.

11. Simili autem pœna servus cum domino afflictus est, et popularis homo regi similia passus.

Exod. 12, 29.

12. Tous avaient pareillement des morts innombrables, frappés du même mal, et les vivants ne suffisaient pas aux funérailles, parce qu'en un moment, la plus noble portion de la nation avait été exterminée.

12. Similiter ergo omnes, uno nomine mortis, mortuos habebant innumerabiles. Nec enim ad sepeliendum vivi sufficiebant : quoniam uno momento, quæ erat præclarior natio illorum, exterminata est.

13. Ils n'avaient rien voulu croire

13. De omnibus enim non creden-

« la loi de la divinité », c'est-à-dire prescrite formellement par Dieu, et non pas « unius Dei colendi ritum », Boss., car il s'agit ici d'une loi qu'on pose, et non d'une loi qu'on observe. Dans d'autres textes : ὁσιότητος, suivi par la Vulgate. — *Disposuerunt.* Ils posèrent cette loi équitable, à savoir « que les saints devaient avoir part aux mêmes biens et aux mêmes périls. » Le repas de l'agneau pascal fut comme un pacte conclu entre tous les Hébreux. Exod., XII, 24, 25. Avertis par Moïse, ils avaient tous l'espérance des mêmes biens; la délivrance de l'Egypte, la protection constante de Jéhova pendant le voyage, et l'entrée dans la terre de promission; ils s'attendaient aux mêmes périls, pour échapper à leurs oppresseurs, traverser le désert et conquérir Chanaan. — *Patrum laudes.* Vatic. : « les pères chantant déjà les louanges. » Alex. et Vulg. : « chantant déjà les louanges des pères », c'est-à-dire les chants de louanges, reçus des patriarches, ou composés pour la circonstance par Moïse et Aaron, les pères de la nation. Ces chants durent être brefs, à raison des conjonctures; quoique l'Exode n'en fasse pas mention, ils retentirent très-certainement, puisque la Sagesse le raconte, et que dans les desseins du Seigneur formellement indiqués par Moïse, Exod., XII, 17, la première Pâque devait être le type de toutes celles qui se célèbreraient d'âge en âge. Ce chant, le Hallel, est mentionné, Par., XXX, 21, et dans le récit de la dernière Cène de Notre Seigneur, Matt., XXVI, 30; Marc, XIV, 26.

10. — *Resonabat,* ἀντήχει, faisait écho. — *Inconveniens,* discordant; c'est le « clamor magnus » de l'Exode, XII, 30. « Israelitæ exibant modulatis carminibus, his obsonabat promiscua ex diverso luctu sine ullo concentu vox pereuntium Ægyptiorum. » Nannius. Exod., XI, 6. — *Flebilis.* Gr. : la lamentation se répandait sur les enfants qu'on pleurait.

11. — *Servus.* L'extermination s'étendit même aux animaux. — *Regi.* Le pharaon Ménephtah I perdit lui-même son fils aîné, selon la menace divine. Exod., IV, 23.

12. — *Uno nomine mortis,* un même nom, un même genre de mort. — *Innumerabiles.* La Haute et la Basse Egypte étaient réunies sous le même sceptre, depuis la XVIIIe dynastie, et Menephtah était de la XIXe; les morts frappés dans toutes les familles de ce vaste territoire devaient donc être fort nombreux. — *Ad sepeliendum.* L'embaumement des morts réclamait beaucoup de soins, et durait plus d'une trentaine de jours : il était donc impossible de s'acquitter de ce devoir envers toutes les victimes de la colère divine, ce qui fut fort sensible aux Egyptiens. — *Præclarior,* ἐντιμοτέρα, « plus honorable » à raison du droit d'aînesse. Le fils du pharaon, nommé Ménephtah, comme son père, était déjà associé au trône. C'est ce qu'indiquent l'Exode, XI, 5, et les monuments égyptiens. Cf. M. Vigouroux, la Bible, I, IV, 4.

13. — *De omnibus non credentes,* Gr. : « refusant de rien croire à cause des sortilèges. » Les magiciens, à bout de pouvoir,

tes propter veneficia, tunc vero primum cum fuit exterminium primogenitorum, spoponderunt populum Dei esse.

14. Cum enim quietum silentium contineret omnia, et nox in suo cursu medium iter haberet,

15. Omnipotens sermo tuus de cœlo a regalibus sedibus, durus debellator in mediam exterminii terram prosilivit.

16. Gladius acutus insimulatum imperium tuum portans, et stans replevit omnia morte, et usque ad cœlum attingebat stans in terra.

17. Tunc continuo visus somniorum malorum turbaverunt illos, et timores supervenerunt insperati.

18. Et alius alibi projectus semivivus, propter quam moriebatur, causam demonstrabat mortis.

à cause de leurs magiciens, mais quand arriva l'extermination des premiers-nés, ils reconnurent alors ce qu'était le peuple de Dieu.

14. Tout était plongé dans un paisible silence, et la nuit dans sa course atteignait le milieu de son chemin,

15. Quand votre parole toute-puissante, de son trône royal du ciel, bondit comme un guerrier impitoyable au milieu d'une terre de perdition.

16. Pareille à un glaive tranchant, elle portait votre irrévocable décret; elle était là, remplissant tout de mort, et, debout sur la terre, elle atteignait jusqu'au ciel.

17. Aussitôt, les visions de funestes songes les troublèrent, et des terreurs inattendues les accablèrent.

18. Renversés çà et là à demi-morts, ils révélaient la cause pour laquelle ils mouraient.

---

n'étaient pas à bout d'influence. Leurs suggestions empêchèrent jusqu'à la fin le peuple et son prince de saisir le sens des avertissements divins. Il est probable que, comme nos rationalistes modernes, ils expliquaient les neuf premières plaies par des causes purement naturelles. A la dixième, l'intervention divine fut si manifeste qu'il fallut bien se soumettre. — *Spoponderunt,* ils reconnurent que le peuple était le fils de Dieu : « filius meus primogenitus Israël. » Exod., IV, 22,

14. — Expressions solennelles désignant le grand acte de puissance qui devait mettre un terme définitif à la servitude des Hébreux, et préparer la nationalité du peuple dépositaire des espérances messianiques. L'Eglise s'est emparée de ces paroles pour les appliquer à cette nuit bienheureuse où, par un acte de puissance plus sublime encore, le Fils de Dieu vint au monde pour délivrer l'humanité de la servitude du démon. Octav. Nativ. Ad Magnif.

15. — *Sermo,* la parole, le λόγος, qui n'est pas ici le Verbe de Dieu, mais seulement l'expression de la puissance divine personnifiée comme dans d'autres passages de la Sainte Ecriture, dans Osée, VI, 5, où le Seigneur dit en parlant des faux prophètes : « Occidi eos in verbis oris mei »; au Psaume CXLIII, 8, où il est marqué que les éléments « faciunt verbum ejus », exécutent les ordres de sa puissance, et CXLVII, 18 : « Emittet verbum suum. » L'ange exterminateur est le porteur et l'exécuteur de cette parole vengeresse, XII, 9, terrible comme un glaive aigu. — *A regalibus sedibus,* le ciel, le siége de la toute-puissance, IX, 4. — *Exterminii terram,* la terre destinée à l'extermination.

15. — *Gladius acutus,* opposition à *sermo.* — *Insimulatum imperium.* Heb., IV, 12. Gr. : « ton décret véridique », équitable, par conséquent irrévocable. — *Stans,* par sa seule présence, sans effort, dans l'attitude d'une puissance invincible. — *Ad cœlum attingebat,* I Par., XXI, 16. Tout ceci a pour sujet la parole de Dieu. Ici, comme XVI, 26, l'auteur prend grand soin d'indiquer la vraie cause du châtiment qui est la puissance divine, dont l'ange exterminateur mentionné par Moïse n'est que l'exécuteur obéissant.

17. — *Malorum,* « terribles ». Le ℣. 19 indiquera la nature de ces songes.

18. — *Semivivus.* Il suit de là que la mort des premiers-nés n'a pas été foudroyante. Cette donnée est bien conforme au récit de Moïse : « Surrexitque Pharao nocte, et omnes servi ejus, cunctaque Ægyptus. » Exod., XII, 30. Si les victimes avaient été frappées

19. Car les visions qui les troublaient la leur faisaient connaître, de peur qu'ils ne périssent sans savoir pourquoi ils étaient traités de cette sorte.

20. L'épreuve de la mort frappa aussi les justes, et il y eut au désert une grande plaie qui sévit sur la multitude; mais votre colère ne dura pas longtemps.

21. Un homme irrépréhensible se hâta d'intercéder pour le peuple, et opposant le bouclier de son sacerdoce en vous adressant sa prière et la supplication au moyen de l'encens, il résista à la colère, fit cesser le fléau, et montra qu'il était votre serviteur.

22. Il surmonta le trouble non par la force corporelle ni la puissance des armes, mais par sa parole, il dompta celui qui les châtiait, au nom des serments faits aux patriarches, et de l'alliance contractée.

19. Visiones enim, quæ illos turbaverunt, hæc præmonebant, ne inscii, quare mala patiebantur perirent.

20. Tetigit autem tunc et justos tentatio mortis, et commotio in eremo facta est multitudinis; sed non diu permansit ira tua.

21. Properans enim homo sine querela deprecari pro populis, proferens servitutis suæ scutum, orationem et per incensum deprecationem allegans, restitit iræ, et finem imposuit necessitati, ostendens quoniam tuus est famulus.

Num. 16, 46.

22. Vicit autem turbas, non in virtute corporis, nec armaturæ potentia, sed verbo illum, qui se vexabat, subjecit, juramenta parentum, et testamentum commemorans.

---

soudainement, on ne se serait aperçu de leur mort que le lendemain matin. L'extermination put avoir lieu au moyen d'une peste violente, ou de quelque mal rapide et inconnu enlevant les victimes en quelques heures. — *Demonstrabat*, par ses paroles formelles, comme l'indique le contexte.

19. — *Visiones*. Avant de mourir, les premiers-nés avaient eu des songes et des cauchemars terribles, pendant lesquels Dieu leur avait donné moyen de comprendre la cause de leur mort prématurée. Il fallait cette révélation pour rendre encore plus clair et indubitable le rapport entre cette dernière plaie et la volonté divine au sujet des Hébreux. — *Ne inscii perirent*. L'avertissement avait un double but : 1° faciliter aux premiers nés la reconnaissance du vrai Dieu, et, par conséquent, le repentir et le salut; 2° obliger les survivants à laisser partir les Hébreux.

20. — *Tunc*, n'est pas dans le grec; il s'agit, en effet, de la révolte de Coré et de ses partisans au désert, et du châtiment qui la suivit. Num., XVI, 46. — *Justos*, les Israélites en général, car ceux qui furent frappés dans leur révolte n'étaient point justes au sens strict. — *Tentatio mortis*, l'épreuve de la mort. Près de quinze mille hommes périrent à cette occasion. — *Non diu*. La vengeance de Dieu, qui voulait anéantir le peuple entier, s'apaisa bientôt à la prière d'Aaron.

21. — *Sine querela*, irréprochable, n'ayant point pris part à la révolte, et étant resté agréable au Seigneur. — *Deprecari pro populis*. En grec seulement, προεμάχησε, combattit pour eux, intervint. — *Servitutis suæ scutum*, τὸ τῆς ἰδίας λειτουργίας ὅπλον, « l'arme de son propre ministère », la puissance d'intercession que son souverain sacerdoce lui mettait en main, et dont il lui donnait droit de se servir. — *Deprecationem per incensum*. L'encens est le symbole de la prière qui monte au ciel et de l'adoration. — *Restitit iræ*. « Vetus quidem oratio et ab ignibus et a bestiis et ab inedia liberabat, et tamen non a Christo acceperat formam... Nunc vero oratio justitiæ omnem iram Dei avertit... Sola est oratio quæ vincit Deum. » Tertul., De Orat., 29. — *Necessitati*, συμφορᾷ, la calamité.

22. — *Turbas*, ὄχλον, ne peut être entendu ici que dans le sens de « turbationem ». Complut. lit ὀλοθρεύοντα, « l'exterminateur », emprunté à ℣. 25. Grimm et Reusch préfèrent χόλον, « la colère », sens appelé par le contexte; cette leçon n'a malheureusement pour elle aucun manuscrit. — *Qui se vexabat*, τὸν κολάζοντα. Par analogie avec la dixième plaie d'Égypte, le châtiment de Coré et de ses partisans au désert est attribué à un ange exterminateur, exécuteur de la volonté di-

23. Cum enim jam acervatim cecidissent super alterutrum mortui, interstitit, et amputavit impetum, et divisit illam quæ ad vivos ducebat viam.

24. In veste enim poderis, quam habebat, totus erat orbis terrarum; et parentum magnalia in quatuor ordinibus lapidum erant sculpta, et magnificentia tua in diademate capitis illius sculpta erat.

Exod. 28, 6.

25. His autem cessit qui exterminabat, et hæc extimuit; erat enim sola tentatio iræ sufficiens.

23. Ceux qui avaient été frappés de mort étaient déjà amoncelés les uns sur les autres, lorsqu'il s'interposa, mit fin à la fureur, et barra tout accès du côté des survivants.

24. Car sur la robe longue qu'il portait était tout l'univers, les noms glorieux des ancêtres étaient gravés sur les quatre rangs de pierres, et votre majesté était empreinte sur le diadème de sa tête.

25. Devant tous ces objets se retira celui qui frappait et il les redouta : l'expérience qu'on venait de faire de votre colère était suffisante.

---

vine. Aaron triomphe de cet exterminateur en lui opposant la parole de la prière, et aussi la parole donnée par Dieu aux patriarches, d'après laquelle les fils d'Abraham devaient un jour posséder la terre de Chanaan, ce qui excluait leur destruction au désert.

23. — *Interstitit.* « Stans inter mortuos ac viventes pro populo deprecatus est. » Num, XVI, 47. — *Impetum*, ὀργήν. — *Divisit.* Aaron remplit en cette occasion le rôle de médiateur, et fut ainsi la figure du Messie. « Aaron quidem semel stetit in medio eorum objiciens se, ne mors transiret ad viventium agmina a funeribus mortuorum... Hic stat quasi qui in hunc mundum venerit, ut aculeum mortis hebetaret, devoratorium ejus abstrueret, viventibus æternitatem gratia daret, defunctis resurrectionem concederet. » S. Ambr., Ep., LX ad Felic. Episc.

24. — *Poderis,* tunique descendant jusqu'aux pieds, ποδήρης χιτών. Joseph., Ant., III, 7, 4. — *Totus erat orbis.* L'univers tout entier était représenté symboliquement sur la robe du grand-prêtre. « Elle était toute entière la représentation et l'image du monde, et ses parties en désignaient les parties. A commencer par le *Podérès,* cette tunique est entièrement empreinte de la couleur hyacinthe de l'air. Quant aux pommes de grenade qui sont au bas, aux fleurs et aux sonnettes, les fleurs sont le symbole de la terre, les grenades de l'eau, et les sonnettes de l'harmonie et de la symphonie de toutes ces choses. » Philon, De Vit. Moys. 3. Exod., XXVIII, 31-34. D'autres expliquent différemment ce symbole : la tunique du grand-prêtre représente les quatre éléments, l'air, par la couleur bleue, la terre, par le lin, le feu, par l'or, et la mer par les grenades; Allioli; ou encore : le bleu est le symbole du ciel, le byssus est le type de la lumière et de toute la création pure, la pourpre, l'image de la vie, et l'or l'emblème de la gloire; Loch. — *Magnalia,* δόξαι, les gloires, les noms glorieux des douze patriarches, pères des tribus, écrits sur les quatre rangées de pierres précieuses du rational. Cette expression peut aussi faire allusion à l'éclat des pierres précieuses. — *Magnificentia tua,* les deux mots *Sanctum Domino,* tracés sur la bande d'or qui servait de diadème au grand-prêtre. Il est fait mention de tous ces ornements du grand-prêtre à l'occasion de la prière victorieuse d'Aaron, parce que la tunique, qui était une sorte de *microcosme,* rappelait à Dieu sa Providence paternelle à l'égard de toutes ses créatures qu'il aime, XI, 25; le rational le faisait souvenir des promesses solennelles faites aux patriarches en faveur de leur descendance, et le diadème était l'insigne de la consécration personnelle d'Aaron au service de Dieu, et de son droit d'intercession auprès du Seigneur.

25. — *Qui exterminabat,* personnification de la vengeance divine. — *Extimuit.* Aaron, représentant la volonté miséricordieuse de Dieu, fit reculer le fléau, exécuteur de sa volonté vengeresse : expression énergique pour exprimer la puissance et l'efficacité du pardon divin. — *Sufficiens,* pour le châtiment des coupables, et la correction des survivants.

CHAPITRE XIX

Châtiment mérité des Egyptiens (℣℣. 1-4). — La création obéit aux ordres de Dieu pour favoriser les Israélites : passage de la mer Rouge, les cailles (℣℣. 5-11). — Crimes des Egyptiens : comparaison de leur hospitalité avec celle des Sodomites, leur punition (℣℣. 12-16). — Comment la nature se pliait aux ordres divins pour la gloire et pour le salut d'Israël (℣℣. 17-20).

1. Quant aux impies, la colère s'apesantit sur eux jusqu'à la fin sans miséricorde. Dieu prévoyait ce qui devait leur arriver.

2. Car après avoir permis aux Israélites de s'en aller, et les avoir même fait partir avec grande instance, ils eurent regret de leur résolution et les poursuivirent.

3. Le deuil était encore au milieu d'eux, et ils pleuraient aux tombeaux de leurs morts, quand ils conçurent une nouvelle pensée de folie, et se mirent à poursuivre comme des fugitifs ceux qu'ils avaient conjurés de s'éloigner.

4. C'est là que les menait une né-

1. Impiis autem usque in novissimum sine misericordia ira supervenit. Præsciebat enim et futura illorum;

2. Quoniam cum ipsi permisissent ut se educerent, et cum magna sollicitudine præmisissent illos, consequebantur illos pœnitentia acti.

3. Adhuc enim inter manus habentes luctum, et deplorantes ad monumenta mortuorum, aliam sibi assumpserunt cogitationem inscientiæ; et quos rogantes projecerant, hos tanquam fugitivos persequebantur;

Exod. 14, 5.

4. Ducebat enim illos ad hunc

3° Résumé et conclusion. ℣℣. 1-20.

Chap. xix. — 1. — *Usque in novissimum*, jusqu'au dernier châtiment, l'engloutissement dans la mer Rouge. — *Ira sine misericordia*, mais « post prævisa merita », car les Egyptiens, au lieu de profiter des avertissements que Dieu leur ménagea jusqu'au bout, ℣. 12, n'employèrent le répit qui leur était laissé après chaque plaie qu'à poursuivre l'exécution de leurs coupables desseins. Dieu, souverainement bon, et « cujus voluntas non potest sua benignitate privari », S. Leo, Serm., II De Nat. Dom., est souvent obligé de changer sa miséricorde en justice rigoureuse à cause de nos crimes, « de suo bonus, de nostro justus. »

2. — *Permisissent*, conforme au texte Alex. : ἐπιτρέψαντες, mais non au Vatic. : ἐπιστρέψαντες, « cum elaborassent ». C'est la leçon des plus anciens manuscrits, et elle s'accorde mieux, du reste, avec le récit de l'Exode : « Urgebantque Ægyptii populum de terra exire velociter. » xii, 33. — *Consequebantur*, Exod., xiv, 8.— *Pœnitentia acti*. Les Ægyptiens tenaient beaucoup à leurs esclaves, surtout quand ils étaient d'origine sémitique ; la fuite de tout un peuple de serviteurs les frappa au cœur, et, oubliant tous les maux qui les avaient déjà décimés à cause des Hébreux, ils cherchèrent à les ramener de force pour en tirer de nouveaux services.

3. — *Inter manus*, ce qui peut être vrai même littéralement, car les Egyptiens avaient encore entre les mains les cadavres de leurs premiers-nés qu'ils embaumaient. — *Inscientiæ*. « La haine contre le peuple de Dieu était si puissante, qu'elle leur fit oublier des maux tout récents, pour poursuivre des hommes que la main de Dieu protégeait ouvertement. Il en est ainsi de toutes les passions; les maux temporels en arrêtent pour quelques moments les effets, mais à peine sont-ils cessés qu'elles se débordent comme un torrent. » Duguet.

4. — *Digna necessitas*, ἀξία ἀνάγκη. Cette nécessité ne venait pas de Dieu, qui n'atteignait les fautes futures des Egyptiens que par sa prescience, ℣. 1 ; elle provenait uniquement des hommes et de leurs mauvaises passions, volontairement déchaînées : « omnis

finem digna necessitas; et horum, quæ acciderant commemorationem amittebant, ut quæ deerant tormentis, repleret punitio.

5. Et populus quidem tuus mirabiliter transiret, illi autem novam mortem invenirent.

6. Omnis enim creatura ad suum genus ab initio refigurabatur, deserviens tuis præceptis, ut pueri tui custodirentur illæsi.

7. Nam nubes castra eorum obumbrabat, et ex aqua, quæ ante erat, terra arida apparuit, et in mari Rubro via sine impedimento, et campus germinans de profundo nimio;

8. Per quem omnis natio transivit, quæ tegebatur tua manu, videntes tua mirabilia et monstra.

cessité bien méritée, et ils perdaient le souvenir de tout ce qui leur était arrivé, afin que le châtiment pût combler la mesure de ce qui manquait à leurs supplices,

5. Et que, pendant le merveilleux passage de votre peuple, ils trouvassent une nouvelle mort.

6. La création tout entière fut ramenée à son type originel, et elle obéit à vos ordres, afin que vos enfants fussent conservés à l'abri de tout mal.

7. Une nuée couvrait leur camp de son ombre; là où l'eau était auparavant, apparut la terre ferme; il y eut un libre passage à travers la mer Rouge et un champ d'herbages dans ses profondeurs.

8. La nation entière y passa sous la protection de votre main, et chacun fut témoin de merveilleux prodiges.

---

qui facit peccatum servus est peccati ». Joan., viii, 34. En pareil cas, Dieu ne fait pas commettre le mal, il le permet seulement. Rom., i, 24. — *Quæ deerant.* « Multo tempore non sinere peccatoribus ex sententia agere, sed statim ultiones adhibere, magni beneficii est indicium. Non enim, sicut in aliis nationibus, Dominus patienter expectat, ut eas, cum judicii dies advenerit, in plenitudine peccatorum puniat. » II Mach., vi, 13, 14.

5. — *Novam,* ξένον, inusitée, étrange.

6. — L'auteur sacré insère dans son récit une remarque philosophique sur le rôle de la création entre les mains de Dieu. — *Ad suum genus,* ἐν ἰδίῳ γένει πάλιν ἄνωθεν, « in suo genere proprio rursum ex alto »; cette dernière expression, qui pourrait se rapporter à la supériorité de l'agent, « par la puissance d'en haut », a plus probablement ici le sens chronologique, « selon le premier état de choses ». La créature redevenait ce qu'elle était jadis, la servante de l'homme, fidèle serviteur de Dieu. — *Tuis præceptis.* Gr. : « à tes propres préceptes », aux interventions directes de la volonté divine, distinctes des lois qui régissent ordinairement la nature. Grimm. xvi, 24.

7. — *Ex aqua,* « à la place de l'eau » qui se trouvait là en vertu des lois générales sur l'équilibre des liquides, lois suspendues un moment par la toute-puissance de Dieu. — *Campus germinans.* La mer Rouge était appelée par les Hébreux ים־סוף, *iam souf,* mer des algues. « Ab Æthiopibus herba quædam *supho* appellabatur, quæ in profundo maris Rubri crescit, quæ rubra est, rubrumque colorem continet, pannis tingendis inservientem, teste Hieronymo de qualitate maris Rubri. » Fürst, ap. Smith, Dict. of the Bibl. Red sea. La même observation est faite par les auteurs les plus anciens, Artémidore, ap. Strabon, xvi, et Pline : « in mari vero Rubro sylvas vivere, laurum maxime et olivam ferentem baccas. » H. nat. xiii, 25. C'est sur ce fond d'herbages, mis à découvert, que passèrent les Hébreux.

8. — *Omnis natio.* Gr. : « par où passèrent en corps de nation, πανεθνὶ, tous ceux qui étaient protégés par ta main, et qui voyaient ces étonnantes merveilles. » Les Israélites passèrent donc sans confusion et en ordre de marche sur ce sol desséché par le vent violent qui avait soufflé toute la nuit; pour faire la route qui sépare Phihahiroth de Beelsephon, sur les deux rivages opposés, ils employèrent une partie de la journée et la nuit entière, Exod., xiv, 24, temps suffisant pour faire parcourir avec ordre par la nation un chemin d'environ cinq ou six lieues, selon les données du P. Sicard et de M. Lecointre. Cf. Atlas Ancessi, Cart. v. La marche des Israélites était marquée et protégée par la colonne de nuée; les Egyptiens, qui avaient

9. Semblables à des chevaux qui s'ébattent dans les pâturages et à des agneaux bondissants, ils vous glorifiaient, Seigneur, vous qui les aviez sauvés.

10. Ils se rappelaient encore ce qui était arrivé dans leur ancien séjour, où, à la place d'autres animaux, la terre ne produisit que des mouches, et, au lieu de poissons, le fleuve ne donna qu'une multitude de grenouilles.

11. En dernier lieu, ils virent une nouvelle sorte d'oiseaux, lorsque, cédant à leur convoitise, ils réclamèrent une nourriture délicieuse.

12. Pour satisfaire leur désir, les cailles montèrent de la mer. Quant aux pécheurs, le châtiment ne fondit sur eux qu'après les avertissements que leur donna la violence des éclairs; mais ils souffrirent justement ce que leurs crimes avaient mérité.

9. Tanquam enim equi depaverunt escam, et tanquam agni exultaverunt, magnificantes te, Domine, qui liberasti illos.

10. Memores enim erant adhuc eorum, quæ in incolatu illorum facta fuerant, quemadmodum pro natione animalium eduxit terra muscas, et pro piscibus eructavit fluvius multitudinem ranarum.

11. Novissime autem viderunt novam creaturam avium, cum adducti concupiscentia postulaverunt escas epulationis.

Exod. 16, 13; *Num.* 11, 31; *Supr.* 16, 2.

12. In allocutione enim desiderii, ascendit illis de mari ortygometra; et vexationes peccatoribus supervenerunt, non sine illis, quæ ante facta erant, argumentis per vim fulminum; juste enim patiebantur secundum suas nequitias.

---

pour but non pas de les exterminer, mais de les ramener en Egypte, comptaient encore les cerner entre leurs chariots et la mer; il est à croire qu'en poursuivant les fugitifs, ils ne s'aperçurent pas qu'ils pénétraient dans le lit de la mer: c'était la nuit, le sol était le même que celui du rivage, et la nuée dissimulait encore la véritable nature du terrain. S'ils se fussent rendu compte de la merveille dont les Israélites étaient témoins, et de la division miraculeuse des eaux, auraient-ils osé faire un pas en avant? Quand ils reconnurent le passage où ils s'étaient engagés, il était trop tard.

9. — *Tanquam equi.* Le psaume CXIII, 4, avait employé des images analogues pour célébrer le passage de la mer Rouge : « Montes exultaverunt sicut arietes, et colles sicut agni ovium. » — *Depaverunt escam :* ἐνεμήθησαν, verbe qui signifie « se nourrir » et « jouir de ce qu'on a reçu ». Le sens est donc : « ils étaient heureux, ils donnaient des signes d'allégresse comme des chevaux au pâturage. » — *Magnificantes te,* par le cantique de l'Exode, XV.

10. — *Pro natione animalium.* Gr. : « à la place de la race d'animaux, γενέσεως ζώων », ou dans le sens actif : « au lieu de la production d'animaux », paroles qui s'expliquent par le contexte : la terre produit les animaux comme l'eau les poissons, c'est-à-dire qu'elle les contient. A la troisième plaie, on ne voyait plus que des *kinnim;* ils semblaient avoir pris la place de tous les autres animaux. Le grec σκνῖπα est pris collectivement: les moustiques. — *Pro piscibus.* Les amphibies, comme les crocodiles, etc. sortaient eux-mêmes de l'eau; les poissons en étaient tirés : au lieu de cela, le fleuve ne semblait contenir que des grenouilles, tellement il en sortait. Exod., VIII, 3.

11. — *Creaturam,* γένεσιν, une nouvelle race, une nouvelle production. — *Escas epulationis.* Gr. : des mets de délices.

12. — *In allocutione desiderii.* En grec, simplement : εἰς παραμυθίαν, pour le soulagement. — *Ascendit de mari,* apportées par le vent qui s'élevait de la mer. Num., XI, 31. — *Per vim fulminum.* Le récit de Moïse ne fait pas mention de ces signes précurseurs de la catastrophe, mais il les suppose. Les Egyptiens s'avançaient dans le lit de la mer, malgré les éclairs qui s'échappaient de la colonne de nuée, et dont la seule apparition aurait dû les avertir qu'il y avait là quelque chose de miraculeux. Ils ne tinrent aucun compte de cet avertissement divin, et quand ils se virent engagés entre deux murailles de flots amoncelés qu'un seul mot pouvait déchaîner contre eux, et qu'ils s'écrièrent : « Fugiamus Israe-

13. Etenim detestabiliorem inhospitalitatem instituerunt; alii quidem ignotos non recipiebant advenas, alii autem bonos hospites in servitutem redigebant.

14. Et non solum hæc, sed et alius quidam respectus illorum erat : quoniam inviti recipiebant extraneos.

15. Qui autem cum lætitia receperunt hos, qui eisdem usi erant justitiis sævissimis afflixerunt doloribus.

16. Percussi sunt autem cæcitate; sicut illi in foribus justi, cum subitaneis cooperti essent tenebris, unusquisque transitum ost.i quærebat.

Gen. 19, 11.

17. In se enim elementa dum convertuntur, sicut in organo qualitatis sonus immutatur, et omnia suum

13. Car ils avaient exercé l'hospitalité d'une manière plus détestable que d'autres : on en avait vu refuser de recevoir des étrangers inconnus, mais eux, ils avaient réduit en servitude des hôtes bienfaisants.

14. Et ce n'est pas tout, car il y avait encore un autre grief contre eux; d'autres ne recevaient que malgré eux les étrangers.

15. Mais eux, après avoir accueilli avec joie ces hommes qui partagèrent leurs droits, ils les accablèrent des plus cruelles douleurs.

16. Aussi furent-ils frappés d'aveuglement, comme ceux qui étaient à la porte du juste, et enveloppés de ténèbres soudaines, ils cherchaient chacun l'entrée de leur porte.

17. Quand les éléments sont transformés, la même chose se produit que dans un instrument où les ac-

---

lem ! » il n'était plus temps d'échapper. Le Ps. LXXVI, 18, 19, fait allusion aux foudres de la mer Rouge; « vocem dederunt nubes... vox tonitrui tui in rota »; et Josèphe parle aussi de ce prodige, Ant., II, 16, 3.

13. — *Detestabiliorem*, par comparaison avec la violation de l'hospitalité par les Sodomites. — *Alii quidem*, les habitants de Sodome, comme l'indique clairement la suite. Bossuet reconnaît là les Gabaonites, qui refusèrent l'hospitalité au lévite. Judic., XIX, 15. Cette interprétation n'est pas adoptée. — *Non recipiebant*, litote palliant beaucoup la conduite des Sodomites à l'égard des deux anges, qui vinrent visiter Lot, Gen., XIX. Ce qui les rendait moins inexcusables dans leur conduite criminelle, c'est qu'ils ne connaissaient point ces étrangers et n'en avaient reçu aucun bien. — *Bonos*, pris ici dans le sens relatif : bienveillants, ayant bien mérité des Egyptiens. Ils avaient sauvé le pays dans la personne de Joseph, et, comme nation, avaient rendu d'éminents services, tant par leur influence morale que par les immenses travaux qu'ils avaient exécutés.

14. — *Et non solum* : καὶ οὐ μόνον, ἀλλ' ἥτις ἐπισκοπὴ ἔσται αὐτῶν, « il y aura encore une inspection (à faire) d'eux », ce qui signifie : il y aura encore un châtiment à exercer contre eux, le châtiment de l'autre vie, ℣, 18-24, ou plus probablement : il y aura encore un compte a leur demander, il y a à leur faute une circonstance aggravante. — *Inviti*. Gr. : « odieusement, d'une manière hostile ». Ceci s'applique aux Sodomites qui du moins ne dissimulaient point leurs mauvais sentiments au moyen d'un accueil hypocrite.

15. — *Cum lætitia*. Jacob, le père du Sauveur du monde, avait été reçu en Egypte avec une joie sincère. — *Eisdem justitiis*. Gr. : « ayant reçu eux qui participaient aux mêmes droits. » Jacob et ses enfants furent traités en sujets du royaume, et ils purent vivre en paix dans la terre de Gessen, jusqu'à l'apparition d'une dynastie qui « ignorait Joseph; le traitement infligé aux Israélites, outre le caractère d'une injuste oppression, avait celui de l'ingratitude.

16. — *Cæcitate*, durant la plaie des ténèbres. — *Sicut illi*, comme les Sodomites qui assiégeaient la porte de Lot, et furent frappés de cécité par les Anges. Gen., XIX, 11. — *Sui*, s'appliquant aux Egyptiens, de même que ἑαυτοῦ de l'Alex. ; mais αὐτοῦ du texte Vatic. peut s'entendre des Sodomites qui, dans leur aveuglement cherchaient la porte de Lot.

17. — Gr. : « car les éléments sont μεθαρμοζόμενα; changeant d'accords en eux-mêmes, comme dans un psaltérion les sons du rythme changent de nom, mais restent absolument au même ton. » Bossuet explique ainsi ce pas-

cords changent, mais où les sons restent identiques à eux-mêmes : c'est ce qu'on peut voir clairement par tout ce qui est arrivé.

18. Les animaux terrestres devenaient aquatiques, et tout ce qui nage dans l'eau passait sur terre.

19. Le feu surpassait dans l'eau sa propre puissance, et l'eau oubliait sa propriété d'éteindre.

20. D'autre part, les flammes n'atteignaient point le corps des fragiles animaux répandus partout, et ne pouvaient fondre cette exquise nourriture qui pourtant fondait aussi facilement que la glace. En tout ceci, Seigneur, vous avez glorifié votre peuple, vous l'avez honoré, vous ne l'avez point méprisé, en tout temps, en tout lieu, vous l'avez assisté.

sonum custodiunt; unde æstimari ex ipso visu certo potest.

18. Agrestia enim in aquatica convertebantur; et quæcumque erant natantia, in terra transibant.

19. Ignis in aqua valebat supra suam virtutem, et aqua extinguentis naturæ obliviscebatur.

20. Flammæ e contrario, corruptibilium animalium non vexaverunt carnes coambulantium, nec dissolvebant illam, quæ facile dissolvebatur sicut glacies, bonam escam. In omnibus enim magnificasti populum tuum, Domine, et honorasti, et non despexisti, in omni tempore, et in omni loco assistens eis.

---

sage : « quam facile in organo musico, extensis remissisve fidibus, permanente sono, soni tamen modulus inflectitur ac mutatur, tam facile, Deo varie velut digitis elementa pulsante, ab eisdem naturis tanquam diversos sonos, ita diversos effectus elicit. » La créature est toujours « factori deserviens », XVI, 24; c'est comme le son fondamental de son harmonie, son qui se fait toujours entendre, soit dans l'exécution des lois naturelles de l'univers, soit dans les interventions directes de la puissance divine. — *Unde,* ὅπερ : c'est ce qu'on peut reconnaître par la vue attentive de ce qui s'est passé.

18. — Moïse ne fait pas mention d'animaux terrestres devenus aquatiques; l'auteur présente donc ici sous une forme qui accentue les antithèses un des faits merveilleux qui ont accompagné la délivrance des Hébreux. Les animaux terrestres ont paru aquatiques, soit pendant la grande pluie et le violent orage de la septième plaie, soit, comme le croit le P. Lorin, quand la cavalerie égyptienne fut submergée dans la mer Rouge, soit, comme on l'admet plus communément, quand les Israélites passèrent eux-mêmes avec leurs bestiaux à la place qu'occupaient ordinairement les flots. On ne peut admettre l'opinion de Bossuet, qui reconnait ici une allusion au déluge. Les animaux aquatiques devenus terrestres sont surtout les grenouilles, qui pénétraient jusque dans l'intérieur des maisons.

19. — L'auteur rappelle en deux mots ce qu'il a dit XVI, 17-25. Ces quatre derniers versets ne sont du reste qu'une récapitulation de la seconde partie du livre.

20. — *Corruptibilium,* faciles à détruire par le feu que les Egyptiens allumèrent pour s'en débarrasser. — *Bonam escam,* γένος ἀμβροσίας τροφῆς, l'espèce de nourriture immortelle, la manne. — *In omni loco assistens.* C'est le résumé du livre et de toute l'histoire juive.

TABLE DU LIVRE DE LA SAGESSE

PRÉFACE

TEXTE, TRADUCTION, COMMENTAIRES.

Pour les sous-divisions de détail voir le tableau synoptique, page 3.

PREMIÈRE PARTIE

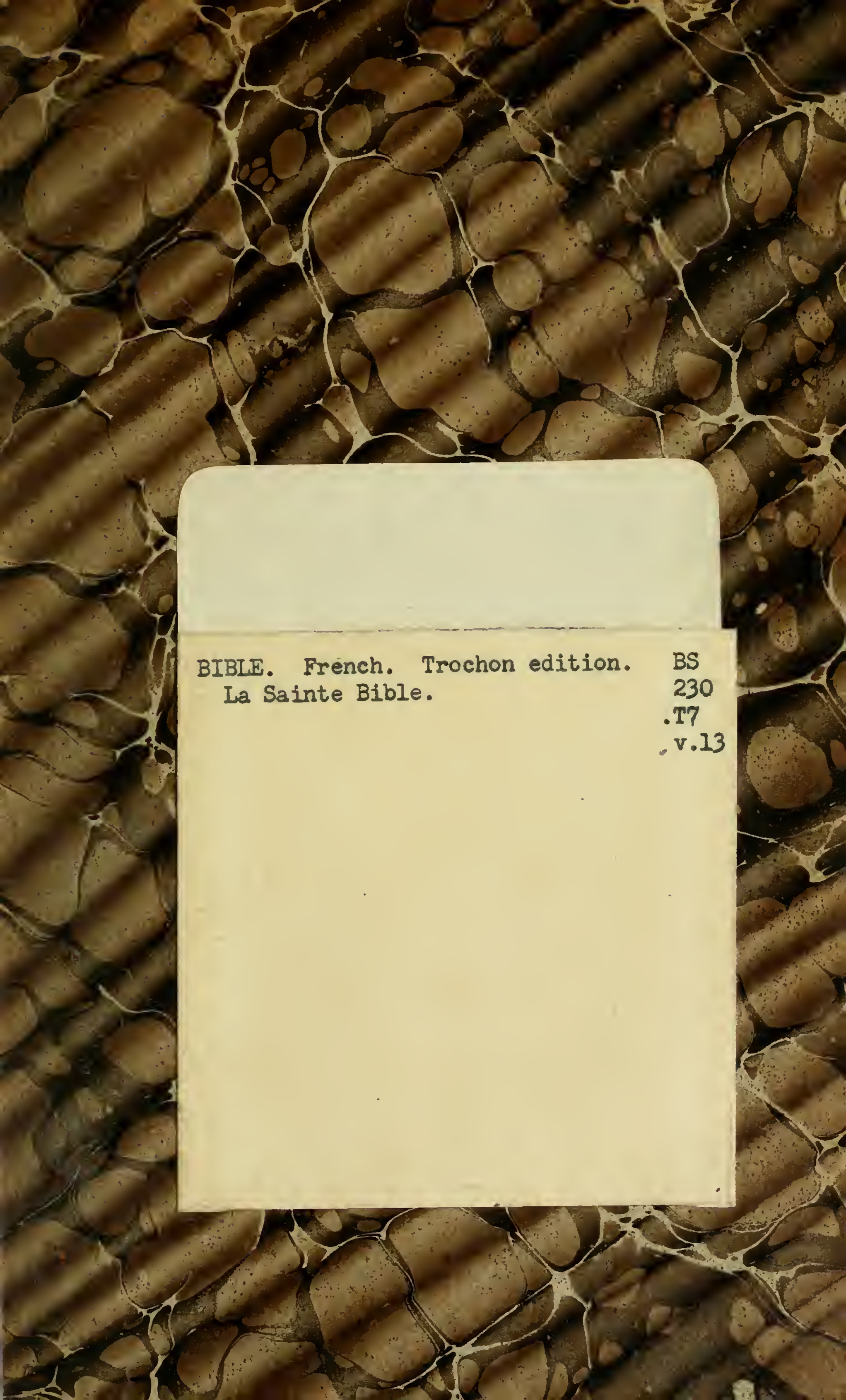
Démonstration didactique des avantages de la Sagesse.

DEUXIÈME PARTIE

Démonstration historique des avantages de la Sagesse.

FIN DU LIVRE DE LA SAGESSE




BIBLE. French. Trochon edition.
La Sainte Bible.
BS
230
.T7
v.13

